Digitized by the Internet Archive
in 2025 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lhistoirelaviele01gran

LA VIE JOYEUSE AU XVI[e] SIÈCLE.

Fragment d'une estampe gravée par SADELER d'après la grande composition allégorique de THÉODOR BERNARD.

* L'hôtesse marque au tableau les consommations des joyeux buveurs et les servantes chassent du cabaret un mauvais payeur.

JOHN GRAND-CARTERET

L'HISTOIRE - LA VIE - LES MŒURS ET LA CURIOSITÉ

par l'Image, le Pamphlet et le Document (1450-1900)

TOME PREMIER

La Renaissance. — L'Imprimerie — L'Humanisme. — Le Nouveau Monde. — La Chanson politique. — L'Idée républicaine. Reines et Dames de beauté. — Les Rois. — Les Visées sur le Rhin. La Médecine. — La Poésie érotique. — La crise économique.

ONT COLLABORÉ A CE VOLUME :

MM. V.-L. BOURRILLY, CHARLES CHASSÉ, ALBERT COUNSON, PIERRE DUFAY, Dr GHISLAIN HOUZEL, ERNEST LAUT, J.-F.-LOUIS MERLET.

29 PLANCHES HORS TEXTE COLORIÉES AUX PATRONS OU TIRÉES EN ENCRES DE COULEUR

405 ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE

PARIS

LIBRAIRIE DE LA CURIOSITÉ ET DES BEAUX-ARTS

9, Rue de Villersexel (VII^e^)

1927

Tous droits de reproduction, de traduction, et d'adaptation
réservés pour tous pays, y compris U.R.S.S.

Copyright 1927 by Martin-Dupuis

A LA MÉMOIRE

DE

MON EXCELLENT AMI

HENRI BOUCHOT,

CONSERVATEUR AU CABINET DES ESTAMPES,

A QUI L'ON DOIT

LES PLUS BEAUX LIVRES

D'ICONOGRAPHIE SAVANTE

ET PITTORESQUE

JOHN GRAND-CARTERET

L'HISTOIRE, LA VIE, LES MŒURS ET LA CURIOSITÉ

Il a été tiré de cet ouvrage :

200 exemplaires imprimés sur papier Japon numérotés de 1 à 200 ;

300 exemplaires imprimés sur papier vélin pur fil numérotés de 201 à 500 ;

1000 exemplaires imprimés sur papier alfa teinté numérotés de 501 à 1500.

EN MANIÈRE DE PRÉFACE

Quelques lignes préliminaires qui, logiquement, devraient être dénommées, non Pré *mais* Postface, *puisque écrites l'œuvre terminée, et imprimée. Donc, après la bataille.*

Car c'est une vraie bataille que l'élaboration d'un livre illustré tel que je le conçois.

Bataille à la conquête du document typique ; bataille entre les éléments divers destinés à constituer la physionomie du Livre, ceux-ci prétendant l'emporter sur ceux-là ; bataille entre la pensée écrite et la pensée dessinée, c'est-à-dire entre la typographie et ce qu'on est convenu d'appeler la zincographie.

Maintenant, le premier acte de la lutte est fini, et pendant la trêve — quatre volumes restent à mettre sur pied — l'auteur couche sur ses positions.

De l'œuvre elle-même, de l'idée générale qui a présidé à sa confection, il n'a pas à parler ici, puisqu'une introduction copieuse en donne l'analyse et en marque les tendances.

Mais, vieux collectionneur — depuis bientôt cinquante ans sur la brèche — qui a déjà extrait de ses cartons, tant de papiers et tant d'images — il est heureux de constater le triomphe, aujourd'hui indéniable, du document graphique et pittoresque que seuls, avec lui, défendaient au siècle dernier, le toujours regretté Henri Bouchot, et le toujours combattant Armand Dayot.

Il a vu ses idées se vulgariser, ses conceptions du Livre gagner à leur cause la Bibliophilie — la vraie, pas celle de la mousse et du chiqué et ses titres, à l'origine discutés : La Vie en Images, L'actualité par le document, L'histoire par la Caricature *et combien d'autres, faire le tour de la presse et des maisons d'édition.*

L'histoire par la Caricature ! Voici un conservateur du Cabinet des Médailles, M. d'Espezel, qui reprenant mon idée — et j'en suis particulièrement touché — présente par ce moyen, un raccourci d'histoire contemporaine tout à fait suggestif : « Eux et Nous ».

L'illustration du Livre, par l'image du temps ! Voici le premier essai, et la tentative me semble heureuse. Ce sont les « Rabelais » adornés des admirables bois du XVI^e^ siècle, en des richesses de cette trop peu connue Bibliothèque de Lyon que le bon lyonnais, Félix-Desvernay, fut le premier à mettre en lumière.

L'iconographie savante et minutieuse dressant en quelque sorte le « curriculum vitæ » de chaque estampe ! Voici le Daumier, *de Loys Delteil, un monument ! Voici le* Lancret, *de M. Georges Wildenstein, qui restera le type complet, le modèle parfait de ce genre d'étude.*

La reproduction d'œuvres célèbres dans l'histoire de l'Imprimerie ! Voici un Kalendrier des Bergers *et un* Songe de Polyphile *qui, luxueusement présentés par l'éditeur Payot, remettent le XVI^e^ siècle en honneur.*

Où sont les temps que j'ai vécus, où l'écrivain, pour l'image, se montrait plein d'arrogance et de mépris ? Aujourd'hui pas un auteur qui ne vienne demander à l'image de commenter ou d'éclairer son texte ; pas un livre d'histoire qui ne porte, sur son titre « avec illustrations documentaires.» Certes, l'écrivain est venu tard à cette conception et, partant, il n'en saisit pas encore toute la portée philosophique, politique, sociale — souvent, trop souvent même, il confond maladroitement, bois, cuivres, lithographies. Mais l'impulsion n'en est pas moins donnée et, bientôt, tous verront dans l'image un thème à dissertation.

Enfin chez les éditeurs ce ne sont que collections d'Images, groupées, assemblées chronologiquement : La Science par l'Image, la Littérature par l'Image, Les Hommes Illustres *ou* les Villes célèbres par l'Image.... *Image du développement, à notre époque, de l'élément optique. Quel véhicule pour l'éducation de la masse que cette* Encyclopédie par l'Image *si intelligemment conçue par la maison Hachette !*

Mais il reste à l'image une dernière conquête à faire : voir l'iconographie particulière à chaque écrivain prendre possession de ces études biographiques qui, de plus en plus nombreuses, sont à la base de notre activité littéraire, et qui déjà se sont laissé gagner par la bibliographie. L'œuvre, c'est bien ; il ne faudrait pas oublier l'homme. Ce que j'ai fait pour des souverains, pour un Wagner, pour un Zola, d'autres l'attendent ; et ces autres, ce sont les Chateaubriand, les Balzac, les Victor Hugo, les Dumas, les Eugène Sue, les Sardou !

Peut-être pourra-t-on reprocher à ce premier volume de comporter plus d'« escriptures » que d' « imaiges », mais il faut tenir compte de la présentation historique des matières traitées et beaucoup se prêtaient, ici, à des études, à des comparaisons qui n'avaient pas encore été essayées.

Lorsque viendront les grandes batailles historiques, à coups de feuilles volantes, les caricatures défileront à travers nos pages comme en une sorte de cinéma livresque, et le texte alors devra céder la place à l'illustration. Ainsi se rétablira l'équilibre. Mais cette variété aura l'agrément de donner à l'œuvre une physionomie plus pittoresque.

A l'exception de quelques pièces prises à la Bibliothèque nationale ou obligeamment communiquées par M. Paul Prouté, un de ces marchands-amateurs qui appartiennent à la grande lignée des collectionneurs d'autrefois, toutes les estampes reproduites proviennent de mes cartons.

Je ne saurais terminer sans adresser tous mes remerciements, d'abord à mon éditeur, M. Martin-Dupuis, au concours avisé duquel cette œuvre de longue haleine doit sa mise au monde, puis aux collaborateurs plus particulièrement versés en certaines matières, qui m'ont prêté pour ce premier volume l'appui de connaissances spéciales. Dans les études non signées on voudra bien voir l'œuvre personnelle de l'auteur.

Un dernier mot, et ce sera encore pour remercier les conservateurs de la Bibliothèque de Rouen et de Dieppe, MM. Henri Labrosse et Georges Lebas, mon vieil ami Birrer qui a apporté tous ses soins à la reproduction particulièrement difficile de tant de vieilles estampes, MM. Paul Cheronnet et L. Staude, deux libraires spécialistes chez lesquels j'ai pu trouver nombre de placards, de libelles, de pamphlets, de brochures et de ces vieux papiers de toutes sortes qui fournissent si souvent à l'histoire de précieuses mines de documents.

J. G.-C.

Paris, en Décembre 1926

Présentation
et Thèse d'Ouverture

CE QUE SERA CETTE ŒUVRE :

A l'histoire faussée le XIX^e^ siècle a répondu par l'histoire rectifiée. — Notre plan. La Grande et la Petite Histoire. Ceux qui ont prepare les matériaux pour cette dernière. — Ce que seront nos monographies pour servir à la « Petite Histoire ». — Comme quoi l'académicien Vitet a, en quelque sorte, prévu notre publication. — Le Pamphlet et l'Image, sources precieuses de renseignements dans tous les domaines.

FIG. 1. — Encadrement pour le placard : *Armes historiées des Jésuites pour les forfaits en tous genres dont ils sont coupables* (XVIII^e^ siècle.)

I. — A L'HISTOIRE FAUSSEE LE XIX^e^ SIECLE A RÉPONDU PAR L'HISTOIRE RECTIFIÉE.

L'Histoire, la Vie, les Mœurs, la Curiosité !

C'est-à-dire l'humanité dans son existence sociale et dans ses actes, dans ses conceptions et dans ses tendances, suivant les époques, dans ce cycle d'années qui va de 1450 à 1900.

L'humanité dirigeante et, donc, agissante ; l'humanité dirigée et, donc, plus ou moins annihilée, c'est-à-dire d'une obéissance plus ou moins passive.

Or, l'Histoire qui devrait être, en réalité, les annales de la vie publique et sociale, ne s'est longtemps intéressée qu'aux actes touchant à l'existence du domaine, plus ou moins vaste, des souverains, ou bien aux faits et gestes de ces souverains et des dirigeants de toute espèce, chargés d'administrer la machine et particulièrement habiles dans l'art de la faire fonctionner, au mieux de leurs intérêts.

Et c'est contre cette Histoire faussant l'esprit, considérant le peuple, l'ensemble des gouvernés comme quantité négligeable et même inexistante, — ce qui est assez logique, puisqu'il n'eut que bien rarement voix au chapitre ; — c'est contre cette Histoire féconde en rivalités, en intrigues, en négociations, en campagnes militaires ou en discordes intérieures ; c'est contre cette Histoire se complaisant trop volontiers à raconter les péripéties des batailles, les actions d'éclat des grands Capitaines, les hauts faits des grands politiques, les prétentions et les roueries des maîtresses en titre, que le dix-neuvième siècle, pas si stupide que d'aucuns voudraient nous le faire accroire, n'a cessé de s'élever, prenant le parti des « escamotés » contre les « escamoteurs », constituant à l'aide de l'esprit d'analyse, de critique et d'observation, une Histoire plus humaine, plus vraie.

A la pompe officielle, à tout cet éclat extérieur purement fictif, à l'influence exercée sur la postérité par la noblesse du geste et des attitudes, par l'ordonnance de l'architecture, par la richesse du décor, — toutes choses si savamment exposées par le grand acteur que fut le Cardinal Richelieu, — le dix-neuvième siècle poursuivant un but défini, et menant à bien son œuvre, a opposé la réalité dégagée de toutes ses ambiances, de toutes ses enveloppes mensongères, la réalité sans fard.

Tout ce soi-disant glorieux passé, il l'a fait comparaître devant lui, après l'avoir débarrassé de ses fioritures et de ses enjolivements ; il l'a mensuré, analysé, disséqué, scalpé ; il a instruit son procès, il a revisé les jugements iniques ; il a donné des solutions plus impartiales, plus saines ; il a surtout jeté les bases de ce qui constituera la science historique. Patiemment, il est remonté aux sources, il a arraché aux archives d'Etat leurs secrets, il a dépouillé les manuscrits ; il a scruté les registres de toutes les Assemblées,

régionales ou communales, il a ouvert les minutiers des études notariales, toutes les liasses de papiers publics et il est ainsi parvenu à reconstituer, sur tous les points du territoire, cette chose précieuse, inconnue avant lui, l'histoire des classes sociales, l'histoire du peuple, l'histoire de toute cette multitude de « sans histoire », sans laquelle, cependant, aucun souverain n'aurait pu accomplir un quelconque de ces actes retentissants et, souvent, d'une moralité douteuse, dont il se glorifie comme à plaisir.

Et de tout cela est résulté une sorte de réveil de la conscience humaine, impatiente de réparer les injustices de l'histoire : après 1830, après 1848, après 1860, on s'est évertué à mettre face à face, à comparer en de multiples publications, l'ancien et le nouveau régime ; on a entrepris, par le livre, l'éducation des masses, — ici ce furent les *Veillées de Simon le Pauvre* ; là, les *Leçons de l'Histoire*; — on a écrit l'Histoire des classes opprimées, *l'Histoire des Classes Ouvrières*, *l'Histoire des Ecoles Socialistes*, *l'Histoire des Réformateurs*, *l'Histoire des Martyrs de la Libre Pensée* et cette *Histoire des Paysans* qu'un républicain de la vieille école, Eugène Bonnemère, avait conçu dès 1846, alors qu'il prenait part à un concours ouvert par la Société royale académique de Nantes. Est-ce que, auparavant, Michelet, avec son livre *Le Peuple*, n'avait pas, par la magie de son style, profondément ému les penseurs ?

Fig. 2. — Allégorie sur l'orgueilleuse vanité des choses humaines que personnifie, au premier plan, le paon et que représentent les femmes occupées à se mirer en une glace et à préparer des colifichets pour la toilette. Estampe allemande du XVII^e siècle.

Rectifier l'histoire faussée, remettre toutes choses en place, telle fut l'œuvre à laquelle se vouèrent avec ardeur les esprits généreux de ce dix-neuvième siècle si injustement calomnié, je veux dire si antipathique aux défenseurs des vieilles idées et des vieilles méthodes, par cette excellente raison qu'il a sonné le glas de l'ancien régime, après l'avoir, une dernière fois, expérimenté sous toutes ses formes,... revues et corrigées.

Esprits généreux, ai-je dit. Il ne faudrait point en conclure, cependant, que seuls, les écrivains d'avant-garde, les révolutionnaires manifestèrent ces sentiments d'équité et de réprobation. Exception faite, naturellement, des tenants du passé, le mouvement de critique fut en quelque sorte général.

A l'histoire faussée, on répondit par l'histoire rectifiée. A la splendeur des Cours, on opposa la misère du peuple, ouvriers et paysans. Face à la thèse de l'orgueilleuse vanité d'une famille ayant la prétention de considérer la France comme sa propriété, on soutint l'idée de la nation maîtresse de son sort, de l'état chargé de gérer au mieux les intérêts de tous.

Faut-il rappeler, ici, la page admirable de Saint-Simon, cet homme de génie dont les grandes et belles idées seront si parfaitement ridiculisées par ses adeptes ? Cette page, d'une

FIG. 3. — LE PARFAIT HOMME DU MONDE AU XVII[e] SIÈCLE, d'après la série de portraits gravée par Bonnart.

vérité saisissante, d'une logique remarquable, — on la trouvera reproduite à la date où elle fut publiée ; — ce pamphlet qui s'élève à la hauteur d'un acte de foi — on est en droit de s'étonner qu'il ne figure pas dans tous les livres de classe ; que tous les élèves ne le sachent point par cœur, — c'est, en quelque sorte, le catéchisme de la société nouvelle. Le travail, l'œuvre, la production, qu'ils soient intellectuels ou manuels, supérieurs au titre, si glorieux soit-il, à la parade, à la fonction, aux dignités, aux honneurs.

Retenez cette date : 1819-1820, car le procès fait, alors, à l'auteur, et dont il devait sortir indemne, c'est bien la condamnation de l'ancien régime et, par suite, de la méthode historique d'autrefois.

La vie d'un peuple ce n'est pas l'histoire des ambitions et des conquêtes d'un souverain, si puissant soit-il ; ce n'est pas l'histoire amoureuse de ce souverain et des grands seigneurs — car ce sont là, uniquement, documents curieux et pittoresques ; — l'histoire, telle que la vit Saint-Simon, l'histoire comme elle sera conçue par le dix-neuvième siècle — siècle de marche en avant — c'est l'histoire de ceux qui travaillent et produisent, de ceux qui découvrent, qui innovent, qui enrichissent le domaine des connaissances.

Le procès de l'ancien régime — et, par suite, sa condamnation, — il n'est pas un écrivain de bonne foi, travaillant d'après les documents et les pièces d'archives, qui ne l'ait entrepris — et cela bien avant ceux qui, à partir de 1889 surtout, ont pris en main la défense de la Révolution calomniée. Époque intéressante où l'on rompit des lances entre universitaires, acquis aux idées nouvelles, et historiens attardés à la défense du passé.

Le procès de l'ancien régime, il a virtuellement commencé sous la royauté bourgeoise de Louis-Philippe ; il s'est continué sous le second Empire ; il s'est accentué sous la République, jusqu'au jour où — étrangeté des choses humaines — il a été de bon ton d'opposer aux scandales, aux erreurs, aux difficultés du moment, non pas ceux d'autrefois — il faudrait pour cela une bonne foi que n'ont point certains polémistes — mais bien la politique des soi-disant grands rois et le rayonnement européen des soi-disant grands siècles.

N'est-on pas allé, dans les accès d'un chauvinisme de parade, jusqu'à vouloir nous démontrer que Louis XIV fut et reste le type le plus accompli du « Français idéal » — comme si un homme d'il y a quatre siècles, si grand soit-il, pouvait servir de modèle *ne varietur* aux générations à venir — il faudrait, pour cela, que la société soit immuable ? N'a-t-on pas poussé la fantaisie jusqu'à poser, comme s'il s'agissait d'un problème à résoudre, cette question plus originale que sensée : *Ce qu'en penserait Louis XIV* ? Lisez de la France actuelle.

Ce qu'il penserait, le Grand Roi ? Assurément, ceci, — car ce fut, indubitablement, un homme de sens droit : — que la France ne consentirait plus à travailler pour payer sa gloire et son faste, à lui, et à se laisser *dragonner* d'aucune façon. Voltaire n'a-t-il pas écrit dans son fameux *Siècle*, à propos de la majorité du souverain si imbu de sa majesté extérieure : « il n'y avait plus en France qu'un maître et des sujets » ? Or, aujourd'hui, il n'y a plus que des citoyens qui ne veulent plus d'un maître, au sens étroit du mot.

Le procès de l'ancien régime, est-ce qu'il n'apparaît pas, plus ou moins ouvertement, dans certaines de ces *Histoire de France*, si nombreuses durant le cours du siècle ? Est-ce qu'il n'est pas la raison d'être de ce volume publié en 1839 : *Les crimes des Rois de France depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à Charles X*, intéressant à citer parce que, contrairement à ce que pourrait laisser supposer son titre, contrairement à tant d'autres publiés sous un vocable plus ou moins identique, ce n'est point un recueil « d'injurieuses déclamations contre les tyrans, de fanfaronnades inutiles contre des ennemis morts ou vaincus », mais bien le simple enregistrement de faits dûment prouvés, — actes néfastes ou entreprises réellement criminelles.

Quelle que soit l'époque envisagée, quel que soit le sujet traité, toutes les thèses, toutes les études historiques de ces dernières années, aboutissent invariablement à la même solution, au procès de l'ancien régime, documents et preuves en main. Et loin d'être de farouches révolutionnaires, les auteurs de ces travaux sont, uniquement, de probes historiens.

Faut-il en citer quelques-uns ?

C'est Charles Louandre qui traitant, en 1860, la question de l'alimentation publique sous l'ancien régime, arrive à cette conclusion : « Trois mots résument l'histoire de l'ancienne Monarchie : la guerre, la peste et la famine. Les populations s'entretuent, ou meurent de faim, de

Fig. 4. — Mars le cruel sévit ici dans toute sa cruauté, et sa fureur chasse la paix de toute la terre. Alors les astres (les vertus) célestes la quittent et c'en est fait de l'amour de la vérité et du respect de l'honneur. Estampe du seizième siècle contre les horreurs de la guerre.

maladie, et quand on suit à travers les récits du passé, tant de luttes sanglantes et tant de désastres, on s'étonne qu'un peuple ait pu survivre à pareilles misères, et qu'il soit resté des hommes ».

C'est Alphonse Feillet, l'auteur d'un livre d'une belle documentation, *La Misère au temps de la Fronde,* couronné par l'Académie Française, — ceci a son importance en l'occurrence, — qui ne recule point devant cette affirmation : « que toute l'organisation de l'ancienne société était mauvaise, qu'elle était à changer, à modifier radicalement, chacun de ses rouages étant un agent actif de paupérisme ». Est-ce assez clair ?

Antérieurement, c'est Guizot, oui, Guizot, qui se demande ce qu'il restera, quelque jour, de la pompe extérieure du grand siècle ; c'est de Barante qui, étudiant le rôle de la noblesse, ne peut s'empêcher de flétrir une caste qui n'eut jamais en vue que ses intérêts personnels, le maintien de ses privilèges et de ses fonctions et qui, pas une fois, ne chercha à réaliser un plan capable de rendre la France plus grande, ou seulement plus heureuse ».

Les historiens peuvent sur certains points, différer de vues : tous sont d'accord pour flétrir l'égoïsme cynique, la cupidité effrénée, l'absence de tout sentiment de justice et d'humanité, la frivolité insoucieuse et légère dont tout ce beau monde d'ancien régime nous donne l'affligeant spectacle, uniquement occupé, même en pleine guerre civile, de ses intérêts, de ses intrigues et de ses amours.

Donc l'Histoire s'est prononcée, et rien ne pourra faire contre ce jugement, même pas l'étrange campagne menée, je l'ai dit, dans un but bien défini, par ceux qui, renversant les rôles, s'attaquent aux témoins à charge de leurs idoles et de leur idéal, prétendant, à leur tour, faire le procès d'un Saint-Simon ou d'un La Bruyère. Cela ne tient pas debout.

II. — NOTRE PLAN. — LA GRANDE ET LA PETITE HISTOIRE. — CEUX QUI ONT PRÉPARÉ LES MATÉRIAUX POUR CETTE DERNIÈRE.

Et maintenant, pénétrons dans le vif de la question. Parlons de notre œuvre.

Que voulons-nous faire ?

De la polémique historique ? — Non certes. Des études comparatives entre le passé et le présent ?

Peut-être, lorsqu'elles seront tout naturellement amenées par la similitude des actes et des situations — chose encore assez fréquente.

Fig. 5. — LOUIS XII SUR SON TRONE
En tete des *Ordonnances Royaux* (Paris, 1499).

Du redressement histo- rique ? — Pourquoi pas, si les documents dont nous disposons — documents du domaine graphique — nous permettent de l'essayer.

Avant tout, et surtout, voir les événements, les hommes, les choses sous un jour nouveau.

Au papier officiel, tru- qué et combien ! — nous en savons quelque chose — opposer le document popu- laire, écrit ou dessiné, par lequel s'affirment les opi- nions, les critiques, les satires, souvent même les protestations et les reven- dications, — si ce n'est de la masse, force inerte, incapable de volonté, — du moins des esprits supé- rieurs qui, eux, ne craignent point de formuler, d'expo- ser au grand jour ce que les autres, — gens de la foule, — pensent tout bas.

La solide école histo- rique dont nous parlions tout à l'heure, à laquelle on doit tant de remarqua- bles travaux, s'est appuyée, surtout, sur les pièces d'archives, publiques, privées ou secrètes, et quelquefois aussi, sur les pièces manuscrites.

Nos sources, à nous, de deux natures, puisque imprimées et gravées, ce seront les placards, les brochures, les pamphlets, les bois et les cuivres, c'est-à-dire les suites d'estampes et les feuilles volantes, les frontispices et les planches de livres — documents également précieux pour servir à l'histoire des idées.

Vaste est notre champ. Et plus grand, encore, l'espace qui nous est dévolu, puisqu'il s'agit d'esquisser la physionomie de quatre siècles, de 1450 à 1900.

L'Histoire, la Vie, les Mœurs ! tout cela se tient, mais il y a les choses, les idées, les tendances qui sont particulières à une époque et les choses plus spéciales, d'importance moindre,

les choses qui sont, en quelque sorte, les à-côtés de la grande vie, et qui ont fini par constituer, en leur domaine, autant de petites histoires indépendantes.

En réalité, *la Grande* et *la Petite Histoire*, — cette dernière étant, surtout, l'œuvre du dix-neuvième siècle qui a fini par lui accorder une importance telle que, bien souvent, elle l'emporte sur la première, et qu'on est en droit de se demander si elle n'arrivera pas, quelque

FIG. 6. — IMAGE SYMBOLIQUE DE LA COUR DU ROI FRANÇOIS Ier.

Sens de l'inscription latine qui se trouve sur la banderolle du fond : « Toutes choses terrestres sont à vos pieds, et les moutons et les bœufs et les troupeaux ; toutes choses supérieures, et les oiseaux qui volent dans les airs, et les poissons qui circulent par la voie de la mer ».

Autour du trône, la noblesse, le clergé, le parlement. Les paysans cultivent la terre et se livrent aux divers travaux de la campagne. L'activité règne partout : on voit les vaisseaux dans le port et un voyageur cheminant. Un personnage, même, pêche à la ligne, en toute placidité. C'est la représentation de la vie sous ses formes multiples.

jour, à la réduire à une sorte de résumé chronologique. Et ce sera là le prélude de la grande révolution dans les idées qui ne peut s'opérer que par une réforme, par une refonte complète de l'enseignement.

Pour nous, il y a l'histoire des époques, c'est-à-dire tout ce qui constitue la vie de l'humanité, durant certaines périodes déterminées, les actes, les tendances, les efforts vers un avenir meilleur, et l'histoire de toutes les choses, de toutes les spécialités, de toutes les

curiosités qui, sans exercer aucune influence sur la marche des idées, — puisque, bien au contraire, elles en dépendent, — n'en sont pas moins autant d'éléments indispensables à la vie des individus.

Donc, deux éléments d'ordre différent, tellement différent même qu'il nous a paru essentiel de diviser notre travail en deux parties distinctes.

D'abord, l'Histoire, la Vie, les Mœurs, lesquelles vont défiler ici chronologiquement, avec les caractéristiques particulières à chaque époque. Quelque chose comme les stations de l'humanité en marche, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Chaque période — nous ne disons pas chaque siècle, parce que cette division en cent années de la même ère est purement arbitraire (le dix-septième siècle ne finit que vers 1720 et le dix-neuvième ne commence guère qu'en 1830) — a eu ses idées générales et ses idées particulières, et c'est lorsque le temps a fait son œuvre, qu'on peut les apprécier objectivement et tirer les conclusions qui en découlent.

Voici donc, de quelle façon ou, plutôt, sous quelle forme, ce livre entend présenter l'histoire du passé, de 1450 à 1900.

I. — La Renaissance du Monde et les Essais de réforme politique et religieuse. — L'esprit d'égalité, de révolte et de satire (1450-1600).

II. — La lutte entre les passions et l'autorité. — Les frondeurs. — De la royauté en tutelle à la royauté despotique. — Du « Meilleur des Rois » au « Plus grand Roi » (1600-1715).

III. — Le revers de la médaille : la monarchie accélérant elle-même sa chute. — Le règne de la galanterie et de la jouissance. — Du scepticisme et du rire à l'éclosion des idées nouvelles. — Les philosophes et les encyclopédistes (1715-1788).

IV. — La Révolte et la Bataille contre l'ancien régime. — La Révolution (1789-1802).

V. — Le conquérant. Essai de reconstitution d'un Empire universel au profit de la France (1802-1815).

VI. — La caricature maîtresse sapant le pouvoir, ridiculisant souverains et chefs d'Etat (1815-1900). — Le siècle des découvertes : agrandissement du domaine de toutes les connaissances humaines. — Les progrès de la locomotion préparant l'ère de la vitesse sans frein.

Assurément, cette façon de considérer l'œuvre des siècles n'est pas, à proprement parler, une innovation ; elle procède, en quelque sorte, et du résumé si alerte de Condorcet *Les Progrès de l'Esprit humain*, et des études, si documentées, d'Alfred Rambaud sur l'histoire de la Civilisation ; mais ce qui est nouveau, c'est l'emploi des documents auxquels on a eu recours ; ce sont les essais de reconstitution d'idées, de choses, de tableaux, à l'aide, uniquement, des éléments graphiques. On ne s'est pas contenté de pénétrer dans l'intimité des sociétés disparues, d'en fixer la physionomie par les témoins : on a voulu, encore, montrer quelles idées l'on se faisait autrefois, et surtout, au moment de la Renaissance, des hommes et des choses de l'humanité retrouvée, c'est-à-dire de l'antiquité et du christianisme.

Dans ce grand théâtre de la réalité vécue qu'est, en somme, l'histoire de l'humanité, il ne faudrait point chercher, ici tout au moins, le récit des drames, des tragédies, des comédies qui se sont joués sur la scène du monde. Assez d'histoires sont là pour donner au public, spectateur attentif, le récit détaillé de ces guerres, de ces ruines, de ces meurtres, de ces crimes, de ces forfaits de toutes sortes dont un maître, qui fut un puissant évocateur, Michelet, nous a laissé des tableaux si colorés et si poignants.

Nous nous sommes attachés, surtout, aux particularités et aux idées dominantes. La physionomie personnelle et la physionomie générale !

Telle est l'Histoire — la vraie, la seule intéressante, la seule digne d'être retenue, — que l'on trouvera ici, défilant chronologiquement en une suite d'études et de tableaux.

Reste, maintenant, celle que nous avons appelée, la *petite Histoire*, celle pour laquelle travaillent, depuis bientôt cent ans, sous les formes les plus diverses et dans les domaines les plus différents, nombre de curieux, de collectionneurs, de chercheurs, d'érudits, auxquels on ne saurait trop rendre justice puisqu'ils nous ont ouvert la voie, puisqu'ils ont agrandi le domaine des connaissances humaines, puisqu'ils ont constitué, en réalité, l'histoire des choses trop longtemps oubliées et dédaignées grâce à ce classicisme pompeux qui nous hypnotisait ; puisqu'ils nous ont donné des tranches de vie, autrement intéressantes que les récits de guerre, de meurtres et de misères.

Qu'il me soit, donc, permis d'inscrire leurs noms, en tête de cette œuvre que je considère, non sans quelque fierté, comme un public hommage à la cause de la nouvelle méthode historique. (1)

D'abord les ancêtres, fureteurs, fouineurs acharnés, *trouveurs* habiles. C'est Barbier, c'est Quérard, c'est Brunet, c'est Viollet-le-Duc, infatigables chasseurs bibliographes, — c'est Gabriel Peignot ; — c'est Charles Nodier, Jules Janin, Louis Lurine, Edmond Texier, Philarète Chasles ; (2) — c'est Jal, qui nous a laissé de curieux souvenirs sur les rédacteurs du *Miroir* et sur ce Corréard, éditeur de toute une série de pamphlets sous la Restauration, à l'enseigne parlante : *Au Naufragé de la Méduse* (car il en fut du « naufrage »); — c'est Jaime qui, le premier au dix-neuvième siècle, eut le sens de l'importance de la caricature comme document historique et politique et publia le précieux recueil connu de tous les iconophiles ; — c'est Nisard, l'historien profond des livres populaires et de la littérature du colportage, de la chanson historique et de la chanson des rues, ces documents si précieux dont, à son époque, c'est-à-dire sous le second Empire, on ne sentait pas encore tout l'intérêt ; — c'est Anatole de Montaiglon ; — c'est Alfred Bonnardot, un des maîtres de l'iconographie parisienne ; — c'est le père Claudin — comment l'appeler autrement ! — grand chasseur d'incunables ; — c'est Champfleury, mon maître, amoureux passionné de l'imagerie et de la faïence populaire, dont les monographies caricaturales conservent le charme et la couleur des époques évoquées ; — c'est Edouard Fournier qui, avec son *Vieux-Neuf*, a ouvert la voie à ce que j'ai appelé, depuis, dans le but de le vulgariser, l'actualité rétrospective, — c'est Edouard Desnoiresterres, qui s'est consacré aux études, aux recherches sur la société galante d'autrefois ; — c'est Paul Lacroix, le bibliophile Jacob, s'attelant à des biblio-iconographies qui, telles son *Restif de la Bretonne* et son *Molière*, peuvent encore servir de guide, et, en même temps, vulgarisant par ses beaux et grands volumes, l'histoire des siècles par l'image, le document et la curiosité ; — c'est Victor Fournel ; — c'est Philibert Audebrand, dont les souvenirs vécus sont pleins de pittoresque ; — c'est Charles Monselet, abbé galant, égaré en plein dix-neuvième siècle, se plaisant à flirter avec toutes les galanteries du passé ; — c'est Edouard de Barthélemy ; — c'est Auguste Vitu qui ne se contenta pas d'être le prince de la critique, et qui, bibliophile distingué, prit plaisir à tirer de l'oubli, des collections précieuses, tel l'*Almanach Royal* ; (3) — c'est Edouard Tricotel, polygraphe aussi célèbre par l'originalité et les bizarreries

(1) Plus d'une fois, déjà, j'ai rappelé l'œuvre des bibliographes et des iconographes. Voir, à ce sujet, mes livres : *Vieux Papiers, Vieilles Images*, — *Bibliographie des Almanachs Français*, — *Papeterie et Papetiers de l'ancien Temps*, et ma revue : *Le Livre et l'Image*.

(2) Et combien seraient encore à citer parmi les érudits, éditeurs de curiosités théâtrales, anecdotiques, bibliographiques, parmi les préfaciers de réimpressions anciennes : J.-B. Weckerlin, Moland, A. Baschet, E. Campardon, de Manne, Pierre Janet, Colombey, L. Lacour, Achille Jubinal, E. Courbet, G. Picot, Ludovic Lalanne, Prosper Blanchemain, Honoré Bonhomme, de Lescure, Nicolardot, Ternaux Compans, P. et G. Paris, Georges d'Heilly, Tamizey de Laroque, Champollion, Charles Read, F. Barrière, Paul Ristelhuber, Bégis.

(3) Le goût des recherches pittoresques dans le passé fut poussé très loin, durant la première partie du dix-neuvième siècle C'est ainsi que nombre d'écrivains-romanciers, meriteraient de figurer parmi les passionnés du document. Citons ici entre tous : Philippon de La Madeleine, Emile de La Bédollière, Privat d'Anglemont, Alfred Delvau, Le Fèvre-Deumier, Prosper Mérimée, de Pongerville, Arsène Houssaye, Charles Livet, Léon Gozlan, Frédéric Soulié, Auguste Luchet, Maurice Alhoy, Victor Couailhac, Merville et Balzac, lui-même, le grand Balzac, et encore Paul de Kock.

de sa personne que par son érudition et la nouveauté de ses recherches ; — c'est A. Lenient, l'historiographe de la *Satire en France,* œuvre capitale ; — c'est Arthur Pougin, musicographe infatigable, mort, la plume à la main, rédigeant un papier pour cet *Intermédiaire*, de l'ami Montorgueil, véritable Panthéon de la Bibliographie et de la Curiosité ; — c'est Alfred Franklin qui, avec *La Vie d'Autrefois*, nous a laissé une précieuse collection de monographies sur ces particularités, sur ces curiosités, sur ces choses et ces fonctions de la vie, que nous allons reprendre, continuer, accroître ici-même ; — c'est Georges Monval que l'on pourra appeler l'historiographe de Molière ; — c'est Paul Lacombe qui s'est voué, tout particulièrement, à la bibliographie parisienne ; — c'est Maurice Tourneux, dont les travaux considérables, édités par les soins de la Ville de Paris, ont mis à la portée de tous les amateurs les richesses de nos collections publiques ; — c'est Henri Bouchot, l'excellent ami, toujours vivant pour moi, qui, le premier, s'est attaché à faire connaître les trésors de notre riche Cabinet des Estampes ; — c'est Albert Babeau, dont les études rétrospectives sur les Voyageurs et sur le Village, dans l'ancienne France, sont devenues des raretés insignes ; — c'est Henri Lecomte, l'historiographe de nos petits théâtres et du napoléonisme théâtral ; — c'est Georges Cain qui, en une succession de volumes, a su mettre à la portée de tous, l'histoire pittoresque des quartiers et des monuments de Paris ; — c'est Edouard Drumont qui, dans ses moments de calme, aimait à flirter avec « son Vieux Paris » et ses vieux livres ; — c'est Edouard Rahir qui, si longtemps, présida à la confection de ces « *Bulletin de la librairie Morgand* », trésor inestimable de la bibliographie ; — c'est Witkowski, dont l'œuvre quelquefois hardie et, toujours, si humaine, est en passe, déjà, de devenir classique ; — c'est Hector Fleischmann, à qui l'on pourra reprocher d'avoir été trop fécond ; — c'est Victor Champier, à qui l'on doit l'iconographie de ces grands almanachs gravés du dix-septième siècle, chefs-d'œuvre du burin (1) ; — c'est Jules Adeline, graveur et iconographe si consciencieux. (1)

Enfin, que dire des de Goncourt qui ne soit connu ? Comme Champfleury, mais avec une conception plus haute, avec un esprit de généralisation plus grand, ils ont su faire parler de magistrale façon les documents, forgeant de toutes pièces cette histoire de la Révolution et du Directoire qui, malgré le tarabiscotage du style, reste un chef-d'œuvre d'évocation par l'image, par les plaquettes et par le pamphlet.

Et maintenant, que dire des contemporains qui, de plus en plus nombreux, se sentent attirés vers le passé, les uns fouillant encore les archives et les cartons, toujours à la recherche de pièces inédites, les autres vivant sur l'acquit de leurs prédécesseurs, le remaniant et s'en servant pour le présenter sous une forme plus accessible à la masse ? Le vieux remis à neuf, si l'on peut s'exprimer ainsi. L'érudition à la portée du plus grand nombre. Après tout, vulgarisation excellente dont on ne saurait se plaindre. Cela peut n'être que du travail de seconde main, mais, sous cette forme, il touche un public pour lequel, jusqu'à ce jour, il était resté lettre morte. En mettant au service de la presse quotidienne et de ses suppléments leurs solides connaissances historiques, les Funck-Brentano, les Cabanès, les d'Alméras, les Jean-Bernard, les Laut ont rendu un service appréciable à

(1) Certes bien d'autres seraient encore à retenir, collectionneurs émérites, historiens passionnés de tels ou tels hommes, de telles ou telles causes : citons au moins Frédéric Masson, Germain Bapst, de Vinck, Victorien Sardou, de Reiset, — Portalis qui a placé au premier plan les dessinateurs d'illustrations du dix-huitième siècle, — Pichon, de Savigny de Moncorps, Félix Meunié, tous trois passionnés pour les petits almanachs à figures galantes — je ne saurais oublier que je dois au dernier le supplément de ma *Bibliographie des Almanachs Français*, — Paul Beurdeley, Paul Dablin, Paul Sébillot également amoureux de l'imagerie et du document populaire. Ernest Maindron voué au culte de l'affiche et du journal satirique, Merlin, Paul Boiteau, Georges Marteau, collectionneurs-historiens, de la carte à jouer, Gabriel Cottreau spécialisé dans l'estampe militaire, Malherbe qui avait constitué la plus riche collection de titres de musique, illustrés, Gaston Tissandier qui, le premier, a consacré à l'histoire des ballons un luxueux ouvrage, Léon Gruel, qui a donné à la reliure son livre d'or, Feuillet de Conches et Etienne Charavay qui resteront les deux maîtres en matière d'autographes.

Et encore : Charles Yriarte, A. Chuquet, Eugène Noël, de Chennevières, Chantelauze, Guiffrey, Fernand Bournon, H. Monin, Camille Piton, Spire Blondel, Eugène Dauriac, le comte Fleury qui, tous, dans les différents domaines de la curiosité et de l'histoire, nous ont laissé des travaux intéressants.

la cause qui nous intéresse. Par le canal du *Petit Journal Illustré*, ce dernier a pu faire pénétrer jusque dans la plus petite bourgade la connaissance des choses d'autrefois et susciter ainsi chez d'aucuns le goût de la curiosité. N'est-ce pas à cette propagande que l'on peut attribuer l'élévation, très réelle, du niveau intellectuel chez les instituteurs et chez nombre de gens appartenant à la grande famille commerciale ?

Les contemporains ! Ils sont trop pour que je les puisse citer tous.

Plusieurs sont mes collaborateurs ; plusieurs enrichiront cette publication d'études et de recherches nouvelles. C'est Emile Magne, le maître incontesté d'une certaine période, dont il a fait, en quelque sorte sa chose, qui l'étudie par fragments, par tranches, jusqu'au jour où il nous donnera, sans doute, l'histoire vraie et définitive de ce dix-septième siècle encore si mal connu ; — C'est Pierre Dufay qui, ne reculant pas devant les travaux de bénédictin, vient de nous donner cette table de l'*Intermédiaire* — 2.000 colonnes de bibliographie — instrument précieux pour les travailleurs ; — C'est Félix Gaiffe qui a entrepris l'œuvre méritoire de remettre à leur place le Grand Siècle, le Grand Roi et... son trop chaud panégyriste, Louis Bertrand ; — Charles Chassé, qui aime à s'attaquer aux questions ardues et aux histoires plaisantes, passant ainsi de Napoléon au peintre-douanier Rousseau ; — André Blum qui, en une série de monographies, allant de la Réforme à notre actuelle République, a étudié le rôle et la place de la caricature à différentes époques ; — Albert Mathiez, l'historien le plus probe et le mieux documenté de la Révolution, qui réclame, avec raison, pour Robespierre, la statue demandée, dès la fin du Second Empire, par Ernest Hamel ; — Emile Henriot, qui fait revivre excellemment les portraits et les livres d'autrefois ; — Georges Maurevert, qui fait, avec esprit, le procès de cette particule, après laquelle courent tant de messieurs Jourdain ; — de Bersaucourt, qui aime à voyager de la bibliophilie à la gastronomie ; — Henri Malo, qui nous fait pénétrer dans le passé d'un monde peu connu : la marine et les corsaires ; — Léonce Grasilier, qui se complaît aux procès historiques, tout en touchant à de multiples curiosités ; — Henri Lyonnet qui, loin de se reposer sur les lauriers de son *Dictionnaire des Comédiens français*, une œuvre, cependant, a entrepris de nous retracer l'histoire des « premières » d'autrefois ; premières de Molière, de Corneille, de Racine, de Marivaux ; — Louis Schneider qui, après ses études excellentes sur Offenbach et l'opérette, entreprend une collection de monographies d'acteurs ; — Julien Tiersot à qui l'on doit une étude sur la *Marseillaise* et nombre de travaux importants sur l'histoire de la musique et des musiciens ; — Léo Mouton — et ce sont, enfin, les médecins-écrivains — tous ne le sont-ils pas ? — s'occupant plus particulièrement des curiosités de l'histoire médicale, des remèdes d'autrefois, des épidémies, spécialisés les uns dans l'urologie, (c'est le domaine du Dr Henri Meige), les autres dans le fameux *mal d'amour*, ou alors, comme Cabanès, traitant l'histoire, ses légendes, ses curiosités et certaines mœurs intimes du passé comme en une sorte de cabinet secret. Après avoir porté sur les plus grands personnages de l'histoire un diagnostic toujours défavorable — qui n'a pas sa tare ? — ils les disèquent en chirurgien. C'est, en réalité, l'apparition d'un élément nouveau pour l'étude du passé ; une façon toute moderne de juger les détenteurs du pouvoir.

C'est Alphonse Aulard, savant et patient fouilleur d'archives, qui a fait de la Révolution de 1789, son domaine, comme Georges Renard, pour la Révolution de 1848 ; — C'est André Hallays, qui, en d'intéressantes monographies illustrées, a reconstitué un côté de l'ancienne France ; — c'est Jacques Boulenger, qui, pour nous, a fait revivre avec leur couleur les *dandys* du *louis-philippisme* — c'est Armand Lods, l'iconographe d'André Gill — ce sont le Dr Georges Baillière et Léon Maillard, collectionneurs et « descripteurs » de la petite estampe.

Pour citer tous les noms qui se pressent ici, sous ma plume, des pages nombreuses seraient nécessaires. Et quand j'en aurais cité des centaines, combien encore seraient oubliés et qui auraient raison de s'élever contre cet oubli ? Mais comment, en cet ouvrage qui doit être comme une sorte d'encyclopédie de la critique, de la satire, de l'iconographie, de la curiosité, ne pas faire défiler le bataillon de l'érudition, des passionnés du Livre et de l'Image, ne pas mentionner et ces amateurs éclairés, et ces bibliographes et iconographes, et ces préfaciers érudits qui ont tant contribué, par leurs travaux, à la meilleure connaissance, et, en même temps, à la vulgarisation des œuvres d'autrefois ?

C'est Henri Béraldi dont les trois passions, l'Estampe, le Livre, la Montagne, nous ont valu des ouvrages riches en documentation, pleins de vie et de saveur ; — c'est Octave Uzanne, amoureux de la décoration du livre, chercheur infatigable de formes nouvelles, à qui l'on devra une sorte de renouveau du goût ; — c'est Maurice Fenaille, l'auteur d'un *Debucourt*, parfait modèle d'iconographie ; — c'est Jacques Doucet, qui a fait cataloguer tant de pièces précieuses ; — c'est Gustave Bourcard, qui a dressé avec soin le catalogue et les prix marchands des estampes classées du dix-huitième ; — c'est Henri D'Allemagne qui, mettant au service de tous, ses belles collections, a donné sur les cartes à jouer et les jeux de luxueux ouvrages ; — c'est G. Lenôtre, ainsi baptisé par *Le Monde Illustré*, pour qu'il reste bien « sien », qui a su apporter à la documentation une note particulière et la faire ainsi servir à des « romans historiques » d'un genre nouveau ; — c'est Georges d'Avenel qui, portant ses recherches du côté social, économique et financier, a restitué pour nous la vie d'autrefois dans sa réalité ; — c'est Frédéric Lachèvre qu'on pourrait appeler (après Moreau, le catalogueur des « Mazarinades ») le bibliographe émérite du dix-septième siècle (1) ; — c'est Humbert de Gallier qui s'est attaché plus particulièrement à certains usages et mœurs d'autrefois (éducation, maîtresses de maison, voyages, conversation) ; — c'est Gustave Mouravit, épris de curiosités bibliographiques ; — ce sont les nombreux annotateurs et préfaciers des réimpressions d'ouvrages rares, curieux ou galants, si nombreuses à notre époque ; Van Bever, Lucien Pinvert, le si consciencieux éditeur de Jacques Grévin, Hugues Vaganay, Jean Hervez, Gaston Capon, Paul d'Estrée, Fernand Fleuret, Louis Perceau ; — c'est Pierre de Nolhac, à la fois ronsardiste et iconographe ; — c'est Jules de Marthold, qui est au premier rang des *Villonistes* ; — c'est Paul Cotin, Georges Bertin, Paul Bonnefon, dont les revues rétrospectives abondent en documents précieux ; — les frères Champion ; — ce sont les collaborateurs multiples de toutes ces revues spécialisées : *Le Vieux Papier* et les « bulletins » des sociétés d'histoire parisiennes ; — ce sont, enfin, les musicographes et les théâtrographes, Paul Ginisty, Baluffe, Bernardin, Henri Rigal, Jules Couët, J.-G. Prod'homme et notre doyen à tous, Adolphe Jullien, dont les mélanges d'histoire et de critique musicale et dramatique sont des recueils hors de pair.

Longtemps, il y eut lutte entre le Livre et l'Image ; longtemps cette dernière dut s'effacer parce que, aux yeux des classiques, elle manquait de littérature. Aujourd'hui, il semble qu'elle ait pris sa revanche, et comment !

Car voici le *Daumier* que prépare Loys Delteil, à qui nous devons, déjà, une série de monographies rappelant le *Peintre-Graveur* d'autrefois. Et ce *Daumier*, reproduisant toutes les pièces du grand dessinateur, sera l'œuvre comme il n'en fut pas encore. Hier, c'était l'in-

(1) Claude Le Petit, Théophile de Viau, Claude de Chouvigny, Jean Fontanier, Michel Millot, Jean L'Ange, Jean Dehénault, le maître singulier de la bonne Madame des Houlières, qui, du reste, devait rappeler qu'elle fut son élève, Cyrano de Bergerac et ses successeurs, tous les poètes libertins du soi-disant plus chaste des siècles ont été étudiés par lui avec une minutie, avec un soin tout particuliers. Sa bibliographie des si nombreux recueils de poésies libres et satiriques, publiés depuis 1600, est le plus beau travail de recherches savantes qui ait été encore entrepris en France.

ventaire analytique de la collection De Vinck, présenté au public, non point comme un simple catalogue mais sous un titre plus large, et, du reste, parfaitement exact : *Un siècle d'Histoire de France par l'Estampe*. Et ceci prouve que l'on commence à apprécier l'estampe à sa juste valeur ; que je ne suis plus seul à rompre des lances en sa faveur.

L'histoire de France par l'Estampe, c'est ce que nous allons faire ici, au moment même où le Conservateur du Cabinet des Estampes, M. François Courboin, nous donne *l'Histoire illustrée de la Gravure en France* ; une histoire raisonnée, patiemment cataloguée, dont M. Le Garec, éditeur d'un goût sûr, a fait une œuvre de grand luxe. M. Courboin enregistre ; nos efforts à nous tendront à vulgariser certaines de ces gravures et à faire ressortir leur sens et leur portée dans un domaine bien plus grand : le domaine humain.

Et maintenant, après avoir ainsi rappelé l'œuvre des autres, à nous de montrer ce que nous voulons faire, et comment nous avons compris la présentation des multiples à-côtés de la grande histoire, quel que soit leur sujet ; qu'il s'agisse des hommes ou des choses, des métiers ou des arts, des plaisirs ou des deuils, des curiosités de la vie ou des curiosités de l'industrie, des fantaisies des artistes ou des emballements du jour, des moyens de locomotion ou de la promenade pédestre, du journalisme ou de la peinture, de la mode ou du costume professionnel, des sports ou des jeux de tout repos, des cafés ou des restaurants, des chanteurs ou des musiciens, des propriétaires ou des concierges, des bonbons ou des liqueurs.

Or, contrairement à la grande histoire, cette petite histoire — qui n'en exerce pas moins, quelquefois, sur la grande, une certaine influence — se présentera à nos lecteurs sous une forme différente.

Et voici les raisons de cette distinction.

Un fait historique, une réforme, une idée générale, ont leur époque : ils appartiennent à la date précise à laquelle ils se sont présentés ; ils font partie du grand tout qu'on est convenu d'appeler *l'histoire* : ils ont donc tout intérêt à défiler avec elle chronologiquement.

Il n'en est point de même pour les à-côtés de la vie.

Certes, ils ont, eux aussi, leur chronologie. Pour ne parler que de la mode, par exemple, chaque époque ayant eu la sienne, rien n'empêcherait de donner en plusieurs études, la mode au seizième siècle, la mode au dix-septième siècle, la mode au dix-huitième siècle, la mode au dix-neuvième.

Mais cette présentation fragmentaire, outre qu'elle aurait le grand inconvénient de couper en tranches, ce qui constitue un ensemble bien défini, serait particulièrement incommode pour le lecteur et, surtout, pour les chercheurs désireux de se renseigner sur un point quelconque.

Si nos monographies se trouvaient réparties, suivant les époques, il leur faudrait, à chaque recherche, consulter la table générale, laquelle les renverrait, non seulement à des pages différentes, mais encore à plusieurs volumes, tandis que, avec la méthode adoptée par nous, il leur suffira d'une seule consultation pour trouver ce qu'ils cherchent.

Donc, grand et réel avantage pour eux, étant donné que tout ouvrage de documentation n'est pas seulement un livre de première lecture, mais encore de consultation constante.

Quelles sont ces monographies et comment sont-elles classées et réparties, c'est ce qui nous reste à indiquer.

Et cela nous allons le faire, non sous la forme laconique d'un sommaire, mais en donnant dès à présent, et à grands traits, une sorte de physionomie pittoresque de ces études — de quelques-unes — lesquelles constitueront autant de documents pour servir à l'histoire.

III. — CE QUE SERONT NOS MONOGRAPHIES POUR SERVIR A LA PETITE HISTOIRE.

La petite Histoire ! c'est-à-dire toute la vie intime de l'humanité, puisqu'elle touche à la fois aux hommes, à leurs œuvres, à leur vie sociale et intime, à leurs actes en quelque sorte hiératiques — tels le boire ou le manger — aux lieux, aux monuments qu'ils animent de leur présence, aux choses, aux bibelots, à ces mille riens sans existence propre dont ils se servent, qu'ils imprègnent de leur goût et qu'ils animent de leur vie.

Jadis, à certaines époques du moins, on se plaisait à publier, en de petites plaquettes, aujourd'hui recherchées, des sortes de croquis portant sur les types et les particularités du jour. Et le succès obtenu par les *Petites Physiologies* fit que, de temps à autre, on vit réapparaître de nouvelles collections, des suites de physionomies, lesquelles peuvent être considérées comme des esquisses photographiques à la plume.

L'instantané des hommes et des choses, plus anecdotique que documentaire.

Nos monographies seront mieux que cela ; elles grouperont les personnages et les choses depuis leur origine, plus ou moins lointaine, mais à partir seulement de la date prise par nous comme point de départ ; elles permettront, ainsi, de suivre toutes les transformations à l'aide de documents autrement vivants que les notices sèches, et toujours identiques, des Encyclopédies.

On pourra juger de leur esprit, par la simple nomenclature de celles qui vont défiler : car les citer toutes serait faire double emploi avec la table générale qui les enregistrera dans leur ensemble.

Or ici, c'est, uniquement, l'idée qu'il s'agit de fixer.

Voici les moyens de locomotion depuis l'antique patache jusqu'à la voiture sans chevaux rêvée par l'imagerie ; les moyens de locomotion qui, pour ceux qui s'ent servent, ne sont que simples moyens de transport, alors que l'Histoire, avec raison, voit en eux les agents les plus actifs de toute révolution dans les idées et les mœurs.

Voici l'Argent, Sa Majesté l'Argent, le *Grand Diable d'Argent* de nos ancêtres ; animal antédiluvien aux écailles de papier ou... d'argent, de tout temps force active, alors même que caché, jadis considéré à l'égal de quelque puissance diabolique, ne donnant ses richesses qu'à bon escient ; aujourd'hui, maître sans conteste de tout, des gouvernements et même des nationalités politiques.

Voici les gazettes et les gazetiers, ancêtres du journal et du journalisme. Les premières ne diront que ce que l'on voudra bien leur permettre d'imprimer. Les seconds, malgré tous les impedimenta, Communiqués ou Censure, publieront tout ce qu'il leur plaira de dire. Sans parler des pamphlets sous le manteau, arme redoutable, qui seront pour nous de si précieux documents !

Voici, force sociale dissolvante, les filles de haut et bas étage, qui, de tout temps, menèrent l'humanité par le bout de... l'oreille, faisant et défaisant les ministères, menant à la ruine empires et royaumes. La fille à travers les âges ! quelle page d'histoire; que son trottoir soit le trône, les planches ou la rue ! Et quel amusant et pittoresque défilé quand on a des Restif de la Bretonne, des Dunker ou des Constantin Guys pour en noter toutes les physionomies. Rapprochement curieux: Dunker qui a illustré d'un crayon froid mais précis, les scènes

FIGURES GROTESQUES

Ces caricatures — passe-temps d'artiste — furent crayonnées par Léonard de Vinci en marge même de ses « nobles » compositions. Quelques-unes furent gravées en Italie, à la fin du XVI^e^ siècle, puis, au XVII^e^, par Hollard, mais elles ne furent réellement vulgarisées qu'au XVIII^e^ siècle et publiées alors dans leur ensemble sous le titre de « *Recueil de testes de caractère et de charges*, avec lettre sur Léonard de Vinci, par Mariette. Paris, 1780. »

66 figures en 36 planches gravées par de C...(de Caylus).

Le graveur italien, Lasinio, en entreprit à son tour une édition rehaussée de couleur, et c'est à cette dernière que nous avons emprunté nos reproductions.

Voici la traduction de la légende placée dans la bouche de l'admirateur de cette beauté sans pareille :

Plus je te regarde, ma bien chère Idole,
Plus je sens, en moi, se réveiller le désir.

—

Ton profil est vraiment une merveille
Et surtout ce petit nez de chauve-souris.

L. da Vinci inv.
Quanto più ti risguardo Idol mio bello,
Più sento risvegliarmi il pizzicore.

C. Lasinio inc.
È proprio il tuo profilo uno stupore,
Massime quel nasino a pipistrello.

de la rue du *Tableau de Paris*, de Mercier, et Steinlen, qui sera le peintre puissant des filles des boulevards extérieurs, sont tous deux, d'origine suisse.

Voici les grandes folies humaines ; le magnétisme, le spiritisme, les envolées vers l'au-delà, les appels aux esprits qui veulent bien condescendre jusqu'à venir « du haut de leur demeure dernière », causer avec les vivants, de choses parfaitement insignifiantes ; voici le bataillon inconscient des illuminés et la troupe consciente des spéculateurs sur la faiblesse ou la bêtise humaine, quel que soit leur nom ou leur sexe, depuis les somnambules de première classe, jusqu'aux tireuses de cartes, à roulottes. Quelle histoire — celle-là, certainement, jamais encore écrite — depuis le baquet de Mesmer, depuis les flibusteries de Cagliostro, si parfaitement dévoilées par Henri Béraldi, en un livre sur Ramon et les Pyrénées où l'on ne songerait guère à les aller chercher, jusqu'aux tables tournantes, véritable épidémie de certaines époques, dont le fluide fit surtout tourner les têtes, jusqu'aux frères Davenport, tellement bien ficelés en leur armoire que leurs ficelles ne furent pas longtemps à être connues de tous, jusqu'au célèbre Home, se payant la tête d'un empereur (Napoléon III), jusqu'aux fameuses photographies spirites, dont le procès devait mettre tout Paris en joie, jusqu'aux fantômes apparitеurs, jusqu'aux maisons hantées qui nous ont valu des volumes de faits soi-disant contrôlés, jusqu'à ces sorties (!!) d'ectoplasme, visibles à l'œil nu, dont Paul Heuzé, en des livres qui resteront, a enregistré les supercheries.

Fig. 7. — LA FOLIE HUMAINE.
La femme qui reçoit des deux mains.
Gravure sur bois du XVI^e^ siècle (Ecole allemande).

Folies dangereuses, dont le sage Erasme n'a point fait l'éloge.

Autre folie, certes moins redoutable, mais non moins ridicule, qui fut de tous les temps et qui est la grande triomphatrice de la société moderne : la Mode, dont les excentricités ne se comptent plus ; qui, tantôt encage les femmes en de redoutables bastilles et, tantôt, les dépouillant de tout, les met presque à nu ; qui tantôt les transforme en vraies tours, armées par devant et par derrière de formidables appendices, et tantôt les réduit à l'état de pur fil. Et les coiffures, donc, tantôt démesurément hautes, avec tout un arsenal de plats montés et de carcasses ; tantôt ridiculement basses et transformant les chignons en véritables pains de munition. Qu'avez-vous à dire ? c'est la Mode, la déesse du jour, qui sera, il est vrai, la Caricature du lendemain. Et puis, n'est-elle pas, cette Mode, une des supériorités indiscutables de la France ?

Autre folie encore ! Celle des animaux, qui surgit sous la Renaissance, due à l'influence étrangère. Des gros chiens on passera aux petits roquets, protecteurs des ébats amoureux bien plus que de la vertu des filles. Et les chats, dont les amours au clair de lune et les chatteries, feront, au dix-huitième siècle, les délices de certaines sociétés galantes. Et les tortues et autres petits animaux à carapace, qui, dans l'imagerie ancienne, prêteront aux allu-

sions légères. Et les singes qui nous vaudront tant de suites d'estampes consacrées aux *Singeries humaines*. L'homme, alors, ne descendait pas encore du singe : il y remontait.

L'enseignement, l'éducation, la médication de l'humanité. Des fonctions sociales, en

Fig. 8. — LA MODE d'après une gravure coloriée de 1850.
* C'est, en quelque sorte, l'histoire du chapeau féminin et du chapeau masculin dans le passé et dans l'avenir, et c'est la roue qui tourne, apportant comme nouveauté quelque mode d'autrefois.

réalité ! Ici les types se sont peu modifiés. Des enfants de Saint-Aubin et de Chardin aux enfants de Geoffroy, la différence n'est pas grande.

Et si le médecin, lui, n'est plus le personnage important du dix-septième siècle, si parfaitement ridiculisé par Molière, la médecine, elle, après avoir progressé à pas lents, revient

à certaines méthodes empiriques des temps anciens, aujourd'hui scientifiquement expliquées. Ce qui prouve que les médicastres de l'ancien temps, quoique marchant à tâtons, firent preuve, quelquefois, d'un certain flair.

Curieuse histoire, du reste — et encore à faire, elle aussi — que cette histoire pittoresque de tout ce qui touche, de près ou de loin, à l'art de guérir. Quelle variété parmi les personnages, depuis les médecins astrologues, les médecins bouffons, les médecins mondains et galants, les médecins charlatans et magnétiseurs, jusqu'au médecin-apôtre, ce type admirable de la société moderne, qu'on a appelé « le prêtre de l'humanité »! Quelle variété dans les procédés de médication, et dans ces spécialités pharmaceutiques, inaugurées par les « grains » dont tous les papiers du dix-huitième siècle vantaient les effets surprenants; spécialités un instant abandonnées, et qui, maintenant, constituent, en quelque sorte, les seules ordonnances médicales !

Fig. 9. — Composition du peintre Saint-Jean pour une série de costumes du jour (XVII^e siècle).
Ce jeune abbé en sotanelle (celle-ci remplaçait la soutane comme habit de ville) — soit, en petit collet — est l'ancêtre des petits abbés galants du XVIII^e siècle.

Qui donc a dit, et non sans raison, qu'à l'histoire de la guerre dévastatrice on pourrait opposer l'histoire de la médecine et de la chirurgie également réparatrices ? Ce qui est certain c'est que l'humanité eut longtemps à lutter contre toutes sortes de misères physiques, contre les épidémies qui la ravagaient sans trêve ni merci, et, au dire de certains contemporains, étaient « dangiers aussi redoutables que ceux amenés par gens de guerre ». La peste, la lèpre, le choléra, fauchant, en tous pays, des populations apeurées ; la peste, la lèpre, le choléra, qui se retrouvent dans toutes les annales, dans toutes les chroniques locales, semant partout la même terreur, et dont le D^r Cabanès a tracé un excellent tableau d'ensemble dans son livre *Les fléaux de l'Humanité*.

Et voici, maintenant, les classes sociales, les gens de robe, les gens de parlements et d'université, les gens de justice, les gens d'église et, même, les gens d'armes, quoique ceux-ci ne soient pas en réalité des « enrobés». Tous gens redoutables ou, du moins, que redoute le pauvre monde. Mais s'il y a des tribunaux qui... en imposent, il y a aussi des tribunaux comiques, bien avant Jules Moineaux, et des juges pleins de malice, bien avant les baillis d'opérette. Que de causes grasses, que de causes amusantes, soigneusement enregistrées par certains

recueils, en ces sociétés emperruquées, d'extérieur si grave : discussions entre gens de corporations rivales, entre chaircutiers (*sic*) et pâtissiers, entre le sieur Gaudon, entrepreneur des spectacles des boulevards, et le sieur Ramponeau, cabaretier à la Courtille, entre les coiffeurs des dames de Paris et les maîtres barbiers-perruquiers ! Et quels mémoires ! en faveur des dindons ou pour le fameux âne de Vanvres que popularisera l'image. Est-il besoin de dire qu'en ces causes amusantes, les actrices ne sont point les dernières, quoiqu'elles n'aient pas encore la spécialité de perdre et de réclamer des colliers ? Mais elles n'en réclament pas moins... quelque chose.

C'est le factum de M^lle^ Petit, la danseuse de l'Opéra, révoquée « pour avoir été surprise sous le théâtre de l'Opéra, telle que Vénus et Mars furent exposés, aux yeux de l'Olympe assemblé, dans les rets de Vulcain » ; c'est le mémoire de la demoiselle Prévost, de l'Opéra, également, contre l'ambassadeur de Malte, qui s'était engagé pour le paiement d'une rente de 6.000 livres tant qu'il vivrait. Et que d'accusations de séduction, de plaintes de maris ou de femmes contre leur conjoint, de demandes en nullité de mariage !

L'abbé galant ! coureur de ruelles, il tient à lui seul une bonne partie de la littérature et de l'imagerie du dix-huitième siècle. Ce sera le type prédominant des gens d'Eglise, comme, au dix-neuvième, le bon curé de campagne, accompagné ou non de sa gouvernante, mais jamais insensible aux plaisirs de la table et aux charmes du *dolce farniente*.

Les militaires ! C'est La Ramée, c'est La Tulipe ; c'est toute l'histoire pittoresque du recrutement, si ce n'est par force, en tout cas par ruses. Et quelles ruses ! Le vin, le jeu, les belles ! Cela se verra, et sur la scène, et sur des estampes galantes. Plus tard, ce sera le vieux grenadier, le demi-solde tenant la rue, la moustache insolente, l'air provocateur, et ferraillant avec les soldats de l'armée de Condé. Plus tard, ce sera Chauvin, notre Chauvin national, bronzé par les guerres d'Afrique, et flirtant complaisamment avec quelque « particulière de là-bas » jusqu'à ce que surgisse — création fin de siècle — le fameux type de Ramollot, indice du changement profond qui va se manifester dans les idées du Français.

En réalité, *Troubade* et *Tourlourou* domineront jusqu'au jour où le service obligatoire fera disparaître l'esprit de caste.

Changement à vue.

Voici les fêtes, fêtes nationales ou royales, répondant bien à l'idée du *panem et circenses* d'autrefois ; fêtes patronales, fêtes locales, tenant, toutes, plus ou moins de la foire et dont le roi fut et sera toujours le « mastroquet, patron du zinc ». Voici, quelque inconvenante que puisse paraître à d'aucuns la comparaison, les mascarades officielles et les mascarades du mardi-gras.

Pauvre Mardi-Gras : jadis, avec Carême-prenant, si gai, si fou, enfant gâté des dessinateurs, aujourd'hui enfoui avec son compère, Sa Majesté le bœuf gras, sous les cendres de Mercredi.

Voici les plaisirs : plaisirs d'été, plaisirs de toutes saisons, plaisirs du plein-air ou de l'intimité. Le canotage, dont les origines sont plus anciennes que connues, et ses desservants les canotiers, flambards et chicards, — toute une page de la vie joyeuse — les bains froids, jadis en pleine rivière, au grand effroi des jeunes personnes — du moins ce sont les humoristes de la chaste Angleterre qui nous ont raconté cela — car, sous le crayon de notre Pigal, elles risquent facilement un œil — et depuis, en des établissements entourés de forteresses en planches — côté hommes, côté femmes — désormais dessinés, caricaturés, photographiés à l'envi. Le bain froid devenu lieu de rendez-vous, lieu de conversation.

Faire la planche avec grâce et désinvolture, sera le rêve de tout bon bourgeois.

Les stations thermales qui, après avoir été quelque peu primitives et réellement peuplées de gens suivant un régime imposé — lisez le récit qu'en fait, au dix-septième siècle, Madame de Sévigné — deviendront par la suite — tels les bains de mer — des lieux de réunion mondains. Les bains de mer, c'est Dieppe et la duchesse de Berry ; c'est Etretat et les fils de Louis-Philippe ; c'est Trouville et les cocodettes du Second Empire ; c'est Deauville et le duc de Morny — ce seront, par la suite, toutes les plages de l'Atlantique.

La chasse et les chasseurs ; la pêche et les pêcheurs ; les deux opposés, les deux extrêmes ; l'une, plaisir de tout mouvement, la course aux kilomètres ; l'autre, plaisir de tout repos, permettant à ses sectateurs de philosopher sur la vanité des choses humaines. Mais ce qui est à retenir, c'est que ces plaisirs, qui constituaient jadis un privilège, puisqu'il y avait *droit de chasse* et *droit de pêche*, tinrent une place grande dans les cahiers de 1789, et se popularisèrent par la suite, à l'infini. Tout le monde voulut chasser — et comment !... lièvres et lapins, dans les plaines des environs de Paris : ce fut une ruée générale, une folie et peut-être aussi, en même temps, le désir d'affirmer l'exercice d'un droit appartenant désormais à tout citoyen. Le droit de tuer certain gibier, pour faire suite aux droits de l'homme !

Fig. 10. — LA PÊCHE.
Gravure du recueil d'emblèmes : *Le Centre de l'Amour* (1648).

Chasse et pêche ! — Des milliers d'histoires ; des milliers de caricatures ! Sans parler des multiples allégories, des interprétations amusantes auxquelles elles se prêteront. Quelle variété, quelle richesse d'emblèmes sur la pêche humaine, dans ce seizième siècle qui prit un réel plaisir à tendre partout nasse et filets.

La danse, autre passion. Délassement, exercice d'adresse et d'assouplissement, au dire des modernes ; excentricité, folie humaine, au dire des gens du seizième siècle qui, eux, voyaient les choses avec plus de sagesse. La danse, également prisée en haut et en bas de l'échelle sociale ; la danse, farandole de cour — qui ne se souvient du Bal des Ardents ? — la danse, plaisir de paysans, de ruraux — voir les nombreuses suites d'estampes du dix-septième siècle.

La danse, depuis la pavane et la bourrée jusqu'à la valse, venue d'Allemagne — sous le Directoire on l'ortographiait *walsh* : pourquoi ? puisque, en allemand, c'est *die walze* — jusqu'à la polka — polonaise — jusqu'à la tarentelle — italienne — jusqu'au fandango — espagnol — jusqu'au quadrille, cher aux lanciers, jusqu'au cotillon, ce roi de l'élégance et des belles manières, pour aboutir au cake-walk, au tarara-boum, au tango, et à toutes les danses plus ou moins sud-américaines. Remarque curieuse — depuis 1789, la plupart sont d'importation étrangère.

Bals historiques, bals de cour, bals de société, bals de l'Opéra, bals costumés et masqués, bals publics,... toute la gamme, pourrait-on dire, *des pieds qui r'muent*. Un véritable panorama de l'humanité en délire. Les bals publics, depuis les " waux-halls " du dix-huitième siècle et les « tivolis » du Directoire, jusqu'à la fameuse Closerie des Lilas, jusqu'au Prado, jusqu'au Château-Rouge et autres établissements chers à la bohème du

temps de Murger, jusqu'au *cancan* de Mabille et du Moulin-Rouge. Le tableau le plus exact, le plus pittoresque du monde qui s'amuse... ou croit s'amuser. *Ici l'on danse*, avait-on écrit sur les ruines de la Bastille, le soir du 14 Juillet. *Partout l'on danse, sur des volcans*, pourrait-on inscrire à la porte de nos thés dansants — souvenirs du Directoire — lesquels nous sont revenus après avoir passé par l'Angleterre.

A la danse, plaisir actif, on peut opposer le théâtre, plaisir reposant de l'intelligence, des oreilles et des yeux, et, depuis le seizième siècle, notre passion prédominante. Le Théâtre-œuvre, dans toutes ses productions, dans toutes ses manifestations : comédie, vaudeville, tragédie, drame, opéra, opéra-comique, opérette, avec ses interprètes de tous genres ; acteurs, chanteurs, musiciens d'orchestre, — et les Théâtres-monuments, irrévérencieusement appelés par le peuple, *Boîtes à diction, Boîtes à musique*, — les Théâtres qui sont,

FIG. 11. — *BALET COMIQUE DE LA ROYNE.*
(Exécuté pour les noces du duc de Joyeuse et de Mlle de Vaudemont, sœur de Louise de Lorraine, 1582.)
* Figures de dames de la Cour ayant pris part à la représentation du balet de Circée que quelques musicographes considèrent comme le premier essai d'opéra en France.

en réalité, les palais de l'art dramatique et de l'art musical et qui, pour cette raison, ont leur histoire, histoire souvent écrite, en son ensemble ou par tranches, et que l'image nous permettra de présenter sous un jour nouveau.

Le théâtre — représentation fictive de la vie ; qui est même le complément de notre histoire, qui s'est affirmé suivant les époques, manifestation populaire, œuvre de magnificence, *lanceur* d'actualités, école de mœurs, vulgarisateur d'idées nouvelles, souteneur de thèses, *attaqueur* de gouvernements !

Le théâtre, que complète ce qui fut le café chantant, le café-concert — celui-ci date en réalité de 1858 — et ce qui est devenu *la boîte à chansons*. Deux frères ennemis. Face à la tragédie, Daumier, en une belle lithographie, plantera la déesse à barbe du : *c'est dans l'nez que ç'a me chatouille !*

Puis encore, les hippodromes, les cirques, les clowns, les animaux savants, depuis le cochon cher aux sociétés anciennes, jusqu'au chien devenu particulièrement populaire, à la

suite du chien de Montargis, le chien des mélodrames, de ces pièces à grand spectacle, sentimentales et patriotiques, tout à la fois, de ces féeries fantastiques qui feront le bonheur de nombreuses générations.

L'équitation, la haute voltige, l'athlétisme, écoles d'adresse, comme l'épéisme, qui eurent leurs maîtres : Franconi, Leotard, Blondin, Fillis, leurs peintres, leurs annalistes, et même leurs amateurs, tel Molier, dont le Cirque tient une si grande place dans l'histoire du Paris-mondain, au dix-neuvième siècle (1) Acrobaties équestres, acrobaties foraines, baladins et spectacles de la foire, depuis les célèbres foires historiques : Saint-Germain et Saint-Laurent. Les foules grouillantes, plaisirs populaires, dont les manifestations type seront les foires du Trône, des Invalides et de Neuilly, ...foire aux pains d'épices, foire aux jambons, foire à la ferraille.

Après les plaisirs populaires, ce seront, nouveauté de la Restauration, les jouissances plus raffinées de l'art : les dioramas, les panoramas, les géoramas, les pantoramas, ces initiateurs des combinaisons et des jeux de lumière, ces ancêtres de la décoration théâtrale moderne, ces vulgarisateurs des sites et des cités célèbres : Rome, Naples, Londres, Jérusalem, Athènes ; ces premiers découvreurs de la précision et du charme des couleurs. L'illusion par l'optique, par le changement graduel des scènes se fondant les unes dans les autres ; — l'illusion de l'effet, de la profondeur, de la distance. Le tout allant de la grande peinture décorative à ces Musées de cire que représente encore le Musée Grévin.

Fig. 12. — Boutique de Paris au XVIII[e] siècle. Enseigne d'un magasin de draps. Gravure de Binet pour *Les belles Marchandes* de Restif de La Bretonne.

Voulez-vous pénétrer dans les détails de la vie quotidienne ? voici les établissements où l'on sert « à boire et à manger », où l'on loge le voyageur et où, même, on l'écorche. Cafés et restaurants, sous leurs formes multiples, depuis le café aux panneaux de glaces, reflétant en elles tout le mouvement de la vie extérieure, jusqu'à l'estaminet, jusqu'au *zinc* du marchand de vins, jusqu'au bar. Le dix-septième siècle eut le Jardin Renard ; nous aurons, nous, ces brasseries décorées, représentation caractéristique des tendances d'une époque. D'abord, le fameux *Chat Noir* du « Seigneur de Chat-Noirville-en-Vexin », personnage qui restera dans les annales de la fantaisie humaine pour avoir su, par son habileté, élever la *fumisterie* à la hauteur d'une institution, puis ces « brasseries à femmes » ainsi nommées parce que leurs garçons seront des filles costumées ; — brasseries dont la vie sera reconstituée, ici, par les prospectus-réclames. Petite histoire, soit ! — mais document précieux pour l'étude des mœurs.

Paris qui boit, Paris qui mange, les petites *Physiologies* et de multiples croquis ont popularisé les particularités, les curiosités des établissements consacrés à l'art du bien

(1) Voir « Le Cirque Molier » (Paris, 1904) et « Le Cirque, l'Equitation et l'Athlétisme » par E. Molier (Paris, 1925).

et, plus souvent, du mal manger. Et voilà où les choses, qui apparaissent banales en elles-mêmes, prennent une importance : c'est que nombre de ces maisons, de ces coins, jouèrent un rôle quasi-historique.

Les « palais de la gastronomie » se doivent, du reste, compléter par les « palais de la gourmandise », le pays des sirops et des sucreries, cher aux imagiers et aux faiseurs de quatrains, dont les graveurs ont, à différentes reprises, reproduit les boutiques aux intérieurs d'une documentation si précieuse.

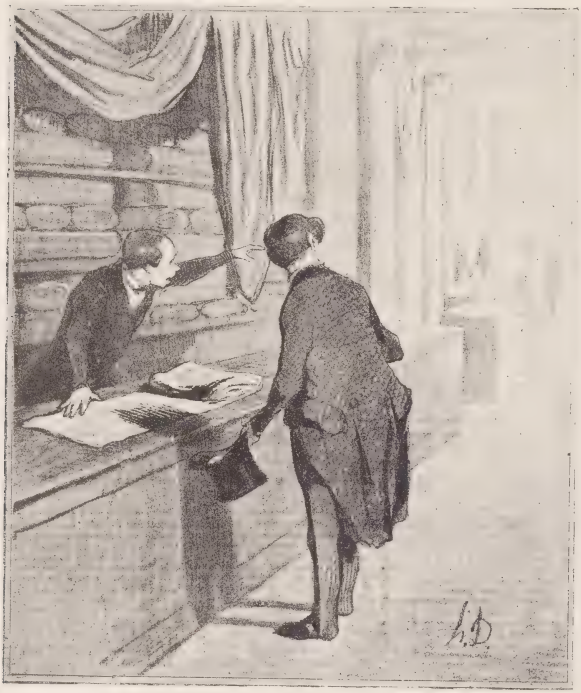

Fig. 13. — Les Magasins de plus en plus monstres.

— « Pourriez-vous m'indiquer, s'il vous plaît, le comptoir des bonnets de coton ?

— « Au fond de la grande galerie, à droite; puis le 4e, à gauche, et une fois arrivé au 15e comptoir, vous demanderez les bonnets de coton; là on vous indiquera parfaitement le chemin, que vous devez prendre pour y arriver...

— « Oh ! sapristi... je suis bien faché d'avoir laissé un cabriolet à la porte de votre magasin ! »

Lithographie de Daumier pour la série *Les étrangers à Paris (Le Charivari,* 1840).

Les boutiques, c'est-à-dire ces magasins où l'on fait commerce de toutes choses, les boutiques, avec leurs tenants, les boutiquiers; les boutiques, jadis, partie intégrante de toute maison à loyers ; n'est-ce pas un des côtés pittoresques et curieux de la vie des cités ? Et quelle galerie de personnages, depuis les maîtres-chandeliers, les maîtres-chaircutiers, les maîtres-arquebusiers du seizième siècle, jusqu'aux jolies marchandes de Restif de la Bretonne, jusqu'aux avenantes boutiquières de 1830, jusqu'aux actuelles vendeuses, de tout genre et de toute origine !

Que de comparaisons, que de rapprochements... que nous ne manquerons point de faire — d'autant que la boutique, si représentative du commerce personnel, de l'individualité du marchand et de la spécialité de la marchandise, se transformera peu à peu en un commerce plus étendu, ou mieux, pour employer un terme de métier, agrandira ses rayons.

Saluez ! c'est la grande révolution commerciale, commencée par le petit bazar réunissant toutes espèces d'objets hétéroclites et finissant par étendre le champ de ses opérations commerciales jusqu'au jour où l'on verra apparaître ces sortes de docks, d'entrepôts de marchandises qui s'intituleront pompeusement : *Grands Magasins* (avec des capitales, s'il vous plaît) « les plus grands » « les plus vastes du Monde » et que le public qualifiera, plus simplement, *grands bazars.*

Les grands bazars ! l'initiative en est due aux « Magasins de nouveautés » — ce dernier terme, né à la fin du dix-huitième siècle, s'appliquant, alors, à tout — ne le voit-on pas figurer

sur le titre des livres : « En vente chez X... et chez tous les marchands de nouveautés ». — « Nouveautés » ce sont, donc, les choses nouvellement créées, nouvellement parues, nouvellement mises en vente. Et jamais, dans tous les domaines, ces choses ne furent aussi nombreuses qu'au moment où la chute de Napoléon et la fin des guerres, permirent de jeter sûr le marché français les marchandises dont il était privé depuis tant d'années.

Dans le domaine économique, le « Magasin de nouveautés » sera le roi du jour, car il représente l'idée du commerce triomphant, de la liberté des échanges opposée à la gloire militaire, c'est-à-dire aux échanges de mauvais procédés à coups de canon. Il ne donnera pas seulement naissance au *calicot* ; il créera une atmosphère nouvelle et il opérera une véritable révolution avec l'étalage, le prix fixe, la marque des marchandises en chiffres connus, l'occasion exceptionnelle, le rabais *sans précédents, pour un jour seulement*. Ce sera, à la fois, par son organisation intérieure, quelque chose comme un phalanstère et comme un vaste ministère.

Fig. 14. — LA LECTURE DES AFFICHES, d'après une estampe de 1817.
Le personnage ici figuré, maigre et efflanqué, est le type de l'émigré rentré en France à la suite de Louis XVIII. Tantôt c'est le *gastronome sans argent*, tantôt c'est le promeneur, le curieux *toujours sans argent* qui, comme ici, est à l'affût de quelque plaisir, de quelque spectacle gratis.
Les affiches de théâtre placardées sur ce pan de mur sont de véritables documents, car ce sont des fac-similés des originaux.

Que *le Petit Dunkerque*, magasin de clincaillerie, célèbre au dix-huitième siècle, sis sur le quai des Vieux-Augustins, soit ou non, son ancêtre direct, la vérité est qu'il a pris en un siècle un développement tel qu'on peut bien l'appeler, aujourd'hui, en généralisant le titre, le *Palais de la Nouveauté*.

En réalité, palais de l'industrie humaine, véritable « Louvre » du monde commercial ; palais du luxe, de l'élégance, de l'occasion raccrocheuse, et de la tentation... néfaste !

Boutique, bazar, magasin, grand ou petit, cela appelle forcément l'Enseigne qui, comme toute production humaine, a son histoire — une histoire bien des fois déjà effleurée par moi et qui, même, fut l'objet de multiples études de ma part (1).

(1) Voir *L'Enseigne, son Histoire, sa Philosophie, ses Particularités*, 391 illustrations par Gustave Girrane, reproduisant les Enseignes de Lyon (1900). Voir également : *Catalogue des Œuvres envoyées au Concours d'Enseignes de 1902, et Exposées à l'Hôtel de Ville* (Novembre), rédigé par J. Grand-Carteret (il y avait une partie rétrospective. L'idée de ce Concours revient à Edouard Detaille et trouva en M. de Selves, alors préfet de la Seine, un partisan enthousiaste.

L'enseigne, marque particulière de commerce ou de maison, sous des formes diverses : enseignes pendantes du bon vieux temps, brinquebalant et grinçant, enseignes sculptées dans la pierre, enseignes en bois ou en tôle, coloriées, enseignes peintes de la Restauration, véritables tableaux de la rue, enseignes transformées en réclames sur calicot, jusqu'au jour où, créant l'enseigne lumineuse, l'électricité révolutionnera l'art de la publicité.

Et que de documents amusants, imprévus, pour le lecteur ; tel ce *Jeu d'oie des Enseignes de Paris* reproduisant les plus célèbres « peintures commerciales » de 1820, commerciales, par leur attribution, mais non point par leur facture, puisque plusieurs sont l'œuvre d'artistes célèbres, Abel de Pujol, Gosse, Rœhn, Bellier, Devouges, Vafflard.

Boutiques, magasins, enseignes ; ce n'est encore qu'une partie de la rue. Restent la publicité et l'affiche, papiers publics qui, eux aussi, ont leur signification. L'affiche ! précieux

Fig. 15. — Lithographie en couleurs de Quillenbois faisant partie d'une suite de caricatures sur les inventions nouvelles dans les domaines les plus divers (vers 1840).

* Ici il s'agit de l'ombrelle axifuge, tournant autour du manche, une invention qui ne dura pas longtemps (ombrelles et parapluies se prêtèrent jadis à toutes sortes de combinaisons), et du gibus, chapeau mécanique, invention qui eut la vie dure.

document pour les mœurs, depuis les belles typographies et les bois naïfs d'autrefois, jusqu'aux modernes allégories aux couleurs intenses, aux femmes provocantes raccrochant le passant. L'affiche ! d'abord de tout petit format et arrivant, par la suite, à des proportions telles qu'elle couvrira un jour les murs et les maisons. L'affiche, qui remplacera peu à peu, dans tous les domaines, le fameux cri : « On fait à scavoir ».

Après le Commerce, l'Art ; deux choses qui semblent bien éloignées l'une de l'autre, qui le furent en effet, mais qui tendent de plus en plus à se rapprocher depuis que la société s'évertue à commercialiser toutes les œuvres de l'esprit humain.

L'art, les artistes, les tableaux, déjà en honneur dans les galeries des curieux du dix-septième siècle, se vulgarisant au dix-huitième, par les Salons de la rue, pour finir, de nos jours, avec les foires aux croûtes issues de la même idée démocratisée. Et quelle histoire que celle des salons de peinture, en ce dix-neuvième siècle qui sera, à la fois, le siècle de

FIG. 16. — LA DERNIÈRE TOUCHE. — Lithographie de Charlet (1826).

* La période de la Restauration, qui vit un renouveau de l'enseigne et de la publicité, abonde en estampes sur ces sujets, les unes à allusions politiques (le dindon coiffé de l'éteignoir représentant les Jésuites et même Charles X), d'autres avec des allusions à la grande peinture, quelques élèves de l'Ecole des Beaux-Arts, las d'attendre un succès trop lent à venir, s'étant mis, alors, à exécuter des tableaux pour enseignes. On trouvera au tome IV, à la partie : *Peinture*, la reproduction de plusieurs pièces célèbres.

la science, des grandes découvertes, et des Expositions! Ici, pour la première fois, on tentera d'en donner la formidable iconographie.

Que de choses eurent leur personnalité, alors que bien peu s'en doutent, que de découvertes, critiquées, raillées à leur origine, laissèrent ainsi la trace de leur passage! Qui s'en souvient? Et ce sont, cependant, documents d'importance pour qui veut étudier les étapes de la mentalité humaine.

Comment furent accueillies, à leur apparition, et les grandes découvertes, celles qui doivent modifier profondément l'organisme, et les inventions utiles, de moindre portée, qui auront toujours, pour la masse, l'inconvénient de venir rompre de vieilles habitudes ; voilà, certes, un chapitre curieux.

Car, inoculation, vapeur, électricité, télégraphie, câble sous-marin, navigation à hélices, objets artificiels, objets mécaniques — tels les pianos et les boîtes à musique ou encore les rasoirs — hydrothérapie, machines élévatoires, — une amusante image d'André Gill plante une grue vivante devant une grue mécanique dont, rêveuse, elle contemple et envie la puissance de travail — ascenseurs, téléphone, phonographe, briquets, appareils de chauffage, appareils d'éclairage, constructions nouvelles et hardies — palais de verre ou de fer, Tour Eiffel — entreprises gigantesques — percement de l'isthme de Suez, — circulation souterraine : le Métropolitain — cinéma, guérison de la rage par la méthode Pasteur, transfusion du sang — les premières opérations dues au docteur J. Roussel seront portées sur la scène du Théâtre Français — tout cela, et bien d'autres choses encore, même banales, carte postale, pneumatique, stylographe, strapontin, poubelle, macadam, pavage en bois, — prêtera au rire et à la satire, sera « passé à tabac », et fera l'objet de multiples caricatures.

Mais « aucunes inventions » ne prêteront autant à la « blague » graphique, que la navigation aérienne, la voiture sans chevaux, le gaz, la daguerréotypie, la photographie.

A cheval sur deux siècles, la navigation aérienne tiendra, cent ans durant, l'humanité en expectative. D'où, l'abondance des images sur elle ; d'où, la variété des traits dont on l'a poursuivie.

D'abord ce furent les « montgolfières », ces « globes ronds » (*sic*) que la galanterie du dix-huitième, en rimes plus que légères, assimilera si souvent à ces autres globes, délicieusement ronds, eux aussi, en l'air, exposés, par les jolies femmes, aux regards des curieux. Un instant l'on put croire que, lasse des choses terrestres, cette société raffinée et désabusée ne portait plus ses regards que vers le ciel, car tout « était en l'air ». C'est, du moins, ce que permettent de supposer les nombreuses images populaires, représentant, grâce à cette merveilleuse invention, des gens que l'on gonflait d'air, et qui s'empressaient de prendre la poudre d'escampette vers un monde meilleur. Débiteurs insolvables, escrocs de grande envergure, amoureux contrariés dans leurs projets d'avenir, esprits aventureux, époux heureux de brûler la politesse à leur moitié, tous s'envolaient, faisant le pied de nez à ceux qui voulaient les retenir.

Tout en l'air! Idée polissonne. — Globes libérateurs! Idée sociale.

Puis, comme cela n'allait pas tout seul, comme aux projets fantaisistes succédaient des projets toujours plus fantaisistes, la caricature, à son tour, se mit à fabriquer des appareils au moins aussi étranges, des diligences aériennes chargées de bétail et des chaises à porteur soutenues par les nuages. Après quoi, ce fut le silence.

Il fallut 1850, les représentations de l'Hippodrome, où l'on assistait, chaque soir, à l'enlèvement de jeunes sylphides, avec ou sans chevaux, les expériences de Pétin et de Poittevin, pour que l'image s'occupât à nouveau de ces globes devenus une attraction parisienne.

Fig. 17. — CARICATURE POLITIQUE DE LA RESTAURATION SUR LE GAZ. — D'après une lithographie en couleurs (1817).

* Un partisan de l'ancien régime, lecteur de *La Quotidienne* et du *Conservateur*, journaux ultras, fait de vains efforts pour éteindre à l'aide de mouchettes (éteignoir) la flamme du gaz que Minerve présente, flamboyant, sur un porte-flambeau.

Et, du reste, les *globes* s'étaient mués en *ballons*. Ce fut l'époque de la *ballomanie* aiguë dont tous les faits et gestes se peuvent retrouver dans la collection du *Charivari*.

Enfin Nadar vint, et alors les ironistes du crayon se complurent dans le « plus lourd que l'air ». Jamais les cent kilos, les mille kilos, n'avaient été à pareille fête. Mais, du comique on passa vite au tragique, lors de la chute du *Géant* dont on illustra *les Aventures et les Péripéties* et qui eut ses *Mémoires* authentiques.

Bref, la caricature n'a cessé de suivre les progrès de l'aviation. Lorsque Blériot franchit la Manche, on vit de toutes parts surgir des Napoléon avec cette légende indicatrice : « Ah ! s'il avait eu cela, Lui ! »

L'iconographie du Gaz est moins riche par cette excellente raison que sa période d'essais fut moins longue. Mais le nouveau mode d'éclairage présente ceci d'intéressant qu'il fournit prétexte à nombre de caricatures politiques. Puisqu'il donnait plus de lumière que la chandelle et que la lampe Carcel, il constituait un progrès réel. Il allait donc être une des « lumières » de ce siècle, qu'à son aurore, on appelait volontiers, *le siècle des lumières*.

Et c'est pourquoi les estampes libérales de la Restauration, qui devaient faire aux partisans de l'ancien régime une guerre acharnée nous montrent, fort souvent, les ultras essayant vainement, d'éteindre la flamme du *gaz idrogène* (sic) à l'aide des classiques mouchettes.

Le gaz, c'était le progrès, c'était le rayon lumineux de la Charte, c'était la torche allumée de Minerve ! Et les légendes, en leur brève éloquence, étaient significatives : *Il n'y a pas mèche — Ils ne l'éteindront pas — Fini la chandelle !*

Pourquoi la daguerréotypie et la photographie prêtèrent plus particulièrement à la charge ? cela tient à deux raisons. D'abord, parce qu'elles portent en elles une part de mystérieux, de caché et, ensuite, parce que les représentants de l'art nouveau, les opérateurs, soi-disant détenteurs du « grand secret de la lumière », prenaient des attitudes de conquérants, jouaient au personnage d'importance.

C'est cela que Daumier a su admirablement rendre dans ses croquis de bons bourgeois chez le photographe. Le sujet, pourquoi ne pas dire le patient, est solidement fixé contre l'appui-tête, et il lance un coup d'œil de méfiance à cette chambre noire qui va le « prendre » pourvu qu'il consente à la regarder, et à condition, surtout, qu'il ne bouge pas. On devine sa pensée : que cache-t-elle ? Et l'on comprend fort bien le respect craintif des ignorants : est-ce qu'il n'y aurait pas, là-dedans, quelque esprit malin qui pourrait vous jouer un mauvais tour si l'on ne gardait pas, devant lui, une immobilité complète ? Ne riez pas, cela fut dit, et des articles de journaux conservent la trace de cette impression.

Et ces « daguerréotypeurs », qui vous reçoivent, en leurs salons bondés du Palais-Royal, tout proches des peintres miniaturistes de fabrique, qui ont des costumes extravagants, avec de l'or tout plein, qui vous accueillent avec des boniments qui sentent le magicien ou le sorcier, combien ne sont-ils pas troublants ? Que dire du photographe, devant lequel, quelques années plus tard, le daguerréotypeur sera forcé de s'effacer ? Celui-là, ce n'est plus le grand prêtre du « soleil mis en boîte », c'est l'artiste, mondain ou bohème, *l'artiste en photographie*, comme il se qualifie volontiers, sur ses cartes de visite, barbe en pointe, costume de velours, manchettes en dentelle, la Vallière flottante, pantalons bouffants à la hussarde, aux airs de matamore, aux poses d'Hercule de foire. Celui-là, Marcelin, Gustave Doré, Nadar, Grévin, l'ont peint pour la postérité. Et Daumier nous l'a représenté : *Robert Macaire photographe*.

Faire des portraits à la lumière, tirer des épreuves, est devenu un commerce qui rapporte gros. Que faut-il pour cela ? Du truc et du bagout. Et le photographe du jour est indiscret,
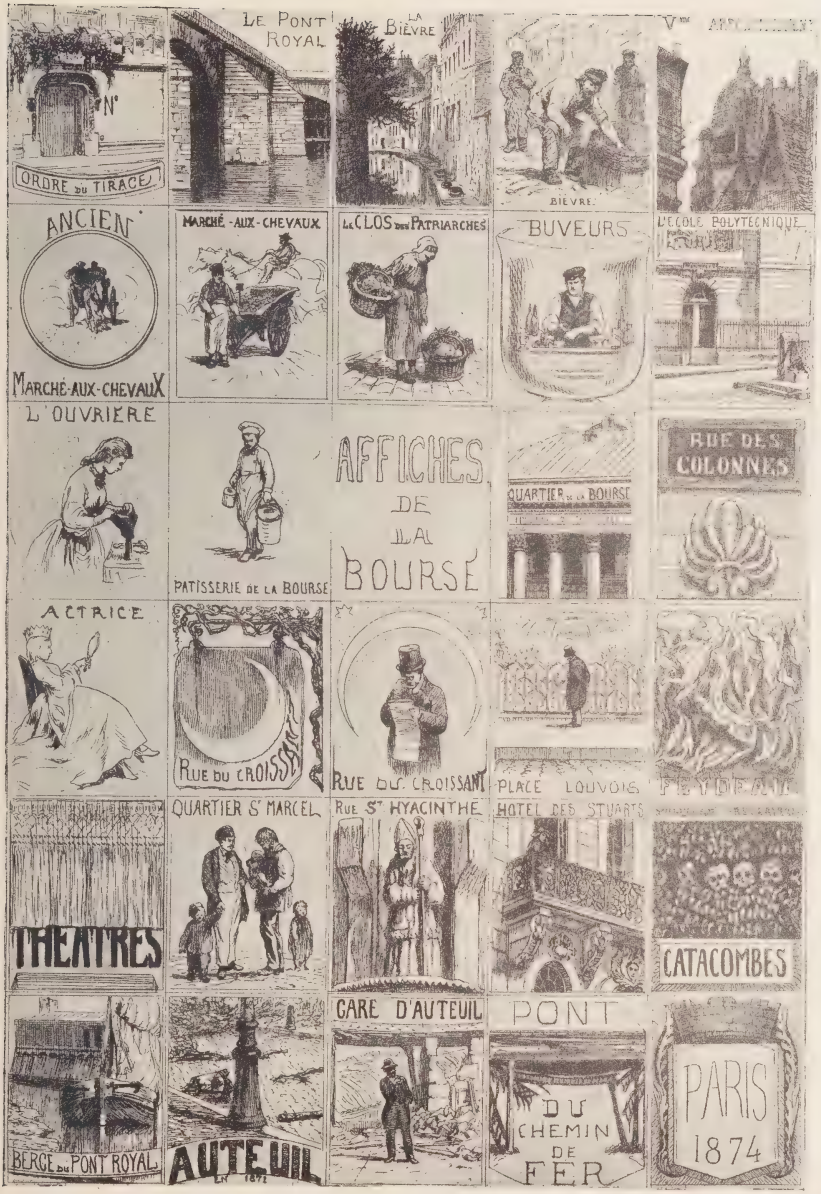
FIG. 18. — Reproduction d'une eau-forte du peintre-graveur Martial pour sa série du *Vieux-Paris* (1874).

* Sous cette dénominatien : *Affiches de la Bourse* (les murs de cette dernière étaient, autrefois, remplis de petites affiches) il a représenté les maisons et les enseignes du quartier, puis, au moyen d'allégories, les particularités du V^e^ arrondissement.

curieux. « Il ne faut rien laisser traîner devant lui », a écrit Marcelin. Étonnez-vous donc, après cela, du mot qui courut, un instant tout Paris : « V'là les photographes : serrez l'argenterie ! »

Procédés et personnages bien oubliés, — de tout ce passé il ne reste plus que le photographe de foires et le photographe pour noces — que l'image fera revivre devant nous. Depuis que la photographie, d'art fermé qu'elle était à l'origne, est devenue, grâce à l'instantané, un art ouvert à tous, le photographe de métier a dû s'effacer devant « Monsieur tout le Monde photographe ».

La chambre noire n'a plus de mystères pour personne. Seule, la photographie spirite travaille encore dans le mystère des truquages ; mais à la lumière du grand jour elle ne récolte que les rires de la foule et les pommes cuites des caricaturistes.

Fig. 19. — LES TRAINS DE PLAISIR
— Quand, après dix assauts infructueux, on arrive enfin à conquérir une place dans un wagon, on éprouve un premier et bien vif plaisir.
Lithographie de Daumier (*Le Charivari*, 1864).

Si l'on veut bien connaître les chemins de fer de l'origine, avec leurs wagons découverts ou leurs compartiments bouclés, c'est encore, non à leur cahier des charges qu'il faudra recourir, mais bien aux charges crayonnées de Daumier. Voyageurs de train à marche lente, ou de convoi accéléré, voyageurs des premiers trains de plaisir — oh ! oui et combien ! — ou des trains de banlieue, un beau Dimanche ; voyageurs, circulant après les premiers assasinats en wagon, dont l'impression fut telle que le trafic s'en ressentit un certain temps — voir l'affaire Jud — voyageurs de toutes classes, en un mot, apparaissent sur ces lithographies dans toute la beauté de leur servitude, à l'état de *colis-voyageurs*.

Si l'on veut avoir l'impression exacte de l'effet produit sur la masse par les voitures automobiles, ce sont les premières caricatures qu'il faut rechercher, parce qu'elles nous donnent la voiture sans chevaux, l'air plus ou moins vétuste, et comme si elle avait les bras coupés, en quête de ce qui lui manque pour démarrer, — son cheval, la pauvre *cocotte* chère à *collignon*.

Et l'on cherchera, surtout, des formes qui soient moins bêtes. Ce fut là, un certain temps, tout au moins, la grande préoccupation. Mais bientôt l'on abandonna la voiture pour ne plus voir que son conducteur, lui aussi un type de matador, le chauffard, l'écraseur, le *bouffeur de kilomètres*, admirablement représenté par certains artistes sous les traits de la Mort conduisant en personne le char énigmatique.

La grande danse moderne ; la grande folie de la vitesse lancée à travers l'espace.

JEUNE GALANT PRESENTANT A UNE FEMME DE QUALITE UN MIROIR POUR QU'ELLE PUISSE Y CONTEMPLER SES CHARMES.

Estampe du XVII^e^ siècle dans le genre d'Abraham Bosse

* La femme porte les cheveux courts et tient dans la main l'éventail en plumes que la mode a ressuscité en ces temps derniers.

Tour Eiffel. Encore un dieu du jour. Quand on a constaté la popularité incroyable dont a joui cette tour en fer, quand on se souvient de la popularité, non moins grande, dont jouirent la colonne Vendôme et la colonne de Juillet, on se prend à philosopher et l'on se demande si les monuments qui s'élèvent haut vers les cieux n'exercent pas sur l'homme une attirance particulière. Ce qui est certain, c'est que Eiffel devint *Eiffel-la-Tour* et que cette « Tour », photographiée, dessinée, caricaturée, retournée en tous sens, chansonnée, mise en musique, reproduite sous toutes les formes, en toutes les matières, transformée en épingle, en couteau, fit naître une *toureiffelomanie* contagieuse qui dura des années. Elle fut même crucifiée, car des Tour Eiffel érotiques circulèrent sous le manteau.

J'ai dit que c'était ici un simple coup-d'œil d'ensemble — suffisant pour que l'on puisse se rendre compte de l'esprit qui a présidé à la confection des monographies.

Mais certaines façons de voir, nouvelles, qui appartiennent en propre à cette œuvre, doivent être au moins indiquées.

D'abord, les personnages et les événements historiques importants, suivis à travers les siècles, puisque l'humanité conserve plus ou moins le souvenir des hommes et des choses — et cela constitue pour elle le domaine public de ses connaissances, l'immortalité. Or, si les érudits ont entrepris ce travail dans le domaine de la littérature, il n'en est point de même dans le domaine de l'image où tant de choses restent encore inconnues.

Certes, des ouvrages comme la *Jeanne d'Arc* de Wallon, — et combien en est-il du même genre ! — nous donnent de multiples portraits du personnage ; mais ils ne cherchent pas à le suivre à travers les âges, à le montrer sous certains jours, à des époques déterminées, aux moments critiques surtout. Eh ! bien, cela, c'est ce que nous voulons faire, pour que le public puisse suivre les transformations multiples, et souvent amusantes, subies par les figures historiques.

Si le Grand Roi revenait, pour m'exprimer à la façon de son panégyriste, que dirait-il à la vue des effigies romantiques ou béatement bourgeoises qui ont la prétention de le représenter ? que penserait-il de la façon dont l'élégance de ses gestes a été interprétée ?

Le Roi-Soleil ! A trois siècles de distance, ce n'est plus qu'une monumentale perruque, sous laquelle disparaît un personnage menu, pauvre et malingre, cherchant vainement à se hausser sur ses talons... pas encore rouges.

Que penserait-il des images auxquelles il dût de ressusciter dans son costume d'apparat, alors que, en 1871 et 1872, une assemblée parlementaire osa siéger en « son palais de Versailles » ; que penserait-il du déboulonnage de ses statues à Paris et à Lyon, occasion pour la caricature de déboulonner l'original ; ou encore de certaines comparaisons avec Napoléon I^er^ qui ne s'est point gêné pour lui tirer les oreilles ; et des caricatures irrévérencieuses de petites feuilles comiques sur lui et ses « dames de lit » ?

Que dirait-il, en se voyant caracoler sur des titres de musique, le chapeau à la main — tel un écuyer de cirque, — débiter des niaiseries sur les planches d'un théâtre de convention, lui, le roi du théâtre de la Vie, ou bien servir d'enseigne à des hôtels, à des cafés, à des restaurants. *Au Roi-Soleil*, *Café Louis XIV*. Monselet, dans ses chroniques sur Paris, n'a-t-il pas ironiquement observé : « le grand Roi est dans la limonade » — notation très juste, à laquelle il faudrait ajouter : — et pas dans la brasserie, celle-ci affichant — on n'a jamais su pourquoi — un faible pour Louis XIII.

Grandeur et décadence ! Car, jusqu'en 1850, les rois de France et, avec eux, les grands capitaines, les grands ministres, tinrent, dans l'imagerie et dans l'illustration du livre, une place considérable. Celles-ci peuvent les voir de façon ridicule, mais elles restent toujours

pleines de respect. C'est le beau temps des Henri III, jouant au bilboquet avec ses mignons, des Charles IX, tirant sur les huguenots comme Charles X sur les lapins, des Catherine de Médicis, entourée d'astrologues à la Robert-Houdin, à moins qu'on ne la voie chez son parfumeur dans un décor d'ameublement qui sent le faubourg Saint-Antoine ; des François Ier et des Henri IV aux chapeaux empanachés, aux costumes du « décrochez-moi ça », lutinant les dames de l'escadron volant, ou contant fleurette aux bergères près de quelque fontaine romantique. Que reste-t-il de cet amas de bois, de gravures au burin ou sur acier, de chromos niaisement sentimentales ? Peu de chose. Même les Vierges de Verdun, même le classique chapitre des « atrocités révolutionnaires » — le verre de sang de Mlle de Sombreuil, les noyades de Nantes — ne trouvent plus un public à la sentimentalité larmoyante, facile à émouvoir.

Mais, très certainement, en voyant Louis XVI présenter lui-même au tsar Nicolas II sa tête coupée — quel avertissement donné par la caricature — le Grand Roi pourrait se livrer à d'amères réflexions sur les tristes conséquences de sa politique d'oppression.

Seules, les grandes favorites royales, depuis Agnès Sorel jusqu'à la Pompadour, jusqu'à la Dubarry, continuent à jouir des faveurs du public, mais, alors que l'imagerie du dix-neuvième siècle ne cessait d'élever ces « belles personnes » sur un piédestal, ce qui prédomine, actuellement, c'est l'étude minutieuse des pamphlets et des mémoires secrets par lesquels s'affirment leur influence néfaste sur les affaires de l'Etat.

Avec notre méthode, on pourra suivre, si l'on peut s'exprimer ainsi, le *curriculum·vitae* de tous les personnages, même des figures de légende, d'intrigue ou de roman. Certaines ont pu disparaître, mais combien résistent à l'œuvre du temps, transformées il est vrai, ou du moins, se présentant sous un jour nouveau. Telle Jeanne d'Arc, que se disputeront souvent les partis, et qui apparaîtra, à toutes les époques, comme la personnification de la résistance à l'invasion étrangère. Tel Guillaume Tell, qui représentera éternellement la résistance à la tyrannie. Tel Napoléon, qui sera l'emblème vivant du pouvoir fort, de l'autorité sans contrôle. Combien de personnages de toutes qualités, de toutes nationalités, se verront ainsi, depuis cent ans, gratifiés par l'image du petit chapeau et de la redingote grise, symboles vivants du pouvoir personnel, puisque même, en cette matière, Louis XIV n'est plus à la page. Faillite définitive de l'ancien Régime.

C'est l'Histoire, disent les classiques, qui inscrit sur ses tablettes les noms des personnages destinés à l'immortalité. Or l'image, encore si méconnue, est le document précieux entre tous, pour qui veut suivre *l'après-vie* de tous ces personnages — réels ou fictifs. Galerie vraiment pittoresque : c'est Jane Grey, c'est Marie Stuart, c'est d'Artagnan, ce sont tous les matamores de cape et d'épée — ces préférés du théâtre et du roman —- ; ce sont les belles frondeuses, c'est l'homme au masque de fer... ou de velours, c'est Madame de Montespan et l'affaire des poisons, c'est Latude et la Bastille, c'est Molière, La Fontaine, Voltaire, Rousseau ; c'est Gargantua qui, agrippé par la politique, sera transformé en un royal gros gourmand (Louis XVI) ou en ce *Monsieur Nicolas* qui n'est autre que Napoléon Ier ; c'est l'Ogre de tous les temps qui prendra, quelquefois, des visages connus ; c'est le Juif-Errant qui, jamais las, continue, impassible, sa course à travers les âges.

Et si, maintenant, nous passons des hommes aux choses, de quel concours précieux ne sera pas notre méthode pour la mise en valeur de ces objets et images multiples considérés, jusqu'à ce jour, comme futilités sans intérêt, alors que, en réalité, tout imprégnés des hommes et des idées du moment, ils ont une importance réelle.

FIG. 20. — CARICATURE HOLLANDAISE SUR LE ROI-SOLEIL (XVII[e] siècle).

.* Réponse satirique à une estampe française décrivant pompeusement les rayons lumineux du Soleil du Grand Roi : « Ses vertus seront dans l'Histoire autant de rayons de sa Gloire. » — Voir, plus loin, au chapitre Louis XIV, la reproduction de cette dernière pièce.

Classés, groupés, étudiés par nous, avec ce sens particulier du graphique qui donnera à cette œuvre son originalité, ils deviendront de réels documents historiques.

Preuve vivante de l'influence exercée par la vie publique, par l'Histoire, sur toutes les productions humaines. Et moyen de contrôle excellent pour apprécier à sa juste valeur le degré de « popularité » des hommes et des choses.

Assurément, certains de ces objets — tels les faïences, les éventails, les prospectus, les menus, les cartes de visites, — ont déjà fourni la matière de notices, de monographies, même de publications spéciales, mais, en réalité, aucune de ces études n'a eu en vue la psychologie de l'image qui est le point intéressant entre tous. Et, d'autre part, combien sont encore ignorés : les mouchoirs, les calendriers, les jeux, les étiquettes — quel que soit l'objet particulier qu'elles visent — les boîtes de cigares, les papiers à cigarettes, les pipes, les toiles cirées, les plateaux en tôle vernie, les abats-jour, les enveloppes et les boîtes de bonbons, les écrans, les plumes, — soit qu'ils aient servi de propagande à certaines idées, soit qu'ils aient simplement enregistré et vulgarisé les actualités dans les domaines les plus différents.

Cataloguer des séries d'objets ou d'images, peut être fort amusant pour le collectionneur qui en a fait le but de ses recherches, mais ce n'est qu'une œuvre préparatoire — le classement des matériaux — dénuée de tout intérêt général. Or, ce qu'il faut c'est faire parler l'Image, et la faire entrer dans l'Histoire. Que les collectionneurs s'occupent à ramasser des bibelots ou des bouts de papiers ; rien de mieux. L'œuvre à laquelle je me suis voué a une tout autre portée.

Et voici encore des documents nouveaux que j'apporte pour l'étude de l'histoire, — nouveaux, non point comme genre, puisqu'il s'agit d'images caricaturales, mais comme emploi.

Ce que nous pensons des peuples étrangers ; ce qu'ils pensent de nous, non seulement de nos mœurs, de notre façon de vivre, mais encore et surtout de nos conceptions politiques et sociales, de notre puissance d'expansion, de l'influence que nous pouvons exercer sur les destinées du monde, n'est-ce pas là une des questions les plus graves de l'histoire ? N'est-ce pas par cette étude approfondie que l'humanité arrivera à remplacer le : *se Mal connaître* d'autrefois par le *se Mieux connaître*, vers lequel tendent tous les efforts des hommes d'étude et de pensée.

Mais, dira-t-on, est-ce que les journaux, est-ce que les revues, est-ce que les livres — certains furent quelquefois prophétiques — ne sont pas là pour nous renseigner ? Oui, certes, et je n'ai nullement l'intention de méconnaître l'intérêt de ces sources d'information.

Seulement journaux et littérature, toujours peu commodes à consulter, sont des monceaux : il faut des semaines, des mois, quelquefois des années, pour en extraire la moëlle, alors que l'image plus concise, parle aux yeux de tous, une langue en quelque sorte internationale. On pourrait presque dire qu'elle a réalisé cet esperanto si vainement cherché par quelques esprits férus d'unité linguistique. Et puis, alors même qu'elle serait guidée, influencée par le pouvoir, — tels de vulgaires articles de presse — elle est plus savoureuse, elle est plus vibrante, car elle porte en elle l'empreinte des idées et des passions populaires.

Comme toute nation, nous avons subi des influences étrangères ; comme tout peuple, fortement organisé, nous avons manifesté des sympathies et des antipathies nationales : nous avons vécu de préjugés à l'égard de ceux parlant une autre langue que la nôtre, et, chaque fois que l'occasion nous en a été fournie, nous ne leur avons point ménagé nos sarcasmes et nos rires. En un mot, c'est par la blague que nous avons essayé de les combattre. J'ajouterai

même que, alliés, unis à eux, pour la défense d'une cause commune, nous ne les avons pas moins « blagués ».

Or cet état d'âme, aucun document n'est plus propre que l'image à le faire ressortir.

Et c'est pourquoi les satires graphiques de nos dessinateurs — de nos journalistes du crayon, s'il vous plaît de les appeler ainsi — publiées à différentes époques de l'histoire, et en certaines circonstances, nettement définies, donneront l'impression la plus vraie des sentiments populaires à l'égard des Espagnols, des Anglais, des Russes, des Autrichiens, des Allemands, des Italiens, des Belges, des Suisses, des Américains, des exotiques : Africains, Chinois, Japonais et autres encore.

La blague, nature d'esprit toute française, voilà ce qui ressortira nettement de cet ensemble de caricatures, dont on trouvera pour la première fois, ici, l'iconographie complète.

Ce que l'étranger pense de nous ; comment il a apprécié durant l'espace d'un siècle, de 1789 à 1900, nos évolutions politiques, nos expéditions militaires, voilà ce qui, jamais encore, n'avait donné lieu à une étude d'ensemble ; voilà ce qui ressortira de façon précise par la publication d'images empruntées aux journaux de tous les pays.

De toute cette imagerie savez-vous quelle doit être la conclusion ? Que la France fut toujours, pour les nations étrangères, le phare lumineux vers lequel les peuples asservis n'ont cessé de se tourner, alors que, pour l'Europe officielle monarchiste, elle restait le pays de la Révolution et de la proclamation des Droits de l'homme. Donc, deux pensées dominantes. D'une part, crainte de voir la France abandonner sa grande mission de nation initiatrice, crainte de nouveaux retours en arrière. Et d'autre part, crainte non moins réelle, de la voir recommencer sa vieille politique de guerres et de conquêtes (1).

Jamais le mot de Gavarni ne fut plus vrai : Les images font penser.

IV. — COMME QUOI L'ACADÉMICIEN VITET A, EN QUELQUE SORTE, PRÉVU NOTRE PUBLICATION.

Réponse à une objection qui ne manquera pas de nous être faite.

Pourquoi prendre pour point de départ la date de 1450 ? Pourquoi ne pas remonter aux origines ? Pourquoi tailler ainsi dans le vif ? Pourquoi, à l'aide des documents écrits et dessinés, ne pas entrer dans l'intimité des siècles antérieurs, qui ont, eux aussi, une histoire, une vie, des mœurs, des curiosités dignes d'être rappelées et, surtout, étudiées sous un jour nouveau ?

Pourquoi ?

Un académicien va vous le dire pour nous ; un académicien comme on en voit rarement, parce qu'il eut, au plus haut degré, le sens du Pamphlet et de l'Image, le sens de la satire imprimée et de la satire gravée, Vitet, l'auteur d'une série de scènes historiques publiées sous ce titre *La Ligue* qui, depuis 1830 — date d'apparition — n'ont rien perdu de leur intérêt.

Vitet, qui a mis en tête de son œuvre une préface d'importance, une préface qui est une véritable déclaration de principes en matière de sources d'information, puisqu'elle explique

(1) Voici, entre plusieurs, une appréciation de Charles Potvin, écrivain estimé, empruntée à son *Aperçu général sur l'histoire des Lettres en Belgique* : « Maudissons encore la France de Louis XIV qui nous tue et qui nous pille ! Mais, salut à la France de Pascal et de Molière, à la France de Voltaire et de Montesquieu. La France du despotisme a toujours été notre ennemie ; la France de la Liberté sera toujours notre sœur. » Et l'on verra plus loin qu'il ne fut pas le seul à exprimer cette pensée.

pourquoi, avant l'imprimerie et la gravure, il ne pouvait y avoir de manifestations tangibles d'une opinion publique quelconque.

Or, nous l'avons dit, c'est sur cette opinion publique, toujours forcément quelque peu frondeuse, dont M. Funck-Brentano lui-même reconnaît l'existence sous l'ancien Régime, dans son volume *Le Roi*, que nous avons basé les études diverses qui constituent l'ensemble de cette Histoire.

Et, ceci posé, laissons parler pour nous Vitet, car le fragment qu'on va lire, d'une logique parfaite, est d'une actualité telle qu'il pourrait être considéré comme partie intégrante de notre œuvre.

FIG. 21. — LA VIE DES MOINES AU MOYEN-AGE

Gravure à l'eau-forte de Sadeler pour une suite de compositions (XVI[e] Siècle).

L'image représente Evagrius « très savant en matière d'oracles divins et de dogmes » plongé dans la lecture de manuscrits. Et elle traduit excellemment l'impression qu'on avait, alors, de la vie savante et contemplative durant la période antérieure à l'invention de l'imprimerie.

« A l'époque où l'imprimerie commence à naître et à se répandre en Europe, on voit s'ouvrir une ère toute nouvelle pour les études historiques, non seulement parce que tout change alors dans la société, mais parce que les sources mêmes de l'histoire, les monumens sur lesquels l'historien travaille, subissent dans leur forme et dans leur nature une complète métamorphose. En effet, avant le seizième siècle, avant que l'imprimerie fût d'usage populaire et universel, quels documens contemporains chaque époque laissait-elle après elle pour l'instruction de ses futurs historiens ? quelques actes officiels, quelques pièces autenthiques précieusement conservées, et voilà tout.

« Quant aux lettres familières, aux écrits de circonstances, aux réflexions du jour, ces confidences passagères de la société, il n'en est pas question ; tout cela mourait avec les feuilles de parchemin chargées d'en porter çà et là quelques pauvres copies. Il ne nous reste que de longues chroniques, de longs traités, ouvrages de réflexion et de cabinet, écrits loin du monde par des moines ou des philosophes, recueils de minutieuses révélations et d'inexplicables réticences, tableaux incomplets d'une société que ces écrivains cénobites entrevoyaient tout au plus, qu'ils ne comprenaient pas, et dont ils se sont malheureusement

donné la peine de traduire en un latin banal et sans couleur le patois barbare, mais original. Ces chroniques, même les plus naïves, même celles qui se rapprochent par leurs formes des relations oculaires et des mémoires, ne sont pas, à vrai dire, des monumens contemporains ; jamais elles n'ont été écrites sous la dictée des événemens ; ce sont des ouvrages composés, combinés, mis en ordre, et plutôt des livres tout faits que des matériaux pour en faire ; il vous faut, en les lisant, accepter les jugements d'un seul homme, croire à ses affirmations, partager ses doutes, ou bien les combattre par les doutes et les affirmations d'un autre homme. Pour terminer le différend un tiers arbitre vous manque : ce tiers arbitre c'est le public. Mais le public qui alors savait à peine lire, écrivait encore moins, et de là des lacunes, des mystères, des énigmes, qui font le désespoir de l'historien.

Fig. 22. — Copie (réduite) de l'épreuve originale du *Saint-Cristophe* de 1423, premier bois gravé.
(De la collection de Lord Spencer.)

« Il lui reste pourtant une ressource, c'est d'apprendre à lire dans la langue des arts. Ces populations silencieuses que vous interrogez en vain vous ont légué, à défaut d'écrits, des pierres et des métaux façonnés de leurs mains ; étudiez ces hiéroglyphes, pénétrez en le sens, et vous verrez renaître devant votre imagination, les hommes qui manièrent ces armures, qui s'agenouillèrent sous ces voûtes d'églises, devant ces statues de saints. Mais n'allez pas croire, pourtant, que ces images symboliques vous diront tous les secrets de ces temps ignorés. Sans doute, après avoir bien étudié l'empreinte qu'un siècle a déposée sur ses monumens, vous pouvez par induction, deviner ses mœurs, ses habitudes, ses croyances, et de conjectures en conjectures, reconstruire dans votre pensée ce siècle tout entier ; mais ce ne seront toujours que des conjectures, toutes puissantes pour colorer l'histoire d'une certaine vérité poétique et pittoresque, insuffisantes pour lui ôter le caractère de l'hypothèse et du roman.

« Au seizième siècle, tout change ; ce témoin, cet arbitre, dont nous regrettions le silence : le public, prend enfin la parole. La presse est là pour donner à ses moindres pensées un écho qui dure et se prolonge jusqu'à nous ; il semble que nous l'entendions parler à lui-même ; ses confidences sont directes et de tous les instants. De ce moment l'historien est transporté dans une sphère toute nouvelle ; il ne faut plus seulement qu'il pénètre l'en-

veloppe froide et épaisse des chroniques, ou qu'il soulève le voile symbolique des arts ; il doit se jeter au milieu de la mêlée des opinions, écouter chaque interlocuteur, vivre avec eux, apprécier la sincérité de leurs paroles. Sa mission devient moins poétique, mais plus positive ; il lui faut plus de sagacité que d'imagination : il a moins à deviner qu'à comprendre.

« Telle est cette révolution que, pour la caractériser d'un seul mot, nous appellerons la naissance du pamphlet. On pense bien que par pamphlets nous n'entendons pas seulement des ouvrages satiriques, mais toute espèce d'écrits traitant des affaires de la veille ou du lendemain, composés pour la circonstance, et exprimant les opinions, les désirs ou les craintes qui agitaient la société tel jour de telle année.

« Or ce n'est pas l'imprimerie à vrai dire, qui a mis au monde le pamphlet ; sous une forme ou sous une autre il a toujours existé ; ainsi, pour ne pas sortir de nos siècles modernes et de notre propre pays, les sirventes des troubadours, certains fabliaux des trouvères, et, dans des temps plus reculés, ces chants rustiques et guerriers qu'on appelait chansons de geste, sont assurément, dans leur genre, de véritables pamphlets. A la vérité, il faut aussi les considérer comme monumens d'art, car dans le nombre il en est dont la lecture ne pourrait guère inspirer que des inductions vagues, à peu près comme la vue d'un costume ou d'une armure ; mais cela n'empêche pas qu'on peut en citer beaucoup qui fournissent une instruction plus précise, qui sont déja comme un avant-goût de nos feuilles périodiques, tant leur but principal est de controverser sur les choses du jour, de faire ce qu'on appelle, aujourd'hui, de la polémique. Et la preuve que les ménétriers étaient souvent pamphlétaires, c'est que les juges de ce temps-là les traitaient déja parfois en journalistes ; on en voit plus d'un qui paie quelques vérités malignes de l'amende et même de la prison.

« Plus tard, au quatorzième siècle, lorsque cette poésie naissante commença à disparaître, chassée par la guerre, étouffée par le pédantisme, on vit surtout durant les troubles, sous le roi Jean, quelques écrits en prose destinés, soit à enflammer les partis, soit à répandre des informations, des avertissemens, on en connaît les titres, mais les manuscrits ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Dans le siècle suivant nous trouvons un « *Journal de la vie de Charles VI, écrit par un bourgeois de Paris* » espèce de factum qui a plutôt les caractères du pamphlet que ceux de la chronique. Enfin le procès de la Pucelle donna naissance à une foule de dissertations et de petits traités, qui, quoique écrits pour la plupart en langue morte, et dépourvus de toute forme naïve et populaire, laissent cependant assez bien entrevoir les diverses opinions qu'on professait alors sur le compte de la jeune fille et sur sa triste fin.

« On peut donc, si l'on veut, donner à cette sorte d'écrits une longue généalogie, mais c'est l'imprimerie néanmoins qui en est la véritable mère...

« Mais vous ne voyez pas tout encore. Tandis que l'imprimerie vous transmet les paroles de ces générations éteintes, la gravure, sa compagne, vous apprend leurs figures et leurs costumes. La gravure est pour les formes ce que la presse est pour les sons : à l'écho se joint l'image ; que vous manque-t-il maintenant ?

« On ne saurait dire quel trésors historiques il y a dans ces vieilles estampes contemporaines. Aussi gardez-vous bien quand vous consulterez les pamphlets du seizième siècle, de les aller chercher dans ces réimpressions, dans ces recueils faits après coup, tels que les « *Mémoires de la Ligue* » les « *Mémoires de l'état de France* » ; sous ces habillemens modernes ils perdent la moitié de leur prix. Au contraire, ce petit format, ces courtes marges, ce papier bis, ces caractères entassés, et ces mots sur le titre « *à Paris, chez Nicolas Nivelle, libraire et imprimeur de la Sainte-Union, rue Saint-Jacques, aux deux Colonnes* » ou bien « *Imprimé à Tours par Jean Ruffin, rue Neuve* » vous donnent je

ne sais quelle sensation qui vous prépare merveilleusement à une telle lecture, et, de même que certaines odeurs réveillent subitement dans notre mémoire l'image d'une personne ou d'un lieu, la vue seule de ces petits livres grossièrement imprimés suffit pour nous transporter dans l'époque qui les vit naître, et nous envoie comme un parfum de XIV[e] siècle. Mais ce qui doit surtout faire rechercher ces éditions originales, c'est que presque toujours il s'y trouve mêlé des vignettes, des portraits, des petites scènes gravées sur bois, dans lesquelles mille détails de mœurs dont le texte n'a que faire de parler, nous sont révélés d'un seul trait.

« Enfin, outre ces estampes en miniature, il en est de plus grande dimension, sous forme de placards et d'affiches, qui ne sont ni moins curieuses, ni moins instructives, et que quelques laborieux compilateurs nous ont heureusement conservées.

« Ainsi, grâce à l'imprimerie et à la gravure, la France du seizième siècle, et surtout la France des temps de la Ligue, est ouverte à tous les yeux : elle ne peut nous dérober ni ses paroles ni sa physionomie. Même clarté sur le siècle suivant : d'abord, vers ses premières années (1604), la publicité périodique apparait avec le « *Mercure de France* » puis, sous la régence de Marie, la censure devient molle et tolérante ; sévère et impitoyable dans les mains de Richelieu, elle se brise et disparait à la minorité de Louis XIV.

« Pendant huit ans, c'est la liberté de tout dire, et le même déluge de pamphlets qu'au temps de la Ligue. Vient ensuite pour la presse un long interrègne sous Louis XIV, mais il est une publicité posthume, pour ainsi dire, qui supplée après coup à ce silence. Les Sévigné et les Saint-Simon nous offrent une telle compensation aux brochures qui nous manquent, qu'à vrai dire nous n'y perdons rien. En un mot, malgré quelques lacunes, quelques oscillations, il y a depuis la naissance de l'imprimerie jusqu'à nos jours, continuité et progrès dans ce besoin du public de tout savoir et de tout raconter indiscrètement à l'avenir, dans ce système de révélations et de renseignemens qui débute il y a trois siècles par des almanachs et des complaintes, et aboutit enfin au « *Moniteur* » et au cortège de journaux de toutes nuances, qui gravite autour de lui, et complètent en quelque sorte le système planétaire dont ce soleil un peu terne est le centre ».

V. — LE PAMPHLET ET L'IMAGE. SOURCES PRÉCIEUSES DE RENSEIGNEMENTS DANS TOUS LES DOMAINES.

Le pamphlet et l'image ! Deux armes redoutables pour le système du bon plaisir que l'imprimerie va mettre aux mains du public. Toutefois, ce ne fut pas du jour au lendemain que ce dernier put s'en servir.

Les choses sont ainsi faites que, souvent, l'arme ou l'institution nouvelle — appelez cela comme vous voudrez — apparaît avant que ne soient là les usagers aptes à s'en servir. Il en fut donc, alors, de l'imprimerie, comme il en sera, en 1789, de la proclamation des Droits de l'Homme et, en 1848, du suffrage universel.

Mais dans toute société, il y a une élite, celle des intelligences ouvertes aux idées émancipatrices, et jamais celle-ci ne fut plus considérable qu'au seizième siècle.

C'est donc cette élite qui commencera à remuer le monde à l'aide des deux puissants facteurs créés par le génie de quelques hommes : l'impression de la pensée écrite, l'impression de la pensée dessinée ; le livre et l'image.

Le public va pouvoir prendre la parole ; le public va pouvoir exprimer sous ces deux formes, ce qu'il pense, ce qu'il ressent, ce qu'il voit.

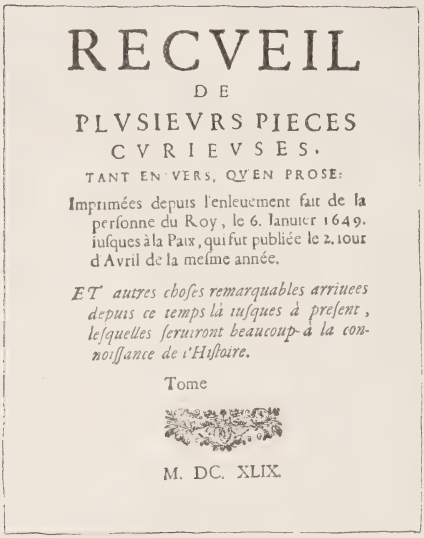
RECVEIL
DE
PLVSIEVRS PIECES
CVRIEVSES.
TANT EN VERS, QV'EN PROSE:
Imprimées depuis l'enleuement fait de la perſonne du Roy, le 6. Ianuier 1649. iuſques à la Paix, qui fut publiée le 2. iour d'Avril de la meſme année.
ET autres choſes remarquables arriuees depuis ce temps là iuſques à preſent, leſquelles ſeruiront beaucoup à la connoiſſance de l'Hiſtoire.
Tome
M. DC. XLIX.

Fig. 23. — Réduction du titre d'un recueil de pamphlets (XVII^e siècle).

D'abord, on a tout à apprendre, tout à savoir. L'humanité a soif de connaissances : surtout, elle a hâte de se servir de ces deux grandes nouveautés pour son édification personnelle. D'où cette apparition constante d'*Heures*, de *Miroir du Monde* et de livres en latin.

Bientôt, cependant, apparaît le besoin de traiter, en de petits et courts écrits, les questions du jour : la guerre, la paix, les prétentions de l'Église, la défense ou le panégyrique du souverain. Dès ce moment, la force nouvelle se montre dans toute sa puissance et avec tous ses imprévus, — car, au simple récit des faits et à la louange du pouvoir, va succéder la satire et la protestation, en attendant que vienne la revendication.

Le public a parlé, le public répand des nouvelles et il se communique des impressions. Le pamphlet est né.

Le pouvoir a senti le danger et, pour y remédier, pour l'endiguer, il crée la Censure de l'écrit imprimé sous ses formes multiples, que ce soient livres, lettres, harangues, libelles diffamatoires, placards « en rythme ou prose ». Imprimeurs et libraires sont dûment avertis qu'ils aient à se conformer aux ordonnances royales « sur peine d'être pendus et estranglez ». La mort... non pas sans douleur, mais sans phrase !

Comment on sut échapper à la censure, et comment certaines villes du dehors, — Genève, Utrecht, Amsterdam, furent autrefois, des phares lumineux — mirent leurs presses à la disposition des traducteurs de la pensée française ; ce sont là choses connues et sur lesquelles nous ne nous arrêterons pas autrement — si ce n'est pour constater que, dès ce moment, prend naissance ce qu'on a si bien appelé *L'Internationale de la Pensée* ; que, dès ce moment, il y a *une opinion publique européenne* prête à s'élever contre tous les abus du pouvoir, prête à défendre ce droit, supérieur à tous les gouvernements, à toutes les organisations politiques : la liberté d'exprimer sa pensée.

Une opinion publique européenne ! Il importe d'insister sur ce fait, alors que les

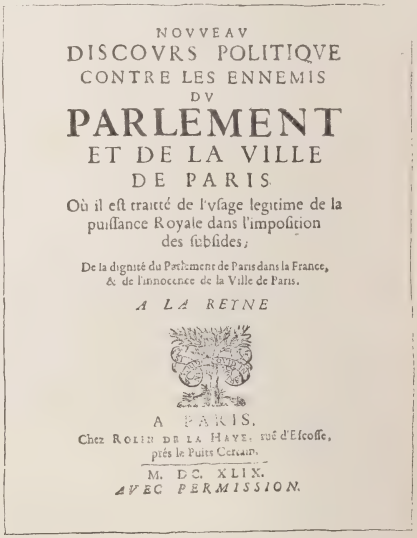
NOVVEAV
DISCOVRS POLITIQVE
CONTRE LES ENNEMIS
DV
PARLEMENT
ET DE LA VILLE
DE PARIS
Où il eſt traitté de l'vſage legitime de la puiſſance Royale dans l'impoſition des ſubſides;
De la dignité du Parlement de Paris dans la France, & de l'innocence de la Ville de Paris.
A LA REYNE
A PARIS.
Chez ROLIN DE LA HAYE, ruë d'Eſcoſſe, prés le Puits Certain.
M. DC. XLIX.
AVEC PERMISSION.

Fig. 24. — Réduction du titre d'un pamphlet (Mazarinade).

défenseurs du pouvoir et de la pensée officielle ont pour habitude de s'élever contre ceux qui se refusent à passer sous les fourches caudines de la Doctrine. Que d'hommes éminents, depuis le dix-septième siècle, obligés de chercher ainsi au dehors un refuge pour eux ou pour leurs œuvres, furent traités de mauvais Français !

Or, s'il est parfaitement vrai que la liberté française a dû, à différentes époques de l'histoire, demander asile à la Hollande, à Genève, à Bruxelles, à Londres, et même à Hambourg, il est non moins vrai que les grands citoyens de la Pologne, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Russie sont venus demander à la terre de France le droit de défendre et de proclamer leurs idées quand ce droit leur fut confisqué.

N'est-ce pas là la preuve qu'il existe bien réellement depuis l'imprimerie, depuis le seizième siècle surtout, une pensée universelle, un internationalisme de la pensée ?

Le pamphlet ! Vous le verrez, arme de progrès ou arme de réaction, apparaître ici sous ses formes multiples, gronder, menacer, saper jusqu'au jour où — telle la bombe qui éclate — il fera sauter l'édifice vermoulu. Pamphlets de la Réforme, pamphlets de la Ligue, pamphlets de la Fronde, pamphlets ecclésiastiques, pamphlets politiques, pamphlets philosophiques, pamphlets scandaleux et orduriers, pamphlets du Premier Empire, de la Restauration, du régime de 1830, de 1848, du Second Empire et même de la Troisième République. Peu importe le principe ; le fait important c'est la libre manifestation de l'idée par la publication de l'écrit.

Et si, presque toujours, les libelles au service d'un passé condamné par l'expérience, furent sans écho, c'est parce que la masse est acquise aux idées de libre expansion de la personnalité humaine contre tout régime de privilèges, contre tout système de tyrannie, quel que soit le nom dont il se pare.

Le pamphlet, c'est l'arme de combat. Les Mémoires, les Commentaires, les Journaux, les Récits, les Souvenirs, ce sera l'œuvre de l'étude, du recueillement, de l'analyse. Ici, la passion dans toute sa violence ; là, la rédaction à tête reposée. Mais, sous ces deux formes, c'est déjà l'histoire écrite par des acteurs qui, même très hauts personnages, n'en font pas moins partie du public et permettent ainsi d'apprécier les différentes façons de voir de ce qui peut déjà constituer une opinion publique plus ou moins étendue.

En réalité donc, le pamphlet est la manifestation imprimée des luttes de la grande Histoire (1). Mais celle-ci, on le sait, n'est point la seule à retenir notre attention. Et dans un pays qui, comme la terre de France, fut fertile en brochures, la petite Histoire se présente avec un bagage peut-être encore plus formidable : le *bilboquet* d'imprimerie qui apparaît dès la seconde moitié du quinzième siècle et qui sera *plaquette*, c'est-à-dire un cahier de tout petit format, ou *placard*, c'est-à-dire la feuille volante, de format plus grand et dont les dimensions iront toujours en augmentant.

Un bibliographe passionné, qui connut excellemment la question, Lorédan Larchey, a dit à ce sujet : « Il n'y avait pas d'entrée de souverain, de fête publique, de grand enterrement ni de grand mariage qui n'eût sa plaquette. Et ces bandes de *canards* populaires prenaient déjà leur volée à la moindre alerte : assassinat, aérolithe fulgurant enfant à deux têtes ou comète à longue queue. Que sais-je encore ! Rehaussées d'une bonne vignette bien naïve, leurs quatre pages se criaient par les rues et les carrefours : puis elles allaient, probablement, où vont aujourd'hui les *canards* du nouveau jeu. Elles finissaient

(1) Du moins tous les historiens dignes de ce nom en ont jugé ainsi. Mais pour les représentants de la nouvelle école qu'on pourrait appeler *néo-royaliste*, il n'en va plus de même ! M. Louis Bertrand, qui est certainement le représentant le plus accompli de cette école, qualifie pamphlets et romans licencieux « tous documents sans valeur historique ». Il est vrai qu'on ne sait trop quel crédit accorder à celui qui traite Michelet de simple ou de dément !

par servir aux *privés*, ou à la *courtoise*, comme on disait alors. Autant de parues, autant de disparues. On ne les gardait guère que dans les bibliothèques de couvent où le frère relieur les sauvait de l'humiliation dernière. » Appelé à cataloguer par le menu un recueil du temps d'Henri III et d'Henri IV trouvé dans les combles du château de Fontainebleau, Lorédan Larchey s'exprime encore ainsi sur l'intérêt que présentent ces feuilles et ces plaquettes donnant l'impression toute chaude des sentiments de chaque jour : « Sans doute, ce n'est pas de la grande Histoire, mais elle se comprend mieux, elle a pour elle la couleur et la vie. L'erreur même y prend la valeur d'un enseignement sur les variations de l'état des esprits.

Fig. 25. — Oh ! quels museaux ! quel grand et beau métier que l'art du burlesque !
Gravure au trait de Goupy, d'après un dessin original d'Annibal Carrache.

sur des manières d'être tôt oubliées. C'est ainsi qu'à l'heure du combat les Huguenots chantaient comme au second acte de l'opéra de Meyerbeer. J'ai tenu en main un de ces petits cahiers de cantiques à l'usage des soldats. »

La couleur et la vie ! ce sont bien là, en effet, les deux caractéristiques de cette littérature populaire ignorée de ceux qui fréquentent les hauts sommets, et qui, du reste, ne sauraient la comprendre. Grands faits historiques, passions populaires, protestations de la conscience humaine, — quel chef-d'œuvre ces messieurs de « l'art d'écrire pour ne rien dire » pourront-ils jamais opposer au *Discours de la Servitude volontaire* de La Boëtie ? — faits divers, événements merveilleux, animaux fantastiques, telle la bête du Gévaudan — toutes les faces de la vie humaine se trouvent en ces plaquettes qui iront de l'in-32 du seizième siècle à l'in-24 du dix-huitième, en passant par le majestueux in-4 de la Ligue — est-ce

Fig. 26. — Titre-frontispice de « *La Coqueluche*, traisté imprimé par Pierre Le Dru, pour maistre Gringoire » (1510). Petit in-8 gothique.

La vignette représente *Mère Sotte* (La Folie) entourée de ses deux suppôts. Tout autour, les légendes de Pierre Gringoire : *Tout par Raison. — Raison partout. — Partout Raison.*

parce que les Princes s'en mêlaient ? a remarqué, non sans à-propos, Lorédan Larchey — pour finir avec l'éternel in-12 du dix-neuvième siècle.

Voilà donc les pamphlets et les canards que l'on colporte, que l'on crie, que l'on affiche. Mais où sont leurs lecteurs — puisque le peuple ne sait pas lire ?

D'abord, avec la Renaissance et, il faut bien le dire, avec le protestantisme surtout, le désir d'apprendre, de savoir, se manifestera ouvertement. Tel, marchand ou artisan, qui ne sait pas lire commence à comprendre le prix du savoir et veut que son fils soit mieux éduqué. Ensuite, on va parcourir le monde « pour apprendre. » Et puis, les écoles, jadis essentiellement créées pour les clercs, s'ouvrent maintenant aux laïques, et la science qu'on y enseigne peut être considérée comme une sorte de préparation à la vie.

Consultez certains registres scolaires de l'époque et vous serez surpris de rencontrer, parmi les inscrits, nombre de fils d'artisans « très humbles ».

D'autre part, certains comptes d'imprimerie, provenant des archives de l'Aube et du Lyonnais, fournissent, sur les tirages de quelques pamphlets du seizième siècle, des renseignements précis. Par eux, nous savons, aujourd'hui, que le chiffre de 2000 à 2500 exemplaires pouvait être considéré comme un chiffre assez moyen. Depuis le livre tiré à cinquante exemplaires, des premières années de l'imprimerie, quel chemin parcouru !

Donc les pamphlets trouvaient un public à qui s'adresser, et, d'autre part, suivant l'antique usage, encore pratiqué dans les campagnes, ceux qui savaient lire, faisaient à haute voix la lecture pour les ignorants : l'on se rassemblait dans les carrefours pour écouter le « lecteur ». Lisez les *Mémoires* de l'Estoile et autres recueils de même espèce et vous y trouverez mention de foules venant écouter le lecteur public du placard affiché.

Il n'en reste pas moins évident que le pamphlet s'adresse à une partie seulement de la population, la bourgeoisie intelligente, celle qui dirige et conduit les partis. Et la preuve que le pamphlet, bientôt tout puissant, est déjà une arme qui porte, c'est que, à un moment donné, catholiques, protestants, politiques se battront réellement à l'aide d'arguments imprimés.

La bataille à coups de brochures, d'attaques et de ripostes, de déclarations et de réponses : quatre siècles d'histoire sous des monceaux de papiers ! Tout cela enfoui, aujourd'hui, dans ces recueils factices qui constituent la richesse de nombre de bibliothèques en

Fig. 27. — VUE DE VENISE
Extraite du volume : *Paesi novamente ritrovati*, le plus ancien recueil de voyages qui ait été publié (Vicence, 1507).

lesquelles ils dormaient un sommeil poussiéreux jusqu'au jour où des érudits et des chercheurs sont venus les extraire de leurs retraites ignorées.

Mais si le pamphlet, œuvre imprimée, ne porte qu'auprès d'un public sélectionné, voici par excellence l'art populaire, l'art pour tous, pour les éduqués comme pour les ignorants ; l'art qui s'adresse à l'œil, et tout le monde sait voir (plus ou moins) l'Image.

L'Image, comme les œuvres fortes qui portent en elles une philosophie, elle saute aux yeux de tous ! Elle attire et elle retient. Ceux qui ont la mémoire visuelle la gardent précieusement en eux ; aux autres, elle aura quand même donné une impression passagère.

Fig. 28. — Pièce faisant partie de la suite d'estampes sur les événements historiques publiée à Amsterdam, chez Peter Schenk, marchand-graveur.

* C'est la signature du traité de paix d'Utrecht (26 juin 1714), lequel, on le sait, garantissait la couronne du roi d'Espagne. Cette image donne bien l'imposant appareil de ce fameux congrès, célèbre par la longueur de ses délibérations et par la présence d'un nombreux cortège d'ambassadeurs.

Et du reste, elle a de quoi charmer tout le monde puisqu'elle se présente sous des formes multiples : représentatrice, pourtraicturale, allégorique, fantaisiste, caricaturale ; dispensatice d'encens ou distributrice d'injures ; véridique ou mensongère, puisque, aux mains des tailleurs de bois et des graveurs sur cuivre, elle servira quelquefois à la représentation de scènes, de vues et de personnages différents.

L'image-omnibus ; l'image-cliché dont on trouvera plus d'un exemple dès le seizième siècle ; l'image qui, s'unissant au *placard*, au canard, deviendra, en quelque sorte, « la sauce — plus ou moins relevée pour faire passer le poisson ».

Fig. 29. — Estampe populaire sur la mort de Henri III représentant Jacques Clément, poussé par les Jésuites, à l'assassinat du Roi : Henri III remettant la couronne au roi de Navarre, et le supplice de l'assassin (1589). — Cette image, ainsi qu'on peut le voir par ses légendes en allemand, était destinée à la propagande étrangère.

Récits d'une véracité douteuse, portraits et descriptions *de visu*, écrits en chambre, images qui nous représentent des vues de ville de pure fantaisie, tout cela se vaut.

« On a coutume de dire, écrit Bayle, que les images sont les livres des ignorants ; les auteurs se devraient donc faire une religion de ne point mettre de fausses figures dans leurs livres ; car ils trompent les personnes les plus incapables de se garantir de l'erreur. Ils trompent même les savants ; car, quand on voit une estampe qui a été publiée dans les temps que la chose représentée a dû exister, on la regarde comme une chose authentique... Et, quand on se voit attrapé par la montre de prétendus monuments publics, on ne sait plus à qui se fier, on ne sait si les médailles, si les inscriptions, si tels autres monuments, sont plus sincères qu'un historien à gages et à pension annuelle, et voilà une confirmation du pyrrhonisme historique. »

Observations très justes, qui se pourraient appliquer excellemment à toutes les représentations figuratives des scènes de l'antiquité et de l'histoire sainte, lesquelles tiennent une place si considérable dans l'illustration de l'époque. Il est vrai que cela constitue la convention graphique, digne pendant à la convention littéraire.

Mais ici et avec raison, Bayle a voulu flétrir les éditeurs qui, achetant des stocks de vieux bois ou de vieux cuivres, leur donnent des attributions autres que celles auxquelles ils étaient destinés et les détournent ainsi de leur but réel.

La tromperie par l'image ! Un procédé qui n'a point disparu et qui sera fort en vogue aux époques diverses où triomphèrent les petites publications de colportage, où les publications populaires en livraisons inondaient le marché de contes à dormir debout et d'histoires de cape et d'épée.

Les seizième et dix-septième siècles ne connurent point ces truquages, mais combien de vues de villes plus ou moins fantaisistes, dans ces recueils de « proufilz urbains » que publiaient alors toutes les imprimeries européennes ? Et combien de fois les mêmes effigies ne servirent-elles pas à représenter des personnages différents ?

C'est-à-dire que l'on peut rencontrer en ces Chroniques, en ces Recueils de portraits, aux bois si abondants et si savoureux, des effigies pourtraicturales classées par séries, sortes de clichés-types destinés à figurer soit les personnages de l'antiquité, suivant leurs spécialités, soit les hommes illustres du jour.

Et c'est là, pour l'iconographie, une source de surprises.

Fermons cette parenthèse — curieuse pour l'histoire de la *truquerie* — et laissons défiler devant nous l'estampe-feuille, celle qui, avec le pamphlet imprimé, va constituer la principale source d'information de ce recueil.

L'Estampe ! celle qui « montre », pour employer un terme d'autrefois. Celle qui nous donne la figuration des hommes et des choses, celle qui interprète, en une langue spéciale, les mœurs et les idées du jour. N'est-elle pas, en ce dernier domaine, le document par excellence, et, même, le document unique qu'on chercherait vainement dans les textes imprimés, souvent peu loquaces ?

Quels livres, quelles chroniques nous donneraient les impressions qui se dégagent de ces deux pièces si éloquentes : *La femme qui chevauche l'homme. — Le fou et la femme ?*

Est-ce que ces deux graphiques, en leurs traits nets et précis, ne valent pas toutes les dissertations et tous les commentaires ? Est-ce qu'ils n'expriment pas les idées et les sentiments de l'époque sur la femme, est-ce qu'ils ne sont pas la traduction parfaite, en langue imagée, du vieux dicton : « la femme mène le monde » ? Estampe admirable pour un chapitre de l'*Eloge de la Folie*, cet « Eloge » dont on n'a peut-être pas suffisamment

VN Doreur du quartier
Que ie ne veux nommer,
L'vn de ces iours auoit fait vn deſſein
De s'aller reſiouyr dans le petit ſainct Cuin :
De Condrieux & Frontignac
Il mit ſi grand nombre dans ſon eſtomac?
Qu'il perdit la raiſon
Tout auſſi toſt qu'il fut dans ſa maiſon.

Lors eſtant arriué
Sa femme à embraſſé,
Mais le pauuret s'eſt trouué bien ſurpris
Au lieu de ſa couche, il s'eſt trouué pris :
Dans le Coffre tout à l'inſtant
Le cul & la teſte, & ſans mouuement?
Lors il s'eſt eſcrié
Ma chere femme ayez de moy pitié.

Ses amis à ce bruit
Sortirent de leur lict,
Et à foule s'eſt à qui montera
Pour voir le deſordre, qui eſt arriué là:
Chacun d'eux donnant ſon aduis
Ce qu'il falloit faire à ſa Maladie?
Le plus ſeur a eſté
Qu'en diligence il le faſtoit ſeigner.

On va tout à l'inſtant
Au Barbier promptement,
Lequel ſitoſt qu'il eut veu ce ſoulots
Qu'on ſortoit du Coffre auec de grands efforts
Il reconut pour le certain
Que ſa maladie n'eſtoit qu'excez de vin?
Et que pour le guerir
Comme vne beſte, le laiſſer dormir.

Il fut bien eſtonné
Quand il ſe fut leué,
De ſe voir dans vn ſi piteux eſtat
Et de tout le monde à qui en rira:
Les Crieuſes de vieux ſouliez
Paſſans par la ruë, s'en ſont bien raillez?
N'eſt-il pas bien heureux
Qu'vn chacun chante au Coffre au Doreur.

Les voiſins du quartier
Seront bien eſtonnez,
Quand ils verront ſon viſage graué
Que l'on diſtribuera dans l'Vniuerſité:
Les apprentifs de ſon Meſtier
Iront par la ruë pour le bouffonner?
Viue les bons garçons
Que l'on marie qui ont la raiſon.

FIN.

PLACARD POPULAIRE CHANSON AVEC IMAGE. Histoire d'un « trop pris de vin ». — Estampe du XVIIe siècle.

fait ressortir toute la philosophie, parce que la mentalité du seizième siècle est encore peu ou mal connue.

A l'esprit de résignation et de pénitence que lui a légué le moyen-âge, le siècle de l'humanisme oppose la vie, l'expansion de l'individu. *L'Eloge de la Folie*, sous ses formes multiples, dans toutes ses représentations figurées, n'est donc pas autre chose que la réponse

Op den 2 Maart 1722. is de INFANTE *van Spanjen om-trent 4 Uur ont zynde, tot Parys als Koningin en de Bruid van de Koning van Vrankryk* LODEWYK *de XV op een pragtige manier ingehaalt zynde dat Huwlyk geslooten op den 30 Sept: 1721*

Introitus Principis Hispaniarum desponsatae Regi Gallarum LUDOVICO XV *2 Martii 1722*

Pet. Schenk Exc. Amst. cum Priv.

Fig. 30. — Arrivée à Paris de l'infante d'Espagne, fiancée au roi de France Louis XV (alors âgé de 12 ans), 2 mars 1722.

* Pièce faisant partie de toute une suite d'estampes sur les événements historiques publiée à Amsterdam, chez Peter Schenk, marchand-graveur. — Cette image montre mieux que toute description le luxe des carrosses et des attelages pour les réceptions officielles.

du monde nouveau à cette doctrine du monde ancien : « Qu'est-ce que la Vie ? — La course à la Mort. Donc l'homme se doit honnestement et dévotement préparer à la Mort. »

Emblème vivant de la sagesse, la Folie démontre bien, elle aussi, l'inanité de toutes les ambitions humaines, mais combien moins attristante, combien moins pénible est sa conclusion : Le Rire est le propre de l'homme — et « pour soy, mettre en doulce joye » il a la femme.

Et ne semble-t-il pas, pour nous tout au moins, que le dernier mot appartienne à la fille d'Eve.

Dresser le catalogue de l'Estampe, c'est donc bien faire défiler devant soi l'Histoire,

la Vie, les Mœurs, la Curiosité, interprétées par le graphique, et, en même temps, l'œuvre créatrice des dessinateurs et des graveurs dans le domaine de la fantaisie et de l'allégorie.

En premier lieu l'image-document.

Nous allons la voir, au cours de cet ouvrage, remplir un double but — d'abord donner ce que l'on pourrait appeler des photographies prises par l'appareil humain, l'œil, s'amuser à ridiculiser les êtres dans leur physionomie, dans leurs gestes, dans leurs particularités pour en tirer, ce qu'on a appelé, leur « contrefacture ».

Tout ce qui constituera, pour l'avenir, les grandes scènes historiques, elle l'a noté en une série de tableaux, de compositions quelquefois publiées durant la période de l'actualité — et l'actualité, alors, n'était pas aussi fugitive que de nos jours — plus généralement sous forme de suites, de séries, éditées par les marchand-graveurs de Paris, de Lyon, d'Amsterdam, de Francfort, de Nuremberg et autres grands centres de l'imagerie. Déjà, pour les faits de moindre importance, pour les curiosités du jour, pour ces petits à-côtés de la vie, elle aura recours à des formes extérieures différentes; elle trouvera, en quelque sorte, le « reportage graphique ».

Et, par grandes scènes historiques, il faut entendre, naturellement, tout ce qui touche aux rois, aux princes, à leurs alliances, à leurs entreprises, à leurs conquêtes, aux traités de paix, d'autant plus nombreux, alors, que la guerre était plus fréquente; aux entrevues, aux cérémonies, aux naissances, aux mariages, aux morts, surtout lorsque ces dernières seront amenées par quelque événement imprévu, par quelque coup de théâtre, tels les assassinats d'Henri III ou d'Henri IV. Si bien que l'intérêt de ces pièces, le plus souvent, n'est pas dans la représentation du sujet lui-même, mais dans la pompe extérieure qui s'en dégage, dans tout ce qui touche au cérémonial, au luxe, à la richesse du costume et du décor. Ici l'image remplace avantageusement vingt pages de littérature.

Tel cortège pour une « entrée royale », telle « arrivée d'ambassadeurs », tel défilé de courtisans nous donnent l'impression d'une de ces chevauchées magnifiques qu'on voyait dans nos anciens hippodromes. Quelque chose comme un film avant l'invention du cinématographe. Et ces suites historiques sortiront surtout des ateliers des graveurs de l'étranger, avec des légendes souvent en plusieurs langues — ce qui montre combien l'image était déjà un instrument de propagande international — et presque toujours en latin — ce qui prouve combien cette langue morte était encore vivante pour une partie du public.

Ainsi se trouveront vulgarisés en tous pays, les grands faits, les grands événements ayant une portée générale.

Mais, peu à peu, cette estampe représentatrice des événements publics, qui s'était toujours intéressée aux fêtes, aux jeux, aux bals de la Cour — voir les crayons de Clouet — prendra un caractère plus nettement officiel; elle se fera, elle aussi, par le crayon, l'historiographe du souverain, reproduisant jusqu'au moindre de ces pompeux arcs de triomphe si facilement élevés à sa gloire.

Elle ne servira plus qu'à la glorification d'un seul principe, l'autorité du prince, et d'un seul homme, le Roi — que celui-ci s'appelle Louis XIV, Louis XV ou même Louis XVI.

Elle pourra ainsi doter l'histoire de la gravure de pièces admirables, grâce au burin magistral des artistes du XVIII[e] siècle, ces pièces ne présenteront jamais qu'un intérêt secondaire pour l'histoire elle-même.

De cette imagerie destinée, non seulement à commémorer les hauts faits des princes de

la maison de Bourbon, mais mieux encore à déifier ces personnages — les légendes pompeusement adulatrices de certaines pièces connues sont symptomatiques — nous n'avons pas à nous occuper.

A elle, nous ferons appel comme point de comparaison seulement et pour expliquer, pour justifier, si besoin est, ces caricatures parties de la libre Hollande, souvent inspirées par les réfugiés de l'édit de Nantes, œuvres de belle et libre allure auxquelles il faudra bien, un jour, payer le tribut d'admiration qui leur est dû, sans craindre de se voir traité de « mauvais Français » par les partisans d'on ne sait quel traditionnalisme d'esclavage.

FIG. 31. — Entrée à Paris, le 23 octobre 1718, de l'ambassadeur de S. M. Impériale, le comte de Koningsek.

* Estampe faisant partie de la suite publiée à Amsterdam chez Peter Schenk. Cette pièce, comme la précédente, montre le luxe qui présidait au cortège d'entrée d'un ambassadeur à Paris, surtout lorsque cet ambassadeur représentait l'Empereur.

En considérant l'encens graphique, si généreusement distribué au Roi-Soleil, on comprendra mieux la nécessité qu'il y avait, pour la liberté humaine, de voir s'élever quelques protestations sous la forme d'estampes représentant les taches de l'Astre.

Le revers de la médaille.

De l'image purement représentatrice des faits historiques, passons a l'image « portraicturale ». Combien intéressante aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles ; combien curieuse à suivre, à étudier pour l'histoire de la figure humaine.

De la ressemblance personnelle rien à dire. Et pour cause.

Du reste, c'est un point sur lequel, plus que jamais, l'accord ne se saurait faire, surtout depuis qu'un art nouveau a créé ce qu'on appelle la « ressemblance photographique ».

Mais la ressemblance, ainsi qualifiée, n'existait-elle pas antérieurement ; ne peut-on pas la voir en ces « pourtraictures faictes de vérité suivant ès-règles de géométrie » dont parle un observateur pointilleux du XVI[e] siècle ?

FIG. 32. — UN ALBUM DE CÉLÉBRITÉS AU XVI[e] SIÈCLE.

Gravure sur bois coloriée, d'après un recueil allemand, donnant les effigies de tous les nobles hommes du jour, sorte de « Recueil des célébrités contemporaines ». A remarquer que les personnages — tous gens de noblesse — sont qualifiés comme de vulgaires mortels : *Herr* (Monsieur).

Et puis, que signifie la ressemblance physique pour ceux qui n'ont pas connu la personne dont on reproduit l'effigie ?

Et encore — question déjà posée — où est, parmi tant d'autres, le portrait « véridique » de tous ces personnages illustres qui se présentent à nous, suivis d'une iconographie nombreuse ?

Par exemple où est le vrai Henri IV que l'on pressent sous les traits madrés du montagnard béarnais ? Où est le Louis XIV, simple roi mortel et non demi-dieu ? Est-ce le Louis XIV, au regard olympien devant lequel s'agenouille dévotieusement l'académicien Bertrand, ou le Louis XIV vu par un contemporain, le prince Visconti, et par lui ainsi défini : « un grand simulateur avec des yeux de renard » ? De l'officier d'artillerie Bonaparte, on a des croquis étonnants de sincérité. Mais où trouver le vrai Napoléon parmi les multiples effigies de David toujours plus ou moins présentées avec une recherche d'idéalisation ?

Est-ce que les artistes n'ont pas toujours vu d'après leurs impressions personnelles, d'après leur tendance à glorifier ou à flétrir ?

Est-ce qu'il ne s'est pas créé, autour des personnages de premier plan, une sorte de ressemblance conventionnelle ?

Donc, en réalité, ce qu'il faut demander au portrait, ce ne sont point les traits particuliers à tel ou tel visage, mais bien la caractéristique propre à la physionomie humaine suivant l'époque à laquelle appartient le personnage représenté. Car, de même que les siècles ont leur écriture, de même ils se présentent à nous avec des types humains bien définis.

L'étude du portrait à travers les âges, si souvent esquissée et si rarement comprise, n'est-ce pas, pour le curieux, pour l'observateur attentif, une mine d'intéressantes constatations ?

Contentons-nous de ces deux remarques.

D'abord, que sa popularité, sa vulgarisation, ne sont point chose aussi nouvelle qu'on pourrait le croire — que la gravure sur bois, à son origine, a suscité chez les êtres humains le même désir ardent de « se faire prendre en pourtraicture », de se montrer au public « ès traits véridiques » que la photographie au XIX[e] siècle — que les personnalités du XVI[e], poètes et *poëteraux* surtout, à commencer par Ronsard, ont été aussi avides que pourraient l'être des contemporains de léguer à la postérité des effigies romaines couronnées de lauriers ; — en un mot, qu'ils n'ont pas pu résister au vaniteux désir de renseigner les générations futures sur la nature de leur poil, sur la dimension de leur appendice nasal, sur la couleur de leurs yeux.

ODET DE FOIX, SIEVR DE L'AVTREC.

Chapitre 47.

Fig. 33. — UNE EFFIGIE DE GRAND CAPITAINE AU XVI[e] SIÈCLE.
Le célèbre Lautrec, qui commandait l'armée française sous François I[er] et qui devait être tué au siège de Naples 1528.
D'après le recueil de Thevet « *Les Vrais Portraits des Hommes Illustres* » (1584).

Ensuite, que, dès le XVI[e] siècle, pour répondre à la curiosité d'un public, désireux lui aussi d'avoir son auteur en « ymaige vivante », parurent des séries de portraits, véritables collections conçues d'après un plan uniforme, qui furent pour l'époque ce que sont pour nous les galeries de contemporains illustres. Recueils de personnages appartenant à des classes définies plutôt que de physionomies individuelles. Ici, toute une galerie de chevaliers bardés de fer, haut casqués, armés de pied en cap, — chacun ayant à ses côtés ses armoiries — marque, signe, insigne du Notable Chevalier, comme il y aura, de nos jours, les marques du Notable Commerçant. Si ce n'est les armoiries, ce sera — autre collection de même nature — le casque, le gantelet, le bâton de commandement, eux aussi placés bien en vue, sur une tablette quelconque. Là, la réunion des savants en *us* : latinistes, hellénistes, doctes et rondelets personnages, à longue barbe soyeuse, à manteau au large col d'hermine ou bien à figures minces et allongées, encastrées dans quelque fraise « haut godronnée. » Ailleurs, réunion de réformateurs illustres, que d'autres appelleront « collection des ennemis de l'Antechrist

romain » ; têtes vénérables, couvertes du bonnet ou de la casquette — sorte de passe-montagne — que rendront célèbre les adeptes de Calvin et de Zwingle.

Par la similitude du procédé, par l'égalité des tailles, ces réunions de portraits peuvent être considérées comme ayant rempli le rôle de nos albums photographiques.

A vrai dire, qu'ils soient d'une monotonie décevante — c'est le cas de ces galeries de seigneurs féodaux, mannequins n'ayant de personnel que « le visage de l'armoirie », — qu'ils gardent, au contraire, une individualité bien accentuée — c'est le cas pour les hommes de cabinet et d'étude — ces portraits d'autrefois ont d'autres qualités pour nous charmer, ne serait-ce que l'art merveilleux des encadrements dont ils sont ornés.

Et puis, comment ne pas mentionner, avec le regret de sa disparition totale, le portrait à quatrain, — cette particularité intéressante entre toutes — le quatrain, d'abord en latin, puis en français, se gravant au-dessous du visage, sur une tablette aménagée *ad hoc*. Union du trait graphique et de la pensée écrite, cette dernière allant souvent de l'appréciation hautement laudative à la satire mordante.

Le quatrain suivant, placé par Nanteuil au bas de la pourtraicture du gazetier Loret — un homme qui nous appartient — renseignera sur l'esprit de ces « portraits en écriture » :

C'est icy, de Loret, la belle ou laide Image,
En France, bien ou mal, il eut quelque renom,
Et Lecteur et Lectrice, en voyant son ouvrage,
Jugeront s'il avait un peu d'esprit ou non.

Et c'est ainsi que, des siècles durant, burin et plume luttèrent entre eux d'esprit.

Laissons le portrait. Arrivons à l'imagerie populaire, champ vaste entre tous et d'une richesse que nous ne connaissons plus. Récapitulons en effet : images allégoriques, emblèmes, proverbes en action, images satiriques visant les mœurs, aux légendes et aux postures quelquefois rabelaisiennes — il est piquant, à ce propos, de noter combien les siècles anciens et, avec eux, la très prude Restauration, eurent une prédilection marquée pour les choses des pays bas — images perpétuant avec dévotion le souvenir des vieilles légendes — tel cet éternel Juif-Errant — ou se complaisant aux douces folies d'autrefois — tel ce *Monde Renversé*, joie de tant de générations, en lequel plus rien n'est en place, en lequel les animaux commandent aux hommes — et encore, images de confréries et de sainteté, avec la plus merveilleuse galerie de Saints et de Saintes qui se soit jamais vue, aux enluminures rutilantes, et, pour ne rien oublier, images faisant revivre, de façon plus ou moins grotesque, les temples, les palais, les dieux de l'antiquité, aux dames Vénus d'une galanterie toute contemporaine, aux Seigneurs Bacchus « gais et contents », enrégimentant autour de tonneaux « jamais vides » la corporation toujours nombreuse des « joyeux buveurs. »

L'imagerie en sa naïveté, en sa rudesse, mais aussi avec un côté d'observation très caractéristique, avec moult conseils de sagesse « gravés en beaux exemples » pour le « se bien conduire » et le « se bien comporter à l'égard d'autrui » ; avec les comparaisons « utiles à un chacun » — voir la fameuse *Echelle des degrés*, le rôle des classes sociales, les *tableaux de la vie humaine à ses différentes époques* — l'imagerie qui ne se désintéresse aucunement des actualités, spectacles de la vie ou scènes, jeux et cris de la rue — l'imagerie enfin faisant entrer dans le domaine de la gravure tous les trésors de bonne et saine gauloiserie que le moyen-âge avait confiés à la pierre sculptée. C'est ainsi que la fameuse dispute de l'homme et de la femme pour la culotte descendra des cathédrales pour être gravée sur bois, puis sur cuivre.

Tout ce qui se peut représenter sous une forme quelconque défilera sur ces feuilles.

Même l'invraisemblable, même l'inexistant. C'est-à-dire les animaux fantastiques, les monstres, tels les fameux dragons aux yeux à rayons lumineux, aux écailles éclatantes ; c'est-à-dire certains phénomènes dûs aux forces de la Nature que le graveur, en sa légende, enregistrera bénévolement comme s'étant produits le jour même du crucifiement du Christ ; c'est-à-dire, et c'est bien là le comble de l'envoûtement, des scènes diaboliques purement imaginatives, l'enlèvement de sorcières, l'ascension des balais, préparation au Sabbat, départ pour le Sabbat, et retour du dit.

Et tout cela gravé et expliqué aussi sérieusement que s'il s'agissait d'un sujet banalement classique. Par exemple : *départ* et *retour* du Conscrit.

Haute fantaisie. Mais hypnotisation logique. Victime, elle aussi, de l'illusionisme et du fanatisme, la gravure prêta ses burins pour la représentation de scènes imaginaires.

Rocher de Gayette lequel se fendit en deux lors de la passion de Nostre seigneur

Avec privil. du Roy.

Gravé par Israel Silvestre.

Fig. 34. — Gravure d'Israel Silvestre (XVII[e] siècle). — * Comme on peut le voir par cette estampe, qui n'est point unique en son genre, le dix-septième siècle s'est complu à rappeler les faits miraculeux de « l'Histoire sainte » et à leur donner par le graphique une forme plus saisissante aux yeux de la masse.

Dira-t-on qu'elle a fourni des documents à des choses irréelles, non certes. Mais elle a contribué à nous fixer sur l'état d'âme du moment.

Encore un mot. Et ce sera pour *les Emblèmes* et *les Allégories*, une spécialité de l'époque, qui tient à la fois de la feuille volante et du livre, et qui, aujourd'hui encore, attire si volontiers les regards. Emblèmes et allégories sur les sujets les plus divers, qui iront des figurations de sainteté aux amours classiques et qui se complairont volontiers aux scènes de la vie galante, jouant ainsi, par avance, le rôle que tiendront plus tard ce qu'on a appelé les « dessus de boëtes ». Emblèmes et allégories en lesquels se spécialiseront et s'illustreront Crispin de Passe, de Vosse, Otto Vœnius et les de Bry!

Songe-t-on à ce que ces images, de tout format, de tout genre, représentent, par leurs sujets multiples, de vie, de joies intimes, d'heures de douces rêveries, au milieu du fracas constant des armes ? Songe-t-on que jamais la boutique du marchand imagier-graveur où l'on

venait, du haut en bas de la rue Saint-Jacques, acheter pour un sol, et même moins, la belle ymaige nouvelle, enluminée ou non, jamais ne fut plus vivante qu'en ces siècles dont nous retraçons l'histoire ?

Songe-t-on que ce fut là, réellement, le viatique du peuple ? Si les belles suites d' « habits et de costumes des plus à la mode », si les séries de portraits de femmes en pied représentant les saisons, les éléments, les vices et les vertus — celles, notamment, que graveront les Guérard et de Saint-Jean au XVII[e] siècle — firent les délices des gens du bel air, ces feuilles, le plus souvent d'une gravure imparfaite, aux légendes d'un français outrageusement incorrect, portent en elles quelque chose de la vie, pour ne pas dire des entrailles du peuple, dont elles furent, en réalité, le véritable Abécédaire.

FIG. 35. — DES PLAISIRS ET DE LA DOULEUR ET DES MISÈRES QUI S'EN SUIVENT.
Suit une légende qui se peut ainsi résumer : L amour, le vin, le jeu sont comme un feu ardent en lequel se consument les forces humaines.
D'après le Recueil d'emblèmes tirés d'Horace et mis en images par Otto Vœnius (Anvers, 1607).

Méconnues jusqu'à ce jour — méprisées des uns parce que n'ayant rien du grand art, dédaignées des autres, parce que n'étant ni pièces d'archives, ni mémoires, ni journal — ces Images vont enfin trouver ici l'éclatante revanche à laquelle elles ont droit.

Grâce aux libelles, on a pu écrire l'histoire par le pamphlet : une histoire qui en vaut bien d'autres.

Grâce à l'estampe populaire, nous allons faire revivre l'histoire par l'imagerie vivante ; l'imagerie, interprète unique et fidèle de cette vie du peuple encore si mal connue, considérée même comme chose négligeable. Ne ferait-elle pas tâche en effet à la pompe, au soleil des grands rois et des grands seigneurs ?

Féconde en salutaires conseils, en remèdes efficaces, en constatations précieuses des misères du pauvre peuple qui « pâtit », cette imagerie mettra en proverbes illustrés tout ce qu'on a si bien appelé la sagesse des Nations, proverbes politiques et sociaux de Lagniet,

et elle se haussera jusqu'à ces grandes compositions d'Abraham Bosse qu'on pourrait bien qualifier « Monument pour servir à l'histoire des Mœurs et des Modes au XVII[e] siècle ».

Et ce n'est là encore qu'un côté de sa production, le côté classique si l'on veut.

Il en est un autre, à peine entrevu, dont je possède quelques rares spécimens. Ce sont les pièces que je suis heureux de sortir de mes cartons, puisque, au cabinet des Estampes,

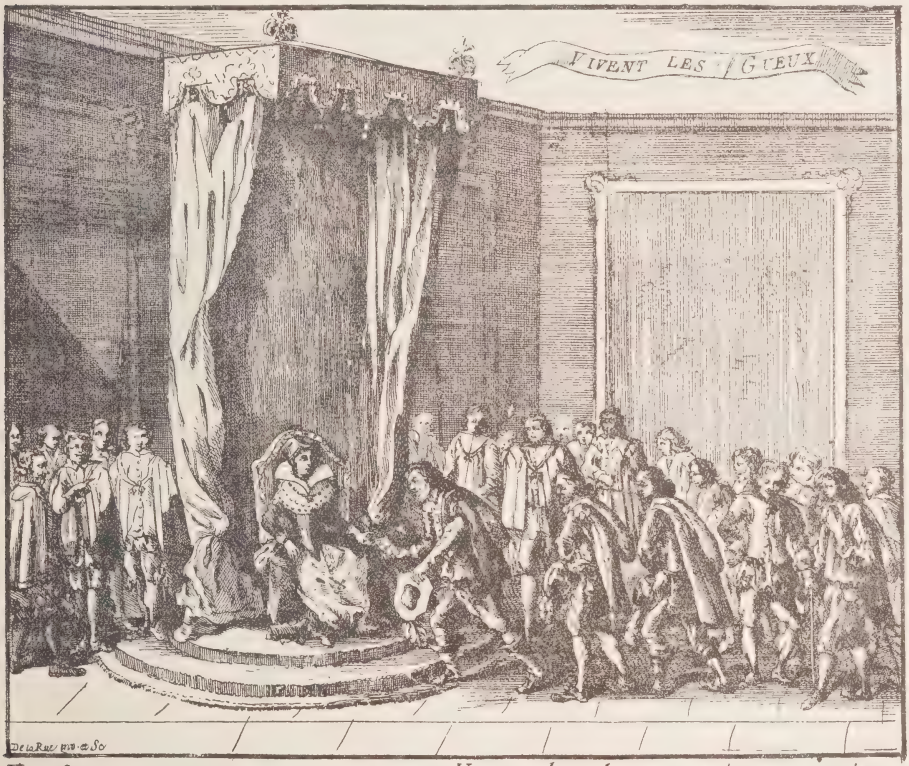

FIG. 36. — Les revendications des gueux des Flandres à la gouvernante, Marguerite de Parme. L'imagerie joua en cette circonstance un rôle important, et l'on rencontre quantité de pièces sur lesquelles flotte haut le drapeau à l'inscription : *Vivent les Gueux !* devenue en quelque sorte la devise et le cri de guerre des révoltés des Pays-Bas. (Estampe du dix-septième siècle.)

elles brillent par leur absence. Absence naturelle autrefois, alors que l'ombre du Grand Roi planait encore en ces lieux, mais regrettable aujourd'hui.

Certains graveurs ont pu se montrer moroses, observer les choses et les mœurs d'un œil plus ou moins bienveillant, mais où trouver les planches remarquables, et tombées en oubli, que l'on verra apparaître ici pour la première fois? *Le Mauvais Temps représenté par l'âge d'airain et de fer,* c'est-à-dire la guerre dans tous ses bouleversements, dans toutes ses conséquences, qui renverse les maisons comme des châteaux de cartes et qui, d'autres fois, affectera des formes d'un modernisme surprenant. Ajoutez que ces planches sont dues au burin de Lagniet, donc gravées et vendues à Paris, ce qui nous les rend plus précieuses encore.

Autre curiosité — c'est un de ces *Almanachs de Village* à peine connus de nom et dont la vue nous est encore moins familière. Pourquoi s'en étonner ? Qui donc pouvait s'intéresser à de vulgaires feuilles populaires, pleines, il est vrai, de conseils de sagesse, avec une sorte de philosophie à la Roger Bontemps ? (Jugez-en par ces quelques légendes : *tout va du bien au mal* ; *de la joye au chagrin* ; *après la guerre, la paix* ; *après la paix, la guerre* — du reste s'entendant fort bien à qualifier la paix et la guerre, et, surtout, à disqualifier cette dernière). Parlez-nous de ces magnifiques almanachs royaux, pièces dues au burin d'artistes renommés, popularisant dans le monde entier les faits et gestes du Roi-Soleil, et que, pour

FIG. 37. — « Oh quels museaux ! C'est un grand et beau métier que l'art de l'imposture. »
Gravure au trait, de Goupy, d'après un dessin original d'Annibal Carrache (dont le nom était, alors, singulièrement orthographié).
* L'Art de l'imposture, c'est-à-dire de la caricature. Bernard Picart avait donné dans le même esprit en 1734 un recueil ainsi intitulé : « *Impostures Innocentes ou Recueil d'Estampes,* d'après divers peintres connus ».

nous, Victor Champier réimprima il y a quelques années. Mais des « Almanachs » à l'usage des paysans, des almanachs ne s'occupant pas du plus grand souverain de l'univers, des almanachs pour « vilains », est-ce que cela était digne d'une mention, est-ce que cela pouvait être d'un intérêt quelconque pour l'histoire du grand siècle ?

Nous qui cherchons à donner de ce dernier une physionomie plus exacte, nous avons pensé tout autrement.

A ces inédits viendront s'ajouter les suites connues sur les atrocités de la guerre, depuis les eaux fortes de Callot — un véritable poëme graphique — jusqu'aux belles planches de Rigaud, documents d'une valeur inestimable, d'une réalité incontestable, telle *la Place livrée au pillage*.

Et toute la série des pièces hollandaises dont certaines mettant au premier plan des paysans en sabots, la faulx, la serpe, le fléau en main, tous levés contre le « Jupiter de Versailles », évoquent en nous le souvenir du « Sans culotte partant pour la frontière » ou du fameux bataillon de la Moselle, lui aussi en sabots.

Image vivante de la Liberté, déjà pleine de l'enthousiasme révolutionnaire. Effigie caractéristique d'un peuple ayant conscience de son rôle, sachant qu'il part en guerre, non pour les conquêtes de son souverain, mais pour défendre son sol, ses droits, sa famille.

Et maintenant, voici venir celle dont on a souvent médit, celle qu'on a accusée d'être violente, calomniatrice à plaisir, passionnée, outrancière, oubliant vraiment trop facilement les grandes idées qu'elle a fait naître, les enthousiasmes qu'elle a suscités.

La caricature ! n'est-ce pas le pamphlet en images, un pamphlet dessiné qui a eu, lui aussi, ses « Lanternes » et ses Rochefort. Si on peut lui reprocher d'avoir traîné dans la boue des régimes tombés sous le coup de l'indignation ou de la surexcitation nationale, on ne saurait méconnaître, d'autre part, les services rendus par elle à la cause du droit et de la liberté, des réformes sociales et des grandes idées.

Ses armes, elle les a empruntées à toutes les formes du graphique, en les exagérant, en les poussant à l'outrance, en faisant appel au Rire et à la Satire.

Prenons le portrait-charge par exemple, cette exagération des traits du visage dont les débuts furent bien innocents alors que les maîtres du grand art — Raphaël, Léonard de Vinci, Annibal Carrache — se plaisaient à griffonner sur le papier des têtes ou des personnages comiques : le portrait-charge dont la tradition se retrouvera au XVIII[e] siècle avec ces feuilles de griffonnades aux têtes multiples et si serrées qu'on les croirait enchevêtrées les unes dans les autres, qui, finalement, deviendra la charge d'atelier.

Eh ! bien, de cet innocent badinage, de cette amusette pour grands artistes, savez-vous ce qu'elle a fait ? Une arme de combat redoutable qui ira — et ce sera un trait de génie de sa part — jusqu'à s'attaquer aux profils de médaille. Bien vite, elle comprit qu'il fallait viser l'ennemi à la tête et qu'en ridiculisant ces belles figures, ces beaux avers chers à tous, et vénérés, parce que écus d'argent, elle touchait l'ennemi à son point sensible. Telle fut l'origine de ces médailles satiriques, que d'aucuns appelèrent *contrefactures*, et dont il sera fait grand usage à certaines époques. De la Ligue à Napoléon III, l'histoire nous en fournira de multiples exemples.

La Caricature, jamais à court d'arguments, devait faire mieux. Elle fit la conquête du métal, elle le marqua de sa griffe gouailleuse, elle créa la caricature métallique dont se servirent, du reste, un peu tous les partis, puisque républicains et révolutionnaires de 1848 seront particulièrement malmenés par elle.

Combattive, passionnée, violente, oui, certes, quand elle entre dans l'arène des luttes de partis et d'idées, quand elle s'évertue à traduire, à « illustrer » les sentiments intimes de la masse, quand elle se fait l'écho des revendications sociales, politiques ou religieuses. Elle tombe, alors, à crayons raccourcis, sur tout ce qui fait obstacle à l'idée en marche, hommes et institutions, et tire sur l'adversaire avec les boulets rouges du Rire et de la Satire.

Combien de profils soi-disant immortels, ont été descendus de leur Olympe, pour peu que la Caricature se soit seulement amusée, par manière de passe-temps, à donner une de ces chiquenaudes crayonnées qui consistent à exagérer les contours d'un nez ou à aplatir un menton séducteur !

Combien de luttes historiques furent avant tout des batailles à coups de pamphlets graphiques ou littéraires !

Et quels personnages, quels partis furent à l'abri des méfaits du portrait-charge ! Les papes et les évêques, Calvin et les calvinistes, les Rois et les Reines, les Ligueurs, les Frondeurs, le Grand Roi, les Jésuites, les gens de robe et de finance, tous en reçurent les traits.

La Caricature, on peut l'affirmer, a pris part — et comment ! — à toutes les grandes batailles de l'histoire de France. Réforme, Ligue, luttes du pouvoir tantôt contre ceux « de la religion soi-disant réformée », tantôt contre « la secte abominable des Jésuites », grands mouvements émancipateurs, renversements de monarchies — c'est-à-dire 1789-1792, 1815, 1830, 1848, 1870.

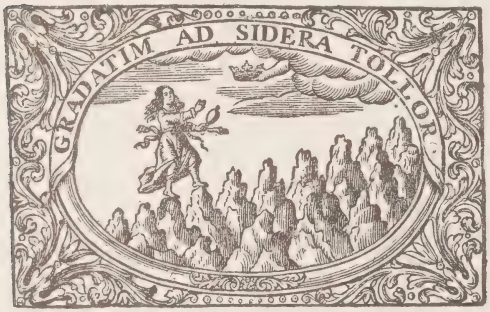

FIG. 38. — LA CONQUÊTE DES SOMMETS.
Image populaire du XVII[e] siècle qui servira, par la suite, d'étiquette à un fabricant de liqueurs, dauphinois.

Pas de grandes batailles civiles ou étrangères, à coups d'arquebuse, de fusil ou de mitrailleuse, qui n'aient eu leurs batailles à coups de caricatures.

Et peut-être n'est-il pas inutile de rappeler que cette lutte ne lui fut pas toujours facile parce que, elle aussi, il lui fallut, de très bonne heure, compter avec la Censure, cette « empêcheuse de danser en rond », déjà redoutable aux écrits satiriques, qui, eux, peuvent encore échapper à la mainmise par le fait de leur format réduit, alors que la caricature, elle, a besoin, pour porter, de pouvoir librement se montrer et circuler. N'ira-t-elle pas, dans cet esprit, jusqu'à recourir à l'affichage ?

Voici ce que rappelle à ce sujet Ludovic Lalanne dans ses *Curiosités bibliographiques :*

Dès le 15 janvier 1561, un arrêt du parlement, avait étendu aux cartes et aux peintures les défenses et prohibitions relatives aux placards et aux libelles. A partir du règne de Henri III, on vit paraître en foule des caricatures faites par les protestants contre les catholiques, par les ligueurs contre les royalistes, et réciproquement. Elles n'étaient ni moins hardies ni moins licencieuses que les pamphlets, comme le prouvent celles qui nous sont parvenues ou qui ont été décrites par les auteurs contemporains. Les murs étaient couverts chaque jour de dessins et de peintures satiriques. En voici un exemple :

Le vendredi, dernier aoust 1590, dit l'Estoile, on trouva au logis de Marc-Antoine, au fauxbourg Saint-Germain, une plaisante drollerie, mais vilaine, peinte contre une muraille : à scavoir une femme nue montrant sa nature découverte, et un grand mulet auprès. Et y avoit au dessus de la femme escrit : Madame *de Montpensieur,* et au-dessus de l'azne : *Monsieur le Légat.*

Hardiesses qu'on a peine à concevoir.

La caricature, tenue en laisse, est, quelquefois même, jugulée. Elle connaîtra souvent cet état de servitude, sous Louis XIV, sous Louis XV, sous Napoléon I[er], sous Charles X, sous Napoléon III. Mais comme elle se vengera sous Louis-Philippe, dont elle sera, des années, le véritable cauchemar ; comme elle rattrapera en quelques mois, de septembre 1870 à juin 1871, ses dix-huit ans d'Empire, traînant alors dans la boue — nouvelle et trop généreuse édition de 1792 — la famille napoléonienne ; comme elle saura mettre à profit la liberté grande, on peut dire la liberté complète qui lui a été si généreusement accordée par la troisième République.

Quel chemin parcouru depuis ce Roi-Soleil proclamant à son de trompe : l'Etat c'est

moi — donc défense de toucher à ma royale figure de Dieu politique — jusqu'à ces présidents de République, débonnaires, laissant la satire s'attaquer à eux librement, affirmant ainsi d'eux-mêmes : « L'Etat c'est tout le monde, et personne n'est au-dessus des coups de plume ou de crayon. »

La Caricature recourant à toutes armes : la Caricature attaquant par des images

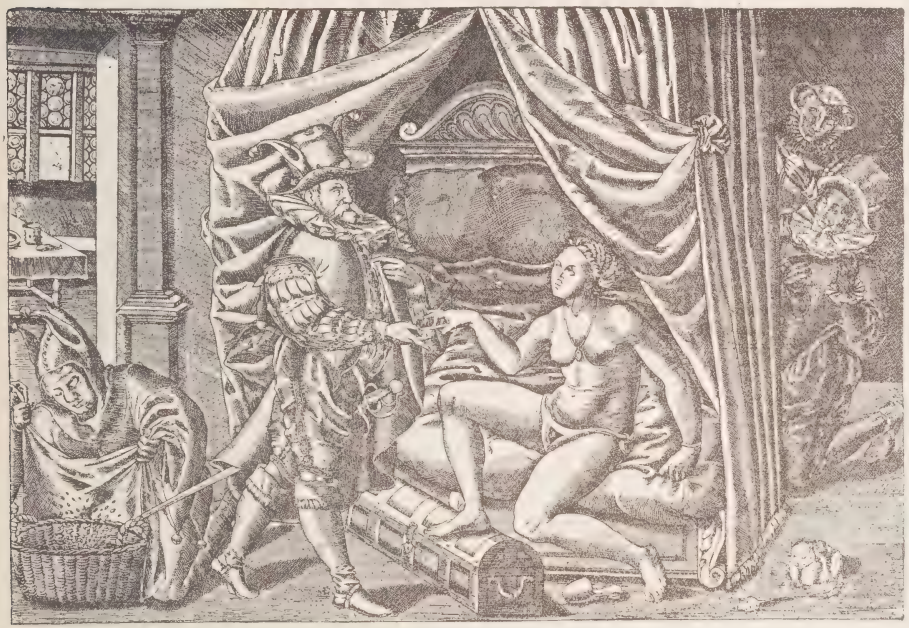

FIG. 39. — LA CEINTURE DE CHASTETE.

« Du cocu qui porte la clef et sa femme la serrure. » — Il existe de cette pièce des contrefaçons avec légende allemande.

* Estampe satirique du XVI^e siècle qui paraît avoir visé personnellement Henri IV. La femme assise sur le lit et adornée du fameux appareil de sûreté ne serait autre, en effet, que la marquise de Verneuil remettant à son royal amant la clef de l'instrument.

Quoique, en ces derniers temps, certains écrivains, dont les connaissances historiques ne sont guère solides, aient cru devoir considérer la ceinture de chasteté comme pure fantaisie, celle-ci a parfaitement existé. Non seulement Brantôme, Tallemant des Réaux et autres en parlent, mais Guillaume de Machault, poëte du XV^e siècle, s'exprime ainsi à son sujet (la belle dont il est question en ses vers, Agnès de Navarre, étant la maîtresse du poëte)

A donc la belle m'accola
Si atteignit une clavette
D'or, et de main de maître faite,
Et dit : « Cette clef porterez
Ami, et bien la garderez,
Car c'est la clef de mon trésor,
Je vous en fais des or (1)
Et desseur tout en serez maistre,
Et si, l'aime plus que mon œil dextre,
Car c'est mon honneur, ma richesse,
C'est ce dont je puis faire largesse. »

(1) Je vous en fais don dès à présent.

mordantes, irrévérencieuses, quelquefois même licencieuses, le pouvoir personnel. Le déchaînement complet !

D'aucuns se sont violemment élevés contre cette liberté grande ; d'aucuns ont crié à l'immoralité et se sont voilés la face. Mais ce qui peut, aujourd'hui, nous paraître de mauvais goût était parfaitement admissible alors que la personne sacrée du Souverain ne se gênait nullement pour afficher publiquement une immoralité notoire.

On peut dire que de Rabelais à la Révolution les mœurs sont restées ouvertement licencieuses. L'ancien régime, tant prôné par les admirateurs intéressés du passé, n'a pas laissé seulement la plus belle collection de bâtards qui se soit jamais vue, il a laissé une réputation particulièrement grasse.

Et en m'exprimant ainsi je n'entends nullement m'élever en censeur rigide des mœurs, chose aussi inutile que ridicule, pas plus que je n'ai la prétention d'affirmer que sur ce terrain humain et... gaulois nous valions mieux que nos ancêtres.

Mais pourquoi les licences de la caricature politique, même lorsqu'elles frisent l'érotisme, seraient-elles seules répréhensibles et condamnables au nom des bonnes mœurs, alors que les souverains, alors que les élites sociales affichaient sans pudeur les exploits érotiques d'une vie désordonnée encore plus licencieuse ? Vraiment, les gens qui avaient inventé le livre de messe à double emploi — les *Heures* rembourrées de quelque almanach galant — étaient peu qualifiés pour s'élever en gendarmes de la pudeur offensée.

Les amours plus ou moins chastes des rois de France, la caricature, le pamphlet, le théâtre, ne cesseront de les célébrer ou de les bafouer. Mais on comprend le succès que devaient rencontrer, au seizième et au dix-septième siècle, des images comme celle ici reproduite, qui ne manque pas de philosophie, puisqu'elle montre la parfaite inanité de la ceinture de chasteté — cette fameuse ceinture qui fit tant gloser et n'est point un conte — comme moyen de s'assurer de la fidélité des femmes. Et en quoi donc cette image serait-elle plus immorale que certain pamphlet : Le *Béarnais cocufié,* par exemple ?

Qu'on le veuille ou non, la caricature politique, érotique, pour peu recommandable qu'elle soit par elle-même, est un document qu'on ne peut pas ignorer, étant donné surtout qu'à certains moments de l'histoire — et tout particulièrement sous le règne de l'épicurien Louis XVIII et de l'ex-comte d'Artois devenu le *pieu-Roi* — ce fut en quelque sorte la seule arme dont l'opposition put se servir... sous le manteau, naturellement.

L'histoire n'est pas toujours très propre, c'est entendu. Les rois, les premiers, se chargent de nous en apporter la preuve.

Et maintenant, les grandes lignes de l'œuvre que nous allons livrer aux regards et aux méditations du public étant nettement exposées, ouvrons le rideau de notre théâtre cinématographique, sur la scène duquel va défiler, en images, en tableaux de toutes sortes — collection précieuse de documents graphiques — l'Histoire, la Vie, les Mœurs, la Curiosité.

JOHN GRAND-CARTERET.

Fig. 40. — Les attributs de l'art et de la littérature (Vignette du XVIII[e] siècle).

FIG. 41. — Encadrement d'après le recueil in-folio de Schienckins (recueil allemand de portraits).

FIGURES GROTESQUES

Ces caricatures — passe-temps d'artiste — furent crayonnées par Léonard de Vinci en marge même de ses plus nobles compositions. Quelques-unes furent, à la fin du XVI^e^ siècle, gravées en Italie, puis, au XVII^e^ siècle, en France, par Hollard, mais elles ne furent réellement vulgarisées qu'au XVIII^e^ siècle et publiées alors dans leur ensemble sous le titre de « *Recueil de testes de caractère et de charges*, avec lettre sur Léonard de Vinci, par Mariette. Paris, 1730. »

66 figures en 36 planches gravées par de C... (de Caylus).

Le graveur italien, Lasinio, en entreprit à son tour une édition rehaussée de couleur, et c'est à cette dernière que nous avons emprunté nos reproductions.

Traduction de la légende :

Deux petites bouches comme ça,
[qui rendent amoureux,
Certainement dans le monde entier
[il n'en est pas.

—

Elles mériteraient d'être placées en
[un Musée
Pour servir de modèle aux
sculpteurs.

L. da Vinci, inv.

Due bocchin come questo che innamori
Credo che certo al Mondo non si dia

Meritan d'eßer posti in Galleria
Per servir di modello alli Scultori

C. Lasinio inc

FIG. 42. — L'ÉTAT DU MONDE AU XVI[e] SIÈCLE, d'après une estampe allemande.

* A gauche le tyran, à cheval sur le pauvre âne populaire (que l'on est en train de dépecer), dirigeant le trait de sa flèche meurtrière sur l'Idée en marche. L'Espérance cherche à arrêter le cavalier. La Justice est mise à la question. Une messagère du Ciel tient en main la Bible, c'est-à-dire la Parole de Dieu. En attendant, l'âne populaire, d'une ruade bien sentie, « envoye promener » les moines quêteurs. Celui qui gît à terre a perdu ses ailes.

I.

LE GRAND SEIZIÈME SIÈCLE

SA CARACTERISTIQUE — SA PHYSIONOMIE

I. — LE RETOUR A L'ANTIQUITÉ PRÉCONISÉ PAR L'ITALIE.

LE seizième siècle est pour la France le siècle de la Renaissance et de la Réforme : c'est dire qu'on le trouve à l'origine de la plupart des idées et des principes qui caractérisent les Temps modernes.

La Renaissance est essentiellement la formation intellectuelle, artistique et morale déterminée par le retour voulu et méthodique à l'antiquité, une antiquité mieux comprise, d'une manière plus complète et plus profonde. Sans doute le Moyen-Age n'avait pas ignoré l'antiquité. Il s'était même produit, à certaines époques plus particulièrement favorables, des tentatives d'imitation systématique d'auteurs anciens : il y eut un commencement de renaissance au temps de Charlemagne ; il y en eut un autre au XII[e] siècle. Mais, pour des raisons diverses, ces Renaissances avortèrent, sans laisser de traces durables dans les esprits. L'antiquité vers laquelle on se tournait, c'était l'antiquité latine : le latin était la langue de l'Eglise et celle des lettrés qui, à peu près exclusivement, étaient des clercs. D'autre part, et par voie de conséquence, on ne séparait pas la culture latine de la formation chrétienne, ou, pour mieux dire, catholique, à quoi tout était subordonné : les lettres comme la philosophie étaient les servantes de la théologie. Dans Virgile, on ne voulait voir que le poète qui annonçait une ère nouvelle, ce qui lui valut de servir de guide à Dante jusqu'à l'entrée du Paradis.

Au contraire, les hommes de la Renaissance qui ouvre l'âge moderne, et Pétrarque tout le premier, s'efforcent de connaître les auteurs anciens en eux-mêmes et pour eux-mêmes ; ils s'évertuent à s'en faire les contemporains ; ils recueillent tous les renseignements et s'entourent de toutes les notions susceptibles de les éclairer dans l'intelligence des textes qu'ils recherchent avec passion, qu'ils comparent

Fig. 43. — Gravure au trait, d'après une ancienne peinture.

* Ce portrait paraît être un des plus ressemblants. C'est en tout cas celui qui répond le mieux au type que l'on s'est créé de Pétrarque.

avec minutie, qu'ils épurent avec amour et débarrassent des gloses et des scories accumulées par des siècles d'ignorance et de barbarie. De plus, à l'antiquité latine, ils ajoutent l'antiquité grecque : la connaissance directe des auteurs grecs, du véritable Aristote, du véritable et divin Platon présente certainement l'élément le plus original et le plus fécond de cette dernière Renaissance. Pour la première fois c'est toute l'antiquité qui est ainsi comme exhumée et mise au jour, c'est-à-dire, une masse énorme de faits et d'idées, plusieurs siècles d'expériences qui, brusquement et presque d'un coup, viennent s'ajouter à l'expérience limitée, fragmentaire d'un chacun. Il en résulta de prime abord une sorte de vertige et d'ivresse : il fallut plusieurs générations d'érudits, de philologues et d'écrivains pour endiguer le nouveau courant, pour en filtrer, si l'on peut dire, les apports innombrables, pour tirer des exemples et des leçons léguées par les deux antiquités ce qui en était assimilable et pouvait nourrir un système de connaissances, une méthode d'activité spirituelle et une règle de vie.

C'est à quoi, les premiers, s'employèrent les Italiens, car c'est en Italie que la Renaissance se manifesta tout d'abord. Elle commence dès le début du XIV^e^ siècle avec Pétrarque (1304-1374), le premier homme moderne, et avec Boccace (1313-1375); elle se poursuit et s'épanouit au siècle suivant avec une foule de grammairiens, de pédagogues, d'érudits et d'écrivains qui illustrent les universités restaurées (Vérone, Padoue, Pavie, Florence), forment des élèves, suscitent des émules, et créent un milieu qui va s'élargissant sans cesse ; c'est une fièvre d'éditions de textes, d'explications, de commentaires, d'imitations : discours et dialogues, épitres et traités, églogues et biographies se multiplient, manifestent un culte excessif pour la forme qui est encore un hommage à la beauté. L'esprit de l'antiquité pénètre partout, vivifie tout, jusqu'à l'idiome national et à la littérature en langue italienne. De plus, surtout à partir du début du XV^e^ siècle, le contact avec les Grecs, ceux de Byzance servant d'intermédiaires et comme de truchements à ceux de la Grèce antique, donne à cette Renaissance plus de souplesse et de profondeur et, par le réveil des philosophies anciennes, suggère une notion de la nature et une conception de la vie qui s'écartent de plus en plus de celles du Moyen-Age. Ces lettres anciennes paraissent plus humaines : *humaniores litteræ*, elles sont l'humanité même. Et ceux qui les cultivent et s'en nourrissent sont des *humanistes*, les hommes de lettres d'alors : ils s'intéressent avant tout à ce qui est humain, et quelquefois sans plus ; les plus hardis font de l'homme la mesure et la limite de tout. C'est l'esprit du paganisme qui souffle de nouveau, ranimant aussi bien les enseignements du Portique ou du Lycée que les préceptes d'Epicure ou de Zénon.

La nouvelle discipline s'oppose à l'ancienne, l'autorité de l'antiquité se substitue à l'autorité de la scolastique, et au contact s'effritent les traditions séculaires. La culture antique fait éclater les cadres dans lesquels était enfermé l'homme du moyen-âge. Partant de la critique des textes, l'esprit de libre examen s'exerce dans tous les domaines, la philologie et la politique, la grammaire et la morale. Plus de question réservée! Les premiers humanistes sont respectueux de l'Eglise. Au XV^e^ siècle, leur attitude change ; quelques-uns appartiennent au clergé, mais généralement ils sont entrés dans les ordres pour avoir des revenus et ils ne s'occupent guère des questions ecclé-

Fig. 44. — *STATUE D'ERASME*, à Rotterdam. D'après une ancienne gravure.

* Erasme *(Desiderius Erasmus)*, qualifié souvent le *Voltaire du XVI^e^ siècle*, est un nom grec sous lequel devait s'illustrer celui qui fut certainement le savant le plus universel de son temps.

siastiques. Le plus grand nombre sont des laïques et c'est l'esprit laïque qui domine. Cela ne signifie pas forcément l'hostilité ou la révolte ; un Lorenzo Valla (1405-1457) est presque une exception. Certains essayent d'un rapprochement, ou d'une fusion entre le christianisme et la philosophie platonicienne ou néo-platonicienne, comme Marsile Ficin (1433-1499) et l'Académie de Florence.

La plupart suivent la nature, sensibles seulement à l'amour du beau et de la gloire. La résurrection

Fig. 45. — BALTHAZAR DE CASTIGLIONE, courtisan et poète de la Cour de Léon X (1478-1529), auteur de l'ouvrage célèbre *Il Cortigiano* (Le Courtisan).

de l'esprit antique, la destruction des autorités traditionnelles, la nouvelle conception de la vie convergent à assurer l'émancipation complète et l'exaltation de l'individu. Dans les lettres comme dans les arts, dans la politique comme dans la guerre, l'Italie du XV^e^ siècle offre une magnifique floraison d'individus, les uns, esprits universels, comme Leone Battista Alberti (1407-1472), Pic de la Mirandole (1463-1494),

Fig. 46. — Titre de la première édition française (imprimée en caractères gothiques) de l'*Eloge de la Folie* d'Erasme. A la fin du volume on lit : « nouvellement translaté de latin en françoys » et « achevé le second jour d'aoust 1520 ». Cet ouvrage, traduit dans toutes les langues, qui obtint du vivant de l'auteur un succès prodigieux, n'a cessé depuis lors d'être réimprimé.

Léonard de Vinci (1452-1519), Michel-Ange (1475-1564), d'autres, aventuriers prodigieux comme Francesco Sforza, Ludovic le More, César Borgia, L'hypertrophie du moi est la rançon de cet individualisme, tolérable chez des artistes pour qui c'est une condition du génie, — meurtrier chez des tyrans dont l'inquiétude est féroce et mortel le caprice, — odieux et ridicule chez les « gladiateurs » des lettres qui se poursuivent d'invectives furibondes.

D'autre part, si la vie n'est plus un passage, la vallée de larmes qui conduit à un au-delà redoutable, si elle est un bien, le seul bien, il faut l'entourer de tous les embellissements dont elle est susceptible : splendeur des arts, décoration des palais, aménagement des jardins, jouissances délicates de la vie de société, création du type de l'homme de cour, du *Courtisan* dont Castiglione dessinera le modèle. (1) Dans les dernières années du XV^e^ siècle, du nord au sud de la péninsule, grâce à la Renaissance des arts et à l'humanisme, l'Italie rayonne d'un éclat de civilisation jusqu'alors inouï.

II. — LA RENAISSANCE FRANÇAISE ET ITALIENNE.

C'est juste à ce moment que les Français « découvrirent » l'Italie, lors des expéditions outremonts de Charles VIII et de Louis XII. Entendons-nous bien sur ce mot de « découverte ». Certes nous n'avions pas attendu l'année 1494 pour nous initier à la nouvelle culture dans laquelle les Italiens étaient passés maîtres : des Français avaient fait des voyages ou des séjours dans la péninsule ; des Italiens étaient venus en France, marchands ou banquiers aux trousses de grands seigneurs, clercs à la recherche de bénéfices, humanistes chargés de donner du lustre à leurs protecteurs ou d'enseigner dans des collèges. Mais c'étaient, si l'on peut dire, des contacts individuels, discontinus et sporadiques. Avec les guerres d'Italie, de véritables troupes non seulement de gens d'armes, mais d'étudiants, d'hommes d'église et d'hommes d'affaires vont et viennent à travers les Alpes, établissant un courant continu de relations et d'échanges. La Renaissance française procède de l'Italie et l'italianisme en a été l'un des ferments essentiels.

L'antiquité, nous l'avons souvent vue à travers les Italiens qui nous en ont donné des textes épurés et aussi une adaptation appropriée : leur poésie néo-latine nous a fourni des modèles aussi recherchés que l'œuvre des anciens eux-mêmes. La faveur dont ils avaient entouré leur idiome national a encouragé un exemple analogue en France. Chez eux, la Pléïade a trouvé des encouragements et des formules, comme nos humanistes des maîtres et des modèles. Je ne parle pas des mœurs, des modes, des travers et des vices contre quoi s'élèveront tant de protestations et si véhémentes au temps des derniers Valois.

(1) *Il Cortigiano* (1528). Castiglione avait écrit ce livre avant 1515 pour plaire à François I^er^. Manuel du parfait gentilhomme et, en même temps, traité de métaphysique amoureuse, traduit en français selon le désir exprimé par François I^er^ lui-même, il rencontra chez nous un succès considérable.

Ce qui rendit plus particulièrement fécond le contact prolongé avec l'Italie, c'est qu'il coïncida avec l'essor de l'imprimerie. La diffusion de l'invention nouvelle jusqu'au dernières années du xv^e^ siècle avait été relativement rapide, mais son rayonnement assez restreint. D'ailleurs, à ses débuts, elle avait contribué tout autant à assurer la survivance et même un regain de vigueur à la scolastique qu'à favoriser la renaissance de l'antiquité. Œuvres de piété, traités de théologie et de logique, livres de sentences, romans renouvelés ou imités du Moyen-Age sortent des presses en plus grande abondance que les traités de grammaire et de réthorique, et que les éditions d'auteurs latins ou grecs. C'est même ce renouveau d'activité des scolastiques qui exaspère les partisans des idées nouvelles et hausse le ton de leurs invectives contre les moines, les « Sorbonicoles » et autres « théologastres ». Après 1500, les impressions d'œuvres anciennes se font plus nombreuses, les éditions se multiplient, se présentent en format plus maniable, en caractères plus déliés, en textes plus corrects et plus accessibles. Les auteurs grecs rencontrent autant de faveur que les auteurs latins. Dans l'expansion de l'humanisme et la préparation de la Renaissance, on ne saurait exagérer l'action d'imprimeurs comme Josse Bade, Gilles de Gourmont, Simon de Colines et les Estienne dont la dynastie poursuit vigoureusement son œuvre tout au long du xvi^e^ siècle. En abondance ils mettent les instruments de la culture nouvelle à la disposition d'un public de plus en plus nombreux.

FIG. 47. — NICOLAS DE BOURBON DE VANDŒUVRE, poète, auteur des *Nugæ*, poésies cosmopolites (1533). Portrait gravé d'après Holbein (l'auteur est représenté en train de composer) pour l'édition de Sébastien Gryphe (Lyon 1538). Un autre portrait le montre couronné de lauriers et récitant des vers. Au-dessous sont ses armoiries : le cygne surmonté d'une croix.

La « dixième muse », comme on a surnommé l'imprimerie, prépare l'*Opinion*, la reine des Temps nouveaux ; une force avec laquelle le pouvoir sera bientôt obligé de compter, quand il ne jugera pas préférable de s'en servir, comme le fait déjà Louis XII contre le pape Jules II.

Les enseignements de l'Italie et les facilités offertes par le développement de l'imprimerie eurent pour effet d'accélérer, en France, l'évolution de la culture nouvelle. Cinq ou six générations d'humanistes et près de deux siècles d'efforts avaient été nécessaires pour conduire la Renaissance italienne à son plein épanouissement. Les progrès furent plus rapides en France : il n'y fallut guère plus d'un demi-siècle, c'est-à-dire l'action de deux générations.

FIG. 48 — Portrait gravé au xviii^e^ siècle par N. de Launay, d'après la peinture de Holbein.

Si l'on met à part quelques précurseurs comme Guillaume Fichet qui séjourne à Paris de 1461 à 1470 et Nicolas Gaguin (1433-1501), auxquels on peut joindre un petit groupe d'Italiens tels que Girolamo Balbi et Fausto Andrelini, la première génération d'humanistes est celle qui arrive à maturité pendant le règne de Louis XII. Formés par l'enseignement scolastique, ils en gardent l'empreinte ; mais leur intelligence s'est ouverte aux clartés de la Renaissance italienne, soit qu'ils aient franchi les Alpes, comme Lefèvre d'Etaples (1450?-1536), soit qu'ils aient été en relations avec des Italiens ou des Grecs comme Guillaume Budé (1468-1540). Ils ont refait leur éducation, réformé leurs méthodes. Sans doute ils n'ont pas entièrement rompu avec le passé : ceux qui enseignent, continuent à « lire » les auteurs anciens et à les commenter, mais ils écartent les gloses et vont au texte même ; ils boivent « à la source la pure liqueur des livres » Ils procurent de meilleures éditions à l'usage de leurs élèves. L'étude de l'antiquité grecque marche du même pas que celle de l'antiquité latine. Tandis que Guillaume Budé, dans la force de l'âge, s'instruit auprès du grec Lascaris, François Tissard introduit dans les collèges l'enseignement de la langue grecque à laquelle l'Italien Jérome Aléandre donnera une véritable vogue. Avec les noms de Lefèvre d'Etaples et de Budé, un autre domine cette période, c'est celui d'Erasme qui publie à Paris ses *Adages* (1500) et son *Eloge de la Folie* (1511) et, par ses voyages, sert de trait d'union

entre les humanistes de France, d'Angleterre, de la région rhénane et de l'Italie. Autour d'eux se groupent, outre les disciples qu'ils forment, quelques gentilshommes, des bourgeois. L'humanisme qu'ils représentent offre, avec l'humanisme italien dont il dérive, bien des caractères communs, mais il est d'une substance plus riche et, peut être parce qu'il se dégage à peine de l'idéal du Moyen-Age, il est moins détaché des questions morales et plus respectueux du Christianisme.

Erasme, Lefèvre, Budé, nous les retrouvons à la période suivante, puisque les deux premiers ne disparaissent qu'en 1536 et que le dernier vécut jusqu'en 1540. Par leurs œuvres comme par l'exemple de leur vie, ils continuent à guider la génération qui a vu le jour vers la fin du xv[e] siècle et dans les première années du seizième. Cette seconde génération d'humanistes a une formation plus exclusivement antique et italienne, c'est-à-dire renouvelée de l'antique. Toute l'antiquité est mise à portée d'un public de plus en plus étendu. Les éditions de textes se multiplient ainsi que les traductions, surtout les traductions d'auteurs grecs, car la langue grecque est d'un accès moins aisé que la latine. On lit, on « translate », on imite. Toute une poésie néo-latine s'épanouit, moins artificielle que nous ne serions tentés de le supposer aujourd'hui, car à cette date le latin est encore une langue vivante. De doctes traités, de massifs commentaires s'accumulent qui entretiennent le souci de la forme et le culte de la beauté, mais aussi le pédantisme, et expliquent ce qu'il reste de livresque dans la pratique de la nouvelle culture. Ce qui caractérise cette seconde période, c'est d'abord le rayonnement de plus en plus grand de cette culture nouvelle on trouve des groupes d'humanistes un peu partout, à Lyon et à Toulouse, à Poitiers et à Valence, à Bourges, à Orléans, etc. C'est ensuite la protection que les humanistes trouvent en haut lieu. Le patronage royal qui leur avait manqué sous Louis XII, ils l'obtiennent de François I[er] et de sa sœur Marguerite, la reine de Navarre. L'acte décisif qui, plus encore que les pensions, les charges ou les faveurs, consacre la victoire des partisans de la Renaissance, c'est, en 1530, l'institution de maîtres chargés d'enseigner le grec, l'hébreu, le latin, les mathématiques, les « lecteurs royaux » : cette création, bien humble à ses débuts, et qui deviendra le Collège de France, est le type de l'enseignement nouveau. Les « lecteurs royaux », placés sous la direction de l'aumônier du roi et soustraits à la surveillance de la Sorbonne, émancipés de l'autorité ecclésiastique et protégés par le pouvoir, se haussent en indépendance et en dignité. Les contemporains saluèrent l'événement avec enthousiasme. Nicolas Bourbon et Voulté, Salmon Macrin et Gilbert Ducher, Marot, lui-même et Etienne Dolet, tous, en latin et en français, en vers comme en prose, célèbrent le triomphe de l'ordre nouveau sur un passé aboli. Nul ne l'a fait en termes plus magnifiques que Rabelais : « Par

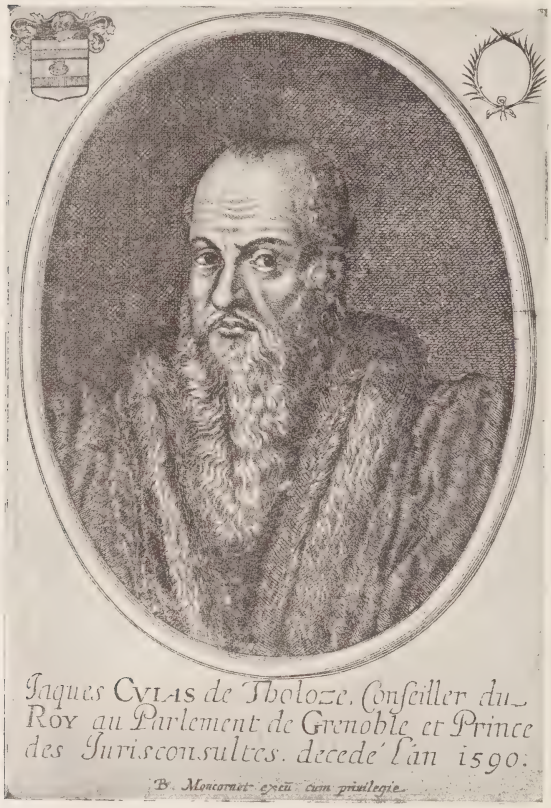

Fig. 49. — Portrait faisant partie de la suite des hommes illustres gravée au dix-septième siècle par B. Moncornet.

la bonté divine, écrit Gargantua à son fils Pantagruel, la lumière et dignité a esté de mon aage rendue ès lettres.... Maintenant toutes disciplines sont restituées, les langues instaurées, grecque sans laquelle c'est honte qu'une personne se die sçavant, hébraicque, caldaicque, latine; les impressions sont élégantes et correctes en usance qui ont esté inventées de mon aage par inspiration divine, comme à contrefil l'artillerie par suggestion diabolique. Tout le monde est plein de gens sçavants, de précepteurs très doctes, de librairies très amples et m'est advis que ny au temps de Platon, ny de Ciceron, ny de Papinian n'estoit telle commodité d'estude qu'on y voit maintenant. Et ne se fauldra plus doresenavant trouver en place ny en compaignie qui ne sera bien expoly en l'officine de Minerve. »

La transformation de « toutes diciplines » entre alors dans sa phase décisive. Elle est particulièrement active vers le milieu du siècle, entre 1540 et 1555 environ, et se manifeste dans toutes les directions. Nous ne saurions entrer dans les détails : il faut nous borner à quelques dates et à quelques observations.

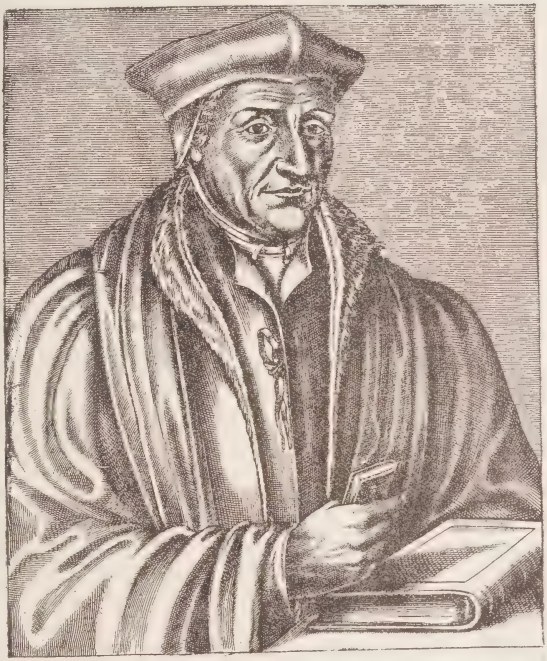

Fig. 50. — Portrait gravé sur bois pour le recueil : *Les Vrais Portraits et Vies des Hommes illustres*, publié par André Thevet (1584).

Dans les arts, architecture et sculpture, la tradition nationale était encore bien vivante et nos artistes pouvaient soutenir, sans désavantage, la comparaison avec les Italiens. Cependant vers la fin du règne de François Ier et sous Henri II, nos architectes et nos sculpteurs, qui ne sont plus seulement des praticiens, mais (les architectes surtout) des érudits et des théoriciens, se mettent délibérément à l'école de l'antiquité. Les *Huit livres d'architecture* de Vitruve sont traduits en français en 1547, les *Traités* de Serlio et de Leone-Battista Alberti respectivement en 1545 et en 1553. Androuet du Cerceau dessine à Rome les plus beaux édifices antiques en attendant de reproduire « les plus excellents bâtiments de France. » Jean Bullant (1510-1578), l'architecte des Montmorency et du château d'Ecouen, imagine *l'ordre colossal*; Pierre Lescot (1510-1578) se fait connaître par la fontaine des Nymphes ou des Innocents et va être chargé d'aménager le Louvre, tandis que Philibert Delorme (1515-1570) travaille au château d'Anet pour Diane de Poitiers; du service de la favorite il passera à celui de la reine Catherine de Médicis qui lui confiera la construction des Tuileries. Les sculpteurs suivent l'exemple des architectes avec qui ils sont en étroite collaboration : Jean Goujon, contemporain exact de Philibert Delorme, sculpte la Diane du château d'Anet et les Nymphes de la fontaine des Innocents. En peinture, l'école dite de Fontainebleau, avec le Rosso (1) et le Primatice, présente une colonie d'artistes proprement italiens installée en France et met à la mode les sujets et les motifs d'une mythologie

(1) Une fresque de Rosso symbolise de façon tout à fait curieuse l'enthousiasme suscité par la Renaissance. A gauche, un temple grec déploie ses harmonieuses proportions; tandis que, au bas des degrés, sur le premier plan, on voit s'agiter une foule de malheureux, les yeux bandés, les bras dans le vide, réclamant la lumière que doit leur apporter cette rénovation du monde. La nouvelle leur est venue qu'un prince, aimé des dieux et ami des lettres, allait ouvrir à tous les portes de ce temple idéal et faire cesser leurs maux. Et l'on voit apparaître, en effet, François Ier, l'épée à la main, prêt à prononcer la parole magique.

païenne que la littérature a rendue familière. Si d'autres peintres disputent à ces ultramontains la faveur de la cour et s'apparentent plutôt aux artistes flamands, comme les Clouet, ils se consacrent à peu près exclusivement au portrait et par là sacrifient à ce goût d'individualisme qui se combine avec le culte de la forme et l'idéal de beauté d'où sortira l'art classique.

Dans les lettres, l'exemple de l'Italie avait donné confiance en la valeur artistique de l'idiome national et vivifié une sève dont la vitalité d'ailleurs était loin d'être épuisée. Mais aux genres anciens, poèmes à formes fixes et compliquées, contes, nouvelles et romans, soties et moralités, aussi abondants que, sauf exceptions, médiocres, l'imitation délibérée des Italiens et le retour frénétique à l'antiquité instaurent des genres nouveaux et des formes nouvelles ou renouvelées qui s'affirment en violente réaction contre le passé même le plus prochain. *L'art poétique* de Thomas Sébilet est de 1548, la *Deffense et illustration de la langue françoise*, de 1549. L'*Olive* de Joachim du Bellay paraît la même année. L'an d'après paraissent les *Odes* de Ronsard et son *Bocage* que suivent les *Amours* en 1552 et les *Hymnes* en 1555.

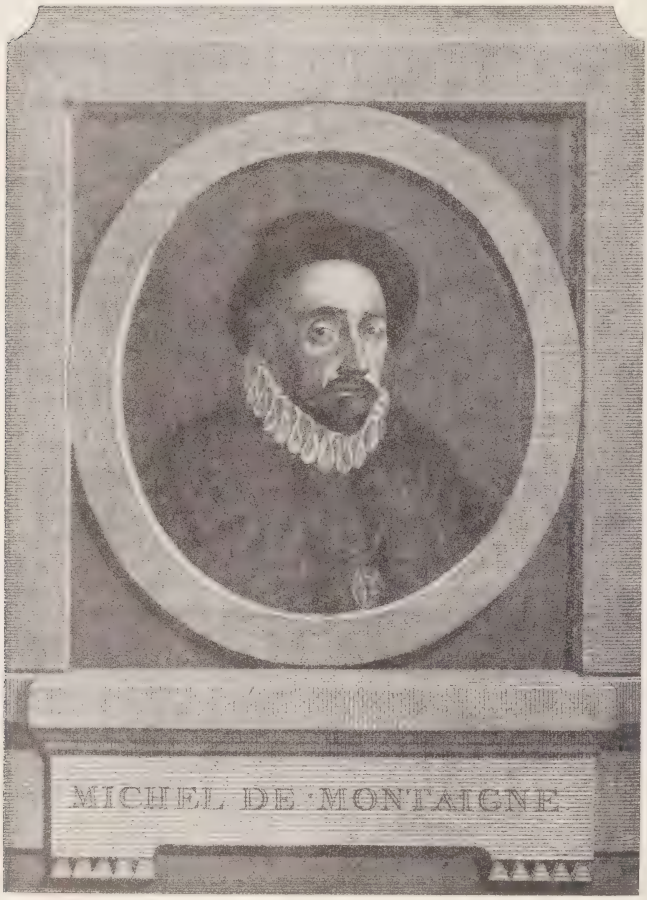

FIG. 51. — D'après le portrait gravé par Saint-Aubin (XVIII^e siècle). — Ce portrait, d'après les effigies anciennes, est célèbre dans l'histoire de la gravure.

En 1552, Jodelle donne sa *Cléopâtre*, premier effort pour acclimater chez nous le drame antique. Avant la mort de Henri II, la Pléïade a donné ses œuvres maîtresses : son enseignement et ses exemples s'imposeront sans conteste aux poètes jusqu'à ce que Malherbe vienne, c'est-à-dire pendant près d'un demi-siècle.

Le latin reste cependant la langue des doctes, la langue internationale, celle dont usent, dans la « République des Lettres » — une république qui ignore les frontières — les humanistes. L'humanisme se limite à la philologie et confère son prestige à l'érudition. Mais quoique dépouillé de toute valeur artistique, il continue son action efficace : il travaille à transformer tous les modes de la connaissance et à modifier la conception courante de l'homme et du monde. C'est la pédagogie qui, tout d'abord, bénéficie de la réforme. Elle en avait grand besoin : on connaît les plaintes d'Erasme et les sarcasmes de Rabelais contre le régime de Montaigu, ses poissons pourris et ses « éperviers », entendez les poux, et d'après Clément Marot c'étaient « de grandes bestes que les regens

du temps jadis ». La plupart des humanistes ont cru devoir dresser des plans d'éducation, mais ce sont d'humbles maitres d'école, qui trouvèrent les mesures pratiques : la répartition des élèves par classes d'après leur âge et leur force et un enseignement fondé sur les langues anciennes et les mathématiques, sur les humanités, bref, l'enseignement classique. Mathurin Cordier au Collège de la Marche à Paris (1528), Jean de Gouvéa au Collège de Guyenne à Bordeaux (1534), Jean Sturm au Gymnase de Strasbourg (1538), Claude Baduel au Collège de Nîmes (1538), inaugurent des méthodes que les Jésuites généraliseront par la suite dans leurs collèges et qui, dans leurs lignes essentielles, prévaudront jusqu'au XIX^e siècle. Les Collèges représentaient l'enseignement secondaire. Dans les Universités, et ce que nous appellerions aujourd'hui l'enseignement supérieur, l'enseignement du droit, des langues, celui de la théologie elle-même, fut renové et l'exemple des lecteurs royaux au Collège de France porta ses fruits ; Alciat à Bourges, Cujas à Toulouse appliquent la méthode dont Budé, dans ses Annotations aux Pandectes, avait fixé les principes.

FIG. 52. — Titre de la plaquette gothique (imprimée à Lyon chez Jacques Moderne) et dirigée contre les luthériens au moment où leurs théories commençaient à faire des prosélytes en France. La chanson spécifiée sur le titre commence par ces deux vers :

Meschans puers d'hérésies asses duitz
Q'un fantosme dyaoolique a seduitz...

Si les Mémoires sont en particulière dilection parce que l'individu peut s'y étaler et s'y mettre en valeur, l'Histoire se dégage de la forme annalistique : elle se hausse à des vues générales, pose des principes et offre des leçons — conception dont il n'est pas sûr qu'on soit aujourd'hui tout à fait revenu. La « police » des Etats — c'est la politique — accumule les exemples : on bâtit des systèmes, à l'exemple de Platon ou de Cicéron que l'on démarque, ou de Machiavel dont le *Prince*, traduit vers le milieu du siècle, suscite les plus violentes polémiques ; mais il faudra les guerres de religion, pour donner à ces questions une actualité brûlante. Réforme et Renaissance s'y prêteront un mutuel concours et, l'expérience aidant, les la Boétie, les Hotman, les Languet, les Bodin lanceront en circulation des principes appelés à une belle fortune comme celui de souveraineté populaire qui devait aboutir au contrat social.

Toutes les doctrines philosophiques reparaissent à l'état pur, si l'on peut dire, ou « contaminées et adaptées », l'aristotélisme, contre lequel s'élève Ramus, le platonisme, qui séduit Marguerite de Navarre et son groupe de familiers. Le naturalisme a ses partisans, à l'usage desquels Rabelais édifie son abbaye de Thélème et imagine le mythe de Physis et Antiphysie ! « Physis, c'est nature, en sa première portée enfanta Beaulté et Harmonie, sans copulation charnelle, comme de soy-mesme est grandement féconde et fertil ». On discerne encore un courant rationaliste, formé d'apports antiques, italiens et français ; on envisage une morale indépendante du dogme religieux. La pensée libre a ses adeptes et même son martyr avec Etienne Dolet (1546). Partout et dans tous les sens, se manifestent une fermentation singulière des esprits et le sentiment d'une libération, d'un renouvellement, qui certes est partiellement injuste, mais communique une sorte d'ivresse et une force de réalisation.

Il s'en faut cependant que cette réalisation soit partout immédiate ou même rapide. Quelques réserves s'imposent et une mise au point. D'abord, en dépit des affirmations tranchantes et des exorcismes, le passé prochain n'est pas tout à fait aboli et les traces de tradition du Moyen-âge persistent encore ; elles sont sensibles même chez Ronsard. De plus, la Renaissance est sortie de l'érudition : elle a été d'abord philologie, le livre reste roi. On pille, et avec autant d'entrain, les anciens et les modernes, Platon et Marsile Ficin, Cicéron et Machiavel, Catulle et Pétrarque, Vitruve et Serlio ; d'où ce pédantisme qui étouffe l'originalité et accable les esprits, même les plus vigoureux : ils sont tellement chargés de dépouilles qu'ils en sont comme submergés ; ils n'arrivent pas à ordonner leurs richesses, et ce qui leur manque le plus à tous, aux érudits comme aux poètes, aux romanciers comme aux moralistes, à Henri Estienne comme à Rabelais, à Ronsard comme à Montaigne, c'est l'art de la composition. — Le livre fait foi : c'est

une autorité qui se juxtapose ou s'oppose à une autre autorité et n'est pas moins exclusive. Il est vrai que de la confrontation ou de la contradiction de ces autorités sortira, avec la polémique, l'esprit critique, l'esprit de libre examen. Mais il faudra encore bien des efforts et des années pour faire prévaloir l'autorité de la raison.

Il en sera de même pour l'esprit scientifique. Les habitudes intellectuelles, comme toutes les habitudes, se modifient avec lenteur. Si en littérature et dans l'art il suffit d'un génie pour réaliser un chef-d'œuvre et assurer pour une ou plusieurs générations la domination d'une forme artistique ou la prédominance d'un genre littéraire, les intuitions même géniales ont besoin du temps pour modifier les conceptions fondamentales et les idées sur la nature et sur l'homme. Les faits et les exemples recueillis par les anciens, cette expérience de plusieurs siècles dont brusquement le trésor s'ouvre aux hommes du XVI^e^ siècle prépare la science de l'homme, qui est la grande affaire à laquelle Montaigne « s'essaiera », mais qui ne trouvera sa formule et ses œuvres maîtresses qu'au siècle suivant. Quant au monde, à la nature, rares sont ceux qui, à cette époque, savent l'observer directement et faire abstraction de la lettre imprimée ; ayant à enseigner à Montpellier, le médecin Rabelais *lit* Hippocrate et Galien, au lieu de disséquer, le médecin Fernel mesure la distance de Paris à Amiens pour évaluer la longueur d'un arc de méridien, mais son cerveau est toujours encombré de souvenirs livresques et d'imaginations étranges. Si Ambroise Paré s'appuie sur l'expérience pour préconiser une *nouvelle méthode de traiter les plaies faites par arquebuses* (1545) et fait ainsi figure de précurseur de la méthode expérimentale, c'est qu'il ignore le latin : et la Faculté de médecine sait bien le lui faire voir. Même cas pour Bernard Palissy ; mais, outre que ses *Discours admirables de la nature des eaux et des fontaines* et ses *Dialogues entre la théorique et la pratique* « qui n'a d'autre livre que le ciel et la terre » sont du dernier quart du seizième siècle, lui, pas plus que Paré, ne semble s'être bien rendu compte de la nouveauté et de la portée de la méthode d'observation. C'est seulement au XVII^e^ siècle que la méthode expérimentale fera ses preuves avec Giordano Bruno et Galilée, et qu'elle trouvera dans Bacon son théoricien. Créatrice en art et dans les lettres, la Renaissance dans les autres ordres de connaissance a été plutôt initiatrice : elle a ouvert les voies à l'esprit moderne. Mais pour être ainsi restreinte, c'est une gloire qui a bien son prix.

FIG. 53. — LE PARNASSE. — Peinture décorative de Raphaël au Palais du Vatican (Photographie Anderson).

Fig. 54. — PORTRAIT DE FRANÇOIS Ier, PAR DE LARMESSIN (XVIIe siècle).

Gravure sur cuivre, d'après le recueil historique sur les rois de France, chaque souverain se trouvant entouré d'une notice biographique également gravée.

III. — LA RÉFORME FRANÇAISE NÉE DE L'HUMANISME. — LE CALVINISME ET L'INDIVIDUALISME RELIGIEUX ET POLITIQUE.

La Réforme en son principe, et plus spécialement en France, a été une application particulière de la Renaissance et de l'humanisme. On revient à l'antiquité sacrée comme à l'antiquité profane, on étudie directement les livres saints comme on a fait des œuvres des « poètes », et, par la connaissance du grec et de l'hébreu, on entre en contact sans intermédiaire avec les textes fondamentaux du christianisme. Sans doute les abus dont souffrait l'Eglise, les désordres du clergé tant séculier que régulier, le discrédit dans lequel étaient tombés le personnel et les institutions ecclésiastiques sont parmi les causes de la révolution religieuse qui ébranla le catholicisme occidental et déchira la robe sans couture. Mais abus, désordres et discrédit n'étaient pas chose nouvelle, ni même récente. Les attaques contre les moines étaient devenues un lieu commun ; depuis plus de cent ans on réclamait avec instance une réforme de l'Eglise dans son chef et dans ses membres. On peut même dire que cette réforme était entreprise et vigoureusement, au moins dans certains monastères. Ce qui était nouveau, ce qui fut efficace, c'est la culture qui restituait l'image de l'Eglise primitive comme elle restituait celle du monde antique gréco-latin. Le mouvement fut général comme la culture était universelle. Connaître, faire connaître le Christ d'après les sources, *Christum ex fontibus predicare*, fut le mot d'ordre, Lefèvre d'Etaples étudie les Epîtres de Saint Paul comme il avait étudié les traités d'Aristote (1512). Erasme prépare l'édition du Nouveau Testament (1516) comme il a préparé pour Josse Bade l'édition des livrets de Lucien. Ce changement de méthode dans l'étude des textes entraîne un changement d'attitude morale. La réaction contre l'intellectualisme scolastique ouvre la voie aux aspirations mystiques. D'où le besoin d'un culte épuré, plus sensible au cœur quoique conforme à l'orthodoxie et encore respectueux de la hiérarchie. Mais cette méthode et cet esprit tranchent si fort avec les habitudes régnantes et la scolastique toujours en honneur, qu'ils suffisent à ameuter contre les novateurs « Erasmiens » et « Fabriens », la Sorbonne et les synodes et leur bruyante séquelle de docteurs, de théologiens, « matéologiens » et autres « théologastres ».

Fig. 55. — MARGUERITE DE VALOIS, duchesse d'Angoulême et reine de Navarre, sœur de François Ier.
Portrait gravé sur bois pour le *Tombeau de Marguerite de Valoys, royne de Navarre* (Paris, 1551).

Tous les novateurs ont les mêmes ennemis ; mais ils sont loin d'être unis par une même doctrine. La « préréforme » française comme on appelle le mouvement religieux qui précède l'entrée en scène de Calvin et l'apparition de l'*Institution chrétienne*, la « préréforme » française a des protagonistes comme Lefèvre d'Etaples, Gérard Roussel, Aimé Maigret, mais pas de chef ; des manifestes et des déclarations, mais pas de Credo commun ni de « confession » unique ; des cénacles, des conventicules, voire des églises, mais pas d'organisation. Les croyances ont des contours encore mal déterminés. Il y a certes des luthériens, car les opinions de Luther ont été connues aussitôt en France et la Sorbonne les condamne dès 1521 ; mais les vrais luthériens sont rares. La réforme luthérienne est trop spécifiquement allemande, elle rompt trop vite avec l'humanisme érasmien pour être suivie aveuglément en France : elle agit à la façon d'un exemple ou d'un ferment ; elle fournit des arguments de polémique : la Sorbonne dénonce et poursuit comme luthérien quiconque ne pense pas comme elle. En fait il y a plutôt des aspirations qu'un système lié comportant une théologie définie : chacun suit les élans de son cœur et l'aspiration de sa conscience et cherche son salut dans son sens. Le point fixe, c'est l'autorité exclusive de la Bible, ici encore d'un livre, du *Livre* par excellence, interprété par un chacun. L'Evangile contient tout, la foi et la vie : d'où le nom *d'Evangélisme* que l'on donne à cette tendance et de *Bibliens* à ceux qui la partagent. Autre trait commun : la protestation contre une religion trop formaliste, contre le souci exclusif et pharisien des

œuvres, contre la vénération idolâtrique des saints et des images : on veut un culte « en esprit et en vérité », qui favorise les effusions mystiques du cœur, sans heurter les délicatesses de l'esprit, qui satisfasse à la fois les doctes et les « rudes », les initiés et les profanes, tous les fervents de *Christ*, quels que soient leur rang, leur fortune et leur condition.

On conçoit quelles facilités de diffusion offrait l'Evangélisme, et dans tous les milieux. Parmi les partisans des idées nouvelles nous trouvons d'abord et tout naturellement les humanistes, tous les humanistes, aussi bien les érudits comme les lecteurs royaux, les professeurs de grec ou d'hébreu, que les poètes, qu'ils écrivent en latin comme Nicolas Bourbon et Salmon Macrin ou en français comme Clément Marot et Bonaventure Des Périers Le roi François Ier est favorable aux novateurs, sa sœur Marguerite les protège, les abrite à Alençon ou à Nérac et partage leur mysticisme (1). Ils ont pour eux les prélats éclairés et réformistes, un Briçonnet, évêque de Meaux, un Petit, confesseur du roi et évêque de Troyes, un Jean du Bellay, évêque de Bayonne, puis de Paris, et combien d'autres. Il y a parmi eux des nobles comme Louis de Berquin, ami d'Erasme et traducteur de Luther, ou le sieur de la Tour, « poitevin, un des gens d'armes de M. d'Albany », des bourgeois comme Budé ou Deloynes, des marchands comme ce Jean du Bourg, « riche drappier, demeurant rue Sainct-Denis à l'enseigne du *Cheval Noir* », que son ardeur de prosélytisme fera monter sur le bûcher en novembre 1534. Mais c'est peut-être dans les classes inférieures de la société, parmi les moines cordeliers, jacobins ou ermites de Saint-Augustin, parmi les artisans des villes et même les travailleurs des campagnes que l'Evangile trouva les sympathies les plus ardentes et les plus actives; elles lui fournirent des propagandistes, des apôtres et les premiers martyrs.

FIG. 56. — D'après le portrait gravé par Vangelisty.

* **L'iconographie** de Gaspard Coligny est assez copieuse. Voir la reproduction en hors texte, de la belle et rare estampe : *Les trois Frères Coligny*.

C'est un trait notable en effet que le caractère populaire et démocratique de la « préréforme » française et ce trait en quelque sorte originel subsistera par la suite, même lorsque la politique des Guises aura jeté dans la Réforme quelques-uns des chefs de la noblesse française, Condé, d'Andelot ou Coligny. Les purs humanistes, ceux d'Italie notamment, et chez nous ceux qui se modelaient sur les Italiens, comme Dolet, avaient des tendances plutôt aristocratiques : ils se considéraient comme faisant partie d'une élite et ils auraient volontiers repris à leur compte *l'odi profanum vulgus* du poète latin. Ce sont au contraire les

(1) Il a été beaucoup écrit sur les idées religieuses de Marguerite de Navarre. M. Abel Lefranc a même publié sous ce titre toute une étude. M. Faguet la déclare protestante, M. Doumic lui refuse ce titre. M. Abel Lefranc s'étonne qu'on ait tant discuté à ce sujet alors que la fille de Louise de Savoie a affiché si hautement la manière spéciale de penser propre aux partisans avérés de la cause protestante.

FIG. 57. — D'après le recueil *les Vrais Pourtraicts des Hommes illustres en pieté et doctrine* publié par Théodore de Bèze (Genève, 1581).

* Théodore de Bèze ayant été le condisciple de Calvin, et le dessinateur-graveur Pierre Cruche un partisan des idées nouvelles, ce portrait doit être considéré comme un des plus véridiques. Il est en tout cas sincère. Voici, du reste, ce que dit à son sujet M. E. Doumergue, l'auteur très renseigné de *l'Iconographie Calvinienne* : « Calvin parle. C'est *parlant*. Aucun portrait ne montre ce degré de réalisme. On dirait d'un instantané. Calvin fait l'une de ses dernières leçons. Son ardeur triomphe de sa fatigue. Qui donc, si non un témoin oculaire, auriculaire, a pu saisir et rendre avec cette intensité de vie, cette physionomie ? »

« profanes », les menus gens et le vulgaire que Lefèvre et ses disciples, que les « Bibliens » et les « Evangéliques » cherchent à atteindre de préférence. C'est pour eux que sont traduits les Evangiles en langue vulgaire (1523) ; pour eux que se multiplient les petits livrets de propagande, ces *Alphabets pour les simples et les rudes*, ces *Instructions pour les enfants*, ces *Recueils de prières*, *almanachs* ou *prognostications*, *miroirs de l'âme* ou *méditations* ; pour eux encore que sont composées ces chansons, ces traductions en vers des psaumes qui par l'oreille allaient au cœur et restaient dans la mémoire de ceux qui ne savaient pas lire. A Meaux, où sous la protection de l'évêque Briçonnet se sont retirés Lefèvre et ses amis Gérard Roussel et Vatable, Pierre Caroli et Martial Mazurier, ils ont pour auditeurs des artisans, « pour la plupart des gens de métier, cardeurs de laine et drapiers drapant ». A Lyon les principaux adeptes de la Réforme sont des imprimeurs. Parmi les premières victimes de la répression nous trouvons des foulons comme ce Jean Leclerc de Meaux, qui sera supplicié à Metz en 1524, un batelier en la rivière de Seine, qui est brûlé en Grève à Paris en décembre 1528, des cordonniers, des teinturiers, des tisserands, des couturiers. Il n'est pour ainsi dire pas de métier qui ne fournisse au nouvel Evangile, et cela dès le début, son contingent de croyants et de victimes.

LÉGENDE DE LA PLANCHE CI-CONTRE : LE TRIOMPHE DE LA PAUVRETÉ.

« Le bonheur des mortels, volage et toujours en suspens, passe comme le tourbillon d'une neige pressée. Pourquoi placer sa foi en une vaine gloire ? Le riche redoute la vile pauvreté ; sans cesse il appréhende la roue mobile d'un destin inconstant ; l'existence qu'il mène est toujours menacée. Le pauvre, lui, ne redoute rien, car il ne peut rien perdre ; au contraire, un doux espoir le tient : l'espoir de la fortune, et la peine lui apprend le respect. »

Le char champêtre sur lequel reposent les femmes est conduit par la cupidité, l'apathie, la négligence, la paresse, alors que les personnages qui l'escortent représentent la diligence, la sollicitude, le travail, la mendicité et la misère.

A l'arbre sont accrochées ces deux devises salutaires : « Modération » et « Espérance ».

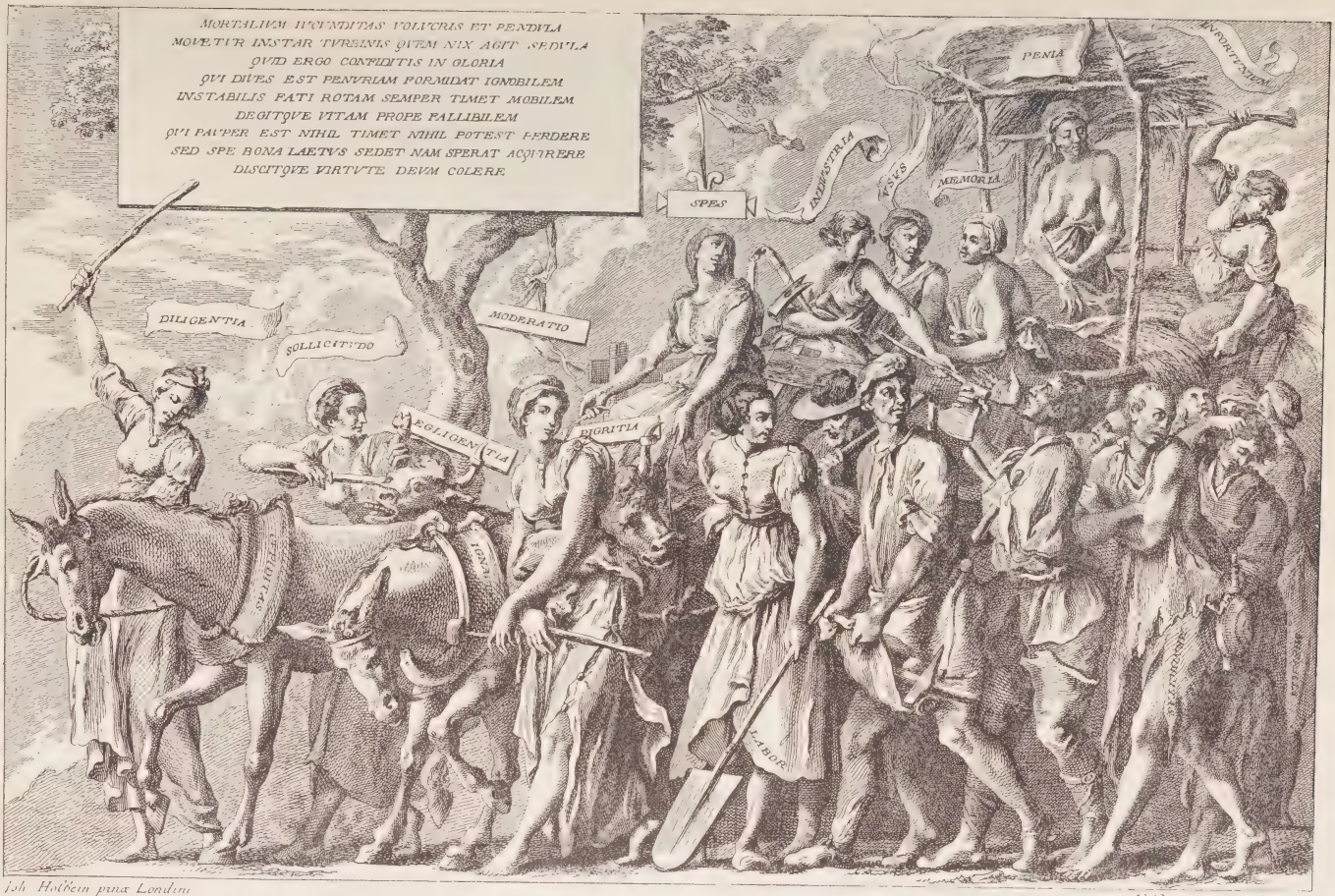

Joh. Holbein pinx. Londini

Fridet Zuccari delin. 1574

LE TRIOMPHE DE LA PAUVRETÉ. — Gravure de Frédéric Zuccari (1574), d'après la peinture de Holbein, à Londres. Voir ci-contre les explications de cette pièce célèbre.

Naturellement les idées nouvelles, tombant en des cervelles frustes et sur des sensibilités frémissantes, se simplifient, prennent une rigueur et une vigueur qui déclanchent aussitôt les gestes. Les critiques contre le culte des saints et des images, les controverses sur le purgatoire et le sacrifice de la messe, sur la valeur des sacrements et le rôle du Christ ne s'accompagnent pas seulement de provocations et de blasphèmes : elles se traduisent bien vite en attentats et en sacrilèges. Voyons Paris par exemple : le 1er juin 1526, une statue de la Vierge tenant en ses bras son enfant est décapitée ; le 21 mai 1530, c'est encore une image de la Vierge, ainsi que celles de Saint-Fiacre et de Saint-Roch à qui l'on crève « à tous les yeux et les bouches ratissées ». Dans la nuit du 17 au 18 octobre 1534, des Placards extrêmement violents contre « le saint sacrement de l'Autel et honneur des saincts » sont affichés

Fig. 59. — Gravure extraite de l'ouvrage de Strada : *De Bello Belgico* (1640) traduit en français sous le titre de *Histoire de la Guerre des Pays-Bas* (1644).
* On y voit figurer le drapeau des révoltés à la fière légende *Vive les Gueux.*

en divers coins de Paris, dans plusieurs villes de province et jusqu'au château d'Amboise « où estoit pour lors le Roi ». La négation de l'autorité ecclésiastique conduit à la négation de toute autorité. La régénération totale qu'implique la nouvelle foi ravive les désirs d'indépendance et suscite les rêves d'égalité sociale. La question meurtrière des Lollards anglais de la fin du XIVe siècle : « Quand Adam bêchait et qu'Eve filait, qui dont était le gentilhomme ? », cette question a été reprise en Allemagne par les anabaptistes de Munster et les sectateurs de la « Ligue du Sabot ». Le Nouvel Evangile est au fond des revendications du pauvre Conrad, c'est le Jacques Bonhomme allemand qui sera écrasé à Saverne en 1525. En France on discerne un lien entre les passions religieuses et les troubles sociaux dans la « Grande Rebeine » de Lyon, cette émeute que provoque en 1529 une hausse extraordinaire du prix du blé et qui est marquée par le pillage des greniers de l'abbaye de l'Ile Barbe. Dans les prévenus de l'affaire des Placards, la royauté affectera de poursuivre non seulement des « mal sentans de la foi », mais

LES FRÈRES COLIGNY. — ODET, le cardinal de Châtillon, qui devait, lui aussi, embrasser la Réforme ; GASPARD, l'amiral (celui qui fut assassiné la nuit de la Saint-Barthélemy) ; FRANÇOIS, seigneur d'Andelot, colonel général de l'Infanterie.

D'après l'estampe rarissime de DU VAL (1579) que Marolles, dans son *Livre des Peintres et Graveurs*, dénomme « ouvrier en bois ». Une des plus belles pièces du XVI^e^ siècle au point de vue portrait.

* Il est à remarquer que les trois Coligny disparurent à quelques mois de distance. François mourut en 1569, Odet en 1571, Gaspard en 1572.

surtout des *anabaptistes* et des *sacramentaires*, c'est-à-dire des révolutionnaires aussi dangereux pour le gouvernement et pour la société que ceux contre qui Luther a lancé ses invectives enflammées.

Cette affaire des Placards a été décisive dans l'évolution de la Réforme française. On peut dire que pour la première fois le pouvoir royal a pris réellement peur ; et désormais, non sans quelques hésitations tout d'abord, puis délibérément à partir de 1538, la politique de répression l'emporte et s'affirmera de plus en plus rigoureuse (1). Parmi les adeptes des nouveautés, parmi les humanistes et pour ainsi parler les « intellectuels », tous ceux qui ne sentent pas en eux une âme de martyr et ne sont pas décidés à maintenir leurs convictions « jusques au feu *inclusive* », rentrent sans tarder dans le droit chemin et chantent la palinodie. Un autre fait, exactement contemporain, rend le choix nécessaire, inéluctable : c'est que les doctrines se précisent et se fixent. D'une part, Calvin entre en scène : en 1536, sous le coup de l'affaire des Placards, il écrit en latin *l'Institution chrétienne* qu'il dédie à François Ier et en 1541, il donne de son traité une version française pour le rendre accessible à tous. Bien plus, à cette même date (1541), il s'installe à Genève, réforme le gouvernement de la ville et, par l'intermédiaire du consistoire, y assure sa domination. Genève devient la cité-refuge et la ville-église, l'école des nouveaux martyrs et la Rome du calvinisme. D'autre part, dans l'autre Rome, les papes comprennent qu'il est temps de réagir, que le meilleur moyen de se défendre, c'est encore d'attaquer ; ils se décident à réunir le concile tant de fois réclamé. La première session s'ouvre à Trente en 1545 et lorsque le concile se séparera, en 1563, la ligne de démarcation entre catholicisme et réforme sera désormais fixée rigoureusement. Il n'y aura plus d'atermoiement ni d'équivoque possibles. L'opposition sera tranchée, définitive, irréductible.

Plus que ces réformes bâtardes que sont le luthérianisme et l'anglicanisme, c'est le calvinisme, plus radical, plus simple et par là même plus universel, qui a précipité cette discrimination. Mais le calvinisme eut encore d'autres conséquences, que Calvin n'avait probablement pas prévues et devant lesquelles sans doute il eût reculé d'horreur. Après avoir rejeté toute autorité ecclésiastique et avoir fondé la foi nouvelle sur la conscience individuelle, il y avait quelque contradiction à rétablir une autorité extérieure, à constituer une nouvelle église aussi rigoureuse et aussi intolérante que l'autre : parce que Michel Servet pensait autrement que Calvin sur la Trinité, il monta sur le bûcher de Champel (1553) et parce que Sébastien Castellion était d'avis qu'il ne fallait pas punir de mort les hérétiques, il dut s'exiler de Genève. Pour Calvin comme pour la papauté, l'unité de foi était la preuve de la vérité. Mais comment concilier l'unité avec le libre examen ? L'esprit souffle où il veut ; les variations étaient inévitables : elles étaient dans la logique interne de l'idée calviniste. Elles se multiplièrent et ce fut un signe de vitalité.

Ce fut aussi une préparation à la tolérance. Mais ici encore, comme pour la méthode expérimentale, l'épreuve des faits fut plus efficace que la déduction abstraite. Entre des orthodoxies qui ne parvenaient pas à se supplanter et étaient réduites à coexister, pratiquement un compromis était indispensable. Il fut acquis dès que l'Etat fut assez fort pour imposer son arbitrage. Michel de l'Hospital l'avait tenté avec son édit de janvier 1562 ; mais il n'eut pas les moyens de faire respecter la volonté royale. C'est seulement en 1598, après trente ans de guerres sanglantes et une expérience atroce, que, par l'édit de Nantes, Henri IV établit en France un régime inconnu dans les pays où dominaient exclusivement le luthérianisme, l'anglicanisme ou le catholicisme L'édit de Nantes put bien être révoqué au siècle suivant, il devint impossible d'étouffer l'esprit de tolérance qui avait soufflé sur l'Europe et qui demeurait une des exigences de la conscience moderne.

Autre conséquence et de non moins grande portée. Calvin professait que tout pouvoir vient de Dieu, affirmait que l'on doit obéir au gouvernement établi et, personnellement, toutes les fois qu'il fut consulté, il dissuada de recourir à la rébellion. Mais il est un point sur lequel il estimait la résistance légitime. « Nous devons être sujets aux hommes qui ont prééminence sur nous, mais non autrement sinon en Dieu. S'ils viennent à commander quelque chose contre luy, il vous doit être de nulle estime et ne faut avoir en cela aucun regard à toute la dignité des supérieurs ». Mais qui décidera si l'ordre des supérieurs est ou non conforme à la volonté de Dieu, sinon chaque fidèle appréciant cet ordre suivant le témoignage de son propre jugement qu'il tient de Dieu ? On passe ainsi de l'individualisme religieux à l'individualisme politique. D'autre part, la constitution ecclésiastique de Calvin travaille à l'avènement de la liberté politique : l'organisation représentative des églises conduit à l'organisation représentative de l'Etat. Chaque paroisse calviniste est une école de gouvernement. Tandis que le luthérianisme et l'anglicanisme, en conférant au

(1) Ces placards, dont certains furent réimprimés dans des ouvrages de théologie, ne sont pas parvenus jusqu'à nous dans leur texte original, c'est-à-dire sous la forme de l'affiche. Le plus violent paraît avoir été le suivant : *Articles véritables sur les horribles, grans et insupportables abuz de la messe papale.*

souverain une autorité ecclésiastique, consolident le pouvoir de ce souverain et favorisent les tendances à l'absolutisme, le calvinisme et les sectes qui en sont issues dressèrent les sujets contre les pouvoirs tyranniques et opposèrent, au droit divin des rois, la volonté populaire : Gueux de mer aux Pays-Bas contre Philippe II, presbytériens d'Ecosse et puritains d'Angleterre contre les Stuarts, réfugiés protestants de France contre Louis XIV.

L'émancipation religieuse conduisit à l'émancipation politique. Mais il en fut de la liberté politique comme de la tolérance religieuse. Pour qu'elle parvint à l'emporter, il fallut des polémiques acharnées, de sanglantes luttes, les efforts soutenus de plusieurs générations, bref une longue et dure expérience. Parties de Genève et cheminant le long du Rhin, éprouvées dans les clans de l'Ecosse et dans les boutiques de Londres, les nouvelles idées, transportées par les Pères Pélerins du *May flower*, trouvèrent dans les solitudes du Nouveau Monde un champ d'expansion illimité. Elles nous revinrent vers la fin du XVIII^e^ siècle et, tombant sur des esprits déjà préparés par les leçons de la Révolution anglaise de 1689, elles mûrirent rapidement. En février 1787, les registres de l'état civil sont accordés aux protestants et au mois d'août 1789, l'Assemblée Constituante proclame les Droits de l'homme. La Renaissance a été essentiellement la laïcisation de la culture et la libération intellectuelle de l'individu à qui la Réforme a apporté la libération religieuse. C'est ainsi qu'à deux siècles de distance, par une lente pénétration et des détours imprévus, la Révolution du XVI^e^ siècle a préparé celle du XIX^e^.

V.-L. BOURRILLY,
Professeur à la Faculté d'Aix-Marseille.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE SOMMAIRE

1° LA RENAISSANCE ET L'HUMANISME EN ITALIE.

BURCKHARDT. — *La civilisation en Italie au temps de la Renaissance*, trad. Schmidt, 1885, 2 vol.
E. GEBHARDT. — *Les origines de la Renaissance en Italie*, 1879.
P. de NOLHAC. — *Pétrarque et l'humanisme*, 1907, 2 vol.
H. HAUVETTE. — *Boccace*, 1920.
PH. MONNIER. — *Le Quattro cento*, 1901, 2 vol.
H. VAST. — *Le cardinal Bessarion*, 1878.
E. MUNTZ. — *Histoire de l'art pendant la Renaissance*, 1889-1891, 3 vol.

2° LA RENAISSANCE ET L'HUMANISME EN FRANCE.

FR. DELABORDE. — *L'expédition de Charles VIII en Italie*, 1888.
F. PICOT. — *Les Français italianisants au XVI^e^ siècle*, 1906-1907, 2 vol.
A. RENAUDET. — *Préréforme et Humanisme à Paris*, (1494-1517), 1916.
A.-A. RENOUARD. — *Annales de l'imprimerie des Estienne*, 1837, 2 vol.
PH. RENOUARD. — *Simon de Colines* (1520-1546), 1894.
— *Josse Badius Ascensius* (1462-1535), 1908, 3 vol.
CH. OULMONT. — *Pierre Gringore*, 1911.
J. PHILIPPE. — *Guillaume Fichet, sa vie, son œuvre*, 1892.
J. GAGUIN. — *Epistole et Rationes*, ed. Thuasne, 1904, 2 vol.
ERASME. *Epistole*, ed. Allen, 1906 et suiv. 5 vol.
L. DELARUELLE. — *Guillaume Budé*, 1907.
G. PLATTARD. — *G. Budé et les origines de l'humanisme français*, 1923.
J. PAQUIER. — *Jérome Aleandre*, 1900.
G. PLATTARD. — *La Renaissance des lettres en France*, 1926.
A. LEFRANC. — *Histoire du Collège de France*, 1894.
— *Les grands écrivains français de la Renaissance* (*Marguerite de Navarre*), 1914.
G. PLATTARD. — *L'œuvre de Rabelais*, 1910.
P. VILLEY. — *Les grands écrivains du XVI^e^ siècle, T. I, Marot et Rabelais*, 1924.
— *Les sources d'idées au XVI^e^ siècle*, 1912.
H. CHAMARD. — *Les origines de la poésie française de la Renaissance*, 1920.
H. GUY. — *Histoire de la poésie française au XVI^e^ siècle. T. I, L'école des Grands rhétoriqueurs, T. II, Marot*, 1910. 1926, 2 vol.
H. CHAMARD. — *Joachim du Bellay*, 1900
P. LAUMONIER. — *Ronsard, poète lyrique*, 2^e^ éd., 1924.
P. DE NOLHAC. — *Ronsard et l'humanisme*, 1921.
G. COHEN. — *Ronsard, sa vie et son œuvre*, 1924.
P. CHAMPION — *Ronsard et son temps*, 1925.
P. VILLEY. — *Les sources et l'évolution des idées de Montaigne*, 1908, 2 vol.
CH. SCHMIDT. — *Jean Sturm*, 1857.
E. GAULLIEUR. — *Le Collège de Guyenne*, 1874.
GAUFRÈS. — *Claude Baduel et la Réforme des études au XVI^e^ siècle*, 1880.
CH. WADDINGTON. — *Ramus*, 1856.
R.-C. CHRISTIE. — *Etienne Dolet*, 1886.
L. JANTA. — *La Renaissance du stoïcisme au XVI^e^ siècle*, 1914.
H. BUSSON. — *Les sources et le développement du rationalisme dans la littérature française de la Renaissance*, 1922.
J.-R. CHARBONNEL. — *La pensée italienne au XVI^e^ siècle et le courant libertin*, 1922.
L. FIGARD. — *Un médecin philosophe au XVI^e^ siècle : Jean Fernel*, 1902.
M. BROUSSAIS. — *Ambroise Paré*, 1900.
E. DUPUY — *Bernard Palissy*, 1902.

3° LA RÉFORME EN FRANCE.

P. IMBART DE LA TOUR. — *Les origines de la Réforme*, 1905-1914, 3 vol.
H. HAUSER. — *Etudes sur la Réforme française*, 1909.
J. VIENOT. — *Histoire de la Réforme française, des origines à l'édit de Nantes*, 1926.
E. DOUMERGUE. — *Jean Calvin. Les hommes et les choses de son temps*, 1891-1897, 5 vol. avec reproduction d'estampes anciennes et d'autographes).
F. BUISSON. — *Sébastien Castellion*, 1891, 2 vol.
*Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François I^er^*, édité et annoté par BOURRILLY, 1910.
DUPRÉ-LASSALLE. — *Michel de l'Hospital* 1875-1899, 2 vol
P. MEALY. — *Les publicistes de la Réforme sous François II et Charles IX*, 1903.
R. CHAUVIRÉ. — *Jean Bodin*, 1916.

Fig. 60. — Paysans en marche. D'après une gravure sur bois allemande (fin XV^e siècle).

II.

UNE INVENTION QUI A RÉVOLUTIONNÉ LE MONDE : L'IMPRIMERIE

I. — L'IMPRIMERIE AVANT L'IMPRIMERIE. — SES COMMENCEMENTS MYSTÉRIEUX. SA PROPAGATION EN EUROPE PAR LES " ENFANTS DE GUTENBERG "

L'IMPRIMERIE ! une invention qui deviendra une force et qui, comme telle, sera exaltée et maudite.

L'Imprimerie ! la grande nouveauté du XV^e siècle, une « curiosité » qui exercera une sorte d'attirance sur les esprits d'élite, en attendant qu'elle devienne, au XVI^e siècle, la puissance qui permettra d'abord à l'humanité de renouer avec le passé, d'agrandir le domaine de ses connaissances jusqu'au jour où, prenant en main l'Evangile des temps nouveaux, elle fera jaillir l'étincelle de la Raison.

L'Imprimerie ! magnifiée, au siècle dernier, par Michelet et par Victor Hugo, en des proses magiques.

Peut-être sait-on moins que, dès son apparition, les maîtres de la Renaissance l'avaient qualifiée « l'art divin » ; que Du Bellay l'appelait « la sœur aînée des Muses », et Henri Estienne « la reine du monde ».

Théoriquement, qu'est l'Imprimerie ? Un procédé rapide de « multiplication de l'escripture humaine », un procédé enregistrant à l'aide de caractères plus facilement lisibles, parce que moulés, et de contours nets et précis, les productions littéraires et artistiques, comme on enregistrera, bien plus tard, la voix, le chant, la musique. Dans le domaine des inventions, elle inaugure, à une époque à peine sortie des ténèbres, l'ère de ces grandes conquêtes qui doivent réellement agrandir le domaine humain, en le rendant maître tour à tour de la Vitesse, de l'Espace, de l'Air.

Pratiquement, ce sera une arme, et d'autant plus redoutable qu'elle est à deux tranchants. Voyez combien elle évolue rapidement. Comment, après avoir propagé, vulgarisé les principes et les doctrines de son temps — chose normale — elle se prête, non moins naturellement, à la propagation des idées de

libre examen et de libre discussion. N'est-elle pas un moyen mécanique à la portée de tous ? Certes lorsque, dans leurs cloîtres, ils établissaient des imprimeries, prenant ainsi plaisir à répandre l'art nouveau de beaucoup supérieur, comme procédé de diffusion, à l'art du copiste, les moines ne se figuraient guère qu'en quelques années cet art allait devenir le principal artisan de leur discrédit. En vain fera-t-on appel à la Censure. Pour endiguer l'Imprimerie il eut fallu qu'elle restât toujours cette chose secrète qu'elle fut à son origine ; il eut fallu pouvoir la transformer en une sorte de monopole d'Etat — et comment protéger pareil monopole ?

Aussi ne soyez point surpris que, garantie par l'autorité, bénie par l'église pour avoir mis à jour « tant de nobles productions tendant à la gloire de Dieu et de son vicaire sur la terre », elle se soit vue — lorsqu'elle prêta ses presses à la Réforme — qualifiée par l'ultramontain Béda, syndic de la faculté de théologie, « art diabolique » et même anathématisée en plein concile de Trente. La Sorbonne n'ira-t-elle pas jusqu'à pétitionner auprès de François Ier pour obtenir l'interdiction « l'abolition pour toujours d'un art qui enfante chaque jour une infinité de livres pernicieux » ? — Et par ces mots *livres pernicieux* entendez surtout les Bibles traduites en français, les éditions grecques et hébraïques « destructrices de l'autorité de la *Vulgate* ».

En réalité, par le fait même qu'elles ouvrent à l'esprit humain des horizons nouveaux, les découvertes deviennent, en peu de temps, des armes redoutables contre toutes les murailles de Chine, contre toutes les Bastilles. Ainsi en sera-t-il pour le XVIe siècle de la découverte de l'Imprimerie et de la découverte de l'Amérique, la première lui ayant révélé tout un passé inconnu des générations précédentes, la seconde devant lui permettre de rectifier ses ignorances géographiques.

Conséquences directes et non moins importantes : la bataille des idées par le pamphlet et l'image ; la bataille des races pour la conquête des terres nouvelles et leur assimiliation à la civilisation européenne.

Oui, mais avant l'Imprimerie militante, arme de combat, il y a l'Imprimerie vulgarisatrice, éducatrice, l'Imprimerie qui s'est donné pour mission de tirer de l'oubli les œuvres du passé, de répandre les idées, les mœurs, les choses du présent et de mettre à la portée du plus grand nombre de véritables encyclopédies des connaissances humaines.

C'est de celle-ci qu'il convient de s'occuper d'abord, ne serait-ce que pour montrer à tout un public peu averti des choses de ce genre, une des pages des plus pittoresques, les plus colorées du XVIe siècle.

Et ceci nous conduit à ce que l'on pourrait appeler l'Imprimerie avant l'Imprimerie ; la préhistoire du « Livre imprimé ».

Car il y a eu antérieurement, on ne saurait l'oublier, le « Livre Ecrit ».

L'écriture directe et personnelle — si même le livre-manuscrit se trouve avoir quelques copies — avant l'écriture transformée en *lettres* découpées ou fondues et assemblées.

La *Calligraphie* avant la *Typographie*.

Et cette dernière ne fut pas l'œuvre d'un jour.

Bien avant qu'il fut même question de l'art d'imprimer, l'humanité avait eu, sans le savoir, des idées typographiques. Faut-il rappeler, lointaines manifestations, les poinçons d'une seule lettre, les lettres en relief pour alphabets, et ces *impressions humides,* avec encres de couleurs diverses, qui se peuvent voir encore sur des chartes, sur des parchemins officiels ?

En vérité, l'imprimerie commence déjà avec ces multiples alphabets découpés dans des feuilles de laiton dont se servent les scribes du Moyen Age, elle poursuit ses essais avec les cartes à jouer qui, de Venise, se répandent dans toutes les contrées, dans toutes les villes d'Europe, faisant passer de main en main tant d'amusantes figures taillées au couteau, ou bien avec les livres de grammaire, à l'usage des écoles, qu'on appelle des *Donat* parce qu'ils sont comme un abrégé du traité scolastique d'Ælius Donatus, grammairien célèbre.

Une Imprimerie sans presses, il est vrai ; une Imprimerie qui ne peut même pas encore songer à la machine — combien de temps l'avion, déjà esquissant des vols, ne mit-il pas à trouver son moteur ? — mais qui, cependant, a laissé partout des traces de son passage avec ses « pourtraitures » en feuilles volantes, avec ses fascicules d'images, imprimés au moyen de moules.

La xylographie, avec ses planches, aux ornements si pittoresques, avec ses saints et ses saintes grossièrement enluminés, tout un art qui vit surtout par sa naïveté et par sa foi robuste, que d'aucuns s'escriment, de nos jours, à ressusciter, sans s'apercevoir que leurs savants pastiches manqueront toujours de cette chose essentielle : la sincérité.

Ces saints et ces saintes, patrons des « pauvres pécheurs », n'étaient-ce pas les ancêtres des « grands

capitaines », des Rois, des Empereurs ; l'image protectrice, inspiratrice, destinée aux demeures même les plus humbles ? Tels, aux temps modernes, Napoléon ou Boulanger. Eux, il est vrai, le plus souvent appuyés

FIG. 61. — L'ADORATION DES ROIS MAGES.
Reproduction d'une gravure en bois (feuille volante) de la seconde partie du XVe siècle.

sur un fruste bâton noueux, n'avaient ni cheval blanc, ni cheval noir : ils étaient à pied, modestement. Mais l'idée était la même. C'est l'effigie sous la sainte dévotion de laquelle il se faut placer.

Vieilles figurations de saints en bois qu'on ne tardera pas à enluminer de couleurs éteintes, avec des

jaunes, des ocres, des roses, des carmins, des violets, des verts feuille morte, des bleus, aplats sur lesquels apparaîtront de temps à autre des notes plus criardes, qui sont les véritables ancêtres du placard graphique. Planches primitives en lesquelles l'image et la lettre se marient : premiers spécimens de l'illustration annotée par le texte, de ce mariage bizarre et parfois incohérent, qui nous conduira, par la suite, à ces séries de personnages de la bouche desquels s'échappent, comme autant de banderolles, des légendes explicatives. En cette première période elles sont d'une simplicité touchante : plus tard, lorsque l'imagerie populaire sera devenue une arme de combat, elles prendront je ne sais quelle allure de dissertation, de satire, de pamphlet. Aucun procédé n'aura la vie aussi dure.

Faut-il parler des images assemblées, réunies, contre-collées, parce que imprimées au recto seulement et jouant aussi au livre ? On en peut voir, en nos bibliothèques européennes, quelques spécimens publiés durant la première moitié du XV^e^ siècle ; — livres à ymaiges que l'Imprimerie reprendra et vulgarisera dès son apparition. *Bibles des pauvres*, ainsi nommées parce que destinées au peuple pauvre d'esprit et d'argent, *Vie de la Vierge, Saint Jean l'Evangéliste, Stations du Calvaire :* l'enseignement du chrétien que complète d'office le *Speculum humanæ salvationis* et cet *Ars Moriendi*, dont j'ai déjà parlé, toute la science de la vie terrestre.

Et l'intérêt, pour nous capital, de ces publications, ce n'est pas dans les images gravées sur planches de bois fixes qu'il le faut aller chercher, mais bien dans certains textes gravés en caractères de bois mobiles.

Caractères mobiles ! Premier essai de typographie avant la typographie. L'Imprimerie dont les commencements restent toujours pour nous plus ou moins imprécis. Jean Gutenberg, qui taillera des pièces précieuses, qui polira des miroirs, qui constituera plusieurs sociétés pour l'exploitation de secrets « moult merveilleux » est parfaitement capable d'avoir gardé pour lui seul, des années durant, le grand secret, soit que défense lui ait été faite de le divulguer, soit qu'il n'ait voulu s'en dessaisir qu'à bon escient. Essais malheureux, tentatives incomplètes, quelle que soit la raison, c'est toujours le grand inconnu. Seul un fait est précis et il se trouve dans les dépositions d'un procès intenté en 1538 à Gutenberg par les héritiers de son associé décédé, André Ditzchem. Pour la première fois, mention est faite de « l'imprimerie au moyen de caractères mobiles », de « pièces couchées dans une presse », de l'ouverture de cette dernière « au moyen de deux vis », de la brusque disjonction de ces pièces par le fait de l'ouverture, disjonction voulue, « afin qu'on ne puisse comprendre ce que c'est ». Un témoin appelé à déposer fait, en effet, cette remarque significative : Gutenberg n'aime pas que « quelqu'un puisse voir cela. »

Voici donc bien, cette fois, les formes typographiques, qu'elles soient déjà mobiles ou encore fixes, qu'elles soient métalliques ou xylographiques, car, sur ces points, les opinions diffèrent.

Mais ce qui est certain c'est que, à cette date, Gutenberg semble avoir trouvé le nouveau genre « d'escripture » qui deviendra l'imprimerie ; qu'il a composé quelques feuilles d'après des manuscrits en sa possession ; qu'il a, avec lui, trois compagnons ayant juré le secret sur les saints Evangiles, et que tous quatre travaillent à mettre sur pied une Bible in-folio, à deux colonnes, destinée à une grande réunion de pélerins qui doit se tenir, en 1440, à Aix-la-Chapelle.

La Bible ne vit pas le jour, parce que l'entreprise était au-dessus de leurs forces. Mais quelques années encore, — c'est à-dire l'établissement de Gutenberg à Mayence, l'association avec Jean Fust — que d'aucuns continuent à dénommer Faust — la découverte de la manière de tailler des caractères dits *matrices*, de fondre en ces *matrices* d'autres caractères identiques pour les ainsi multiplier (découverte généralement attribuée à Pierre Schæffer) — et l'on verra apparaître ces deux monuments primitifs de l'art typographique, les *Lettres d'Indulgence du pape Nicolas V* (1), — c'est-à-dire le placard — et la grande Bible, — c'est-à-dire le Livre.

La Bible, que suivra, quatre ans plus tard, le fameux *Psautier* de Mayence, grand in-folio magistral, décoré de 288 capitales gravées en bois, tirées en rouge et en bleu, « façonné, comme dans un moule sans aucun trait de plume par une ingénieuse invention d'imprimerie et de caractères (2) », puis, en 1462, une nouvelle Bible de Mayence, qui peut être considérée, en quelque sorte, comme la mise au point définitive du livre, et dont les multiples exemplaires seront apportés et vendus à Paris.

Cette fois le livre existe. Si sa fabrication, si son éclosion restent encore choses mystérieuses, du moins tient-il à se montrer au grand jour, à se propager. Ce livre est l'œuvre d'une équipe de travailleurs qui s'intitulent eux-mêmes « enfants de Gutenberg », sorte de franc-maçonnerie spéciale qui voudrait garder pour

(1) Lettres accordées en 1454 à tous fidèles aidant de leurs deniers le roi de Chypre, Jean II, dans son entreprise contre les Turcs.
(2) C'est la déclaration qui se peut lire à la fin du *Psautier*.

elle la mise en œuvre de l'invention nouvelle, comme on verra des communautés monacales garder le secret de certains remèdes ou de certaines liqueurs. De cette prétention on ne saurait s'étonner, car elle est bien dans les conceptions de l'époque. Et d'autre part, ne faut-il pas voir en elle comme une sorte d'amour-propre de race, d'un genre très particulier, plus intéressant cent fois que la gloriole militaire, l'amour-propre d'inventeurs et d'artisans habiles ayant enrichi l'humanité d'une découverte sans pareille parce que destinée à éclairer les hommes et non à les détruire.

Ce qui est certain, ce que nous savons par nombre d'écrivains, c'est que dans tous les pays sans exception, en France même plus qu'ailleurs, l'imprimerie fut qualifiée *art Aleman* ou *art venu des Allemaignes*.

Le retentissement de la découverte fut tel qu'en ce XV^e^ siècle, déjà en mal d'évolution, les monarques, les princes, les universités et même les communautés religieuses vont agir à l'égard de l'imprimerie, comme, de nos jours, tous les gouvernements, aussitôt qu'apparaît à l'horizon quelque invention nouvelle grosse d'avenir et de conséquences, chacun voulant se l'approprier au mieux de ses intérêts.

C'est ce dessein qui germera dans l'esprit du Roi de France, Charles VIII, lorsqu'il enverra à Mayence, en 1458, maître Nicolas Jenson, graveur de la Monnaie de Tours, à l'effet, dit la lettre missive, de « s'informer secrètement de la taille des poinçons et caractères au moyen desquels se pouvaient multiplier par impression les plus rares manuscrits, et pour en enlever subtilement l'invention. »

FIG. 62. — BOIS POPULAIRE DU XVI^e^ SIÈCLE.

La Madone entourée des deux saints de Constance : saint Conrad et saint Pélage.
D'après une épreuve coloriée (les couleurs sont rouge, rose, vert, jaune et bleu) datée 1499, attribuée par les uns à Hans Burgkmaier, par les autres à Jorg Breu.

Voilà qui en dit long, car c'est à la fois la confirmation du fait énoncé ici, que l'impression des livres était chose secrète, et la première tentative d'un procédé que d'aucuns croyaient être le propre de nos sociétés modernes.

« Enlever subtilement l'invention », peut-être était-ce chose plus facile à dire qu'à faire, car, pour

pénétrer dans les ateliers mayençais, il fallait prêter serment sur l'Evangile de ne révéler ni ce qu'on y verrait, ni ce qu'on y apprendrait, et le serment n'était pas alors une de ces « banales formalités » dont on se libère facilement. Jenson passa trois années, dans les ateliers, à apprendre le métier, et il y resta parce que, Charles VII étant mort entre temps, son successeur, Louis le Onzième, ne se montrait guère disposé à poursuivre l'œuvre de son père. Il ne devait en sortir qu'en octobre 1462, c'est-à-dire lorsque Mayence fut prise et livrée au pillage par les troupes d'Adolphe de Nassau.

« Ces désordres, dit M. Christian dans sa belle publication : *Origines de l'Imprimerie en France*, eurent pour résultat immédiat d'arrêter les travaux d'imprimerie ; les ateliers furent fermés. Les ouvriers, déliés de leur serment pour force majeure, se dispersèrent et allèrent chercher fortune en se répandant par toute l'Europe ». Notre Nicolas Jenson devait être de ceux qui se rendirent en Italie et montèrent, au monastère de Subiaco, la première imprimerie de la péninsule.

Dès lors, que va-t-il se passer, qu'allons-nous voir sur tous les chemins d'Europe ? Des pélerins d'un nouveau genre, qui ne sont ni porteurs de la Sainte Parole, ni porteurs d'armes meurtrières, mais qui s'en vont à travers « monts et vaux » ayant, eux aussi, un bagage personnel — presses en bois, matrices, moules — pour offrir leurs services aux cités, aux universités, aux corps savants, pour répandre les merveilles du nouvel art « d'escripre ». Ils sont déliés de leur serment mayençais, mais ils savent qu'ils se doivent encore à l'œuvre et qu'eux seuls sont à même de la faire fonctionner.

Fig. 63. — LE GRAVEUR SUR BOIS.
Gravure sur bois, d'après l'ouvrage de Josse Amman sur les Métiers.

Partout accueillis avec égards, souvent anoblis par les princes, gratifiés des épithètes les plus élogieuses, « noble homme », « hôte très précieux », bourgeois ou citoyen honorifique, ils sont, comme les plus savants professeurs, qualifiés « docte » et même « doctissime», « maître renommé », « *magister celeberrimus Artis impressionæ* ».

Et du reste, entre eux et ceux qui leur ont accordé le privilège d'exercer le métier, ce sera échange constant de bons procédés. Que de dédicaces pompeuses aux Rois, aux Cités, aux Universités, rédigées par ces savants éditeurs.

En tête du premier livre imprimé *in terris Francorum* par Michæl Uldaricus, Martinus (lisez Michel Friburger, Ulrich Gering, Martin Crantz), est une très louangeuse dédicace à la Ville de Paris « nourrice des Muses » qui se termine ainsi : « Reçois, en récompense de tes mérites, cet art d'écrire, presque divin, que l'Allemagne a inventé » (1).

« Art d'écrire presque divin » — N'était-ce pas vouloir conserver à l'impression son caractère mirifique de science plus ou moins occulte ? N'était-ce pas aussi qualification conforme à l'esprit du temps, puisque les Budé, les Amyot, les Loys le Roy célèbrent en termes dithyrambiques l'œuvre grandiose qui « de la matière a fait jaillir la lumière ».

« Que l'Allemagne a inventé » — N'était-ce pas en quelque sorte la prise de possession publique du brevet d'invention que les « enfants de Gutenberg » redoutaient de se voir enlever par d'autres ? Et on ne saurait les en blâmer, alors que, de nos jours encore, on se dispute, bien inutilement, il est vrai, autour de la statue de l'inventeur génial.

« Faut-il ajouter qu'on avait sur l'imprimerie le même sentiment, dans tous les camps. C'est ainsi que les ordonnances royales qui souvent eurent à s'occuper de « l'industrie, art et usage de l'impression d'escripture », des « beaux livres, singuliers et exquis », ne cessent d'insister sur le « profit et utilité qui en vient et peut en venir à toute la chose publique, tant pour l'augmentation de la science que autrement. »

Cet « autrement » cache-t-il quelque secrète visée, on ne saurait le dire. Ou plutôt, on verra, par la suite, ce qu'il en faut penser.

Mais en vérité, il semble que toute la génération qui va de 1475 à 1526, ait été hypnotisée par la

(1) Ce premier livre, le *Miroir de la Vie humaine*, de Rodriguez, évêque de Zamora, fut imprimé en latin et présenté au roi Louis XI le 22 avril 1472. La lettre qui accompagnait le volume a été retrouvée par M. Claudin au Musée britannique de Londres.

merveilleuse découverte qui va changer si profondément la face du monde; par cette découverte d'une portée si considérable, dont l'épitaphe placée sur la tombe de Jean Mentell, premier calcographe de Strasbourg, *primus Argentorati chalcographus*, apprécie excellemment la nature, en qualifiant ce dernier : « inventeur des caractères d'imprimerie au moyen desquels un homme écrira plus dans un jour qu'autrefois dans un an. »

Voilà bien l'invention nouvelle : multiplication, vulgarisation, vitesse. Les trois desiderata de la société actuelle car, c'est de l'imprimerie que date le troisième âge de l'humanité : les temps modernes.

II. — LES INCUNABLES DE LA TYPOGRAPHIE. — ILS CHERCHENT A RAPPELER LA RICHESSE DES MANUSCRITS. — LA GRAVURE SUR BOIS. — LE TIRAGE DES LIVRES. — LEURS LECTEURS — L'IMPRIMERIE. COMMERCE NOBLE ET FLORISSANT.

Qu'étaient ces incunables de la typographie devant lesquels, avec raison du reste, se pâment les bibliophiles et les amateurs? Des in-folio majestueux, des in-4 pesants, d'un maniement rien moins que commode, avec leurs armatures de bois ou de métal — des *poids lourds,* diraient les sportifs, et ils n'auraient point entièrement tort, puisque, en son temps, Pétrarque fut gravement blessé à la jambe par la chute d'un antiphonaire, puisque la chronique du XVI^e^ siècle a enregistré les épisodes comiques de certaines batailles entre étudiants, lesquels se jetaient à la tête des « monuments imprimés » aux coins métalliques redoutables. Représentez-vous l'état d'un des nôtres qui serait assailli à coups de *Bottin.*

FIG. 64. — L'ENLUMINEUR.
Gravure sur bois, d'après l'ouvrage de Josse Amman sur les Métiers.

Poids lourds, soit; mais qui, souvent, enveloppaient, recélaient de véritables trésors, avec leur belle typographie rehaussée d'ornements, de lettres tirées en couleurs, de gravures sur bois dont les tailles en relief s'harmonisaient si heureusement avec les nouveaux procédés. Pour nous, telle page prend l'aspect d'un tableau pittoresque, grâce au concours éclairé de tous ces « faiseurs et sculpteurs d'hystoires » qui s'appellent, officiellement, « hystoriens-enlumyneurs ».

Ne sont-ce pas, du reste, des « escriptures imprimées? ».

Car, ceci est à noter, l'imprimerie, à son origine, cherche à s'imprégner le plus possible du livre « escript à la main », à se rapprocher des manuscrits par l'aspect et par l'exécution. Et cela est dans la logique des choses. Il est permis de le croire, tout au moins, puisque la même tendance se manifestera à l'apparition de toute invention nouvelle, quel que soit son domaine. Rappelez-vous ce qui se produisit à l'origine des chemins de fer. Qu'étaient le plus souvent les premiers wagons, les premiers trains sur rails? — De simples plates-formes sur lesquelles on hissait les diligences, ces pauvres diligences menées à la vapeur et accompagnées de leurs postillons et conducteurs réduits à méditer, impuissants, sur la grandeur et la décadence des choses. C'est la période de transition, d'aménagement, de préparation, tant il est vrai, que ce qui disparait laisse toujours la marque plus ou moins visible de son passage sur ce qui est destiné à le remplacer.

Et ce n'est pas seulement par l'aspect, avec leurs reliures en parchemin ou en peau de truie, que les livres imprimés cherchent à se rapprocher des livres écrits, mais c'est encore en recourant, pour certaines parties de leur fabrication, à ces maîtres d'hier, *l'enlumyneur, l'hystorieur,* ceux qu'on dénommera quelque jour, les *peintres ez-papiers.* Ceux-ci seront chargés de les « parachever », de leur donner ce qu'on pourrait appeler « le dernier coup ». Ils auront à numéroter les feuillets, chose que la typographie, continuant les errements des scribes, n'exécute pas encore elle-même. Ils auront à ajouter les lettres initiales, les rubriques,

quelquefois même les intitulés, toutes parties laissées en blanc pour être peintes et ornées ; ils auront à marquer, à souligner les initiales de chaque phrase par un trait rouge ou bleu. Donc, comme dans les manuscrits, le décor et l'ornementation tiennent, en ces premières impressions, une place considérable. Bien plus : ils triomphent grâce à l'œuvre collective du bois et de la miniature. Faut-il rappeler ces magnifiques ouvrages imprimés en parchemin ou en vélin où les miniatures de Vérard avec tout leur clinquant de couleur masquent entièrement les traits des gravures qu'elles couvrent ? Et cette superposition n'est-elle pas nettement indicatrice de l'alliance des deux arts ?

En réalité le livre de la fin du XV^e^ siècle et de la première moitié du XVI^e^, dont tant de titres, tant de pages initiales, tant de frontispices vont défiler ici — documents doublement précieux, d'abord pour la connaissance de l'art typographique, ensuite, pour la variété et l'abondance des sujets traités — est à la fois l'œuvre de l'ymagier et du typographe. Le livre poursuit, en quelque sorte, un double but: la description littéraire et la figuration graphique.

FIG. 65. — Sébastien Munster, écrivain-géographe, auteur de la célèbre *Cosmographie* dont la première édition parut à Bâle en 1544 et qui fut traduite dans toutes les langues.

D'emblée, la typographie comprit de quelle importance allait être pour elle, avec ses ressources multiples, l'art xylographique. C'est pourquoi elle l'appela à collaborer, de la plus étroite façon, à son œuvre, lui réservant une place dans ses pages en habillant, en entourant le dessin de ses caractères, de façon à constituer ce qu'on appellera, par la suite, un paysage typographique ; allant même jusqu'à s'effacer devant lui, jusqu'à lui permettre de s'épandre seul et librement en p'eine page. Ainsi prendront naissance les « hors-texte ».

Mieux encore. Car ces grands in-folio dignes de tout notre respect, — *Chronique de Nuremberg* ou *Cosmographie,* de Sébastien Munster — remarquables par l'ampleur de leurs marges extérieures, espace réservé tantôt à l'impression de sommaires indicatifs, tantôt aux annotations manuscrites que les lecteurs d'autrefois se plaisaient tant à enregistrer — rempliront souvent ces marges d'amusantes collections de petits portraits, notations graphiques destinées à accompagner les bois habillés dans l'intérieur.

En procédant ainsi, je veux dire en créant le livre illustré, la typographie avait un but bien défini : remplacer plus parfaitement le livre « escript et à miniatures », appelé peu à peu à disparaître. Et comme, malgré le rouge, le bleu et les ors de ses ornements, il lui manquait encore un élément précieux, elle aussi recourut à la couleur. Rares et curieux, ces incunables aux bois coloriés, qui nous montrent des images coloriées à plat, des fonds revêtus d'une sauce, d'un jus uniforme — barbouillage enfantin, combien primitif à côté des tons si chauds et si éclatants des miniatures — mais qui, quelquefois cependant, offrent des spécimens intéressants de l'art de l'enluminage. Tels les hors-texte ici reproduits mis en couleurs le plus fidèlement possible d'après les originaux : *La femme chevauchant l'homme* (le fameux proverbe d'Aristote), *La femme et la Folie* — feuilles volantes de l'époque — et la vue d'une contrée célèbre empruntée à cette fameuse *Chronique de Nuremberg,* le livre-type qui peut être considéré comme le chef-d'œuvre des Incunables illustrés.

L'illustration passera par des phases diverses : suivant les tendances du moment, suivant la nature plus ou moins pittoresque, plus ou moins dogmatique des publications, elle sera au pinacle ou mise à la portion congrue, mais, entrée dans le livre, elle n'en sortira plus. Même lorsque la typographie la repoussera de sa

page imprimée pour mieux conserver à celle-ci son aspect d'unité, elle y trouvera toujours sa place. Les images deviendront des planches hors-texte. Et quand le bois verra surgir des rivaux, le livre s'ouvrira également à ces procédés nouveaux et se les assimilera de même façon. Le XVI^e^ siècle ne nous offre-t-il pas un choix remarquable de publications ornées de cuivres, de taille-douces, de nielles et de ces camaïeux aux teintes si fondues, que l'on doit au génie des artistes italiens ?

La typographie ne fut pas ingrate envers ceux qui si bien l'ornaient. Elle rendit justice à ces dessinateurs, à ces graveurs féconds que Josse Amman, le peintre-crayonneur inlassable des scènes de la vie, nous représente en leur atelier, graves, attentifs, l'outil en main. Elle fit plus encore. Elle a tenu à nous conserver en certaines de ses publications, remarquables par l'abondance des dessins, les traits de ses collaborateurs graphiques. Hommage qui, à quelques exceptions près, ne se reverra jamais.

Comment contempler sans émotion les *pourtraitures* fidèles, en tout cas ayant très certainement visé à la ressemblance, des trois artistes ici figurés. Si, comme je l'ai fait observer en mon introduction, cette

FIG. 66. — TROIS ARTISTES DESSINATEURS ET GRAVEURS POUR LE LIVRE, AU XVI^e^ SIÈCLE.
V. Rudolf Speckle, Henri Füllmaurer, Albert Meyer, qui ont gravé et dessiné les planches de l'ouvrage *New Kreuterbueh* (Nouveau Livre des Plantes) publié par le savant Léonard Fuchs (Bâle, Isengrin, 1543).

* Ce *Nouveau Livre des Plantes* est l'édition populaire, en allemand, à l'usage des profanes, du *De Historia Stirpium Commentarii* (Commentaires sur l'Histoire des Plantes) publié l'année précédente pour les doctes personnages. Les planches de cette édition étaient coloriées (*Æsculape*, la belle revue si précieuse pour l'histoire, a reproduit (mars 1926) ces mêmes portraits — les deux dessinateurs du moins — d'après des épreuves coloriées).

question de ressemblance est pour nous chose secondaire, il n'en est pas moins vrai que les « metteurs sur pied » d'un grand ouvrage de vulgarisation médicinale du XVI^e^ siècle ont tenu à graver, en leur recueil, les traits de ceux qui durent contribuer dans une large mesure au succès de l'œuvre.

Certes ce ne sont point là artistes *de primo cartello*, mais ce furent des producteurs féconds et habiles qui peuvent compter parmi les bons artisans du livre et qui collaborèrent à nombre d'autres publications illustrées.

Tels ils furent certainement, tels vous les pouvez voir, le crayon en main, dans l'activité du travail, dessinant ces plantes et ces fleurs qui empliront l'ouvrage, alors que le graveur semble attendre, patiemment, les croquis qu'il lui faudra interpréter et transporter sur le bois.

Où était le public pour acheter, pour lire tous ces ouvrages que les imprimeurs, tenant en même temps officine de libraire, devaient placer en « monstre » à la disposition des *demandeurs* avec l'indication des prix et la liste de leurs éditeurs ? En d'autres termes, quel était le tirage des livres ? La question vaut d'être examinée.

Voici des chiffres puisés aux sources. Durant toute la période initiale, c'est-à-dire de 1462 à 1500, les livres ont un tirage moyen qui va de cent à trois cents exemplaires. Jamais ils ne dépasseront cinq cents. Et

il faut un certain temps pour les mettre sur pied, parce que les presses, encore rudimentaires, n'ayant ni la mobilité ni le roulement des nôtres, ne peuvent pas imprimer plus de trois cents feuilles par jour. Certains imprimeurs, il est vrai — les récits et comptes de l'époque sont là pour nous l'apprendre — possédaient déjà en leurs ateliers plusieurs presses qui pouvaient être employées à l'impression du même ouvrage, ce qui permettait, quand même, d'opérer plus rapidement.

N'empêche que, durant ce temps, l'imprimerie parvint à publier un nombre encore assez considérable

FIG. 67. — INTÉRIEUR D'IMPRIMERIE AU XVI[e] SIÈCLE : L'IMPRESSION DES LIVRES.

Composition. — Assemblage des feuilles tirées. — Encrage des formes. — Mise sous presse.

Estampe de Jean Stradanus gravée par Jean Galle (vers 1590) faisant partie d'une suite sur l'art d'imprimer.

* Debout, contre le premier compositeur, se trouve un lecteur. A droite, le maître imprimeur. Comme on le voit, les compositeurs étaient assis sur des tabourets. Dans les casses les capitales seules étaient rangées par ordre alphabétique. Les presses étaient composées de deux montants reliés par une pièce de bois, et fixées au plafond pour qu'elles aient la solidité désirable. L'encrage des formes se faisait au moyen de deux tampons recouverts de peau de chien.

En argot des compagnons, le patron s'appelait le *bourgeois*, le compositeur le *singe* à cause de sa gesticulation perpétuelle, le pressier l'*ours*, à cause également de la nature de son mouvement, sorte de dandinement. Et ces termes, quatre siècles après, sont encore en usage.

Pour le travail, les compagnons étaient organisés en équipes dénommées *chapelles*. La durée de la journée était de 13 ou 14 heures. Mais le nombre des journées ouvrables ne dépassait guère 250.

d'ouvrages : M. Daunou, un bibliographe connu pour ses savantes recherches, en fixe le chiffre à 13.000. Prenez le chiffre de trois cents comme tirage et vous aurez un total d'environ 4 millions de volumes.

Quatre millions de volumes ! Cela nous montre quelle fut la soif prodigieuse de lecture, le besoin impérieux de connaissances, parmi cette élite en laquelle s'incarnait alors toute l'humanité.

Plus on ira, plus le nombre des lecteurs augmentera — la propagande individuelle eut alors des effets merveilleux — plus le flot de papier imprimé grossira.

Vers 1515, alors que l'imprimerie florissante, protégée par le pouvoir civil et par le pouvoir ecclésiastique, rayonne sur l'univers entier, ce n'est plus par centaines que se comptent les copies : de cinq

cents on est bien vite arrivé à mille. Les comptes détaillés de ces grands imprimeurs-éditeurs qui, pour ne pas sortir de chez nous, s'appellent les Geoffroy Tory, les Antoine Vérard, les Galliot-Dupré, les Josse Bade, les Gilles de Gourmont, les Simon de Colines, les de Marnef, les de Tournes, les Estienne, les Michel de Vascosan, les Adrien Turnèbe, les Frédéric Morel, et les états de compte de la foire de Francfort, cette fameuse foire du livre dont il sera tant parlé du Pogge à Erasme, fournissent, sur la plupart des livres en vue, des renseignements précieux. Il en est qui atteignent le chiffre de deux mille exemplaires, quelquefois, même, le dépassent. Et puis il y a les éditions qui se succèdent: pour certains, à quelques mois de distance.

Vulgarisation par la rapidité du moyen de reproduction et, en même temps, vulgarisation par la modicité des prix. Nombre de suscriptions placées au frontispice des volumes nous renseignent de façon pittoresque sur leurs conditions de vente. C'est ainsi qu'on peut lire en tête d'un *Corpus Juris canonici* imprimé en rouge et en noir, et publié en trois volumes, un distique latin dont le sens est : « Que le prix ne vous fasse pas fuir : riche et pauvre, venez; cet excellent ouvrage ne coûte qu'une somme modique. »

Déja, aux premiers jours de l'Imprimerie, le poëte Jean Molinet, en un curieux volume *Recollation des merveilles advenues en nostre temps,* n'avait-il pas fait ressortir le grand avantage du livre imprimé sur le manuscrit, permettant à tous « povres mal argentez » de « tirer en estude » :

> Par ces nouvelles modes,
> Aura maint escollier
> Décret, bibles et codes,
> Sans grant argent bailler.

Comme quoi la publicité n'est point invention moderne.

Le Livre va, vient, voyage, se montre en tous lieux; on peut dire, en vérité, que le XVI^e^ siècle vit en lui et par lui, l'Imprimerie restera sa chose, sa confidente intime, son grand instrument de propagande.

FIG. 68. — UN MAITRE IMPRIMEUR CÉLÈBRE DU XVI^e^ SIÈCLE A PARIS : FRÉDÉRIC MOREL, gendre et successeur de Vascosan (1557-1583).

* C'est lui qui imprima le célèbre *Traité d'Architecture* de Philibert De Lorme et mit au jour les « Œuvres posthumes » de Joachim du Bellay.

L'Imprimerie qui créera, en quelque sorte, une classe sociale nouvelle, l'Imprimerie qui, comme la Verrerie, aura ses titres de noblesse, qui donnera à ses compagnons le droit de porter l'épée — il en fut ainsi, tout au moins, jusqu'au fameux édit de 1571 — qui, à côté « d'imprimeurs non moins ignorants que téméraires et imprudents », comptera dans ses rangs des maîtres de la langue, des latinistes, des hellénistes, des correcteurs éprouvés comme ce Robert Estienne, qui, se piquant de donner des éditions impeccables, s'engagera « à payer un écu à quiconque y découvrira une faute » ! Savez-vous comment certains la qualifieront? « commerce de grand honneur et de grant renom ». Ses compagnons, les *fidèles de la lettre*, peuvent avoir, par le fait de leur indiscipline, de leur esprit remuant sans cesse porté à la critique et à la révolte, mauvaise réputation. Si on les appelle couramment « *les chevaliers d'industrie* », ne croyez pas que ce soit dans un sens de mépris que ne comporte point alors ce terme, mais « pour ce que ce sont gens de noblesse commerciale ». Car le XVI^e^ siècle, à commencer par les rois eux-mêmes — il faut le reconnaître

à leur honneur — a eu, très nette, la vision de cette nouvelle noblesse que le XVII[e], avec Colbert, verra essentiellement *trafiquante*, et qu'il avait conçue, lui, bien plus haute, bien plus intellectuelle. (1)

Belle page pour l'histoire des progrès de l'esprit humain offerte par ces générations d'imprimeurs — plusieurs appartiennent à la noblesse — qui, érudits passionnés, versés en toutes les langues, présentent eux-mêmes, en de savoureures préfaces, aux rois, aux princes, aux magistrats, au public, au lecteur « ami attentif » et « censeur du goust », les œuvres éditées par eux, et, quelquefois même, sorties de leur propre cerveau.

Les imprimeurs, *artisans mécaniques!* vous ne le voudriez point! Lorsqu'il est question, en 1583, à propos de l'édit portant création des métiers, de les considérer comme tels, Henri III par lettres patentes, les dispense de la taxe sur les dits métiers. Et c'est en termes excellents qu'il expose ses raisons : « Attendu, « dit-il, que l'imprimerie a été tenue en tel honneur et réputation, que les personnages les plus distingués « par leur érudition ont bien voulu prendre la qualité d'imprimeur, et que vouloir les assimiler aux artisans « mécaniques serait chose contraire à l'honneur qui a été de tout temps attribué à cet art, qu'il désire main- « tenir comme le premier et le *plus exquis* de tous les autres. »

Et puis — merveille des merveilles — l'industrie elle-même a prospéré. Elle n'est plus l'industrie encore tant soit peu mystérieuse que les maîtres, chevaliers errants de la lettre, vont apporter, établir de ville en ville, comme la bonne nouvelle, comme la Bible de la résurrection intellectuelle ; elle n'est plus l'entreprise qui nécessitait des fonds considérables peu faciles à trouver, pour laquelle on demandait des subventions aux princes, aux Universités, aux municipalités ; elle a fondé des établissements importants, elle a créé des marques célèbres — le *Soleil d'Or*, le *Franc Meurier*, le *Soufflet Vert*, l'*Image, St-Christophe,* le *Chevalier du Cygne,* le *Lapin,* le *Chant Gaillard* et combien d'autres — elle est devenue même, tout naturellement, sans qu'on ait rien fait pour cela, une affaire — pour certains tout au moins qui y trouveront larges profits, car tous, il faut bien le reconnaître, ne seront pas comme Robert Estienne se félicitant d'avoir obtenu ce qu'il désirait, c'est-à-dire qu'on ne lui baillât pas d'argent. « Mon esprit a toujours été

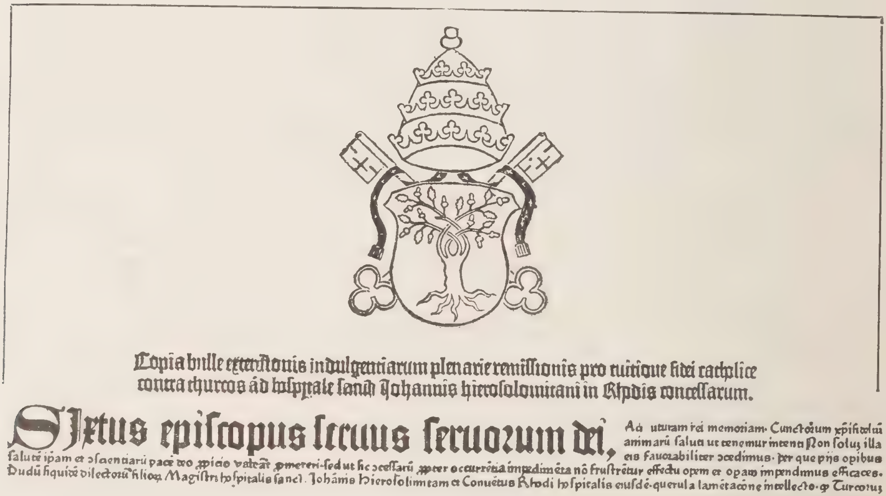

FIG. 69. — EN TÊTE D'UN PLACARD-AFFICHE AU XV[e] SIÈCLE.

Partie supérieure du placard « Lettres d'Indulgence du Pape Sixte IV ». *(Copia bullæ extensionis indulgentiarum plenariæ remissionis pro turtione fidei catholicæ contra Thurcos ad hospitale Joannis Jerosolomitani in Rhodis concessarum.)* En haut, les armes du pontife, Ce grand placard, reproduction de précédentes Lettres d'Indulgence accordées par les Papes depuis 1454, dans le même but a été imprimé à Mayence en 1480, chez Pierre Schœffer.

(1) Il est vrai que les ennemis de l'esprit nouveau apprécieront la chose dans un sens diamétralement opposé. Lorsqu'ils s'efforceront de faire condamner Robert Estienne comme hérétique, l'un deux poussera cette exclamation singulière : « Comment admettre qu'il soit dit qu'un homme *mécanique* ait vaincu le collège des théologiens ! »

libre : je n'ai jamais servi à l'argent », aimait-il à répéter. Rares et nobles paroles que notre époque aura quelque peine à concevoir... et pour cause. Mais cet âge d'or ne durera pas toujours.

Si on ne la considère qu'au point de vue de sa puissance d'expansion — le seul qui nous intéresse — on serait presque tenté de dire qu'elle fut à la fois le levier puissant et le grand metteur en scène de cet incomparable Seizième Siècle dont mon savant collaborateur, M. V. Bourrilly, a si clairement et si excellemment défini les caractères multiples.

L'Imprimerie ! Quelque chose comme l'électricité de l'esprit jaillissant subitement pour tous. *Et la lumière fut !* lit-on sur la première épreuve typographique que le Gutenberg statufié à Strasbourg tient en sa main pour la présenter en quelque sorte au monde étonné.

N'est-ce pas le cas d'appliquer à cette découverte, sans égale, poursuivant comme le soleil une carrière que rien ne saurait arrêter, la belle devise qui se lit sur les armoiries de la République de Genève :

Post Tenebras Lux.

Après les ténèbres du Moyen-Age, la Lumière de la Renaissance.
Et cette Lumière, par quoi fut-elle projetée, sinon par l'Imprimerie !

QUELQUES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

G.-A. Crapelet. — *Robert Estienne, imprimeur royal et le roi François Ier*, nouvelles recherches sur l'état des lettres et de l'imprimerie au XVIe siècle, Paris 1839.

Ant.-Aug. Renouard. — *Annales de l'Imprimerie des Estienne* ou *Histoire de la famille des Estienne et de leurs éditions*, Paris 1837-1838.

Paul Lacroix. — *Procès de Gutenberg*, XIIe dissertation du bibliophile Jacob, Paris 1847.

Ambroise Firmin-Didot. — *Essai typographique et bibliographique sur l'histoire de la Gravure sur bois*, Paris 1863.

Fournier Jeune. — *Traité historique et critique sur l'origine et les progrès de l'Imprimerie*, Paris 1764.

Paul Dupont. — *Histoire de l'Imprimerie*, Paris 1855, 2 vol.

Claudin. — *L'Histoire de l'Imprimerie en France aux XVe et XVIe siècles*. Paris, Imprimerie Nationale, 1900-1905, 3 volumes. Véritable monument bibliographique et iconographique élevé à l'art de l'Imprimerie. L'ouvrage définitif en la matière.

Georges Renard. — *Les Travailleurs du Livre et du Journal* ouvrage faisant partie de la Bibliothèque Sociale des Métiers), Paris 1925, 3 vol. (Histoire — Technique — Evolution du métier — Rapports de l'Imprimerie avec l'Eglise et les pouvoirs publics, etc..).

A. Christian. — *Origines de l'Imprimerie en France* (Conférences données par le Directeur de l'Imprimerie Nationale en 1900) avec nombreuses reproductions. Paris, Imprimerie Nationale 1900.

QUELQUES DATES ET QUELQUES NOTES.

— Premier livre imprimé en français à Paris : *Les Grandes Chroniques de France* ou *Chroniques de Saint-Denis*, publié en 1476 par Pasquier Bonhomme.

— Premier livre publié à Paris avec gravures : *Le Missel de l'Eglise de Paris* (22 Septembre 1481).

— Première affiche française. Le placard du *Grant Pardon de Noztre Dame de Reims* (en tête avec figures, la Vierge et l'Enfant Jesus sur ses genoux, la tiare pontificale et l'écu royal fleurdelysé,. Vers 1490.

— Premier Indicateur des rues de Paris : *Les Rues et Eglises de Paris* avec aucuns des cris qu'on crie par la Ville). 1498.

— Premier livre avec gravures imprimé en France, à Lyon : *Le Miroir de la Rédemption*, avec 256 figures sur bois.

— D'un procès célèbre qui éclata en 1538 entre les papetiers et l'Université, et dans lequel les imprimeurs intervinrent, il résulte (plaidoiries des avocats de G. Godard et G. Merlin, imprimeurs) que les dits imprimeurs employaient ordinairement treize ou quatorze presses, deux cent cinquante hommes et qu'il leur fallait, par semaine, près de deux cents rames de papier.

— « Les premiers livres imprimés ressemblaient si fort à des manuscrits qu'on les prit d'abord et que les premiers imprimeurs les vendaient pour tels, quand ils trouvaient des dupes. » (Paul Dupont, *Histoire de l'Imprimerie*).

Eloges en vers de l'Imprimerie :

L'Excellence de l'Imprimerie, par C.-L. Thiboust 1754).

L'Imprimerie. Poème par Gillet 1765 .

Epître sur les progrès de l'Imprimerie, par Pierre Didot (1784).

L'Invention de l'Imprimerie, par Legouvé fils, poème couronné par l'Académie Française en 1809.

La Typographie, poème par L. Pelletier, Genève et Paris (1832).

UNE DESCRIPTION TECHNIQUE DE L'IMPRIMERIE AU XVIe SIÈCLE.

Henri Bouchot, dans son si précieux ouvrage, *Le Livre*, a donné, d'après André Thévet, l'auteur des *Pourtraicts et Vies des Hommes Illustres* (1584) et en l'accompagnant de commentaires minutieux et intéressants, comme lui seul était apte à les formuler, une sorte de sommaire des opérations diverses de l'imprimeur au XVIe siècle.

Or, cette description technique de la presse à imprimer, qui a sa place tout indiquée ici, est, en réalité, l'œuvre de Loys Le Roy (Ludovicus Raegius) lequel l'avait placée dans un assez curieux ouvrage dédié à Henri III et bien digne d'un humaniste de la Renaissance : *La Vicissitude ou Variété des choses en l'Univers*, paru en 1573, donc antérieur au recueil de Thévet. Dans une intention, du reste, excellente, quoique assez curieuse, car c'était, nous a-t-il dit, « afin que, si par guerre ou autres inconvéniens humains, l'usage en estoit quelquefois délaissé, ne se perde entièrement, mais soit gardé fidellement par les livres. »

C'est que, il ne faut pas l'oublier, Louis Le Roy appartenait à cette

génération qui avait vu les premiers ateliers typographiques détruits par les hommes de guerre. Il était donc en droit de tout redouter et, surtout, de se demander ce qu'il serait advenu de l'imprimerie si celle-ci n'avait eu alors à son service tout un groupe d'initiés et d'élèves, c'est-à-dire ceux qui allaient porter dans l'Europe entière la connaissance et la pratique de l'art. Il y avait donc, pour lui, nécessité impérieuse à enregistrer les règles du « noble art ».

Voici, dans toute sa saveur, cette page dont l'intérêt, pour être rétrospectif, n'en est pas moins grand, puisqu'elle résume et présente d'excellente façon le travail de l'imprimeur au XVI[e] siècle.

A former caractères d'impression il est requis premièrement avoir poinçons d'acier ramollis par le feu, sur lesquels engravent par contrepoints destrempez ou burins acerez, le blanc estant au dedans des lettres, achevans avec limes le corps d'icelles éminentes au bout des poinçons, non à leur endroit ains tournées. Après trempent ces poinçons pour les endurcir et polissent, puis en frappent de petits billons de fin cuyvre passez par le feu : lesquels ainsi engravez monstrent les lettres à leur vray naturel. Ce qu'on appelle frappe de matrice. Alors justifient ces matrices sur moulles de fer et au blanc d'iceluy font les fontes avec plomb, estain de glace, antimoine et autres matières mistionnées : afin de les endurcir et que durent plus longtemps. Les lettres ainsi fondues sont mises en une grande casse de bois, pleine de petits castins, esquels sont distribuées selon leurs différences. D'où les compositeurs ayant devant eux eslevée l'escripture à imprimer, les tirent une à une et disposent par pages et formes, que mettent encore dedans autre chassis de fer à une ou deux croisées, fermé à vis de cuyvre ou avecque garnitures de bois. Adonc le Gouverneur de presse prend ce dernier chassis et le met sur le marbre de la presse, puis le touche avec balles de bois pleines de laine et couvertes de cuir blanc, frottées à l'encre broïée, colloquant la feuille à mouiller sur le tympan garni d'autre petit tympan et d'un blanchet qui garde la lettre d'estre foulée par la platine de fer, et abbattant la frisquete collée de parchemin qui couvre le blanc de la feuille, il fait rouler le train de la presse appuyée sur teuchons, iusques au dessous de la vis à laquelle est attachée la platine, et, prenant le barreau, tire tant qu'il peut, en sorte que la feuille s'imprime d'un côté. En quoy ils emploient la demy iournée et l'autre moitié du iour à l'autre costé, rendans pour la iournée entière douze cent cinquante feuilles ou treize cens imprimées. Mais avant que ce faire, ils tirent deux ou trois espreuves, qu'ils revoient, et sur cette correction continuent le reste. Deux compagnons sont nécessaires à la conduite de la presse, l'un qui recueille et range les feuilles, l'autre qui batte sur la forme estant en la presse, et broye l'encre sur la pierre. Lesquels n'y pourroient fournir par le grand travail qui y est, s'ils ne tiroient l'un après l'autre et par tour. Idem deux presses, l'une à la besogne ordinaire, l'autre à faire les épreuves et retirations. Plus ou moins de compositeurs, c'est-à-dire assembleurs de lettres, selon qu'elles sont grosses, menues ou moyennes ; quelquefois un fondeur qui renouvelle les lettres. L'encre est faite de fumée et de suye d'huille, et destrempée en huille qu'il faut broyer à cause de son épaisseur, et ne prendroit au papier s'il n'estoit mouillé. Aucuns n'ont mis en avant de faire les lettres de cuyvre, disent qu'elles estoient de moindre coustage, et de plus longue durée. Mais l'on a trouvé qu'elles n'estoient si commodes et perçoient le papier. Voilà ce que nous avons peu entendre de cet art incogneu aux anciens Grecs et surtout aux Romains. »

Fig. 70. — Cul-de-lampe d'un recueil d'*Emblèmes*.

LE GRAND TOURNOI, gravure sur bois par LUCAS CRANACH (1506) — Ecole allemande.

* Les planches sur les tournois sont nombreuses, mais celle-ci est particulièrement intéressante parce qu'elle donne bien la physionomie du tournoi, considéré comme fête, comme représentation publique à laquelle un chacun pouvait assister. Au fond se trouve la tribune des autorités et des personnages officiels.

(*Collection Paul Proute*).

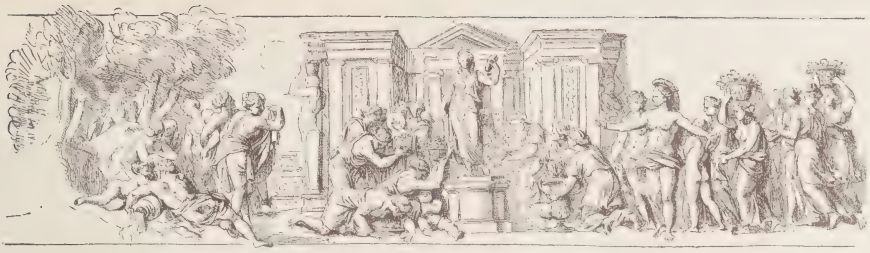

Fig. 71. — Vignette empruntée à une série de grandes frises décoratives gravées au XVIII[e] siècle, d'après des antiques de la Renaissance. Ces frises font défiler tout un peuple de statues, de faunes, de dieux et de déesses, en mélangeant agréablement le charme des deux époques.

III.

LE PREMIER GRAND MOUVEMENT INTERNATIONAL :

LA RENAISSANCE (DE PETRARQUE A RONSARD)

LA RÉSURRECTION DES AUTEURS PAIENS. — LES FANATIQUES DE L'ANTIQUITÉ

L'ANTIQUITÉ AU MOYEN-AGE.

IL fut un temps où l'on faisait dater la Renaissance de la prise de Constantinople en 1453 ; les moines, en fuyant devant les Turcs, auraient répandu à travers l'Europe tous les manuscrits anciens dont ils étaient détenteurs. Les historiens, aujourd'hui, sont tous d'accord pour placer bien plus haut les débuts de la Renaissance et pour nous représenter les moines comme jouant un rôle fort peu actif dans cette diffusion. « Exactement un siècle avant la chute de Constantinople » — dit Sandys — « Pétrarque possédait des manuscrits d'Homère et de Platon ; Pétrarque et Boccace avaient à leur disposition une traduction latine de tout Homère, et Boccace apprenait le grec ; cinquante ans avant la prise de la ville, Chrysolorus enseignait le grec à Florence ; presque tous les prosateurs grecs avaient été traduits et au moins cinq des principaux réfugiés grecs étaient arrivés en Italie. » D'aucuns voudraient même, maintenant, soutenir que la Renaissance ne fut pas un phénomène brusque mais que le Moyen-Age y avait conduit par une pente douce. Faudra-t-il donc nous laisser persuader que le Moyen-Age était très instruit en matière de littérature latine ?

Concédons tout d'abord qu'en Italie le souvenir de l'antiquité, malgré le Christianisme et l'invasion des Barbares, était resté si profondément fixé dans le souvenir des hommes qu'en plein Moyen-Age on peut rencontrer encore quelques individus qui ont la nostalgie des époques dont les vestiges les entouraient de toutes parts. Un maître d'école, Vilgardo, de Ravenne, conserve le culte non seulement de Virgile mais

d'Horace et de Juvénal et, fort de leur appui, il se dresse orgueilleusement contre l'Eglise. Gilles de Malmesbury, dans ses *Gesta Regum Anglorum*, qu'il écrit au XII^e^ siècle, nous raconte comment, au XI^e^ siècle, la découverte à Rome du cadavre gigantesque de Pallas, fils d'Evandre, avait vivement ému l'opinion publique en évoquant en elle des souvenirs confus d'une civilisation lointaine : « Ce Pallas, dit-il, dont le corps était très bien conservé, portait au milieu de la poitrine une énorme blessure, celle, ainsi que le rapporte Virgile, que Turnus lui avait faite en plein cœur et qui ne mesurait pas moins de quatre pieds et demi. L'épitaphe latine était ainsi conçue :

Filius Evandri Pallas quem lancea Turni
Militis occidit more suo, jacet hic. (1)

« J'ai peine à croire » — poursuit Guillaume de Malmesbury — « que l'inscription remonte à l'époque même de Pallas, quoique la littérature latine date — assure-t-on — de la mère d'Evandre; mais ces vers ont dû être composés par Ennius ou quelque autre poète latin. » Près de la tête du cadavre se trouvait une lampe qui brûlait encore, grâce à un mécanisme complexe. Qu'il subsistât aussi une croyance à la puissance des divinités romaines, nous en trouvons un autre exemple chez le même Guillaume de Malmesbury qui nous relate l'histoire d'un jeune homme, lequel, en guise de plaisanterie, avait passé son anneau de mariage au doigt d'une statue de Vénus; celle-ci plia le doigt et refusa de lui rendre la bague et la nuit suivante, lorsqu'il voulut s'approcher de sa femme, il sentit entre elle et lui, dans le lit nuptial « *quiddam nebulosum et densum... quod posset sentiri sed non posset videri* » (quelque chose d'à la fois nébuleux et précis... que l'on pouvait toucher mais qu'on ne pouvait voir). C'est Vénus qui lui parle et l'informe qu'elle sera dorénavant son épouse. Pour échapper à Vénus, et c'est là où les idées du Moyen-Age se superposent aux vagues souvenirs classiques, il faut que le jeune homme aille recourir aux exorcismes d'un nécromant qui écarte de lui l'influence des « démons » (2)

FIG. 72. — LE POÈTE ET SA DAME. AMOUR ET MÉLANCOLIE.
Gravure sur bois pour les *Œuvres poétiques* de Théobaldo de Ferrare (Sonnets, Dialogues, Eglogues, Lettres, Désespérances). Rome. (XVI^e^ siècle).

Au XIII^e^ siècle, de nombreux sujets d'œuvres d'art sont empruntés à l'antiquité et représentent, par exemple, les exploits d'Hercule ou le jugement de Pâris. Mais la donnée seule de ces sujets était antique — nous dit Müntz — les personnages, par leur costume et leur aspect, appartiennent au Moyen-Age. Pas de personnages nus, sauf dans des cas bien délimités : Adam et Eve, la Passion et le Jugement dernier.

Pâris, Hélène, Vénus, tels sont aussi les rares noms classiques qui surnagent dans la littérature du Moyen-âge. Benoît de Saint-Marc, le trouvère du *Roman de Troie*, montre Hélène « suave et avenante », « miroir de toutes dames ».

Et meure Pâris ou Hélène,
Quiconques meurt, meurt à douleur.

dit Villon.

Les souvenirs classiques, quand ils existent, font donc partie d'une tradition obscure où christianisme et paganisme s'entrelacent. Ce qui montre combien on était mal renseigné sur l'antiquité, ce sont les interprétations étranges que l'on donne alors aux ornements distingués sur les pierres antiques employées à Aix-la-Chapelle, en particulier, pour la construction des églises. De même, lorsque, sur un cachet, on voyait Jupiter et Mercure avec un arbre entre eux deux, on les prenait pour Adam et Eve ; les portraits de Germanicus et d'Agrippine passaient pour ceux de Saint Joseph et de la Vierge ; les guerriers de Troie apparaissaient aux esprits comme les contemporains des chevaliers de la Table Ronde. Dans la littérature du Moyen-Age, Alexandre menace de détrôner Charlemagne, Hélène dispute à Berte aux Grands Pieds la palme de la beauté souveraine.

(1) Ci-gît Pallas fils d'Evandre que Turnus tua de sa lance, suivant les coutumes de son pays.

(2) On cite quelquefois une élégie d'Hildebert du Mans, évêque de Tours, comme un exemple extraordinaire de l'enthousiasme humaniste qui aurait déjà régné dans la première moitié du XII^e^ siècle. Cette élégie, dont Guillaume de Malmesbury nous donne le texte et qui oppose assez théoriquement la vulgarité de la Rome du Moyen-Age à la splendeur de la Rome ancienne, est complètement dépourvue de détails précis.

Si certains auteurs latins étaient connus de quelques érudits, ce n'était que d'une façon très fragmentaire. Des citations de seconde main servaient de prétexte à des exercices de scolastique sans qu'on en appréciât véritablement le sens, ni surtout la beauté formelle.

Alors que nous verrons les illettrés même s'intéresser, pendant la Renaissance, aux chefs-d'œuvre de l'art ancien et à la résurrection des auteurs classiques, les demi-lettrés du Moyen-Age, eux, ne se passionnaient pas pour les écrivains de l'antiquité, sauf pour Virgile considéré comme un magicien et un prophète du Christianisme.

POURQUOI IL FAUT PARLER DE LA RENAISSANCE ITALIENNE.

Au temps de la Renaissance, l'engouement pour les auteurs anciens ne fut d'ailleurs vraiment général et riche en événements curieux que dans la péninsule italienne. C'est là surtout que nous chercherons nos anecdotes les plus frappantes. D'abord parce que la civilisation italienne était de plus d'un siècle en avance sur les autres civilisations européennes (les troupes de Charles VIII, lors de la campagne d'Italie, furent stupéfiées des merveilles artistiques qu'elles rencontrèrent de l'autre côté des Alpes); et ensuite, parce que les Italiens, en retournant à la littérature et à l'art latins, avaient conscience de renouer ainsi des liens avec un passé national; les Pline, Tite-Live, c'étaient des auteurs nés sur leur sol; les monuments exhumés leur racontaient des exploits de leurs ancêtres ; l'Italie découvrait en elle-même de nouvelles raisons de s'estimer et de vouloir un majestueux avenir. C'est là ce qui a fait le prodigieux succès de la Renaissance italienne à laquelle les papes ont participé en tant que souverains italiens : cette exaltation de toute une nation collaborant avec ses savants et ses artistes dans un sentiment de devoir national, dans une frénésie d'enthousiasme patriotique. La Renaissance française n'est, au fond, qu'un reflet tardif et atténué de l'éblouissement qui a illuminé, de somptueux souvenirs, le visage émerveillé de tout un grand peuple.

Fig. 73. — Gravure sur bois pour les *Métamorphoses*, d'Ovide
Edition de Venise (1504).

* Les compositions de cette édition sont l'œuvre d'un dessinateur appartenant à la même école que celui du fameux *Songe de Poliphile*.

Et voilà pourquoi, au risque de paraître nous écarter de notre programme, nous avons pensé qu'il était impossible de parler de la Renaissance des études classiques en France sans montrer qu'elle était un aboutissement et non un mouvement spontané. Les Français ont mis de l'ordre et de la clarté dans le monceau de richesses que les Italiens avaient amenées au jour, mais à ces derniers appartient le mérite d'avoir découvert; nous avons jugé que dans cette œuvre qui n'est pas seulement une histoire de France mais une histoire du Progrès humain, il nous fallait parler de cette découverte, et essayer de recréer en nous un peu de ce frisson sacré dont l'Italie a vibré alors très sensiblement.

« Le Moyen-Age, si profond, si original, si poétique dans l'élan de son enthousiasme religieux n'est, sous le rapport de la culture intellectuelle », — a dit Renan dans la préface de son *Averroès* — « qu'un long tâtonnement pour revenir à l'école de la noble pensée, c'est-à-dire l'antiquité. »

PÉTRARQUE " PREMIER HOMME MODERNE ".

Le premier homme qui soit vraiment entré en contact réel et intime avec cette antiquité, et c'est pourquoi Renan, avec juste raison, a pu l'appeler « le premier homme moderne », c'est Pétrarque, et ajoutons que ce premier homme moderne s'est pleinement rendu compte de sa modernité. Il y a quelque chose de saisissant dans cette définition qu'il donne de lui-même : « Je me trouve placé aux confins de deux peuples différents d'où je regarde à la fois celui du passé et celui de l'avenir et la plainte que nos pères ne m'ont pas fait entendre, je veux du moins la transmettre à nos descendants. » Ce qui montre bien

FIG. 74. — Gravure sur bois pour le *Livre aes Femmes célèbres* de Boccace, édition allemande (Ulm, 1473), ouvrage de toute rareté, accompagné de nombreuses illustrations parmi lesquelles l'accouchement de la Papesse Jeanne.

pourtant que, même chez Pétrarque, l'éclosion ne fut pas absolument spontanée et que le monde cherchait obscurément une voix éloquente qui expliquât sa lassitude de la scolastique et son désir de retourner à la culture classique interrompue, c'est que le père de Pétrarque lui-même s'intéressait aux auteurs latins : « Étant tout enfant » — dit Pétrarque — « je m'appliquai aux livres de Cicéron, tant par instinct naturel que sur le conseil de mon père qui l'avait en grande vénération. » Pétrarque le père, cependant, qui appartenait à une époque de transition, devait se montrer décontenancé par la fougue que son fils mettait, délaissant les recettes de l'Ecole, à étudier ces auteurs anciens dont il lui avait pourtant, lui le père, recommandé la lecture. Irrité de voir le jeune homme dévorer ainsi des œuvres, somme toute « étrangères à la classe », il lui arracha des mains et jeta au feu plusieurs textes d'auteurs latins. C'est seulement quand il vit la douleur profonde de son fils qu'il se demanda s'il n'était pas allé trop loin dans son intolérance et il retira aussitôt du feu un volume de Cicéron et un autre de Virgile qui n'étaient qu'en partie consumés.

Ce qui montre aussi que la croisade de Pétrarque en faveur des auteurs anciens répondait bien à un vœu confus de son époque, c'est l'admiration que des gens, même sans instruction, lui témoignèrent. Pétrarque nous a laissé le nom de celui qui fut, pourrait-on dire, *le premier humaniste illettré*, son métayer à Vaucluse, Raymond Monet. « Cet illettré » — écrit-il, — « était fort ami des lettres et il gardait avec une vigilance particulière les livres qu'il savait m'être les plus chers. Il était même parvenu, par une longue habitude, à connaître de nom les œuvres des Anciens et à distinguer au milieu d'elles mes modestes travaux. Il rayonnait de joie, tout entier, chaque fois que je lui mettais quelque livre dans les mains; il le pressait, en soupirant, sur sa poitrine ; parfois il appelait l'auteur à voix basse ; et, chose étonnante, à contempler ces ouvrages, il croyait devenir plus savant et plus heureux. »

Dans des lettres familières de 1358 ou 1359, il nous raconte aussi l'enthousiasme de deux de ses admirateurs (ceux-là demi-cultivés) : l'un était un vieux maître d'école de campagne qui, entièrement aveugle, désirait entendre le grand Pétrarque ; il se fit guider jusqu'à Naples par son fils ; mais le poète avait quitté la ville quand le vieillard y arriva. Sans se décourager et, comme les mages suivaient l'Etoile, l'aveugle s'en fut à travers l'Apennin couvert de neige jusqu'à la nouvelle retraite de l'écrivain, trop heureux de pouvoir enfin l'aborder et de baiser et sa tête et sa main. A Milan, c'est un ancien orfèvre qui, paraît-il, n'était que de petite culture, et qui vient supplier Pétrarque de l'honorer d'une visite qui devait le rendre heureux et célèbre. Pétrarque accepta d'aller le voir à Bergame (où d'ailleurs les autorités locales firent au poète une brillante réception). Arrivé dans la chambre qui lui était destinée, Pétrarque s'aperçut que c'était une sorte de sanctuaire voué à sa gloire : ses initiales, ses armoiries couvraient les murs. Des manuscrits étaient placés à portée de sa main et en particulier ses propres œuvres. A Venise, un décret du Sénat proclama que la gloire de Pétrarque était telle dans le monde entier que « *depuis le christianisme* aucun ne peut lui être comparé. »

FIG. 75. — Gravure sur bois pour *Il Decamerone (Le Décameron)* de Boccace. Edition de Venise (Zanni da Portese, 1518), ornée de vignettes réalistes.

LA CHASSE AUX MANUSCRITS, AUX STATUES ET AUX RUINES.

Ce qui provoquait l'admiration pour Pétrarque, ce n'était pas seulement son talent de poète ni même son habileté à commenter les textes anciens, mais le fait, très frappant pour les esprits les moins cultivés, qu'il avait découvert des objets tangibles, des manuscrits oubliés dans des couvents et qui, sans lui, risquaient d'être déchirés ou de tomber en poussière.

Pétrarque a été en effet le premier à entreprendre à travers les monastères la recherche et le sauvetage des manuscrits anciens. En 1333, il découvre le *Pro Archia* de Cicéron dont on ne connaissait que des lambeaux ; en 1345, il met la main sur la lettre à Atticus.

Comme fureteur de bibliothèque Boccace dépasse encore son maître Pétrarque. Grâce à lui, les œuvres de Tite-Live, de Varron, d'Ovide, de Martial, d'Ausone, les « Priapées » revoient le jour (la première copie que l'on connaisse de ces dernières est écrite de sa main). Il est piquant de lire le récit de sa visite au couvent du Mont-Cassin où il retrouva des livres couverts de poussière : « Les moines », dit-il, « en arrachaient les pages et vendaient aux femmes comme amulettes les feuillets de parchemin. » A Pétrarque, il offre en cadeau un volume d'extraits de Cicéron et de Varron qu'il avait lui-même calligraphiés.

Fig. 76. — « En vue est ici, Marsile Ficin, père de la Sagesse platonicienne. » D'après un recueil italien des premières années du XVII^e^ siècle présentant, sous cette même forme, les « monuments » des grands hommes de l'Italie avec leur épitaphe.

Au début du XV^e^ siècle, Poggio poursuit méthodiquement la fouille des monastères. Ce fut lui qui pratiqua vraiment le tourisme humaniste. A Cluny, au nord de Mâcon, il découvre un vieux texte des discours de Cicéron contenant le *Pro Cluentio*, le *Pro Roscio* et le *Pro Murena* ; il sauva les manuscrits et il les expédia à Florence. A Saint-Gall, en 1416, c'est encore tout un lot de manuscrits qu'il peut se procurer avec d'autant plus de facilité que les prieurs et les moines n'y attachent aucune importance. Si les manuscrits avaient pu parler — dit Cencio qui nous rapporte le fait — ils auraient dit : « O vous qui aimez la langue latine, ne nous permettez pas de périr ici ; délivrez-nous de nos prisons ! » Parmi les ouvrages ainsi abandonnés dans des chambres humides se trouvait *l'Institutio Oratoria* de Quintilien. Et partout les recherches ainsi se poursuivaient ; une incroyable ardeur de connaître poussait les curieux vers les monas-

tères surtout lorsque ceux-ci étaient éloignés des grandes routes. Mais, même dans les lieux très fréquentés, il y avait des découvertes à faire. En 1421, près de Milan, à la cathédrale de Lodi, l'évêque trouve dans un vieux coffre un manuscrit de Cicéron contenant le *De Oratore,* le *Brutus* et l'*Orator* (Le *Brutus* était absolument nouveau; le *De Oratore* et l'*Orator* n'étaient encore connus que sous une forme incomplète). En 1434, à Padoue, on trouve un Cornelius Nepos. Un Italien, nous dit-on, vendit sa maison pour acheter un Tite-Live inconnu; un autre, reconnaissant à Pétrarque de tout ce que le poète italien avait fait pour l'humanisme, évoquait le Démon, peu accoutumé à de pareilles requêtes, lui demandant où il pourrait trouver ce qui lui manquait encore pour qu'il possédât dans sa bibliothèque l'œuvre complète du chantre de Laure.

Les moyens qu'employaient les humanistes pour se procurer des manuscrits ne paraissent pas avoir toujours été absolument honnêtes. Puisqu'il était licite de voler des reliques chrétiennes, pourquoi aurait-on hésité devant les reliques des païens? Niccoli, qui fut un des plus grands copistes du XV^e^ siècle et qui dirigeait, au nom des Médicis, un véritable bureau de recherche des manuscrits à travers le monde, semble avoir assez bien mêlé les préoccupations d'argent à l'étude des textes anciens. Ainsi, quoique Niccoli ait possédé de bonne heure un exemplaire de Tacite, celui-ci n'a été connu du public lettré que fort longtemps après. Et cela, parce que l'érudit, ayant obtenu le document par des moyens, paraît-il, suspects, craignait que le véritable propriétaire ne vînt en demander restitution. L'histoire nous a aussi conservé le nom de François Philelphe qui, ayant trouvé les deux livres de Cicéron sur *la Gloire*, en inséra froidement plusieurs fragments dans son ouvrage *De contemptio mundi.* Dans l'espoir de dissimuler son larcin, il livra même au feu le vieux texte dont il s'était servi. Mais, malgré la précaution qu'il avait prise, sa fraude fut découverte.

A certains moments, de faux bruits couraient, assurant qu'ici ou là, on avait retrouvé des œuvres inédites d'écrivains latins, et tous les humanistes étaient en émoi. C'est ainsi qu'un Danois annonça en 1424 la découverte de dix nouvelles *Décades* de Tite-Live à l'abbaye de Soröe près de Riskilde. La nouvelle fut bientôt démentie, de même que le fut, récemment, un bruit semblable mis en circulation. Mais ce qui marque la différence entre nos deux époques, c'est que nous nous sommes résignés assez facilement à ne pouvoir consulter les *Décades* promises.

Au XV^e^ siècle, il suffisait qu'une œuvre, en Italie, fût présentée comme écrite par un ancien pour qu'autour d'elle l'enthousiasme se déchaînât. C'est ainsi que Battista Alberti remporta un grand succès en publiant comme un ouvrage fraîchement découvert du poète romain Lepidus une comédie *Philodoxeos* où l'on voyait un Athénien modeste tomber amoureux d'une jeune Romaine; un adversaire riche et audacieux tente de la lui ravir; mais c'est la sœur de la jeune fille que celui-ci, par erreur, enlève, et qu'il épouse, tandis que le jeune homme modeste devient le mari de la femme qu'il méritait. C'est seulement au bout de dix ans que la mystification commise par Alberti fut révélée et le succès de la pièce tomba immédiatement. Jean Annius, dominicain de Viterbe, qui paraît avoir été doué et d'une fécondité et d'une audace vraiment remarquables, écrivit aussi nombre d'œuvres qu'il attribua à tel ou tel auteur, Grec ou Latin. Il imagina ainsi des ouvrages de Xénophon, de Métasthène, de Philon, d'Archiloque, de Caton, de Sempronius, de Quintus Fabius et de Marcus Aretius. Et tout cela parut ouvertement à Rome en 1498 sans susciter sur le moment, comme on le pense bien, la moindre protestation.

TRADUCTION DES LÉGENDES DE L'ESTAMPE CI-CONTRE : LES MAITRES DE LA RENAISSANCE ITALIENNE.

Guido Cavalcanti. — Voici l'illustre et glorieux rejeton des Cavalcanti, Guido, que Minerve a comblé de ses dons; avec bien d'autres, Florence a nourri cette fleur, Florence où fleurissent les arts et les libres esprits.

Dante. — Tel j'étais, moi Dante. Que veux-tu savoir davantage? Ce nom seul vaut tout un long poème.

Dante. — C'est moi qui suis ce fameux Dante : que voulez-vous de plus? Mon nom seul jusqu'aux confins du monde par mon savoir et mon profond génie donne son prix à tout éloge en rime.

Jean Boccace. — Voilà quel était jadis ton visage, quels étaient tes traits, Boccace; et tout ce qu'une main jalouse de rendre son modèle a pu saisir de toi, cette image nous l'offre. Mais la part de toi-même la plus rare, celle d'où t'est venue toute gloire et louange, celle que jamais ne détruiront les ans, celle-là brille mieux dépeinte dans tes livres.

F. Pétrarque. — Le livre que tu tiens en ta main, divin Pétrarque, pourquoi porte-t-il l'image de ta Laure? Sans doute parce qu'elle t'a donné la gloire dont, par la suite des siècles, t'entourera la postérité la plus reculée.

Ange Politien. — Et celui-ci dont le poète des Médicis te présente le visage pensif, tu demandes qui c'est? C'est Politien. Il suffit ce seul nom, tu le sais, vaut mieux que tout poème pour chanter sa louange.

Marsile Ficin. — Celui-là, c'est l'interprète de Platon, c'est, dis-je, un autre Platon, Ficin; enfermé en cet étroit espace, c'est à peine si tu distingues ses traits; pourtant son nom vole si loin sur les livres des doctes qu'il peut tenir à peine dans le cadre du monde.

1

GVIDO CAVALCANTES

Iste cauacantium preclara, est gloria stirpis
Guido, quam adornauit multa minervia virum.
Hunc quoq; cum reliquis duxit florentia florem,
artibus ingeniis florida, et ingenuis

2

DANTES.

Talis eram dantes: qui de me plura requiris,
hoc nomen longi carminis instar habe

DANTE

Io son quel dante che voleta anchora
fermi mo nome solo on tutto il mondo
par mia scienza et ingegno profondo
piu ch ogni lode, et ogni rima honora

3

IOAN. BOCCATIVS.

Tu quoque sic multus olim, sic ora gerebas,
boccati, et quantum potuit manus armuja nobis
Exhibuisse tui, tantum hac sub imagine vedit.
pars tamen illa tui prestantior, unde tibi omnis
Gloria, lauso; uenit, nullos deloida per annos
quam nitet illa tuis melius depicta libellis

4

FRAN. PETRARCHA

Quem tua dextra tenet librum, diuine petrarcha,
effigiem lauree cui genit ille tue:
An tibi quod peperit, quantum per secula longa
laudis ab eterna posteritate feres:

5

ANGELVS POLITIANVS

Quem iuxta medicæ poeta gentis
spectanti tibi docta monstrat ora,
Quis, vogas, fuerit: politianus
fat est, nomen habes, quod esse nosti.
Omni carmine, laudibusque maius.

6

MARSILIVS FIGINVS

Patonis ille interpres, illa inquam plato
ficinus, et si paruulo hoc clausus loco,
Specta ida iuxt tibi ora, lector, prebeat,
tantus tamen per ora doctorum uolat.
Vix orbe ut uno claudier satis queat

FIG. 77. — Les Maîtres de la Renaissance Italienne groupés auprès du grand ancêtre Dante qui, assis dans un fauteuil, tient et montre de sa main droite les œuvres de Virgile. Sur la table, des attributs se rapportant aux travaux de Petrarque qui fut, on le sait, un géographe distingué. — Voir ci-contre, la traduction des vers latins visant chacun des personnages. Dante se présente lui-même en latin et en italien.

Quinte-Curce vit, par le même procédé, son œuvre s'augmenter d'une série de lettres inédites. Cependant, des fabricants sans vergogne inondaient le marché d'*Actes*, d'*Antiquités*, de pièces officielles de tout genre et d'une authenticité plus que douteuse. Et peut-être est-ce le lieu de rappeler ici comment Muret, le savant précepteur de Montaigne, publia un fragment supposé de Trabius, trompant ainsi jusqu'au docte Scaliger lequel, mieux renseigné, devait se venger par une de ces épigrammes dont il avait le secret.

FIG. 78. — POGGIO-BRACIOLINI DIT LE POGGE
auteur des célèbres *Facéties*, un des grands humanistes de la Renaissance italienne.
D'après le portrait gravé par Bernard Picart en 1713.

La chasse aux manuscrits fut menée avec une telle activité qu'à peu de chose près, on possédait en 1450 toute la collection d'auteurs latins que nous connaissons aujourd'hui.

Cette chasse vraiment curieuse fut complétée par l'étude des ruines romaines et des inscriptions que les archéologues, à leur tour, s'appliquèrent à rechercher et à déchiffrer.

Pétrarque, qui fut un cartographe distingué (c'est lui, dit-on, qui a tracé la première carte de l'Italie) s'est intéressé à la topographie de Rome et là encore il fut l'initiateur de ses contemporains, dépassant même bien des humanistes du XVe siècle tels qu'Erasme qui, ayant pourtant habité longtemps Rome, ne nous a pas laissé une seule observation sur les monuments antiques. Pétrarque ne recueillait pas encore les inscriptions, mais il les lisait avec joie et il se plaisait à contempler les statues anciennes. En vers et en prose, il a célébré les dompteurs de chevaux du Quirinal qu'il croyait être de Phidias et de Praxitèle.

Chronologiquement le premier numismate de son époque, il nous a raconté comment il achetait à Rome les médailles que lui apportaient les paysans et, avec émotion, il y épelait les noms des empereurs.

Poggio, dont nous avons vu l'activité comme chercheur de manuscrits, a recueilli beaucoup d'inscriptions et il a laissé de nombreux relevés de ruines dans son *De varietate Fortunæ*. Ceriaco de Pizzicoli, d'Ancône (1391-1499), que l'on a comparé à Schliemann, procéda à de nombreuses fouilles et il nota aussi beaucoup d'inscriptions. C'est à lui qu'un prêtre demanda un jour ce qu'il faisait, comme il regardait le savant penché sur de vieilles dalles « Mon métier, « répondit Ceriaco », est de ressusciter les morts;

c'est un art que m'a appris l'oracle pythien d'Apollon. » Flavio Biondo a composé sur les antiquités de Rome plusieurs grands ouvrages, et particulièrement *Roma triumphans* et *Roma instaurata*.

Burchard, dans son *Journal*, où il notait tous les événements contemporains, indique l'émotion que causèrent les fouilles pratiquées à Pouzzoles et à Baïes. En 1488, on découvrit près des remparts d'Ostie, les restes d'un navire romain garni de clous de bronze. Les jardins des cardinaux s'ornèrent de statues trouvées çà et là. Il semble bien que la gravure sur bois représentant, dans la première édition du *Songe de Poliphile*, des Grâces faisant jaillir de l'eau de leurs seins, est imitée des Grâces nouvellement découvertes qui avaient été exposées à Rome dans le palais du cardinal Piccolomini. Transportées ensuite à Sienne elles seront popularisées par Raphaël. Mais les fouilles les plus sensationnelles furent celles qui amenèrent au jour la Vénus du Belvédère et le Laocoon.

On commence à constituer des musées des chefs-d'œuvre de l'art antique. Le plus ancien des conservateurs de musée devait être Bartoldo, élève de Donatello, et sa tâche n'était pas mince ; on n'admettait pas alors qu'une statue fut incomplète et quand on apportait au conservateur une œuvre mutilée, on comptait sur lui pour reconstituer les parties manquantes. On ne lui demandait pas heureusement de les repeindre; car on considérait que les statues antiques n'avaient pas été « colorées » et cette pensée, sans doute, hâta la disparition dans la statuaire de la polychromie, si chère au Moyen-Age.

Avec quelle allégresse les archéologues se livraient à leurs recherches sur l'architecture et la statuaire ancienne, nous en avons la preuve dans le compte-rendu qui nous a été conservé d'une promenade de société archéologique en 1484, sur le lac de Garde. Les antiquaires « se couronnèrent de lierre et de myrte, ils partirent visiter toutes les ruines romaines qu'ils pouvaient trouver et ils copièrent toutes les inscriptions qu'il leur fut possible de découvrir. Le bateau était orné de lauriers et les notes de la lyre flottaient sur les eaux... Et ils entrèrent pieusement dans la petite église de San Pietro et ils adressèrent au saint des remerciements pour leur avoir donné une promenade heureuse et féconde ». La société avait deux directeurs portant le nom de « consuls ». Le compte-rendu était rédigé par le secrétaire ou « procurator », Félix Félicinus de Verne. (Voir le texte complet dans *Andrea Mantegna* par Kristeller 1901.) Ces archéologues entretinrent, pendant toute la Renaissance, des relations intimes avec les lettrés et les artistes. Michel-Ange avait de fréquentes conversations avec Marsile Ficin et Politien.

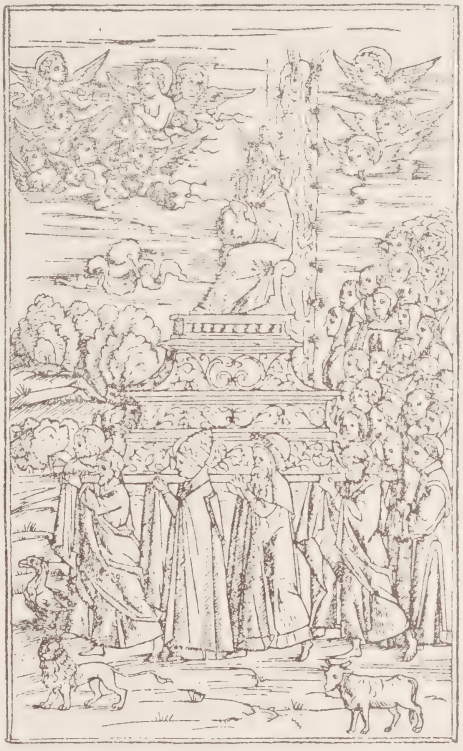

FIG. 79 — LES TRIOMPHES DE PÉTRARQUE.
Gravure sur bois pour *Il Sonetti, Canzone, Triumphi del Petrarcha* (Venise, 1519).
* Image pour le triomphe de l'Eternité. (Dieu est porté triomphalement par les représentants de l'Église.)

Remarquons cependant que cette admiration pour les antiquités romaines était parfois accompagnée, assez étrangement, d'actes incontestables de vandalisme. Qu'au Moyen-Age, Suger ait pris des pierres romaines pour en construire une abbaye, voilà qui ne surprend pas. On est plus étonné d'avoir à constater que lorsque, en 1530, le cardinal Alexandre Farnèse fit construire son superbe palais, il se fit autoriser par le pape à prendre des matériaux dans les rues voisines. L'arc de Titus, les temples d'Antoine et de Faustine devinrent pour lui de véritables carrières. Avec des fragments de statues, on fit de la chaux. La légende dit

même que le Pape avait autorisé Farnèse à prendre autant de pierres gisant autour du Colisée qu'il pourrait en faire emporter dans une nuit; le cardinal aurait réquisitionné tous les véhicules et tous les chevaux de la ville; le lendemain il ne restait plus une seule pierre autour du monument.

Un sentiment de reconnaissance extrême aux Romains apparaît aussi bien dans les écrits des hommes de la Renaissance italienne que dans les diverses façons (certaines fort puériles) dont les Italiens d'alors s'efforcent de copier jusqu'aux moindres coutumes de leurs ancêtres.

FIG. 80. — LA GRACE FÉMININE chez les artistes de la Renaissance italienne.
Cassolette portée par trois femmes, d'après une gravure de Marc-Antoine Raimondi.

Pétrarque invoque Cicéron avec la même ferveur qu'il mettrait à prier les saints : « O père illustre de l'éloquence romaine ! » — s'écrie-t-il, « C'est toi qui nous gardes, toi qui nous soutiens, toi qui nous éclaires ! Si peu que nous ayons de talent à écrire, c'est à toi que nous le devons ! C'est sous tes auspices que nous l'exerçons. »

Cent ans plus tard, Valla, disciple de Pétrarque, s'exprimait encore ainsi : « Pendant des siècles nombreux, non seulement aucun homme n'a parlé en vrai latin mais on n'a même pas lu véritablement les œuvres latines. Les amateurs de philosophie n'ont pas compris les philosophes; les avocats n'ont pas compris les jurisconsultes en général; aucun lecteur n'a pu lire les œuvres des anciens ». En 1514, Machiavel écrivait à Vettori que, pour lire les écrivains latins, il revêtait des robes somptueuses puisque, disait-il, « il allait entrer en conversation avec les grands hommes de l'antiquité. »

LES CICÉRONIENS.

Mais entre tous les écrivains latins, c'était Cicéron qui comptait en Italie le plus grand nombre de sectateurs. Erasme, qui n'était pas Cicéronien, se moque des fanatiques de Marcus Tullius dans son *Ciceronianus* où il nous montre un grotesque, Neosopomos, qui va partout répétant « *Decem annos consumpis in legendo Cicerone.* » Et l'écho lui répond : « *One* », soit, en grec, le vocatif de : *onos*, âne. Dans son livre, il raille aussi un prédicateur romain, vraisemblablement Inghirami qui, prêchant un sermon du vendredi Saint, en présence de Jules II, ne parle plus du Christ et de la Croix mais fait défiler devant son auditoire le dévouement de Décius, de Curtius et d'Iphigénie. Erasme lui reproche surtout d'avoir osé comparer la mort de Jésus à la force oratoire de Cicéron, car, avait dit le sermonnaire, le trépas du Christ a rempli d'abord ses disciples de tristesse, puis de joie triomphante. Cet Inghirami, très célèbre à Rome, arborait le prénom de Phædrus et cela datait du temps où, un jour, tout jeune homme, il avait, avec beaucoup de brillant, remplacé au pied levé un acteur qui, dans une pièce de Sénèque, devait jouer le rôle d'Hippolyte.

Pontanus, contre les Cicéroniens, avait aussi écrit un dialogue amusant où un Cicéronien rosse d'importance le paisible Antonius qui n'emploie pas des expressions latines empruntées au grand maître. C'est Valla qui, le premier, avait osé avouer qu'il préférait Quintilien à l'auteur du *Pro Archia*. On pense bien que les Cicéroniens ne manquèrent pas de protester. Pendant deux siècles, les discussions et les invectives se poursuivirent. Scaliger traita Erasme de « triple parricide » pour avoir écrit le *Ciceronianus*.

Les Cicéroniens intégraux n'étaient pas d'ailleurs les seuls à mêler comme Inghirami les noms des saints chrétiens à ceux des dieux du Paganisme. A parcourir les écrivains de cette époque, on croirait que, pour eux, il n'y a pas entre le Paradis et l'Olympe une solution de continuité. Noé et Hercule fraternisent dans les livres de Le Maire des Belges; Sannazar appelle Marie « l'espoir des dieux » et fait assister au baptême du Christ le vieux Protée qui annonce les miracles de l'Evangile. Le protestant Zwingle, lui-même, fait entrer pêle-mêle au ciel Adam, Jésus, Enoch, Moïse, Hercule, Thésée, Socrate, Numa, Caton, éclectisme qui devait plus tard choquer beaucoup Bossuet. La Vierge, pour les prédicateurs humanistes, est *dea ipsa* ; les Sénateurs de Venise sont *patres conscripti*; la Trinité, ce sont les Dieux immortels; la messe devient « *Sacra deorum* ».

LES RELIQUES D'ÉCRIVAINS ANCIENS.

Les reliques des écrivains anciens étaient vénérées presque à l'égal des reliques chrétiennes. Au XV[e] siècle, le roi Alphonse de Naples qui pourtant s'estimait profondément chrétien et qui, s'étant fait lire la Bible quatorze fois, la savait à peu près par cœur, était ravi de posséder un os de Tite-Live. (1)

Des quantités de petits faits que nous avons trouvés épars montrent à quel point les Italiens (et non pas seulement ceux qui étaient des érudits) s'appliquaient à vivre en hommes de l'antiquité.

Le sculpteur Ghiberti qui passait, il est vrai, pour hérétique (c'était lui qui soutenait que les premiers chrétiens avaient édicté des peines sévères contre les auteurs de statues et de fresques) dédaignait l'ère commune et ne comptait que par olympiades. Le frère du sculpteur, Giacomo de la Quercia, portait le prénom de Priam, sa mère ayant pris celui d'Hélène. Le Sodoma donna à son fils le nom d'Apelle. Les filles du condottiere Colleone s'appelaient Médée et Cassandre. On ne comptait plus les enfants dénommés Varron, Anchise et Tite-Live, Coriolan et Faustine. On ne reculait pas même devant des prénoms tels que Tibère et Néron. Les femmes de mœurs légères s'emparèrent des noms les plus retentissants de l'antiquité. A tous les carrefours, comme dans les pages de l'Arétin, on rencontrait des Lucrèces, des Julies, des Portias, des Virginies et des Penthésilées.

Au XV[e] siècle, toutes les grandes familles voulaient se rattacher à quelque tribu de l'ancienne Rome, toute ville entendait se réclamer d'un glorieux fondateur. Certains détails de costume rappelaient l'antiquité. Le portrait de Raphaël par Marc-Antoine montre qu'à l'occasion on drapait le manteau à la romaine en rejetant les pans par-dessus les épaules. A la romaine aussi, on laissait le cou et quelquefois les bras à découvert.

Partout apparaissaient les portraits des Douze Césars, aussi connus que ceux des Douze Apôtres. Sur les façades des casernes, on distinguait les visages de Mars et de Bellone. Des municipalités citadines montèrent avec grand succès des fêtes en l'honneur de Minerve et de Cérès. De pareilles réjouissances, il est vrai, furent moins bien accueillies dans les campagnes, surtout dans les régions comme l'Ombrie, la Vénétie et le Piémont qui, demeurées attachées à une foi plus austère, réclamaient des cérémonies exclusivement chrétiennes.

A un dîner, offert par un cardinal, on vit un personnage costumé en Brutus et tenant deux têtes à la main comme symbole de la délivrance de la patrie.

---

(1) Notons aussi qu'à Saint-Denis on conserve le miroir de Virgile et d'aucuns considèrent cet accessoire comme le « Miroir du Monde » Dans sa *Poëtique* le très savant Scaliger élèvera un autel à ce même Virgile, il ne parlera jamais de lui sans lui donner les titres qui sont les attributs de la divinité.

A Belgrade on conserve comme reliques sacrées le poinçon d'argent dont Ovide, affirme-t-on, se serait servi dans son exil, et l'Italie garde soigneusement le squelette du chat de Pétrarque, avec tous les égards dus à un félin illustre.

Aux dires d'un contemporain, Paul Jove, un noble vénitien qui se faisait appeler Andréas Naugerius offrait chaque année un holocauste aux mânes de Catulle, etc., etc.

LES CORTÈGES & LES TRIOMPHES. — LE PAGANISME.

Tous les événements importants étaient commémorés par des triomphes imités des triomphes des généraux romains et composés d'après les bas-reliefs antiques. En 1443, des dieux et des déesses figurent dans le cortège, lors de l'entrée triomphale d'Alphonse à Naples. On y voyait en particulier la déesse de la Fortune, chauve par derrière et portant sur le devant de la tête une touffe de cheveux : la mèche par laquelle les habiles savent saisir l'occasion qui passe. Quant à lui, couronné de lauriers et vêtu comme Jules César, il se dressait sur un char élevé, au dessus d'un globe terrestre qui tournait. Une Fortune, encore, figurera à l'entrée de Maximilien Sforza à Milan.

Florence, sous Laurent le Magnifique, contempla le triomphe de Paul-Émile et, lors de la visite de Léon X, celui de Camille, tous deux organisés par le peintre Francesco Granacci. A Rome, sous Paul II, on assiste au triomphe d'Auguste après sa victoire sur Cléopâtre. Pendant le carnaval de 1500, César Borgia s'exalte lui-même aux yeux du peuple en terminant le défilé des chars par le triomphe d'un autre César, le grand Julius. En 1501, c'est Romulus et la fondation de Rome que l'on célèbre. En décembre de la même année, la foule regarde passer par les rues douze chars qui rappelent les étapes les plus importantes de la grandeur de l'Italie ancienne. De même qu'autrefois une troupe moqueuse criblait de lazzi les chars des triomphateurs, des chants épicés accompagnaient les cortèges. Certains de ces chants sont attribués à Laurent le Magnifique. C'est lui, en tout cas, qui a composé une superbe cantate destinée à faire partie d'un intermède entre Bacchus et Ariane.

En littérature, les « triomphes » succèdent aussi aux « triomphes » : triomphe de Pâris et d'Hélène, triomphe des Trois Parques ; et, comme le Moyen-Age se poursuit à travers la Renaissance, triomphe des Quatre Temps, des Sciences Mathématiques et des Quatre Tempéraments.

Dans les cours, il n'était pas de représentations plus recherchées que celles des pièces latines. Dès le règne d'Hercule I^{er}, on avait donné à Ferrare des comédies d'auteurs anciens. Plus tard, à Ferrare encore, on devait jouer les *Menechmes*, de Plaute. En même temps que les pièces antiques, des à-propos écrits par des auteurs du temps montraient Apollon, chantant un hymne en l'honneur de la maison d'Este ; puis venaient Vénus et Bacchus ; des acteurs mimaient la scène de Pâris jugeant les déesses sur le Mont Ida.

Se rendant à Jérusalem, en 1413, le marquis de Ferrare va visiter Cythère pour pouvoir contempler l'endroit où, d'après la légende, Vénus aurait abordé lorsqu'elle naquit de l'écume de la mer.

Vers la fin du XV^{e} siècle, on vit s'élever sur presque toutes les places publiques des statues monumentales représentant des dieux ; Michel-Ange sculpte des Bacchus, des Apollon ; Jean Bologne sculpte un Neptune. Cependant qu'on continuait à peindre des Madones, Léonard et Michel-Ange transportent sur leurs toiles le mythe de Léda ; Raphaël peint d'innombrables Vénus, des Adonis et des Cupidons. « Les idoles » — comme dit Müntz — « ont repris possession de l'Italie. »

Et non seulement les idoles des dieux mais les idoles humaines. Pendant le Moyen-Age on n'avait guère osé statufier d'hommes vivants. Philippe le Bel avait reproché au Pape Boniface VIII d'avoir commis le crime d'idolâtrie en permettant qu'on érigeât publiquement son image.

Maintenant des statues de princes vivants animent les places des villes, des effigies aussi d'écrivains latins. Mantoue et Côme élèvent des statues à Virgile et aux Plines. Les familles, même de petite bourgeoisie, font mouler par des artistes les visages de leurs morts et ces masques sont accrochés sur les cheminées ou au dessus des portes. Les saints et les prophètes prennent dans les fresques des églises les visages des hommes en renom de l'Italie. Les Médicis apparaissent sur les tableaux de leur époque comme spectateurs de la tour de Babel ; ils assistent à l'Adoration des Mages ; ils sont présents aux miracles de Saint Pierre et de Saint Paul. Sur les murs des palais, on fixe des événemeuts de l'histoire païenne. Dès avant 1450, Lionel d'Este avait fait peindre l'Entretien de Scipion l'Africain avec Annibal. Presque sur tous les tableaux éclataient les nudités, jadis interdites.

On pourrait dire que, dans tous les faits cités jusqu'ici, il ne s'agissait que d'un paganisme de forme ; et il est certain que la plupart des Italiens, comme Pétrarque, plaignaient bien sincèrement les anciens de n'avoir pas connu le Christ. Mais il est indiscutable que dans certaines âmes, très rares et d'autant plus curieuses à étudier, le paganisme avait pénétré profondément et à tel point que l'Église s'en émut, quoiqu'elle fût elle-même contaminée par l'esprit païen. Sous l'influence des doctrines stoïciennes, des suicides se produisirent et l'Eglise dut renoncer à sa coutume qui était de frapper d'interdit toute agglomération où

Fig. 81. — LE TRIOMPHE DE LA CHASTETÉ

* Cupidon, lié au pied de sa colonne, est emmené en grand cortège. Les femmes «chastes» qui forment ce cortège sont Laure (?) Lucrèce et Pénélope, les femmes vertueuses de l'antiquité païenne et de la Bible. Au dire de certains, il faudrait même voir parmi elles des contemporaines. Gravure sur bois pour l'édition de Venise (1519).

FIG. 82. — Averroës terrassé par l'éloquence de saint Thomas d'Aquin réfèrant à ses écoliers assis autour de lui.

* Cette gravure sur bois d'une très intéressante documentation à plusieurs points de vue et, notamment, pour le costume est extraite des *Œuvres et Commentaires de saint Thomas d'Aquin* (éditions de Venise, 1496 et 1497).

quelqu'un avait porté atteinte à ses jours. Filippo Strozzi, au moment de se donner la mort, laissa une lettre où il demandait à Dieu, « s'il ne voulait pas faire davantage pour lui, de l'accueillir dans le séjour réservé à Caton et aux hommes vertueux qui, eux aussi, ont renoncé à cette vie. »

« Je sais combien sont éloignés du christianisme » — dit Erasme — « ces Italiens qui trop souvent vieillissent dans la littérature comme sous le charme des Sirènes. » Et, dans la même lettre d'où nous extrayons ce passage, il ajoute : « *Marullus mihi videtur nihil aliud sonare quam Paganismum.* » Erasme dit aussi avoir discuté un jour en Italie avec un humaniste qui niait l'immortalité de l'âme en s'appuyant sur l'autorité de Pline l'Ancien.

Il serait cependant dangereux de considérer l'incrédulité de certains hommes de la Renaissance comme étant inévitablement le produit direct de leur fréquentation des auteurs latins. Le scepticisme, chez plusieurs, leur était venu d'Averroès et des Arabes.

Les Averroistes composaient une secte secrète sur lesquelles de rares détails nous sont parvenus ; ils écrivaient peu, dit-on ; médecins pour la plupart, il se reconnaissaient entre eux à certains signes maçonniques et défendaient une doctrine de « double vérité. »

D'autres, alchimistes ou astrologues, étaient démoniaques à la manière de certains savants du Moyen-Age ; d'autres étaient devenus rationalistes par le simple jeu de leur réflexion. Mais avouons surtout que, dans la plupart des cas, il nous est difficile de déterminer le motif qui les conduisait à entrer en révolte contre l'Eglise.

Que pourrait-on dire, par exemple, de l'évêque Petro d'Aranda qui, en 1500, nia la divinité du Christ et contesta l'existence de l'enfer et du purgatoire ?

On est mieux renseigné sur le chanoine bergamais, Zanino de Solcia, qui, en 1549, soutint que le Christ avait souffert non par amour de l'humanité mais sous l'influence des étoiles (ce serait donc un astrologue). Ce Zanino de Solcia dut abjurer ses erreurs et les expier dans un couvent par une détention perpétuelle. Quant à Pomponnazo qui affirme

FIG. 83. — UN PRÊCHE A LA FIN DU XV[e] SIÈCLE.
Le frère Robert Carazzola prêchant devant le duc et la duchesse de Calabre, un évêque et un nombreux auditoire de fidèles.
Gravure sur bois pour *Specchio della Fede* de Robert Caracciolus (Venise, Zoanne di Lorenzo, 1495).

en 1516 qu'il était impossible d'établir philosophiquement l'immortalité de l'âme, il semble qu'il ait été un rationaliste pur.

Encore un astrologue ce Gabriel da Salo qui, à Bologne, nia la divinité du Christ et dit que ses miracles ne lui étaient pas personnels mais s'étaient accomplis sous l'influence des astres.

Et Codrus Urceus? Une sorte de démoniaque sans doute, lui qui, à la suite d'un incendie de sa maison, harangua ainsi dans la rue une image de la Vierge : « Dans le cas où je t'invoquerai à l'heure de ma mort, tu n'auras pas besoin d'exaucer ma prière et de me recevoir parmi les tiens car je veux demeurer avec le diable pendant l'éternité. » Il niait, dit-on, l'immortalité de l'âme, mais croyait aux présages et aux prodiges (1) et, à sa dernière heure, il exhorta, paraît-il, ses disciples à croire que l'âme était vraiment immortelle.

Les hommes qui, ici, nous intéressent ce sont ceux en qui nous trouverons des traces très nettes de paganisme.

POMPONIUS LÆTUS, PAIEN & MARTYR

Pomponius Lætus (1425-1498), fondateur de l'Académie romaine, fut de ceux-là. Son nom tient une large place dans la Renaissance Italienne, car il vécut jusqu'à un âge fort avancé et mena une existence très active. C'était un bâtard de la maison des Sanseverino de Naples, princes de Salerne. Son érudition était si grande que, malgré ses opinions hétérodoxes, il fut, dans les dernières années de sa vie, traité par les papes avec de grands égards et la famille des Sanseverino qui, pendant longtemps, l'avait dédaigné, finit par l'inviter à venir vivre dans son palais. On a conservé le texte du billet laconique par lequel il refusa l'offre qui lui était faite. « *Pomponius Laetus cognatis et propinquis suis salutem. Quod petitis fieri non postet. Valete* » (2).

Ce Pomponius Lætus peut être jusqu'à un certain point considéré comme un martyr païen du Christianisme. Disciple de Laurentius Valla, il admirait la Rome d'autrefois avec fanatisme : ne refusa-t-il pas d'étudier le grec afin de ne pas gâter son latin? C'est suivant les préceptes de Varon et de Columelle qu'il cultivait sa petite pièce de terre. Ses amis et lui avaient pris des noms latins et ils essayaient de vivre exactement comme s'ils eussent été des Latins de la bonne époque. On l'accusa même d'avoir chez lui un autel devant lequel il priait les dieux.

L'Académie romaine qu'il fonda, et qui se consacra exclusivement à l'étude de la vie antique, effraya le pape Paul II qui, en 1463, la supprima « étant donné ses buts politiques et son esprit païen. » Pomponius et quelques autres — dont Platina — furent emprisonnés dans le mausolée d'Hadrien et on les soumit à la torture

Pomponius fut cependant bientôt relâché ; il obtint même, en 1471, quand Paul II eut été remplacé par Sixte IV, l'autorisation de rouvrir son Académie qui parvint à son apogée sous le pontificat de Léon X.

Ce Pomponius était, dit-on, un petit homme, élégamment vêtu, qu'on pouvait voir à l'aube, une lanterne à la main, descendre du Mont Esquilin où il élevait des canards pour se rendre en ville, au lieu de ses cours, où une foule enthousiaste l'attendait.

Dans les Catacombes de Rome, parmi les graffiti, on a rencontré plusieurs inscriptions où son nom est associé à ceux de ses collègues de l'Académie romaine. Les membres de cette Académie s'y désignent comme *Sacerdotes* et Pomponius Lætus est leur *pontifex maximus*. (*Pom. regnante, Pont. Max.*, dit l'inscription.)

Cette Académie romaine mit à la scène les pièces des auteurs latins, en particulier celles de Plaute. Elle organisa aussi des banquets à la romaine, des récitations et des conférences dont certaines se donnèrent au Circus Maximus et au Quirinal. Nous avons conservé un compte-rendu d'une de ces séances, celle de 1482 où l'on commémora le premier anniversaire de la mort de Platina.

Quant à Pomponius, entre sa libération et sa mort, il publia une édition de Varron (1470), des commentaires sur l'œuvre de Virgile, y compris les petites pièces qui lui sont attribuées (1487-90), une édition de Salluste des lettres de Pline (1490), et, enfin, des commentaires sur Columelle, Quintilien, Festus, Monnius Marcellus.

Lorsque, à 70 ans, il mourut, il demanda que son corps fut placé sur la voie Appienne dans un vieux sarcophage romain. Mais l'Eglise ne le permit pas. Il lui fallut être enterré chrétiennement à l'Eglise de San Salvator de Lauro. Qu'il le voulût ou non, ses funérailles furent de grandes funérailles catholiques, puisqu'il ne fut pas escorté à sa dernière demeure par moins de quarante évêques.

(1) Les anciens — dit Pétrarque dans son *De ignorantia* — sont excusables de faire des erreurs en ce sens qu'ils n'avaient point la connaissance du vrai Dieu et n'ont jamais entendu parler du Christ.

(2) Pomponius Lætus à ses parents, à ses proches, salut. Ce que vous demandez ne peut se faire. Adieu.

LE TEMPLE PAÏEN DE RIMINI.

Avec Pomponius Lætus, un des Italiens qu'on peut considérer comme le plus imprègné de paganisme, c'est le tyran de Rimini, Sigismond Malatesta (1417-1468) qui groupa autour de lui les représentants les plus ardents de l'humanisme à son époque. A la fois poète, orateur et condottiere, et n'hésitant pas à recourir au poison quand cela lui paraissait utile, il prétendait descendre en ligne directe de Scipion l'Africain. Une de ses fiertés était de songer que ce fut à Rimini que César, après avoir passé le Rubicon, harangua ses soldats, et pour célébrer l'événement, il fit dresser dans le forum de sa ville une stèle qui dut être renversée au XVI^e^ siècle car une inscription sur le monument actuel porte qu'il a été relevé en 1560.

Mais la grande idée de son règne, ce fut d'édifier en l'honneur de sa maîtresse un temple païen qui abriterait aussi son propre tombeau. Il est vrai qu'il donna à ce temple le nom de Saint-François, mais pas un symbole chrétien, pas même la croix, à aucun moment, n'y apparaît. En revanche, on y trouve partout des représentations des Sciences, des Planètes, des Signes du Zodiaque et les monogrammes entrelacés de Sigismond et de sa maîtresse Isotta. Parfois des anges, qui pourraient aussi bien être des Cupidons. Parfois aussi, des éléphants qui soutiennent les colonnes. On voit bien l'archange Saint Michel terrasser le démon, mais cet archange a le visage d'Isotta. Une chapelle contient un autel, mais c'est l'autel de Diane ; dans la chapelle dite du Saint-Sacrement, Vénus rayonne. Sur les murs, des fresques représentent des histoires amoureuses, empruntées indifféremment à l'ancien testament et à l'antiquité païenne. Quant à Sigismond, il figure sur un char triomphal, parmi les dieux de l'Olympe.

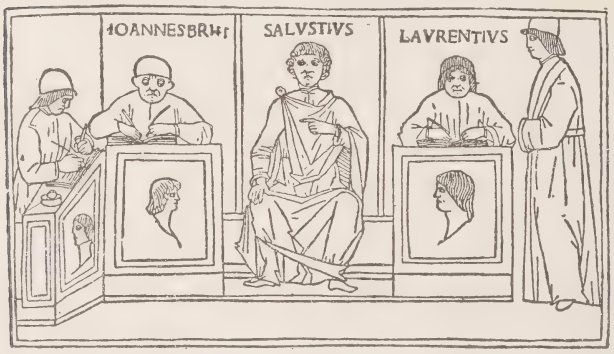

FIG. 84. — Portrait de l'historien Salluste entouré de ses deux traducteurs italiens Laurence Valla et Jean Brì.
Gravure sur bois pour ses *Œuvres* (édition de Venise, 1496).
* Cette façon de présenter iconographiquement l'auteur ancien et ses adaptateurs se retrouve, identique, dans nombre d'ouvrages.

Le prince, au lieu d'entasser dans son église des reliques de saints, voulait faire de son temple une sorte de Panthéon humaniste où, autour de son tombeau et de celui d'Isotta, il aurait groupé les sarcophages des savants et des artistes qui auraient vécu à sa cour. A tous les lettrés, en effet, il témoignait de grands égards. Apprenant que l'érudit Campano traversait son territoire, il le reçut dans son palais, le combla de présents et il insista pour le reconduire avec une escorte jusqu'au pied des Apennins. De Grèce il rapporta les restes de Gémiste Plétkon pour les placer dans un de ses mausolées.

Comme auxiliaires dans son entreprise, Sigismond enrôla l'architecte et médailliste Matteo de Ponti, bien peu orthodoxe puisqu'il avait accepté d'entrer au service de Mahomet II ; Pietro della Francesca qui sculpta pour le temple le portrait de Sigismond, Pietro della Francesca qui était alors considéré comme un des statuaires les plus savants mais aussi les plus sceptiques de l'Italie ; le sculpteur Agostineo de Duccio qui avait dû quitter Florence pour des méfaits très variés, et surtout Alberti dont il avait su deviner le talent. Alberti, qui défendait avec fougue le retour à toutes les anciennes coutumes romaines, y compris la crémation des cadavres, était un des hommes les plus représentatifs de la Renaissance, non seulement parce que toutes les branches de l'art et de la littérature le passionnaient, mais aussi parce qu'il se distinguait dans toutes les manifestations de l'activité physique : il savait dompter les chevaux les plus fougueux, il pouvait jeter une pièce de monnaie jusqu'à la voûte de l'église de Florence et il sautait, dit-on, à pieds joints par dessus la tête d'un autre homme. C'était Alberti, lequel fut d'ailleurs chanoine, qui, dans son traité d'architecture, dit qu'il faut, « pour Vénus, pour Diane, pour les Muses et pour les plus douces

APOLLON ORDONNANT A HERCULE DE CHASSER L'ENVIE DU TEMPLE DES MUSES.

Gravure en clair-obscur (camaïeu) à deux planches en bois, par HUGO DA CARPI, d'après BALTHAZAR PERUZZI (vers [illegible])

* Hugo da Carpi exposa, en 1516, au Sénat de Venise, qu'il avait découvert un nouveau procédé de gravure ; mais il est bon de remarquer que ce procédé était déjà connu en Allemagne.

déesses, faire des temples imitant leur forme féminine et... sentant la délicatesse du jeune âge. » Sous le nom de son frère Carlo, il a publié une étude sur « les moyens artificiels employés depuis l'antiquité par les femmes pour accroître leur beauté. » Il a composé un traité d'éducation : *Della famiglia*; il a étudié les mathématiques et c'est à lui qu'on doit les premiers vers libres en langue italienne.

Un des plus grands adversaires de Sigismond fut le pape Pie II qui lui reprocha avec véhémence son paganisme. Sigismond fut brûlé en effigie à Rome comme « prince des traîtres et des païens, ennemi de Dieu et des hommes » mais il semble bien que ce ne furent pas des motifs exclusivement religieux qui déterminèrent cette hostilité de la Papauté à son égard. Sigismond avait parlé d'aller poignarder le pape Paul II dont la politique contrariait la sienne. Toujours est-il que le ci-devant Æneas Sylvius caractérisa comme un acte d'antichristianisme la construction du fameux temple : « Ædificavit » — dit Pie II dans ses *Commentaires* — « nobile templum Arimini in honorem divi Francisci verum gentilibus operibus implevit, ut non tam christianorum quam infidelium dæmonis adorantium templum esse videretur. » (1)

Cependant Sigismond paraît avoir été visité, lui aussi, par la pensée chrétienne de l'au-delà puisqu'il possédait le crâne de son aïeul qu'il avait fait recouvrir de marbre et orner d'inscriptions religieuses et que, devant ce crâne, il disait tous les jours un *De Profundis*. A son lit de mort, il recommanda, en tous cas, à ses enfants, d'achever son temple.

FIG. 85. — POLYPHILE AUX PIEDS DES DÉESSES.

Gravure sur bois pour l'*Hypnerotomachie ou Discours du Songe de Polyphile déduisant comme amour le combat à l'occasion de Polia* du moine François Colonna (Venise, Léon Crassus in ædibus Aldi Manutii (1499).

* D'après le duc de Rivoli, les gravures de cette édition dues à un illustrateur inconnu doivent être considérées comme l'œuvre capitale de la xylographie vénitienne. La seconde édition contient des bois attribués à Giovani Bellino.

Le *Songe de Polyphile*, roman allégorique sur la résurrection de l'art antique, fut écrit en 1467. Traduit plusieurs fois en français dans le cours du XVI^e^ siècle et orné de bois attribués à Jean Cousin, il obtint un grand succès. Il contient plusieurs sujets phalliques, notamment la célèbre planche *Le Sacrifice à Priape*.

L'ÉROTISME. - LE "SONGE" DE POLIPHILE.

Le renouveau du paganisme ne pouvait manquer non plus de s'exprimer dans le domaine érotique. On sait que le Moyen-Age, très volontiers, peuplait ses églises de grotesques dont la partie inférieure du corps était souvent dévêtue; mais les gestes représentés étaient grossièrement comiques plutôt que libidineux. On se souvient de ce passage de J.-J. Rousseau dans ses *Confessions* où il rappelle qu'au temps de son adolescence, il aimait s'exposer de loin aux femmes qui passaient. « Ce qu'elles voyaient » — explique-t-il — « n'était pas l'objet obscène, je n'y songeais même pas; c'était l'objet ridicule ». On pourrait donc dire que, dans l'ensemble, c'est surtout ridicules et caricaturales que sont les gargouilles du Moyen-Age ou, si elles sont obscènes, ce n'est que par surcroît.

A l'époque de la Renaissance, à mesure que le nu redevient plus familier aux yeux, ce sont les fonctions de la génération plutôt que celles de la digestion qui intéressent les artistes et les regardants. Priape (à mesure qu'on relit Catulle et Martial) recommence à jouer un peu du rôle qu'il tenait dans les pièces du Musée secret de Pompéi. Une gravure sur cuivre de Salviati, le *Triomphe de Priape*, nous montre un immense phallus sur un char que traîne une cohorte de femmes nues. Une curieuse gravure sur bois du

(1) Il édifia un temple magnifique en l'honneur du divin François, mais il l'emplit d'œuvres profanes, si bien qu'on n'eut pas cru avoir à faire à un temple fréquenté par des chrétiens mais plutôt par des infidèles adorateurs du démon.

Songe de Poliphile nous représente un Priape abondamment pourvu des insignes particuliers à sa vigoureuse divinité recevant les hommages de tout un groupe de jeunes filles.

Ce *Songe de Poliphile* aussi appelé *Hypnerotomachia Poliphili*, qui fut imprimé en 1499 à Venise par Alde Manuce et qui plus tard devait exercer une forte influence sur les Français (première édition française en 1546 avec nouvelles illustrations par Jean Cousin) est un roman d'amour qui paraît avoir été écrit par un moine, François Colonna, à la gloire d'une amante, Polia. On s'est aperçu en 1512 qu'en ajoutant les unes aux autres les initiales des têtes de chapitre, on arrivait à composer cette phrase : « *Poliam frater Franciscus Columna peramavit* » (le frère François Colonna a adoré Polia). L'auteur y manifeste une admiration profonde pour l'antiquité sous toutes ses formes, « la sainte antiquité ». Mais c'est surtout dans ses rapports avec la femme que l'antiquité l'intéresse. Même quand il parle d'architecture, c'est à la femme qu'il revient. Pour lui, les stries des colonnes qui soutiennent les temples des déesses sont là pour rappeler les vêtements plissés des femmes, les chapiteaux y figurent la coiffure contournée des femmes et, d'une façon générale, l'accoutrement féminin.

Fig. 86. — LE POÈTE PACIFICUS MAXIMUS D'AUSCULUM
Portrait placé en tête de ses œuvres (1525).

* Les œuvres joyeuses de Maximus, d'une rareté insigne, contiennent de nombreuses pièces obscènes. On a donné quelque peu à l'auteur la tête d'un satyre, quoique couronné du classique laurier, alors que les pieds de la table cherchent à imiter les pieds d'un animal plus ou moins biscornu.

Le sujet du livre, c'est un voyage que l'auteur, en rêve, accomplit en compagnie de sa bien aimée Polia. Ensemble, ils voient passer des cortèges antiques ; ensemble, ils vont au temple de Vénus à Cythère. A la fontaine sacrée de Vénus, ils contemplent Adonis et le livre se termine par le réveil du dormeur.

Mais ce qui fit surtout son succès c'étaient les belles gravures dont il était orné. Outre le Priape dont nous avons parlé, on y voyait une Léda s'embrassant à bec que veux-tu avec son cygne, Adonis à la fontaine et Cupidon fouettant les femmes qui lui résistent.

Les tableaux, parfois fort réalistes, de nymphes poursuivies par des faunes abondent dans l'œuvre de Raphaël, de Véronèse, du Corrège. Dürer avait placé une femme fort tentante aux côtés de Saint-Antoine. Carrache a commis des tableautins très polissons, l'un d'eux surtout où des Amours fort entreprenants harcèlent Vénus pendant sa toilette. Ces sujets étaient très demandés. Danello de Volterra, qui arrivait à Rome en apportant un tableau de la flagellation du Christ, fut détourné de la peinture religieuse par le cardinal Trivulzo qui le chargea de représenter sur les murs de sa maison de campagne des grotesques et aussi des « femmelettes », spectacles galants qui plaisaient plus au cardinal que les toiles édifiantes.

Au XVI[e] siècle, en Allemagne, la famille Cranach lancera à Wittemberg, toute une série curieuse de tableaux mythologico-érotiques qu'on pourrait appeler « peintures érotiques pour protestants ». Wittemberg était, en effet, à la fois la ville des humanistes et des réformateurs allemands. Les Cranach, en même temps qu'ils éditaient des images de pitié protestante, composaient des tableautins représentant des femmes nues assez étiques et qu'ils appelaient des Vénus; une des plus caractéristiques de ces Vénus se trouve à Francfort au Musée Staëdel. Le Strasbourgeois Hans Baldung, en de beaux tableaux où s'allie bizarrement la peur médiévale de la mort et l'amour païen de la chair qui caractérise la Renaissance, associe la Volupté et la Mort comme dans ce chef-d'œuvre du Musée de Bâle où un squelette baise sur les lèvres une femme nue aux formes plantureuses.

Fig. 87. — LÉDA ET LE CYGNE. Peinture de Léonard de Vinci, d'après la gravure de Charpentier (1840).

* Comme dans presque toutes les figures de femmes du célèbre artiste on retrouve, en cette Léda, les traits bien marqués de la Joconde. Ajoutons que la Léda avec le Cygne fut pour les maîtres de la Renaissance italienne — qui, tous, ont exercé leur verve sur ce sujet risqué, — quelque chose comme l'*Adam et Eve* du classicisme moderne.

LES PAPES ET LES AUTEURS PAIENS.

Quelle fut l'attitude des Papes à l'égard de cette résurrection de l'antiquité, c'est-à-dire du paganisme ?

Au Moyen-Age, ce n'était pas seulement la littérature antique mais la littérature en soi qu'ils condamnaient, s'en tenant aux préceptes deTertullien qui déclarait que toute fiction est mauvaise puisque « l'auteur de la Vérité déteste toute fausseté. » Saint Thomas d'Aquin n'avait-il pas dit aussi que la description des passions est mauvaise « puisque, dans la vraie beauté, le désir est réduit au calme » ? Au XIV^e^ siècle encore, Urbain V, un des papes les plus éclairés d'Avignon, donne l'ordre d'enterrer une statue d'Hercule que l'on venait de découvrir.

Cependant, en 1458, les cardinaux portent au pontificat Pie II qui, sous le nom d'Æneas Sylvius Piccolomini, avait composé autrefois un roman amoureux sur *Euryale et Lucrèce* où l'on voit Lucrèce immoler sa virginité au bel Euryale. Le prénom d'Æneas qu'il s'était choisi montre à quel point il s'intéressait à la littérature ancienne. « C'est » — écrivait-il en 1443 — « dans l'étude des lettres que se trouve tout bon modèle de vie » et une fresque de Pinturrichio nous le montre recevant des mains de Frédéric III la couronne des poètes.

Lorsqu'il fut devenu pontife, Pie II ne pouvait manquer d'être favorable aux lettres et aux arts, et, en 1459, lorsqu'il fut reçu dans la ville de Ferrare par Borso d'Este, qui, encore qu'il ignorât le latin, adorait l'humanisme, ce fut avec plaisir qu'il vit organiser un luxueux cortège où des acteurs étaient costumés en dieux, en déesses, en géants et en vertus. Mais tous ses successeurs ne paraissent pas avoir été également attirés par la littérature latine.

Paul II, qui le remplaca sur le trône pontifical, persécuta, comme nous l'avons vu, un groupe d'archéologues à tendances païennes. Sixte IV donna à la Vaticane un magnifique développement ; mais Innocent VIII, très timoré, redouta cette passion pour l'antiquité dont tout son entourage pourtant était pénétré et il négligea, de parti pris, les collections instituées par ses prédécesseurs.

En 1486, il intervint pour réprimer une manifestation populaire, extrêmement intéressante à noter parce qu'elle montre bien à quel point l'âme de la foule romaine pouvait s'exalter pour des souvenirs païens. Le bruit s'était répandu qu'on avait découvert le corps admirablement beau d'une jeune romaine des temps antiques. Des maçons lombards l'avaient trouvé dans un sarcophage de marbre près de la voie Appienne et le tombeau portait cette inscription : « Julie, fille de Claudia. » La morte était enduite d'une essence qui la garantissait contre la décomposition ; aussi était-elle encore fraîche et souple. On porta le corps au Capitole qui devint alors un but de pélerinage et beaucoup de peintres vinrent copier cette merveilleuse dépouille, en qui tous voulaient reconnaître une fille de Cicéron. Or Innocent VIII fit, paraît-il, enlever la morte au milieu de la nuit, pour qu'elle fut enterrée secrètement. « Ce qu'il y a de frappant dans ce récit » — dit Burckhardt — « ce n'est pas le fait lui-même mais le préjugé solidement ancré dans les esprits que le corps antique était nécessairement plus beau que ce qui existait alors. » Soit, mais l'intervention d'Innocent VIII nous paraît aussi digne d'intérêt. Ajoutons d'ailleurs qu'Innocent VIII n'était pas un ascète (il dépensait des sommes énormes en bijoux et en étoffes somptueuses) et il lui arriva même, en d'autres circonstances et sous la pression de ses cardinaux, d'encourager des cérémonies où la littérature antique était à l'honneur. C'est ainsi que, sur les instances du Cardinal Riarrio, il assista à des représentations de pièces anciennes qu'avait organisées l'Académie de Pomponius Laetus. Alexandre VI, qui était Espagnol, ne fut pas non plus un pape lettré ; mais l'enthousiasme pour la littérature antique était si grand à Rome qu'il dut honorer Pomponius et faire bon accueil aux humanistes.

Jules II qui devint pape en 1503 fut surtout un homme d'action. On se souvient de sa réponse à Michel-Ange qui voulait le peindre, un livre à la main ; « Que me parles-tu de livre ? Je ne suis pas un savant, moi, donne-moi une épée. » Et pourtant le courant de la Renaissance était si fort à cette époque qu'il ne se contenta pas de patronner les peintres (Pinturrichio et Pérugin, Michel-Ange et Raphaël, Raphaël auquel il demanda « l'Ecole d'Athènes » et la fameuse fresque d' « Apollon et les Muses »), il ne se borna pas à cette audace de faire transformer dans le style Renaissance la basilique de St-Pierre, mais il encouragea la recherche des manuscrits latins et c'est lui qui commanda dans le Forum les fouilles qui conduisirent à la découverte du Laocoon, de la Vénus du Vatican, du Torse et de la Cléopâtre. En 1512, c'est de ses propres mains qu'il distribua des couronnes aux poètes lauréats lesquels devaient se présenter à lui dans le costume d'Orphée (*in habitu Orphaei*).

Mais ce fut avec Léon X surtout, pape éminemment lettré, celui-là, que devait culminer la splendeur

de la Renaissance Italienne. Quand on célébra son avènement, il défila à travers Rome entre deux rangées de statues représentant les dieux de l'antiquité païenne. Un arc de triomphe portait une inscription en lettres d'or qui rappelait les pontificats d'Alexandre VI et de Jules II en disant que les temps de Vénus et de Mars étaient passés et que celui de Minerve avait commencé.

Elevé dans la bibliothèque, comme il disait, Léon X éprouvait pour les livres un respect profond. Toujours il était escorté d'écrivains et d'artistes. En annonçant au gouverneur de Civita-Vecchia que le château allait recevoir la visite de toute une pléïade de lettrés et de peintres, Léon X ajoutait : « Faites attention qu'ils ne manquent de rien, car il s'agit de gens de grande importance que j'aime avec délices ». Lorsqu'il était monté sur le trône pontifical, la statue de Pasquin avait été habillée en Apollon et un poète avait proclamé que, sous les traits de Léon X, le dieu était revenu sur la terre. Il admirait tellement les auteurs latins qu'un de ses brefs insiste sur l'importance de la littérature classique.

FIG. 88. — PIERRE ARETIN.
D'après le portrait du Titien gravé par Pierre de Iode.

* L'auteur des fameux *Dialogues* et des « Poses » que l'on pourrait appeler la grammaire classique de l'érotisme a eu son portrait par tous les grands maîtres de l'époque. Son iconographie est extrêmement riche et c'est le cas, ici, de rappeler qu'une peinture de Ingres représentera en 1850 Arétin chez le Tintoret, ce dernier prenant avec un pistolet la mesure du portrait.

Qu'on ne croie pas cependant que le dogme fût devenu indifférent à l'Église. Pendant que papes et cardinaux recevaient à leurs tables artistes et lettrés, Botticelli était sévèrement censuré pour avoir exprimé dans *l'Assomption* (tableau qui actuellement se trouve à la National Gallery de Londres) une opinion peu orthodoxe de son ami l'humaniste Matteo Palmieri. Les anges restés neutres entre Dieu et Lucifer y sont représentés comme des créatures humaines qui gardent l'autorisation de se réhabiliter. Le tableau de Botticelli fut couvert d'un voile et l'autel au dessus duquel il était accroché fut frappé d'interdiction. De même, la Sainte Inquisition reprocha plus tard à Paul Véronèse de s'être montré blasphémateur en peignant les Noces de Cana comme un banquet sans mysticisme. Dans l'attitude des papes, il nous faut surtout voir, me semble-t-il, une confirmation de ce que j'ai dit plus haut sur le caractère national de la Renaissance en Italie. En tant que souverains Italiens, les papes, sans vouloir renoncer à leur théologie chrétienne, tenaient à demeurer les continuateurs des vieux Césars romains.

Les soldats de Charles-Quint, en mettant à sac la ville de Rome, portèrent un coup terrible à l'humanisme tel que Léon X l'avait compris et magnifié, et il fallut attendre l'avènement en 1534 du Cardinal Farnèse, sous le nom de Paul III, pour provoquer dans la Ville Eternelle l'apparition d'une Seconde Renaissance.

LE RENOUVEAU DES AUTEURS GRECS. — LE PREMIER HELLÉNISTE. BOCCACE.

Jusqu'ici, nous n'avons pas parlé du renouveau des études grecques en Italie; c'est que, tout d'abord, il s'est produit plus tard que le renouveau des études latines et, ensuite, que, malgré son importance, il n'a pas exercé une influence aussi directe et aussi profonde que la renaissance latine sur l'ensemble du peuple Italien.

L'Eglise s'est longtemps méfiée du grec qui n'était pas sa langue comme le latin ; et quand, tout à l'heure, nous en viendrons à considérer les aspects de la Renaissance en France, nous verrons qu'au moment de la Réforme, l'Eglise de France, tout au moins, redevint assez hostile aux études helléniques. Le grec avait été toujours le truchement des hérésies ; l'Eglise grecque elle-même ne s'était-elle pas séparée du catholicisme ? Le grec, de plus, avait toujours été la langue de la sensualité beaucoup plus que le latin (à Constantinople, en 1073, les poèmes de Sapho avaient été solennement brûlés par le clergé). Si l'Eglise, d'assez bonne heure cependant, exprima le désir que certains de ses prêtres connussent le grec c'est que c'était une langue vivante pouvant donc être utilisée pour la propagande, mais le grec, en tant que littérature, lui fut toujours suspect. Il y a eu, au Moyen-Age, des Dominicains hellénistes mais ils gardaient jalousement par devers eux leur savoir.

C'est le moine Franciscain Roger Bacon qui, le premier, a exprimé, en son nom personnel, l'opinion que les langues grecques, arabes et hébraïques pourraient être aux philosophes d'une grande utilité ; il ajoute même que, sans le grec, on n'arrivera pas à pénétrer complètement le sens des Saintes Ecritures.

Cette idée est reprise par Raymond Lulle qui, dès 1300, réclame du roi de France la fondation d'un grand collège pour l'étude de l'arabe, du tartare et du grec. Dans une lettre à l'Université de Paris, il dit qu'il faudrait connaître « tout ce que renferment de bon et d'utile les livres grecs et arabes. »

En 1306, un légiste français, Raymond Dubois, fait valoir dans son *De Recuperatione Terrae Sanctae* cet argument pratique : si l'on veut gouverner la Terre Sainte, il faut savoir le grec. L'Université de Paris propose alors au pape de fonder un collège de langues où se donnerait en particulier l'enseignement de l'arabe, du grec et du tartare. Le Concile de Vienne, en 1311, recommande d'établir des cours de grec aux Universités de Paris, de Bologne, d'Oxford et de Salamanque. Mais la guerre de Cent Ans survient qui met en léthargie la culture française.

Cependant le réveil des études latines s'était produit en Italie avec l'intensité que l'on sait. Le désir ne manquait pas aux humanistes d'étudier le grec mais la chose était moins aisée que pour le latin. D'abord, les manuscrits étaient moins accessibles, et puis on ignorait jusqu'aux éléments de la langue et l'on avait peine à trouver des instructeurs.

Pétrarque possédait un manuscrit grec de Platon et un autre d'Homère ; mais, faute de précepteur qualifié, il ne pouvait les lire. C'est tout juste si, vers 1342, il réussit à apprendre son alphabet. C'est, dit-on, le front penché sur une traduction latine d'Homère, qu'on le trouva mort en 1374.

Celui que l'on peut considérer comme le premier hélléniste du monde moderne, c'est Boccace qui avait appris le grec de l'Hellène Pilate, alors fixé en Italie.

Boccace fit venir ce Pilate chez lui et, en sa compagnie, il passa trois années à essayer de traduire Homère. Le maître, pourtant, n'avait rien de bien séduisant ; il était — dit Boccace — « aspectu horridus... moribus incultus nec satis urbanus homo » (1) ; de plus il était très mauvais professeur et il fallut chez l'élève une énergie peu commune pour que celui-ci arrivât à faire quelques progrès. Mais Boccace ne regrettait pas les sacrifices consentis car il pouvait écrire avec orgueil : « C'est moi qui le premier ai rappelé en Toscane les livres d'Homère exilé depuis tant de siècles. C'est moi, premier entre les Latins, qui ai entendu lire l'Iliade par Léonce Pilate ».

Un des premiers découvreurs de manuscrits grecs fut le Sicilien Aurispa qui leur fit la même chasse que Poggio aux manuscrits latins. Il ne paraît point d'ailleurs que ses recherches aient été complètement désintéressées, il était aussi brocanteur que savant (un érudit grec passant par Florence déclare tout net que c'est un fripon). Il est vrai que la recherche de ces manuscrits constituait un sport plus énergique et plus dangereux que la poursuite aux manuscrits latins ; il fallait se rendre en Orient et négocier là-bas avec leurs détenteurs. Sans doute Aurispa s'entendait à ces transac-

(1) D'apparence rébarbative... homme de mœurs grossières et dont la politesse laissait fort à désirer.

tions car, en 1417, il rapportait de l'Orient un Sophocle, un Euripide, un Thucydide, trésors qu'il vendit ensuite à Pise, à Niccoli ; puis il recommença de nouvelles rafles à Constantinople, réunissant même à obtenir en cadeau de l'empereur Manuel II un Procope et un traité de Xénophon sur l'équitation. En 1423, il rapportait à Venise 238 manuscrits, presque tous de classiques grecs ; avant de quitter l'Orient, il avait expédié de Constantinople à Niccoli des manuscrits du x^e^ siècle contenant, en particulier, les textes de sept pièces de Sophocle et de six pièces d'Eschyle. C'est lui aussi qui a apporté en Europe les œuvres complètes de Démosthène et de Platon.

Un autre grand chercheur de manuscrits grecs au xv^e^ siècle fut Ciriaco qui entreprit, dans ce but, de nombreux voyages en Orient. Il obtint même du sultan Mourad II un sauf-conduit qui lui permit de se déplacer à travers toutes les bourgades de l'Empire Ottoman.

LES PROFESSEURS GRECS EN ITALIE.

Mais, comme nous l'avons dit, il ne suffisait pas qu'on possédât des manuscrits grecs, il était aussi nécessaire d'entrer en relations avec des érudits capables de les expliquer. En 1393, le Grec Chrysoloras vint à Venise comme envoyé de Manuel Paléologue ; il entretint alors avec les lettrés italiens de si bons rapports qu'en 1396, ils le décidèrent à s'établir à Florence comme professeur de grec ; il y resta quelques années puis se rendit de là à Pavie. Les étudiants affluèrent autour de lui, mais il paraît que le plus grand nombre s'effraya vite des difficultés de la nouvelle langue et, seuls, les plus ardents demeurèrent.

Le concile de Florence, qui sera, en 1439, une conférence entre les églises grecques et latines, fut l'occasion qui amena en Italie un certain nombre d'érudits grecs d'autant mieux accueillis comme interprètes de l'hellénisme que, chrétiens eux-mêmes, tout en étant pénétrés de la vieille littérature grecque, ils étaient la preuve vivante que les deux cultures pouvaient coexister dans des âmes de savants. Ce concile de Florence, qui ne réussit pas à unir les deux Eglises, eut du moins l'avantage de mettre en contact des lettrés de l'Est et de l'Ouest ; et nous ne parlons pas seulement des hommes qui assistèrent à ces conférences mais les savants laïcs de Florence invitèrent les délégués grecs à venir parler littérature avec eux. Un de ces visiteurs grecs était Gémistos, de Constantinople, qui avait passé sur l'emplacement de Lacédémone la plus grande partie de sa jeunesse et qui avait élaboré un système néo-platonicien. Ce Gémistos, quoi qu'il ne fût pas homme d'Eglise, avait été, pour des raisons de prestige national, choisi comme un des représentants de la Grèce au Concile de Florence dont il ne paraît pas d'ailleurs s'être beaucoup soucié, occupé qu'il était à répandre autour de lui en Italie ses idées platoniciennes. C'est ce Gémistos dont, plus tard, Sigismond de Malatesta devait ramener les ossements dans le temple païen de Rimini.

Parmi les visiteurs grecs en Italie, se trouvait aussi Gaza (1) auteur d'une grammaire grecque qui fut le premier des manuels modernes : le premier en tous cas qui comportât une syntaxe et c'est ce manuel qui, au xv^e^ siècle, fut employé par Budé à Paris et par Erasme à Cambridge.

A Ferrare, on étudiait le grec au xv^e^ siècle. Rudolph Agricola s'y rendit tout exprès pour apprendre la langue hellénique. Une fois rentré en Allemagne, il poursuit seul ces études, car il écrit de Worms en 1485 : « J'essaie de me maintenir en latin et en grec ; je commence aussi l'hébreu que je trouve très difficile. »

La prise de Constantinople, en provoquant la pitié pour les exilés grecs, développa encore le goût des études helléniques. La papauté était maintenant favorable aux auteurs grecs. En apprenant la chute de Constantinople, Æneas Sylvius s'écria : « Homère et Platon meurent pour la deuxième fois. La fontaine des Muses est à jamais desséchée. » Le pape Nicolas V rassembla beaucoup de manuscrits grecs ; il chargea Poggio et Valla de traduire en latin Hérodote, Aristote et Thucydide ; si bien qu'en 1455, à la mort du pontife, l'humaniste Filelfo, parlant des trésors que Nicolas avait ainsi entassés, pouvait écrire : « La Grèce n'est pas morte ; elle a émigré en Italie, cette terre qui, jadis, était comme la Grande-Grèce. »

De l'Italie, les exilés se répandirent sur le reste de l'Europe. Vers 1455, un Italien donne des cours de grec à l'Université de Paris, c'était un ancien élève de Chrysoloras. On possède d'ailleurs peu de détails sur son enseignement, sauf qu'il dura peu de temps et que le professeur, en quittant la Sorbonne, se plaignit de n'avoir pas été suffisamment payé. Mais en 1476, c'est un Grec authentique, Hermonyme, de

(1) Gaza s'était enfui de Thessalonique, lorsque sa ville natale eût été prise en 1430 par les Turcs.

Sparte, qui vient à Paris, et notre Budé lui demande des leçons, mais sans entretenir pour lui plus d'estime que Boccace n'en avait éprouvé pour Léon Pilate. « Je ne saurais — déclare Budé — dire le supplice qu'il me fit souffrir en m'enseignant chaque jour le contraire de ce qu'il m'avait appris la veille ». De guerre lasse, Budé se mit à étudier seul, mais Hermonyme ne voulait pas quitter son élève. « N'ayant plus de leçons à me donner, il me poursuivait pour me faire acheter des livres ou payer des copies. » Ce même Hermonyme, de Sparte, devait aussi représenter le Pape en Angleterre.

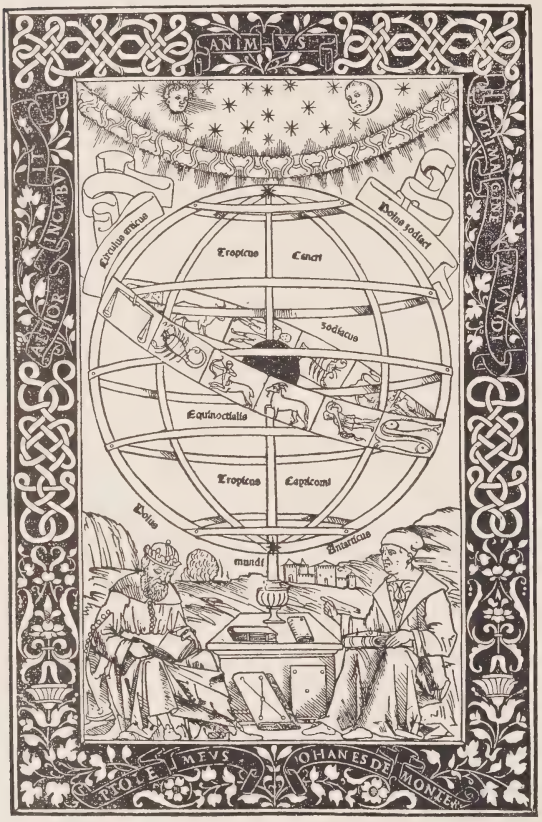

Fig. 89. — CONNAISSANCES GÉOGRAPHIQUES DES ANCIENS. LA SPHÈRE TERRESTRE D'APRÈS PTOLÉMÉE.

* Les deux personnages assis dans le bas représentent, suivant les inscriptions de la bordure, l'un Ptolémée, l'autre Johannes de Monti, l'auteur de l'ouvrage : *Epitoma in Almagestum Ptolemaei* (Venise, 1496).

La *Cosmographie*, de Ptolémée, fut publiée, pour la première fois, à Rome, en 1478, par Arnold Buckinck, avec atlas de cartes gravées sur métal.

Vers la fin du xv^e^ siècle, un aventurier italien, Vitelli, enseigna quelque temps le grec à Oxford, cependant qu'un grec de Constantinople, Serbopoulos, recopiait en Angleterre des manuscrits. Lascaris, employé comme diplomate par Louis XII, organisa pour ce monarque la bibliothèque de Blois. Plus distingué qu'Hermonyme, il fut à Budé de grand secours dans ses travaux.

LA VOGUE DE PLATON.

De tous les auteurs grecs, celui qui fascina le plus les hommes de la Renaissance, ce fut Platon.

Aristote, au contraire, parce qu'il avait été l'idole du Moyen-Age, ne gagna rien à ce renouveau de la littérature hellénique, tout au moins en Italie. On s'était tellement habitué à le voir citer par les scolastiques qu'on avait peine à le tenir pour un Grec véritable; en tout cas, c'était une sorte de transfuge passé dans le camp des adversaires ; il ne devait retrouver son influence que quand on redécouvrit sa « Poétique », jusqu'alors ignorée, et c'est au nom de cette « Poétique » que notre théâtre du xvii^e^ siècle devait plus tard être régenté.

Mais les doctrines de Platon, qui donnent à la Beauté une si large place, s'harmonisaient si bien avec les opinions courantes de la Renaissance Italienne que l'auteur du *Banquet* fut tout de suite considéré comme un véritable Dieu. La façon dont Platon combinait un spiritualisme presque chrétien avec une vénération profonde pour la beauté des corps ne pouvait manquer de séduire tous les artistes. On s'exaltait sur cette phrase : « Celui qui veut s'y prendre comme il convient doit, dès son jeune âge, commencer par rechercher les beaux corps » mais aussi sur cette autre phrase qui suivait : « Il doit considérer la beauté de l'âme comme bien plus relevée que celle du corps. » Si l'on a pu reprocher à Raphaël et à Michel-Ange d'être par trop littéraires comme artistes, c'est parce qu'ils étaient profondément pénétrés des doctrines platoniciennes. L'Académie de Florence,

qui comptait parmi ses membres l'illustre Pic de la Mirandole, mort à trente et un ans, le jour même où Charles VIII entra dans la ville, était avant tout consacrée au culte de Platon. Tous les ans, elle célébrait le souvenir du philosophe par un banquet à la fin duquel Ficino lisait *les Sept Discours du Symposium*, sur lesquels s'ouvraient ensuite des discussions. Ficino devait entrer dans les ordres à quarante ans et consacrer tout le reste de sa vie à un effort sincère pour concilier en lui le christianisme et les doctrines de Platon. C'est ce Ficino que Cosme de Médicis avait élevé tout exprès pour en faire le champion du platonisme et à qui il écrivait un jour très affectueusement : « Viens me rejoindre à Corregio, mon cher Marsile, viens aussitôt que tu le pourras et n'oublie pas d'apporter avec toi le traité du divin Platon : *Du souverain bien*. Si tu m'en croyais, à l'heure qu'il est, tu l'aurais déjà traduit en latin. Il n'est pas de recherche à laquelle je me livrerais avec plus de passion que la recherche de la vérité... Viens donc et apporte avec toi la lyre d'Orphée ». Laurent de Médicis et ses amis discutaient longuement entre eux des théories platoniciennes. Platina, de l'Académie romaine, essaya de montrer dans sa Vie du Christ que Jésus avait réalisé entièrement l'idée platonicienne de la quadruple « nobilitas ». Continuant dans cette voie, Pic de la Mirandole et surtout Pietro Galatino s'attachèrent à démontrer que les dogmes chrétiens sont aussi contenus en substance dans la doctrine secrète des Juifs et dans les écrits talmudiques.

FIG. 90. — Portrait faisant partie du recueil de Thevet : *Les Vrais Portraits et Vies des Hommes Illustres*.

LA RENAISSANCE DE LA GÉOMÉTRIE PAR LA DÉCOUVERTE DES MANUSCRITS GRECS. — EUCLIDE.

Ce sur quoi on ne nous paraît pas avoir assez insisté, c'est sur l'essor que la découverte des auteurs latins et grecs donna aux études scientifiques et particulièrement à la géométrie et aux sciences qui en dérivent.

Quelques hommes, comme l'a montré Duhem, avaient à l'Université de Paris, au XIV^e^ et au XV^e^ siècle, étudié les mathématiques et fait avancer certaines questions. Pour Duhem, Jean Buridan, recteur de l'Université de Paris en 1347, et resté surtout célèbre à cause de son âne, doit être compté comme un des fondateurs de la dynamique moderne. Rompant avec la mécanique des péripatéticiens, il avait osé, critiquant Aristote et proclamant inutiles les intelligences motrices des orbes célestes, s'élever jusqu'à la loi de l'inertie. Parmi ses disciples, Nicolas Oresme avait émis, sur la terre et les planètes, des opinions qui font de lui un précurseur de Copernic. Roger Bacon, au XIII^e^ siècle, avait étudié la réfraction par surfaces interrompues. Néanmoins, les mathématiques étaient restées, pendant tout le Moyen-Age, à peu près uniquement une matière d'enseignement. Ce qu'on demandait alors aux Universités, ou tout au moins ce qu'elles donnaient, c'étaient des recettes empiriques plutôt que des méthodes de travail. Sur le vieux portail de la cathédrale de Chartres, Boèce représente l'arithmétique, Euclide la géométrie, Ptolémée l'astronomie, et Pythagore la musique, mais les œuvres des hommes qu'on honorait ainsi n'étaient que peu connues ou dans des textes très incomplets.

C'est surtout à l'ignorance du grec que le peu de développement de la géométrie pendant le Moyen-Age doit être attribué. Les Latins en effet avaient limité — ou peut s'en faut — la géométrie à la science de

FIG. 91. — L'ORNEMENTATION D'UN LIVRE D'ARITHMÉTIQUE AU XVI[e] SIÈCLE.

Page pour *Pythagore : Pictagoras Arithmetrice Introductor* (L'Introduction à l'Arithmétique de Pythagore). (Florence, Bernard Zuccheta Lanno, 1518.)

qui étudia le nombre *pi* et qui fut le véritable créateur du calcul trigonométrique.

Au XV[e] siècle, Purbach, connu surtout comme astronome, avait entrepris une traduction de la partie géométrique de l'*Almageste* de Ptolémée. Cette traduction fut continuée par l'éminent imprimeur-mathématicien Regiomontanus, auteur lui-même d'un *Traité d'arithmétique pratique*, et fut publiée à Venise en 1469. Regiomontanus donna aussi des éditions d'Euclide, d'Archimède et d'Apollonius. Une traduction latine d'Euclide (dont les éléments avaient été retrouvés en 1442) fut imprimée en 1482 à Venise. En 1558, on publiera encore à Venise un traité d'optique attribué à Ptolémée.

Ptolémée, dans le domaine astronomique, continuait toujours à être considéré comme le maître par excellence ; on persista donc à penser que le soleil tournait autour de la terre. Cependant, le cardinal Cusa, en lisant Pythagore, fut frappé par cette théorie « pythagoricienne » que c'était la terre qui tournait autour du soleil et il ressuscita cette hypothèse, à laquelle croyait Vinci. Ce fut comme l'arpentage. Les fragments de géomètres grecs que l'on connaissait étaient, grâce aux Croisades, parvenus à l'Occident par l'intermédiaire des Arabes, qui devaient aussi initier à leurs propres découvertes sur l'algèbre les mathématiciens de la fin du Moyen-Age.

Il fallut la découverte des manuscrits grecs pour donner aux mathématiques le développement qu'elles prirent en Italie avec Nicolas Tartaglia, Jérôme Cardan et Léonard de Vinci, en Allemagne avec Michel Stifel qui fut le premier dans son *Arithmetica integra*, parue en 1544 à Nüremberg, à représenter par des lettres dans les équations les inconnues du problème.

Comme la connaissance du grec apparut plus tard en France, il faut attendre jusqu'à la fin du XVI[e] siècle pour rencontrer chez nous le nom de Viéte qui, ayant appris assez de grec pour étudier dans leur texte Euclide et Apollonius, fut le plus grand mathématicien de son époque. C'est lui qui fonda l'algèbre nouvelle, qui donna des règles pour l'extraction des racines, qui présenta le cercle comme un polygone d'un nombre infini de côtés,

FIG. 92. — Page pour l'*Arithmétique de Pythagore*. Pour compter à partir de cent.

hypothèse aussi que Copernic présenta ce fait dans le livre qu'il envoya à la presse, en 1543, de son lit d'agonie. Les suppositions de Copernic furent d'ailleurs bien vite considérées comme des certitudes quoique leur exactitude ne doive être établie que par la publication du livre de Képler sur les mouvements des planètes en 1609 et par la publication du livre de Galilée en 1610.

On a peine à s'imaginer, d'autre part, l'influence que les géomètres grecs ont pu excercer sur les peintres de la Renaissance. C'est que, alors que les écrivains pouvaient imiter les auteurs de l'antiquité, les peintres, eux, ne pouvaient connaître directement les tableaux anciens qui ne s'étaient pas conservés; ils en étaient réduits à imiter les bas-reliefs grecs (et c'est ce qui explique l'aspect sculptural de bien des peintures de la Renaissance) et à demander aux géomètres les règles de la proportion dans leurs œuvres picturales.

LES PEINTRES. — DÉCOUVERTE DE LA PERSPECTIVE PAR BRUNELLESCO. — JEAN COUSIN.

C'est en étudiant chez les Grecs les règles de l'optique et de la géométrie que Brunellesco en arriva à créer cette science, absolument nouvelle alors : la perspective. Brunellesco (1377-1444) est, en effet, le premier à avoir établi ce principe que les objets paraissent de plus en plus petits au fur et à mesure qu'on s'en éloigne, et il fit l'application de sa doctrine, appelée à un si brillant avenir, dans un dessin représentant la place du Baptistère à Florence. Ce fut alors, chez les peintres, une véritable passion pour la perspective. Paolo Uccello réveillait sa femme la nuit pour lui dire : « Que c'est beau, la perspective ! » Albert Dürer, qui a laissé sur la géométrie un important ouvrage, a écrit aussi un traité de perspective où il expose son invention du premier instrument connu permettant de déterminer la perspective mécaniquement sur une plaque de verre ou sur une toile transparente. Cet ouvrage de Dürer fut traduit en français en 1557 par Loys Maigret sous ce titre : *Les Quatre livres d'Albert Dürer, peintre et géomètre très excellent. De la proportion des parties et pourtraits des corps humains.* « Ceux qui » — dit Léonard de Vinci — « s'amourachent de la pratique de l'art sans s'être d'abord appliqués à l'étude diligente de son côté scientifique, peuvent être comparés à des mariniers qui prennent la mer sans gouvernail ou boussole et ne peuvent donc pas être certains d'arriver au port qu'ils désirent. »

FIG. 93. — LA PERSPECTIVE.
Gravure d'Etienne Delaune.

* L'Architecture, la Géométrie, l'Arithmétique, la Symétrie feront alors l'objet de quantité de petites compositions décoratives avec figures allégoriques.

A l'influence des techniciens de la géométrie, venait s'ajouter l'influence de Platon : « Que nul n'entre ici s'il n'est géomètre » avait dit, dans son Académie, celui que tous considéraient comme le plus grand penseur de l'Univers. La *Divina Proportione*, de Fra Lucca Paccoli (l'auteur aussi de l'*Arithmétique Spéculative*), s'inspirant du *Timée* de Platon et des doctrines de Pythagore, considérait le triangle comme la figure essentielle dans le monde. En Allemagne, se répandait le dogme de la Section d'Or (die goldene Schnitt), cette formule basée sur un théorème d'Euclide relatif à la moyenne proportionnelle. Il s'agissait de diviser une ligne de telle manière que la partie la plus petite fût à la partie la plus grande comme celle-ci était au tout (2 : 5 :: 5 : 8) et d'appliquer ensuite ce principe à l'étude des proportions du corps humain, puis à celles des monuments, puisque les monuments, disait-on, étaient des emblèmes de notre corps. Théories sans doute rigides, mais qui avaient au moins l'avantage d'éviter aux artistes des erreurs grossières.

La doctrine d'Euclide, suivant laquelle les rayons partent de l'œil (au lieu qu'ils y aboutissent) exerça sur la peinture et sur l'art de la scène une influence considérable. Même à la fin du XVII^e siècle, on estimait encore, en partant de la théorie euclidienne, qu'il était mauvais de regarder la scène avec les deux yeux à la fois.

Jean Cousin (1506-1589) a composé en 1560, à l'exemple de Dürer, un livre de perspective grand in-folio qui est le premier ouvrage français traitant de ce sujet (1) (les *Leçons de perspective positive* par Du Cerceau ne parurent à Paris qu'en 1576).

Ce livre (où l'on sent l'influence, exercée sur l'auteur par le souvenir des monuments antiques puisque, à tout moment, dans les illustrations on voit des pyramides rappelant celles de Caïus Sestius à Rome, des obélisques, des amphithéâtres ou des arceaux à demi-brisés) est précédé d'un superbe frontispice où tous les attributs de la géométrie sont entremêlés de personnages nus et surtout de figures en raccourci car il excellait à tracer ces dernières. Le livre devait s'achever par une deuxième partie qui n'a pas paru et qui devait traiter des « personnages, des arbres et des paysages ».

Son *Livre de Portraiture*, en 1571, est encore très imprégné de théories géométriques et l'étude de la nature n'y laisse que peu de traces. Cousin s'y intéresse surtout à la science du raccourci. « Les proportions du corps humain qu'il y donne et les moyens géométriques d'en dessiner les figures en raccourci dans tous les sens » — dit Charles Blanc dans sa *Grammaire des Arts du dessin* — « font encore autorité dans le monde des Arts ». L'édition de 1595 de ce même livre est présentée comme étant de « Maistre Jean Cousin, peintre et géométricien... trés excellent; fort utile et nécessaire aux peintres, statuaires, architectes, orfèvres, brodeurs et menuisiers et généralement à tous ceux qui ayment l'art de peindre et de sculpter. »

VITRUVE ET LES ARCHITECTES

Chez les architectes et les organisateurs de spectacles, l'influence prépondérante fut celle du Latin Vitruve, le seul spécialiste de l'antiquité dont l'œuvre nous soit parvenue. Vitruve n'avait pas été complètement inconnu pendant le Moyen-Age, mais c'était plutôt un grand nom qu'une influence inspiratrice. Ce fut Poggio qui, en 1414, découvrit de lui un important manuscrit au couvent de Saint-Gall et ce fut Alberti qui présenta un exposé raisonné des doctrines de l'architecte latin. En 1486, parut à Rome une édition vitruvienne par Verulamus qui fut probablement guidé dans son travail par Pomponius Laetus.

Dès lors, on ne jura plus que par Vitruve et cet enthousiasme dura près de 300 années ; au XVIII^e^ siècle, c'est encore sur ses enseignements que repose tout l'art de la scène. Sans Vitruve, on n'aurait sans doute pas construit au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle tant de nouveaux théâtres où on s'efforçait de reconstituer les scènes romaines et grecques. Les termes vitruviens d'eurythmie et de symétrie reviennent fréquemment dans l'œuvre de Colonna. Les éditions de Vitruve se succèdent avec rapidité, une édition paraît à Florence en 1496; une troisième à Venise en 1497. En 1511 c'est, encore à Venise, l'édition de Jocundus, la première contenant des illustrations, republiée à Florence en 1513, 1522 et 1523. En 1516, c'est à Côme la première traduction de Vitruve en langue italienne.

Pour ne pas désobéir à Vitruve, on n'ose plus recourir dans les Eglises à des formes gothiques. Il n'est pas jusqu'à l'écriture gothique qu'on ne remplace par des caractères imités de ceux des Romains. « On ne saurait rien imaginer de plus opposé au bon sens, » dit Raphaël, parlant du style architectural gothique, dans un rapport à Léon X. Alberti, dans son *Traité d'architecture*, n'autorise que des formes païennes et il n'hésite pas à donner un arc de triomphe comme entrée à une Eglise. Raphaël, quand il devient architecte de Saint-Pierre en 1594, se fait traduire tout spécialement Vitruve.

Il est cependant tout à l'honneur des grands artistes de cette époque qu'ils aient affirmé la nécessité de terminer les églises gothiques dans l'esprit où elles avaient été commencées. Giorgio Martini déclare en 1490 que tous les ornements du dôme de Milan doivent être conformes à « l'ordre de l'édifice ».

Entre 1537 et 1547, Serlio avait fait paraitre les cinq premiers livres de son *Architettura* qui est un exposé des opinions de Vitruve ; le second livre, qui traitait de la perspective, parut en 1455 à Paris où Serlio avait été appelé pour collaborer à la construction du Louvre. En 1559, *la Prattica della Perspectiva* que Barbaro publie à Venise s'appuie presque entièrement sur les théories Vitruviennes.

(1) Il y aurait, cependant, injustice à ne pas mentionner, tout au moins, l'ouvrage aussi rare que curieux de Pèlerin *(Joannès Peregrinus) La Perspective artificielle (De Artificiali Perspectiva)*, publié en 1505, qui eut jusqu'à trois éditions, et qui sera même réimprimé au XVII^e^ siècle. Sur le titre se trouvent douze carrés, inscrits les uns dans les autres, et présentant la perspective des sections d'une pyramide tronquée.

En 1536, une Académie, sous la direction du cardinal Hippolyte de Médicis, se forme avec l'intention d'étudier tout particulièrement les œuvres de Vitruve. C'était l'Académie « della Virtu » qui se proposait d'établir un texte exact et illustré du grand architecte, avec toutes ses variantes. En 1555, une autre académie, à Vicenza, s'était proposé de construire des théâtres selon ses préceptes.

En 1544, Philander, avec l'encouragement du roi François Ier, avait publié son *Vitruve* accompagné de commentaires philologiques. En 1543 une édition latine avait paru en Allemagne ; et en 1547, ce fut, à Nüremberg, une traduction en langue allemande. La même année parut une édition française.

Paccioli avait poussé jusqu'à leurs extrêmes limites le principe vitruvien d'après lequel les ordres d'architecture sont une image des proportions du corps humain. C'est en se réglant sur le témoignage de Vitruve que Léonard fixait de façon péremptoire la hauteur totale du corps à huit fois la hauteur de la tête. Dans son traité sur l'architecture, le Siennois Francesco di Giorgo Martini, au xve siècle, répète sans les discuter les affirmations de l'architecte latin. « Quand on veut bâtir sur un terrain » — dit Martini — « il faut d'abord mener paître des troupeaux de gros et mince bétail ; si au bout d'un an, les bêtes s'y sont bien portées, on en pourra conclure que le site est convenable à la demeure de l'homme qui tient pour son corps de la nature des animaux. » Déduction fausse — dit Charles Blanc, dans son *Histoire de la Renaissance artistique en Italie* — car il est certaines maladies qui ne frappent pas les animaux et qui terrassent l'homme.

LES CRITIQUES DE L'ANTIQUITÉ. — SAVONAROLE ET SES BUCHERS.

Nous venons de longuement insister sur l'admiration spontanée que la Renaissance surtout à ses débuts (c'est-à-dire tout particulièrement en Italie) avait manifestée en présence des chefs-d'œuvres retrouvés. Il nous reste maintenant à montrer que, les premiers élans d'enthousiasme passés (en France surtout où l'on n'avait pas les mêmes raisons nationales de s'enthousiasmer sur la moindre bribe d'auteurs latins revenue à la lumière) on a procédé à l'inventaire du trésor ; on a examiné phrase par phrase les auteurs défunts ; on a discuté leur valeur dans leur ensemble ; et on est allé jusqu'à se demander jusqu'à quel point l'héritage valait la peine d'être recueilli.

En Italie même, et de très bonne heure, il s'est trouvé des hommes qui n'auguraient rien de bon de cette résurrection de l'antiquité. Si les papes, en effet, furent, en somme, très favorables à la renaissance des études classiques, il s'en faut que, dans tout le clergé Italien, on les ait considérés d'un œil aussi bienveillant. Avant que les Médicis n'eussent pris la direction du nouveau mouvement, le chancelier Salutati, qui était alors le rempart de la Renaissance à Florence, avait dû répondre aux attaques dirigées contre l'humanisme par le frère Jean de San Miniato, de l'ordre des Camaldules, qui avait soutenu que l'étude des poètes païens était très dangereuse pour la jeunesse. Un autre moine, Giovanni Dominici, dans sa *Lucula noctis*, avait déploré que l'on parlât aux jeunes gens de Jupiter et de Saturne, de Vénus et de Cybèle, bien plus que de Dieu, du Christ et du Saint-Esprit.

Mais ce fut Savonarole surtout qui se dressa contre le paganisme de son époque, Savonarole qui, suivant les idées du moment, sera tour à tour rejeté ou réclamé par les partis de réforme, politique et religieuse (1).

C'est lui qui décida la population de Florence en 1497 et en 1498 à ériger ces autodafés, pyramides en gradins qui — n'était-ce pas, même chez lui, un ressouvenir inconscient de l'antiquité ? — évoquent l'image des bûchers romains. En même temps que des masques, des fausses barbes, des costumes somptueux, il voua aux flammes des livres de poètes italiens et latins, des tableaux qui représentaient de belles femmes portant les noms de Lucrèce, de Cléopâtre ou de Faustine, toutes les toiles de Bartolomeo della Porte qui les sacrifia, dit-on, volontairement. On ajoute même que Savonarole détruisit quelques bustes de femmes, chefs-d'œuvre des sculpteurs anciens.

Il ne faut pas croire d'ailleurs — et ceci montre combien était fort le courant populaire en faveur de anciens — que Savonarole se prononçât absolument contre la littérature antique. Il disait simplement qu'à moins qu'elle ne fût réservée à une élite, une pareille littérature était dangereuse. Il serait bon pour la foi, déclarait-il, qu'on détruisit une foule de livres qui paraissaient par ailleurs utiles. Il acceptait que dans les

(1) Sans être aussi riche que celle du Dante et de Pétrarque, la littérature sur Savonarole est assez copieuse et particulièrement curieuse. Benjamin Gastineau, en son livre (1865) le fait figurer parmi « les Génies de la Liberté ».

écoles on lût Virgile et Cicéron, à condition que l'on complétât leur lecture par celle de Saint Jérôme et de Saint Augustin. Par contre, non seulement Catulle et Ovide mais encore Tibulle et Térence devaient êtres bannis. Il admettait que dans Platon et dans Aristote on rencontrât ça et là de bons arguments contre les hérétiques (dans une phrase étrangement platonicienne, il reconnaît même que « la beauté a en grande partie pour cause la bonté de l'âme ») ; il n'empêchait que ces philosophes fussent en train de brûler en enfer. « Une vieille femme » — s'écriait Savonarole — « en sait plus long que Platon en matière de foi. »

Savonarole condamnait formellement l'emploi des figures nues dans les tableaux. « Aristote qui était un païen » — déclarait-il — « a dit dans sa *Politique* que, par égard pour les enfants, on ne doit pas faire peindre des figures déshonnêtes. » Il ne voulait pas non plus que ses contemporains, fussent-ils des Médicis, commissent le péché d'orgueil en laissant reproduire leurs traits sur des toiles comme étant ceux des saints et des apôtres.

Le curieux était qu'un groupe d'artistes s'était réuni autour de Savonarole : Della Robbia, Botticelli, et le Pérugin dont on dit pourtant qu'il ne croyait pas à l'immortalité de l'âme. Pendant l'autodafé de 1497, Bartolommeo della Porta, aussi connu sous le surnom de Baccio, jeta au bûcher toutes celles de ses études qui lui semblaient entachées de paganisme. Un dessin du Musée des Offices échappa au désastre, il représente un satyre embrassant une nymphe avec, tout auprès, une femme demi-nue agenouillée et on dit que, depuis lors, les censeurs les plus orthodoxes ne trouvèrent rien à reprendre aux tableaux que peignit Bartolommeo della Porta.

FIG. 94.
LE MOINE SAVONAROLE PRÊCHANT AUX RELIGIEUSES.
Gravure sur bois pour *Expositio orationis dominicæ* (le *Pater Noster*) de Jérôme Savonarole (Florence, Laurentius de Morgianis, 1495).
* Un des livres les plus richement illustrés publiés à Florence au XV^e^ siècle et d'un intérêt capital pour la vie de Savonarole. Cette « Oraison dominicale » abonde en « bois » où le moine apparaît en personne.

PÉTRARQUE, LUI AUSSI, CRITIQUE DES ANCIENS.

D'ailleurs, même parmi les premiers humanistes, on rencontre des hommes qui n'admettent pas l'infaillibilité de leurs maîtres latins ; sur un point tout au moins, ils sont presque unanimement en désaccord avec eux et c'est sur leur paganisme (1). Mais même sur d'autres terrains, Pétrarque, qui est un des esprits les plus libres de son époque, n'hésite pas à les juger sévèrement. Nous avons vu combien il admirait l'éloquence et la langue de Cicéron ; pourtant il lui reproche son « goût stérile et tout juvénile de la dispute indigne d'un vieillard philosophe ». C'est que, pour lui, la connaissance des auteurs latins n'était pas un but en soi mais un moyen d'atteindre à d'autres connaissances. Ce qu'il aimait en Pline, c'est que c'était un chercheur « vir curiosissimus ». Nous avons dit comment il fut numismate, cartographe, déchiffreur d'inscriptions, mais là ne se bornait pas son goût d'aventures intellectuelles. Il a rédigé un *Itinerarium Syriacum*, guide du touriste en Orient, dirions-nous aujourd'hui. Dès qu'une idée lui apparaissait fausse, il la combattait avec véhémence. A une époque où l'astrologue était le savant le plus considéré dans chaque cour (ne verrons-nous pas bien plus tard beaucoup d'humanistes être en même temps astrologues?) il attaque l'astrologie sans ménagements. Il attaque aussi la médecine et dirige quatre livres d'*Invectives* contre un des médecins du pape. Il se plaisait à raconter qu'un jour les médecins lui avaient dit qu'il mourrait dans la nuit et que, le lendemain, ils le découvrirent gaillard à son bureau, occupé à écrire ; les méthodes de jurisprudence en cours dans les Université ont trouvé aussi en lui un implacable ennemi. Raisonneur comme il l'était, il a été ravi de connaître ces autres raisonneurs qu'étaient les Latins et qui fournissaient une pâture

(1) Quand Cicéron dit que la vertu appartient en propre à l'homme, Pétrarque, voyant là une atteinte à la doctrine de la grâce, écrit en marge : « Cave maledicis ». Il tente de s'expliquer le paganisme d'hommes aussi remarquables que Virgile et Cicéron en disant que, sans doute, ils ont eu peur des supplices.

intellectuelle à son intelligence lasse des formules de la scolastique, mais il ne fut jamais docile jusqu'à l'aveuglement. Dans son jardin, il appliquait les méthodes de culture recommandées par les auteurs latins qu'il lisait, mais avec l'idée d'y renoncer si elles n'étaient pas fécondes. Avant tout, dit Pétrarque, et la phrase est d'un homme du XVIe siècle plutôt que du XIVe : « il faut expérimenter ».

LES FRANÇAIS ET LES BELGES. — JUSTE-LIPSE.

Quand les Français entrent dans la lice au XVIe siècle, le gros œuvre de découverte des manuscrits est achevé ; ce qui reste à faire, c'est de mettre de l'ordre dans les textes et de les commenter, puis, une fois le texte bien fixé et bien saisi, de chercher quelles sont les idées qui valent la peine d'être conservées et celle qui doivent être rejetées.

Les Italiens s'étaient déjà mis au travail. En 1500, Alde Manuce avait fondé une académie d'érudits dont Erasme était membre honoraire à titre étranger, et un des buts de cette Académie était de produire chaque mois une édition d'au moins mille exemplaires d'un auteur ancien ou italien. Maintenant qu'il ne s'agissait plus d'un travail d'enthousiasme ou d'art, mais de patience et d'intelligence, il était bon que les Français fussent capables d'exprimer leur sentiment. Ce n'étaient pas seulement des Français d'ailleurs mais des Hollandais, comme Erasme, ou des Belges, comme Juste-Lipse dont je voudrais dire ici quelques mots, car il est très représentatif d'une classe d'érudits fort différents de ceux que nous avons vus en Italie pendant la période de découverte et d'extase.

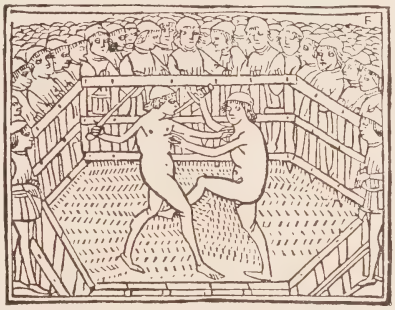

FIG. 95. — COMBAT DE GLADIATEURS.
Gravure sur bois pour Tite-Live (édition de Venise).

Tandis que Cujas se spécialisait dans la jurisprudence, reconstituant par un gigantesque travail tout le droit romain et le faisant émerger d'un chaos de textes épars jusqu'à lui, Lipse, tout en développant dans tous les sens sa culture générale, s'est particulièrement intéressé à l'établissement des textes d'auteurs latins et à leurs gloses. Maintenant que ces texte sont à peu près établis, on a peine à se représenter le labeur énorme de déblayage qui a été alors accompli. Pour en donner un seul exemple, sait-on que, presque jusqu'au XVIIe siècle, Térence fut considéré comme un prosateur et non comme un poète, parce que, dans les manuscrits, ses comédies n'étaient pas divisées en vers (1) ? Peut-être glosa-t-on parfois trop, dans l'enivrement de l'explication entrevue. « Nous ne faisons que nous entregloser » — dit Montaigne — « Tout fourmille de commentateurs ; d'auteurs, il en est grande cherté ». Pendant deux ans, Juste-Lipse fut à Rome, visitant les monuments, compulsant les manuscrits de la Bibliothèque Vaticane et s'entretenant de l'antiquité avec des érudits tels que Paul Manuce et Antoine Muret.

Il est remarquable que, dans la littérature latine, alors que la plupart de ses confrères revenaient toujours aux auteurs classiques, il se chercha un champ nouveau que défricha aussi Montaigne parmi les écrivains du temps des Césars, jusqu'à lui un peu méprisés par les philologues. Sénèque était un de ses auteurs favoris. En 1575, il édita l'œuvre de Tacite qu'il révisa et recorrigea cinq fois. Il savait — dit-on — par cœur tout Tacite et il offrait qu'on le mît à l'épreuve en appuyant sur sa poitrine un poignard dont on le frapperait s'il se trompait en quelque ligne. Ses contemporains lui ont même reproché d'avoir gâté et obscurci son style au contact de Tacite et des auteurs de la décadence.

C'est que, comme Cujas, il ne s'intéressait pas tant aux mots des auteurs latins qu'à retrouver dans leurs phrases la vie des hommes de leur époque. Avec quelques amis (et il en fait le récit dans un de ses livres) il essaya de reconstituer un dîner romain. Dans son *De Cruce,* il s'est appliqué, en collectionnant des allusions éparses çà et là, à déterminer les diverses variétés du supplice de la croix chez les Romains ; dans son *Poliorceticon*, la nature exacte et de leurs armes et de leurs machines de guerre. Ailleurs, il a tenté de

(1) En 1516 il parut à Paris une édition, en prose, de Térence.

reconstituer le détail des combats de gladiateurs ; ailleurs encore les attributions des magistrats ou l'ordre de bataille de l'armée romaine.

Et pour être précis, il demanda l'aide de dessinateurs. Otto Vaenius, maître de Rubens, contribua beaucoup par ses dessins au succès du *De gladiatoribus*, en 1582. En 1584, une lettre de Juste-Lipse dit de lui : « Otto Vaenius vient de nous quitter malgré nos instances, c'est un jeune homme d'un talent remarquable dont le pinceau pouvait m'être utile pour plusieurs de mes œuvres sur l'Antiquité. » Il est probable que c'est Lompsonius qui a tracé les dessins du *Poliorceticon*. On a conservé une lettre de ce Lompsonius qui estime que Juste-Lipse ne peut point se borner à décrire les machines employées par les anciens, il doit y ajouter les dessins. Et Lipse d'objecter qu'il n'a pas la main assez exercée pour s'acquitter de cette tâche mais que ce souhait est réalisable si Lompsonius veut bien tenir le crayon.

Fig. 96. — L'ART DE LA LUTTE AU XVI[e] SIÈCLE.
Gravure sur bois de Lucas Cranach pour le *Ringer Kunst* (L'Art de la Lutte) de Fabian von Auerswald (Wittemberg, 1539).

* Le plus bel ouvrage ancien sur « le noble et très honorable art de la lutte » que les compositions de Lucas Cranach représentent, sous de multiples aspects, dans toutes ses règles et dans toutes ses phases.

Au risque même de se voir accusé de goûts polissons et, bien qu'il ait reproché à Pétrone son obscénité, Lipse ne craignit pas, afin de mieux pénétrer l'âme des anciens, d'étudier leur érotisme. Il a publié un commentaire détaillé de ce poème assez salace qu'est le *Pervigilium Veneris ;* il a aussi écrit quelques pages sur l'emploi des lanternes dans l'antiquité, particulièrement de celles qui désignaient l'accès des nouveaux lupanars ; et il s'est livré même à quelques considérants assez lestes sur la nature des divers baisers.

La voie qu'il avait là ouverte, et à laquelle on ne pouvait tout au moins reprocher d'être trop austère et rebutante, fut suivie par d'autres chercheurs. Cujas, comme lui, se servit de Pétrone pour l'interprétation des *Institutes*. Au rapport de Scaliger, on devrait même à Cujas le premier texte de Pétrone que nous ayons eu et si Scaliger se décida à étudier cet ensemble de poèmes si osés qu'on nomme les Priapées, c'est — a-t-il dit — à l'instigation de Cujas. Ce même Scaliger édita la prose d'Apulée, les poèmes de Catulle, de Tibulle et de Properce. L'Allemand Scioppius, qui ne semble pas avoir, lui, été visité seulement par des préoccupations d'érudit, avait commencé sa carrière de philologue (il avait alors à peine seize ans) en publiant en 1582 des commentaires sur les Priapées, commentaires en lesquels il paraît visiblement s'être complu.

Juste-Lipse ne s'intéressait pas au grec, « estimant que le grec, pour les érudits, était un luxe plutôt qu'une nécessité ». Peut-être sa prudence et son respect pour les autorités établies avaient-elles quelque chose à voir avec le peu de zèle dont il fit montre pour le grec. Si, en effet, les papes, après s'être méfiés d'abord du grec, lui avaient fait ensuite bon visage, les théologiens catholiques, en dehors de l'Italie, ne se montrèrent pas aussi tolérants ; c'est qu'un des premiers usages auxquels devait être mise la connaissance du grec était l'étude du Nouveau Testament, et, au moment où l'esprit de la Réforme, peu dangereux en Italie mais ardent dans les autres nations, était redouté non seulement par les clergés mais aussi par les gouvernements, les hellénistes ne pouvaient manquer d'être traités avec quelque suspicion. Si le Collège de France fut fondé, c'est parce que la Sorbonne ne voulait pas encourager dans son sein l'étude du grec et de l'hébreu. Le légiste Conrad de Heresbach dit en 1551 (*De laudibus Græcorum litterarum oratio*) qu'il avait entendu un moine déclarer fougueusement en chaire : « On a récemment découvert un langage appelé grec contre lequel nous devons nous tenir en garde. C'est de lui que sont nées toutes les hérésies. Je remarque entre les mains de beaucoup de personnes un livre écrit en cette langue et qui s'appelle le Nouveau Testament. Dans ce livre foisonnent broussailles et vipères. Quant à l'hébreu, tous ceux qui l'apprennent deviennent immédiatement juifs. » Marot, dans une Epître au Roi dit que le grec est « langage d'hérétique. » A Cambridge, Erasme ne rencontra pas d'obstacles à sa propagande hellénique. Mais à Oxford, en 1518, tout un parti d'étudiants, lesquels s'étaient donné le titre de

VENUS ET L'AMOUR.

Composition du TITIEN (sans doute dessinée sur le bois par l'artiste lui-même; et gravée par NICOLAS BOLDRINI (Boldrinus) (1566).

« Troyens », voulut interdire l'enseignement du grec et un prédicateur de Carême ne dénonça pas seulement les études grecques mais même les études latines. Il fallut que Thomas More intervint auprès des autorités universitaires en faveur des étudiants « grecs » et qu'une lettre royale permit l'étude de cette langue à ceux qui désireraient s'y adonner. Quand Rabelais était moine franciscain à Fontenay-le-Comte, ses confrères, se méfiant de sa passion pour le grec et effrayés par la publication des commentaires d'Erasme sur le Nouveau Testament, lui confisquèrent ses volumes et lui enjoignirent d'avoir à renoncer à des travaux aussi pervers.

L'ÉGLISE DE FRANCE CONTRE LES HELLÉNISTES.

François Ier, quoique, à l'instigation de Budé, il eût fondé, en 1530, ce qu'on appelait alors le Collège des Deux Langues (il y créa trois chaires d'abord : de grec, de latin et d'hébreu, puis une première chaire de mathématiques et une seconde en 1540), François Ier n'osa jamais accorder une protection complète aux hellénisants. D'une part, il fit bien graver par Garamond les fameux caractères grecs ; d'autre part, il signa les ordonnances contre l'imprimerie. Deux fois il sauva Dolet, mais il finit par l'abandonner à la main du bourreau.

C'est qu'il sentait peser sur lui la surveillance du clergé et de la Sorbonne. En 1617 une ordonnance des Jésuites honorera le grec, mais c'est qu'alors la Réforme est consommée sans retour. Au XVIe siècle, l'Université de Paris, entraînée par Beda, obtient du Parlement l'interdiction d'y recourir pour l'explication des Ecritures. En 1534, François Ier doit prendre part à une procession expiatoire et aller « le cierge à la main, d'église en église, à la lueur de six bûchers allumés ensemble ». Dolet, en 1546, est brûlé vif sur la place Maubert pour avoir trop bien su le grec (on lui reprochait particulièrement trois mots d'une traduction des Ecritures, qui étaient pourtant conformes au sens de l'original). Le seul fait, de le savoir était alors une présomption d'hérésie. C'est que Luther et Mélanchton avaient fait appel au texte grec pour leurs exégèses. On s'explique après cela que les hellénistes s'attachent tellement à démontrer, comme Budé, par exemple, en son *De Transitu Hellenismi ad Christianismum,* que la philosophie hellénique a préparé les voies du christianisme. Mais ce n'est pas seulement contre les catholiques que les savants devaient se défendre ; ils étaient aussi suspects aux calvinistes. Calvin disait ne détester personne plus que « certaines classes de Nicodémites qui ne prennent point les choses (religieuses) fort à cœur et qui transforment à demi la chrétienté en philosophie » et il remarque que cette bande est composée quasi toute de gens de lettres. Et il précise qu'il entend par là « les lettrés, les professeurs, les juges, les avocats et les médecins. » Le paganisme de la Renaissance épouvantait en effet le protestantisme à ses débuts ; comme l'a fait remarquer justement Faguet, le protestantisme des origines n'était pas encore devenu une philosophie. C'était surtout un catholicisme plus austère et qui reprochait à l'autre de s'être laissé contaminer par l'esprit de la Renaissance. La crainte de passer pour solidaires des auteurs païens fortifiait donc l'esprit critique des commentateurs et les poussait à marquer nettement les points sur lesquels ils se trouvaient en désaccord avec les écrivains anciens. Lefèvre d'Etaples, alors, comme la plupart des autres savants français, établit la distinction entre les auteurs dangereux et ceux qui ne le sont pas.

BUDÉ ET RÉGIUS CONTRE LA PRÉDOMINANCE DES ANCIENS

Certes, Budé fait songer aux Cicéroniens d'Italie quand il compare le Christ à Janus et dit que le Christ est un Hercule à qui la croix sert de massue ; en politique, il est porté à croire que Platon et même Aristote sont des maîtres infaillibles et il serait tout prêt à transporter en France les institutions athéniennes ou romaines. Néanmoins — et c'est là un point nouveau — il est antilatin dans la mesure où il est antiitalien. Les Français, en effet, à mesure qu'ils sentaient se développer en eux le sentiment national étaient jaloux de ces Italiens qui avaient été un peuple avant eux et qui les avaient initiés aux délices de la Renaissance. Un homme politique comme Budé devait voir d'un très mauvais œil la place qu'occupaient les Italiens, non seulement comme représentants de leur propre pays, mais aussi comme représentants des princes étrangers. Un pape, un jour, avait constaté avec orgueil que tous les membres du corps diplomatique présents

à une de ses fêtes étaient de naissance florentine. Quelle que soit son admiration pour l'antiquité, Budé s'en prend à la rapacité de Rome : « Quand je considérais » — dit-il — « les faits que j'ai recueillis dans cet ouvrage, Rome m'apparaissait comme le repaire des brigands qui ont mis à sac toute la terre et comme le trésor commun de toutes les nations ». Sans doute parce qu'il flaire en Tacite un précurseur de Machiavel, il écrit que « l'auteur des Annales est un homme scélérat et né vraiment pour contrarier les décrets de la Providence » car il ne s'accommode pas du dilettantisme italien qui se laisse séduire « par la compagnie des Lotophages ou par le chant des Sirènes ». Toute la philosophie antique pour lui n'est que bagatelles « *nugas meras* », en ce qui concerne les mœurs et la formation de l'âme « *quod ad mores attinet et institutionem animi* ».

Il ne manque pas une occasion de montrer que les Gaulois ont toujours été une nation très civilisée et que, si nous ne sommes pas aussi rusés que les Italiens, c'est que nous sommes une race de soldats faite avant tout pour l'action.

Il est piquant de considérer que son livre *De Asse* serait né d'une réflexion de Louis XII qui aurait voulu savoir si véritablement ces Latins — lisez ces Italiens de l'antiquité — étaient aussi riches, aussi fastueux qu'on a bien voulu le dire. Et voilà Budé qui entreprend cet ouvrage si curieux (1) et qu'il a voulu si précis que, dans son effort vers l'exactitude, il s'écarte de la vérité. Il ne se rend pas compte en effet que la valeur de l'argent est essentiellement variable et qu'il est impossible d'identifier d'une façon absolue à la monnaie française une monnaie qui avait cours plus de seize siècles avant l'époque du chercheur. Mais son effort est tout de même fécond, car il le conduit à passer au crible les textes des auteurs anciens. Il va chez un joaillier l'interroger sur la valeur de la perle de Cléopâtre. Lorsqu'au cinquième livre de son ouvrage, il étudie les mesures de capacité, il se renseigne auprès de son boulanger et contrôle encore par lui-même ce que ce dernier lui a dit. Pour scruter les variations de la monnaie à travers les âges, il tient à savoir ce que représenterait au XVI^e^ siècle le prix qu'Alexandre a donné pour Bucéphale ou la somme qu'Antoine a versée en échange de la tête de Cicéron.

C'est Budé qui a traduit en français (car on traduit maintenant les grecs en français et non pas seulement en latin) *la Politique* d'Aristote. Et il est digne de remarque qu'il n'a pas paru depuis d'autre traduction de ce livre jusqu'à la Révolution, quand Champagne republie un texte français de la *Politique* pour montrer que l'idéal d'Aristote se trouve réalisé par la constitution de l'an III. Budé, comme nous l'avons vu, admirait Aristote, tout au moins dans le domaine politique; mais, tout près de lui, au Collège de France même, il avait pour collègue un ardent ennemi d'Aristote, Ramus qui en 1536 s'était rendu célèbre par sa thèse antiscolatique en laquelle il prétendait démontrer la fausseté de toutes les affirmations du philosophe grec.

Un disciple de Budé, Loys Le Roy (dit Regius) devait se montrer beaucoup plus hardi que son maître Non pas, il est vrai, sur le terrain politique; admirateur, lui aussi, des doctrines politiques d'Aristote, il estime qu'en France se trouve réalisé d'une façon presque parfaite l'équilibre — considéré comme si désirable par Aristote — du principe démocratique et du principe oligarchique; c'est tout au plus si, suivant lui, la justice en France aurait besoin de quelques transformations. Mais peut-être ne disait-il pas toute sa pensée, ménageant et politiques et théologiens, afin de pouvoir travailler en paix.

Car il croit au progrès et, avant Bacon, disserte longuement sur ce point. Les modernes, dit-il, doivent aller plus loin que les anciens, même si l'on admet que nous sommes inférieurs à nos devanciers car « un nain sur les épaules d'un géant peut voir plus loin que le géant lui-même. » Mais pourquoi serions-nous inférieurs ? « Ne faut estimer que ceux qui nous ont précédé d'ans, nous ayent aussi précédés de sapience. Laquelle étant également donnée à tous ne peut être occupée par les précédents. » Et voilà déjà en germe tout Descartes, basé sur ce postulat que « le bon sens est la chose du monde la mieux partagée ».

Dans sa traduction du *Phédon* (car Le Roy avait entrepris de traduire en français beaucoup de prosateurs grecs) il se demande si, avec les préceptes de la médecine ancienne, on peut espérer traiter des maladies inconnues des anciens ; si la vieille cosmographie permet de connaître les parties du monde dont les anciens ne soupçonnaient pas l'existence ; ironiquement il demande s'il faut renoncer à l'aiguille aimantée, à l'imprimerie, à la poudre à canon. Dans un livre de méditations sur le passé et l'avenir, qu'il nomme *la Vicissitude*, il répond avec fougue à Amyot qui avait dit qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Il emploie son chapitre XI à démontrer qu'au contraire les anciens nous sont absolument inférieurs,

(1) Notons en passant que, par une heureuse innovation, il n'est pas dédié à un grand personnage mais « à tous les hommes de bonne foi qui sont studieux de lettres et de philosophie ».

que Tamerlan est bien au-dessus des plus fameux capitaines de l'antiquité; que les navigateurs espagnols et portugais sont plus hardis que les Phéniciens et les Carthaginois. Tout ce qu'il veut bien concéder c'est que les anciens ont une littérature meilleure que la nôtre; mais n'est-ce pas dû à notre mauvais système d'éducation « qui se renferme en ombre scolastique »? Et le chapitre XII est un hymne au travail qui proclame la confiance de l'auteur en l'avenir.

Pascal plus tard devait dire : « Ceux que nous appelons anciens étaient véritablement nouveaux en toutes choses... C'est en nous que l'on peut trouver cette antiquité que nous revérons dans les autres. » Mais Le Roy déjà s'écrie : « Quand cesserons-nous de prendre l'herbe pour le bled, l'écorce pour le bois, ne faisant que traduire, corriger, commenter, annoter ou abréger les livres des anciens? »

Nommé professeur de littérature grecque au Collège de France, il prend comme sujet de son cours les Harangues de Démosthène; mais alors qu'à cette époque, tous les cours devaient se faire en latin (c'est seulement en 1679, et en vertu d'un décret royal, que le droit français a été pour la première fois enseigné en langue française), Le Roy parle en français de littérature grecque au Collège de France, et non seulement il ne s'excuse pas, mais il prononce un discours où ce maître de littérature ancienne expose tous les dangers d'une culture latine et grecque. « N'est-ce point » — dit-il — « grande erreur que d'employer tant d'années aux langues anciennes, comme l'on a accoutumé de faire et consommer le temps à apprendre les mots qui devrait être donné à la connaissance des choses auxquelles l'on n'a plus ni le moyen ni le loisir de vacquer?... N'est-ce folie à l'occasion de ces langues s'adonner et affectionner tout à l'antiquité, recherchant si curieusement les vieilles superstitions et actions... et laisser en arrière la cognoissance de sa religion et affaires du pays et temps où l'on est vivant... Il y en a qui savent la généalogie des anciens dieux prétendus, leurs noms, cultures, oracles, pouvoirs et ne leurent jamais en la saincte écriture; comment se gouvernaient entièrement Athènes, Lacédémone, Carthage, Perse, Egypte, Macédoine, Partha... et n'entendent rien au... maniement des Finances, ordre des parlements. Ce n'est donc pas assez que de s'arrester seulement aux langues anciennes et ès curiosités en dépendantes, ains convient aussi de travailler ès modernes, usitées aujourd'hui entre les hommes et connaître les affaires du temps présent. »

Tel n'aurait pas été l'avis de Justè-Lipse qui s'était toujours refusé à écrire en idiome populaire : « Je n'ai jamais écrit pour le peuple » — disait-t-il — « je n'ai point cherché à lui plaire. Ce que je sais, il n'aime point; ce qu'il aime, je l'ignore ». Mais vingt ans avant le *Discours de Regius*, le savant Pasquier s'était refusé à écrire en latin « tant que sa main durerait et que son âme lui battrait au corps. Le Grec s'est fait grand pour écrire en son vulgaire. Tel s'est aussi rendu le Romain et après eux le Toscan ». Et Montaigne soupirait : « C'est un bel et grand agencement sans doute que le grec et le latin, mais on l'achète trop cher. »

LA POÉSIE. — RONSARD ET LA PLÉIADE.

Si quittant les pays d'érudition pure on voulait pénétrer dans le domaine de la Poésie, on rencontrerait chez les poètes un état d'âme fort semblable à celui que nous venons de décrire. D'ailleurs entre les philologues et les poètes érudits de la Pléiade il n'existait pas de cloisons étanches.

En septembre 1567, quand le poète Dorat renonça à sa chaire de langue grecque au Collège de France et que son gendre, Nicolas Goulu, sollicita l'honneur de le remplacer dans ses fonctions, c'est Ronsard, à côté de quatre professeurs et de deux poètes de la Pléiade, Belleau et Baïf, qui garantit en ces termes le savoir du candidat : « Ego Petrus Ronsardus affirmo me audisse publice legentem Nicolaum Gulonium et dignissimum regia legendi facultate existimare. »

Si les œuvres lyriques de Ronsard ont été écrites pour être chantées avec accompagnement (les mots de lyre et de luth, comme le fait remarquer M. de Nolhac, ne sont pas simplement chez lui des termes symboliques) (1), c'est qu'il voulait ainsi imiter les auteurs grecs et latins (2 .

(1) Pour faciliter l'alliance intime de la poésie et de la musique, Ronsard, fait observer son éminent biographe M. Paul Laumonier, dut *mesurer ses vers à sa lyre*. Du reste, dans son *Abrégé de l'Art poétique*, Ronsard a lui-même formulé ainsi le principe fondamental de la versification nouvelle : « Tu feras tes vers masculins et féminins tant qu'il te sera possible, *pour estre plus propres à la Musique et accord des instruments*, en faveur desquels il semble que la Poésie soit née... Si de fortune tu as composé les deux premiers vers masculins, tu feras les deux autres féminins, et parachèveras de mesme le reste de ton Elégie ou Chanson *à fin que les musiciens les puissent plus facilement accorder*. »

(2) Voir la thèse de M. Gandar, *Ronsard imitateur d'Homère et de Pindare* (Metz, 1854)

Dans son hymme de l'Hercule chrétien, il identifie à une circonstance de la vie du Christ chacun des exploits du fils d'Alcmène et, au milieu d'une pièce très chrétienne d'inspiration, il exprime le regret de ne pas être né au temps où l'on pouvait être païen.

Les protestants reprochèrent même à Ronsard et à ses amis (justement parce qu'ils les savaient catholiques et voulaient convaincre ainsi le catholicisme de collusion avec le paganisme) d'avoir participé à un sacrifice païen en immolant — disaient-ils — un bouc à Bacchus pour célébrer le succès d'une pièce de Jodelle. Scaliger, accusé par le Scoppius des Priapées d'avoir été un des blasphémateurs, chargea son élève Janus Rutgers de répondre à cette attaque : « Porro tam impudentis calumniæ auctor, euit sacrificulus Gentiliaci vici in quo illi doctissimi viri de constituto coierant ut de symbolis essent. » Le bouc n'avait pas été tué et c'était le curé de Gentilly, près d'Arcueil, qui, comprenant mal les ébats des poètes, avait lancé de par le monde le récit d'un sacrifice païen.

Mais les études humanistes de Ronsard n'avaient pas détourné de la langue française le chef de la Pléiade, elles étaient simplement une préparation à cette fin : l'enrichissement du langage français. Ses amis et lui devaient même en arriver à traiter d'assez haut les écrivains anciens.

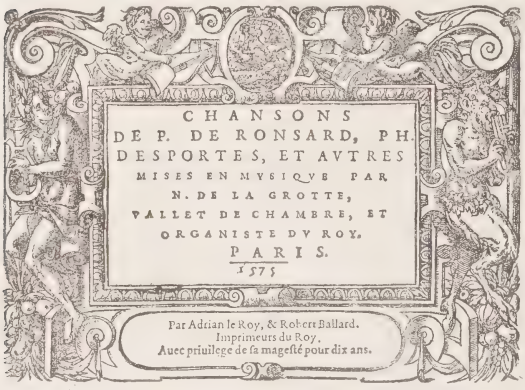

Fig. 97. — Titre d'un de ces recueils de chansons alors fort à la mode et qui contenaient toujours des pièces de Ronsard. La série de ces recueils, généralement ornés de jolis frontispices dans le goût du présent, commence en 1552 et se continue durant tout le cours du XVI^e siècle (publications nouvelles ou réimpressions).

Du Bellay proteste contre la coutume des traductions (quoiqu'il eût lui-même traduit deux chants de l'*Enéide*). Il faut, dit-il, imiter les anciens et non les traduire. On n'est excusable de traduire les poètes que si l'on travaille sur l'ordre des princes et des grands nobles. « Sommes-nous donc moindres que les Grecs et les Romains? » dit-il encore. Et, poursuivant, il déclare que les Français ne sont inférieurs ni aux anciens, ni non plus (et on sent là le point de friction) aux Italiens « qui se vantent d'être aujourd'hui leurs représentants sur la terre. »

Dans les deuxième et troisième préfaces de la *Franciade*, Ronsard revendique le droit pour la langue française à se substituer comme langue littéraire à la langue latine. Ecrire actuellement en latin, c'est, suivant lui, « manier un bouquet fané... C'est un crime de lèse-majesté d'abandonner le langage de son pays, vivant et florissant, pour vouloir déterrer je ne sais quelle cendre des anciens et abbayer les verves des trépassés ». « Je te conseille » — dit-il à un jeune homme de son temps — « d'apprendre diligemment la langue grecque et latine, voire italienne et espagnole, puis, quand tu les sauras parfaitement, te retirer en ton enseigne, comme un bon soldat et composer en ta langue maternelle comme a fait Homère... Tite-Live... et mille autres qui parlaient même langage que les laboureurs, valets et chambrières. » N'est-ce pas, à plus d'un siècle de distance, l'écho de la voix de Savonarole qui s'écriait : « Nous ne sommes pas faits autrement que l'étaient les hommes de l'antiquité !... Les poètes se sont rendus tellement esclaves de l'antiquité qu'ils ne veulent dire que ce qu'elle a dit et qu'ils le répètent dans les mêmes termes. »

Mais Savonarole voulait rompre avec l'antiquité; les écrivains du XVI^e siècle français, malgré leurs révoltes apparentes, entendaient superposer le savoir de leur époque à celui qu'avaient accumulé les anciens. Lorsqu'ils parlaient avec l'aigreur qu'on a remarquée (et qui est d'autant plus frappante qu'elle se rencontre chez des experts des littératures anciennes), c'est surtout parce que leur amour-propre national, d'autant plus vif qu'il venait de s'éveiller, s'irritait de tant devoir aux Italiens; et, à travers les Latins, c'est aux Italiens qu'on s'adressait, tout comme, sous le Second Empire, l'opposition rudoyait César ou Napoléon I^er pour faire pièce à Napoléon III. Et puis, il était bien naturel que les gens qui venaient, par leurs propres moyens, de découvrir et l'Amérique et l'imprimerie jugeassent d'un peu haut des hommes qui ne connaissaient même pas la boussole. De même les humanistes du XV^e siècle avaient

méprisé leurs prédécesseurs du Moyen-Age pour n'avoir connu ni grec, ni latin. « Thomas d'Aquin était-il docteur? » — demandait Wessel qui mourut en 1489 — « Eh bien! moi aussi! Et Thomas ne savait guère de latin, encore était-ce la seule langue qu'il connût. Je connais assez bien trois langues. Pour Thomas, Aristote était un fantôme; je l'ai lu, Aristote, dans son texte même. »

FIG. 98. — LE SACRIFICE DU BOUC. — Bas-relief antique gravé par Marc de Ravenne.

Mais, maintenant, on avait franchi un stade de plus. Non seulement, on avait lu les auteurs anciens dans l'enthousiasme; mais encore on les avait relus avec calme et on s'était aperçu que la solution de tous les problèmes ne se trouvait pas dans la littérature antique, comme on l'avait cru assez naïvement tout d'abord. Aucun pessimisme cependant ne naquit de cette constatation car on sentait monter en soi assez de forces nouvelles pour deviner un jour toutes les énigmes que poserait le Sphinx de la destinée.

CHARLES CHASSÉ.

UN MOT SUR L'ILLUSTRATION DE CET ARTICLE.

Pour illustrer « mot à mot », si l'on peut s'exprimer ainsi, l'étude de M. Charles Chassé, il eût fallu reproduire des images nombreuses qui ont déjà figuré dans maints ouvrages et, notamment, dans ces deux livres devenus classiques : *L'Histoire de l'Art pendant la Renaissance*, d'Eugène Müntz, et *Un Condottière au XV^e siècle*, de Charles Yriarte.

Mais, dans une publication comme la nôtre qui recherche avant tout la pièce rare ou peu connue, ne recourant aux images déjà vulgarisées que lorsque celles-ci sont absolument indispensables, nous avons pensé que c'était vraiment donner une place trop grande au *déjà vu*.

Et c'est pourquoi, négligeant la reproduction de médailles, de fresques, d'autels, de tombeaux et autres curiosités que signale très justement notre collaborateur dans son intéressante étude, il nous a paru qu'il valait mieux illustrer celle-ci de pièces n'ayant pas encore pris place dans les grandes publications françaises, tout en se rapportant à sa thèse et en suivant de près son texte.

Exception a été faite pour la « Léda » de Léonard de Vinci, car nous avons estimé qu'une étude sur la Renaissance italienne ne pouvait pas se concevoir sans une Léda... au cygne.

NOTES ICONOGRAPHICO-BIBLIOGRAPHIQUES.

Parmi les ouvrages d'ensemble dont je me suis très largement inspiré pour rédiger ce chapitre, je dois faire une place toute particulière aux nombreux ouvrages d'Eug. Müntz sur la Renaissance (*Histoire de l'Art pendant la Renaissance, les Précurseurs de la Renaissance, l'Art à la Cour des Papes*, etc.) et à l'*Histoire de l'Art*, d'André Michel où les curieux trouveront sur l'art italien de cette époque de très abondantes illustrations. Je renverrai aussi, pour les ouvrages non illustrés, à l'*History of Classical Scholarship* par Sandys (1908), *Pétrarque et l'Humanisme* (1892), *Erasme en Italie* par G. de Nolhac, *The Age of Erasmus* par Allen (Oxford, Clarendon Press, 1914), aux livres classiques de Burckhardt sur la Civilisation en Italie au temps de la Renaissance et de Voigt sur la Résurrection du Classicisme. L'*History of Classical Scholarship* contient d'intéressants portraits des humanistes du XVI^e^ siècle.

Voir sur Rimini l'ouvrage illustré de Charles Yriarte : *Un Condottiere au XV^e^ siècle* (Paris, 1882) qui donne de nombreux dessins du temple païen que Sigismond fit ériger. Sur Ronsard, voir *Ronsard et l'Humanisme* de P. de Nolhac ; sur Budé, le livre de Delaruelle, et sur Le Roy, celui de Becker ; sur le *Collège de France*, l'ouvrage de M. Abel Lefranc.

Pour connaître l'état des sciences au XVI^e^ siècle et avant le XVI^e^ siècle, consulter Michel Chasles : *Aperçu historique sur l'origine et le développement des méthodes en géométrie*, et le volume sur les sciences dans l'*Histoire de la Nation Française*, d'Hanotaux.

Sur Jean Cousin, voir l'étude illustrée d'Ambroise Firmin-Didot, 1872.

Dans le domaine érotique, voir les illustrations de la première édition du *Rêve de Poliphile* (réimpression à la Bibliothèque Nationale : 4° Y^2^ 1632) et le livre d'Édouard Fuchs : *Geschichte der Erotischen Kunst* (Albert Langen, Munich) lequel donne en double page *Le Triomphe de Priape*, d'après le cuivre de Salviati.

Charles Ephrussi. — *Étude sur le Songe de Poliphile.*

Le Songe de Poliphile, traduction de Claudius Popelin.

Ch. Chassé.

DOCUMENTS SUR PÉTRARQUE.

Albi de Sade. — *Mémoires pour la vie de Pétrarque.* Amsterdam, 1764.

Marquis de Valori. — *Document historique de Boccace sur Pétrarque.* Manuscrit de la Bibliothèque de Saint-Marc de Venise, publié pour la première fois et accompagné d'une dissertation et de recherches nouvelles. (Avignon, 1851.)

Emile Gebhart. — *Les Origines de la Renaissance en Italie* (Paris, 1879). — *La Renaissance italienne et la Philosophie de l'Histoire* (Paris, 1887).

Mézières. — *Pétrarque.* Étude d'après de nouveaux documents. Paris.

Marius Pieri. — *Le Pétrarquisme au XVI^e^ siècle.* « Pétrarque et Ronsard ou de l'influence de Pétrarque sur la Pléiade française » (Marseille, librairie Laffitte, 1896).

Excellent ouvrage pour ne pas dire un des meilleurs sur la matière analysant les causes de la vogue de Pétrarque, étudiant le pétrarquisme en France et exposant les rapports dans les idées entre les deux écoles.

Henry Cochin. — Étude en tête du *Pétrarque* de la « Collection des Cent Chefs-d'Œuvre étrangers » publiée par la *Renaissance du Livre.*

Fig. 99.

ITALIENNE DE LA FIN DU XV^e^ SIÈCLE

Gravure sur bois pour le recueil de J.-P.-F. Bergomensis : *De plurimus claris secletesque* (sic) *Mulieribus*, Ferrare *1497*. Biographies de femmes célèbres.

Fig. 100. — Figures de femmes personnifiant des contrées anciennes. Gravures sur bois de Conrad Schnitt pour l'ouvrage *Notitia Dignitatum* (Bâle, Frobeen, 1552).

IV.

LA CONQUÊTE DU NOUVEAU MONDE

LA RÉPERCUSSION EN FRANCE DE LA DECOUVERTE DE L'AMERIQUE

LA PRÉ-DÉCOUVERTE

LES nations cherchent toujours à porter les grandes découvertes à leur actif; il n'est donc pas surprenant qu'on se soit efforcé, en France, par des moyens plus ou moins directs, d'attribuer à des Français la découverte de l'Amérique, soit en représentant que Christophe Colomb devait être Corse (la Corse était d'ailleurs génoise à cette époque et non française), soit en assurant qu'il avait été conseillé par des marins français, soit encore en risquant cette assertion qu'il n'avait fait que suivre une route que bien des marins de France avaient suivie avant lui. Mais ce ne sont là que des hypothèses et bien fragiles, si elles sont flatteuses pour notre orgueil national. Par contre, il paraît très vraisemblable que, si la route même suivie par Colomb lui appartient en propre, certaines parties de l'Amérique avaient été, et même bien avant 1492, abordées par des marins. Ceux-ci d'ailleurs ne soupçonnaient pas le moins du monde que les îles où ils avaient débarqué fissent partie d'un autre continent. La vieille littérature des Northmen semble indiquer de façon assez précise qu'au IX^e^ et au X^e^ siècles, des Scandinaves, se rendant en Islande, furent portés vers l'Ouest par des courants et rencontrèrent le Groënland et même des terres plus lointaines, peut-être le Labrador, peut-être Terre-Neuve et la Nouvelle-Ecosse. Pendant les cinq cents années qui suivirent, il se peut que des voyageurs de diverses nationalités aient traversé l'Atlantique, mais ils n'ont guère laissé de traces. Aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, il est, d'autre part, probable que des bateaux bretons et basques sont allés pêcher la morue dans les environs de Terre-Neuve. D'une déclaration faite en 1514 par les gens de Paimpol et de Bréhat il résulte en effet que ceux-ci payaient *depuis soixante ans* la dîme sur les poissons pêchés « tant en la côte de Bretaigne, la Terre-Neufve, Islande que ailleurs ». En somme, aller de l'Islande au Groënland et du Groënland au Labrador ou à Terre-Neuve, ce n'est pas un voyage si extraordinaire. Mais qu'en 1488, Jean Cousin ait, comme le certifient les Dieppois, reconnu l'embouchure du Fleuve des Amazones, voilà qui demanderait ample confirmation.

Ce qui est certain, c'est que beaucoup de raids entrepris au XV^e^ et au XVI^e^ siècle n'ont été nulle part enregistrés. Citons-en deux exemples : la circumnavigation de Cuba ne fut pas effectuée officiellement avant 1508; cependant, en 1500, la carte, de la Cosa, probablement dressée d'après des rapports restés inconnus, la représente comme une île. De même, en 1520, Magellan s'est rendu si directement au détroit qui porte son nom qu'on a pu se demander si des bateaux de commerce ne lui en avaient pas indiqué l'existence. D'ailleurs, l'exemplaire du globe de Schöner (daté de 1515) qui est au musée de Francfort ne mentionne-t-il pas déjà nettement ce passage? Une carte de 1482 porte l'île d'Antilia avec les noms des Sept Cités : Madère, dans cette carte, est située à égale distance de cette île d'Antilia et de l'Espagne. En 1487 Dalmo avait essayé d'atteindre Antilia, il était revenu sans succès après six mois d'absence ; Colomb, lui aussi, d'après une inscription manuscrite figurant sur cette carte de lui que M. de la Roncière a identifiée à la Bibliothèque Nationale, recherchait cette Ile des Sept Cités (probablement Terre-Neuve) ; l'inscription portée sur la carte de Colomb est ainsi conçue : « Ici est l'Ile des Sept Cités, colonie encore peuplée de Portugais, disent des mousses espagnols qui ont trouvé de l'argent dans le sable. » Et un mémoire de Colomb, cité par son fils, raconte comment des Portugais se seraient établis là, après s'être enfuis devant l'invasion maure.

FIG. 101. — COLOMB PILOTE ET DÉCOUVREUR.

Portrait de la collection des Hommes illustres gravée par Desrochers.

* L'iconographie colombienne est assez riche, mais la plupart de ses effigies ne se ressemblent guère. On peut choisir entre le Colomb à longs cheveux et le Colomb à la tête rasée. Le hardi navigateur a, du reste, fait l'objet de nombreuses iconographies et de fascicules spéciaux lorsque, il y a quelques années, on a célébré son quatrième centenaire.

Ajoutons qu'il est bien naturel que des pêcheurs, même s'ils eussent été capables, avec les moyens de fortune dont ils disposaient, d'indiquer approximativement l'emplacement de leurs lieux de pêche, aient préféré garder secrets les détails concernant les régions où ils avaient trouvé la fortune plutôt que de faire bénéficier de leur chance leurs concurrents ou les écumeurs de mer qui auraient été bien heureux de les piller à leur retour.

Les Français, en particulier, avaient peut-être certaines raisons de ne pas ébruiter leurs voyages d'exploration. Il semble qu'on n'ait pas suffisamment tenu compte du fait que, dès 1454, le Pape Nicolas V avait accordé aux Espagnols et aux Portugais la souveraineté sur les mers voisines de l'Afrique et de l'Inde et aussi l'autorisation de réduire en esclavage les populations riveraines « *conquirendi, debellandi et subjugandi illorum que personas in perpetuam servitutem gerendi ac regna* », à condition qu'Espagnols et Portugais ramenassent tous ces païens à la vraie foi. Dès la découverte de nouvelles terres par Christophe Colomb, l'Espagne et le Portugal insistèrent auprès du Pape pour qu'il leur réservât aussi, explicitement, la souveraineté et des régions découvertes et de celles qui pourraient ultérieurement être découvertes au-delà. C'était s'exposer à l'excommunication que de contrevenir aux ordres du pape. Aussi, quand Cabot vient se placer au service de l'Angleterre pour entreprendre des explorations dans l'Atlantique du Nord, il prend bien soin de spécifier qu'il naviguera toujours en dehors de la zone attribuée aux Espagnols et aux Portugais ; et c'est au fond la question de la liberté des mers revendiquée pour tous qui, pendant 150 ans, a dressé contre l'Espagne et le Portugal (n'était-ce pas aussi contre la Papauté ?)

l'Angleterre et la France. « Je voudrais bien » — devait dire plus tard François Ier « qu'on me montrât l'article du Testament d'Adam qui partage le Nouveau-Monde entre mon frère l'Empereur Charles-Quint et le roi de Portugal en m'excluant de la succession ».

Il n'en reste pas moins que, dans le filigrane de la vie de Colomb, apparaissent de temps en temps des visages français. Lors de son troisième voyage en Amérique, en mai 1497, Colomb dut chercher à Madère un abri contre des corsaires français qu'attiraient la richesse des Terres Nouvelles. On sait, de plus, que s'il n'avait tenu qu'à lui, Colomb aurait aussi bien entrepris l'expédition sous les couleurs du roi de France que sous celles du roi d'Espagne; mais Charles VIII était trop absorbé par les guerres d'Italie et puis peut-être a-t-il craint d'entrer en conflit avec la Papauté.

Fig. 102. — UNE DES PREMIÈRES FIGURATIONS DE L'AMÉRIQUE.
Partie gauche de la carte dessinée par Hans Holbein pour le *Novus Orbis Regionun ac Insularum veteribus incognitarum* de Simon Grynæus. Bâle, Io Hervagium (1532).
* L'Amérique *Terra Nova* (terre des *Cannibales*, des *Partas*, des *Presillis*) (Brésiliens), est ici représentée comme étant une île. Dans le bas, scènes de cannibalisme; en haut, éléphant et animaux monstrueux.

Il est frappant que ce soit un livre français, l'*Imago Mundi*, de Pierre d'Ailly, publié au XVe siècle, qui ait surtout incité Colomb à son voyage de découvertes, et ce pour des raisons qui nous paraissent aujourd'hui assez enfantines. D'Ailly s'appuie en effet sur l'Ecriture pour soutenir qu'il devait y avoir plus de terre que d'eau dans le monde et qu'en conséquence, il existait sans doute des terres que nous ne connaissions pas. C'est sur un texte de d'Ailly aussi que Colomb se basait pour presser le roi d'Espagne de lui confier des navires. Car d'Ailly compliquant de calculs très précis les prophéties de la Bible, annonçait la conversation prochaine de toutes les sectes, l'arrivée de l'Antéchrist et la destruction de l'univers. « Il faut » — disait Colomb — « se hâter... car, selon mes calculs, il ne reste encore d'ici la fin du monde que 150 ans. »

La première édition des « Lettres » de Christophe Colomb sur son premier voyage (ou tout au moins une des premières éditions) parut à Paris en 1493 : la page initiale était ornée d'une gravure sur bois représentant l'Ange qui vient annoncer aux bergers la bonne nouvelle. Et encore Colomb ne croyait-il pas avoir trouvé un continent nouveau, mais seulement une route vers les Indes.

LES ORIGINES DU MOT : AMÉRIQUE

Il est piquant aussi de constater que c'est sur un territoire maintenant français que le mot : Amérique devait en 1507 prendre naissance. C'était après la mort de Colomb et les géographes parlaient beaucoup des navigations d'Américc Vespuce qui avait suivi très longuement les côtes et de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud. Il existait alors à Saint-Dié, faisant partie du Duché de Lorraine, sur lequel régnait le duc René d'Anjou, une sorte d'Académie, le gymnase Vosgien. C'est un des membres du gymnase, le Fribourgeois Waldseemüller qui publia en 1507 une *Cosmographiæ Introductio* (dont un exemplaire se trouve à la Bibliothèque Mazarine) où, relatant les dernières découvertes d'Américc Vespuce, il déclarait que le nouveau monde devrait porter le nom d'Amérique « *Americi terram sive Americam* ». La même année, un membre de la même Académie, Gaultier Ludd, publiait à Strasbourg un *Spectaculum Orbis* qui est peut-être même antérieur au livre de Waldseemüller. Ludd considérait aussi Vespuce comme le véritable découvreur de l'Amérique et, parlant incidemment des habitants du nouveau monde, les dénommait : race d'Américus, « *gens Americi* ». Il est probable, d'ailleurs, qu'Américc Vespuce, s'il peut être fortement soupçonné d'avoir antidaté son premier voyage, ignora complètement l'honneur que Waldseemüller voulait lui conférer. Sans le gymnase Vosgien (car le livre de Waldseemüller — celui qu'Humbold appelait « l'homme obscur qui allait manger du raisin en Lorraine » — eut une grande popularité en Europe centrale), il est à peu près certain que l'Amérique n'aurait jamais reçu le nom qu'elle porte aujourd'hui. (1)

FIG. 103. — COPIE DU NOUVEAU JOURNAL (d'une expédition) AU PAYS DU BRESIL *(Prissilig)*.

Gravure sur bois ornant le titre d'une plaquette de toute rareté (on y voit des ravins, des îlots rocheux et un port de mer) relative à une expédition qui aurait été tentée entre 1508 et 1520 on ne sait par qui : Espagnols, Portugais ou Italiens. Humboldt, Russell Bartlet, Harrisse, de Varnhagen, D'Avezac, Ternaux-Compans, Rosler, Ruge, tous les américanistes ont discuté sur cette pièce de la plus insigne rareté (passée en vente vers 1900, elle a fait plus de 20.000 francs).

Peut-être aurait-on gardé, comme longtemps le firent les Espagnols, le terme d'Indes Occidentales (les premières cartes faites en Espagne qui contiennent le nom d'Amérique datent de 1758). Peut-être eût-on conservé simplement le titre de Nouveau-Monde (Colomb l'avait employé mais en un sens figuré, si bien que Pierre Martyr fut le premier, dans une Lettre de 1494, à donner au mot son sens littéral). Peut-être eût-ce été l'Hespéride ou l'Atlantide (le géographe français Postel, en 1561, propose encore le terme d'Atlantis). Waldseemüller paraît d'ailleurs s'être repenti d'avoir exagéré les mérites d'Américc Vespuce, au détriment de ceux de Colomb, puisque, dans sa carte de 1513, il substitue à America le terme *Terra Incognita*, avec la note suivante : « Cette terre ainsi que les îles adjacentes a été découverte par Colomb, un Gênois, sous l'autorité du roi de Castille ».

(1) Un lien encore qui unit Saint-Dié à l'Amérique est le fait que le cardinal d'Ailly, dont nous avons déjà parlé, fut un grand prévôt du chapitre de cette ville.

Beaucoup d'Américains se sont difficilement résignés, malgré le texte formel de Waldseemüller, à admettre que le nom de leur pays leur soit ainsi venu d'Europe. Les explorateurs disent-ils, ont entendu sortir de la bouche des sauvages des mots qu'ils se représentèrent comme étant Amerigo, vocable qui désignait les plus hautes terres du Nicaragua Quand Colomb interrogea les habitants, lors de son quatrième voyage, ils lui montrèrent le haut pays en disant : « Amérique », voulant indiquer par là que, jadis, ces hautes terres avaient contenu beaucoup d'or. « Quand » — dit M. Vast dans la *Grande Encyclopédie*, — « on connut la proposition de Waldseemüller personne ne songea à protester contre cette appellation qui, tout en ayant une origine différente, était déjà à peu près généralement acceptée ». Suivant un autre étymologiste-amateur, le nom d'Amérique est une adaptation du nom norrain *Erik* : Erik étant un des premiers Northmen qui auraient, bien avant Colomb, découvert l'Amérique. Cette appellation de : « terre d'Érik » passant d'abord par la langue des Indiens Algonques, puis par celle des Européens, aurait donné : Amérique. M. Marrion Wilcox, dans l'*Americana* (encyclopédie américaine) veut bien admettre que Waldseemüller ait emprunté à Vespuce le nom d'Amérique, mais si les Européens ont si facilement accepté cette désignation, c'est, dit-il, que, dans le terme Amérique, ils retrouvaient un prénom germanique usuel (adouci en Amaury, sous sa forme française) et qui signifie héros. L' « Amérique », à ce compte, serait la terre des héros. Le nom ne s'imposa pas d'ailleurs, sans quelques réclamations, et Michel Servet, l'adversaire de Calvin, protesta, en particulier dans son *Ptolémée*, contre l'injustice faite au nom de Christophe Colomb.

Fig. 104. — Titre frontispice gravé sur bois pour la *Sphera volgare novamente tradutta* par Mauro Fiorentino (Venise, Bartolomeo Zanetti, 1537).
* Au premier plan, l'auteur tenant en main un livre ouvert, dans le fond des caravelles naviguant. Figurations du dieu des vents, des étoiles, du soleil, de la lune. Dans les encadrements instruments divers et figures du Zodiaque.

CANADA ET BRÉSIL. — LES INDIENS A ROUEN.

Les régions de l'Amérique, où, au XVI^e^ siècle, la France a laissé le plus nettement sa marque, sont incontestablement les régions canadiennes dont Jacques Cartier prit possession au nom du roi de France mais, si l'on cherche, dans l'iconographie du XVI^e^ siècle ou dans les archives provinciales, trace de l'impression que la découverte de l'Amérique a laissée sur l'esprit populaire, on est frappé de voir que c'est surtout le Brésil, comme on disait (car, à cette époque, le terme d'île s'appliquait à tout territoire de formes indéterminées auquel on avait accès par mer) qui a frappé en France l'imagination du peuple et aussi celle des lettrés.

Ce n'est pas que les relations de nos pêcheurs ne fussent actives avec Terre-Neuve que les premières cartes du XVI^e^ siècle appellent : « terre des Bretons » ; en 1510, la Jacquette du petit port de Dahouët, dans la baie de Saint-Brieuc, vient vendre à Rouen le poisson pêché « ès-parties de la Terre-Neufve ». En 1514, les moines de Beauport et, en 1520, le curé de la Hougue, prélèvent une dîme sur les morues que les Normands ont rapportées de la même Terre-Neuve. Vers 1517, l'auteur d'un *Interlude* anglais gémit

sur l'indifférence de ses compatriotes devant l'activité de nos pêcheurs hauturiers ; en 1519 des sauvages de Terre-Neuve sont ramenés à Rouen. En 1527 un Anglais signale, avec tristesse, la présence à Terre-Neuve de onze bateaux normands. (1)

Mais c'est surtout le Brésil (le terme Amérique fut même pendant longtemps appliqué seulement à l'Amérique du Sud) qui piquait la curiosité. L'histoire des rapports de la France avec le Brésil a probablement des origines très anciennes. Lorsqu'en 1500, les Portugais arrivèrent au Brésil, ils apprirent des indigènes avec étonnement que d'autres blancs étaient déjà venus — des hommes à barbe rousse — et, des renseignements donnés, les Portugais déduisirent que ce devaient être des Français. En 1528 les marins de Saint-Pol-de-Léon revendiquent pour la France la priorité sur le Portugal, en ce qui concerne la découverte du Brésil, et les Normands aussi prétendent être allés là bas avant les Portugais. Mais, comme les voyages entrepris par nos marins n'étaient pas des expéditions officielles, il existait peu de chances pour eux de pouvoir démontrer le bien-fondé de leurs dires. Un hasard heureux a permis cependant, et à propos d'une revendication fort curieuse, formulée au XVII[e] siècle, d'établir qu'avant 1503 la France avait entretenu des relations avec le Brésil. « En 1659 — nous dit M. de la Roncière dans son *Histoire de la Marine* — « et pour échapper aux droits d'aubaine dont on voulait la frapper, comme issue d'un étranger, une famille Paulmier allégua que cet ancêtre, un sauvage, n'était point un *aubain* mais un otage, gardé contre la foi des engagements et elle produisit à l'appui de son assertion le récit de voyage du vaisseau *l'Espoir* qui, armé par des commerçants de Honfleur, avait appareillé en 1503 pour le Brésil. Les Indiens s'étaient, paraît-il, montrés très affables et le roi Arosa avait voulu que son fils fût initié aux mystères de la civilisation. Le jeune Essomericq, accompagné de Namoa, son mentor, était devenu, au retour, passager de *l'Espoir*, sous la promesse qu'on le ramènerait au bout de 20 lunes. Namoa mourut à bord. Essomericq tomba gravement malade et le capitaine du

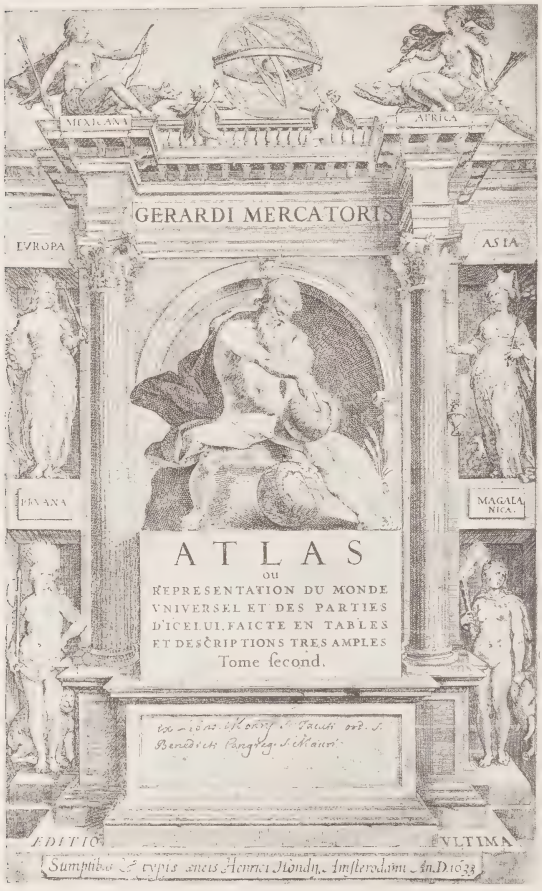

FIG. 105. — Titre frontispice du célèbre atlas dont la première édition avait paru en 1515. Parmi les figures qui soutiennent pour ainsi dire les colonnes du monde, il faut signaler la Péruvienne (à gauche du dessin).

* L'*Atlas* de Mercator, réimprimé maintes fois, a joui, durant les XVI[e] et XVII[e] siècles, d'une réelle popularité.

1) Un humoriste pourrait se demander si, outre la découverte de l'Amérique par les Européens, il n'y eut pas au XVI[e] siècle une tentative de découverte de l'Europe par les Américains. En 1510, un de nos bâtiments rouennais rencontra au large de l'Angleterre un canot d'osier monté par sept sauvages qui, nous dit-on, se nourrissaient de chair crue et buvaient du sang. Le navire normand les prit à son bord mais six d'entre eux succombèrent dès leur arrivée en Normandie; le septième fut envoyé à la cour de Louis XII comme objet de curiosité. Etaient-ces des Américains du Nord ou du Sud ou des Groënlandais ? Les détails, malheureusement, font défaut.

bateau, le jugeant perdu, le baptisa et lui donna son nom ». D'après Gomeville, qui se livra à des voyages d'exploration dans les premières années du XVI^e^ siècle, c'est dans les Indes occidentales que « d'empuis maintes années en déçà, les Dieppois et les Malouins et autres Normands et Bretons vont quérir du bois à teindre en rouge, coton, guenons et perroquets ».

Plusieurs monuments normands subsistent, qui rappellent ces navigations sur les côtes du Brésil. C'est ainsi qu'à défaut d'archives, détruites à la fin du XVII^e^ siècle, nous pouvons consulter avec profit un bas relief de l'Eglise Saint-Jacques à Dieppe datant vraisemblablement des environs de 1530 et qui a échappé à la Réforme et à la Révolution. On y distingue un certain nombre d'Indiens, parmi les étrangers de toute espèce qui trafiquèrent avec la famille Ango de Dieppe et que les Ango représentèrent dans l'église en une sorte d'ex-voto. Au musée des antiquités de Rouen, on peut contempler l'enseigne d'un hôtel dit de l'*Ile du Brésil* (1) (maison particulière ou magasin, on ne sait), où une série de silhouettes, taillées en

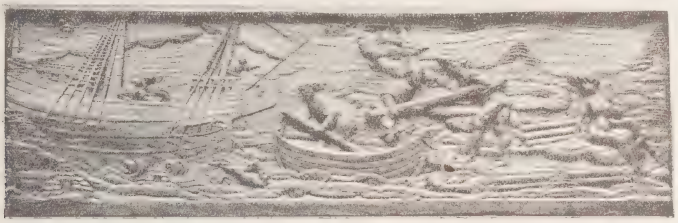

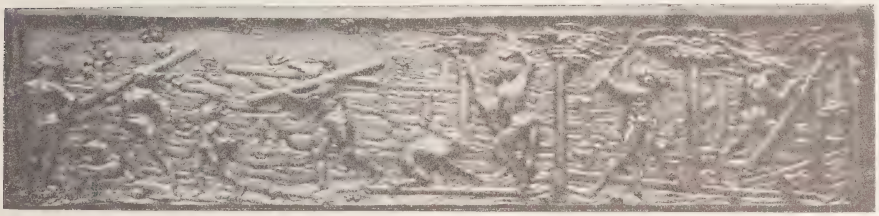

FIG. 106. — Enseigne rouennaise sous forme de bas-relief, ayant près de 4 mètres de long, connue sous le nom de l'*Ile du Brésil* sur laquelle on voit des hommes nus occupés à abattre et à transporter jusques aux navires des bois de teinture appelés bois de *bressil*, du nom du pays. Cette enseigne, suivant quelques auteurs, aurait reproduit un des singuliers spectacles dont Rouen régala Henri II et Catherine de Médicis, lors de leur entrée dans cette ville, en 1650.

demi-relief dans le bois, évoque les diverses péripéties du commerce du bois au Brésil. Cette enseigne séjourna pendant plusieurs siècles au dessus de l'entrée de la vieille maison du n° 17 de la rue Malpalu à Rouen (2). Le manoir de Varengeville, à dix kilomètres de Dieppe, et qui avait appartenu à la famille Ango, était aussi orné, il y a peu d'années, de figurines indiennes qui dataient de la première moitié du XVI^e^ siècle, mais on a sur elles peu de précisions.

Le document iconographique le plus net qui ait été conservé de cette époque est un dessin rappelant la fête brésilienne célébrée à Rouen en 1550 et qui se déroula devant Henri II et Catherine de Médicis. Ce dessin figure dans une brochure de 1551 publiée à Rouen, qui donne le détail des réjouissances. Dans la prairie des Emmurés, on vit des sauvages authentiques, au visage « entrelardé d'émeraudes, courant à travers des taillis, après des singes et des sagouins, au vol effrayé des perroquets. » Les sauvages, entièrement nus, n'étaient pas seuls à se livrer à des danses qu'on appelait alors *sciomachie* (combat contre son ombre). Des rôles supplémentaires de sauvages étaient tenus par 250 matelots, familiers avec la langue des Topinambous, habillés comme eux « c'est à dire tous nus, hallez et herissonez » qui se balançaient dans des hamacs et qui échangeaient du bois contre des serpes avec des marins qui avaient gardé leur costume habituel, sauf que leurs braies étaient de satin. On assista aussi à des combats simulés entre tribus rivales,

(1) Voir De La Quérière : *Description historique des Maisons de Rouen*, t. I et t. II (1821-1846), et *Recherches historiques sur les Enseignes des Maisons particulières*.

(2) Elle fut enlevée, en 1857, lors de la démolition de l'Hôtel du Brésil pour le percement de la rue Impériale (aujourd'hui rue de la République).

Talapoins et Topinambous. A Rouen, il existe encore un manuscrit enluminé qui vraisemblablement devait être offert à Henri II pour lui rappeler les cérémonies de 1550 (1). Mais les détails y sont beaucoup moins nets que sur la gravure.

Cette fête de 1550 paraît avoir été surtout offerte au roi par les Rouennais, afin de le décider à seconder les efforts français au Brésil. Ces efforts avaient été considérables. L'Allemand Hans Staden, qui s'était placé au service du Portugal, rencontra en 1547 des Français installés en plusieurs endroits du Brésil et, pour ne pas être dévoré par les sauvages, il dut se dire Français. C'est sur un bateau normand, la *Catherine*, qu'il revint de son second voyage. Henri II cependant, afin de ne pas se brouiller avec la Portugal, avait blâmé officiellement les navigateurs français qui se rendaient là-bas. Il est intéressant de constater que le colonialisme, tel que les Rouennais le dépeignaient alors à Henri II, n'était pas décrit comme une exploitation de l'indigène, mais comme une entreprise d'amicale collaboration. « Laissez-nous » — disait au roi un des personnages du divertissement — « retourner près des Brésiliens. »

Vous les verrez d'un cœur au nôtre égal
Faire fuyr l'ennemi, Portugal
Il n'est pas jusqu'aux Canniballes
Dont sont Iles à tous, fors à nous, desloyalles
Où nous ne soyons en bonne seureté.

Henri II, très frappé par ces spectacles, décida d'envoyer au Brésil les cosmographes Le Testu et Thévet pour en établir la carte, en vue d'expéditions futures.

A mesure qu'on avance dans le XVIe siècle, on voit se répandre l'usage d'introduire des Américains dans toutes les fêtes françaises à grande figuration. En 1564, à l'entrée de Charles IX à Troyes, des « sauvages » figurent dans le cortège mais le *Cérémonial de la France* reste muet sur leur origine. En 1565, lors de son entrée à Bordeaux, le roi est reçu « par douze nations étrangères captives » parmi lesquelles on note « des sauvages amériquains et brésiliens, les capitaines desquels haranguèrent devant le roi chacun en sa langue entendue par le truchement qui l'interprétait à Sa Majesté. » Lorsque Villegagnon revint du Brésil, il ramena avec lui des animaux, des plantes et des sauvages, il répartit ces derniers comme domestiques entre plusieurs personnes, gardant pour lui et pour son frère, alors bailli de Provins, une demi-douzaine d'échantillons qui durent bien étonner les habitants de la paisible cité.

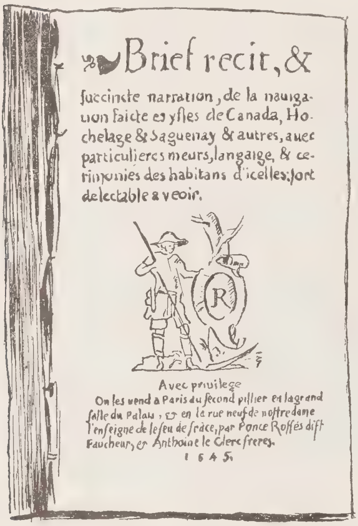
Brief recit, & succincte narration, de la nauigation faicte es ysles de Canada, Hochelage & Saguenay & autres, auec particulieres meurs, langaige, & cerimonies des habitans d'icelles: fort delectable a veoir.

Avec priuilege
On les vend a Paris au second pillier en la grand salle du Palais, & en la rue neufue de nostre dame l'enseigne de l'escu de france, par Ponce Roffés dict Faucheur, & Anthoine le Clerc freres.
1545.

FIG. 107. — Titre d'un des premiers récits pittoresques sur l'Amérique (1545).

L'AMÉRIQUE DANS L'IMAGE ET DANS LA LITTÉRATURE.

Quant aux images concernant les voyages proprement dits, on en trouve dans les récits des explorateurs. Comme les explorations officielles furent rarement entreprises par des Français, la plupart des ouvrages traitant de l'Amérique, qui furent lus en France avant le XVIIe siècle, sont des traductions de livres espagnols et portugais, encore ne furent-ils connus chez nous que vers la fin du XVIe siècle, car c'est surtout vers la Turquie que nos narrateurs s'étaient tournés au début. Ou bien, ce sont des ouvrages sans illustrations, comme ce volume rarissime, qui est peut-être le premier livre français sur le Canada, et qui est le récit du second voyage de Jacques Cartier en 1535, écrit par lui-même et imprimé en 1545, en la rue Notre-Dame à Paris, à l'enseigne de l'*Ecu de France*.

Parmi les ouvrages d'origine française contenant des illustrations, deux surtout sont riches en documents

(1) Ce manuscrit a été publié, en 1868, par la Société des Bibliophiles Normands : *L'Entrée de Henri II, roi de France, à Rouen au mois d'octobre 1550, imprimé pour la première fois d'après un manuscrit Y 28 de la Bibliothèque de Rouen.*

Fig. 108. — Les idolâtres de la Guinée capturent le premier animal qu'ils rencontrent au matin (oiseau, rat, etc.) et le gardent tout le jour avec eux comme un Dieu protecteur. Les pêcheurs emportent un de ces animaux dans leur barque.

Fig. 109. — Le gaz asphyxiant des Canadiens au XVI^e siècle. Quand l'ennemi approche ils allument un feu de fagots et de feuillages contenant du « poisson » et dont la fumée est si puante « qu'elle fait mourir ceux qui la sentent. »

Fig. 110. — Prisonnier conduit à la mort par les Cannibales, après avoir été préalablement engraissé. L'épouse qui lui a été donnée pendant sa captivité verse quelques larmes, ce qui ne l'empêchera point « d'être la première à en manger. »

Fig. 111. — Deux îles d'Amérique assaillies par les Espagnols et défendues par des Amazones. Celles-ci avancent en rangs serrés, « avec menasses et hurlements » et sont garanties par des écailles de tortues.

Fig. 112. — Mêlée entre habitants de deux villages d'Amérique au XVI^e siècle. Les uns sont armés de flèches, les autres de massues. On voit les blessés se soulever pour mordre leurs adversaires aux bras ou aux jambes.

Fig. 113. — Funérailles d'un sauvage d'Amérique. Le corps, garrotté, est mis dans une fosse ronde. La tête du mort est recouverte d'un plat de terre. On laisse à ses côtés du feu et de la farine, pour que l'âme, si elle a faim, puisse manger.

Fig. 108 à 113. — Gravures sur bois extraites de *Les Singularitez de la France Antarctique autrement nommée Amérique* (1556), par André Thevet.

intéressants. C'est d'abord *Les Singularitez de la France antarctique, autrement nommée Amérique,* de Thevet, publiées en 1558 et consacrées au Brésil. De grandes planches reproduisent les végétaux découverts dans ces terres lointaines : l'Ananas, le Manioc, les animaux aussi, certains assez ressemblants, d'autres transformés par les dessinateurs, soit d'après leurs souvenirs des Bestiaires du Moyen Age, soit dans le dessein d'étonner les gens demeurés en France ; voici le Toucan, le Requin marteau ; le *Haut* (Aï ou Paresseux) auquel l'artiste donne une figure d'homme et qui est présenté, dans le texte, comme se nourrissant exclusivement de vent. Une autre image nous montre des Indiens, occupés à fumer de long cigares.

Un second ouvrage digne de remarque, et qui fut publié en latin par Th. de Bry, à Francfort-sur-le-Mein,

FIG. 114. — L'AMÉRIQUE. Pièce faisant partie d'une suite de quatre estampes gravées par Crispin de Passe et représentant les quatre parties du monde.

* L'Amérique au chef orné de plumes — ce sera sa coiffure classique durant près de trois siècles — prend en main une des têtes coupées que lui présente respectueusement un jeune sauvage.

en 1591, décrit les voyages des Français en Floride en 1564 et en 1567. De très curieuses gravures sont dues au burin du Français Jacques Le Moyne qui avait accompagné en Floride l'expéditon de René de Laudonnière (le texte français avait été publié à Paris en 1586). Ces gravures, très nombreuses, reproduisent les divers aspects de la vie des Indiens de l'Amérique du Nord : le poteau de torture, les préparatifs de repas, les exécutions capitales, les déclarations de guerre. Une gravure montre les Indiens vénérant la colonne élevée par les Français en Floride pour commémorer leurs voyages, une autre représente des Français combattant côte à côte avec des tribus indiennes contre d'autres tribus (les Français sont armés de fusils ; l'un d'eux porte un bouclier pour se protéger contre les flèches) Une image particulièrement remarquable met en scène des hermaphrodites indiens, jouant le rôle de brancardiers ; les hermaphrodites — nous dit Le Moyne — sont très nombreux en Amérique ; comme on ne peut les employer comme guerriers et qu'ils ne sont cependant pas des femmes, on les charge de cette besogne intermédiaire : le transport des malades et des blessés.

DES CONTRÉES D'EUROPE APPELÉES BARMACIE OU POLOGNE

D'après une gravure sur bois de la *Chronique de Nuremberg* (1484), recueil grand in-folio, un des ouvrages les plus remarquables de la première période de l'imprimerie par l'abondance de ses illustrations et par la belle ordonnance de sa typographie gothique.

La présente image reproduit fidèlement le coloris du bois original.

Que le impression produisirent les Indiens sur les Européens en général et sur les Français en particulier ? Les avis furent partagés ; ils varièrent suivant les idées préconçues des regardants. Pour le grand public qui, depuis les voyages de Marco Polo, avait l'esprit farci de descriptions de monstres exotiques (Marco Polo avait parlé d'hommes à queues, portant un œil à l'extrémité de leur appendice caudal), les Indiens étaient des variétés d'animaux extraordinaires. Une image populaire, conservée au British Museum, et qui est sans doute l'illustration la plus ancienne qu'on connaisse sur les Indiens du Sud (elle date, pense-t-on, du commencement du XVI[e] siècle) porte cette légende naïve en allemand. « L'image nous représente le peuple et l'île qui ont été découverts par le roi Charles de Portugal ou par ses sujets. Ces gens sont ainsi nus, beaux et bruns ; leurs tête, leur cou, leurs bras, leurs parties intimes et les pieds des hommes et des femmes sont un peu couverts de plumes. Les hommes aussi ont beaucoup de pierres précieuses sur leurs figures et leurs poitrines. Et personne ne possède rien mais toutes les choses sont en commun. Et les hommes ont comme femmes celles qui leur plaisent, que ce soient des mères, des sœurs ou des amies, car ils ne font entre elles aucune distinction. Ils se battent aussi entre eux et se mangent entre eux, ils mangent même les tués et ils suspendent la chair dans la fumée. Ils atteignent l'âge de 150 ans et ils n'ont pas de gouvernement. » Cette impression dut être bien générale puisqu'il fallut une bulle du pape Paul III, du 9 juin 1536, pour établir que l'Esprit Saint voulait qu'on reconnût « les Américains pour hommes véritables » et, en 1583, une décision du Concile de Lima pour fixer ce point qu'ils étaient intelligents et pouvaient donc d'une façon valable recevoir les sacrements.

FIG. 115. — L'INFLUENCE DE LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE EN FRANCE.
Suite de figures sauvages exécutée vers 1530 représentant des types d'Indiens et d'exotiques avec lesquels trafiquèrent les Ango, et qui prit place sous forme d'ex-voto dans l'Église Saint-Jacques, de Dieppe. (Ce bas-relief fait partie des trésors de l'Église).

Mais, chez les lettrés, parallèlement à ces idées sur les hommes monstres (Christophe Colomb, après avoir débarqué à Cuba, était persuadé qu'il rencontrerait, à quelques lieues de là, des hommes à queue semblables à ceux dont avait parlé Marco Polo) une autre idée, depuis longtemps existait : c'est qu'en allant vers l'Ouest, on arriverait au Paradis Terrestre et que là, on trouverait des êtres humains ignorant encore le péché. Ceci explique la réflexion de Colomb voyant les premiers Indiens tout nus : « Ils sont nus, mais ils sont vêtus d'innocence ». Car la conception de l'homme bon, vivant à l'état de nature, est bien antérieure à

Jean-Jacques Rousseau. On la rencontre à travers tout le Moyen-Age (1). Christine de Pisan, dans son *Voyage au Chemin de Longue Etude*, dit :

Je fus au pays de Brachine
Où les gens sont bons par nature
Et ne font péchié ni laideur.

L'auteur de l'*Imago Mundi* croyait à l'existence aux confins du monde d'une race de bienheureux : « Gens beatissima ».

En 1590 dans le *Voyage en Virginie* publié par l'anglais Harriot, compagnon de Sir Walter Raleigh (le livre, soit dit en passant, contient de très belles gravures sur la vie journalière des Indiens), l'auteur, sur une de ses images, montre les jeunes indiennes protégeant leurs seins de leurs bras « en signe de pureté virginale » et il admire les sauvages de manger une nourriture fort simple, ce qui les défend de nombreuses maladies « tandis que nous méditions toujours de nouveaux condiments et d'autres harnois de gueule fort irritants ».

FIG. 116. — FEMME D'AMÉRIQUE.
Gravure sur bois pour le recueil de Cesare Vecellio *Habiti Antichi e Moderni di tutto il Mundo* (2e édition, Venise, 1598).
* Les 507 figures de ce recueil, toutes entourées de bordures, ont été gravées par Cristoforo Guerra d'après les dessins du peintre Vecellio.
Le *Recueil de la Diversité des Habits* (1562) donne, lui, le « Costume de la Brésilienne ».

Ce devint un lieu commun pour les poètes d'opposer à nos vices complexes la simplicité des mœurs américaines. Dans un poème à Thevet, Jodelle écrit :

Ces barbares marchent tous nus
Et nous, nous marchons incognuz,
Fardéz, masquéz. Ce peuple étrange
A la piété ne se range.
Nous la nôtre nous méprisons,
Pipons, vendons et desguisons.
Ces barbares, pour se conduire,
N'ont pas tant que nous de raison.
Mais qui ne voit que la toison
Ne sert que pour nous entrenuire ?

Ronsard, dans son *Discours contre Fortune* célèbre les sauvages du Brésil.

D'habits tout aussi nu qu'il est nu de malice
Vivant
.... Suivant sa nature et seul maître de soy,
Soy mesmes et sa Loy, son Sénat et son Roy
Et comme l'eau d'un fleuve, est commun tout leur bien
Sans procez engendrés de ces mots tien et mien.
. . . . . .
Ne les tourmente plus et t'enfuy de leur bord.
Las ! si tu leur apprends à limiter la terre,
Pour agrandir leurs champs, ils se feront la guerre,
Les procez auront lieu, l'amitié défaudra
Et l'âpre ambition tourmenter les viendra.

Mais c'est Montaigne, renseigné de première main par un compagnon de Villegagnon, ayant passé une dizaine d'années parmi les Brésiliens (2) qui a le plus tiré parti de la pureté indienne pour saper insidieusement l'ordre social établi en Europe. Et c'est dans Montaigne qu'on rencontre, sans doute, le premier exemple de poésie américaine indigène, un refrain devant lequel il s'extasie : « Couleuvre, arrête-toi, arrête-toi, couleuvre, afin que ma sœur tire sur le patron de ta peinture la façon et l'ouvrage d'un riche cordon qui se puisse donner à m'amie ; ainsi soit en tout temps ta beauté et ta disposition préférées à

1) On peut dire que la découverte de l'Amérique remit en pleine actualité cette recherche du Paradis Terrestre qui avait tout particulièrement préoccupé les cosmographes du Moyen-Age. Les hommes « bons par nature » et l'Eden, — ce jardin merveilleux, qui avait été alors ce que furent les Iles Fortunées pour l'antiquité, — le XVIe siècle les retrouvera en Amérique.

(2) Il y aurait une intéressante étude à élaborer sur les Européens interprètes établis au Brésil ; certains d'entre eux, ayant pris goût à la vie indienne, s'étaient incrustés le visage de pierreries et avaient à peu près oublié leur nationalité.

tous les autres serpents (1) ». Montaigne trouve ce refrain tout à fait anacréontique et d'un agrément d'autant plus grand que la langue indienne est « un langage doux et qui a le son agréable retirant aux terminaisons grecques ».

Montaigne paraît même avoir assisté à une entrevue que les Brésiliens eurent à Rouen vers 1652 avec le roi Charles IX et il nous a rapporté leurs paroles révolutionnaires : « Ils dirent qu'ils trouvaient en premier lieu fort étrange que tant de grands hommes portant barbe, forts et armés, qui étaient autour du roi... se soumissent à obéir à un enfant et qu'ils ne choisissent plutôt quelqu'un d'entre eux pour commander ; secondement... qu'ils avaient aperçu qu'il y avait parmi nous des hommes pleins et gorgés de toutes sortes de commodités et que leurs moitiés... (ils nomment les hommes moitiés les uns des autres)... étaient mendiants à leur portes, décharnés de faim et de pauvreté ; et trouvaient étrange comme ces moitiés ici nécessiteuses pouvaient souffrir une telle injustice, qu'ils ne prissent les autres à la gorge ou missent la feu à leur maison. » L'un d'eux — ajoute Montaigne — sur ce que lui demandai quel fruit il recevait de la supériorité qu'il avait parmi les siens (car c'était un capitaine et nos matelots le nommaient roi), « il me dit que c'était : marcher le premier à la guerre. »

Un chapitre des *Essais* (LXXIII) dégage la leçon peut-être la plus importante que les penseurs du XVI^e^ siècle aient retirée de la découverte de l'Amérique : c'est qu'il était possible d'imaginer un genre de gouvernement et des modes de vie complètement différents de ceux qui avaient été connus jusqu'à ce jour. Du spectacle des Indiens, Montaigne conclut que « les lois de la conscience que nous disons naître de nature naissent de la coutume. »

On arrive aussi à se demander timidement si on avait eu raison de faire complètement confiance aux écrivains anciens : il est vrai que plusieurs au contraire s'attachaient à noter que les nouvelles découvertes confirmaient les affirmations de Pline et d'Elien. Mais au XVI^e^ siècle, les hommes ne furent pas aussi ébranlés que nous sommes tentés de l'imaginer avec nos mentalités modernes par cette notion que la configuration de la terre était absolument différente de ce que l'on avait cru jusqu'alors. Montaigne relève bien que : « autrefois, c'était hérésie d'avouer les antipodes », mais comme dit M. Gilbert Chinard, dans son livre si fouillé sur *l'Exotisme dans la littérature française au XVI^e^ siècle*, « il n'est pas un homme du XVI^e^ siècle qui ait soupçonné le vertige que devait ressentir Pascal devant les espaces infinis des cieux. Ne verrons-nous pas, en 1575 encore, le bon André Thevet, cosmographe du roi, décrire très gravement la révolution des astres et du Soleil autour de la Terre, sans paraître se douter qu'un autre système puisse être proposé ? »

De même, on ne paraît pas avoir compris immédiatement que cette existence d'un nouveau monde apportait de sérieux arguments aux adversaires de l'Eglise et des théories cosmogoniques jusqu'alors présentées comme autant de dogmes. On se contente de s'émerveiller, sans déduire encore toutes les conséquences logiques de cet émerveillement.

CHARLES CHASSÉ.

NOTES ICONO-BIBLIOGRAPHIQUES.

Outre les ouvrages que j'ai cités au cours de ce chapitre et sans qu'il soit question de donner une bibliographie complète sur un problème aussi vaste, je voudrais signaler aux lecteurs une édition illustrée de la « Lettre de Colomb en 1493 » qui appartient à la « Lennox Library » de New-York et dont un fac-similé a été republié en 1893 ; cette édition contient des gravures sur bois qui ont peut-être été composées d'après les indications de Colomb lui-même. La gravure qui représente le débarquement de Colomb en Amérique est probablement la plus ancienne qui donne des figurations d'Indiens Si nous n'en avons pas parlé dans notre étude, c'est que nous avons essayé de nous limiter, autant que possible, à la répercussion *en France* des découvertes américaines et aussi parce que cette édition illustrée n'atteignit pas le grand public, comme la gravure populaire allemande dont nous avons parlé.

Ceux qui ne pourraient consulter des ouvrages de première main trouveront beaucoup d'illustrations se rapportant à la découverte de l'Amérique dans l'*History of America* de Justin Winsor qui a paru en plusieurs années à la fin du XIX^e^ siècle. (Voir surtout le volume 2). Des illustrations intéressantes, empruntées notamment aux publications de Thévet, figurent également dans le *Villegagnon* de Arthur Heulhard (Paris, 1897).

Nous n'avons pas parlé des cartes de Mercator qui n'avaient rien de particulièrement français. Mais pour ceux qui étudient l'évolution des opinions géographiques sur l'Amérique, toutes ces cartes sont extrêmement précieuses. Mercator est en effet le seul qui, par une sorte de

(1) Montaigne cite aussi un chant guerrier indien, glorifiant l'anthropophagie, et il exalte la beauté de cette poésie indienne composée « en dehors de toutes règles ».

divination, ait été convaincu que l'Amérique était complètement séparée de l'Asie ; ce qui est encore plus curieux, c'est qu'il se soit rendu compte de l'étroitesse du bras de mer qui séparait au Nord l'Asie de l'Amérique. « Ils se trompent manifestement » — a-t-il écrit — « ceux qui croient que la Nouvelle-Inde fait continent avec l'Asie. » La carte la plus ancienne de Mercator, publiée à Louvain en 1538, a été trouvée en 1878 à New-York, à la Bibliothèque de *The American geographical Society* et a été reproduite par le *Bulletin* de cette société en 1878, puis, d'une façon plus détaillée, en 1885. Sur toutes ces cartes (sauf une où le nord de l'Amérique et de l'Asie ont des formes imprécises) et y compris la carte de 1538, Mercator sépare nettement l'Amérique de l'Asie ; et, à mesure qu'il élaborera de nouvelles cartes, il diminuera l'espace du bras de mer, arrivant ainsi sur sa planisphère à donner le nom de *detroit (streto)* à ce qui est aujourd'hui le détroit de Behring. La mappemonde « mercatorienne » de 1538 applique le nom d'*America* à la partie Nord aussi bien qu'à la partie Sud du Nouveau-Monde.

— L'écrivain, actuellement le plus documenté sur la cartographie de cette période, est M. Charles de la Roncière, l'auteur de l'*Histoire de la Marine française*. En plusieurs livres, ou plaquettes, il a en effet étudié scrupuleusement les navigateurs français du XV^e^ et du XVI^e^ siècle. C'est lui qui identifia à la Bibliothèque Nationale la carte dont Colomb s'est servi au cours de son premier voyage. J'ajoute que je me suis beaucoup inspiré, dans mes recherches, des conseils qu'il a bien voulu me donner.

A un point de vue général, on lira aussi, avec profit, le petit livre (sans image) de M. Pierre Villey : *Les sources d'idées au XVI^e^ siècle* Plon-Nourrit, 1912) et la thèse tout à fait remarquable de M. Gilbert Chinard : *L'Exotisme Américain dans la Littérature française au XVI^e^ siècle, d'après Rabelais, Ronsard, Montaigne* (Edition *Les Belles-Lettres*, 1911).

C. C.

OUVRAGES ANCIENS ET DOCUMENTS.

— *Epistola de Insulis de novo repeetes.* Impressa Parisiis in campo Gaillardi, 1493.

Ce sont les « Lettres » de Christophe Colomb (voir plus haut, page 137). Gravure sur bois représentant l'Ange qui vient annoncer aux bergers la bonne nouvelle.

— *Alberic Vespuci Laurentio Petri Francisci de medicis Salutem plurimam dixit.* Paris, Jehan Lambert, vers 1503.

La page de titre représente deux singes sous un arbre chargé de fruits et dans l'encadrement figurent des monstres tout à fait terrifiants.

— *Le Nouveau Monde et les navigations faictes par Emeric de Vespuce, florentin.* Des pays et isles nouvellement trouvez, auparavant à nous incogneux. Tant en lithiopie que arabie, Calichut et aultres, plusieurs régions estranges. Translaté de italien en langue françoyse par Mathurin de Redouer, Licencié es loix. A Paris, pour Galliot du Pré (1516).

— *Extraict ou Recueil des Isles nouvellement trouvées en la grande mer Oceane au temps du roy Despaigne Fernand et Elisabeth sa femme,* faict premièrement en latin par Pierre Martyr de Millan, et depuis translaté en languaigue françoys. Item trois narrations : dont la première est de Cuba. La seconde qui est de la mer Océane. La tierce, qui est de la prinse de Tenustitan. Paris, Simon de Colines, 1532.

Ce volume renferme : 1° une traduction abrégée des trois premières décades de Pierre Martyr d'Anghiera, où les découvertes, faites tant en Afrique qu'en Amérique à la fin du XV^e^ siècle et au commencement du XVI^e^, sont rapportées ; 2° la narration de Cuba et de plusieurs îles et provinces de l'Amérique et la relation de la prise de Mexico, traduites du latin de la version de Pierre Savorgnano, faite sur les lettres de Cortès.

— *L'Histoire de la Terre Neuve du Peru en l'Inde Occidentale naguère descouverte et conquise et nommée la Nouvelle Castille.* Traduite de l'Italien en Françoys par Jehan Barbier et Vincent Sertenas. Paris, 1545.

— *Les Singularitez de la France Antarctique, autrement nommée Amérique, et de plusieurs Terres et Isles découvertes de nostre temps,* par F. André Thevet, natif d'Angoulesme. Paris, 1558.

Ce précieux et rare ouvrage, réimprimé en 1878 par M. Caffarel, contient la relation de l'expédition tentée par les Français sous la conduite du chevalier de Villegagnon pour s'établir au Brésil.

— Jean de Lévy. *Histoire d'un Voyage fait au Brésil.*

Intéressant, par sa préface surtout, entièrement dirigée contre Thevet.

— Henri Harisse. *Bibliotheca Americana vetustissima,* Paris.

— — *Notes pour servir à l'Histoire, à la Bibliographie et à la Cartographie de la Nouvelle France* (1545-1700), Paris.

LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE ANTÉRIEUREMENT A COLOMB.

Consulter pour la question de la priorité de la découverte de l'Amérique le recueil de Schloetter : *Congrès des Américanistes de Luxembourg,* 1877-78, qui résume tous les mémoires publiés à cette date.

— *L'Afrique et la découverte de l'Amérique,* par M. Léo Wiener.

Cet ouvrage du savant linguiste américain porte un coup sensible à la gloire de Christophe Colomb. Des dernières recherches de M. Wiener et d'autres savants marquants, MM. de la Roncière, Cortisao et Babcock, il est, en effet, permis de conclure :

1° Que les Islandais ont très probablement précédé les Norvégiens dans la découverte de Terre-Neuve ;

2° Que les Islandais et les Norvégiens ont découvert (ou, du moins, entrevu) l'Amérique vers l'an 1000 ;

3° Que les Bretons ont atteint les côtes d'Amérique vers 1367 ;

4° Que les navigateurs venant de la péninsule Ibérique ont très certainement atteint les côtes de Cuba vers 1435 ;

5° Qu'en 1443, quantité de navigateurs traversaient l'Atlantique du Cap Vert (Afrique occidentale) en Amérique du Sud.

— *Paesi Novamente retrovati per la navigatione di Spagna in Calicut. Et da Alberico Vesputio Fiorentino intitulato : Mondo Novo.* Venise, Zorzo di Rusconi, 1521.

Un des plus anciens recueils de voyages qui ait été publié. Il a été formé par Fracanzio di Montalbodo qui a traduit en italien les relations des voyages faits en Amérique par Colomb, Vespuce, Cabral et autres.

— *Bref récit et succincte narration de la navigation faicte en 1535 et 1536 par le capitaine Jacques Cartier aux îles de Canada, Hochelaga, Saguenay et autres.* Réimpression figurée de l'édition originale rarissime de M. D. XLV avec les variantes des manuscrits de la Bibliothèque, précédée d'une brève et succincte introduction historique, par M. d'Avezac. Paris, 1863.

— *Discours du voyage fait (en 1518) par le capitaine Jacques Cartier aux Terres Neufues du Canada, Norembergue, Hochelague, Labrador et pays adiacents dits Nouvelle France,* publié par M. Michelant. Paris, 1865.

— Pierre Margry. *Les Navigations françaises et la Révolution maritime du XIV^e^ au XVI^e^ siècle.* Paris, 1866.

— Henri Harisse. *Jean et Sébastien Cabot.* Paris, 1882.

Donne la liste des Voyages au Nord-Ouest avant 1550.

— Paul Gaffarel. *Histoire de la Floride française.*

— — *Histoire du Brésil français au XVI^e^ siècle.*

— Edouard Charton. *Voyageurs anciens et modernes,* 4 volumes.

Ouvrage devenu classique et précieux pour les bibliographes.

THEVET ET SES VIEILLES FABLES.

Thevet ne s'était pas embarqué sans avoir bien étudié son sujet et, tout fier de faire montre de son érudition, il n'a garde de laisser passer une seule occasion de nous rappeler toutes les vieilles fables qu'il avait lues et qui encombraient la science du Moyen Age. Passe-t-il auprès de l'Afrique, il s'empresse de nous décrire l'âne à cornes ou licorne, et il affirme avoir vu un de ces animaux « ayant une corne entre les deux yeux, longue de deux pieds, en la ville d'Alexandrie ». Quand il arrive à l'Amérique il n'oublie ni les fables sur les Amazones ni les « Géants Pathagoniens » et, avec une assurance parfaite, décrit en grand détail l'Haü, animal singulier à figure humaine et aux mœurs douces qui se nourrit de vers.

... Il accuse Magellan d'avoir manifestement exagéré la taille des Patagons, et fort arbitrairement ne consent à leur reconnaître qu'une hauteur de « dix pieds pour les petits et de douze pour les grands », ce qui ne l'empêche nullement d'imprimer, en face de ce texte qui veut être si raisonnable, une gravure représentant un Patagonien à côté de qui Gargantua aurait paru un nain.

GILBERT CHINARD.

THEVET ET SA "COSMOGRAPHIE".

Voici comment Thevet, sa *Cosmographie* et les illustrations qui l'accompagnent, très prônés par les uns, très discutés par les autres — tout cela dépend évidemment du point de vue auquel on se place — sont appreciés par M. Gilbert Chinard. Le savant maître de Conférences à Brown University a, en ces quelques lignes, excellemment rendu l'impression qui se dégage pour les modernes de la lecture du texte et de la vue des images :

« Thevet, en réalité, n'est autre chose qu'un savant du Moyen Age transporté dans un monde inconnu, et qui n'a pas su adapter une méthode vieillie à l'observation de nouveaux phénomènes. Il n'en est pas moins extrêmement curieux, car il est loin d'être une exception et représente assez bien sinon la majorité du public de la fin du XVI^e^ siècle, au moins la majorité du public bourgeois. Les riches marchands qui aimaient les récits merveilleux, les moines qui, au fond de leur couvent, se délectaient à lire la description de contrées qu'ils n'avaient aucun espoir d'aller jamais voir et s'amusaient des contes d'enfants, devaient trouver dans les *Singularitez* pâture pour leurs imaginations naïves. Si, au lieu de considérer Thevet comme un géographe ou un explorateur, on le range parmi les auteurs d'aventures extraordinaires ou de voyages fantaisistes, il prend immédiatement une tout autre importance. C'est ainsi, nous semble-t-il, qu'il fut considéré par beaucoup de ses contemporains, et en particulier par les poètes de la Pléiade.

« Quelle que soit sa valeur propre, son succès fut tel qu'il est impossible de le négliger entièrement. Qu'il l'ait voulu et mérité ou non, il n'en a pas moins eu une influence considérable sur la conception de l'Amérique au XVI^e^ siècle.

« Si le texte de Thévet pouvait sembler lourd et indigeste à quelques lecteurs délicats, il n'en était pas de même des gravures que l'auteur avait jointes aux *Singularitez* et surtout à la *Cosmographie*. Beaucoup présentent un réel intérêt artistique et doivent avoir leur place tout indiquée dans l'histoire de la théorie de « l'homme de la nature ».

« L'homme naturel, s'il vit vraiment dans des conditions de vie idéale, doit être non seulement plus vertueux que les civilisés, mais, encore et surtout, plus beau. Cet élément esthétique, qui disparaît ensuite, a été très fort marqué au XVI^e^ siècle et Thevet a fait plus que tout autre pour ébranler les imaginations par les gravures qui accompagnaient ses ouvrages.

« Lui-même s'en montrait très fier, non sans quelque raison, car elles sont d'une qualité que l'on rencontre très rarement à cette date dans les récits de voyages. Elles sont aussi inexactes qu'on puisse rêver, ce qui n'empêche pas Thevet d'affirmer gravement que ce sont des « pourtraicts au naturel faits d'après le creon qu'il en a rapporté de dessus les lieux ». Une d'elles représente cependant une vue de l'île Espagnole, où Thevet n'était jamais allé et dont il n'avait même jamais aperçu les côtes ; un Indien y figure à côté d'un chameau et d'un éléphant, mais la présence d'un éléphant n'en reste pas moins inexplicable dans une île américaine.

« Tous les animaux, sauf peut-être les oiseaux, semblent bien présenter les mêmes caractères d'inexactitude, et la perspective des paysages est vraiment trop rudimentaire pour qu'on puisse en parler beaucoup. Une fois cependant, nous trouvons dans la *Cosmographie* un dessin qui nous paraît avoir une réelle valeur et semble avoir été fait d'après nature, alors que le dessinateur était sous l'influence d'une forte émotion. C'était au moment de passer sous l'équateur, et Thevet, dans son enthousiasme, devint presque lyrique.

« Le chaud est si extrême sous la ligne, dit-il, et quelques degrés « près d'icelle, que ceux qui n'ont accoustumé de telle véhémence s'en « trouvent fort mal. Mais pour avoir connaissance des choses rares et « excellentes, l'homme curieux, comme j'estois, ne se soucie de peine ou « de fascherie qui lui soit proposée, à cause que son contentement lui « fait oublier le faix et fardeau de ses labeurs. — C'estoit là où, en peu « d'heures, je vis les deux pôles. — En cela Dieu m'avoit fait plus « heureux qu'Aristote, Platon, Pline ou autres ! » C'est sans doute le souvenir de cette nuit équatoriale qui a si heureusement inspiré Thevet ou le dessinateur qui composa la gravure d'après ses indications. On y voit un ciel sombre, semé d'étoiles éclatantes et traversé de la traînée lumineuse du chemin de Saint-Jacques. Le vaisseau est perdu sur la mer toute blanche de lumière et autour bondissent les poissons étranges et monstrueux des Tropiques. La nef surchargée de sculptures a l'allure lourde des caravelles du XVI^e^ siècle et semble une coquille de noix. Sur le pont, de graves personnages coiffés de hauts bonnets et couverts de houppelandes prennent la latitude et tout au fond on aperçoit une île plantée de maigres bouquets d'arbres. Malgré toutes les gaucheries de l'exécutant, le dessin a encore une belle allure et l'on y perçoit un réel sentiment de la beauté des nuits des tropiques que les poètes ne devaient percevoir et chanter que plus de deux siècles après.

« Thevet, s'il a fourni quelques esquisses et quelques crayons, comme il dit, avait certainement sous sa direction des artistes sinon italiens, au moins formés à l'école de l'Italie. On le voit surtout dans les gravures qui représentent des sauvages. Il y a, en particulier dans les *Singularitez*, un combat de sauvages d'une vie extraordinaire ; toutes ces anatomies trop puissantes, ces muscles saillants font penser aux dessins des Carrache. On y trouve d'ailleurs du mouvement et une confusion savante ; quelques physionomies, même, ne sont point dépourvues de caractère, comme celle de cet Indien qui mord à belles dents son adversaire et dont les traits ont une belle expression de férocité. Mais les proportions des corps montrent clairement l'influence de l'antiquité et de l'Italie bien plus qu'une observation d'après nature. Ce caractère antique qui se devine dans presque toutes les gravures qui ornent l'ouvrage de Thevet ne paraît nulle part de façon plus évidente que dans l'image où il prétend nous faire voir comment les Indiennes préparent le breuvage qu'elles nomment « cahouin ». Ces sauvagesses aux lignes allongées, ces hommes aux muscles saillants, mais élancés, sveltes et pleins de mouvement, font que la lecture de la *Cosmographie* est encore aujourd'hui pleine d'intérêt. Thevet a beau se complaire à décrire des scènes de meurtre ou de cannibalisme, l'impression de beauté antique et d'harmonie qui se dégage des figures fait oublier les horreurs du texte. Des ouvrages comme ceux de Thevet ont peut-être fait plus que bien des volumes pour créer l'idée de l'homme de la nature, non déformé et non amolli par la civilisation. »

A ces excellentes et très justes appréciations de M. Gilbert Chinard sur l'œuvre de Thevet dans son ensemble, il convient d'ajouter quelques remarques.

Tout d'abord, ceci. Dans son introduction à la réimpression des *Singularitez*, M. Gaffarel propose d'attribuer les gravures sur bois dont

les reproductions se trouvent dans l'article de M. Chassé (voir page 143) à Jean Cousin parce que cet artiste, qui a fourni nombre d'illustrations aux livres de l'époque, travailla pour l'imprimeur de Thevetpart. D'autre part, M. Chinard, à propos du combat de sauvages (voir page 143) estime que Thévet dut avoir sous sa direction des artistes Italiens parce que cette planche — ainsi que plusieurs autres — est empreinte d'une vie extraordinaire, qu'elle a des anatomies trop puissantes, des muscles saillants. Mais la raison n'est pas concluante, cette extravagance musculaire « inanatomique », si l'on peut s'exprimer ainsi, étant le fait de tous les artistes de l'époque, qu'il s'agisse de Cranach ou d'Otto Vœnius. En admettant même que les images aient été exécutées sur des crayons, c'est-à-dire sur des croquis de Thévet, crayonneur-géographe, elles nous montrent, conformément à la méthode du jour, des académies exagérées et outrées.

Bref ces vignettes peuvent être des gravures de l'école de Jean Cousin : rien n'indique qu'elles soient de lui.

Quant à Thevet il fut bien réellement un *imagier,* je veux dire un de ces remarquables constructeurs d'ouvrages du XVI[e] siècle, qui ne voyaient pas le livre complet sans une partie gravure et une partie texte. J'ajoute même qu'à ses yeux l'image devait primer. Et c'est pourquoi je me range à l'avis de M. Chinard. « La pauvreté du style, la maigreur des descriptions est largement compensée, dans des compilations de ce genre, par la richesse des illustrations. »

(Note de M. Grand-Carteret.)

FIG. 117. — LES CARAVELLES DES DECOUVREURS DE L'AMÉRIQUE.

Gravure sur bois pour « l'Histoire de la Conquête du Pérou » *(Historie van Coninckryck van Peru)* de Zarate (Anvers, 1564).

Fig. 118. — Vignette empruntée à une série de grandes frises décoratives gravées au XVIIIe siècle, d'après des antiquités de la Renaissance. Ces frises font défiler tout un peuple de statues, de faunes, de dieux et de déesses, en mélangeant agréablement le charme des deux époques.

V.

COMMENT SE MANIFESTA LA PASSION DE L'ANTIQUITE

COMMENT FURENT PRESENTES ET ILLUSTRES LES OUVRAGES ANCIENS

I. — LE CULTE DE L'ANTIQUITÉ MULTIPLIE LES DISSERTATIONS LES DISCUSSIONS ENTRE SAVANTS.

L'ANTIQUITÉ, on ne voit qu'elle, on ne jure que par elle. C'est la source commune où les lettrés vont puiser. Mais comme on a été devancé par la Prérenaissance italienne, le travail des érudits français sera assez souvent un travail de seconde main. N'importe ! Des centaines de savants en us, parmi lesquels on comptera quelques hommes remarquables et beaucoup de pédants, s'attaquent aux œuvres des grands écrivains qu'ils prennent, reprennent et dissèquent en tous sens. Puis ils passent aux écrivains de second ordre et finissent même par donner aux représentants de la basse latinité une importance qu'ils n'ont point.

L'antiquité ! Ce fut une folie ; quelquefois même un commerce.

Quel chapitre pour l'histoire des passions humaines que cette *antiquolâtrie* dont certaines manifestations particulièrement curieuses ont été excellemment rappelées par M. Charles Chassé en son étude sur les humanistes de la Renaissance italienne.

Savants, doctes professeurs, annotateurs et commentateurs de toutes les œuvres retrouvées vont alors mener grand tapage. Car, ceci dit sans nullement vouloir porter atteinte à leur renommée, ils étaient tous grands discoureurs et parfaits ergoteurs. N'était-ce pas l'âge d'or de l'*Homo Sapiens*, du savant homme, de ces glossateurs tous plus ou moins farcis de pédantisme qui disputaient sans lassitude sur le temps d'un verbe, sur l'orthographe d'une syllabe, sur les textes passablement altérés, corrompus, il faut le reconnaître, après avoir passé par les mains des moines copistes du Moyen-Age.

L'un s'élèvera contre les correcteurs « vrais bandits qui détroussent les bons écrivains », l'autre contre « les pédagogues stupides et bornés qui renversent la ponctuation et mettent à la torture l'esprit du lecteur ».

Tous feront sonner bien haut leur modestie, leur amour de la science, leur respect de l'antiquité, et, ce disant, ils étaient parfaitement sincères. S'ils se vantaient à tout propos, cette vantardise, qui peut nous

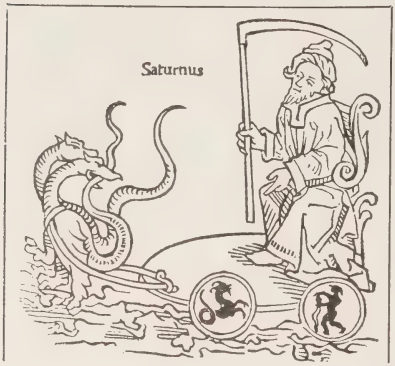

FIG. 110. — LES DIEUX DE L'ANTIQUITÉ TRAVESTIS.

SATURNE. Figure du Zodiaque. Gravure au trait pour le *Poëticon Astronomicon Opus*, de Caius Julius Hygénus (Venise, Sandritter, 1482).

paraître immodérée, doit être attribuée au fait que, se livrant à des travaux analogues, ils se trouvaient perpétuellement en concurrence. D'où la nécessité pour chacun, dans la crainte d'être devancé par d'autres, de monter sur des tréteaux pour ne pas être accusé de plagiat — accusation déjà portée publiquement contre quelques-uns — et, disons-le crûment, pour annoncer et vanter sa marchandise.

En vérité, quoique leur âme ne fut guère poëtique, ils étaient, de par leur nature, irritables et peu sociables. Aussi quelles polémiques âpres et violentes ; quelles singulières querelles scolastiques. Quand on se prend à lire ces discussions interminables, il semble, par instants, qu'on assiste à quelque « engueulade » de portefaix ou de harengères, alors qu'il s'agit tout uniment de traduction latine ou d'interprétation grecque.

Le savant Casaubon appellera le très méticuleux Scioppius « exécrable *blasphémateur* », mieux encore *la plus cruelle des bêtes farouches*. Et Scioppius, à son tour, traitera Scaliger de *scélérat* (1). Or Scaliger, dont les *Scaligeriana*, peuvent être considérées comme le véritable bréviaire « ès scaligeries », Scaliger, qualifié, grâce à ses prénoms, *Divus Julius César*, est le grand prêtre du nouveau culte. Il immobilise, à lui seul, par ses multiples travaux, toutes les imprimeries ; il remplit la foire de Francfort de ses livres, lesquels figurent au premier rang, entre les fourrures et les denrées coloniales. Cette supériorité, il la détient également par la qualité en matière de polémique, et par ses écrits et par ses ripostes.

Les commentaires de ses textes — ceux dont il accompagnera son « Varron » notamment — sont pleins d'ingéniosité, de conjectures hardies, d'arrogance même. Et ses ripostes comment les qualifier, alors qu'il taxe couramment ses antagonistes de *pourceaux, d'ânes, de butors, d'hommes de boue* ; alors qu'il traite le cardinal du Perron de *charlatan*, et de *coureur de mauvais lieux !*

Mais disons-le, car ceci est tout à l'honneur du XVI^e^ siècle, cette restitution et cette vulgarisation par l'imprimerie des textes de l'antiquité grecque et romaine devaient susciter des querelles plus hautes. Et c'est Scaliger qui en sera le principal moteur, Scaliger dont les notes sur Catulle, sur Tibulle, sur Properce sont si curieuses, dont les commentaires sur Varron dénotent un si prodigieux talent de correction et de compréhension.

Or cette œuvre, par ses hardiesses, excite contre lui tous les savants d'Europe, et l'italien Pietro Vittori, auteur lui-même d'une édition de Varron, le dénonce à tous les Français et entreprend contre lui une véritable croisade.

On vit alors ceci : les professeurs de l'Université se rassembler pour en délibérer ; les chaires, les amphithéâtres retentir du bruit des anathèmes lancés contre Scaliger, les étudiants se réunir dans les cabarets, les uns pour défendre, les autres pour condamner l'hérésiarque.

Mais l'hérésiarque triomphera, l'hérésiarque qui place Virgile et ses devanciers dans le sanctuaire de la poésie, alors qu'il relègue Lucain dans l'antichambre; l'hérésiarque duquel on dit : « rien de plus divin que ce qui sort de sa plume. »

Batailles pour l'idée ; batailles de croyants, d'annotateurs, de correcteurs, de glossateurs, au premier rang desquels — je parle des traducteurs — figurera également Juste-Lipse qui, dans ses recueils multiples, *Antiquæ Lectiones*, *Variæ Lectiones*, *Questiones Epistolicæ*, *Electa* (un titre pris à Pline l'Ancien), passera en revue toute l'antiquité latine, raffolant de Plaute, d'Apulée, de Tacite, élevant un autel à Virgile auquel il donne tous les attributs de la divinité, traitant les *Commentaires* de César, il faut voir comment ! — « guenilles cousues à cette pourpre où l'on cherche César » — et ameutant, à son tour, contre lui, non

(1) Et ce sont là encore insultes amènes. Scaliger, à la réputation, à la supériorité duquel il ne faut pas toucher, a vite fait de décocher, à ses détracteurs, des *simia* (singe) *asinus coyn* (couïon). Parlant d'un qui a eu l'audace de s'écarter de l'opinion du dictateur de la littérature, il déclare que l'œuvre de ce drôle doit être « quelque matière excrémentielle ». D'un autre il dira qu'on voit, à chaque foire de Francfort, des « champignons de ce fumier ».

plus la France des écoles mais toute l'Allemagne — plus encore, attirant sur lui la haine générale pour avoir osé écrire une « Satire Ménippée contre les critiques ».

Querelles de toutes sortes, dans tous les domaines, que popularisera l'imprimerie en de multiples plaquettes : querelles suscitées presque toujours par le vieil esprit théocratique et religieux du Moyen Age, lequel n'a pas encore entièrement abdiqué.

FIG. 120. — LES DIEUX DE L'ANTIQUITÉ TRAVESTIS.

JUPITER. Figure du Zodiaque pour le *Poëticon astronomicon Opus*, de Caïus Julius Hygénus (Venise, Sandritter, 1482).

De ces « discussions » la plus curieuse, la plus typique, est bien certainement celle qui s'élèvera au sujet du salut des auteurs anciens. Les théologiens de Cologne sont les premiers à faire d'Aristote un bienheureux. Probus, dans sa XX^e^ Epitre n'hésitera pas à sauver Aristote, Cicéron, Virgile, « tous les païens qui en valent la peine ». Erasme lui-même, dans sa préface des *Tusculanes*, laissera percer le même souci; alors que d'autres iront chercher dans Homère et Virgile des « preuves » du Nouveau Testament. Mais l'ouvrage le plus plaisant, sera, certainement, celui d'un professeur en philosophie, Lambert Dumont : *Ce qu'on peut avancer de plus probable touchant le salut d'Aristote, tant par des témoignages tirés de l'Ecriture Sainte que par des témoignages empruntés de la plus saine partie des Théologiens.*

Discussions singulières, pour ne pas dire enfantines, qui jettent un jour peu connu sur la mentalité des « glossateurs » de l'époque.

Et ne faut-il pas voir en ces manifestations quelque chose comme la contre-partie de la Renaissance ? Alors que les uns découvraient les anciens et vulgarisaient leurs œuvres grâce à l'Imprimerie, les autres, plus ou moins attardés, s'ingéniaient à sauver les âmes des païens.

II. — COMMENT FURENT PRÉSENTÉS ET ILLUSTRÉS LES OUVRAGES ANCIENS

COMMENT FURENT PORTRAITURÉS LEURS AUTEURS.

Avant que l'Imprimerie soit là, avant que la presse ait pris naissance, « quel miracle a protégé, au milieu des bouleversements des empires, parmi les guerres, les incendies, les désastres, le précieux dépôt des traditions savantes et historiques, les fruits du génie humain dans son premier déplacement, les annales des peuples, des industries et des arts ? Les monuments qui nous restent sont-ils authentiques ? Qui nous assure que de hardis imposteurs n'ont pas fabriqué toute l'histoire, toute la poésie, toutes les religions des anciens temps; que le prétendu trésor de nos connaissances n'est pas une vaste illusion, un roman bibliographique dont on nous a bercés sans pudeur et qui a fait passer sous nos yeux déçus je ne sais quelle fantasmagorie de faux Tite-Live, de faux Virgile et de faux Homère, masques de théâtres empruntés par quelques moines laborieux qui, dans leurs loisirs cénobitiques, ont voulu se moquer de l'avenir ? »

FIG. 121. — LES DIEUX DE L'ANTIQUITÉ TRAVESTIS.

VENUS. Figure du Zodiaque. Gravure au trait pour le *Poëticon Astronomicon Opus*, de Caïus Julius Hygénus (Venise, Sandritter, 1482).

Ainsi s'exprime ironiquement, en tête de ses admirables études sur le XVI^e^ siècle, l'érudit et le fin lettré que fut Philarète Chasles.

Eh bien ! des faux Tite-Live, des faux Virgile, des faux Homère, l'image, elle, va nous en fournir à sa

façon, et faut-il ajouter avec une entière bonne foi, grâce au concours de tous les artistes, de tous les graveurs qui se sont chargés d'illustrer les œuvres de l'antiquité classique.

Je m'explique.

D'abord ces illustrateurs ne furent ni les premiers ni les seuls coupables.

Dans cet enthousiasme, dans cette ardeur, dans cette soif de connaissance qui pousse tous les esprits élevés vers les modèles et les chefs-d'œuvre du passé, il y a une part de sincérité réelle et une part d'engouement tel, que cet engouement deviendra bientôt passion irraisonnée, pourquoi ne pas dire « folie », en ce siècle où Erasme, avec son inimitable *Eloge de la Folie*, sera le véritable triomphateur.

FIG. 122. — COMMENT ON FABRIQUAIT UN TITRE ORNÉ AU XVI[e] SIÈCLE.

Titre gravé sur bois de la première édition originale des *Facéties*, de Lucain, traduites par le savant Brusonius (Rome, Jacob Mazochius, 1518).

* Orné d'une figure avec armoiries cardinalices il est entouré de ravissants encadrements qui paraissent être de provenances différentes, l'un ayant des motifs du plus pur style Renaissance et l'autre des attributs guerriers, de l'époque romaine.

N'est-ce pas folie, en effet, — d'autres diront plus tard, en les siècles qui vont suivre, « singerie humaine », — que ces enthousiasmes, ces engouements subits qui poussent les foules éclairées vers la recherche et vers l'imitation du passé.

Certes, à ce moment de l'histoire où l'humanité découvre toute une civilisation à elle inconnue, le but était noble, et l'on a déjà rendu justice, ici même, à ces « ressusciteurs » émérites des chefs-d'œuvre anciens.

Mais quand le vertueux Achille de Harlay, en une de ses mercuriales, apostrophait ainsi les procureurs : « Homère vous apprendra votre devoir, Odyssée *in libro decimo*, et Eustathe, en son commentaire, vous dira comment vous devez vous conduire avec vos clients », il frisait de près ce grotesque que Rabelais et Molière se chargeront de ridiculiser, l'un par le livre, l'autre sur la scène.

Mais quand un théologien, plus versé dans les hymnes ronsardiens que dans l'Exégèse, se livrait à cette comparaison : « Notre Seigneur est Hercule en mourant, Apollon en ressuscitant, Bellérophon en montant au ciel. » il faisait plus que friser le grotesque, il le dépassait.

Mais quand le savant Richardot, chargé de l'oraison funèbre de Charles-Quint, croyait devoir comparer l'Empereur défunt « tantôt à Socrate, tantôt aux Pyramides d'Egypte » il ne faisait point l'éloge de l'antiquité, il la ridiculisait.

Que l'hellénisme, le latinisme surtout, fussent alors à la mode, comme cela se présentera souvent encore dans le cours des âges, c'est chose normale, puisque tout y portait.

Mais fallait-il pour cette raison faire abstraction de sa personnalité, modifier son état civil, le rejeter, le gréciser ou le latiniser ?

Première manifestation de cette folie humaine — ici le mot n'est pas trop fort — qu'on verra se reproduire à d'autres époques, qui, sous la Révolution, par exemple, ne se portera pas seulement sur les noms de personnes mais encore débaptisera, à coups de décrets ou d'arrêtés, les noms des villes et des rues.

Quiconque tient une plume, quiconque disserte sur l'antiquité, commente ou publie ses auteurs, transforme son nom, le « défrancise » — « Oncques ne saurait traduire Virgile ou Tacite » a écrit un contemporain d'esprit indépendant « si, d'abord, ne s'est métamorphosé en *us*. » Et, en effet, c'est un véritable Dictionnaire des pseudonymes qu'il faudrait écrire, si l'on voulait faire connaissance plus intime avec les érudits du XVI[e] siècle.

Il n'y a plus de Louis le Roy; c'est *Ludovicus Regius* : il n'y a plus de Jean Daurat, c'est *Joannes Auratus*; il n'y a plus de Jules César de l'Escale, c'est *Julius Scaliger*. Le très méridional Casaubon sera *Hortibonus*, ou même *Hortus bonus*; Châtillon sera *Castellus* ; Louis de l'Estoile, président de la Cour des Aides, se transformera en un *Ludovicus Stella*, plus bref et plus harmonieux, alors que Léger Duchesne, professeur d'éloquence au Collège royal, perdra en harmonie ce qu'il gagnera en ridicule en se faisant appeler *Leodegarius a Quercu*. Quel chêne !

Que Marc-Antoine Muret se fasse, tout naturellement, *Antonius Muretus*, et Budé, *Budæus*, on pourrait dire que cela coule de source. Ne verra-t-on pas au siècle dix-neuvième, dans ce même esprit de déclinaison, un livret d'opérette écrit tout entier par manière de satire en un pittoresque langage franco-italianisé, aux rimes macaroniques ?

Mais que François de Lisle, procureur au Parlement de Paris, et auteur d'une *Apologie* de Lucain, se présente sous le nom d'*Insulanus* ; que Antoine Mizaud, médecin et astronome,[3] se cache sous cette trinité *Antonio Mizaldo Monlucianus* ; que Pierre Ayrault, lieutenant criminel à Angers, se transforme en un méconnaissable *Petrus Aerodius Audegavus*, voilà qui apparaît moins logique et semble procéder quelque peu de la folie indiquée.

La manie du calembour, de l'à peu près, de la transformation, qui sévira si violemment sous le second Empire, elle aussi, aura de multiples adeptes : l'allemand Liebhard se rendra célèbre sous le nom de *Joachim Camerarius*, rappelant ainsi que son père avait été *camerier* (chambellan) à la Cour de l'Electeur de Hesse ; Chateillon échangera son nom contre celui de *Castalion* (la fontaine de Castalie), etc., etc.

Et pour que les Grecs ne puissent pas se plaindre d'avoir été sacrifiés aux Latins, il y aura — sur une moindre échelle cependant — l'hellénisation. Caron deviendra *Charondas* ; Reuchlin, *Capricon* et Sans Malice, le fameux médecin de François Ier, *Akakia*.

FIG. 123. — DEMOCRITE SURNOMMÉ L'ERASME DE L'ANTIQUITÉ
parce qu'il avait ri, lui aussi, de la folie humaine.
Portrait gravé par Jollain pour une série d'effigies sur les sages de l'antiquité grecque et romaine.

La maladie de la terminaison en *us*, comme, au XVIIe siècle, le jargon à l'italienne, comme les prénoms Aristide, Thémistocle ou Brutus sous la Révolution, comme les Marie-Antoinette et les Marie-Louise lorsque le bon ton sera de rappeler le souvenir de la reine infortunée et de la mère du petit roi de Rome.

L'antiquité, qui sert ainsi à habiller tant de savants, soit à la grecque soit à la romaine, comment fut-elle vue en réalité par les écrivains et les illustrateurs ?

C'est ce que les textes et les images vont nous apprendre.

Et ceci a son importance historique parce que, jamais encore, et pour cause, les hommes des époques précédentes n'avaient été appelés à donner leurs impressions sur les âges antérieurs.

Dans ce domaine spécial et d'un intérêt si grand, le XVIe siècle innove. Qui, avant lui, eût pu songer à cette question qui sera, alors, posée par un maître à ses élèves : « Tracer le pourtraict des anciens ».

Or, comment tracer le *pourtraict* de gens qui, hier encore, étaient pour vous des inconnus ? Comment voir, apprécier, qualifier ces Grecs et ces Romains qui furent soldats si exercés et capitaines si réputés ? Eux-mêmes, les savants traducteurs de tant d'œuvres célèbres, qui devaient être renseignés sur leur état civil, physique et moral, ne les appellent-ils pas : *messieurs, gentilshommes, seigneurs, hommes de haute sapience*. Dans l'Epître dédicatoire de la *Ménagerie*, de Xénophon, traduite par La Boëtie, l'illustre Athénien est traité par Montaigne « gentilhomme de marque » car ce fut « grand capitaine et esprit supérieur », Hérodote est « gentilhomme grec » au même titre que Tacite est « gentilhomme romain ».

Le sexe féminin n'est pas moins bien traité. Ses représentants sont, tous, « gentes dames » ou « dames de haut mérite » ; les Muses sont des dames de lettres d'un talent supérieur. Quant aux dieux « gentilz » et aux déesses « payennes » n'ont-ils pas des titres d'authentique noblesse ?

On sera plein de respect pour Madame Vénus « mariée au mareschal Vulcain », on sera hypnotisé par les travaux surhumains au chevalier Hercule « vainqueur ès luttes de bravoure ». Mars sera le « dieu de tous les capitaines présens et à venir », messire Cupidon de « porte-flèche du gentil seigneur Amour », Madame Phrynée la « doulce mère de Volupté. »

Précieuses indications ; amusantes données pour l'Image.

En quelques compositions on pourra voir comment, à son tour, celle-ci a représenté les dieux et les déesses ; comment elle a interprété les grandes scènes historiques, comment elle a saisi cette antiquité dont le siècle savant était si féru.

Et d'abord, notons ceci : partout où apparaît, si minime soit-elle, une recherche de couleur locale, on peut dire que l'influence italienne a passé par là.

Quand les artistes italiens gravent, pour les *Métamorphoses* d'Ovide, des bois destinés aux imprimeurs de Venise, de Florence ou de Rome, de leurs compositions se dégage toujours quelque impression de vie antique : La vue d'un paysage classique, les accents d'une musique champêtre, il n'en faut pas plus pour les faire tressaillir. Il y a là je ne sais quel atavisme qui les fait également répondre aux appels du dieu Pan, le dieu aux oreilles cornues et aux pieds de chèvre, toujours présent en quelque coin d'image. Sur sa flûte pastorale ils savent jouer les airs qu'il faut pour faire surgir nymphes et dryades, pour ressusciter, pour mettre en branle tout un monde endormi prêt à entrer à nouveau en scène. Et même voici Priape, ce singulier dieu des jardins et des vignes, qui se dresse, enseigne vivante, à tous les carrefours, et dont l'image se fera, quelquefois, le porte-paroles en des compositions suggestives.

Les artistes du Nord s'attaquent-ils aux mêmes sujets ? Pour eux, il en ira tout autrement. Ils n'ont point la manière. Pour eux, il ne s'agit pas de rendre graphiquement la couleur d'un texte dont la portée leur échappe, mais bien d'adorner *d'imaiges* suggestives, pour un public dont l'éducation n'est pas faite, des histoires, des récits, des contes empruntés aux anciens. Voir le bois ici reproduit,

COMMENT, A LA FIN DU XV^e^ SIÈCLE, ON SE REPRÉSENTAIT LES PHILOSOPHES DE L'ANTIQUITÉ GRECQUE

FIG. 124. — Portraits gravés sur bois de Platon, Zénon et Hippocrate le célèbre médecin, illustrant le chapitre : « La cinquième Ere du Monde » pour la *Chronique de Nuremberg*.

tiré d'une édition célèbre de ces mêmes *Métamorphoses*, imprimée à Bruges. Bois d'une extrême richesse, mais d'une allure si parfaitement quinzième siècle qu'on peut dire que jamais la pensée de l'auteur latin ne fut mieux « métamorphosée ».

Faut-il en conclure que l'antiquité, ce vaste domaine ouvert à la curiosité et aux études des savants, resta lettre morte pour les imagiers ?

Ou plutôt, n'est-ce pas déjà, clairement exprimée, la prétention qu'auront à l'avenir toutes les générations, de tout ramener à elles, à leurs habitudes, à leurs mœurs, à leurs conceptions vestimentaires ; de forcer le passé à se plier aux exigences du présent ? D'où création de personnages de convention ; d'où l'interprétation purement imaginative des choses du passé jusqu'à ce que le sens critique actuel, marié à une connaissance profonde de l'antiquité, permette de se lancer dans la voie des restitutions ou des interprétations savantes.

Si l'on en juge par quelques impressions célèbres de Venise ou de Nuremberg, les premières figurations semblent avoir obéi à une idée plutôt bizarre qui se peut formuler ainsi : puisqu'il s'agit de personnages de l'antiquité, ne doivent-ils pas être, avant tout, antiques ? Or comment exprimer graphiquement cet état, si ce n'est en leur donnant un air vieillot et archaïque. Et comme ce sont des philosophes, des sages, des législateurs, des historiens, gens de pensée, personnages de cabinet disait-on alors, un air sévère et même quelque peu rébarbatif, ne saurait leur « messeoir » Barbus, poilus, hirsutes, qu'ils soient tête nue ou coiffés du chaperon, ils doivent faire figure, non point de « muguets », mais bien de gens de prêche ou de politique qu'absorbent de hautes pensées et de graves sujets. En ces images se reflétera, vivante, triomphante, la pensée maîtresse du XVI^e^ siècle. Tous tiendront à la main un livre, ce livre qui est en train de devenir l'armoirie, l'enseigne vivante de l'humanisme, comme le casque et le gantelet sont les armoiries du chevalier ; ce livre, qui sera également l'attribut des Evangélistes et des Apôtres, que l'on ira jusqu'à mettre aux mains des Sibylles, ce livre qui est en quelque sorte, l'annonciateur, la Bible de l'humanité nouvelle.

Ceci étant, faut-il s'étonner que les récits les plus poétiques ou les exploits les plus fabuleux de l'antiquité — naissance des dieux, naissance de Vénus, mort de Pyrame et Thysbé, mariage de Persée, enlèvement d'Hélène, amours d'Orphée et d'Eurydice, descente d'Orphée aux enfers, sagesse de Minos, — le patron et l'ancêtre des « bons juges », — exploits de Thésée vainqueur du Minotaure, — combien d'autres encore ! — se présentent à nous sous des formes imprévues et originales, peu conformes, cela va de soi, à la tradition par nous retrouvée et qui, depuis, a prévalu.

Parcourez l'amusante galerie des Grecs et des Romains illustres, qui s'épand tout au long des marges de la *Chronique de Nuremberg*, ouvrez les in-folio puis les in-4, en lesquels défileront plus tard, encadrés de médaillons ronds ou ovales, au goût du jour, ces personnages à l'école desquels chacun se fait gloire d'aller pour apprendre toute science et toute sagesse, et vous trouverez, un siècle durant, la même façon de voir et de représenter ces figures antiques qui passionnèrent tant les lettrés et les curieux de la Renaissance. Des recueils de biographie et d'iconographie leur seront consacrés : on les donnera en bustes, en bas-reliefs, la tête nue, le

COMMENT, A LA FIN DU XV^e^ SIÈCLE, ON SE REPRÉSENTAIT LES PHILOSOPHES DE L'ANTIQUITÉ GRECQUE

FIG. 125. — Portraits gravés sur bois de Socrate, Thucydide, Isocrate, illustrant le chapitre : « La cinquième Ère du Monde » pour la *Chronique de Nuremberg*.

crâne dénudé. S'ils manquent d'allure, ils ont bien ce qu'on est convenu d'appeler l'air antique, les Grecs surtout. Du livre ils passeront dans l'image ; il y aura la collection des grands hommes d'Athènes et des grands hommes de Rome.

Et il en sera des dieux comme des sages et des philosophes. Ceux que la mythologie fit si grands, si « divins », n'auront pas, tout de suite, dans l'illustration du livre, la place qu'ils prendront plus tard, la place que leur accordent, seuls encore, les grands maîtres de l'art italien. Voyez comment les graveurs en bois se complaisent à « humaniser » ces figures historiques qui s'appellent côté des hommes : — excusez l'irrévérence — Jupiter, Neptune, Mars, Mercure, Vulcain, Apollon ; côté des dames : Vesta, Junon, Cérès, Diane, Vénus, Minerve. Toutefois, certains conserveront à un plus haut degré leur caractère divin : Mars d'abord — comment pouvait-il en être autrement, en ce siècle qui, sans cesse, devait mettre les idées aux prises sur le champ de bataille ? — Mercure, parce que ce siècle, en suite de la découverte de l'Amérique, allait voir le commerce et l'argent prendre une place plus considérable dans les affaires du monde. Et les déesses parce que femmes ; parce que Cérès devait tout naturellement, se prêter aux multiples allégories de nature ; parce que Minerve devait être à l'honneur à une époque où tant de philosophes allaient écrire sur la Sagesse ; parce que Junon plus ou moins « empaonnée », devait incarner en elle toute la superbe des femmes, cette « superbe » que tant d'artistes se complairont à représenter ; parce que Vénus est la prêtresse d'un culte qui restera éternel. Les déesses, n'est-ce pas par leur intermédiaire que se réveillera le culte de la beauté, du nu aux formes élégantes, aux rotondités attirantes ? Pommes de Vénus sont pommes d'amour, dira un des plus grands poètes du siècle.

Fig. 126. — COMMENT A LA FIN DU XV[e] SIÈCLE, ON SE REPRÉSENTAIT LES HISTORIENS LATINS.
(A remarquer que Marcus Verro est le même portrait que Thucydide).

L'imagerie, sous la forme de la vignette destinée au livre, ira jusqu'à embourgeoiser les dieux. Voyez ce qu'elle en fait par les figurines ici représentées ; à quel rôle elle les abaisse, elle les réduit. Figurines pour signes du zodiaque. Assis sur des « chaires » moyen-âgeuses ou sur des chaises à prétentions curules, ils défilent, mornes et impassibles, devant nos yeux, tels des personnages faisant partie de quelque fête populaire, ou, mieux encore, d'un cortège de mi-carême. On pourrait croire à une fantaisie de carnaval, alors que, en réalité, ces vignettes visent à honorer les dieux de l'Olympe.

Résurrection amusante, qu'on ne saurait prendre toutefois pour la renaissance d'un idéal antique auquel ne croient pas encore les dessinateurs réalistes de la fin du xv[e] siècle.

Mais c'est là, si on la peut ainsi qualifier, la période barbare. Lorsque la Renaissance italienne aura pu exercer son influence, lorsque des artistes heureusement doués auront, comme les armées de Charles VIII, passé les Alpes et entrepris eux aussi leur campagne, — certains sauront mettre à profit les leçons de Michel-Ange — toute une production graphique s'épanouira qui, à la science du corps humain, ajoutera cette grâce, cette mesure, particulières au goût français et qui caractérisent, d'une façon si personnelle, les vignettes de Bernard Salomon ou de Jean Cousin pour les *Fables* d'Esope, pour les *Amours de Psyché*, pour l'*Asne doré* d'Apulée — c'est ainsi qu'on qualifiait l'*Ane d'Or*.

La grâce, le charme des formes amoureusement caressées pénétrant chez nous par la porte de l'antiquité grecque et romaine. L'antiquité à l'usage des raffinés, des initiateurs du mouvement artistique ; l'antiquité dévoilée en ses formes impeccables, comme les savants l'avaient découverte en sa pensée profonde, en sa haute philosophie ; l'antiquité de Cupidon et Psyché, de Daphnis et Chloé.

Toutefois l'intérêt — et aussi le succès — ira avant tout aux grandes éditions illustrées destinées à faire revivre l'antiquité classique et virgilienne, l'antiquité des fables et des préceptes, celle de Diogène,

de Socrate et de son disciple Cébès de Thèbes, l'antiquité héroïque avec ses acteurs surhumains, avec ses batailles légendaires.

Que de Virgile ! que d'Horace ! que de Térence ! que de récits historiques, à commencer par Tite-Live ! Et quelle antiquité bizarrement travestie — nullement dans un esprit de satire, est-il besoin de le dire, — mais, tout au contraire, pour lui rendre plus grandement hommage !

Car c'est un luxe inouï de gravures, une richesse incomparable de costumes. Dans son *Essai sur la gravure sur bois* qui restera, quoi qu'on puisse faire, le guide sans pareil, Ambroise Firmin-Didot a ainsi excellemment décrit cette singulière mascarade du costume, à propos d'un « Virgile » :

« Enée est déguisé en margrave, Achate en écuyer du xv^e^ siècle, Tityre et Mélibée sont des bergers auvergnats du moyen-âge, et Virgile est splendidement vêtu, tel qu'on se figure Pétrarque montant au Capitole pour y être couronné. Si Jupiter et Vénus y apparaissent dans un costume très peu vêtu, il n'en est pas moins des plus bizarres ; si l'on y voit figurer des arquebuses, du moins l'on n'y voit pas encore des canons ».

Après Virgile, Térence, le *Thérence en françoys, prose et rymes*, avec de belles ymaiges pour la meilleure compréhension du texte, le Térence, de Lyon, le Térence, de Paris, à propos de l'illustration duquel un autre iconographe célèbre, Renouvier, écrira : « Si l'on consent à ne pas chercher dans les personnages Dave, Dromo, Mysis et Pamphile de l'*Andrienne*, mais plutôt, Lambert, escuyer, Grossart, bourgeois, Ysabel, damoiselle et dame Sybille, ostelière d'un « Miracle de Nostre-Dame », vous ne pourrez qu'être émerveillé des mines, des tournures et des costumes des acteurs. »

Fig. 127. — L'ART D'AIMER, D'OVIDE.

Gravure sur bois pour le *De Arte Amandi*. Translaté du Latin en Françoys. Suivi du *Chef d'Amours et des sept Arts liberaulx* (Genève, avant 1500).

III. — L'ANTIQUITÉ GALANTE ET HISTORIQUE.

Et déjà se manifeste aussi le désir de tout traduire, de tout exprimer, de tout représenter par l'image comme par le texte. Entreprise hardie, et non moins ardue, car Virgile lui-même, en sa qualité de Latin parfaitement conscient, n'a nullement redouté la présence de messire Priape, ce dieu gentil des mystères cachés « qui s'entend si bien à mettre tout le monde en branle. »

Les priapées ! tout un chapitre en action de l'enfer graphique et de l'enfer littéraire que Pierre Dufay présentera plus loin aux lecteurs de ce livre avec sa connaissance profonde d'historien des mœurs. Les priapées ! que tels imprimeurs-éditeurs supprimeront d'autorité ; que d'autres auront la prétention d'épurer ; que d'autres, enfin, ne se reconnaîtront pas le droit d'ignorer malgré leur indécence, mais qu'ils châtreront, quelquefois, de plus ou moins logique façon. Tel fut le cas d'un « Virgile » imprimé à Lyon (1529) donnant des Priapées une suite incomplète ou plutôt brusquement interrompue — c'était, alors, le procédé employé — tout en réservant bon accueil à la célèbre et très immodeste figure du dieu des jardins, accompagné de l'âne classique, devant lesquels un groupe de femmes en action rappelle assez exactement la Virgognosa du Campo-Santo de Pise.

In Priapi lusum. Les ébats, les folastreries de messire Priape ! La danse échevelée autour du « vilain bonhomme » — le mot est de la Restauration — ne sera-t-elle pas toujours, sous des figurations plus ou moins lascives, une façon à la fois réaliste et philosophique de représenter l'humanité en rut ? Et puis la littérature romaine n'est-elle pas, plus que tout autre, fertile en exhibitions risquées ? Faut-il rappeler les très indécentes représentations des amours de Mars et de Vénus, suivant la vision de Lactance, qui se

compteront par centaines dans l'estampe comme dans le livre illustré? Faut-il rappeler les représentations graphiques du théâtre romain, ces figurations de scène qui ne nous épargnent rien, qui dans le soubassement du proscenium, les *fornices*, pour lui garder son nom, nous font assister aux scènes honteuses, dites, par cela même, de fornication?

Documents de l'infamie humaine qui, hélas ! pourraient encore être d'actualité.

Et lorsque les Scaliger et les Cujas considéraient les priapées comme des documents non sans intérêt pour l'histoire de la civilisation païenne, comment pourrait-on reprocher à l'image de reproduire les rites de ce qui fut un véritable culte (1).

L'antiquité idyllique, l'antiquité érotique. Et voici, maintenant, l'antiquité héroïque, la plus goûtée, la plus vulgarisée, parce que celle des actions extraordinaires, surhumaines, et des batailles légendaires, parce que l'image trouvera en elle, avec des sujets comme l'histoire de Jason et la conquête de Troie, matière à des séries de compositions pleines de vie, de mouvement, et de pittoresque.

FIG. 128. — UNE ILLUSTRATION FLAMANDE POUR OVIDE.

Gravure sur bois faisant partie d'une illustration pour les *Métamorphoses d'Ovide*, imprimées à Bruges, par Colart Mansion, en 1484. C'est la première édition française de l'œuvre célèbre de l'écrivain latin.

* Comme on peut le voir par cette reproduction les bois étaient légèrement rehaussés en couleur.

Qu'est-ce que les guerres, les expéditions militaires, les sièges, les assauts de villes — sinon actions d'éclat — de tout temps accomplies et représentées par l'homme vêtu d'armure, de casque et de cuirasse, l'homme-Force, l'homme-Dieu, le Guerrier ! Et qu'est le Guerrier de l'antiquité sinon le Chevalier du Moyen Age. Donc pour les imagiers de l'époque il y aura une « chevalerie grecque », une « chevalerie romaine », comme il y a une chevalerie française et une chevalerie anglaise. N'ira-t-on pas, dans cet esprit, jusqu'à intituler *l'Art de Chevalerie selon Végèce*, une traduction de ce précieux *Traité de l'Art militaire*, qualifié alors « livre de haute science ». Et c'est pourquoi les dessinateurs de figures d'histoire graveront, pour les histoires troïennes comme pour les campagnes de Jules César, d'admirables gravures en bois sur lesquelles on verra chevaliers, hommes à pied, reîtres, lansquenets truculents et empanachés, monter à l'assaut de Troie ou à l'attaque d'un castel, comme s'il s'agissait de la représentation imagée de quelque guerre contemporaine. La prise de *Troie la grant*, n'est-ce pas une des actions les plus remarquables de la chevalerie grecque? Les guerriers de l'antiquité ne sont-ils pas de la même famille que les preux chevaliers du Moyen Age, que les capitaines illustres des guerres d'Italie? Et c'est pourquoi, qu'il s'agisse des Grecs ou des Romains, d'Annibal ou de Jules César, vous verrez sans cesse apparaître, au milieu de ces grandes compositions, si décoratives, si grouillantes, Charlemagne entouré de sa Cour, Charlemagne le grand juge, le grand arbitre, le « grand connaisseur ès vertus héroïques ».

Faut-il dire que, dans ce domaine, les graveurs sur bois ne firent que suivre la voie ouverte par les

(1) A la suite de ses *Notes* sur les *Priapées* et autres poésies de même espèce, à la suite de ses traductions en grec des pièces les plus libres de Catulle, Scaliger fut accusé d'immoralité par Scioppius. Or, ce personnage, plus ou moins à la solde des Jésuites, était lui-même l'auteur d'un *Commentaire* sur les Priapées qui le dispute, suivant Charles Nisard, « aux turpitudes de l'auteur ».

LE SIÈGE DE TROYE-LA-GRANDE PAR LES GRECS (HABILLÉS EN GENS D'ARMES).

Gravure sur bois pour le *Recueil des Histoires Troyennes*, de Raoul Lefèvre, chapelain de Philippe-le-Bon. Lyon, Michelet Topié et Jacques Heremberck, 1490).

* Les *Histoires de Troyes* de Raoul Lefèvre parurent, pour la première fois, à Cologne en 1467, et sans figures, puis en 1484, avec figures. En 1480, ce fut la *Destruction de Troyes*, de Columna et, en 1484, Jacques Milet publiait la *Destruction de Troye-la-Grant*. Texte et images furent fort goûtés.

enlumineurs ? En tout cas l'antiquité héroïque se trouva ainsi mise à la portée des contemporains, car la même idée présidera aux grandes éditions illustrées de tous les historiens célèbres, qu'il s'agisse de Tacite ou de Tite-Live, de Salluste ou de Valère Maxime.

Et de toutes parts se manifestera le même empressement à faire entrer l'antiquité dans l'image, à la condition toutefois de la présenter, de l'habiller au goût du moment. Comment pourrait-il en être autrement, alors qu'on ignore encore tout du véritable *modus vivendi* du passé. Les mêmes principes se feront jour dans la présentation des textes, et nombreux seront les recueils destinés à enregistrer les « choses mémorables et non moins plaisantes que profitables aux amateurs de l'antiquité. »

Car il ne s'agit pas seulement de publier des œuvres anciennes, de les présenter au lecteur ; il faut que, de la lecture, ce dernier puisse tirer avantage de la sagesse des Grecs, qu'il s'en puisse imprégner et en « retirer avis salutaire » tant à son point de vue personnel qu'à celui de « l'entendement général ».

Aussi quelle science dans la confection des titres ; quelle façon pittoresque de présenter au public ce qui, autrement, lui apparaîtrait aride et « dénué d'intérêt ! »

Tandis que les savants traduisent, discutent et glosent, les historiens et les vulgarisateurs de l'antiquité entreprennent une œuvre non moins intéressante, malheureusement restée à l'arrière-plan, parce qu'elle appartient à ce côté pittoresque toujours si méconnu.

Cela pourrait s'appeler : « l'art et la manière de présenter les choses » ; et de cette étude il serait facile de déduire que la recherche du meilleur titre n'est point une science nouvelle.

Qu'on en juge par les citations qui vont suivre :

Les Motz douz de Cathon (*sic*) en latin et en françoys — toute une série de proverbes, de « bons et très utiles enseignemens », d'adages, de « dictz moraulx » des sages, — un recueil sorti des presses de Troyes, en 1533.

Les Histoires prodigieuses extraites de plusieurs fameux Autheurs, grecs et latins, sacrez et profanes, mises en nostre langue (1567).

Le Grand Olympe des Histoires poëtiques du prince de poësie, Ovide Naso, en sa « Métamorphose » (1543), cette *Métamorphose* qui, illustrée par Jean Cousin sera appelée la *Bible des Poëtes*.

La Touche naïfve pour esprouver l'Amy et le Flateur. Inventée par Plutarque, taillée par Erasme, et mise en françois par noble homme, frère Antoine du Saix. Avecq'l'art de soy aider et par bon moyen faire son proffict de ses ennemys (1646).

Fig. 129. — L'ANE D'OR D'APULÉE.
Gravure pour un recueil allemand de contes et récits de l'antiquité et du moyen-âge (*Enriohus et Lucrèce, Grisildis, L'Ane d'Or*, etc.) publié par Nicolas von Wel (Augsbourg, Stainer, 1536)

L'Histoire Æthiopique d'Héliodore, traitant des loyales et poétiques Amours de Théogenis et Chariclia (1559).

Le Tableau de Cebes, de Thèbes, ancien philosophe et disciple de Socrate (1543).

Les Fables du très ancien Esope, Phrigien, mises en rythmes françoises (1544), — qui, sur d'autres éditions, se verra encore qualifié *très sage*.

L'Histoire des pastorales et bocagères Amours de Daphnis et Chloé (c'est le titre de la traduction d'Amyot)

Science pour s'enrichir honnestement et facilement, intitulée l'Economie Xénophon.

Les Gestes Romains (recueil d'histoires, de faits, d'événements).

Les Amours anciennes.

Le Livre d'Amours, auquel est relaté la grande amour de Pamphile et Galathée et le moyen comme il en peut jouyr (1545).

FIG. 130. — PERSONNAGES DES COMÉDIES DE TÉRENCE.
(Traso — Gnato — Taïs — L'Ethiopienne — Parmeno).
Gravure sur bois pour l'édition de Strasbourg (1496) : *Comœdiæ sex cum directorio vocabularum.*

Et les auteurs, qu'ils soient grecs ou romains, reçoivent, eux aussi, sur les titres de leurs œuvres, les épithètes les plus pompeuses, les qualifications les plus élogieuses. Démosthène se voit proclamer « prince incontesté des orateurs », Platon est le « Divin » quand il n'est pas « l'Immortel », Xénophor est le « Sage », Plutarque « l'Habile », Virgile, cela va de soi, est le « Prince des poètes latins » Il ne pouvait en être autrement alors que nous avions le « Prince des poètes français. » Les moins connus, eux-mêmes, ont droit à quelque simple remarque. Tel sera dit « orateur et philosophe ancien », tel autre « historien point négligeable », tel encore « conteur émérite ». Bref, aucun n'est oublié dans cette sorte de présentation officielle au public.

Couverts de gloire ces grands anciens n'ont-ils pas droit à tous les honneurs ? Horace, Ovide, Cicéron apparaîtront en rois sur des jeux de cartes, alors que, au-dessous de leur portrait, on transcrira quelques-uns de leurs plus beaux vers ou quelques-unes de leurs plus belles pensées. Et, pour que personne ne les ignore, lorsqu'ils se trouvent à plusieurs sur la même image, chacun est étiqueté, chacun porte son nom écrit, au-dessus ou au-dessous de sa tête.

En esprits avisés qu'ils sont, les éditeurs du XVI^e^ siècle ne manquent pas de rapprocher le passé du présent, chaque fois qu'il y a pour eux quelque intérêt à le faire, notamment quand il s'agit de traités de science politique, sujet cher aux anciens et non moins prisé des contemporains qui y trouveront matière à multiples comparaisons.

C'est ainsi que les *Olympiques* et les *Philippiques*, de Démosthène, seront présentées aux lecteurs comme « pleines de matières d'Estat et de gouvernement » ; que les *Enseignements* d'Isocrate et de Xénophon seront qualifiés « très excellens pour bien régner en paix et en guerre » ; que *les Politiques* d'Aristote « esquelles est montrée la science de gouverner le genre humain en toutes espèces d'Estats publiques » seront proclamées sans hésitation le livre du prince.

Titres, dissertations, explications plus ou moins détaillées des sujets, tout est à retenir en ces premières éditions des œuvres célèbres de l'antiquité.

Certaines, les œuvres des poètes légers, ne seront pas sans susciter des réserves, et quelquefois amèneront des polémiques. Sans nous y arrêter autrement, signalons l'étrange procédé auquel eut recours le très docte, le très grave Loys Le Roy (Ludovicus Regius) alors qu'il publia le *Sympose* de Platon « ou de l'Amour et de Beauté » offert par lui, en quelque sorte, comme don de joyeux avènement, au Roy dauphin et à la Reyne Dauphine, lisez au jeune François II et à sa belle espousée Marie Stuart. Etrennes plutôt risquées, pour un « banquet » de fiançailles. Que fit donc Régius annotateur si précis et traducteur si fidèle ? Ceci — qui peut paraître assez singulier pour un helléniste de sa valeur. Il arrêta net le *Banquet*

FIG. 131. — Portrait du poète satirique Perse entouré de ses deux traducteurs Jean Britannicus et Josse Bade Ascensius.
Gravure sur bois pour la Satire VII, de Perse, publiée avec commentaires (Lyon, Nicolas Wolf, 1499). — Voir page 112 l'image conçue dans le même esprit : Salluste entouré de ses traducteurs.

après le discours de Socrate, supprimant « toutes les gracieuses pages de la fin où la séduction du philosophe charmeur, du satyre divin, est peinte de si poétique manière ».

Et l'explication qu'il nous donne de cette coupure inattendue vaut d'être retenue. « De manière » dit-il, en effet, « qu'achevé le discours d'amour tant corporel et humain que divin *qui estoit le but de ce devis ou dispute*, et ayant égard à la qualité des personnes auxquels ce labeur est adressé, j'ay esté conseillé par mes amis d'omettre le reste que Platon a ajouté seulement pour plaisir, suivant au temps et à la licencieuse vie de son païs ».

Voici donc notre érudit, qui n'est plus de la première jeunesse, partant en guerre pour accoucher d'un cours sur l'Amour, ses joies et ses revers, on dirait volontiers *ad usum delphini*, puisqu'il s'agit ici de François II dont « la passion amoureuse, justement, devait rendre l'histoire si courte, et de Marie-Stuart qui fournira bientôt à la poésie le drame émouvant de ses amours ». Il disserte, il disserte à n'en plus finir, sous le vocable du banquet, empruntant, de ci, de là, aux meilleurs poètes grecs et latins, remontant plus d'une fois à la création du monde, sans omettre de débiter à la belle Marie force fadaises et galanteries. « Je pense le Roy Dauphin plus heureux en vous prenant pour honneste mariage que, ne fut Pâris en ravissant Hélène. » En tel chemin, il ne s'arrête plus : allant jusqu'à envoyer à la jeune Reine ce compliment quelque peu charnel : « Nature vous a ornée d'une tant excellente beauté que, quand bien n'auriez autres singularitez, *seriez à bonne raison désirable* des plus grands seigneurs du monde. »

Eh ! Eh ! Pour quelqu'un qui a enlevé du *Banquet* ce qui lui paraissait propre uniquement à la vie licencieuse du passé, voilà qui ne manque point d'une certaine galanterie.

FIG. 132. — LES ROMAINS TRANSFORMÉS EN CHEVALIERS ET LANSQUENETS.

Gravure sur bois pour Jules César : *Histoire des Gaules et des guerres civiles de Rome* (édition allemande, Mayence, Joh. Schöffer, 1530).

Aussi donc, en ce XVI^e^ siècle « où les traducteurs », disons plutôt les *translateurs*, « forment une légion si puissante qu'ils se croient les maîtres de la littérature » on voit déjà apparaître, sous couvert de prétextes divers, des éditions expurgées, ou tronquées, comme il en sera tant par la suite.

Faut-il dire *traduttore, traditore* ?

Peut-être, car pour les textes la chose n'est pas niable ; et pour les illustrations qui nous représentent, le plus sérieusement du monde, des chevaliers et des gens d'armes montant à l'assaut de Troie la grande, on peut bien affirmer que ce sont là documents (1) éminemment perfides et trompeurs.

(1) Budé, quelque part, s'élève contre cette façon de représenter Grecs et Romains tout en reconnaissant que les illustrateurs ne se peuvent appuyer eux sur des « copies » comme les traducteurs.

T.LIVII PATAVINI HISTORICI QVARTAE DECADIS PREFACIO.

MEQVOQVE IVVAT: VEL VT IPSE IN PARTE LABORIS ac periculi fuerim ad finem belli punici peruenisse: nam & si profiteri ausum perscripturum res omnes romanas: i partibus singulis tanti operis fatigari minime conuenit: tamen cum in mẽtem uenit tres & .xl. annos (tot enim sunt a primo punico ad secũdum bellum finitum) æque multa uolumina occupasse mihi: quam occuparint quadringenti .lxxviii. anni a condita urbe ad Appium Claudiũ consulem: qui primus bellum carthaginensibus intulit: iam prouideo animo: uelut qui proximis littoris uadis inducti mare pedibus ingrediuntur: quicquid progredior in uastiorem me altitudinem ac uelut profunda inuehi: & crescere pene opus. quod prima quæque perficiendo minui uidebatur.

T.LIVII PATAVINI HISTORICI DECADIS QVARTAE.
LIBER PRIMVS.

PACEM PVNICAM BELLVM MACEDONICVM EXcepit: periculo haudquaque comparandũ. aut uirtute ducis. aut robore militum: claritate regum antiquorum uetustæque fama gentis: & magnitudine imperii: quo multam quonda Europæ maiorem partem Asiæ obtinuerant armis: prope nobilius. Cæterum cœptum bellum aduersus Philippum decem ferme ante annis triẽnio prius depositũ erat: cum ætoli & belli & pacis fuissent causæ. uacuos deide pace punica iam romanos & infensos Philippo cum ob infidam aduersus ætholos

FIG. 133. — COMMENT ON ILLUSTRAIT LUXUEUSEMENT LES ŒUVRES DES ANCIENS AUTEURS.

Première page pour Tite-Live *(T. Livii Patavini Historici Quartæ Decadis)* imprimé par Philippe Pincius Mantuanus (Venise, 1495).

* Gravures, encadrements, lettres ornées, typographie, tout concourt à faire de ce livre un des plus beaux spécimens de l'art vénitien.

Et ceci nous conduit à une dernière remarque, non sans intérêt, car elle indique clairement l'importance que prendra peu à peu l'antiquité dans une société à laquelle elle a apporté des conceptions nouvelles.

Bientôt, en effet, ces dieux et ces déesses, habillés à la mode des gentilhommes et des gentes dames du jour, seront considérés comme personnages de marque et on assistera à une sorte de chassé-croisé entre les célébrités d'autrefois et les célébrités du jour. Les premières seront tenues en grand respect par les vivants et ce sera honorer les dernières que de les comparer à ces royautés disparues mais point déchues.

Certaines images seront plus particulièrement suggestives.

Telles les *Illustrations des Gaule et Singularitez de Troye*, de Le Maire de Belges qui, en une série de figures mythologiques, nous montrent un berger Pâris sous les traits du roi galant François Ier, ce monarque « inspiré par Minerve » qui n'est pas seulement « franc », mais encore doublement « françois ». Telle certaine Diane chasseresse attribuée à Jean Goujon, qui affiche les traits de Diane de Poitiers et qui, comme telle — nous le verrons plus loin — se vulgarisera sous toutes les formes

L'antiquité renouvelée, remise au point, servant aux idées, aux conceptions actuelles.

L'antiquité donnant une allure particulière à ces figures allégoriques *Superbia* — *Justitia* — *Avaricia* — *Prudentia* — *Spes* — et tant d'autres — que les artistes de toutes les écoles — à commencer par Holbein — emploieront si volontiers sur les titres et frontispices ornés des livres.

L'antiquité glorifiée en attendant que — et ce sera l'œuvre du XVIIe siècle — on glorifie le dieu et les déesses du jour en leur donnant les traits des célébrités de l'Olympe.

C'est ce qu'on appellera faire entrer les dieux dans l'histoire moderne.

Mais il y aura aussi la contre-partie. Au lieu de latiniser leurs noms, comme les grands érudits du XVIe, les traducteurs emperruqués du XVIIe anobliront, « embourgeoiseront » à leur façon les personnages de l'antiquité. *Pomponius* deviendra *Monsieur de Pompone*, *Trebatius*, *Monsieur de Trébace*, mieux encore : *Postumia tua*, « Madame votre femme » et *Servius noster*, « Monsieur votre fils ».

On composera des « Vies des Rois de France » à la manière de Suétone; on comparera les récits de l'historien de Thou à ceux de Tite-Live; on paraphrasera le poëme de Pétrone sur les guerres civiles de Rome; on publiera des *Carmina*, des *Inscriptiones*, comme si l'on vivait en pleine latinité; on se complaira

dans l'épigramme et par leur raillerie mordante, par leur critique acerbe, certains écrivains— tel Clément Marot — s'élèveront à la hauteur d'un Martial.

Salmon Macrin sera proclamé l'Horace français, et on reconnaîtra à Etienne Dolet le noble esprit de Cicéron.

Et voilà comment se moderniseront les anciens jusqu'à ce que, après les avoir suffisamment portés au pinacle, la société se donne le plaisir de danser autour d'eux la grande sarabande du Rire et de la Satire. Ce sera l'œuvre des siècles à venir.

Fig. 134. — Ornement d'un recueil d'« emblèmes ».

Fig. 135. — Nehemias apprenant le triste état dans lequel se trouve Jérusalem.
Gravure sur cuivre de Van der Boecht (1582), pour la *Biblia Sacra* publiée par Christophe Plantin, à Anvers (1583).

VI.

LE LIVRE ET L'IMAGE, INSTRUMENTS DE VULGARISATION

ŒUVRES RELIGIEUSES : LES BIBLES, LES TRAITÉS, LES HEURES

I. — L'ILLUSTRATION CLASSIQUE DE LA BIBLE.

COMMENT le XVI^e^ siècle, qui a fait des Grecs et des Romains les preux et les gentilshommes que nous venons de voir, a-t-il représenté les personnages, les choses et les événements de l'histoire sainte; comment a-t-il compris, interprété Dieu le Père, le Christ et la Vierge, ces trois icones du christianisme, devenues, de par le Moyen Age, de véritables figures hiératiques?

La question est d'autant plus intéressante à étudier qu'il ne s'agit plus, en la circonstance, d'une civilisation disparue et subitement retrouvée, dont on ne possède plus le secret, mais bien des origines mêmes de la civilisation dont ce siècle est l'héritier.

Qu'est-ce que l'histoire sainte sinon le récit plus ou moins fabuleux des hauts faits du judaïsme et des actions miraculeuses du christianisme?

Or, eux aussi, ces événements, furent mis en « images parlantes » par les enlumineurs des manuscrits. Ils ont leur tradition graphique, et c'est cette tradition que vont, de longues années durant, suivre les xylographes.

Ne faut-il pas, avant tout, honorer les grands ancêtres, et comment les honorer, si on ne leur accorde pas, comme on l'a fait pour les Grecs et les Romains, toutes les marques du respect, tous les insignes du pouvoir, tous les honneurs de la hiérarchie.

Donc, de même que les illustrateurs nous ont donné des Grecs et des Romains qu'on pourrait appeler « de contrebande », de même les graveurs des bois destinés à populariser les scènes bibliques, se complairont en un judaïsme et en un christianisme de convention.

Si antiques, si fabuleux qu'ils soient, les Rois n'appartiennent-ils pas toujours à la grande famille des conducteurs de peuples ?

Et n'ont-ils pas au-dessus d'eux, le Souverain Maître, le Roi des Rois, ce Dieu qui sera pour les graveurs, Jehovah ou le Père Eternel, un Dieu justicier, vengeur et quelquefois irrité, en attendant qu'on en fasse « le bon Dieu des braves gens ».

Fig. 136. — Le Père Eternel entouré de ses chérubins, bénissant le monde. Aux quatre coins les armoiries figuratives de Saint-Mathieu, Saint-Jean, Saint-Luc, Saint-Marc.

Gravure sur bois pour le *Missale Lugdunense*, le célèbre Missel de Lyon, commandé à Neumeister (et imprimé par lui, en 1487), par l'archevêque Charles de Bourbon.

* Image intéressante qui nous montre de quelle façon les dessinateurs du XV^e^ siècle se représentaient le « bon Dieu ». Ici il est, à la fois, pape (on le voit coiffé de la tiare) et empereur (il tient dans sa main le globe symbolique de la Puissance).

Et Madame la Vierge, objet de toute dévotion, n'est-elle pas dame de haut lignage ?

Voyez ces rois Mages en marche, guidés par l'étoile traditionnelle, apercevant Bethléem — plus grands du reste que l'illustre village. Le front ceint de la couronne, suivis de tout un appareil guerrier, facilement on les prendrait pour des figures de jeu de cartes dans un décor de théâtre enfantin.

Voyez les rois d'Israël, Saül, David, Salomon flanqués de pages, en parfaits damoiseaux, la plume au vent. Leur démarche, leur attitude, sont majestueuses comme il sied à des rois. Mais le David ici reproduit, quoique couronné, avec sa calotte à gland 1830, n'en est pas moins parfaitement ridicule à nos yeux.

Ouvrez ces multiples recueils qui, sous les titres de *Psautier*, *Ecrin*, *Trésor*, contiennent toutes les règles du salut et du bonheur éternel, et vous verrez apparaître les scènes de la vie du Christ, les actes des apôtres, non pas en cette naïve simplicité qui fit leur grandeur, mais costumés à la mode du jour et dans le riche décor qui convient à cette dernière.

Si nous étions au « grand siècle » on serait presque tenté de dire « ce ne sont que festons et astragales » Et c'est, en réalité, une succession sans pareille de scènes de cour, de fêtes et réceptions somptueuses, de banquets et de festins.

Banquets et festins ! Il semble que ce soit là, pour les illustrateurs, le sujet préféré. Les noces de Cana furent-elles la cause de cette débauche gastronomique ? Ce qui est certain, c'est que jamais l'imagerie chrétienne ne prêta à autant de repas somptueux, précieux documents pour servir à l'histoire de la table à la fin du XV^e^ siècle, mais discutables si l'on voulait chercher en eux des éléments pour la reconstitution de la vie antique.

En réalité, c'est une histoire sainte ayant servi aux illustrateurs de thème à broder, de motifs à grandes compositions, à riches décorations ; une histoire sainte habillée au goût du jour.

Une histoire sainte destinée par ses « belles ymaiges » à glorifier Israël et Jésus ; une histoire où ne se voient que « belles et nobles actions » alors que, suivant la légende chère au Moyen-Age et toujours vivace, l'*Antechrist*, cet Evangile de Satan, donnera la contre-partie du Musée graphique de la vertu et du dévouement.

L'Antechrist ! dont de 1475 à 1510 les éditions illustrées se multiplieront, jusqu'au jour où la Réforme religieuse s'emparera du titre et du sujet pour voir dans la personne du Souverain Pontife l'Antechrist annoncé par l'Ecriture.

La contre-partie, elle est en ces images qui — telle la composition ici reproduite — se complaisent en des scènes peu édifiantes, de franches lippées, d'étreintes passionnelles, toute la gamme des voluptés humaines. Satan et ses suppôts opposés au Christ et à l'Evangile.

L'Ancien et le Nouveau Testament ! Tout un cycle. Et une mine inépuisable pour les tailleurs d'hystoires puisque c'est par centaines que vont se compter les sujets à illustrer, à « habiller ».

Tout d'abord, ainsi que je l'ai indiqué, le XVI^e^ siècle, suit la tradition. Ses interprétations sont surtout historiques, guerrières ; elles traduisent, en quelque sorte, la vie civile, militaire, religieuse du peuple juif. Et elles sont de style archaïque cadrant excellemment avec le texte latin des premières Bibles.

L'œuvre maîtresse la voici : ce sont les

FIG. 137. — LES ROIS MAGES GUIDÉS PAR L'ÉTOILE ARRIVANT À BETHLÉEM.

Gravure sur bois pour *Leben der heiligen Drei Könige* (Vie des Trois Rois Mages), par Johann von Hildesheim (Strasbourg, Heinrich Knoblocher (1470-1480). D'après l'exemplaire de la Bibliothèque de Munich.

FIG. 138. — COMMENT ON HABILLAIT LE ROI DAVID.

Gravure sur bois pour le *Psalterium cum hymnis, cum Calendario* (Psautier avec hymnes et Calendrier). Imprimé à Lyon, par Johannes Neumeister (1489). En édition française, *Les sept pseaulmes pénitenciaulx*.

* Appelé en France par le cardinal d'Amboise, Neumeister exerça d'abord à Albi puis à Lyon.

Les armoiries portent la harpe du Roi David.

Icones veteris Testamenti d'Holbein, publiées à Lyon en 1538 par ces imprimeurs célèbres, les frères Trechsel, — qui seront, pendant dix ans, réimprimées, rééditées à plusieurs reprises, et même en langues étrangères ; *Icones ad vivum expressæ*, suivant l'indication donnée sur certains titres, qui resteront les véritables icones bibliques de la tradition transmise par le XV^e^ siècle ! Les *Icones*, première édition imprimée en France, première apparition de ces Bibles en Images, si nombreuses par la suite, dont il sera parlé tout à l'heure. Titre latin suivi d'une « Exposition » également en latin, et de légendes également latines. Car ce n'est qu'en 1544 qu'on verra apparaître à Paris une édition avec *latina et gallica expositione*. Les Français pourront ainsi, pour la première fois, lire en langue vulgaire, des commentaires des livres sacrés.

Style empanaché, très seizième, mais d'une belle et large facture. Livre d'art et livre de vulgarisation tout à la fois ; livre pour l'élite et livre pour ceux désireux de s'instruire « en la cognoissance des choses saintes », ainsi que le remarque excellement, en une plaquette iconographique, M. Georges Duplessis, jadis conservateur du Cabinet des Estampes.

« Les frères Trechsel », dit-il, « publièrent, la même année, deux éditions de ces planches : l'une destinée à être répandue comme livre d'images, avec une courte explication en latin, était un ouvrage de luxe ; l'autre, au contraire, imprimée lourdement, subissait un tirage considérable ;

les planches n'y figurant que comme des accessoires, venant, de temps à autre, commenter pour les yeux le texte de la Bible, étaient sacrifiées absolument. »

Et c'est ainsi, devant servir à deux fins, que ces *Icones* contribuent à nous renseigner sur le double rôle que l'image jouera bien souvent, par la suite, dans l'histoire du livre.

Quels sujets représentaient ces compositions ?

Naturellement les faits « les plus mémorables », les plus dignes d'être retenus, les plus aptes à renseigner le lecteur sur l'esprit des « livres saints », et la liste qui va suivre nous en donnera la nomenclature. Nomenclature que d'aucuns pourront trouver monotone, mais qui a sa raison d'être ici, parce que, par le fait même des sujets illustrés, elle est tout à fait indicatrice des idées de l'époque et des sentiments personnels à l'éditeur et à l'artiste. On remarquera, en effet, que les scènes pouvant prêter à des figurations risquées — telles Sodome et ses habitants, Loth et ses filles, David en un nu plus ou moins décent devant les servantes de ses sujets, Suzanne et les vieillards — ont été soigneusement écartées.

Et puis, n'est-ce pas là occasion excellente en ce siècle — c'est du nôtre que j'entends parler — où la Bible, jadis livre de chevet de tant de gens et même d'esprits supérieurs, n'a guère plus pour lecteurs que les fidèles, d'attirer l'attention des curieux sur le livre qui a été le plus illustré du monde, sous toutes les formes et dans tous les esprits, je veux dire dévotieusement, historiquement, et même satiriquement.

Est-ce qu'on ne se battra pas à coups de Bibles, tout au moins à coups de versets ou d'interprétation de textes?

Or nous sommes justement à un tournant de l'histoire où le peuple, avide de nouveautés et de réformes, parcourra avec le plus vif intérêt ces *icones* d'Holbein — non que celles-ci puissent contribuer à le faire pénétrer plus avant dans l'esprit réel de l'œuvre, mais parce qu'elles lui en donnent toutes les histoires en style du jour. Après les anciens, on aura, de même, les patriarches « empanachés ». Jamais la Bible fut-elle tant en honneur!

Suivant qu'elles viendront de Lyon ou de Paris, ces éditions, dont on donne même des textes, espagnols et anglais, auront quelques compositions en plus ou en moins. La liste que voici en donne la nomenclature complète :

FIG. 139. — LES NOCES DE CANA.

Gravure sur bois pour *Der Schatzbehalter* (« Ecrin contenant les trésors du salut et du bonheur éternel »), Nuremberg, 1491.

* Ce traité mystique publié en plusieurs langues et sous des titres divers est une des publications les plus importantes de l'époque. Les 95 gravures qui ornent l'édition de Nuremberg sont l'œuvre de Michel Wolgemuth, le maître d'Albert Durer. Elles sont toutes consacrées à des scènes mondaines ou allégoriques, tirées de la doctrine et de la vie du Christ, mais personnages et décors sont invariablement à la mode du jour.

La création d'Eve. — Adam et Eve dans le Paradis terrestre. — Adam cueillant la pomme. — Adam et Eve chassés.

Le déluge. — La Tour de Babel. — L'apparition des trois anges à Abraham. — Le Sacrifice d'Abraham. — Abraham bénissant Jacob. — Joseph dans la citerne. — Le songe de Pharaon. — Jacob et les fils de Joseph. — L'ensevelissement de Joseph.

La vision de Moïse. — Moïse devant le Pharaon. — Le passage de la mer Rouge — La manne. — Moïse sur le mont Sinaï. — L'aube Sainte. — Dieu remettant à Moïse les Tables de la Loi. — Dieu donnant à Moïse ses instructions. — Moïse recevant de Dieu l'ordre de faire Aaron roi d'Israël. — Dieu donnant à Moïse ses commandements. — Dieu ordonnant à Moïse de faire avec Aaron le dénombrement des hommes aptes à porter les armes. — Moïse et Aaron distribuant les terrains et assignant aux Tribus la place qu'elles doivent occuper autour du Tabernacle.

Engloutissement de Core, Dathan et Abiron. — Le Serpent d'airain.

Les Israélites, après avoir vaincu les Médianites, amènent les prisonniers devant Moïse et Aaron. — Moïse rappelant au peuple d'Israël les préceptes de Dieu. — Moïse, en pleine campagne donnant au peuple israélite des princes. — Moïse avisant à la nourriture des Prêtres et des Lévites, et annonçant la venue du Christ.

Joshué passant le Jourdain et tuant trente-et-un rois.

Judas, vainqueur des Chananéens, faisant couper les mains et les pieds d'Adonibezec, et l'envoyant, ainsi mutilé à Jérusalem.

Ruth et Booz. — Elcana, se désolant de ne pas avoir d'enfant, implore Dieu et conçoit Samuel.

Saül sauvé par Samuel, roi d'Israël

David et Goliath. — David informé que les Philistins attaquent Ceila.

Mort de Adarezer, roi de Saba.

David envoie Urias à l'armée. — La femme de Théma aux pieds de David.

Un serviteur de Hiram, roi de Tyr, aux pieds de Salomon.

La femme de Jéroboam entrant dans la maison de son fils, qui meurt au moment même.

Le Sacrifice d'Elie. — Elisée maudissant les enfants de Béthel.

Athalie devant le roi, mise à mort par ordre de Joïada.

Athas sacrifiant aux idoles.

Josias lisant devant les habitants de Jérusalem le Deutéronome.

Descendants d'Adam jusqu'à Noé, et depuis Noé jusqu'à Abraham.

La tête de Saül accrochée par un soldat au Temple de Dagon.

L'arche de Dieu, dans le tabernacle que David lui avait fait dresser, est entourée de musiciens.

Salomon à genoux devant l'arche sainte. — Salomon devant l'autel des sacrifices bénissant les assistants.

Sesac, roi d'Egypte, enlevant du temple de Jérusalem les richesses qui y étaient renfermées.

Un ange exterminant l'armée de Sennachérib.

Les Juifs rentrant à Jérusalem par l'ordre de Cyrus, pour rebâtir le temple. — Nehémias, apprenant le triste état dans lequel se trouve Jérusalem, implore le Seigneur.

Josias faisant les Pasques à Jérusalem.

Tobie perdant la vue.

Judith se dirigeant vers la tente d'Holopherne. — Judith mettant dans un sac que lui présente sa servante, la tête d'Holopherne qu'elle vient de couper.

Esther devant Assuérus. — Job perd tous ses biens et ses enfants l'abandonnent. — Eliphas accusant Job de blasphème. — Justice de Dieu envers Job.

David composant les psaumes. — La Sainte Trinité. — Salomon récitant le Cantique des Cantiques.

Isaïe voit la gloire du Seigneur.

Le Soleil rétrograde pendant la maladie d'Ezéchias. — Jérémie assis dans la campagne pleure sur les maux qui vont fondre sur la terre de Judas.

FIG. 140. — LES MŒURS DISSOLUES.

Gravure sur bois, coloriée pour *Antichristus Entekrist*, une des plus anciennes et des plus rares productions de cette légende chère au Moyen-Age, publiée selon toute probabilité à Strasbourg, par Johannès Pruss (1475).

* Ainsi qu'on peut le voir par cette image, l'illustrateur s'est complu dans la représentation des scènes de la vie légère en opposition aux scènes édifiantes de la vie chrétienne.

Fig. 141. — Gravure sur bois de Hans Holbein pour les *Icones Historiarum Veteris Testamenti*. (Images des récits de l'Ancien Testament. Lyon, Joannes Frellonius (1547). Cette édition contenant 95 planches est la cinquième édition française depuis celle de 1538, également publiée à Lyon.

Première vision d'Ezéchiel, le Père Eternel, quatre animaux, quatre roues. — Vision du temple de Jérusalem. — Vision de l'hôtel des Holocaustes. — Ezéchiel voit des eaux stagnantes autour du Temple.

Les compagnons de David jetés dans une fournaise. — Vision des quatre bêtes qui représentent les quatre empires. — Vision d'un bélier qui représente la monarchie des Perses et des Mèdes.

Condamnation des vieillards qui avaient accusé Suzanne.

Daniel dans la fosse aux lions — Naissance des enfants d'Osée. — Joël prédit la destruction de Jérusalem. — Amos prophétise contre Damas, Tyr, les Philistins.

Jonas jeté à la mer est avalé par une baleine.

Habacuc adresse au Seigneur des plaintes sur l'injustice des Juifs. — Zacharie exhorte le peuple à retourner au Seigneur.

Des hommes à cheval apparaissent dans les airs au-dessus de Jérusalem.

Saint Mathieu, Saint Marc, Saint Luc, Saint Jean. — L'Ascension. — Epître de Saint-Paul aux Romains. Révélation faite à Saint-Jean, 1er chapitre de l'Apocalypse.

Quatre-vingt-quinze estampes ! Toute une iconographie qui constituera le fond, la base de l'illustration biblique, mais qui, malgré sa richesse, sera vite dépassée, tant le champ était vaste, tant il prêtait singulièrement aux interprétations les plus diverses. Scènes dramatiques, allégoriques, fantaisistes, tendres, galantes, voire même de moralité douteuse, prophéties et miracles à foison, bien faits pour captiver une société encore tout imbue du merveilleux, quelle histoire pouvait offrir aux artistes une plus riche moisson !

Et puis, n'était-ce pas réellement le livre universel, le livre que tout imprimeur devait avoir dans son fond. Editions françaises, éditions belges, éditions hollandaises, éditions anglaises, éditions allemandes, Bibles catholiques, et Bible protestantes viendront s'offrir aux acheteurs sur ce grand marché de la production littéraire qu'est la foire de Francfort. Et il faudra bien, dans cette concurrence formidable, que les éditeurs trouvent des conceptions nouvelles ; que les artistes s'essayent à des interprétations plus originales, chose difficile entre toutes, alors qu'il s'agit de sujets, comme la Tour de Babel, par exemple.

II. - LES IMAGES LES PLUS GOUTÉES DE L'ICONOGRAPHIE BIBLIQUE.

Certes, toutes ces images ne jouiront pas de la même popularité auprès des curieux de la Renaissance ; certes beaucoup passèrent inaperçues, mais combien par leur accent de vérité, par la façon émouvante dont elles interprétaient les événements, les faits historiques, produisirent sur la masse une impression durable. Et il est assez piquant d'observer que celles-ci continueront à jouir de la faveur publique à travers les siècles, intéressant les enfants par l'étrangeté, par le surnaturel du sujet, captivant les êtres de raison par la beauté, la grandeur et, quelquefois aussi, par le côté terrifiant, barbare des scènes interprétées.

Fig. 142 — On construisit alors la tour de Babel, devant s'élever jusqu'à hauteur du ciel. Mais Dieu, par la confusion des langues, la dispersa dans le monde entier.
Illustration pour une Bible allemande (XVIe siècle.)

96 Le Soleil s'arrête par le commandement de Joſué

Fig. 143 et 144. — Figures de l'Ancien Testament gravées sur bois pour la Bible dite de Jean Leclerc, éditeur-graveur à Paris. Ces planches proviennent de l'édition in-folio qui fut publiée en 1614, mais les compositions, attribuées par Ambroise-Firmin Didot à Jean Cousin, sont naturellement bien antérieures.

Les images de la Bible c'est du théâtre en action ; c'est du drame, de la tragédie, même de la comédie ; ce sont comme autant de grandes compositions décoratives défilant sous forme de films — n'est-il pas singulier qu'à notre époque on n'en ait pas fait l'objet plus fréquent de représentations cinématographiques ? — Le XVI^e^ et après lui le XVII^e^ mettront en ces estampes tout leur esprit guerrier, tout leur amour du décor et du panache, et ils y puiseront plus d'une idée nouvelle.

C'est par la variété surtout que cette vaste galerie graphique captivera les chrétiens si profondément remués par l'inspiration hébraïque, au moment où ils auront à se prononcer entre l'ancienne et la nouvelle loi.

Et puis, nombre de ces images ne portent-elles pas en elles un enseignement, nombre d'entre elles ne prêteront-elles pas à des comparaisons suggestives alors que d'autres contribueront à ouvrir les yeux des masses. L'imagerie biblique fit alors, réellement, une propagande que personne encore n'a songé à enregistrer et dont la portée demanderait à être appréciée. Ce qui est certain c'est qu'elle prépara les voies ; c'est qu'elle servit de préface aux événements qui devaient caractériser le XVI^e^ siècle de façon si personnelle.

Histoires anciennes, direz-vous. Oui certes, pour nous. Mais pour nos ancêtres il en allait tout autrement.

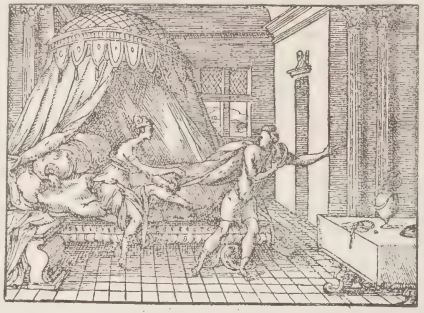

JOSEPH ET PUTIPHAR. Gravure sur bois.

L'ancien Testament a été le grand vulgarisateur. Et pour cause : Adam et Eve ce fut le problème vestimentaire à résoudre, ce fut la question du Nu posée devant la société chrétienne — nous en parlerons tout à l'heure — la Tour de Babel ce fut le champ ouvert à l'imagination des constructeurs de palais, à l'imagination des rêveurs de société des nations Puis c'est Athalie qui sera, dès ce moment, la personnification vivante de ces princesses cruelles, sacrifiant tout à leurs ambitions et à leurs passions — le XVI^e^ siècle en comptera plus d'une et il les *athalisera* — c'est David et Goliath, l'agilité et la force aux prises — et quelles déductions ne tirera-t-on pas du triomphe de David ! — c'est Judith et Holopherne, Judith, dont l'acte vengeur sera invoqué comme la personnification de la liberté populaire contre la tyrannie. N'est-ce pas le cas de rappeler ce fait peu

LE CHRIST FLAGELLÉ.
Gravure sur bois.

Sujet galant.

Reproduction d'un dessin original.

FIG. 145 à 148 — Compositions de Bernard Salomon pour la Bible (Ancien et Nouveau Testament). Editions de Lyon (1553-1554).

Elisée fait de grands miracles.

Jésus-Christ porte sa croix au calvaire

Fig. 149 et 150. — Figures du Nouveau Testament gravées sur bois pour la Bible dite de Jean Le Clerc, éditeur-graveur, à Paris. Ces planches proviennent de l'édition in-folio qui fut publiée en 1614, mais les compositions attribuées par Ambroise-Firmin Didot et à Jean Cousin sont, naturellement, bien antérieures.

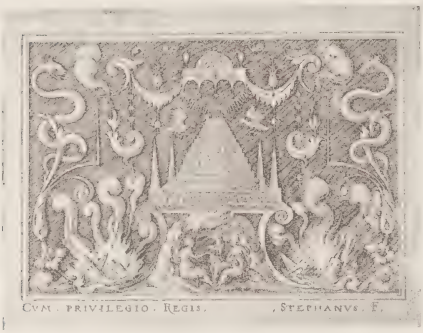

FIG. 151. — LE DÉLUGE UNIVERSEL.

FIG. 152. — LES FILLES DE LOTH.

Compositions gravées sur cuivre par Etienne Delaulne (1)
(Suite de petites estampes avec nielles, dans le goût de l'école allemande, pour l'Ancien Testament).

connu : la *Judith*, de Donatello, posée à l'entrée du palais gouvernemental de Florence, après l'expulsion des Médicis, avec cette légende particulièrement éloquente : *Exemplum salutis publicæ civis posuere* Exemple de salut public. Quoi dire de plus !

Et c'est encore Esther obtenant d'Assuérus la grâce des Juifs persécutés — geste de pitié, geste de tolérance qui entrera dans l'histoire et que certaine estampe, *Esther devant Assuérus*, transposera un siècle plus tard, en montrant Mme de Maintenon aux pieds de Louis XIV — c'est Job sur son fumier, Job dont les satiristes du crayon feront, quelque jour, la personnification du peuple tenu en état misérable, moqué, raillé par tous — c'est Jérémie, également, dont les *Prophéties* et les *Lamentations*, après avoir donné naissance aux « Jérémiades », seront traduites en images de désolation par les protestants des Cévennes — c'est Moïse que Michel-Ange transformera en cette statue, colosse de génie, aux allures de Jéhovah, Moïse le véritable héros de l'Ancien Testament, Moïse avec toute son histoire anecdotique, le berceau, les tables de la Loi, le buisson ardent, la montagne.

Entrons dans les autres domaines : l'idylle, la fantaisie, le comique, le grandiose, l'irréel. Là encore, de quelle éloquence ne sera pas le crayon des artistes. Tableaux touchants, d'une atmosphère reposante comme Ruth et Booz, le couple modèle ; Tobie et son chien — rappel du chien d'Eumée, ce fidèle gardien des troupeaux d'Ulysse dans *l'Odyssée*, — scène théâtrale de toute beauté, alors que le vieillard malgré l'âge et la cécité, s'en va courant au devant de son fils — et encore le sacrince d'Abraham que la noble attitude du jeune Isaac rend si profondément émouvant et qui se prêtera à toutes sortes d'interprétations.

Ne le verra-t-on pas fournir de multiples compositions aux grandes tapisseries que les Flamands se complaisent alors à illustrer de sujets bibliques, sans doute pour faire concurrence aux sujets galants qui tiennent une si grande place sur les « tissages » destinés aux murailles.

Il est vrai qu'à Esther, à Ruth et Booz, à Moïse, à David, on ne sera pas embarrassé pour trouver, en cette même Bible, les galanteries dont nous avons déjà parlé. Et c'est pourquoi, dans les vieux châteaux, se rencontrent encore tant de « verdures » aussi saintes que légères.

FIG. 153. — LA MORT D'ABEL.

Compositions gravées par Etienne Delaulne. Suite de petites estampes avec nielles, pour l'Ancien Testament).

1) Le nom de cet artiste qui fut un des plus habiles graveurs en taille-douce de l'époque, dont les nielles et les camaïeux sont tout particulièrement recherchés s'orthographie de différentes façons : Delaune et même de Lausne.

IMAGERIE POPULAIRE DU XVI^e SIÈCLE (ÉCOLE FRANÇAISE).

LE CALVAIRE. — Grande composition dessinée et gravée sur bois par ÉTIENNE DU PERAC (publiée par Johann Osthaus, 1560).

Puis c'est Joseph, resté célèbre par certaine aventure, Joseph dont la résistance à Mme Putiphar deviendra le sujet préféré de toute une imagerie galante, aux productions multiples, aux attitudes particulièrement voluptueuses — la Bible fournissant après l'antiquité païenne des armes à ce que d'aucuns se plaisent de nos jours à appeler la pornographie! — c'est Suzanne au bain se trempant naïvement les pieds en une cuvette (*sic*), spectacle banal, à l'origine, que nombre d'artistes transformeront par la suite en tableau croustillant.

Et enfin les événements extraordinaires, tenant du prodige, sans oublier les fantaisies abracadabrantes, les histoires comiques propres à être traduites en images d'Epinal — Daniel dans la fosse aux lions, tableau-enseigne pour baraque de dompteur — et ce n'est point une ironie, cela se vit sous la Restauration — le passage de la mer Rouge, les eaux et leurs habitants se retirant pour laisser passer toute une armée (joli poisson d'Avril, a dit le marquis de Bièvre) — le passage du Jourdain à pied sec — seconde édition passablement réduite — Ezéchiel dont les visions terrifiantes feront l'objet de compositions quelquefois grandioses — des prophètes chantant, dansant, jouant des instruments — tel un numéro de music-hall — tout un monde agité, secoué comme en quelque danse de Saint-Guy.

Voulez-vous savoir quelle fut l'image la plus regardée, la plus populaire? Jonas dans le ventre de la baleine; d'abord parce que la position est, en elle-même, peu ordinaire et, ensuite, parce que les contemporains étaient assez mal documentés sur l'anatomie de l'animal baleinier lequel, de ce fait, exerçait sur le public une réelle attraction.

Faut-il rappeler le succès obtenu par l'image représentant une baleine dans le port d'Anvers, en l'an de grâce 15.

Après tout cela, ne soyez point surpris, les idées s'étant quelque peu modifiées depuis ce moment, qu'on ait pu publier et illustrer de comicalités plus ou moins spirituelles, en plein dix-neuvième siècle, une *Bible-Farce*.

Le même esprit qui a fait descendre de leur Olympe pour les mieux caricaturer les dieux antiques s'attaquera à la légende chrétienne du Père Eternel assis en plein ciel sur quelque confortable « voltaire ».

Rire des choses tenues pour sacrées ne fut-il pas de tout temps considéré, à tort ou raison, comme le *nec plus ultra* de l'esprit fort?

Fig. 154. — UNE « BIBLE DES PAUVRES » EN XYLOGRAPHIE.

Gravure sur bois pour la *Biblia Pauperum* (Venise, 1520) copie ou réimpression de la célèbre édition de Andréa Valvassore. C'est le dernier ouvrage qui ait été imprimé en xylographie au XVIe siècle.

Cette image représente à gauche Saint-Jean, à droite Tobie.

Mais quel chemin parcouru, de la Bible émancipatrice à la Bible parodiée et ridiculisée! Quel chemin, dans un autre ordre d'idées, de la fameuse *Bible des Pauvres* — que d'aucuns appelleront la Bible des Aveugles — à la *Bible des Riches*, c'est-à-dire à la Bible que des artistes en renom illustreront de compositions somptueuses et que des éditeurs vendront à prix d'or en ce XIXe siècle qui ne fut guère biblique. Un chemin en trois étapes, — avec le XVIe siècle de la Réforme ouvertement pour la Bible, avec le XVIIIe dont Sylvain Maréchal résume si bien la pensée athéiste en son *Pour et contre la Bible*, avec le XIXe qui, en ses années dernières, se dressera nettement contre.

Imprimée à Lyon et à Paris, ornée de nombreuses suites d'images, la *Biblia Sacra* va, vient, circule. On se réunit chez d'aucuns pour en écouter la lecture après traduction. Réunions privées d'enseignement

mutuel, si l'on en juge par quelques fragments de la correspondance des Réformateurs. Grâce à l'imprimerie on a tout, l'Ancien et le Nouveau Testament, Moïse et Jésus, les miracles judaïques et les miracles chrétiens.

Comme pour l'antiquité païenne on a pu enfin remonter aux sources et ces sources sont à la disposition de tous les esprits de raison.

Mais les siècles passent : la foi en un Dieu tout puissant, en un Christ sauveur est, à son tour, fortement ébranlée. De la *Passion de notre Seigneur* on arrive, en passant par Voltaire et les Encyclopédistes, à la *Vie de Jésus* de Renan et, de cette dernière, à l'étude médico-scientifique de Binet Sanglé : *la Folie de Jésus*.

III. — HOLBIN. DURER ET LES DESSINATEURS FRANÇAIS.

Ici une remarque s'impose. Le premier illustrateur de l'Ancien Testament ce fut le bâlois Hans Holbein; le premier illustrateur du Nouveau Testament ce sera le nurembergeois Albert Dürer. Deux maîtres, deux Allemands. Ce qui, tout naturellement, amène à cette conclusion : la lecture, l'annotation, l'illustration et, par suite, la vulgarisation des livres saints sont chose d'essence essentiellement germanique. Car si personne n'ignore que la Réforme est venue d'Allemagne, tout le monde n'est pas renseigné sur l'œuvre de propagande entreprise dans ce domaine par l'imprimerie et la gravure.

Entre l'Ancien et le Nouveau Testament il y a un monde. Certes, ce dernier, lui aussi, abonde en thèmes merveilleux pour les illustrateurs : la Samaritaine, la femme adultère, les miracles du « plus grand des thaumaturges », les Actes des Apôtres, les Epîtres, l'Apocalypse de Saint-Jean, ce rêve grandiose d'exaltation mystique, et même des histoires qui prêteront quelquefois aux comparaisons calembourdières : tels les *pêcheurs de poissons*, Simon et André, se transformant, conformément à la parole du Christ, en

FIG. 155. — SUZANNE AU BAIN (type d'imagerie naïve).

Gravure sur bois, au trait, pour la *Neuvième Bible allemande*, imprimée par Antoine Koburger, à Nuremberg, en 1483. C'est le deuxième livre à images publié dans cette ville. La première Bible allemande contenant des figures est celle d'Augsbourg 1473 (c'est-à-dire la troisième en date).

* La placidité de Suzanne attendant que sa servante lui verse l'eau, le geste satisfait de David et le paradisiaque du décor donnent l'impression d'un spectateur en sa loggia devant lequel on va faire défiler des tableaux vivants.

pêcheurs d'hommes. Mais le caractère général, l'atmosphère, si l'on préfère, en sont complètement différents. Ce n'est plus l'histoire d'un peuple, c'est la « Vie merveilleuse et les aventures extraordinaires d'un faiseur de miracles » comme le portera le titre d'un rare et curieux opuscule. L'œuvre d'un homme opposée à l'œuvre d'une nation. La parole, la prédication, remplaçant les combinaisons politiques et les guerres.

Or un artiste s'est trouvé pour mettre en images, avec un sens parfait des choses, la vie de Madame la Vierge « ainsi fust nommée la plus saincte des femmes parce que vierge d'âme » — il y avait donc, déjà, au XVI^e^ siècle des gens pour voir clair en cette fantasmagorie orientale — et la vie de « Monsieur son fils ».

Metteur en scène génial du Nouveau Testament, l'auteur de ces admirables recueils d'estampes, *la Vie de la Vierge*, *la Passion de Notre Seigneur*, *l'Apocalypse*, n'a pas seulement excellé dans la fixation des attitudes et des gestes, dans l'expression si parfaitement résignée et douloureuse des visages, dans la belle ordonnance des figures et dans leur draperie, il a fait plus, l'on sent passer en ses compositions un souffle tel qu'elles nous révèlent par la seule puissance de l'Image une religion à la fois plus simple et plus grande, uniquement basée sur la morale humaine et qu'elles nous font entrevoir la conquête prochaine d'une humanité nouvelle faite d'amour et de dévouement, de souffrances et de sacrifices.

Analysant cette œuvre, un de ses biographes a dit que son burin « avait une âme ». Ne pourrait-on pas dire, avec non moins de vérité, qu'il fut, sans s'en douter, le Luther de l'imagerie religieuse, le « découvreur » de l'imagerie chrétienne. Car c'est bien là la qualification qui convient le mieux à ces belles suites d'estampes dont la caractéristique est si différente de l'œuvre des artistes français.

Tandis que Dürer dégage la physionomie de l'humanité chrétienne, nos artistes — ceux qui sont imbus de l'esprit de la Renaissance, cela va de soi — Geoffroy Tory, Jean Cousin appelé, non sans raison, le Michel-Ange français, Jean Goujon, Jollat, Méreurd, Pierre Woëriot, Etienne Delaune — vont s'attaquer aux compositions de la Bible avec un esprit tout autre fait de grâce et de charme, et leurs belles figures, sveltes et élancées, feront triompher, sous le couvert des livres saints, l'humanité païenne. Conception nouvelle, interprétation curieuse auxquelles on devra des œuvres marquantes.

Epris de la ligne et des formes pures, païens, par le crayon tout au moins, ces créateurs de « *dessins pourcraitéz sur planches de bois ou sur plaques de cuivre* » opposeront, à l'illustration mystico-moyenâgeuse du XV^e^ siècle, l'illustration très française d'un art renouvelé par la Renaissance italienne.

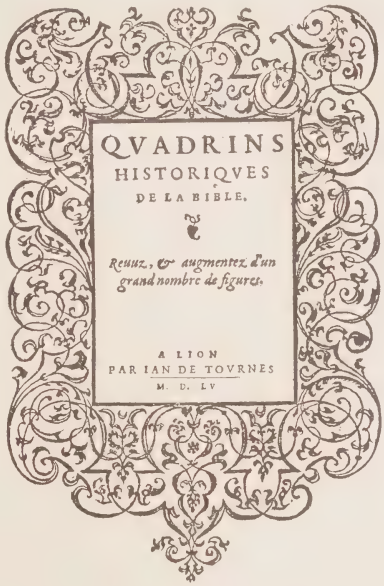

FIG. 156. — LA BIBLE EN QUATRAINS
par Claude Paradin (1555).

Titre d'une des plus belles publications de Jean de Tournes. Les figures de ce recueil au nombre de 327 sont dues à Bernard Salomon dit *le Petit Bernard*.

Ce ne sont pas des illustrateurs de la Sainte Bible cherchant à en exprimer graphiquement l'esprit et les doctrines religieuses, ce sont des artistes émerveillés d'une œuvre qui, par ses légendes et par ses histoires, est fertile en sujets de composition. Petits maîtres de la Renaissance française, représentants de cette école de Fontainebleau, par les uns portée aux nues, par les autres singulièrement dépréciée, ils nous donneront de la Bible une interprétation à la fois artistique et réaliste.

Chez eux plus rien d'archaïque : vêtement, décoration, architecture, tout est imprégné de l'esprit nouveau. Leurs Bibles sont des recueils pour amateurs de belles images, de ces images « sorties de la main de très célèbres ouvriers », comme le fera remarquer Samuel de Tournes, l'imprimeur lyonnais, à propos des « tableaux » de Bernard Salomon, — car ainsi seront appelées ces petites vignettes pleines de charme offrant l'aspect, et ayant, effectivement, l'allure de grandes compositions.

Quels que soient les titres des ouvrages, qu'ils nous apparaissent bizarres ou sévères, qu'ils s'appellent

FIG. 157. — *La Passion du Seigneur* présentée littéralement et moralement par Henri de Firmaria (Oppenheim, XV^e^ siècle).

FIG. 158. — Gravure sur bois d'Albert Dürer pour la suite : *La Vie de la Vierge*, publiée à Nuremberg en 1511.

L'Imitation Jhesu-Christ (sic), *la Tapisserie de l'Eglise chrestienne et catholique* (vers 1545), *les Figures de l'Apocalypse* (1547), *Dix Histoires du Nouveau Testament* (154), ou encore *Quadrins* (sic) *historiques de la Bible ;* quels que soient les noms des artistes, *taylleurs d'imayges, pourtraiteurs, paintres dévoués à icelles divines sciences,* — que ceux-ci procèdent de Jean Cousin, dont le style et la marque se retrouvent un peu partout, ou de Bernard Salomon, l'idée et la conception restent toujours les mêmes : ce ne sont pas des Bibles illustrées au courant des pages, ce sont des estampes synthétisant et

FIG. 159. — Gravure sur bois d'Albert Dürer faisant partie d'une suite de figures pour la *Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ* publiée à Nuremberg en 1510.

expliquant par de courtes légendes rimées — dizains, huictains, sixains ou quatrains — pour bonne intelligence de chacune histoire, les " faits dignes de mémoire ", suivant la formule en usage des Ecritures Saintes.

Mais, quoique essentiellement iconographiques, il n'en résulta pas moins ceci — que les recueils ainsi présentés, et si fort goûtés des lettrés, répandirent ces « matières » qui, aux yeux d'une certaine orthodoxie catholique, ne devaient être divulguées qu'avec une extrême réserve. Ce n'était pas seulement affaire de traduction et d'interprétation. C'était encore, et surtout,

une question de principe, l'église catholique tenant pour la non-vulgarisation. « Le livre de l'Ecriture Sainte doit être fermé au peuple » déclarera péremptoirement Béda — alors que les réformés, dans tous les pays, réclamaient au contraire l'ample et complète vulgarisation de la Bible.

III. — LA PUBLICATION DE LA BIBLE EN FRANÇAIS. — OPPOSITION DE L'ÉGLISE.

Tant que les livres saints s'étaient imprimés en latin qui, si répandu qu'il fut alors parmi les lettrés, n'en restait pas moins, pour la masse, langue fermée, les autorités — Université et faculté de théologie de Paris, Inquisition de Toulouse, Inquisition romaine — s'étaient montrées assez tolérantes. Mais lorsqu'apparurent les premières traductions françaises, et plus encore, les *Commentaires* et *les Remarques*, la Censure commença à opérer.

L'image, en la circonstance, avait montré sa supériorité sur le texte écrit, en matière de propagande. Il se présenta même ceci, que ne pouvant plus endiguer le mal, les catholiques, eux aussi, recoururent par la suite à ce moyen. D'où la quantité de *Bible en figures*, de *Bible par figures*, de *Bible en Estampes* soigneusement revues et expurgées, en leurs représentations graphiques, que l'on verra apparaître durant le cours du XVII[e] siècle. Aux environs de 1720, encore, un recueil insistera de façon significative sur ce point : « Il ne convient pas à tous de lire l'Ecriture Sainte. »

Vulgarisation de la Bible — impression de la Bible en français — ce fut, en quelque sorte, le signe de ralliement — on serait presque tenté de dire le cri de guerre — des protestants qui ne sont encore que de « meschans luthériens ». Ce sujet fait le fond de la plupart des plaquettes théologiques publiées avant 1534, c'est-à-dire tant que les idées réformatrices se purent exposer avec une liberté relative.

Mais ce que n'avaient pu obtenir ceux qu'on dénommait les huguenots, les humanistes, les doctes de la Renaissance devaient, à leur tour, le tenter franchement, sans se livrer à des digressions théologiques ou cultuelles.

Et l'attaque directe vint d'un homme, Etienne Dolet,

FIG. 160. — LA BÊTE MONSTRUEUSE AUX SEPT TÊTES.
Gravure d'Albert Dürer pour l'édition latine de *L'Apocalypse* (Apocalypsis cum figuris) Nuremberg, (1498).

* Le titre original porte cette mention : « imprimé par Albert Dürer, peintre. »

Fig. 161. — L'ENFER, LE PURGATOIRE ET LE PARADIS.

Gravure sur bois pour l'ouvrage : *Textus Magistri sententiarum in quatuor lectus libros partiales* de Pierre Lombard. Paris, Jean Petit (1510).

* Amusante figuration. — En haut le Christ, la Vierge et autres saints personnages. En bas, messire Satan, Belial, qui va faire rôtir les... malheureux.

le grand sacrifié de la pensée, le grand martyr de la Renaissance, qui, on le sait, périra sur le bûcher pour avoir eu sur la religion, sur le christianisme et, surtout, sur le catholicisme les idées très nettes de tous les humanistes, ses contemporains ; Etienne Dolet qui s'est déjà quelque peu fait « mal venir » par la traduction de paraphrases sur l'histoire sainte.

Et l'attaque directe se présenta sous la forme de deux publications sorties en 1542 de son officine — car il était imprimeur, et imprimeur de goût puisqu'il a publié Marot et imprimé Rabelais — dont les titres ne laissent rien à l'imprévu.

Exhortation à la lecture de Sainctes Lettres, avec suffisante probation des docteurs de l'Eglise qu'il est licite et nécessaire ycelles estre translatées en langue vulgaire : et mesmement à la françoyse.

Brief Discours de la République françoys (sic) *désirant la lecture des livres de la saincte Escripture luy estre loisible en sa langue vulgaire.*

Mêmement en français ! l'idée, pour ne pas dire l'attaque, était nette et précise. Cela voulait dire : les Evangiles ne sont point un livre cultuel. Ils appartiennent à tout le monde et doivent pouvoir être lus par tous.

Prétention inadmissible pour l'Eglise militante du XVI^e^ siècle. L'on n'était plus aux temps idylliques où Saint-Augustin émettait cette pensée discutable mais, en tous cas, singulièrement profane : « la beauté de la Bible est fort au-dessus de la beauté d'Hélène », mais bien aux jours troublés où l'Inquisition allait entreprendre contre la lumière la campagne sanguinaire que les Jésuites de la Restauration essaieront de reprendre en mettant la lumière sous l'éteignoir. Et tout un monde de personnages crossés et mitrés, au premier rang

Fig. 162. — COMMENT ON REPRÉSENTAIT LE DRAGON SE JETANT SUR LES HUMAINS.

Image d'une suite d'estampes sur l'histoire ancienne (légendes latines et allemandes).

* Le dragon dévorant les compagnons de Cadmus en Boëtie. Cadmus, d'après la légende, tuera le dragon, en sèmera les dents par ordre de Minerve, et en verra naître cinq hommes armés qui s'entr'égorgeront à l'exception de cinq.

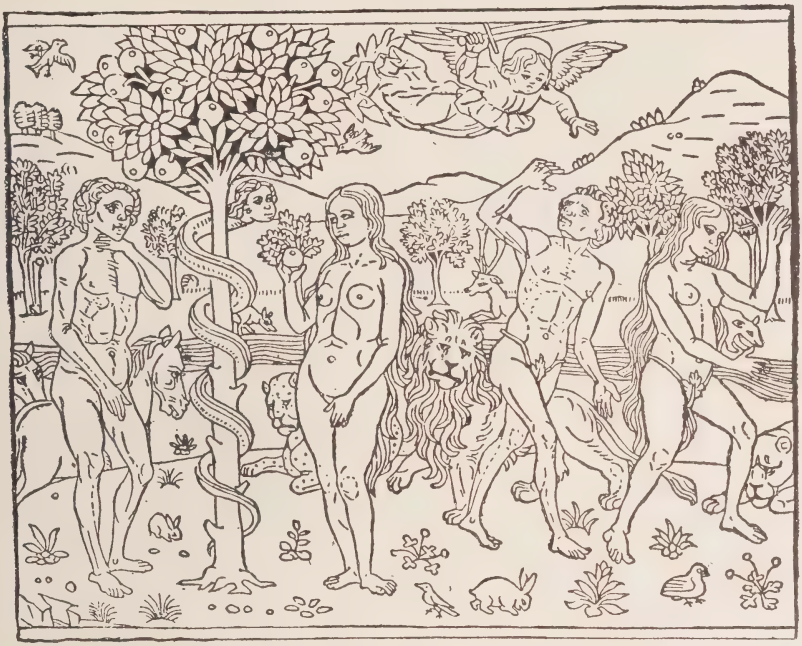

FIG. 163. — LA SCÈNE CLASSIQUE DE L'HISTOIRE SAINTE.

1. Adam et Eve « bienheureux » au moment psychologique où ils se demandent s'ils goûteront à la pomme. — 2. Adam et Eve chassés du Paradis pour y avoir mordu. — Gravure sur bois pour le *Supplementum Chronicarum*, de Johannes Philippus Forestus (Venise, Bernardus Rizum, édition de 1490).

FIG. 164. — LA TENTATION.

Gravure sur bois pour l'ouvrage *Dialogus Creaturum moralisatus iocundis fabulis plenus* (Gouda, 1482). Ouvrage, comme l'indique le titre, plein de fables joyeuses et de choses curieuses. Ce « Dialogue des Créatures » sera publié et réimprimé, un siècle durant, dans toutes les langues.

FIG. 165. — LE NU FÉMININ PRIMITIF.

Image pour *De reformatione virium animæ*, de Gerard de Zutphania (Bâle, Johannès de Amerbach, 1492).

LE NU INTERPRÉTÉ PAR TROIS ARTISTES DE LA FIN DU XV[e] SIÈCLE.

FIG. 166. — LE NU VOILÉ. ADAM ET ÈVE
par Hans Schaüffelein.

Gravure sur bois pour une édition allemande de Boccace : *Eine Schœne Chronica oder Hystoribuch von den furnämlichsten Weybern so von Adams Zeyten an.* (« Une jolie chronique ou Livre d'Histoire des femmes les plus célèbres depuis l'âge d'Adam. ») — Augsbourg, Stayner, 1543.

desquels figure le cardinal Ximenès, qui avait vu venir, flairé et compris le danger, n'hésitait pas à déclarer qu'il fallait à tout prix empêcher une lecture pouvant avoir pour la religion — lisez l'autorité pontificale — des suites fatales. Rome n'oubliait pas que la Cour de France s'était délectée de ces *Psaumes de David* mis en rime françoise par Clément Marot et Théodore de Bèze et accompagnés de la musique de Goudimel », ces psaumes, que gentes dames et galants cavaliers psamoldiaient entre deux rendez-vous, et qui, clamant l'infortune du peuple hébreu, criant la vengeance, allaient devenir le livre de chevet des calvinistes persécutés.

Ils sentaient l'hérésie, ces « Pseaumes », livre favori des « jeunes muguets libertins », ainsi que les qualifiera un très docte théologien.

Et l'Ancien Testament tout entier, interprété de diverses façons et tiraillé en tous sens, finira par sentir le fagot.

Comment pouvait-il plaire à la catholicité ? Certes il abondait en excellentes directives pour la théocratie et le sacerdoce, mais, à côté de cela, quelles singulières façons de concevoir l'autorité, et, quelquefois même, quelles audaces révolutionnaires ! N'est-ce pas dans le *Livre des Rois* que, s'adressant aux Juifs, Samuel les apostrophe ainsi : « Vous voulez un Roi, peuple aveugle ! Hé bien ! connaissez ce que c'est qu'un Roi ! Il vous enlèvera vos fils pour lui servir de bête de somme; vos filles pour les destiner à ses plaisirs ! » Et c'est cela, ce sont de pareilles « monstruosités » — le qualificatif est d'un grand inquisiteur — que l'on demandait à l'Église catholique de pouvoir imprimer librement, à l'usage de la masse. Disons le mot : l'Ancien Testament fut une arme de combat aux mains des partisans de la Liberté.

Plus encore. Les Livres Sacrés furent la source de toutes les discussions en matière de physique et d'astronomie : on alla même y chercher des démonstrations opposant l'une à l'autre vérités scientifiques et vérités religieuses. Galilée paiera cher sa prétention et son entêtement à vouloir interpréter la Bible suivant ses idées et sa conscience (1).

FIG. 167. — LE NU SANS VOILES. ADAM ET ÈVE.
Peint et gravé par Gérard de Lairesse.

* Suite de figures pour la Bible qui jouira d'une grande popularité (XVII[e] siècle).

(1) Le théologien catholique Caramuel, contemporain de Galilée, qui a pris part à toutes les polémiques du moment, apprécie ainsi l'attitude des réformés dans cette question d'interprétation des textes

« Les calvinistes défendent aujourd'hui, avec opiniâtreté le mouvement de la Terre. Et pourquoi ? Est-ce pour assurer le repos du ciel et des astres ? Aucunement. Mais alors pourquoi, si ce n'est afin d'élever une sorte de rempart et d'y placer des machines de guerre contre les dogmes chrétiens. Si l'Eglise romaine, disent-ils, admet la doctrine de Copernic sur le mouvement diurne et annuel, elle reconnaît aussi dans la Sainte Ecriture un sens métaphysique, apparent ou conjectural. Donc nous pourrons revendiquer pour nous la même liberté lorsqu'il s'agira d'interpréter une page quelconque de la Bible. »

Le Concile de Trente, devant lequel fut portée la question, se chargea de la résoudre, et l'on pense bien de quelle façon ! Ce Concile, qui devait se traîner des années durant, perdant son temps en des discussions dont l'intérêt nous échappe, ne se montra point tendre pour la publication des livres saints. Ceux-ci furent dès lors soumis à une censure sévère et particulièrement « jésuitique » laissant la porte ouverte à tous les arbitraires. Du moins c'est ce qui ressort de certain index, véritable chef-d'œuvre d'inquisition dont l'esprit n'est point perdu — puisqu'on en retrouve la trace jusque dans notre police moderne des journaux et des imprimés — index dont voici la teneur : « Les librairies qui vendront les livres de la Bible en langue vulgaire à ceux qui n'ont pas faculté de les lire perdront le prix de leurs livres et seront châtiés. »

Est-il besoin d'ajouter que, dès ce moment, admonestations, poursuites et châtiments tombèrent drus sur les libraires vendeurs de Bible, ne sachant plus à quel saint se vouer, ou plutôt à quel acheteur se fier, mais redoutant particulièrement, et pour cause, le Saint-Office.

Et ce fut la poursuite en grand, la chasse acharnée aux Bibles protestantes, aux Bibles non expurgées, en même temps que commençaient à paraître les extraits de Bibles « en comprimés romains », *ad usum populi* !

Un tel acharnement contre un livre d'histoires exotiques, plein de contes à dormir debout au dire des philosophes du XVIII^e^ siècle, donne, ce me semble, quelque vraisemblance à l'appréciation peu flatteuse d'un écrivain très irrespectueux, Antoine Couillard, seigneur de Pavillon, lequel en ses *Singularitez du Monde* (1557) n'avait pas craint d'écrire : « Le fils unique et Verbe éternel a voulu asseoir les premiers fondemens de son Eglise sur gens idiots. »

Ainsi finit cette longue et curieuse bataille pour la vulgarisation ou la non-vulgarisation de textes religieux qui nous laissent, aujourd'hui, tellement indifférents qu'on se demande comment on a pu à tel point se passionner pour eux. Mais n'est-ce pas là, justement, ce qui constitue l'intérêt des choses du passé.

Fig. 168. — POUR LE CULTE DES TROIS MARIE.

Sainte Anne, les trois Marie, le Christ enfant et Joseph, les saints, enfants.

Gravure sur bois d'une exécution remarquable pour l'*Encomium trium Mariarum*. (La défense du culte des trois Marie contre les Luthériens) par J. Bertaud (Paris, 1529).

* Chaque personnage est accompagné d'une banderolle portant son nom.

Et, du reste, la Bible, dans le domaine iconographique, devait nous réserver plus d'une surprise. Par elle se créa, se développa toute une imagerie apocalyptique, féconde en visions, en ciels enflammés, en nuages menaçants, en bras vengeurs aux épées fulgurantes, en cavaliers armés surmontant les villes, en étendards flamboyants, en inscriptions terrifiantes — laquelle aboutira à la Bête, la Bête monstrueuse à plusieurs têtes, à la bouche sifflante, au dard venimeux, la Bête qui s'apparente au dragon de l'antiquité.

Et ce dernier, lui-même, ressuscitera, étreignant de ses griffes XV^e^ et XVI^e^ siècles, jusqu'au jour où, s'aventurant dans des régions encore à peine explorées, marchant à la conquête des montagnes, le XVII^e^ verra subitement apparaître à lui, non plus en rêve apocalyptique, mais par on se sait quel curieux effet de mirage, de nouveaux dragons plus ou moins ailés, aux yeux d'escarboucle, à la queue de serpent que, des témoins « dignes de foi », en des procès-verbaux signés par eux, et revêtus de toutes les attestations officielles, déclareront solennellement avoir vu, de leurs yeux vu, ce qui s'appelle vu.

Etrange aberration ; singulière persistance du mirage et du miracle tout à la fois, qui donne à l'Apocalypse je ne sais quelle apparence de sorcellerie. L'Antechrist, Belzébuth, les Sorcières, le Sabbat, tout cela se tient plus ou moins dans l'imagerie de l'époque, tout cela est la résultante d'imaginations visionnaires.

IV. — LE NU DANS L'IMAGERIE BIBLIQUE.

Par la Bible — et ceci est le point de départ de toute une mentalité nouvelle — va se poser, d'office, la question du Nu, de ce Nu si merveilleusement interprété par les anciens, méconnu et même méprisé du Moyen-Age, auquel le XVI^e^ siècle ne sera point insensible. Pouvait-il en être autrement, alors qu'on le faisait remonter aux sources de l'Antiquité ?

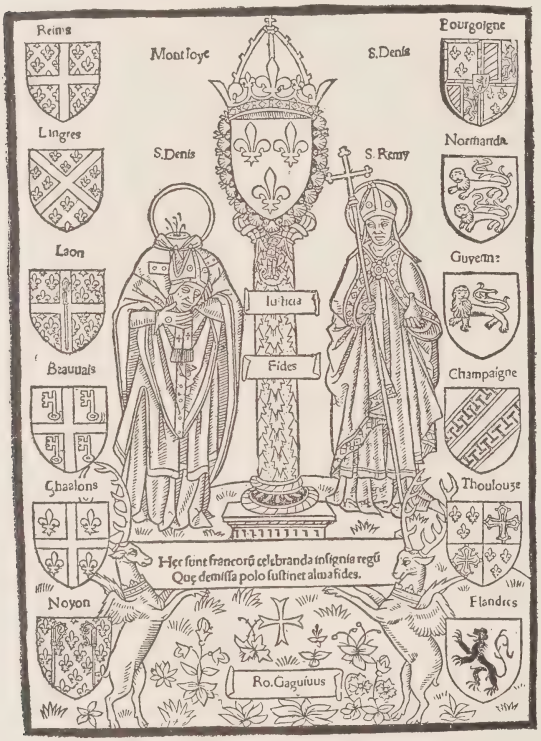

Fig. 169. — LES SAINTS DE FRANCE.
(Saint Denis et Saint Remy).

La colonne placée au milieu porte les armoiries des rois de France avec les devises, *Justice* — *Foi*. Autour sont les armes des provinces et villes.
Gravure sur bois pour *De Origine et Gestis Francorum* (De l'origine et des Gestes héroïques des Francs), par Robert Gaguin, général de la Sainte Trinité. Paris, Georges Wolf (1500).

Puisque l'on publie des Bibles en figures, il faut bien donner le « Vrai pourtraict » de nos ancêtres.

Or comment représenter décemment des êtres non vêtus ?

Les Bibles du XV^e^ siècle, continuant la tradition, ne se posent pas encore le problème. Les vignettes ici reproduites nous montrent des nus qui, volontiers, rappellent ceux des poupées de carton : la jambe monte facilement à hauteur de nombril, le ventre est figuré par un demi cercle ou par des traits croisés. Il n'y a pas de sexualité, parce que, conformément au mysticisme religieux, c'est là chose intime, cachée, sur laquelle la pensée ne se doit point fixer et que l'œil du dessinateur ne saurait retenir.

Mais peu à peu, avec le XVI^e^ siècle, la tradition catholique est abandonnée.

Adam et Eve apparaîtront, alors, dans leur réalité sexuelle, et l'on commencera à penser que le corps humain, vu en son ensemble, n'est point cette chose méprisable dont le Moyen-Age s'éloignait avec horreur.

Au nu païen on cherchera à opposer la conception d'un nu chrétien retrempé aux sources de la Renaissance : l'idée de chasteté prévaudra sur l'idée de volupté, mais le charme et la grâce n'en seront point exclus.

Tout le monde connaît la pittoresque expression moderne : « habillé en nu ». Or il semble que cette idée ne soit point restée étrangère aux gens de l'époque pour peu que l'on parcoure les recueils de costumes. Ainsi H. de Chatillon, dans son *Bref et utile Discours sur l'immodestie et superfluité d'habits* (Lyon 1597), parle des « habits d'Adam et Eve » ; ainsi Vecellio, dans son recueil, habille nos ancêtres de peaux de bêtes ; ainsi l'auteur anonyme des *Costumes anciens et nouveaux*, se livre à d'amusantes comparaisons entre les recherches vestimentaires des peuples primitifs.

Plus tard Adam et Eve en leur Paradis terrestre, sujet de prédilection pour prix de Rome, seront l'objet de constantes compositions académiques. Ils deviendront le cauchemar des salons de peinture.

Pour l'instant, ils triomphent dans le livre : « pourtraict véridique » des ancêtres, à dire d'éditeur, par lequel se doivent forcément ouvrir toutes les Bibles Illustrées.

Adam, Eve et.... le Serpent... avec pour décor l'arbre... et la pomme, fruit défendu qui ne demande qu'à être cueilli. C'est là-dessus qu'il s'agit de broder ; c'est là-dessus que vont s'escrimer les artistes de la Renaissance. Mais comment trouver du nouveau avec des personnages et des choses déjà hiératiques ?

Donc la grosse question, ce sera celle de la sexualité, doublée de l'expression du sentiment de la pudeur.

La sexualite ! On ne l'escamote plus, voilà le grand point. Mais on hésitera encore quelque peu à la laisser ouvertement s'afficher. Pour arriver à la pleine affirmation de cette conception et surtout, à sa généralisation, il faudra un certain temps, près d'un siècle. Qu'on jette un regard sur les effigies *evoadamesques* ici reproduites et l'on verra le chemin parcouru entre les images des incunables et la composition de Gérard de Lairesse, laquelle date du XVII^e^ siècle.

Et puis, autre chose encore. Les premiers « nus » sont des nus quelconques, des corps sans aucune charpente dont la nudité a pour but unique de montrer l'absence totale de vêtement. A ce point de vue il faudra l'apparition des grands maîtres de la Renaissance, d'Albert Dürer tout particulièrement, pour que l'on se trouve en présence non plus de mannequins quelconques, mais biens d'être humains vivants, avec leur musculature, avec toute la précision de leur anatomie extérieure. Alors commenceront à se montrer ces beaux corps d'une esthétique parfaite qui attestent le triomphe de la vérité, de la sincérité, sur les erreurs et sur les ignorances du Moyen-Age.

Au début, on cache la sexualité ; on en a honte ; c'est toujours la vieille théorie des parties honteuses ; quand l'esprit de l'antiquité a suffisamment pénétré toutes les couches sociales, on l'affiche ouvertement parce que chose humaine et, donc, naturelle, qu'il n'y a aucune impudeur à montrer.

La pudeur — tout au moins ce qu'on est convenu d'appeler ainsi — est un sentiment essentiellement religieux, né de la doctrine chrétienne, très respectable en soi, mais qui sera poussé jusqu'à l'absurde par la doctrine catholique de l'indignité du corps. Pour traduire ce sentiment en images, il fallut donc avoir recours à des gestes ou à des attributs — des gestes, c'est-à-dire la main protectrice, cache-sexe, cache-pudeur — des attributs, c'est-à-dire la feuille protectrice, la feuille aux élégants découpages, gracieuse et même idyllique par elle-même, mais qui, collée bêtement sur les attributs sexuels, comme une sorte de caleçon, deviendra bien vite la classique et combien banale feuille de vigne en zinc. Certains artistes, il est vrai, trouveront des arrangements heureux, et d'autres, parmi les maîtres de l'école italienne, se serviront de l'admirable et longue chevelure de la femme pour masquer avec une grâce parfaite les approches du giron sacré.

C Cy commence le Dyalogue sainct grégoire. Et premier le prologue de lup parlant de loccasion pour laquelle il fist ce liure

FIG. 170.
UN PORTRAIT DANS LE GENRE DES XYLOGRAPHIES SAINT GRÉGOIRE (DE NAZIANZE).
Gravure sur bois pour « *Le Dyalogue Monseigneur Saint Grégoyre.* Translaté de latin en français ». Paris, Anthoyne Vérard (1509).

Ce qui frappe le plus parmi ces Adam et ces Eve d'autrefois, c'est la gêne de leur attitude, c'est la façon embarrassée dont ils se présentent sous le crayon du dessinateur. Mais quand ils sont chassés du Paradis, les sentiments différents de l'homme et de la femme seront excellemment rendus : déjà dans les poses, dans les gestes, dans les regards d'Eve apparaît ce je ne sais quoi de particulièrement féminin que

les primitifs eussent été incapables d'exprimer. Adam s'en va, résigné ; Eve, courbée et soumise, en même temps, affecte une allure féline.

N'est-ce pas de l'Eve du Paradis terrestre que doit procéder l'Eve future, l'Eve moderne n'ayant plus rien de biblique, l'Eve nonchalamment étendue, héritière directe de Vénus, telle l'*Eve première Pandore* dont Jean Cousin saura avec art caresser les formes parfaites en de multiples compositions décoratives qui se peuvent voir jusque sur des lettres ornées.

Et c'est ainsi qu'à l'Eve de la légende succédera l'Eve de la vie, l'Eve splendidement construite en vue de l'amour et de la maternité, avec son corps éclatant de fraîcheur et de santé.

Quelque extraordinaire que puisse paraître la chose, l'Ancien Testament — j'en donnerai la preuve ailleurs — est, au XVII[e] siècle, la source féconde à laquelle viendront puiser les dessinateurs amoureux des scènes risquées et des histoires galantes. Comme pour Adam et Eve, comme pour la sexualité, l'évolution, mieux encore la progression, est intéressante à suivre, dans ces scènes connues : *David et Betzhabée*, *Joseph et Putiphar*, *Loth et ses filles*, qui, présentées d'abord naïvement, froidement ou avec un sentiment d'horreur non déguisé, ont peu à peu monté en ton ; qui de classiques sont devenues parfaitement galantes.

Transformation conforme au goût du jour, penserez-vous peut-être ? Oui certes. Mais quoiqu'il en soit ce n'en sera pas moins une singulière interprétation graphique.

Et qui donc eût pu prévoir, au XVI[e] siècle, qu'un jour viendrait où des images de Joseph et Putiphar, mises en action comme de vulgaires cartonnages, se vendraient sous le manteau et iraient rejoindre, en Enfer, — je parle ici de l'enfer des Bibliothèques — les poses de l'Arétin. La Bible en gravures mouvantes et... licencieuses !

FIG. 171. — SAINT JÉROME.

Sanct Hieronymus. Epistolæ et tractatus ex recognitione Joannès Andreæ episc. Alerienses, (Bale, Nicolas Kessler, 1497).

Portrait-frontispice pour une édition de ses œuvres :

A remarquer que les livres ouverts sont écrits en langue hébraïque, grecque et latine. C'est à Saint Jérôme que l'on doit la traduction de la Bible en langue latine dite *Vulgate*.

* Cette image est la première gravure sur bois d'Albert Dürer.

V. — LES LIVRES DE DÉVOTION.

LES LIVRES D'HEURES.

Le livre de dévotion ! La nourriture céleste du croyant : le pain de l'âme !

Voici une autre face de la production religieuse, une production qui constituera une des branches importantes de l'imprimerie naissante, parce que les croyants sont, alors, majorité ; — une production qui abondera en *Oraisons*, en *Rosaires* (*Rosaire de la Sainte-Vierge*, *Rosaire mystique*), en *Couronnes mystiques*, en *Vigiles*, en *Saintes Pérégrinations*, en *Miroirs* (*le Miroüer de l'âme pécheresse ; le Miroir de la Rédemption*) en *Jardins de Dévotion*, en *Livres des S.S. Anges*, en *Prophéties*, en *Livres de toute vertu*, en *Doctrinals de la Foy*, en *Catholicon* — titre qui se présentera à plusieurs reprises et dont la paternité vierent à Johannès Balbus, auteur du

Catholicon de 1470 (imprimé à Strasbourg) — vocabulaire précieux de la foi catholique — et même en *Bréviaires* (*Bréviaire de la Foi, Bréviaire du Croyant*) étant entendu que ceux-ci ne doivent pas être confondus avec les Bréviaires liturgiques dont il sera parlé tout à l'heure.

Littérature cultuelle qui — catholique et protestante comme elle le sera dès la première moitié du XVI^e^ siècle — se présente à nous sous des titres pleins de saveur, lesquels donnent aux publications de l'époque un charme particulier :

L'Aiguillon d'Amour divine,

Le Miroir de la Rédemption,

Le Trésor de Lame (sic) — livre extrait, par un nommé Robert, des Saintes Escriptures « pour le salut de ses amis ».

C'est Nostre-Dame. En l'honneur de la Très Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, maistresse et advocate des pauvres pécheurs, et à la confusion de ces maladvisez et mauldictz Luthériens.

Le Bouclier de la Foy, en forme de dialogue, extrait de la Sainte Escripture, — et dirigé contre les protestants.

Livre de Pseaumes pour ceux qui croient en Dieu — un titre calviniste qui ne manque point d'allure.

Alors, comme de nos jours, certains titres jouiront d'une popularité réelle. Tels les *Vergier* se prêtant également bien à la littérature profane et à la littérature religieuse : *Vergier Spirituel, Vergier flourissant pour l'âme fidèle, Vergier chrestien, Vergier de nostre Seigneur — vergiers de pensées*, aussi nombreux, aussi variés, aussi colorés que fleurs en champ.

Dialogues de foi, ou de consolation, « entre l'âme et la raison ».

Guides du croyant ou du pénitent, comme ce *Libellus de modo confitendi et penitendi* dont le frontispice nous montre, à la date de 1486, un pénitent en très humble posture devant son confesseur.

Et voici des *Fleurs* de toutes sortes, rivalisant avec les *Vergier : Fleurs d'Observance, Fleurs de Sagesse, Fleurs des Commandements de Dieu* « avec plusieurs exemples et authoritez, lequel est moult utile à toutes gens », — sans doute parce qu'il abonde en miracles et faits extraordinaires.

FIG. 172. — SAINT PAUL.

Gravure sur bois de Lucas Cranach l'ancien, pour le titre de l'ouvrage *Wittemberger Heiligstumbuch.* « Le livre du saint trésor de l'église de Wittemberg » (Wittemberg, 1509).

* C'est à la porte de cette église que quelques années plus tard, c'est-à-dire en 1517, Luther affichera ses propositions fameuses contre les Indulgences.

Puis encore des *Devotes Expositions et aultres choses dignes de grant recommandation*, — des *Exhortations... à tous fidèles*, des *Sentences... chrétiennes*, des *Guidon*, des *Directoires de Conscience*, des *Ordinaires des Chrestiens*, des *Saintes Pérégrinations*, des *Dévotes Louanges*.

Quelquefois, ces traités de morale auront recours aux grands moyens, je veux dire que pour mieux frapper l'imagination des pauvres croyants, ils se serviront d'images plus saisissantes. Belzébuth, l'Antechrist viendront à la rescousse. Tel le *Procès de Bélial* avec « imayges bien faites pour ramener à Dieu les pécheurs. » Tel le « *Thrésor et entière Histoire de la triumphante victoire du corps de Dieu sur l'esprit maling*

de Belclzebub (sic) obtenue à Laon en 1566, recueillie des actes publics... publiquement avérée par la veue, l'ouïe et le toucher de plus de cent cinquante mille personnes » — curieux spécimen de ces jongleries diabolico-mystiques dont l'Eglise catholique usera et abusera si facilement. Et, du reste, la publication suivante nous apprendra qu'elle n'était point la seule à spéculer sur la crédulité et la frayeur des

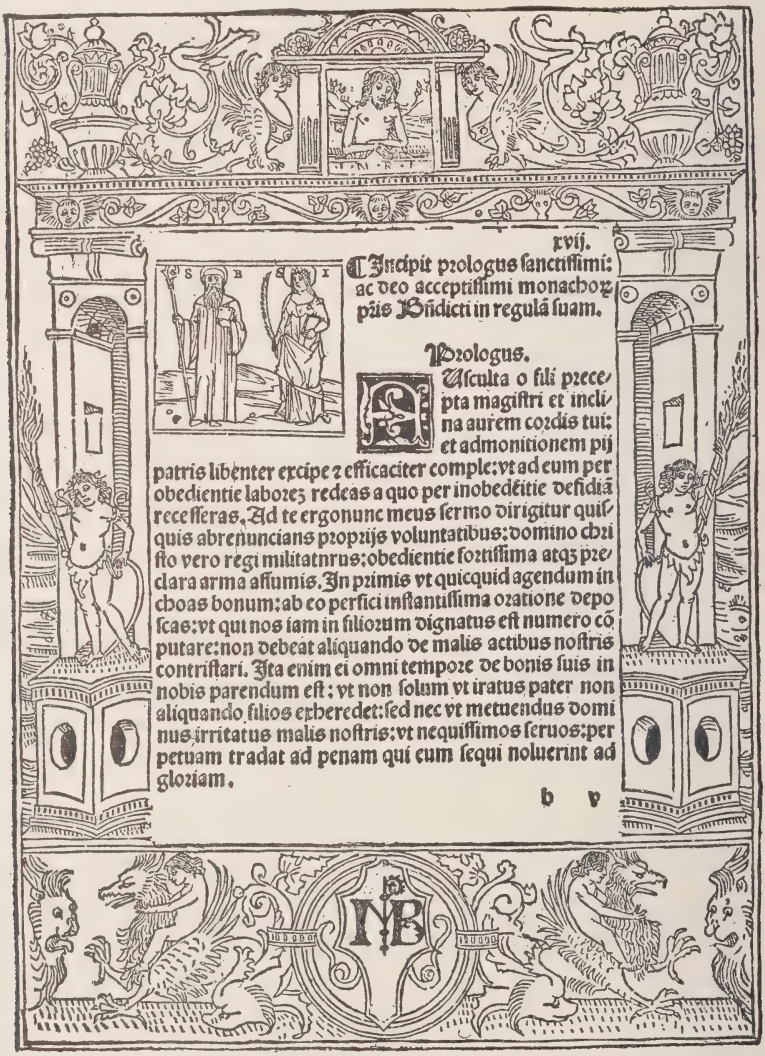

Fig. 173. — Titre et encadrement de page pour « les Règles de Saint-Benoît, de Saint-Blaise, de Saint-Augustin et de Saint-François » (Venise, 1500). — En haut Saint-Benoît (fondateur de l'ordre des Bénédictins (629), ayant à ses côtés Sainte-Isménée.

* On remarquera que cet encadrement — du plus pur style Renaissance — n'est point dans la note religieuse du texte. C'est que, suivant l'usage, il avait déjà servi, peut-être pour une édition des *Triomphes* de Pétrarque. Il est à noter qu'un Christ a été placé dans le petit cadre du haut qui, antérieurement, avait dû contenir quelque figure païenne.

FIG. 174. — SAINT-JACQUES DANS SA CELLULE.
Gravure sur bois pour *Expositio orationis dominicæ* (le Pater Noster) de Jérôme Savonarole (Florence, Laurentius de Margonius, 1495).

humains, car elle porte ce titre significatif : *Les Avertissemens ès trois Estatz du Monde selon la signification de Ung Monstre né l'an 1521 à Ravenne.*

Toute une imagerie aura en vue le Christ, la Vierge, les Apôtres. *L'Imitation de Jésus-Christ*, l'*Histoire de la Passion*, la *Vengeance de N. Seigneur*, le *Grant Vita Christi* sont des œuvres pleines d'une naïveté touchante comme ces *Sept douleurs de la Vierge* au frontispice si expressif, avec les sept poignards longs et acérés qui lui percent le cœur.

Les apôtres, dont le catholicisme fera des saints en nombre — ce « brevet de sainteté » pour les prédicateurs de la « parole divine » se pouvant comparer au brevet de la Légion d'honneur pour les civils. Les Saints ! Saint Jean, Saint Paul, Saint Jérôme, Saint Luc, Saint Marc, Saint Grégoire pape, Saint Augustin, Saint Mathieu, Saint Thomas, etc... qui tous se peuvent voir en tête de leurs œuvres imprimées et en des effigies curieusement taillées en bois. Icones remarquables, au visage sévère et soigneusement rasé, ou au visage accueillant et à la barbe fleurie, qui expriment excellemment l'idée d'une catholicité combattive ou d'un christianisme prêcheur. Les uns appelés tout simplement *Mossieu*, les autres gratifiés du *Monseigneur*, sans que se puisse expliquer la raison de cette différence.

Dieu le Père qui est « le grand maître invisible et toujours présent de toutes choses humaines » ne sera pas oublié, mais, en vérité, dans le livre du XVI^e^ siècle, bien moins grande est sa place que dans l'imagerie du XV^e^. On le verra toutefois apparaître sous une forme nouvelle, la tête ceinte de la tiare papale. Ce ne sera plus seulement « Dieu le Père », le créateur génial du monde, ce sera, idée nouvelle, « Dieu le Pontife éternel ».

Sous le couvert des saints on publiera des traités de morale, de direction « dans la voie du Seigneur ». Tel *Le Quaternain Saint Thomas, aultrement dict Les Quatre choses Saint Thomas*, sorte de bréviaire de la sagesse indiquant les quatre choses nécessaires à soy bien gouverner en ce monde : « Penser au temps passé — Disposer du temps présent — Pourvoir au temps advenir — Et déclarer la chose doubteuse », et les quatre choses qui ne se peuvent jamais recouvrer : « la pierre jettée, la virginité, la parole ditte et le temps perdu. » Vérités banales qui se retrouveront dans tous les recueils de conseils et même dans les almanachs populaires.

Quelle saveur en ces effigies : pour le *Dialogue Mons Saint Grégoire*, pour les *Lettres de*

FIG. 175. — LE CHRIST EN CROIX.
Gravure sur bois pour le *Missale Romanum* de Venise (1498).
* En haut, à la droite du Christ, le soleil, à gauche la lune. Des anges recueillent le sang du Sauveur dans un calice. Au pied de la croix, la Vierge et Marie-Madeleine.

Fig. 176. — Mater Dolorosa : Les sept douleurs de la Vierge figurées par les sept épées qui lui percent le sein. Titre gravé sur bois de l'ouvrage : *De septem doloribus beatæ Maria Virginis.* Anvers (vers 1496).

Puissance de la foi et du merveilleux, les *Aventures de Sainte Brigitte* intéressaient tous les croyants. Le baron de Crac se contentera de captiver la jeunesse.

Saint Jérôme, pour cette *Cité de Dieu* que l'auteur est représenté composant, entièrement absorbé par son œuvre, et sans prêter grande attention aux diables vomis par l'Enfer qui l'observent et même l'assaillent — ces diables qui seront, sans cesse, en lutte avec l'esprit saint et qui tiendront une si grande place dans l'iconographie du moment.

Quelle variété, quelle richesse de documents en ces titres, frontispices, pages initiales de départ qui, souvent, nous montrent les auteurs dans le feu de la composition, en leur « librairie », alors qu'une autre littérature — celle des légendes mystiques, des récits féeriques, des histoires miraculeuses — destinée à remplir auprès des esprits religieux l'office des romans de chevalerie auprès des laïques, émerveillera par la richesse, par la fantaisie abracadabrante de ses « belles et véridiques imayges ». Belles ! oui certes. — Véridiques c'est une autre affaire.

Mais avec quelle naïveté charmante, avec quelle robustesse en la foi, elles nous représentent les entreprises les plus follement téméraires. Bibliothèque des merveilles... religieuses serait-on presque tenté de dire, alors que l'on voit des humains bravement monter à l'assaut du ciel à l'aide d'une simple échelle appuyée sur des nuages. Singulière muraille, en vérité.

Moyen fort simple d'établir des communications directes entre la terre et le ciel, quand on ne doute de rien, quand on ignore les lois de la perspective et de la pesanteur. Aventures extraordinaires de saints personnages qui nous permettent, en quelque sorte, de rapprocher Brigitte de Jules Verne.

VI. — LES LIVRES D'HEURES.

Et maintenant, comment terminer cet aperçu d'ensemble sans parler de ce qui constitue l'essence même du culte, des livres qui en contiennent les règles, qui en donnent les offices : *Livres d'Heures, Evangiles, Ordinaires, Bréviaires* et même *Offices*. Littérature à l'usage des prêtres et des fidèles qui n'est nullement soporifique ainsi que le pensent ceux qui n'ont pas été élevés dans les « secrets du sacerdoce » et qui, bien au contraire, est d'un intérêt considérable pour l'histoire des mœurs et des idées.

Les *Livres d'Heures*, prétexte à tableaux historiques et à peinture savamment enluminée, le *Bréviaire*... prétexte à ces fades et insipides tableaux de genre qui, des années durant, donneront des *Lecture de la Bible* et des *Lecture du Bréviaire* d'une banalité déconcertante.

« M. le curé lisant son bréviaire ! » — cela a fait la joie des bonnes âmes, au théâtre, au salon, dans le roman. De Balzac à Gyp les lettres en ont largement usé. Si bien que, qu'il soit chez les riches ou chez les pauvres, ce brave ecclésiastique ne se saurait voir autrement que condamné à la lecture, à la récitation perpétuelle des offices de son petit in-32 de poche.

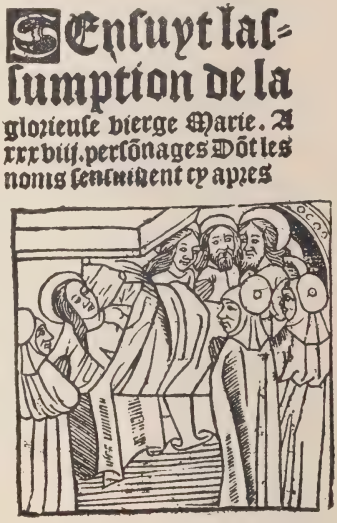

Fig. 177. — Gravure sur bois pour le titre de : *L'Assomption de la glorieuse Vierge Marie* (XVe siècle).

LA FEMME ET LA FOLIE

Gravure sur bois d'un Maître de l'Ecole des Primitifs, d'après la rarissime épreuve du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque de Munich. — Vers 1505.

Les « Livres d'Heures » dont nous allons parler — *Petites* et *Grandes Heures* — ne sont point vulgaires livres d'officiants, mais livres de riches fidèles et quelquefois même, par les enluminures dont ils sont ornés, morceaux d'amateurs. Ces recueils jouissaient, du reste, d'une telle importance qu'on les offrait alors, volontiers, en cadeau.

Les « Livres d'Heures » qui devinrent, en quelque sorte, la plus grande spécialité des habiles imprimeurs de Paris, — de toutes parts, dit Ambroise Firmin-Didot, on s'adressait à eux pour se les procurer, pour en faire exécuter des éditions en flamand, en anglais, en italien — les « Livres d'Heures » qui, de 1486 à 1540, font défiler sous nos yeux les merveilles de la miniature, de la gravure en bois et en taille douce ; qu'ils soient imprimés en gothique ou en romain, qu'ils soient de style archaïque ou de style français ; qu'ils sortent des ateliers des Pigouchet, des Kerver, des Hardouyn, des Simon de Colines, des Geoffroy Tory ou autres maîtres imprimeurs, — ce n'est point, je le répète, « ce qu'un vain peuple pense ».

FIG. 178. — Gravure sur bois pour Jacques de Voragine *Legenda Aurea*. (La Légende Dorée). Edition anglaise (Westminster, Wynkin de Worde, 1498).

D'après l'exemplaire du *British Museum*.

FIG. 177. — COMMENT ON ILLUSTRAIT ALORS LES MIRACLES.

Gravure sur bois pour *Revelationes* (de Sainte Brigitte). Lubeck, Bartolomeo Ghotan (*Luberensis civis et hospes* : citoyen et hôte de Lubeck).

• Ce volume, sortant des presses d'un atelier célèbre à la fin du XV^e^ siècle, ne fut tiré qu'à 96 exemplaires, ainsi qu'il ressort d'un arrière « livre de comptes » publié en Allemagne.

Que ces « Heures » soient à l'usage de Rome ou de Paris ; à l'usage de Reims, de Bourges, de Rennes, de Rouen, de Troyes, de Bayeux, de Cambrai ou de tout autre diocèse ; que ces « Heures » soient ou non dites « Nostre Dame » ; qu'elles soient ou non à la louange de la Glorieuse Vierge Marie, Reine du Ciel, cela importe peu. L'intéressant est qu'elles sont livres d'un heureux arrangement et d'une remarquable présentation.

Et d'abord, malgré le caractère éminemment religieux du recueil lui-même et des sujets qui y sont représentés en *peintures littéraires*, on peut affirmer qu'elles sont ouvertes à toutes les figurations, si bien qu'à les feuilleter on ne s'ennuie point. « Tout au long », pour me servir de l'expression ancienne, tant au Calendrier, aux heures de la Croix, aux heures Nostre-Dame, aux heures du Saint-Esprit, aux Sept Pseaumes qu'aux Vigiles, on y trouve plusieurs « belles hystoires taillées avec art », le tout dans de merveilleux encadrements, en style ogival fleuri, ou avec de riches bordures Renaissance. Et on

y voit souvent apparaître « cet esprit françois et narquois qui, autrefois, égayait les marges des manuscrits de scènes souvent burlesques ». Le sujet de Bethsabée au bain paraît avoir été particulièrement goûté des acheteurs puisqu'on le voit, presque toujours, apparaître en quelque page. Par son exécution, par sa mise en couleurs, c'était un sujet riche; par la pose de la femme il permettait à l'artiste de parcourir toute la gamme de la pudeur et je ne surprendrai personne en disant que Bethsabée s'y montre, quelquefois,

FIG. 180. — SAINT AUGUSTIN COMPOSANT SON LIVRE AU MILIEU DES DIABLES VOMIS PAR L'ENFER.

Gravure sur bois pour *La Cité de Dieu* traduite en français par Raoul de Presles (Abbeville, 1486). Les illustrations de ce livre célèbre furent dessinées et gravées à Paris dans l'atelier de Jean Du Pré. L'ouvrage fut imprimé à Abbeville où Jean Du Pré avait été appelé par un riche et puissant personnage

outrageusement décolletée. Apparemment, pour le fidèle qui compulsait son « Livre d'Heures », cela ne manquait point de charme. Mélanger le profane au sacré fut toujours un principe de haute sapience.

Souvent le Calendrier s'y trouve adorné de scènes de la vie mondaine : on y voit des sujets d'intérieur, de repos, de chasse, même de voyage. Des enfants y jouent au hockey ou aux billes, des médecins y examinent l'urine d'un malade. Ici c'est la fameuse planche de l'homme anatomique, tous les morceaux

y sont, rien n'y manque ; là des scènes naïvement champêtres. Ailleurs des séries de figures relatives aux sacrements, aux vertus théologales, aux péchés capitaux. *L'Enfant Prodigue* y coudoie le *Triomphe de César* ; les *Simulacres de la Mort* y effectuent leur habituelle danse échevelée et la Gueuse (Madame la Mort) y prend une expression *goguenarde*, comme si elle allait happer, sans crier gare, le possesseur du beau livre.

Les *Trois Morts*, les *Trois Vifs* y donnent leur habituelle représentation, les *Saints* et les *Saintes* y défilent hiératiquement et ce n'est pas sans surprise qu'on voit subitement apparaître des grotesques, qui ont l'air de nous dire : « Soyez sans crainte, notre tour va venir, vous ne perdrez rien pour attendre. »

On y rencontre bien des calembours et des jeux de mots, sans parler des lettres ornées, avec des singes en singulières postures. Après une série d'estampes sur la vie de Jésus ou les douleurs de la Vierge, sur les quatre Evangélistes, sur le roi David — un des préférés de cette imagerie — on pourra parcourir avec fruit la liste des foires et les prix des denrées ou, encore, faire connaissance avec toutes sortes de curiosités et de monstres.

Ainsi, singulier assemblage de choses sacrées et de choses profanes, de renseignements liturgiques pour les offices du jour et de faits divers s'appliquant à tous les domaines, d'images de la Bible, du Christ, de la Vierge et de scènes mondaines, les « Heures » peuvent être considérées comme une sorte d'*olla podrida* destinée à tenir éveillé le fidèle, à l'empêcher de s'endormir en plein office. C'est le calendrier du fidèle, apte à satisfaire sa curiosité dans les domaines les plus divers.

Et cela fait songer au jeune clerc qui, questionné sur sa tenue à l'Eglise, répondit tout à trac : « Je regardais les belles images du Bon Dieu. » En vérité il eût pu employer son temps avec moins de grâce.

FIG. 181. — UNE IMAGE PROFANE DE « LIVRE D'HEURES ».

* Pierre Gringore, sous les traits du Christ, flagellé par les bouffons italiens. Gravure sur bois pour *Les Heures de Nostre Dame* « translatées de latin en françoys et mises en ryme, additionnées de plusieurs chants royaux... Avec plusieurs belles Oraisons et Rondeaux contemplatifz composez par Pierre Gringore dict Vaudemont. » Imprimé à Paris par Jehan Petit (1528).

Mais voici mieux encore. En ces « Heures » si foncièrement catholiques et si souvent consacrées à la louange de la Vierge Marie (l'une de ces dernières portera même sur son titre : *beatissimæ Mariæ semper virginis*, (toujours vierge), ce n'est pas sans une réelle surprise qu'on verra une édition publier, à la date de 1542, une grande planche, de conception toute païenne, — imitation, du reste, d'un certain Triomphe d'Apollon, — avec la prétention de représenter « au vrai » le *Triomphe de la Vierge Marie* (1). « On l'y voit », dit

(1) Dans son « Essai sur l'Histoire de la Gravure sur bois », Ambroise-Firmin Didot fait justement observer : « ... il faut en convenir, telle scène glissée dans les entourages, tel quatrain aventuré dans le texte choquerait à coup sûr, de nos jours, des esprits même peu rigoristes ».

Ambroise-Firmin Didot, « traînée sur un char par des licornes, suivie des dames captives et précédée de l'Espérance, de la Foi, de la Charité. A l'entour du char sont la Prudence, la Tempérance, la Justice et la Force. En tête s'avancent les neuf Muses, les sept Arts libéraux, les « Ancelles » de la Vierge. »

Le Triomphe de la Vierge, à l'antique, sur un char, avec les Muses... dans un Livre d'Heures, comment démontrer de plus claire façon le triomphe du paganisme au sein de l'Eglise romaine !

FIG. 182. — PAGE ILLUSTRÉE D'UN « LIVRE D'HEURES » CÉLÈBRE

Les *Heures à l'Usaige de Paris* achevées le huitième jour de Septembre 1498, pour Simon Vostre. Imprimé par Ulrich Gering et Berthold Rembolt.

* Un des plus beaux spécimens du genre, imprimé en gros caractères gothiques avec un calendrier allant de 1498 à 1508. Toutes les figures, encadrées entre les deux colonnes que l'on peut voir sur la présente image, sont gravées sur métal et paraissent être l'œuvre des plus excellents artistes qui travaillaient pour Simon Vostre.

Une dernière remarque. Elle ne manque pas de piquant, et elle vise la naïveté des légendes qui ont coutume d'accompagner les grandes compositions. En tête d'une des « Heures » imprimées par ses soins — « le livre étant à ses pieds » — Vérard est représenté à genoux devant la Sainte Trinité. On peut lire au-dessus l'oraison qui commence ainsi :

Royne du Ciel, Mère du Dieu des Dieux,
Très glorieux, sans perdre pucelage
Vierge enfantas...

Nos ancêtres, on ne l'ignore pas, aimaient appeler les choses par leur nom. Mais alors, puisque le « pucelage » de la Vierge ne les effrayait point, pourquoi se montraient-ils si chatouilleux vis-à-vis de la « nature » d'Adam et d'Eve ?

Est-ce parce que les Bibles étaient livres de vulgarisation, tandis que les Livres d'Heures étaient à tirage restreint ?

Est-ce parce que les images leur semblaient avoir une publicité plus grande que le texte ?

Le « Livre d'Heures », effectivement, pour peu qu'il soit signé de Vérard ou de Simon Vostre, est l'album historié du riche bourgeois, son « guide utile et fidèle pour les heures des services religieux » et, en même temps, son livre de chevet pour lui faire agréablement passer le temps de la pénitence religieuse.

A cinq siècles de distance, alors que les recueils de ce genre ont perdu la plus grande partie de leur intérêt et surtout leur portée sociale, il est bien permis de l'apprécier ainsi

Fig. 183. — Vignettes allégoriques de Jean Cousin, gravées sur bois pour l'ouvrage de Gilles Corrozet « *Hecatongraphie*, c'est-à-dire la description de cent figures et hystoires, contenans plusieurs apophtegmes, proverbes, sentences et ditz ». (Paris, 1548)

VII.

L'HISTOIRE PAR LES IMAGES DU LIVRE

LES MAITRES DU MONDE — LES FIGURES DE LEGENDE — LA JUSTICE ET LA RÉPRESSION — LA FLAGELLATION SCOLAIRE ET FAMILIALE

I. — PAPE, EMPEREUR ET ROIS DE FRANCE.

VOICI des images « modernes » en ce sens qu'elles n'ont plus rien à voir, ni avec l'antiquité païenne, ni avec l'antiquité chrétienne.

Images interprétatives de personnages et de faits qui touchent au pouvoir, à la justice, à l'école.

D'abord les puissants, les maîtres : ceux qui représentent et dirigent le monde ; ceux que l'on tient en vénération profonde. Ils sont trois, Sainte Trinité politique — le Pape, l'Empereur, le Roi — le roi de France étant l'incarnation vivante de toutes les majestés royales.

L'idée mystique dans toute sa beauté et dans toute sa viduité ; l'idée qui n'a pas été encore discutée : Du jour où la raison interviendra, elle tombera d'elle-même.

Voici un pape, Jules II, ce Julien de la Rovère dont Raphaël nous a laissé l'effigie, âme de condottière, politicien machiavélique. Voici un germanique Empereur des Romains, Frédéric II, qui prit part à la sixième Croisade ; un Pape et un Empereur, « ces deux moitiés de Dieu » dont Victor Hugo a dit, — par la bouche de don Carlos :

> Rien n'est sur terre que pour eux et par eux
> Un suprême mystère vit en eux,
> Et le Ciel dont ils ont tous les droits
> Leur fait un grand festin des peuples et des Rois.

Mon but a été uniquement de dire au lecteur : le Pape, l'Empereur, ces deux moitiés de Dieu, au dire de Victor Hugo, voilà comment les tailleurs d'images les représentaient; voilà sous quel jour les voyaient la société qui — dès la fin du xv^e^ siècle — va évoluer d'une si remarquable façon.

A cette majesté de l'Empereur romain, à cette sainteté du chef de l'Eglise que vont opposer nos images ?

Le roi de France, le roi de cette France d'autrefois en laquelle le souverain était *primus inter pares* et, aussi, de cette France nouvelle qui, sans cesser d'être « fille aînée de l'Eglise », manifestera certaines velléités d'indépendance !

Officiellement, tout au moins, nos rois sont « très chrétiens » et, volontiers, on les qualifie : « très vertueux et très renommés », « illustrissimes et célébrissimes » — les faiseurs de chroniques ne les font-ils pas descendre des héros de Troye la *Grant* ? — Mais faut-il voir en de tels qualificatifs, si élogieux qu'ils soient, autre chose que les formules coutumières

Fig. 184. — UNE EFFIGIE PONTIFICALE : LE PAPE JULES II BÉNISSANT.
Gravure sur bois, du maître monogrammiste D. S., pour l'ouvrage de Joh. Stella, *Vita du Pape Jules II* (Bâle, 1507)

Fig. 185. — LA COUR DU ROI FRANÇOIS Ier.
Gravure sur bois, d'après un dessin de Jean Clouet

d'une étiquette extraordinairement compliquée, volontiers outrancière, et si respectueuse du pouvoir qu'elle bombardera les chefs élus de communautés bourgeoises voire même rurales : « Louables et Magnifiques Seigneurs » ?

L'idée romaine de la majesté de l'Etat !

Notez que le « très chrétien » octroyé par la Cour de Rome, ne vient qu'en troisième rang dans la hiérarchie des titres. L'Empereur est Majesté *apostolique et romaine*, le roi d'Espagne Majesté *très Catholique*; titres qui fleurent plus ou moins l'Inquisition. Donc, que pouvait être le roi de France, si non *très chrétien?* Etienne Dolet ne manquera pas de faire ressortir la grandeur du qualificatif pour engager le roi « à agir chrétiennement. » Chrétien ! il y aura tant de façons de l'être et de ne l'être pas, en ce grand xvi^e^ siècle où tant de chrétiens, parmi les meilleurs, se verront traiter d'hérétiques.

Plus précieuses que toutes les dissertations, les images nous fixeront sur l'esprit des monarchies et sur la hiérarchie des têtes couronnées. Les effigies empanachées de Maximilien, par Albert Dürer, donnent l'impression d'un Empereur de lansquenets; les portraits de Charles-Quint, la tête couverte du monumental cercle d'or fermé, évoquent la pensée d'un personnage succombant sous le poids d'une couronne trop lourde ; les figures émaciées, aux yeux creusés, de ses successeurs espagnols, les rois très catholiques, respirent la fièvre mystique et l'encens, et s'apparentent aux icônes les plus effacées.

Jules II, un contemporain. Frédéric II, depuis longtemps déjà, une figure disparue. Mais tous deux, pour les illustrateurs, représentent la tradition, une tradition qui ne s'est pas modifiée, puisque sur ce très beau titre de chonique, bijou de l'art typographique, Ninus roi légendaire d'Assyrie, lutte de richesse vestimentaire avec l'Empereur. Que le roi soit antédiluvien ou moyen-âgeux, la majesté royale est une.

Fig. 186. — DEUX PORTRAITS RUTILANTS. NINUS LE ROI LÉGENDAIRE DE L'ASSYRIE ET FRÉDÉRIC II, EMPEREUR DES ROMAINS.

Titre-frontispice (en réduction) de la *Chronique de l'abbé d'Urspergen,* allant de Ninus, le grand Roi des Assyriens, jusqu'à Frédéric II, Empereur des Romains (Augsbourg, 1515).

* Ce bois, un des plus beaux de l'époque, et par la richesse de ses figures et par la magnificence de son encadrement, est l'œuvre du maître Daniel Hopfer.

Hélas ! quelle que soit la rutilance des costumes, nous ne voyons plus aujourd'hui, en ces oripeaux, que des majestés de féeries, des figures de jeux de cartes

Tout autre apparaît Jules II coiffé de la tiare trirègne, Jules II taillé en bois par un maître-graveur de Bâle « avec ses yeux d'une fixité étrange », avec ses traits d'une dureté romaine. Ce n'est pas le souverain italien, c'est le pontife hiératique, d'un hiératisme touchant au byzantin. Le pontife qu'on pourrait dire, irrévérencieusement, « dans l'exercice de sa fonction », puisque son doigt levé esquisse le geste sacro-saint ! Un pape qui ne serait pas figuré bénissant serait-il réellement, pour le pieux lecteur, un pape ?

Simples remarques, car il n'entra jamais dans mes intentions de donner ici une iconographie impériale ou pontificale — œuvre considérable, de peu d'intérêt du reste — mais ces remarques ont leur portée parce qu'elles montrent les conceptions graphiques dont le livre se faisait alors le véhicule en matière politique. Et c'est là un point de vue qui n'a pas encore été envisagé.

L'estampe nous donne soit des effigies pompeuses d'Empereurs et de Papes, soit des petits médaillons sans relief et d'une banalité déconcertante ; l'illustration du livre — qu'elle s'appelle titre, frontispice ou planche à part — recherche plutôt la synthèse et tend surtout à frapper le lecteur.

En un mot, elle n'est point « pourtraicturale », mais hautement expressive.

C'est bien à elle qu'il faut s'adresser pour avoir une idée nette, précise des sentiments du moment à l'égard des souverains. Et c'est pourquoi sa conception se résume, ici dans la simplicité d'un geste, là dans le luxe du décor, de l'ornementation, du costume.

Je dois ajouter que les reproductions prises, si je puis m'exprimer ainsi, à titre d'exemples graphiques, ont été choisies par moi dans un ensemble d'ouvrages, et qu'elles ne sont qu'un petit nombre parmi beaucoup d'autres.

Mais ces simples notes, de portée plutôt philosophique, ne comportaient pas une plus copieuse illustration.

FIG. 187. — LE TRÈS VERTUEUX ROI DE FRANCE ENTOURÉ DE SA COUR.

Frontispice pour *Les très élégantes et copieuses Annales des très chrétiens et excellens modérateurs des belliqueuses Gaules... jusques au règne du très vertueux roi François* (Paris, chez Galliot du Pré, 1547).

Combien différents vont nous apparaître les rois de France sur les illustrations du Livre !

Titres, frontispices, allégories, tout ici revêt une très réelle indépendance d'allure ; tout indique une monarchie, si ce n'est libérale, en tous cas moins hautaine, disons le mot plus populaire ; une monarchie, qui, d'elle-même, eut abouti au régime parlementaire, si Louis XIV ne l'avait fait dévier. On y sent que le souverain n'a pas été encore réduit à l'état de mannequin traditionnel et que derrière le Roi peut se trouver un homme.

La Renaissance, l'humanisme, les études grecques et latines contribueront pour beaucoup à ce résultat, mais François Ier y sera aussi pour quelque chose. Que de livres lui seront dédiés, aux longues et significatives dédicaces ; que de titres ornés le mettront en scène ; que de portraits, aux bois habilement gravés, populariseront ses traits et son chapeau à la plume légère, tournant, comme son cœur, à tout vent ! L'homme, sorte de rabelaisien couronné — et le terme doit être pris, ici, dans le sens que lui a donné le vulgaire — l'homme parlant à pourpoint ouvert, s'esclaffant lui-même, comme l'a noté le sieur Tahuraut, au récit de ses propos galants, n'avait-il pas ce qu'il fallait pour s'attirer la sympathie des esprits émancipés ? Ne vous attendez pas, assurément, à voir poindre sous le crayon des dessinateurs le Gargantua royal, l'ogre, grand amateur de « doulce chair fraîche » — l'image ne peut pas se permettre encore les mêmes licences que la littérature — mais combien expressifs, combien représentatifs de son moral et de son physique sont certains portraits !

Un dessin de Jean Clouet, — pris sur le vif, tel un instantané — nous montre François Ier, en son intime, entouré de tous ceux qui, bêtes et gens, sont indication de « royal pouvoir ». François Ier avec son nain, son fou, son singe, son lévrier héraldique, au col élancé ; avec sa physionomie gourmande, avec son nez « renifleur » au dire des contemporains. Derrière, jusqu'en la chambre voisine, se pressent les courtisans.

FIG. 188. — UN REPAS ROYAL AU XVe SIÈCLE.

Gravure sur bois pour « *Le Livre des trois filz de Roys*, c'est assavoir de France, d'Angleterre et d'Escosse lesquelz en leur jeunesse pour la foy crestienne... eurent de glorieuses victoires contre les turcz ». (Lyon, Claude Nourry, 1508.)

Dénuée de tout cérémonial, de toute parade, cette amusante composition a pour nous la valeur d'un document iconographique.

En voici une autre, plus curieuse encore, la page frontispice des *Annales d'Acquitaine* qui place au premier plan un François Ier, toujours coiffé de la toque à plume, les traits accentués et ayant à ses côtés ce groupe de savants et d'humanistes dont il aimera à s'entourer, « conseillers en sapience », comme les déesses de « l'escadron volant ». seront « conseillères en doulce science d'amour ». Mais les jolies filles c'est marchandise courante : tout souverain peut en avoir. Elles ne sauraient donner à une Cour la renommée que donneront au règne de François Ier tous ces écrivains, latinistes et hellénistes — tous ces poëtes, gentilshommes et premiers valets de sa Chambre — eh oui ! en ces temps singuliers, pour avoir tant soit peu d'indépendance il fallait être « Valet du Roi ». — Réunion d'hommes de choix — autrement remarquables que ceux qui doivent donner à la Cour de Louis XIV un éclat soi-disant sans pareil. L'histoire faussée par le bluff et la réclame offre de ces singulières anomalies. Est-il besoin d'ajouter que ce frontispice des *Annales d'Acquitaine* — lesquelles devaient paraître après la mort du souverain — peut être considéré comme un hommage rendu à la mémoire de celui qui, pour un temps, fut réellement « le père des lettres ».

Fig. 180. — FRANÇOIS Ier ET SA COUR SAVANTE.

Gravure sur bois au verso du titre de l'ouvrage suivant: *Les Annales d'Acquitaine, Faicts et Gestes en sommaire des Roys de France et d'Angleterre, des païs de Naples et de Milan... jusques en l'an mil cinq cens cinquante et sept.* A Poitiers, par Enguilbert de Marnef, 1557.

* L'auteur, accompagné de dame Acquitania est introduit par Mercure à la cour de François Ier. Ce dernier, dont la physionomie est parfaitement reconnaissable, est vu de face, au premier plan. Il cause avec ses intimes lesquels peuvent être — car on n'a pas cherché ici à les portraiturer de façon ressemblante — Etienne Poucher, Guillaume Cap, Pierre du Chatel, Guillaume Pélissier, Jacques Colin, les du Bellay, Pierre Danès, Guillaume Budé.

En haut, entourant le héraut d'armes de France, cinq femmes qui personnifient les vertus capitales : *Le Courage, la Justice, la Foi, la Prudence, la Tempérence.*

Ce bois doit être attribué au célèbre artiste Geoffroy Tory.

Parcourez toutes les images à profils royaux publiées depuis l'invention de l'imprimerie jusque vers 1550 — une particularité assez curieuse vous frappera. L'allure ou plutôt le manque d'allure de nos bons souverains, — qui facilement présentent — je l'ai déjà observé — l'aspect de ces rois de jeux de cartes dont la naïveté primitive est si amusante. En réalité : les rois et les reines du XVe siècle avaient-ils cet air simple et bonhomme, ou bien sont-ce les « tailleurs d'ymaiges » qui voyaient avec naïveté les grands de la terre.

n'ayant pas encore le sens de cette majesté royale que d'aucuns, un siècle plus tard, entoureront d'une véritable auréole ? Ou encore, faut-il penser que ce manque de relief, cette simplicité sont voulus, afin de rendre sympathique aux gens du commun, par son laisser-aller bourgeois, une monarchie dont les prétentions commencent à s'affirmer ?

II. — LES PREUX CHEVALIERS, LES GRANDS CAPITAINES ET LES FIGURES DE LÉGENDES.

Quelle que soit la raison — et peut être nous échappe-t-elle — voici la contre-partie. Alors que, pendant toute la période indiquée, les Rois auront l'air et la chanson du bon compère Loys le Unzième, les grands capitaines, les preux chevaliers prendront, sous le crayon des mêmes illustrateurs, une allure toute différente. Les rois sont volontiers représentés petits et malingres, facilement confondus parmi les robes longues qui les entourent — ces robes longues, savants conseillers et juristes émérites, que les féodaux traiteront avec mépris de chevaliers de la chicane. Tandis que, grands, élancés, vigoureux, hauts sur jambes, les descendants des « gentilz seigneurs » auront visage hautain et fière allure.

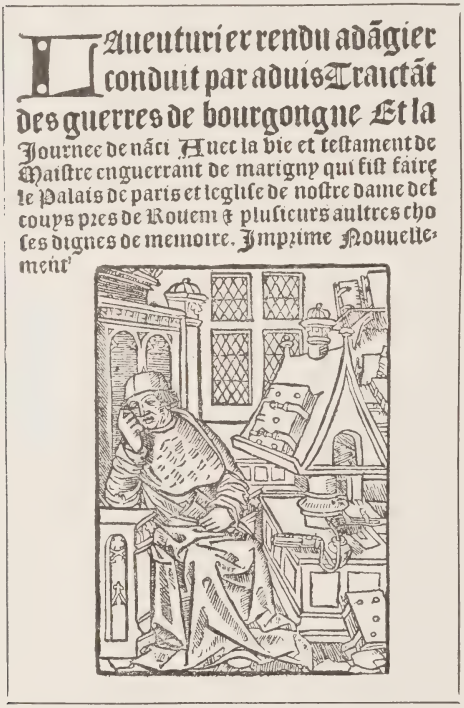

Fig. 190. — Titre réduit de *L'Aventurier rendu à danger*.

Poëme dû à Jehan de Margny attaché à Charles le Téméraire, et consacré au récit des guerres de Bourgogne. Il a été imprimé à Paris vers 1510 par Jehan Trepperel.

* Le bois est censé représenter l'auteur méditant sur son œuvre.

C'est que, en vérité, l'esprit d'autrefois n'a pas encore disparu, c'est que les hauts faits de la chevalerie n'ont point cessé d'enthousiasmer les faiseurs de livres, c'est que la xylographie a commencé avec leurs exploits, c'est que Arthur, les chevaliers de la Table Ronde, le Grand Karl, Roland à Roncevaux sont là vivants, ne serait-ce que sous la forme de ces clichés typographiques qui ont illustré les premiers in-folio, qui, depuis, ont repassé dans d'autres publications et que les imprimeurs espèrent bien faire passer à nouveau — changement de nom, changement de destination, peu importe ! — C'est que nombre de chroniques — *Chronique de France, Chronique de Bretagne, Chronique de Normandie, Chronique de Souabie* — continuatrices mais nullement imitatrices de la *Chronique de Nuremberg* — recueils de toutes sortes de faits, d'histoires et de récits légendaires aussi faux que naïfs, aux images non moins éloquentes et non moins chevaleresques, perpétuent cette iconographie bien faite pour enthousiasmer les foules.

C'est que les vieilles légendes, les vieilles histoires qui nous paraissent aujourd'hui aussi extravagantes et aussi enfantines que les mythes de l'antiquité ou les miracles de l'histoire sainte, faisaient encore partie du domaine des choses vivantes, si l'on peut dire.

La monarchie conquérante n'est-elle pas l'héritière de la chevalerie batailleuse, la société du XVI^e^ siècle, une élite exceptée, n'est-elle pas encore quelque peu imprégnée des erreurs, des divagations de la société

du Moyen-Age ? Quand on verra, comme nous le montrerons plus loin, un Ambroise Paré donner le plus sérieusement du monde dans le recueil de ses « Œuvres » des « pourtraicts » de monstres marins ayant figure de moines ou de cardinaux, il est bien permis de s'exprimer ainsi.

Si les grands initiateurs du mouvement de la Renaissance, ne voulant plus rien savoir de cet âge d'obscurantisme intellectuel, sautaient à pas de géants à travers les siècles passés pour redevenir des Grecs et des Romains, la foule, elle, restait attachée aux souvenirs, encore vivants pour elle, de la société féodale. De 1450 à 1500, après tout, la distance n'est pas si considérable.

Et puis, n'était-il pas dans l'esprit même de l'Imprimerie — cette Imprimerie qui exercera, on ne saurait trop le répéter, une véritable toute-puissance — de tout publier, de tout faire connaître, donnant ainsi à chacun la « pâture » qui répondait à ses besoins.

Elle qui fut si prodigue d'œuvres grecques et latines, elle qui multiplia la Bible à l'infini, comment eût-elle pu rester indifférente à l'œuvre des poètes et des scribes du moyen-âge, aux poèmes étranges et diffus, aux histoires romancées, aux fables historiques ?

L'imprimerie troyenne, qui devait en ce genre se créer une spécialité, se trouva être la grande vulgarisatrice de cette littérature éminemment nationale.

Qui dira la popularité dont jouirent les *Quatre fils Aymon* sur leur cheval Bayard, les aventures de Tristan, Ogier le Danois, Pierre de Provence, Baudouin comte de Flandres, Artus de Bretagne et bien d'autres ? Les *Quatre fils Aymon !* Iconographie copieuse, pittoresque et quelquefois comique, depuis cette première édition de 1480 dont une page est ici reproduite jusqu'à l'édition devenue fameuse dans le monde de la bibliophilie que publiera, au XIX^{e} siècle, un éditeur de goût, Launette, avec les belles compositions en couleur d'un maître illustrateur, Grasset.

Quicunques vouldra scauoir listoire des quatre no-
bles et vaillans chevalliers nommes les quatre filz
ymon dont le premier sappelloit Regnault lautre
Alart lautre Guichart et lautre Richart Si lise
premierement ceste presente table en la quelle on trou
uera que ce present liure contient vigt et huit chapi
tres lesquelz chapitres parlent de plusieurs belles

FIG. 191. — LES HISTOIRES DE CHEVALERIE.

Les quatre fils Aymon sur le cheval Bayard.
Gravure sur bois avec texte explicatif pour *Les Quatre Fils Aymon* (Lyon, Guillaume Le Roy, vers 1480).

* C'est la première édition de ce célèbre roman.

La chevalerie pouvait se transformer, et même disparaître — ce qui sera bientôt son cas — elle était toujours vivante dans la pensée populaire.

Certes, la monarchie conquérante qui, par ses promenades en Italie, a rappelé les promenades de la chevalerie féodale en Terre Sainte, a vu ses exploits enregistrés, eux aussi, en de belles publications comme la *Chronique du feu Roy Charles Septiesme de ce nom*, rédigée par Alain Chartier, comme la *Chronique du feu Roy Loys le Douziesme*, mais ces récits de campagnes, de marches forcées à travers les Alpes, prétexte pour les historiographes à louanges pompeuses — n'intéressent pas la masse autant que les récits des hauts faits dûs à ces chevaliers bardés de fer, brandissant de lourdes épées, frappant d'estoc et de taille, alors qu'à leurs pieds gisent, sanglants, les corps et les têtes des ennemis coupés en morceaux (1).

Peut-être jugeait-il assez bien ses contemporains, le célèbre imprimeur-auteur du XVI^{e} siècle qui a émis cet avis : « Les récits des campagnes royales intéressent surtout les politiques, mais les gens du menu et de petit entendement préfèrent les belles histoires imagées des preux de la chevalerie. »

Et c'est pourquoi livres et plaquettes continueront à recueillir les hauts faits des grands capitaines : Charles le Téméraire, René de Lorraine, du Guesclin, Bayard, et de ces intrépides chevaliers — de Rhodes, de Malte, de Saint-Jean de Jérusalem, — que le siècle verra tomber sous les coups

(1) Les fameuses *Chroniques de Saint Denys* (1476), les *Chroniques des Rois de France* (1490), les *Chroniques de France abrégées* (1491) parurent d'abord sans illustrations. C'est la raison pour laquelle elles restèrent plus ou moins ignorées du grand public.

répétés des sultans Mourad et Mahomet. Derniers représentants du monde qui s'en va, mais dont le souvenir restera vivant, grâce aux ouvrages qui les représentent magnifiquement taillés en bois, sur des titres ornés ou sur des frontispices.

Pénétrant en Europe par la prise de Constantinople, entrant dans la politique européenne par son alliance avec le « très chrétien » roi de France, la Turquie, à son tour, aura les honneurs de l'imagerie. Au pape, à l'Empereur, aux Rois, les grands recueils de « pourtraictures officielles » joindront désormais le Sultan. Mourad, Mahomet, Soliman, coiffés d'un turban, — gonflé par l'imagination des graveurs comme un ballon — verront leur effigie, que les artistes s'efforcent de montrer cruelle et barbare, prendre rang non loin de l'icône sacrée du Souverain Pontife, et ce sera là l'indice certain d'une conception nouvelle de la société : l'Infidèle triomphant.

FIG. 192.— CHEVALERIE MILITANTE : UN CHEVALIER DE RHODES.

Gravure sur bois (titre) pour *Historia von Rhodis* (Histoire des guerres des vaillants chevaliers de Rhodes contre le tyrannique Empereur des Turcs) par Wilhelm Caoursin (Strasbourg, Martinus, 1513).

Rhodes, qui devait soutenir contre Soliman II, en 1524, un siège opiniâtre resté célèbre dans les annales, a joué un rôle considérable dans l'histoire de l'époque.

Restent les grandes figures des légendes nationales. Je veux dire celles qui ont exercé une influence concrète sur les destinées de leur pays. Les graveurs qui furent si généreux pour les personnages et les mythes de l'antiquité fabuleuse, n'auront garde, certainement, de les oublier. Eh bien ! pour des causes diverses — et ceci est assez curieux — les deux figures les plus représentatives de l'idée d'indépendance nationale, Guillaume Tell et Jeanne d'Arc, devront attendre un certain temps pour voir l'image et le livre illustré rappeler les « faictz et gestes d'iceux ».

La grande *Chronique de Nuremberg*, qui peut passer pour une sorte d'encyclopédie, est muette à leur égard.

La première chronique historique où l'on verra figurer en image l'histoire de Guillaume Tell est la *Chronique de la Louable Confédération* (Bâle, 1507.) Et cependant, depuis plus de vingt-cinq ans, certaines cités suisses se faisaient remarquer par leur activité typographique. Mais, devenues le centre d'ateliers célèbres, elles s'intéressaient plus aux grandes publications qu'aux récits locaux et, plus tard, elles mettront leurs presses au service de l'humanisme et de la Réforme. D'où l'oubli, plus ou moins profond, dans lequel, longtemps, restera l'acte légendaire de la pomme placée sur la tête d'un enfant. Et pourtant quel sujet à comparaisons pour les philosophes du crayon — et il en était alors — que cette pomme qui perdit Erie et sauva Guillaume Tell.

Le libérateur des cantons suisses avait droit cependant à figurer dans la chronique des faits et gestes dont se doit garder la mémoire puisque, en refusant de saluer le chapeau du bailli Gessler — enseigne du despotisme — il avait esquissé le geste de la révolte contre la tyrannie étrangère. Mais, en vérité, la portée

réelle de cet acte semble avoir été méconnue : il faudra les révoltes des Gueux en Flandre et les guerres de l'indépendance hollandaise pour qu'il y soit fait quelque allusion.

Que dire de Jeanne d'Arc ?

Les incunables de la typographie l'ignorent et, plus tard, la *Chronique du feu roi Charles Septiesme* qui enregistre les « faictz et gestes » ne lui fait même pas l'honneur de reproduire ses traits aux côtés du portrait de son Roi — de ce Roi qu'elle a sauvé.

FIG. 193. — UN CHEVALIER ARMÉ DE PIED EN CAPE
Portrait de Du Guesclin pour un récit populaire des exploits du grand capitaine (Paris, Guillaume Le Roy).

Il faut attendre les grands recueils iconographiques, les grandes biographies illustrées — *Chronique des faictz héroïques de tous les Rois de France et des personnes et choses mémorables de leur temps* (Lyon, 1570). *Pourtraits des Hommes Illustres*, de Thevet (1584) — pour posséder d'elle des effigies d'une ressemblance plus ou moins conventionnelle.

Est-ce là chose dont on se doive étonner ? Non point. Puisqu'elle a été condamnée comme hérétique et relaps.

Mais si la France l'ignore, l'étranger nous prouve que la renommée de ses exploits a franchi les frontières. Un ouvrage italien consacré à la biographie des femmes célèbres depuis l'antiquité *De plurimis claris... Mulieribus* (Ferrare, 1497) donne d'elle un portrait gravé en bois, et Jean Sabadino qui avait composé pour la princesse Ginevra Sforza un recueil de même espèce — resté manuscrit jusqu'en ces dernières années, dans sa plus grande partie — imprime dès la fin du XV^e^ siècle une biographie de la pucelle *Vita di Janna Polcella di Francia*, destinée à prendre place dans son *Ginevra delle clare donne* (Le Genièvre des Illustres femmes). Un *Genièvre* pour la belle *Ginevra !* Enfin, de son côté, la typographie espagnole fait paraître à Séville, en 1533, une sorte de roman-chronique, *La Pocella de Francia*, relatant tous les faits d'armes de la grande héroïne.

La Pucelle de France ! Elle sera célébrée par les poëtes italiens, auteurs de nouvelles plus ou moins licencieuses. Et cela n'est point banal. La Pucelle de France ! Elle grandira par l'Espagne qui verra en elle un thème à histoires mystiques. Et cela mérite également d'être retenu.

Voici, à titre d'exemple, une prophétie de l'époque et une lettre de personnage officiel qui résument parfaitement la naïveté de ces histoires :

« Certaine chose est la destrousse des Anglois », dit l'anonyme chroniqueur, « laquelle a été faite entre Meung et Orléans, en belle bataille, et là ont été morts cinq cents Anglois, et le surplus de leur compagnie

Fig. 194. — LA POPULARITÉ DE LA PUCELLE A L'ÉTRANGER.

Jeanne d'Arc se rendant au-devant du Roi.

Titre d'un roman-chronique espagnol publié à Séville par Jean Croberger en 1533.

léans, votre neveu, sa délivrance miraculeuse ; mais elle a fait parvenir auparavant un avertissement aux Anglais qui le détiennent prisonnier... »

Cette lettre est de 1429. Deux ans plus tard, la Pucelle était brûlée comme hérétique, et le bon peuple de France ne saura de longtemps si l'Eglise avait envoyé Jeanne pour le délivrer, ou si Jeanne a été la vengeance d'un abbé frappé de folie.

J'ai cité, tout à l'heure, les titres de ces fameuses « Chroniques » dont on parle souvent mais que l'on connaît fort mal. Or, que sont-elles ces chroniques ? Une sorte de journal se sont fuits. Leurs capitaines étaient Tallebot, Fastol et Escalles, lesquels l'on dit estre prins et morts. Les places de Boisgency et dudit Meung sont rendues, et plusieurs autres, et sont les besongnes du Roy en plus haut gré que ne furent oncques. . ».

Et maintenant, tel était le portrait que le sieur de Perceval, sénéchal de Berry, conseiller de Charles VII, traçait de la Pucelle au duc de Milan :

« La Pucelle est d'une physionomie agréable. Elle supporte les fatigues à l'égal des hommes. Elle parle peu, montre une prudence admirable. En parlant et dans la conversation elle a une voix pleine de charmes à la manière d'une femme. Elle mange peu, boit du vin modérément. Elle aime beaucoup les nobles et les hommes armés. Si on parle trop, on la fâche, et tout mot superflu ne fait aucune impression sur elle. Elle endure le travail à un point incroyable, et sa constance sous les armes est telle qu'elle reste six jours de suite complètement armée et sans interruption jour et nuit. Elle dit que les Anglais n'ont aucun droit sur la France, et se croit envoyée de Dieu, exprès pour les vaincre et les chasser, toutefois après des avertissements préalables. Elle promet des honneurs éclatants au Roi, elle le nomme le bien-aimé de Dieu, conservé miraculeusement jusqu'alors et qui le sera jusqu'à la fin. Elle a prédit au duc d'Or-

Fig. 195. — UN CHEVALIER SUR SON PALEFROI (René, duc de Lorraine).

Gravure sur bois ornant le titre du volume *Opus de Bello Nanceiano*, par Pierre de Blaru (Saint-Nicolas-du-Port, Pierre Jacobi). C'est un poème sur la défaite de Charles le Téméraire, à Nancy.

FIG. 196 et 197.

LES LIVRES DE "CHRONIQUES".

1. Le premier duc de Souabie (région située entre la Thuringe, la Bavière et la Suisse) arrivant devant la ville d'Ulm, capitale de son duché.

2. Chevalier combattant en champ clos pour l'honneur de sa dame. Le chevalier ici représenté (à droite) est le comte de Rotenham et la « dame », entourée de ses femmes d'atour, est la reine Kathay.

* Ces deux gravures sur bois, au trait, destinées à recevoir des à plats de couleur, sont extraites de la *Schwœbische Chronik* (Chronique de Souabie) de Thomas Lirar (Ulm, 1486,) une des œuvres les plus intéressantes et les plus rares de la typographie allemande à la fin du XV^e^ siècle.

* Ce livre appartient à l'espèce dite « Chroniques historiques », celles-ci racontant plus particulièrement l'histoire du pays, c'est-à-dire de ses souverains, et laissant de côté les recits, nouvelles et autres faits « anciens ou contemporains » qui se trouvaient en abondance, je l'indique ici, dans les chroniques d'une portée plus générale — ces dernières constituaient en réalité, l'espèce dite « Chroniques-Journal ».

La *Chronique de Souabie* se trouve être ainsi un de ces précieux recueils que l'on consulte avec intérêt pour l'iconographie des coutumes, des mœurs, des usages et des modes Ici l'illustration ne se compose point de clichés de fantaisie, mais bien d'images originales et documentaires.

de l'humanité d'autrefois, lequel, en de multiples récits, fait « mention d'aucuns notables faiz advenus ès royaulmes de France, Dangleterre (*sic* Despaigne (*sic*) Descosse *sic*) Darragon et de Navarre, es Allemaignes, es Italis, Lombardie, Tartarie, en Jherusalem, et en plusieurs aultres pays et contrées » — nomenclature curieuse et à retenir parce qu'elle nous renseigne sur la provenance des nouvelles dont on paraîssait être plus particulièrement friand. De ces « Chroniques », qui, par leurs illustrations variées, constituent un véritable recueil d'images où l'on voit s'apparenter la Vierge, le Christ, la prise de Rome, le Paradis terrestre, les saints et les évêques particuliers aux provinces, des Rois, sur le trône, entourés de leurs conseillers, des Rois tenant leur Parlement, des épousailles de princes et de princesses, des fêtes, des joutes, des tournois, des bals,

des couronnements, des entrées, des obsèques, des Conseils et assemblées d'Etats, des conférences diplomatiques. Tant de choses, diverses et multiples, que feuilletées avec soin, aujourd'hui, ces « Chroniques » nous apparaissent comme autant d'encyclopédies destinées à fournir au lecteur quelques notions sur les choses du temps. Ajoutez que, tous les dix ou quinze ans, elles se réimprimaient, se complétaient de suppléments destinés à les « mettre à jour », suppléments où il était fait volontiers usage de vues de batailles, de portraits baptisés de noms nouveaux pour la circonstance et, en même temps, pour la plus grande édification du public qui, émerveillé de tant de belles ymaiges, n'y voyait goutte et se laissait bénévolement tromper.

De ces sources graphiques, il y a donc lieu de se méfier. Si on les considérait comme véridiques on risquerait fort de

FIG. 198 et 199.

LES LIVRES DE "CHRONIQUES".

1. Combat d'Arthur et de Flollo dans l'île Notre-Dame à Paris. Arthur, à demi renversé par le géant, est sauvé et finalement vainqueur grâce à l'intervention de la Sainte Vierge qui le couvre d'un pan de son manteau doublé d'hermine. Et c'est la raison pour laquelle « les rois et princes de Bretaigne », dit notre chroniqueur, « ont depuis porté en leurs armes les hermines ».

2. Le duc de Bretagne tenant son parlement ou, comme on disait, l'assise des Etats de Bretagne. Cette gravure est un document curieux pour l'histoire, parce qu'elle donne la physionomie générale de cette assemblée au XVe siècle. Le duc tient en mains le sceptre et la main de justice.

* Ces deux gravures sur bois sont extraites des célèbres *Chroniques de Bretagne* d'ALAIN BOUCHART, publiées pour la première fois à Paris (1514). En tête se trouve un intéressant portrait de l'auteur « advocat en la Court de Parlement ». Bouchart est représenté, comme on le verra si souvent sur les frontispices de l'époque, écrivant son livre, assis devant un pupitre, dans une chaire en bois à dais et dossier sculptés ; près de lui, sur le pupitre, son écritoire et son canif ; tout autour de lui, des livres reliés. L'auteur en sa librairie ; plus tard on dira « dans son cabinet ».

DÉBAUCHE DE SOLDATS DEVANT UNE AUBERGE DE VILLAGE. — Gravure de FRANCISCUS VAN DEN WYNGAERDE, d'après PAUL RUBENS.

(Galerie de Peinture de Munich).

prendre pour un vrai Charles VII ou pour un vrai Louis XII le personnage qui fut, réellement, Lautrec ou Bayard, etc., sans parler de certaines batailles de la guerre de Cent ans transformées, comme par miracle, en batailles des Guerres d'Italie.

On a déjà vu, à propos des hommes illustres de l'antiquité grecque et romaine, avec quelle facilité remarquable se changeait l'état-civil des personnes. Il ne faut donc pas s'étonner de voir travestis les événements les plus connus, les faits les plus précis, grâce à une illustration de contrebande.

Voici une entrevue, voici une réception officielle, voici une fête, voici une bataille. De son « bagage graphique », de son stock de « bois », l'imprimeur extrait les illustrations pouvant se rapporter à ces faits particuliers et elles sont censées en donner la représentation fidèle. Dans une étude bibliographique sur les *Chroniques de Bretagne*, M. Arthur de La Borderie dit excellemment à propos d'une gravure figurant la bataille d'Aurai : « Il y a beaucoup de vie et de verve dans le choc des deux armées ; seulement on est étonné de voir sur le premier plan autant de chevaux, car des deux côtés, à Aurai, on se battit à pied ; en y regardant de près, on reconnaît que les deux princes et les écuyers sont seuls à cheval, tous les autres combattants sont des piétons. » Mais ce que M. de La Borderie oublie de remarquer, c'est qu'alors une bataille entre « gens de chevalerie » ne se pouvait concevoir sans chevaux, et que même les combattants à pied devaient avoir leur destrier sous la main. Et puis, de cette façon, le cliché pouvait servir à deux fins. Conclusion : si ces chroniques, allant des temps héroïques aux événements contemporains, dans le but de constituer une sorte de « livre-journal », nous donnent quelquefois des indications précieuses sur la vie et les organismes du pays, — plus souvent par leurs images de bric-à-brac, elles nous induisent en erreur, méritant ainsi l'épithète de *grandes menteuses* que leur décernera le probe et consciencieux de Thou.

FIG. 200. — LA LÉGENDE DE GUILLAUME TELL.

(Première image suisse représentant l'histoire de la pomme.)

Gravure sur bois pour *Kronica von der loeblichen Eydtgnoschaft* (pour *Eidgenossenschaft*) (Chronique de la Louable Confédération) (Bâle, Michel Furtter, 1507.)

* C'est la plus vieille chronique imprimée de l'histoire Suisse.

Et ceci confirme ce que j'ai déjà fait remarquer dans mon Introduction générale, à propos de ces « clichés-omnibus » qui jouèrent un si grand rôle au XIX^e^ siècle, lorsqu'une certaine imagerie, dite pittoresque, inondera sans raison le livre de bois de toutes provenances.

Et ceci démontre à nouveau qu'en réalité le *nil novum sub sole* est toujours vrai ; que les choses qui apparaissent à certains comme caractéristiques de la conception moderne avaient été déjà — et grandement, — employées par les générations qui nous ont précédé.

III. — LA JUSTICE. — LES PÉNALITÉS. — LA FLAGELLATION DANS LES MŒURS ET DANS LA LOI.

Les documents précieux pour l'histoire contemporaine, pour les institutions sociales, politiques, judiciaires, administratives, militaires, il faut les chercher ailleurs. Et, du reste, il en a été fait si amplement usage depuis les belles publications du bibliophile Jacob que l'on n'enfonce pas deux fois des portes si bien ouvertes. Notre but est différent. N'est-ce pas la recherche constante du nouveau, de l'inédit et, en même temps, du beau document iconographique, jusqu'à ce jour connu des seuls amateurs, c'est-à-dire de quelques rares privilégiés ?

FIG. 201.
UNE COUR DE JUSTICE AU XVI[e] SIÈCLE.

Gravure sur bois de l'ouvrage *Der Layen Spiegel von Rechtmässigen Ordnungen in Bürgerlichen und peinlichen Regimenten* (Le Miroir pour les laïques de l'organisation judiciaire dans l'ordre civil et pénal).

Bornons-nous donc aux sujets moins connus, ou propres à fournir quelque lumière sur des points d'histoire encore imprécis.

Et dans ce domaine rien ne vaut ce que je me suis toujours plu à appeler les *images parlantes*, leur éloquence graphique suffisant à rendre inutile tout commentaire par le texte.

Voici, sur les matières judiciaires, trois pièces, en cet esprit, dont l'intérêt est réel. L'une vise certaine manière de rendre la justice, jadis en usage ; les deux autres touchent à la procédure criminelle.

Si, remplissant son rôle de justicier suprême à l'ombre d'un grand chêne, Saint Louis peut être, à juste raison, considéré comme un sujet idyllique que l'estampe s'est transmis de siècle en siècle, il n'en est pas moins certain, aujourd'hui, que le fait est réel et nullement légendaire. Ce procédé « primitif » a été assez fréquent au Moyen-Age. Et c'est pour cela, sans doute, que le folklore en a retrouvé la trace dans l'esprit des populations, en maintes contrées où les habitants montrent encore ce qu'ils appellent des « arbres de Justice », comme plus tard, dans un autre ordre d'idées, seront identifiés des « arbres de la Liberté. »

La Justice rendue en plein air ! Comme si, dans un cadre de nature, elle devait trouver le calme et la majesté qui lui sont nécessaires, plus facilement que dans les salles mesquines et l'atmosphère étouffée des Palais. Quoi qu'il en soit, cette façon de procéder fut employée longtemps en des pays — tels l'Allemagne et la Suisse — où l'élément Nature, cela se conçoit, devait exercer une réelle emprise sur les esprits. Plusieurs incunables du XV[e] siècle nous en fournissent, du reste, la preuve par des représentations figurées. C'est à l'un de ces derniers, incunable allemand, que nous empruntons le spectacle d'une Cour de Justice délibérant en plein air. Celle-ci y est saisie sur le vif, en pleine action, avec les Juges, les parties en cause, le greffier dont le grimoire paraît assez difficile à déchiffrer, les huissiers. Tout cela, certes, n'a rien de la majesté de nos cours d'apparat, mais exprime parfaitement un état d'âme encore primitif (1).

La Justice *en plein air*, n'est-ce pas l'application du principe *coram populo* qui se trouve à la base de toutes les manifestations du Moyen-Age, qu'il s'agisse du théâtre ou des cérémonies religieuses.

De tout temps, et pour de multiples raisons, le public s'est grandement intéressé aux exploits de ceux

(1) Chose curieuse. Cet « état d'âme primitif » vient de réapparaître, en certaines contrées d'Amérique sous la forme d'un tribunal ambulant parcourant le pays en automobile pour rendre la Justice.

qui vivent en dehors de la loi, de ceux qui vivent de dol, de fraude et de rapines, et qu'on avait si bien dénommés les « maulvais garçons ».

De tout temps, les tours de coquins, les « bonnes farces », c'est-à-dire les pièges tendus aux honnêtes gens, les disputes, les engueulades « salées », scènes et imprévus multiples de la rue, le mirent en douce gaieté. De tout temps, les rixes sanglantes, les attaques à main armée, les crimes passionnels ou dûs à l'intérêt — notre époque n'ira-t-elle pas jusqu'à inventer le « beau crime », le beau dans l'horrible ! — lui donnèrent ce qu'on a nommé « le petit frisson » provoquent en lui tantôt l'effroi, l'indignation, tantôt même l'admiration, suivant le degré de sensibilité du moment. Mais le XVI^e^ siècle qui verra tant de massacres, tant de scènes de carnage et de pillage, sera loin d'être sensible. Cela ne l'empêchera point d'avoir des idées « humaines », de s'intéresser aux grandes questions de réforme judiciaire et de publier nombre d'ouvrages qui marqueront dans l'histoire du droit.

FIG. 202. — LA QUESTION DE L'EAU.
Gravure sur bois pour *La Procédure criminelle (Praxis Criminis Persequendi)* par J. Millacus, Paris, Simon Colinos, 1541.

Comment on poursuivait, comment on arrêtait, comment on jugeait et punissait les coupables de droit commun, c'est là, semble-t-il, la question qui doit plus particulièrement intéresser les modernes, quelque blasés qu'ils soient par la fréquence des poursuites et des recherches policières. Justement, *La Procédure Criminelle,* ouvrage riche en documents précieux, va nous renseigner sur ce point, grâce aux deux grands bois ici reproduits.

L'Arrestation et la mise en prison des « maulvais garçons » — page mouvementée, très vivante, qui présente tout l'intérêt d'un reportage graphique et qui constitue, en images détachées, l'histoire complète d'un fait divers judiciaire. On y voit les « mauvails garçons » pourchassés et mis à l'ombre.

« La question de l'eau » — si ce n'est pas un croquis pris sur le vif, c'est la représentation qu'on sent tristement exacte d'une de ces nombreuses et cruelles « questions » qu'on infligeait à l'accusé

— ne fallait-il pas, à tout prix, faire avouer celui qui, aux yeux de la justice, ne pouvait être qu'un coupable ? La question de l'eau ! chapitre de cette histoire des Supplices qui tient une si grande place dans l'histoire même de l'humanité ; qui a été l'objet de tant de luxueuses publications, comme s'il s'agissait d'actions mémorables dont on dut s'honorer, et qu'un certain romantisme de convention s'est plu à populariser au dix-neuvième siècle avec les *Mystères de l'Inquisition*, lesquels donneront la chair de poule à plus d'une génération.

FIG. 203.

L'ARRESTATION ET LA MISE EN PRISON DE « MAULVAIS GARÇONS ».

Gravure sur bois pour *La Procéture criminelle (Praxis Criminis Persequendi)*, par J. Millacus, Paris, Simon de Colines, 1541.

Ces belles planches furent exécutées dans l'atelier de Geoffroy Tory.

Grâce à la *Procédure Criminelle* et à la copieuse iconographie que nous a laissée le XVI^e^ siècle, on peut suivre la marche des enquêtes, des instructions et des pénalités, aussi redoutables que nombreuses, contre lesquelles devait s'élever, avec sa belle éloquence, avec son esprit de droiture et de justice, le grand honnête homme que fut Michel de l'Hospital.

Certes, pour ce qui est des peines à infliger aux coupables, l'humanité moderne se montre plus sensible ; on ne met plus les accusés à la question, on se contente d'exiger d'eux qu'ils répondent aux questions qui leur sont posées par le Juge, mais, en vérité, les supplices cruels auxquels on recourait alors, et que d'aucuns déjà traitaient d'invention diabolique, doivent-ils être pour nous un tel sujet d'étonnement et nous inspirer une telle sainte horreur, alors que notre société, parvenue, dit on, au plus haut degré de civilisation, loin d'avoir à jamais renoncé aux cruautés inutiles admet, tolère, accepte, tout au moins dans les bagnes, d'inhumaines punitions corporelles.

Faut il attribuer ce restant de barbarie au fait que les « maulvais garçons » du XIX^e^ siècle sont plus nombreux que ceux du XVI^e^ siècle, au fait que *l'apacherie* moderne constitue pour la civilisation un danger autrement redoutable que *l'apacherie* du temps de ce pauvre et grand Villon, ancêtre lointain du non moins pauvre et non moins grand Verlaine.

Mais si elle se complaisait ainsi au spectacle de ces supplices, et des cruautés exercées sur le corps humain, la société d'alors avait une excuse : elle était habituée à frapper la chair.

Que trouve-t-on, en effet, à la base de son organisation ?

Les verges, instrument d'éducation, argument frappant qui pénètre à la fois « la chair et l'intellect », ce que la réprimande ne saurait obtenir.

Les verges - non le fouet et encore moins le bâton « bon pour les animaux » — les verges qui pourront être quelquefois la simple baguette et qui, pour l'Eglise, seront la discipline faite de cordes à nœuds; les verges que les écoliers devront payer eux-mêmes, de leurs propres deniers, « pour se faire battre »; les verges qui, au dire de Montaigne, sont « la police des collèges » — et quelle police détestable ! — les verges qui ne reculeront devant aucun revers de médaille — les verges qui marbreront tous les derrières de figures, riches et pauvres, nobles et vilains, paysans, bourgeois, princiers et même royaux (1) — les verges, grâce auxquelles l'humanité connaîtra, dès le berceau, cette égalité terrible qu'elle retrouve à l'article de la Mort.

« Fault passer par les verges pour entrer dans le monde; par la faulx pour en sortir ». Rabelais, dans *Gargantua*, Montaigne dans le chapitre qu'il a consacré à l'*Institution des enfants*, Erasme dans la *Civilité*, et nombre d'humanistes, en un mot, tous les esprits éclairés se sont élevés contre cette façon brutale de traiter les êtres de raison, mais leurs satires, comme leurs remarques emplies de sagesse, devaient rester sans résultat, parce que cette idée de la correction brutale, de l'argument frappant, était entrée dans les mœurs de la société au point qu'on la considérait comme chose normale et en quelque sorte de *droit naturel*, ainsi que le prétendra certain jurisconsulte.

FIG. 204. — LE MAITRE D'ÉCOLE AU BON VIEUX TEMPS.
Gravure sur bois du *Vocabularius Rerum* de Brack (Augsbourg, 1495).

FIG. 205. — CORRECTION FAMILIALE.
D'après une gravure sur bois du XVI^e siècle.

En réalité, la Verge qui figure sur les enluminures des manuscrits et sur les motifs décoratifs des cathédrales, est un des nombreux cadeaux que le Moyen-Age devait léguer au XVI^e siècle. Et ce cadeau, il ne l'a point tenu pour quantité négligeable. Aussi n'est-ce point sans une certaine surprise que l'on verra Alfred Franklin dans son volume *Ecoles et Collèges* publié en 1892, ne reproduire aucune image représentant le maître d'école dans l'exercice de ses fonctions, une verge à la main.

(1) Dans les notes intéressantes qu'il a réunies sur la flagellation comme moyen d'éducation, Alfred Franklin fait observer que les deux sexes étaient égaux devant les verges. Il est facile de se convaincre de la réalité de cette équivalence *a posteriori* par la lecture des multiples mémoires féminins qui nous ont été laissés. Là, gentes dames et princesses célèbres ne craignent pas de présenter tout gentiment devant l'histoire, ce qui s'appelle couramment « l'hémisphère des Pays-Bas » ; là, plus d'une femme galante de Brantôme, se souviendra d'avoir été, dès son enfance, passée par les verges.

Et pourtant, sur ce sujet piquant et cinglant, quelle richesse de documents iconographiques !

Vieilles estampes françaises, allemandes, flamandes, italiennes, toutes nous montrent invariablement le maître d'école sous ces deux aspects typiques : ici dans sa chaire, la verge haute et droite en main, la verge, son emblème, son drapeau, ses armoiries, l'enseigne « frappante » de sa fonction, la verge qui est pour lui ce que l'épée est au chevalier; — là dans l'exercice de son droit de « basse justice », fustigeant ferme et fort. Et s'il lui prenait fantaisie de se servir du plat de sa main, il pouvait être à son tour, vivement réprimandé. Le plat de la main, cela sera bon pour les maîtres d'école de la Restauration que le brave Charlet nous représente « donnant la danse » aux petits polissons réfractaires.

De la verge éducatrice, passons à la verge répressive. Et ce sera pour montrer le père de famille, après avoir usé, sur ses enfants, de l'autorité qu'il tient encore de la loi romaine, exercer le même droit sur sa femme.

La correction familiale, la correction en plein foyer, dans la salle commune, au milieu de tous, est tellement naturelle que personne ne s'en offusque, qu'un des enfants en train de jouer se retourne avec indifférence pour voir ce dont il s'agit; et le graveur du vieux bois, que nous reproduisons, si amusant dans sa naïveté, nous montre apparemment que le spectacle ne doit point être nouveau pour lui. [Est-il besoin d'ajouter qu'il s'agit bien ici d'une scène de mœurs traduite en images, et nullement d'une gravure de fantaisie, car les insipides publications sur la flagellation à l'usage de nos modernes gâteux n'existaient pas encore.]

FIG. 206. — INTÉRIEUR D'ÉCOLE AU XVI[e] SIÈCLE.
Gravure sur bois au monogramme A. E. (école allemande) datée 1592.
* Réunis par groupes, les élèves, ainsi qu'on peut le voir, prennent des leçons de lecture, de chant d'arithmétique

La correction familiale donnée non plus à l'enfant, mais à la femme, cet autre mineur, pour une peccadille quelconque; la correction infligée « ès pays bas vivement mis en posture », alors que, de nos jours, si, d'aventure, quelque brute en mal de réprimande se laissait aller à un geste violent, c'est le visage qu'il viserait. Cela n'a l'air de rien, et c'est pourtant l'indice de deux conceptions bien différentes de la dignité humaine. Pour nos ancêtres, le visage est la médaille : c'est la partie la plus noble du corps humain, tandis que cette pauvre figure, aussi bas située, continue à jouir du mépris que lui accordait si généreusement le Moyen-Age. Mise à jour pour une opération de police maritale, elle ne rencontre de la part des assistants qu'indifférence générale. Il en sera tout autrement quand l'érotisme du XVIII[e] siècle lui aura élevé un autel ayant pour déesse la « Vénus aux belles fesses » (sic) du Vatican. Et de nos jours, de quelle honte et de quel ridicule ne serait pas couverte la femme qui se laisserait ainsi placidement soumettre à une fessée devant témoins et, surtout, *coram pueris !*

De la fessée éducatrice donnée par le maître d'école, de la fessée réprimande donnée à la femme par le *pater familias*, à la fessée correctionnelle par ordonnance des Parlements ou des Juges, il n'y a qu'un pas, je le franchis.

La Bédollière dans *Mœurs et Vie privée des Français*, Monteil dans l'*Histoire des Français des divers Etats* citent quantité d'exemples de flagellation publique pour délits et crimes divers, flagellations données tantôt par le geôlier, tantôt par le questionnaire, tantôt par le bourreau, et réservées, généralement, aux personnes de condition servile.

Flagellation de filles-mères « pour s'être laissé faire un enfant »; flagellation d'étuvistes et de « mauvais garçons » pour fait de *rufianage* et de vie dissolue; flagellation de « toutes ribaudes et femmes de mauvaise vie »; flagellation des femmes ayant cocufié leur époux, et de ce fait réputées *putes*; flagellation pour publication et distribution de placards ou pamphlets attentatoires aux autorités; flagellation même pour des délits commis par voituriers ou « personnes de confiance ».

Les paillards — ceux connus ouvertement pour tels ou pincés « paillardant », car la paillardis[e] éta[t]

fort pratiquée, et, même, fort bien vue en haut lieu — étaient souvent passés par les verges. La chronique scandaleuse a enregistré le cas de l'avocat Richard, de Dijon, fouetté à Genève, en pleine Fusterie, le 8 Juin 1590, pour « avoir paillardé » avec la femme de Henri Estienne.

Prostituées et proxénètes, tantôt à pied, tantôt montées à reculon sur un âne, étaient promenées et repromenées, fouettées et refouettées à travers rues, places et carrefours. le haut du corps mis à nu, avec un écriteau attaché dans le dos. Ces sortes de promenades, véritables cortèges, attiraient la foule des curieux et des badauds, donnant lieu souvent à de véritables scandales, et si l'on s'en rapporte aux remarques de certaines chroniques, c'était là spectacle fort goûté, même des sages et paisibles bourgeois.

En effet, n'était-ce pas un véritable spectacle que ces exécutions avec lecture publique des arrêts, suivies quelquefois de la marque « sur l'espaule dextre d'un fer chaud coupé et taillé en façon de fleur de lys » — la royauté ne craignant point de faire servir ses fleurs de lys à tous usages. Emblème d'honneur transformé en signe d'infamie.

Quoi qu'il en soit, les verges auront la vie dure; elles traverseront les siècles; instrument de plus en plus barbare aux mains de la Sainte Inquisition, et, plus tard, des Jésuites — on connaît la chanson — instrument de folie et d'érotisme mystique dans les couvents, remplaçant la fustigation reçue de la main d'autrui par la discipline que le croyant se donne à soi-même.

Ces folies viendront ici à leur tour, selon que les siècles défileront devant nous.

Mais n'est-ce pas un incurable atavisme que ce constant besoin de frapper, de corriger par verges, fouet ou bâton, puisqu'à la *fustigation* succédera la *bastonnade*, puisqu'on ne cessera de *passer par les verges* que pour *passer à tabac*?

LA VERGE A LA COUR : LES FESSEES DE LOUIS XIII

Si Marguerite de Valois parlait le latin avec pureté, c'est que ses précepteurs ne lui avaient pas épargné le fouet; et d'Aubigné, parlant des premiers maîtres qu'il avait eus, les qualifie d'Orbiliés, en souvenir d'un pédagogue cité par Horace et que sa brutalité avait rendu célèbre.

L'enfant a-t-il fait une faute, dit le poète Jean Bouchet dans ses *Epitres morales*, le père

> ..... doit verge prendre
> Et sagement son corps discipliner,
> Pour à vertu tousjours mieux l'encliner
> Le sage dit : « Qui pardonne à la verge
> Hait son enfant. » Il faut qu'on l'en asperge,
> Mais que ce soit d'un amour paternel,
> Sans se monstrer trop félon ou cruel.

D'Aubigné raconte que le jour où son père le quitta pour aller périr à Amboise, il lui « recommanda le zèle de la religion, l'amour des sciences, et d'estre véritable ami ; puis LE BAISA HORS SA COUTUME. »

Montaigne, qui n'avait « tasté des verges qu'à deux fois et bien mollement », se montra fort tendre avec ses enfants et voulut, à l'encontre de la coutume alors reçue, qu'ils l'appelassent *mon père*.

Henri IV, ennemi de l'étiquette, agit de même

« Il ne voulait point », écrit Hardouin de Péréfixe, « que ses enfants l'appelassent *Monsieur*, nom qui marque la servitude et la sujétion, mais qu'ils l'appelassent *papa*, nom de tendresse et d'amour. » Par exemple, comme il avait été fort fouetté dans son enfance et qu'il s'en était bien trouvé, il entendait que son fils fût élevé de même. Le 14 novembre 1607, il adressait la lettre suivante à Mme de Montglat, gouvernante du Dauphin : « Je me plains de vous de ce que vous ne m'avez pas mandé que vous aviés fouetté mon fils; car je veulx et vous commande de le fouetter toutes les fois qu'il fera l'opiniastre ou quelque chose de mal ; saichant bien, par moy-mesme, qu'il n'y a rien au monde qui luy face plus de profit que cela. Ce que je recognois, par expérience, m'avoir profité, car, estant de son âge, j'ay esté fort fouetté, c'est pourquoy je veux que vous le faciés et le luy faciés entendre. »

LA JEUNESSSE DE LOUIS XIII.

Henri IV fut consciencieusement obéi. Le *Journal* d'Héroard est là pour l'attester :

« 9 octobre 1603 — Eveillé à huit heures. Il fait l'opiniâtre, il est fouetté pour la première fois.

« 22 décembre — Le Roi arrive à midi, il le baise et accole. Le Roi s'en va, il crie : colère, fouetté.

« 22 février 1604 — Mené en la chambre du Roi, le Roi le menace du fouet, il s'opiniâtre, veut aller en sa chambre. Mené en celle de la Reine, il continue. Le Roi commande qu'il soit fouetté; il est fouetté par Mme de Montglat.

« 4 mars — A onze heures il veut dîner. Le dîner porté, il le fait ôter, puis rapporter. Fâcheux, fouetté bien fort. »

Le 3 août 1606. — « En se couchant il dit à Mme de Monglat : « Mamanga, me donnez pas le fouet, demain matin. » Elle lui répond : « Monsieur, je vous ai promis que vous ne l'auriez point. — Ho! je sais bien que si; vous me fairez dire mes quadrains et puis vous direz: Çà, troussons ce cu »

Le 24 juin 1609 le Roi l'avait menacé du fouet.

— « Mis au lit, il ne veut pas dormir que M. de Souvré (son gouverneur) ne l'aye assuré qu'il ne l'auroit point. »

Il est encore fouetté, le 7 et le 8 janvier 1610. Le 14 Mai, il est proclamé Roi, il va au Parlement, prononce un discours, rentre au Louvre, y reçoit une députation de la Municipalité, etc. Tout cela n'empêche que, quinze jours après, cet auguste souverain « est fouetté un peu serré. »

« J'aimerais mieux, dit-il, qu'on ne me fist point tant de révérences et tant d'honneur et qu'on ne me fist point fouetter. » Joli mot que le Dauphin empruntait à son père. Comme compensation, il est saisi à Reims, le 1er octobre, puis fouetté, de nouveau, le 10 mars 1611. Le 15 « il rêve en dormant, que M. de Souvré le fouettait ». Le 30 juillet, il s'éveille à trois heures du matin, « en crainte du fouet, pour s'être, le jour précédent, opiniâtré contre M. de Souvré sur la réponse qu'il avait à faire aux députés de ceux de la Religion assemblés à Saumur, M. d'Heurles, valet de chambre, l'assure que M. de Souvré ne s'en ressouvient point. » Le 3 janvier 1614, la Reine le menace encore du fouet.

QUELQUES CONDAMNATIONS A LA FUSTIGATION POUR DÉLITS DE DIVERSES NATURES.

Les arrêts qui suivent sont empruntés aux archives des parlements de Paris, de Bordeaux et de Rouen

19 Juillet 1477. — « La Cour défend à Jehan Léveillé, se disant roi de Basoche et autres ayant personnages, de jouer farces, moralités, soties, au Palais ou ailleurs, sous peine de verges et bannissement. »

⁂

En 1488, les quatre Nations assemblées à Saint-Julien-le-Pauvre et la Faculté des Arts font défense aux élèves de passer les quatre fêtes des Rois, de la Saint-Martin, de la Sainte-Catherine et de la Saint-Nicolas en farces, danses et symphonies déshonnêtes.

Tout écolier qui y contreviendrait serait fouetté nud, sur le dos, par tous les régents dans la salle du collège, au son de la cloche, en présence du recteur, du procureur et devant tous les écoliers.

⁂

Juillet 1560. — Catherine Planteret, appelante du juge ordinaire d'Agen qui, pour réparation du « maquerellage » fait par elle, est condamnée à être fouettée modérément aux verges par les lieux et carrefours accoutumés à Agen, avec un écriteau sur son front, portant LA MAQUERELLE. (*Parlement de Bordeaux.*)

⁂

1561. — Guillaume Périgier, de Gironde, « atteint et convaincu de larcin et sacrilège », est condamné à être battu et fustigé jusqu'à effusion de sang, marqué sur l'épaule et banni de la prévauté.

Parlement de Bordeaux.)

⁂

1561. — Procès criminel instruit au siège du baillage de Carentan, à l'encontre de la nommée Catherine Duhamel, pour vol et *larrecin*. Elle est condamnée « à estre fouettée, par trois jours de marché consécutifs et ensuite estre marquée de la marque aux larrons ».

(*Archives de la Manche.*)

⁂

Octobre 1563. — Confirmation par la Cour de la sentence du juge de Tonneins, qui a condamné Beatrix du Bequet « a estre battue et fustigée » comme atteinte et convaincue d'adultère.

⁂

Janvier 1564. — Le sieur Barbançon, notaire à Rauzan, convaincu d'avoir fait une fausse donation, est condamné à être battu par les verges, par les lieux accoutumés de Rauzan.

⁂

Mai 1564. — François Fontaneau, de Guitres, convaincu d'avoir battu son père, est condamné par la Cour à être battu et fustigé jusqu'à effusion de sang, par les lieux accoutumés de Bordeaux.

⁂

Juillet 1564. — Arrêt qui condamne Etienne Limoge, « avocat en la Cour, atteint et convaincu de faussetés et d'excès, à faire amende honorable, tête et pieds nus, en chemin à genoux et le hart au col, puis fustigé jusqu'à effusion de sang et banni du royaume ».

⁂

1579. — Par sentence rendue au baillage de La Fère, Cécile Picquart, native de Versigny, reconnue coupable de vol, domestique, de draps, bonnet avec toilette jaulne, « sera bastue et fustigée nue, de verges, par les carrefours de la Fère ».

FIG. 207. — Condamnation pour maquerellage et adultère

Fig. 208. — Ornement gravé par Etienne Delaulne.

VIII.

LE PAMPHLET AU SERVICE DU POUVOIR POLITIQUE

COMMENT LE POUVOIR A USÉ DE CETTE FORME DE GOUVERNEMENT.

Le seizième siècle est l'époque du pamphlet, dans toute sa force et dans ses manifestations les plus diverses.

Qui l'a créé ? Qui l'a développé ? On a peine à le croire : le pouvoir royal !

Mais le pouvoir royal s'est servi du pamphlet de propagande sans se rendre compte qu'il deviendrait le pamphlet politique.

Le pamphlet politique est né du pamphlet de propagande, et le pouvoir royal s'est ainsi passé lui-même par les armes. Il est tombé sous ses propres coups répétés.

Il avait protégé le Livre, en faisant résonner l'éclat qu'il jetait sur le pays, et les avantages multiples qui pouvaient en résulter pour la science pour le commerce, et « même autrement. »

Eh bien ! cet « autrement » le voici. C'est l'Imprimerie mise au service de la politique, des projets et des entreprises des rois de France. Mais après « l'Imprimerie savante », personnifiée en ces livres dont l'éclosion fut un émerveillement, on va voir surgir « l'Imprimerie pratique », l'Imprimerie agent de propagande dans tous les domaines et sous toutes les formes.

Elle avait été la grande révélatrice, la grande éducatrice ; elle va devenir une force, une arme. Semeuse d'idéal, elle descendra bientôt dans l'arène des passions politiques, et fera surgir cette grande bataille de pamphlets et de libellés, complément inévitable, désormais, de la grande bataille des armées.

Mais, pour l'instant, elle est aux mains des seuls souverains. Ils l'ont si hautement protégée qu'ils peuvent bien, en retour, lui demander quelques services. Les rois de la Renaissance auront leur presse et leur milice de plume, ceux que d'aucuns appelleront les « défenseurs de la politique française ».

Et voilà comment prit naissance un moyen d'action dont le domaine et l'influence grandiront par la suite au point de devenir, *Ludovico XIV regnante,* un véritable service organisé : le service de propagande. La dernière guerre mondiale le verra surgir à nouveau. Ce n'était donc point chose inédite.

Ce furent les expéditions lointaines, les guerres d'Italie, les groupements d'Etats qui donnèrent naissance au libellé politique. De même, le besoin impérieux de nouvelles dont ce siècle tumultueux était atteint, fera naître les récits écrits et imprimés des grands faits et des grandes batailles ; *Récit, Court récit, Abrégé succinct* et autres titres de même espèce. Car le journal, la feuille imprimée, à publication régulière, quotidienne ou hebdomadaire, n'existe pas encore, en France tout au moins. Seuls, les Pays-Bas et l'Allemagne eurent, à cette époque, des *Zeytung*.

Après avoir été *vulgarisatrice* du passé par le Livre, l'Imprimerie allait ainsi devenir *enregistreuse* du présent.

C'est sous le règne de Louis XII qu'on verra surgir le libelle, destiné à jeter *de la poudre aux yeux sur les entreprises royales*, en attendant que la poudre à canon remplisse son office. A la suite de plusieurs campagnes diplomatiques une alliance s'est formée entre le roi de France, Jules II le pape guerrier, le roi d'Aragon et le duc de Ferrare contre les Vénitiens dont la politique conquérante et machiavélique a éveillé, un peu partout des jalousies naturelles et d'inexpiables rancunes. Cette alliance devait aboutir à la Ligue de Cambrai conclue en 1508. Mais alors les unions politiques se créaient et se défendaient avec une facilité extrême. C'est donc pour tenir en haleine ses partisans douteux et, si possible, en gagner d'autres que Louis XII recourut à la propagande par l'écrit.

Ce fut une campagne de pamphlets et la première dont il reste des documents. Aujourd'hui ce serait une campagne de presse.

Le cri d'alarme devait être jeté par l'*Union des Princes*, appel enflammé aux souverains pour s'unir contre les « payens infectz » — c'étaient les Vénitiens qu'on qualifiait de la sorte — appel raisonné à une sorte de croisade contre celui qui, trompant tout le monde, gardait pour lui « tous profitz » :

> Cueurs endormis, lâches, lents et débilles.
> Qui vous tenez en champs, bourgs, cités, villes.

L'Union des Princes exerça-t-elle une influence quelconque ? On ne saurait le dire. Il est certain que l'union scellée tint un certain temps. Et, dès ce moment, les pamphlets inspirés par les scribes au service du Roi n'épargnèrent aucun ennemi. Ils ne reculèrent pas même devant la sainteté de ce Jules II que Pierre Gringore traîna jusque sur les tréteaux des Halles, aux grandes assises du Mardi-Gras. Les horions tombèrent dru sur Venise l'altière, Venise qu'il fallait « bien bagner et lier » pour servir d'exemple aux autres.

Qu'étaient ces plaquettes ? Un exposé historique, une thèse, la défense de la politique royale ? Non point. Des pamphlets en vers, et même des poèmes pouvant atteindre jusqu'à mille vers, mettant en scène les personnages visés — les faisant parler au besoin, le principal, *l'interwiever,* si l'on veut, étant l'auteur, *l'acteur*, comme on le qualifie, puisque c'est lui le « metteur en scène de l'hystoire ». Et comment se présentaient-elles, en leur petit format, en leur impression gothique ? Avec une belle image sur le titre, image explicative : brillants chevaliers bouillants d'ardeur et prêts à se pourfendre, lance contre lance, ou bien corps d'armée s'emparant d'une place fortifiée, franchissant ses portes, — voire poursuivant l'ennemi. Regardez les rares pièces ici reproduites. Les pièces succédant aux pièces, ces gravures en bois deviendront des clichés que les imprimeurs — comme je l'ai indiqué déjà — se passeront et se repasseront. Les chevaliers qui partaient en guerre contre Venise, plus tard poursuivront avec le même entrain Anglais et Suisses. Changement de personnages : même décor.

Combien curieux à parcourir, pour l'histoire politique des Rois de France, ces libelles soigneusement recueillis par quelques riches amateurs !

C'est *l'Entreprise de Venise* — rimée par le même Pierre Gringore — c'est-à-dire le récit « au vif » de l'entreprise tentée par les roys, princes et seigneurs crestiens, d'accord avec les « villes, citez, chasteaulx, forteresses et places usurpées par les Vénitiens. »

C'est *la Mauvaistée* (Mauvaiseté) *et Obstinacion des Vénétiens* suivie de *unes* (lisez quelques) *lettres envoyées de par Monsieur « le grant chanselier »* — le document venant ainsi appuyer de son authenticité les attaques du libelle. *La Mauvaistée* met en scène nos frères inférieurs et entreprend une charge à fond de train contre les « bêtes de mauvailseté », qu'il faut « harder en royale pasture », la plus redoutable, la plus

perverse étant ce lion de Saint-Marc, armoiries vivantes, comme on sait, de la Sérénissime République :

> En la forêt de ce monde terrestre,
> Où, selon Dieu, chacun doit en paix estre,
> C'est élevé un liong ravissant (ravisseur)
> Briffant, mordant, à dextre et à senestre.

C'est *l'Ordre et le Camp des Vénitiens*, c'est *la Complaint de Venise* — une complainte qui n'est pas encore en chanson, mais qui répond à l'une des formes les plus goûtées alors de la Satire, et qui sera fort bien accueillie du public si l'on en juge par le nombre de ses éditions, — c'est, enfin, *le Chastiment de Venise*, pendant que, sous les ordres de Louis XII lui-même, les Français pénètrent jusqu'aux lagunes, et se croient maîtres des destinées de l'Etat vénitien.

Faut-il dire que dans cette propagande par l'écrit, libelles et éloges marchaient déjà de pair ; que si les premiers se complaisaient à dépeindre l'ennemi sous les plus noires couleurs, les autres ne ménageaient point l'encens à l'adresse du souverain? Ce ne sont, partout, que très nobles et très excellentes Victoires, que Merveilleuses Entreprises, que Glorieuses Expéditions, que Mémorables Journées. En certaine de ces plaquettes destinées à célébrer Charles VIII ou Louis XII, on sent passer comme un souffle de cet enthousiasme lyrique qui marquera si profondément les proclamations du général Bonaparte à l'armée d'Italie et à l'armée d'Egypte. Ce qui était purement politique et militaire, prend aujourd hui figure de conquête, d'entreprise à la recherche d'une conception nouvelle, l'esprit de la Renaissance. *Le Vergier d'Honneur*, ce titre d'un « entendement général » dont j'ai déjà signalé la présence dans les écrits de tout genre, sera ici particulièrement recherché. Les Rois ont leur *Vergier d'Honneur*. Tel celui escript par Monsieur Octavin de Saint-Gelais, évesque d'Angoulesme pour l'*Entreprinse et Voyage de Naples* de Charles le Huitiesme qui, à banyère desployée, passa et repassa, de journée en journée, depuis Lyon jusques à Napples et depuis Napples jusques à Lyon. Le modèle de l'itinéraire triomphal où se peut voir « tout au long » l'ordre, la marche, les victoires et les conquêtes de la brillante armée, conduite par gentil Sire le Roi de France.

FIG. 209. — L'ENTRÉE D'UNE ARMÉE DANS UNE VILLE FORTIFIÉE.

Plaquette politique contre les Vénitiens imprimée en caractères gothiques et publiée à Paris vers 1508.

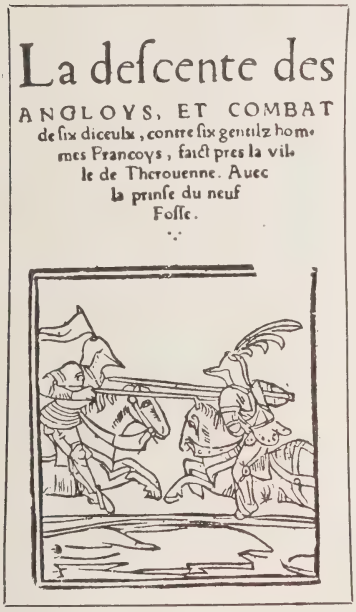

FIG. 210.
LA LUTTE CONTRE L'ENVAHISSEUR.

Plaquette populaire destinée à enregistrer et à populariser les hauts faits d'armes de guerriers français et anglais

Premiers monuments de cette littérature du panégyrique encore imbue d'une sorte de naïveté touchante qui deviendra, plus tard, aussi banale que servile.

Première assise de ces annales de nos Rois dont la rédaction sera l'œuvre des historiographes de France, chantres en prose, patentés, de cette longue suite de Victoires et Conquêtes qui reliera le César français au Roi de tous les Soleils — Soleil levant et Soleil couchant.

Après le libelle, après le panégyrique, voici venir le communiqué officiel, la nouvelle, le récit de bataille, émanant du Souverain. Par la suite, grâce à une plus grande rapidité des communications, grâce au télégraphe,

il donnera naissance à ces Bulletins d'Armée qui finiront par être la pâture quotidienne des Français aux jours de gloire et d'angoisse.

Dans cet ordre d'idées *Le double des Lettres envoyez à la Royne et à Monseigneur d'Angoulesmes* (le futur François Ier) est un écrit qui fait date dans l'histoire du canard. Ce « Double » est la publication du texte officiel de la nouvelle parvenue en France de la célèbre victoire d'Agnadel (1509).

Faire-part du roi, dont l'Imprimerie s'empare pour en donner à ses sujets de multiples copies.

Le Bulletin de victoire en plaquette : plus tard, il sera affiché.

Mais après les jours de gloire, viennent, je l'ai dit, les jours d'angoisse, quand les conquêtes se transforment en défaite, quand l'étranger foule le sol français. Alors apparaîtront des plaquettes d'un nouveau genre destinées à relever le moral du pays et à soulever son indignation contre l'envahisseur maudit. Ainsi, en 1513, lorsque, après la perte de l'Italie, notre territoire sera envahi, à l'Est par les Suisses, au Nord par les Anglais, on verra apparaître *la Desesperation des Trois Estatz de France* (réimprimé sous ce titre *la Délibération des Trois Estatz sur l'entreprise des Angloys et Suisses*).

L'an que Suisse, nation très austère
C'est esforcée mettre Françoys au [taire.

E
vergier dōneur nouuellement
imprime a paris. De lentreprinse & voyage de naples. Auquel est
comprins comment le roy Charles huitiesme de ce nō a banyere des/
ployee passa et rapassa de iournee en iournee depuis. Lyon iusques
a Napples. & de napples iusques a lyon. Ensemble plusieurs aul/
tres choses faictes & composees Par reuerend pere en dieu monsieur
Octouien de sainct. Gelais euesque dangoulesme .et par. Maistre
andry de la vigne secretaire de la. Royne et de monsieur le duc de sa
uoye auec autres.

FIG. 211. — LA LITTÉRATURE DU PANÉGYRIQUE.

Première page (titre) du récit de l'*Entreprinse de Naples par Charles VIII* écrit par Octavien de Saint-Gelais. In-4 gothique (Paris, 1499).

* On remarquera la lettre ornée avec figures et ornements grotesques qui sert de lettre initiale au titre de l'ouvrage, car cette lettrine se retrouvera dans maintes publications de l'époque, *Vergier* ou autres. C'est une des formes caractéristiques de l'ornementation du livre à la fin du XVe siècle, alors qu'il est encore dans sa période gothique. Les têtes des personnages changent, mais les *fols* y figurent toujours, notamment celui qui étreint et embrasse la « gente pucelle ».

De même, le sac de Rome (1527) ne passera pas sans laisser la trace écrite de ses méfaits. Belles et illustres dames, et non moins belles pucelles trouveront des défenseurs pour porter leurs lamentations au Roi très chrétien et aux prélats de France.

Plus tard, de 1543 à 1558, en quinze années néfastes pour notre pays, les plaquettes multiplieront les récits d'horreurs, de rencontres, de résistances acharnées, d'actions d'éclat. Ce sera *La Descente des Angloys,* récit pittoresque, digne des grands jours, de la chevalerie, de luttes corps à corps entre « gens d'armes et de cheval » — trois contre trois, six contre six — ainsi que le mentionne le titre ici reproduit d'une plaquette relatant ces actes de bravoure. Ce sera *la nouvelle descente des Anglais, les Horreurs et*

Maulvaisetez des Impériaux, le Discours de la Guerre et Descente que les Anglais et Flamans se sont efforcez faire en Bretaigne (ils avaient conçu le projet de s'emparer de Brest) *et de la résistance qui leur a esté faicte.*

La propagande contre l'ennemi ; la propagation de ses méfaits par l'intermédiaire de la plaquette imprimée. Un moyen d'action qui n'a point changé : tel il était au XVI^e siècle, tel on le retrouve aujourd'hui.

La guerre à coups de pamphlets, qu'il s'agisse de l'attaque ou de la résistance. La littérature militante instaurée par les rois au service de leurs entreprises, de leurs visées politiques qui se transformera bientôt en une arme redoutable au service des partis.

Mais là encore, dans cette guerre à coups de pamphlets qui dresse citoyens contre citoyens, les souverains peuvent revendiquer la priorité. Car eux-mêmes, plus d'une fois, se sont bombardés à coups de feuilles imprimées. L'histoire nous a laissé le récit détaillé de la lutte homérique entre Charles-Quint et François I^er, de cette lutte dite *Rivalité*, dans laquelle le papier noirci devait jouer un si grand rôle et que Lenient, l'historien aussi modeste qu'érudit, a si excellemment décrite en un livre remarquable : *La Satire en France au XVI^e siècle.*

« Les souverains absolus du seizième siècle », dit-il, « tout puissants par leurs armées, leurs flottes, leurs trésors, essayent aussi de s'emparer de cette force nouvelle qu'avait devinée Louis XI quand il encourageait l'imprimerie. François I^er et Charles Quint, dans le cours de leur large rivalité mêlent aux coups de canon et aux intrigues diplomatiques les manifestes, les libelles et les défis. Ennemis de tout contrôle dans leurs Etats, sourds à la voix des Cortès comme aux remontrances des Parlements, ils soumettent leurs griefs aux jugements de l'Europe, s'accusent réciproquement devant elle de mensonge et de trahison, et par un aveu éclatant rendant hommage à cette souveraineté de l'opinion, qu'ils essayent de séduire et d'entraîner.

FIG. 212. — Plaquette donnant le texte officiel de la nouvelle parvenue à la Cour de la célèbre victoire d'Agnadel (1509).

* C'est, en quelque sorte, l'ancêtre des fameux « Bulletins de Victoire » qui tiendront une place si grande dans l'histoire des guerres et conquêtes.

« Chacun d'eux a sa cohorte de pamphlétaires toujours prêts à ferrailler la plume au poing : légistes retors, chroniques gagés, valets de chambre officieux, poètes affamés, érudits sensibles aux pensions, tous mettent la main à l'œuvre, en prose, en vers, en latin, en français, en espagnol, en italien. »

La littérature des écrivains à gages — aux gages de la Royauté, en attendant qu'ils soient aux gages des partis qui vont se disputer le pouvoir. Et un recueil contemporain, la *Bibliothèque* du P. Lelong, nous donne la liste de ces écrits de circonstance qui se comptent par centaines, la plupart étant relatifs à cette lutte entre les deux souverains, l'Empereur et le Roi, et qui n'a pas sa pareille dans l'histoire. En effet, à parcourir ces pamphlets, il semble qu'on ait devant soi quelques rodomonts, quelques capitans de la comédie italienne ou espagnole, au lieu des deux plus puissants monarques de l'époque.

Mais alors que la Folie règne en souveraine, alors que les monarques se complaisent tout particulièrement en la société des bouffons, faut-il s'étonner que les événements qui touchent à la haute politique, à la haute diplomatie, revêtent, eux aussi, je ne sais quel aspect de bouffonnerie grotesque ? Et en réalité ne

sont-ils point des histrions couronnés — Charles-Quint bien plus encore que François Ier, — ces deux souverains qui s'envoient des sommations et des cartels, qui, à tour de rôle, s'offrent de se couper la gorge, tandis que, attachés au rivage par la grandeur de la majesté royale, ils savent pertinemment qu'ils ne se battront point; ces deux souverains qui, par l'entremise de leurs hérauts d'armes, s'injurient comme de vulgaires manants, se traitent de menteurs et se livrent à des bravades don quichottesques.

Lorsque toutes les fanfaronnades de l'Empereur eurent abouti au piteux résultat enregistré par l'histoire, la France, respirant plus librement, se vengea de celui qui l'avait tant effrayée. Alors, ce fut une explosion générale de gaieté sous la forme du pamphlet et de la chanson, car la caricature, elle, resta pour ainsi dire étrangère à cette querelle des deux souverains (1). Les libelles nous intéressent parce qu'ils inaugurent une façon de voir qui se retrouvera, identique, dans toutes les satires — écrites ou dessinées — dirigées, à différentes époques de l'histoire, contre les envahisseurs du sol national. Que ce soit en 1552, en 1791, en 1814 ou en 1870, on ridiculisera avec le même entrain le *Glorieux retour de l'Empereur, la bonne et triste Aventure, le Grand Imperador des lansquenets, la Venue de l'Empereur en France et sa déconvenue*, on aura recours aux mêmes bouffonneries, on se complaira aux mêmes tableaux rabelaisiens, à propos de ces raisins de France qui, déjà, forceront les conquérants pillards « à mettre bas, sinon les armes, du moins les chausses... »

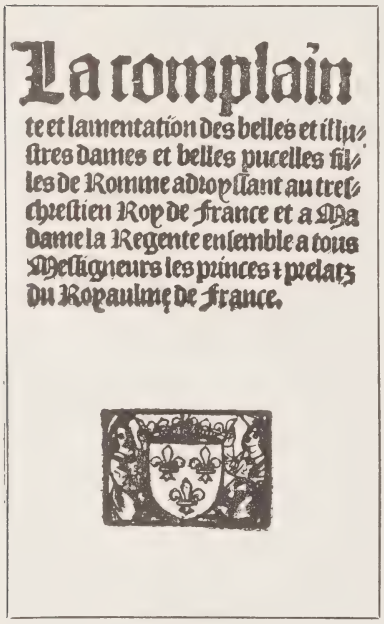
La complain
te et lamentation des belles et illus
tres Dames et belles pucelles filz
les de Romme adioyllant au tres
chrestien Roy de France et a Ma
dame la Regente ensemble a tous
Mesdigneurs les princes i prelatz
du Royaulme de France.

FIG. 213. — Titre d'une complainte qui fut très populaire parce qu'elle relatait les excès et horreurs commis par les bandes armées à la solde de Charles-Quint et du cardinal de Bourbon, lors du siège de Rome (1527).

C'est une plaquette de propagande ayant, au bas, les armes de France.

De toutes ces pièces de circonstance dont l'actualité, seule, constitue l'intérêt, une surtout a été retenue par la postérité : la *Maigre Entreprise*, poème héroïco-burlesque écrit en ce latin macaronique mis à la mode par l'italien Folengo, dont s'esbaudiront grandement les amateurs du grotesque, de la gouaillerie, de la crudité, de la calembredaine — et ils sont nombreux alors, — un poème bien digne du héros dont il chantera les exploits sur un ton narquois, puisqu'il ne compte pas moins de deux mille quatre cents vers; un poème qui se pourrait appeler l'histoire véridique et moult joyeuse de *Janot d'Espagne* (lisez Charles-Quint) parti à la conquête du monde avec l'intention d'avaler d'une bouchée la France et son Roi, et qui rentra bredouille ». L'avale-tout qui n'avala rien.

En réalité la *Maigre Entreprise*, publiée en 1537, dut être pour son auteur, le facétieux Arna, une assez bonne entreprise puisqu'il obtint du roi, sur sa demande, une place de juge à Saint-Rémy.

On peut citer encore *l'Aigle qui faict la Poule devant le cocq à Landrecy*, poème de la fuite de l'Empereur Charles-Quint devant le Roy François Ier, par Claude Chappuys, de Rouen, valet de chambre du Roi, qui date de 1543.

Rexe bone de Fransa, nostre patrone, vale, portait le dernier vers de la *Maigre entreprise*. Le roi lui avait ainsi montré qu'il n'était point insensible aux bons souhaits du pamphlétaire.

Mais ce qui donne à cette œuvre de haute bouffonnerie un intérêt particulier, c'est que tous les personnages appartenant à la cour de l'impérial matador y sont malmenés comme de simples croquants. Le

(1) On chercherait vainement un portrait-charge de Charles-Quint dans la collection des pamphlets dirigés contre lui. La seule satire graphique de toute cette campagne est une allégorie publiée à l'issue de la lutte, *le Triomphe du Gaulois*, et qui représente un coq sur un char traîné par des léopards. Le coq tient dans son bec et entre ses pattes une palme, avec une devise latine faisant allusion au mauvais sort dont Charles-Quint fut la victime.

bras droit du Maître, le songe creux Antoine de Leyva, au long visage, pâle et maigre, que les paysans transportent en litière comme une relique, le duc de Savoie aux bras ballants, tel un vrai Gilles de comédie, alors que sa femme, *encarognée*, porte les chausses, le marquis de Saluces réservé par sa traîtrise exemplaire à la chaudière de Satan, peuvent donner l'idée du peu de respect que l'auteur a pour les grands de ce monde.

Et si l'on veut bien ne pas oublier que celui-ci tient la plume pour François Ier, alors peut-être comprendra-t-on que la monarchie fut la première à déclancher ces attaques virulentes dont, par la suite, les partis politiques useront si généreusement à son égard.

Elle fut sans ménagements dans ses attaques contre ses rivaux. Ses ennemis suivirent son exemple dans leur riposte.

La trêve des combattants amena la trêve des libelles. Et voici ce qu'il advint : « Par un de ces revirements si communs dans les régions de la politique, les panégyriques succédèrent aux pamphlets. Les écrivains les plus ardents à poursuivre l'Empereur de leurs malédictions furent les plus empressés à célébrer sa magnificence. » Est-il besoin d'ajouter, que panégyristes ou pamphlétaires, obéissaient au même mot d'ordre, les intérêts de la propagande royale ?

A une époque comme la nôtre si fertile en faux documents, en faux rapports, il n'est pas sans intérêt de constater que les monarques alors en présence, ne craignirent point, pour se discréditer, de recourir à l'œuvre des faussaires. C'est ainsi que les libellistes et imprimeurs au service de Charles-Quint publièrent le texte d'un prétendu traité conclu entre François Ier et le Sultan, soi-disant trouvé dans les papiers de l'Ambassade française à Venise. Enflant la voix, se posant comme défenseur de la chrétienté, l'Empereur fera placarder aux quatre coins de l'Europe un appel public à toutes les nations, sommant son rival de rompre l'alliance avec le Turc, s'il ne veut être mis au ban de la chrétienté.

François Ier, pour se justifier de toutes ces calomnies, dut recourir à la plume de ses écrivains attitrés et parurent alors plusieurs longues épîtres apologétiques parmi lesquelles les suivantes peuvent être retenues :

Epître du Roi de France envoyée aux Electeurs de l'Empire assemblés à Nuremberg, translatée du latin en françoys, par Pierre Collet, 1545.

Apologie ou Défense pour le Roy, faite sur un texte d'Evangile contre ses ennemis et calomniateurs, par François Sagon, *Défense du Roy contre les calomnies de Jacques Omphilius*, 1544.

Une dernière remarque : elle vise le titre des pamphlets

Ceux-ci populariseront l'emploi de ces animaux héraltiques ou seulement symboliques dont l'estampe fera, par la suite, un usage considérable dans la représentation figurée de la France et de l'Empire germanique.

Comment se termina cette longue rivalité qui tient une si grande place dans l'histoire politique du XVIe siècle, tout le monde le sait. Par l'abdication de Charles-Quint, abdication bientôt suivie de la mort du vieux monarque, mort qui à son tour, devait prêter à tant de considérations philosophiques sur l'inanité des choses humaines, ne serait-ce qu'avec *Les Tragiques Regrets de l'Empereur Charles-Quint*, dus à la plume de Joachim Du Bellay.

A ces quelques considérations générales sur le libelle de propagande au service de la politique des monarchies; à ces quelques notes historiques sur une des luttes les plus intéressantes à coups de pamphlets qui se soient présentées au XVIe siècle, je ne saurais donner meilleure conclusion que par ces lignes empruntées à G. Lenient : « L'imprimerie et l'artillerie, ces deux puissances nées de la veille, avaient agi de concert au service des deux monarques, et laissaient après tant de luttes, un amas confus de ruines et de libelles destinés à l'oubli. L'histoire littéraire a peu de choses sans doute à recueillir parmi ces œuvres éphémères comme les passions qui les ont inspirées. Cependant cette guerre de plume, qui accompagne et envenime la lutte armée, contient aussi son enseignement. Elle prouve que les canons et les soldats ne suffisent pas toujours pour assurer le triomphe d'une cause; que les victoires ou les défaites morales ont aussi leur importance et que, fût-on François Ier ou Charles-Quint, on est obligé de compter avec l'opinion. »

L'opinion ! cette force, cette puissance des sociétés modernes, qui passera par des hauts et des bas, qui se manifestera quelquefois violemment, qui, souvent, se montrera indécise, mais que les souverains du XVIe siècle manieront encore à leur guise en se servant du pamphlet comme d'une *nouvelle arme nationale*.

Fig. 214. — Allégorie symbolique faisant partie d'une série d'*Emblèmes politiques*.

LA FEMME CHEVAUCHANT L'HOMME. — Gravure sur bois de l'école allemande.

* Le XVI^e^ siècle s'est plu tout particulièrement à interpréter sous cette forme le lai célèbre d'Aristote.

Fig. 215. — Dessin de broderie d'après l'ouvrage de Ostaus, Le *Vera Perfettione del designo di varie sorti di ricami* (Venise, 1591).

IX.

DE QUELQUES ANCÊTRES DU « CANARD »

LES « JOYEUSES ET MAGNIFIQUES ENTRÉES »

VOICI des plaquettes d'actualité, allant du simple « canard » orné sur le titre de quelque bois naïf, au recueil richement illustré. Elles prennent pour nous valeur de document historique, et nous révèlent un côté pittoresque de la vie publique d'autrefois.

Un côté qui a son importance, car il nous renseigne sur les cérémonies officielles et sur la vie intime des souverains — naissances, mariages, obsèques, aussi bien que alliances, traités, fêtes, réceptions et « Entrées ».

Ces dernières surtout, vont retenir notre attention parce qu'elles possèdent une littérature assez riche.

Et puis ces « Joyeuses et triomphantes Entrées des Rois et des Reines » pour leur conserver les adjectifs dont on aimait à les qualifier, revêtent un caractère très particulier. Si, par certains côtés elles tiennent du spectacle — un spectacle vécu et à représentation unique, dont les acteurs se trouvent être les plus hauts personnages de la Comédie humaine — en réalité, il faut voir en elles une manifestation politique : la Royauté faisant acte de présence réelle, la Royauté se faisant voir à ses sujets, dans tout son éclat, dans toute sa majesté, dans toute sa puissance..

Les « Entrées » des Rois et des Reines, défilant en leur capitale, en leurs bonnes villes, en un long et brillant cortège, au grand esjouyssement et aux acclamations de tout un peuple pour qui sont rares les sujets de divertissement, c'est, en effet, un événement dont le souvenir méritait d'être gardé.

Considérées à la distance de quelques siècles, elles apparaissent, aujourd'hui, comme une de ces féeries magiques, comme une de ces magnificences de rêve que les admirateurs du passé aiment à évoquer, ne serait-ce que pour mieux souligner la pauvreté décorative de nos fêtes publiques modernes.

La mise en scène ! les scribes de l'époque l'ont ainsi brièvement résumée :

« Les rues entièrement tendues de tapisseries, couvertes de linge blanc — d'espace en espace, appendues les armes du Roi et de la Reine — le pavé comblé de sable d'un pied de haulteur, à chacun coing de rue eschaffaulx dressés et couvertz à l'antique. Et sur ces eschaffaulx — pour suivre le récit d'un opuscule relatant par le menu l'*Entrée de la Royne Eleonore et des Enffans de France en la Ville et Cité d'Angoulesme,* le 30 Mai 1526 — « sont filles de quatorze à dix-sept ans, belles par si grande excellence qui, au jugement de l'œil, ressemblaient à Nymphes et Déesses, habillées aucunes à la Genevoyse, aultres à l'Italienne, Espagnolles, Turques, et d'aultres diverses manières de vesture des nations étrangères ; les dictes filles chantant rondeaux et motelz, en exaltant nom loz et gloire des seigneuries Royales. Le tout avec orchestre de trompettes et clairons, autzbois, sacquebuttes, viollons ; avec grandes révérences, avec délégations de toutes les autoritez, gentilshommes, bourgeois et conseillers, grosses chaînes d'or au col et en escharpe, accompagnés de centaines d'hommes habillés de livrées et avec force harangues très facondes faictes suivant ordre dict, en françoys et en latin, chacune durant un gros quart d'heure. »

Ajoutons que ces « Entrées », le plus souvent, avaient lieu sur le tard.

Commencée « un peu devant sept heures du soir » l'Entrée de la Reine Eléonore « dura jusques environ les dix et faisant clair jour comme à plain midy », ajoute le narrateur, « car à chascune fenestre et à chascun huys sans excepter aucun, y avoit une torche (1) ». Du reste, on donnait souvent aux souverains la représentation de quelque divertissement local.

Voici donc, tracé à grandes lignes, le spectacle d'une de ces « Entrées » qui devaient se multiplier au XVI^e^ siècle de façon telle qu'un narrateur écrira : « c'est, il semble, un besoing qu'ont nos Roys de se montrer sans cesse à leurs sujets ».

Un fait est certain. Les « Entrées » ont profondément marqué et sont restées dans l'esprit des populations à tel point que leurs brillants cortèges — représentation publique du théâtre de la Vie — seront souvent restitués, en notre ère nouvelle, par le théâtre de la fiction. Mises à la scène sur la vaste piste des Hippodromes du XIX^e^ siècle, présentées même sur des théâtres historiques, ces Entrées tiendront l'affiche pendant des semaines. Puis l'amour du pastiche, la passion des reconstitutions ayant pris la place que l'on sait, mainte occasion et surtout maint centenaire seront mis à profit pour faire défiler à nouveau ces cortèges officiels sur la voie publique des cités où naguère ils s'étaient déroulés (2).

Preuve indéniable de la singulière attirance que le passé, en ses manifestations extérieures, ne cesse d'exercer sur le présent, alors même que ce dernier a rompu toute attache avec lui.

L'âme naïve du populaire, qu'elle le veuille ou non, n'est-elle pas toujours amoureusement éprise du beau décor et des beaux costumes ? Et puis, incarner en soi, l'espace d'une journée, un personnage historique, jouer au Roi, à la Reine, au gentilhomme de marque, quel rêve et quelle volupté pour les sacrifiés de ce monde !

Plaisir auquel ne résistent point, disait excellemment Balzac, « courtauds et demoiselles de boutique » ; plaisir que recherchera avec un égal empressement la jeunesse des classes élevées.

N'est-ce pas au même sentiment — je note le fait, au passage, sans m'y arrêter autrement — qu'il faudra attribuer cette sorte d'hypnotisme exercé sur la mentalité féminine actuelle par le souvenir des Reines ? Jamais, en effet, reines ne furent plus nombreuses depuis que Marianne préside aux destinées de la France. Détrônées, descendues de leur piédestal historique, les reines multipliées, popularisées à l'infini, ont ressuscité sous l'espèce de reines de métiers, de provinces et même de quartiers.

La royauté de droit divin remplacée par la royauté — temporaire — du suffrage universel ! Les dames d'honneur de la Reine, de Brantôme, transformées en demoiselles d'honneur des Reines de l'aiguille ou de la mode ! Et avec le même cérémonial : cortège, « tenue de Cour », sans oublier le couronnement... du rêve !

Quel sujet à méditation pour un philosophe, à moins qu'il ne faille voir en cette « passion royale » une singerie parfaitement ridicule !

(1) La coutume s'en est prolongée jusqu'au XVIII^e^ siècle. On peut lire, en effet, dans un *Arrêté du prévôt des marchands et des échevins de la ville de Lyon,* portant la date du 29 août 1775, l'instruction suivante : « Nous ordonnons à tous citoyens et habitants de cette ville, de quelque qualité et condition qu'ils soient, qui occupent des maisons ayant vue sur les rues, places et quais, et sur la rivière de Saône, et même aux communautés qui habitent sur les deux Montagnes, de faire mettre le samedi 2 du mois de septembre prochain, jour de l'arrivée de MADAME LA PRINCESSE DE PIÉMONT (Clotilde de France, sœur de Louis XVI), sur chaque fenêtre de leur appartement, deux lanternes de papier avec deux chandelles qui seront allumées depuis sept heures et demie du soir jusqu'à minuit. Leur enjoignons d'en user de même les dimanche et lundi suivants, que SON ALTESSE ROYALE doit séjourner en cette ville. »

(2) A Marseille, en 1868, cavalcade destinée à représenter l'Entrée de François I^er^, le 22 janvier 1516 (ce fut la première Entrée d'un roi de France dans l'antique Massilai). A Rouen, au Havre, à Toulouse, des cavalcades de même nature, ont été organisées dans le cours du XIX^e^ siècle.

Revenons aux « Entrées », à ces « Entrées » tant de fois rappelées par la peinture moderne et remises, un jour, en pleine actualité, par le magnifique cortège de l'Entrée de Charles-Quint à Anvers, reproduit dans tout son éclat et dans toute sa joyeulseté flamande.

Que représentent-elles pour l'histoire, sinon le besoin éprouvé par le pouvoir, de faire « monstre » de la personne du chef, de sa maison, de son brillant entourage ?

Donc, abstraction faite des questions de titre, de costumes, de panache, les Entrées de Louis XII, de François Ier, de Henri II, de Charles IX dans leurs bonnes villes, n'ont pas une signification autre que les « Voyages » effectués au XIXe siècle, dans telle partie de la France, dans tels départements — et Dieu sait s'ils furent nombreux — par les chefs d'Etat modernes, qu'ils aient été Rois, Empereurs ou modestes Présidents de République.

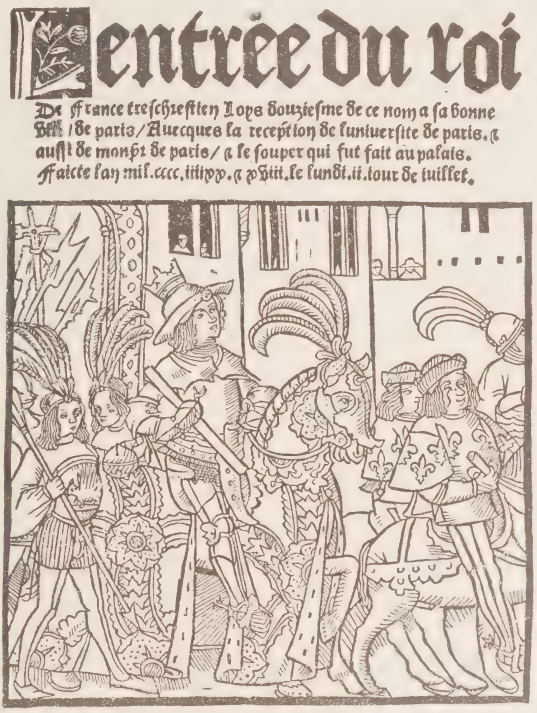

Fig. 216. — Titre gravé sur bois pour l'*Entrée du Roi de France Louys XII à Paris* (1498).

* Cette plaquette peut être considérée comme un ancêtre des « canards ».

Que les « Entrées » soient devenues des « Visites » ou des « Voyages », cela importe peu (1). Seule a varié la façon, pour le Chef de l'Etat, de faire son entrée. Au cheval richement caparaçonné, au dais a succédé le carrosse de gala, puis le landau démocratique et enfin l'automobile. Pure affaire de locomotion.

Mais ce qui n'a pas changé, c'est la raison d'être de ces promenades officielles. Et cette raison, déjà indiquée, c'est le besoin, pour le pouvoir, d'entreprendre son tour de France — le tour du propriétaire qui deviendra, par la suite, le tour du premier magistrat. Le chef venant se montrer, ici à ses sujets, là aux citoyens. Un ironiste de nos jours ne décernera-t-il pas au Président le qualificatif de « premier commis-voyageur de la République ?»

Certes, cela pourrait amener plus d'un rapprochement entre le passé et le présent. Qu'il me suffise d'en signaler un.

Pour peu qu'on se souvienne des réceptions chaleureuses faites à cet admirateur attardé du protocole monarchiste, que l'histoire n'eût pas manqué de qualifier *Félix le guêtré*, s'il avait vécu sous les Mérovingiens, on a certainement gardé la mémoire, et peut-être, — ce qui est mieux, — la photographie de ces théories de jeunes filles, venant, accortes et gracieuses, souhaiter la bienvenue au premier magistrat, fleurs et compliments en main.

Or, les éloges que reçurent, alors, ces « gentes pucelles », prouvent que, de tout temps, les villes honorées de la visite du Chef de l'Etat, tinrent à « esjouir son œil » par la vue de gracieux profils. Et si celles-ci ne furent pas comparées à Nymphes et Déesses, c'est que de nos jours, même en ce Midi enthousiaste, on est moins dithyrambique.

(1) C'est la monarchie des Bourbons qui a, au XIXe siècle, reprit le terme *Visite* qu'avait précédemment employé le protocole du Premier Empire. Louis-Philippe et Napoléon III se sont également servis des termes *Visite* et *Voyage* suivant le caractère spécial que l'on voulait donner au déplacement du chef de l'Etat. La « Visite » était chose plus cérémonieuse, plus officielle que le « Voyage ».

Mais où le présent se relie encore mieux au passé, c'est dans le domaine de la publicité, et c'est justement ce qui fait l'objet de ces remarques.

Comme les Voyages présidentiels, les Entrées royales eurent leurs compte-rendus... rétrospectifs, mais ceux-ci se présentaient sous la forme de plaquettes — les titres ici reproduits en donnent la pittoresque physionomie — alors que les programmes officiels des visites présidentielles ne sont plus que simples feuilles volantes, destinées à jouer le rôle de programme de fête. Et quelles singulières impressions donnent les choses vues avec le recul du temps. Révérence gardée, certains bois de ces magnifiques « Entrées » prennent à nos yeux l'aspect fragmentaire d'un de ces interminables et rutilants cortèges du Bœuf gras qui, des années durant, promèneront, eux aussi, dans Paris, à la grande joie du populaire, de longues théories de rois, de pages et de gentilshommes de contrebande.

Juger de l'Entrée de Louis XII par la vignette du titre ici reproduit, serait peut-être excessif, ce serait surtout méconnaître le but et la portée d'une de ces publications de circonstance, vénérable ancêtre des « canards » qui, par la suite, colporteront à travers rues et carrefours l'événement du jour.

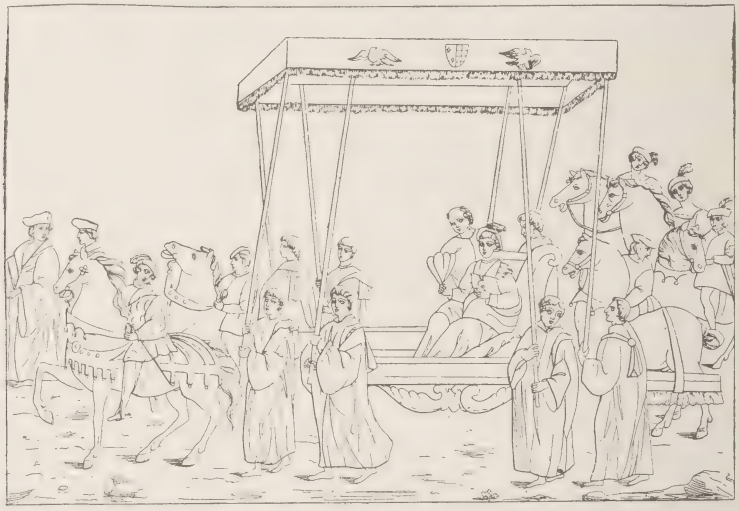

Fig. 217. — Entrée de la Reine ELEONOR *(sic)* D'AUTRICHE, épouse de François Ier, à Toulouse, l'an 1538.

Cette vignette n'a nullement la prétention d'être une image donnant la pourtraicture exacte d'un tableau du cortège : c'est déjà un de ces bois typographiques que les imprimeurs possédaient, en plus ou moins grand nombre, dans leurs ateliers, et dont ils se serviront suivant les besoins de l'actualité. Il y aura, pour parler commercialement, le « rayon » des Entrées, des tournois, des fêtes, des morts, des obsèques, comme il y a le « rayon » des actualités politiques et militaires.

Mais les plaquettes aux bois naïfs du commencement du siècle prendront bientôt une allure différente. Elles se modifieront ; elles deviendront luxueuses, elles afficheront des tendances artistiques. Leur but ne sera plus de colporter le « fait du jour », mais bien d'enregistrer, de garder au moyen de planches soigneusement gravées, le souvenir des monuments, des fontaines, des arcs de triomphe élevés en l'honneur de la Majesté royale. Elles n'auront plus rien de ce caractère hâtif, particulier au colportage : elles tiendront du Mémorial, du Souvenir. En elles on verra, comme le note Michel de Marolles dans son petit Livre des Peintres et Graveurs :

> Ce que les villes font aux roys dans leurs Entrées
> Ce qu'une cavalcate (*sic*) a de plus somptueux.

Elles seront abondamment descriptives : elles viseront à rappeler le luxe de la cérémonie par le luxe des estampes.

Et ces dernières seront précieuses pour nous, lorsque — telle cette autre image sur Louis XII — elles situeront l'événement par quelque détail lointain de décor ou de paysage.

C'est ainsi que les classiques moulins de Montmartre se trouveront prendre place dans cette iconographie des Entrées royales qui, presque toujours, est restée indifférente à l'indication des lieux.

Après ces considérations d'ensemble destinées à mieux fixer leur physionomie, voyons ces « Entrées » dans quelques-unes de leurs particularités.

Les titres d'abord ! Ils sont brefs. C'est « l'Entrée du très chrestien roy de France François premier de ce nom » (1514), c'est le « Sacre et couronnement de la reine Eléonore d'Autriche » (1530), c'est « l'Entrée da la Royne à Paris » (1531), c'est « l'Entrée solennelle de l'Empereur Charles d'Antriche à Paris » (1539), mais bientôt, ils deviendront pompeux et les qualificatifs attribués aux souverains se feront remarquer par une extraordinaire redondance, due très certainement à l'influence italienne. De ce simple : « Recueil des Choses Notables », de cet explicatif : « Brief et sommaire Recueil de ce qui a esté faict et de l'ordre tenu à la joyeuse et triomphante Entrée du Roy », on passera à ces longs sommaires qui, par la magnificence et l'ampleur des détails, rappellent toute la superbe de la Renaissance italienne.

On ne saurait les mentionner tous. Mais voici les plus typiques, ceux qui s'imposent par leur ton d'autorité :

La magnificence de la superbe et triomphante Entrée en la noble et antique cité de Lyon, faicte au très chrestien roy de France Henry deuxiesme de ce nom et à la royne Catherine, son épouse, le 23 Septembre 1548 (Lyon, Guillaume Roville).

C'est l'ordre qui a esté tenu à la nouvelle et joyeuse Entrée que le Roi très chrestien, Henry deuxiesme de ce nom a faicte en sa bonne ville et cité de Paris, capitale de son royaume le seizième jour de Juing. M.D.XLIX (1549).

C'est la déduction du somptueux ordre, plaisantz spectacles et magnifiques théâtres dressés et exhibés par les citoïens de Rouen, ville métropolitaine du pays de Normandie, à la Sacrée Majesté du très chrestien Roy de France Henry second, leur souverain Seigneur, et à très illustre Dame, ma Dame Katharine de Médicis, la Royne, son espouze, lors de leur triumphant, joyeulx et nouvel advenement en icelle ville, qui fut es jours de mercredy et jeudy, premier et second jours d'octobre 1550, et pour plus expresse intelligenee de ce tant excellent triumphe les figures et pourtraictz des principaux aornementz d'iceluy y sont apposez chascun en son lieu, comme l'on pourra veoir par le discours de l'histoire. Rouen, Robert le Hoy, etc. (1550).

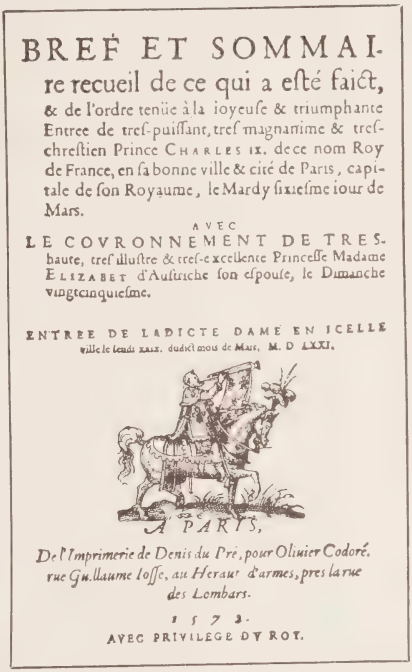
BREF ET SOMMAIre recueil de ce qui a eſté faict, & de l'ordre tenüe à la ioyeuſe & triumphante Entree de treſ-puiſſant, treſ-magnanime & treſchreſtien Prince CHARLES IX. de ce nom Roy de France, en ſa bonne ville & cité de Paris, capitale de ſon Royaume, le Mardy ſixieſme iour de Mars.

AVEC

LE COVRONNEMENT DE TRES-haute, treſ-illuſtre & treſ-excellente Princeſſe Madame ELIZABET d'Auſtriche ſon eſpouſe, le Dimanche vingtcinquieſme.

ENTREE DE LADICTE DAME EN ICELLE ville le lendi XXIX. dudict mois de Mars. M. D LXXI.

A PARIS,

De l'Imprimerie de Denis du Pré, pour Oliuier Codoré, rue Guillaume Ioſſe, au Heraut d'armes, pres la rue des Lombars.

1 5 7 1.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

FIG. 218. — Titre de l'*Entrée de Charles IX à Paris*, publication exécutée par le sieur Olivier Codoré, tailleur et graveur en pierres précieuses, comme nous l'apprend le « privilège ». Mais, selon Mariette, Codoré serait le surnom donné à Fontenay, graveur en pierres fines de Henri IV.

Cette « Entrée », qui n'est plus un *canard*, mais bien une véritable publication d'art, comprend quatre parties : l'*Entrée du Roi*, avec 9 planches, le *Couronnement de la Reine*, l'*Entrée de la Reine*, avec 6 planches, et un poème : *Au Roy. Congratulation de la Paix faite par Sa Majesté entre ses subiectz, l'unziesme iour d'Aoust 1570.*

Bref et Sommaire Recueil de ce qui a esté faict et de l'ordre tenüe à la ioyeuse Entrée du très-puissant Prince Charles IX, etc. (1571). (Voir le détail complet sur le titre ici reproduit.)

Labyrinthe Royal de l'Hercule Gaulois triomphant sur le sujet des fortunes, batailles, victoires, trophées, triomphes, mariages et autres faicts héroïques et mémorables de très auguste et très chrestien prince Henri IIII, Roy de France et de Navarre, représenté à l'Entrée triomphante de la Royne, en la cité d'Avignon,

le 19 Novembre, l'an 1600, où sont contenus les magnificences et triomphes dressez à cet effect par la dicte ville.

Discours de la joyeuse et triomphante Entrée de tres haut, tres puissant et tres magnanime Prince Henry IIII, tres chrestien Roy de Franec et de Navarre, faicte en la ville de Rouën, capitale de la province et duché de Normandy, le mercredy seizième jour d'octobre CXC.

Un recueil qui n'omet rien et dont tous les arcs de triomphe, portes, fontaines, feux d'artifice, sans oublier le portrait du triomphateur se peuvent voir en une succession de planches.

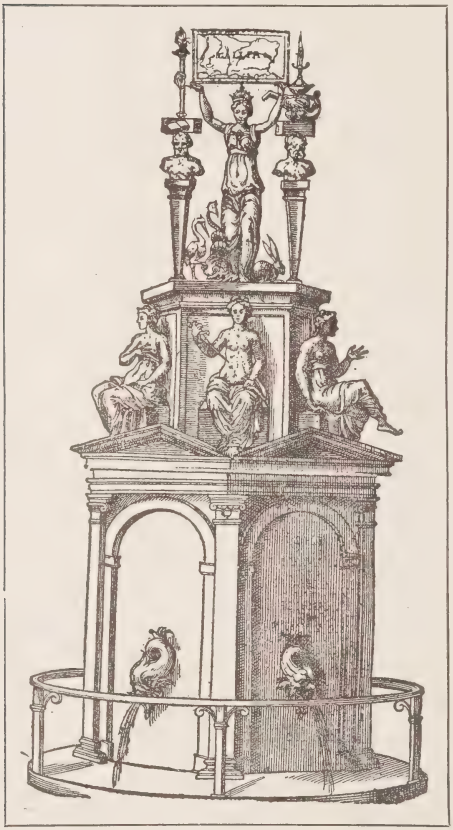

Fig. 219. — GALLIA, un des arcs de triomphe élevés pour l'Entrée de Charles IX.
Gravure sur bois du *Bref et sommaire recueil*, d'Olivier Codoré (1572).

A ces titres d'une éloquence suggestive, d'autres pourraient encore se joindre, sans parler de ceux reproduits ici en fac-simile, mais ils ne donneraient aucune indication nouvelle. En eux, du reste, se laisse voir toute la magnificence des cortèges, toute la joyeulzeté des Entrées, toute la pompe du décor et des qualificatifs, toute la majesté dont tiennent à se parer et à s'entourer ces rois du XVI^e^ siècle qui voudraient insuffler à la monarchie française quelque chose de la majesté romaine.

Richesse inouïe des titres à laquelle répondra, et la richesse des textes — certains ont des sonnets de Pasquier, de Ronsard, de Baïf — et la richesse des illustrations, bois ou cuivre, dues à ces artistes délicats qui ont nom Geoffroy Tory, Jean Cousin, le Petit Bernard. Et ces illustrations, à proprement parler des planches, tiennent dans ces « Entrées » une place considérable. J'ajoute qu'elles ne se contentent pas de nous donner les « figures et pourtraictz des principaux ornements et monuments », mais qu'elles offrent encore des titres piquants, des nus élégants — telle la *Lutetia nova Pandora* de Jean Cousin, une Lutèce qui se recommande d'Eve — des allégories — tel l'*Hercule Gaulois*, telle la fontaine avec la Seine et la Marne. Et puis, ce sont les effigies des triomphateurs — lisez les Rois, parmi lesquels un Henri II à cheval faisant sa « joyeuse Entrée », un Charles IX admirablement « taillé », un Henri IV, nouvel Hercule, bien mieux l'Hercule national, et des reines Eléonore d'Autriche, Madame Katherine et la toute magnifique Marie de Médicis. Enfin, ne nous apportent-elles pas des documents sur les mœurs, sur les spectacles, sur les fêtes — telle la fameuse fête brésilienne de Rouen, dont il a été déjà parlé ici, tel un simulacre de combat naval aussi à Rouen, tels les joutes et tournois, les danses au son de musiques locales ou encore les esbattements et jeux suivant la coutume du pays, tels les combats à coups d'orange en certaines villes du Midi ?

Mais il est une Entrée encore plus curieuse, parce qu'elle nous renseigne sur la mentalité du moment, c'est l'Entrée de Henri II à Lyon en 1549, entrée mentionnée plus haut et commémorée en deux langues, la française et l'italienne, toutes deux étant également d'usage en la métropole des Gaules. Or, cette entrée du roi et de la reine Catherine de Médicis fut, en quelque sorte, le triomphe officiel de la maîtresse en titre, Diane de Poitiers, ainsi que l'a excellemment démontré Henri Bouchot dans son livre : *Les Femmes de Brantôme*.

« Pas un arc de triomphe », écrit-il, « qui ne s'adressât directement à la maîtresse dans la forme et dans le détail, pas une mômerie qui ne parlât de la déesse Diane. C'est Diane partout : aux étendards avec les croissants, aux murailles, aux corniches. A Pierrencise, un obélisque s'élevait qui portait un mono-

FIG. 220. — ENTRÉE DU ROI CHARLES VIII A PARIS.

Gravure sur bois publiée dans *Les Grandes Chroniques de France,* d'Antoine Vérard, qui situe le lieu de l'« Entrée ». L'on aperçoit, en effet, Paris dans le fond et, sur le devant du décor, un des moulins de Montmartre.

gramme : H et D, irrécusable. A peine Catherine franchissait-elle les portes, que des filles habillées à l'antique lui apparaissaient et, montrant leurs jambes nues comme la Diane romaine, lui débitaient un compliment où la chasse tenait la bonne part. Brantôme note cette promenade terrible pour une reine obligée de paraître ignorer sa misère et de feindre la joie. »

Voici, pensera-t-on, peut-être une singulière manière de rendre hommage au Roi et à sa jeune femme (1) — manière qui, de nos jours, serait plutôt considérée comme irrévérencieuse, si ce n'est ironique. Mais, alors, il n'en allait pas de même et les habitants des bonnes villes honorées de la visite royale savaient comment il fallait s'y prendre pour entrer dans les grâces du souverain, surtout quand c'était un Valois. Faut-il ajouter que, dans chaque ville, le magistrat mettait un soin tout particulier à choisir, à trier l'essaim des jolies filles. Les archives de la Provence, de la Gascogne, du Languedoc nous ont fourni dans cet esprit quelques documents curieux, dont il ressort que ce n'était pas seulement l'œil du souverain qu'on cherchait à esjouir. Encore matière à rapprochement entre les choses du passé et les choses du présent, entre les gentes pucelles offertes, comme disait Spifame, en holocauste au Seigneur-Roi et les sages reines de l'aiguille et de la mode toutes prêtes à rencontrer le nabab et... l'occasion qui leur permettra de jeter leur bonnet par dessus les moulins de quelque Montmartre.

L'histoire continue, celle des mœurs comme l'autre.

Et elle est également fertile en « singularitez » de toutes sortes, en conséquences tout au moins inattendues. Croirait-on que les « Entrées » dussent devenir le sujet de disputes, susciter des rivalités et des jalousies, non seulement entre cités, mais encore, et plus peut-être, entre nobles et gentes dames « fleurs de beauté ». Et cependant il en fut ainsi. Tel, ce titre de plaquette visant l'Entrée de Louis XII parue aux alentours de 1508 qui ne laisse aucun doute à ce sujet :

Le Débat des dames de Paris et de Rouen sur lentrée du Roy. C'est essauoir les Rouenoyses qui sont mal contentes que le Roy est venu veoir les dames de Paris et la replicque que leur font les Parisiennes.

Les dames de Paris voulant faire à la Cour une réception enthousiaste avaient, paraît-il, fait feu de toutes leurs prunelles et « un si grand nombre avait plu au souverain » qu'il n'avait pu s'empêcher de crier son enthousiasme, commettant l'imprudence grave de laisser entendre qu'elles lui plaisaient « moult mieux que les Rouennaises ».

Le débat fut vif, se prolongea assez longtemps, et eut un retentissement tel que d'autres dames intervinrent dans la dispute non pour la culotte, mais pour la précellence ès beauté. La dispute passa même les Alpes et l'on vit les Italiennes, alors si près, il est vrai, de nos Françaises, prendre part aux débats, non pour jeter de l'huile sur le feu des passions, mais, tout au contraire, pour faire entendre le langage de la raison. *La rescription des dames de Milan à celles de Paris et de Rouen*, un canard dans toute l'acception du terme, est un appel à la sagesse de nos rivales.

Que disaient, en effet, en leur « rescription » celles que, volontiers, l'on appelait les belles Milanaises ? Les Rouennaises, en vérité, n'avaient aucun motif de se plaindre, puisque d'autres plus qualifiées — lisez plus belles — n'étaient pas intervenues et n'avaient fait entendre aucune protestation. En manière de conclusion, elles déclaraient :

Rien à dire n'avez...
Veu que les Lyonnaises
Qui vous passent, n'en ont nul débat pris.

Intervenir en un pareil débat, quelque rétrospectif qu'il soit, serait peu galant. de notre part, Mais la « rescription » des Milanaises (2) ne fait que confirmer la réputation dont jouissaient depuis le mouvement de la Renaissance — auquel elles avaient, du reste, grandement participé — les accortes Lyonnaises, non qu'elles fussent « de beautés belles » mais parce que, en cette capitale des Gaules tout imbue d'italianisme et de platonisme, éprise en même temps de luxe et d'élégance, elles excellaient en tous les arts, poésie, musique, chant, danse, et se montraient particulièrement éprises « de doulx savoir, de gais devis et de haulte renommée. »

Et puis la reine de tant de « doctes debatz » n'était-ce pas Louise Labé, cette « belle Cordière » qui, courtisane ou non, — peu importe — avait institué à Lyon une sorte de cénacle littéraire et artistique et dont les « grâces parfaites » étaient célébrées « en les escritz » de Marot, de Moulin et autres ?

Si les Lyonnaises ainsi mises en avant par leurs sœurs « de l'autre côté des Alpes » avec lesquelles

(1) Catherine de Médicis.

(2) Peut-être n'est-il pas inutile d'observer que des troupes composées d'acteurs italiens et français suivaient la cour des Valois dans tous ses déplacements, voyages et « Entrées », prenant part aux représentations théâtrales qui, toujours, faisaient partie du programme des fêtes. Or ces comédiens qui souvent récitaient des monologues ou des pièces de circonstance, ne manquaient pas de faire connaître au public les faits intéressants de la vie populaire. Et c'est ainsi, très certainement, que le débat des dames de Paris et de Rome vint à la connaissance des Milanais et amena la *Rescription* des Milanaises.

elles vivaient en « parfait entendement » n'intervinrent point dans ce curieux débat de plume, c'est qu'elles savaient en quelle amitié les tenaient les rois de France.

Et qui dira quels sentiments elles manifestèrent lors de ces multiples Entrées ? Qui dira si les « regrets » de la « belle Cordière » n'allèrent pas au Valois récemment couronné, si certaines Diane-chasseresses de « l'Entrée » de 1549 ne prirent pas rang parmi les sous-Diane de la chasse royale et si une « Diane » de Lyon ne fut pas honorée de l'amitié de son Seigneur et Maître, pour avoir si parfaitement rappelé les traits de Diane de Poitiers ?

Du danger de la trop parfaite ressemblance ! C'est presque un conte de Boccace. « Disputations » rivalités entre belles et honnestes dames, marche à l'étoile des gentes pucelles et des courtisanes de haute renommée — l'étoile étant remplacée ici par le souverain — ne sont-ce pas là documents précieux pour les mœurs de l'époque et pour la philosophie de l'histoire ?

Car enfin, par certains côtés, ces Entrées avec leurs esjouissances de toutes sortes, avec leurs danses lascives pour lesquelles furent toujours recrutées les plus belles filles du pays, se pourraient comparer à des sortes de « Parc aux Cerfs ambulants » précédant de deux siècles le fameux « Parc aux Cerfs cloîtrés. »

Gentes pucelles des « Entrées » allant, toutes voiles dehors, au-devant du Roi, ou rosières se préparant timides et naïves, à recevoir des mains de M. le Bailli, la couronne de virginité — sujet cher aux bonnes âmes de la Restauration — n'est-ce pas toujours la même façon de s'offrir, et de mettre à haut prix le don de soi-même considéré à l'égal d'un morceau de Roi ?

L'éternelle Comédie humaine ! Les « Entrées » dont tous les « plaizants spectacles » sont soigneusement enregistrés dans les « livrets » que nous venons de citer, eurent d'autres conséquences imprévues. En voici qui touchent à la curiosité.

Par leurs exhibitions multiples, elles contribuèrent à la vulgarisation de l'exotisme. Avec leurs obélisques portés sur un rhinocéros, (Entrée de Henri II à Paris) avec leur temple indien porté sur un éléphant, elles ouvrirent à la publicité des horizons nouveaux, et ces idées se feront jour jusque sur les enseignes (1). C'est du milieu du XVI^e^ siècle que datent les figurations qui, allant du nègre et de l'indien à l'hippopotame et au rhinocéros, prendront place sur les tableaux-réclame des hôteliers, sur les cartes-adresses des marchands, depuis les papetiers jusqu'aux parfumeurs-gantiers.

Des éléphants, on en verra même sur des pièces armoriées alors que le « présilien », bientôt transformé en nègre royal, fera le tour de France des « denrées coloniales ».

A parcourir toutes les plaquettes consacrées aux manifestations de l'activité royale, on trouverait nombre de documents graphiques précieux pour l'histoire des fêtes et des cérémonies. Telle, cette brochure *Entrevue du Roy Charles IX à Bayonne avec la Reine catholique, sa sœur*, qui, rappelant les faits notables de cette entrevue, donne en même temps la reproduction des jolis médaillons — au nombre de dix-huit — gracieusement offerts à ce propos par les chevaliers à leurs dames. Ravissants bijoux de la Renaissance dûs au goût si raffiné de Jean Cousin.

En appelant *feuilles d'annonce* les programmes de représentation, n'était alors visé aucun but de publicité. La feuille se contentait de porter à la connaissance du public la composition du spectacle. Elle donne en effet — et souvent en caractères gothiques — la liste des participants [l'on dirait aujourd'hui : à la lutte, à l'épreuve, à la course] de fêtes chevaleresques au goût de l'époque. C'est ainsi que nous sont parvenus les « noms et surnoms » des nobles, chevaliers et écuyers, qui ont touché aux emprinses des « Jouxtes et Tournoys ».

Hier, la liste des jouxteurs et des chevaliers. Aujourd'hui, la liste des coureurs.

Tout change, tout se modifie, tout se transforme. Et cependant telles choses qui nous paraissent du plus récent modernisme sont déjà vieilles de cinq siècles.

Allant du Triomphe des Entrées au Triomphe de la Mort, adjoignant à la pompe de la vie la pompe de la mort, ces précurseurs constituent, en réalité, des ancêtres à l'histoire des faits et gestes de nos souverains.

C'est ainsi que Rois et Reines auront leur épitaphier, leur « Eloge et Tombeau », leurs poèmes mortuaires, leur « Déploration ».

Les épitaphiers sont des recueils au titre très ouvragé, supportant le bel et grand écusson de France, et donnant un choix plus ou moins important d'épitaphes.

(1) Voir l'image de la page 141 : enseigne à *l'Ile du Brésil*.

L'encens officiel généreusement distribué par des Poètes de cour dont c'est le métier, avant la venue de l'oubli... général !

La Déploration de la Reyne de France (poème en l'honneur de la reine Anne de Bretagne) présente cette curiosité qu'on a fait usage pour le titre d'un ancien bois mortuaire (voir la reproduction) et que la couronne de France, mi-partie de lys et d'hermine, n'y figure pas. C'est, d'ailleurs, un long poème dont cette première strophe suffit à donner une idée exacte :

« Soyent présens toutes gens de noblesse,
Hommes et femmes, remplis de gentillesse,
Vieulx et jeunes, sans qu'il y ait replicque,
Vienne l'Eglise, préparée en hautesse,
Vienne le Peuple, vienne, vienne en humblesse,
Pour déplorer la mort qui trop nous picque.
Exercé par son exploit inicque
Ces durs assaulx sur le climat de France :
Maintes gens sont par mort mis en souffrance (1). »

Fig. 221. — Poème en honneur de la reine Anne de Bretagne à propos de sa mort (9 janvier 1514).

* Titre de *La Déploration*, la mort terrassant un homme, ce qui permet d'affirmer que cette gravure en bois avait déjà dû être employée pour d'autres pièces.

L'auteur de ce poème, Laurent des Moulins, avait publié *Dépucelage de la ville de Tournay* et le *Catholicon des Malavisez ou Cymetière des Malheureux*, mais on ne possède sur lui aucun renseignement biographique.

Voici encore l'*Enterrement de Charles VIII*, de l'imprimerie de Michel le Noir, comportant un programme, une complainte et des épitaphes, selon « la vraie ordonnance faite par le grand Ecuyer du Royaume ».

Comme les « Entrées » dans les villes, ces « sorties » de monarques avaient leurs poètes attitrés, poètes de cour, — particulièrement habiles à courtiser d'illustres défunts.

Du reste, poèmes de gloire et poèmes de deuil, légendes et épitaphes avaient déjà leurs curieux et se vendaient, si l'on en croit l'abbé de Marolles, « lors que d'aucuns se faisaient gloire de les collectionner pour garder toujours présent le souvenir des faicts et gestes des Roys ».

Annoncés tout d'abord dans la boutique des libraires, ils se colportèrent par les rues dès l'année 1550, au prix de cinq et dix sols, avec « belles imaiges ».

La mémoire royale aux mains et au « cri » du colporteur !

ENTRÉES SOLENNELLES DES SOUVERAINS (GÉNÉRALITÉS).

I. — DOCUMENTS MANUSCRITS.

1. — Cérémonies observées à l'entrée des Rois et des Princes, de 1378 à 1549. (Bibl. nat. in-fol., fonds français, 23.419).

2. — Entrées des Rois et Reines de France dans les villes du Royaume depuis 1420 jusqu'en 1622. (Bibl. nat., in-fol., manus. Dupuy, n° 325). Voir Manus. de Brienne, n° 268.

I. — DOCUMENTS IMPRIMÉS.

3. — *Le cérémonial français ou description des cérémonies, rangs et séances observées en France, en divers actes et assemblées solennelles* recueilly par Théodore Godefroy, conseiller du Roy en ses Conseils, et mis en lumière par Denis Godefoy, advocat au Parlement et historiographe du Roy. Paris, Cramoisy, 1649, in-fol., 2 vol.

4. — *Des Fêtes et Divertissements de nos Rois dans les anciens temps*, par de Sainte-Foix. — Quatrième partie des *Essais historiques* de Sainte-Foix, p. 31. Londres et Paris, Duchesne, 1757, in-12, et page 214 du tome II de l'édition de 1766.

ENTRÉES PARTICULIÈRES.

Jean de Roye, dans son *Journal* publié en 1894 par la Société de l'Histoire de France, donne une description très intéressante de l'Entrée de Louis XI à Paris, qui montre comment on s'entendait alors excellemment à marier le profane au religieux. Car si le populaire pouvait jouir de la vue édifiante d'une « Passion par personnages et sans parler, Dieu estendu en sa croix et les deux larrons à destre et à senestre », on y voyait d'autre part « hommes et femmes sauvages qui se combattoient » et encore « trois bien belles filles, faisans personnages de seraines (sirènes) toutes nues... et disant de petitz motetz et bergeretes ».

(1) Antérieurement, une chanson avait été faite sur la convalescence de la reine. *Ce sont les vingt-quatre couplets de la valetude et convalescence de la royne tres chrestienne Madame Anne de Bretagne deux fois royne de France* (1512).

CHANSON NOUVELLE DES TRIOMPHES ET MAGNIFICENCES

faits au Mariage du Roy et de Madame Isabelle d'Autriche en la ville de Mezière

Sur le chant de *Bourbon*

(1570)

Nous donnons ici un exemple de défilé solennel au XVI^e^ siècle intéressant au point de vue ordre, pompe, costume et versifié dans le goût de l'époque par un anonyme.

La chanson de la marche royale ! Ne dirait-on pas un précédent de la chanson du carnaval ?

Le cortège est le même, les figurants seuls ont changé.

Genty peuple de France,
Qui désirez savoir
La grand magnificence,
Pour plaisir recepvoir,
Qu'il y a peu avoir
Au noble mariage
De Charles nostre roy,
Et la reyne très sage.

En pompe et ordre riche,
Sans faire de séjour,
Dame Isabelle d'Autriche,
Le vingt cinquiesme jour
De septembre dernier,
Arriva à Mezièrs,
Son train bien ordonné
En royalle manière.

Le roy, dedans la ville,
Faisant son plain debvoir
Pour de façon gentille
La reyne recepvoir,
Feit lascher gros canons
Menant joyeuse vie :
Trompettes et clairons
Sonnaient par melodie.

Devant ceste princesse
Humblement s'est offert
De marcher en liesse
Le Comte de Sollert,
Prince Dauphin aussy,
Et le Marquis de Bade,
Guyse et Montmorency
Avec Monsieur d'Aumalle.

Monsieur d'Anjou marchait
D'une noble façon,
Coste à coste suyvant
Le Seigneur d'Allanson ;
Puis l'électeur exprès
De l'empire romaine,
Tous trois marchaient après
Le chariot de la reyne.

L'évesque de Strasbourg,
Homme docte & savant,
Selon l'ordre de court
L'électeur va suivant,
Accompagné marchoit
Du bon duc de Lorraine,
Montpensier le suyvoit
En ordre souveraine.

Lors estant arrivée
Dedans ceste cité
En belle compaignée
Comme il est récité
Recene humblement
Fut par la royne mère
Fort magnifiquement
Et en joye prospère.

Le lendemain matin,
Le seigneur électeur
Profferant en latin
Ces propos par honneur,
En somptueux arroy
Rend ceste royne saige
Entre les mains du roy
Comme en avoit la charge.

Lors en triomphe exquise
Se prépara le roy
Pour aller à l'église
Suivant la sainte loix ;
Auquel lieu dignement
Epousa la princesse
Selon le reiglement
De royalle noblesse.

Premier, dix-sept rangs
Des Lansquenets marchoient,
Vestuz d'incarnat blanc
Et gris ; puis les suyvoient
Les Souysses par honneur,
Tant du roy que ses frères,
Portant de leurs seigneurs
Les couleurs coutumières.

Tambourins et trompettes,
Haultbois et violons,
D'une haulteur parfaite
Faisaient tantir leurs sons.
Marchaient en bel arroy
Les chevaliers de l'ordre,
Ceux du conseil du roy
Les suyvaient en bel ordre.

Monsieur du Puis marchoit
En ordre triomphal,
De Cheverny et Foys,
De Limoges et Lassac,
Morvillers, grans seigneurs,
Et le nonce du pape,
Puis les ambassadeurs
De Venyse et d'Espaigne.

Les quatre heraults d'armes,
Monsieur d'Aumalle aussi,
Et le marquis de Bade,
Avec Montmorency,
Puis le prince dauphin
Et le sieur de Longneville
Marchoient pour le certain
En triomphe gentille.

Le cardinal de Guyse,
Montpensier, bref et court,
Suivaient selon leur guise
L'évesque de Strasbourg.
Marchoient en général
Deux personnes prochaines,
Monsieur le Cardinal
Et le duc de Lorraine.

Deux huissiers de la chambre
Portaient les masses d'or ;
De Guise sans attendre,
Marchoit du même accord,
Qui en son poing portoit
Le baston de grand maistre :
Le roi après marchoit
Et l'électeur de Trèves.

La reyne fut menée
Par les frères du roy,
Et puis la reyne mère
Marchoit en bel arroy ;
Princesses et seigneurs
Suivaient par excellence,
Présentoient leurs honneurs
Au noble roy de France.

Le roy vestu étoit
En habit excellent,
La robe qu'il portoit
Fine toille d'argent,
Brodée richement
De perles fort valables,
Tant que son vestement
Etait inestimable.

En la même statuë
Avait pareillement
Une robbe, vestue
Fort magnifiquement
D'une toile d'argent
Datelle, noble royne,
Ayant un garniment
De riches perles fines.

Plus d'un manteau avoit
Ysabel de haut pris;
D'un beau velours viollet
Semé de fleurs de lys,
D'or, et brodé partout
D'ermine mouchetée,
Voire jusques au bout
De fort longue portée.

Coronne à l'impérialle
Dessus son chef portoit
Ceste royne loyalle,
Comme il appartenoit.
Ainsi honnestement,
En ordre fort requise,
Vont le Sainct Sacrement
Recepvoir à l'Eglise.

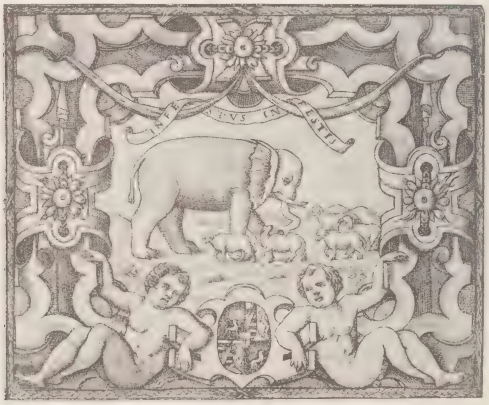

Fig. 222. — Vignette armoriée avec éléphant.

FIG. 253. — Lansquenets en marche. Fragment de frise. Gravure de Théodore de Bry d'après les bois de Hans Sebald Beham.

X.

UNE FORME DE LA SATIRE

LA CHANSON POPULAIRE ET LES EVENEMENTS POLITIQUES

I. — RÈGNES DE LOUIS XII, FRANÇOIS Ier, HENRI II, FRANÇOIS II (1500-1547).

AUTRE face, autre forme de la satire.

Et celle-ci n'est plus au service du souverain. Tout au contraire elle traduit les sentiments de la masse.

C'est la chanson dont nous n'avons aucunement l'intention de refaire l'histoire, mais qui nous renseignera sur la mentalité populaire pendant cette période si agissante et si troublée de l'histoire et, en même temps, sur la façon dont les partis politiques devaient se servir de cette arme redoutable, la satire rimée, qui, contrairement à l'usage, ne saurait ici marcher de pair avec la satire graphique, celle-ci étant restée muette.

Et peut-être la chanson est-elle encore plus pénétrante, plus insidieuse que l'image, car bien rarement on oublie les rimes fredonnées à satiété, alors que l'œil peut oublier les détails d'une image saisie à la hâte et dont il n'a pu suffisamment s'imprégner.

Les chansons ici enregistrées se trouvent être, naturellement, de nature différente, puisqu'elles visent des événements divers. Mais qu'elles soient militaires, religieuses, ou plus particulièrement politiques, elles n'en constituent pas moins des documents historiques d'égale valeur.

D'abord les chansons d'aventuriers qui répondent aux grandes guerres d'Italie, aux troupes mercenaires engagées par les rois de France « pour se mieux pouvoir mesurer, avec ces Souisses, avec ces lansquenets » dont Josse Amman et Holbein, ainsi que nous l'allons voir, nous ont si admirablement transmis la physionomie rude et batailleuse.

« Bandes indisciplinées, » a-t-on dit, que le cardinal de Bourbon entraînera avec lui dans ses grandes expéditions et mènera au siège de Rome, comme à la conquête du paradis. Et certes, Brantôme les a

FIG. 224. — Lansquenet ayant rang de capitaine, sans en avoir le costume, chargé de la conduite du train.

FIG. 225. — Le train, femmes et enfants, suivant les lansquenets en campagne conformément à la vieille coutume germanique.

Dessins gravés sur bois par Josse Amman pour le *Kriegsbuch* « Livre de Guerre » de L. Fronsperger (Francfort, 1564).

« dépicturées » de main de maître en ses *Capitaines français* « *Adventuriers de guerre tirez delà des montz* » — « et aussi que tels les trouverez vous mesmes, peints et représentez dansles vieilles peintures, tapisseries et vitres de maisons anciennes ; et Dieu sçoit comment representez et habillez plus à la pendarde vrayement, comme l'on disoit de ce temps, qu'à la propreté portans des chemises à longues et grandes manches, comme Bohêmes de jadis ou Mores, qui leur duroient vestus plus de deux ou trois mois sans changer, ainsi que j'ay ouy dire à aucuns ; monstrans leurs poitrines velues, pelues et toutes descouvertes ; les chausses plus bigarrées, descoupées, déchiquetées et balafrées et la plupart monstroient la chair de la cuisse, voire des fesses. »

Vivement brossé, le tableau est parfait..

Et l'Ordonnance royale de 1523 promulguée contre eux, en vue de les pourchasser, ne sera guère plus tendre à leur égard, puisqu'elle les traite de « 'genz, vagabondz, oiseux, meschantz, abandonnez à tous vices, larrons, meurtriers, rapteurs de femmes et de filles, blasphémateurs et renieurs de Dieu, coustumiers de manger et dévorer le peuple. »

Mais, étaient-elles plus pillardes, plus redoutables au pauvre monde, ces bandes de « gens de sac et de corde » que les fameux lansquenets suisses ou allemands (*landsknechte*, gars, garçons du pays) dont tant de poëtes et de chansonniers ont également enregistré les méfaits, alors qu'ils opéraient sur notre terre de France ?

La vérité est que, courbés sous une discipline de fer, les lansquenets constituaient une admirable organisation militaire pour les expéditions de grande envergure, pour le rapt et la conquête. C'était, si l'on peut s'exprimer ainsi, la barbarie organisée, mettant les campagnes en coupe réglée par ordre supérieur ; c'était une sorte de milice levée dans les pays mêmes, et destinée, — infanterie et cavalerie, — à remplacer l'ancienne chevalerie. Le pillage ne lui était pas interdit, bien au contraire, mais il fallait attendre que l'heure en eût sonné.

Ajoutez que, spécialement créés pour faire la guerre et en vivre, ces « régiments » souvent sans emploi se vendaient volontiers alors au plus offrant. D'où les bandes que l'on vit ainsi plus d'une fois, au service de la France pendant les guerres du siècle, sortes de *légions étrangères* se faisant particulièrement remarquer par leur esprit d'aventure et de relâchement.

Peut-être y trouverait-on matière à quelque curieux rapprochement entre les troupes au service de la France et les troupes des Allemaignes ; et déjà peut être, cette comparaison mettrait-elle en évidence les qualités et les défauts qui se sont si clairement manifestés par la suite. Mais ce serait sortir du cadre de cette

étude. Ce qui est certain, c'est que le lansquenet est le type militaire le plus représentatif de l'époque. Il parcourra le monde pour piller, voler, saccager, parce que c'est là son métier — du reste au service des idées les plus opposées, comme le soldat de l'An II ira porter dans l'Europe entière, sous les plis du drapeau tricolore, les idées et les principes de la Révolution.

Mais, chose à retenir, ce type qui est entré dans l'histoire, aux dépens duquel la chanson va exercer sa verve, ce type qui a eu les honneurs de la *Légende des Siècles* en des vers d'une magnifique truculence, que le romantisme, avec amour, mettra en romances et en lithographies, ce type laissera la caricature française indifférente.

Aux premières années du siècle, cela se conçoit. Cette arme qui va être si redoutable, en est encore à ses premiers et timides essais. Elle est, comme on l'a vu, au service du Roi. Et puis le pays n'a pas été meurtri, pressuré au point où il le sera cinquante ans plus tard.

Comment expliquer alors le silence de la satire graphique? Que la caricature se taise alors que la chanson parle, et sans ménagements!

Serait-ce que la caricature, qui va servir avec passion les intérêts des partis politiques et religieux, n'a pas saisi la portée de son œuvre sociale?

Peut-être. Ce qui est certain, c'est qu'il faudra attendre le XVII^e^ siècle pour voir se dresser contre les gens de guerre si durs au pauvre monde, ce réquisitoire d'une belle éloquence graphique dû au burin de quelques maîtres.

Et cependant, parler des lansquenets et des reîtres sans les faire apparaître en « effigies » serait méconnaître les désirs du lecteur.

Voici donc, à défaut de caricatures... inexistantes, quelques images réalistes et savoureuses de ces singuliers « gars des pays germaniques » qui tentèrent tant de fois le burin des Holbein, des Dürer, des Hans Sebald Beham, des Virgile et Victor Solis et auxquels le plus fécond des illustrateurs qui oncques fut, Josse Amman, a élevé un monument impérissable avec le *Kriegsbuch,* soit le « Livre de Guerre » de L. Fronsperger.

Le *Kriegsbuch,* si mal et si peu connu encore aujourd'hui, c'est en quelque sorte, le *Musée pittoresque* du lansquenet germanique — qu'il vienne des Allemaignes, des Flandres ou des Souisses — qui tant de fois, sous des costumes différents, visitera et pillera la France, machine de guerre construite en vue de l'expansion de l'idée germanique (*kultur*) et qui, durant le XVI^e^ siècle, combattra avec une égale ardeur sous les drapeaux du Saint-Empire apostolique et romain et sous les drapeaux de l'Empire simplement luthérien.

Les lansquenets! C'est la *grant* nouvelle, quoiqu'aucun placard ne l'annonce et le répande.

FIG. 226. — LA VIE DES CAMPS.
Beuveries et ripailles, jeux, rixes et leurs conséquences.

FIG. 227. — BRANDMEISTER (textuellement : *l'ordonnateur du feu*) c'est-à-dire le lansquenet chargé de donner l'ordre d'incendier.

Dessins gravés sur bois par Josse Amman pour le *Kriegsbuch* « Livre de Guerre » de L. Fronsperger (Francfort, 1564).

FIG. 228. — LANSQUENETS A LA CONQUÊTE DU MONDE.

Gravure sur bois de Urse Graf datée 1524.

* Admirable estampe d'une haute portée, avec la Mort qui, perchée sur un arbre, le sablier en main, indique aux farouches guerriers tout à la joie de parcourir le monde, que leur heure viendra. Ce n'est pas une caricature mais l'ampleur donnée à l'épée à deux mains que tient plantée devant lui le premier lansquenet ne laisse aucun doute sur l'intention satirique de l'image.

Entre 1510 et 1515, la France va les voir et les subir en maints endroits, — à Bayeux, à Argentan, à Sées, à Falaise, à Caen, — chacun « beuvant vingt pots de bière, chacun beuvant nostre vin à canez (à canettes)». Aussi oyez comme la chanson les habille :

Vous estes ords, puans, paillards, glouttons,
De vostre païs déboutez et bannis ;
Et de Naples portez les gros boutons,
De quoy nos lits et couches sont honnis ;
Comme pourceaux vous traictez en vos nids.
De votre estat tous sont plus ords que nets.
Fuyez-vous-en, ords, vilains lansquenets !

C'est la ballade populaire : la riposte des « écorchés » en rimes vengeresses. Mais les aventuriers engagés au service du roy de France par le condottiere qui a nom Pierre de Navarre auront, eux, leurs chansons qu'on pourrait qualifier « chansons de route » et elles ne manquent pas de piquant :

(Car) nous sommes très mal nourrys
Pour l'amour du roy l'enduron
Puisque la foy luy ons promis.

Plus tard, lorsque le « roy s'en va delà les mons » avec force piétons, pour la conquête du Milanais, les mêmes aventuriers chanteront mélancoliquement.

Ils iront à grant peine
L'alaine, l'alaine, me fault l'alaine

..... la laine du mouton.

Mais voici Marignan, la fameuse bataille des géants où entre Suyces (*sic*) et Français, on devait jouer de la lourde épée à deux mains comme d'une lame légère, où il n'y aura pour ainsi dire ni vainqueurs, ni vaincus, mais dont les gens des « Louables Cantons » sortirent quelque peu « escornez. »

Vous vous disiez dompteurs
Des princes et des roys ;...
Mais par le roi François
Vous estes bien domptez

Le Roux de Lincy, dans son *Recueil de Chants français*, compte jusqu'à six pièces sur la bataille de 1515 — une des dates les plus connues de l'histoire, parce que facile à retenir. Parmi ces pièces, une est restée célèbre *La Guerre*, par Jannequin qui est, peut-être, l'aïeule de nos chansons avec répétitions de syllabes, et qui, dans cet ordre d'idées, a trouvé des effets parfois amusants. Que dis-je ! On se les transmettra de génération en génération.

Tonnez, tonnez, bruyez, tonnez.
Gros courtault et faulcons,
Pour resjouyr les compaignons,
Pour resjouyr les compaignons,
Les com, les com, les compaignons.
Von, von, von, von,
Von, von, von, von,
Paripatoc, von, von, von, von, von, von,
Paripatoc, von, von, von, von, von, von.

L'IMAGERIE POPULAIRE AU XVI^e SIÈCLE. — DESCRIPTION DU PAYS DE COCAGNE DÉDIÉE A CEUX QUI PRÉFÈRENT AU TRAVAIL LA GODAILLE.

* Estampe amusante consacrée à la description figurative d'un de ces pays imaginaires — pays d'utopie — comme il en parut tant depuis l'œuvre de Thomas Morus. *Le pays de Cocagne*, c'est-à-dire le pays d'abondance où l'on trouvait tout à foison sans mal et sans effort, où les choses les plus succulentes se trouvaient à la portée de la main ou de la bouche, fut, de tous ces pays de rêve, le plus populaire et le plus goûté du public. Avec *le Monde renversé* et le *Pays du Tendre*, dont on verra également ici des reproductions typiques, il a détenu le record, captivant les masses plus d'un siècle durant. Le Pays de Cocagne a été publié dans toutes les langues et chaque marchand-imagier en possédait une description dans son fond.

La feuille italienne que nous donnons est riche en « choses savoureuses ». On y voit des galères de mortadelles, des cargaisons de saiades, des fleuves de vin d'Espagne, des salines de pains de sucre, des arbres porteurs de fruits éternellement frais, ou de merveilleux objets de vaisselle, des fours d'où sortent à jet continu des pains chauds, des fontaines de malvoisie, des ponts de tranches de melons, des passerelles de mortadelles et de fromages. Des poulets tombent tout rôtis du ciel sur la table où les convives attendent la manne céleste, alors que c'est, ailleurs, une inondation de perles et de diamants. D'une montagne d'or sortent des mines d'écus, prêts à rouler, tandis qu'au sommet du mont une marmite toujours en activité couvre le pays de pâtes de toutes sortes.

Les « avanturiers » aiment la guerre, puisqu'elle est pour eux le métier dont ils tâchent de vivre le plus grassement possible, mais ils se connaissent aussi en bravoure. C'est pourquoi on les verra souvent rendre hommage au Roi ou à leurs chefs pendant les multiples batailles de la campagne d'Italie.

Par eux le « noble roy François » sera qualifié « le nonpareil en armes, tant à cheval que à pied. » Et la bataille de Pavie (1525) leur fournira encore l'occasion de flétrir « la faulse canaille qui a trompé le plus gentil et courtoys de tous les seigneurs du monde », qui

Son hardy cueur monstra
Comme Ogier le Dannoys.

C'est pourquoi, après avoir évoqué Olivier, Roland, Richard et même Hector « Troyannois », une chanson relative à la « prinse du Roy, tout armé » se termine par ce couplet :

S'il perdit la bataille
On ne s'en doist esbahir.
Charlemaigne-le-Grand,
Qui le monde conquist,
Si vesquit en souffrance,

Fig. 224. — RIBAUD ET RIBAUDE.
D'après une eau-forte de Daniel Hopfer, gravée en bois par Flötner.

Aventuriers et lansquenets, princes, seigneurs et nobles chevaliers « cy trespassés » auront les honneurs de la chanson. N'est-ce pas la période chevaleresque du siècle qui traîne encore après lui les grands souvenirs du quinzième ?

Monsieur de La Palisse, la Trimoille aussi,
Estoyent nobles gensdarmes, noblement ont frappé ;
Pour toute récompense ilz ont leurs jours finé.

Faut-il ajouter que M. de La Palice eut, à lui seul, les honneurs d'une complainte restée célèbre, tant il est vrai que certaines naïvetés ont la vie plus dure que les chefs-d'œuvre :

Hélas ! La Palice est mort
Il est mort devant Pavie !
Hélas ! s'il n'estoit pas mort,
Il seroit encore en vie.

Grands capitaines, batailles et sièges, victoires et défaites feront encore l'objet de chansons, lesquelles iront se multipliant de plus en plus au fur et à mesure que prendra naissance ce qu'on ne saurait appeler l'opinion publique, — il faut pour cela attendre le XVIII^e siècle — mais cet esprit de critique et d'examen qu'apporteront, en toutes choses, la Renaissance et la Réforme.

Les exploits de Bayard, le connétable de Bourbon et le sac de Rome, le siège de Péronne, le siège de Mézières, personnages et événements historiques qui prêteront à la chanson. Le siège de Mézières, surtout, semble avoir provoqué l'éclosion de quelques justes remarques et — mieux encore — d'un réel sentiment patriotique.

.. l'empereur s'en est allé ;
Au départir il a plouré,
Car sa bource n'étoit pas pleine.

Fig. 230.
CAPITAINE DE LANSQUENETS.
Dessin à la plume de Hans Holbein faisant partie d'une série de compositions sur ce sujet (Cabinet des Estampes de Dresde).

Voici la réplique des bourgeois de Mézières au comte de Nansot et à ses gens, représentants de l'Empereur (1521). Elle présente les choses sous leur vrai jour.

Vous avez bruslé des villaiges
Qu'à vous fut grande villenie ;
C'estoyent vos nutritifz passaiges
Pour venir en France jolie
Quérir meracieux bruvaiges
Des quelz vous faisiez chère lye.
Fustes plus sotz qu'oiseaulx vollaiges
D'avoir commis ceste follye.

Au fond, toute cette chanson n'est pas méchante. Elle n'est animée ni d'un grand souffle, ni d'une grande haine. Traduisant les impressions du pauvre peuple mis à merci par les gens de guerre, elle se contente de railler sur un ton plaisant, et en 1538, à la signature des accords entre le Roi et l'Empereur, elle se montrera satisfaite de cette trève de dix ans « Esse pas bon fruict ? »

Croyez qu'elle est finée la guerre
Puisque les roys ont faict l'édict.

Trève de dix ans ! Pour nous, ce serait l'épée de Damoclès éternellement suspendue sur nos têtes Pour nos pères de 1538, c'était chose « de bon achèvement. »

Chascun dormira en son lict,
A sa maison et en tous lieux.
Le peuple en sera fort joyeulx,
Car c'est un grand appoinctement
Acquérir faut la paix de Dieu,
Pour vivre plus asseurément.

Paroles de sagesse qui n'ont rien perdu de leur actualité, même au siècle de la Société des Nations. Ces paroles, l'esprit conquérant de l'Empereur ne devait pas tarder à les méconnaître. Et l'on verra, au moment du siège de Metz (1552), la chanson reprendre le thème du siège de Mézières.

De cette période de guerre où la France devra se défendre, sans cesse, contre les attaques répétées de Charles-Quint, retenons une chanson de 1542 le *Nunc dimittis des Anglois* (à propos de la rupture entre François Ier et Henri VIII) en laquelle se manifeste ouvertement la pensée française contre l'esprit de duplicité britannique :

Et nonobstant ce n'est pas nouveau faict
Si les Anglois se meslent de trahyson,
Car c'est le train et chef de leur maison.

La même pensée se trouve dans plusieurs anciennes chroniques, mais jamais encore elle n'avait été exprimée d'une façon aussi péremptoire.

II. — RÈGNES DE CHARLES IX, DE HENRI III ET DE HENRI IV.

Seconde moitié du siècle. La guerre civile succédant aux guerres étrangères et aux invasions des hordes germaniques. La guerre civile amenée par la Réforme religieuse qui divise la France en deux partis hostiles et également puissants.

Chose singulière, la fameuse *Conjuration d'Amboise,* qui est la scène d'ouverture du premier acte de ce grand drame humain, laisse, malgré l'excessive rigueur de la répression, la verve populaire indifférente. Du reste, pendant le règne si court de François II, la chanson n'aura pour objectif que Marie Stuart, et la « déesse immortelle », en ses belles et riches parures, ne saurait faire figure de personnage politique. Toutefois une chanson est à retenir : *La Remonstrance faicte au Roy par Monseigneur le duc de Guyse* (1560) — celui-là même aux mains duquel François II fut un jouet — parce que, chose assez rare, elle fait mine de s'intéresser au sort du pauvre peuple, dans un but plus ou moins personnel, cela va de soi.

Bref, en ces vers, Monseigneur le duc de Guise gémit « sur la grande souffrance du peuple de France succombant sous le poids des maudicts imposts et sur le pays tout plein d'estrangers ». Car, est-il besoin de le dire ? ce ne sont point là choses nouvelles.

Et qui plus au cœur me couste,
C'est de voir les laboureurs
Qui, jour et nuict, sans nul doute,
Se consomment tous en pleurs.
Ils ont la guerre,
Dessus leur terre,
Qui les va tourmentant ;
Et puis les tailles,
Et n'ont la maille
De quoy payer comptant.

Et c'est pourquoi il supplie le Roi, son « très cher Sire, »

De vouloir abastardir
Tous les imposts et subsides,
Les tailles pareilles aussi.

Mais comment remédier à pareilles contraintes ? — Faire la guerre incontinent. Et voici le projet que prête au duc l'auteur de la chanson :

Je feray quitter les villes
A rudesse de canon,
N'espargnant les hérétiques
Qui dedans se trouveront.

La guerre civile, donc, sous le couvert d'opinions religieuses ! La guerre civile qui va se dérouler ici, pour nous, en chansons. Elle commence par de violentes satires, soit contre les défenseurs de la religion catholique qui seront bientôt les ligueurs, soit contre les « leutheriens » passés huguenots.

Chansons sur le colloque de Poissy, contre la Messe composée par Lancelot Carles, évêque de Riez, continuée — chose à noter — par Ronsard et Baïf (1561) ; — chanson contenant la forme et manière de dire la messe (1562), satire des plus violentes, restée anonyme ; — chanson sur le massacre de Vassy (1562), à la louange du duc de Guise, donc de provenance catholique ; — chanson du prince de Condé, sur un air alors fort à la mode :

Ce petit homme tout joly
Tousjours devise et toujours rit,
Et tousjours baise sa mignonne,
Dieu gard' de mal le petit homme.

Puis c'est le *Convoi du duc de Guise,* romance populaire (1566) qui est à retenir, parce qu'elle nous donne l'origine de la fameuse chanson de *Marlborough* ; — la chanson du grand duc de Guise « qui tant d'hug'nots a tué », qui est mort et enterré, porté en terre par quatre gentilhom's, par des pages, par des valets de pied avec « des souliers cirés », des beaux bas « d'estame », des culottes de « piau ». La cérémonie faite,

Chacun s'alla coucher,
Les uns avec leurs femmes,
Et les autres tout seuls.

Peu avant la Saint-Barthélemy, paraît contre les huguenots une chanson qui leur reproche d'avoir suivi Gaspart (Gaspard de Colligny) « ennemy mortel de France », une chanson en laquelle est leur prochaine défaite ardemment souhaitée :

Prions tous Dieu d'un accord
Sans discord.
Qu'il nous donne cette année
La grâce et le pouvoir
A tous voir
L'hérésie exterminée.

On sait comment cette prière « très-catholique » fut exaucée. Du reste, elle ne fut point la seule et les recueils de la Bibliothèque abondent en pièces du même esprit... parues la même année. En 1573, c'est contre les huguenots de la Rochelle que s'exercera la verve des chansonniers catholiques, et ce sera pour eux occasion excellente de rappeler les bienfaits du « Massacre » en un *Coq à l'Asne récréatif* :

Quand me souvient du jour saint Barthélemy
Nos grands mortels ennemis
Furent bientôt séparez ;
Ce fut un grand bien,
Holà ! ne parlons de rien.

Pendant toute cette période de guerres acharnées et constantes, sièges et prises de villes seront amplement chansonnés. On sommera les huguenots de rendre les places occupées par eux, on les menacera de les envoyer « dedans Loire » ou ailleurs « faire leur purgatoire en enfer. »

O perves insensez,
Faux prescheurs d'Evangiles,
Rendez la Charité.

Cela donne le ton de pièces... par ailleurs sans intérêt.

En réalité, dans cette guerre à coups de rimes, la première place est tenue par l'actualité.

La chanson suit les événements au jour le jour, et, presque jamais, ne s'élève à la hauteur de la satire, tandis qu'en Allemagne les attaques de Luther contre Rome, monteront très haut dans ce domaine.

Du côté catholique, pas un rimailleur qui se soit attaqué à la doctrine, aux principes du calvinisme. Ce sera l'œuvre de Ronsard. La chanson sur le colloque de Poissy où les opinions les plus opposées furent émises par Théodore de Bèze, Claude d'Expense, les cardinaux de Lorraine et de Tournon, ne renferme que des allusions à la doctrine des différents pères de l'Eglise.

Du côté protestant, au contraire, deux chansons d'une violence extrême, l'une sur les abus des prêtres, « moines et rasés », l'autre contre le sacrifice de la messe, et ce sont là documents à recueillir, parce qu'ils réalisent les premières manifestations d'un genre de polémique qui se développera par la suite, et qui donnera naissance à toute une littérature particulière, suivie bientôt d'une imagerie de même nature : l'anticléricalisme.

C'est à ce titre qu'elles doivent être ici reproduites.

PROPHÉTIE DES ABUS DES PRESTRES, MOINES ET RASEZ (1542).

O gras tondus
Mal avez esté secourus,
Long-temps y a.
Vos grands abus
On le verra.

Vostre austel est ruiné
Vostre règne est bien miné
Il tombera.
Papistes, pharisiens,
Vostre Antéchrist et les siens
Trébuchera.

Vostre orgueil sera puny
Et la beste de son nid
Descouchera.
L'évangile que haïssez,
Quand aurez fait plus qu'assez
Demourera.

Vous l'avez long-temps banny,
Mais puisqu'il est reveny
Vostre joly pain bénict
Se moysira.

Messieurs les Coquibus,
Que dira-t-on des abus
Dont amassez du quibus ?
On en rira.

Savez-vous qu'on vous fera ?
On vous deschassera ;
Et Dieu à la fin vous punira,
En Jésus on croyra.
Son règne florira,
Et vostre Antéchrist confus sera.

CHANSON NOUVELLE CONTENANT LA FORME ET MANIÈRE DE DIRE LA MESSE (1562).

L'on sonne une cloche
Dix ou douze coups,
Le peuple s'approche
Se met à genoux :
Le prestre se vest.
Hari, hari l'asne, le prestre se vest
Hari bouriquet.

Du pain sur la nappe,
Un calice d'or,
Il met, prend sa chappe,
Dit *Confiteor*
Le peuple se taist.
Hari, hari l'asne, etc.

Si tost qu'il achève,
Le peuple escoutant
Sa parole eslève
Et respond autant
En plus haut caquet.
Hari, hari l'asne, etc.

Après l'*introït*
Et quelque oraison,
Dit la chatemite
Kyrie leyson
Des fois plus de sept.
Hari, hari l'asne, etc.

Puis chante une épistre
Par grand' sainteté,
Couvrant souz ce tiltre
Saincte vérité :
Voilà le secret.
Hari, hari l'asne, etc.

Puis une légende
En prose, en latin,
De peur qu'on n'entende
Tout son patelin
Du sainct qu'il luy plaist.
Hari, hari l'asne, etc.

Du Sainct Evangile
Il prend quelque endroit
Qu'il couppe et mutile.
Comme il est adroit
De faire tel faict.
Hari, hari l'asne, etc.

Le *Credo* il chante ;
En le prononçant
De croire il se vante
Au Dieu tout-puissant,
Mais rien il n'en faict.
Hari, hari l'asne, etc.....

Un morceau de paste
Il fait adorer,
Le rompt de sa patte
Pour le dévorer,
Le gourmand qu'il est!
Hari, hari l'asne, etc.

Le dieu qu'il fait faire,
La bouche le prend,
Le cœur le digère,
Le ventre le rend
Au fons du retrait.
Hari, hari l'asne, etc.

Puis chante et barbote
Quelque chapelet,
Puis souffle et puis rote
Sus son goubelet,
Puis à sec le met.
Hari, hari l'asne, etc.

Le peuple regarde
L'yvrongne pinter,
Qui pourtant n'a garde
De luy présenter
A boire un seul traict.
Hari, hari l'asne, etc.

Quand monsieur le prestre
A beu et mangé,
Vous le verriez estre
En un coin rangé,
Gaillard et dehaict.
Hari, hari l'asne, etc.

Achève et despouille
Tous ses drapeaux blancs,
En sa bourse fouille
Et y met six blancs :
C'est de peur du froid.
Hari, hari l'asne,
C'est de peur du froid
Hari bouriquet.

Nous sommes dans toutes les horreurs de la guerre civile. Ce ne seront, un instant, qu'attentats meurtriers : assassinats du duc de Guise et du cardinal de Lorraine, assassinat d'Henri III. Et ces événements tragiques ne laisseront pas indifférents les faiseurs de couplets. Les circonstances paraissent même avoir quelque peu émoustillé leur verve. D'ailleurs la chanson a pris, peu à peu, une importance qu'elle n'avait pas dans la première période du siècle : elle a étendu son champ d'action, elle s'est intéressée à toutes choses, elle s'est, en un mot, popularisée. Jadis, comme le livre lui-même, c'était une curiosité, une exception. Maintenant, par le fait que la Ligue a, en quelque sorte, démocratisé l'exercice du pouvoir politique; par le fait, également, que la Réforme a éveillé toutes les formes de la satire, elle ne sera plus occasionnelle, elle fera office de fonction. Disons le mot : elle sera par excellence la chanson de la rue : la Rue, le grand fleuve en marche des cités, dont les mouvements populaires, et la Ligue tout particulièrement, feront une force.

N'attendez donc pas d'elle le panégyrique du roi assassiné, pas plus qu'un mot de blâme à l'égard du forfait abominable de Jacques Clément (1589).

Certes une chanson, d'allure plutôt modérée, dira bien aux fidèles royalistes et aux politiques : « Pleurez d'avoir perdu votre Henri de Vallois », certes la même chanson s'aventurera bien jusqu'à qualifier le bourreau jacobin « le meschant des meschans », mais qu'est-elle, cette protestation à peine émue en présence des titres qui vont suivre et qui sont, par eux-mêmes, d'une éloquence significative?

Voici la *Chanson pleine de réjouissance, avec action de grâces, sur la mort advenue à Henry de Vallois par un Sainct, et très digne de mémoire, frère Jacques Clément, religieux du couvent des Jacobins de Paris, natif de Serbonne, poussé du Saint-Esprit pour mettre les catholiques en liberte.*

Voici la *Chanson spirituelle et action de grâces, contenant le discours de la vie et tyrannie de Henry de Valois, et la louange de frère Jacques Clément, qui nous a délivré de la main cruelle de ce tyran, le 1^er^ jour d'Aoust 1589. Dédiée à tout le peuple catholique.*

Voici — et c'est peut être, la plus terrible de toutes les chansons — *Le dernier Testament de Henry de Vallois* qui doit prendre place ici, en son entier, pour que l'on puisse mieux apprécier la verve mordante des chansonniers au service de la Ligue.

Les articles du dernier Testament de Henry de Vallois, où ceux qui tiennent pour le jour d'huy le parti contraire de la Saincte Union, sont bien et dûment salariez chascun selon leur mérite.

Lecteur voicy le testament
De Henry qui fust en sa vie
Le plus execrable tyran
Qui fust jamais en Barbarie.

Premier article à Jean d'Espernon (1)

Soit donné a d'Espernon,
Une fluste et un bedon,
Avec un bout de bougie;
Et le pré de Gentilly
Qui est plaisant et jolly
Pour exercer sa magie.

Deuxième article à l'aisné la Valette.

Quand à l'aisné Nogaret,
Qui est mon royal valet,
Il aura pour récompence
Des services qu'ils m'a faits
Les vindanges des retraits
Des bonnes villes de France.

3. Article à d'O et d'Aumont.

Qu'on face d'O et d'Aumont
Cheminer à reculons
Dessus une neufve eschelle
Au millieu d'un carrefour,
Dansant chacun à son tour
Une gaillarde nouvelle.

4. Article à d'Antragues et d'Antraguet.

Puis d'Antragues et d'Antraguet,
Que l'on les traisne au gibet
Pour y faire la grimace,
Bien que jadis ayant esté
Gouverneurs de la Cité
D'Orléans qui les menace.

5. Article à Chastillon.

Soit donnée à Chastillon
Pour estre le postillon
Des enfers ou gist son père,
La mulle de Pacollet
Qui fust jadis le vallet
De feu Madame ma mère.

6. Article au Comte de Soissons et la Nouë.

Quand au comte de Soissons
Aura tous les morpions
Des morveux de la Rochelle
Et la Nouë au bras de fer
Sera au profond d'enfer
Le fourbisseur de vaiselle.

7. Article à Tinteuille et Biron.

A Tinteuille et Biron
Je donne un million
De fortes fièvres quartaines,
Et la peau de mon marmot
Qui depuis deux jours et mort
Pour leur faire des mitaines.

8. Article à Gast et l'Archant.

Et puis au Gast et l'Archant
Qui sont tristes et dolents
De ma piteuse adventure
Je veux qu'après mon trespas
Ils viennent avec moy la bas
Pour y faire leur demeure.

9. Article à Mirô son médecin ordinaire.

A Miron mon médecin
Je donne mon ord bassin
Et ma fiolle à l'urine
Si de cela n'est content
Qu'il prenne le fourniment
Et que plus il ne rechingne.

10. Article au Comte de Maulesvrier, Rostain et Humières.

Qu'on donne a Maulevrier
Sur la teste d'un levier
Et a Rostain et Humières
Qui sont deux bons compagnons
De la dragée de canons
A travers leurs visières.

11. Article à ses coupe-jarrets, pages, laquais et à son apothicaire.

Quand à mes coupes-jarets
Avec mes pages et lacquais
Et mon pauvre appoticaire
Yront après mon cercueil
Couverts de robes de deuil
D'une dolente manière.

12. Et dernier article AU ROY DE NAVARRE.

A propos je m'en allois
Sans laisser au Biarnois
Quelque chose qu'ay de reste
Qui est de feu Sibillot
Le chappeau gay et fallot
Qui sera propre a sa teste.

(1) Les personnages ici visés furent des favoris ou mieux des mignons du triste Henri III en exceptant son médecin et le roi de Navarre.

Concluez. Car c'est dans ces chansons-placards qu'il faut aller chercher la véritable pensée populaire, la pensée qui s'exprime clairement, bien qu'en fort mauvais vers, la pensée uniquement préoccupée de glorifier celui qui

Avec un couteau bien petit
Il a tué ce roy inique,
Ce tyran mescnant et maudit
Vray ennemy du catholique.

« Vray ennemy du catholique » — Toutes les accusations portées contre le souverain assassiné aboutissent à la même conclusion : il a trompé le peuple français et l'Eglise ; il a été « tousjours nourry

FIG. 231. — « VOILA LE REFRAIN DES MÉCONTENTS. »
Estampe populaire italienne. Pièce anonyme. Ces « bons mécontents » paraissent fort intéressés par la chanson satirique du jour.

en vices et hérésie », il soutenoit les hérétiques, il oppressoit les catholiques. Ce fut le « grand hypocrite de la France », « trop enragé chien » qui portoit « tiltre de très chrétien ».

Le martyr, pour les chansonniers au service de la Ligue, ce n'est point la victime, mais bien « le sainct religieux » guidé par « le sainct esprit » qui « s'est offert librement » pour débarrasser la France « du tyran », du Néron « brouant de rage ».

Aussi, que d'actions de grâce en son honneur :

Peuple dévot de Paris,
Resjouis-toy de courage,
Par gay chants et joyeux ris,....
Il est mort ce traistre roy,
Il est mort, ô l'hypocrite,
Il est mort en désarroy.
Vestu de ces faits inicques,
Il est mort, ô le meschant !

Prions tous dévotement
Pour ce moyne secourable
Qui s'est offert librement
Au supplice exécrable ;
C'estoit pour nous desmontrer
Le sang de ce cruel,
Et pour être transporté
Au royaume éternel,

Et c'est ainsi que la chanson, considérant Jacques Clément à l'égal d'un libérateur, popularisait la thèse de l'assassinat politique dont les jésuites et autres sectaires se feront les apologistes en nombre d'ouvrages restés célèbres.

Devenue arme de guerre, au même titre que la caricature, la chanson ne chômera point pendant les dix dernières années du siècle. Les Ligueurs en useront amplement contre le roi de Navarre. Comme à certaines époques plus rapprochées de nous, et qu'il n'est point besoin de désigner autrement, ces chansons, observe Le Roux de Lincy, se « distribuaient dans Paris pour encourager le peuple à se défendre et à supporter les misères et la famine d'un siège ». Une de ces pièces, datée de 1591, contient le récit des *calamités de ce temps présent*. Du côté des royalistes, même fécondité : il est même permis de dire qu'ils furent, en la matière, plus riches que l'autre parti et qu'ils triomphèrent de leurs ennemis par la plume comme ils devaient en triompher par les armes. Surtout, ils eurent de l'esprit, plus d'esprit que leurs adversaires « et les rieurs, qui formèrent, toujours, une grande majorité en France, ne tardèrent pas à se ranger de leur côté. » N'a-t-on pas dit et soutenu, non sans raison, que l'esprit de gaieté et de délicieuse malice dont la *Satire Ménippée* est empreinte à un si haut degré fit plus pour hâter la soumission des villes de France à Henri de Navarre, que les victoires qu'il a remportées, si brillantes qu'elles furent?

Fig. 222.
LANSQUENETS DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIe SIÈCLE
D'après un dessin de l'époque attribué à Hans Holbein.

Les chansons célébrant les victoires du Béarnais sont, du reste, d'une allure toute nouvelle : elles se remarquent par leur entrain, par une sorte de gaieté particulière, elles montrent une confiance rare, une affectueuse sympathie à l'égard du souverain « diable à quatre » dont la popularité doit être si grande, et sans doute ont-elles contribué dans une certaine mesure à préparer cette popularité.

La chanson fut donc une arme puissante aux mains des deux partis qui s'entr'égorgeaient. Mais elle ne fut pas que cela. Déjà, dans la première période du siècle, on l'a vue prendre en main la défense du sol national foulé par les lansquenets et les reîtres venus du dehors : déjà on l'a vue, à la moindre trêve, chanter avec effusion cet hymne à la paix, si souvent entonné depuis cinq siècles par des populations épuisées, succombant sous le poids de charges multiples.

Or, ces mêmes protestations contre le « soudard » étranger, comme si l'autre « soudard » ne pesait pas lui aussi sur le pays, ces mêmes effusions, ces mêmes manifestations d'un contentement non déguisé, on les verra se manifester derechef à partir de 1578.

Les adieux de la misérable guerre civile advenue en ce royaume de France constituent un document précieux pour l'état d'âme du pays, et nous renseignent de très précise façon sur les tristes conséquences de la guerre. C'est plus qu'une eau-forte à la plume; c'est comme une fresque largement brossée avec

tous les personnages et tous les accessoires du métier. Un cri de joie lancé à pleins poumons! Un adieu en règle à tous les acteurs du grand drame de la guerre, soigneusement énumérés suivant la hiérarchie militaire. Un adieu qui équivaut à un bon voyage. Partez, et surtout ne revenez plus jamais! Et ce morceau capital vaut d'être lu et retenu, car on ne sut jamais mieux dire, avec une telle précision et simplicité :

Adieu le champ, adieu les armes,
Adieu les archers et gens darmes,
Adieu sourdines et clairons,
Puisqu'en paix nous en retournons.

Adieu tabourins et trompettes,
Adieu enseignes et cornettes,
Adieu pistolles et pistolets,
Adieu cuirasses et corselets.

Adieu soldats et capitaines,
Adieu guerres trop inhumaines,
Adieu roussins, adieu coursiers,
Adieu les grands chevaux lanciers.

Adieu vous dis, cavallerie;
Adieu vous dis, infanterie;
Adieu vous dis, tous pistolliers;
Argollets et chevaux légers.

Adieu escalades et monstres,
Adieu charges; adieu rencontres,
Adieu surprinses et assauts,
Adieu la guerre et ses vassaux.

Adieu escortes, embuscades,
Escarmouches et camisades;
Adieu bombardes et canons,
Puisqu'au logis nous retournons...

Adieu, ceux qui de froid se meurent,
Ou de chaud; et ceux qui demeurent
Forrez dedans un bourbier
Quelques fois un jour entier.

Adieu ceux qui l'ordre demandent,
Qui obéissent ou commandent.
Adieu qui estes un grand tas,
Gens desdaigneux de vos estats.

Adieu qui vous voulez escrire
Dignes de régir un empire,
Et ce pendant estes menez
Par ceux qui trop peu estimez...

Adieu ceux là qu'ont grand dommage
Par la guerre et par le pillage;
Tant qu'ayant de biens à foison
Meurent de faim en leur maison...

Adieu le coucher sur la dure,
Sans draps, sans licts ny couverture;
Adieu qui pis vaut le coucher
Tout armé, n'ayant que mascher,

Adieu batailles ordonnées,
Adieu trahisons et menées,
De quoy il en est plus d'effaits
Qu'il n'est de plus valeureux faits.

Adieu guerre, va hors de France,
Et nous serons hors de souffrance;
Adieu ceux qui s'en sont fuis
Loing des coups et ont eu du pis.

Plus d'honneur, trois fois vingt et quatre,
Que ceux qui s'en sont fait bien battre.
Adieu donc la guerre et les coups,
Qui n'engendre que lende et poux.

Est-il tableau plus coloré et plus pittoresque que cet adieu aux gens de guerre de tout poil et de tout acabit? A-t-on jamais exprimé plus naïvement, plus sincèrement, le bonheur de gens houspillés, si durement malmenés, pouvant enfin retrouver un « lit avec des draps, et avec des couvertures? »

Et ne sont-ce point là des arguments autrement concluants que les dissertations savantes?

Mais voici, de nouveau, les « reistres maudicts » que la chanson va mettre en couplets pour faire suite aux lansquenets de la première partie du siècle. Car, « gens de pied ou gens de cavalerie », les gens de guerre sont toujours d'un poids lourd pour ceux qui les doivent supporter. Et comme ces reistres, « rebelles, infidelles », servent la cause des protestants, la chanson, volontiers chauvine, mettra dans le même sac, huguenots, hérétiques et reistres.

Faut-il l'en blâmer? En réalité, elle ne fut que l'interprète de ce sentiment public, très étroit, d'horizon borné, qui se manifeste de façon violente à propos de la Réforme, « venue des Allemaignes » et qui se retrouvera, sans cesse, au cours de notre histoire, toujours aussi marqué, toujours aussi fougueux, mais toujours aussi instinctif. Polémique ardente, passionnée et qui manquera souvent de bonne foi, comme on en peut juger par ces simples vers :

Tremblez, tremblez, hérétiques maintenant...,
Vive les Français, car ils ont à ceste fois
Les Allemans mis en fuite.

Or, qu'est-ce que « les Allemans », sinon les reistres combattant avec les gentilshommes protestants, au même titre que les Italiens et les Espagnols figurant, en nombre respectable, dans les rangs des « Français » du duc de Guise.

Mais déjà cet argument, malgré son peu de fondement, séduisait les populations. Certaines chansons contre la Ligue ne manqueront pas, à leur tour, d'y recourir en montrant les « perves lorrains » entourés d'Espagnols « bazanés », de Wallons, d'Italiens, de Napolitains, tous ne valant pas mailles.

Ores est temps que vous sortiez de campaigne.

Plus explicite encore est la « chanson d'un bon soldat, vray et naturel français », *Le Cimetière des Reystres.*

Que l'Espagnol et le Ligueur damnable
Sentent l'effroy des redoultez François,
Et que, vaincus, ils soient à ceste fois
Et dechassez comme peste exécrable.

En réalité, les Espagnols ne furent pas mieux traités par la chanson qu'ils ne le seront par l'image. Quoiqu'il en soit, *la Deffaicte des Reistres, le Testament des Reistres et hérétiques,*

Voyla la fin et testament
De tous les maudits Reistres ..
Voyla la fin du testament
De tous les Calvinistes

sont des pièces pleines d'intérêt, non seulement parce qu'elles reflètent de violente façon, les passions du moment, mais encore parce qu'elles stigmatisent ces bandes armées, à pied et à cheval, du « compagnon Lance » « se mettant en rouste » pour avoir en France « pain à manger », pour avoir de quoi remplir « leur grosse pance » et leur « maigre escarcelle. »

Vous avez mangé nostre blé
Mais il vous a bien cher cousté :
Car il vous a cousté la vie.

Vous avez pillé nos maisons
Mangé nos poulles et chappons,
De vous voir n'avons plus d'envie.

Du reste, voici la fin... la fin de la Ligue et d'une période particulièrement agitée, pendant laquelle la chanson fut une arme redoutable.

Aussi la Ligue sera-t-elle, à son tour, l'objet de ses rimes railleuses et multiples. *Chanson sur la tyrannie de la Ligue, — Chanson contre les Ligueurs rebelles à Sa Majesté, — Chanson contre les Ligueurs espagnols, — L'Enterrement de la Ligue, — Complainte du décez de la Ligue.* Et combien d'autres.

Ce fut, on peut le dire, un enterrement de première classe. La Muse populaire se chargea d'apporter fleurs et couronnes, qui exhalaient fort souvent, reconnaissons-le, toute autre chose qu'un parfum d'encens.

Fi des Ligueurs qui n'ont point de foi, ayant fait tuer leur Roy
Couvrant leur ambition
Du manteau de religion.
Fi de l'Espagnol ligueur « qui voudroit bien la France gourmander »
Fy de la Ligue et de son nom.

de la Ligue qui a « faict rougir les campaignes du sang des braves François », de la Ligue « immonde, odieuse ». A son tour, elle est accusée de toutes les horreurs, de tous les crimes, de tous les malheurs du pays.

La chanson va suivre le panache blanc du Béarnais « Roy très débonnaire »,

Heureux, vaillant, adextre,
Et aux armes nourry.

Cela ne se fit point tout d'un coup, cependant, car, en 1590 encore, une chanson guisarde paraissait contre Jean Sandreux « qui a les pieds poudreux », contre Jean Sandreux dont la face hypocrite « sent son harlequin », — allusion au profil du souverain.

Et Jean Sandreux, c'était Henri de Navarre qui avait assiégé Dreux sans l'emporter. Jeu de mots qui voulait être outrageant et qui ne rencontra guère d'écho, les mécontents ne devant plus être, bientôt, que ceux qui n'avaient pas pu se faire payer assez cher, mieux encore, ceux que personne n'avait voulu acheter.

Désormais la chanson sera toute à l'idylle :

... que chacun en besogne
Retourne prendre son mestier
Et plus le pays n'arrançonne,
Et cela soit sans tant deviser.

Et surtout, désir que l'on voit renaître, sans cesse, que la guerre « plus, en la terre, ne face d'ennuis. »

Que feux de joye
Plustot on voye
Par tous les carrefours,
Que voir gens d'armes
Marcher en armes
Au son de leurs tambours.

C'est le printemps de l'année 1595. « Tous les bons Français ligués « contre l'Espagnol meschant » se doivent esjouir de l'heureux advènement de la paix. Tous les bons Français « se doivent esjouir et recognoistre le roy Henry de Bourbon pour leur maistre ». L'amoureux Zéphire soupire, la belle Pomone et son ami Vertumnus, « mille fois le jour, et plus » se rebaisent, Vénus Cythérée tient Mars vaincu, enamouré par ses grâces et mignardises, et la belle Gabrielle est l'astre nouveau qui se lève, l'astre que chantera en personne le grand Roi Henri « mis sous ses étendards ».

Toutefois, cela n'empêchera pas la chanson de faire entendre le langage de la raison — ou mieux, de donner à chacun ce qui lui est dû — je veux dire d'attribuer aux uns et aux autres leur part de responsabilité dans les malheurs et dans les « pilleries de la France : »

(Mais) la troupe est bien petite
De ceux qui n'ont rien desrobé
Soit Hugenant (*sic*) ou Papiste.

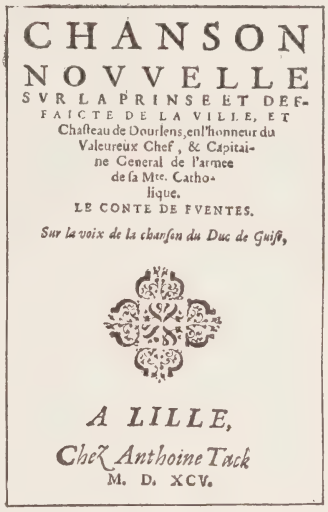
CHANSON
NOVVELLE
SVR LA PRINSE ET DEF-
FAICTE DE LA VILLE, ET
Chaſteau de Dourlens, en l'honneur du
Valeureux Chef, & Capitai-
ne General de l'armee
de ſa Mte. Catho-
lique.
LE CONTE DE FVENTES.
Sur la voix de la chanſon du Duc de Guiſe,
A LILLE,
Chez Anthoine Tack
M. D. XCV.

Fig. 233. — Titre de chanson destiné à montrer l'aspect typographique de ces placards populaires. Lille sera, par la suite, un des grands centres de cette sorte de littérature.

Remarquable exemple de sagesse politique !

Eternelle conclusion de toutes les luttes intérieures, lorsqu'elles atteignent le degré de violence des guerres de religion.

Que conclure de cette rapide énumération ?

Que tous les événements politiques du XVI^e siècle, toutes les guerres civiles et étrangères, tous les souverains ont fourni matière à une ou plusieurs chansons. Si leurs auteurs ne nous sont pas connus, si la plupart se chantaient sur des airs populaires non politiques, dus à des compositeurs en renom, nous savons qu'elles étaient en grande partie l'œuvre de soldats et de militants, ce qui leur donne un attrait tout particulier.

Volontiers on les copiait, on se les communiquait — d'où la quantité de recueils de chansons manuscrites qui se trouvent dans les bibliothèques publiques et dans les collections particulières — mais la plus grande partie ont été imprimées et publiées, malgré la police de l'imprimerie. L'on n'était plus au temps où le gouvernement redoutait si fort les chansons satiriques qu'il faisait défense « à tous dicteurs, faiseurs de dits et de chansons et menétriers de bouche de chanter en place ni ailleurs rymes ou chansons parlant du pape, du Roi, des seigneurs ». Il est vrai que cette ordonnance porte la date de 1395.

En réalité, à partir de 1515, « chaque jour en voyait paraître, et ces chansons, imprimées séparément ou dans des recueils, étaient répandues avec profusion parmi le peuple, qui se plaisait à les répéter. » Et même à les chanter à tue-tête sous les fenêtres de l'ennemi, car une ordonnance de 1580 fera défense aux partisans de venir provoquer les gens paisibles « par cris et dictz de chansons ».

Comment se présentaient-elles, je veux dire sous quelle forme et sous quel aspect typographique ?

De format elles variaient facilement, allant de l'in-8 gothique au grand placard in-folio imprimé sur trois colonnes, en passant par cet oblong qui, longtemps, sera fort goûté de l'édition musicale. Plaquettes ou pamphlets — ce terme devant être pris ici dans son sens primitif de petit livre, de feuille qu'on tient dans la main — elles sont ornées de titres à la typographie décorative commençant habituellement par ces mots classiques : « S'ensuyt la chanson » ou « S'en suyvent plusieurs belles chansons nouvelles ». Ont-elles par hasard une vignette : celle-ci est un cliché quelconque : cavaliers ou fantassins à l'attaque. Par contre, les placards se présentent assez souvent avec des bois populaires : ce sera l'assassinat de Henri III, l'assassinat du Cardinal

de Lorraine, l'assassinat du duc de Guise, si bien que, entre la feuille volante du XVI^e siècle et la feuille volante d'aujourd'hui, il n'est pas différence autre que celle du papier et des caractères employés.

La plupart portaient, au bas, la mention : « On les vend à Paris », mais dès la seconde moitié du siècle, Lyon, Troyes, Valenciennes, Lille étaient pour la chanson des centres importants de publication.

A quelques exceptions près, le XVI^e siècle n'a pas eu de recueils de chansons purement politiques. Par contre, ces dernières prennent place dans un grand nombre de chansonniers de toute nature. On les trouve dans les « Recueils des plus belles chansons de ce temps » où elles sont appelées « chansons de guerre », faisant bon ménage avec les chansons joyeuses, honnestes et amoureuses. On voit des « Fleur de chansons nouvelles » mettre ainsi sur leur titre « traittans partie de l'amour, partie de la guerre, selon les occurences du temps ». Et de tous ces recueils le plus curieux est très certainement celui qui s'intitule : *Le Rosier des chansons nouvelles tant de l'amour que de la guerre, contenant la plus part des heureuses victoires obtenues en Auvergne et ailleurs* (Lyon, 1580).

Œuvre de satire, la chanson comme la caricature devient, au XVI^e siècle, une des armes les plus redoutables de la bataille politique à coups de plume et de crayon.

Et comme la caricature, elle sert indifféremment les partis en lutte.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

C. Leber. — *L'Etat réel de la presse et des pamphlets depuis François I.* Paris, 1834.

Le premier ouvrage qui donne quelques fragments des chansons politiques les plus curieuses (v. p. 80-94).

Le Roux de Lincy. — *Recueil de Chants historiques français depuis le XII^e jusqu'au XVIII^e siècle*, 2^e série, XVI^e siècle. Paris, 1842.

A. de Montaiglon. — *Recueil de Poésies françaises des XV^e et XVI^e siècles*, 1855-1878.

E. Picot. — *Catalogue de la Bibliothèque du baron James de Rothschild*, 1887-1893.

Fig. 234. — DEVANT LE TRIBUNAL MILITAIRE.
Gravure sur bois de Josse Amman pour le *Kriegsbuch* de Fronsperger (1564).

Fig. 235. — Vignettes pour les « Voyages » d'Olaüs Magnus, un des ouvrages les plus curieux de l'époque (Bale, 1567).

XI.

LES ÉTAPES DE L'"UTOPIE"

DE L'UTOPIE A LA RÉALITE

THOMAS MORUS. — RABELAIS. — SHAKESPEARE. — BACON. — VOLTAIRE. — CONDORCET.

LA découverte du Nouveau Monde a inspiré un genre littéraire qui devait, à la longue, modifier les idées du Vieux Monde : l'utopie ou roman politique.

Certes, il y avait, depuis des milliers d'années, des auteurs qui, frappés des imperfections humaines, imaginaient des mondes meilleurs. Mais, comme si l'imperfection la plus pénible avait été leur vieillissement, ils reléguaient le séjour idéal dans un passé immémorial ou dans une éternité surnaturelle. Paradis perdus ou paradis posthumes, âges d'or, Iles fortunées, Champs Elysées, toutes les mythologies restaient stériles comme la chimère du « bon vieux temps » et les doléances du *laudator temporis acti*.

Autour de Bossuet et de Louis XIV, on se plaint de son siècle et l'on regrette le siècle passé. La dégradation continue de l'espèce humaine, dont le vieux Nestor paraît avoir déjà le sentiment, est un lieu commun au temps d'Horace et d'Auguste. Nostalgie et proverbes sans action possible : pas plus que les individus, les sociétés ne sauraient revenir à leur enfance ni jeter l'ancre sur l'océan des âges. Le roman du passé et le roman du ciel, transpositions du présent terrestre, ne rendent pas l'homme meilleur. Pris au sérieux, ils favorisent la stagnation des mœurs et la paresse des esprits. Tournée vers un passé illusoire, entretenue par les fables dans une perpétuelle enfance, l'humanité marche à reculons.

Sans les réformes et révolutions en vue d'améliorer notre vie ici-bas, sans les utopies préalables, la société humaine changerait aussi lentement que la ruche, la bauge et le nid. Par l'utopie, plus nettement encore que par l'outil, l'homme se distingue avantageusement des autres animaux. « Une humanité qui ne serait pas révolutionnaire, tourmentée d'utopies, ressemblerait à une fourmilière, à une Chine croyant avoir trouvé la forme parfaite, et y restant » (Renan). Le roman de pays transatlantiques sagement

gouvernés, a imprimé aux idées un mouvement accéléré, et ouvert la voie à la philosophie du progrès. L'utopie a précédé la perfectibilité comme l'alchimie a précédé la chimie. « L'utopie est le principe de tout progrès » (Anatole France).

Le poète en des jours impies
Vient préparer des jours meilleurs.
Il est l'homme des utopies ;
Les pieds ici, les yeux ailleurs.

Dans le nouveau genre littéraire, la chimère sociale est ramenée du passé mythologique sur notre planète explorée. La géographie transformée remplace, en littérature, la chronologie homérique ou biblique. L'espace offre aux auteurs de cités idéales un cadre plus ferme que le temps. Dans le sillage de Colomb, de Gama et de Magellan, le roman d'aventures, acclimaté dans les trois océans, s'enrichit de visions merveilleuses et de sagesse antique. Colomb s'était figuré qu'au bout du continent qu'il avait abordé, il retrouverait le trésor de Salomon.

Les romanciers font plus et mieux ; dans les îles découvertes par les Portugais et les Espagnols, ils installent la république de Platon revue et corrigée. Déjà Americ Vespuce apercevait chez les Caraïbes la morale d'Epicure.

Nourris de l'ironie de Lucien, de la politique de Platon et de l'érudition d'Erasme, Thomas Morus et Rabelais agrémentent le roman océanique de railleries révolutionnaires sur l'Etat, l'Eglise et l'Ecole. Copernic, en méditant la relativité du mouvement, change le système du monde. Morus, en méditant la relativité du droit, change le système social.

En physique et en politique, le nouveau monde engendre des temps nouveaux. La boussole, en rapprochant les continents et les races, et la presse, en rapprochant les siècles éclairés, révèlent la pluralité des mondes moraux, et elles font comprendre que, dans l'esprit humain comme dans la nature, tout a changé et tout changera encore aussi longtemps qu'il y aura des hommes et qu'ils penseront.

En 1515, l'avocat Thomas Morus, que les marchands de Londres ont fait adjoindre aux négociateurs envoyés en Flandre par Henri VIII, visite Bruges, les bibliothèques de Louvain, et le port d'Anvers, entrepôt des deux mondes, « comme patrie de toutes les nations chrétiennes » (L. Guichardin). Erasme l'a recommandé au secrétaire de la ville d'Anvers, qui lui fait faire la connaissance d'un vieux marin portuguais, Raphaël Hythlodée (ὑθλος = baliverne).

Après avoir accompagné Américc Vespuce (dont les lettres circulent en Europe), Hythlodée est resté en Nouvelle Castille, a voyagé jusqu'à Ceylan, et visité divers peuples. Il n'a rencontré le bonheur que dans l'île d'Utopie. Le navigateur portugais a naturellement les connaissances de Morus lui-même, en histoire d'Angleterre, en littérature ancienne et en philosophie.

Après la guerre des deux Roses, où les seigneurs, privés de leurs fiefs de France s'étaient égorgés, le royaume était infesté de voleurs de grands chemins, soldats sans solde et laquais sans maître. Une répression impitoyable avait bordé les routes royales de milliers de pendus. La pénalité draconienne qui punissait le moindre larcin comme l'homicide, l'esprit de conquête et la misère publique étaient de nature à faire réfléchir un esprit averti.

Le jeune Morus, à l'Université d'Oxford, avait appris le grec de Linacre. Il avait vu arriver et se multiplier les livres imprimés, il avait médité Platon, Lucien, saint Augustin, Pic de la Mirandole, et il était devenu l'ami d'Erasme, qui lui a dédié l'*Eloge de la Folie* (*Encomium Moriae*).

Son christianisme évangélique, son platonisme, son horreur du crime, son ironie et son érudition, inspirent le récit de Raphaël Hythlodée, qui est devenu le fameux roman *De optimo reipublicae statu, de que nova insula Utopia* (Louvain, Thierry Martens, 1516). Ce traité du meilleur gouvernement comporte la satire de la barbarie européenne et l'éloge de l'île d'Utopie (ou de Nulle Part), où Hythlodée a séjourné cinq ans.

Les explorateurs ont révélé aux naturels la boussole et l'imprimerie, et ils ont appris d'eux la tolérance religieuse, le communisme et le pacifisme.

Sous le nom de Mythra, les Utopiens adorent un Dieu inoffensif qui ne veut ni guerre sainte ni propagande ; c'est déjà presque cet « inutile Dieu qui ne veut pas d'autels », que Voltaire maintiendra comme horloger du monde et gendarme perpétuel. Les Utopiens, en effet, adressent à leur Dieu la prière suivante : « Dieu infini, éternel et tout-puissant, créateur de l'Univers, auteur de tout bien, c'est toi qui nous as fait naître dans la plus sage et la plus heureuse des Républiques, et dans une religion que tout nous enseigne à croire la seule véritable. Si cependant nous sommes dans l'erreur sur ce dernier article, si quelque autre

culte t'est plus agréable que le nôtre, Seigneur ! daigne nous le faire connaître, montre-nous le chemin que nous devons prendre. Mais si nous sommes dans la bonne voie, si notre gouvernement est le plus parfait et notre religion la plus sainte, donne nous la constance nécessaire pour vivre et pour mourir dans l'un et dans l'autre. Daigne aussi inspirer à tous les hommes l'amour de nos lois, daigne les amener à notre foi, à moins que, par une suite de tes vues impénétrables, tu ne te plaises à cette variété de cultes par lesquels on t'honore ».

Les Utopiens ignorent la distinction du tien et du mien, et par conséquent les querelles et misères que la propriété privée engendre en Europe. Quand les voyageurs, compagnons de Vespuce, leur révèlent le christianisme, les Utopiens estiment particulièrement, dans cette religion, le communisme pratiqué par les premiers disciples de Jésus, et pratiqué encore dans les couvents. Erasme, en commentant les *Adages*, remarquait déjà que les ancien savaient peu de maximes aussi chrétiennes que celle-ci : « entre amis tous les biens sont communs ». Dans les nations européennes, au temps de Morus, la majorité, vouée aux tâches utiles, est réduite à un état pire que celui des bêtes de somme, qui au moins ignorent qu'elles mourront. Les soit-disants gouvernements ne sont que des conjurations de riches, qui s'appliquent, par la terreur, à garder leurs larcins. Les Européens méprisent le travail et révèrent la conquête, le vol et l'homicide. Au contraire, les Utopiens, travaillant tous pour chacun et chacun pour tous, vivent dans l'abondance, la santé et la sérénité de l'âme, car ils ignorent l'appréhension du lendemain. Ils travaillent six heures par jour, et s'adonnent à la musique, à la conversation et aux sciences et aux lettres : « où tout appartient à tous, personne ne peut manquer de rien ». « C'est dans le développement complet de leurs facultés intellectuelles qu'ils font consister le vrai bonheur ». Leurs mariages, précédés d'un examen corporel, sont un premier essai d'eugénisme.

FIG. 236. — Thomas Morus (1480-1535) grand chancelier d'Angleterre sous Henri VIII. Décapité pour n'avoir pas voulu reconnaître le pouvoir spirituel de son roi. D'après un portrait ancien.

Le roman de Morus eut auprès d'Erasme, de Budé, de Vivès, et dans toute la république des lettres, un succès durable et fécond. Il ouvre une lignée, qui n'est pas encore éteinte, de fictions mêlant les critiques des censeurs et les espoirs des réformateurs : Rabelais, Montaigne, Shakespeare, Bacon.

François Rabelais publie à partir de 1532 un roman qui greffe la littérature de la Renaissance sur le roman merveilleux du Moyen-Age. Pantagruel est le fils de Gargantua et de Badebec, fille du roi des Amaurotes en Utopie. Et après avoir conquis le pays de Dipsodie, Pantagruel y transporte une colonie d'Utopiens au nombre de 9.876.543.210 hommes, sans les femmes et les petits enfants, ouvriers de tous métiers et professeurs de tous arts libéraux, afin de rafraîchir, peupler et orner la Dipsodie, jusque là déserte en grande partie. Rabelais, le premier, exprime l'enthousiasme de l'humanité qui retrouve l'antiquité, la sagesse de Platon, l'amour des lettres et la joie de vivre.

Gargantua félicite son fils Pantagruel d'être né dans un temps où les bonnes lettres sont cultivées mieux qu'elles ne furent jamais, où l'hébreu, le grec et le latin sont multipliés, où l'imprimerie est inventée par inspiration divine, comme l'artillerie l'est par suggestion diabolique. Gargantua recommande à son fils d'étudier Plutarque, et de profiter du séjour de Paris. Les navigations de Panurge, qui se ressentent de celles de Jacques Cartier, les îles monstrueuses aux habitants de formes disproportionnées et d'opinions paradoxales, les rois qui ne vivent pas de peu, toutes les bouffonneries inventées par Rabelais sont des

manières de rompre avec le passé. Des temps meilleurs sont nés. L'homme est sorti de la nuit gothique. L'abbaye de Thélème a comme inscription : « Fais ce que veux ». Que va devenir cette humanité qui s'interroge sur sa propre nature et sur le sens de l'univers ?

Montaigne avait eu à son service un Français qui avait vécu au Brésil, dont Coligny avait voulu faire une France équatoriale. Montaigne a interrogé à Rouen des Cannibales. Frappé de leurs réponses judicieuses, de leurs étonnements devant les stupidités du vieux monde, l'auteur des *Essais* regrette que la découverte de l'Amérique n'ait pas eu lieu au temps de la philosophie grecque ou de la vertu romaine.

Io.Clemens. Hythlodæus. Tho.Morus. Pet.Aegid.

SERMONIS QVEM

RAPHAEL HYTHLODAEVS VIR EXIMIVS,
de optimo reipublicæ ſtatu habuit, liber primus, per illuſtrem uirũ Thomam Morum inclytæ Britanniarũ urbis Londini & ciuem, & uicecomitem.

VVM NON EXIGVIMO
menti negocia quædam inuictiſſimꝰ Angliæ rex HEN
RICVS eius nominis octauus, omnibus egregĩ princi
pis artibus ornatiſſimus, cũ ſereniſſimo Caſtellæ princi
pe CAROLO controuerſa
d nuper ha

Fig. 237. — Première page de l'*Ile d'Utopie* de Thomas Morus. La gravure « Thomas Morus écoutant le récit que lui fait Hytlodæus de ses navigations » doit être attribuée à Ambrosius Holbein. A gauche est le jeune fils de Thomas Morus ; à sa droite le célèbre Peter Ægidius.

Il aurait voulu allier la sagesse antique à la sauvagerie primitive. Songeant combien sont judicieuses les réponses des enfants de la nature, il comprend aussi qu'elles resteront sans effet parce que des Peaux-Rouges « ne portent pas de hauts de chausses ».

Après avoir pénétré le philosophe de la Renaissance, la pensée du nouveau monde pénétra l'auteur dramatique qui donnait une littérature à l'Angleterre dans le temps où celle-ci se faisait une religion, une conscience nationale et une politique transatlantique. Shakespeare, dans *la Tempête,* met en scène Caliban, qui dans son île a été subjugué par Prospero et par les Italiens qui ont apporté tous les prestiges d'une humanité supérieure. Caliban regrette à certains moments d'avoir perdu sa place de maître de l'île et d'avoir montré à son nouveau seigneur le chemin des sources fraîches et des prairies fertiles. Prospero lui-même douterait de l'utilité de son voyage si tous ces Italiens ne songeaient qu'ils ne se sont découverts eux-mêmes que dans l'île imprévue.

Le cas de Prospero est le cas de l'humanité elle-même. C'est en découvrant un continent vierge que notre espèce vieillie a pu faire une expérience nouvelle. Elle a recommencé l'humanité. Elle l'a recommencée avec des espoirs illimités et dans des conditions propices. Elle a conçu des sociétés profondément différentes de toutes celles que les invasions avaient infligées à la vieille Europe.

Cyrano de Bergerac imagine des voyages au Canada et dans la lune. Vairasse, à la suite de l'exploration de l'Australie, raconte l'histoire des Sevarambes, et la littérature romanesque se colore d'exotisme à mesure que les navigateurs avancent vers le Pôle Sud.

ÉRASME

Portrait gravé sur cuivre par HENRICUS HONDIUS, faisant partie d'un recueil consacré aux hommes les plus éminents qui ont combattu l'Antéchrist romain (cinquante biographies accompagnées d'autant de portraits, les uns empruntés à Durer, les autres inédits, exécutés par Hondius). Les *Icones* — c'est le titre du recueil — parurent en 1599, puis en 1602, sous le titre de *Imagines et Elogia*. En 1603 et 1604, ils furent traduits en hollandais.

(Le présent portrait est extrait de l'édition hollandaise publiée à La Haye en 1603 et colorié conformément à l'original.)

Quand l'Angleterre, après la révolution de 1688, devient le refuge des huguenots, l'exploratrice des mers, l'entrepôt commercial de la planète et le laboratoire de la physique moderne, ses romanciers en langue vulgaire s'élèvent aussi à la philosophie.

Le doyen Swift avait eu, en Irlande et à Londres, l'occasion d'observer la misère du peuple et les folies des grands ; il avait sondé l'absurdité des traditions, la nuisance des préjugés, l'aveuglement et la détresse de l'homme. Aussi, quand il fit un roman de navigation, les *Voyages de Gulliver* (1726), ce roman devint la satire des petitesses et des extravagances, des présomptions et des infirmités de notre espèce.

FIG. 238. — VUE DU PAYS D'UTOPIE.

* Gravure sur bois de Hans Holbein pour la 2e édition (illustrée) de l'œuvre de Thomas Morus : *De optimo reipublica statu*, Bâle, J. Frobenius (1518). Dans le coin, à gauche, Thomas Morus écoutant le récit que lui fait Hythlodee. Écrite en latin, « l'Utopie » parut une année avant la fameuse proclamation de Luther. *L'Ile d'Utopie* est une allusion transparente à l'Angleterre, dont Thomas Morus était le grand chancelier.

Rabelais et La Bruyère avaient déjà vu ce que l'inégalité de taille pouvait apporter de nouveau à tous nos jugements de l'ordre moral. Swift promène son héros, successivement, parmi les nains de Lilliput, parmi les géants de Brobdingnag, et parmi les chevaux Houyhmhmns. Gulliver, infatué de la supériorité de la Grande Charte, apprend qu'il appartient à la plus infâme vermine qui ait jamais déshonoré la terre. Il parcourt ensuite l'île de Laputa où la philosophie scolastique, les universités d'Oxford, de Cambridge et de Dublin et la science même de Newton sont tournées en dérision. Gulliver ne trouve de sagesse et de bonheur que dans le pays des Houyhmhmns, chevaux ingénus, simples et bons. Le langage des Houyhmhmns a quelque rapport avec l'allemand (Charles-Quint n'avait-il pas dit qu'on devait, aux chevaux, parler allemand ?) La langue Houyhmhmns n'a pas de mot pour désigner le mensonge et la guerre. Le mensonge est la chose qui n'est pas. Et quand Gulliver raconte les guerres de Marlborough, les vaisseaux coulés, les villes détruites, le million d'hommes tués, le vénérable chef Houyhmhmn a peine à croire qu'un animal à gueule plate puisse faire tant de mal.

Dans les quatre mondes de Lilliput, de Brobdingnag, de Laputa, et des Houyhmhmns, Swift envisage les conditions sociales, intellectuelles et zoologiques de la misère humaine ; et il met à nu les mensonges grossiers sur lesquels repose la société européenne.

L'année même où paraissaient les *Voyages de Gulliver* (1726), arrivait à Londres un jeune Français, exilé par un abus de pouvoir d'un seigneur imbécile. Voltaire vit enterrer Newton avec des honneurs

royaux. Il fréquenta des Lords, des savants et des écrivains qui pensaient librement sur les grandes questions interdites aux hommes nés à la fois chrétiens et français. Il en conclut, dans sa rancune, que la raison humaine venait de naître en Angleterre ; que Londres, jadis barbare, était le centre des arts ; que le parlement, la physique de Newton, la métaphysique de Locke, le zèle scientifique de Bacon, la tolérance des Quakers, le respect du commerce et de la richesse, rendaient la vie plus agréable, plus intelligente et plus humaine que les courtisans, abbés, et inquisiteurs du royaume de France. Voltaire plaça donc dans l'île d'Angleterre la cité idéale que Morus avait située en Utopie, que Fénelon avait fondée à Salente, et que les romanciers promenaient depuis deux siècles de l'Océan Indien à l'Océan Pacifique.

Quand Voltaire, devenu un personnage, visite Bruxelles, il invite les notables en signant « Envoyé de l'île d'Utopie ». Les Bruxellois ne le comprirent pas. Pourtant, rarement un titre diplomatique avait été aussi adéquat. Voltaire s'applique à le justifier par ses œuvres. Il reprend la littérature utopienne et il l'enrichit des dernières conquêtes de l'esprit humain. La littéraire utopienne, satire à cadre exotique, est surtout inspirée par la disproportion entre les vérités nouvellement découvertes et les abus que l'ignorance ancestrale impose encore à la vie sociale. Or Newton, en expliquant le système du monde, avait accompli une révolution intellectuelle qui appelait une révolution sociale. Les romans de Voltaire seront donc la dérision des superstitions au nom de la raison humaine, c'est-à-dire de la pensée de Newton. Ce que Colomb a été pour Morus, Newton l'est pour Voltaire. Pour l'auteur des *Lettres philosophiques*, le plus grand des hommes est Newton ; il n'y a de grands hommes que ceux qui ont rendu de grands services au genre humain ; or, le plus grand service à rendre au genre humain est de l'éclairer. Voltaire transforme le roman insulaire de Morus et de ses épigones en roman astronomique. Au lieu de situer ses personnages dans les îles qui restaient des décalques de l'Angleterre ou des Antilles, il les transporte dans des corps célestes lointains, dans Sirius et dans Saturne. Il les promène de sphère en sphère et les amène sur notre petite planète, où des atomes pensants imperceptibles à l'œil nu pour Micromégas, raisonnent admirablement en astronomie, délirent en métaphysique et en morale, et s'abandonnent à la monstrueuse folie de la guerre. Micromégas, venu du ciel de Sirius, ne peut comprendre que des atomes pensants s'égorgent par milliers pour la question de savoir si la Crimée doit appartenir au Czar ou au Sultan. Pareillement, Candide s'étonne que la France et l'Angleterre s'entredéchirent pour quelques arpents de neige situés au Canada. Autant Rabelais méprisait les abstracteurs de quintessence, autant Swift raillait les métaphysiciens de Laputa, autant Voltaire ridiculise la philosophie de Leibnitz, de Wolf, et des optimistes qui soutiennent, comme le docteur Pangloss, que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Restait à faire mieux ou à chercher à faire mieux. Pour organiser une société meilleure, il faut d'abord persuader aux hommes qu'il est possible de fonder une politique plus sage, c'est-à-dire plus conforme à la nature de l'homme et à celle de l'univers où il se trouve placé.

Le mérite de Bacon est d'avoir orienté dans cette voie la littérature utopienne. Dans sa *Nouvelle Atlantide* (*Nova Atlantis*), l'auteur du *Novum organum* raconte que des voyageurs, partis du Pérou, abordent en faisant voile vers l'Ouest à une île de l'Océan Pacifique où la pureté primitive des mœurs, le christianisme reçu depuis longtemps, la connaissance de l'hébreu, du grec, du latin et de l'espagnol, sont complétés par la curiosité scientifique et par les applications à l'industrie des découvertes que font les astronomes dans leurs observatoires, les physiciens dans leurs cabinets, et les navigateurs au cours de leurs explorations. Les Nouveaux Atlantes, sentant que la philosophie naturelle doit précéder la philosophie morale, ont même fondé un Institut de Salomon pour l'exploration de la nature.

La propagande de Voltaire en faveur des philosophes anglais avait fait la vogue de toute l'œuvre de Bacon. Condorcet, frappé de l'importance que pouvait avoir l'Institut de Salomon pour le perfectionnement de l'esprit humain, entreprit une histoire de l'humanité et une réforme sociale fondées l'une et l'autre sur la connaissance de la nature. L'histoire universelle, pour Condorcet, se ramène aux progrès de l'esprit humain, aux découvertes physiques et techniques, à la succession des peuples chasseurs, des peuples pasteurs, des peuples laboureurs, de l'alphabet phénicien et du commerce méditerranéen, de la division des sciences et des inventions d'Archimède, du Coran et de la barbarie médiévale, des villes italiennes et de la boussole, de la presse et de la Renaissance, de la géométrie analytique de Descartes et de la méthode expérimentale, enfin de la République Française et de l'Instruction Publique.

Au siècle de Voltaire et de Condorcet, le roman devient l'histoire, l'utopie devient programme, la satire devient révolution. L'Océan Pacifique parcouru par Cook et par Bougainville présente des peuples

restés à divers stades de l'organisation sociale. Les sauvages forment une antiquité contemporaine. Tahiti est une Nouvelle Cythère. Et les Encyclopédistes, en inventoriant les connaissances, pourraient guérir les folies et diminuer la souffrance.

Condorcet lit à l'Assemblée législative un rapport sur l'instruction publique, dont les idées, reprises à la Convention et au Comité d'instruction publique, devaient aboutir à la loi du 3 brumaire an IV et à la création de l'Institut de France, des Ecoles centrales, des cabinets de physique et de chimie, des jardins botaniques.

L'idée maîtresse de la Renaissance et de la littérature utopienne, c'est celle des stoïciens, de Plutarque et de Montaigne :

Du vieux Zénon la docte confrérie
Disait tout vice être issu d'ânerie.

La grande ânerie, mère de tous les vices, c'est la guerre. Pour la détruire chez les hommes qui ne mangent plus les vaincus, et qui n'ont donc aucune raison sérieuse de se battre, il faut édifier ces hommes sur leur nature. Quand tous les hommes seront instruits, ils mettront leur gloire à éclairer et à servir leurs semblables et non plus à les tuer et à les asservir. « Les peuples plus éclairés, se ressaisissant du droit de disposer eux-mêmes de leur sang et de leurs richesses, apprendront peu à peu à regarder la guerre comme le fléau le plus funeste, comme le plus grand des crimes. On verra d'abord disparaître celles où les usurpateurs de la souveraineté des nations les entraînaient, pour de prétendus droits héréditaires. Les peuples sauront qu'ils ne peuvent devenir conquérants sans perdre leur liberté, que des confédérations perpétuelles sont le seul moyen de maintenir leur indépendance ; qu'ils doivent chercher la sûreté et non la puissance. Peu à peu, les préjugés commerciaux se dissiperont ; un faux intérêt mercantile perdra l'affreux pouvoir d'ensanglanter la terre et de ruiner les nations sous prétexte de les enrichir. Comme les peuples se rapprocheront enfin dans les principes de la politique et de la morale, comme chacun d'eux, pour son propre avantage, appellera les étrangers à un partage plus égal des biens qu'il doit à la nature ou à son industrie, toutes ces causes qui produisent, enveniment, perpétuent les haines nationales, s'évanouiront peu à peu ; elles ne fourniront plus à la faveur belliqueuse, ni aliment, ni prétexte. Des institutions, mieux combinées que ces projets de paix perpétuelle, qui ont occupé le loisir et consolé l'âme de quelques philosophes, accélèreront les progrès de cette fraternité des nations ; et les guerres entre les peuples, comme les assassinats, seront au nombre de ces atrocités extraordinaires qui humilient et révoltent la nature, qui impriment un long opprobre sur le pays, sur le siècle dont les annales en ont été souillées » (Condorcet).

Pour orienter l'humanité vers un avenir meilleur, Condorcet veut d'abord la délivrer des fables atroces qui l'ont affolée et ensanglantée ; il veut augmenter le savoir et le pouvoir de notre espèce en organisant la recherche de la vérité. « Bacon, dit-il, avait conçu l'idée d'une société d'hommes uniquement dévoués à la recherche de la vérité. Son plan embrasse toutes les parties des connaissances humaines. Une foule d'observateurs parcourent sans cesse le globe pour connaître les animaux qui l'habitent, les végétaux qu'il nourrit, les substances répandues sur sa surface et celles qu'il renferme dans son sein, pour en étudier la forme extérieure et l'organisation. Ils cherchent à reconnaître les monuments et les preuves des anciens bouleversements de la terre, à saisir les traces de ces révolutions paisibles dont la main lente du temps conduit la marche insensible. D'autres hommes, fixés dans les diverses régions, y suivent avec une exactitude journalière les phénomènes du ciel et ceux de l'atmosphère terrestre. De vastes édifices sont consacrés à ces expériences, qui, forçant la nature à nous montrer ce que le cours de ses opérations ordinaires cacherait à nos regards, lui arrachent le secret de ses lois... Ces espérances de voir un jour les efforts des hommes se combiner pour pénétrer ce que la nature s'obstine à nous cacher, resteront reléguées dans la classe des chimères, s'il ne se forme, entre les hommes qui s'élèvent au-dessus du niveau commun par leurs lumières, une réunion volontaire de vues et de principes. Examinons donc cette possibilité en considérant d'abord une seule grande nation. Dans un tel pays, la gloire des talents doit bientôt devenir la première. Cette réunion de tous les hommes qui, dans une même nation, font du soin de cultiver leur raison, ou leur occupation ou leur plaisir, peut s'étendre à toutes les nations éclairées. »

L'Institut de France, corps représentatif de la république des lettres, abrégé du monde savant, et l'enseignement de la République française, sont deux applications de l'utopie de Condorcet. Elles ont rapidement dépassé les espérances du philosophe de la perfectibilité. Lamarck, Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, Laplace, Monge, Ampère, Pasteur, Claude Bernard, Curie, tous les neuf de l'Institut de France

et tous les neuf professeurs de l'Etat français, ont enrichi notre connaissance de la nature, notre capacité de l'exploiter, et ils ont augmenté la durée et la dignité de la vie humaine.

La plupart des humains vivent en république; et la plupart des chefs qu'ils se choisissent considèrent comme un devoir de l'Etat de favoriser le progrès scientifique.

L'utopie est devenue institution.

ALBERT COUNSON,
De l'Académie Royale belge de Langue française,
Professeur à l'Université de Gand.

SUR L'« UTOPIE » DE THOMAS MORUS

C'est un livre dans lequel la théorie de la communauté se trouve exposée sous une forme purement philosophique.

Remarquez la date : un an plus tard, Luther brisera en Europe l'antique faisceau de l'unité catholique.

Ecrite en latin avec une remarquable pureté, cette œuvre emprunte à Platon sa forme dialoguée. Elle fut accueillie avec enthousiasme par tous les érudits, admirateurs passionnés de l'antiquité.

Au fond, l'*Utopie* nous intéresse moins par son hypothèse hardie que par les justes et ingénieuses critiques que Morus y fait des abus de son temps. Ce sont ces remarques qui ne tardèrent pas à être considérées comme l'expression sincère des convictions de l'auteur, et qui servirent de point de départ à tous ces projets de réorganisation sociale qu'ont vus éclore les siècles suivants.

On y remarque quatre ordres d'idées parfaitement distinctes :

1°) Critique de l'état de l'Angleterre et de la politique des princes contemporains;

2°) Critique du principe de la propriété individuelle;

3°) Plan d'organisation d'une société fondée sur la communauté;

4°) Exposition d'un système de politique extérieure, applicable à l'Angleterre, désignée sous le nom d'île d'Utopie.

Cette dernière partie n'est pas la moins curieuse, car la politique utopienne est précisément celle qui, depuis Henry VIII, règne dans les conseils de l'Angleterre.

L'île d'Utopie tire son nom du sage Utopus qui lui a donné des lois. Morus a formé son nom des deux mots grecs *on-topos*, littéralement non lieu, nulle part. L'île d'Utopie signifie donc l'île qui n'est nulle part, l'île imaginaire.

L'île renferme une capitale, Amaurote, et cinquante-quatre villes, bâties sur le même plan, à chacune desquelles est assignée une portion de territoire. Aucune ville ne doit renfermer plus de six mille familles.

L'agriculture est la profession principale des citoyens, mais chaque Utopien apprend également un autre métier selon son goût.

Sont seuls dispensés des travaux manuels les magistrats, les ministres du culte et les sujets d'élite à qui le peuple permet de consacrer exclusivement leur vie à l'étude des sciences.

L'île tout entière est comme une seule famille. Il n'y a point de commerce intérieur; les produits superflus sont exportés à l'extérieur et échangés contre les denrées exotiques.

On ne se sert pas de monnaies. L'or et l'argent sont universellement méprisés. On les consacre aux plus vils usages. Cependant, ils abondent dans l'île, parce qu'on les échange avec les produits exportés. Le gouvernement en possède d'immenses provisions pour les besoins de sa politique extérieure.

Si la population devient surabondante, une émigration générale est décrétée. Les émigrants vont fonder une colonie sur quelque continent voisin.

Telle, l'organisation économique.

Voici l'organisation politique :

Chaque trentaine de familles élit annuellement son magistrat appelé *syphogrante* ou *philarque*. On nomme, pour dix philarques, un magistrat supérieur appelé *protophilarque* ou *tranibore*. La réunion de tous les philarques choisit le prince entre quatre candidats proposés par le peuple. Ce prince est à vie, mais il peut être révoqué s'il aspire au despotisme.

La principale fonction des philarques consiste à stimuler l'énergie des travailleurs, à empêcher la paresse de s'introduire parmi eux. L'auteur n'indique point quels sont les moyens de répression et les peines. Nous savons seulement que l'esclavage figure parmi ces dernières.

Toutes les religions sont également tolérées en Utopie, même l'idolâtrie. La majeure partie des habitants professe le pur déisme, qui est considéré comme la religion de l'Etat.

La morale des Utopiens est fondée sur cette maxime : Obéis à la nature; elle est également éloignée du matérialisme, qui abaisse l'âme, et de l'ascétisme, qui dégrade le corps. En Utopie, on méprise le préjugé de la noblesse de race, la vanité de la parure et des pierreries; on ne comprend point le plaisir de l'avarice qui thésaurise, ni celui de la chasse et des jeux de hasard. On se rit des vaines rêveries de l'astrologie judiciaire. Sur tous ces points, Thomas Morus est prodigieusement en avant de son siècle.

A nos yeux, Morus ne doit pas davantage être considéré comme un communiste que comme un anti-communiste. On n'est pas communiste pour louer la communauté dans un roman politique; on n'est pas théophilanthrope pour avoir, dans le même livre, préconisé le déisme.

En mourant sur l'échafaud pour ses croyances catholiques, il nous semble avoir seulement prouvé quelle profonde différence séparait ses convictions réelles des fantaisies de son imagination.

[D'après ALFRED SUDRE, *Histoire du Communisme.*]

* * *

Mettons encore sous les yeux du lecteur une appréciation qui ne diminue en rien la thèse si curieuse de notre distingué collaborateur, Albert Counson, mais assez précieuse à enregistrer ici, parce qu'elle émane de Henri Chevreul, le fils du grand Chevreul : « On a dit que l'*Utopie* de Thomas Morus avait contribué au développement des idées républicaines et anti-sociales. Nous pensons que l'*Utopie*, pour le grand chancelier, n'a été qu'un jeu ou un délassement d'esprit; en outre, la vie et la mort de l'auteur donnent un démenti formel à l'opinion contraire. »

QUELQUES NOTES SUR LE COMMUNISME AU XVI^e SIÈCLE.

Le XVI^e siècle a vu surgir des insurrections communistes. Elles doivent être enregistrées ici, quoiqu'elles n'aient été nullement suscitées par la publication de l'*Ile d'Utopie*.

Leur raison d'être est simple et, du reste, parfaitement logique.

Le droit de résistance et de libre examen une fois proclamé par Luther, il devait se rencontrer des esprits hardis et logiques pour le faire passer de la religion dans la politique. Tels furent Nicolas Storck et Thomas Münzer, les fondateurs de l'anabaptisme, secte ainsi nommée parce que ses chefs avaient prêché la nécessité d'un nouveau baptême pour les adultes. Historiquement, l'anabaptisme a eu trois périodes : la première caractérisée par la guerre des Paysans ayant eu pour théâtre principal l'Allemagne occidentale et terminée par la mort de son chef, Münzer ; la deuxième qui s'est plus particulièrement déroulée en Suisse et dans la Haute-Allemagne et qui est venue échouer en Moravie ; la troisième, la plus connue, que le roman, le théâtre et la musique ont popularisée à l'infini, qui est celle des anabaptistes de Munster et du fameux Jean de Leyde.

Que prêchaient les anabaptistes? Ce que proclament, aujourd'hui encore, les communistes. Il est donc intéressant d'enregistrer les théories dont Münzer s'était fait le propagateur à travers les campagnes et les villes de la Saxe :

« Nous sommes tous frères », disait-il, « et nous n'avons qu'un commun père dans Adam. D'où vient donc cette différence de rangs et de biens, que la tyrannie a introduite entre nous et les grands du monde. Pourquoi gémirions-nous dans la pauvreté et serions-nous accablés de travaux, tandis qu'ils nagent dans les délices? N'avons-nous pas droit à l'égalité des biens, qui, de leur nature, sont faits pour être partagés, sans distinction, entre tous les hommes? La terre est un héritage commun, où nous avons une part qu'on nous ravit. Quand avons-nous donc cédé notre portion de l'hérédité paternelle? Qu'on nous montre le contrat que nous en avons passé! Rendez-nous, riches du siècle, avares usurpateurs, les biens que vous nous retenez dans l'injustice! Ce n'est pas seulement comme hommes que nous avons droit à une égale distribution des avantages de la fortune, c'est aussi comme chrétiens. A la naissance de la religion, n'a-t-on pas vu les apôtres n'avoir égard qu'aux besoins de chaque fidèle, dans la répartition de l'argent qu'on apportait à leurs pieds? Ne verrons-nous jamais renaître ces temps heureux ! »

Le côté religieux mis à part, les idées communistes se retrouvent donc aujourd'hui ce qu'elles étaient au XVI^e siècle

Et c'est, également, pour répondre à l'idée maîtresse de cette publication, qu'il convient de reproduire les desiderata exposés dans le manifeste des paysans allemands de 1524, puisqu'il fallut attendre la Révolution de 1789 pour voir se réaliser ces desiderata. Les insurgés du moment demandaient en effet :

1° Le droit de choisir leurs pasteurs parmi les prédicateurs du pur Evangile. — (Ce fut l'œuvre de la Réforme) ;

2° Que les dîmes fussent réduites et consacrées à l'entretien des ministres de la parole, au paiement des subsides communs et au soulagement des pauvres ;

3° L'abolition du servage ;

4° Le droit de chasse et de pêche, conséquence de l'empire que Dieu a donné à l'homme sur tous les animaux ;

5° Le droit d'affuage dans les forêts ;

6° La modération dans les corvées ;

7° Le droit de posséder la terre et de prendre à bail, à des conditions équitables, les terres d'autrui ;

8° La réduction des impôts, trop souvent supérieurs aux produits. (Voilà qui pourrait être d'une singulière actualité.)

9° L'équité dans les jugements, substituée à la faveur ;

10° La restitution des prés et pâturages communs usurpés par la noblesse ;

11° L'abolition des tributs payés au seigneur par la veuve et l'orphelin à la mort du père de famille.

Dégagé de toutes les rêveries du communisme, ce programme ne peut-il pas être considéré aujourd'hui comme la première réclamation des Droits de l'Homme au XVI^e siècle? N'est-ce pas déjà, dans ses parties essentielles, le langage que tiendront les gens du Tiers, en 1789.

FIG. 239. — Européens et Asiatiques devant les sauvages de l'Afrique et de l'Amérique. (Vignette XVIII^e siècle).

FIG. 240. — La Justice, les yeux bandés, tenant en mains le glaive et les balances, attributs de son pouvoir.

XII.

LES IDÉES RÉPUBLICAINES AU XVI^e SIÈCLE

QUELQUES INTÉRESSANTES FIGURES : MICHEL DE L'HOSPITAL, HOTMAN, GUY COQUILLE, RAOUL SPIFAME, ÉTIENNE PASQUIER, HUBERT LANGUET.

CE n'est pas au XVI^e siècle que les idées républicaines ont émergé pour la première fois dans l'histoire de la civilisation. Quelle que soit l'importance de la philosophie à cette époque, elle n'a pas défini ce qu'elle entendait par le mot de *république*, et c'est à nous, ses descendants, qui poursuivons l'étude, ébauchée par elle, des sciences abstraites, c'est à nous de rechercher les fondements éloignés d'une manifestation que la liberté de pensée a brusquement découverte.

Le libre examen, en effet, retrouvait dans l'antiquité l'application des maximes et des principes qu'il préconisait. En détachant de la surface des choses cette écorce d'obscurantisme qui dissimulait la sève profonde des idées libérales, le XVI^e siècle a profité de la faveur des circonstances, et la Réforme ne fut peut-être qu'une renaissance religieuse comme la Renaissance ne fut sans doute qu'une réforme politique. Le point de vue est le même et les moyens ne diffèrent pas.

D'où venait donc l'idée de *république* ?

Nous croyons qu'elle est née dès la première agglomération humaine, et nous la retrouvons, en tant que chose publique (*res publica*) dans les premières cités. Seulement, elle était restreinte à la cité, jusqu'au jour où elle devint la domination d'une cité maîtresse (d'où l'idée de *capitale*) se gouvernant elle-même, mais dirigeant les peuples qu'elle avait subjugués. La Rome antique est l'exemple le plus frappant de cette évolution.

Au Moyen-Age, les *communes* ont obtenu des institutions républicaines, mais elles ne furent point, en fait, de véritables républiques souveraines. On les a nommées plus justement des collectivités vassales,

et telles furent les « villes libres » de l'Allemagne, libres sans doute de leur propre administration, mais « impériales » comme membres du corps germanique.

La condition nécessaire pour que l'état républicain soit vraiment créé, repose dans la rupture des liens, plus ou moins forts, de vassalité.

Les tentatives d'Arnaud de Brescia et de Colas Rienzi, dans l'Italie médiévale (1), peuvent être considérées comme les prodromes des tendances républicaines dans les temps modernes.

Fig. 241. — Michel l'Hospital, « un autre Censeur Caton » au dire de Brantôme.

* D'après un portrait du XVII[e] siècle, peut-être assez froid, mais qui, en réalité, rend assez bien l'aspect de sa physionomie d'après les portraits écrits du temps. Dans l'écusson du bas, le castel qui figure en ses armes.

Il devait appartenir au XVI[e] siècle de coordonner ces éléments épars qui aboutissaient à cet immense résultat, l'émancipation dans le domaine de la pensée, — conséquence logique d'un autre résultat non moins immense et qui était depuis longtemps passé dans les mœurs, l'abolition de l'esclavage.

On pourrait comparer très justement les tendances républicaines du XVI[e] siècle à ce que furent les premiers affranchissements des esclaves.

Les fers sont brisés. Les prisonniers sont libres.

Les idées républicaines se font jour au XVI[e] siècle, à travers les écrits de maîtres tels que Michel de l'Hospital, François Hotman, Hubert Languet, et Estienne Pasquier, tous hommes de méthode, magistrats, jurisconsultes, par conséquent d'une classe de la Société où des idées, même modérées, mais dans un domaine à peu près interdit, n'étaient pas vainement jetées au vent.

C'est à travers les épîtres et les lettres de Michel de l'Hospital que l'on trouve les éléments d'une philosophie nouvelle, empruntant à la fois à la religion et à « la chose publique », pour employer le terme consacré par les politiciens.

C'est une très belle figure que ce Michel de l'Hospital, né à Aigueperse, en 1507 et mort à Bellebat, en 1572. D'une intégrité absolue, et dès sa jeunesse, d'une maturité de caractère, qui surprenait son entourage, il n'écrivit rien qui ne fut la révélation du sentiment passionné qu'il avait de la vérité et du devoir, dans tout ce que ce mot a de noblesse.

(1) Colas Rienzi, chef d'une insurrection populaire, qui a inspiré à Richard Wagner l'une de ses œuvres de jeunesse, l'opéra de *Rienzi*.

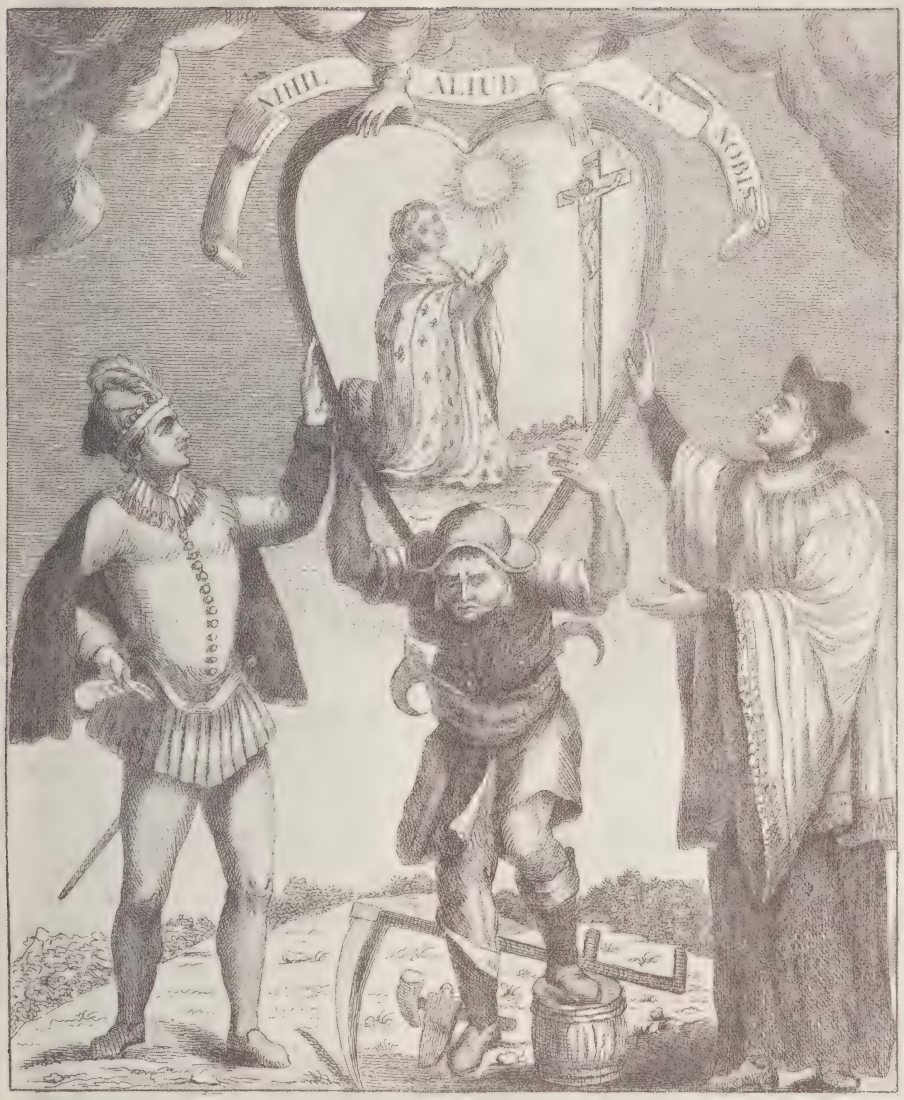

ALLEGORIE DÉDIÉE AU TIERS ÉTAT.

Gravée d'apres le tableau conservé dans une des salles de l'hotel de ville d'Aix en Provence representant la composition des Etats, et qui par le costume annonce avoir été peint dans le 16.me Siecle. —

FIG. 242.

« IL N'Y A RIEN D'AUTRE EN NOUS. » — La légende ici reproduite au bas de l'estampe est celle qui figure dans le *Musée de la Caricature* de Jaime qui, le premier, a fait sortir cette peinture de l'oubli.

Fils d'un proscrit, exilé lui-même dans sa jeunesse, il était d'une famille de scientifiques. Son père, médecin du Connétable de Bourbon, lui avait appris de bonne heure à ne point se payer que de mots.

Michel fit ses études de droit en Italie et, à trente-trois ans, il était Conseiller au Parlement de Paris où il se distingua de telle sorte, que Marguerite, sœur de Henri II, le nomma chef de son Conseil, Chancelier de Berry, Maitre de requêtes. Enfin, le Roi lui offrait la charge de Surintendant des Finances.

Catherine de Médicis, qui savait quels services il avait rendus à l'Etat, lui donnait la double charge de Garde des Sceaux et de Chancelier de France. Il succédait à François Olivier et la tâche allait être lourde pour lui.

Il s'éleva avec une vigueur inaccoutumée contre les guerres de religion et contre l'injustice.

Il faut noter qu'il était fidèle au Roi, qu'il le servait avec une grandeur d'âme et un désintéressement qui étaient une de ses qualités fondamentales. Nous verrons, au cours de ses épîtres ou de ses discours, comment il traite les courtisans et tout ce qui tourne autour des souverains pour en tirer profit.

Il essaya de rétablir l'ordre par des réformes utiles, il consacra la plupart des revendications du Tiers-Etat par la célèbre Ordonnance d'Orléans (1559), il se montra conciliant à la fois avec les catholiques et les protestants, et refusa énergiquement de laisser, en France, s'organiser l'Inquisition que l'on voulait nous déléguer d'Espagne.

Il ne put, cependant, éviter la guerre civile, mais il provoqua la pacification d'Amboise, la paix de Longjumeau, et eut, au cours de ces années troublées, sujets à des méditations profondes.

Il connut les heures douloureuses de la disgrâce. Il la supporta sans faiblesses, sans récriminations, restant droit et superbe comme un bel arbre au milieu de l'orage. Il avait prévu la Saint-Barthélemy. Il ne fut sauvé par les soldats de la Reine Mère (1). Mais il mourut de chagrin.

Tel fut l'homme, « avec sa grande barbe blanche, son visage pasle, sa façon grave, le plus savant, le plus digne, le plus universel qui fut jamais en France », pour nous servir des termes mêmes du portrait que Brantôme a si bien tracé. A travers son œuvre nous allons trouver des arguments et des critiques si justes, que la conséquence ne peut être que la formation de l'idée républicaine. Et celle-ci, plus tard, épousera des formules dont le grand Michel de l'Hospital était l'auteur.

Dans son second discours sur les prêtres, il ne cache pas le mépris qu'il a pour certains d'entre eux, et l'on peut bien le dire, pour la majorité. Voici ce qu'il dit de leurs hypocrisies, de leurs intrigues et de leurs dérèglements :

« Ces hommes à robe noire, violette ou rouge, qui lèvent les yeux au ciel d'un air humble et triste, qui se vantent de montrer le chemin du ciel et font retentir les édifices sacrés du tonnerre de leurs paroles, que peuvent-ils, que veulent-ils, quelles sont leurs espérances? Ils cherchent de l'or, de l'opulence ; ils en demandent au trésor public, ils réclament des temples superbes et de riches bénéfices. Quand ils sont, par l'intrigue, arrivés à leurs fins, ils quittent leurs églises, ne montent plus dans leurs chaires d'histrions, ne donnent aux peuples les moindres enseignements, mais, comme des oiseleurs, ils se glissent perfidement dans la confiance des rois ou des princes. Ils assouvissent leurs infâmes passions en se gorgeant de vins et de délices, en se plongeant dans les plus ignobles débauches. »

Ce couplet n'a pas d'égal dans l'Histoire française, et la surprise est d'autant plus grande que Michel de l'Hospital vivait à une époque où il n'était pas permis d'exprimer aussi librement sa pensée.

D'ailleurs, il a admirablement connu le clergé, tant comme magistrat que comme philosophe. Il savait très bien ce que valaient les gens de robe, et l'on n'est pas surpris de lire dans l'épître au Cardinal du Bellay, cette phrase, touchant de l'ambition exagérée des papes :

« ... Donne-moi un souverain pontife qui ne cherche pas à rendre ses neveux égaux à des rois, à établir au centre de Rome le nom, les armes et les insignes de sa race, à armer tous les peuples de l'Europe, à confiner des nations au milieu des plus sauvages montagnes de l'Italie. »

Et au même Cardinal du Bellay, pour l'engager à renoncer à sa candidature au Saint-Siège, il adressait ce conseil plein de sagesse :

« ... Combien ce sceptre paraîtra lourd à ta vieillesse ! Que de choses à faire pour si peu de temps à vivre. Avec les quelques jours qui te restent, comment réformeras-tu les mœurs ! Chasseras-tu les

(1) Aux jours odieux de la Saint-Barthélemy, une escorte de cavaliers accourut pour le protéger. Leur chef, voulant le rassurer, crut devoir lui dire qu'on lui pardonnait son ancien zèle pour les hérétiques. « J'ignorais », répondit-il, « que j'eusse jamais mérité la mort ni le pardon. »

trafiquants des temples, octroieras-tu les dignités seulement à la vertu ? Le temps, les moyens te feront défaut, malgré l'activité de ton esprit, l'énergie de ta volonté... »

Dans le domaine de la critique, des mœurs et du temps, il s'élève avec indignation contre le favoritisme, et l'on croirait vraiment que la page a été écrite hier.

« ... Se présente-t-il une place vacante dans la magistrature ou le clergé, c'est un homme riche et un favori qui s'offrent simultanément à la remplir, et l'un ou l'autre l'emporte, alors que le drapeau blanc ou rouge triomphe ; on s'inquiète peu de l'intérêt public, on tient d'abord à placer ses amis. Ne dirait-on pas un malade ou un passager qui, au lieu de demander leur salut à la science et à l'expérience maritime, songerait aux liens du sang, du compatriotisme ou de l'affection, et repousserait la bonne foi et l'habileté ? »

Sur quel ton, avec quelle rigoureuse vérité, il trace ce portrait du courtisan, de celui qui deviendra plus tard « *l'arriviste* » sans scrupules dont souffre le temps que nous vivons !

« Si, dès l'aurore, on ne frappe à la porte de celui auquel on veut consacrer sa vie, si on n'est pas présent à son dîner comme à son souper, jusqu'à l'heure où l'impitoyable nuit chasse du palais, on reste pauvre. Il faut forcer et toujours forcer les nobles potentats, leur arracher tout à force de prières, sans céder jamais à sa pudeur et à sa dignité. »

FIG. 243. — Du Vair, le d'Aguesseau du XVI^e siècle, l'un des *politiques* sous la Ligue. Il fut l'un des deux conseillers qui notifièrent au duc de Mayenne l'arrêt célèbre du 28 juin 1593 déclarant la Loi salique inviolable et nulle toute élection d'un prince étranger et, du reste, la rédaction de cet arrêt est son œuvre.

Est-il appelé à porter un jugement sur ses confrères, les juges, les conseillers, sur le monde assez fermé des magistrats, il ne manque pas de signaler combien, dans leur esprit, « afin de gagner rapidement la fortune, il convient de faire durer les procès et de jeter dans les cœurs l'amour de la chicane ». On avouera que le trait est assez piquant.

En 1558, le Cardinal Charles de Lorraine se rendit aux Conférences de Péronne. Michel de l'Hospital saisit l'occasion pour lui écrire une épître sur les bienfaits de la Paix, et cet homme, qui, pourtant, devait

avoir pour objectif la défense d'un royaume voué de toutes parts à la bataille et à l'intrigue, pouvait dire au Cardinal :

« ... Puisque la paix seule doit guérir tant et de si grands maux, applique à l'obtenir toutes les forces de ton courage, de ton intelligence, toutes les séductions de ta parole plus douce que le miel. Conclus-la, Lorraine, cette paix si désirée. La France te devra tout : rien n'est plus digne de toi, rien ne convient mieux à un prélat...

A ton retour, nous te tresserons, si tu réussis, des couronnes de triomphe et tu recevras le surnom, digne de toi, de *Père de la Patrie*. »

Les conseils qu'il donnait, venaient de si haut, d'une âme si pure, si belle, que personne ne songeait à les discuter, pas même le Roi. Nous en trouvons la preuve dans cette épitre sur l'*Instruction de François II roi de France et sur l'Art de gouverner les peuples.*

« ... Que m'importent la noblesse ou la science, si le prêtre est impie, si le juge est corrompu, si l'administration trafique de son pouvoir. Un jour viendra où nos cadavres seront lavés de l'huile sainte, où nous seront ensevelis sans que notre fortune nous suive en l'autre monde. Les rois n'emportent ni leurs trésors, ni leurs domaines.

« Un prince n'a pas le droit de détourner de leur destination les deniers de l'Etat, pour en gratifier des libertins, des infâmes ou des parasites. »

On sent partout une affection profonde pour le peuple, pour la masse. Michel de l'Hospital a certainement l'intuition qu'il faudra consulter la grande foule anonyme pour prendre les décisions desquelles dépend l'avenir d'un Etat.

Magistrat, il estimait qu'il faut être indulgent et qu'une punition trop dure reste sans effets. Rien ne répare, disait-il, ce qui peut coûter à un homme, sa vie, sa réputation, son honneur.

Dans le domaine politique, Michel de l'Hospital apporte des idées originales et tout à fait nouvelles.

A propos des Etats Généraux, il s'affirme résolument partisan des grandes consultations.

« Aulcuns ont doubté s'il éstoit utile et profitable aux roys de tenir les Etats, disant que le roy diminue aucunement sa puissance, de prendre l'advis et le conseil de ses subjets, et aussi qu'il se rend trop familier à eux : ce qui engendre mépris et abaisse la dignité de la majesté royale.

« Telle opinion me semble avoir peu de raison.

« Premièrement, je dis qu'il n'y a acte tant digne d'un roy, et tant propre à luy, que tenir les Estats, que donner audience générale à ses subjets, et faire droit à chascung...

« Davantage, les roys tenant les Estats oient la voix de la vérité, qui leur était souvent cachée par leurs serviteurs. »

Dédaigner ces grandes réunions, c'est une erreur et il ne manque pas de la souligner par ces mots :

« Tous les Etats et les Républiques sont entretenus et conservés par l'observation des Lois. Et le mépris et la violation de celles-ci leur apporte ruines. »

Or, comment faire des lois justes, précises, salutaires si les chefs ne sont pas en contact direct avec les troupes, si les Grands Hommes Politiques ignorent le sentiment populaire ?

Pour les Conseillers d'Etat, Michel de l'Hospital ne pouvait s'empêcher de les comparer à des vieillards inquiétants parce que faibles : « La première qualité, est d'être viril et expérimenté. Avec ces vieillards froids et lents, il ne sera que très à propos d'y en méler de moyen âge. »

Ne croirait-on pas qu'il s'agit de la majeure partie de nos sénateurs ?

A propos des affaires ecclésiastiques, il défend âprement la liberté de conscience et il ose écrire : « *Même l'excommunié ne cesse pas d'être citoyen.* » Et il proteste contre la religion qui, sous prétexte de paix et d'amitié entre les hommes, utilise volontiers les armes. Il stigmatisait la vénalité du clergé.

« Je trouve à dire, que les Ministres de l'Église, nonobstant leurs grands revenus, prennent de l'argent pour l'administration des sacrements. On ne peut naître, ni mourir, être mari, ni être père sans leur payer tribut. »

On pressent, dans ces paroles, la source même des grands courants républicains qui s'épanouiront au XVII[e] siècle, quels qu'aient été l'autocratie et le despotisme d'un Louis XIV ?

« Il faut, ajoutait-il, convoquer un concile national et n'admettre aucun prêtre dans les conseils du roi et dans les fonctions civiles ! »

Mais n'est-ce pas, déjà, l'indication de la séparation des pouvoirs de l'Eglise et de l'Etat ?

L'homme qui parle ainsi, a été élevé dans des idées religieuses, s'est abreuvé aux sources de la philosophie chrétienne et de la douceur évangélique. Il ne saurait donc être suspect à nos yeux.

Il se plaignait de ce que le peuple était mal instruit. Non seulement aux villes « où la malice était assez accoutumée », mais aux champs. « Les vicaires parlent aux paysans de payer dîmes et offrandes, et rien des bonnes mœurs. Ils font ainsi métier de dérober, sans conscience. »

Michel de l'Hospital s'est élevé très vigoureusement contre la guerre. Il ne voulut jamais reconnaître d'autres ennemis du bien public que ceux qui pouvaient troubler le repos de l'Etat en violant les lois et la constitution.

Il a laissé un mémoire adressé à Charles IX pour l'exhorter à donner la paix à ses sujets. Il regardait la guerre, surtout la guerre civile, comme le plus abominable des fléaux, et il proclamait que le « *but de la guerre, c'était la Paix* ».

Quant à juger les militaires, il le faisait avec sévérité, n'hésitant pas à considérer l'armée comme un refuge de seigneurs et de capitaines vantards et sans valeur, pour la plupart, mais toujours prompts à crier bien haut qu'ils « *avaient maintenu la couronne du Roi.* »

Sur l'esprit public, le chancelier constate les malaises et il en recherche les causes. Il y a d'abord les factions des princes et des grands, l'égoïsme, la rancune et le mauvais vouloir de quelques-uns, les ambitieux, surtout, qui cherchent à agrandir leur domaine par tous les moyens, et n'hésitent pas à verser le sang du peuple.

Ajoutons encore les exigences insatiables des gens de cour et l'avidité pour les emplois salariés, la vénalité, l'orgueil. Et nous ne sommes pas loin de penser que l'on pourrait écrire aujourd'hui, sous la troisième République, ces paroles de Michel de l'Hospital :

« Tout le monde court aux Etats et offices comme à une moisson d'or. Que deviendra la vertu, l'expérience, la littérature, la capacité, pendant ce règne d'argent ? »

Le grand homme jetait ainsi les bases d'une philosophie nouvelle, d'un esprit politique inattendu, et il nous suffira de suivre à travers les œuvres de Hotman, Estienne Pasquier et Languet les progrès de cette idée.

FIG. 244. — Portrait faisant partie de la suite gravée par Desrochers.

* Quoi qu'en dise la légende de la gravure, le « docte » Pasquier s'était le premier refusé à écrire en latin « tant que sa main dureroit et que son âme lui battroit au corps ».

François Hotman, sieur de Villiers Saint-Paul est, peut-être, une figure moins agréable que celle de Michel de l'Hospital, mais sa révolte contre l'injustice et sa critique des mœurs, n'en sont pas moins véhémentes et nous rapprochent, par des indications précises, des temps modernes parce que l'idée républicaine se révèle peu à peu dans ses œuvres.

François Hotman, né à Paris en 1524, et mort à Bâle en 1590, après s'être fixé à Sancerre, à Genève, fut un grand jurisconsulte et professeur de droit romain à Paris.

Il adhéra à la Réforme, partit pour Lyon, se réfugia à Lausanne et à Strasbourg, et il reste, dans l'histoire, l'un des principaux instigateurs de la conspiration d'Amboise.

Il fut, tour à tour, conseiller de l'Electeur Palatin, maître des Requêtes du Conseil d'Antoine de Navarre, Professeur de droit à Valence, à Bourges, puis historiographe du roi. Mais cet homme violent ne semait pas la paix sur sa route. Il se fortifiait dans la lutte.

Profond érudit, humaniste distingué, tout ce qu'il a écrit et, en particulier, *Franco-Gallia*, a laissé des traces profondes dans le droit et la politique.

Qu'est-donc cet ouvrage : *Franco-Gallia* dont la renommée est arrivée jusqu'à nous ?

Les luttes souvent terribles du XVI^e siècle n'ont pas été stériles. Elles ont fomenté des idées telles que celle de la Patrie et, par les besoins de liberté exprimée, celle de République. Ceux que l'on appelait les républicains au XVI^e siècle étaient, tout simplement, ceux qui voulaient magnifier la Patrie. Hotman prétendait que pour épurer la Patrie, il fallait démasquer les vrais coupables et que le peuple se mît résolument à l'œuvre du salut national, sans préoccupations personnelles.

Immédiatement vient à l'esprit de l'auteur de *Franco-Gallia*, une autre forme de Gouvernement. Il conçoit un plan de monarchie constitutionnelle. Et ce n'est pas une République à la manière de Platon, mais c'est plutôt Cicéron qui lui sert de modèle.

Il voit très bien, par exemple, un retour possible aux formes politiques des anciens. La puissance des rois de France ne doit pas être absolue, mais restreinte par les lois. C'est, en quelque sorte, l'esquisse d'une constitution. Chaque article du fameux chapitre 25, qui résume l'esprit de tout l'ouvrage et la thèse de l'auteur, contient le germe, le début d'une loi organique et l'article premier est significatif :

« *Le Gouvernement est monarchique, mais le Roi ne peut prendre aucune décision d'intérêt général sans l'avis de l'Assemblée nationale ou Conseil Public.* »

Cet article était déjà admis en principe puisque les ordonnances et les édits royaux ne pouvaient avoir force de loi avant l'enregistrement par le Parlement de Paris. Mais ce Parlement usurpait l'autorité des Etats.

Dans les autres articles (et il y en a huit), il est interdit au Roi d'adopter un enfant mâle. L'hérédité royale est interdite aux femmes. Le Roi ne peut aliéner aucune portion du domaine sans le consentement des Etats. Le droit de grâce ne peut être exercé par le Roi que sous l'autorité du Parlement.

Cependant, le Parlement ne trouve pas grâce devant Hotman, qui l'appelle « *le royaume de plaiderie* ». Il prétend que les intérêts de la nation qui se trouvent placés sous la garde du Parlement, sans communications directes avec le pays, créent de la confusion et de l'incertitude « Le Parlement, ajoute Hotman, « est intéressé dans la plupart des abus dont souffre et meurt le pays. »

Malgré ces coups directs, Hotman ne prêche jamais l'insurrection, et l'effet de son livre fut, à cause même du ton, prodigieux. Tout le monde se sentit visé, les courtisans, les profiteurs, tous ceux que La Boétie appelait les « *mange-peuple* ».

On délégua, pour combattre Hotman, un ex-jésuite, Papire Masson, et un avocat auvergnat, Antoine Matharel. Ce dernier écrivit une réponse à *Franco-Gallia*, dédiée « au très chrestien et très invincible Henri III ». Atteinte vaine à la renommée d'Hotman qui, par sa clairvoyance, par l'universalité de son esprit, le besoin de liberté, de consécration de droits nouveaux, fait pressentir les grands maîtres du XVIII^e siècle (1). Et *Franco-Gallia* a mérité cet éloge de Michelet :

« Livre profond, vrai, lumineux, qui donna l'identité de la liberté barbare, avec la liberté moderne, relia les races et les temps, restitua l'unité et l'âme, la conscience historique de la France et du Monde. »

Dans les mémoires lus en Sorbonne, en 1866, M. E. Cougny, Membre de la Société des Sciences Morales de Seine-et-Oise, consacra l'une de ses études historiques et littéraires sur le XVI^e siècle « au parti Républicain sous Henri III. »

Cette étude substantielle met au point la question. Il y eut évidemment, en France, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, des républicains proprement dits, et non pas des théoriciens seulement comme La Boétie et François Hotman.

On n'en était plus, déjà, à vouloir renouveler la constitution d'Athènes ou de Rome, car il y avait en dehors des Ligueurs et des Protestants des républicains pratiques. On les a longtemps confondus avec les « mécontents ». Henri Martin, lui-même, a reconnu que le parti s'appelait bien parti républicain, et, du reste, les contemporains lui donnaient ouvertement ce nom.

Et les républicains ou du moins ceux que l'on qualifie ainsi ne sont pas les seuls à vouloir réformer l'Etat. Voici Guy Coquille, connu pour sa modération et son inflexible fermeté, l'illustre Guy Coquille, député du Tiers-Etat, venu du Nivernais à la première Assemblée de Blois. Royaliste, il ne peut s'empêcher de dénoncer les souffrances du peuple, et il déplore que les Etats Généraux n'aient rien fait. Il dit lui-même au cours d'une diatribe enflammée :

« Quatre mois nous y restâmes (à Blois) oisifs, tourmentés de remédier aux misères du royaume. Mais,

(1) *Réponse à la France-Gaule de Hotoman.* Matharel déclare que l'œuvre de Hotman est « un mauvais livre dont il faut s'abstenir comme d'un poison », et il crie haro sur le perturbateur de la paix publique, comme il appelle son auteur, « sur l'ennemi de l'Etat, sur l'*incorrigible révolutionnaire*, sur l'ennemi de la monarchie, sur le « calomniateur des reines régentes ».

tandis que l'aveugle désir d'en arracher de l'or domine les officiers du fisc, et que l'usage est toléré comme un droit, on nous amuse, on paye de belles paroles tout un peuple en souffrance. Non seulement on n'allège point le fardeau des impôts, mais, sous de spécieux prétextes, à l'ombre de la loi, on invente mille moyens de l'augmenter encore, jusqu'à ce que le peuple languissant n'ait plus la force de pleurer et de pousser du fond de son cœur de tristes soupirs. »

Guy Coquille ne s'attaque pas au Roi, car il est irresponsable, mais à son entourage.

Dans un écrit qui s'adressait non pas seulement à quelques esprits curieux, mais au populaire, Du Vair s'exprime ainsi :

« Les devoirs des rois sont grands ; les peuples les prennent à garants de tous les maux qui leur arrivent et ne se contentent pas seulement de ce qu'ils peuvent ; mais ils veulent d'eux tout ce qui leur est nécessaire et semble que ceste qualité oblige les rois à donner aux peuples tout ce qui leur fait besoin, et que savoir régner, c'est tenir les peuples à leur aise et en repos. »

De ces idées à celle de se passer de Roi on avouera qu'il n'y a qu'un pas.

On ne peut plus compter, en effet, ni sur le Parlement, ni sur les Chambres de Justice et, après 1576, lors de la réunion des Etats, les idées d'émancipation se précisèrent. Les royalistes en prirent ombrage. Le mot République est souvent employé dans le sens d'Etat, de communauté civile. Guy Coquille, dans les Préliminaires de son « Institution au Droit des Français », écrivit à propos de la Monarchie tempérée par les lois :

« La République française a été dès son premier établissement gouvernée par la Monarchie. Mais le droit de cette Monarchie ne se gérait pas par la libre volonté d'un seul. » L'idée républicaine était vraiment en marche.

Les Ligueurs voulurent l'exploiter. C'était pour eux un moyen. Cette idée, qu'ils essayaient de flatter, allait leur permettre de déblayer le terrain et de préparer la place pour les quatre ou cinq prétendants français et étrangers.

Evidemment, ce républicanisme des Ligueurs était suspect, et les Protestants eux-mêmes, sincères, acquis aux théories nouvelles, rêvaient, pour la France, d'un gouvernement dont le siège eût été la Métropole du Calvinisme et dont la conception devait être essentiellement fédéraliste.

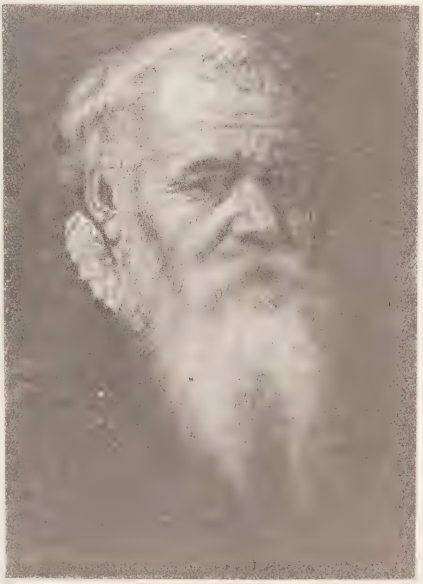

FIG. 245. — HUBERT LANGUET.

Gravé par A. Masson, d'après le portrait de Porbus.

* Ce portrait que, lors de la mort de Languet, le prince d'Orange (au service duquel il était) fit remettre aux héritiers, est encore en possession de ses derniers descendants, les Languet de Sivry.

Hubert Languet, dit un contemporain, avait la chevelure blonde très épaisse, le nez fort, les yeux noirs et vifs, le front haut et bombé comme celui de Socrate. Il portait une barbe longue et bifurquée.

Les poètes se mettaient de la partie et Gabriel Bounyn, dans sa « Satire au Roi contre les républicains », attaque ceux-ci avec une ardeur que l'on jugera.

Pour lui, porte-parole de catholiques royalistes, les républicains étaient des gens de peu d'importance, une « vermine » comme il dit, comme le diront encore, en notre siècle, quelques traditionnalistes attardés.

Voici un extrait de ce poème qui révèle une injustice flagrante :

Quand il faut chamaillez, cette gent est si vaine,
Pour pléur sous l'harnois, qu'elle en est hors d'haleine.
Tous ces corporiaux, ces rustres, ces faquins,
Ces gentils polliceurs et beaux républiquains,

Ces portefais poussifs et nettoyeurs de rues,
Tous ces banqueroutiers et picqueurs de charrues,
Feroient mieux de reprendre leurs picqs et leurs crochets,
Sans si sauvagement s'accoustrez d'halecrets.

A la vérité, ce parti, dont nous avons, grâce à Bounyn, un tableau assez grotesque, était fort mêlé. Aux petites gens pillés, ruinés par le roy et par la Ligue, s'étaient joints des individus de sac et de corde. Pris d'un remords de conscience, le poète, cependant, termine sa satire par ces vers :

Sire, ores je m'en ris
De tous ces malcontans, desplaisans et marris :
L'un grommelle mutin, et en soy se refroigne ;
L'autre croise les bras, et l'autre fait la troigne ;
L'autre, ayant enfoncé son chapeau sur ses yeux,
D'un pas froid alauty, marche tout marmiteux ;
L'autre, tout enfumé, roidement se pourmaine,
Discourant à part luy, et d'une grosse halaine
Se lamente et gemit, des soupirs enfantant,
Comme un homme attristé faisant le malcontant.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, unies par la détresse, différentes classes de la société se serraient autour d'un idéal nouveau. Le noble et le manant allaient s'entr'aider pour réclamer le secours du bourgeois. Chacun, résolument, veut obtenir son droit, en politique, en religion, et, pour se défendre, on s'associe, on fait de tous les intérêts privés un intérêt public. C'est le principe et la condition même de la République

Un autre, l'avocat poète Raoul Spifame, que sa famille fera enfermer comme fou et qui s'évadera de Bicêtre — du reste personnage singulier — adresse au Roi de France une prière qui, réellement, est un hymne à la liberté.

Il faut noter ces couplets qui sont tout à fait significatifs (1).

Dame liberté sacrée,
Las ! où t'es-tu retirée ?...
Je fuis les guerres civiles
Et si fuis toutes les villes
Hélas ! où l'on vit sans foy...
A toy je me sacrifie
L'âme, les biens et la vie,
Dame et chère liberté !
Las ! sans cesse je t'appelle ;
J'ay esté de ta mamelle,
En ma jeunesse allaicté...
Je viens d'une républicque
Qui vit souz toy politique :
N'estant subject à un roy,
Et né en libre province,
N'estant en maison de prince,
Pourquoy vivrais-je sans toy ?

Le piquant de l'histoire, c'est que Spifame, catholique très ardent, parent de l'évêque de Nevers, prend pour signer sa chanson le titre de Gentilhomme Français. Et, d'après lui, c'est dans ses pareils, unis aux bourgeois et aux corporaux (1), qu'il faut chercher la force du parti, de ce parti républicain, qui réellement existait.

Tout au moins il est permis de le croire quand on entre plus avant dans ce livre vraiment étrange, *Dicœarchiæ Henrici Regis christianissimi progymnasmata* constitué dans son entier, d'une série d'arrêts royaux, redigés et rendus par ce songeur bizarre, par cet évocateur quelquefois génial, sous le nom de Henri III, auquel il prête la double qualité d'Empereur et de grand pontife.

Spifame, que M. Mathorez, en une curieuse brochure, qualifiera un « radical-socialiste au XVI^e^ siècle », Spifame qui, imbu de ce que l'on appellera plus tard l'esprit révolutionnaire, rêvera d'une refonte totale de la société à coups d'arrêtés !

Spifame qui mélange les élucubrations les plus incohérentes, les projets les plus burlesques aux mesures les plus sages depuis longtemps passées dans nos mœurs ; Spifame qui, effectivement, est bien radical-socialiste, quelquefois même communiste ; Spifame traité de fou, parce que trop sage ou trop hardi, qui sera déclaré inapte à remplir la profession d'avocat parce que, devançant nos assemblées législatives, il a établi dans son livre l'impôt sur le revenu. Et combien d'autres choses ! arrêt contre les gens oisifs, obligation pour les moines mendiants de faire la moisson, fixation du commencement de l'année au 1^er^ janvier, création de justice consulaire, réunion des biens ecclésiastiques au domaine de l'Etat, unité de législation, diminution du nombre des fêtes, retraites pour les soldats invalides.

Ne vous semble-t-il pas que de ce fou on puisse faire aujourd'hui l'éloge, et que sa folie tenait, par plus d'un côté, à ce qu'on est convenu d'appeler la sagesse ?

(1) Extrait de *Les premières Œuvres poëtiques* de Martin Spifame, Paris (1583).

(2) On appelait ainsi les soldats faisant partie d'un corps de milice bourgeoise. En réalité, c'étaient des soldats improvisés, ancêtres si l'on veut, de la garde nationale et qui, comme cette dernière, prêteront à de constantes plaisanteries.

(3) Les *Vindiciæ contra tyrannos* parurent à Bâle en 1581 sous la date de 1579, et avec cette indication d'auteur : *Stephano Junio Bruto Celta auctore*. Longtemps on a discuté sur la véritable personnalité de ce Junius Brutus. Grotius l'avait attribué à Théodore de Bèze et une édition hollandaise parut même avec le nom de ce dernier. François Hotman, puis Casaubon, en furent, un instant, considérés comme l'auteur. Et la première traduction française publiée par Henri Estienne en 1581 parut sous le voile de l'anonymat. Son titre est : *Puissance légitime du prince sur le peuple, et du peuple sur le prince.*

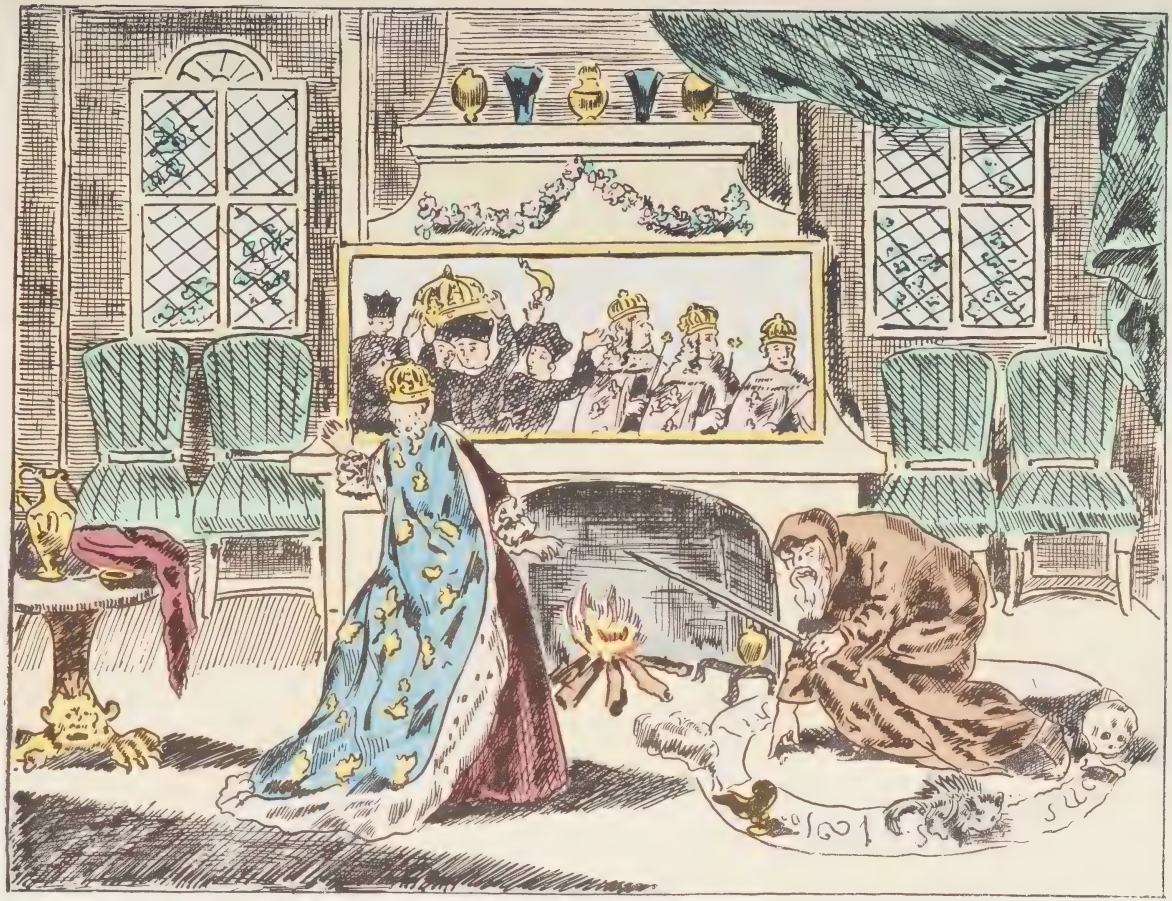

L'AVENIR MONTRÉ A CATHERINE DE MÉDICIS DANS UN MIROIR ENCHANTÉ. — Image populaire (XVIII^e siècle).

— « On dit que la Royne Catherine avoit beaucoup de commerce avec les Sorciers et Magiciens, qui lui faisoient voir dans un miroir enchanté ceux qui régneraient en France à l'avenir. Elle vit d'abord Henri IV, ensuite Louis XIII, après Louis XIV. Et, enfin, une troupe de Jésuites qui devoient abolir la monarchie et gouverner eux-mêmes. Ce Miroir se voit encore aujourd'hui dans le Palais du Roy » (*L'Espion Turc*, 1710, tome IV, p. 353).

Comment passer sous silence le tableau de la guerre civile par Estienne Pasquier et les *Vindiciæ contra tyrannos* d'Hubert Languet que d'aucuns considèrent comme la contre-partie du *Prince* de Machiavel?

Estienne Pasquier (1529-1615) était parisien. Il étudia le droit pendant deux ans avec Hotman à Paris, Cujas à Toulouse et Alciat à Paris. Il fut un remarquable avocat au Parlement. Il se maria en 1557 et ne reprit sa place au barreau que cinq ans après pour soutenir le procès engagé par l'Université contre les Jésuites. Adversaire redoutable de la Ligue, il fit partie de la suite du roi Henri III, lorsqu'il se retira sur la Loire, et ne revint à Paris qu'après huit ans d'exil, lorsque Henri IV fut devenu roi de France.

On lui doit des ouvrages curieux et mêlés : d'abord ses *Lettres* (1) et les *Recherches de la France,* son plus beau titre de gloire ; *Les Ordonnances d'Amour, Les Lettres Amoureuses* (2), *Le Pourparler du Prince* et *Le Pourparler de la Loi, Le Catéchisme des Jésuites.* Et surtout, esprit éminemment libre, il fut toujours, comme il l'écrivait à Ronsard, « contre les servitudes à demi-courtisanes ».

Qu'était ce *Catéchisme?* — Un volume, bien oublié aujourd'hui, d'un intérêt cependant considérable pour l'histoire puisqu'il est, en quelque sorte, le précurseur des *Provinciales,* puisque, comme elles, il se présente sous la forme d'un dialogue socratique et qu'il est, en réalité, le premier ouvrage contenant un examen approfondi des doctrines de l'Ordre.

Ouvrage précieux en un pareil moment. Car le grand juriste n'est point suspect; il ne pactise pas avec l'hérésie. Bien mieux. Immuable dans son dévouement à la chose publique comme dans sa foi, il est fermement attaché au Saint-Siège. Mais il est gallican, mais il déteste et repousse le « joug ultramontain », mais il tient aux maximes qui garantissent l'indépendance de la Couronne et « la dignité de la République », — lisez l'Etat français. Et surtout, il vient de défendre l'Université contre les Jésuites qui, de ce fait, l'ont abreuvé d'attaques et d'injures. Sa réponse, digne et fortement documentée, c'est la publication de leur *Catéchisme.*

Faut-il s'étonner que ce plaidoyer serré — dans lequel se trouvent déjà les arguments dont se servira plus tard Paul Bert, ministre de la troisième République, en des circonstances quelque peu analogues — ait eu en France et à l'étranger un retentissement prodigieux? Pasquier, dans sa péroraison, n'avait-il pas, avec une éloquence enflammée, pris les devants « dans l'intérêt de la postérité »; n'avait-il pas prévu la possibilité de la « tempeste future »?

Et maintenant, du *Pourparler du Prince*, que dire? De ce *Pourparler* sous forme de dialogue entre quatre personnages qui discutent sur trois diverses opinions concernant « le soin que le magistrat souverain doit avoir au maniement de sa république »? Sinon que Pasquier conclut en faveur de ce qui prime tout, *l'utilité publique*, la philosophie pratique, le *bien faire* plus intéressant que le *bien dire,* qui, trop souvent, est « pure piperie ».

Lui aussi, il a prévu nos organismes modernes. « Il est bon », écrit-il en ce *Pourparler,* « qu'il y ait des gens probes et députés comme en une chambre des comptes pour avoir connoissance de tels octrois et ensemble de toutes autres choses qui pourroient contrevenir au public. » N'est-ce point, par anticipation, le contrôle de la Chambre des Députés sur le budget de l'Etat? Et n'a-t-il pas eu le pressentiment de ce qui pourrait advenir en la monarchie, quand il a écrit cette phrase vraiment prophétique : « lorsque les grands pensent être plus grands pour rapporter tout à leur personne, c'est alors qu'ils sont plus petits ».

Ainsi Etienne Pasquier, comme la plupart des contemporains de ce grand XVIe siècle, eût été un bien mauvais courtisan du Roi Soleil.

Ajoutons que, comme ses pairs, Michel de l'Hospital et Hotman, il avait l'horreur profonde de la guerre. Voici en quels termes il fait un tableau des guerres civiles. Le style saisissant, animé, évoque l'époque déplorable pendant laquelle il vécut, beaucoup mieux que toutes les relations historiques :

« Grande et esmerveillable pitié! s'écrie-t-il. Nul ne couche que de la religion de Dieu, du service de son roi, de l'amour et pitié envers sa patrie, et je ne voy un tout seul qui souz ces beaux prétextes ne ruine totalement le royaume de fonds en comble. Tout est trouble et confusion. Plusieurs villes se sont prises d'elles-mêmes en faveur des huguenots : Tours, Blois, Angers, Saulmur, Le Mans, Poitiers, Bourges, Meaux, Rouen, Lyon, Mascon, Le Havre de Grâce, Valence, Montauban; mesmes en la ville de Tholose a esté fait un cruel estour entre le catholic et huguenot, toutefois le dessus nous est demeuré. Il seroit impossible de vous dire quelles cruautés barbaresques sont commises d'une part et d'autre. Où le huguenot

(1) Ceux qui s'intéressent à l'histoire du temps liront avec fruit la lettre où il rend compte de la mort de François de Guise assassiné par Poltrot, et surtout celle où il narre la mort de Henri de Guise, assassiné dans le cabinet de Henri III.

(2) Pasquier aima à s'exercer lourdement sur les sujets légers.

est le maistre, il ruine toutes les images, ancien retenail du commun peuple en la piété, démolit les sepulchres et tombeaux ; mesmes passant par Clery, il n'a pas pardonné à celui du roy Louis unziesme, a enlevé tous les biens sacrez et vouez aux églises. En contr'eschange de ce, le catholic tue, meurdrit, noye tous ceux qu'il cognoist de cette secte, et en regorgent toutes les rivières. Il n'est pas que, parmy, quelques-uns n'exécutent leurs vengeances priyées sur leurs ennemis aux despens de la querelle publique. Et combien que les chefs fassent contenance de n'approuver tels déportements, si les fassent-iis par connivence et dissimulation. La paix vaut mieux que la guerre. Celle qui est faite contre l'ennemy estranger est beaucoup plus tolérable, que l'autre qui se fait de citoien à citoien. Mais entre les guerres civiles, il n'y en a point de si aigüe, et qui apporte tant de maux, que celle qui est entreprise pour la religion... Il y a deux grands camps par la France. »

Le réalisme de la peinture, la sincérité et la couleur des expressions sont de tout premier ordre.

Enfin, voici Hubert Languet, défenseur véhément des Protestants dont, à plusieurs reprises, il plaidera la cause auprès de Charles IX.

Publiciste et diplomate, d'esprit très fin, Hubert Languet, né à Vitteaux, en Bourgogne, en 1518, mourut à Anvers en 1581. Il fut chargé d'affaires par l'Electeur de Saxe qui l'envoya à Vienne. C'est en 1579, qu'il se retira à Anvers où il devait mourir, et son œuvre les *Vindiciæ contra Tirannos*, est une protestation contre les abus du pouvoir. C'est dans cet ouvrage que l'on trouve les théories les plus audacieuses traitant de l'égalité des hommes, de l'inviolabilité de la conscience et de la pensée et du droit qu'ont les peuples de se dresser devant les rois. Ainsi là, encore, nous retrouvons l'idée républicaine qui fit du XVIe siècle le promoteur de l'indépendance morale.

Languet pose des questions de ce genre :

« Les sujets sont-ils tenus d'obéir aux princes qui leur commandent une chose contraire à la loi divine? » Non, car c'est demander s'il faut obéir à la terre ou au ciel. Aucune comparaison n'est possible entre la royauté et la divinité, et on peut très bien désobéir à un prince qui veut enfreindre la loi religieuse. On ne peut être roi que par ascension populaire. Si l'hérédité s'est établie dans plusieurs royaumes, c'est une pure tolérance, l'élection étant un droit imprescriptible et inaliénable. Le roi doit consulter les représentants de la nation sur toutes les affaires importantes : guerre, finances, dépenses, répartition des impôts. Et Languet conclut, après des développements copieux comme il était d'usage, à la résistance du peuple au roi, qui peut être frappé par le glaive des Etats, mais non par un particulier !

Toutes les raisons fournies par Hubert Languet étaient commentées et appuyées d'exemples choisis dans l'Histoire Sacrée et l'Histoire profane.

Ainsi donc, il est curieux de remarquer que le grand courant républicain, qui, aujourd'hui encore, gagne du terrain dans des pays où il trouve par leurs constitutions mêmes une résistance, a eu son origine dans une vaste spéculation morale au XVIe siècle. Au-dessus des croyances qui s'affrontaient, se précisait l'instinct des classes éclairées à se gouverner autrement que par la volonté arbitraire d'un seul homme, et de rechercher dans les domaines de la justice et de la vérité les routes lumineuses qui mènent à l'égalité parmi les hommes.

J.-F.-Louis Merlet.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Cougny (Ed.). — *François Hotoman* (l'auteur repousse l'orthographe Hotman) *et la France-Gaule* (1874).

Cougny (Ed.). — *Guillaume Du Vair* 1873).

Dupin aîné. — *Harangue de Michel L'Hospital sur un budget du seizième siècle* (*Revue Encyclopédique*, Janvier 1829).

La Vie et les Œuvres de L'Hospital (*Revue Encyclopédique*, Mars 1825).

Eloge d'Estienne Pasquier. Cour de Cassation : Discours de rentrée (6 novembre 1843 .

Chevreul (Henri). — *Hubert Languet* 1852).

C.-A. Sapey. — *Etudes biographiques sur l'ancienne Magistrature française : Guillaume Du Vair* (6 Novembre 1843).

Fig. 246. — Lansquenets en marche. Fragment de frise. Gravure de Théodore de Bry, d'après les bois de Hans-Sebald Beham.

XIII.

UN PAMPHLET POLITIQUE :

LES ORIGINES DES VISEES SUR LE RHIN

DANS la politique extérieure qui lui fut imposée, le XVI^e^ siècle s'ouvre et se clôt par cette lutte contre la maison d'Autriche qui durera trois cents ans, qui a rempli les bibliothèques du monde entier d'une littérature copieuse et indigeste, et qui est une des phases de la grande rivalité — on serait tenté de dire éternelle — entre Gaulois et Germains.

De la France envahie et dévastée, on passera à la France envahissante et... conquérante. Et l'on peut dire que cette dernière conception a germé au XVI^e^ siècle.

En voici les raisons :

D'abord — vieille idée que l'on verra surgir à différentes périodes de l'histoire — parce que moyen préventif pour endiguer les révolutions et les guerres intestines. Et cette idée, comme on le croit généralement, ne fut pas uniquement celle des partis de tradition, puisqu'on a prêté à Coligny le projet d'une campagne dans les Pays-Bas et d'une sorte de colonisation de la Floride

Ensuite, pour faire la leçon à ces « reistres insolents » dont la chanson, on l'a vu, a si souvent enregistré les rapines et les pilleries, et que les grands écrivains d'alors, de Ronsard et de Passerat à Malherbe, n'ont guère épargnés non plus.

Comme Jeanne d'Arc fit des Anglais, nos poètes, en des vers énergiques, les boutèrent hors de France

A Mars n'est point cette terre sacrée,
Retirez-vous, ne touchés à ces champs,

écrit Passerat en une pièce célèbre. Et peu à peu, puisque le lansquenet continuait à « en France revenir » pour y faire les vendanges, l'habitant de cette « terre sacrée » a prêté l'oreille aux propos de ceux dont la pensée se peut ainsi résumer : « à notre tour portons la guerre chez l'ennemi, et faisons-lui subir les horreurs de l'invasion ».

FIG. 247. — Titre de la plaquette de Mathias Holtzwart, Strasbourg (1573).

* La Germania est ici représentée par une femme ailée, personnification du Saint-Empire « maître du monde » et « souverain de tous les rois », la vieille idée du Moyen Age.

En réalité, depuis ce moment, l'histoire de la France est entièrement dominée par le problème de la frontière de l'Est. Déjà, au milieu du XVI^e^ siècle, on voit le maréchal de Vieilleville donner ce conseil : « Emparez-vous doucement (*sic*) des villes de Metz, Toul et Verdun... inexpugnable rempart pour la Champagne et la Picardie, et en outre beau chemin et tout ouvert pour enfoncer le Duché de Luxembourg et les pays qui sont au-dessous jusqu'à Bruxelles. » Moins de six mois après, en avril 1552, le roi de France, appelé, il faut bien le dire, par les princes protestants d'Allemagne, faisait dans Metz son entrée solennelle.

Mais le « frais et joyeux programme » du maréchal n'était pas entièrement réalisé. Ce n'avait été, en réalité, qu'une promenade, la « promenade d'Austrasie ». On pouvait bien se vanter « d'avoir abbreuvé les chevaux en cette tant renommée rivière du Rhin », mais c'était tout, et l'on voulait mieux. Aussi, bientôt, c'est-à-dire en 1568, le Rhin lui-même n'hésitera-t-il pas à faire entendre sa voix par la bouche de Jean le Bon, médecin du Cardinal de Guise. Ecoutez-le soupirer — le vieux père Rhin, lui qui, bientôt, va tenir une si grande place dans notre littérature et dans notre imagerie — « Il me deult d'estre si longtemps soubz main estrange, captif et désolé au grand préjudice et ruine de la France. » N'est-il pas comme il le proclame « fleuve martial et belliqueux » ? Et voyez la charmante antithèse : « Je suis le fleuve des hommes ; la Seine doibt estre la piscine des dames, damoyselles, pucelles et vierges... » La force, le charme ! façon assez piquante de caractériser les deux conceptions, pangermanisme et pangallisme...

Le pangermanisme, on le verra, se manifesta le premier, dès l'aurore du siècle, historiquement surtout, en des plaquettes latines destinées à glorifier héros et princes de la Germanie, mais il ne donna lieu à des polémiques âpres et discourtoises que lorsque prit naissance, en France, ce qu'on a appelé la politique rhénane.

Et la politique rhénane, c'est le *Rhin français* — dira-t-on de ce côté du grand fleuve « mâle et barbu » — alors que, de l'autre côté, se feront entendre les plaintes et protestations du *Rhin allemand*.

Rhin français, Rhin allemand ! la question fut donc posée par les libellistes du XVI^e^ siècle qui devaient laisser aux « impérialistes français » du XVII^e^ le soin de la résoudre.

Rhin légendaire dont la grande et longue carrière politique commence ici et qui ira jusqu'au Rhin neutre, jusqu'au Rhin libre.

En attendant, voici le « morceau d'ouverture » *le Rhin au Roy*, plaintes et regrets de l'expédition incomplète de 1552.

« Le Rhin au Roy », que nous estimons devoir reproduire en son entier et qui a eu — pour cause — pendant la guerre de 1914 un regain d'actualité, *Le Rhin au Roy* a été publié sous la date de 1568. Mais l'auteur,

FIG. 248. — Gravure sur bois symbolique de la plaquette de Mathias Holzwart (1573).

* La Vertu germanique est personnifiée ici, comme elle le sera encore de nos jours, par la bonne Foi et par le Courage. L'aigle, le chien, le lion doivent être considérés comme des animaux allégoriques.

Jean Le Bon, parait avoir entouré son œuvre d'un certain mystère. En effet, en 1571, dans son *Etymologicon Françoys*, il en parle comme d'un travail achevé, mais qui n'a pas encore vu le jour, et dont le titre même n'est pas encore certain : « Le Franc, le Françoys, la France vient de son creu et de son affranchissement et liberté qu'ils eurent des Romains, comme j'ai démonstré en ma petite *Franconymia, Gallonymia* et *Rhenopeia,* que j'ay relimée *præter Pœtarum odium et invidiam.* » Il ajoute, en 1576, dans son traité des *Bains de Plombières* (chap. X) : « En la seconde édition, je te déclareray autres choses admirables... n'ayant sur moy mes mémoires qui sont encore à Langres, à cause de la descente des Rheistres et rougiments de Champaigne... desquels en ma *Franconymia* se déclaireront, par le menu, les exécrables maulx et forfaicts (1). » Enfin, en 1582, dans l'*Origine et invention de la Rhyme,* il répète avoir composé *Rhenopeia sive Franconymia* ; et il se décide à ajouter que cet opuscule *a été imprimé sans autre titre, tant à Lyon qu'à Paris.* Mais il ne révèle pas cet autre titre, et il ne fait connaître ni la date de l'impression, ni le nom de l'imprimeur.

Du Verdier analyse ainsi ce morceau : « A l'imitation du Danube, qui a parlé, par plusieurs fois, par prosopopée, aux empereurs romains, Le Bon introduit le fleuve du Rhin, parlant au Roy, l'exhortant à le venir voir et jouir « de ce qui lui appartient » ; et, ce faisant, « estre terreur à ces reistres qui viennent fourrager la Lorraine et saccager la Champaigne. »

Le Bon est un « farouche patriote », un des premiers et ardents propagateurs de l'idée de patrie conquérante, telle qu'elle sera conçue par la suite. Les devoirs de l'homme et du citoyen, les voici par lui résumés : « Fiancer la vertu, espouser sa Patrie. » Noble maxime, certes. Mais le patriotisme est volontiers envahissant, et celui de Le Bon n'a pas de limites : « L'homme est né pour profiter, bien faire, vivre et mourir pour sa patrie... pour laquelle garder, maintenir et *augmenter*, toutes nations du monde tant barbares que non barbares se sont mises librement, franchement et volontairement, à tous dangers et espèces de mort (2) ». Il rêve donc l'agrandissement de la France, il rêve « d'augmenter sa patrie. »

Fig. 249. — DON CARLOS (le futur Charles-Quint).

Gravure sur bois d'après un portrait attribué à Holbein, pour *Die 15 Bundtgenossen* de Eberlin von Günzbourg (Bâle, 1521). Figure intéressante parce que déjà indicatrice du prognathisme.

Or, de l'autre côté du Rhin, que voyons-nous au même moment ? Des impérialistes qui ressemblent aux nôtres comme de grands frères, car les appétits nationaux — français ou germaniques — sont loin d'être nés d'hier.

Tacite et César avaient écrit que le Rhin servait de limites entre la Germanie et la Gaule. Les humanistes allemands ne vont point l'entendre ainsi. Dès l'année 1501, un ouvrage parut, qui eut un grand retentissement, intitulé *Germania domitrix gentium.* L'auteur, le fameux savant Jakob Wimpfeling, alsacien et ami d'Erasme, prétend que l'Austrasie, qui sépare l'Allemagne de la Gaule, est entièrement germanique ; sans aller jusqu'à prêcher la haine de tout ce qui est français, il ne cèle point ses préférences pour ce qui constitue déjà la « culture germanique ». Cet ouvrage fut suivi de deux autres : la *Defensio Germaniæ* et surtout l'*Epitome rerum Germanicorum* où Wimpfeling n'hésite pas à renforcer ses théories plutôt gallophobes. En 1519, — c'est-à-dire au moment même où le jeune Charles d'Autriche est élevé à l'Empire que François Ier avait vainement essayé de lui disputer, — un certain Gebwiler publie un factum : *Liberté*

(1) Dans son ouvrage *Vies des grands capitaines françois,* Brantôme après avoir rappelé comment les Allemands se sont plu à piller et ruiner la France, fait cette remarque : « Quand ils demandoient secours au roy Henri, proposoient pour leurs principalles raisons qu'eux et les François estoient germains et frères, et que pour ce se devoient ayder et maintenir les uns les autres. » Quels germains et quels frères !

(2) *Traité des Bains de Bourbonne,* chapitre VII.

de la Germanie, dans lequel se fait jour, pour la première fois, cette prétention qu'on verra si souvent se manifester, que « les Allemands ont toujours commandé aux Gaulois et jamais les Gaulois aux Allemands ». En tête de l'ouvrage, six distiques latins, dont voici, si ce n'est la traduction exacte, tout au moins le sens.

Parlant au Coq gaulois qui, déjà partout à l'étranger, se trouve être la personnification vivante de la France, la Germanie — future *Germania* — s'exprime ainsi :

« Coq orgueilleux, fuis au loin d'ici, abaisse ta crête rouge ; le Germain ne craint pas ta puissance.

« L'oiseau de Jupiter (1) le défend de ses serres menaçantes et ne permet pas que le Coq habite les campagnes teutonnes.

« L'oiseau de Junon (2) le protègera dans ses plumes diaprées. Tandis qu'à toi, Coq orgueilleux, il réserve un lacet.

« Epargne ton or, Coq ; les Germains ne font nul cas de tes dons ; la foi des Gaulois est toujours incertaine.

« Ma nation ne peut supporter que ses jeunes filles, sa douce espérance, que ses épouses soient violées.

« Moi, Germanie libre, je ne souffre pas de tyran, ô Coq, qui veuille plier tout le monde comme ses esclaves. »

Plusieurs historiens du XVI^e^ siècle exalteront encore l'orgueil germanique en amplifiant les hauts faits des divers peuples de l'Allemagne, et notamment Hugwald et Ulrich Johann Thurmaer, dit Aventinus. Aux historiens se joindront les poètes, tels ce Mathias Holtzwart qui, en 1573, fera paraître quelques pièces latines, accompagnées de bois finement gravés. Sur l'un d'eux, l'Allemagne est représentée par une femme ailée. Le front ceint de la couronne, les mains chargées du sceptre et du globe impérial, elle pose le pied sur le monde en esquissant le geste qui, plus tard, sera repris par la *Marseillaise* de Rude. Au-dessus, cette inscription qui résume les ambitions germaniques, ces ambitions dont les maîtres du Saint-Empire ne cesseront, depuis Charles-Quint, de se faire les interprétateurs : *l'Allemagne domptant les nations* : GERMANIA DOMITRIX GENTIUM (3).

Voilà donc, déjà, au XVI^e^ siècle, des pangermanistes qui rêvent de la poussée vers l'Ouest : *Drang nach Osten*, tandis qu'en France nombreux sont les partisans de *la poussée vers l'Est*. « Celui qui en paix avec ma seigneurie, dit le Rhin, il peut commander au reste de l'Europe. » Qu'attend le roi de France pour en faire un fleuve français ? Aussi bien, est-ce pour Le Bon chose fort aisée, car la Germanie, assure-t-il, « n'est tant difficile à débeller qu'on penseroit bien ».

LE RHIN AU ROY

« A l'imitation et exemple du Danube, Syre, qui a parlé, par plusieurs foys, aux Empereurs Romains, je me suis asseuré de me présenter à vostre Majesté, comme estant joyeux de vous dire, en bien peu de langage, ce que de long temps j'avois sur le cueur. Qui est, Syre, qu'estant vostre et à vostre Royaume, le seul front, entrée et advenue en vostre domination et monarchie, il me deult d'estre, si long temps, soubz main estrange, captif et désolé, au grand préjudice et ruine de la France. Vostre monde et pays est, par la providence de Dieu, borné, fortifié et remparé naturellement et divinement de tous les costés et circuits, de monts et mers inaccessibles pour armée, hormis cestuy-ci mon endroict d'où vient, de toutes antiquités et mémoires des premiers hommes, le pernicieux et mauvais vent à la France, faulte d'estouper sa source et origine ; chose facile à faire, quant à vostre Majesté et à vos forces. Et partant les feus Roys, qui ont prins garde à cecy et qui ont en jouissance de moy et de ma Belgique, ont esté grands, grands dominateurs et Empereurs, et en sortent encores aujourd'huy. Ils n'y a nation si forte, ny guerrière qui ne soit soubtenue ou rembarrée mieulx par son voysin que par gendarmes lointains. Car les climats et contrées diversifient les esprits, températures et forces des hommes. Ainsi voysin à voysin, n'y a pas grande différence quand à l'un

(1) L'aigle, lequel doit être considéré ici comme l'emblème de l'Empire germanique.

(2) Le paon, lequel était l'emblème de l'Autriche.

(3) Les Alsaciens jouèrent un rôle important dans ces discussions linguistiques et politiques, les uns s'affirmant nettement impérialistes germaniques, les autres ne cachant point une certaine tendance à regarder du côté de la France. Voir, à ce sujet, l'ouvrage de Charles Schmidt : *Histoire littéraire de l'Alsace à la fin du quinzième et au commencement du seizième.*

et à l'autre. Le Provençal se faict craindre à l'Espaignol ; le Belge peut résister à l'Alemant ; ou mutuellement entreprendre les uns sur les autres et les garder de passer plus outre. L'on sçait la Gaule Belgique estre plus puissante et plus forte que les autres parties des Gaules (les Suysses exceptés) ny que leurs voysins mesmes éstrangers. Ils sçavent bien qu'ils sont Gauloys et Françoys, ayant honte de le confesser publiquement, pour les laisser tousjours porter le joug de servitude. J'espère, Syre, veües les fidelles et fraternelles aliances qu'avés et aurés cy après en Europe, que me viendrés voir et jouyrés paisiblement de ce qui vous appartient. Ce faisant, ferés terreur à ces irréligieux nègres qui viennent fourager la Loraine et gormander et saccager la Champaigne. Je suis dict fleuve Martial et belliqueux et non sans bonne, juste cause et raison. Car qui est en paix de ma segneurie, il peut commander au reste de l'Europe. Je produy de bons guerriers ; et n'ont affecté les Romains par deçà que de me bien garder, pour tenir les Gaules en séureté et pour venir à la conqueste de la Germanie. Avant Jésu-Christ, on approuvoit les légitimes nouvellement nés en mes ondes, comme initiables et consacrables par moy à l'art militaire. Qui me faict si bien espérer, c'est vostre prudence et vertu et la divine union de mes seigneurs, voz frères (1), qui sont de courage et magnanimité telle que pouvoit estre Alexandre le Grand en pareil âge, et mesmement vostre conseil qui ne fut jamais tel entre voz prédécesseurs en France. Dieu vous conserve ceste sage et divine Royne (2), qui n'a point eu sa pareille par le passé, soit en grandeur ou en bonheur ; félicité, à mon jugement, qui ne doibt pas peu durer : raison est que

Ædita de fati flumine Nympha fuit.

« Vous y avés au reste cest admirable et plus qu'humain Cardinal de Loraine et ce sainct Nestor le Cardinal de Guyse (3), desquels deulx l'un est très digne de gouverner un grand Empire et toute la chrestienté ; et l'autre, pour son incomparable bonté, un perpétuel pontificat. Il n'y a nul qui, mieulx ny si bien, peuve mettre ordre à tel recouvrement qu'eulx ; car je les tiens pour mes anciens filz et très fidelles à la coronne Gauloyse. Les ungs chascuns siècles portent tousjours personnages miraculeux, selon l'exigence et nécessité qui y peuvent survenir ; desquels il se fault aider et les employer, puisque Dieu ne les faict si grands ny tels pour autre chose. Je ne veulx ici parler de vos gens de guerre. Les Romains n'estoyent grands que par le bon conseil, dont fut dict : *Romanus sedendo vincit*. Ilz s'estudioyent, en après, de rapporter appellation et surnom des pays et royaumes qu'ils avoyent vaincus et subjugués, qu'on appelloit lors *cognomina fœlicitatis*. Ainsi Monseigneur vostre frère, chef de vostre conseil et lieutenant genéral de vostre gendarmerie, rapportera quelque jour, aydant Dieu le créateur, de moy remis et restitué à vostre coronne, le surnom de *Rhenanus* ou plutost *Transrhenanus*. Monseigneur de Guyse est bon et expert nageur ; il n'aura moins ce bornage affecté que feu son père, grand Mars de ce siècle, eut de Calais (4). Je l'ay jà veu ; et me sembloit estre quasi remis en liberté. Par quoy ayant mil' moyens, sans les armes si besoing se faisoit, tasmez qu'il soit chanté ce qu'on chantoit soubz Gratian, Empereur digne de son empire :

Nec Rhenum Gallis limitis esse loco :

« Car ledict Gratian mit la borne des Gaules au Danube, ayant vaincu et débellé les Suèdes. J'ay esté appelé frère de la Moselle. Qui est-ce aujourd'huy qui me féra cest honneur, me voyant en servage si long temps ? La France orientale voulut entreprendre sur moy, avec ces Barbares voysins, du temps de Valens, l'Empereur ; soudain il me fut dict .

Accedent vires, quas Francia, quasque Chamaves
Germanique tremant ; tunc verus habebere limes (5).

« Par ainsi on a eu toujours esgard à moy comme à la clef la plus nécessaire et plus profitable des Gaules. Qui soit vray que moy et toute la Belgique ne sommes de petite importance, le proverbe des pères le monstre et enseigne suffisamment, qui est tel :

Qui est seigneur de la Belgique
Il est mieux que d'avoir l'Afrique.

(1) Henri, duc d'Anjou, le futur Henri III, et François, duc d'Alençon.
(2) Catherine de Médicis.
(3) Le premier est le ministre de Charles IX ; le second est l'archevêque de Sens.
(4) *Le Balafré*, celui qui sera assassiné en 1588 ; fils du deuxième duc de Guise, également surnommé le *Balafré*.
(5) Voici la traduction de ces deux vers latins : « Des forces armées s'avanceront dont s'effrayeront les Francs, les Chamaves et les Germains ; alors toi (Rhin) seras la vraie frontière ».

« Puisque donc je suis de telle conséquence, c'est mal advisé, par le passé, à ceulx qui ont eu le gouvernement du Royaume, de n'y avoir advisé, pourveu et remédié. N'est-ce pas un grand crèvecueur de voir braver un Rheistre en Lorraine, qui auparavant estoit un pauvre chétif Lansquenet. Il ne peult faire butin si tost ny si bien qu'en France ; il est hault et superbe hors de son pays, en troupe, multitude et couvert d'armes sociales ; estonné, autant que nation du monde, quand il voit un ennemy en son pays, chez soy. Qui est le Françoys bien né, aymant, comme se doibt, sa patrie mieulx que soy mesme, qui ne se contriste fort quand il voit ès chartes, histoires et livres, forgés en Alemaigne ou chez les ennemis des Gaules, nostre Belgique estre appelée, peincte, historiée, gravée, la basse Alemaigne ! Soufrant cela, nous sommes bien descendus de la gloire de noz prédécesseurs ; car on disoit de la rivière de Moselle :

Pacis ut in mediæ gremio secura quiescit.

« Et pour le jourdhuy, nous souffrons le dict fleuve n'estre pas ce que le Rhin deust estre ; c'est bien loing d'estre au gyron de la France ou des Gaules. Si l'on ne pourvoit à telz ambitieulx voleurs (puisqu'à cheval ilz sont vrays Tartares), ils participeront jusques à la Meuse mesme. Je suis le fleuve des hommes ? la Seine doibt estre la piscine des dames, damoyselles, pucelles et vierges ; nourrice de Paris ; épithome et théâtre du monde. Les Gaules, remises en leur entier et rédintégrées, ne se peuvent pas garder seulement, mais conquester le reste du monde, qui en auroit envie. Quant à ceste mothe d'eau, Angleterre, deust-elle avoir demeuré jusque à présent, pour avoir faict tant de maulx en France ? Elle ne peult rien de soy, ny les Allemans aussy ; moins ceulx-la que ceulx-cy, pour l'empeschement des eaues et le peu de force qu'ilz ont et sauroient mettre sus, sans noz divisions et séductions, qui, à mon advis, ne viennent en partie synon que pour n'avoir ennemy estranger. On a tant agguerri de gens qu'ilz ne peuvent qu'ilz ne s'aident de leurs mestiers sur celluy qui n'en peult mais et qui en porte la folle enchère. Les Romains, n'ayant plus d'ennemys, ne vouloyent raser Carthage, pour la exercer la jeunesse et gens de guerre, pour les tenir en leurs devoirs et offices. Tous tels efforts, et légères entreprises ne sont rien quant à vostre Majesté indissoluble et monarchie ; et s'en ira le tout en fumée. Car les hommes d'aujourd'huy ne sont pas aisés à mener, ny à manier ; et lors mesmement quand, après un refroidissement, ils voyent leurs entreprises moins succéder qu'ilz ne pensoyent, ny, en icelle, meilleur police, ny plus de félicité, ains de très grand dommage, qu'en une autre. Un Royaume ne peult estre deffaict coustumièrement, synon par un puissant ennemy estranger, associé et ligué avec plusieurs grands dudit Royaume, ausquels encores Dieu résiste souvent et tousjours, comme nous voyons aux histoires et monuments anciens. Quand Jules Cæsar veint ès Gaules, la plus-part luy estoyent frères, confédérés, libres et associés, desquels tous il s'aida à débeller le peu de reste. Ce peu de tumulte, qui est pour le présent, ne sera rien enfin, synon une destruction du plat pays et une hayne de Dieu et des hommes. L'homme ne peut aimer celluy qui luy porte dommage et luy diminue son bien, le travaille et luy oste son repos. Et partant, Syre, faictes étendre vos grandeurs et dominations et commandements jusques à vos fins et bornes de vostre patrimoine ancien. Que sauroit faire un Roy, digne de plus grande louange, excellence, triumphe, piété et justice, que de mettre son pauvre subject en tranquilité, concorde, seureté et paix perdurable ? Je m'asseure, Syre, qu'après qu'aurés reborné

FIG. 250. — Titre de la plaquette de Jean Le Bon.
* La vignette, on le voit, est significative.

vostre France, que vous, ny ceulx qui viendront après vous, n'auront jamais connu guerre, ny domestique, ny estrangère. Il n'y aura moyen de s'attaquer à un si puissant et victorieux Roy, ny d'aborder un empire invincible. Autre chose ne vous diray pour ceste heure, voyant voz affaires et occupations, synon, Syre, que si les Gaulovs sont dicts Francs et Françoys, pour avoir jetté le joug de toute servitude et débellé toute nation ennemye et peuple qui vouloit entreprendre sur eux, ne permetrés occuper et détenir ce qui appartient à vostre coronne, à homme qui soit. De façon, comme fermement je le croy, sera dict de vostre règne :

RHENUS
NON LIMEN GALLIS, SED MODO DANIBIUS. »

Le Rhin au Roy! C'est-à-dire de Henri II à Napoléon, en passant par Louis XIV, puisque ces souverains se chargeront de réaliser les désirs du médecin du duc de Guise, lui-même quelque peu « guisard », peut-être même interprète de la pensée intime de la maison de Lorraine.

Que de sang précieux... pour un peu d'eau,... si claire, si limpide soit-elle!

Mais en ce court libelle où le vieux père Rhin, au parcours si cosmopolite, se montre si « chauvin », deux vues, deux conceptions sont à retenir : l'idée de la future « France-Belgique » et le sévère jugement porté sur la « mothe d'eau » Angleterre, qui nous prouve combien vivants encore étaient les souvenirs de la guerre de Cent Ans.

Peut-être se demandera-t-on quels sont les « irreligieux nègres » venant fourrager en Lorraine dont parle Jean Lebon?

Qu'on ouvre Jean Passerat et, en tête de sa satire contre les rustres, on lira :

Empistolés au visage noirci,
Diables du Rhin...

« Les nègres d'Europe » — l'expression se retrouvera dans un pamphlet du XVIII[e] siècle, à propos des troupes que le roi de Hanovre vendait au plus offrant. Et pour peu qu'on feuillette attentivement les journaux de 1915, on y verra réapparaître la pittoresque dénomination, les « Diables du Rhin ».

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Emile Pecot, — Le Pangermanisme au XVI[e] siècle (*La Revue Hebdomadaire*, 22 janvier 1916).

Georges Grosjean. — Promenade d'Henri II en Austrasie (*La Revue Hebdomadaire*, 20 novembre 1916.

Fig. 251. — CATAPULTE TOUR D'ASSAUT

Gravure extraite d'une *Histoire de la vie de Frédéric Barberousse* (Strasbourg, chez Jean Grüniger, 1530). Ce bois, intéressant comme document, est l'œuvre du célèbre artiste, Hans Baldung Grün.

Fig. 252. — Frise décorative d'un ouvrage du XVI^e siècle sur les secrets et qualités des plantes.

XIV.

LE TRIUMVIRAT INTELLECTUEL DU XVI^e SIÈCLE

LA SAGESSE, LE RIRE, LA RAISON

ERASME — RABELAIS — MONTAIGNE

I. — ÉRASME

VOICI, certainement, une des individualités les plus puissantes du XVI^e siècle : Erasme. L'homme libre, par excellence, qui ne sera à la dévotion de personne, et dont les hardiesses de plume n'auront nul besoin, pour s'affirmer, de l'agrément du pouvoir.

C'est un ironique et un satirique à la façon de Rabelais, un *disputateur* à la façon de Luther, un livresque à la façon de Montaigne — voire un pamphlétaire comme cet Ulrich de Hutten que les Allemands prisent si haut.

Faut-il voir en lui, comme certains l'ont affirmé, l'âme et l'esprit de la Renaissance ? Peut-être. Mais à la condition alors, qu'il s'agisse de cette grande Renaissance humaine qui regarde vers l'avenir, et non d'une Renaissance réduite à l'état de pastiche gréco-romain. La vérité est qu'il ouvre l'ère des grandes spéculations philosophiques de la libre-pensée — mieux de la pensée libre, dégagée des entraves de la vieille scolastique. La vérité est qu'il inaugure l'esprit de recherche et d'examen, qu'il montre le chemin, qu'il prépare la voie à ceux dont les théories nouvelles, politiques ou religieuses, vont révolutionner le monde.

Car ce Hollandais qui a pour toute arme une plume incisive et facilement joviale, n'est ni un réformateur, ni un sectaire. C'est uniquement un démolisseur et de quelle envergure ! Puits de science, prodige de savoir, il est la personnification vivante du pamphlet, arme de rire et de satire. Il est le type le plus complet du publiciste de profession, que rien ne saurait distraire de sa « copie », qui ne quitte sa page manuscrite que pour corriger les épreuves de sa page composée, car il noircit ses feuillets à jet continu, pour les livrer sans relâche aux « casses » et aux « presses » qui attendent.

C'est le virtuose du manuscrit et de l'imprimerie.

Si bien que malingre et maladif, « pauvre de santé et d'argent », — car les pensions peu ou point payées et les dons plus ou moins aléatoires ne lui constitueront jamais de gros revenus — il verra des années durant toute l'Europe officielle et savante à ses pieds. On le consultera de partout et sur tout ; on lui écrira de toutes les contrées. Il aura, à sa solde, des copistes, des secrétaires, des messagers porteurs de plis précieux : sa correspondance dont une grande partie a été publiée, sera l'une des plus copieuses de cette époque où l'art d'écrire fut particulièrement brillant.

Grand scribe devant l'Eternel, Erasme, constamment en achat de livres où de manuscrits, sera comme plus tard, Jean-Jacques, atteint de *bougeotte aiguë*. Lui qui aime au-dessus de tout le calme et la tranquillité, sera sans cesse sur les grandes routes (1). C'est qu'il est l'homme de la Renaissance, l'homme qui veut voir, apprendre sur place, en un mot « s'emplir d'humanité ». C'est un Européen avant l'européisme, ou plutôt, l'Européen né à la suite du grand mouvement intellectuel de l'époque. Il fera des séjours en France, en Italie, en Angleterre, aux Pays-Bas. Cinq ans durant, de 1516 à 1521, il ira de pays en pays, de ville en ville, jusqu'au

FIG. 253. — Effigie d'Erasme et de Gilbert Cognatus (aussi appelé Gilbert Cousin), son secrétaire de 1529 à 1535. Tous deux sont assis devant leur pupitre, et il semble qu'Erasme est en train de dicter à Cognatus.

Gravure sur bois pour un recueil de symboles, avec un choix de poésies, de divers écrivains, à la louange d'Erasme et de Gilbert Cousin. (Ouvrage imprimé à Bâle, en 1553.)

* Cette image était complètement inconnue en France jusqu'en 1863, époque à laquelle elle fut reproduite dans une traduction de la *Description de la Franche-Comté*, opuscule de Gilbert Cousin, natif de Nozeroy, en 1506, mort à Besançon en 1567. Il était entré dans les ordres, quand il rencontra Erasme à Fribourg, chez le fameux jurisconsulte Ulric Zasé ; d'abord *famulus* du maître, c'est-à-dire domestique, il fut nommé *amanuensis* (secrétaire) au bout de quelques mois. Il avait autant de goût que d'érudition, et contribua puissamment à la renaissance des lettres qu'il fut un des premiers à faire fleurir dans sa province natale.

Cette gravure sur bois peut être considérée comme donnant assez exactement la physionomie de la chambre d'Erasme à Bâle ou à Fribourg, propre et élégante, « claire comme son esprit ». Le maître étalait un peu partout les nombreux présents qu'il recevait des grands de l'époque : bagues, cuillères, fourchettes, cachets, montres, fioles, coupes, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans une lettre de 1530. « Mon cabinet », dit-il également, « est rempli de lettres de savants, de magistrats, de princes, de rois, d'évêques et de cardinaux ».

1) Le même cas se présentera pour Rabelais à qui on pourra adresser le même reproche.

jour où il viendra poser sa tente, « chez les Souisses » en cette Bâle, toute frémissante des disputes philosophiques et théologiques, qui exerce sur lui comme une attirance magique. S'il doit par force, ou plutôt pour chercher ailleurs la tranquillité qu'il ne peut plus y trouver, l'abandonner, c'est là, singulière attirance des choses, qu'il viendra finir ses jours et recevoir des funérailles dignes de l'attachement et de la vénération que les Bâlois avaient pour lui.

Les raisons de cette prédilection marquée pour la vieille cité rhénane, tout le monde les connaît. N'était-elle pas un des centres les plus importants de l'Imprimerie savante, n'était-elle pas surtout la cité de ces Frobeen que l'on comparera aux Estienne et de cet artiste d'une puissance, d'un réalisme incomparables, Hans Holbein ? Et pour cette raison destinée à devenir le lieu préféré de la production *érasmique*, puisque les presses des Frobeen répandront ses œuvres dans le monde entier, puisque par les multiples portraits, dessins et croquis qu'il fera de son visage et de son être, de sa personnalité physique et de sa personnalité morale, Holbein pourra être considéré comme son portraitiste officiel.

FIG. 254. — SAINT BERNARD PRÊCHANT.
Gravure sur bois pour une *Passio Domini* (Bâle, Michel Furte vers 1500), qui a « resservi » lors de la Réformation dans des pamphlets.

Peinture, bois, cuivres, tous les Erasme — à l'exception d'un Dürer et d'un Metsys — ne procéderont-ils pas, plus ou moins, de Holbein ?

Prince de la sagesse, maître ès sapience, comment mieux définir le prodigieux polémiste, si ce n'est en disant qu'il fut au XVI^e siècle ce que Voltaire sera au XVIII^e, et Victor Hugo au XIX^e, le *superhomme*, l'Homme-Cerveau ?

Mais tandis que Victor Hugo, du haut de son rocher de Jersey, face à Napoléon au sommet de la colonne Vendôme, nargue et bafoue l'Empire, envoyant à tous les démocrates du monde un appel de sa voix puissante, Erasme, aux côtés de Voltaire, fait figure de quelque divinité vers laquelle se sont tournées sans cesse les générations antérieures. Avec cette différence toutefois, qu'il n'accepta jamais d'être l'hôte de Léon X comme Voltaire le fut de Frédéric II. Et pourtant, de partout, lui venaient les invitations les plus flatteuses.

Dans une étude très fouillée — introduction à une réimpression de l'*Eloge de la Folie* (1842), — Désiré Nisard, qu'on devrait bien relire, dit excellemment : « Trois jeunes rois, les plus grands de l'Europe, montés sur le trône, environ dans le même temps, François I^er, Charles-Quint, Henri VIII, se disputent à qui l'aura pour sujet volontaire. Les papes lui écrivent pour lui mander leur avènement et lui offrir l'hospitalité publique à Rome. Les petites royautés, à l'exemple et à l'envi des grandes, les provinces et les villes à l'instar des royaumes le convient à venir, dans leur sein, jouir d'un repos glorieux : tout le monde le flatte, même Luther. Tout ce qui lit ne lit qu'Erasme. Une comparaison qu'il publie entre Budé et Badius, grand philologue d'alors, fait assez de bruit pour que François I^er s'en fasse rendre compte, dans son conseil, comme d'une affaire d'Etat. »

Erasme accepte les présents qu'on lui envoie, même les chaînes d'or, mais refuse de se laisser enchaîner par elles.

Et puis, autre différence encore. Riche, disposant d'une parfaite liberté, Voltaire traite en grand seigneur ses multiples correspondants, daignant les honorer de spirituels et laconiques billets, mais réservant les lettres, c'est-à-dire la moëlle de ses pensées, aux seules têtes couronnées. Menue monnaie de sa gloire qu'il éparpille un peu partout. Erasme, qui est pauvre, qui est obligé sans cesse de battre le rappel auprès des amis, qui ne doit point contempler sans ironie certaine course à la fortune crayonnée par son ami Holbein, Erasme, qui ne s'appartient pas, « use sa vie au service des autres, sans en garder une

Fig. 255. — LA FOLIE CONSEILLANT L'HOMME

Gravure sur bois pour le *Stultifera Navis* (La Nef des Fous) de Sébastien Brant, traduit en latin par Jacques Locher. Première édition lyonnaise Lyon, Jacques Sacon, 1498).

heure pour lui ». Quand il est fatigué d'écrire, il dicte; quand il est fatigué de dicter, il reprend la plume. Et ses moindres missives ont la valeur d'un document, alors que ses lettres aux savants, ses confrères, se trouvent être, aujourd'hui, des pièces précieuses pour l'histoire des idées et des courants littéraires au XVI^e^ siècle.

Ne serait-il pas grand temps de remettre en lumière ce défenseur chaleureux des Lettres qui plaida éloquemment leur cause dans ses *Antibarbares ;* ce polémiste fougueux, qui transplanta d'Italie aux bords du Rhin le goût des études nouvelles; cet ironiste redoutable qui fut bien réellement le premier humoriste de la Renaissance, le premier de ces *rieurs sérieux*, qui contribueront tant à faire lire, à faire accepter les choses les plus graves sous les dehors les plus légers... L'idée nouvelle, celle qui peu à peu va cheminer et s'emparer du monde, présentée, mise au jour, sous des phrases d'une verve étincelante ! Il ouvre le siècle, il trace la voie dans laquelle tant d'écrivains le suivront, et, aux yeux de la plupart d'entre nous, il reste un isolé, le philosophe hollandais, Erasme, de Rotterdam ou d'ailleurs (puisqu'on discute, encore, sur le lieu exact de sa naissance). Est-ce parce que, contrairement à Rabelais et à Montaigne, il a écrit en latin ? Mais le latin n'était-il pas la langue universelle, la véritable langue internationale, comme ne le seront jamais tous les *esperanto* passés, présents et futurs ?

Qui donc, en une époque comme la nôtre, où tant d'écrivains se complaisent en ces sortes d'études, recherchera l'influence exercée par lui sur l'œuvre de Rabelais et sur l'œuvre de Montaigne — ces œuvres si différentes, mais si caractéristiques de l'esprit du siècle — le Rire, l'Ironie, et la sage Raison ?

Plus encore. Lenient, qui a eu le sens si juste de l'époque; qui, avec succès, a mis la satire et la littérature militante sur un piédestal dont les classiques essaieront en vain de les descendre, fait observer que le latin d'Erasme, si clair, si alerte, si vivant, c'est déjà la prose de Voltiare avec

Fig. 256.

LA NEF DES FOLZ SELON LES CINQ SENS DE NATURE. — L'OUÏE

Gravure sur bois pour l'ouvrage *Stultifere Naves sensus animosque trahentes Mortis in exitium* par Josse Bade. Paris, Godefroy de Marnef, 1500. Plusieurs éditions, françaises d'abord, puis latines, avaient été publiées dans les dernières années du XV^e^ siècle.

Les gravures du volume représentent les folles dans différentes nefs chacune étant consacrée à un sens.

sa transparence, sa grâce familière et sa rapidité. J'abonde d'autant plus volontiers dans son sens, que certaines similitudes de manière, tout à fait caractéristiques, se peuvent voir entre les *Colloques* et les *Dialogues*. Et puis tous deux — Erasme et Voltaire — n'ont-ils pas traité de la même irrévérencieuse façon, l'un en son latin, l'autre en son français, la tradition catholique ?

Quand on lit, sur les moines, cette appréciation très dix-huitième : « On les appelle pères, et ils font souvent en sorte, que ce nom leur soit bien appliqué » ; quand on voit avec quel irrespect est considéré le célibat des religieuses : « Ne sont pas vierges, croyez-moi, toutes celles qui ont le voile, à moins que plusieurs d'entre elles ne prétendent être louées de la même chose que Marie, la vierge-mère. Tout n'est pas virginal chez les vierges » ; n'a t on pas quelque raison de se demander si ces expressions à double entente d'Erasme, ne pourraient pas, tout aussi bien, être de Voltaire ?

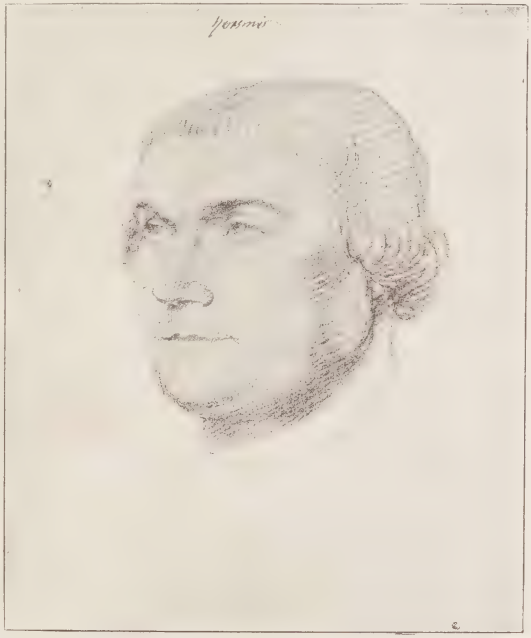

Fig. 257. — Erasme, d'après un crayon ayant appartenu à Catherine de Médicis. (Musée Condé, a Chantilly)

Après l'Erasme ainsi méconnu, voici venir l'Erasme également malmené par les deux grands partis en présence, catholiques et protestants, chacun ayant nourri l'espoir de l'enrôler sous sa bannière, chacun ayant fait appel à sa haute raison, à sa verve mordante, à son esprit d'indépendance, chacun ayant usé auprès de lui et de l'influence personnelle et de l'influence du milieu. Disons le vrai, on ne cherchait pas seulement à l'avoir pour soi, on eût été heureux de pouvoir le compromettre à jamais. Et c'est ce qu'il sut sagement éviter, refusant toujours de s'engager à fond, n'intervenant dans la guerre à coups de pamphlets entre les deux partis, que sur des points secondaires. Quand on considère, à quelques siècles de distance, la « disputation » entre Erasme et Luther, c'est à-dire le *Libre Arbitre* opposé au *Serf-Arbitre*, on se demande comment une querelle de moines — car il ne faut pas oublier que tous deux étaient des défroqués — portant sur la doctrine de la Grâce, a pu passionner un public attentif au point que cette querelle fit presque plus de bruit en Europe que les préparatifs de la bataille de Pavie. Et, cependant, il en fut ainsi.

En réalité, quelles étaient les opinions d'Erasme et quel fut son rôle en la circonstance ?

N'est-ce pas lui qui a, je ne dirai pas ouvert, mais repris au XVIe siècle, la campagne des pamphlets contre l'ignorance des moines, contre la nonchalance voluptueuse et grossière des mœurs ecclésiastiques, n'épargnant guère, non plus, le haut clergé, et visant jusqu'au souverain pontife ?

N'est-ce pas lui qui s'est élevé, avec quel mordant ! contre les puérilités et les scandales d'une religion de patenôtres ?

N'est-ce pas lui, par conséquent, grâce à « ce petit livre fêté, choyé, illustré par la gravure naissante », l'*Eloge de la Follie*, accomplissant alors, au milieu d'un rire universel, le tour de l'Europe qui, avant Luther, a proclamé les principes sur lesquels se basera la Réforme ?

Son catholicisme sent l'hérésie : c'est déjà ce catholicisme, plus ou moins protestant, qui se muera, de nos jours, en catholicisme libéral. Plus ou moins d'accord avec les réformateurs, vivant dans la société des Mélanchton et des Œcolampade, il se prononcera ouvertement pour le mariage des prêtres, pour la publi-

cation de l'Ecriture Sainte en toutes langues vulgaires, contre l'intercession de la Vierge, contre les supplices infligés aux hérétiques, contre les cérémonies extérieures du culte. Grâce à ses relations étroites avec les maîtres du monde, il a pu exprimer librement ses conceptions et ses façons de voir, sans être en butte à de trop violentes persécutions. Mais s'il est *persona grata*, auprès des souverains pontifes, il n'en va pas de même quand il s'agit des autorités ecclésiastiques. Beda et autres « inquisiteurs de la foi » le regarderont plutôt d'un mauvais œil et, en 1527, ses ouvrages seront censurés par la Faculté de Théologie de Paris. C'est pourquoi, recourant toujours à quelque prétexte pour repousser « l'invitation au voyage » qui lui fut si souvent adressée, il évitera soigneusement Rome et Paris, pour ne se point mettre « dans la gueule du loup ».

FIG. 258.
UN RECUEIL DE FARCES ET DE BONS MOTS

Le Sacq des Arts et Sciences. Anvers, Guillaume Vosterman (1506). Ce recueil de saillies gauloises et flamandes est « pour recréer les pesants esprits et pour ceux qui oyent volontiers choses nouvelles ». De leur nature on peut juger par celles que l'auteur sort de son sac à malices : « moyen pour faire mamelles dures, » « pour faire cheveux jaunes, » etc.

A la fois satiriste mordant et pacifiste convaincu, — on ne saurait trop insister sur ce côté particulier de sa personnalité — il entend rester le philosophe chrétien qu'il s'est affirmé. S'il lui plaît d'être catholique protestant, c'est à la condition de l'être et de le rester pour lui-même. Et sur ce point il s'est expliqué clairement : « Je voulais, a-t-il dit, renverser la tyrannie des pharisiens et non la remplacer par une autre. » Voilà qui est significatif. Ne soyons donc point surpris de voir un protestant de marque, Rosseeuw Saint-Hilaire, — et bien d'autres pourraient être cités avec lui — déclarer « ce faux, ce pseudo-réformateur peu digne de l'honneur qu'on lui a fait en disant qu'il pondit l'œuf que Luther fit éclore. »

Qu'on le veuille ou non, l'œuvre de polémique entreprise par Erasme, constitue le premier acte de la « Renaissance religieuse ». C'est bien réellement la Réforme savante et raisonnée, entreprise par les intellectuels. Les facéties du grand écrivain satiriste circulent dans toutes les directions, pénètrent les mille couvents qui pesaient, alors, sur la surface de l'Europe, et, mettant en ébullition les ordres religieux, éveilleront les esprits et prépareront l'avenir.

Certes, du jour où Luther paraît, la renommée d'Erasme commence à pâlir, parce qu'aux jours de la polémique par l'écrit allaient succéder ceux de l'action par la violence. Mais il n'en reste pas moins établi que l'initiateur, le père de la Réforme, si l'on peut s'exprimer ainsi, ce fut Erasme. « Sans lui on n'aurait peut-être pas eu Luther. » Et ceci, c'est un écrivain catholique qui l'a proclamé.

L'Eloge de la Follie! qui ne connaît ce titre ? Qui ne connaît... de réputation cette œuvre en laquelle Erasme a passé en revue, de si joyeuse façon, toute la société de son temps, en détaillant avec un bon sens exquis les vices et les ridicules.

Mais qui, à notre époque, peut se vanter d'avoir lu dans son entier cette « déclamation » selon l'intitulé même d'Erasme, qui arrachait à Léon X, un de ses premiers et de ses plus attentifs lecteurs, cette remarque significative : « Notre Erasme aussi a son grain de folie. »

Son grain de folie! C'est que, effectivement, jamais la folie n'avait été autant à la mode. Sur ce sujet, sur cette « particularité du moment », Lenient a écrit une page qui vaut d'être retenue.

« Chose remarquable! La première partie de ce siècle attristé par tant de guerres et de crimes est presque tout entière consacrée au rire. On rit partout, alors, à l'église comme au théâtre : c'est par le rire que s'ouvrent la plupart des grandes luttes politiques ou religieuses, que viendront terminer, un jour, le fer et le bûcher. Rien d'étonnant, donc, qu'Erasme ait fait de la Folie son *porte-enseigne*. La mascotte en

ÉRASME. — Portrait d'après nature par ALBERT DURER.

* Quoique cette pièce ne puisse pas être comparée au portrait si connu de Holbein, au Louvre, elle n'en est pas moins d'un intérêt considérable par le fait même du nom de l'auteur. Elle a pour nous ceci d'intéressant qu'elle nous présente Érasme en pied et l'on sait, par lui-même, que c'était sa façon préférée de travail.

main, le nez au vent, elle entre de plain-pied dans le seizième siècle comme dans son propre domaine. Ne sommes-nous pas au siècle des fous ? Fous sensés qui cachent l'ironie de Socrate sous le masque de Gringore ou de Rabelais ; fous ambitieux qui rêvent la domination universelle, comme Charles-Quint ou Philippe II ; fous héroïques qui se laissent prendre à Pavie avec François I^er ou qui meurent dans les flammes avec Berquin et Dubourg ; fous furieux comme les Anabaptistes de Münster ou les Ligueurs de Paris ? Erasme, sans doute, n'avait pas vu si loin ; mais il sentit que la Folie était la reine du temps présent, et il en fit l'apothéose. »

La Folie, maîtresse du monde ! Et depuis longtemps. Car, en réalité, c'est un héritage légué par le XV^e au XVI^e siècle. Mais la Folie d'autrefois, c'est en quelque sorte la Folie en action ; ce sont les extravagances, les exploits des farceurs de toute sorte, réunis en sociétés, mieux en corporations, aussi bruyantes que joyeuses. Ce sont les *Cornards* de Rouen, les *Coqueluchiers* d'Evreux, la *Mère Folle* de Dijon, la *Mère Sotte* de Paris, les *Foux* d'Auxerre, l'*Abbaye Joyeuse* de Cambrai, les *Suppôts de la Coquille* de Lyon, et combien d'autres ! Et il n'y a pas seulement des *Mère Sotte*, il y a aussi un prince des *Sotz*, si l'on s'en rapporte à un quatrain de Villon. Toutes gens prenant sous une forme quelconque le masque de la Folie pour se mieux et plus librement pouvoir esbaudir, pour railler, s'indigner, « grommeler » ; sotz de grand renom et de petit,

> ... Jouant les grandes follies
> Sur eschaffaux, en paroles polies,

comme le dit Jean Bouchet, en ses *Epistres morales et familières ;* sotz de place publique et de tréteaux, « facteurs et compositeurs de Soties » au moyen desquelles le peuple pourra dire ses vérités au Roi, à la Cour, aux grands, censurer les mœurs et même ridiculiser « tous frères prêcheurs » — sotz qui remplissent auprès du populaire la place que les « fous » tiennent en Cour.

Je l'ai dit, et j'insiste à nouveau sur ce point : la Folie en action ! La Folie dont les licences seront si grandes et les audaces si redoutables, qu'à partir de 1516, le Parlement commencera à sévir contre les farces et sotties. Et celles-ci, alors, durent abandonner peu à peu le domaine de la place publique pour se concentrer dans le livre et dans l'estampe.

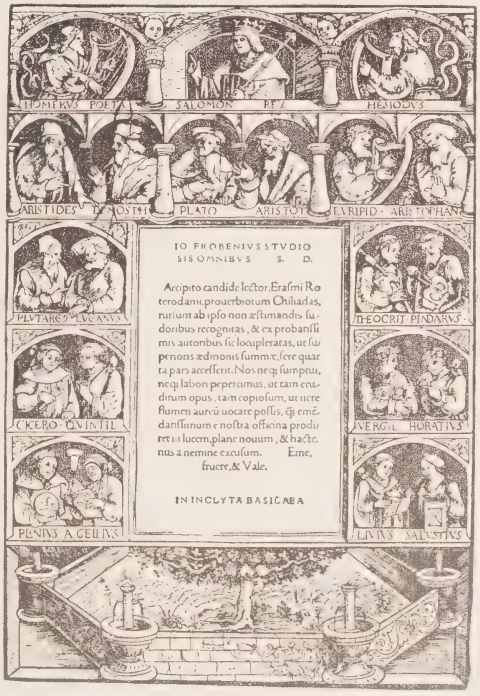

FIG. 259. — UN RECUEIL DE MORCEAUX CHOISIS ET D'ANECDOTES AU XVI^e SIÈCLE.

Frontispice des « *Adages* » d'Erasme *(Adagiorum Chiliades quatuor)*, édition de Frobeen, Bâle, 1515.

En haut, au milieu, Salomon entouré de vingt et un philosophes et écrivains célèbres de l'antiquité (depuis Homère jusqu'à Salluste). Les bordures de cette composition sont d'Ambrosius Holbein ou de Urs Graf.

La première édition des *Adages* publiée à Paris, en 1500, ne contenait que huit cents proverbes. Celle-ci, — la troisième, — en compte quatre mille. Au dire de Budé, c'était le *Magasin de Minerve.*

Les premiers livres de cette littérature très particulière, ce furent les œuvres mêmes des « facteurs » de farces. Les *Folles Entreprises* de Gringore se vendaient chez l'auteur.

> Qui en veult avoir se transporte
> Sans déshonneur et sans diffame,
> Près du bout du Pont Nostre-Dame
> A l'enseigne de Mère Sotte.

Mais, peu à peu, les recueils de « farces, follies, histoires moult plaisantes et autres » se multiplièrent et, avec le Strasbourgeois Sébastien Brandt, apparurent les « Nefs » : *Nef des Fous, Nef des Folles. La Grand Nef des Folz du Monde* « en laquelle chascun homme trouvera et congnoistra plusieurs manières de folz », l'ouvrage-type tant de fois publié en latin, en allemand, puis en français à partir de 1494, l'ancêtre de l'*Eloge de la Folie* d'Erasme, puisqu'elle tend, par ses dissertations folles, à séparer « vice et péché d'avec vertu, pour mener l'homme en voye de salut ».

Les « Folz du Monde » en leurs grandes et petites nefs, les folz dont l'image à son tour s'emparera, se servirent abondamment de ce passe-partout magique, la marotte, pour publier maintes crudités et folles peintures — telle la célèbre estampe allemande ici reproduite (voir le hors-texte, page 192). — Les graveurs des Flandres et des Allemaignes lanceront en toutes contrées des Folies et des Mères Sottes voire des Folz, la tête revêtue du « sacq à coquillons », du « chaperon à fol » paré d'oreilles d'ânes démesurément longues, pourpoints et chausses aux couleurs bariolées, jaunes et vertes. Et comme arme, l'inévitable marotte, ce laisser-passer de toutes libertés et de toutes folies de la société d'autrefois.

FIG. 260. — PROFIL D'ERASME.

D'après une effigie prise sur nature, par Quentin Metsys (1519). Avers de la médaille frappée en son honneur.

La Folie maîtresse du monde, la Folie sous le privilège de laquelle, d'Erasme à Rabelais, tant de choses hardies pourront librement circuler, la Folie qui deviendra l'enveloppe et comme l'enseigne de la vraie Sagesse ; la Folie dont les adeptes si nombreux, au moment de la Renaissance, seront alors qualifiés « folz très sages ».

La Folie ! dites plutôt la « Danse fol des vrais vifs » que les satiristes de la plume feront exécuter à tous les humains, comme les satiristes du crayon s'amuseront à les enrôler dans leur grande danse des Morts.

Idées du Moyen Age, auxquelles le XVI^e^ siècle a donné cette puissance d'ironie dont seul il eut le secret. La Mère Folie pour les vivants; Sa Majesté la Mort pour ceux dont le Néant va s'emparer.

Donc, vue sous cet angle, la vraie sagesse, c'est la Folie.

Pourquoi ? Erasme va nous le dire.

Parce que ceux qu'on appelle les sages sont aux prises, sans cesse, avec la pauvreté, avec la faim, avec la misère, parce qu'ils sont réduits à vivre dans l'oubli, dans l'obscurité, en butte à la malveillance, tandis que les fous regorgent d'écus, participent au gouvernement de l'Etat, jouissent, en un mot, de tous les avantages.

Et déjà dans les raisonnements si droits, si sensés, du grand humaniste, on peut voir apparaître certaines théories considérées, bien à tort, comme essentiellement modernes.

« Désire-t-on la richesse » ? dit-il excellemment. « Comment le marchand gagnera-t-il quelque bénéfice, si, docile à la sagesse, il s'indigne du parjure, si, pris en flagrant délit de mensonge, il rougit, s'il s'arrête un instant, aux scrupules des sages timorés, en matière de vol et d'usure ?

« Aspirez-vous aux honneurs et aux dignités ecclésiastiques ? Un âne, un buffle y parviendrait plus tôt qu'un sage.

« Si vous recherchez le plaisir, les femmes qui, dans cette comédie, jouent les premiers rôles, sont de tout cœur avec les fous : elles ont horreur du sage et le fuient comme un scorpion. Enfin, tous ceux qui veulent mener une vie tant soit peu aimable et joyeuse commencent par exclure les sages de leur société : ils y admettraient de préférence tout autre animal. »

Bien mieux, dans ce XVI^e^ siècle, à son aurore, Erasme sera le premier à constater l'importance du nouveau facteur social : l'argent.

« Tournez et retournez tant qu'il vous plaira, adressez-vous aux papes, aux princes, aux juges, aux magistrats : interrogez amis et ennemis, petits et grands ; partout, pour réussir, il faut des écus ; comme le sage les méprise, ils ne s'égarent pas chez lui. »

Mais voici qui est autrement hardi, digne du révolutionnaire Proudhon. Après avoir rappelé par de nombreuses citations la place que les fous et la folie tiennent dans l'Ecriture sainte, Erasme décoche cette flèche empoisonnée : « Pour tout dire en un mot, la religion chrétienne me paraît avoir une certaine affinité avec la folie, et mal s'accorder avec la sagesse. En voulez-vous des preuves ? Observez d'abord que les enfants, les vieillards, les femmes, les imbéciles sont ceux qui prennent le plus de plaisir aux cérémonies religieuses : on les voit toujours près des autels ; un instinct de nature les y pousse... Enfin, aucun fou ne paraît déraisonner comme ceux que dévore le zèle ardent de la piété chrétienne. »

Etonnez-vous après cela que la Restauration ait considéré l'œuvre d'Erasme comme portant outrage à la religion de l'Etat et qu'elle ait cru devoir censurer cet *Eloge de la Folie* dont l'auteur affichait si hautement ce qui deviendra par la suite les idées voltairiennes.

Cent écrivains, dans le cours du XVI^e siècle, porteront sur les hommes et les choses les mêmes appréciations qu'Erasme, mais c'est le grand humaniste qui a déclanché le mouvement, c'est lui qui avec *l'Eloge de la Folie*, pour mieux dire sous le masque de cette dernière, a lancé la première grande satire sociale, et ouvert ainsi la voie que suivront Rabelais et tant d'autres (1).

Mais autant Rabelais a été popularisé, autant Erasme, malgré de récentes réimpressions, est resté le philosophe hollandais, « écrivant avec une lourdeur toute germanique » au dire de certains esprits étroits incapables de se mettre à la hauteur de ce grand esprit européen.

C'est pourquoi nous avons estimé qu'il y avait intérêt à reproduire ici, dans leur intégralité, quelques-unes des appréciations les plus hardies, émises par Erasme sur les grands dirigeants d'alors, papes, prêtres et rois.

La « Folie » d'Erasme n'est plus la « Mère Folle » du Moyen Age, c'est la sage raison qui montre le monde appartenant aux fous et qui offre la peinture réaliste de tous les actes de la comédie humaine. C'est une terrible révolutionnaire qui très irrespectueusement effleure la tiare des pontifes et le diadème des rois, faisant défiler devant nous, lestes, dispos et triomphants, « avec leur fard et leurs enluminures », maris confiants, héros enthousiastes, savants myopes, poètes énivrés de leur immortalité — et il en sera quelques-uns alors, — théologiens bouffis de leur science, bellicistes criminels, débiteurs de patenôtres, nationalistes invétérés, moines « aussi gras qu'ignards », sans oublier cet être de choix, « ridicule et charmant », la femme, principal objet de toutes les folies et sottises humaines.

Et maintenant laissons Erasme s'exprimer lui-même.

DE TOUTES ESPÈCES DE FOLIES ET DE FOUS.

« Je veux vous prouver qu'il n'y a pas d'actions d'éclat que je n'inspire (moi Folie), pas d'arts ni de sciences que je n'aie pour ainsi dire créés. La guerre n'est-elle pas le théâtre des actions les plus vantées, le champ où croissent les lauriers ? Et cependant trouvez-moi rien de plus fou que de s'engager, sans trop savoir pourquoi, la plupart du temps, dans des entreprises de cette sorte qui toujours apportent aux deux partis plus de maux que de biens. Ceux qui tombent on n'en parle pas comme jadis à Mégare... Ce qu'il faut, alors, ce sont des gars bien nourris et robustes, animés d'autant plus de courage qu'ils ont moins de bon sens. A moins qu'on ne veuille se contenter de guerriers de la force de Demosthène, qui selon le conseil d'Archiloque, jeta son bouclier à la vue de l'ennemi, et se montra aussi pitoyable soldat qu'il était excellent orateur. L'intelligence, pourra-t-on m'objecter, trouve aussi sa place à la guerre ; je n'en disconviens pas, quant au général ; encore est-ce une intelligence militaire et non pas philosophique qu'il lui faut ; quant au reste, les parasites, les proxénètes, les paysans, les imbéciles, les gueux, en un mot ce que l'on appelle la lie du peuple, suffit amplement pour cueillir les lauriers de la victoire, lauriers auxquels ne pourraient prétendre les philosophes les plus illuminés.

« Les théologiens meurent de faim, les physiciens se morfondent, on se moque des astrologues, on fuit les logiciens ; seul le médecin est plus couru que tous les autres ensemble. Qu'il soit ignorant, audacieux

(1) Il est intéressant de noter que ce titre : l'*Eloge de la Folie* a été repris récemment par un jeune romancier, du talent le plus vif, M. Jean Cassou.

irréfléchi, c'en est assez pour que tout le monde ait confiance en lui, voire même les plus huppés. Du reste la médecine, surtout comme la plupart de nos docteurs la pratiquent aujourd'hui, n'est plus que l'art de plaire à son malade, et, à ce point de vue, elle a quelques rapports avec la rhétorique.

« Ceux qui viennent dans la faveur du public, immédiatement après les médecins, ou pour mieux dire sur le même rang qu'eux, sont certainement les légistes, bien que les philosophes (je n'oserai prendre sur moi la responsabilité de cette opinion), regardent leur science comme une ânerie et s'en moquent sans réserve. Ce sont cependant ces ânes qui règlent les grandes et les petites affaires de la vie, et arrondissent chaque jour leur avoir, tandis que les théologiens qui portent dans leur tête les secrets de Dieu, mangent tristement leurs fèves, tout en faisant la guerre à la vermine qui les ronge.

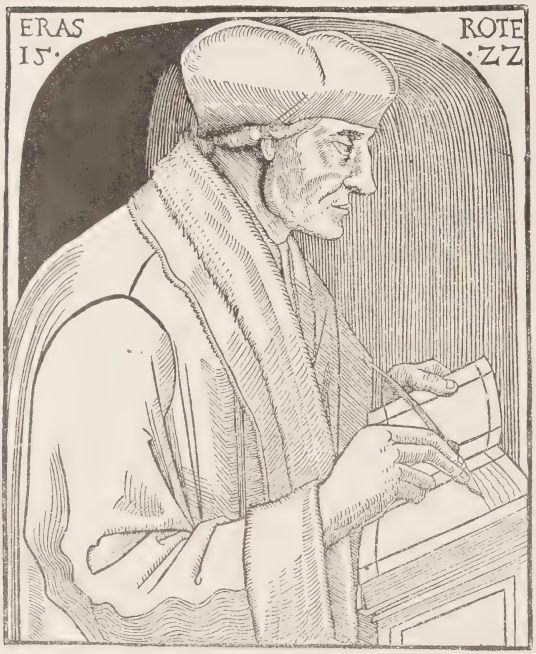

FIG. 261. — ERASME ÉCRIVANT DEBOUT A SON PUPITRE (1522)

Gravure sur bois d'après une effigie exécutée sur nature, très probablement le portait perdu de Quentin Metsys, car le premier portrait de Holbein ne date que de 1523.

* Les lettres ERAS ROTE placées de chaque côté du personnage doivent être interprétées ainsi : ERASMUS ROTERDAMUS.

« Ceux-là qui se délectent à écouter ou à raconter les miracles et les prodiges les plus incroyables sont aussi de mon bord. Ils ne peuvent se rassasier de ces fables pourvu qu'elles soient bien grossières et qu'il y soit question de spectres, de lutins, de revenants, d'enfer, et d'autres choses de même farine. Plus elles s'éloignent de la vérité, plus elles sont acceptées facilement par nos gens ; plus elles leur chatouillent agréablement l'oreille. Et il ne faut pas croire que ces balivernes n'aient d'autre but que d'amuser un peu le bon public ; non pas, elles ont des résultats plus positifs pour la marmite des prêtres et des moines. Dans la même classe, on ne doit pas omettre et ces nigauds qui s'imaginent, follement peut-être, mais non sans agrément selon moi, qu'il ne pourront périr dans le jour où ils ont entrevu quelque statue ou tableau de Saint-Christophe, ce polyphème chrétien ; et ces soudards superstitieux, qui se croient invulnérables parce qu'ils ont salué Sainte-Barbe des paroles prescrites ; et encore ces naïfs qui, pour avoir à certains jours, gratifié Saint Erasme de petits cierges et de petites prières, espèrent que bientôt ils deviendront fort riches. De ceux-là il ne faut pas non plus séparer ces autres pour qui Saint-Georges remplace Hercule et même Hippolyte ; qui ornent son cheval de boucles et de harnais précieux, et, s'ils ne l'adorent pas tout à fait cherchent du moins à se le rendre favorable par des offrandes. Si on les croyait, les rois seuls peuvent jurer par son casque !

« Il y aurait bien d'autres choses à dire de ces personnages qui bercent le peuple avec ces prétendues indulgences, qu'ils se sont fabriquées à eux-mêmes, et qui mesurent comme avec une clepsydre, la durée du purgatoire ; siècles, années, mois, jours et heures, ils calculent tout sans une minute d'erreur et avec une précision mathématique. Je me borne aussi à indiquer ces imbéciles qui, sur la foi de formules et de prières magiques, qu'un pieux imposteur a trouvées pour le bien des âmes ou pour escroquer des écus, ne se promettent rien moins que richesses, honneurs, plaisirs, bonne chère, santé inaltérable, longue vie et verte vieillesse, voire même une place au ciel à la droite du Christ ; dernier avantage dont cependant ils ne veulent user que le plus tard possible, c'est-à-dire lorsque, malgré eux, ils auront été enlevés aux plaisirs

de ce monde, auxquels ils se cramponnent de toutes leurs forces. Alors, et alors seulement, ils consentent à goûter la félicité des élus !

« Mentionnons en passant le marchand, le soldat, ou le juge qui, distrayant de ses rapines une obole pour l'Eglise, est persuadé qu'il a, par cela seul, purifié toutes les souillures de sa vie, parjures, débauches, ivresses, batteries, meurtres, impostures, perfidies, trahisons ; tout est selon lui racheté en bonne et due forme, si bien racheté qu'il se croit autorisé à recommencer sur de nouveaux frais.

« Il est difficile de trouver d'animaux plus fous et partant plus heureux que ces gens qui se promettent mieux que la béatitude éternelle, s'ils récitent chaque jour sept versets des psaumes sacrés ; — recette qu'un diable facétieux indiqua, dit-on, à Saint Bernard; pauvre diable plus étourdi que rusé, puisqu'il trouva son maître. — Ces pratiques si saugrenues, que j'en rougis moi-même, ne trouvent pas cependant crédit seulement auprès du populaire; elles ont encore l'entière approbation de vos docteurs en théologie. A ce genre de folie se rattachent ces divinités particulières que chaque pays érige en patrons. Elles ont leur puissance particulière comme leur culte particulier; l'un guérit le mal de dents, l'autre assiste les femmes en mal d'enfants, celle-ci fait découvrir les voleurs, celle-la secourt les naufragés, tandis que cette dernière protège les troupeaux; et ainsi des autres, car il serait trop long de les passer toutes en revue. Il en est même qui cumulent plusieurs de ces spécialités ; de ce nombre est la Vierge mère de Dieu, à qui le peuple attribue pour ainsi dire plus de puissance qu'à son fils.

« Que demande-t-on à ces déités ; ne sont-ce pas toutes choses qui ont avec la folie le plus intime rapport? Voyez parmi tant *d'ex voto* appendus aux murs et jusqu'aux voûtes des temples, en trouvez-vous un seul qui ait été offert en reconnaissance de la guérison d'une folie ou de l'acquisition d'un grain de sagesse ? Point du tout. Là, c'est un naufragé qui s'est sauvé à la nage; ici, un soldat qui a survécu à une affreuse blessure.... Celui-ci a forcé sa prison et s'est évadé; celui-là malgré son médecin s'est remis de sa fièvre ; tout près c'est un mari qui n'a trouvé dans le poison qui devait le tuer, qu'un simple laxatif au grand dam de sa femme qui y a perdu ses peines et son argent.... Tout cela est bel et bon ; mais il n'en est pas un seul qui remercie d'avoir été privé de sa folie! Et c'est bien naturel, il est si doux de n'être pas sage, que de tous les biens, c'est le dernier que les mortels consentent à perdre.

« Au même degré de folie que ceux qui précèdent, nous devons placer les individus qui, de leur vivant, règlent avec le plus grand soin les cérémonies de leurs funérailles. Ils ne négligent rien ; le nombre des cierges, des manteaux de deuil, des chantres, des pleureurs; tout est prévu, comme s'ils devaient jouir en personne de tant de pompe, ou que les morts rougissent de voir leur cadavre pauvrement enfoui. On dirait des édiles chargés de préparer des jeux et des festins à leurs concitoyens ! »

L'AMOUR-PROPRE NATIONAL.

« Il est remarquable que l'amour-propre n'est pas seulement le partage des individus, chaque nation, chaque ville en a sa dose spéciale. Les Anglais se font orgueil de leur beauté, de leur goût pour la musique et de la magnificence de leurs festins. Fiers de leur noblesse et de leur origine toujours royale, les Ecossais se donnent avant tout pour les plus subtils dialecticiens du monde.

« Le Français se réserve l'urbanité des mœurs; le Parisien les secrets de la théologie ; l'Italie prétend avoir le sceptre de la littérature et de l'éloquence et traite de barbares tous les autres pays ; cette douce erreur berce surtout les Romains, qui dorment toujours agréablement sur les lauriers de leurs ancêtres. La seule pensée de sa noblesse suffit au bonheur de Venise et la Grèce, s'intitulant encore la mère des Lettres, met en avant la gloire un peu surannée de ses grands hommes. Les Turcs et les sauvages de leur espèce se prétendent les seuls vrais croyants et méprisent les chrétiens comme adonnés à leurs superstitions ; mais ils sont encore moins plaisants que les Juifs, qui attendent patiemment leur Messie et s'en tiennent *mordicus* à Moïse. Les Espagnols sont fiers de leur valeur guerrière; les Allemands de la solidité de leurs muscles et ils se piquent d'être plus profondément versés qu'hommes du monde dans les sciences occultes (1). »

(1) Allusion aux nombreux ouvrages publiés dans ce domaine par les Allemands. Erasme doit très certainement viser le moine bénédictin Jean Trithème, abbé de Spanheim, historien, plus ou moins humoriste, mais voué tout particulièrement à l'étude de la magie.

« Nous ferions peut-être bien de passer sous silence les théologiens ; il est imprudent de remuer ce ruisseau et de manier cette plante fétide. C'est une race irritable et qui n'entend pas raillerie. Il est à craindre qu'elle ne nous accable de mille conclusions, et qu'elle ne nous amène à chanter palinodie sous peine d'hérésie ; car ce n'est rien moins que la foudre que ces aimables gens lancent contre ceux qui ne les admirent pas. De tous les mortels, aucuns ne ressentent plus vivement mes bienfaits et je n'en connais pas cependant qui consentent moins à l'avouer. J'ai bien pourtant quelques titres à leur reconnaissance. N'est-ce pas moi d'abord qui leur octroie cet amour-propre qui les porte au troisième ciel, d'où ils peuvent contempler avec bonheur le reste des mortels ramper sur la terre ? N'est-ce pas moi qui leur fournis ces définitions magistrales, ces conclusions, ces corrolaires, ces propositions implicites et explicites, et tout cet attirail de guerre derrière lequel ils se retranchent avec tant d'adresse que les filets de Vulcain ne pourraient les enserrer ? Pas de maille si solide qu'elle puisse résister au tranchant de leurs *distinguo* ; ils trouvent des ressources incroyables dans des termes choisis à dessein et l'obscurité de leur langue. Il faut les entendre expliquer à leur fantaisie comment fut créé et achevé le monde ; par quels canaux le péché originel se répandit sur la postérité d'Adam ; à quel moment la Vierge engendra le Christ ; quelle participation elle y eut ; combien de temps elle le porta dans son sein ; ou, mieux encore, comme quoi les accidents subsistent sans substance dans l'Eucharistie. Mais tout cela est bien rebattu ; voici d'autres questions plus dignes des grands théologiens, des illuminés, comme ils disent, et qui ont le privilège de faire dresser l'oreille aux plus blasés. « Est-ce qu'il y a eu un instant dans la génération divine ? — Doit-on admettre plusieurs générateurs dans le Christ ? — Cette proposition : Dieu le père hait son fils, est-elle possible ? — Le Sauveur avait-il pu prendre la figure d'une femme ou d'un diable, d'un âne, d'une citrouille ou d'un caillou ? — En admettant qu'il eut pris la forme d'une citrouille, aurait-il pu prêcher, faire des miracles et être crucifié ? — Qu'eût consacré Pierre s'il avait consacré pendant que le Christ était encore sur la croix ? — Au même moment pouvait-on donner le nom d'homme au Christ ? — Après la résurrection sera-t-il permis de boire et de manger ? » Prévoyance admirable, penser aux vivres si longtemps à l'avance !

FIG. 262. - DIALOGUE SUR LES CHOSES DU TEMPS.

Ain (pour *Ein*) *Schöner Dialog und Gesprech zwischen aim (ein) Pfarrer und aim (ein) Schultayss.* C'est-à-dire « Un beau Dialogue et conversation entre un ecclésiastique et un avoyer » (1521). Plaquette alsacienne imprimée sans doute à Strasbourg.

* Cette conversation, ainsi que l'indique le titre, porte sur l'état fâcheux des choses ecclésiastiques et sur la tournure mauvaise des choses terrestres.

« Ce serait à n'en pas finir que de citer leurs innombrables niaiseries de ce genre, et mille autres encore non moins sérieuses, sur les formalités, les quiddités, les eccités (1), toutes chimères qui échapperaient aux yeux les plus perçants, à moins qu'il ne fussent de la force de ceux de Lyncée, qui voyait à travers les plus épaisses ténèbres ce qui depuis ne s'est jamais vu. La morale de ces théologastres est toute farcie de sentences si paradoxales que les paradoxes des stoïciens pâlissent devant elles, et semblent des maximes grossières et triviales. Ils nous diront, par exemple, qu'il est bien préférable de tuer mille hommes que de raccommoder le jour du dimanche le soulier d'un pauvre ; qu'il vaudrait mieux laisser périr l'univers avec armes et bagages que de hasarder le plus petit mensonge. Mais ces très subtiles subtilités sont encore subtilisées par la multiplicité de leurs systèmes. Les sinuosités du labyrinthe n'étaient que jeux auprès des ambages des Réaux, des Nominalistes, des Thomistes, des Albertistes, des Ockamistes, des Scotistes et d'autres écoles dont je vous fais grâce, m'en tenant aux principales (2).

(1) Ces termes, qui nous apparaissent pour le moins bizarres, étaient en usage dans les anciennes écoles philosophiques.

(2) Ainsi nommait-on ceux qui se réclamaient de Guillaume d'Ockam, d'Albert-le-Grand, de Saint Thomas d'Aquin, de Scot, les créateurs des grandes écoles du Moyen Age.

« Dans toutes ces théologies, il y a tant d'érudition, tant de difficultés, qu'à mon sens les apôtres auraient besoin d'une nouvelle descente du Saint-Esprit pour y entendre quelque chose. Certes Paul était touché par la foi, mais lorsqu'il a dit : « La foi est la substance de ce que nous devons espérer : la preuve de ce qui ne tombe pas sous nos sens », sa définition est bien peu magistrale. La charité de cet apôtre ne peut être mise en doute mais qu'il se montre triste dialecticien dans la division et la définition qu'il donne de cette vertu dans son *Epitre aux Corinthiens*, chapitre 13 ! Les apôtres célébraient avec quelque sainteté les mystères ; mais il eussent été bien embarrassés d'expliquer ce qui se cache sous les expressions *a quo* et *ad quem* ; de démontrer la transsubstantiation, la façon dont le même corps peut exister simultanément en plusieurs endroits, la différence qu'il y a entre le corps du Christ au ciel, sur la croix et dans l'Eucharistie ; le moment précis de la transsubstantiation, et comment il est possible qu'elle se fasse dans un instant, puisque les paroles en vertu desquelles elle s'opère forment une quantité concrète dont chacune des parties se succède dans le temps. Toutes choses que les Scotistes distinguent et définissent facilement mais qui eussent été évidemment lettres closes pour les apôtres. Ils avaient connu en chair et en os la mère du Christ ; nonobstant en est-il un seul qui démontrât aussi bien que nos théologiens comment elle fut préservée du péché originel ? (1) Pierre reçut les clefs et les reçut de celui qui ne pouvait les confier à un indigne, fort bien ; mais Pierre a-t-il compris, a-t-il su atteindre à cette subtilité que ces clefs pourraient devenir celles de la science entre les mains d'un ignorant ? Les apôtres baptisaient bien quelquefois, mais ont-ils jamais parlé de la cause formelle, matérielle, efficiente, finale, du baptême, du caractère délébile et indélébile de ce sacrement ? Ils adoraient Dieu, mais en esprit, s'appuyant seulement sur l'Evangile, qui dit que Dieu est pur esprit, et qu'il veut être adoré en esprit et en vérité ; mais nulle part il ne leur a été révélé qu'une image du Christ, tracée au charbon sur le mur, méritât le même culte que le Christ lui-même, pour peu qu'elle eût deux doigts étendus, une longue chevelure, et une auréole a trois faisceaux de rayons sur l'occiput. Ce sont là toutes choses qu'on ne peut comprendre à moins d'avoir passé trente-six ans dans les régions physiques et métaphysiques des Aristotéliciens et des Scotistes.

FIG. 263. — LE MOINE QUÊTEUR.

Gravure sur bois de Jörg Breu, formant le titre d'une plaquette dans l'esprit de la Réforme publiée, vers 1522, à Augsbourg, par Hans Stainer : *Ayn freuntlich Gesprech zwyschen ainem Barfuesser Münch auss d r Prouyntz Œsterreych und ainr (eine) Læffelmach'er*. — « Conversation amicale entre un Carme déchaussé, de la province d'Autriche, et une servante ». Le titre ajoute in fine : pièce « de lecture tout à fait réjouissante et pour la bonne cause. »

« ... Pour les voir dans tout leur beau il faut les entendre faire un tableau complet de l'enfer, de tous ses coins et recoins, avec autant de détails que s'ils avaient habité plusieurs années dans le pays. Il faut les entendre fabriquer selon leurs caprices de nouveaux mondes, y ajouter une nouvelle sphère, vaste et magnifique, et les combler de délices, de crainte que les âmes des sages n'eussent pas à se promener commodément, à banqueter et à jouer à la paume (2).

RELIGIEUX ET MOINES.

« Des mortels qui ne doivent pas moins que les Théologiens à mes faveurs sont les religieux ou moines. Expressions abusives, s'il en fut, car d'un côté la religion se rencontre rarement chez eux ; et de l'autre, *moine* veut dire *solitaire*, et ils sont sans cesse par monts et par vaux. Rien ne serait plus misérable que leur sort si je n'étais pas là pour leur en dérober les misères. Le genre humain entier les abhorre, si bien que leur rencontre est d'un funeste présage. Ce qui n'empêche pas qu'ils n'aient la meilleure opinion

(1) C'est le 3 Mars 1497 que la Faculté de Théologie, de Paris, admit solennellement la doctrine de l'Immaculée Conception.
(2) Les théologiens de l'époque ajoutèrent trois sphères nouvelles aux sept sphères des anciens

d'eux-mêmes. Pour eux la suprême piété consiste à être assez ignorants pour ne pas savoir lire, et du moment qu'ils ont braillé comme des ânes un psaume dont il connaissent peut-être le rythme, mais non le sens, à coup sûr, ils croient avoir tout fait pour charmer les oreilles de Dieu ! Certains d'entre eux vont étaler de porte en porte leur crasse et mendicité et demander du pain à haute voix. Partout, dans les auberges, les coches, les bateaux, au grand dommage des pauvres véritables, pénètre cette engeance détestable, qui, avec sa saleté, son ignorance, sa grossièreté et son impudence, prétend continuer les Apôtres !

« Trouvez-vous pas bien divertissante cette règle qui commande mathématiquement leurs moindres actions et qu'on ne peut enfreindre sans être damné ! Leurs souliers doivent avoir tant de nœuds; la ceinture telle couleur, leur vêtement telle coupe. L'étoffe, la forme et l'ampleur précises du capuchon, le diamètre exact de la tonsure; le nombre d'heures consacrées au sommeil, tout est prévu. Il est facile de comprendre combien cette uniformité s'accorde avec la diversité presque infinie des tempéraments et des caractères. Au milieu de tant de niaiseries ils ne se contentent pas de mépriser les gens du monde ; ils se déchirent encore entre eux: et ces gens qui font profession de charité apostolique cherchent noise à quiconque porte un habit différent du leur et quelque peu plus foncé en couleur. Rigoureux observateurs des statuts de leur ordre, les uns portent ostensiblement l'habit de pénitence; il est vrai de dire qu'ils ont de la toile fine au dessous; les autres au contraire portent la toile au-dessus et la laine au-dessous. Il en est qui craignent de palper un écu à l'égal d'une vipère; mais de boire et de caresser les ribaudes ils ne se font faute. Leur ambition n'est pas de ressembler au Christ mais de ne pas se ressembler entre eux. Les surnoms qu'ils se sont donnés entrent pour beaucoup dans leur bonheur. On peut être fier d'être Cordelier (1) en tant qu'espèce générale, et, comme genre particulier, d'être Recollet, Mineur, Minime ou Bulliste. Puis viennent ceux qui se nomment Bénédictins, Bernardins, Brigittins, Augustins, Guillemites et Jacobites (2) On dirait que le nom de chrétien n'est plus assez beau !

« Au dernier jour, il fera beau les voir produire, qui sa bedaine farcie de poissons, qui ses milliers de psaumes, qui ses jeûnes multipliés suivis d'autant de repas où il a failli crever de nourriture, qui un tas de cérémonies monacales capables de charger sept vaisseaux ! Il fera beau les voir, celui-ci se vanter d'avoir passé soixante ans sans toucher une pièce d'argent autrement qu'avec une double paire de gants ! celui-là étaler un capuchon si sordide et si gras qu'un matelot refuserait de le porter; ou cet autre encore rappeler qu'il a vécu comme une éponge toujours attaché au même rocher ! En vain celui-ci allèguera sa voix enrouée à force de chanter, celui-là l'hébètement produit par la solitude où il s'est plongé, cet autre le long silence qui lui a paralysé la langue; le Christ interrompra ces apologies sans fin : « D'où venez-vous dira-t-il, nouvelle race de Juifs ? vous me parlez de tout excepté de ma loi, la seule que je comprenne. Je l'ai dit clairement autrefois et sans parabole, ce n'est pas aux frocs, aux oraisons et aux abstinences que j'ai promis le royaume de mon père, c'est aux œuvres de charité. Arrière vous qui évaluez si bien vos propres mérites et vous donnez pour plus saints que moi. Allez chercher un paradis loin d'ici. Demandez de vous en bâtir un à ceux-là qui ont mis des pratiques où j'avais mis ma loi. »

« Quoiqu'ils soient morts pour lui, le monde se garde bien de laisser voir son mépris à ces enfroqués, surtout aux ordres Mendiants. Car ils possèdent les secrets des familles, grâce à la confession qu'ils mettent tous leurs soins à provoquer. C'est pour eux cas damnable d'en révéler quelque chose, je le sais, mais il arrive parfois, quand ils ont trop fêté la dive bouteille, qu'ils cherchent à égayer la société par de piquantes anecdotes. Ils laissent alors comprendre la comédie sans nommer les acteurs. Avez-vous par mégarde irrité ces frelons, ils s'en vengent dans quelque prône, où ils décochent à leurs ennemis des phrases obliques, si transparentes pourtant, qu'il faudrait être stupide pour ne pas reconnaître à qui ils en veulent. Le cerbère ne cessera pas d'aboyer avant que vous lui ayez jeté dans la gueule le gâteau de miel.

« Regardez maintenant nos gens en chaire et dites s'il y a comédiens ou bateleurs qui se puissent comparer à ces burlesques prédicateurs, lorsqu'ils singent de si plaisante façon, l'art de la rhétorique; rhétoriciens ridicules, lorsqu'ils copient les procédés de l'art oratoire. Grands Dieux ! Voyez-les gesticuler, changer mal à propos de ton, chanter, faire la roue, se grimer en un clin d'œil et ébranler le temple de leurs glapissements ! Cet art de dire est un secret que le moine transmet pieusement au moinillon.

« A leur pantomime, à leur déclamation, on jurerait qu'ils ont été à l'école des bateleurs qui, il faut l'avouer, leur sont bien supérieurs. Au surplus, il y a tant de points de contact, qu'on hésite à décider si ce sont les moines qui ont enseigné la rhétorique aux pîtres, ou les pîtres aux moines.

(1) Nom sous lequel on désignait en France les Franciscains.

(2) Nom que l'on donnait en France aux Dominicains, parce que leur principal couvent était à Paris, rue Saint-Jacques.

ROIS. PRINCES. COURTISANS.

« Parlons maintenant des rois et des princes qui se montrent si ouvertement mes adeptes ; parlons-en librement comme il convient de parler d'hommes libres.

« Il est bien certain que s'ils avaient entre tous une demi-once de bon sens, rien ne serait plus triste et moins enviable que leur sort. En effet, il doit sembler bien cher d'acheter le pouvoir au prix d'un parjure ou d'un parricide, à qui a exactement calculé combien pèse une couronne sur la tête d'un roi vraiment roi...

« Figurez-vous un prince comme il y en a tant, ignorant des lois, sans souci du bien public, tout entier à ses

FIG. 264. — LE COMMERCE DES INDULGENCES. — Feuille volante de la première moitié du XVI^e siècle, publiée dans un but de propagande contre les trafics d'argent de la cour de Rome — Gravure sur bois de Jörg Breu.

* A gauche, rangeant dans des sacs les écus qu'on lui apporte, est assis le secrétaire. Au milieu, l'officier de la trésorerie chargé d'appliquer sur les bulles le cachet de cire ; à droite, un cardinal à cheval, accompagné d'un moine tenant la Sainte Croix. On peut voir dans cette image l'illustration du moine Tetzel, pris tant de fois à partie par Luther.

intérêts et au plaisir, ennemi de la science, ennemi de la liberté et de la vérité, ne songeant à rien moins qu'au salut de la République et ne connaissant d'autre règle que son caprice et sa convenance ; pendez-lui au cou le collier de la Toison d'or, emblème de la solidarité et de toutes les vertus ; placez sur sa tête une couronne enrichie de brillants, destinée à lui rappeler qu'il doit briller au milieu de ses sujets par ses actions héroïques ; mettez-lui en main le sceptre symbole de la justice et de l'impartialité qui doit animer son cœur ; revêtez-lui la pourpre, qui désigne l'amour ardent qu'un souverain doit porter à son peuple. Et maintenant, que ce mauvais prince compare, s'il l'ose, ses vêtements symboliques avec sa vie réelle. Pourra-t-il le faire sans rougir de tout cet appareil et n'aura-t-il pas à craindre qu'un railleur n'y veuille voir que des oripeaux de théâtre ?

« Quant aux courtisans, il ne nous est pas possible de les oublier ; car rien au monde n'est plus rampant, plus servile, plus sot, plus abject, plus infatué de soi-même que cette espèce-là. Sur un seul point ils font preuve d'une rare modestie : je veux dire qu'ils se contentent d'étaler dans leur parure l'or, les pierres pré-

cieuses, la pourpre, insignes de sagesse et de vertu, et qu'ils laissent sans contestation aux autres pratiquer ces choses. Quel bonheur pour eux de pouvoir dire : le roi mon maître ! Ils se sont fait une science à eux ; faire la courbette, distribuer à propos les altesses serénissimes, les majestés, les excellences ; se composer un visage imperturbable, où sourit toujours la flatterie. Ainsi se résument les talents de messieurs de la Cour. Examinez-les d'un peu près, ils vous paraîtront aussi stupides que les Phéaciens d'Ulysse, aussi crapuleux que les amants de Pénélope. Quant au reste, écoutez l'écho des palais, il en sait plus long que moi.

« Un bon courtisan dort jusqu'à midi. Un chapelain mercenaire qui épie son réveil lui expédie bien vite une messe, qu'il écoute en robe de chambre. Monseigneur déjeune : le dîner suit de près. Ensuite viennent les dés, les échecs, les comédiens, les bouffons, les filles et les folies. Dans les intervalles on fait collation. Puis c'est le souper et une partie de la nuit se passe en longues beuveries. Voilà comment s'écoulent pour lui, loin de toute préoccupation, les heures, les jours, les mois, les années, les siècles. Pour moi, j'ai le cœur soulevé de dégoût quand je vois ces êtres fastueux, ces gros personnages qui se poussent du coude pour qu'on les voie plus près de Jupiter : tous d'autant plus orgueilleux qu'ils chargent leur col d'une chaîne plus lourde. »

PAPES, CARDINAUX, ÉVÊQUES.

« Les princes ne sont pas seuls à mener joyeuse vie ; dans cette voie les papes, les cardinaux et les évêques se montrent leurs dignes émules sinon leurs maîtres.

« Vous voudriez peut-être aussi que tout ce monde là ait sans cesse à l'esprit que ses blancs vêtements de lin l'avertissent de mener une vie sans tâche ; que sa mitre à deux cornes réunies par un seul nœud signifie qu'il doit réunir la science du Nouveau et de l'Ancien Testament ; que les gants qui protègent ses mains veulent dire qu'il doit administrer les sacrements avec les mains pures de toute souillure humaine ! Vous voudriez peut-être que ces dignitaires songeassent à cette crosse qui rappelle le pasteur veillant sur son troupeau ; à cette croix qu'il porte sur la poitrine comme symbole du renoncement aux passions ! — Mais si telles étaient leurs préoccupations habituelles, leur vie ne serait-elle pas une suite de tristesses et de soucis ? Nos prélats aujourd'hui ont le bon esprit de ne songer qu'à se bien nourrir ; quant à leurs ouailles ils en confient volontiers la garde au Christ ou plutôt ils se reposent de ce soin sur ces moines qu'ils appellent leurs frères ou sur leurs vicaires. Ils oublient jusqu'à leur nom d'évêque qui veut dire travail, vigilance, sollicitude. Mais s'agit-il de rafler des écus, alors ils sont trois fois évêques.

« Admettez que leurs Eminences jettent un coup d'œil sur leur costume ; elles seront forcées de s'avouer que leur rochet est là pour indiquer la parfaite innocence des mœurs, et leur soutane de pourpre leur ardent amour de Dieu ; que l'immense manteau qui se répand à flots aux pieds du prélat, qui cache complètement sa mule et pourrait couvrir encore un chameau, est l'image de cette charité sans bornes qui consiste à enseigner, exhorter, consoler, avertir, terminer les guerres, résister aux caprices du prince, répandre s'il le faut, son sang pour le troupeau du Christ et non se borner à dissiper ses trésors. — Des trésors, ai-je dit, mais pourquoi des trésors aux successeurs des pauvres Apôtres ? — S'ils méditaient sur leurs devoirs, il y aurait moins d'ambitieux qui aspireraient au chapeau ; on se soustrairait volontiers à un tel honneur, car alors les cardinaux vivraient cette vie agitée et laborieuse qu'ont vécue les Apôtres.

« Si les papes, ces vicaires de Jésus-Christ, modelaient leur vie sur celle de leur maître ; s'ils se proposaient pour exemple sa pauvreté, ses travaux, sa doctrine, ses souffrances, son détachement du monde ; s'ils prenaient au sérieux ces titres de père et de Sainteté qu'on leur donne, quels mortels seraient plus à plaindre ? Qui voudrait acheter ce poste au poids de l'or ; qui voudrait s'y maintenir par le fer, le poison ou la force (1) ? Hélas ! de quels avantages se priveraient les pontifes, s'ils acquerraient un jour la sagesse, que dis-je la sagesse, mais un seul grain de ce seul sel de sapience dont parle le Christ ? Que deviendraient alors tout ce qui les entoure, les richesses, les honneurs, la puissance, les triomphes, les bénéfices, les revenus, les impôts, les indulgences et les plaisirs de toute espèce ? La liste est brève, vous le voyez, mais significative. Tout cela disparaîtrait pour faire place aux veilles, aux jeûnes, aux larmes, aux oraisons, aux prédications, aux études, à la pénitence, à mille autres mortifications de ce genre. Mais s'il en était ainsi, avez-vous songé à ce qu'on pourrait faire de tous ces scribes, tous ces notaires, tous ces avocats ; à quoi pourrait servir cette armée de promoteurs, de secrétaires, de muletiers, d'écuyers, de banquiers et de

(1) Allusion, on ne peut plus transparente, au pontificat d'Alexandre VI (1492-1503) et de Jules II (1503-1513).

proxénètes? — J'en pourrais ajouter bien d'autres, n'était que je respecte vos oreilles! — En somme, cette foule de fonctionnaires si onéreuse..., si honorable, voulais-je dire, pour le saint siège, serait condamnée à mourir de faim. Ce serait vraiment abominable et impie; mais le comble ne serait-ce pas de vouloir ramener au bâton et à la besace les chefs de l'Église, ces vrais flambeaux du monde? Ne redoutons pas pour eux de tels malheurs; de nos jours ils laissent à saint Pierre et à saint Paul, qui ont du temps de reste, les peines et les travaux de leur état, se contentant de garder pour eux les honneurs et les plaisirs. Ne craignez rien, je veille sur mes papes; j'émaille leur vie de voluptés et en chasse les soucis. Grâce à moi, ils estiment avoir amplement satisfait au Christ lorsque, sous des ornements mystiques, j'allais dire théâtrals, dans des cérémonies où on leur prodigue les titres de Sainteté et de Révérence, ils jouent leur rôle d'évêque à grand renfort d'anathèmes et de bénédictions. Pour eux il y aurait mieux à faire que cela, il y aurait peut-être à renouveler les miracles des Apôtres, mais c'est bien usé, et il faut être de son époque; il y aurait à instruire le peuple, mais c'est si fatiguant; à expliquer les Saintes Ecritures, mais c'est si pédant; à prier, mais c'est perdre son temps; à pleurer, mais c'est bon pour les femmes; à être pauvre, mais c'est vivre en gueux! Il y aurait bien aussi à céder quelquefois, mais comment se résoudrait-il à le faire, cet homme qui admet à peine les plus grands rois à lui baiser les pieds? Il y aurait encore à bien mourir, mais c'est si peu gai; à souffrir au besoin la croix, mais c'est infâmant, aujourd'hui.

Fig. 265. — PAMPHLET RELIGIEUX

Dialogue entre un moine et une servante. Gravure sur bois de Jörg Breu pour un pamphlet *Ain freuntlich Gespruch* Conversation amicale: le moine représentant le point de vue catholique et la servante le point de vue luthérien (Augsbourg, Hans Steiner, 1522).

« Restent donc aux saints pères pour toutes armes ces douces bénédictions dont parle saint Paul; et de fait ils n'en sont pas chiches. C'est plaisir de leur voir distribuer les interdictions, les suspensions, les aggravations, les anathèmes; sans compter les épouvantails du diable dont ils abusent, et cette foudre terrible qui, d'un seul coup, précipite les âmes des mortels bien au delà des enfers. Ce dernier instrument sert surtout aux pontifes, ces très saints pères en Jésus-Christ, dont ils sont les vicaires, à frapper sans ménagement quiconque, à l'instigation de Belzébuth, essaye de rogner quelque peu le patrimoine de saint Pierre! Car cet apôtre, qui a dit dans l'Evangile : « Nous avons tout laissé pour vous suivre », possède aujourd'hui des champs, des villes et des vassaux, lève des impôts et se pose en suzerain. — Et, pour conserver son patrimoine, les pontifes, se laissant emporter souvent par un trop grand amour de leur divin maître, ne se font pas faute d'user du fer et du feu et de répandre à flots le sang chrétien. Ils n'en ont pas moins l'audace de dire qu'ils défendent de cette manière l'Église, cette épouse du Christ, et qu'ils terrassent ses ennemis. Comme si l'Église avait d'autres ennemis que les pontifes impies qui, par leur silence, laissent oublier le Christ, trafiquent honteusement en son nom, torturent sa loi par leurs interprétations, ruinent son Église par l'exemple de leur vie scandaleuse, et le crucifient une seconde fois.

« L'Église chrétienne a été fondée dans le sang, cimentée par le sang et agrandie par le sang; ils s'en autorisent pour tirer le glaive pour elle, comme si le Christ n'était plus là pour protéger les siens. Et cependant ils devraient savoir que la guerre est une chose si cruelle, qu'elle était digne tout au plus des bêtes féroces; si insensée que les poètes la donnent pour une inspiration des Furies; si mauvaise qu'elle entraîne après elle la complète corruption des mœurs; si injuste que les plus grands brigands sont ceux qui la pratiquent le mieux; si impie qu'elle est entièrement contraire au Christ. Les papes savent tout cela,

mais n'en font pas moins de la guerre leur principale occupation. Vous voyez des vieillards décrépits retrouver l'ardeur de la jeunesse, prodiguer leurs trésors, braver la fatigue et ne reculer devant rien, pour se donner le plaisir de bouleverser à leur aise les lois, la religion, la paix et toutes les choses humaines. Et il se trouve de savants panégyristes pour décorer cette frénésie patente des beaux noms de zèle, de piété, de courage, et pour prouver qu'on peut tirer l'épée et en percer les entrailles de son frère sans se départir de cette charité parfaite dont tout chrétien doit user envers son prochain !

« Je n'ai pu découvrir jusqu'ici si les évêques d'Allemagne ont pris exemple des papes, ou les papes des évêques d'Allemagne ; toujours est-il que, simplifiant les choses, ils mettent tout bonnement de côté la messe et les cérémonies du culte pour mener une vie de satrape. Il semble qu'ils estiment pour lâche et indigne de l'épiscopat de rendre à Dieu leur âme guerrière autre part qu'en bataille rangée. Les simples prêtres se font un cas de conscience de suivre la voie tracée par leurs supérieurs ; aussi les voit on endosser bravement la cuirasse et s'escrimer d'estoc et de taille pour la défense de leurs dîmes. . .

« . . . Mais qu'il s'agisse de leurs intérêts, mieux que des laïques, les prêtres veillent au grain et demandent au besoin des armes à la chicane. Y a-t-il par hasard quelque charge à supporter, ils la rejettent avec adresse sur les épaules d'autrui ; c'est une balle qu'ils se renvoient prestement les uns aux autres. Il en est de l'Eglise comme du gouvernement d'un Etat. Les princes se reposent sur leurs ministres, les ministres sur leurs commis ; mais tous, par excès de modestie, sans doute, laissent au peuple le soin d'honorer Dieu. Le peuple, comme s'il était lui-même étranger à l'Eglise et qu'il comptât pour rien le baptême, rejette ce soin sur ceux qu'on nomme gens d'église ; les gens d'église, qu'on dit séculiers, comme s'ils étaient du monde et non du Christ, le repassent par procuration aux réguliers, les réguliers aux moines, les moines relâchés aux moines réformés, tous, d'un commun accord, aux ordres Mendiants. Mais ceux-ci s'en démettent en faveur des Chartreux, chez qui seuls la piété s'est cachée, dit-on, mais si bien cachée que depuis nul ne peut la voir.

« En vertu du même principe, les souverains pontifes, si diligents à moissonner les écus, délèguent volontiers les travaux trop apostoliques aux évêques, les évêques aux curés, les curés aux vicaires, les vicaires aux frères Mendiants et ceux-ci confient les ouailles à des gens qui ont l'art de tondre de près les brebis. »

ÉRASME POLITIQUE ET RÉFORMATEUR.

Combien de choses seraient encore à citer dans cette œuvre célèbre, qui n'est, en réalité, qu'une satire mordante de l'humanité, écrite par la Sagesse et la Raison sous le couvert de la Folie — et d'abord, ce qui a trait à la femme, « toujours folle sous n'importe quel masque, d'autant plus charmante même qu'elle est plus folle », tout ce qui a trait au mariage, cette « association domestique entretenue et consolidée par la flatterie, le badinage, la complaisance, l'erreur, la dissimulation » — mais de cela il sera parlé ailleurs ; et d'autre part, il faut savoir se borner.

Et puis, que voulions-nous ? — Montrer la hardiesse de pensée d'Erasme, de ce maître de l'humanisme qui ne fut ni un révolté ni un sectaire, mais le précurseur trop peu connu de toutes les grandes idées modernes. C'est fait.

Mais après le satiriste, après le pamphlétaire, si l'on veut, il faut encore voir le politique avisé qui est en lui, et ce côté de sa personnalité ne saurait être passé sous silence.

Le politique, c'est-à-dire l'auteur du *Prince chrétien*, de la *Plainte de la Paix*, l'auteur de ces *Adages*, de ces *Colloques* qui abondent en traits piquants, l'auteur des *Réflexions sur la guerre contre les Turcs*.

Or ce politique a eu de hautes visées, et bien souvent ses aperçus sont d'un homme très moderne. Avant les grands parlementaires, dont il a été parlé plus haut, il s'est élevé contre la vénalité des charges, contre l'impôt chargeant outrageusement le bas peuple, contre les gens de loi, scribes, avoués, magistrats, contre la souveraineté confiée à un seul, contre l'absolutisme, alors en marche dans toutes les monarchies européennes, contre l'ambition des rois se posant en dieux, « comme si le monde était fait pour eux. »

Il a prévu les *chartes nationales*, le contrat à intervenir entre le peuple et le roi, sous la forme d'un Sénat, d'une magistrature populaire (*civium*) ; il a reconnu au peuple le droit « d'enlever jusqu'à la puissance qu'il a consentie » ; et en scrutant les annales anciennes et modernes, il est arrivé à cette conclusion qu'on trouverait « à peine un ou deux princes qui, par leur insigne sottise, n'aient pas ruiné les affaires. » Plus encore : il a été un précurseur de l'abbé de Saint-Pierre. On a vu comment, dans l'*Eloge de la Folie*, il

fulminait contre la guerre. Dans *la Plainte de la Paix*, il cherchera les moyens propres à abolir cette « monstruosité ». Ce cri du cœur qu'il pousse dans *la Guerre contre les Turcs* montrera jusqu'à quel point il avait su s'élever au-dessus de tous les préjugés de l'époque. « Les peuples chrétiens croient qu'on a le droit de tuer un Turc, comme un chien enragé, par la seule raison que c'est un Turc. » De telles façons de voir n'étaient point courantes, il faut le reconnaître.

Et du reste, cette même plaquette d'actualité contient, en sa préface, quelques appréciations sur un des plus grands abus du moment, qui montreront comment il couva bien réellement l'œuf que Luther devait faire éclore.

« Chaque fois qu'on fait sonner à nos oreilles des croisades pour la conquête de la Terre-Sainte, qu'on promène la Croix-Rouge de la triple couronne, qu'on nous annonce des actions d'éclat, des montagnes d'or, de belles espérances, on est sûr qu'on en veut à notre bourse. C'est ce qui a tant indisposé contre les indulgences; on s'est aperçu que c'est un commerce assez lucratif. Un jour, c'est pour la guerre contre les Turcs; un autre, c'est pour fournir des subsides au pape, pour un jubilé, quelquefois pour deux; on a vu même, sous Alexandre VI, pour trois jubilés de suite, parce qu'il trouvait que le débit n'allait pas assez vite. Les indulgences ont été à si bas prix que le Purgatoire a risqué de perdre toutes ses pratiques. Aujourd'hui, c'est pour la construction de Saint-Pierre; demain, pour venir en aide à Saint-Jacques de Compostelle. Les prétextes, enfin, n'avaient ni terme, ni mesure. Des sommes amassées, les princes prélèvent une partie, les doyens et les officiers une seconde, les commissaires, la troisième, et les confesseurs la dernière. Les Allemands, dans leur simplicité, et les Français, plus simples encore, ont eu à supporter, plus d'une fois, ces rapines. »

La spéculation sur la crédulité humaine qui sera, longtemps, d'un si bon rapport, qui fera l'objet de tant de plaquettes et qui vaudra à Luther son succès du 31 octobre 1517. Erasme et Luther! Le pacifique et le violent. En réalité, sur la plupart des points, les deux hommes pensaient de même (1), mais leurs caractères étaient trop opposés pour pouvoir jamais s'accorder. Pour Erasme, l'acte c'est l'écrit, la dissertation savante; pour Luther, c'est l'idée se traduisant par l'action

Erasme est pour les réformes, alors réclamées par tous les chrétiens, las des turpitudes de la cour de Rome; il n'est pas — j'ai donné plus haut ses propres paroles — pour une nouvelle foi. Il est avec Luther — on a pu le voir — contre les indulgences, contre le purgatoire, contre la papauté païenne — il est contre un pape luthérien.

Dominé par cet amour des lettres et de la science qui apparaît si ouvertement en tous ses ouvrages, il a plus que tout autre travaillé à répandre l'esprit de recherche et de libre examen, il a contribué à bannir de l'enseignement les formes lourdes et barbares de la scolastique, il a ramené les théologiens à cette étude minutieuse de l'Ecriture Sainte qui doit aboutir aux travaux de Renan.

Ennemi de cette chose monstrueuse et « anti-chrétienne » qu'est la guerre — il le répète volontiers — il n'excuse pas plus les batailles religieuses que les batailles politiques : il ne saurait admettre qu'on verse le sang à propos de dogmes. « Je hais si fort la division » a-t-il écrit, « et j'aime si fort la concorde, que si l'occasion s'en présentait, j'abandonnerais plutôt une partie de la vérité, que de troubler la concorde. »

C'est un *pacifiste*, dans toute l'expression du terme, alors que Luther sera un *combattif*.

Que l'*humanisme* ait été vaincu par le *luthéranisme*, cela est incontestable, mais quelles furent les armes de combat du *pape luthérien* sinon les railleries mordantes de ce savant latiniste qui, avec son génie et son érudition sans pareille, tint, un long temps, toutes les consciences dans sa main, tant et si bien que l'historien est en droit de se demander si l'écrivain anglais, Samuel Knight, n'a pas eu raison quand il a affirmé qu'Erasme avait plus contribué à la « Réformation » que Luther, Zwingle et Calvin réunis.

(1) Il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'Erasme fit ouvertement l'apologie de Luther, excommunié, dans une lettre à l'archevêque de Mayence.

II. RABELAIS

LE RIRE GRAS DE RABELAIS OPPOSÉ AU SOURIRE ET AU SARCASME D'ÉRASME.

Rabelais !

Une des grandes figures de la satire et de la littérature militante.

Rabelais !

Un « monstre » au dire de certaines honnestes dames, trop heureuses cependant de se délecter en ses propos salés, que Paul Stapfer en l'ouvrage tout à fait remarquable qu'il lui a consacré, tient « pour moins terrible et pour plus débonnaire qu'on ne se le figure communément » et qui, malgré l'opinion de Ginguené, croit peu à son « autorité » dans la Révolution française (1). Car on a tant et tant écrit sur lui qu'on le fait surgir aujourd'hui, à propos de tout et de rien, et que les rabelaisiens pour ne pas dire les *rabelaisolâtres* ont émis cet aphorisme qui prend à leurs yeux figure de vérité. « Rabelais est dans tout; tout est dans Rabelais ». Soit.

Fig. 266. — RABELAIS, portrait peint appartenant à la Faculté de Médecine de Montpellier. D'après une photographie communiquée par M. le professeur Delmas.

* La date de 1537 qui se lit sur la peinture indique, non point l'année où elle fut exécutée, mais bien celle où Rabelais fut reçu docteur à Montpellier. De tous les portraits peints, qui prétendent représenter le grand écrivain, celui-ci paraît être le plus vrai, d'abord parce qu'il possède des actes d'authenticité indiscutable qui permettent de faire remonter son existence au plus tard à l'année 1619, ensuite parce que la figure a bien l'aspect du type monacal qu'avait conservé Rabelais. Le teint est coloré, la barbe blonde, les yeux châtains.

Pour ses saillies truculentes contre les moines et moinillons, un auteur du XVIII^e^ siècle l'appelle l'*Erasme français*, ignorant certainement que ce qualificatif fut attribué à Guillaume Budé. En vérité, il a plus de dissemblances que de ressemblances avec le philosophe de Rotterdam, car la satire mordante de l'auteur de *l'Eloge de la Folie* n'a que faire avec les bouffonneries énormes de Pantagruel et de Gargantua, avec cette exubérance d'imagination qui fait de l'œuvre du « Joyeux curé de Meudon » une sorte de danse de Saint-Guy à perpétuels entrechats.

Cependant, certains points de contact existent entre ces deux polémistes.

Erasme a vécu dans la familiarité d'un pape ; Rabelais dans la familiarité d'un cardinal.

Erasme a poursuivi de ses sarcasmes l'ascétisme et la scolastique; Rabelais vitupérera contre ces dogmes qui sacrifient la chair et asservissent l'esprit. Tous les deux ont avec la même ardeur bataillé contre les sots et les ignorants qui étouffent la vérité, contre les hypocrites qui faussent le sentiment religieux.

Comme Erasme, Rabelais fut moine, mais alors que le premier n'a rien conservé de sa défroque d'Augustin, le second, toute sa vie, comme le remarque si justement Paul Stapfer, garda, pendant à ses talons, les lambeaux de sa robe monacale. Et il ne cessera de se complaire dans ces descriptions rutilantes de personnages aux figures rubi-

(1) Ginguené est l'auteur d'un ouvrage qui fit jadis quelque bruit : *De l'autorité de Rabelais dans la Révolution présente et dans la constitution civile du clergé*, ouvrage publié en 1791. C'est, du reste, une thèse curieuse qui fut réimprimée en 1879, avec une préface de Henri Martin.

condes, aux grosses lèvres sensuelles, aux mâchoires puissantes, broyant entre deux bouchées un verset ou un répons. Il est peintre, un peintre vraiment réaliste de la « monacalité », quand Erasme s'affirme penseur profond et polémiste vigoureux. Bien mieux, il semble que Rabelais soit toujours soulevé par le gros rire des frères « fredons ».

Comme Erasme, Rabelais aura la « bougeotte », mais à l'exception du voyage classique à Rome (1) et de l'exil à Metz, ses « bougeries » constantes constitueront plutôt une sorte de promenade à travers les curiosités et les « douces folies » de la France. Il ne fréquente pas les cours ; il n'est pas mandé par les maîtres de la terre. Il se conten e de faire ample connaissance avec le peuple.

Erasme est le type parfait de l'humaniste : en Rabelais il faut voir un humaniste populaire. Tous deux ont, pour les fanatiques de toute robe, une égale répugnancé. Rabelais aura même pour le bilieux Calvin moins de sympathie que n'en eut Erasme pour le sanguin Luther. Et tous deux, cependant, sont acquis aux idées de la Réforme.

Mais, au même degré, ils ont possédé ce sens très net de la réalité et de la conséquence des choses : que le débordement des violences, que l'affirmation des haines religieuses, compromettraient les lumières, arrêteraient, dans son expansion, le magnifique mouvement de la Renaissance.

Fig. 267. — Titre d'un des plus rares livrets de la collection rabelaisienne (imitations de Rabelais) publié sous divers autres titres : *Le disciple de Pantagruel, La Navigation du compaignon à la bouteille, Le nouveau Panurge.* Le petit nain grotesque (considéré par d'aucuns comme un fol) figure sur toutes les pièces facétieuses de ces éditeurs.

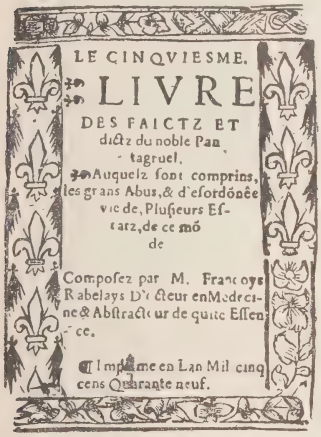

Fig. 268. — UN RABELAIS APOCRYPHE.

Le Ve Livre dont la paternité à Rabelais a été contestée, partiellement tout au moins, par quelques « rabelaisants », est une publication posthume. Publié en 1564, il fut joint, dès 1565, à toutes les éditions de l'œuvre.

* Le titre que nous reproduisons comme curiosité paraît appartenir à une des nombreuses contrefaçons publiées, alors, de côté et d'autre, — dans l'espoir de pouvoir passer pour la suite véritable de Pantagruel, — et contre lesquelles Rabelais, lui-même, s'est élevé, les déclarant « fausses et supposées ». La découverte, en 1900, de cette contrefaçon, fit grand bruit dans le monde littéraire.

Tous deux, avec une égale conviction, se sont élevés contre la guerre, mais Erasme se contente de la flétrir, alors que Rabelais la peint avec une couleur et un luxe de détails qui en font mieux ressortir les horreurs.

Il est même, si l'on entre dans les petits détails de leur vie, une particularité amusante à noter. Erasme, avec sa faiblesse de constitution, a sans cesse recours à ce « bordeaux », dont il ne pourra plus se passer : Rabelais chante avec amour le petit vin de Chinon — le « pineau » — et, volontiers, dresse un temple à cette dive Bouteille dont l'image apparaîtra dans ses œuvres, dessinée typographiquement.

Ainsi donc, quoiqu'ils ne se ressemblent, ni moralement, ni physiquement, Erasme et Rabelais peuvent prêter à d'intéressantes comparaisons.

Bien mieux : on affirme aujourd'hui, grâce aux travaux de la critique, grâce aux recherches d'un jeune savant, suisse, Théodore Ziesing, que Rabelais est l'auteur d'une lettre latine adressée à un nommé Bernard de Salignac qui longtemps intrigua les commentateurs, le dit Salignac n'étant rien de moins qu'Erasme

(1) Rabelais entreprit deux fois le voyage de Rome, en 1533 et en 1535, avec Jean du Bellay, en qualité de médecin attaché à la personne de l'évêque-ambassadeur. C'est lors de son second voyage qu'il fit régulariser par le pape sa situation religieuse.

lui-même (1). Or, dans cette lettre d'un élève reconnaissant à un maître vénéré, notre Rabelais s'exprime ainsi : « Vous m'avez élevé, vous m'avez prêté les chastes mamelles de votre divine science ; tout ce que je suis, tout ce que je vaux, je le dois à vous seul : si je ne le proclamais hautement, je serais le plus ingrat de tous les hommes » Et il termine par cette formule qui mérite d'être retenue . « Salut, encore une fois père chéri, honneur de la patrie, génie tutélaire des lettres, champion indomptable de la vérité. »

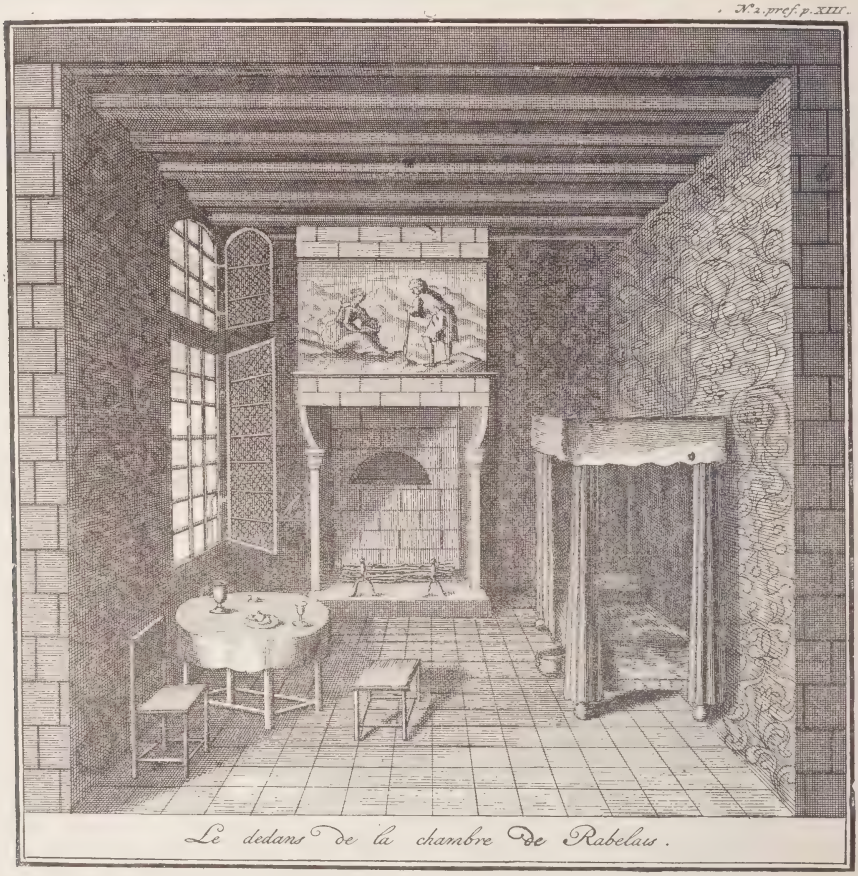

FIG. 269. — D'après l'estampe gravée en 1699 et publiée par Le Duchat (*Œuvres de Rabelais*, Amsterdam, 1711)

L'édition de Le Duchat donne, en outre de cette planche, « Le dehors de la chambre de Rabelais et du cabaret de la Lamproye avec la cour et le jeu de boules », La Devinière, c'est-à-dire la métairie où est né Rabelais et trois reproductions enfantines, pour ne pas dire grotesques, en forme de petits médaillons minuscules, des portraits suivants de Rabelais, celui de Montpellier, celui du président Perrot et celui du graveur Lasne.

La maison de Rabelais à Chinon devint dans les premières années du XVII^e^ siècle un cabaret. L'historien de Thou composa à ce sujet des vers latins qui furent transposés en français et dont voici les deux premières strophes :

Ainsi Bacchus dieu de la joie	Car de ma maison paternelle
Qui régla toujours mon destin	Il vient de faire un cabaret
Jusqu'en l'autre monde m'envoie	Où le plaisir se renouvelle
De quoi dissiper mon chagrin	Entre le blanc et le clairet.

(1) La lettre dont il s'agit est datée, de Lyon, 30 novembre 1532. Voici, d'autre part, le titre de la rare plaquette de M. Théodore Ziesing, agrégé à l'Université de Zurich : *Erasme ou Salignac ? Etude sur la lettre de François Rabelais*, avec un fac-similé de l'original de la bibliothèque de Zurich. Paris, Alcan, 1887.

CHARLES IX, ROI DE FRANCE.

Gravure faisant partie de la grande collection de portraits historiques, avec notices en allemand, publiée par SCHRENKINS (XVIIe siècle).

Rabelais élève d'Erasme ! Pourquoi pas ? N'est-ce pas là une preuve nouvelle de l'influence considérable exercée sur les jeunes intelligences par l'auteur des *Adages* et des *Colloques* ? Combien d'autres dans des lettres privées, ou dans des dédicaces d'ouvrages, avaient tenu à affirmer leur reconnaissance au docte Erasme, à la plus grande illustration littéraire du temps !

Après les grelots et la marotte de la « Folie » d'Erasme, voici donc venir le Rire gras et cyclopéen de Rabelais.

Mais la truculence de Rabelais est encore toute moyenâgeuse, alors que l'ironie d'Erasme, née de la sage raison, porte en elle l'âme de la Renaissance.

Peut-être, alors, sous un angle différent, faut-il se ranger à l'opinion qu'émettait Champfleury : « Le XVI^e siècle allemand, c'est Luther ; le XVI^e siècle français, c'est Rabelais, deux génies également puissants, également populaires. »

Et l'on pourrait conclure ainsi :

Erasme, c'est l'humanisme des savants et des lettrés, l'humanisme de cette Renaissance latine, d'esprit essentiellement international, par le fait même de la langue dont elle se sert, l'humanisme ayant en quelque sorte rêvé d'une élite internationale dirigeant les nations. L'internationalisme de la Raison, de la pensée libre, façonnant une sorte de sphère idéale, comme il y a l'internationalisme du dogme chrétien.

Rabelais et Luther, c'est l'humanisme descendu de ces hauteurs sereines, c'est l'humanisme apportant le concours des idées nouvelles aux conceptions nationales ; l'humanisme traduisant, d'un côté, la pensée gauloise, de l'autre la pensée germanique, un humanisme de moindre envergure, atteignant moins haut, mais se prêtant aux réalités de la vie, et pénétrant la société d'un souffle nouveau.

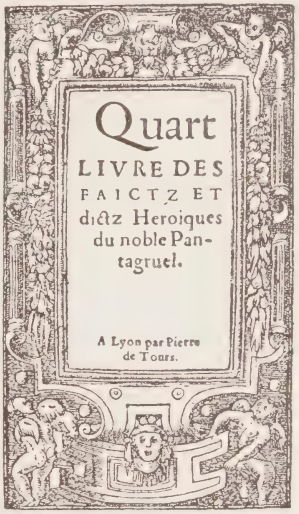

FIG. 270. — Titre de la 4^e partie de « *La Vie très horrifique du grâd Gargâtua, père de Pantagruel,* jadis composée par M. Alcofribas » (Lyon, 1547 ou 1548).

FIG. 271. — Titre du premier livre de la première édition collective de *Gargantua et Pantagruel*, une des plus rares de l'œuvre de Rabelais.

* Comparer cette vignette avec la caricature italienne *Le Refrain des mécontents* (page 247).

Et puisque Champfleury, en son idée aussi juste qu'originale, nous a ouvert la voie, pourquoi ne pas voir en Rabelais une sorte de Luther, tout au moins celui des *Propos de Table* et autres opuscules pleins de saveur dont l'art de caresser les filles n'est nullement exclu — et l'on sait ce que veut dire le *caressiren* germanique — alors que Luther prend facilement figure de Rabelais, le scepticisme en moins ?

Rabelais, Luther français ; Luther, Rabelais allemand.

Je ne pousserai pas plus loin l'assimilation. Mais assurément Luther est pétri de « rabelaiserie », tout comme le Gaulois Rabelais traîne encore après lui les vestiges germaniques des Francs Germains.

Lorsque la Folie a cessé d'agiter ses grelots, on peut dire que le Moyen Age a pris fin.

Mais la Renaissance hérite du rire de la Folie, elle le transforme en une arme de combat, puissante et redoutable. La plaisanterie rabelaisienne est l'héritière directe des extravagances de l'âge mystique, elle s'apparente à la messe des fous, elle continue, par le livre, la tradition des gauloiseries sculptées des cathédrales Elle vise la masse ; elle est peuple.

Dans une page de sa *Satire en France au XVI^e siècle,*

Lenient a excellemment décrit la nature de cette gaieté, confort de la faiblesse humaine, trait commun à presque tous les grands férailleurs d'alors.

« Comme ces géants nés de son imagination, Rabelais apparaît debout sur le sol du XVI^e^ siècle, le broc à la main, le rire aux lèvres, versant à tous le délire et la sagesse. C'est Silène, c'est Bacchus en personne avec sa large panse, sa face empourprée, entonnant comme frère Jean son infatigable cantique. *Venite apotemus...*

« Cette gaieté est souvent triviale, cynique, étourdissante. Elle est au diapason du siècle. Il faut de formidables éclats de rire pour couvrir la tempête d'injures et de menaces, qu'échangent entre eux les partis. Les passions sont fortes, brutales, sans pitié. la Satire a le même caractère, Rabelais n'est point un délicat. A le voir, on le prendrait d'abord pour un confrère attardé de la société des Cornards, ou de la Mère-Folle. Il grimace, il braille, il brait parfois comme s'il se croyait encore à la fête de l'Ane. Mais ne vous y trompez pas, Rabelais mêle aux folies, aux bégayements de l'enfance, aux coq-à-l'âne et aux billevisées, les plus hautes inspirations de l'éloquence et de la philosophie. A travers les propos interrompus des buveurs, parmi le choc bruyant des verres et les hoquets de l'ivresse, quelle est cette voix grave, sensée, affectueuse, qui nous surprend et nous ravit ? C'est Grandgousier remontrant à Picrochole les calamités de la guerre ; c'est Ponscrates expliquant à son élève, en face du ciel étoilé, les splendeurs de la majesté divine ; c'est Gargantua, instruisant avec la triple autorité d'un père, d'un sage et d'un roi, son cher fils Pantagruel. Chaos bizarre, où les extrêmes se touchent à chaque instant.

FIG. 272. — FIGURE GROTESQUE POUR RABELAIS.
Gravure sur bois, inspirée très certainement, des compositions de Breughel pour le recueil : *Les Songes drôlatiques de Pantagruel*, contenant, suivant l'indication du titre, « plusieurs figures de l'invention de maistre François Rabelais » (Paris, 1565 . — (Voir la note, page 315).

« Génie encyclopédique posté sur la limite qui sépare deux époques, deux civilisations et deux pays, entre le Moyen Age et la Renaissance, entre le Nord et le Midi, donnant à la fois la main aux troubadours et aux trouvères, il est le légataire universel des francs-chanteurs, des libres conteurs et farceurs du temps passé, depuis maître Renart jusqu'à la Basoche. Son livre semble un immense réservoir, où viennent aboutir les mille filets égarés de la veine gauloise et où bouillonnent déjà les sources nouvelles qui doivent raviver l'esprit français. La cuve de Gargantua est assez grande pour recevoir les vins de tous les crus, le Falerne comme le Suresnes; sa maison assez vaste pour y loger, à la fois, Platon, Saint-Paul, Virgile, Socrate, Jean de Meung, Patelin, et jusqu'à ce gueux de Villon. Il y joint les poètes macaroniques de l'Italie, dont la grosse jovialité et les *gigantomachies* burlesques l'avaient si fort diverti pendant son séjour à Rome. Rabelais combine dans son œuvre toutes ces inspirations, comme il fond dans son style tous les patois, picard, normand, tourangeau, champenois, provençal Au moment où la monarchie établit l'unité dans l'ordre politique, il est un des fondateurs de notre unité littéraire. »

En vérité, l'œuvre de Rabelais est aujourd'hui trop connue du grand public pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter plus longuement.

Seuls certains points peuvent être l'objet de remarques nouvelles.

Tout d'abord, alors qu'Erasme est le type parfait du « pur intellectuel », n'écrivant que lorsqu'il estime avoir quelque chose à communiquer à ses semblables, Rabelais apparaît, au contraire, comme un des premiers *écrivains de métier*. C'est un « faiseur de livres », ce terme qui me paraît juste, ne devant pas, appliqué à lui, être pris dans le mauvais sens qu'on est trop porté à lui donner aujourd'hui.

En effet, il a commencé, on le sait, par des œuvres d'érudition (voir, plus haut, *Rabelais médecin*) d'un débit naturellement restreint, mais comme il lui fallait pourvoir à son existence et qu'il entendait vivre « intellectuellement », il s'est très vite tourné vers certaines publications de librairie, seules capables

de lui assurer quelques revenus. Or, une branche était, entres toutes, fructueuse : l'almanach populaire, l'almanach de conseils et de prédictions : la *Pronostication*, toujours *certaine*, toujours *véritable*, encore plus *infaillible*, due la plupart du temps à de pauvres hères ou à des charlatans en renom qui ne craignaient point de s'intituler « *illustre professeur en astrologie* ». Et c'est ainsi que, de 1533 à 1553, il a composé toute une série d'almanachs dont le D^r Houzel a déjà parlé. Ces almanachs — quelques rares exemplaires s'en peuvent encore voir, soit à la Bibliothèque Nationale, soit à la Bibliothèque de Lyon — imprimé en cette dernière ville, « calculés sur le méridional de la noble Cité de Lyon et sur le climat du royaume de France », portent, en effet, « composé par Maistre Françoys Rabelais, docteur en médecine [sur le titre de celui de 1535, on lit en plus : « médecin du Grand hôpital de Lyon »] (1) et quelquefois, « professeur en astrologie. »

FIG. 273 — LE TYPE DU RABELAIS BACHIQUE.
Dessin de Bourgerie d'après une peinture.
Image faisant partie des *Tableaux chronologiques de l'Histoire de Touraine*
Au-dessous se lit la note que voici : « D'après le portrait original appartenant à M. Joubert-Froger, de Chinon. Sur l'indication de M. d'Entraigues, Préfet d'Indre-et-Loire, et par les soins de M. Champoiseau. »
* Ce portrait, — peinture sur bois — sans valeur au point de vue de la ressemblance, est le piquant témoignage de la légende rabelaisienne.

Mais ce « professeur en astrologie » qui en cette matière, comme en « choses de diablerie » était — et c'est à son honneur — le plus grand sceptique du monde — on sait comment, dans ses œuvres, il a secoué messire Satan, le gentilhomme au pied fourchu, et par les cornes et par la queue. — s'était promis de jouer au cénacle astrologique un tour de sa façon. Les fameux almanachs « calculés au méridien de Lyon » n'avaient été pour lui qu'une « très petite affaire de gros sous », mais lui avaient valu une certaine renommée et, surtout, l'avaient mis en goût. Déjà il avait donné quelques chiquenaudes à la prétendue science astrologique, pleine de vanité, et « surtout savante » en l'art d'abuser les esprits simples. Cette fois, il allait faire mieux, et c'est ainsi qu'il publia, en 1545, la *Pantagrueline Pronostication, certaine, véritable et infaillible pour l'an perpétuel. Nouvellement composée au profit et advisement des gens estourdis et musars de nature, par Maistre Alcofribas, Architriclin dudit Pantagruel.* C'est-à-dire une satire, une parodie de l'art de pronostiquer, ainsi qu'on en pourra juger par ce simple emprunt fait au chapitre *De l'estat d'aucunes gens.*

« La plus grande folie du monde est de penser qu'il y ait des astres pour les roys, papes et gros seigneurs, plus tost que pour les pauvres et souffreteux... Tenant donc pour certain que les astres se soucient aussi peu des roys comme des gueux, et des riches comme des maraulx, je laisseray es autres folz pronostiqueurs à parler des roys et riches, et parleray des gens de bas estat. »

Voilà des théories qui ne se rencontrent pas souvent dans les *Pronostications*, même les plus célèbres, et qui sont nettement indicatrices du tour d'esprit de Rabelais.

(1) Il fut médecin de cet hôpital du 4 novembre 1532 au 5 mars 1534.

Savant et jovial — ne sont-ce pas là les deux caractéristiques de sa nature? — notre polémiste qui paraît avoir été un lecteur, un colligeur infatigable, se prend d'un bel amour pour ces chroniques romanesques, aussi extravagantes que naïves, qui, manuscrites ou imprimées, avaient fait les délices des générations antérieures. Et comme il a le sens des réalités, comme il a compris la puissance de l'écrit, de l'imprimé, il réédite dans ce Lyon, dont il semble avoir fait le centre de son activité intellectuelle, *les grandes et inestimables Chroniques du grant et énorme Gargantua*, Gargantua « qui a cheveulx de plastre », et qui déjà, est un de ces personnages légendaires dont les fameuses impressions troyennes feront, par la suite, leurs délices et celles d'un public toujours émerveillé.

Ce Gargantua, publié en quelque sorte pour tâter le pouls des lecteurs, obtint auprès de la masse un succès tel que son éditeur s'empressa de faire savoir lui-même, non sans un certain orgueil, qu'il en avait « esté plus vendu par les imprimeurs en deux mois qu'il ne sera acheté de Bibles de neuf ans. »

Dès lors, la conception géniale de Rabelais semble avoir pris corps.

« Il entrevit dans une vision rapide, » dit Paul Stapfer, « une œuvre étrange, sans proportions définies, dont le canevas fantastique laisserait vagabonder sa plume en toute licence, où il pourrait verser les trésors de son immense érudition, déployer joyeusement sa verve naturelle, satiriser hommes et choses, produire enfin, à côté et à l'abri des bouffonneries et des extravagances, une foule d'idées, hardies ou sérieuses. »

S'abriter derrière les bouffonneries et les extravagances; derrière une bouffonnerie à la fois érudite et cynique, pouvoir développer tout un programme de réformes, frapper d'estoc et de taille à travers la morale, la politique, la religion; donner des chiquenaudes à droite et à gauche, transformer toutes les institutions sociales en autant de pays et de contrées d'un comique irrésistible; voilà l'idée, la conception rabelaisienne. En réalité, cette bouffonnerie littéraire, comme toutes les bouffonneries de l'époque, qu'elles soient musicales ou théâtrales, doit beaucoup à l'Italie : par son genre de grotesque, par son introduction constante dans le récit de mots italiens, et d'un certain latin de cuisine, elle procède de ce fameux Théophile Folengo, inventeur de *l'art macaronique* dont Rabelais, avec le plus vif intérêt, avait étudié l'œuvre, durant ses séjours à Rome.

Que n'a-t-on pas écrit sur Rabelais imitateur de Martin Coccaïe ? Certains écrivains italiens ne l'ont-ils pas appelé le *premier macaroniste français* ?

Donc, en créant cette grande épopée bouffonne, encore toute revêtue d'apparence moyenâgeuse, en créant de toutes pièces ce poème épique qui va des *Horribles et espouvantables faits et prouesses du très renommé Pantagruel, roy des Dipsodes*, à la *Vie inestimable du grand Gargantua*, Maître Alcofribas Nasier, c'est-à-dire François Rabelais (1), a trouvé non seulement la forme de la littérature militante qui va répondre aux aspirations de la société si agitée, si troublée, du XVI^e^ siècle, mais encore une des formes les plus usuelles — toujours en vogue — de l'œuvre d'attaque et de combat.

Et c'est ainsi qu'à travers les siècles, la présentation de l'œuvre *naturaliste* de Zola s'apparente à la présentation de l'œuvre *réaliste* de Rabelais.

Qu'a voulu, en effet, notre Rabelais ; celui que de son temps, en un certain milieu, on appelait volontiers, le *docte*, le *fécond*, le *sage*, le *gentil* ; celui que des écrivains plus modernes — voir Charles Nodier, voir Sainte-Beuve — qualifieront *l'Anacréon tourangeau, le Shakespeare comique français, l'Homère bouffon* — qu'a-t-il voulu ? Faire œuvre qui porte, qui pénètre partout, qui aille à la fois chez les grands et chez les humbles, qui puisse exercer une influence et sur les esprits d'élite et sur les esprits à peine encore avertis, presque incultes, de cette foule qui commence à s'éveiller, mais qui, accablée sous le poids de ses charges et de ses vicissitudes nombreuses, a besoin du coup de fouet qui la stimule. Elle est encore apathique : notre « docteur en toutes sciences humaines » la réveillera, la rappelera à la vie en la forçant à rire à gorge déployée.

Il semble qu'une partie de l'activité intellectuelle de Rabelais se soit employée à l'étude, à l'observation de ce phénomène : l'importance, l'influence du rire sur la nature humaine.

D'abord comme praticien. Voyant dans l'exercice de la médecine une sorte d'apostolat moral, il semble s'être préoccupé de l'influence qu'une littérature gaie, riche en folies clownesques, pouvait exercer

(1) Sur cet *Alcofribas Nasier* il a été quelque peu discuté, de même sur Jean Lunel, le *Pantagruel* portant, comme on le sait, sur son titre, ces deux pseudonymes. AL. COFR. IBAS vient de l'hébreu et signifie *Dieu qui expie les péchés*. Quant à NASIER, qui veut dire consacré, on en a fait le qualificatif de *nazaréen* ou *chrétien*. M. G. d'Orcet qui a écrit jadis, dans la *Nouvelle Revue*, un très curieux article sur *Le Premier Livre de Rabelais* et sur l'emploi, par notre auteur, d'une langue inconnue du vulgaire, en conclut qu'en prenant ce pseudonyme le génial « abstracteur de quinte essence » avait affirmé hautement son orthodoxie. Sous le masque de Jean Lunel « qui indique », dit-il, « un adepte de la quinte », il faudrait voir, d'après lui, la reine de Navarre, ou, tout au moins, son secrétaire, Bonaventure Despériers.

sur le divertissement et l' « esbattement » des malades. Ne nous dit-il pas, en effet, dans le prologue de son Livre II, que de malheureux affligés du mal de dents ayant mis les chroniques gargantuesques entre deux beaux linges bien chauds « sinapizées avec un peu de poudre d'oribus », trouvèrent ainsi remède plus expédient qu'ordonnance de médecin? N'affirme-t-il pas que de pauvres verolez et goutteux n'eurent jamais telle consolation que « d'ouïr lire quelques pages des *Chroniques gargantuesques* ? »

Quoiqu'il ait soin de souligner que ce ne sont point là fariboles, peut-être a-t-il eu recours, en s'exprimant ainsi, à des procédés d'arracheur de dents, mais c'est le fait et non la forme qu'il faut voir. Et le fait est que la bonne gaudriole peut parfaitement, pour un instant, faire oublier au malade le mal dont il souffre. Rabelais voyait dans l'*Ars ridendi,* dans la *Vis Comica,* une force réelle, et c'est pourquoi, à plusieurs reprises, on le verra étudier son influence sur les malades. Mais là encore, il est permis de se demander si les fameux clichés dont il aime à se servir : « Pour se maintenir en bonne santé » — « Pour soi garantir contre tout mal » et autres du même genre, n'ont pas été empruntés par lui au répertoire classique des publications populaires, depuis *l'Almanach des Bergers* jusqu'aux « Prédictions Astrologiques ». Il avait été de la partie, et il connaissait tous les dessous du métier.

Fig. 274. — LE JOYEUX CURÉ DE MEUDON.
Portrait gravé par Demouchy pour un chansonnier de la Restauration. Au-dessous, vers extraits d'une chanson d'Armand Gouffé sur le curé de Meudon. Armand Gouffé, épicurien et rabelaisien, comme il se dénom ait lui-même, a souvent évoqué Rabelais. Voici le couplet de la chanson : *Aimons et Buvons* qui lui est consacré :

Aimant, chantant, buvant,
Rabelais dit, dans sa cure,
Ce qu'avaient dit souvent
Tous les enfants d'Epicure.
Chantons, etc...

Quant à sa thèse de la distraction par la lecture, elle sera plus d'une fois reprise, et notamment au siècle suivant, par un autre médecin, Théophraste Renaudot, qui lui, ne la voyait point dans un esprit aussi extravagant, car je ne sache pas que la *Gazette de France,* fondée par lui pour la distraction de ses malades, ait jamais été d'une gaîté folle !

Mais la cure de rire est le premier essai de médication dans un domaine qui verra, en des époques postérieures, de curieuses tentatives : médication par la musique, médication par le spectre des couleurs, jusqu'à cette fameuse cure de soleil qui, un instant, transformera les humains en autant de lézards.

Du médecin passons à l'écrivain.

Si Erasme s'est chargé de nous démontrer par son *Eloge de la Folie* qu'en réalité les fous sont les sages, Rabelais, lui, entretiendra les humains de considérations d'une haute portée politique, philosophique et sociale sous le couvert d'extravagances et de godailles de toutes sortes. Son rire n'est pas le sourire discret et narquois qui s'échappe d'une lèvre railleuse; c'est un gros rire en parfaite communion avec le gros sel dont il saupoudre ses histoires. Et, particularité curieuse, son rire gaulois est l'écho du rire germanique. Quelqu'un — Philarète Chasles, ce me semble, — n'a-t-il pas dit que, dans Gargantua, il y avait du Luther? Bonnes gens, riez tout votre soûl, vous ne rirez jamais de trop. Et comme il leur donne avec ses récits de « haulte gresse » de quoi joyeusement s'esbaudir, de quoi s'esclaffer de la tête aux pieds, il les engage sagement à se faire « relier le ventre avec bonne grosse sangle ou bons gros cercles de cormier », pour ne point éclater à la lecture de toutes ces truandailles.

Alors qu'on s'amuse à nous servir, par tranches, de bonnes histoires qui ne sont souvent que de vieilles calembredaines de commis voyageurs, il apparaît que les bonnes histoires de Rabelais, ainsi découpées, constitueraient un excellent passe-temps pour ceux qui, journellement, utilisent la voie ferrée. Et quel meilleur moyen pour préparer aux imprévus... du rail?

Mais ces farces, ces coq-à-l'âne, ces « coglionerie », ne sont, en réalité, que jeux de bateleur, que boniments de parade. L'auteur lui-même, a soin de prévenir ses lecteurs qu'ils auraient grand tort *de ne pas ouvrir la boite* (à malice) *pour en tirer la drogue, de ne pas briser l'os pour en sucer la substantifique moëlle.*

On a dit que Rabelais tombait facilement dans l'ordure, qu'il s'y roulait, qu'il s'y complaisait, que certaines de ses histoires grivoises étaient du domaine de l'érotisme. Et la pudibonderie s'en mêlant, on a été jusqu'à écrire que les gens distingués ne pouvaient — pauvres dégénérés ! — lire sans honte, ses histoires brandies et éjaculées.

D'abord notre gai conteur est de son siècle, d'un siècle qui avait l'habitude d'appeler les choses par leur nom, ne serait-ce que pour réagir contre la pudeur alambiquée du Moyen Age ; il est le contemporain de ces maîtres de la poésie érotique dont M. Pierre Dufay donne, plus loin, la curieuse anthologie; et puis, il est foncièrement peuple, doublement même, parce que chanoine, gros et gras. Et, en fait, pourquoi aurait-il des réserves, inconnues même des gentilshommes à « haultes-fraises godronnées » et des dames atornées aux vertugadins polissons ?

La vérité — elle a été reconnue par M. René Millet, l'auteur d'une excellente monographie de Rabelais — c'est que notre joyeux tourangeau « fit de l'obscénité un moyen de polémique ».

Dans ce domaine, comme en tant d'autres, il a innové. Le premier, il a eu recours à un procédé qui sera désormais de toutes les époques, mais que, au XIX^e^ siècle, les maîtres de l'école naturaliste élèveront à la hauteur d'une institution — procédé qui sera savamment exploité par certains industriels du livre. Faut-il rappeler — document pour servir à l'histoire anecdotique entre les années 1880 et 1890 — certaine librairie du boulevard Montmartre qui, sur le coup de minuit, tenait à la disposition d'une clientèle spéciale, les romans de Zola *fichés aux pages qu'il fallait lire* ?

On a osé priver Rabelais de sa langue, enlevant ainsi à son récit la richesse de son style, pour ne pas dire sa raison d'être. Et un académicien français — M. Faguet — s'est trouvé pour approuver cet inepte *Rabelais en français moderne*, exemple sans pareil de *mufferie littéraire*. A quand le Rabelais en *esperanto* ?

On a fait des Rabelais expurgés (sic), — un véritable attentat à la dignité des lettres, — on a recueilli les *polissoniana* de Rabelais (1) — autre façon de porter atteinte à la majesté d'une œuvre qui doit être vue dans son ensemble, puisque c'est grâce aux bouffonneries, aux extravagances, aux histoires mirifiques et incroyables, aux gauloiseries salées, disons aux obscénités, que le Triboulet de la Renaissance française a pu satiriser hommes et choses, et émettre les idées les plus hardies.

LA CLEF DE RABELAIS. — RABELAIS POPULAIRE. — RABELAIS LIBERTIN.

Maintenant, plusieurs questions se posent, questions encore mal étudiées. Je n'ai point la prétention de les élucider. Mais, peut-être, apporterai-je quelques matériaux pour une construction future.

D'abord le Rabelais que nous voyons, le Rabelais qui a été créé, expliqué, élargi « considérablement augmenté » par la critique moderne, par les Rathery, par les Marty-Laveaux, par les Moland, par les Stapfer, par les Abel Lefranc, par les Thuasne n'est point le Rabelais que voyaient ses contemporains.

Certes, tout ce qui est satire sur les mœurs et les institutions, tous les quolibets tombant à bras raccourcis comme pommes ou oranges pourries sur les gens de justice, sur la « vuidange des procès », sur les chicanous, habitants toujours vivants de l'île de Procuration, sur les papes et les papegaux, sur les Papimanes et les Papefigues et leurs îles de Papimanie ou de Papefiguière, sur *l'Ile Sonnante*, sur les moines, ces « diables enjuponnés qui biscotent les femmes », sur les collèges qualifiés justement, par notre hardi conteur, de « pouillerie », contre les *Sorbonards* et les *Sorbonicoles*, tout cela et bien d'autres choses, trop connues pour être rappelées ici, a été compris et, on peut l'affirmer, fort goûté du lecteur contemporain.

Mais que faut-il penser des interprétations données par nous à ces innombrables personnalités, aux noms grotesques, dont l'œuvre est farcie ?

Possédait-on, alors, la clef des personnages ? Avait-on mis des noms sur tous ces fantoches ? Rien ne saurait nous l'indiquer, si ce n'est quelques bribes de propos saisis au hasard de la lecture, dans des lettres d'humanistes — dont une de Scaliger disant qu'on soupçonne Rabelais d'avoir tourné en moquerie les rois de France (2). Or ces rois, François I^er^ et Henri II, furent justement ceux qui le soutinrent contre le Parlement et la Sorbonne, naturellement « enragés contre lui ». Alors ?

(1) Cela se produisit à la fin du XVIII^e^ siècle et sous la Restauration, cette très chaste époque qui eut un goût tout particulier pour les *merdiana* et les *pissanda*.

(2) C'est dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle, seulement, que l'on commencera à dresser des « clés ».

Que certains aient été au courant du chiffre particulier répondant à chaque personnage de cette chronique scandaleuse du temps, cela est possible. Mais on peut affirmer que le gros des lecteurs sous les noms de Grandgousier, Gargantua, Pantagruel, Frère Jean, Panurge, Bringuenailles, Gargamelle, Badebec, ne distinguait pas clairement les hautes personnalités qui sont, incontestablement, pour nous, Louis XII, François I^er, Henri II, le cardinal Du Bellay, le cardinal de Lorraine, Charles-Quint, Jules II, Anne de Bretagne, Claude de France.

Les gazettes n'existaient pas : on ne tenait pas bureau de nouvelles ; il n'y avait pas de conversations de couloir. Disons-le : les gens du XVI^e siècle n'étaient pas des curieux : ce qui les amusait, c'étaient les traits joyeux comme Rabelais savait les lancer; ce qui les empoignait, c'était ce fou rire contagieux des gens qui rient à ventre déboutonné et qui finit par se communiquer à tout le monde, la « grande rigolade rabelaisienne », aïeule vénérable de la « rigolade parisienne » !

Les contemporains du curé de Meudon étaient des simples, des sincères : ils n'étaient encore, heureusement pour eux, ni des dégénérés, ni des compliqués.

FIG. 275 — RABELAIS PÈRE DES RABELAISERIES.
Titre d'un journal hebdomadaire satirique du second Empire 1857: dessin. par Léopold Flameng.

Et la science de Rabelais a été justement de faire pénétrer jusqu'au plus profond des masses les satires, décochées par Erasme pour les érudits.

Autre question. Rabelais a-t-il été populaire ? Rabelais a-t-il exercé une influence sur ses contemporains ?

Populaire ? Peut-être, mais d'une certaine façon. Il a de nombreux amis — amis de beuverie, défenseurs de ses idées — et de réels protecteurs parmi les grands, à la Cour, — dont il sert quelquefois la politique — parmi le haut clergé, qui le protégera contre le « venin moinillant ». Toutefois, pour ces hauts personnages, il ne sera jamais qu'un « faiseur d'histoires », qu'un « faiseur de drôleries » — voire un *almanakier*. Par sa belle gaîté, par sa belle insouciance, il nous apparaît quelquefois comme un Béranger ayant chanté les pauvres gens et ridiculisé les teneurs de sceptre, en la plus belle prose colorée qui soit.

Ses amis, ses défenseurs, ils sont de qualité. C'est Henry Estienne qui le cite dans son *Apologie pour Hérodote*, c'est Etienne Dolet, c'est Nicolas Bourbon, c'est Voulté, qui en 1538, prend sa défense contre Scaliger, c'est Clément Marot, c'est Sagon qui, en 1537, le mettait au rang des meilleurs poètes de l'époque, c'est Passerat qui commente, chapitre par chapitre, Gargantua et Pantagruel, c'est Etienne Pasquier, « l'ennemi déclaré de ses ennemis, et l'ami de ses amis ». — Pasquier, qui le porte aux nues, allant jusqu'à dire qu'il avait plus de jugement et de doctrine que tous ceux qui, de son temps, écrivirent en notre langue ; — c'est Guillaume Cop, le fameux médecin de François I^er, son collègue et son contemporain, qui savait, comme lui, toutes les intrigues de la Cour et toutes les affaires du temps. Il en fit, dit l'auteur du *Scaligeriana*, une estime si particulière qu'il passa une partie de sa vie à le commenter. Et Bernier, dans son *Jugement sur les Œuvres de M. François Rabelais* (1697), ajoute à ce propos : « J'ai appris en bon lieu que ce *Commentaire* ou *Clef* étant tombé, après sa mort, entre les mains des Genevois, le magistrat (de Genève) le fit périr sous prétexte des libertés qui s'y trouvaient; mais, en effet, parce que Rabelais n'avait pas voulu lever l'étendard en faveur de Calvin contre l'Eglise romaine. » On sait que Calvin avec lequel il était lié, qui passe même pour avoir été de ses amis, et qui nous a laissé une longue et intéressante lettre où il est fait allusion à la condamnation de *Pantagruel* par la Sorbonne, avait fini par le combattre ouvertement parce que « libertin ». Théodore de Bèze, il est vrai, qui devait succéder à Calvin et qui fut, en même temps,

homme d'esprit et d'érudition, loin de le prendre sur un ton aussi aigre vengea en quelque sorte Rabelais des attaques violentes de son prédécesseur, en écrivant sur lui « des choses fort avantageuses, et, notamment, une épigramme aussi fine que spirituelle. » (1)

Rabelais « *libertin* » ! Le qualificatif semblera peut-être naturel à ceux qui ne sont point initiés aux choses d'autrefois. Mais le libertinage est de toutes les époques et le mot, selon les âges, changera quelque peu de sens. Le XVI^e^ siècle, notamment, lui avait donné une interprétation assez particulière.

Libertin ! le terme nous est, en quelque sorte, venu de Genève, par Calvin. C'est lui qui, le premier, s'en est servi contre les ennemis de son autorité, contre ceux qui le combattaient en prétendant défendre les libertés de l'antique cité et secouer le joug de sa tyrannie sur la vie publique et sur la vie civile. Tout d'abord, ces rebelles avaient été appelés des *libertistes*, mais comme ils représentaient une jeunesse ardente, entendant « vivre à son appétit, sans loi, règle, ni compas », Calvin, qui était un réalisateur, comprit de quel poids serait, pour sa cause, l'emploi d'une épithète pouvant prêter à certaines allusions et propre à disqualifier ses ennemis aux yeux de l'opinion. Et voilà comment *liberté* et *libertinage*, ainsi plus ou moins accouplés, se trouvèrent, longtemps, jouir d'une mauvaise réputation.

Quoique le parti des libertins soit resté, au point de vue politique, un parti essentiellement genevois, tous les insurgés contre le principe d'autorité, politique ou religieux, n'en furent pas moins considérés partout comme des libertins. Qu'étaient les gueux des Flandres, sinon des *libertins politiques?*

Et Rabelais reçut l'épithète de la plume de Calvin, du jour où il se refusa à servir la cause du calvinisme, en même temps que *Pantagruel* désignera un homme irréligieux.

Bizarrerie des choses humaines! Tandis que le législateur, tout puissant, de Genève, vitupérait « ces libertins sans foi, ces athées, ces débauchés sans règles, sans mœurs, descendus au rang des animaux », les protestants de France, que Bèze et Marot comparaient volontiers aux libertins de Genève, allaient mener bataille contre l'Eglise romaine.

Quoique le *libertinisme* doive peu à peu se transformer en ce *libertinage* qui, au XVII^e^ siècle, et au XVIII^e^ surtout, finira par revêtir des aspects bien différents, les *libertins* du temps de Louis XIII n'en sont pas moins les héritiers directs des *libertinistes* du XVI^e^ siècle, c'est-à-dire les initiateurs du mouvement qui avait à sa base l'idée de liberté dans tous les domaines — vie, pensée, ou mœurs.

Les libertins de Genève ont-ils influé sur Rabelais, très renseigné sur ce qui se passait, en cette cité devenue métropole de la Réforme, on ne saurait le dire. Ce qui est certain, c'est que ses œuvres étaient fort goûtées du parti de l'opposition, même lorsqu'elles durent y entrer par fraude, à la suite des confiscations. Et ce qui paraît vraisemblable, c'est que Rabelais fut, en quelque sorte, l'inspirateur de ce *libertinisme français* qui ne formera jamais un parti organisé, mais dont les conceptions et les tendances se trouvent en germe dans la fameuse société des *Pantagruéliques*.

PAS DE PORTRAIT CONTEMPORAIN DE RABELAIS. — PAS D'IMAGES DANS SES ÉDITIONS ORIGINALES.

Rabelais a-t-il été une figure connue de ses contemporains ?

C'est-à-dire ses traits furent-ils vulgarisés par la gravure ? La réponse est simple. Il n'existe aucune effigie de Rabelais prise de son vivant, ou, en tout cas, s'il en fut, elle n'est pas parvenue jusqu'à nous. Dans cette immense galerie de portraits due aux artistes si personnels de la Renaissance, il est un des rares écrivains — le seul peut-être — qui ne figure pas au catalogue.

Serait-ce qu'écrivains et éditeurs de l'époque furent rebelles à cette vulgarisation des traits de l'auteur ? Certes non. Les nombreux portraits ici reproduits démontrent abondamment qu'il n'en fut rien et les gens de la Pléïade — on le verra au tome II de cette Histoire — se sont chargés de pousser l'amour de la publicité par la représentation du « Moi en image » jusqu'à sa plus extrême limite. Il est vrai qu'un monde sépare Rabelais des poëtes à la Ronsard.

Mais quand on voit les graveurs donner des Paracelse et même des Nostradamus — c'est-à-dire un médecin-alchimiste et un pronostiqueur, tous deux ses contemporains — quand on voit les grandes figures de la Renaissance, à l'étranger, prendre place dans nos collections graphiques, alors il apparaît étrange que

(1) Notons ici — chose qui n'a jamais été remarquée — que Françoys de Billon dans son si curieux *Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin* (Paris, 1555), parle de Rabelais et des pantagruélistes.

ces mêmes graveurs aient cru devoir laisser dans l'ombre la figure d'un auteur dont les œuvres faisaient les délices de la Cour elle-même.

Le fameux recueil de Thevet, *les Vrais Portraits des Hommes Illustres* (1584), dans lequel défilent tant de personnalités diverses, l'ignore complètement, et cela est d'autant plus singulier que Thevet l'avait rencontré à Rome en 1549 et que, grâce à la recommandation de l'illustre écrivain, il eût — ce sont ses propres termes — *entrée de toutes parts*, alors que « par aventure » on le considérait un peu comme un espion.

Ce qui est plus singulier encore, — la *Prosopographie* de Du Verdier publiée en 1573 à Lyon — Lyon qui fût, en quelque sorte sa ville de prédilection, *ubi sedes est studiorum meorum*, a-t-il écrit lui-même — donne, taillés en bois, les visages d'Etienne Dolet, Francois Juste, Sébastien Gryphe, trois personnalités qui lui tiennent de près — c'est-à-dire les imprimeurs avec lesquels il fut en rapports constants, chez lesquels il travailla, qui imprimèrent ses œuvres ! Et lui, l'auteur, en est absent. Cela prend figure d'énigme.

Dois-je dire que si ce problème a été pour moi l'objet de constantes recherches, je ne fus point le seul à m'en préoccuper. M. Georges d'Albenas, l'auteur de la plaquette *Les Portraits de Rabelais* (1880) s'est également posé la question sous la forme suivante :

« Le profond et intarissable satirique que ses lettres et l'histoire de sa vie présentant comme étant en relation d'amitié et de science, avec un si grand nombre de personnages et de célébrités en France et en Italie, et qui jouissait d'une si grande renommée, n'a pas été, certainement, sans avoir des rapports avec les artistes en réputation, au commencement du XVI^e siècle ».

Mais je ne crois pas — malgré les peintures plus ou moins anciennes, plus ou moins exactes d'attribution qui nous sont parvenues — que les recherches doivent être faites dans ce sens. Car si Rabelais a pu se trouver en contact avec des artistes, à Rome notamment, il n'a pas recherché leur société, il ne les a pas fréquentés. Et, de leur côté, les artistes ne s'intéressaient pas à l'auteur de *Pantagruel* et de *Gargantua*, parce qu'il n'était pas, pour eux, le personnage revêtu de cette « auréole de célébrité » à même de donner au peintre l'élément de publicité qu'il recherche toujours.

LA STATUE DE RABELAIS — Par MOLOCH

FIG. 276. — INAUGURATION DE LA STATUE DE RABELAIS A CHINON.
« — Rabelais s'esclaffe comme une petite folle à l'audition des discours de MM. de Mahy et Cochery. Ah ! s'il pouvait répondre, que de dures vérités il leur dirait encore. » (*La Silhouette*, 6 juillet 1882).

Pour être fixé à ce sujet il nous suffira, une fois encore, de faire appel au philosophe de Rotterdam, car autant Rabelais resta un inconnu pour les peintres, autant Erasme fut, on peut le dire, cultivé par eux. Non seulement il vivra dans l'intimité des maîtres de l'art, mais tous auront le regard fixé sur le visage qui est « un des plus lumineux de l'époque ».

Erasme a ses peintres qui, de lui, prendront de multiples croquis officiels : c'est Quentin Metsys, c'est Lucas de Leyde, c'est Holbein, c'est Albert Dürer dont les portraits constitueront autant d'œuvres remar-

quables ; il aura ses médailleurs, il aura ses graveurs. On le verra même, sur certaines estampes, aux côtés d'autres célébrités, Thomas Morus, son Holbein dont on ne le séparera bientôt plus, David Joritz, Johan Shelling. Ses portraits gravés s'orneront de quatrains latins aux vers louangeurs, célébrant, eux aussi, la « docte main » déjà immortalisée par Holbein. Qu'ils soient sur bois ou sur cuivre, les uns apparaîtront en tête de ses œuvres, les autres, estampes recherchées, viendront orner les murs des « librairies » savantes et amies. Car tous les esprits éclairés voudront avoir leur « Erasme », depuis le pape jusqu'aux plus obscurs dissertateurs. Parcourez sa correspondance : vous y rencontrerez, souvent, le nom d'un puissant du jour demandant humblement l'effigie en nature du « délicieux, de l'incomparable » Erasme.

Et cet engouement ne répond pas, seulement, à un état d'âme passager. Il est l'expression des conceptions sociales du moment.

Erasme est l'incarnation vivante d'une idée. Rabelais se contente d'être un écrivain anonyme, qui, longtemps, restera un lutteur non moins anonyme.

Il est « faiseur d'histoires » comme il a été « faiseur d'almanachs ». Dans le petit groupe restreint dont il est l'animateur, personne n'ignorera qu'il est l'auteur de ces « chroniques » et de ces « prédictions ». Mais si les presses de Lyon, de Paris, de Troyes, de Rouen, de Grenoble impriment et réimpriment ces chroniques « admirables » et « inestimables », la foule ne voit en elles que des œuvres pleines de verve et « d'émerveillement » qui l'amusent, la passionnent : elle n'a pas un nom à mettre sur ces petits livres « pleins de malice » ; elle ne voit pas devant elle une figure ; la physionomie de celui qui a imprimé toutes ces « belles choses ». Et elle ne s'en inquiète même pas, puisque l'homme qui a mis debout cette œuvre géniale, s'efface, reste dans la coulisse.

Quand il signait du pseudonyme d'Alcofibras Nasier ses « pronostications » tout à fait extraordinaires, il lui était facile — car c'était là un usage presque constant — de se montrer en personne sous les traits d'un Rabelais de contrebande quoique authentique, il ne l'a pas voulu.

C'est donc qu'il avait une façon de voir à lui ; qu'il n'entendait pas prêcher *ex cathedra* ; qu'il était, en cette matière comme en tout autre, l'ennemi du *magister dixit*.

Erasme rend des arrêts qui sont des oracles : c'est la Sagesse de Minerve. Rabelais se contente de rendre des services à la cause du bon sens. Ici c'est la figure pleine de malice du Voltaire hollandais : là c'est la face épanouie du créateur du rire rabelaisien, et cette face ne tient nullement à se laisser *pourtraicturer*.

Voilà la vérité. Si nous ne possédons de Rabelais aucun portrait gravé, contemporain, c'est qu'il fut, de sa figure, aussi ménager que de son nom ; c'est que, absorbé en entier par son œuvre, il ne donna jamais à sa personne qu'une place tout à fait secondaire.

Et puis qui sait ? Peut-être avait-il pour la « pose » devant le crayon du dessinateur ou la pointe du graveur, la même antipathie que certains contemporains manifesteront devant l'objectif photographique.

Le curieux, c'est que ses personnages semblent avoir été, comme lui, rebelles à l'interprétation graphique. On a peine à croire, en effet, que Pantagruel, Gargantua et tous les bouffons de la comédie rabelaisienne n'aient pas inspiré quelque artiste comme l'*Eloge de la Folie* devait inspirer Holbein. Peut-être l'art n'avait-il pas chez nous, les conceptions militantes qu'il affichait si hautement dans les contrées germaniques, car le sujet se prêtait d'une façon remarquable à toutes les fantaisies les plus folles du crayon. Ce n'était plus, comme dans l'œuvre d'Erasme, l'éternelle et perpétuelle Folie, finissant par devenir monotone malgré la variété des personnages qu'elle secoue ; c'était un véritable kaléidoscope de vie, de mouvement, de couleur.

Faut-il accuser les imprimeurs-éditeurs d'avoir manqué de hardiesse ; ne faut-il pas plutôt accuser Rabelais d'avoir tenu l'art graphique en médiocre estime ? Et doit-on, de ce fait, le ranger parmi les ancêtres de Flaubert, alors que celui-ci s'insurgeait en termes véhéments contre ceux qui émettaient le désir — il disait, lui, la prétention — d'illustrer ses romans.

En réalité, faisant œuvre de combat, présentant sous des dehors légers et bouffons, des conceptions hardies, des idées nouvelles, Rabelais devait tenir tout particulièrement à un texte qui était, pour lui, la moelle de toute sapience. Et il est permis de supposer qu'il avait pour l'image la méfiance d'un écrivain qui entend être lu dans son texte à lui, et non sous forme d'interprétation graphique, et qui — connaissant l'attirance de tout temps exercée sur l'appareil visuel par le relief du dessin, — tient à éviter toute concurrence.

Quoi qu'il en soit, les bouffonneries de l'écriture appelaient les bouffonneries de l'image et s'il fallut attendre trois siècles pour voir surgir ces deux maîtres, Gustave Doré et Albert Robida, il est certain que grâce aux fantaisies du crayon, Rabelais se trouvera revivre d'une vie nouvelle et qu'il rencontrera ainsi le triomphal succès qu'il n'avait pas connu de son vivant.

Le Rabelais complet, le Rabelais précieux, le Rabelais, qu'en vérité, semblaient déjà entrevoir les gens du XVI^e siècle! Le besoin de représenter « par figures » les personnages gargantuesques et pantagruéliques était si réel qu'en 1565 on verra apparaître un recueil *Les Songes drolatiques de Pantagruel* « accompagné », dit le texte, « de plusieurs figures de l'invention de Maistre François Rabelais », ce qui ne veut nullement dire qu'elles furent dessinées par lui, mais bien qu'elles avaient été composées sur le modèle des personnages créés par lui. De ce recueil on a souvent parlé, souvent même médit, déclarant qu'il était sans rapport avec l'œuvre, et que ce fut là, en réalité, pure spéculation sur le nom d'un écrivain connu. La vérité est que le dessinateur des *Songes Drolatiques de Pantagruel* s'est inspiré de l'œuvre de Breughel bien plus que de l'œuvre de Rabelais, et que ses personnages, comme les figures d'Holbein, du reste, sont d'une monotonie fatigante (1).

Mais les artistes flamands n'étaient-ils pas, alors, les grands maîtres en matière de bouffonnerie graphique et Breughel, lui-même, ne sera-t-il pas, au XVII^e siècle, appelé le « Rabelais du crayon » ?

LA DIFFUSION DES ŒUVRES DE RABELAIS.

Tous ceux qui ont écrit sur Rabelais — et l'on sait combien nombreux ils sont — ne mettent pas en doute l'influence qu'il dût exercer sur ses contemporains : on compte, on énumère ses admirateurs et ses amis, on parle même de son crédit. Mais personne, que je sache, ne nous a encore renseignés sur ce qui constitue réellement l'influence exercée par l'écrivain de son vivant, c'est-à-dire la propagation et la vente de ses œuvres : autrement dit éditions et tirages. A vrai dire, ce sont là choses difficiles à fixer, étant donné la rareté des renseignements, mais si peu nombreux qu'ils soient, ceux-ci permettent cependant, d'avoir quelques impressions précises, surtout si l'on procède par comparaison.

En effet, comment apprécier la « capacité d'influence » de Rabelais sans examiner, en même temps, celle d'Erasme ? Ne sont-ils pas les deux grands « phares lumineux » de la première moitié du XVI^e siècle ? L'un, avec ses *Adages*, avec ses *Colloques*, avec ses *Paraboles*, avec ses *Apophthegmes*, avec *l'Eloge de la Folie*; l'autre avec ses chroniques, avec Gargantua et Pantagruel.

Erasme, ne l'oublions pas, écrit en latin : il s'adresse au monde savant.

Rabelais écrit en un français à la fois populaire et mystique — certaines de ses descriptions ne peuvent être comprises que des initiés. Il s'adresse aux uns et aux autres : il a pour lui tous les esprits ouverts, et il vise la masse.

Or voici ce que nous apprennent les registres, les comptes, les lettres intimes.

Si les « Rabelais » apparaissent à la foire de Francfort et se vendent par quelques centaines, ils sont écrits en une langue si particulière qu'ils ne peuvent être lus, à l'étranger, que par les savants et les curieux. Et l'impossibilité de les traduire met obstacle à leur diffusion.

Si, au contraire, Erasme se répand dans l'Europe entière c'est que ses œuvres sont traduites en toutes langues, qu'elles vulgarisent partout, ses principes et ses satires. Et c'est ainsi que les humanistes entrent en communion avec les idées d'avant-garde qui vont si profondément bouleverser le monde.

Traductions des *Adages*, traductions du *Manuel du soldat chrétien*, mis en français par Louis Berquin

(1) *LES SONGES DROLATIQUES DE PANTAGRUEL, où sont contenues plusieurs figures de l'invention de maistre François Rabelais : et dernière œuvre d'iceluy, pour la récréation des bons esprits.* A Paris, par Richard Breton, rue Saint-Jacques, à l'Ecrevisse d'argent. M. D. L. X. V.

En frontispice, un portrait de Rabelais sur un socle, avec ce quatrain :

Voi quel fut Rabelais, sans propreté, sans linge, | Il joignait l'adresse d'un Singe,
Son satanique esprit paraît dans son regard ; | A la finesse d'un Renard.

Une des gravures du recueil — la planche CXIV — est censée représenter Rabelais en *marrabais*, c'est-à-dire en mère abesse. Est-il besoin de dire que c'est une composition de pure fantaisie ?

Voici, d'autre part, un extrait de la préface : « Au lecteur, salut !

« ... je n'ay semblablement trouvé bon de fayre un long préface pour la recommandation de ce présent œuvre ; cela est à faire à ceux qui veulent faire voler leur renommée parmi l'univers : car comme on dit en commun proverbe, il ne faut point de bouchon à l'huis de la taverne.

« ... car celui qui sera resveur de son naturel y trouvera de quoi resver, le melancolique de quoi s'esjouir, et le joyeux de quoy rire, pour les bigaretez qui y sont contenues, priant un chacun d'eux de prendre le tout en bonne part, l'assurant que mettant cette œuvre en lumière, je n'ay entendu aucun y estre taxe ne compris, de quelque estat ou condition qu'il soit, ains seulement pour servir de passetemps a la jeunesse, joint aussi que plusieurs bons esprits y pourront tirer des inventions, tant pour faire crotestes (il faut lire : *grotesque*) que pour establir mascarades... » — Cette dernière remarque s'applique aux figures pantagruéliques et gargantuesques qui avaient figuré dans plusieurs mascarades.

— il aura contre lui la Sorbonne et tous les romanistes ; — traductions de l'*Éloge de la Folie* (la première édition française datant de 1520) ; traductions des *Colloques* ; traductions des *Paraboles*. Et de tous ces ouvrages les éditions se succèdent avec une rapidité qu'on aurait peine à concevoir en une époque où les moyens de communication et de diffusion sont encore bien restreints.

« La vogue des *Colloques* fut immense et soudaine », dit l'auteur d'une intéressante étude sur Erasme, M. Emile Amiel, « en quelques mois, il s'en vendit vingt-quatre mille exemplaires chez Coline, parce que le bruit avait couru qu'ils allaient être interdits. Le nombre des éditions fut incalculable, en espagnol, en français, en allemand, en italien. Beda n'eût pas de cesse qu'il n'en fit défendre la lecture par la Sorbonne en 1228. En Espagne, il fut question de brûler le livre, qui fut également condamné par la faculté de Louvain. » Ce fut, certainement, le plus goûté, le plus répandu des ouvrages de la Renaissance. Si bien que, ne pouvant pas le combattre, les *sorbonards* recoururent à un moyen singulier, ils en publièrent des contrefaçons expurgées des passages scabreux.

Quant à l'*Éloge de la Folie,* dépassant de beaucoup le succès du *Narrenschiff* de Sébastien Brandt, elle aura, du vivant de son auteur, jusqu'à vingt-sept éditions, la première traduction française datant de 1520.

Comme ses portraits, les livres du grand humaniste allaient partout : on les voit figurer aux inventaires de toutes les grandes bibliothèques : il en est de même chez les femmes bibliophiles. Des notes, des comptes de registres nous renseignent, de temps à autre, sur des expéditions : « Deux cents exemplaires remis à X... pour l'Angleterre » — il s'agit des *Adages,* et Erasme doit en faire l'envoi à ses frais. — « Cinq cents exemplaires des *Colloques* » et c'est pour Paris. « Mille exemplaires du *Stultitiæ Laus* » et c'est pour La Haye. Et de toutes parts, accompagnant les demandes, viennent éloges et félicitations.

Après Erasme, Rabelais. Peu de traces de ses « Œuvres » dans les « Inventaires » de l'époque (1).

Seuls un *Gargantua,* un *Pantagruel* apparaissent sur une liste d'estimation.

Quant aux femmes bibliophiles, il semble qu'elles n'aient pas voulu consentir à lui donner droit de cité dans leur « librairie ». Il n'en est même pas un exemplaire chez la reine de Navarre.

Rares sont les documents qui pourraient nous renseigner sur la vente ou les comptes en librairie. Seules quelques pièces d'imprimerie, à Lyon et à Toulouse, portent la trace d'exemplaires reçus et achetés par des particuliers. Mais des bulletins de commande et de réception pour la foire de Francfort permettent de constater — ce qui est intéressant — que Pantagruel, Gargantua et autres productions rabelaisiennes, étaient très demandés sur le marché de la grande foire internationale.

Le réaliste Rabelais semble avoir été assez goûté des réalistes de la Réforme allemande. Et cela confirmerait les points de contact entre Luther et Rabelais dont il a été question plus haut.

Des éditions de notre fécond et génial écrivain, que dire, si non, qu'elles furent au moins aussi nombreuses que celles d'Erasme avec cette différence qu'il n'y eut ni *faux,* ni *sous* Erasme, tandis que des contrefaçons et des « rabelaiseries de contrebande » encombraient le marché et venaient ainsi porter préjudice aux éditions authentiques en circulation.

Que de « Chroniques » du grand Gargantua ? Combien sont de Rabelais ?

Que de « Panurge » aux grandes et merveilleuses « Navigations » ! que de « Voyages » du Compagnon avec ou sans « bouteille » !

Que de *Bringuenarilles* ? — voir le titre ici reproduit —. Tantôt, on croit voir la griffe de Rabelais ; tantôt on peut affirmer hautement qu'elle est bien absente.

Ce sont déjà les dérivés, les *rabelaiseries* populaires de haulte graisse, sans esprit, sans pensée, les « grosses bêtises », les pornographies salacées qui annoncent les tabarinades et qui sont pour Rabelais ce que seront pour Zola les productions du *nanaturalisme* de ruisseau.

Et pour *Pantagruel,* pour *Gargantua* — je parle ici des vrais — que d'éditions multiples, sans date, ou se succédant en la même année de mois en mois! que d'éditions sorties sans permission! que d'éditions faites de compte et demi, ou repassées d'éditeur à éditeur, avec titres changés ou cartons ! (2)

(1) D'après une note de la *Revue des Etudes Rabelaisiennes* (1909, p. 518-19) ses romans auraient figuré dans les bibliothèques de bourgeois d'Amiens, en 1578, 1580 et 1582. Ajoutons qu'ils étaient lus par le médecin Joubert et par le réformateur Olivétan. M. Jacques Boulenger nous apprend qu'à la mort de ce dernier on trouva *Gargantua* dans sa bibliothèque qui ne contenait que cinq ou six livres français.

(2) On trouve plusieurs éditions du *Tiers Livre* à la date de 1546, absolument identiques. L'édition Claude La Ville, dont nous reproduisons plus haut le titre (voir page 305) a eu plusieurs contrefaçons. Il y a des *Quart Livre* avec la *Briefue déclaration,* d'autres sans. Il y a des éditions antidatées. Il y a des éditions identiques avec des ornements typographiques différents. C'est un dédale dans lequel on se perdrait sans les savantes bibliographies de MM. Paul Plan et Jacques Boulenger.

La publication des œuvres de Maître François ou de « l'abstracteur de quinte-essence », comme on préférera l'appeler, l'apparition des éditions « prochainement revues et de beaucoup augmentées par l'autheur même », devaient développer d'étrange façon le commerce de la librairie de contrebande.

Et qui en supporta les conséquences ? Notre Rabelais.

Quoi qu'il en soit, près de cent éditions de toutes sortes, de toute origine, vulgarisèrent durant le XVI^e siècle les œuvres du grand satiriste.

Et cela permet d'affirmer que si Rabelais fut un personnage moins décoratif, moins en vue qu'Erasme, il fut certainement aussi lu que le grand humaniste, « père de toute sapience ».

LA LÉGENDE DU RABELAIS « BIBERONNIER ».

D'où vient la ridicule légende — toujours vivace — de Rabelais ayant sacrifié, sans mesure, à cette dive bouteille qui, sous sa plume, a pris forme d'oracle ?

Est-ce parce qu'il a souvent parlé avec dévotion du jus divin, de la « purée septembrale » ? Est-ce parce qu'il a pris plaisir à narrer les exploits du joyeux Gargantua, mangeant et buvant d'autant, « goinfre et gosier en pente » ? Est-ce parce qu'il s'est complu — tels certains artistes célèbres — « en la description des scènes de beuverie » ? Est-ce parce qu'il a peut-être exagéré l'amour du « benoist et désiré piot » — est-ce parce que Ronsard, le « nouveau Pindare », avec lequel il se « picota de langue » et qui ne l'aimait guère — il ne fut point en reste avec lui — lui a décoché la fameuse épitaphe, tant de fois reproduite, « d'ung bon biberon » ?

Mais en vérité, les gens du seizième siècle qui biberonnaient, volontiers, au biberon de la grappe, qui comptaient, parmi eux, plus d'un « beuveur illustre » n'étaient point des adeptes de la « doctrine sèche » et d'autre part, entre polémistes ardents — comme il en était quelques-uns — on se taxait volontiers d'ivrognerie. Demandez-le à Scaliger. Mieux encore à l'auteur du *Temple de Ronsard* qui, voulant faire du « divin poète » un portrait en pied, de « parfaite ressemblance » proposait de border la chappe éparse sur son dos, « de verres et de pots, et de flacons aussi » ?

Or, Ronsard jamais n'avait appartenu à la joyeuse corporation.

Quand prit naissance la fameuse légende ?

M. Jacques Boulenger qui est l'auteur d'un livre d'une précieuse et savante documentation : *Rabelais à travers les âges* — le livre modèle lorsqu'on comprendra la nécessité de consacrer à chaque maître de la littérature ou de la pensée ce que l'on pourrait appeler un *curriculum vitæ* post-mortuaire — M. Jacques Boulenger, dis-je, va nous renseigner de façon précise. « Sous l'influence de dévôts de toutes sortes — à commencer par le P. Garasse qui, en cinq ans, de 1619 à 1623, a publié contre lui jusqu'à trois ouvrages — « la légende du vieux curé de Meudon, buveur et glouton sans vergogne, s'est développée. Au XVII^e siècle, elle est universellement répandue, et ces vers, qu'on a trouvés sous l'un des portraits de Maître François, l'expriment avec naïveté :

Aux cordeliers me conduit Ignorance
Dont puis après me tira Repentance.
Je ne creu point en Saint François, mon père,
J'aimay toujours vanité comme mère,
Le vin, le ris, le monde fut mon tout

Mais le vin, le ris, et le reste ne devaient pas empêcher Rabelais d'être fort goûté, même de ceux qui le combattaient. Il n'y eut pas, en effet, que les « libertins » pour « s'en amuser et s'en délecter » : s'il faut en croire un auteur du temps, Berthod, les libraires du Palais, offraient les histoires de Gargantua et de Pantagruel à leurs clients qui les achetaient plus ou moins clandestinement « pour porter à la pochette ». Et c'est ainsi que se manifestait, cette hypocrisie du grand siècle que nous verrons tout à l'heure s'attaquer de si singulière façon à Montaigne.

Si l'on en excepte quelques esprits d'élite lesquels, depuis Bayle jusqu'à Victor Hugo, ont écrit sur ce rieur génial des pages d'une belle pensée dont la reproduction se trouve dans le volume de M. Jacques

Boulenger, le XVII[e] siècle, à en juger par ses poètes galants et légers, s'est beaucoup plus attaché à la forme qu'au fond de Rabelais. (1)

Et, du reste, c'est cette forme, cette sorte « d'indécence extérieure » qui, en influant sur toute une littérature de beuverie et de sensualité, a valu à Rabelais sa réputation bien établie de gauloiserie et de bachisme.

« Auteur gai et burlesque », Maître François sera sans cesse évoqué par les créateurs du genre égrillard et bachique lequel triomphera, surtout, sous la Restauration. Alors avec les Panard, les Désaugiers, les Piis, les Armand Gouffé, on verra Momus agiter les grelots de la Folie — une Folie nettement rabelaisienne — et les bouchons sauteront au seul nom du « maître de la gaité française ». Face à la morale d'Epicure, on plantera la morale de Rabelais ; à la Société d'Epicure Armand Gouffé essaiera d'opposer la Société de Pantaguel. Les chansonniers alors si à la mode — je parle des recueils ainsi nommés — s'empliront de rabelaiseries, voire de « rabelaisiana », c'est-à-dire de bons mots fortement pimentés. Le joyeux curé de Meudon sera célébré en vers et en effigie dans l'esprit de l'image ici reproduite.

Puis, *Louis Philippe régnant*, les illustrateurs de pacotille prêteront leur crayon aux fabricants de ces insipides recueils de « mots pour rire, pour s'amuser, pour se dilater la rate », découpant des tranches de Rabelais à la portée de toutes les intelligences.

Ce sera la calembredaine, la godaille au service de ces joyeuses sociétés ayant surtout en vue les parties fines à Robinson, à Montmorency et autres lieux — voir Paul de Kock — et dont certaines ne craindront pas de s'intituler *les Enfants de Rabelais* ou *les Fidèles de Rabelais*.

De la chanson et de la publication de colportage le grand humaniste passera dans le journal et l'almanach. Les annales de la presse parisienne enregistrent deux *Rabelais*, l'un publié en 1845, l'autre en 1857 (voir le titre ici reproduit). Le « triomphe du genre » ce sera l'*Almanach du Curé de Meudon* « de quoi rire, de quoi s'esclaffer pour dix sous, de quoi enseigner les filles. »

« Mieux est de ris que de larmes escrire » — cette pensée, si juste et si profonde, de l'ancien libertin terminant ses jours sous la robe d'un sage ecclésiastique est devenue la devise de ce « rabelaisisme » moderne qui a si étrangement faussé l'esprit de Rabelais.

Il ne manquait plus à sa gloire — c'est une façon de parler — que de servir d'enseigne, que de donner son nom à des « coins de beuverie... ».

Et cet honneur lui échut vers l'an 1880, au moment, où pris d'une véritable épidémie, Paris se couvrit de brasseries à décors plus ou moins croustillants et à femmes plus ou moins costumées.

Alors on vit surgir le *cabaret de Pantagruel*, la *taverne de Rabelais*, et même, la *brasserie Rabelais*, singulier hommage à celui qui n'avait jamais « humé que des pots de pineau ».

Je ne sais si tout est dans Rabelais. Ce qui est certain c'est qu'il est, de par le monde, deux Rabelais bien différents, et que le Rabelais de la réalité ne se reconnaîtrait guère dans le Rabelais faussé et popularisé par la légende.

(1) Au XVIII[e] siècle, les auteurs de poésies galantes invoquent, quelquefois, le souvenir du curé de Meudon. C'est ainsi que d'Aquin de Château-Lyon, intitule son recueil : *Contes mis en vers par un petit cousin de Rabelais*.

III. MONTAIGNE

L'HUMANISME DEVENU PAR LA FORCE DES CHOSES LE SCEPTICISME.

Après Erasme, après Rabelais, Montaigne — la dernière figure de notre triumvirat intellectuel — que le XVIII^e siècle appellera souvent *Montagne*. Après les deux porteurs de bure, sortis des Ordres, l'homme public, le parlementaire, le magistrat intègre, le gentilhomme de la Chambre du Roi, peut-être encore plus gentilhomme de race, de principes et de manières.

Après Erasme qui a ouvert le feu, on sait comment, après Rabelais apportant aux idées nouvelles l'appui de son Rire, énorme et redoutable, Montaigne qui, par le fait même de la situation qu'il occupe, se verra obligé de prendre part au conflit déchaîné, obligé de traiter, d'agir et même de combattre. Mais s'il remplit son devoir avec la noble probité de l'honnête homme, il sauvegardera sa conscience, car c'est en termes énergiques qu'il flétrit l'abaissement moral d'une société qu'il a marquée de ce fer rouge : « Qui n'est que parricide, en nos jours, et sacrilège, il est homme de bien et d'honneur ».

Montaigne observe et raisonne. Quand il s'agit des connaissances humaines, il pourra dire : Que sais-je ? mais quand il se trouve vis-à-vis des réalités, il entend n'être esclave que de la raison, et il fera toucher du doigt en son nom les infamies, les véritables actes de banditisme commis sous le couvert de la politique et de la religion.

Dans le chaos effroyable des guerres civiles, des paix mensongères, des trahisons et des crimes sans nom, durant cette période sombre de l'Histoire qui va de la Saint-Barthélemy à la Ligue, il ne se gênera point pour apostropher ainsi les Rois : « Vous n'êtes les maîtres ni de votre temps, ni de vos richesses, ni de vos actions. Un Roi n'a rien proprement sien, il se doit soi-même à autrui. »

Il fera plus. Son devoir une fois accompli — et ce devoir était de garder Bordeaux à la couronne — vivant en pleine bataille, il se tiendra éloigné des passions furieuses de la mêlée sanglante ; il saura même s'élever au-dessus d'elles.

FIG. 277. — LA RAISON.

« De même que les verges châtient les enfants, et que les rênes retiennent le cheval ; de même la juste raison dompte les passions des hommes. »

Gravure sur cuivre faisant partie d'une suite de compositions allégoriques où les doctrines et les idées du jour se trouvent posées curieusement.

« Au-dessus de la mêlée ! » La voici donc, cette conception, d'autres diront cette prétention, qui a tenu une si grande place, dans la période non moins sombre, non moins sauvagement barbare, de notre histoire contemporaine.

« Au-dessus de la mêlée ! » Revendication courageuse de la conscience humaine, de ce « moi » au fond duquel Montaigne est descendu si profondément.

« Au-dessus de la mêlée ! » Prétention inadmissible, orgueil insupportable, ont affirmé ceux qui n'admettent pas qu'un homme isolé du corps social, reste neutre, quand il s'agit de la chose publique et surtout

qu'il se permette de s'insurger contre ce qu'on appelle plus ou moins improprement la *conscience de la Nation*.

« Au-dessus de la mêlée ! » Droit essentiellement primordial comme tous les droits de nature, mais que les partisans du droit de l'Etat considèrent comme anti-social, anti-civique. Ne vous semble-t-il pas que l'auteur du célèbre : « Vous serez vos maîtres quand vous le voudrez », Etienne de La Boëtie, eût pris sa défense ? Que Montaigne, en tout cas, soit remercié pour l'avoir hautement proclamé, dans certaines appréciations des « Essais » !

Erasme, Rabelais, Montaigne : les trois figures les plus représentatives de ce seizième siècle, d'abord idéaliste, devenu réaliste par la force des choses.

Ces trois génies combattront les mêmes vices, les mêmes erreurs, les mêmes préjugés ; ces trois penseurs auront pour la Réforme transformée en religion la même antipathie naturelle, non point parce que catholiques ardents — que n'ont-ils pas écrit contre le clergé ? — mais parce que humanistes, plus nourris de l'antiquité que de la doctrine chrétienne primitive si nettement anti-païenne, et, de ce fait, ils se tiennent étroitement. Mais si Erasme et Rabelais représentent la Renaissance dans son beau rêve d'humanité regénérée par les seules forces de la Raison et de la Science, Montaigne est le sage élevé à la rude école de la guerre, qui a perdu les illusions des ancêtres, dont la foi est moins vivace et qui — pour cause — sera quelque peu sceptique. Il s'en suit qu'il ne parlera point la même langue.

Certes, l'évolution rêvée en 1500 s'est accomplie en 1592, à l'heure où Montaigne disparaît. Les forces de réaction politique et religieuse ont été vaincues : les prétentions inouïes de l'Impéralisme hispano-germanique ont été brisées. Mais où est la confédération des Intelligences rêvée par les humanistes, où est la Sagesse d'Erasme ? Ramenée à une conception plus positive, elle va aboutir à la Sagesse de Montaigne, plus pyrrhonienne que profonde. Ce que les misonéïstes appellent aujourd'hui, on ne sait pourquoi, la *sagesse française*. Comme s'il prenait à nos voisins d'outre-Manche l'idée d'appeler *anglaise* la sagesse de Bacon ?

La vérité est autre.

A son aurore, le siècle a eu la vision d'un rayonnement mondial de l'Humanisme. Ses grands penseurs ont pressenti l'*européanisme*.

A son déclin, le siècle qui a vu tous les Etats ravagés par l'explosion du fanatisme a dû abandonner les beaux rêves d'autrefois. A ce que Ulrich de Hutten appelait *l'humanité nouvelle confédérée*, il a fallu opposer la reconstitution des nationalités ruinées ; il a fallu tout refaire, tout apprendre à nouveau — conséquence naturelle, résultat magnifique de toutes les grandes guerres passées, présentes et futures — il a fallu chercher à accommoder les idées nouvelles au tempérament, à l'organisme social des différentes monarchies.

Et ainsi, l'humanisme, d'européen qu'il était, devint national.

Mais n'est-ce point chose curieuse que cette Renaissance sortie, sous sa forme première, de la « librairie » d'Erasme, achève son œuvre, sous une forme nouvelle, dans cette « librairie » dont Montaigne nous a donné lui-même, la description, — la librairie aux multiples sentences latines et grecques tracées au pinceau sous les solives du plafond, à l'inscription latine qui, placée sur une frise de la bibliothèque, rappelle « l'ami le plus tendre, le plus cher, le plus intime », Etienne de La Boëtie.

Les idées, comme les livres, ont leur destinée.

Contrairement à Erasme, contrairement à Rabelais, Michel de Montaigne n'était point *faiseur de livres*. Comme il le dit lui-même, il mit d'abord tous ses efforts à *former sa vie* ; c'était son seul *métier*, son seul *ouvrage*. Par suite de quelles circonstances se mit-il à écrire, à coucher sur le papier des notes, des impressions dans lesquelles l'homme s'est livré tout entier selon ses « différentes humeurs, tel qu'il étoit », c'est ce que l'auteur d'un *Eloge de Messire Michel, seigneur de Montaigne*, paru en 1812, a excellemment exposé (1).

« Sous le règne de Charles IX, un gentilhomme gascon, dont le cœur et l'esprit avaient été perfectionnés par la meilleure éducation qu'on put recevoir, dégoûté de la charge de Conseiller au Parlement qu'on lui fit d'abord remplir, et des agitations fanatiques d'une Cour où il voyait beaucoup d'hypocrisie et point de vertu, affligé des querelles de religion qui déchiraient la France, de la perspective des malheurs qui la menaçaient et de la mort d'un ami, sa seule consolation, renonce à la société de ce monde qu'il n'a que trop connu, et se retire avec sa famille dans le château qui l'a vu naître. Là, tout en partageant ses soins

(1) Cet *Eloge* dû à Victor-Joseph Le Clerc fut composé à propos du concours ouvert en 1811 par la seconde classe de l'Institut (Langue et Littérature françaises, aujourd'hui Académie Française), lequel concours portait sur Montaigne. C'est Villemain, alors professeur de rhétorique au Lycée Charlemagne, qui obtint le prix d'éloquence. Mais en réalité son « Eloge » est plus vide que celui de l'inconnu Le Clerc.

LA DANSE VILLAGEOISE, par DANIEL HOPFER (XVI^e siècle).

« Les fifres et les cornemuses lancent leur son aigre ; les femmes crient, chantent et courent. L'un rend ce qu'il a pris en trop ; l'autre contre un arbre, sans vergogne, se soulage. Sur le devant, à gauche, un homme semble avoir été quelque peu houspillé par les trois... déesses champêtres qui l'entourent, car son costume est plus ou moins débraillé.

Comme les estampes flamandes, les estampes allemandes se complaisaient volontiers en ces scènes d'un réalisme qui nous apparaît grossier, alors qu'il était simplement l'expression d'une humanité encore primitive.

La présente image constitue, en réalité, un document intéressant pour l'histoire de la danse, celle-ci étant, alors, un plaisir très goûté des paysans.

avec ses enfants, qu'il élève avec une tendresse vraiment paternelle, et les infortunés, soit catholiques, soit religionnaires, qui viennent lui demander un asile, et s'étonnent de trouver en lui le même bienfaiteur, il emploie ses jours de tranquillité, *lorsqu'une trop lâche oisiveté le presse*, à recueillir sans ordre les idées de morale, de philosophie, de politique et de littérature qui s'offrent sans ordre à son esprit, les réflexions que lui inspirent ses nombreuses lectures, les souvenirs de sa vie passée, les résultats de son expérience et il donne le nom d'*Essais* à ce *livre « de bonne foi »*.

Les Essais ! livre de bonne foi ; c'est chose admise par tous, même par ceux qui se sont amusés à les « éplucher » par le menu.

Les Essais ! livre de conscience et de courage civique ! Voilà ce qui n'a pas été souvent reconnu. Il n'est donc pas inutile de rappeler que le cardinal Duperron les nommait *Le Bréviaire des honnêtes Gens*, que Sully se plaisait à voir en eux un essai de retour à la vraie sagesse, et que tous les politiques avisés, c'est-à-dire les *réalistes*, les tenaient à l'égal d'une sorte de guide du bon citoyen dévoué à la « chose publique ».

Et, en effet, les *Essais* constituent un livre précieux pour l'histoire de la pensée dans la dernière moitié du XVI^e siècle, parce qu'ils reprennent à nouveau toutes les questions déjà posées par Erasme et Rabelais ; parce qu'ils démontrent que l'état social n'est pas plus avancé en 1580 qu'il ne l'était aux environs de 1520, et qu'il est donc grand temps de faire entrer dans le domaine de la réalité les idées maîtresses de la Renaissance.

Les Essais ! un réquisitoire étayé, mais serré, pondéré, contre tous les abus signalés depuis le début du siècle. Après la manière d'Erasme, après la manière de Rabelais, c'est la manière de Montaigne et cette « manière » ne sera peut-être pas la moins bonne.

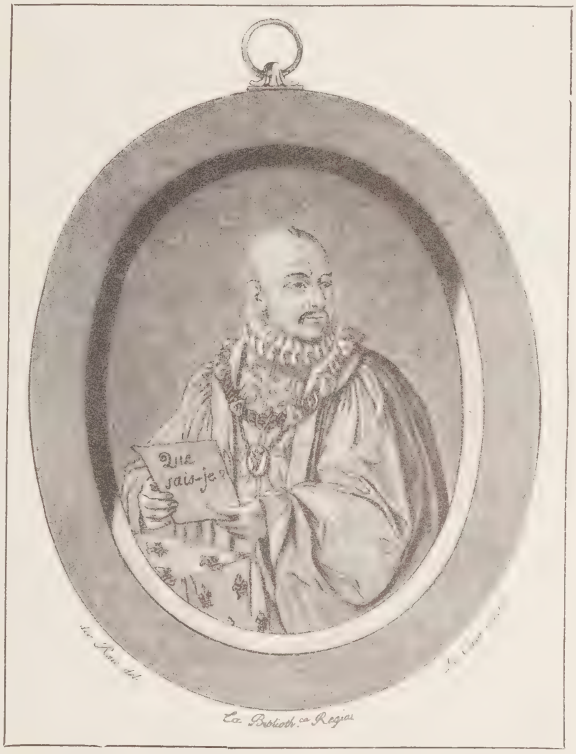

FIG. 278. — MONTAIGNE.

Dessin de Desrais d'après l'effigie type du philosophe. Ce portrait fait partie d'une suite d'estampes à l'aquatinte publiée au XVIII^e siècle, suite qui reproduit les portraits composant la collection de la Bibliothèque royale. Comme on le voit, il s'agit de miniatures encadrées et accrochées par un anneau contre des panneaux.

La mauvaise foi, le despotisme des ministres du culte, leur cupidité, leur ambition, leurs vices hypocritement couverts du manteau de la religion ; — la barbarie des codes, l'inquisition religieuse et civile, les emprisonnements arbitraires, les procédures secrètes, les souffrances cruelles et « inutiles » imposées aux criminels — écoutez-le s'écrier : *au delà de la mort simple* tout cela est *pure cruauté* ! — le dogmatisme, toutes les niaiseries de la scolastique rencontrent en lui un vigoureux combattant. Quand il imprime : *Nos lois sont monstrueuses et barbares*, on serait presque tenté de voir en lui l'ancêtre du « bon juge ».

Quand on lit ses commentaires sur la liberté de conscience, il semble que déjà se préparent, par ses soins, les matériaux qui serviront à l'Edit de Nantes (1).

(1) Voir, dans le Livre II, ce qui a trait à la liberté de conscience.

Et lorsqu'on l'entend s'attaquer à toutes les chimères théurgiques, si ancrées dans l'esprit de tous, même des plus grands ; quand il met à nu le délire de la magie, de la sorcellerie, de la divination, de l'astrologie judiciaire, de la pierre philosophale, de toutes ces rêveries enfantines, de toutes ces diableries mystiques que tant d'intéressés fomentent parmi le peuple, quitte à brûler par la suite, comme criminels, comme suppôts de Satan, les pauvres d'esprit assez naïfs pour s'être laissés ensorceler ; — on ne peut s'empêcher d'admirer son courage.

Quand un observateur, quand un méditatif, quand un sage comme lui, a vu les cruautés, les infamies de toutes sortes commises au nom d'une société civilisée ; quand il a assisté aux intrigues, aux malpropretés, aux basses combinaisons de la cour de Charles IX, faut-il s'étonner qu'il se mette à étudier l'homme primitif, qu'il l'analyse, et qu'il trouve en lui des vertus peu ordinaires ? Il aura ainsi sur les cannibales, sur les sauvages — qu'il a pu observer par les quelques représentants alors menés en France, — et par suite, sur l'état de nature, des appréciations qui peuvent paraître paradoxales, mais qui sont d'autant plus précieuses à enregistrer qu'elles annoncent déjà Jean-Jacques, qu'elles ouvrent la voie à la philosophie du XVIII^e^ siècle.

Jean-Jacques ! Est-ce que Montaigne ne le prépare pas, par certain tour d'idée, et, disons-le, par certaines recherches, par certaines excentricités ?

Est-ce que le Montaigne, aux yeux, aux moustaches à la Chinoise, aimant à s'habiller tout en blanc, ne pourrait pas être comparé au Rousseau vêtu en Arménien ? Faiblesses, petitesses de grand homme — il en aura bien d'autres ! Ne serait-ce que sa manie de coller partout ses armoiries et de se parer avec un réel contentement de ces cordons, de ces ordres dont il sait lui-même la parfaite vanité ? Ses armes, son page, quelles choses d'importance pour lui ! Après tout, n'est-il pas gentilhomme et gascon ?

Mais ce qui compte, pour nous, c'est que les *Essais* qui parurent pour la première fois en 1580, à Bordeaux — ils ne contenaient encore que les deux premiers « livres » — qui furent réimprimés à Paris en 1588, « avec le troisième livre et six cents additions aux deux premiers », trouvèrent en Gasconie d'abord, puis dans un public plus étendu, des lecteurs nombreux et des admirateurs sincères. « C'est un beau livre de grande doctrine et de jugement émerveillable », dira l'un d'eux (La Croix du Maine). Si Plutarque devait périr, objectera-t-il encore, celui qui l'a imité de plus près doit être le plus recommandable après lui. Étienne Pasquier voit en lui un autre Sénèque, et il appelle les *Essais* un « vrai séminaire de belles et notables sentences ». De Thou apprécie sa sagesse comme la sagesse même de la France relevée de ses ruines, Juste-Lipse trouve cette « probe sapience » tout à fait à son goût. Enfin, Henri IV qui va être Roi, qui l'est en 1589, se plaît à converser avec l'œuvre d'un gentilhomme « de commerce aussi agréable et de si belle honnêteté ». N'ira-t-il pas, si l'on s'en rapporte à certains recueils de pensées et de bons mots, jusqu'à dire que les *Essais* devraient être lus par tous les Français ?

Ainsi voilà qui situe admirablement l'œuvre de Montaigne — œuvre de raison, « la meilleure réponse aux pamphlets de la Ligue », œuvre d'éducation civique, en réalité code de morale, de politique et de philosophie. Que l'auteur s'y montre expert en l'art des contrastes ; qu'il varie quelquefois, « suivant ses humeurs, » qu'il mette une certaine coquetterie à plaider le pour et le contre, tout cela importe peu à ses contemporains qui trouvent dans les *Essais* nombre d'idées neuves et hardies — si hardies qu'elles lui vaudront d'être censuré par la Congrégation de l'Index — et qui voient dans son *Que sçais-je?* une forme de sagesse à l'armature plus puissante que les sarcasmes de Rabelais.

Mais bientôt aux éloges, aux appréciations pleines de bon sens, succéderont les critiques acerbes. N'en soyez point surpris. Le XVII^e^ siècle est là. Tout d'abord il lit Montaigne avec assiduité, trop peut-être au gré des gens qui représentent les idées du moment. De 1600 à 1668 les éditions des *Essais* se succèdent sans arrêt, l'on peut dire que depuis l'entreprise capitale de M^lle^ de Gournay, son admiratrice et sa propagandiste dévouée (Paris, 1595), leur succès fut prodigieux. De toutes les presses sortent des tirages : il en est de Paris, de Lyon, de Leyde, de Genève, d'Anvers, de Rouen, de Bruxelles, d'Amsterdam — seul Bordeaux le néglige. Mais, à partir de 1669, arrêt complet. Le « scepticisme » de Montaigne n'est plus à la mode. Il faudra attendre 1724 pour qu'il connaisse de nouveau la faveur des beaux esprits.

Huet, l'évêque d'Avranches, qui appellera son œuvre *Le Bréviaire des honnêtes paresseux et des ignorants qui veulent s'enfariner de quelque teinture de lettres* — la critique ne manque pas d'esprit — Huet, qui n'est point de son bord, ne pourra s'empêcher d'écrire : « A peine trouverez-vous un gentilhomme de campagne, qui veuille se distinguer des preneurs de lièvres, sans un Montaigne sur sa cheminée ».

Autrement lu que Rabelais, il sera pour les épicuriens du siècle à la si sévère allure, si on ne le regarde qu'en façade, ce que fut Voltaire pour les libéraux du XIX^e^ siècle.

Un tel succès ne pouvait faire l'affaire et des Tartufes et des solitaires de Port-Royal. Alors commença contre lui dans le même esprit, avec les mêmes termes et les mêmes arguments, pourrait-on dire, la

campagne perfide menée un siècle durant contre Jean-Jacques et qui se peut résumer en ces quelques qualificatifs : « vaniteux ridicule, qui se fait gloire de ses défauts, homme de sentiments horribles, sceptique immoral ».

Pascal — le grand Pascal — on a peine à le croire, devait trouver mieux ; il se montra, même, plus jésuite que les jésuites. Et il essaya de disqualifier le *bonhomme* — dont les éditions encombraient vraiment trop la librairie — en lui jetant à la face une accusation digne de figurer au répertoire fleuri des soi-disant Ligues contre la licence des mœurs.

« Il est plein de mots sales et déshonnêtes. Cela ne vaut rien. »

Pascal ancêtre de la trop fameuse ligue : voilà qui ne manque pas de piquant !

Montaigne mis dans le même sac que Rabelais ! Voilà qui est plein de jovialité.

Sans doute, les gens du XVII^e siècle ne lui pardonnaient pas d'avoir été accusé d'hérésie pour s'être permis de louer les vers latins de l'hérétique Théodore de Bèze ; sans doute, ces doctrinaires sans cœur et sans poésie, n'avaient pas oublié son chapitre *Des Prières* ? Et, du reste, soyons juste : comment avec leur ascétisme de sectaires, pouvaient-ils ne pas lui reprocher la mollesse de ses principes, le pyrrhonisme de ses opinions, son indulgence pour tous les plaisirs, son indifférence sur l'avenir, son *incuriosité* !

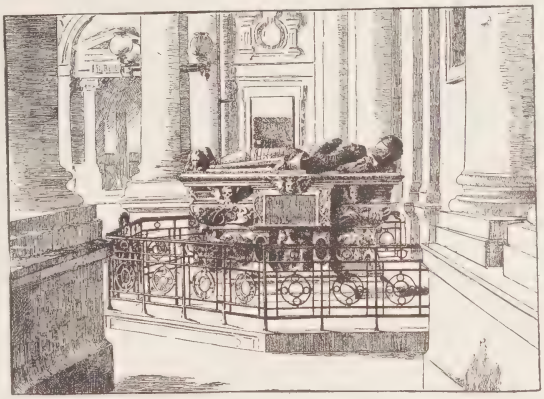

FIG. 279. — LE CÉNOTAPHE DE MICHEL DE MONTAIGNE.

Aux Facultés de Bordeaux d'après un dessin exécuté en 1886, lors du transport des restes de l'illustre écrivain dans le nouveau bâtiment des Facultés.

* Les restes de Montaigne avaient été jadis déposés dans un tombeau construit dans la chapelle du Lycée, mais cette chapelle ayant été incendiée dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ils avaient été placés au dépositaire du cimetière. La chapelle où dort maintenant, de son dernier sommeil, l'auteur des *Essais* a été fermée et scellée après la cérémonie.

Et, d'autre part, la langue puriste du « grand siècle de réaction » châtiée au point d'être « châtrée », ne pouvait s'accommoder des verdeurs, des licences, disons le mot, de la franchise sans malice de la langue si colorée, si pittoresque, du XVI^e siècle.

Mais quelle singulière façon de voir que de reprocher à Montaigne d'avoir usé de cette liberté d' « escripture », dont usèrent si abondamment les grands ancêtres, dont Molière usera encore si largement ?

Montaigne, « pornographe » ! Où donc, en ses Ecrits, a-t-il outragé les mœurs ? où donc, s'est-il complu à brosser des tableaux licencieux ? Quelles sont les pages des *Essais* capables d'émouvoir les passions, de susciter, chez le lecteur, des images érotiques ?

Montaigne est un homme libre qui parle une langue libre, dans un siècle où les femmes, même les plus respectables, ont pour habitude de se servir des termes les plus énergiques, de n'user ni de gazes, ni de voiles, d'appeler un chat un chat. Liberté du langage, en son siècle surtout, ne veut pas dire licence des mœurs. Sa plume peut être gauloise, son cœur est resté « franc ».

Mais si son pinceau a des hardiesses qui répugnaient à une société hypocrite, que dire de certains modernes — et non des moindres — qui reprennent, contre lui, cette ridicule accusation ? Ainsi Paul Stapfer, dans la magistrale étude qu'il lui a consacrée (1) ; Paul Stapfer avec raison, si indulgent pour les « causes grasses » de Rabelais, ne craint pas d'écrire : « Les gravelures, si tout haut on les condamne, ne sont pas à négliger comme cause, dans le bonheur du livre ». Et il a l'air d'insinuer, comme on le fera plus tard, pour les maîtres de l'école naturaliste, que c'est là un piment de choix pour mettre en goût le lecteur.

Contre ces accès de puritanisme ridicule on ne saurait trop s'élever. Mais à cet homme de raison, que ne reprocheront pas ceux qui en veulent et à son bon sens et à son scepticisme raisonné ?

A ce bons sens, à ce scepticisme raisonné, ajoutez une rare droiture de caractère et tout ce que

(1) *Montaigne*, Collection Hachette : *Les Grands Ecrivains français*.

peuvent faire naître en un homme les sentiments nobles et élevés, et vous aurez Montaigne, le Montaigne au « parler sec, rond et cru » qui, franc et ennemi de toute contrainte », « hait à mort de sentir le flatteur », qui n'admet pas qu'on fasse « gauchir sa parole », incapable de s'abaisser sous les grands comme de s'enorgueillir sur les petits; le Montaigne qui, en fier langage, appelle les partis armés « vraie école de trahison, d'inhumanité et de brigandage », qui proclame bien haut, que la foi ne se plante point par armes et épées, et qui au masque d'imposture et de piperie que certains offrent aux regards du monde, oppose, lui, le « savoir uni à la probité ».

Scepticisme, c'est bientôt dit.

Comme Erasme, Montaigne a refusé d'être un fou parmi les fous déchaînés. Et le secret de sa pensée gît tout entier dans une de ces inscriptions latines dont il aimait à orner son château.

C'est l'honnête homme désirant conserver « sa liberté, sa tranquillité, ses loisirs », « ennuyé déjà, depuis longtemps, de l'esclavage de la cour et des charges publiques » qui réclame le droit naturel de s'appartenir comme un droit supérieur — ne sera-ce pas la thèse de La Boëtie ? — et qui lance aussi pour la première fois, — dut-il être « pelaudé à toute main », Guelfe pour le Gibelin, Gibelin pour le Guelfe — le fameux « *au-dessus de la Mêlée* » dont le XVI^e^ siècle se trouve ainsi avoir été l'initiateur.

Mais fut-il, uniquement, un sceptique, l'homme qui s'était éloigné du « conseil secret » pour ne pas assister à la répétition de la tragédie réelle, l'homme qui se réjouissait à la pensée de « rementevoir » son pays relevé de tant de désastres, l'homme qui a, en quelque sorte, déifié l'amitié, la vraie, celle « qui a les bras assez longs pour se tenir et se joindre d'un coin du monde à l'autre », l'homme qui, au chapitre 9 du II^e^ livre des *Essais*, a écrit cette phrase, laissée volontairement, par ses détracteurs, dans le plus profond oubli, et qu'on ne saurait trop peser : « J'estime tous les hommes, mes compatriotes, et embrasse un Polonais comme un Français, mettant cette liaison nationale après l'universelle et commune ».

L'équivoque est impossible : c'est le retour complet à cet humanisme des premières années de la Renaissance d'où sortira, peu à peu, l'idée de fraternité des peuples.

« Que sçais-je ? » — Parfaitement. Car ce dont il a la conviction profonde, c'est que, après avoir fait de sa tête le « vrai magasin de Minerve » on ne sait encore rien. A part ceci, toutefois, qu'il a si bien exprimé, que : « Tout vice vient d'ânerie ».

Et c'est contre cette ânerie poursuivie sans arrêt, avec l'opiniâtreté d'un chasseur traquant un gibier de choix, que s'élèvera, non moins violemment, son jeune et grand ami, Etienne de La Boëtie.

FIG. 280. — Revers de la médaille d'Erasme (1519).
LA MORT *ultima Linea Rerum*.

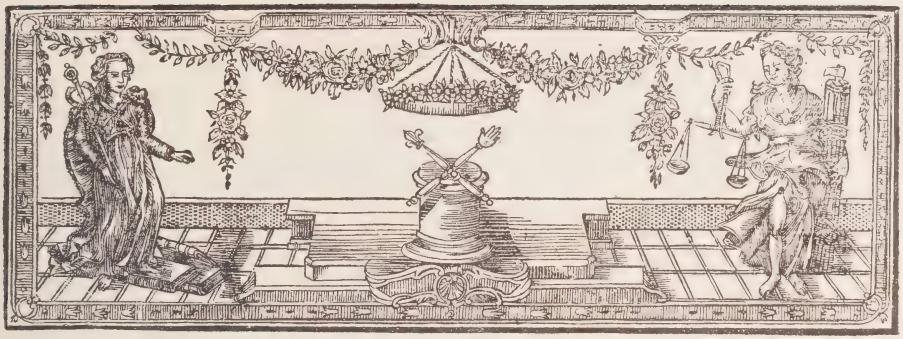

Fig. 281. — Vignette d'en-tête pour un arrêt du Parlement. Gravure sur bois.

XV.

UN HOMME DE ROBE RÉVOLUTIONNAIRE : LA BOËTIE

LE DISCOURS DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE. — UNE THÈSE QUI DEVIENT UN PAMPHLET DE COMBAT.

LE *Discours de la Servitude Volontaire !* quelques pages nerveuses, d'une argumentation serrée, d'un humanisme ardent, emplies de dégoût pour les tyrans, de pitié et de révolte à la fois, contre les êtres assez veules pour se laisser « tyranniser ».

Son auteur ! un jeune magistrat, pétri du sentiment du devoir et de la justice ; un de ces esprits nobles, généreux, convaincus, tout imprégnés d'antiquité classique, disciples appliqués du « Magasin de Minerve », comme il en fut un si grand nombre sous la Renaissance, — La Boëtie, enfin ! Et sans doute, n'est-il pas inutile d'ajouter, un écrivain posthume puisqu'il mourut à la fleur de l'âge, sans avoir rien publié, laissant à son ami, à son frère, Montaigne, des manuscrits que ce dernier fera paraître dans la suite, c'est-à-dire dès 1571, en exceptant toutefois, et pour des raisons de convenance, ce *Discours* ainsi qu'un *Mémoire touchant l'édit de 1562* (essai bien incomplet de pacification religieuse) (1) qui était resté jusqu'à ce jour inédit et que les Editions Bossard viennent de faire entrer —.idée excellente — dans leur précieuse collection des *Chefs-d'œuvre méconnus*. Nous parlerons de ce *Mémoire* dans un prochain volume, à propos de la Réforme.

Examinons donc le *Discours* dont circulaient des copies plus ou moins exactes, et dont un long fragment, *le Contr'Un,* parut pour la première fois, en latin et en français, dans un pamphlet présenté sous forme de dialogue : *Le Réveille Matin des Français et de leurs voisins, composé par Eugène Philadelphe, cosmopolite* (1574), dû très certainement à François Hotoman. L'œuvre entière suivit le fragment, modifiée ou accentuée toutefois, c'est-à-dire selon la remarque judicieuse de M. Paul Bonnefon, l'éditeur averti de Montaigne et de La Boëtie, « discrètement accommodée à l'usage qu'on en prétendait faire ». Et cette fois, sous

(1) « Quant à ces deux dernières pièces, » — a écrit Montaigne, — « je leur trouve la façon trop délicate et mignarde pour les abandonner au grossier et pesant air d'une si malplaisante saison. »

le titre même que lui avait donné son auteur, elle parut dans les *Mémoires de l'Estat de France sous le Roy Charles le Neuviesme* (Middelbourg, 1578), autre collection de libelles particulièrement violents contre le monarque réunis par un pamphlétaire huguenot, Simon Goulard.

Ainsi, composé dans le calme et le silence recueilli du cabinet, par un érudit adolescent, écrit, selon Montaigne, « par manière d'essai à l'honneur de la liberté contre les tyrans », le *Discours de la Servitude Volontaire* devint aux mains des protestants et des novateurs un instrument de polémique, singulièrement puissant, d'autant plus qu'il contenait des éléments qu'il n'eût pas fait bon de révéler à une époque moins tourmentée.

Le Contr'Un, c'est-à-dire le discours *contre un tyran* — que ce tyran soit François II, Charles IX ou même Henri III — car suivant le moment, suivant la date de l'édition, on visera tantôt l'un, tantôt l'autre, — remplit donc l'office d'une arme de combat particulièrement tranchante et qui dut être efficace. On peut le supposer alors que l'on voit tous les *tardigrades* se liguer contre cet écrit et le traiter avec mépris d'œuvre de jeunesse, « déclamatoire et sans portée. »

FIG. 282.— LA PATIENCE. — LE JOUG POPULAIRE.

Gravure sur bois, italienne, faisant partie d'une suite de figures allégoriques sur les vertus et les capacités humaines (XVI[e] siècle).

« La Boëtie ! Un excellent élève de rhétorique ayant remporté le prix d'honneur au Concours Général », lancera sous le second Empire un joyeux ironiste.

Le Discours de la Servitude ! de Sainte-Beuve à M. René Doumic tous les critiques seront d'accord pour le qualifier une pure thèse écrite en manière d'exercice par un jeune homme qui veut se former en l'art de composer. Il se trouve que sa verve s'est exercée sur un sujet « libertaire » ; elle pouvait tout aussi bien prendre la contre-partie.

Et d'abord, qu'en savent-ils ? Peuvent-ils dire l'usage qu'en eût fait son auteur s'il avait vécu ? En ce plaidoyer ardent, remarque Prévost-Paradol qui, lui aussi, en fit l'objet d'une étude, on sent percer « une certaine ardeur d'ambition et un penchant à intervenir dans les affaires humaines. » Et si, de cette façon de voir, on rapproche certaines paroles échappées à La Boëtie mourant et recueillies par Montaigne : « Par aventure, n'étais-je point né si inutile que je n'eusse moyen de faire service à la chose publique ? » l'appréciation portée par Prévost-Paradol paraît être parfaitement acceptable.

Mais, même s'il ne faut voir dans ces pages célèbres et d'une belle envolée, qu'un pur exercice de rhétorique, en quoi cela diminue-t-il la parfaite logique du plaidoyer lui-même, en quoi cela peut-il faire disparaître le fait acquis ; que *le Discours de la Servitude Volontaire* a été pour les partisans des idées nouvelles le tocsin qui appelle au combat ceux qui sont prêts à se liguer, à se « confédérer » *pro libertate contra tyrannos*.

Passant du rêve à la réalité, le *Discours*, transformé en *Contr'Un*, a donc fait ses preuves. Que faut-il de plus ?

Tout le reste n'est que discussion oiseuse, polémique d'après guerre — c'est le cas de le dire — malgré la lutte nourrie à coups de brochures, menée durant nombre d'années par les meilleures plumes du *Montaignisme* et du *Laboëtisme*, d'autant que la question soulevée dès les premières années de ce siècle par le Dr Armaingaud, de Bordeaux, considérée par certains comme injurieuse pour la mémoire de Montaigne, reste toujours posée et que l'énigme n'est pas encore résolue.

Le *Discours de la Servitude Volontaire* ne serait-il point de Montaigne qui, pour ne pas se compromettre, l'a fait passer sous le nom de son frère en amitié et en pensée ?

Ne serait-ce pas, suivant la brochure *Les Deux Statues*, l'œuvre de La Boëtie et Montaigne, étroitement associés ? Et si c'est bien réellement l'œuvre de La Boëtie, alors qui a communiqué aux protestants le *Contr'Un*, après « l'avoir profondément remanié pour en faire un manifeste politique » ? Ce sont les propres termes du Dr Armaingaud qui, froidement, accuse Montaigne de tripatouillage. De cette question intéres-

sante, on peut suivre facilement les phases diverses à l'aide de toute une littérature spéciale, mais nous n'avons pas à nous y arrêter autrement. Il suffisait de l'enregistrer, tout en attirant l'attention sur cette singulière levée de boucliers contre le *Discours de la Servitude Volontaire*. « Il se contente de généralités; il ne prouve rien; il ne donne aucun plan d'organisation politique; il ne conclut pas » — telles sont les flèches qu'on lui lance.

Mais voici une autre façon de voir, une autre note qui, loin d'être discordante, nous paraît être la bonne. Et du reste, conforme à la tradition, car, transformé en *Contr'Un*, le *Discours* fut une arme de combat, on peut le dire, à longue portée.

Montaigne, dans les *Essais*, l'a implicitement reconnu : « *Il court piece es mains des gens d'entendement*, non sans bien grande et méritée recommandation. » Que veut-on de plus ?

Ecrit par La Boëtie, « par manière d'essai en sa première jeunesse » — je ne vois pas en quoi cela

FIG. 283. — LE QUATRIÈME ÉTAT. — Celui qui peine et qui souffre pour tous.
Gravure sur bois du commencement du XVI^e^ siècle. Cette idée sera, par la suite, bien des fois exprimée par l'image.

pourrait le diminuer — le *Discours de la Servitude* n'en reste pas moins un admirable pamphlet politique, auquel ceux qui en ont fait usage donnèrent toute l'ampleur d'un manifeste révolutionnaire. Il est écrit pour soulever les masses et nullement pour donner un plan de réorganisation politique. Quelques phrases suffiront à montrer de quelle façon l'auteur s'entendait à sonner le tocsin de la liberté.

Comment « il se peut faire que tant d'hommes, tant de bourgs, tant de villes, tant de nations endurent quelquefois un tyran seul, qui n'a puissance que celle qu'ils lui donnent.

« Que peut-être cela ? Comment dirons-nous que cela s'appelle ?... Voir un nombre infini de personnes, non pas obéir, mais servir ? non pas être gouvernés, mais tyrannisés;... souffrir les pilleries, les paillardises, les cruautés, non pas d'une armée, non pas d'un camp barbare contre lequel il faudrait défendre son sang et sa vie, mais d'un seul; non pas d'un Hercule ou d'un Samson, mais d'un seul hommeau, et le plus souvent le plus lâche et femelin de la nation... Appellerons-nous cela lâcheté ? Dirons-nous que ceux qui servent soient couards ?

« Ce sont donc les peuples mêmes qui se laissent, ou plutôt, se font gourmander, puisqu'en cessant de servir ils en seraient quittes; c'est le peuple qui s'asservit, qui se coupe la gorge, qui ayant le choix ou d'être serf ou d'être libre, quitte la franchise et prend le joug...

... La seule liberté les hommes ne la désirent point, non pour autre raison, ce semble, sinon que s'ils la désiraient, ils l'auraient.

« Soyez résolus de ne servir plus, et vous voilà libres. »

Que veut-on de plus ?

Et quand on lit en son entier, cet admirable appel, non point à la révolte, non point à l'insurrection mais au refus de servir formulé par cent mille hommes, par un peuple entier contre la tyrannie d'un seul et des « vendus » qui l'entourent, on ne peut s'empêcher de voir en La Boëtie — quelque hardie que puisse paraître la thèse — l'ancêtre de certaines théories révolutionnaires extrêmes allant jusqu'à l'anarchisme, jusqu'au communisme, à cette différence près, toutefois, que ce noble esprit est pour le refus, pour « la grève du servage » et non pour l'insurrection armée.

Après cela, on ne saurait s'étonner que les républicains de doctrine, Louis Blanc, Pierre Leroux, Fourier, Michelet, tiennent l'œuvre de la Boëtie pour une des plus belles qui soient; on ne saurait être surpris que de 1830 à 1848, grâce aux efforts de Raspail, d'Esquiros, d'Hippolyte Magen, tant d'éditions populaires aient essayé de vulgariser la « Bible de l'Humanité nouvelle », ce « code de la Liberté et de la moralité publique qui devrait être jusque dans le dernier des hameaux le livre de chevet de tout citoyen ».

Et d'autres pensaient de même. Car voici chose inattendue, aussi curieuse qu'oubliée, le *Discours de la Servitude Volontaire*, publié en 1835 par une des plus belles intelligences de l'époque malgré ses « variations », par l'auteur du *Traité de l'Indifférence en matière de religion*, l'abbé de Lamennais. Et il ne s'est pas contenté de rééditer l'œuvre pour « le bien de la santé morale du peuple », mais encore il l'a accompagnée d'une introduction dont on peut dire qu'elle est, elle aussi, un beau morceau d'éloquence.

CE QUE DIT LAMENNAIS DU DISCOURS DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE

(*Fragments de la préface de* 1835) :

... Il semble que la lutte de la tyrannie et de la liberté doive être immortelle sur la terre ; et c'est pourquoi les âmes les plus fermes ont souvent besoin d'une parole qui les ranime. L'ouvrage d'Etienne de la Boëtie nous a paru propre à remplir ce but. Une chaleur vraie, une éloquence de persuasion sans aucune emphase, des pensées quelquefois profondes, un rare esprit d'observation, une sagacité pénétrante qui résume en quelques traits principaux l'histoire si variée dans ses détails des oppresseurs de tous les temps, telles sont les qualités, peu ordinaires sans doute, qui distinguent ce livre presque oublié.

... On y reconnaît d'un bout à l'autre l'inspiration de deux sentiments qui dominent constamment l'auteur, l'amour de la justice et l'amour des hommes, et sa haine pour le despotisme n'est encore que cet amour même. Il montre d'abord que la servitude dans laquelle gémit une nation a toujours cela d'étrange que, pour en être délivré, il suffirait de ne pas s'en rendre complice, de ne pas fournir au tyran les moyens de la perpétuer ; car c'est avec le secours qu'on lui prête, avec l'argent, avec la force de chacun des individus pris à part, qu'il les asservit tous. Lorsqu'un peuple a ainsi forgé ses propres chaînes, alors il se lamente dans sa bassesse et dans sa misère; il voudroit se relever de sa dégradation, et il ne le peut plus ; la rouille de l'esclavage a usé les ressorts de sa vie; il se trémousse en vain sous les fers qui l'écrasent. « Les lâches et engourdis ne savent ni endurer le mal, ni recouvrer le bien. » Une nation tombée en cet état n'est plus à elle-même ; elle appartient au maître à qui elle s'est donnée. Il en dispose comme il lui plaît : plus de propriété assurée, plus même de famille : « Vous nourrissez vos enfans, afin qu'il les meine, pour le mieux qu'il leur face, en « ses guerres, qu'il les meine à la boucherie, qu'il les face les ministres de « ses convoitises, les exécuteurs de ses vengeances. » Il prend quelques-uns des plus robustes, il les arme, les discipline; puis, au besoin, il leur commande de tuer leurs pères, leurs frères, leurs mères, leurs sœurs, et ils tuent. Cela s'est vu toujours...

... Un autre instrument de la tyrannie est la corruption. Les tyrans *efféminent leurs hommes* [souligné dans le texte], et tâchent d'étourdir la multitude et de l'énerver par des spectacles, des jeux, des fêtes propres à amollir les mœurs, sans parler de la protection qu'ils accordent à leur dépravation directe. « Ainsi les peuples assottis, « trouvant beaux ces passetemps, amusés d'un vain plaisir qui leur passe « devant les yeux, s'accoustument à servir aussi niaisement, mais plus mal, « que les petits enfans, qui pour voir les luisans images de livres illuminés, « apprennent à lire. » Les nations, au contraire, exemptes du joug d'un maître, se reconnaissent au mâle caractère de leurs divertissements publics, destinés eux aussi à former les citoyens, à leur faire aimer la patrie, à les exercer à la défendre. Le théâtre et les chants populaires indiquent autant que les lois, et quelquefois mieux, sous quel genre de gouvernement vit un pays s'il est libre ou s'il est esclave.

FIG. 284 — Vignette de la *Chronique de Nuremberg*.

FIG. 285. — « Dessin de dentelles (point de Venise) pour les nobles et vertueuses dames »
D'après le recueil de Matteo Florimi (Sienne, 1603)

XVI.

LES ROIS ET LES REINES DU XVI^e SIÈCLE

IMAGES ET APERÇUS

LES ROIS.

DE la politique personnelle des rois il ne sera point question ici, d'abord parce que cette étude est le propre des multiples publications qui s'intitulent « Histoire de France » et ensuite, parce que cette façon de voir, parfaitement logique alors que l'histoire des nations se confondait avec l'histoire des familles souveraines, ne cadre plus guère avec les conceptions nouvelles.

Nous ne sommes plus à l'époque où, partant de ce principe que le pays constituait le domaine royal, certains appelaient volontiers notre grand seizième siècle *le siècle des Valois*, les maisons d'Orléans et d'Angoulême l'occupant presque tout entier à elles deux — de la même façon que, depuis Voltaire, le dix-septième a été baptisé le *siècle de Louis XIV* — qualification quelque peu abusive contre laquelle beaucoup commencent à s'élever.

Mais fixer par l'écrit et par le graphique, par quelques notes brèves et fortement documentées, par quelques effigies peut-être moins trompeuses que les crayons officiels, le portrait physique et moral des représentants de cette branche des Valois qui furent d'abord des impulsifs puis des dégénérés, d'abord de francs rabelaisiens puis des concentrés, des inquiets, des figures à double visage, voilà ce qui présente un tout autre intérêt, voilà ce qui rentre dans le cadre de nos recherches.

Par la faute de François I^er qui n'a pas su ou, plutôt, qui n'a osé donner à la Renaissance française l'impulsion qu'elle attendait de lui, les Valois ont été victimes des exagérations de la Renaissance italienne. Si les deux premiers en ont goûté les splendeurs, s'ils furent réellement épris d'art, les autres italianisés de mœurs et de pensée, italianisés par cette Reine Mère plus retorse peut-être en ses procédés de gouvernement qu'en sa conduite intime, et par tout un entourage dont on tracera par ailleurs la physionomie, n'ont retenu de la Renaissance italienne que sa politique cauteleuse, que son machiavélisme de « ruseries », qu'une certaine liberté de mœurs s'alliant chez eux aux singulières pratiques extérieures d'une religiosité déjà tout imprégnée de jésuitisme.

De ces Valois qui ne furent pas, cependant, sans certaines qualités, qui furent des sensitives — peut être doit-on rappeler qu'ils portèrent quelque intérêt à cette première Académie française dont les lettrés du XVI^e siècle avaient eu l'intuition — faut-il aller jusqu'à dire, comme on l'a prétendu, qu'ils furent.

gangrenés par cette influence italienne sur la mentalité française et que, de ce fait, ils faussèrent l'esprit de la monarchie nationale ? Je ne sais, mais quelle que soit l'opinion de chacun, ce n'est pas sans un soulagement très réel qu'on voit apparaître en ce siècle finissant la physionomie narquoise, sarcastique, et quelquefois même *pulcinellesque* de Henri IV, de ce roi galant — n'est-ce pas un Italien qui l'a comparé à Victor-Emmanuel Ier ? — qui ne sera pas seulement un personnage très gaulois, digne de figurer dans les *Contes* de la Reine Navarre, mais qui fut encore, chose appréciable en matière de gouvernement, le premier de ces *opportunistes*, c'est-à-dire de ces êtres de raison formés à l'école de notre Montaigne, et qu'on appelait alors des *politiques*.

FIG. 286. — FRANÇOIS Ier EN CÉSAR ROMAIN.

* Cette planche fait partie d'une suite d'images dont les cuivres servirent également à une édition italienne ainsi qu'on peut le voir par la légende du bas gravée en cette dernière langue.

Par le burin de Léonard Gaultier, il se montre à nos yeux ce qu'il fut bien réellement, l'Hercule gaulois vainqueur de l'anarchie, l'Hercule gaulois vainqueur de cet *italianisme* et surtout de cet *espagnolisme* qui avaient si étrangement faussé l'esprit français, fait de clarté et de franchise.

Et ceci dit — faisons passer rapidement, comme en une lanterne magique, les vrais pourtraits mis à nu de nos cinq Valois.

FRANÇOIS Ier. — Gros et jovial débauché qui fut en réalité le créateur de ce que l'on pourrait appeler le « harem royal », véritable institution d'état — il a eu ici déjà les honneurs du portrait. Quelques traits suffiront à le compléter. En lui, imagiers et annotateurs ont vu trois types différents : le roi chevaleresque — et la légende aura la vie dure, popularisée au XIXe siècle par toute une illustration amusante ; — le roi transformé en Empereur romain — première manifestation de ce césarisme, qui sévira sous Louis XIV de façon si parfaitement monotone ; — le roi rabelaisien, d'une gauloiserie plus pesante — cela tient à l'esprit du moment — que la gauloiserie gasconne de Henri IV. « De son temps, » dit Tavannes, « les femmes faisaient tout. Il eut quelques bonnes fortunes et surtout des mauvaises... »

Il était grand, avec des formes athlétiques. Cheveux châtain foncé, yeux noirs, nez très développé, bouche épaisse et sensuelle, ensemble plus lourd qu'élégant, malgré la légende du pinceau.

Ses dents se carièrent de bonne heure, et vers la fin de sa vie, la goutte envahit ses articulations. Il eut des abcès dans les aines, tout comme son illustre frère en affection, le roi d'Angleterre Henry VIII.

FIG. 287. — LE ROY FRANÇOIS DE VALOIS.

D'après une gravure sur bois due très certainement à un artiste de l'école de Jean Cousin et dont se servira, plus tard, Léonard Gaultier.

* C'est le François Ier à la belle barbe d'or, au nez gros et très allongé, au facies rabelaisien, avec les signes très apparents du prognathisme inférieur.

La vérité est qu'il manqua de suite dans ses idées ; qu'à côté de qualités parfois brillantes, il se montra pusillanime, versatile à l'excès — souvent roi varie ! — qu'il fut une nature mal équilibrée, pleine de contradictions. Esprit éclairé et généreux, il fut despote, hautain, cruel. Victime, en réalité, de son hérédité pathologique comme l'a si bien démontré le Dr Galippe en ce livre qui restera un document de premier ordre pour l'étude des figures royales : *L'hérédité des stigmates de dégénérescence*.

S'il ne fut pas le meilleur des Valois, il fut certainement le moins mauvais.

« Jeune débauché, vieux satyre ! », c'est en ces termes qu'on a, quelquefois, prononcé son oraison funèbre.

Vieux satyre, soit ! mais sait-on que ce satyre à la barbe d'or fut considéré à l'égal des satyres classiques, qu'il les détrôna même, le jour où, sous le ciseau d'un artiste quelque peu flagorneur, les

Il était ordinairement coiffé d'une toque de velours noir, ornée d'une plume blanche à bouton de diamant. Il portait en sautoir un cordon d'or d'où pendait une médaille.

Vêtu d'un pourpoint de satin rouge, recouvert d'un habit doublé de fourrure, à crevés soutachés et brodés... et l'épée au côté, tel il apparaît en plus d'un portrait contemporain — voir le Titien, du Louvre — tel il sera popularisé en ces pompeuses images de fantaisie que les Henri Lecomte et les Devéria se complairont à dessiner avec une passion toute romantique.

A ce François, premier du nom et de la dynastie, resté toute sa vie le débauché des années de jeunesse, que n'a-t-on pas reproché, oubliant trop facilement — je ne veux pas dire volontairement — que son règne a été marqué par trois actes dont l'histoire a gardé le souvenir : la bataille de Marignan, la restauration des lettres et la lutte de la France, seule, isolée, contre l'Europe coalisée et qu'à ces trois actes il prit part personnellement, et sut se distinguer en « Roy très vaillant ».

FIG. 288. — PORTRAIT DE HENRI II. — D'après Étienne Delaulne.

* Ce portrait, fort rare, accuse moins que les autres le prognathisme inférieur.

FIG. 289. — FRANÇOIS II.

Gravure sur cuivre de la suite de Desrochers sur les rois de France.

* Sur ce portrait où la grosseur du nez et le prognathisme inférieur sont très accentués, le jeune souverain apparaît moins malingre qu'on ne le raconte.

le théâtre de la vie n'est que pure affaire de curiosité, à moins qu'il ne s'agisse de quelque grand problème historique soulevé par la question des poisons.

On a vraiment un peu trop abusé des morts soi-disant mystérieuses de l'histoire, alors que tant de savants et de médecins enquêteurs *post mortem*, Auguste Castan, Berthevin, le Dr Corlieu, le Dr Potiquet, le Dr Lannelongue, le Dr Cabanès (dont c'est quelque peu la spécialité) ont exposé les causes de ces morts et dissipé ainsi le soi-disant mystère.

HENRI II. — Avec ce prince apparaît le facies des derniers Valois, profil allongé, prognathisme des mâchoires, yeux à fleur de tête, bouche épaisse. Moins grand que son père, il était plus mince, plus fin-de-race. La lymphe l'envahit aux dépens du sang.

D'un caractère sournois et indécis, très craintif dans son adolescence, il épousa Catherine de Médicis en restant l'amant de Diane, et c'est Diane qui lui permit d'engendrer, malgré des difformités natives, et *des époques peu favorables*, bustes du dieu Pan éparpillés un peu partout sous les charmilles des châteaux royaux arborèrent, non sans malice, les traits plus ou moins précis du monarque si ouvertement polygame.

Et c'est ainsi que le François Ier, César romain, se doubla d'un François Ier, divinité gréco-romaine.

Que François Ier ait succombé comme le veut la légende, comme la chanson s'est complu à l'enregistrer, des suites du mal plus napolitain que français dont il fut douloureusement atteint, ou que sa mort soit due aux suites d'une *fistule tuberculeuse* comme l'affirme le Dr Cabanès, de cela je n'ai cure pas plus que l'histoire elle-même du reste, car ce qui intéresse surtout cette dernière c'est de savoir comment vécurent les souverains, s'ils firent œuvre utile et profitable à l'humanité. La physiologie médico-scientifique, les stigmates de dégénérescence, oui certes! car cette physiologie et ces stigmates nous expliquent et la veulerie et la faiblesse et les actes criminels des « conducteurs de peuples », mais savoir comment ils quittèrent

FIG. 290. — CHARLES IX.

Gravure sur cuivre pour une *Histoire de France*.

* Les signes de dégénérescence sont, sur ce portrait, fortement accentués.

Entre le coup d'épée de Jarnac et le coup de lance de Montgomery, son règne fut celui du croissant sur le trône... du croissant de Diane.

C'est encore les couleurs de sa vieille maîtresse, alors âgée de soixante ans, qu'il portait sur sa riche armure le jour du tournoi de 1559.

A Paris, à Florence, à Rome, à Londres, partout, par le crayon de ce Clouet dit Jeannot, qui fut son *painctre et vallet de chambre*, a triomphé l'effigie d'un Henri II à pied, à la cuirasse étincelante, ou d'un Henri II équestre sur un cheval richement caparaçonné. Et c'est à ce Clouet qu'il doit d'être resté le plus décoratif, le plus protocolaire et, en même temps, le plus populaire des Valois.

Mais voulez-vous le voir « au vrai, au naturel », c'est-à-dire avec son visage indécis, sournois, aux stigmates marqués, c'est au burin des graveurs Etienne Delaulne et Léonard Gaultier qu'il faut vous adresser.

Fig. 291. — HENRI III.

D'après un bronze ayant fait partie de la collection Pourtalès.

FRANÇOIS II. — Ses amis l'appelaient le *Roi sans vices* et ses ennemis le *Roi sans vertus*. En vérité il régna si jeune et si peu, qu'il ne put montrer ni grands vices, ni grandes vertus.

On le représente avec la « fraise », la physionomie ingrate, aux traits brouillés et blafards, le nez tumescent et court. Sous le chapel de velours, sorte de casquette aplatie, son visage apparaît enfantin et bouffi. D'un caractère ductile et friable, il fut un instrument de pouvoir pour les Guises qui l'avaient marié à leur nièce, Marie Stuart.

Les intrigues étaient telles à la Cour, quand il mourut, qu'il fut transporté de nuit, sans aucune suite, dans le caveau de Saint-Denis.

Il était né malingre, régna pour la forme et disparut, en quelque sorte, comme une ombre, qu'il fut.

Le petit roy François, a observé Ambroise Paré, « estoit de ceux qu'on appelle mal-nez ne se purgeant ni par le nez ni par la bouche, laquelle il portoit ouverte pour prendre son vent dont se forma un abuz à l'oreille » et le Dr Potiquet qui, en 1913, a consacré un intéressant opuscule à la maladie et à la mort de ce souverain éphémère n'hésite pas à nous dire que c'est la maladie connue actuellement sous le nom de végétations adénoïdes du pharynx nasal.

CHARLES IX. — Le violent et le rêveur, le nerveux et l'ataraxique, l'amant de Marie Touchet et le forgeron de belles armes dans les caves du Louvre, « mobile et fantastique », dit Tavannes, qui avait ses raisons pour cela.

Dominé par sa mère, il ne comprit sa politique de « bascule » que pour l'entraver et se montra surtout, dès l'âge de vingt ans, un maître en dissimulation : seule, son hypocrisie ne compte pas. Il lui faut être perfide.

De formes grêles et amaigries par les excès de toute sorte, il avait des crises de dépression nerveuse qui succédaient à des colères terribles, « colères vertes », raconte Vieilleville, qui n'osait trahir l'épilepsie.

Halluciné, dans les derniers temps de sa vie, par le souvenir de la Saint-Barthélemy, il mourut d'un chancre dans la bouche qui lui avait dévoré une partie de la langue et le rendait aphasique à demi.

Sur ses portraits, il n'a pas le visage d'un poupon, mais bien la face blême d'un fourbe.

FIG. 292. — Portrait à l'eau-forte d'un des mignons préférés du Roi, affichant tous les stigmates de la dégénérescence : affaissement des os du nez, lèvres lippues, menton de chèvre.

qu'à voir leurs testes dessus leur fraise, il sembloit que ce fust le chef de saint Jean sur un plat. »

« ... Le dimanche 29 octobre, le roy arriva à Olinville en poste, avecq la troupe de ses jeunes mignons fraisés et frisés, avecq les crestes levées, les rattepenades en leurs testes, un maintien fardé avecq l'ostentation de même ; pignés, diaprés et pulvérisés de pouldres violettes, de senteurs odoriférantes, qui aromatisoient les rues, places et maisons où ils fréquentoient. »

Quant à leur maître, le faux, le fourbe, le monstrueux Henri III — et ce ne sont là encore qu'épithètes modérées — attaqué à coups de placards, de pamphlets et de caricatures dès le triomphe de la Ligue, il a été, on peut le dire, exécuté et par ses contemporains et par les esprits les plus éclairés de la critique moderne.

Ici c'est Agrippa d'Aubigné, l'auteur enflammé de cette œuvre de passion, *les Tragiques* qui n'auront d'égal, a dit Paul Stapfer, que les *Châtiments* de Victor Hugo. Là c'est Paul de Saint-Victor, un maître du style et de la pensée, qui a consacré au triste souverain un des chapitres les plus vibrants de *Hommes et Dieux*.

HENRI III. — Et voici le maître, le plus bel échantillon de la dynastie, Henri III, le « type complet du caractère névropathique », brave et efféminé, esprit brillant et superficiel, rusé et insouciant, chevaleresque et assassin, dévot et incestueux, ancêtre de nos modernes Coryndons et de nos odorants petits-maîtres.

Le prince hermaphrodite, l'homme aux mignons, qui portait des boucles d'oreilles et se revêtait de robes de femme !

C'est l'extrême dans la dégénérescence.

Il était aboulique, c'est-à-dire sans aucune volonté, et il resta la proie de ses favoris, c'est-à-dire de ses « mignons » qui furent — on va le voir en ces quelques phrases — si violemment fustigés par Pierre de L'Estoile et qui, de siècle en siècle, ont passé à la postérité tenant dans le livre, dans l'image et au théâtre une place considérable, — premiers rôles de la curiosité, de l'excentricité et de l'anormalité.

« ... Ces beaux mignons, nous dit L'Estoile, portaiens leurs cheveux longuets, frisés et refrisés par artifice, remontant par dessus leurs petits bonnets de velours, et leurs fraises de chemises de toile d'atour empesées et longues de demi-pied, de façon

FIG. 293. — LES MIGNONS DE HENRI III.
Gravure sur bois pour une *Histoire de France* populaire.
* Type de l'imagerie du XIXe siècle.

FIG. 294. — Au-dessous de cette image satirique, datant de 1589, Pierre de l'Estoile, dans son recueil, a tracé les observations suivantes :

« Les Ligueurs voulans rendre le Roy odieux à tous ses peuples, firent de luy ce portrait infamant, par lequel ils ont prétendu représenter sa vie honteuse, et ses inclinations criminelles. Ils luy ont fait la teste d'un lion furieux couverte d'une grande perruque relevée par derrière, pour montrer qu'il joint au luxe, et à l'amour propre, l'audace et l'arrogance du lion, et qu'estant d'un naturel féroce, ainsi que cet animal cruel, il ne respire que sang et que carnage. La chaisne d'or qui lui entoure le col signifie son cordon de l'ordre. Les mamelles de femme qui sont au-dessous marquent que ce prince efféminé a confondu la nature mesme estant pour ainsy dire hermaphrodite dans ses excès. Ils ont ainsy voulu faire entendre par ce prodige qu'il grossit ses mamelles du sang de son peuple pour nourrir des sang-suës, c'est-à-dire qu'il remplit ses coffres de l'argent de ses sujets pour entretenir d'indignes favoris qui le sucent continuellement et l'engagent aux plus folles dépenses. Le petit portrait qu'il tient de la main droite est celuy du perfide Machiavel sur lequel il s'est réglé depuis qu'il est sur le throsne où il a pratiqué toutes ses pernicieuses maximes pour tyranniser ses peuples. Ils luy ont mis en l'autre main un chapelet pendant au bas de son ventre pour montrer que ce prince hypocrite s'est tousjours servi du voile de la religion pour couvrir son impudicité, à quoy tendent tous ses désirs, mais le bas se termine en un poisson affreux pour mieux faire connaître combien il s'est abruti, et fait mépriser par tant d'infamies qui le mettent au rang des bestes. Les deux griffes qui soutiennent cet horrible composé, marquent que son plus grand soin a esté de ravir injustement le bien de ses sujets par mille impôts, et des vexations continuelles, vendant la noblesse, multipliant les charges, faisant trafiquer les bénéfices, et abandonnant tout au pillage de ses maletotiers. Les Ailes et la queue du dragon font voir qu'ayant fait pacte avec le Diable par ses sorcelleries et pratiques de magie, il en a pris la forme dès le moment qu'il s'est donné à luy. Le couteau marque enfin qu'ayant fait tant de massacres, il ne devait périr que par le fer. »

D'abord Henri III, « pourtraicturé » par d'Aubigné.

.....

Si bien qu'au jour des Roys, ce doubteux animal,
Sans cervelle en son front, parut tel en son bal.
De cordons emperlés sa chevelure pleine,
Soubs un bonnet sans bords faict à l'italienne,
Faisoit deux arcs voûtés; son menton, pinceté,
Son visage de blanc et de rouge empâté,
Son chef tout empoudré nous firent voir l'idée,
En la place d'un roy, d'une femme fardée.

Pensez quel beau spectacle, et comme il fit bon voir
Ce prince avec un busc, un corps de satin noir
Coupé à l'espagnole, où des déchiquetures
Sortoient des passements et des blanches tirures,
Et afin que l'habit s'entresuivist, de rang,
Il montroit des manchons gauffrés de satin blanc,
D'autres manches encor qui s'étendoient fendues ;
Et puis jusques aux pieds d'autres manches perdues.
Pour nouveau parement, il porta tout le jour
Cet habit monstrueux, pareil à son amour,
Si, qu'au premier abord, chacun estoit en peine
S'il voyoit un roy femme ou bien un homme reine.

Puis le Henri III si bien crayonné par Paul de Saint-Victor, le Henri III qui, accompagné de son épouse, la Reine, allait

FIG. 295. — Cette estampe, comme fait remarquer L'Estoile, se trouve en tête d'une pièce intitulée l'*Isle des Hermaphrodites*. « C'est une satire contre le règne de Henry III et contre ses mignons. L'auteur de cette pièce que l'on croit être Artus Thomas peint avec les couleurs les plus vives la mollesse du gouvernement de ce prince, les désordres de sa cour et les manières efféminées de ce Roy et de ses mignons à peine pardonnables à des femmes. »

CARICATURES, SATIRES ET LIBELLES DIFFAMATOIRES CONTRE HENRI III

Les libelles et placards diffamatoires dirigés contre Henri III personnellement furent nombreux durant la Ligue et ils se vendaient alors ostensiblement. Le « pourtraict » ici reproduit parut peu avant son assassinat. Quant à la plaquette *Les Hermaphrodites*, elle ne fut publiée qu'en 1605 sans date ni nom d'imprimeur, puis réimprimée dans les additions au *Journal de Pierre de l'Estoile*.

Malgré les sollicitations de ceux qui l'en pressaient, Henri IV refusa de sévir contre l'auteur de ce pamphlet terrible, répliquant « Je me ferais conscience de molester un homme d'esprit, pour avoir dit vos vérités ! ».

en coche de par les rues et les maisons de Paris prendre les petits chiens qui lui plaisaient, le Henri III qui introduisit à la Cour un nouveau cérémonial, ne voulant plus qu'on dise le Roi ou la Reine, mais bien Leurs Majestés, le Henri III qui, à la mort de la princesse de Condé, qu'il avait aimée entre deux *mignonneries* — garnit ses habits et même les aiguillettes de ses souliers de petites têtes de mort.

« La mascarade était le fond et la forme de ce curieux personnage. Il déguisait à la fois son corps et son âme, son sexe et sa pensée. Il faussait son sourire, il fardait son visage, il parjurait sa parole, il parodiait son rang. Toutes les duplicités et toutes les astuces de la politique florentine s'étaient incarnées et fixées en lui. D'année en année, sa nature s'efféminait, son caractère tombait en enfance. Il jouait au bilboquet, il découpait des miniatures, pleurant comme un enfant, quand ses ciseaux avaient effleuré l'image. Son hermaphrodisme croissant s'accusait par les métamorphoses d'un costume qui changeait lentement de sexe. Il arbora d'abord les pendants d'oreille, puis il prit les chausses bouffantes qui rappelaient le vertugadin. »

Fin de dynastie, fin de folies. Ce n'était plus le satyre barbare, mâle et vigoureux. Mais bien le roi-femme — ou ni homme ni femme — avec son escouade de jeunes icoglans.

Les favoris remplaçant les favorites. Pouah !

DEUX REINES : CELLE QUI RESTE, CELLE QUI PASSE.

Figures de Reines pour faire suite aux profils de Rois ! Figures rares puisqu'elles se réduisent à ces deux : Catherine de Médicis et Marie Stuart, les autres, étant pour nous, de médiocre intérêt.

FIG. 296. — CATHERINE DE MÉDICIS.
D'après un crayon de la Bibliothèque Nationale (Recueil de portraits détachés.)

Figures étrangères, suivant la tradition monarchique d'autrefois. Une Italienne, experte en l'art de Machiavel qui, à force d'habileté, de rouerie, de patience, de douceur toute florentine, arrivera à implanter les procédés, les mœurs et même les modes d'outre-monts. Une épouse effacée qui ira jusqu'à se faire procureuse pour mieux dominer ses fils, que les pamphlétaires protestants appelleront sans vergogne « *la grande bordelière de la Cour* ». Une Reine-mère qui, dans un pays de loi salique, montrera l'influence pernicieuse de la femme en matière politique. Et cependant, une femme de tête qui, derrière le rideau, sera des années durant, le véritable Roi de France, et l'un des grands acteurs de l'italianisation.

Une Ecossaise, qui ne fera que passer dans notre ciel, une « Reine pour faire joujou » qui, effectivement, aima fort à caresser « son petit mari », tout en touchant avec agrément du luth, de « sa jolie main blanche, aux doigts si bien façonnés ». Le féroce et sinistre duc d'Albe ne devait-il pas dire à son propos : « François II mourut de Marie Stuart. » Aussi pourquoi avoir donné à ce jeune homme si malingre une femme roussie par le henné, robuste par tempérament et plus que sensuelle ? Mais, après tout, n'est-ce pas à la mort prématurée de cette ombre de Valois qu'elle devra ses grandes entrées dans l'histoire ?

LE SCEPTRE DE MILICE OU « L'HERCULE ROYAL ».

L'estampe la plus célèbre parmi les nombreux portraits de Henri IV gravés par LÉONARD GAULTIER.

* La série des pièces dues à cet artiste peut être considérée comme une véritable iconographie militante en faveur du souverain qui s'était donné pour tâche de refaire, « par le miracle de son bras, la France deffaicte ». Le sceptre qu'il tient en main est donc le sabre destiné à couper les têtes de l'hydre de l'anarchie et à trancher le nœud gordien de la situation, alors embrouillée à plaisir, par tous les mécontents.

Pièce rarissime ne figurant pas au catalogue de la célèbre collection de Portraits d'Ambroise Firmin-Didot.

(*Collection Paul Prouté.*)

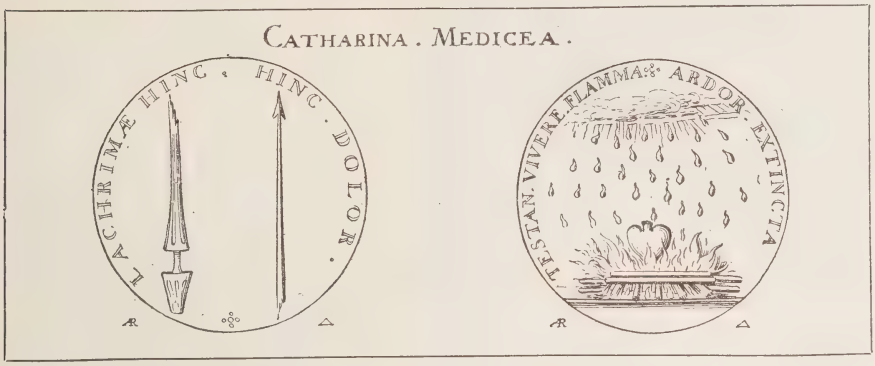

FIG. 297 et 298. — DEUX DEVISES DE CATHERINE DE MÉDICIS.

La Reine Catherine de Médicis eut nombre de devises qui ont été enregistrées par la gravure. La suivante « *Qu'elle nous apporte la lumière et la sérénité !* » figurait dans la chambre qui lui était réservée au château d'Anet.

Les deux ici reproduites datent de son veuvage. Elles expriment sa douleur et ses larmes, les larmes que l'on voit tomber comme des gouttes de pluie sur un cœur enflammé. La lance, rompue en deux tronçons, est une allusion au fatal instrument cause de son malheur. Une autre devise de la même époque, porte : « *Bien que la flamme soit éteinte, ses larmes en font revivre toute l'ardeur.* »

Catherine de Médicis et Marie Stuart ! personnages de roman vécu, héroïnes de tragédie !

Catherine de Médicis, c'est-à-dire le bon vieux mélodrame avec poignards et poisons à la clef ! Marie Stuart, la tragédie dans toute sa terrifiante grandeur, commençant par l'assassinat et finissant par la hache du bourreau.

Aussi quelle place continuent à tenir dans l'histoire et dans la vie cette Reine-mère qui sut gouverner des années et comment ! grâce aux habiles tacticiennes de l'escadron volant, et cette Reine-enfant qui devait verser tant de pleurs poétiques sur la mort de son « petit mari ».

Soit en bois ou en prée
Soit sur l'aube du jour
Ou soit sur la vesprée,
Sans cesse mon cœur sent
Le regret d'un absent.

La douleur vive des plaintes, qui finiront par s'exhaler en « chansons tristes » et en romances sentimentales, avec accompagnement de harpe et de lyre !

Si l'on en juge par les médailles à devises qui devaient être frappées pour Catherine de Médicis, la veuve de Henri II ne fut pas moins tendre pour son seigneur et maître. Le protestant Goulard ne l'avait-il pas surnommée la « grande pleureuse ».

Il y a une question Catherine de Médicis ; il y a une question Marie Stuart. Et chacune a son dossier — des milliers de pièces, toute une littérature allant des études historiques les plus solidement documentées aux « romanceries » à la Dumas ; tout un théâtre ; toute une iconographie. Mais tandis que dame Catherine, sur toutes ses effigies, apparaît avec le même type, avec son profil sombre de veuve « constipée et éplorée », la petite reine de France devenue reine d'Ecosse arborera des physionomies souvent disparates, jusqu'à ce que se crée le type idéal, « bodléïen », que nous reproduisons ici.

Leur bibliographie et leur iconographie rempliraient, à elles seules, des pages entières de ce volume. Ceux qui s'intéressent à la reine des années troublées et à la reine d'un jour devront donc, avant tout, s'entourer de ces documents précieux. Ici il s'agit uniquement de consigner quelques notes, quelques particularités curieuses souvent négligées par la « grande histoire ».

FIG. 299. — Portrait pour l'*Histoire de France* du P. Ménestrier (XVIIe siècle).

* Ce portrait de Catherine de Médicis, très réduit, est donné ici comme spécimen des grandes effigies de souverains qui ornent cette publication historique.

FIG. 300. — MARIE STUART.

Gravure de H. Berthoud d'après la peinture originale conservée à la Galerie Bodleian à Oxford.

* C'est le type du portrait idéalisé qui sera reproduit nombre de fois au XIX^e^ siècle surtout, par la gravure et la lithographie.

curieuses de l'histoire et un des types les plus complets et les plus instructifs de la dégénérescence partielle. Elle serait du plus haut intérêt pathologique et historique, l'étude médico-psychologique de cette femme étrange qui présente tous les contrastes possibles. D'une intelligence supérieure, elle offre, en même temps, cette particularité affective à laquelle un aliéniste français avait donné le nom si vrai et si expressif *d'idiotie morale*. Tolérante dans la religion, elle est fanatique en politique. Ambitieuse jusqu'à la passion, jusqu'au crime, elle sait, se pliant aux circonstances, attendre vingt-cinq longues années dans le silence et l'obscurité. Pure elle-même, elle encourageait la débauche, le vice, la corruption chez les autres pour s'en servir et jusque chez ses propres enfants, pour les gouverner. Nous trouvons chez elle les mêmes contrastes sous le rapport somatique. Faible, maladive et scrofuleuse, elle vécut jusqu'à soixante-dix ans. Après dix ans de stérilité, elle eut des enfants qui sont la meilleure preuve de la dégénérescence de la race des Médicis. »

D'abord deux portraits de Catherine : portrait physique, esquissé par Brantôme, portrait moral excellemment tracé par Jacoby.

« Elle estoit, « a dit Brantôme », de fort belle et riche taille, de grande majesté, toutesfois fort douce quand il falloit, de belle apparence et bonne grâce, le visage beau et agréable, la gorge très-belle et blanche et pleine, fort blanche aussy par le corps, et la charnure belle, et son cuir net, ainsy que j'ay ouy dire à aucunes de ses dames, et ung embonpoint très-riche, la jambe et la greve très-belle, ainsy que j'ai ouy dire aussy à ses dames, et qui prenoit grand plaisir à la bien chausser, et à en voir la chausse bien tirée et tendue ; du reste, la plus belle main qui fut jamais veue, si crois-je. »

De Brantôme à Jacoby il y a un monde ; comme du portrait physique au portrait moral, mais les deux peintures, quelques différentes qu'elles soient, donnent une physionomie exacte de la reine endeuillée.

« Catherine de Médicis » dit, à son tour, Jacoby « est une des personnalités les plus

FIG. 301. — MARIE STUART. — Crayon de l'époque, aux Estampes.

FIG. 302. — MARIE STUART ET LE ROMANTISME.
Titre d'un des nombreux morceaux de musique de l'époque, sur la petite reine de France, romances, plaintes, stances.

visage contendoit avecques la blancheur de son voile à qui l'emporteroit ; mais enfin l'artifice de son voile le perdoit, et la neige de son blanc visage effaçoit l'autre. » [*D'après Brantôme*].

« Elle était grande et belle. Ses yeux respiraient l'esprit et resplendissaient d'éclat. Elle avait les mains les mieux tournées du monde, sa voix était douce, son esprit était noble et gracieux, son langage animé, et son attrait déjà fort grand. De bonne heure, elle avait montré les rares agréments qui devaient la faire aimer, et qui rendirent si séduisante son enfance elle-même. Quand elle perdit subitement son mari, le 5 décembre 1560, et que, veuve à dix-huit ans, il fut décidé qu'au lieu de rester dans son douaire de Touraine, elle retournerait en son royaume d'Ecosse pour y mettre ordres aux troubles civils qui s'y étaient élevés, ce fut un deuil universel en France, dans le monde des jeunes seigneurs, des nobles dames et des poètes. » [*D'après Mignet*]

Sans toucher au problème historique, me sera-t-il permis de dire avec Walter Scott, « tout noble cœur prendra parti pour Marie Stuart, même quand tout ce qu'on a dit d'elle serait vrai. »

Sur les toilettes et sur le goût vestimentaire de Catherine, sur les modes qu'elle chercha à faire prévaloir, Henri Bouchot a donné, dans ses ouvrages, des détails curieux ; ajoutons qu'elle aimait à gaîner ses pieds de luxueuse façon et qu'elle poussa ce goût fort loin... jusqu'à ses *paiges* et *lacquays* si l'on en juge par les quelques fragments de compte de son « chausseur ».

Sur Marie Stuart on écrit des thèses, des in-8 lourds et pesants en plusieurs volumes, ou l'on se contente de donner quelque trait rapide. C'est à ce dernier procédé que nous nous tiendrons.

« Il ne s'en faut esbahir de cela, qu'estant habillée a la sauvage (comme je l'ay veue) et à la barbaresque mode des sauvages de son pays, elle paroissoit en un corps mortel et habit barbare et grossier, une vraye déesse. Ceux qui l'ont veue ainsy habillée le pourront ainsy confesser en toute vérité ; et ceux qui ne l'ont veue en pourront avoir veu son pourtraict, estant ainsy habillée. Si que je ay veu dire à la reyne mère et au roy : qu'elle se monstroit encore en celuy-là plus belle, plus agreable et plus desirable qu'en tous les autres. Que pouvoit-elle donc paroistre se representant en ses belles et riches parures, fust à la françoise ou à l'espaignolle, ou avecques le bonnet à l'italienne, ou en ses autres habits de grand deuil blanc, avecques lequel il la faisoit très-beau veoir ? car la blancheur de son

FIG. 303. — MARIE STUART CHEZ NOSTRADAMUS.
D'après le tableau de Mme Rimbault au Salon de 1840.

UNE PIÈCE CURIEUSE POUR LA TOILETTE DES PAIGES DE CATHERINE DE MÉDICIS

A Martin Thauzin, son bottier.

(D'après un manuscrit du XVIe siècle.)

A Martin Thauzin, chaussetier de la royne, la somme de trois cens vingt cinq livres dix solz t. à luy ordonnée pour le payement de ses parties qu'il a fournies, ainsi qu'il s'ensuict, assavoir :

Pour une paire de chausses d'estame gris, couppées au genoil, avec canons de taffetas incarnat et blanc doublées de mesme avec trois doubleures assavoir une frize rouge pour mettre dessoubz led. taffetas, une de drap blanc pour faire la doublure du corps desd. chausses et une de thoille blanche de lin, qui a esté fourny à ung lacquaiz que lad. dame a admené d'Alemaigne, durant le quartier de janvier, février et mars dernier passé, cy. XVIII l.

Pour une paire de chausses aussi d'estames gris, faictes à bourses, garnys au costé de la cuisse. en long et en travers de passement blanc et incarnat, doublées de trois doubleures, scavoir une de frize pour faire enlever le hault de chausses, une de frize blanche pour faire la doublure du corps desd. chausses et une de thoille blanche de lin, qui a servy à un paige de lad. dame durant le quartier de janvier, février et mars, et qui luy ont esté fournyes oultre les siennes ordinaires pour la nécessité qu'il en avoit, cy. XII, l.

Pour douze aulnes estame gris et demye aulne estame cramoisy, lyvrées au vallet des paiges de lad. dame, pour estre employé à racoustrer leurs chausses durant led. quartier. cy. III l.

Pour demye aulne serge cramoisy, livrée aud. vallet pour employer à rabiller les chausses des paiges allemandz, cy. L.S.tz.

Pour demye aulne drap blanc employé à racoustrer la doublure des chausses desd. paiges, cy. XX. s. tz.

Pour douze paires de chausses estames gris faictes à bourses, garny sur costés de petites bandes de veloux cramoisy, enfermées de passement de soye blanche dentelé d'un costé, couppées au genoil, avec canons de taffetas incarnat en six filz doublées de trois doubleures, scavoir l'une de frize pour faire enlever le haut des chausses, une de frize blanche pour faire la doubleure du corps desd. chausses et une de thoille blanche de lin avec pochetes de thoille, du pris de XII l. chacune paire, pour servir aux deux paiges de lad. dame durant le présent quartier d'avril, mai et juing, cy. VII, XX, III l.

Pour compte, cy lad. somme de CCCXIX. X s. tz.

(*Le scribe a compté par livres, sols tournois et deniers*).

ÉPITAPHE DE CATHERINE DE MÉDICIS

(1589)

LA REINE, QUI CY GIT, FUT UN DIABLE ET UN ANGE ;
TOUTE PLEINE DE BLAME ET PLEINE DE LOUANGE,
ELLE SOUTINT L'ÉTAT, ET L'ÉTAT MIT A BAS,
ELLE FIT MAINTS ACCORDS, ET PAS MOINS DE DÉBATS,
ELLE ENFANTA TROIS ROIS ET CINQ GUERRES CIVILES,
ET BATIR DES CHATEAUX, ET RUINER DES VILLES,
FIT BIEN DE BONNES LOIX ET DE MAUVAIS EDITS,
SOUHAITE-LUI, PASSANT, ENFER ET PARADIS.

FIG. 304. — HENRI III Médaille attribuée à Germain Pilon.
Nez énorme, grosses lèvres inférieures. le Roi est coiffé d'un bonnet avec aigrette : la collerette, le pourpoint et le manteau sont ornés de broderies.

Fig. 305. — Dessin de dentelles (point de Venise) « pour les nobles et vertueuses dames ».
D'après le recueil de Matteo Florimi (Sienne, 1603).

XVII.

DE QUELQUES DAMES D'AMOUR DES ROIS ET DE LEUR INFLUENCE SUR LA POLITIQUE

LES DEUX MARIAGES : REINES DE POLITIQUE ET REINES DE BOUDOIR.

LES maîtresses royales ! De tout temps il en fut ; et de tout temps aussi, l'histoire s'est plu à enregistrer la chronique de leurs faits et gestes parce que ce sont là, scandaleux ou non, des documents précieux pour servir à l'étude des mœurs publiques.

Les maîtresses royales ! Elles empliront le XVI^e^ siècle de leurs caprices et de leurs exploits ; elles deviendront comme une institution d'état, qui se perpétuera de siècle en siècle et ne disparaîtra qu'avec la monarchie.

Mais — et c'est là un point à retenir — les maîtresses d'autrefois — telle la belle Agnès — n'appartenaient pas à la Cour. Elles ne jouissaient pas, comme les « dames d'Amour » de la Renaissance, d'une situation officiellement reconnue, elles ne prenaient pas rang après la Reine, même dans les cérémonies, même dans les banquets, et surtout, elles ne pouvaient prétendre à être l'incarnation vivante de cette idée du jour, « la *régularisation* de *l'irrégularité* matrimoniale » sous l'espèce de quelque beauté, « reine et miroir de tout honnesteté », suivant le mot de Marguerite de Navarre.

La favorite en titre découle directement de ce platonisme italien qui avait rêvé d'une sorte d'union immatérielle des cœurs, union idéale que la société du jour se chargea d'interpréter et de transformer, en lui accordant ce qui lui manquait pour faire œuvre humaine, l'intimité sexuelle et, par suite, l'intimité de la cohabitation. Ce fut comme une sorte de pacte plus ou moins secret, scellé entre conjoints d'espèce nouvelle, dont on chercherait vainement les traces écrites, mais dont l'existence ne saurait être méconnue. « De là », dit M. De Maulde La Clavière, en un livre d'une documentation précieuse, *Les Femmes de la Renaissance*, « la notion de ce qu'on pourrait appeler un second mariage, par dessus le mariage officiel, d'une union de fait, reconnue, avouée, constatée, tellement honorée qu'on serait tenté de l'appeler le huitième sacrement. »

Un second mariage à l'usage des têtes couronnées ! Le mariage d'inclination venant compléter pour l'homme les vides du mariage de convenance diplomatique, de raison politique, et qui ainsi, donnera naissance à deux physionomies royales, bien définies.

La Reine de droit, Reine officielle, protocolaire, dont la fonction capitale sera de perpétuer la dynastie — *le moule à princes*, dira plus tard la princesse Palatine — la Reine seule apte, suivant la tradition, à suppléer le Roi dans les affaires du royaume.

La Reine de prédilection, reine du cœur et des sens, que Brantôme qualifiera de l'épithète très « honnête » dame de lit.

Le second mariage, qui par la suite, après les têtes couronnées, gagnera les classes privilégiées, le second mariage qui, de nos jours, donnera naissance à cette sorte de bigamie publique, qui bientôt sera générale et dont la raison d'être, comme pour la bigamie royale, se trouvera expliquée ainsi : la femme légitime pour l'intérieur, pour les enfants; la femme illégitime (au XX^e^ siècle cela s'appelle une *poule de luxe*) pour l'extérieur, pour l'apparat, pour la vie des affaires et du plaisir. Et c'est au luxe de la dame que l'on jugera l'importance de l'homme.

FIG. 306. — ANNE DE PISSELEU, DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Reproduction par Massard, gravée par Delaunoy, du tableau du Musée de Versailles — tableau plus ou moins ressemblant. Il existe de la duchesse d'Etampes plusieurs portraits gravés d'après le Primatice.

En réalité la maîtresse en titre, la favorite, fut alors instituée pour réagir contre la débauche grossière qui s'étalait à la Cour, pour essayer de fixer le polygame invétéré qu'était François I^er^. S'il changea souvent de favorite, il se trouva quand même tenu à une certaine réserve et il ne put pas, comme au temps de sa verte jeunesse, tirer un fort contingent de l'escadron volant.

Et si François I^er^ fut ostensiblement polygame — moins toutefois que Salomon avec ses trois cents reines et le nombre astronomique de ses concubines — Henri II et Charles IX se contentèrent d'être sagement bigames.

Mais voici le revers de la médaille : fortes de leur situation assise, enivrées de leur triomphe, les favorites devinrent une puissance ; elles entrèrent dans la politique et dans la vie publique, elles firent et défirent ministres et courtisans, elles prirent part aux luttes intérieures du pays, donnant leur appui tantôt à un parti, tantôt à un autre, et presque toujours, faisant opposition à la Reine.

Le XVI^e^ siècle inaugura ainsi cette politique plus ou moins occulte des femmes, des maîtresses en titre, qui sera si souvent nuisible au pays et qui aura son plein épanouissement au XVIII^e^ siècle. Illogisme des choses humaines : là où la loi salique déclarait les femmes royales inaptes à régner, des femmes d'origine diverse montèrent à l'assaut du pouvoir — certaines entreront par la fenêtre — et grâce à l'amour de leur royal amant créerent le plus redoutable des gouvernements : le gouvernement des boudoirs.

M. de Lescure en des livres dont la vogue fut grande et qui se lisent encore avec intérêt — de fait certains écrivains plus modernes, n'ont fait que raconter les mêmes choses en des écritures différentes — s'est constitué en quelque sorte, l'historiographe des amours et des maîtresses royales. C'est donc à lui que devront s'adresser ceux qui s'intéressent de plus particulière façon à la vie galante des souverains.

Les amours de François de Valois ! cela a couru les rues depuis le roman-feuilleton jusqu'au roman cinématographique ; cela a inspiré tous les artistes de l'école de 1830, donnant à Devéria le thème de plusieurs de ses grandes compositions historiques et même de planches érotiques devenues d'une rareté insigne ; cela a fourni la matière de drames à grand spectacle. La comtesse de Châteaubriant, la duchesse d'Étampes, la belle Ferronnière reproduite à l'infini — on vit jusque sur des boîtes d'allumettes un portrait d'elle absolument controuvé qui, comme la Joconde, mais avec moins de péripéties, a fait le tour du monde — et bien d'autres belles dames aux puissants appas et aux ornements de châsse, sont devenues familières à tous, elles, leurs histoires, leurs intrigues, leurs malheurs. Dans une chanson placée à la fin de ces simples remarques on

les retrouvera, toutes, sous des noms d'emprunt, étoiles du firmament royal, et la solide Canaples, étoile d'aurore, et la belle Saint-Paul, astre du soir, Helly, Rieux, Tallard, Lestrange, et Diane au beau croissant, Diane que d'aucuns prétendent être passée au fils après avoir été « moult fort goûtée » par le père.

Celui qui proclamait bien haut qu'un homme sans maîtresse n'était qu'un imbécile, tenait évidemment à faire figure devant l'histoire d'Hercule poussant jusqu'à treize le nombre de ses travaux.

En réalité les amours du premier des Valois, c'est quelque chose comme la première édition des amours de Louis XV — ce sont passions charnelles — et ses maîtresses sont les ancêtres des maîtresses du XVIII^e^ siècle. Il nous suffira donc de les signaler en passant.

Mais la grande reine d'amour du XVI^e^ siècle, la femme singulière entre toutes, qui sentit son cœur se rajeunir devant les marjolaines et les jonquilles d'une jeune ferveur royale, la grande sénéchale, Diane l'ensorceleuse, à la fois si poétique et si intéressée — n'a-t-elle pas coûté à la France plus cher encore que la Du Barry ! — fera pour nous l'objet d'une étude en laquelle on trouvera peut-être quelques impressions neuves.

Diane de Poitiers, l'incomparable, la divine, la seule qui ait incarné en France le type de ces magnifiques courtisanes romaines de la Renaissance italienne dont Du Bellay, Montaigne et tant d'autres eurent vainement la nostalgie, que Du Bellay, l'autre, a chantée en ces vers :

> ... Dieu vous a fait entre nous
> Comme un miracle apparoistre,
> Afin que de ce grand Roy (Henri II !!)
> D'une inviolable foy,
> Vous peussiez posséder l'âme ...

Diane de Poitiers qui inspirera tant de belles Vénus nues, qui figurera sur des manuscrits enluminés, sur des livres d'heures, qui sera peinte, gravée, sculptée même en ivoire, dont le croissant et le célèbre H. D. entrelacés seront reproduits sur toutes les boiseries et sur de nombreux monuments, Diane dont le Louvre montre ostensiblement ou recèle encore, tant de marques ineffaçables.

FIG. 307. — LA BELLE FERRONNIÈRE.

Lithographie de Belliard, d'après la peinture de Léonard de Vinci.

C'est du moins la légende de ce portrait qui, depuis 1830, a été reproduit sous toutes les formes, mais cette attribution paraît être absolument fausse.

* En effet, le chef-d'œuvre de Vinci, qui est au Louvre, n'a jamais représenté la maîtresse passagère de François I^er^. Il faisait partie de la collection de tableaux que ce prince avait formée à Fontainebleau. On le cite au XVII^e^ siècle comme étant le portrait d'une duchesse de Mantoue. Nous croyons qu'il représente Lucrezia Crivelli, maîtresse de Ludovic Sforza, et qu'il fut exécuté par Léonard vers 1497, lorsqu'après la mort de la duchesse Béatrix, Ludovic eut, de cette Lucrezia, un fils naturel.

QUELQUES MAITRESSES DE FRANÇOIS I^er^ : LA COMTESSE DE CHATEAUBRIANT. LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Elle s'appelait Françoise de Foix, fille de Jean de Foix, vicomte de Lautrec, et elle était la sœur du fameux comte de Lautrec et maréchal de Foix. Elle naquit vers l'an 1495, et mourut en 1537.

Issue d'une noble famille, — car la maison de Foix avait possédé la couronne de Navarre — la jeune Françoise pouvait prétendre à une riche alliance. Ses parents se hâtèrent pourtant de la marier, à peine âgée de douze ans, au comte de Châteaubriant, de la maison de Laval. Le comte, fier et heureux de son trésor, alla s'enfermer avec lui dans sa terre, résolu à ne jamais exposer aux séductions du monde le cœur naïf et

Fig. 308.
FRANÇOIS Ier ET LA DUCHESSE D'ETAMPES.
Composition de Napoléon Thomas pour *Les Mystères des Vieux Châteaux* (vers 1840).
* Type de l'imagerie du XIXe siècle fertile en scène de convention sur les amours des rois de France.

et l'isolement, sans avoir conscience de sa beauté, ne put sans émotion entendre les éloges qui, de toutes parts, retentissaient autour d'elle. Troublée, inquiète, elle voulait chercher un appui dans son mari ; mais le comte, à la vue de sa femme, s'était enfui, éperdu de rage. La jeune femme se trouva donc sans défense. Enivrée de son triomphe, surtout lorsqu'elle se vit l'objet de l'admiration du roi, elle oublia ses devoirs d'épouse et devint la maîtresse de François Ier.

En 1525, François Ier est fait prisonnier à la bataille de Pavie, et, dit Châlons dans son *Histoire de France*, « la prison du roi fut funeste à la comtesse de Châteaubriant. Son mari prit ce temps-là pour lui faire sentir les effets de sa jalousie et de sa vengeance. » L'histoire, s'il faut en croire certains chroniqueurs contemporains, finit tragiquement. Le comte se vengea, condamna sa femme à une sorte de prison perpétuelle et finit par faire saigner sa victime aux quatre membres. Mais c'est là pur roman démenti, du reste, par une anecdote de Brantôme.

La duchesse d'Etampes, née vers 1508, morte à une date impossible à préciser, mais, à coup sûr, vertueux de cette jeune épouse enfant. Cependant, quelque précaution qu'il prît pour cacher son bonheur, il fut bientôt ébruité à la cour de François Ier, et ce prince galant voulut voir celle dont il entendait vanter les charmes. Le comte essaya de combattre le désir du roi ; il disait que sa femme n'était qu'une belle figure sans esprit, une vraie statue de marbre, il assurait qu'elle n'aimait que la solitude et qu'elle fuyait le monde... Mais le roi, devinant que la jalousie seule le faisait parler ainsi, n'en désira que plus vivement voir la belle comtesse. « Je consens à ce que la comtesse vienne à la cour », répondit le pauvre mari poussé à bout et cachant de son mieux le dépit qu'il ressentait ; « j'y consens, si je puis l'y déterminer. » Et, se rendant en toute hâte auprès de sa femme, il lui recommanda de ne point aller le rejoindre, quelque prière qu'il lui adressât, et de ne s'en rapporter qu'à un certain signe dont ils convinrent.

Mais le secret fut découvert par un valet de chambre, celui-là même du comte, qui le vendit à quelques courtisans, et ceux-ci s'en servirent.

La comtesse, recevant le signe convenu, et croyant obéir à un ordre de son mari, arriva toute joyeuse à la cour et resta comme éblouie, fascinée de tant d'éclat et de magnificence. Elle qui avait toujours vécu dans la retraite

Fig. 309.
FRANÇOIS Ier ET LA DUCHESSE D'ÉTAMPES.
Gravure sur bois pour une « Histoire de France » populaire.
* Type de l'imagerie du XIXe siècle dans le même esprit que la précédente.

postérieure à 1575, s'appelait Anne de Pisseleu. La « méchante maîtresse », ainsi que Lescure la nomme, était fille de Guillaume de Pisseleu, seigneur d'Heilly, capitaine dans la légion de Picardie.

A l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, Mlle d'Heilly (c'est ainsi qu'on nomma d'abord la future duchesse d'Etampes) fut attachée en qualité de fille d'honneur à Louise de Savoie, mère de François Ier. S'il faut en croire Clément Marot, Anne, dès son apparition, défiait toute rivalité dans ce groupe ravissant et déjà effronté, dans cet escadron de jeunes filles dont Catherine de Médicis fera plus tard un véritable instrument politique, et dans lequel, dès lors, les rois iront chercher leurs favorites.

Mlle d'Heilly ne chercha point à se faire aimer du roi, et ne s'oublia pas au point de l'aimer. Elle borna sagement son ambition à lui plaire, et lui plut toute sa vie. Elle retint par la conversation celui que l'unique attrait du plaisir eût bientôt laissé indifférent. Elle fut la maîtresse durable du roi artiste et lettré, ami des belles architectures et des savants repas, tandis que Mme de Châteaubriant n'avait été que la compagne passagère du roi chevalier, guerrier et conquérant.

Elle succéda dans le cœur de François Ier à Mme de Châteaubriant. Son règne de favorite est intimement lié aux plus grands désordres du siècle, et l'on est certain, aujourd'hui, qu'elle fit signer au roi la paix honteuse de Crépy-en-Valois.

Les peintres ont représenté Mme d'Etampes en compagnie des plus illustres personnages de France. Sur un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, elle paraît avec la reine Marguerite, sœur du roi, dans une remarquable miniature. On trouve son portrait, du reste peu suggestif et sans doute peu ressemblant, au musée de Versailles. Sauf quelques dessins, le Louvre ne possède aucun portrait ancien de la duchesse d'Etampes. Mais on croit qu'elle paraît dans un tableau de Gros représentant *François Ier et Charles-Quint visitant les tombeaux de Saint-Denis*. Au musée de Fontainebleau, dans un plafond, elle fait partie d'une composition mythologique du Primatice, où elle figure une divinité vêtue d'après l'époque primitive. Sur la façade d'un petit portique édifié à Nogent-les-Vierges avec les débris du château de Sarcus, elle est sculptée avec une coiffure au panache excentrique, dans un médaillon jadis fait sur place par un *entailleur d'imaiges*. Enfin, elle a sa place marquée dans les œuvres de Devéria, parmi l'*Iconographie des estampes à sujets galants et des portraits de femmes célèbres par leur beauté*.

Ses démêlés avec Benvenuto Cellini sont connus. Il est curieux de constater qu'elle ne dût son élévation qu'au contraste de sa beauté avec celle de Mme de Châteaubriant. Sa blondeur parut aux yeux du roi le soleil de l'avenir, quand il revenait de sa captivité de Madrid, où Chimène de l'Infantado n'avait été qu'une idylle de captif. Chaînon l'un après l'autre d'une chaîne qui n'avait pas le temps de se former et qui se brisait à mesure qu'un « clou chassait l'autre » !

Une fois maîtresse en titre et souveraine, Anne de Pisseleu songea à se pourvoir d'un mari qui lui donnât à la fois la liberté et la « dignité ». Jean de Brosses fut ce mari complaisant.

Il avait perdu tous ses biens, il trouva bon de redevenir riche, et pour cela consentit au marché honteux, qui lui fut proposé. Le comté d'Etampes fut érigé par François Ier en duché pour donner à sa maîtresse un rang plus distingué à la Cour.

L'empire qu'elle exerça sur le roi fut considérable ; sur la fin, il prit le caractère absorbant d'une sorte de fascination ; et pour elle, comme pour Diane de Poitiers, l'imagination des contemporains, ne pouvant s'expliquer par les moyens ordinaires un ascendant si absolu, en attribua le mérite au sortilège. François Ier avait fait bâtir pour elle, afin de ne s'en séparer jamais, un hôtel dans la rue de l'Hirondelle, et il en possédait un autre qui y communiquait par des passages secrets. Il était rempli des devises les plus galantes. Sauval, qui en parle, dit les avoir vues. Il en rapporte même une de laquelle il se souvenait. C'était un cœur enflammé placé entre un *alpha* et un *oméga*. Cela voulait dire que, pour ce cœur qui brûlerait toujours, l'amour était le principe et la fin. De là, on le comprend, pour la favorite, un immense crédit. Quel usage en fit-elle ? D'abord elle fit un sort à tous les siens, et ce ne fut pas là une sinécure pour une femme affligée de *trente* frères et sœurs (Guillaume de Pisseleu s'était marié trois fois).

Pourquoi ne borna-t-elle pas son pouvoir là ? Au lieu de flétrir sa mémoire, l'histoire lui eût pardonné comme aux autres pécheresses ; au lieu d'une figure odieuse, nous verrions seulement la beauté blonde et charmante ; on ne l'eût pas appelée « la Méchante ».

Anne de Pisseleu profita de son pouvoir magique pour commettre des actions plus ou moins subversives. Il y a deux taches sur sa vie, deux taches indélébiles : sa trahison envers la France et les persécutions dont elle poursuivit un des plus grands artistes, peut-être, du XVIe siècle, Benvenuto Cellini. Ses menées funestes, ses intrigues pour faire donner au duc d'Orléans une souveraineté indépendante, sont choses aujourd'hui trop prouvées pour que nous insistions davantage.

DIANE DE POITIERS, REINE DE CŒUR DE HENRI II.

Diane de Poitiers est une figure privilégiée, qui appartient autant à la fable qu'à l'histoire. Son passage, ici-bas, nous arrive tellement idéalisé par la légende, que la fille de Saint-Vallier se confond, à chaque instant, avec la sœur d'Apollon. Son nom lui traçait sa vocation mystique, le caractère de sa beauté frigide la disposait à jouer ce rôle sidéral qu'elle finit par prendre au sérieux, aidée par la ferveur païenne de l'époque. Les poètes la relèguent au ciel, les peintres et les sculpteurs font d'elle un symbole; son royal amant se montre si timide dans le culte dont il l'honore, qu'il semble craindre le sort d'Actéon.

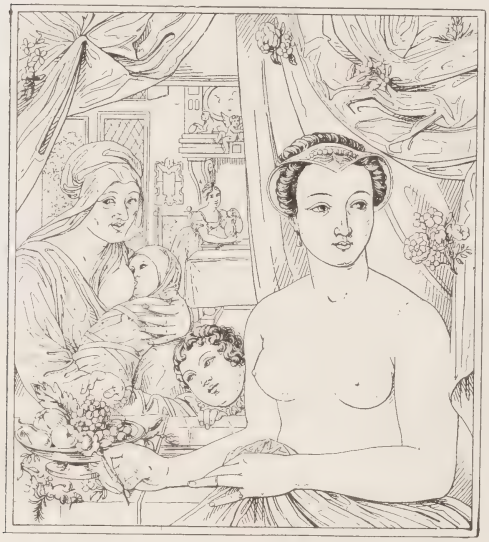

Fig. 310. — DIANE DE POITIERS.
Dessiné par Nuguez, d'après le tableau de la Galerie historique de Versailles.

La néo-Diane est l'unique divinité palpable de cette résurrection artificielle de l'Olympe grec, qui fut l'ambition de la Renaissance; la souveraine de Henri II, la favorite du XVI^e^ siècle, avait seule la main assez puissante pour soulever cette chaîne de la tradition antique, tombée dans l'abîme des temps. Diane de Poitiers vécut elle-même sous l'empire de son propre prestige, personnifiant l'astre des nuits, comme le Roi-Soleil devait plus tard représenter le Roi du Jour. Le *Donec totum impleat orbem* est peut-être une devise plus altière que le *Nec pluribus impar*.

Dans ce complot de divinisation ourdi par une créature terrestre, les choses comme les êtres furent ses respectueux complices; il semblait qu'elle eût dit : « Je veux renaître telle que j'étais il y a deux mille ans, » et que le Destin prît chaque matin ses ordres; la restitution du type classique n'aurait pas été complète, si quelqu'une des attributions de Diane eût échappé à ce mystérieux Sosie. Les circonstances se chargèrent de la faire apparaître dans l'office de Lucine; à la voir revendiquer le droit d'assister la reine au milieu des douleurs de l'enfantement, de présider au choix des nourrices, de régler le détail de tout ce qui concernait la santé des princes, ne croirait-on pas qu'elle observe le cérémonial d'une restauration rigoureuse ?

Deux tableaux du temps consacrent cette étrange incarnation : l'un montre Diane nue, au bain, au milieu des enfants de France, allaités ou jouant dans la chambre; l'autre la représente nue encore, selon sa qualité de déesse, entourée de dames de la Cour en costumes de fête et recevant solennellement un prince nouveau-né qu'une femme agenouillée lui présente. La reine, très reconnaissable, s'éloigne à pas lents sur le second plan. On saisit par là, pour ainsi dire, en flagrant délit, la double usurpatrice. Un dernier souffle de la chevalerie du Moyen Age se rencontra encore à propos pour favoriser ce mythe qui caressait l'exaltation de l'essence féminine, si chère aux devanciers; la puissance d'illusion que cette époque riche de sève puisa dans le commerce tout nouveau du monde hellénique fit le reste du miracle, et moitié galanterie mystique, moitié reprise d'une religion disparue, Diane de Poitiers, dans un pays où la femme, même aux heures les moins raffinées, a toujours été l'objet d'un culte, s'assit paisiblement au rang des divinités.

Ainsi s'explique cette superbe résistance aux années qui, à deux siècles de distance, semblait encore un prodige, et qui aujourd'hui, nous fait encore rêver. Comment subirait-on la fragilité vulgaire quand on échappe par la permanence de l'apothéose à la condition humaine ? A force de tenir l'état d'une immortelle, Diane perdit, à cet oubli de sa condition terrestre, quelque chose de la mortalité commune; elle quitta la

vie comme elle avait quitté la Cour, escortée d'hommages, descendant tout entière au tombeau, de même qu'elle avait emporté dans sa retraite sa majesté intacte.

Nulle femme ne fut d'ailleurs plus habile à soutenir ses intérêts spirituels par le progrès incessant de ses avantages temporels; elle trompa, à force de science, la versatilité du destin; son règne fut une conquête patiente sur la matière. Pénétrée du principe que tout passe, elle s'appliqua à durer; sa domination sans cesse fortifiée par un accroissement de faveur, lui donna une sérénité qu'aucun orage n'eût été capable de troubler; elle durcit son enveloppe si merveilleusement, qu'elle métamorphosa presque l'argile en marbre. Le piédestal était trop bien défendu pour qu'on pût s'attaquer à cette statue vigilante, la vie privée n'a pas eu de plus grande politique, ce fut une déesse d'affaires de premier ordre.

La courtisane grave, celle qui déploie plus d'imposance à parcourir le chemin de traverse que l'honnête femme ne met de dignité à suivre la voie droite; celle qui, loin de se couronner de roses et de prendre la vie en souriant, semble une matrone du désordre et regarde le plaisir avec un visage de glace; celle qui ne sut sacrifier rien à l'inutile, et qui accuserait presque de frivolité les âmes assez faibles pour ne point savoir faillir; — les humiliatrices de vertu qui éprouvent une volupté secrète à faire marcher le vice, tête haute, dans un éblouissant cortège de richesses et de déférences, ces Eves que n'ont jamais tentées que les pommes d'or, et qui regarderaient volontiers Ninon de l'Enclos comme une grisette; ces ambitieuses enfin, qui se garderaient bien d'être des amoureuses, ne rencontreront jamais de patronne qui les couvre de plus haut, de suprême indicatrice du lucre comme l'irrassasiable Diane de Poitiers, cette Messaline de la cupidité.

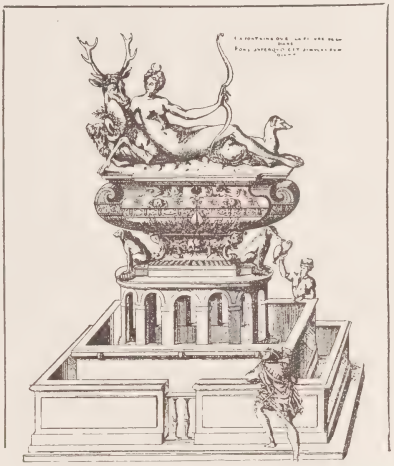

FIG. 311. — LA FONTAINE DE DIANE AU CHATEAU D'ANET.
D'après *Les plus excellents Bâtiments de France*, d'Adrien Du Cerceau (1579).

* Le château d'Anet avait été élevé par Philibert de Lorme pour la célèbre favorite d'Henri II. Cette fontaine, une des plus belles œuvres de la Renaissance, a été longtemps attribuée à Jean Goujon. D'après quelques critiques modernes, elle serait l'œuvre de Benvenuto Cellini ou, plutôt, de son élève préféré, Ascanio de Marris. La Diane au croissant a été reproduite sous des formes multiples, non seulement par la gravure, mais par toutes les productions de l'art et, même, de l'art industriel. C'est ainsi qu'elle figure sur le « plat » de magnifiques céramiques.

« Que sont », demande Paul de Saint-Victor dans son beau livre *Hommes et Dieux*, « les concussions de la Pompadour, les dilapidations de la Du Barry, auprès de celles de Diane de Poitiers? Des larcins et des grapillages. Diane aspirait et absorbait tout : les confiscations de bénéfices, les procès, les ventes de grâces et de charges. Un moment, elle se fait adjuger *toutes les terres vacantes du royaume.* » Si le temps, comme l'assure un philosophe, est l'étoffe dont la vie est faite, on peut dire que l'impassible rivale de Catherine de Médicis broda d'argent le tissu tout entier ; à chaque jour, son œuvre. Tantôt on la surprend discutant avec la compétence d'un *fiscal* de l'ancien Régime, la rançon de captifs dont le Roi lui a fait présent (offrande humaine à une sorte d'idole); tantôt on la découvre inscrivant dans son blason les armoiries d'une famille éteinte, pour pouvoir, à un moment propice, revendiquer des droits qu'elle s'est créés. Ne fit-elle pas pour les maisons célestes ce qu'elle faisait pour les maisons d'ici-bas? Prendre le nom, les attributs, les prérogatives de la fille de Jupiter et de Latone, n'était-ce pas s'arroger d'avance l'héritage de Diane?...

Ne cherchez pas dans cette studieuse rapacité la thésauriseuse vulgaire, n'y reconnaissez que l'alchimiste obsédée par l'idée fixe qu'elle ne saurait trop richement combiner sa divinité; pour subvenir aux enchantements qu'elle prodiguait, pour que la fascination ne languît jamais, pour qu'elle éblouît l'élite, il fallait des fortunes; son existence d'étiquette surhumaine fut une fête qu'elle donna. Diane de Poitiers, menacée dans sa magnificence, eut pu voir sa substitution compromise, le banquet de l'Olympe ne comporte pas de médiocrité pour l'ambroisie; si, une heure seulement, l'éclat de cet astre artificiel avait pâli, les fervents eux-mêmes seraient devenus sceptiques et auraient dit à l'imprudente : Vous n'êtes pas une déesse, vous n'êtes qu'une femme!

De même qu'avec la molle et magnétique lueur de la lune, tout s'amortit, se fond et se veloute, en sorte que les aspects les plus désolés s'enveloppent d'une caresse, il semble que le mystérieux rayonnement

de Diane absorbe les misères, tempère les rudesses, et harmonise les discordances de cette époque à moitié raffinée et à moitié barbare ; sur ces agitations mesquines, sur ces débats d'intérêts égoïstes, sur ces fermentations du sol, satellite trop complaisant peut-être, elle luit tranquillement ; son image se répète pure dans les sources les plus troublées. Elle fait rentrer dans l'ombre tout ce qui n'est pas sa chaste et froide clarté. Je prononçais tout à l'heure, à propos de Diane, le mot de courtisane : c'était trop redescendre sur la terre. Dans cette hautaine déchéance, dans cette femme qui tombe pour se relever déité, il n'y a rien qui parle aux sens : c'est une volupté immatérielle qui se dégage de cette créature dédaigneuse des joies de la terre ; ce n'est pas aux humains qu'elle s'adresse. Henri II, dont l'histoire lui accorde d'avoir adouci l'humeur farouche, Henri II n'est qu'un Sélénite couronné, et Diane de Poitiers, cette autre reine des nuits, apparaît comme la plus impalpable des maîtresses.

FIG. 312. — PORTAIL DU CHATEAU D'ANET, RÉSIDENCE DE DIANE DE POITIERS.

* Cette œuvre remarquable de la Renaissance fut transportée, au siècle dernier, à Paris et se trouve actuellement dans la cour de l'École des Beaux-Arts.

Les similitudes s'appellent : ses lettres sont arides, mornes et nues, on dirait que Diane n'a point d'atmosphère, comme la planète qu'elle représente ; l'une et l'autre semblent se refuser à être habitées ; de même on ne discerne plus dans toutes les deux que des foyers éteints. La châtelaine d'Anet devait d'ailleurs avoir pour muette devise : *Faire sans dire*, et ne jamais laisser l'écriture trahir son cœur. Tout ce qui s'accomplissait autour d'elle de secret ou d'intime devait avoir lieu *per amica silentia lunae*.

Ces billets laconiques et ingrats, parmi lesquels se trouvent beaucoup de reçus et qui intéressent plus la trésorerie que la littérature, n'offrent guère que la valeur de simples documents ; il est même curieux de voir jusqu'à quel point le charme épistolaire si naturel aux femmes manque à Diane de Poitiers : c'est l'anti-Sévigné de la galerie féminine.

Sans se faire le courtisan des reines de la main gauche, il n'en répugne pas moins de jeter une boue facile à ces ombres surprises de déméríter d'une postérité qui a, elle-même, tant à se faire pardonner. Ainsi tous les documents historiques s'accordent à faire justice, à propos des débuts de la grande sénéchale, de cette légende qui entachait si gravement le renom de loyauté de François 1er. Il faut considérer, maintenant, comme lavé d'une accusation ignominieuse le roi sacré chevalier par Bayard ; le vainqueur de Marignan n'a pas même songé à demander l'honneur de la fille pour sauver la vie du père. Les faits et les dates sont là pour réfuter ce conte qui a pu motiver une belle scène de drame ; mais, grâce à Dieu, l'apostrophe de Saint-Vallier en cheveux blancs n'est plus qu'un effet de théâtre.

Rien ne serait plus aisé, non plus, en se servant du procédé vulgaire, que de déshonorer physiquement la grande beauté du XVIe siècle, car elle-même, en l'entendant dans le sens des quolibets du vulgaire, ne fut point à l'abri des outrages du temps. Quelque chose eût manqué à sa destinée de déesse si, au même titre que ses pairs, pour ainsi dire, elle n'avait eu ses impies ; l'inimitié des sectes se chargea de fournir à cette vivante Allégorie une dernière similitude ; les sarcasmes de rigueur pour les femmes qui ne payent pas à l'âge le tribut ordinaire furent lancés contre la téméraire Diane, coupable de lèse-caducité ; mais on peut dire qu'ils vinrent mourir à ses pieds.

Les flatteurs ne sont pas toujours du côté des grands ; on caresse de plus bas instincts en rabaissant au niveau commun les réfractaires du déclin. Quoi de mieux reçu que de prêter des rides au front assez osé pour les défier ? Rien n'offense plus ce qui passe que ce qui reste... Maintenant que les plongeurs ont fait leur office, ne troublons plus la transparence du lac où l'astre se réfléchit dans son idéalité. Pourquoi rapprocher de nous cette Phœbé humaine, quand le verre grossissant de l'astronome risque de ne pas

valoir la vision du simple spectateur? Ne regardons qu'à l'œil nu l'astre fictif apparaître et disparaître à travers les nuées.

La Renaissance est marquée à l'effigie de sa grâce ; nous préférons rester sous le charme et la voir telle que le Primatice et Jean Goujon l'ont idéalisée. La Diane de l'imagination l'emportera toujours sur la Diane de la réalité; la lumière elle-même a son prisme, et ce n'est pas nous faire mieux voir que de nous désenchanter.

DIANE ET CATHERINE.

Quand on examine avec attention le problème des rapports de la Reine-Mère avec Diane, de la femme légitime et de la concubine, on est à peu près certain que Catherine de Médicis s'accoutuma, un jour, par vivre en parfaite entente avec la maîtresse de son mari.

Mais ce jour-là fut long à venir, les deux femmes se mesurèrent d'une haine punique pendant plusieurs années, et voici comme témoignage la lettre d'un ancien serviteur de Marguerite d'Angoulême, sœur de François 1er, qui nous renseigne sur les manœuvres de Diane afin de faire répudier Catherine, et de l'écarter définitivement de l'intimité du Roy.

FIG. 313. — DIANE DE POITIERS ET SES DEUX FILLES.
Groupe en marbre de Germain Pilon qui fut exposé au Salon de 1834.

Villemadon, — ainsi s'appelle ce serviteur, — rappelait en ces termes la chose à la reine au mois d'août de l'année 1559 :

« Je commencerait par vous dire que régnant, le feu roi François et étant le feu roy, lui dauphin, revenu du Piémont « où il s'oublia tant que de commettre un ord et sal adultère par le Conseil et conduite de certains mignons méchants et « infidèles serviteurs, et par lesquels d'abondant, la misérable grande sénéchale, Diane de Poytiers, public et commun « réceptable de tant d'hommes paillards et effrénés qui sont morts où qui vivent encore, lui fut introduite comme une bague « dont il apprendrait beaucoup de vertu ; et depuis que les nouvelles furent venues que la bâtarde (1) était née du susdit « adultère, vous fûtes mise sur les rangs par les susdits moqueurs et la vieille mérétrice qui vous déclarèrent entre eux « incapable de telle grandeur et honneur d'être femme d'un dauphin de France, parce que vous n'auriez jamais d'enfants, « puisque vous mettiez tant de temps à en porter, vue qu'il ne tenait pas à votre mari de n'en pas avoir. »

Lettre de Villemadon à la Reine mère. S. L. 26 Août 1559 (cité dans les *Mémoires de Condé*, Paris, 1743, Tome I, p. 620.)

(1) Cette bâtarde était Diane, fille naturelle de Henri II, alors dauphin, et de la jolie Piémontaise, Filippa Duco. Diane fut plus tard légitimée de France et mariée au duc de Castro, puis en secondes noces au maréchal duc François de Montmorency. Elle mourut en janvier 1619, âgée de quatre-vingts ans, ce qui porterait sa naissance au courant de 1538.

Une médaille devenue extrêmement rare a été frappée au XVIIe siècle à l'effigie de ce personnage.

MARIE TOUCHET, MAITRESSE DE CHARLES IX.

La maîtresse de Charles IX — la belle Marie Touchet qui sut si bien « toucher » son Royal amant — était née à Orléans en 1549. Par sa mère, elle était flamande. Charles IX la connut dans cette ville, durant un séjour qu'il fit en 1566, et s'y attacha fortement.

Un chroniqueur du temps nous apprend, d'après un portrait, que, dit-il, il a sous les yeux, « qu'elle avait le visage rond, les yeux vifs et bien fendus, le front plus petit que grand, le nez d'une juste proportion, la bouche petite et le bas du visage admirable. » En 1570, lorsqu'il fut question du mariage de Charles IX avec la fille cadette de l'empereur, on en parla devant la favorite et on semblait la plaindre de voir son règne près d'arriver à sa fin : « L'Allemande, elle ne me fait pas peur, » répondit Marie Touchet. Et elle avait raison, car elle était et devait rester la seule affection de Charles IX.

« Deux choses, dit Michelet, avaient force sur lui, la musique et cette calme Flamande. C'est en elle qu'il se réfugia aux deux moments les plus terribles. Le seul enfant qu'il laissa d'elle fut conçu dans le désespoir, au jour où on lui fit dire qu'il avait voulu le massacre. Et peu après, quand il mourut, parmi les ombres et les visions de la Saint-Barthélemy, il la fit venir encore, chercha en elle le suicide et s'extermina par l'amour. » Admirablement douée au physique et au moral, belle, gracieuse, spirituelle et instruite, Marie Touchet sut conserver l'amour du Roy. Cette tendre liaison ne fut rompue que par la mort de Charles IX. Un fait assez rare, c'est le désintéressement de la favorite qui ne se préoccupa aucunement de faire sa fortune ou d'acquérir une influence politique quelconque. Charles IX, qui, en mourant, ne regretta ni sa femme, ni un trône « souillé par les plus abominables forfaits », se préoccupa de l'avenir de sa maîtresse jusqu'à sa dernière heure. Jamais auparavant il n'avait songé à enrichir Marie. Cette pensée lui vint trop tard. Le Roy, n'osant s'ouvrir sur ce point à sa mère, chargea un favori d'exécuter ses volontés ; celui-ci, Paul de Gondi, n'eut pas le temps de s'en occuper, car il mourut quinze jours après Charles IX.

FIG. 314. — MARIE TOUCHET.
D'après un crayon de la Bibliothèque Nationale
(Recueil de portraits détachés).

* Marie Touchet, dont il existe plusieurs portraits, figure également dans quelques tableaux de mœurs de l'époque.

Marie Touchet eut deux fils de son royal amant : l'un mourut en bas âge ; l'autre fut Charles, bâtard de Valois, et duc d'Angoulême qui fit souche princière.

La belle Orléanaise épousa en 1578 François de Balzac d'Entraigues, gouverneur d'Orléans et chevalier des ordres du Roy. Dès lors, admise à la cour, elle eut une existence brillante qu'elle soutint par une conduite réservée et même sévère. Les deux filles remarquablement belles, qu'elle eut de Balzac d'Entraigues, furent élevées avec soin et rigidité ; mais, fatale influence du sang ou d'un milieu corrupteur, toutes les deux tournèrent mal ; l'une, la célèbre marquise de Verneuil, devint, malgré sa mère, la maîtresse de Henri IV ; l'autre fut la maîtresse du maréchal de Bassompierre et en eut un fils, mais ne put point parvenir à se faire épouser. Marie Touchet termina ses jours dans une retraite studieuse.

[*Références consultées.* — Brantôme, *Dames Galantes.* — Papyre Masson, *Vie de Charles IX.* — Le Laboureur, *Additions aux Mémoires de Castelnau.* — Sully, *Œconomies royales.*]

CHANSON APPELÉE « LE CIEL » sur les Dames de la Cour de François Ier (1544)

La Tramontane (1) a bien sondé
Le lieu où son cœur a fondé,
Car elle est immuable;
Et son cours est tant arresté
Qu'il n'est pas variable.

Endimion (2) par fermeté,
De bien aimer s'est acquitté.
Aussi la lune claire
Cognoist bien qu'il a mérité
Qu'on lui doibve complaire.

Le discours d'elle va baissant,
Et l'amour de lui va croissant
Sans se pouvoir deffaire;
S'il l'eût veue en son beau croissant,
Pensez qu'il eut peu faire.

L'Aurore (3) qui plaist tant à tous yeux,
A bien sceu choisir pour le mieux,
Le soleil tant louable;
Car c'est l'endroit de tous les cieux
Qui est le plus aimable.

Vesper (4), qui fut si belle à voir,
Se retire fort sur le soir;
Si sa clairté se passe,
Je crains qu'elle ne puisse avoir
Le bien qu'elle pourchasse.

O combien de regrets aura
Rhéa (5) quand seule on la laissera,
Entre Noël et Pasques;
Car Demogorgon s'en ira
Le chemin de Saint Jacques.

Virgo (6), qui n'a semblable à soy
Signe de paix, amour et foy,
Est tant belle et honneste
Qu'elle fera des yeux d'un roy
Bientost digne conqueste.

Juno (7), régente au firmament,
Ne sçait lequel contentement
Resjouit plus son âme,
De demourer si hautement
Seur de deux et d'un femme.

L'étoille qui n'a changement
Est adoré sainctement;
Le saint qui la contemple
Voudroit pour son contentement
La veoir luyre en son temple.

L'arc-en-ciel (8) qui boire soulloit
En toutes eaues où il alloit,
Maintenant se transforme,
En Iris (9) qui tant le vouloit,
Qu'elle aussi prend sa forme.

Cybelle sage vouldroit bien
Que son Saturne fut tout sien;
Mais elle ne peult mie
Divertir le cœur antien
De luy et de s'amye.

L'Ourse mineur le jour attend
Que son esprit sera content;
Elle sçaura conduyre
Saigement ce qu'elle prétend,
Car Phœbus luy veult luyre.

Mais que seraient bien devenus
Aries et Capricornus!
Gemini qui les dompte
Les a rendus si bien cognus
Qu'ils se cachent de honte.

Le Séraphin (10) volle cuidant
Par l'Orient et l'Occident,
Et jamais ne s'arreste;
C'est par heur ou par accident
S'il fait quelque conqueste.

Venus (11), planette de beauté,
A bon droit donne sa clarté
A Mars (12), amy propice;
Mais Vulcain (13) est si fort maltraité,
Qu'elle lui fait éclypse.

Thétis (14) qui, d'un trait de ses yeux,
Faisoit mouvoir hommes et dieux,
Par tout cherche fortune
Pour hors du tourment odieux
Retirer son Neptune.

Ce petit troupeau bien plaisant
Tout en un cerne reluysant,
Pour nommer sa lumière,
Je ne lui sçay nom bien duysant.
Sinon la Poussinière.

(1) Anne de Pisseleu, duchesse d'Etampes.
(2) Henri II, encore dauphin, amoureux de Diane de Poitiers.
(3) Mademoiselle de Canaples.
(4) La comtesse de Saint-Paul, Adrienne duchesse d'Estouteville, qui épousa, en 1534, François de Bourbon.
(5) Madame de Roye.
(6) La princesse Marguerite, sœur de Henri II.
(7) La reine Eléonore, femme de François Ier.
(8) Charles, duc d'Orléans, troisième fils de François Ier.
(9) Madame de Montpensier, mariée à Louis de Bourbon.
(10) Le cardinal de Lorraine.
(11) La marquise de Nesle.
(12) Montmorency.
(13) Le marquis de Nesle.
(14) Madame de Brion, femme de Philippe Chabot, sieur de Brion, amiral de France, tombé en disgrâce en 1537.

QUELQUES PIÈCES INTÉRESSANTES POUR LES AMOURS DE DIANE ET DE HENRI II.

CHANSON COMPOSÉE PAR DIANE DE POITIERS pour Henri II.

Adieu délices de mon cœur !
Adieu mon maistre et mon seigneur !
Adieu vrai estocq de noblesse !
. . . . . .
Adieu plusieurs royaux bancquetz !
Adieu epicurieulx metz !
Adieu magnifiques festins !
Adieu doulx baisers colombins !
Adieu ce qu'en secret faisons
Quand entre nous deulx jouons !
Adieu, adieu, que mon cœur ayme !
Adieu, lyesse souveraine !

STANCES DE HENRI II A DIANE DE POITIERS

(*Fragment*)

Plus ferme foy ne fut onques jurée
A nouveau prince, ô ma seule princesse,
Que mon amour, qui vous sera sans cesse
Contre le temps et la mort asseurée.
De fosse creuse ou de tour bien murée
N'a point besoing de ma foy la fortresse
Dont je vous fy dame, roine et maîtresse,
Pour ce qu'elle est d'éternelle durée.
. . . . . .
Hélas, mon Dyeu, combien j'ay regrèté
Le temps que j'ai perdu en ma jeunesse !
Combien de fois je me suys souété
Avoir Dyane pour ma seule maytresse,
Mais je crégnoys qu'elle, quy est déesse,
Ne se voulut abaisser jusque-là
De faire cas de moi qui sans cela
N'avoys playsir, joie, ni contentement,
Jusques à l'heure que se délybérera
Que j'obéisse à son commandement.

EXTRAITS DES LETTRES DE HENRI II A DIANE.

« Madame, je vous suplye de me mander de vostre santé, afin que, selon cela, je me gouverne. Car si vous contynuyez à voue trouver mal, je ne vouldroys faillyr vous aller trouver pour vous faire servyce, selon que j'y suys tenu, et aussy qu'yl ne ne seroyt possyble de vivre sy longuement sans vous voir... Estant elloigné de cele de quy dépent touct mon byen, il est malésé que je puisse avoir joye... »

« ... Cependant je vous suplye avoir souvenance de celuy quy n'a jamais connu que ung Dyeu et une amye, et vous assurer que n'aurez poynt de honte de m'avoyr donné le nom de serviteur, lequel je vous suplye de me conserver pour jamès. »

LA DUCHESSE DE VALENTINOIS A LA MORT DE HENRI II.

« ... La mort tragique et inopinée du Roy Henry II, apportan un grand trouble aux affaires du Règne, ne fut autre changement à la Royauté que de personnes, car incontinent le Roy Dauphin fut reconnu Roy, comme le premier fils, et le premier fruict du mariage du Roy son Père avec la Royne Catherine de Médicis, et fruict si ardemment attendu que l'ennuy de l'attente lassant l'espérance, on fut sur le point de changer le mariage en divorce. Cette princesse s'était rendue si agréable au Roy François Ier que sa faveur et son autorité ne lui manquèrent pour destruire ce Conseil, disant que *c'estoit cruauté de se deffaire d'une Femme vertueuse et sage, et sottise d'en supporter une vicieuse*; mais le Mary pour le désir d'être Père, et conserver son nom, et sa couronne à sa postérité, eut bien tost consommé sa patience si elle n'eust esté renouvellée et entretenuë par ces persuasions du Connétable, et de la duchesse de Valentinois.

« Le Connétable sçavoit bien que le Roy aymait la sœur du Duc de Guise, qui fut depuis Royne d'Escosse, et appréhendoit que si ce mariage estoit deffait il ne l'epousast, et que cette alliance eslevant la Maison de Lorraine n'abaissast la sienne; la Duchesse de Valentinois avait interest qu'il demeurast en cet estat, parce que n'aymant point la Royne sa femme, elle possédait entièrement le cueur de ce Prince, et prevoyoit bien que s'il avoit la liberté d'en prendre une autre, il en choisiroit une qui auroit et plus de jeunesse, et plus de beauté qu'elle, et s'il en avoit des enfans les affections de son cueur qui n'estoient que pour elle seroient partagées, et l'on tirerait tant de ruisseaux de cette rivière qu'elle n'auroit plus assez d'eau pour porter le Vaisseau de sa fortune et de ses amours. Cette femme possédait le cueur du roy en telle sorte, que quand la Royne vouloit avoir son mary, il fallait qu'elle la priast de le luy prester, et cela ne se faisoit qu'elle n'eust dit absolument : *Il faut que vous couchiez avec la Royne.*

« La crainte d'être répudiée luy fist consulter tous les Médecins, et user de toute sorte de remèdes pour devenir mère. Elle devint enceinte au mois d'Avril quinze cent quarante-deux, son indisposition fut le poinct de cette grossesse, les artifices et les drogues que l'on employa pour la conserver offensèrent le tempérament de l'enfant, qui commença sitot de languir que de vivre : Il naquit le vingtième Janvier mil cinq cent quarante trois, et fut nommé François par le Roy son ayeul, qui eut tant de joie et de contentement pour ceste naissance, que visitant la Mère, il lui dit ces paroles que je tiens de la Dame de la Renoüillère qui les entendit : *Ma fille, je vous accorde tout ce que vous me demanderez. Sire,* dit-elle, *je vous demande en grâce que je ne sois plus de la petite Cour.* En ce temps-là, les enfans de France ne logeoient poinct où le Roy logeoit. Il avoit apporté du ventre de sa Mère une grande cacochymie. L'obstruction du crible du cerveau qui le faisoit parlé du nés, et les taches qui parfois paroissaient en sa face, rouges et livides, estoient signes evidens d'une mauvoise habitude et d'une courte vie. Il fut marié à Paris, comme nous l'avons marqué au livre précédent, le vingt-quatriesme Avril, mil cinq cent cinquante huit, avec Marie Stuart Royne d'Escosse.

(Pierre Matthieu, *historiographe de France.* « Histoire de France ». Tome I, Ch. II.)

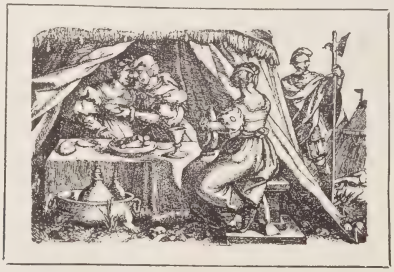

Fig. 315. — SOUS LA TENTE DE FRANÇOIS Ier.
D'après un bois de l'époque.

LA NYMPHE DE FONTAINEBLEAU (DIANE DE POITIERS, DUCHESSE DE VALENTINOIS, DITE LA GRANDE SENÉCHALE DU FAIT DE SON MARI*, EN DIANE CHASSERESSE (1499-1566).
Gravé par RENÉ BOYVIN, d'après le ROSSO (Galerie François Ier, à Fontainebleau).

* Diane de Poitiers n'était pas jolie mais « belle à voir », en possession de la beauté du diable, au dire des contemporains. Maîtresse déclarée du duc d'Orléans, en 1527, elle le sera encore lorsqu'il deviendra Henri II. Vraie reine — « reine de cœur » — aux côtés de la reine légitime, Catherine de Médicis.

Voici la traduction de la légende latine placée au bas de cette célèbre estampe :

« O Phidias, et toi Apelles, a-t-on pu, de votre temps, imaginer œuvre plus belle que cette sculpture dont vous voyez, ici, la reproduction en cette peinture que François Ier, le puissant roi de France, père des arts et des bonnes lettres, fit placer dans son palais sous la statue de Diane se reposant, au retour de la chasse, sur l'urne penchante de la Belle-Fontaine ! » (Fontainebleau.)

En haut la Salamandre, en bas, dans un médaillon, le F de François Ier. Les sujets des deux médaillons placés en haut, sur les côtés, sont relatifs à la vie de Diane : dans celui de gauche, on peut voir le croissant de la déesse de l'antiquité dont la déesse de la Cour des Valois devait faire son emblème.

(*Collection Paul Prouté.*)

FIG. 316. — Malades dans un hôpital en Italie au XVI[e] siècle. (A remarquer que, contrairement à la tradition et à ce qui se produisait, en effet, en France, chaque malade a son lit.) — D'après un dessin d'Annibal Carrache.

XVIII.

L'ART DE GUÉRIR ET L'ART D'OPÉRER AU XVI[e] SIÈCLE

PRATIQUE ET PRATICIENS

MÉDECINE, CHIRURGIE, THÉRAPEUTIQUE

LES MOINES MÉDECINS. — L'EMPIRISME.

DANS la société du Moyen Age, les moines sont les seuls lettrés. Leur érudition ne peut donc s'adresser qu'à ceux qui ont bénéficié de leur enseignement. Leurs bibliothèques ont recueilli tous les ouvrages anciens, que d'innombrables scribes ont recopiés à de nombreux exemplaires pour enrichir les autres couvents de leur ordre.

Leur apostolat permettait en outre, au nom de la religion, de faire la loi et d'exercer un contrôle absolu sur la diffusion et l'emploi des sciences jusqu'au jour où le Roi, s'étant fait mécène, a protégé les arts et les sciences et a fait en sorte de les perfectionner et de les répandre.

Sainte-Foix (1) raconte que l'Espagne a été longtemps le royaume de l'Europe où il y avait le moins de médecins. Leur profession y était peu considérée, et par conséquent peu lucrative. Les moines persuadaient aux malades qu'il y avait une espèce d'impiété à recourir à l'art, qui d'ailleurs était par lui-même aussi impuissant qu'erroné ; « que c'était en quelque sorte négliger les saints et les saintes et douter du crédit de leur intercession auprès de Dieu ; qu'enfin une cinquantaine ou centaine de messes n'étaient pas à beaucoup près aussi coûteuses que des visites de médecins. Qu'arrivait-il ? Un grand nombre guérissait sans avoir recours au praticien ; et ceux qui mouraient, mettant toute leur confiance dans les prières qu'ils faisaient dire, n'en seraient pas moins morts, *eussent-ils consulté toute la faculté*, disaient les moines, puisque l'intercession de tel saint ou de telle sainte, n'avait pas été efficace. » Le populaire de France, moins ductile, y avait répondu par un adage : « Si le médecin ne guerist n'aussy fait messire Denis, et sy n'en parle on pas. »

Il y a donc, en réalité, un monopole exercé par les couvents sur les arts et les sciences.

(1) T. IV, p. 202.

La médecine relève de l'Université qui est une institution foncièrement religieuse. L'autorité ecclésiastique est maîtresse, et l'a montré en fermant à plusieurs reprises ses facultés, lorsqu'elle voulait réprimer les abus du pouvoir civil, comme aujourd'hui nos étudiants se mettent en grève pour protester contre une injustice de leurs professeurs, ou contre le *fait du prince* d'un ministre.

FIG. 317. — LES ANCÊTRES DE LA MÉDECINE
LE GRAND HIPPOCRATE : celui qui dit OUI
D'après le portrait publié dans les « Œuvres » d'Ambroise Paré.

Tel fut d'Hippocrates le port et le visage,
De quel scavoir il fut, de quelle nation,
Comme il se comporta en sa profession
Les livres qu'il a faicts en donnent tesmoignage.

Ce n'est rien que de voir d'Hippocrates l'image,
Il faut voir ses escrits, les lire et contempler,
Conférer avec ceux qui en peuvent parler,
A fin de les entendre, et les mettre en usage.

* Hippocrate, dont les doctrines ont, des siècles durant, persisté à travers toutes les vicissitudes des empires, tenait la plus grande place dans les études de l'époque. On devait connaître et expliquer ses *Pronostics* ou *Aphorismes*, son *Régime dans les maladies aiguës* ainsi qu'il résulte du *liber lectorum* (livre, c'est-à-dire programme des leçons).

Ailleurs que dans les deux ou trois grandes villes du royaume, les soins aux malades sont donnés par les religieux, par les mires et les sorciers.

La différence n'est pas si grande entre leur science et leur façon de procéder, pour la raison que leur savoir puise à la même source : la tradition.

Dans ces siècles, la médecine elle-même est une religion. La révélation, qui en fait la base indiscutée, exclut l'expérience comme un sacrilège. La tradition est sacro-sainte : elle a été transmise aux uns comme aux autres, mires, moines ou sorciers : c'est un secret de famille, et ceux-ci ne sont pas plus experts que ceux-là. Les uns et les autres possèdent de bonnes recettes, à preuve l'emprunt que les médecins leur font, l'avidité et la curiosité qu'ils montrent pour posséder la formule qu'ils ont vue réussir entre les mains de ce que nous appelons aujourd'hui un empirique. Tous étaient empiriques au même titre.

Les invasions et les guerres ont apporté des matériaux de tous les points de la rose des vents.

A l'encontre des Normands du nord et des Goths de l'est qui, ne possédant rien, ne pouvaient rien importer, les Romains après leur colonisation et leur retraite, ont laissé le territoire aménagé et assaini : nous leur devrons l'hydrothérapie, la balnéation et la crénothérapie, mais leur héritage est si vétuste qu'il n'en reste partout que des ruines. L'autorité ecclésiastique porte sa part dans l'abandon de ces pratiques où elle voyait une invitation à la dissolution des mœurs.

Les Arabes, par l'Espagne, nous ont apporté la médecine la plus avancée de l'époque, qu'ils avaient puisée eux-mêmes au centre intellectuel le plus fameux, à Alexandrie.

Enfin, plus tard, d'Italie nous vinrent des légendes qu'on entrevoit aujourd'hui réalisables à mesure qu'on pénètre plus avant dans la constitution de la matière : la transmutation des métaux, qui créa l'alchimie, ouvrit la porte à la chimie et fut l'occasion de découvertes importantes ; — l'usage des poisons dans un but criminel, avant que leur dosage permît de s'en servir dans un but thérapeutique.

La tradition a été transmise verbalement, mais elle s'est transformée et déformée, si bien qu'elle a

fini par défier la logique. Elle est devenue mystérieuse : on connait un remède dont la formule a pu ne pas se conserver intacte, on l'applique à une maladie, mais on a négligé de transmettre les raisons de son action : on y a mêlé des formules d'incantation ou des pratiques extérieures sans lien évident avec le but poursuivi.

Est-elle venue par les livres des anciens ? La pratique de l'art médical est entourée de cérémonieux, d'apparat : c'est un véritable sacerdoce. Sa mise en scène exige le silence et le recueillement. Le remède a d'autant plus d'effet que celui qui l'applique donne moins d'explications. Meilleur moyen existe-t-il de masquer son ignorance que de se gonfler et de se revêtir de merveilleux pour officier ?

Ainsi la médecine, à la fin du XVe siècle, n'a même plus la valeur d'un instinct, car l'acte accompli sous la poussée de l'instinct est la conclusion d'un raisonnement parfait, qui s'opère dans le subconscient, et dont les prémisses ont été oubliées ; mais l'opération mentale est juste, et la conclusion remplit son but : la conservation de l'individu et de l'espèce.

Pareillement, la thérapeutique devrait être la conclusion d'un raisonnement dont les prémisses sont la connaissance de la pathologie et l'établissement du diagnostic. Par malheur, la médecine des civilisations anciennes, peut-être aussi avancée que celle du XIXe siècle, qui est à la source de la tradition, s'est perdue dans les ténèbres du Moyen Age. Sous François Ier, tout est vague, la pathologie est inexistante, le diagnostic est un mot creux et sonore. C'étaient les fondements de la thérapeutique : toute base manque au raisonnement. Le fil d'Ariane s'est cassé ; et pour comble, en transmettant la formule médicamenteuse, la conclusion du raisonnement a été adultérée.

Nous flottons dans un empirisme confus.

Le XVIe siècle va rompre avec la tradition et la routine ; des médecins de valeur vont s'insurger contre le *Magister dixit* : nourris de dialectique, experts en mathématiques, ils vont apporter à l'étude de la médecine les méthodes solides qui leur ont réussi ailleurs. L'expérimentation, guidée par la philosophie et le rationalisme, va jeter les premières assises de la science médicale, là où n'existait que ce qu'on appelait pompeusement et avec exagération un art.

FIG. 318. — LES ANCÊTRES DE LA MÉDECINE
GALIEN : celui qui dit NON

D'après le portrait publié dans les « Œuvres » d'Ambroise Paré.

Ce grand Hippocrates doit son nom et sa gloire
A Claude Galien icy représenté :
Car sans lui ses escrits, pour leur obscurité,
Demeuroyent incogneus et n'en fust plus mémoire.

* La connaissance des livres de Galien était, dans toutes les Facultés de médecine, également imposée aux candidats.

PROFESSEURS. — COSTUMES. — ENSEIGNEMENT. — GRADES.

A Paris, l'École de Médecine, qui était de création récente à cette époque, datant seulement de 1472, se trouvait dans la rue de la Bûcherie. C'est là qu'était donné l'enseignement. Autrefois, les professeurs étaient tous clercs, et obligés de garder le célibat : il leur pesait, et ce fut la raison qu'ils invoquèrent pour obtenir la permission de se marier. Le cardinal d'Estouteville, nommé pour réformer l'Université en 1452, la leur accorda pour éviter les tentations auxquelles ils étaient sans cesse exposés (1).

(1) Voir Sainte-Foix.

Tout docteur pouvait enseigner à la Faculté; les quatre premiers régents ou professeurs royaux avaient été récemment créés par Louis XII en 1498. François Ier suivit la route tracée, en s'entourant de compétences. Il avait comblé d'honneurs Guillaume Budé, et sur son conseil avait établi des professeurs en langue hébraïque, grecque et latine aussi bien qu'en philosophie, en mathématiques et en médecine, avec des appointements considérables, afin qu'ils fissent des leçons publiques dans le collège de Cambray.

Au milieu du siècle, le nombre des docteurs régents avait considérablement augmenté. En 1562, en même temps que Julien Le Paulmier, nous voyons Jean de Gorris, Simon Baudichon (1), Nicolas Charton, Albert Le Febvre (2), Maurice de la Corde, de Lor, L'Estellé, docteurs régents en la Faculté de médecine de Paris, obligés d'abandonner leur charge, de quitter la ville, et de se priver des honneurs, droits et prérogatives de l'Ecole, savoir : présidence, dispute cardinale, lecture, gages et grands émoluments. Ils étaient calvinistes.

Fig. 319.
JEAN DE GORRIS, médecin célèbre du XVIe siècle (1505-1577).
Portrait attribué à Hans Holbein.

La Faculté de médecine commençait seulement à s'organiser, lorsque les guerres de religion vinrent tout entraver.

Et la passion était si grande, que le Roi eut beau ordonner leur réintégration par lettres patentes en 1571, le Parlement par arrêtés du même jour et la Faculté, pupille de l'Université, refusèrent de les recevoir(3). Quelques-uns s'étaient convertis en 1564 après l'édit de pacification d'Amboise ; ceux-là étaient rentrés dans leurs charges. Maurice de la Corde dût abjurer publiquement en Sorbonne, le 24 janvier 1575. Quant à Le Paulmier, il préféra se retirer près de Caen. En 1578, il fut inscrit au nombre des médecins du duc François d'Anjou : la Cour lui pardonnait, mais la faculté lui garda toujours rancune.

Dans l'exercice de leurs fonctions ainsi que dans les cérémonies officielles, les régents revêtaient un costume particulier qui les distinguait du public. Il y en avait de deux classes. Au premier échelon, ils portaient une robe de laine noire, fermée par devant comme une soutane, froncée dans le haut et flottante autour de la taille (4) ; les manches étaient de même, froncées abondamment à l'emmanchure, vastes et amples au poignet. Le deuxième échelon était vêtu plus richement : la robe était de satin, serrée à la taille par une ceinture moirée, large et tombante, nouée sur le côté et frangée de soie : c'était la simarre. Sur la tête, ils portaient une coiffe enroulée autour d'un bourrelet. La cornette et la patte, vestiges de la vieille coiffure du XIVe siècle, portée par Philippe Le Bon dans son portrait, avaient disparu ; il n'en subsistait qu'un accessoire, appelé chausse, qui pendait sur l'épaule gauche de la robe.

Elle était fourrée d'un rang d'hermine pour le bachelier, de deux rangs pour le licencié. Le docteur avait droit à trois rangs d'hermine.

Les massiers, qui précédaient les professeurs dans leurs déplacements, et demeuraient dans la salle

(1) Professeur royal au Collège de France.
(2) Il sera conseiller et médecin ordinaire de Henri IV.
(3) En 1564, le doyen Simon Piètre enjoint de veiller à ce que tout locataire ou sous-locataire de l'Ecole de Médecine soit catholique romain.
(4) P. Delmas, « Le Costume universitaire », *Chronique Médicale*, 1923.

de cours pour assurer la police, étaient revêtus d'une robe traînant jusqu'à terre, dont les manches étaient faites de tissu jaune. Ils étaient couverts du bonnet carré et portaient sur l'épaule droite leur masse, assez semblable à une lanterne de procession.

Tout l'enseignement était exclusivement théorique : les « Aphorismes » d'Hippocrate en étaient le fondement. L'empirisme avait sa large part, et nous ne trouvons plus à sa base que la légende et la superstition. La connaissance du corps humain, ignorée au début du siècle, était devenue une pratique courante à la fin. Encore les étudiants ne pouvaient-ils voir et se rendre compte que devant la préparation du professeur. Sous le règne de François I^er, dit Sainte-Foix, la dissection passait encore pour un sacrilège et l'anatomie était une science inconnue. Mourait-il plus de monde ? demande malicieusement notre auteur.

La botanique ou l'étude des simples ne comportait pas de travaux pratiques. On herborisait, et lorsque le temps pressait, au lieu « d'arboriser », comme Gargantua, les étudiants « visitoïent les boutiques des drogueurs, herbiers et apothicaires et soigneusement considéroient les fruicts, racines, feuilles, gommes, semences, oranges pérégrines, ensemble aussy comment on les adulteroit. »

Ce n'est qu'en 1596 qu'Henri IV fonda le premier jardin botanique à Montpellier et chargea Belleval (1) d'enseigner.

Les vieilles gravures nous montrent une scène représentant l'intérieur d'une pièce qui peut être une dépendance d'une boutique d'apothicaire ou d'un cabinet médical : sur deux rayons sont rangés des urinaux contenant de l'urine. Les pages qui les ont apportés, au premier plan, ont déposé le petit panier spécialement affecté au transport de ces ustensiles, et jouent entre eux ; derrière, à droite, un médecin mire le bocal pour en tirer des conclusions ; à gauche un autre personnage, armé d'une baguette, fait à un étudiant une leçon ; passant en revue tous les urinaux qui « digèrent » sur la planche, il lui enseigne les signes diagnostiques qu'ils offrent et les déductions thérapeutiques qu'il peut en tirer.

FIG. 320. — SCÈNE D'OPÉRATION A LA FIN DU XV^e SIÈCLE.
Gravure sur bois pour le *Fasciculus Medicinæ* de Johannes de Ketham, médecin allemand, vivant à Venise. (Venise, Gregoriis frères, 1495.)
* Les planches de cet ouvrage, d'une exécution admirable, sont rangées parmi les plus belles de l'époque.

C'est qu'alors, en effet, le médecin était spécialement urologue, et prétendait pouvoir soigner ses malades sur la simple inspection de ses urines. « Médecine fait honneur à urine », disait un vieux proverbe. Les pauvres qui ne pouvaient faire les frais d'une visite médicale, se contentaient de porter au médecin un urinal ; ils recevaient en retour des indications propres à recouvrer la santé.

Lorsqu'il était en possession de son programme, l'escholier avait trois degrés à franchir pour

(1) *Du rôle du Blaisois dans la Médecine,* par le D^r Delthil, 1881.

arriver au doctorat. Il passait d'abord un certificat d'aptitude qui ne lui conférait aucun droit, le Baccalauréat. Ce nom ne tire pas son origine de rangées plus ou moins hypothétiques des lauriers d'Apollon, Dieu de la médecine, que le candidat aurait le droit de ceindre sur son front, s'il était déclaré *sufficiens*. Le *baccalarius*, ou *vaccalarius*, par adultération du V ou du B, était autrefois un propriétaire de vacherie, ou vassal inférieur (1) qui servait sous la bannière d'autrui, et c'est par analogie qu'on avait donné ce nom dans les Facultés aux étudiants qui étaient reconnus aptes à aider, mais non à pratiquer.

Cy commence la declaracio des proprie tes du romarin. la fleur du romari liee en drap z boullie en eau e iuſques au degaſte mẽt de la moytie d leaue beue vault a toutes maladies dedens le corps. Jtẽ la fleur boul= lie auec vin blanc qui en laue ſa face garde deſ tre pogreyre. z de choir les ſoucis. Jtez ſe tu portes ſur toy des fueilles de romarin elles te ferõt ioyeux z liez. Jtẽ ſe tu frotes tes dãs du charbon fait du boiz de romarin z mis en poudre. z miſe en vng drapel ſi il ya aucuns vers ilz mourõs. Jtez laue tes pies en fueil les en vinagre z tu les auras ſains z ſans ex

Fig. 321.

DISSERTATION SUR LES PROPRIÉTÉS DU ROMARIN.

Page avec gravure du *Traictié des Eaues artificielles et les Vertus et propriétés dicelles* (Vienne, maistre Pierre Schenck, fin du XV^e^ siècle). Traité indiquant les moyens de préparer les remèdes et eaux médicinales, au moyen des plantes, et donnant de nombreuses recettes médicales.

Après de nouvelles études, prolongées, le bachelier était admis à de nouvelles épreuves dont quelques-unes ne duraient pas moins de trois heures. S'il y satisfaisait, l'évêque, chef suprême de l'école, lui accordait le grade de licencié. Il pouvait exercer, enseigner et prétendre au doctorat. Le règlement lui faisait d'ailleurs une obligation de monter en chaire. C'est ainsi que nous retrouvons, en 1531, Rabelais faisant à Montpellier une leçon publique sous la présidence d'un professeur. Le sort l'avait fait tomber sur les « Aphorismes » d'Hippocrate.

La dernière épreuve donnait le titre de docteur, qu'il n'était pas indispensable d'obtenir pour avoir le droit de soigner. Et la remise du titre était l'occasion d'une cérémonie publique dans la grande salle de la Faculté. En présence de tous les régents assemblés, le nouvel admis prêtait serment. Le recteur au fond de la salle, assis dans une stalle, était encadré de ses massiers ; les docteurs régents occupaient des stalles latérales, comme on en voit encore dans le chœur de nos cathédrales ; le candidat se tenait debout, face au recteur.

Le nouveau docteur frais émoulu, que savait-il faire ? A vrai dire, il avait encore beaucoup à apprendre, et dans des temps où la médecine était toute d'empirisme, la pratique et l'expérience personnelle étaient la meilleure recommandation. Le bachelier n'avait jamais vu un seul malade (2) ; et ce n'est que muni de ce grade qu'il était autorisé à s'attacher à un docteur. Il le suivait dans ses visites, l'accompagnait « dans sa clientèle ». Lorsqu'il était plus avancé dans ses études, son maître lui confiait la direction des cas faciles, lui expliquait les cas difficiles, le mettait sur la sellette et le faisait parler pour lui apprendre à observer et à raisonner, approuvant ou rectifiant ses réponses. La chambre d'un malade était transformée en une salle de cours.

Il en coûtait cher d'obtenir le doctorat en médecine, et le titre avait la valeur d'une dot. Aussi, les coutumes faisaient-elles une situation particulière aux médecins dans les règlements de succession. « Les escholiers », dit Ferrières dans son dictionnaire, « ne sont pas tenus de rapporter les frais d'études à la mort de leurs parents, sauf les étudiants en médecine en l'Université de Paris, parce qu'ils sont considérables et parce que le degré de docteur en médecine donne un titre qui est non seulement honnête, mais encore procure un établissement. »

(1) P. Delmas : *Le Costume universitaire* et *l'Hipprocratisme montpelliérain*. Montpellier, 1923.
(2) *J. Fernel*, par le Dr Capitaine.

PRATIQUE DE LA MÉDECINE.

Nous ne connaissons de la pratique de la médecine que ce qui en est venu jusqu'à nous par les célébrités de l'époque. Les autres — le *vulgum pecus* — déployaient toute leur activité et leurs moyens de séduction pour satisfaire une clientèle superstitieuse et crédule, ignorante, même lorsqu'elle était de haut lignage, et demandant beaucoup au merveilleux. Dès lors, les docteurs tombèrent dans le travers raillé plus tard par Molière. Nous les voyons se guinder dans une *importance,* une *suffisance* ou plutôt une *complaisance*

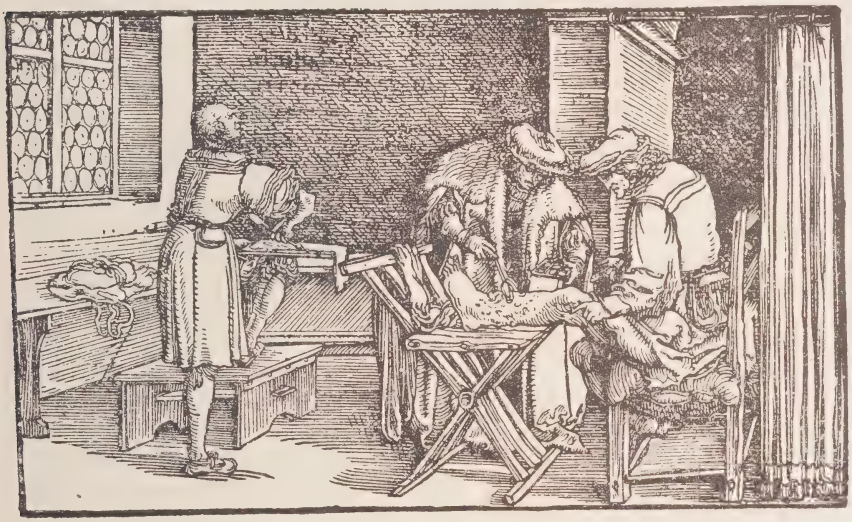

FIG. 322. — MÉDECIN ASSISTÉ DE SON AIDE DONNANT DES SOINS A UN MALADE.
Gravure sur bois dessinée par Hans Weiditz pour *Des Hochberümptesten und weiterfarnesten der beiden Artzney Doctors Paracelsi grosse wundartzney von allen wunden stich schüss* (Ulm et Augsbourg, Hans Varnier, 1536).
* Cet ouvrage du célèbre et très renommé Paracelse sur la médecine et la chirurgie, dédié à l'empereur Ferdinand Ier, est le seul qui ait été publié de son vivant.

qui masquaient mal *l'insuffisance* de leur *science* et la *défiance* qu'ils avaient d'eux-mêmes. Trop de docteurs, peu de médecins, disait-on alors.

Primum non nocere, était un de leurs principes. Il faut avouer que c'était une règle un peu présomptueuse, car leur érudition ne les mettait pas à même de la suivre.

Ils disaient encore : *Primum mentiri, postea philosophari, deinde curare.* Mentir était pour eux une obligation. Philosopher, au début du siècle, c'était parler beaucoup pour ne rien dire : à la fin du siècle c'était raisonner. Guérir, c'était bien de l'ambition; combien plus juste était la parole d'Ambroise Paré « je le pansay, Dieu le guarit » ! Bel acte de foi en Dieu, sinon en la science !

Dans la pratique, il y avait les artistes et les artisans. Les artistes, c'étaient les médecins qui considéraient comme indigne d'eux la partie manuelle de la profession, abandonnée aux barbiers. Mais les guerres aux frontières qui remplirent tout le siècle, les guerres intestines, de parti ou de religion, qui ensanglantèrent les cinquante dernières années de ce même siècle, fournirent un grand nombre de blessés, dont la cure était bien au-dessus des modestes moyens des barbiers, fussent-ils chirurgiens et même jurés. La nécessité créa l'organe : les médecins mirent la main à la pâte. Ils firent école sur les champs de bataille, ou sur les barricades élevées par les émeutes; ils rassemblèrent leurs observations dans des traités, se créèrent une réputation, et se glorifièrent d'un titre, jusque là décrié, qu'ils avaient anobli par leur pratique. La chirurgie revenait à qui de droit et le chirurgien tout armé naissait de la tête de Jupiter tonnant.

FIG. 323.

DEUX MÉDECINS AU XVI^e SIÈCLE.

Gravure sur bois au trait et ombrée pour le *Memoriale Medicorum* de Ant. Rusticus, imprimé par M. Bernardinus de Garaldis (Pavie, 1517), comprenant cinq traités médicaux dont trois de l'école arabe, alors la plus suivie. Considérable dans l'histoire de la médecine à travers les âges, la part des « arabistes » diminuera à partir de la seconde moitié du siècle.

Cette image est un précieux document pour l'histoire du costume du médecin. Tous deux sont revêtus de la robe très ample, mais un seul a la *cornette*, c'est-à-dire la pièce, longue et étroite, qui descend en avant, sous l'épaule gauche, pour s'engager sous la ceinture. Et comme ils sont auréolés, on peut voir en eux des saints guérisseurs.

Le malade appelait toujours le praticien le plus proche. S'il s'agissait d'un blessé, on recourait facilement au maître barbier chirurgien.

Mais quand « il étojt nécessaire », dit Ambroise Paré, « on appeloit un médecin ». Lorsque le cas se produisait chez des gens d'importance, les sommités étaient appelées au lit du blessé. Souvent les choses n'en restaient pas là, et la prudence aidant, une consultation était provoquée. Paré cite, dans les nombreuses observations dont ses ouvrages sont émaillés, les noms des consultants dont il avait coutume de s'entourer pour couvrir sa responsabilité et étayer son jugement. Il n'opérait qu'avec leur avis, et souvent même en leur présence.

Cela lui permettait, comme aux « grands ténors » de nos jours, de montrer sa maîtrise et de répandre par le monde, alors étroit, mais qu'il désirait couvrir tout entier, une réputation dont il ne négligeait pas de prendre soin, comme de son malade le plus cher.

C'est ainsi qu'il raconte dans son premier discours sur les plaies d'Harquebute (*sic*) comment il « guarit entièrement en trente-deux jours » la plaie du comte de Courdon, seigneur d'Achindon qui fut « blessé d'un coup de pistole au travers des deux cuisses sans fracture d'os, luy estant donné de si près que le feu flambait en ses chausses. » Et il a soin d'ajouter : « Ce que peuvent tesmoigner estre vray Monsieur Brigard, docteur régent en la Faculté de médecine, qui luy assista avec moy, ensemble Jacques Guillermeau, chirurgien du roy et juré à Paris, jusques à la parfaicte guarison. Le même peut tesmoigner Monsieur Hautin, Docteur régent en la Faculté de médecine, qui le vint veoir par jours interposés, et Gilles Buzet, écoçois, chirurgien. »

Nous venons de dire que le Grand Maître était appelé troisième auprès du malade, précédé du barbier et du médecin. Mais il lui arrivait aussi d'être consulté quatrième, la première place ayant été occupée par le rebouteur. « Le roy estant à Bordeaux », dit-il, « je fus appelé avec Messieurs Chapelain, conseiller et premier médecin du roy, Castellan, conseiller et médecin du roy et le premier de la royne, avec Monsieur de la Taste, médecin demeurant à Bordeaux, et Maistre Nicole Lambert, chirurgien ordinaire du roy, pour visiter et donner conseil à une Damoyselle, âgée de 40 ans ou environ, malade

LÉGENDES DES SUJETS DE LA PLANCHE CI-CONTRE

Encadrement de gauche :

Un souvenir est donné à Esculape, le « Père de la Médecine », qui dictait ses prescriptions au cours de ses songes.

Galien, chargé d'un gros livre, enseigne sa doctrine et fait part de ses observations à trois docteurs, ses disciples sans doute.

Galien, assisté de Glaucus (Glaucias, médecin alexandrin), examine le foie d'un hépatique et pratique le palper.

Encadrement de droite :

Galien, sous le signe du dragon qui symbolise la garde du trésor de la santé (*custodia*), interprète comme un symptôme favorable l'épistaxis qui annonce une crise salutaire.

Pendant que Galien interroge le pouls d'une belle jeune femme, un messager trop bien accueilli pour ne pas venir de l'amant, apporte à celle-ci une nouvelle qui fait palpiter son cœur et révèle à Galien la cause réelle de son affection.

Galien guérit un malade en le saignant.

Frise du haut :

L'Empereur Antonin, couché sur un lit d'apparat, est en proie à une maladie sans fièvre que ni ses trois médecins ordinaires, ni Pitholaüs, n'ont pu diagnostiquer. Galien se présente, chapeau bas, et va en découvrir la cause.

Frise du bas :

Nous assistons à une scène de vivisection sur une truie. Un personnage, à droite, apporte le sujet entravé et muselé. Au milieu la bête est ouverte sur un tréteau de bois en présence de quatre médecins. Galien opère, tandis qu'au premier plan, à gauche, Alexandre de Tralles, autre médecin grec, cause et discute.

Cette figure fait allusion à un débat public que soutint Galien contre Alexandre.

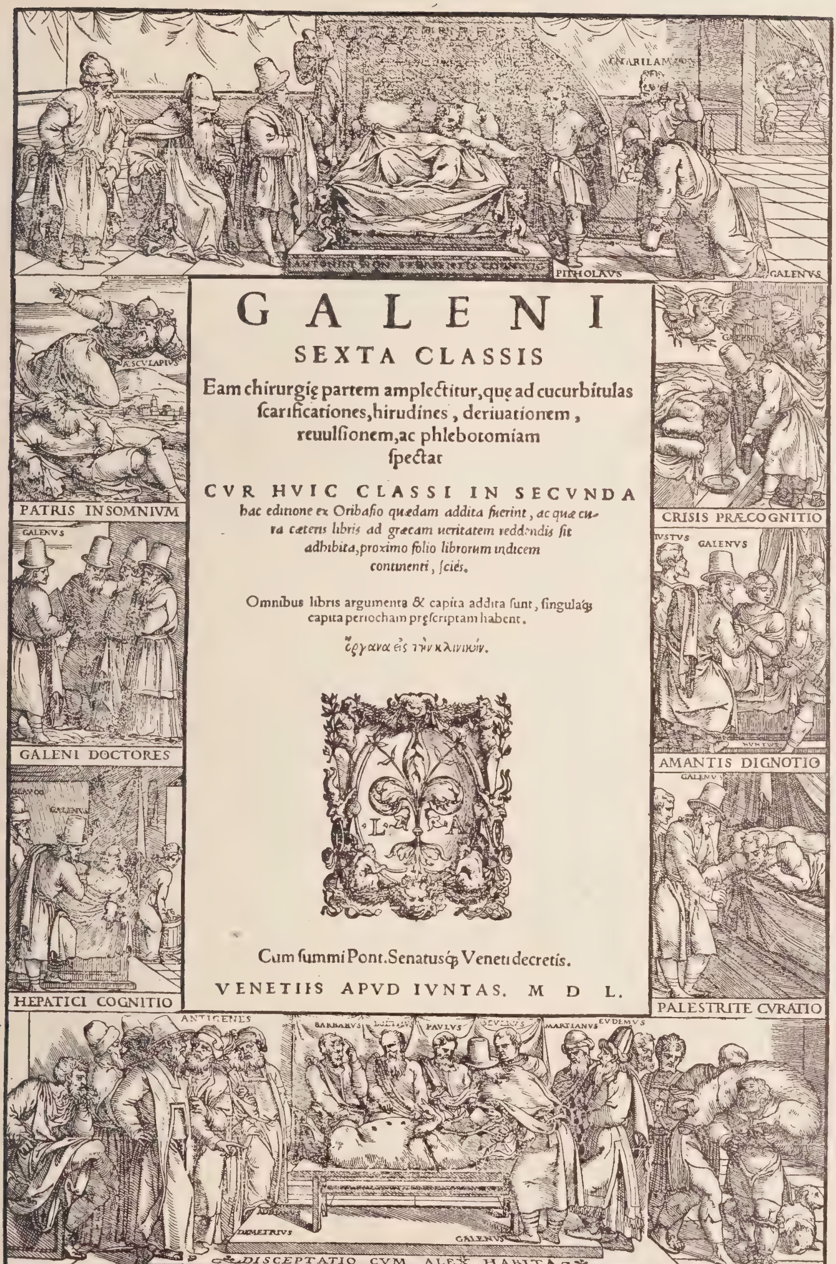
GALENI
SEXTA CLASSIS
Eam chirurgię partem amplectitur, quę ad cucurbitulas ſcarificationes, hirudines, deriuationem, reuulſionem, ac phlebotomiam ſpectat
CVR HVIC CLASSI IN SECVNDA hac editione ex Oribaſio quædam addita fuerint, ac quæ cura cæteris libris ad græcam ueritatem reddendis ſit adhibita, proximo folio librorum indicem continenti, ſcies.
Omnibus libris argumenta & capita addita ſunt, ſingulaq́ʒ capita periocham pręſcriptam habent.
ὄργανα εἰς τὴν κλινικήν.
Cum ſummi Pont. Senatusq́ʒ Veneti decretis.
VENETIIS APVD IVNTAS. M D L.

FIG. 324. — Titre-frontispice gravé sur bois pour la collection des *Six Livres de Galien* (Venise, 1550).

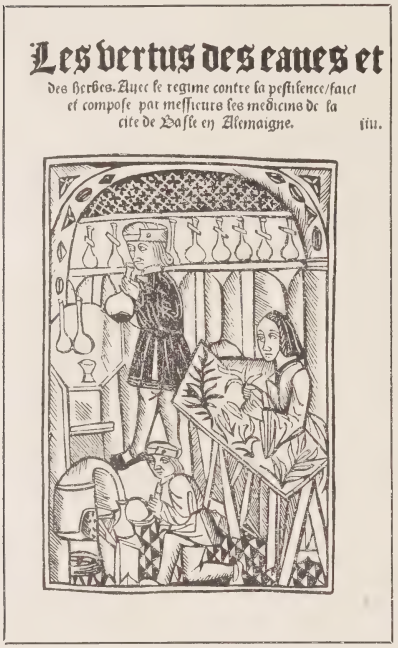

FIG. 325. LA BOUTIQUE D'UN APOTHICAIRE

Titre gravé sur bois pour un recueil visant la médication de la peste.

Pièce sans lieu ni date qui, d'après le *Bulletin de la librairie Morgand*, aurait été imprimée à Lyon vers 1530.

d'une tumeur de la grosseur d'un petit pois, située au-dessous de la jointure de la hanche senestre, partie externe : et sur ladite tumeur, et parties voisines, sentait par intervalles de temps une extrême douleur comme je déclarerai ci-après : et pour l'apaiser, on avait cherché tous moyens, appelans pour ce faire plusieurs médecins et chirurgiens voire même des sorciers et sorcières, tous lesquels ne luy sceurent donner aucun allégement de sa douleur (1) ».

Lorsque le malade était lointain, surtout s'il était de qualité, la distance disparaissait : nous voyons le consultant entreprendre un voyage difficile pour porter les secours de son art. En 1583, Le Paulmier (2) quitte Paris pour Dunkerque où le Duc d'Anjou, frère du Roi, a compromis par toutes sortes d'excès une santé déjà attaquée. En 1584, il est envoyé par la Reine mère à Château-Thierry où il se rencontre avec un autre médecin, nommé Lefebvre, au chevet du duc d'Alençon qui se meurt de tuberculose pulmonaire. Il porte un pronostic fatal, et le Duc lui donne raison en succombant le 10 juin dans une abondante hémoptysie.

A une époque où la vie d'un grand mettait en jeu l'existence d'une ligue ou d'une cabale, on conçoit l'importance du médecin puisque de lui pouvait dépendre la face des événements. Souvent le médecin ne fut qu'un atout dans le jeu d'un partenaire.

CONSULTATIONS.

Parfois c'est le malade qui se met en route pour entreprendre le douloureux pélerinage de santé. C'est Ronsard (3), gentilhomme vendômois, grelottant la fièvre quarte qu'il a contractée dans les marais baignés du Loir autour de son île fleurie. Il souffre sans espoir d'apaisement; le pavot, la morphine d'alors, ne le soulage plus; ses jointures, son estomac sont traversés de mille traits douloureux. Il a passé tout un hiver de martyre dans sa cure de Champfleur au Maine, l'un de ses bénéfices ecclésiastiques. Les amis qui ne l'ont pas abandonné lui donnent tous un conseil ; il les a essayés en vain ; le meilleur lui est octroyé par le Cardinal Jean du Bellay, qui lui raconte tout le bien que son condisciple de la Basmette, François Rabelais, lui a dit de ses anciens maîtres de Montpellier.

Ronsard prend le parti d'y aller ; il obtient d'Henri II le premier quartier de la pension annuelle de mille deux cents livres attachée à la charge honorifique d'aumônier honoraire du Roi qui va lui être conférée. Il se munit d'une lettre d'introduction de son protecteur Michel de l'Hospital, maître des requêtes au Parlement de Paris, avant de devenir grand Chancelier de France. Michel de l'Hospital est fils d'un médecin de la Duchesse de Lorraine : on

FIG. 326. — LE PHARMACIEN

Gravure de Josse Amman pour son recueil sur les métiers.

(1) *La Manière de traicter les playes faictes tant par harquebutes que par flèches*. Paris, 1553.

(2) *Julien Le Paulmier, Docteur-régent de la Faculté de Médecine de Paris, médecin du roi Henri III et de François duc d'Anjou*, par D. Le Paulmier. Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris, 1894.

(3) P. Delmas op. cit.

peut penser qu'il a conservé quelques relations dans le monde médical, et cette particularité ajoute à sa haute autorité un appui qui n'est pas négligeable.

Ronsard, ainsi pourvu, s'installe dans une carriole attelée d'une mule, il est calé de coussins sur lesquels son corps amaigri s'alanguit. La route est longue et douloureuse : il arrive pourtant à Montpellier le dimanche qui suit l'Epiphanie de l'année 1558, devant l'hôtel de Guillaume de Lanzelergues, Seigneur de Candillargues, général à la Cour des Aides. Celui-ci lui offre l'hospitalité. Le lendemain, il vient le saluer à son réveil, escorté de l'Évêque Guillaume Pelicier qui se met à sa disposition. On choisit Jean Bocaud, mais il est retenu dans sa propriété de campagne par une entorse. Et Ronsard de remonter dans sa carriole pour pousser jusqu'au mas des Bocaud. Il n'a pas perdu sa peine, et le conseil de l'Evêque était bon, car Bocaud a compris les misères du poète : il attribue la fièvre à l'humidité du Gâtinais, la surdité au naufrage sur les côtes d'Écosse et il parvient à soulager son client.

HONORAIRES.

Le teston d'un « papau » et d'un huguenot ne se battent jamais en l'escarcelle d'un médecin, dit un adage français du XVI^e siècle. La chose est toujours vraie, mais de tout temps les magnats de la profession ont pu édifier une fortune, et la reconnaissance des clients s'est manifestée à ceux qui leur avaient sauvé la vie. En ces temps plus simples, elle ne se traduisait pas par des bronzes ou des objets d'art ; la société plus naïve n'hésitait pas à convertir en bonnes espèces sonnantes ses ex-voto, et les archiatres, sans fausse honte, étaient fiers de voir leur valeur estimée à la manière des Américains d'aujourd'hui jaugeant un homme en dollars.

Guy Patin, qui l'appelle « un Normand dessalé », affirme dans ses lettres que Julien Le Paulmier laissa, quand il mourut, « une fortune évaluée à 50.000 écus », ce qui était une somme considérable pour l'époque, et gagnée en peu de temps à vendre du cidre dans lequel il infusait du sené, composant ainsi des apozèmes laxatifs qu'il faisait payer un écu la bouteille, comme un grand secret. » Cette préparation est évidemment l'ancêtre de nos spécialités pharmaceutiques (1).

« Il y a longtemps que l'on improuve les médecins et que l'on s'en sert, dira plus tard La Bruyère ; le théâtre et la satire ne touchent pas à leurs pensions; ils dotent leurs filles, placent leurs fils aux Parlements, et dans la Prélature, et les railleurs eux-mêmes fournissent l'argent. Ceux qui se portent bien deviennent malades, il leur faut des gens dont le métier soit de les assurer qu'ils ne mourront point. Tant que les hommes pourront mourir et qu'ils aimeront à vivre, les médecins seront raillés et bien payés (2) ».

Si l'on tient compte de la valeur de l'argent au XVI^e siècle, il est certain que l'autel nourrissait bien le prêtre.

Dans les archives de la Faculté de Montpellier, figure sur le registre des procureurs le nom de Rabelais qui reçoit un écu d'or du doyen Jean Schyron pour prix d'une leçon d'anatomie.

Ambroise Paré (3) nous cite Maître Jacques Cottier, « médecin du roi Louis onzième, duquel pour la réputation de son hault sçavoir, il recevait de gages bien payés, tous les mois dix mille écus ».

Un médecin des hôpitaux gagnait moins. Lorsqu'il fut reçu par la Compagnye pour servir de médecin à l'Hôtel Dieu, maistre Pierre Paulmier, licencié en la Faculté de médecine, en 1596, touchait « deux cents livres tournois de gages annuels et cent livres de pension aussy par an (4) ».

Les morts même étaient sans rancune. Ainsi, nous voyons le Seigneur de Villebrosse coucher J. Le Paulmier sur son testament et lui faire donation « de 33 écus un tiers d'or soleil de rente, à présent réduits, selon l'ordonnance, de cent livres tournois de rente annuelle et perpétuelle, pour reconnaître les bons et agréables offices et plaisirs que lui avait ci-devant procurés et faisait encore de présent Le Paulmier».

Et « Françoise Colesse, veuve de Charles Sarazin, archer des gardes du roi, donne à Madame Le Paulmier, femme de Monsieur Le Paulmier médecin, et à leurs enfants, la somme de 156 livres tournois ».

(1) Pour être impartial, il est bon de rappeler qu'en 1574 Le Paulmier, à ce qu'il affirme tout au moins, s'était guéri, en quelques mois, par l'usage du cidre, d'une affection grave du foie et du cœur dont il souffrait depuis longtemps et qu'il avait inutilement traitée par un régime sec et des remèdes appropriés. Et cela lui fit publier en 1588 un ouvrage sur le vin où le cidre a sa très grande part : *De Vino et pomeo libri duo.*

(2) Dict. de Ferrière, doyen des Docteurs-régents. Paris, 1743.

(3) Préface, p. aij.

(4) *J. Le Paulmier* par le Dr Le Paulmier, p. 18.

Rabelais fut moins heureux. En 1543, Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, mourait à Roanne. Rabelais lui était attaché comme médecin ; il l'avait ramené d'Italie, et l'avait assisté à ses derniers moments. Le Duchat prétend que G. du Bellay lui laissa cinquante livres tournois de rente jusqu'au jour où ses bénéfices atteindraient trois cents livres. Mais ils ne furent jamais versés, et c'est peut-être là le motif de l'attribution de la cure de Saint-Christophe-de-Jambet que René du Bellay, évêque du Mans, frère de Guillaume, fit à Rabelais pour le dédommager d'un héritage dont il était frustré.

Le chiffre des honoraires devenait tout à fait intéressant lorsqu'il s'agissait de personnages d'importance, lorsque le cas était grave, et lorsque c'était le Roi qui payait. Mais le Roi y mettait quelquefois ses conditions : s'il arrivait que la somme fît venir l'eau à la bouche, il y avait loin parfois de la coupe aux lèvres.

Lors du combat de Caylus, de Maugiron et de Livarot contre Balzac d'Entraygues, d'Aydie de Ribérac, et Georges de Schomberg, Riberac et Caylus furent touchés de façon si sévère que Riberac, transporté à l'hôtel de Guise, y mourut le lendemain. Caylus vécut encore trente-quatre jours, qu'il passa entre la vie et la mort, veillé par le Roi qui ne quitta presque point son chevet. Henri III était affecté à ce point et tenait tant à son favori qu'il promit cent mille écus à Caylus s'il guérissait, et cent mille autres francs au chirurgien qui réussirait dans cette cure (1).

Mais Caylus mourut, et le chirurgien ne toucha jamais les cent mille francs.

TITRES DE NOBLESSE.

Ainsi s'accomplissait la parole de l'Ecriture : « *Honora medicum propter necessitatem.* » Honore ton médecin, parce que tu en as besoin !

Si les médecins ne dédaignaient point les honoraires, ils prétendaient aussi aux honneurs. « A Lyon, Forez, Beaujolais, et dans quelques autres lieux de ce royaume », dit Ferrières, « ils étaient appelés nobles ». Ils disaient tenir leur titre du droit romain qui accordait la noblesse aux avocats et aux médecins : malheureusement les lois romaines n'avaient plus d'effet en France. A défaut de cet argument, ils pouvaient produire leurs lettres mêmes de doctorat, et rappeler la cérémonie de leur investiture, lorsqu'on leur avait mis un anneau d'or au doigt en leur disant : « *Accipe annulum aureum in signum nobilitatis ab Augusto et senatu romano medicis concessæ.* »

Les médecins eurent beau faire, distinguer la noblesse réelle de la noblesse honoraire des gens de lettres, et ne prétendre qu'à une noblesse non transmissible, on leur répondit que c'était une chose qui ne pourrait leur être contestée si la vertu suffisait pour l'acquérir, et que, d'ailleurs, elle ne s'acquérait pas par l'usage. On leur concéda la qualité de Maître, que seuls les avocats ont conservée de nos jours.

Mais s'il n'existait pas de droit à la noblesse pour le médecin, il arrivait que le Roi la conférât en récompense de services. Ainsi fit-il, en 1585, pour reconnaître « les services rendus tant à l'armée, aux sièges de Saint-Lo et de Domfront, et ailleurs qu'à son frère le duc d'Anjou, lors de la grande maladie qu'il essuya à Dunkerque ». Il accorda la noblesse avec le titre d'Ecuyer à « son ami et féal Maître Julien Le Paulmier, sieur de Vendœuvre et de Grentemesnil, l'un de ses conseillers et médecins ordinaires, pour lui et ses descendants, avec les armoiries timbrées désignées dans ses lettres patentes ».

Noble, on n'entrait pas comme aujourd'hui dans la carrière médicale. Médecin, on n'était pas noble de droit, mais le Roi anoblissait parfois ses médecins.

LES CHARLATANS.

En marge de la médecine officielle, pullulaient les charlatans. Sainte-Foix remarque qu'ils ont un avantage considérable sur les vrais médecins : « c'est que si quelqu'une de leurs promesses se réalise, on les élève jusqu'aux nues ; si le malade est trompé, on est obligé de se taire par honneur et pour ne pas s'exposer au blâme d'avoir confié la guérison à un malheureux qui a d'autant plus de droit d'être fripon que le nombre des sots est toujours le plus grand (2) ».

(1) De Thou, T. V, p. 390.
(2) Les « Charlatans » par M. Bouret in *Pharmacie française*, février 1922.

Si cette observation est toujours vraie, elle se justifiait à une époque où la médecine, encore dans les langes, était parfois réduite à se faire conduire en lisière par le charlatanisme, en lui empruntant ses formules heureuses.

Les charlatans débouchent de toutes les frontières, mais la route d'Italie paraît la plus fréquentée : c'est une véritable marée qui déferle dans toutes les foires, les marchés et les pélerinages.

Ils arrivent, comme les cirques de nos jours, déroulant dans les rues une cavalcade à grand spectacle.

« Ils ont coutume, dit Sonnet, d'aller en houlse par les rues des villes, vestus de superbes et magnifiques vestements, portans au col des chaînes d'or qu'ils auront peut-être louées de quelque orfèvre, et montez à l'advantage sur des genêts d'Espaigne, coursiers de Naples, ou courtauds d'Alemaigne, accompagnez d'une grande suitte et caravane d'Escornifleurs, batteurs de pavé, bastelleurs, comédiens, farceurs et harlequins, recherchent en ce superbe équipage les carrefours et places publiques des villes et bourgades où ils font ériger des eschaffauds et théâtres, sur lesquels leurs bouffons et maîstres gonins amusent le peuple... pendant qu'ils étalent et débitent leur marchandise ou plustôt charlatanerie au peuple. »

Ceux qui sont au début de leur carrière pratiquent avec moins de figuration, mais non moins de majesté : « Coureurs de places publiques, nous les peint Antoine Leroy dans son *De ligno sancto non permiscendo*, ils s'ornent de colliers et de casques à panaches, ont de nombreux anneaux aux doigts ; ils se donnent le titre de médecin et prennent l'habit d'honnêtes gens. Ils arrivent triomphalement montés sur leur mule et croient de leur dignité de s'arrêter à chaque pas. Dans cet appareil, ils promettent à tous, mais non sans la faire payer d'avance, la bonne santé, comme s'ils mettaient la santé à l'encan. »

La Satyre Ménippée, sous forme d'apologue, nous montre deux charlatans, l'un espagnol et l'autre lorrain, qui ont tenu banque au Louvre « tant que les Etats convoquez à Paris en l'an 1593, le 10 febvrier. »

« L'espagnol estoit fort plaisant et monté sur un petit eschaffault, jouant des régalles et tenant banque, comme on veoit à Venise en la place Saint-Marc. A l'eschaffault estoit attachée une grande peau de parchemin escrite en plusieurs langues, scellée de 5 ou 6 sceaulx d'or, de plomb et de cire, tiltrée en lettres d'or en ces mots : Lettre du pouvoir d'un espagnol et des effects miraculeux de sa drogue appelée Higuiero de l'Inferno, ou aultrement Catholicon composé. »

Quant au Lorrain, il n'avait qu'un petit escabeau devant luy, couvert d'une vieille serviette, et dessus une vieille tirelire d'un costé, et une boëtte de l'autre, pleine aussi de « Catholicon », dont toutefois il débitait fort peu, parce qu'il commençait à s'esventer manquant de l'ingrédient le plus nécessaire, qui est l'or. Et sur la burette estoit escrit : Fin Galimathias, alias Catholicon, composé pour guérir les escrouelles. »

Certains de ces histrions, empiriques marchands, ont été célèbres ; Rodocanachi (1) nous rappelle le Seigneur Hieronimo, « une grosse chaîne d'or au cou et en superbe équipage », qui débitait dans la Cour du Palais, au temps d'Henri IV, « ses mieux empennées flèches, pour prôner mille onguents, beaumes, huiles, extractions, quintessences, distillations et calcinations. Quatre joueurs de violon assistés d'un bouffon de l'hôtel de Bourgogne, Galinetti de la Galina, faisaient des singeries pour attirer et amuser les passants « qui se trouvaient tellement chargez par le cajol affecté et babil effronté dudit charlatan qu'ils estoient contraints d'acheter ses drogues tant la curiosité et la persuasion avaient gagné sur eux. »

Tabarin, popularisé par la gravure, l'« as » de la parade, règnera, plus tard, sur les mêmes tréteaux. Il s'habillait en pierrot, flanqué d'une longue épée de bois, coiffé d'un bord de chapeau de feutre gris. Sa femme Francisquine, son frère Mondor et un nègre composaient avec lui la troupe. Une viole et un rebec les accompagnaient et soutenaient leur voix. Lorsque ses facéties avaient arrêté le courant des passants, et qu'il les voyait attentifs, le nez en l'air et bouche bée, il donnait libre cours à sa faconde pour vanter des opiats, du romarin, des simples, et aussi « un onguent contre la brûlure dont il avait éprouvé les effets merveilleux lors de sa descente aux enfers ».

Un vieil auteur normand nous donne la recette pour faire un bon charlatan : elle est assez drôle et assez juste : « Electuaire et recette composés de trois livres d'impudence et d'effronterie, de la plus fine qui croisse en un rocher qui s'appelle front d'airain, deux livres de vantance et vaine ostentation, une livre de belles promesses assaisonnées de mensonges, trois livres et demie de tromperie, quatre onces de bonne mine cuite au jus de douces paroles, et la décoction coulée et passée par l'étamine de large conscience. »

Ce sont ces charlatans basteleurs, trejectaires et theriacleurs, que Gargantua (2) allait voir en se promenant : il « considérait leurs gestes, leurs ruses, leurs sobresaults et beau parler : singulièrement ceulx de

(1) Rodocanachi, *Les Médecins et Astrologues italiens en France du dixième au seizième siècle* (*Revue hebdomadaire*, 21 déc. 1912).
(2) Livre I, chap. XXIV.

Chauny en Picardie, car ils sont de nature grands jaseurs et beaux bailleurs de baillivernes en matière de Cinges verds. »

Mais ce n'étaient pas là les seuls braconniers de la médecine : les *métèques*, comme de nos jours, foisonnaient et étaient l'objet des récriminations de tous, si bien qu'un régent de la Faculté de Paris, André de Breil, écrivit en 1580 un ouvrage qu'il dédia au roi Henri III. C'était la *Police de l'art et science de médecine, contenant la réfutation des erreurs et insignes abus qui s'y commettent... où sont vivement confutés tous sectaires sorciers, enchanteurs, magiciens, devins, pythoniciens, souffleurs, empoisonneurs, et toute racaille de thériacleurs et cabalistes.*

Il y attaquait sous ces divers et nombreux qualificatifs les étrangers, médecins marrons de son temps, qui pratiquaient sous leur couvert une médecine en marge. A en croire l'opinion, ils exerçaient sans diplôme, ou s'ils en possédaient un, ils l'avaient acheté frauduleusement à Padoue, à Bologne, à Venise ou à Turin, et pouvaient montrer de belles lettres fripées en forme de bulles dorées et azurées.

HOPITAUX.

La médecine a de tout temps donné la main à la charité. Aussi ne sommes-nous pas étonnés de voir les moines et les évêques figurer en bonne place dans la fondation des hôpitaux. Le paupérisme était florissant, si on peut lui appliquer cette épithète, l'hygiène inexistante et la science aveugle. Pouvons-nous trouver surprenant qu'il y ait eu beaucoup de malades et que les hôpitaux aient tenu une grande place dans la superficie d'une ville.

Rien que dans Paris, ils étaient au nombre de sept, en y comprenant les asiles.

Le plus ancien avait été fondé, dit-on, par Saint Landry au septième siècle. « Devant Notre-Dame (1), au plus près, trois rues se dégorgeaient dans le parvis, belle place à vieilles maisons. Sur le côté sud de cette place se penchait la façade ridée et rechignée de l'Hôtel Dieu et son toit qui semble couvert de pustules et de verrues. » Il était bâti sur le petit bras de la Seine, couvrait quatre arpents, se composait de trois salles pouvant contenir cinq cent quatre-vingt-neuf malades.

De fondation ancienne, on trouvait encore l'hôpital Sainte-Catherine, rue Saint-Denis, au coin de la rue des Lombards. C'était une sorte d'asile de nuit où les pauvres femmes étaient reçues et nourries le soir ; elles pouvaient y coucher trois nuits de suite. Il se composait de deux salles renfermant seize grands lits, où l'on pouvait coucher jusqu'à quatre personnes et cinq petits lits.

Pour les hommes, fonctionnait dans les mêmes conditions l'hôpital Sainte-Anastasie et Saint-Gervais, situé rue Vieille-du-Temple, au Marais. Dans une grande salle, au rez-de-chaussée, étaient rangés dix grands lits, et huit à tiroirs, qu'on dégageait le soir de dessous les précédents ; au premier étage, sept grands et cinq petits lits.

L'hôpital de la Trinité, rue Saint-Denis, vis-à-vis la rue Saint-Sauveur, abritait cent trente-six orphelins ; le service en était fait par six religieuses.

L'hôpital des Quinze-Vingts, fondé par Saint Louis, rue de Charenton, à l'ancien hôtel des Mousquetaires, était destiné à trois cents aveugles des deux sexes.

En outre, il y avait rue Montmartre, en face de la rue du Jour, la Maison des veuves, où huit veuves pouvaient trouver abri : elles avaient à leur disposition une chambre, quelquefois un cabinet et un caveau au bois.

« Jouxtant l'hôtel de ville », l'hôpital du Saint-Esprit logeait cent orphelins ou orphelines sous la surveillance de treize sœurs, qui ne faisaient pas de vœux.

Seul l'Hôtel-Dieu recevait des malades. Les fébricitants, les contagieux, les vénériens, les blessés, les femmes en couches y étaient mélangés dans les trois salles qui composaient toute l'installation. Et dans chacune, les grands lits, larges de quatre pieds et demi, pouvaient contenir quatre malades et même six, avec la faculté de faire vermine commune.

Les chalits, les ciels de lit, leurs barres et leurs traverses étaient en bois : ils étaient garnis d'une épaisse et lourde paillasse, un fort lit de plume ou couette, un traversin semblable, deux couvertures, des rideaux de serge rouge l'hiver, et de toile blanche l'été.

Les petits lits étaient entremêlés avec les grands, les uns et les autres orientés sans ordre, ici mis bout

(1) Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*.

à bout, le chevet de l'un continuant le pied du lit voisin, comme on les voit encore aujourd'hui dans la grande salle de l'Hôtel-Dieu, de Beaune. Ailleurs, les uns sont en long, les autres en travers.

Lorsqu'on plaçait quatre ou six malades par grand lit, on en mettait deux ou trois à la tête, et deux ou trois aux pieds, de sorte que les pieds des uns répondaient aux épaules des autres. Nous imaginerions malaisément la température que pouvaient dégager ces quatre ou six fébricitants, si nous ne savions que dans certaines salles, la chaleur était portée à un degré suffisant pour ne pas avoir besoin de poële durant l'hiver.

A la tête et aux pieds des grands lits, était posée une planchette sur laquelle on rangeait les pots de tisane : chaque malade avait le sien ; mais des mains débiles, tremblantes et maladroites, les renversaient souvent: les lits étaient mouillés, les malades trempés.

Des étiquettes en bois indiquaient le numéro du sujet ; d'autres, son état, ses besoins spirituels ou temporels. C'est ainsi qu'on pouvait lire les indications : agonisant, sacrements, bouillon. Heureusement, les pauvres ne savaient pas lire.

De place en place, des chaises percées séparaient deux lits voisins, et lorsqu'on transvasait le contenu de leur bassin de cuivre dans un autre plus grand, cette opération n'allait pas sans dégager une infection insupportable; les joints et les cassures des carreaux se lutaient de matières organiques qui augmentaient encore ce que la salle pouvait avoir d'offensant pour les narines.

Les murailles élevées, percées tout au haut de fenêtres étroites, laissaient tomber un jour discret. Encore n'étaient-elles percées que d'un seul côté, si bien que dans certaines salles, on distinguait le côté *blanc*, du côté *noir* où le soleil ne pénétrait jamais.

En hiver, un feu découvert chauffait l'atmosphère. La nuit, la fumée de quinquets alimentés de mauvaise huile, ajoutait son âcreté à celle des ulcères et des aposthèmes.

La pouillerie mélangeait indistinctement les hardes remplies de vermine, celle des galeux, des variolés, des contagieux de toute espèce avec les vêtements propres et sains des autres malades.

C'est ainsi que les sortants recevaient leurs vêtements infestés de parasites et de germes. Quant aux haillons des morts, qui avaient séjourné, eux aussi, à la pouillerie, on en faisait chaque année des ventes publiques.

Les opérations chirurgicales se pratiquaient dans la salle même : les instruments étaient préparés en présence des malades, aussi n'est-on pas étonné de voir qualifiés de « temps décisifs où la nature était occupée de sa réparation » l'inflammation et la suppuration : « Bon mire qui fait plaie puante » (1).

Tous les trépanés succombaient. A Paris, écrivait Dionis deux siècles plus tard, le trépan est assez heureux. Il l'est plus encore à Versailles où l'on n'en meurt presque point, mais ils périssent tous à l'Hôtel-Dieu à cause de l'infection de l'air qui agit sur la dure mère et qui y porte la pourriture. »

Sur quinze nouvelles accouchées, il en mourait une, lorsque quelque épidémie de fièvre puerpérale ne faisait pas de coupes encore plus sombres. L'arsenal chirurgical ne comportait pas le forceps. Aussi beaucoup d'enfants naissaient morts et les états baptistaires enregistraient moins d'enfants qu'il y avait eu d'accouchées. L'opération césarienne, pratiquée pour la première fois par Bauhin, en 1500, permettait-elle par hasard de sauver une femme? Il n'était pas question de l'enfant.

Quant aux nouveau-nés, leur sort était plutôt triste. De la fin d'octobre au commencement de juin on observait chez eux une affection étrange : on disait de ceux qui en étaient frappés, qu'ils étaient *durs* ou *gelés* ; et il en mourait un grand nombre.

MÉDECINE ASTROLOGIQUE.

Le nombre des médecins astrologues est infini à l'époque de la Renaissance, et l'importance qu'on donne à l'astrologie est telle que l'on ne sait s'il faut accorder la prééminence à la médecine ou à l'astrologie, et qui des deux doit servir de qualificatif à l'autre. Un bon médecin devait être astrologue. « Ce troupeau de médecins imbéciles, écrit Jean d'Indagine, qui s'imposent par leur pourpre, croient pouvoir guérir sans le secours des astres, mais s'ils ignorent l'astrologie, ce ne sont point des médecins, ce sont des imposteurs. »

L'observation du ciel nous a enseigné que l'indépendance n'existe pas, et qu'il n'est pas une planète ou une petite étoile qui ne subisse l'influence d'une autre. Toute masse exerce une action sur les masses voi-

(1) Mémoires de Baïf.

sines. La terre elle-même, être inanimé, est soumise à des variations causées par ses voisins les plus immédiats et les plus éloignés, la lune et le soleil. Peut-on nier que le plan de la création réalise une harmonie et une unité véritablement merveilleuses ? Le plan visible sur lequel a été bâti le monde extérieur est aussi celui qui a servi de patron, sur une échelle diminuée, pour la création des êtres animés. Tout se tient, de haut en bas, dans la hiérarchie des mondes et des êtres. C'est presque l'abrégé de la constitution intime de la matière, de la disposition des atômes et de leur décomposition en ions, l'intuition de ce que nous ne voyons même pas aujourd'hui dans l'oculaire du microscope le plus perfectionné, et que nous ne sommes parvenus à établir que par les calculs les plus compliqués et les raisonnements les plus subtils.

FIG. 327. — Portrait de Jean Indagine, chiromancien et physiognomiste, gravé par Hans Baldung Grien pour l'ouvrage *Die Kunst der Chiromantzey... und der Physiognomey* (Strasbourg, Jean Schott, 1523), traitant également de l'astrologie. Indagine a publié en 1551, à Francfort, un autre ouvrage sur le même sujet.

Ainsi l'action des constellations sidérales s'étend jusqu'aux plus infimes constellations ioniques dont est pétrie notre matière.

N'est-ce pas aussi ce que nous constatons de nos jours, lorsque nous appelons à notre secours les forces de la nature, lorsque nous faisons des applications de ces courants de haute fréquence qui font baisser la pression artérielle, lorsque nous faisons fondre un fibrome sous les rayons de Roentgen, lorsque par le même moyen nous faisons disparaître un phénomène névralgique douloureux ou un eczéma, mais aussi lorsque nous voyons apparaître, à la suite d'applications de doses prolongées, des manifestations cancéreuses chez les radiologues qui ont soulagé leurs malades par le même procédé qui les tue? Les rayons α, β, γ, du radium, dont la présence a été constatée dans la lumière des astres, n'ont-ils pas, eux aussi, une action thérapeutique, ou plus généralement trophique sur les cellules de notre organisme ? Plus bas dans l'échelle des vibrations, la lumière colorée est connue et employée par la médecine actuelle. Ne garnit-on pas de rideaux rouges les fenêtres des chambres de rougeoleux ? N'a-t-on pas mis des vitrages bleus dans certaines maisons d'aliénés pour calmer les agités ? Et le dernier né de la thérapeutique naturiste, le rayon ultra-violet, ne nous apporte-t-il pas le calme en même temps qu'il donne un coup de fouet à la nutrition ? Le rayon solaire du bord de la mer et de la montagne est domestiqué, capté, produit à volonté par nos appareils.

Sommes-nous moins astrologues que nos devanciers, parce que nous ne faisons pas intervenir les astres qui produisent toutes ces radiations et que notre astrologie s'appelle naturisme ou physiothérapie ? Ce qui est certain, c'est que notre caractère est soumis à l'état de notre corps, et que ce dernier baigne dans une atmosphère remplie d'émanations issues de la terre ou tombées du ciel ; que le soleil, pour ne parler que de lui, parcourt un cycle dont les périodes sont de onze années, et que l'astrologie a eu peut-être autrefois un fondement solide.

Quoi qu'il en soit, les astrologues reconnaissaient, pour commencer, des incompatibilités entre malades et médecins.

Les malades nés sous l'influence de Saturne ou de Mars n'avaient rien à gagner à la fréquentation du médecin. Quand ils s'adressaient à lui, c'était pour que celui-ci les traitât selon son art personnel, et, afin que ses remèdes remplissent leur plein effet, il devait être choisi soit Vénusien, soit Jupitérien.

La purgation devait être prise solide dans le temps de la lune et sous le signe des Poissons, liquide sous le signe du Scorpion. Mais il fallait se garder du Capricorne et du Taureau « qui donnent la nausée ».

LA LUXURE AFFAIBLIT LES FORCES ET EFFEMINE LES MEMBRES.

Composition de BREUGHEL, gravée et publiée par H. COCK (1558). Estampe rare, à intention moralisatrice destinée à fustiger le vice. Le personnage nu monté sur un animal fantastique, avec inscription à son chapeau, rappelle la promenade sur un âne infligée aux adultères et aux maris complaisants. Au premier plan [illegible] brisant un œuf, signification symbolique dont le sens est connu.

(*Collection Paul Prouté*).

A la fin du siècle, ces idées n'ont pas encore disparu des livres médicaux, et Guillemeau, chirurgien d'Henri IV, prétend que les blessures faites pendant la pleine lune ont un cours malin, tandis que celles reçues alors que la lune décroît ont un cours bénin (1).

Ne trouvons-nous pas encore, dans un autre ordre d'idées, ces préjugés dans les campagnes? Et même un milieu, qui passe pour cultivé, n'obéit-il pas à certaines règles pour le soutirage du vin dans les bouteilles, qui doit se faire, afin que le vin se conserve bien, dans un quartier de lune déterminé?

Vers 1500, un certain Bartolomeo Coclès della Rocca démontra l'importance de la « chyromancie comme utile et nécessaire à tous ceux qui, exerciter, voudront l'art de chirurgie et de médecine (2) ».

Enfin la superstition n'a jamais mieux mérité son nom de « ce qui survit » que dans toutes ces croyances aux fétiches, aux porte-bonheur et aux porte-malheur qui n'ont pas disparu dans la société d'aujourd'hui : l'opale porte malheur, la perle ne doit pas se donner en cadeau de mariage, etc.

Nous en retrouvons l'origine dans le poème des *Lithica*, attribué à Orphée, ou dans le traité de l'indien Buddhabhatta.

Rabelais lui-même, qui possédait une érudition encyclopédique, pour son époque, ne s'intitule-t-il pas « professeur d'astrologie »? Il est vrai que ce titre figure sur la page liminaire de la *Pantagrueline pronostication* qu'il publia à Lyon en 1532, et qui n'est en réalité qu'une parodie des almanachs élucubrés par les « fins astrologues de Louvain, de Nuremberg, de Tubinge et de Lyon » qui donnaient des prédictions pour l'année qui allait s'ouvrir.

Mais, par cette plaisanterie, le subtil humoriste reconnaissait qu'il ne dédaignait pas d'accorder créance à une science qu'il raillait. Un peu plus tard, en 1549, alors qu'il était à Rome, maître François tira un horoscope favorable en faveur de Louis d'Orléans, second fils qu'Henri II venait d'avoir de Catherine de Médicis « si toutefois il eschappe quelque triste aspect de l'angle occidental de la VII^e maison ».

L'enfant mourut au berceau, malgré l'obscurité des termes sybillins employés. Rabelais avait eu tort.

FIG. 328. — THEOPHRASTE PARACELSE à l'âge de 47 ans. Gravure sur bois pour une édition de ses « Œuvres » publiée à Francfort en 1536.

Paracelse (Philippe Bombast de Hohenheim) est l'auteur de la célèbre *Grosse Wundartzeney* (La Grande Chirurgie) qui fut traduite en français, en 1603, par Claude Dariot, médecin à Beaune.

Astrologue-Médecin surnommé, par ses partisans, le « Zénith et le Soleil-Levant des Alchimistes », il fit quelques cures heureuses qui lui valurent une certaine confiance. Malheureusement pour lui, Erasme, dont il n'avait pu guérir la gravelle, le poursuivit d'épigrammes et le perdit de réputation. Il prétendait avoir trouvé la pierre philosophale. La vérité est que la médecine lui doit l'emploi de l'opium.

Dans l'Inde, il y avait dès le VI^e siècle avant notre ère, une technique très complète qui réunissait toutes les observations sur les pierres précieuses.

Elle fut résumée dans le traité de Buddhabhatta qui constituait un corps de doctrine. Or, l'Inde jusqu'à l'ouverture des mines du Brésil, nous fournissait toutes les pierres précieuses, et il n'est pas téméraire de penser que les marchands orientaux, pour augmenter leur vente et la rendre plus fructueuse, attribuaient à leur marchandise des propriétés mirifiques, empruntant largement, quand ils faisaient l'article, à la religion et aux pratiques de leurs pays.

Aussi la croyance aux vertus des pierres se perpétua-t-elle d'une façon officielle et sous l'estampille

(1) « Le toucher royal des Ecrouelles », par Martinotti (*Æsculape*, Avril 1926).
(2) Rodocanachi, *Revue Hebdomadaire*, 1912.

scientifique, jusqu'à la fin du XVI^e siècle. Le Lapidaire de Marbode, évêque de Rennes, qui vivait au XII^e siècle, avait recueilli toutes les observations des « Lithica » et de Buddhabhatta et faisait partie de la *Librairie* des Ecoles de Pharmacie dont il était resté le manuel classique (1).

Il est étrange et curieux de saisir sur le vif l'évolution des mœurs sur un même sol à travers les millénaires. On voit en Bretagne, dans les musées préhistoriques de Penmark et de Carnac, des colliers recueillis dans les sépultures, dans les tumuli et sous les dolmens. La matière en est simple : ce sont tantôt des petits galets blancs détachés des roches de la région et arrondis par les vagues, tantôt des gemmes sans valeur trouvées dans le sol, ou importées par les navigateurs orientaux qui entretenaient un commerce avec les Vénètes. Bien avant que des fouilles scientifiques en aient établi l'origine en les relevant dans le sol à proximité de squelettes, on les connaissait dans le pays; ils étaient la propriété de familles qui se les transmettaient de génération en génération. La crédulité populaire leur accordait des propriétés curatives. La tradition n'a pas été tuée par le vent de scepticisme qui souffle de nos jours. Bien plus, l'Eglise a greffé le christianisme sur ces rameaux desséchés du paganisme auxquels elle a donné une vitalité nouvelle. Les églises de Baud et de Tréguron-Guérec possèdent de ces colliers que les fidèles peuvent emprunter. Leur vertu fait monter le lait chez la nouvelle accouchée : celle-ci porte, ou fait porter au curé une poule blanche qu'elle laisse en offrande ; le collier lui est délivré, elle se le passe autour du cou et le garde jusqu'à ce qu'elle ait obtenu la grâce implorée. On cite même, tant le fait est incontestable, l'histoire d'une femme qui, ne pouvant se déplacer, chargea son mari d'aller quérir le talisman. Celui ci, au retour, gêné d'un trésor qu'il craignait de perdre, avait passé le collier autour de son cou, et lorsqu'il arriva à la maison, le sortilège avait si bien opéré qu'il était devenu une excellente nourrice. Mais peut-être n'est-ce là qu'une histoire?

ÉTAT DE LA MÉDECINE. — POISONS.

Dans l'obscurité qui couvre la première moitié du XVI^e siècle, sous l'influence de l'alchimie, et de la science des poisons qu'ont importées les médecins italiens, toute mort suspecte est attribuée à l'empoisonnement. L'incertitude et la crainte, héritages du Moyen Age, l'amour du merveilleux et de l'inexplicable, les temps troublés que l'on traverse, tout concourt à fortifier cette terreur.

En 1508, le pape Alexandre VI meurt, ayant pris par mégarde, dit-on, le poison qu'il destinait à un autre.

En 1536, le Dauphin, fils de François I^er, meurt ; on accuse les ministres de Charles-Quint de lui avoir fait donner du poison; on cite même un nom : c'est un Italien, le Prince de Monte-Cocula qui le lui a présenté. Cependant on n'a jamais pu s'assurer qu'ils fussent les véritables auteurs de cet attentat ; et le Roi, soit qu'il n'y ait pas cru, soit qu'il ait préféré donner tout son soin à son affliction, ne voulut jamais approfondir cet odieux mystère (2).

En 1560, François II meurt à l'âge de dix-sept ans. Le bruit court qu'il a été empoisonné, mais de Thou remarque que la faiblesse de sa constitution et ses infirmités suffisaient seules pour abréger ses jours (3).

En 1569, le duc des Deux-Ponts, depuis quelque temps, avait une fièvre quarte. Les fatigues de la marche ayant augmenté considérablement sa maladie, il mourut le 11 juin à Nassau, entre les bras de Louis de Nassau. Si l'on en croit les mémoires de Tavannes, il avait été empoisonné par un médecin d'Avallon.

En 1571, le Cardinal de Châtillon tombe malade à Southampton, et meurt âgé de cinquante ans. Dans la suite, on découvre que sa mort n'était pas naturelle et qu'un de ses valets de chambre l'avait empoisonné. Ce scélérat que les catholiques envoyèrent à La Rochelle en qualité d'espion, dit de Thou, y fut pris et, mis à la question, il avoua son crime.

La même année, l'Electeur de Brandebourg, Joachim II, est empoisonné par un Juif dont le crime ne fut découvert que cinq ans après.

Le 9 juin 1572, la reine de Navarre qui était venue, de Blois à Paris, préparer le mariage du prince son fils, meurt à l'âge de quarante-trois ans d'une fièvre continue. Ceux qui étaient bien informés publièrent qu'elle avait été empoisonnée par une paire de gants que lui avait vendue un parfumeur milanais, nommé

(1) *Marsile Tuin*, par J. Thomé.
(2) De Thou, Tome II, p. 431.
(3) De Thou.

René. Cependant le corps ayant été ouvert, on n'y trouva aucune trace de poison, mais seulement un abcès au côté gauche.

Deux ans après, en 1574, Charles IX meurt à Vincennes, consumé, à ce qu'on soupçonne, par un poison lent que sa mère lui avait donné pour que le trône de France revînt à son enfant de prédilection, Henri, roi de Pologne.

Enfin le prince de Condé meurt empoisonné en 1587.

Le poison est certainement une arme discrète. Il était d'un emploi sans danger à une époque où l'on n'avait pas le moyen de le déceler dans le cadavre, et où la médecine était encore trop peu au courant des effets des simples et de leurs alcaloïdes sur l'organisme. Néanmoins, on ne peut s'empêcher de penser qu'il a fourni une explication facile à bien des morts subites ou imprévues.

Que la torture ait arraché des aveux aux malheureux qui la subissaient, est-ce là une preuve ? L'histoire de la reine de Navarre est plus propre à nous mettre sur la voie : elle est morte d'une pleurésie purulente, probablement. Qu'elle ait été albuminurique ou urémique, on n'eut jamais trouvé l'explication de sa mort, et la légende de l'empoisonnement aurait subsisté.

Est-ce à dire que tous les prétendus empoisonnements aient été des morts naturelles inexpliquées, nous ne le croyons pas. La vie humaine comptait pour peu ; les passions religieuses et politiques étaient au paroxysme. On assassinait avec le fer. Pourquoi aurait-on négligé une arme si commode, et ne pouvons-nous admettre qu'il y ait eu quelquefois des toxiques dans la valise diplomatique ?

FIG. 329. — UN NATURALISTE CÉLÈBRE : LEONHARD FUCHS.

* C'est l'auteur de l'histoire des plantes publiée, en latin et en allemand, à Bâle en 1543, et accompagnée de la reproduction de plus de cinq cents planches.

[Voir page 91 les portraits des dessinateurs et du graveur de ces belles estampes.]

Leonhard Fuchs, qui tient une plante à la main, est représenté avec un manteau de patricien d'une richesse extrême, au col orné de l'hermine doctorale.

ÉPIDÉMIES.

Les idées ne sont pas plus nettes quand nous entrons dans le vif du sujet, et que nous étudions les épidémies. Si toute mort suspecte est un crime par le poison, toute épidémie est une peste.

Elles ne nous furent pas toutes hostiles, d'ailleurs. En 1536, la dyssenterie et la famine seront nos meilleures alliées. François I^er avait quitté Paris. Son armée l'attendait à Valence et à Avignon; il en prit la tête. Une autre invasion s'opérait dans le même temps dans le Nord : le comte de Nassau prenait Guise, et assiégeait Péronne qui couvrait Paris. En deux mois, vingt mille Impériaux mouraient de cette peste, et Charles-Quint dut repasser le Var, humilié et épuisé. Le siège de Péronne était levé le 15 septembre.

De Thou (1) nous rapporte, avec les dates des épidémies antérieures, l'histoire de la *Suette d'Angleterre* qui affligea la Grande-Bretagne en 1550. On l'y avait déjà connue en 1486. En 1529, elle avait fait de grands ravages en Allemagne. Cette périodicité rappelle d'une façon frappante celle de nos épidémies contemporaines de grippe, et son nom suffirait à la rapprocher de l'influenza et de la grippe espagnole, si les symptômes n'établissaient une parenté encore plus proche: on en mourait en vingt-quatre heures. Dans la ville de Londres seule, il périt en sept jours huit cents personnes.

L'Allemagne eut en 1557 — et la France partagea son malheur ainsi que l'Espagne et l'Italie — une nouvelle espèce de maladie qui fit de grands ravages (2). On l'appela *Fièvre Poncticulaire* à cause des petites taches qui paraissaient sur le corps des malades, taches différentes de celles qui caractérisent les fièvres pour-

(1) Tome I, p. 244.
(2) De Thou, T. II, p. 206.

prées. Elle était contagieuse et se communiquait par le simple attouchement. Il semble qu'on ait affaire ici au typhus exanthématique. La « fièvre des camps » était à sa place dans une année où Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, gouverneur des Pays-Bas pour le roi d'Espagne, assiégeait Saint-Quentin, où le duc de Guise conduisait une armée en Italie en vue de conquérir le royaume de Naples, et où les reîtres d'Allemagne étaient à la solde de qui les payait.

Le Ciel voulut encore affliger la France d'un autre fléau en 1572. Une maladie qu'on nomma *Colique du Poitou*, jusqu'alors inconnue parmi nous, causa de grands ravages (1). Depuis, elle se renouvela plusieurs fois, particulièrement jusqu'en 1606. Le visage devenait livide, les extrémités se glaçaient, l'esprit était inquiet, le corps agité; le malade avait de l'insomnie, des nausées, des émanations alvines verdâtres, et un hoquet continuel. Il était fiévreux, altéré, il éprouvait de la dysurie, des douleurs gastralgiques et intestinales violentes, puis il tombait en langueur, après avoir été secoué de convulsions épileptiques. La même affection est décrite par Paul d'Egine. Elle emporta beaucoup de monde à Rome dans le IVe siècle. A Arras et dans le Nord de la France, on l'appelait le *mal des Ardents :* elle était due à « l'ergotisme ».

Fig. 330. — L'ENTRÉE DE L'HOPITAL.
Gravure sur bois de Josse Amman pour l'*Opus Chirurgicum* [de] Paracelse (1565).

A la fin du siècle, une maladie appelée la « *maladie des moutons* », venue d'Orient, avait débarqué en Italie où elle avait mis Grégoire XIII aux portes du tombeau, puis avait passé les monts, pénétré en France et en Espagne. Elle débutait par un grand frisson, de la céphalée et une courbature intense, particulièrement sensible dans les membres et la poitrine. Nous n'en savons guère davantage, sinon que, lorsque les malades n'étaient pas guéris le quatrième ou cinquième jour, la maladie dégénérait en fièvre maligne qui les emportait, et que ceux qui furent soignés ou purgés, périrent presque tous (2). De Thou ne flatte pas les médecins, en l'occurrence : il semble dire, en tout cas, que la purgation était leur principale ressource thérapeutique et que les soins ne consistaient guère que dans cette pratique. Tant pis, si la maladie ne s'en accommodait pas.

A la suite de la *maladie des moutons* se déclara une peste qui apparut à Paris en juin 1580. En moins de cinq mois, elle y emporta quarante mille habitants ; la capitale devint presque déserte. Ce fléau se répandit en plusieurs autres villes, et surtout à Laon où il mourut près de six mille personnes.

Le scorbut que nous considérons, aujourd'hui, comme une maladie par carence de vitamines, passait au XVIe siècle pour une épidémie. Nous la laissons à la place où les contemporains l'avaient placée. Ce n'était pas une nouveauté, du reste ; Hippocrate l'a décrite comme une *tumeur de la rate et de l'estomac* causée par les eaux froides, crues et troubles. Pline le naturaliste l'appelle *stumacée* ou *sceletyrbe*. Germanicus perdit de son fait plus du tiers de ses soldats, au rapport de Tacite, et Guillaume de Chartres, dans son histoire de la première croisade, en décrit les symptômes avec exactitude.

(1) De Thou, T. IV, p. 461.
(2) De Thou, T. VI, p. 89.

Il parut en Allemagne en 1481, pour la première fois, sous le nom de *Scharbock* ou *Schorbuck*, qui signifie inflammation, tranchée, déchirement d'entrailles.

Les Portugais l'auraient apporté en Europe (1) à la fin du XVe siècle, à leur retour des Indes Orientales.

Il fit de grands ravages dans la flotte de Vasco de Gama en 1498, et dans celle de Cartier, lorsqu'en 1535 il alla découvrir le Canada. « La maladie », raconte Marc Lescarbot, « commença entour de nous d'une merveilleuse sorte et de la plus incogneué, car les uns perdoient les substances et leur devenoient les jambes grosses et enflez, et les nerfs retirez et noircis comme carbons, et à aucuns toutes semées de gouttes de sang comme pourpre, puis montoient ladicte maladie aux hanches, cuisses et épaules, aux bras et aux cols, et à tous venoit la bouche si infecte et pourrye par les gencives, que toute la chair en tomboit jusqu'à la racine

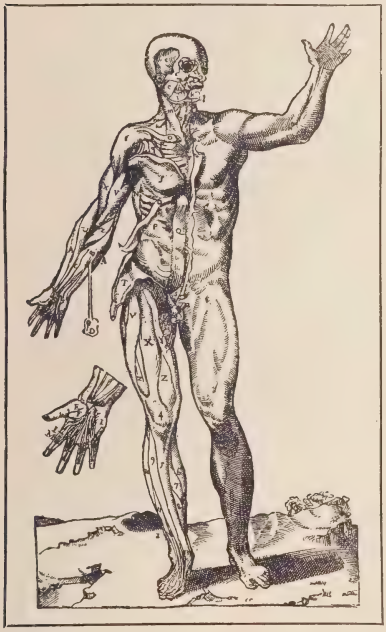

FIG. 332. — LES MUSCLES.

Figure pour les « Œuvres » d'Ambroise Paré qui en donne lui-même l'explication suivante : « Figure première des muscles laquelle te représente au costé gauche l'homme avec sa peau et au costé droit tous les muscles separez les uns des autres et encores en leur lieu et ce par devant. »

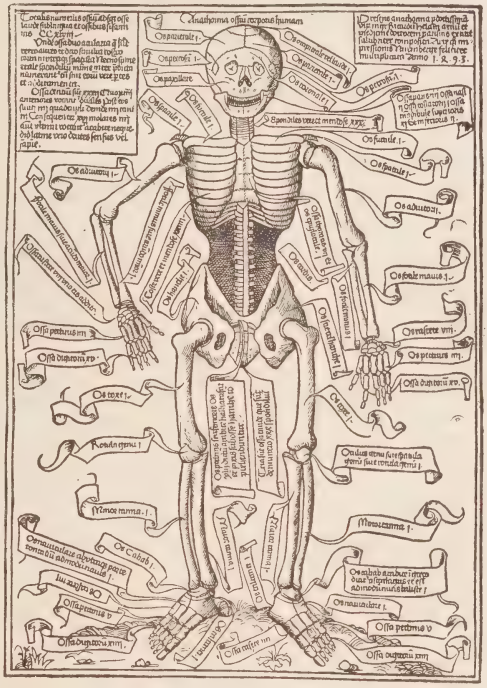

FIG. 331. — FIGURE ANATOMIQUE DU XVe SIÈCLE.

Anatomia ossium corporis humani par Ricardum Helam (Nuremberg, 1493). Feuille volante, gravée sur bois, donnant toutes les indications des parties du corps humain.

* Cette pièce, antérieure aux squelettes de Durer, peut être considérée comme une des premières images anatomiques destinées à l'enseignement.

des dentz, lesquelles tomboient presque toutes, et tellement se espiat ladicte maladie à nos trois navires qu'à my-febvrier, de cent dix hommes que nous estions, il y en avoit pas dix sains... »

C'étaient là d'admirables matières à étude, dont il ne fut pas tiré tout le parti possible. Mais nous verrons ailleurs que pendant la seconde moitié du siècle l'esprit médical s'était teinté de philosophie, c'est-à-dire de raisonnement basé sur l'observation. Si la chirurgie profita des guerres pour se perfectionner, la médecine ne resta point en chemin derrière elle. Un peu en retard sur la renaissance artistique et littéraire, elle commença à sortir de son tombeau pour entrer de plain-pied dans le fumier des épidémies et des misères de toutes sortes qui atteignaient la nature humaine au point de la menacer dans son existence.

(1) Freud, *Histoire de la Médecine.*

En réalité, la science était bien pauvre. Il y avait beaucoup à faire ; tout était véritablement verbiage : et le *philosophari* ne reposait sur aucun fait constaté. Quand on pense qu'à la fin du XVIII^e siècle, Astruc, professeur royal de médecine et médecin consultant du Roi, commençait ainsi un traité de *L'art d'accoucher réduit à ses principes* : « J'annonce dès le frontispice de cet ouvrage que je n'ai jamais accouché ! » ne nous étonnons pas si, deux siècles plut tôt, on discourait également de sujets qu'on ne connaissait pas.

FIG. 333. — Un cas invraisemblable de fécondité, enregistré par Ambroise Paré.
Portrait de la comtesse Marguerite Virboflaüs, de Cracovie, « dame fort vertueuse, de grande et ancienne maison, qui accoucha le XX^e jour de janvier 1269 d'une ventrée de trente-six enfants vifs ».

A peine avait-on quelque teinture d'anatomie. Au début du siècle, on ne disséquait pas : c'était profanation que de fouiller un cadavre. A ne s'arrêter qu'aux gros détails, en comparant deux figures de squelettes, on constate évidemment un progrès sur les représentations données par les siècles précédents, mais il y manque encore la précision dans la figuration des os les plus simples. Qu'en est-il alors des organes plus compliqués ?

Rabelais fut un des premiers qui se livra à l'étude du corps humain, et fit sur ce sujet des démonstrations publiques, comme nous les voyons figurées sur les frontispices gravés des vieux ouvrages. Son ami Etienne Dolet, qu'il avait fréquenté à Lyon, publia dans cette ville en 1538, dans un recueil de poésies latines, l'épitaphe d'un pendu disséqué devant une nombreuse assistance par l'auteur de Pantagruel.

Vésale n'avait que vingt ans, et commençait ses études. Plus tard, il sera obligé de se procurer des corps au gibet voisin où il les allait dépendre la nuit, comme un voleur, pour les étudier ensuite à l'abri de tous regards, dans sa cave.

Ambroise Paré (1) nous raconte qu'il avait un corps en sa maison, « lequel me fut donné, dit-il, par le lieutenant criminel nommé Séguier, seigneur de la Verrière, après avoir été exécuté par justice, il y a vingt-sept ans passés, que j'anatomizay, et livray presque tous les muscles du corps de la partie dextre (afin que lors que je veux faire quelques incisions à quelque malade voyant des parties de récente mémoire, que je suis plus asseuré en mes œuvres), la partie sénestre laissée en son entier ; pour lequel mieux conserver, je le piquay d'un poinçon en plusieurs endroits, afin que la liqueur penestrat au profond des muscles et autres parties, et on voit encore à présent les poulmons entiers, cœur, diaphragme, mediastin, estomac, ratelle, reins. »

Quant à la physiologie, c'est un mystère ; comment en serait-il autrement ? conçoit-on qu'une époque qui ne connaît pas les formes extérieures d'un organe, puisse s'imaginer comment il fonctionne ? Le travail de tout le XVI^e siècle va préparer les premières grandes découvertes dans cet ordre : Guillaume Harvey ne publie qu'en 1629, son traité de la circulation dont il avait déjà les éléments dans la tête en 1616 (2), et Van Helmont qui vécut de 1578 à 1644, est le premier qui attribue la digestion gastrique à un ferment et à un acide.

(1) Livre XII, p. 470.
(2) De Thou, T. VI, p. 89.

DIAGNOSTIC.

En médecine, les vocables sont bien vagues et génériques : une maladie pulmonaire est une pulmonie ou une pleurésie; on conçoit l'hydropisie du ventre et l'hydropisie des jambes.

Presque tout est contenu dans la fameuse théorie quaternaire des humeurs et des éléments : le corps humain est formé des quatre éléments, terre, eau, air, feu, qui forment le monde extérieur. Il renferme quatre humeurs qui jouent le rôle d'éléments secondaires, le sang, la bile, l'atrabile et la pituite. L'homme offre en raccourci une fidèle et complète image de l'univers : il y a quatre éléments dans le monde, quatre humeurs dans le corps, quatre saisons dans l'année, quatre âges dans la vie humaine. Le tempérament est défini alors « un équilibre parfait des quatre qualités premières dans une combinaison formée par tous les éléments » (1).

Fig. 334. — LE MIROIR DES URINES DE L'HOMME OU LA CLEF DU POULS.

Gravure sur bois pour *L'Epiphanie des Médecins (Epiphaniæ Medicorum)* par Ulrich Binder ou Pinder (Nuremberg, 1506).

* Au milieu, le professeur, le flacon à urine, c'est-à-dire la *matula*, en main, interrogeant le jeune clerc. Tout autour une série d'urinals, avec l'indication des couleurs des dépôts — blanc, jaune, crème, violacé, verdâtre, — pour l'analyse des urines. Cette image peut être considérée comme une des pièces les plus curieuses de l'époque. Elle fut même publiée en estampe détachée pour servir, en quelque sorte, de graphique.

Les procédés actuellement à notre disposition n'existent pas : la médecine est toute intuitive et le diagnostic tout d'impression. C'est sur des signes extérieurs qu'on juge : la vue et le toucher sont chargés du plus grand travail, l'aspect du patient a une importance considérable. On examine l'urine par transparence dans un urinal qui ressemble à une grande ventouse, on la flaire, on la goûte même, — honni soit qui mal y pense ! — On tient compte de ses troubles et de ses dépôts, et de l'aspect de sa surface.

L'observation du pouls permet de reconnaître les intempéries et la plupart des maladies. Quel toucher délicat il faut pour apprécier le plus ou le moins de vitesse ou de lenteur, de faiblesse ou de force, d'uniformité ou d'irrégularité ! Sans faire la moindre question, le médecin dit au malade s'il a mal à la tête, à l'estomac, au ventre, si c'est la rate ou le foie qui est affecté, quand il peut espérer du soulagement, quand l'appétit lui reviendra et quand il sera guéri. Chaque maladie a son pouls différent; on distingue le pouls superficiel, plein, glissant, creux, à longs tremblements, à tremblements courts, trop abondant, petit, enfoncé, lent, tranchant, paresseux, bas, doux ou fluide, faible, long, court, mince comme un cheveu, variable, embarrassé et confiné, vide, précipité ou culbutant, dur.

Le sang qu'on vient de recueillir dans des palettes en étain est examiné avec le même soin. On note sa couleur, s'il est visqueux, glissant ou épais, et une fois caillé, s'il se coupe bien. Celui qui est gâté, s'effrite et s'il surnage beaucoup de liquide citrin, c'est que le foie est défaillant.

Evidemment, c'étaient des observateurs, et nous, les modernes, négligeons peut-être des indications que nos ancêtres recueillaient de leur attention, parce que nous avons d'autres moyens plus perfectionnés et plus simples, plus faciles et plus fidèles. Il n'y a pas encore une génération, on ne jetait jamais le sang d'une saignée, ni l'épanchement extrait par ponction sans avoir observé comment il caillait; la réaction de Hay est proche parente des procédés anciens qui utilisaient, sans la connaître et sans lui donner un nom, la tension osmotique des liquides.

(1) « Le toucher royal des Ecrouelles », par Martinotti. *Æsculape*, avril 1926.

THÉRAPEUTIQUE.

La thérapeutique consistait à saigner, à purger, à administrer des simples, des extraits d'organes sous une forme souvent répugnante, des vomitifs, et des médicaments compliqués où l'on faisait rentrer toute la pharmacopée. Plusieurs ont survécu, et s'ils ne sont pas, de nos jours, d'un emploi courant ils rencontrent encore leurs indications dans des affections où ils font merveille : tels le diascordium, le vin aromatique, etc.

Les pratiques les plus simples et les plus extravagantes n'effrayaient pas, et les chroniqueurs nous les rapportent sans même un sourire. Pie V, au début de 1571, souffrait d'une fièvre lente : depuis le mois de mars, il ressentait de vives douleurs de reins. Il eut recours au lait d'ânesse, son remède ordinaire ; mais le lait s'étant aigri, il tomba dans une fièvre aiguë et mourut le 1er mai dans la soixante-huitième année de son âge (1).

La palme revient certainement à Ambroise Paré qui imagina de provoquer une indigestion pour en tirer un moyen thérapeutique. Nous lui laissons la parole : « Or il me souvient avoir pensé en cette ville (c'est de Genève qu'il s'agit ici) un gentilhomme genevois, lequel avait une extrême douleur à la jointure de l'épaule senestre avec impotence de tout le bras et avait ja esté traité par plusieurs médecins et chirurgiens, tant de Lyon que de cette ville... la cause estoit une pituite et matière froide... et ayant entendu

Réduction du coude.

« Le bras estant autour du pilier, on mettra un bien fort lien de la largeur d'un poulec sur l'extrémité du coulde, puis sera tiré tant que l'os tombe en sa place. »

(1) De Thou, T. IV, p. 347.

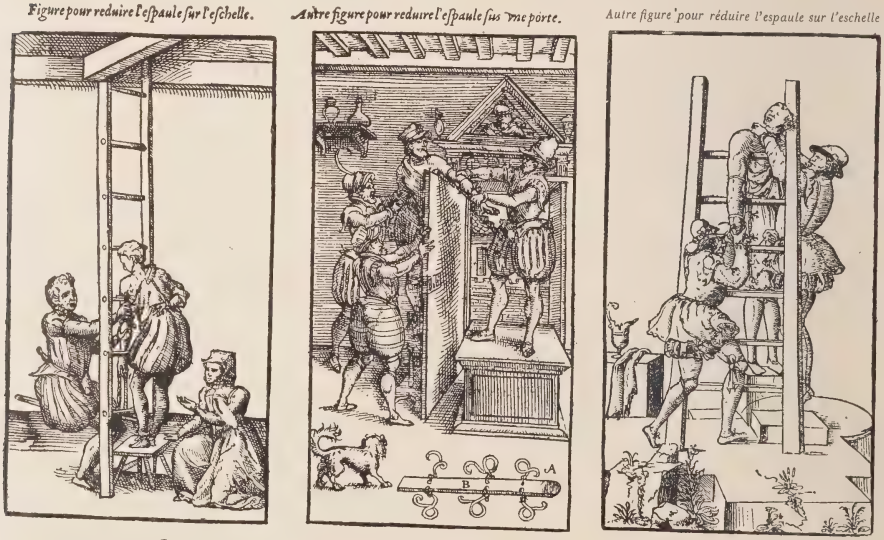

Gravure servant à illustrer la petite histoire que voici, contée par Ambroise Paré :

« Je ne veux en cest endroit laisser en arrière l'astuce et invention du Chirurgien de Monseigneur le Duc de Lorraine, nommé Nicolas Picard, lequel fut appellé en un village près Nancy, pour réduire une luxation de l'epaule d'un paisan, en la maison duquel il n'y avoit que luy et sa femme. Il mit et attacha ledit paisan sur une eschelle et print un baston entre ses jambes et le posa sous l'un des eschelons et attacha un lien au-dessus du coulde du bras luxé : puis de toute sa pesanteur et force pressa sur le baston et commanda à la femme de tirer la selle de des ous les pieds et tout à l'instant remit l'os en son lieu, comme tu vois par ceste figure. »

FIG. 335 à 338. — IMAGES EXTRAITES DES « ŒUVRES » D'AMBROISE PARÉ.

Fig. 339. — LES BAINS PUBLICS AU XVI• SIÈCLE.

D'après une gravure d'Albert Durer, datant de 1520.

Quatre hommes au repos et buvant — l'un, d'un embonpoint remarquable, est assis près du bord du bassin. — Deux musiciens ambulants, jouant l'un du violon, l'autre de la flûte, leur offrent, suivant la coutume suivie dans tous les bains de la Suisse, une sérénade, à laquelle ils semblent prêter une oreille attentive. Dans le fond, une petite ville avec des fortifications. A la gauche de la baignoire en bois, on remarquera une pompe, également en bois, munie d'un robinet. Peut-être, servait-elle aux douches ?

Le Dr Sträter estime que cette planche représente les bains d'Aix-la-Chapelle — bains sulfureux célèbres depuis Charlemagne, — par cette excellente raison que Durer fut dans la cité impériale en octobre 1520 et que les seuls bains publics dont il fasse mention dans son « Journal de voyage » sont ceux d'Aix-la-Chapelle. Il s'y baigna, en effet, à trois différentes reprises et mentionne à leur sujet dans ses comptes : « 5 gros, pour baigner et boire avec les camarades ».

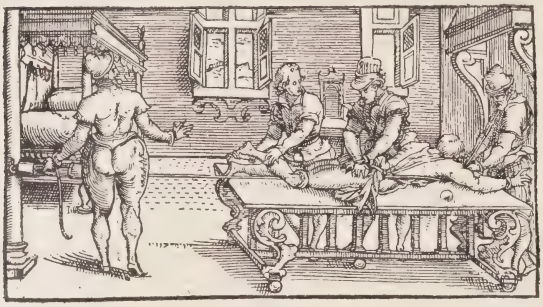

Manière de réduire la luxation de la cuisse « faite en dehors ».

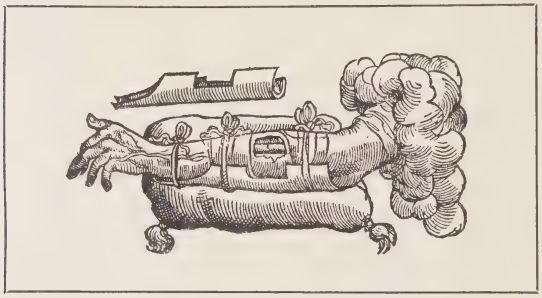

Bras rompu avec plaie.

Quand la fracture « est accompagnée de plaie », Paré recommande « de soustenir le bras avec lames de fer blanc courbées ou gros papier de carte, ou autre chose propre à ce faire (qui servent de contenir les pièces de l'os en telle situation qu'on les a réduits) et de situer le bras sur un petit oreiller ».

Manière de réduire l'épaule.

Voici, selon Paré, comment on procède : « Tu attacheras l'espaule du malade par un lien contre un pilier ou tenu par derrière par un fort homme : puis le bras du malade sera lié au-dessus du coude avec un escheveau de fil, lequel sera attaché avec une corde et tiré par la mousle et un serviteur tirera la corde tant et si peu qu'on voudra. Puis le chirurgien aura une serviette ou autre lien qui sera passé sous le bras du malade, assez près de la defloueure, lequel sera passé sur le col du chirurgien, afin qu'il esleve le bras en haut et de ses deux mains réduira l'os en son lieu, en tournant le bras vers la poitrine du malade. »

FIG. 340 à 342. — IMAGES EXTRAITES DES « ŒUVRES » DE AMBROISE PARÉ.

tous les remèdes qui luy avaient esté faicts, et ce par gens doctes, ne luy scavais qu'ordonner, fors que le vomissement. Et m'ayant dict qu'il estoit difficile à vomir, je lui conseillai qu'il crapulast et mangeast plusieurs et diverses viandes au souper, avec ognons, poureaux et semblables, puis qu'il beust d'autant et de divers vins, à scavoir doux et aigre : pour ce que la grande quantité et diversité de viandes et de breuvage est cause de vomissements..... Et luy dis qu'il continuast le vomissement une fois ou deux le mois.... Quelque temps après je le trouvay, et me dist qu'il avait faict ce que je luy avais conseillé et n'avait jamais trouvé meilleur moyen pour apaiser sa douleur et la perdre (1). » Ingénieuse façon d'unir l'agréable à l'utile, et d'édulcorer un émétique.

De la cure des écrouelles, on ne parlait pas : elle était réservée au Roi de France. Van Helmont (2) n'en cache pas sa stupéfaction : « D'où les rois de France tiennent-ils le privilège des écrouelles ? La guérison vient-elle de Dieu, ou a-t-il tant pitié du peuple ? Compatit-il aux strumeux et non aux cancéreux ? Les écrouelles sont guéries par le septième fils ; pourquoi pas un prêtre ? Pourquoi pas le troisième fils ? Qu'est-ce que le nombre vient faire là ? Les écrouelles sont-elles le fait du diable, ou véritablement de la nature ? ».

La foi aveugle commence à disparaître. Van Helmont s'insurge : du Laurens, professeur à Montpellier, considère la scrofule comme une affection héréditaire et contagieuse, opinion que la Faculté de Paris avait émise déjà en 1578.

Quoi qu'il en soit, la cérémonie du toucher royal se faisait en grande pompe.

Le Roi écoutait la messe, se confessait et communiait ;

(1) Paré, Livre XVIII, p. 679.

(2) « Le toucher royal des Ecrouelles », par Martinotti. *Æsculape*, Avril 1926.

puis, entouré de toute sa cour, il se rendait sur le lieu où l'on avait réuni les scrofuleux, préalablement examinés par les médecins en charge. Ils se mettaient en rang agenouillés, les mains jointes. Le Roi passait devant la file ; le médecin, derrière, tenait ferme la tête du malade et le Roi le touchait en prononçant les paroles sacramentelles : « Le Roi te touche, Dieu te guarit ».

Les malades arrivaient de tous les points de la France ; chaque année d'Espagne en venaient cinq cents. François Ier en toucha mille huit cent six d'août 1528 à novembre 1530 ; et le jour de Pâques 1608, Henri IV en toucha mille deux cent cinquante.

FIG. 343. — LE SYPHILITIQUE.
Gravure sur bois de la fin du XVe siècle.
D'après un ouvrage de l'époque.

LA SYPHILIS

La genèse du traitement contre la syphilis date du XVIe siècle. Elle était totalement inconnue avant l'expédition de Naples en 1494 ; on a dit qu'elle avait été rapportée d'Amérique par Christophe Colomb. On l'appela dès l'abord le mal de Naples, parce qu'elle sévissait fortement parmi les troupes de Charles VIII lors de l'expédition d'Italie, puis les soldats français en étant les vecteurs, l'affection se répandit en France à leur retour, ensuite à l'étranger où elle prit le nom de *Morbus Gallicus*. C'était assez l'usage de donner à une maladie inconnue le nom géographique du pays où elle avait sévi en premier, et d'où elle s'était répandue.

Contre elle tous les médicaments furent essayés avec le même insuccès. Les empiriques, les charlatans introduisirent l'emploi du vif-argent ; Gonzalve Ferdinand d'Oviedo, gouverneur des Indes occidentales, importa le gaïac, le *saint bois*, qui l'avait guéri lui-même d'accidents rebelles.

Le mercure (1) s'employait en frictions, et les cas d'intoxication étaient si fréquents qu'on en était arrivé à ne plus distinguer les symptômes qui appartenaient à la maladie de ceux qui relevaient du traitement. C'est la raison qui fit de Jean Fernel le défenseur acharné du gaïac. Au moins, s'il ne guérissait pas, il ne tuait pas. Fernel croyait que la nature a mis le remède à côté du mal, et que les pays, dans lesquels certaines maladies sont endémiques, produisent naturellement la substance propre à les guérir. D'autres, plus éclectiques, faisaient suivre à leur clients un traitement mixte, accompagné d'un régime de misère. Les humeurs passaient un mauvais quart d'heure : on mettait le malade à une diète sévère, on le purgeait, on le saignait, et cela dans une chambre close et surchauffée qu'on appelait un pavillon. Il y restait de quatre à six semaines ; on l'y faisait transpirer abondamment, en l'enfermant dans un tonneau, d'où seule la tête émergeait, et où l'on introduisait des réchauds de charbon de bois. Le gaïac, débité en copeaux ou réduit en poudre fumait, comme l'encens sur les réchauds, ou était servi en tisane. On offrait souvent un holocauste en expiation des fautes du médecin, et plus d'un malade fut sacrifié pour l'avancement de la science d'âge en âge.

FIG. 344.
LE TRAITEMENT DE LA SYPHILIS.
Gravure sur bois de la fin du XVe siècle.
D'après un ouvrage de l'époque.

LES CHAMPS D'EXPÉRIENCE

Les expériences sur la clientèle n'étaient pas en usage : tout au plus pouvait-on profiter des observations qu'on recueillait. Mais les médecins ne dédaignaient pas la vivisection ; et lorsqu'ils étaient suffisamment haut placés, ils n'hésitaient pas à se faire livrer un condamné à mort pour étudier sur lui une opération, ou l'effet d'un remède.

(1) « La cure de la syphilis au XVIe siècle », par Jeanselme. *Æsculape*, Mars 1925.

« Au cours du mois de Janvier 1474, « raconte Sainte-Foix (1) », les médecins et chirurgiens de Paris représentèrent à Louis XI que plusieurs personnes de considération étaient travaillées de la peste, colique, passion, et mal de côté ; qu'il serait très utile d'examiner l'endroit où s'engendraient ces maladies ; qu'on ne pouvait mieux s'éclaircir, qu'en opérant sur un homme vivant, et qu'ainsi ils demandaient qu'on leur livrât un franc archer qui venait d'être condamné à être pendu pour vol, et qui avait été souvent fort molesté des dits maux. On leur accorda leur demande ; et cette opération qui est, je crois, la première qu'on ait faite pour la pierre, se fit publiquement dans le cimetière de l'Eglise Saint-Séverin. Après qu'on eut examiné et travaillé, ajoute la chronique de Louis XI, on remit les entrailles dedans le corps dudit franc archer, qui fut recousu et, par l'ordonnance du roi, très bien pansé, et tellement qu'en quinze jours il fut guéri et eut rémission de ses crimes sans dépens, et il lui fut donné de l'argent. » Si la salle d'opération est tout au moins imprévue, on ne peut s'empêcher d'admirer la maîtrise avec laquelle l'intervention fut parachevée.

L'issue était moins heureuse lorqu'il s'agissait d'expérimenter un toxique ou un contre-poison. Un seigneur apporta un jour d'Espagne au Roi une pierre de Bézahar, efficace, disait-on, contre tous les venins. « Or, estant lors en la chambre dudit Seigneur Roi, il m'appela (2) et me demanda s'il se pouvait trouver quelque certaine et simple drogue qui fust bonne contre tout poison.... Je luy remonstre que les venins ne font leurs effets d'une même sorte, et ne procèdent les dicts effets d'une mesme cause..... Ledict seigneur qui apporta la pierre voulut oultre mes raisons soutenir qu'elle estait propre contre tous venins. Adonc je dy au roy qu'on avoit bien moyen d'en faire certaine expérience sur quelque coquin qui avoit gaigné le pendre : lors, promptement envoya quérir monsieur de la Trousse, prévost de son hostel, et luy demanda s'il avait quelqu'un qui eust mérité la corde. Il luy dist qu'il avait en ses prisons un cuisinier, lequel avait dérobbé deux plats d'argent en la maison de son maistre, où il estoit domestique, et que le lendemain debvait estre pendu et estranglé. Le Roy luy dist qu'il vouloit faire expérience d'une pierre qu'on disoit estre bonne contre tous venins, et qu'il sceut dudict cuisinier après sa condamnation s'il vouloit prendre quelque certaine poison, et qu'à l'instant on luy donneroit une contrepoison, et qu'où il réchapperoit, il s'en irait la vie sauve : ce que ledict cuisinier très-volontiers accorda.... Et tost après, un apothicaire servant luy donna certaine poison en potion, et subit de ladite pierre de Bézahar. Ayant ces deux bonnes drogues en l'estomach il se print à vomir, et bientôt aller à la selle, avecques grandes épreintes, disant qu'il avait le feu au corps, demandant de l'eau à boire..... et trouvay le pauvre cuisinier à quatre pieds, cheminant comme une beste, la langue hors la bouche, les yeux et toute la face flamboyante, désirant toujours vomir, avesques de grandes sueurs froides..... et mourust misérablement. »

Ambroise Paré avait suivi les progrès du mal « accompagné de trois archers », puis il fit l'autopsie et diagnostiqua la nature du poison qui était du sublimé corrosif. Les ligues antivivisectionnistes de nos jours auraient eu beau jeu, et, franchement, personne n'eût songé à les blâmer.

LA MÉDECINE LÉGALE.

Ambroise Paré d'ailleurs créa presque de toutes pièces la médecine légale. On faisait l'autopsie des personnes de sang royal, mais l'anatomisation, ainsi qu'elle était appelée, ne figurait pas dans l'arsenal légal. De quoi aurait-elle servi, quand on ne connaissait rien de la structure normale du corps ? Les disputes médico-légales étaient plutôt médico-artistiques. *L'Art d'accoucher* d'Astruc, publié en 1771, nous stupéfie encore par une discussion qu'il rapporte sur « la conduite d'Adam et d'Eve à l'égard de leurs premiers enfants ». Comment ont-ils fait pour couper le cordon ombilical ? Telle est la question à laquelle il est répondu par cinq solutions. En 1513, on se battait sur une question analogue, et l'Eglise Saint-Hilaire fut profanée et ensanglantée par deux peintres qui s'y querellèrent et s'y battirent à l'occasion d'un tableau qui représentait Adam et Eve dans le Paradis Terrestre : « L'enfant, disait l'un, quand il est sorti du corps de la mère, y reste encore attaché par un assemblage de vaisseaux que l'on coupe et qu'on noue le plus près du ventre qu'il est possible, et c'est ce qui fait ce trou qu'on appelle le nombril : or, Adam et Eve, n'ayant pas eu de mère, il faut estre aussi sot que vous l'êtes, pour les avoir représentés avec un nombril. » L'Eglise dut être purifiée.

Mais revenons à notre sujet. Paré créa de toutes pièces la médecine légale dans ses branches diverses,

(1) Sainte-Foix, T. III, p. 272.
(2) Ambroise Paré, Livre XXI, p. 801.

et il nous donne des modèles de rapports qui sont aussi parfaits que la médecine d'alors le permettait. Il y traite de l'incapacité permanente partielle à la suite de blessures, comme s'il avait connu la loi de 1898; de coups et blessures, de mort subite, d'enfant étouffé par sa nourrice, d'intoxication par l'oxyde de carbone, de lèpre et de bien d'autres choses encore.

Le corollaire du petit traité qui termine ses œuvres complètes est naturellement le « dépistage » des simulateurs. Il ne faut pas oublier qu'il passa presque toute sa carrière aux armées, et qu'il fut médecin militaire. Par ailleurs, nous sommes à l'époque de la cour des miracles et beaucoup des mendiants qu'on rencontre, ne sont que des imposteurs, des coupe-bourse et des tire-laine. Aussi se charge-t-il de nous raconter par le menu les trucs employés par les gueux pour exciter la charité publique. C'est « une cagnardière feignant estre malade du mal de Saint-Fiacre,

FIG. 345. — DEUX MÉDECINS DISCUTANT.

Gravure sur bois pour le *Tratado contra toda pestilencia et ayre corrupto*, de Alonso Espina (Valladolid, 1518). (Traité contre toutes les pestilences et épidémies, avec les moyens de préservation et de curation.)

*Ces deux pièces sont intéressantes pour l'histoire du costume et surtout de la coiffure.

FIG. 346.

DEUX MÉDECINS EXAMINANT UN LÉPREUX.

* L'un tient en main le flacon à urine, l'autre interroge un codex. (Le diagnostic de la lèpre se justifie chez le lépreux par une mutilation du pied gauche.)

Gravure sur bois du *Regimen Sanitatis*, édition allemande de Conrad Dickmut (Ulm, 1482).

et luy sortait du cul un long et gros boyau faict par artifice ». C'est une bélitresse feignant d'avoir un chancre en la mamelle : elle avait sous son aisselle une éponge imbibée de sang et de lait. Son mari contrefaisait un ulcère de jambe avec un morceau de rate placé sous un pansement fenêtré. C'est encore la recette employée par un certain maraud qui contrefaisait le ladre.

LA LÈPRE.

La lèpre, que nous ne sommes pas parvenu à éteindre aujourd'hui, était un fléau public. Elle avait été rapportée depuis longtemps de Palestine par les Croisés, et répandue en France après leur défaite de Poitiers, par les Sarrasins.

Les lépreux après une cérémonie funèbre qui les retranchait du nombre des vivants, étaient confinés dans les maladreries bâties à l'orée des grandes villes par les abbayes voisines. Ils portaient une houppelande munie d'un capuchon dont ils étaient tenus de couvrir leur tête; ils devaient annoncer leur approche en agitant leur crécelle. Leur cloître, placé à l'Est des villes, parce que le vent dominant est le vent d'Ouest, était toujours, par une erreur de personne, placé sous l'invocation de Sainte-Madeleine, parce qu'on supposait que

Saint-Lazare, le patron des lépreux, était celui que le Christ avait ressuscité, le frère de Madeleine et de Marthe, alors qu'en réalité, Saint-Ladre est le pauvre Lazare de la parabole du mauvais riche.

La léproserie était bâtie autour d'une cour oblongue à l'extrémité de laquelle se trouvait une entrée étroite, et dont l'autre extrémité était fermée par la chapelle et le logement de l'aumônier. Celui-ci dominait d'un étage les maisonnettes des Ladres, à peu près pareilles entre elles, qui occupaient les deux grands côtés.

Sur l'extérieur, elles n'avaient que d'étroites fenêtres, analogues à des archères ou meurtrières ; vers la cour elles s'ouvraient par de petites baies vitrées.

Tout ce qui servait aux ladres était marqué d'un signe distinctif : la rouelle avec croix pattée, pour que les bien portants fussent mis en garde. Ainsi nous retrouvons ce signe sur les portes, sur les puits.

Souvent, les cités faisaient une distinction entres les ladres. Il y avait une maladrerie pour les lépreux bourgeois et, dans un endroit écarté, on ménageait quelques demeures pour loger ceux qui n'avaient pas droit de cité.

Le chapelain touchait « douze livres tournois par chaque année hors peste, et vingt solz par mois en peste ».

FIG. 347. — DE QUELLE FAÇON ON SE BAIGNAIT AUTREFOIS. INTÉRIEUR D'ÉTUVE.

Gravure sur bois pour un ouvrage sur la médecine publié à Bruxelles en 1514 et qui est une sorte de compilation du fameux traité: *Regimen Sanitatis*. (Le Régime de Santé).

* Après le bain, la collation. Et si l'on se baignait nu, on collationnait dans le même état de nature. La femme, assise sur le bord de la cuve, vient de sortir du bain et s'éponge. Dans la cuve, l'homme tend à la femme une boisson. A droite, le garçon d'étuve apportant ce qui lui a été demandé.

LES FOUS.

Les fous n'étaient guère plus heureux que les ladres : rien n'était prévu pour les mettre à l'abri d'eux-mêmes et des autres. Il y avait les prisons, et le manque de moyens que la société avait de s'en préserver poussait quelquefois à des solutions extrêmes.

En 1583 (1), on arrêta un fou qui courait par tout le royaume comme une bacchante et qui déclamait hautement contre l'autorité souveraine; il s'appelait François le Breton. Ayant perdu un procès, il fut tellement irrité qu'il dressa contre les juges une plainte insolente et la présenta à la Grand'chambre. On le réprimanda : il porta sa plainte au Roi qui l'écouta et le renvoya dans sa province avec défense de parler en public. Furieux, il se rendit à Bordeaux près du duc de Mayenne qui reconnut que cet homme avait l'esprit aliéné. Pour le ménager, il lui donna quelque argent. Le Breton revint à Paris, composa un libelle contre les magistrats, fut arrêté, conduit à la Bastille. Devant le Parlement, il donna des marques de folie plus grandes encore que toutes celles qu'il avait fait paraître jusqu'alors. On le condamna au dernier supplice, mais on ajouta dans la sentence qu'on représenterait au Roi que le coupable avait le cerveau dérangé et qu'on supplierait sa Majesté de lui pardonner un crime qui était plutôt l'effet de la maladie que d'une volonté libre. Au lieu d'exécuter le Breton sur la place de Grève, on le pendit dans la cour du Palais.

Ce fait n'est pas isolé. Le roi d'Espagne Philippe II, en 1568, n'en avait pas agi autrement avec son fils, atteint du délire de la persécution. Il le surprit un soir dans sa chambre, le fit lever, lui ôta tous ses domestiques et lui donna des gardes (2). Ceux-ci revêtirent le prince d'habits de deuil, détendirent les tapisseries magnifiques qui étaient dans sa chambre ainsi que les courtines du grand lit d'apparat et n'y laissèrent qu'un lit roulant à un seul matelas. Don Carlos sombra dans le désespoir. Il fit allumer du feu et se jeta dedans ; ses gardes l'en retirèrent ; puis il passa deux jours sans boire ; le troisième jour, il but une si grande quantité

(1) De Thou, T. VII, p. 57.
(2) De Thou, T. IV, p. 66.

d'eau froide qu'il pensa en être suffoqué. Une autre fois, après avoir longtemps jeûné, il essaya de se faire mourir par l'excès de nourriture ; puis il avala un diamant pour s'étrangler. Philippe consulta l'Inquisition. Elle décida qu'il était dangereux d'écouter plus longtemps la clémence paternelle et le malheureux fils du roi d'Espagne fut condamné à mort. On lui fit avaler un bouillon empoisonné, dont il mourut quelques heures après. Il avait vingt-deux ans (1).

L'HYGIÈNE. — LES CUVES A BAINS. — LES ÉTUVES.

Si l'hygiène n'existait pas, les idées régnantes accordaient cependant une action décongestionnante à la balnéothérapie, et il en était un peu comme de nos jours, à la campagne, il y a peu de temps encore : « Il est bien malade, le médecin lui a ordonné les grands bains. » Le bain faisait partie de la prescription magistrale, et rares étaient ceux qui en usaient spontanément dans un but de propreté : c'était un luxe. Les établissements où l'on pouvait se baigner s'appelaient des étuves; ils étaient tous installés dans la même rue, à proximité des prises d'eau, Il y a encore, dans toutes les villes de France et d'Europe — à Paris, dans le quatrième arrondissement — une rue des Etuves, souvenir vivant d'une institution qui a d'autant plus influé sur les mœurs qu'elle ne fut pas toujours uniquement thérapeutique.

FIG. 348. — UNE ÉTUVE A BAINS AU XVI^e SIÈCLE.
Gravure sur bois du volume *Eyn Newe Badenfart* (Strasbourg, Jac. Cammerlander, 1535).
Baignoire en forme de cuve allongée. — Baquet bain de siège sur lequel le baigneur, enveloppé dans une couverture, achève sa sudation. – Baignoire fermée par un haut couvercle en osier, pour sudation, avec fenêtre parcheminée.

L'aménagement intérieur en était simple. Une chaudière fournissait de l'eau chaude ; l'eau froide était préparée dans des cuviers, à portée de main, et le baigneur faisait le mélange au moment de la préparation, de façon à obtenir la température voulue.

A une époque où la chemise de nuit n'existait pas, la pudeur était naïve et la décence un mauvais tour de l'esprit. Honni soit qui mal y pense ! Les baignoires, fabriquées de bois de chêne ou de châtaignier, ouvrées par les tonneliers, n'étaient que des cuves allongées, cerclées comme des barils, à peine assez longues pour permettre aux personnes de petite taille de s'immerger en se pelotonnant sur elles-mêmes, n'admettant chez les personnes de grande taille que la partie inférieure du corps. Il y en avait plusieurs dans la même salle, et parmi elles, des cuves de plus grandes dimensions où plusieurs personnes sans distinction de sexe, pouvaient se plonger ensemble, sans qu'il pût être question d'attirer l'attention sur la « nature » par un voile indécent.

A certaines de ces baignoires on adaptait un couvercle en osier, muni d'une petite fenêtre et recouvert de draperies qui enclosaient l'atmosphère : on y transpirait, on y étouffait.

Pendant ce temps, dans la salle, les garçons étuvistes vaquaient à leurs occupations, des clients achevaient, roulés dans une couverture et assis sur un siège, la sudation qu'ils avaient commencée dans l'eau. D'autres épongeaient leur corps, et même avant de quitter l'étuve, ceux-là pouvaient prendre une collation sur une table disposée à cet effet.

S'il avait été prescrit des fumigations, on enfermait le malade dans une tonne, ou sous une tente faite de couvertures de laine ; la tête seule était maintenue dehors. Sous le siège, on introduisait des réchauds de braise bien rouge sur lesquels on répandait de temps en temps des baies de genièvre, ou si le malade était faible et sensible aux vapeurs délétères du charbon de bois, on remplaçait celui-ci par de l'esprit de vin, qu'on renouvelait pour obtenir l'effet désiré.

Souvent, très souvent même, la cérémonie se terminait par l'application de ventouses, qui étaient, la plupart du temps, scarifiées. On n'y allait pas, alors, de main légère.

(1) Voir dans les notes, à la suite de ce chapitre, les dépêches de l'ambassadeur de France à Catherine de Médicis qui présentent l'événement sous un jour différent.

Du reste, si l'on veut être fixé sur la place que sangsues, ventouses et saignées tenaient dans la médecine, il n'y a qu'à consulter les images consacrées à ce sujet, qui sont pour nous autant de documents d'une précision et d'une valeur indiscutables.

Quantité de bois, en effet, nous donnent la représentation de gens en possession de « ventoses », quelquefois même ce sont des familles entières, mari, femme, enfants, alors que près d'elles se tient le ventousier « l'outil scarificateur » à la main. A contempler ces « petites cloches que l'on vous plaçait sur le corps, que l'on vous entrait comme pour le sucer », on peut croire que les contemporains prenaient un réel plaisir. « Opération mystérieuse » dit l'un ; « médication diabolique » observe un autre. Ce qui est certain c'est que jamais médication ne jouit d'une telle publicité par l'image. Il est vrai que cette « opération » se faisait invariablement dans les étuves, dans les salles de bains des stations thermales et ces dernières, remises en honneur au XVI^e^ siècle, jouissaient alors d'une iconographie abondante.

FIG. 349. — Pose de ventouses scarifiées dans une salle de bains.
Gravure sur bois de Josse Amman pour le *Opus Chirurgicum* de Paracelse (1565).

STATIONS BALNÉAIRES.

Les stations minérales qui doivent leur réputation aux Romains et aux thermes édifiés par eux ne pouvaient avoir la vogue dont elles ont joui depuis, et qu'elles méritent, à cause de la difficulté des communications. L'emploi en était réservé aux malades riches, atteints d'affections chroniques. Toutefois la clientèle des alentours était nombreuse, alors que les seigneurs égrotants y venaient de loin en équipages plus ou moins vétustes.

Nous rencontrons ainsi en 1552 à Spa le duc de Lorraine (1), Charles III, venu pour y chercher la guérison de coliques néphrétiques. Il est probable que la cure ne fut pas complète, car il essaya aussi de Plombières. Nous le voyons quelques années plus tard, inaugurer la cure à domicile et faire venir à Nancy de l'eau de Spa, qui lui revenait à plus de quatre francs la bouteille.

C'est encore pour soigner sa gravelle que Montaigne entreprit en 1580 le voyage de Baden (2), bains célèbres dont Le Pogge nous a laissé un tableau singulièrement vivant et où plus de mille baigneurs se rendaient chaque année.

Les eaux, nous dit notre philosophe, guérissaient indifféremment toutes les maladies, et les malades consultaient leurs convenances plus que les médecins pour le choix d'une station. On se plongeait dans une piscine, le plus souvent à l'air libre, et qui n'était abritée par aucune clôture des voies passantes. Rien n'était organisé que ce que les Romains avaient laissé ; rien n'avait été entretenu, aussi les établissements étaient-ils bien différents les uns des autres.

A Baden, pour en revenir à notre guide, Montaigne buvait sept petits verres d'eau par jour, ce qui équivalait à une grosse chopine ; d'autres jours il ne prenait que cinq grands verres, ce qui pouvait faire

(1) *Bulletin des Eaux minérales de l'Ouest et du Nord-Ouest,* janvier-février 1926.
(2) « Baden en Argovie », par J. Lortel, *Æsculape,* octobre 1925.

LA SORCIÈRE DE MALLEGHEM. — Gravure au burin de PIERRE VAN DER HEYDEN (1559), d'après la composition originale de BRUEGHEL (H. COCK, éditeur).

* Comme les charlatans et les rebouteux auxquels elle fait concurrence, la sorcière est ici représentée opérant sur la place publique, entourée de fioles et des classiques oiseaux de nuit, grugeant la foule attirée par ses boniments, grâce à l'entremise du compère dissimulé sous la table. Le parchemin, accroché à une perche, constitue son enseigne sur laquelle se balance une grappe des fameuses *pierres de tête* qui joueront un si grand rôle dans l'estampe de l'époque. La sorcière opère. Elle présente à la foule un objet rond, semblable à celui qu'elle va extraire de la tumeur frontale du patient. Et ce sera le caillou que lui passera le compère. Au coin, à droite, une coque d'œuf, symbole du mystère qu'on voit s'y jouer en action. Il en sort des corps ronds, égrenés par un chirurgien du front du malade. Une cosse de haricots, symbole de la bêtise, fait allusion à la tête du patient. A gauche, un apothicaire, ruiné par la concurrence, contemple la scène d'un œil attentif et scrutateur.

(*Collection Paul Proute.*)

une pinte, ou un demi-litre. Levé dès l'aurore, il se baignait pendant que les autres dormaient encore, et il était libre de sa journée, qu'il employait à observer. Il retournait à la piscine, regardait les ventouseurs torturer leurs clients. L'usage était d'appliquer des ventouses scarifiées après le bain, et certains jours « l'eau était comme un fleuve de sang ». On ne ventousait pas tous les jours, mais les jours choisis étaient l'occasion de ripailles, et de libations. Les amis des victimes les entouraient, les fêtaient et les égayaient de leur conversation et de leurs plaisanteries. Les plus ardents à ces réjouissances étaient, nous dit-il, les Allemands, qui ne faisaient pas les choses à moitié (c'est des libations que je veux parler).

Ce détail nous explique que les autorités municipales aient pris la précaution de se faire remettre les épées des seigneurs à leur arrivée dans la ville; car les rixes, sans cette mesure, auraient été fréquentes.

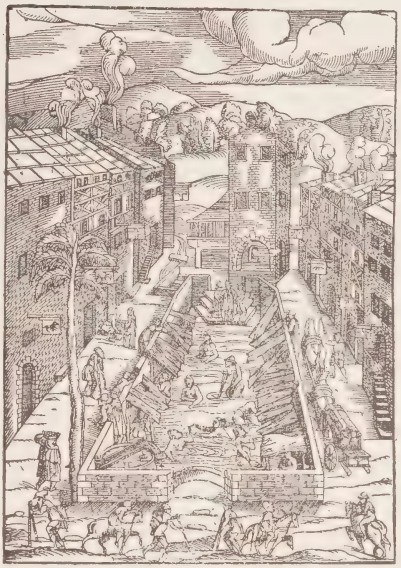

FIG. 350. — LES BAINS DE PLUMMERS, EN SUISSE

Gravure sur bois pour *De Balne de Omnia quæ extant apud Graecos, Latinos et Arabos, tam medicos quamquos unque ceterarum artium probatos scriptores.* (De tous les Bains qui existèrent chez les Grecs, Latins et Arabes, décrits tant par les écrivains médicaux que par les spécialistes des autres arts.) Venise, apud haeredis Lueneantny Juntae, 1553.

Cette vignette représente la piscine commune du grand bain, dans lequel, suivant l'usage de l'époque, les deux sexes étaient confondus.

Tout autour, les hôtels destinés au logement des baigneurs, hôtels dont on peut voir les enseignes appendues. L'une d'elles est à la fleur de lys.

Sur la route de droite, des baigneurs arrivant en chariot de voyage.

LES GRANDES FIGURES DE LA MÉDECINE AU XVI^e SIÈCLE.

Trois figures dominent la médecine au XVI^e siècle.

C'est la phalange de ceux qui, sans faire table rase des notions acquises, contrôlent l'expérience de leurs prédécesseurs et amoncellent les observations comme des matériaux qui vont leur servir à bâtir.

Vésale crée l'anatomie et la diffuse. Il a pour bagage scientifique les écrits de Galien « infaillible », mais sa curiosité ne se satisfait pas d'un dogme : il entreprend de compléter son instruction par des expériences personnelles de contrôle anatomique. Quelle doit être sa désillusion lorsqu'il constate que rien dans le *corps* ne répond aux descriptions qu'il a lues et apprises ! Ses idoles s'écroulent d'elles-mêmes, avant qu'il ait pu penser à les renverser. Cela lui paraît un tel sacrilège d'oser porter la main sur un édifice si vénéré qu'il s'en excuse : « Je ne me cache pas qu'ayant à peine accompli ma vingt-huitième année on me trouvera bien hardi d'avoir osé attaquer le médecin de Pergame. » Mais il passe outre et se place sous l'égide de Charles-Quint pour publier, en 1543, son *De humani corporis fabrica.*

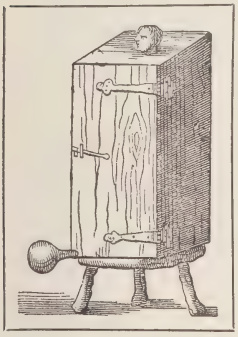

FIG. 351.

Coffre en bois pour provoquer la sueur à l'aide d'essences volatiles. Le patient y était enfermé comme dans un étau.

Gravure sur bois de l'ouvrage *Furni Novi Philosophici, sive Descriptis Artis distillatoria novae,* par J. R. Glauberus (Glauber), Amsterdam, 1658.

Puis il se fait apôtre et entreprend de faire des démonstrations à Padoue, à Pise, à Bologne (1). Jacques Dubois, plus connu sous le nom de Sylvius, est son adversaire le plus acharné. Eustachi, de Rome, Dryander, de Marbourg, mêlent leur voix à la sienne. Par avance Vésale leur a répondu en les traitant respectueusement de *vieux pompons :* « Je sens que je serai en butte aux morsures de ceux qui n'ont pas, comme moi,

(1) Voir « la légende de Vésale » par le Dr Didier-Reval, in *Medicina.*

étudié l'anatomie avec conscience et qui, quoique déjà vieux et courbés par l'âge, conservent encore au fond du cœur assez de fiel pour ne point pardonner à un jeune homme d'avoir découvert et démontré ce qu'ils n'ont pas vu, eux qui se disent les maîtres de la science. »

C'était l'époque où la dissection d'un cadavre passait pour une profanation. Il en fut réduit, raconte la chronique, pour se procurer des sujets, à dérober, la nuit, des corps de suppliciés au gibet de Bruxelles. Lui-même, son œuvre parachevée, laisse entendre les difficultés qu'il rencontra : « J'espère repasser la structure de l'homme en entier et revoir tout mon livre, si quelque jour je trouve l'occasion, qui me manque entièrement ici, où je n'ai même pas pu me procurer une tête osseuse. »

Il avait créé une école et une science. Son élève Fallope publia bientôt ses *Observations anatomiques* et poussa les esquisses que son maître n'avait fait que jeter sur le papier.

FIG. 352. — ANDRÉ VÉSALE, CÉLÈBRE ANATOMISTE ET MÉDECIN DE CHARLES-QUINT

Frontispice de l'ouvrage *De Humani corporis fabrica*, (Bâle, J. Oporin, 1543).

Portrait exécuté par Jean Stephan de Calcar, élève de Titien, et gravé sur bois à Padoue, ainsi qu'il appert d'une lettre de Vésale, lui-même, à son éditeur Oporin.

L'œuvre de Vésale, anatomiste, est si considérable qu'elle ne doit pas nous faire oublier qu'il fut aussi un grand médecin et un grand chirurgien, en même temps que le médecin et le chirurgien des Grands. Il débute, avant que la renommée l'ait conquis, comme chirurgien des armées impériales ; les services éminents qu'il rend lui sont un piédestal qui l'élève jusqu'à Charles-Quint. Il le soigne et le guérit.

En 1556, l'empereur se retire. Vésale suit Philippe II à la Cour d'Espagne en qualité de médecin où sa réputation est consacrée par les soins qu'il donne à don Carlos, et dont on parle partout au delà des frontières, car ce fut presque un événement mondial.

La deuxième figure, c'est Ambroise Paré.

Paré écoute tout ; comme le fol du duc de Ferrare, il se poste pour épier les conseils qu'il peut recueillir des passants. Il va de soi que partout, la profession la plus répandue dans les états du duc comme du Roi de France, est celle de médecin. Les apothicaires, les médecins, les sorcières, les bonnes femmes, tout le monde a une recette, et dans le nombre, il y en a d'excellentes. Paré ne les méprise pas. « Un nommé Doublet », dit-il, « a fait maintes fois des cures merveilleuses, appliquant à telles plaies un médicament suppuratif composé de lard fondu, jaune d'œuf et térébenthine, avec un peu de safran, et tenait ce remède pour un grand secret. Il y en avait un autre à Thurin, l'an 1538, (moy estant au service de deffunct Monsieur le Maréchal de Montejean, lieutenant général du roy en Piedmont), lequel avait le bruit par sus tous les chirurgiens de ce pays-là, de bien guarir telles plaies avec oleum castellarum, la description duquel j'eus de luy par grandes prières. »

Aux documents qu'il a recueillis lui-même, par ses observations, il joint les observations des autres après les avoir contrôlées. C'est la méthode expérimentale à laquelle il ajoute sinon une introduction, du moins une préface. Les faits qu'il a vérifiés sont si nombreux qu'ils lui fournissent la matière d'un gros volume, lequel sert longtemps d'évangile en la matière. Son style alerte est clair ; il est loyal et franc, et, pour l'édification des jeunes médecins, rapporte avec une égale bonne humeur les cas heureux et les cas malheureux. Il cause et n'ennuie pas ; illustrant ses démonstrations d'histoires qui lui sont arrivées, en tirant un enseignement. Les figures de son ouvrage aident à la compréhension. Tous les instruments représentés, s'ils ne sont pas de son invention, ont été modifiés par lui ; et si nous comparons les catalogues des fabricants d'instruments de chirurgie à son traité, nous sommes frappés d'étonnement, en constatant qu'ils n'ont pas

tellement changé de forme. Il arrive même parfois qu'une invention moderne n'est que la résurrection de quelque idée qu'il avait eue, soit dans le domaine des traitements, soit dans celui de l'arsenal chirurgical.

« Je le pansay, Dieu le guarit », avait-il accoutumé de dire. Il eût pu ajouter : et je regardai pour m'instruire et instruire les autres, pour recommencer une autre fois ce qui m'avait réussi, pour ne plus faire ce qui m'avait failli, pour ayder Dieu à le guarir. La Fontaine n'a dit que beaucoup plus tard : « Aide-toi, le ciel t'aidera. »

La troisième figure vraiment originale de ce siècle est celle de Fernel, médecin officiel de Henri II, après avoir été celui de Diane de Poitiers à qui, dit-on, il dût l'estime et l'affection que le Roi lui témoigna toujours. Le Dauphin lui avait offert la place de son premier médecin, il en déclina l'honneur, prétextant son peu de savoir pour oser assumer la charge de la santé des princes. Lorsque Henri monta sur le trône, Fernel s'effaça de nouveau. Cette fois, dans un joli geste de courtoise déontologie, il tenait la place comme appartenant de droit au médecin du feu roi, et ne consentit à l'occuper qu'après la mort du médecin de François Ier.

Un regard jeté sur sa vie et sur sa formation n'est pas inutile : il nous montrera le rôle joué par l'instruction générale dans la vie de l'homme de science, et comment les études assouplissent un esprit et le disciplinent jusqu'à lui donner une méthode qui le mène bien loin devant ses devanciers.

Fernel était né en 1497, à l'orée du siècle. Nous le retrouvons en 1519, âgé de vingt-deux ans, maître-ès-arts : il savait la langue latine, avait étudié l'éloquence et la philosophie. C'était un artiste véritable, pratiquant l'art pour l'art, et détaché des contingences de cette vie, uniquement ambitieux de ce qu'il ne connaissait pas encore.

Fig. 353. — Ambroise Paré, d'après le portrait figurant en tête de ses Œuvres (1584).

Comme nombre de publications célèbres de l'époque, les œuvres du praticien illustre sont précédées de pièces en vers, en latin ou en français, adressées à l'auteur. Voici le sonnet de Ronsard, destiné à accompagner son portrait.

Tout cela que peut faire en quarante ans d'espace
Le labeur, l'artifice, et le docte sçavoir :
Tout cela que la main, l'usage et le devoir,
La raison et l'esprit, commandent que l'on face :

Tu le peux voir, Lecteur, comprins en peu de place
En ce livre qu'on doit pour divin recevoir,
Car c'est imiter Dieu, que guarir et pouvoir
Soulager les malheurs de notre humaine race.

Si jadis Apollon, pour aider aux mortels,
Receut en divers lieux et temples et autels,
Notre France devroit (si la maligne Envie

Ne luy silloit les yeux), celebrer ton bon-heur,
Poëte et voisin j'aurois ma part en ton honneur,
D'autant que ton Laual est près de ma patrie.

P. de Ronsard.

Le matin il étudiait les mathématiques, l'après-midi était consacrée à la philosophie naturelle, le soir il lisait les écrivains latins ; et sa vie s'écoulait heureuse ainsi, lorsqu'il fut attaqué d'une fièvre quarte qui le força d'interrompre ses études et de retourner se soigner dans sa famille. Aussitôt remis, il reprit le chemin de Paris. Son père, aubergiste, trouvait le temps bien long ; il avait hâte de le voir revenir au pays pour l'aider ; il le pressa, il lui reprocha l'argent que lui coûtait son instruction. Rien ne fit. Fernel commença sa médecine en 1526, sans abandonner pour cela la philosophie et les mathématiques (1).

Reçu bachelier à trente-et-un ans, il fut licencié et bientôt docteur à trente-trois ans. Mais il ne se jugeait pas assez fort pour commencer à exercer. Ses connaissances encyclopédiques lui créaient des préoccupations dans toutes les branches. Nous le voyons mesurer le degré de la terre, qu'il approcha avec une erreur presque négligeable. A trente-quatre ans, il se maria. Son beau-père, conseiller au Parlement de Paris, le sermonna pour le faire travailler, ses raisons étaient bonnes : Fernel entamait la fortune de sa femme à poursuivre des travaux de laboratoire et à élever les constructions qui devaient lui permettre de les réaliser. Ce n'est qu'en 1535, il avait trente-huit ans, qu'il arrêta ses travaux, congédia ses ouvriers et se rendit à la raison. Il se lançait dans la pratique de la médecine.

Fig. 354. — FERNEL.
D'après le portrait placé en tête de l'édition de ses « Œuvres ».

Ses études premières ont laissé dans son esprit un profond ferment, et tout ce que le médecin va enfanter sera fait à l'image du philosophe et du mathématicien. C'est un révolutionnaire pour l'époque, qui veut faire monter la raison sur l'autel de la science, et préparer à l'esprit du médecin un moule pétri de philosophie et de mathématiques. C'est ainsi qu'on retrouve épars dans ses écrits un tome I de l'introduction à l'étude de la médecine expérimentale, dont Claude Bernard écrira le tome II, trois siècles plus tard.

« Parmi les actions humaines, dit-il, celle qui s'occupe de la contemplation de l'homme paraîtra être la plus noble, la plus libérale et la plus honnête. » C'est l'observation.

« Certes (2), il me fâche, et j'ai même quelque honte à me départir d'une opinion confirmée par tant d'anciens auteurs et depuis un si grand nombre d'années. Mais que peuvent nous faire leur autorité et leur multitude, puisque, sans s'appliquer à la recherche de la vérité, ils se sont arrêtés aux dires des uns et des autres, et à l'invitation d'un seul ont suivi la même route et sont tombés en la même faute? En choses de peu d'importance, il n'y a pas grand mal à souscrire à quelques erreurs ; mais c'est une très grande faute de n'y pas contredire quand la chose le mérite, et qu'elle importe tant au bien des hommes, et pour cela on doit hardiment découvrir toute la vérité. »

Comme Rabelais, il s'insurge contre le *Magister dixit,* exige le contrôle et indique le moyen : le raisonnement.

« Ceux qui, étant peu et légèrement versés en la philosophie, qui est la mère de tous les arts, entreprennent d'apprendre ou d'enseigner l'art de la médecine, estiment avoir assez et beaucoup fait, si, après avoir lu et considéré l'anatomie du corps humain, ils s'emploient à l'instant dans la connaissance de toutes les maladies ; lesquels, se disposant ainsi pour abréger et se rendre l'art facile et court, se jetant précipitamment dedans un abîme perpétuel d'obscurité et s'ôtant ainsi la lumière de l'esprit, ils couvrent leurs yeux d'une nuit et de ténèbres très épaisses, car la raison est la lumière de l'esprit, et ceux qui la méprisent ne peuvent connaître la cause des choses. »

(1) *Fernel,* Thèse du Dr Capitaine.
(2) Extrait du « Traité des fièvres ».

L'identification entre les deux savants paraît encore plus étroite et plus étrange, lorsque l'on considère que les lignes qui vont suivre sont extraites de la « Préface sur la médecine » en tête de la *Physiologie* (1). C'est presque le titre de Claude Bernard.

« On ne peut acquérir la science et la connaissance des choses de la Médecine que par la conduite certaine de la démonstration et du bon raisonnement. Qui est-ce qui niera que les mathématiques et la dialectique ouvrent le chemin à icelle? et que, pour l'acquérir, la rhétorique et la grammaire sont aussi fort nécessaires? »

« C'est pourquoi, » conclut-il, ailleurs, « le médecin les apprendra toutes. »

Voilà bien résolu, au XVI^e siècle, le problème des études secondaires qui doivent ouvrir les portes des carrières libérales, et de la Médecine en particulier. Fernel mit en pratique sa méthode, c'était la meilleure façon d'en faire la preuve; il y réussit.

Ainsi, Vésale créa l'anatomie, Ambroise Paré fonda la chirurgie, et Fernel, venu trop tôt dans un siècle trop jeune, jeta les bases de la médecine.

Dr Ghislain Houzel.

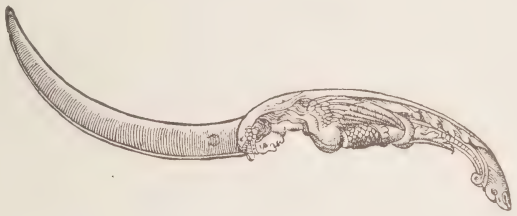

Fig. 355. — Figure de « historie courbée », d'après Ambroise Parè.

PIÈCES OFFICIELLES SUR LA MORT DE DON CARLOS

Voir plus haut, page 383

La question de la mort de Don Carlos a été diversement résolue. Nous donnons ici les dépêches de Fourquevaulx, qui ont une valeur d'authenticité historique et épistolaire en ce sens qu'elles nous font connaître la version officielle.

***

Lettres écrites à Charles IX et à Catherine de Médicis par le seigneur de Fourquevaulx, ambassadeur de France à Madrid, sur la mort du prince.

1° *Lettre à Charles IX, en date du 21 juillet 1568 trois jours avant la mort*) : « Sire, le prince d'Espaigne a porté sa patience le plus qu'il a peu : mais voyant qu'en sa captivité n'y a nulle fin, s'est opiniastré de ne vouloir point manger, et y a huit jours qu'il n'a mangé que quelques prunes, et dessert-on la viande toute entière de devant luy : de sorte qu'il est si bas qu'on le nourrit maintenant de confections, nommément d'une qu'ils appellent *alkiermes* (liqueur de table), et ce matin l'ont fait confesser, doubtant qu'il meure de foiblesse, car aultre mal n'y a poinct ny fiebvre. Le roy son père est bien marry; car, s'il mourroit, le monde en parleroit diversement; et, s'il vivra, j'entends qu'on lui répare, ainsi que j'ay desja escrit, le chasteau d'Arevalos, pour l'y loger au large en sûreté. »

2° *Lettre à Charles IX, en date du 26 Juillet 1568*:

« Sire, ne pouvant avoir les lettres de la royne vostre seur, ni chevaulx pour faire partir ma dépesche, j'ay attendu quel succès auroit la maladie du prince devant que de cacheter ceste lettre; et, comme j'escris à la royne plus au long, il trespassa hier de matin à une heure après minuit, ayant fait une fin de fort bon chrestien catholique, ce que les Espagnols louent infiniment. Je luy ay vu le visage, quand on dépositait son corps aux religieuses de Saint Domingue el Réal, lequel n'estoit aucunement deffait de la maladie, sinon qu'il estoit un peu jaune, mais j'entends qu'il n'avoit que les ossements, par le surplus du corps. On a opinion que cette mort a tiré le roy catholique, hors de plusieurs soucis, et pourra sortir de son royaume à sa volonté, sans danger d'y survenir sédition en son absence; il ne se parle toutefois un seul mot de voyager. Don Jehan d'Austrice a esté mandé venir....

3° *Lettre à Catherine de Médicis, en date du 26 Juillet 1568* :

« .... La cause de sa mort procède de ce qu'il estoit souvent trois o i quatre jours sans manger, et puis il mangeoit tant à une fois qu'il n'en pouvoit plus, et tousjours buvait de l'eau avec de la neige en

(1) Les titres des principaux ouvrages de Fernel sont: *De naturali parte medicinæ* (Venise, 1547). — *Medicinæ Physiologia Pathologia et Therapeutica* (Venise, 1559; Lyon, 1564). — *Therapeutices universalis* (Francfort, 1581).

grande habondance, se couchoit nud sur les carreaux, et faisoit maints autres désordes pour mourir jeune, comme il est mort; et, pour l'excès dernier, il a demouré sept ou huit jours sans vouloir manger, sinon des prunes crues, et tousjours buvait de l'eau avec neige qui l'a rendu si foible que, quand il a voulu manger, il n'a peu..... Son corps fust hier au soir porté depositer en l'église de Saint-Domingue el Réal, pour le porter quelque jour à l'Escurial. Les ambassadeurs sont esté appelés à l'enterrement, et moy comme les autres, avec le grand deuil et chaperon à l'espaignolle. Les princes de Bohesme alloient après le corps, vestus de reistres jusques à terre, et un chapeau de drap, disant que c'est le deuil à la flamande... Toute la cour l'a chargé, et moy et ma famille pareillement..... La royne vostre fille m'a commandé vous supplier de faire en sorte que l'Espagne sache qu'il vous deplaist que le roy catholique ait perdu son filz... »

OPINIONS D'ERASME ET DE MONTAIGNE SUR LES MEDECINS ET LA MEDECINE

Erasme qui vante la santé comme le plus précieux des biens, Erasme qui fut toujours un être frêle et délicat, qui souffrit cruellement de la gravelle n'eut pour la médecine qu'une très piètre considération quoiqu'il se fût bien trouvé, cependant, du traitement que lui ordonnèrent les médecins Cop à Paris, et Linaur en Angleterre.

Dans sa « Correspondance » et dans ses « Œuvres », se rencontrent maints passages ironiques à l'égard de la médecine et des médecins, qui se peuvent résumer en cette simple phrase d'une lettre de 1511: « Je me suis abandonné aux médecins et aux apothicaires c'est à-dire à des bourreaux et à des harpies ». Peut-être ces coups de patte sont-ils de simples boutades de ses jours d'humeur, mais les appréciations suivantes empruntées à *l'Eloge de la Folie* sont plus concluantes.

« ... Les théologiens meurent de faim, les physiciens se morfondent, on se moque des astrologues, on fuit les logiciens; seul, le médecin est plus couru que tous les autres ensemble. Qu'il soit ignorant, audacieux, irréflechi, c'en est assez pour que tout le monde ait confiance en lui, voire même les plus huppés. Du reste, la médecine, surtout comme la plupart de nos docteurs la pratiquent aujourd'hui, n'est plus que l'art de plaire à son malade, et à ce point de vue, elle a quelque rapport avec la rhétorique. »

« L'art de plaire à son malade ! » Est-ce que cela n'est pas d'une singulière actualité ?

Et d'autre part, est-ce que ceux qui s'époumonent contre l'impuissance de la médecine ne sont pas toujours les mêmes? Combien parmi nos contemporains qui, comme Erasme, diront volontiers « Je n'appelle le médecin que lorsque je suis presque dégoûté de la vie et que le mal semble devoir m'emporter ». Or *lorsque le corps est entièrement usé*, que peuvent médecin et médecine ?

***

Montaigne comme il a eu soin de nous le faire savoir à plusieurs reprises, et comme l'a rappelé en son étude, le Dr Houzel, était lui aussi, atteint de la gravelle, « la pire de toutes les maladies, la plus soudaine, la plus douloureuse, la plus mortelle et la plus irremediable ». C'est pourquoi il fréquenta quelque peu les stations thermales et parla à plusieurs reprises dans ses œuvres, de la thérapeutique, de la médecine et des médecins. Antipathie de la médecine, vanité de la thérapeutique, medecine naturelle, variations de la médecine : autant de points de vue qui ont été développés par lui, en différents chapitres des *Essais*. Dans ses appréciations il n'est pas toujours juste, il est même, quelquefois, agressif mais ses façons de voir n'en sont pas moins intéressantes à noter puisqu'elles traduisent excellemment le sentiment d'un des plus grands intellectuels du XVIe siècle.

On en jugera par ces quelques extraits :

« Au demourant, i'honore les medecins, non pas, suyvant le precepte, pour la necessité, mais pour l'amour d'eulx-mesmes, en ayant veu beaucoup d'honnestes hommes et dignes d'être aimez. Ce n'est pas à eulx que i'en veulx, c'est à leur art : et ne leur donne pas grand blasme de faire leur proufit de nostre sottise, car la plus part du monde faict ainsi; plusieurs vacations et moindres, et plus dignes que la leur, n'ont fondement et appuy qu'aux abus publiques. Je les appelle en ma compaignie quand ie suis malade, s'ils se rencontrent à propos, et demande à en estre entretenu; et les paye comme les aultres.

***

« En la médecine, i'honore bien ce glorieux nom, sa proposition, sa promesse, si utile au genre humain; mais ce qu'il désigne, entre nous, je ne l'honore ny ne l'estime. En premier lieu, l'expérience me le fait craindre, car, de ce que j'ay de cognoissance, il ne veois nulle race de gents si tost malade, et si tard guarie, que celle qui est soubs la iurisdiction de la médecine; leur santé mesme est alteree et corrompue par la contraincte des régimes. Les medecins ne se contentent point d'avoir la maladie en gouvernement; ils rendent la santé malade, pour garder qu'on ne puisse en aulcune saison esclopper à leur autorité, d'une santé constante et entière, n'en tirent-ils pas l'argument d'une grande maladie future? J'ay esté assez souvent malade; i'ay trouvé, sans leur secours, mes maladies aussi doulces à supporter (et en ay quasi essayées de toutes les sortes), et aussi courtes qu'à nul autre; et si n'y ay point meslé l'amertume de leurs ordonnances.

***

« Les promesses mesmes de la médecine sont incroyables : car, ayant à prouveoir à divers accidents et contraires qui nous pressent souvent ensemble, et qui ont une relation quasi nécessaire, comme la chaleur du foye, et froideur de l'estomac, ils nous vont persuadant que, de leurs ingredients, cestuy cy eschauffera l'estomac, cet aultre refreschira le foye; l'un a sa charge d'aller droict aux reins, voire jusques à la vessie, sans estaler ailleurs ses opérations, et conservant ses forces et sa vertu, en ce long chemin et plein de destourbiers, iusques au lieu au service duquel il est destiné, par sa propriété occulte; l'autre asseichera le cerveau; celuy-la humectera le poulmon. De tout cet amas, ayant faict une mixtion de breuvage, n'est ce pas quelque espèce de resverie d'esperer que ces vertus s'aillent divisant et riant de cette confusion et meslange pour courir à charges si diverses ? Ie craindrois infiniment qu'elles perdissent ou echangeassent leurs étiquettes, et troublassent leurs quartiers. Et qui pourroit imaginer qu'en ceste confusion liquide, ces facultez ne se corrompent, confondent et alterent l'une l'aultre ? Quoy, que l'exécution de cette ordonnance despend d'un aultre officier, à la foy et mercy duquel nous abandonnons, encores un coup, nostre vie ?

***

Chapitres des *Essais* contenant des appréciations sur la médecine. Livre I Chap. XXIII. — Livre II, chap. XXXVII. — Livre III, chap. XIII.

Voir : Raymond Delacroix : *Montaigne malade et médecin* (Lyon, 1907).

NOTES ET CURIOSITÉS HISTORIQUES SUR LA MÉDECINE

LES MÉDECINS JUIFS.

Les Juifs qui allaient étudier la *médecine* en Orient ou au-delà des Pyrénées, dans l'école des Arabes, furent longtemps les seuls en Europe qui fussent guidés par des principes raisonnés ou par les lumières de l'expérience. Aussi les monarques chrétiens, faisant taire leur aversion pour le culte israélite, les appelaient-ils fréquemment à leur cour. Buhaïhouba fut le médecin de Charlemagne; le Juif Farragus le fut du successeur de ce prince. Sédécias, également israélite, exerça les mêmes fonctions auprès de Charles-le-Chauve. La renommée des médecins juifs n'était pas encore affaiblie en France au commencement du XVI^e siècle, et l'on y regardait la science de la médecine comme étant moins avancée qu'en Turquie. François I^er, étant tombé gravement malade en 1540, pria l'empereur Charles-Quint de lui procurer un médecin juif; il ne voulut pas garder celui que ce prince lui adressa, uniquement parce qu'il avait changé de religion; un autre, plus fidèle au culte de Moïse, vint de Constantinople par ordre exprès de l'illustre malade, et le guérit par l'usage du lait d'ânesse. On remarquera que le monarque très-chrétien bravait par là les censures des conciles et des papes, puisque les conciles tenus à Béziers en 1246, et à Avignon en 1326 et 1337, avaient prononcé contre ceux qui consulteraient les médecins juifs, des anathèmes formels, que le pape Grégoire XIII renouvela le 30 Mai 1581.

LES ANATOMIES AU XVI^e SIÈCLE.

On désignait de la sorte les dissections effectuées dans les hôpitaux, et c'est ainsi que le *Livre des Procureurs* enregistre pour la Faculté de Montpellier :

1 Anatomie	pour l'année	1526,
2 Anatomies	—	1527,
3 Anatomies	—	1528,
4 Anatomies	—	1529,
2 Anatomies	—	1530,
3 Anatomies	—	1531,
6 Anatomies	—	1532,
3 Anatomies	—	1533,
5 Anatomies	—	1534,
2 Anatomies	—	1535,

époque où s'arrêtent les renseignements de cette nature.

En 1550, les études anatomiques ayant pris de plus en plus d'importance, un arrêt des grands jours de Béziers prescrivit à nos docteurs l'obligation de quatre anatomies par an.

Les dissections étaient des spectacles très courus : « Le Theatrum servait souvent aux dissections, qui étaient présidées par un professeur; un barbier maniait le scalpel. Outre les étudiants, l'assistance se composait de seigneurs et de bourgeois en grand nombre, de dames aussi, quand même on disséquait un homme; beaucoup de moines y venaient également (1). » Et on payait pour y venir : douze deniers tournois par anatomie pour les étudiants, quinze deniers pour les étrangers. On donnait un écu au professeur chargé « d'interpréter l'histoire du corps humain » ; le surplus de la recette était affecté aux frais matériels de l'opération et de ses suites.

Voici, au surplus, la carte des dépenses pour la seconde anatomie de l'année 1527 que présida le professeur Jean Fancou : c'est un document intéressant pour les mœurs de l'époque tant au point de vue des concours nécessités, que de la valeur de l'argent :

« Pour l'éminent et très savant maître Jean Fancou, doctissime interprète de l'histoire du corps, *un écu*. — Pour le prosecteur, *vingt sous*. — Pour le vase de verre destiné à recevoir les intestins, ainsi que pour le feu et les étoupes, *cinq sous dix deniers*. — Pour l'encens employé à assainir la salle, *dix-huit deniers*. — Pour le garde de l'hôpital qui a bénévolement livré le cadavre, *cinq sous*. — Pour la femme dudit garde, qui a prêté le linceul dans lequel on l'a apporté à l'école, *deux sous*, afin de la mieux disposer à nous avertir lorsqu'il se présentera des corps propres à la dissection, *cinq sous*. — Pour les hommes qui ont amené le cadavre de l'hôpital au collège de médecine, *deux sous*. — Pour le vin qui a servi à le laver, et pour ceux qui l'ont lavé, *deux sous*. — Pour une livre de chandelle, nécessaire à la poursuite de la dissection dans la soirée du jour de l'autopsie, *seize deniers*. — Pour le suaire d'ensevelissement et pour les tabliers et linges de dissection, *sept sous*. — Pour la préparation du cercueil et de la fosse, l'appel des prêtres, le port des cierges qu'ont exigé les funérailles, *neuf deniers*, — Pour les peines du bedeau de l'Université, qui a concouru à l'opération, en ouvrant les portes, en entretenant le feu, en fournissant de son mobilier nombre d'ustensiles dont on avait besoin, *cinq sous*. — Pour sa femme qui a ensuite nettoyé la salle, *douze deniers*. — Pour ses enfants, qui ont également prêté assistance, soit en aidant les opérateurs, soit en courant chercher tout ce qu'il fallait, *quatre deniers*. — Pour le prêtre de Saint-Claude et pour le fossoyeur, *six livres*. — Pour les prêtres qui ont accompagné le corps au cimetière Saint-Barthélemy et les pauvres qui leur ont fait cortège, *neuf sous*. — Pour le prêtre ou prieur de l'hôpital, *deux sous*. — Pour les porteurs qui ont transféré le corps au lieu de la sépulture, *quatre sous*. — Pour les prêtres de Saint-Mathieu, *trois sous, quatre deniers*. — Au cimetière de l'église Saint-Barthélemy, *douze deniers*. — Pour le lit du curé de la paroisse Saint-Firmin, *quatre livres*. — Pour le cercueil, *douze sous*. — Pour les chapes, la croix et les prêtres de Saint-Firmin, *sept sous*. — Pour une messe dite à l'intention du disséqué, *vingt deniers*. »

Extrait de *Le VII^e Centenaire de la Faculté de Médecine de Montpellier*, par Jules Véran (1921).

LES MALADIES VÉNÉRIENNES ET LES VÉNÉRIENS.

La maladie vénérienne commença à se manifester en France vers les années 1495 et 1496. Il existe un arrêt du Parlement de Paris qui porte ce qui suit : « Pour ce qu'en cette ville il y avait plusieurs malades de certaine maladie contagieuse nommée *V.....*, qui depuis deux ans en ça avait eu grand cours en ce royaume, à l'occasion de quoi il était à craindre que sur le printemps elle multipliât, a été expédié qu'il était expédient d'y pourvoir, etc. » Le même arrêt ordonne que ceux qui viendront à Paris, infectés de ce mal, seront renvoyés à l'instant dans leur pays; que les habitants qui en seront atteints pourront y rester, mais sans plus sortir de leurs maisons ni le jour ni la nuit, et que les étrangers qui rentreraient à Paris sans être certains de leur guérison seraient condamnés à *la hart*.. Quant aux pauvres atteints de cette maladie, ils furent relégués au bourg Saint-Germain-des-Prés, formé de misérables masures, nommées alors et depuis les *Petites Maisons*, et où on logeait des fous, des malades et de malheureux ouvriers. La sévérité de la peine dont étaient passibles les étrangers ne les ayant pas cependant empêchés de revenir à Paris, le prévôt de cette ville, par une ordonnance du 24 juin 1498, substitua à la menace de *la hart* celle *de les faire jeter à la rivière*. Le local employé au traitement des pauvres étant également insuffisant et insalubre, on en admit quelques-uns à Bicêtre et on reçut les femmes à l'Hôtel-Dieu et à la Salpétrière.

***

C'est le médecin Jean Widman, dit Meichinger, originaire de Strasbourg, et professeur à Heidelberg, qui, le premier, conseilla, dans un traité composé en latin et imprimé dans sa ville natale en 1497, de traiter les maladies vénériennes à l'aide du mercure. Les registres du Parlement de Paris font connaître que ce traitement fut adopté dès l'année 1500. Bérenger de Carpi, médecin de Bologne, mort en 1550, mit en vogue le traitement mercuriel en Italie où les maladies vénériennes étaient connues depuis le XIV^e siècle et avaient causé, à cette époque déjà, la mort d'un Médicis.

(1) *Mémoires de Félix Platter*, publiés par Edouard Fick (Genève, 1866).

PHARMACIE ET PHARMACIENS EN EUROPE.

Tant que l'art de guérir ne put s'appuyer sur les découvertes des autres sciences, ceux qui s'y livraient en Europe furent asservis à l'autorité des médecins et des chimistes arabes; ainsi on employa d'abord exclusivement dans la médecine des drogues, des médicaments et des plantes tirés du Levant, de la Grèce, de l'Afrique et de l'Inde. L'acquisition de ces produits lointains étant difficile et fort coûteuse, plusieurs princes et républiques les firent venir à leurs frais; aussi les *premières pharmacies* de l'Europe furent-elles fondées aux dépens des gouvernements, et administrées par des magistrats comme des établissements publics très précieux. En 1445, la seigneurie d'Augsbourg payait un pharmacien pour exercer sa profession dans cette ville. Un réglement promulgué à Bâle en 1440, établit un *pharmacien* dans chacune des villes impériales, et lui attribua comme traitement *un bénéfice ecclésiastique ou un canonicat*, à la charge d'exercer gratuitement sa profession; mais les drogues fournies par ces *pharmacies publiques* étaient à la charge des habitants. En 1472, les magistrats de Constance invitèrent ceux de Bâle, dit Beckmann, à leur donner connaissance des réglements qui déterminaient dans leur ville le prix des médicaments. — La première pharmacie de Berlin a été établie en 1488; celui qui la forma obtint des magistrats, comme *rétribution ou indemnité*, la délivrance annuelle d'une certaine quantité de riz; indépendamment d'une maison qui lui fut donnée, on le dispensa de toutes les charges locales et municipales. En 1345, le roi d'Angleterre, Édouard III, assigna une pension de *six pence* par jour à Corsus de Gaugeland, apothicaire de Londres, en récompense des soins qu'il lui avait donnés en Ecosse, pendant une maladie. — Une ordonnance royale du 22 Mars 1336, enjoignit au prévôt de Paris de contraindre les apothicaires, *leurs valets et herbiers*, à garder les prescriptions des médecins, et à montrer aux maîtres les drogues et opiats qu'ils vendraient. Une autre ordonnance du mois d'août 1355, règle en France l'exercice de la profession d'apothicaire... « et pour ce, nous qui désirons la prospérité et santé de nos sujets, dit le Roi Jean, voulant obvier aux *esclandres* et *périls* des susdits, par le consentement des sages..., enjoignons de faire deux fois, chaque année, la visite des boutiques des apothicaires établis à Paris et dans ses fauxbourgs; leur défendons de livrer aucune *médecine venimeuse, périlleuse*, à nulles gens qui soient hors la foi chrétienne, ni à aucunes gens, se ils ne connaissent bien qu'il soit maître, ou sciencier; ou expert en la science de médecine, et que ils ne souffriront pas la fraude, se aucuns physiciens voullaient vendre les médecines plus chier, pour partir au gaing, et que ils ne vendront *plus chier par haine quelconque que ils eussent envers le malade*, etc. »...

La profession d'apothicaire fut soumise en France à des règlements publiés par Charles VIII au mois d'août 1484, Louis XII en 1514, François 1er en 1516 et 1520, Charles IX en 1571, etc. — L'établissement des pharmacies en Suède est dû à Gustave Wasa. En l'année 1547, ce prince fit venir de Lubeck un médecin instruit et un bon apothicaire; en 1550, il ordonna à Henri Van Diest, son médecin, d'appeler un pharmacien dans sa capitale. Au moment de la mort de Gustave, en 1590, la médecine n'était exercée en Suède que par le barbier du roi, nommé maître Jacob, par un apothicaire, nommé maître Lucas, et par le confesseur du monarque, qui donnait des consultations. En 1675, cinq pharmacies étaient établies à Stockholm, on en comptait neuf en 1694. Simon Wolimhanss a élevé la première pharmacie d'Upsal en l'année 1648.

Le tzar Boris Godunow, qui parvint au trône de Russie en 1598, appela dès lors des pharmaciens et des médecins dans ses états.

RABELAIS MÉDECIN ET ANATOMISTE.

Dans l'épître dédicatoire des lettres médicales de Giovanni Manardi (1) dont il avait fait paraître une traduction à Lyon en 1532, Rabelais se plaint des gens qui acceptent le « magister dixit » de la science gothique, et refusent d'ouvrir les yeux pour constater les progrès des arts et des sciences.

C'est qu'en effet une profonde révolution s'est faite dans la médecine qui l'intéresse tout particulièrement. Les idées comme on l'a vu, sont en train d'évoluer et les personnalités qui émergent font faire à la science médicale un pas de géant.

On a peint l'auteur de Gargantua menant joyeuse vie, s'enivrant publiquement et fréquentant les fêtes villageuses; des légendes, dont rien n'est prouvé, racontent qu'il mêlait au vin des moines certaines drogues qui les rendaient paillards ou, au contraire, leur donnait la paix du cœur. Au fond, il était dans la bonne tradition : faisant avec délice des plaisanteries de carabin, dont la coutume s'est conservée avec le même esprit gaulois et sans plus de méchanceté.

Comme les étudiants d'aujourd'hui, il savait être, quand il le fallait, sérieux au travail. Il avait d'ailleurs quarante ans lorsqu'il vint à Montpellier pour étudier, et son esprit était déjà luxueusement meublé.

Le jour même de son arrivée, il entra dans la grande salle de la Faculté où un candidat soutenait sa thèse. L'argumentation des professeurs lui parût si pauvre, si crottée des vieux préjugés et sentant à ce point le moisi, qu'il ne put cacher ses impressions, ni s'empêcher de manifester son impatience. D'âge mûr, il en imposait : le doyen l'invita à prendre place parmi les examinateurs; et, si nous en croyons Antoine Leroy, il traita le sujet d'une façon si lumineuse que tout le monde l'applaudit.

Puis il prit ses inscriptions à la Faculté le 16 septembre. Le 1er novembre il était reçu bachelier. Ses grades lui furent vite accordés; ils nous sont témoins du peu de richesse des acquisitions qu'on pouvait faire au XVIe siècle dans une école de médecine, fut-elle la meilleure, ils nous disent aussi la solide et universelle érudition que possédait Maître François, et qui lui permettait d'entrer de plain pied et sans faire antichambre, partout où il voulait.

Sa grandeur n'en avait pas fait un pédant : il aimait rire et s'amuser et était resté jeune. Il savait couper de récréations ses études, dont le souvenir lui revint plus tard et qu'il éprouva un certain plaisir à raconter par la bouche de Carpalim (1) : Je ne vous avais oncques plus veu que jouastes à Monspellier avec mes anticques amis Ant. Saporta, Guy Bourguier, Balthazar Noyer, Tolet, Jean Quentin, François Robinet, Jean Perdrier, et François Rabelais, la morale comédie de celui qui avait épousé une femme mute. »

Ses études furent brusquement interrompues : la vie était peut-être difficile, et Rabelais quitta Montpellier pour Lyon où nous le retrouvons en 1531. Il y publiait en latin la traduction des *Lettres médicales* de Giovanni Manardi, dont nous avons parlé plus haut, car il parlait couramment l'italien, ainsi qu'un travail, resté trop peu connu, sur Hippocrate et Galien (*Hippocratis ac Galenis libri aliquat ex recognitioni Francisci Rabelaesi*). En 1532, nous le retrouvons attaché au Grand Hopital de Lyon, avec des honoraires de quarante livres tournois par an. C'était quelque chose comme un irréguliier de la médecine, car il se paraît dès lors du titre de Docteur, qui ne lui fut accordé que cinq ans plus tard.

En 1534, médecin de Jean du Bellay, archevêque de Paris, le voilà parti à Rome. Médecin du Grand Hôpital de Lyon, il était si peu fidèle à son poste que les conseillers recteurs s'inquiétèrent de ses absences répétées; il partait sans prévenir et sans assurer son service. On voulut le révoquer : il était à Grenoble et devait revenir d'un instant à l'autre (c'est du moins l'argument que produisirent ses défenseurs). Mais Rabelais ne revenant pas, fut remplacé le 5 mars 1535. Il n'en avait cure et poursuivit ses aventures. En 1537, il alla chercher son diplôme de Docteur à Montpellier et s'y reposa presque toute l'année.

« Quand un médecin pratique, il se repose, quand il ne fait rien, il travaille », dit un vieil adage français. Rabelais le justifiait, car il passait son temps à faire un cours très suivi sur les « Pronostics », d'Hippocrate. C'était en même temps, un bibliophile et un linguiste. Il possédait une édition grecque des fameux « Pronostics », et méprisant le *traduttore traditore* des éditions en usage qui fourmillaient d'inexactitudes, il expliquait directement d'après le texte original, ce qui lui valait de gros succès.

Nous avons déjà noté les études, et les démonstrations anatomiques publiques que fit Rabelais à Lyon. Erudit, linguiste, anatomiste, médecin éclairé, il ne fut pas étranger aux progrès de la science. Mais sa méthode surtout, et la préparation scientifique de ses études, doivent nous retenir.

« Rabelais voulut une méthode pitoyable, humaine. Il ne fut pas sceptique en médecine comme on l'a dit; il avait été au contraire médecin par le cœur avant de l'être par la science. En présence de tant de malheureux, il avait cru à la possibilité de leur faire du bien, il avait cru en l'art de guérir et de soulager; ce fut la recherche et le but de toute sa vie. Voilà pourquoi, il fut maître en cet art *divin*. Soigner, avoir cure, c'était sa mission; mais aux procédés destructifs des vieilles doctrines il opposa, pour le corps et pour l'âme, les procédés curatifs. Son génie compatissant eût voulu pouvoir composer de toute sa science une panacée pour les pauvres malades. Il fait, de l'exercice de la médecine, dans un de ses prologues, une sorte de magistrature

(1) Johanès Manardus, médecin de Ferrare, fort célèbre de l'autre côté des Alpes.

(1) *Pantagruel*, L. III, ch. XXXIV.

et de sacerdoce, mais il demande, comme première condition pour guérir, que le cœur de celui qui l'exerce soit sain. Les malades semblent seuls l'occuper ; c'est pour eux qu'il écrit son livre, parce qu'il sait que la plupart des hommes sont malades des fatigues et des vertiges de l'esprit; il rend le calme à leurs sens en leur révélant l'harmonie de ce grand spectacle du monde. Tel est le but de ses écrits ; mais, hélas ! *les cafards et calomniateurs* déjà ont enlevé ses premiers livres *aux malades, aux goutteux, aux infortunés pour lesquels en leur mal estoit il les avait faicts et composés.* »

Ainsi s'exprime M. Eugène Noël en un livre toujours estimé, souvent réimprimé dont le succès fut grand à son apparition : *Rabelais Médecin, Curé, Ecrivain, Philosophe.* Et l'on peut dire que cette appréciation est toujours actuelle.

***

Voir : *Rabelais Médecin. Notes et Commentaires Le Quart-Livre* par le Dr Félix Brémont (Paris, Paillault, 1879 . Précieuses annotations du texte du *Quart-Livre*, pour tout ce qui a trait à la médecine : préjugés thérapeutiques, préceptes hygiéniques, anatomie, physiologie, polypharmacie, montrant ainsi l'universalité des connaissances de Rabelais. — *Rabelais à la Faculté de Médecine de Montpellier*, par Gordon (Montpellier, 1876). — *Rabelais anatomiste*, par le Dr Le Double (Paris, Ernest Leroux, 1899). Ce dernier ouvrage n'est pas seulement un hommage rendu à l'anatomiste, c'est presque une réparation.

Voici, en effet, la *conclusion* de l'auteur :

« A l'encontre de l'opinion qui dure depuis trois siècles, j'ai expliqué les chapitres XXX et XXXI du livre IV de l'épopée pantagruélique. J'ai prouvé que « cette insipide énumération qui n'a pas d'autre but, selon le bibliophile Jacob, que de rassembler la technique anatomique » et « qu'il y aurait de la puérilité, selon Burgaud des Marets et Rathery, à prendre au sérieux » a, au contraire, un sens précis, dénote une connaissance approfondie de l'*Anatomie technique* de la part de celui qui l'a écrite. J'ai établi, en m'appuyant sur des textes d'une autorité irréfragable, que Maître François fut un des premiers, sinon le premier, à faire des démonstrations publiques d'anatomie sur les cadavres. Et il est désormais acquis sans conteste que Rabelais a été l'émule de Vésale.

« J'ai montré que le médecin ordinaire du cardinal du Bellay a possédé assez bien son *Anatomie chirurgicale* pour indiquer d'avance le degré de gravité d'une blessure d'après son siège ou sa profondeur, inventer un instrument de chirurgie ingénieux et un appareil de fracture qui a été copié par Ambroise Paré ; a fait preuve, à une époque où les contes les plus ridicules enfantés par l'imagination des voyageurs hâbleurs étaient universellement acceptés, d'un esprit scientifique sérieux, en appliquant dans toute leur rigueur les règles de la méthode baconienne à l'*Anatomie comparée*, en ne tenant pour vrai que ce qu'il avait vu ou ce que plusieurs autres avaient vu avant lui.

« J'ai tracé, d'après ses indications, l'*Anatomie des formes* d'un des personnages de son immortel roman.

« Je me suis arrêté sur les descriptions qu'il a laissées du *goître* et des déformations de la trachée qu'il provoque, du sarcocèle vénérien et de la stomatite mercurielle, descriptions qui témoignent que l'*Anatomie pathologique* n'a pas été plus étrangère au « tant docte et gentil médecin chinois » que l'*Anatomie descriptive, chirurgicale, comparée* et l'*Anatomie des formes*.

« J'ai noté qu'il a signalé l'action physiologique des principaux aliments et des principales boissons pris modérément, avec excès ou en quantité insuffisante, le rôle de la veine rénale dans la sécrétion urinaire, les conditions qui activent ou diminuent la spermatogénèse, la corrélation qui existe entre l'intégrité et la quantité de substance cérébrale et l'intelligence, l'afflux d'une plus grande quantité de sang dans les artères du cerveau pendant un travail intellectuel, la vertu rétentrice des nerfs des orifices naturels. »

MICHEL SERVET MÉDECIN.

Philosophe comme il était hérésiarque, cet Espagnol exubérant, déréglé, inégal, aussi profondément sagace parfois qu'il était chimérique ailleurs, mais toujours très attaché à ses propres opinions, et très peu soucieux de respecter la tradition, Michel Servet dit un beau jour adieu à la théologie et vint à Paris étudier la médecine sous deux des plus illustres maîtres de son époque, Sylvius et Fernel. Après de brillants et rapides progrès, il prit le bonnet de docteur et exerça pendant quelque temps à Paris.

Comme médecin, il acquit une grande célébrité et fut un des savants les plus profonds de son siècle. C'est à lui, en effet, que l'on doit, sinon la découverte, du moins la première idée de la circulation du sang

Il précéda Harvey dans la description assez précise de la *circulation pulmonaire* et du rôle de la respiration dans la metamorphose du sang veineux en sang artériel. Il montra les erreurs qui traînaient depuis Galien sur la communication du cœur droit et du cœur gauche et mentionna le rôle des valvules dans le mouvement de diastole et de systole qui n'a pas encore lieu dans la vie intra-utérine, mais qui s'opère aussitôt après la naissance.

On aura une idée des dérèglements de Servet en consultant son *Traité des sirops* (*Syruporum universa ratio*) auquel il ajouta ces mots significatifs : « Ad Galeni censuram diligenter exposita. » Cet ouvrage rompt en visière avec la Faculté et propose de substituer aux vieux errements médicaux une prétendue méthode supérieure. Le démêlé s'envenima au point de nécessiter une intervention du Parlement. Et Michel Servet revint à sa passion théologique.

LES PRÉCEPTES DE L'ÉCOLE DE SALERNE.

L'art de se conserver en bonne santé a tenu une grande place dans la littérature médicale du XVIe siècle si l'on peut s'exprimer ainsi.

De 1520 à 1580 on vit paraître sous ces titres divers : *De Conservanda bona valetudine. — Opusculum Scholæ Salernitanæ — De tumda bona valetudine — Regimen sanitatis Salerni — Conservandæ bonæ valetudinis præcepta* — nombre de traités, plus ou moins copiés les uns sur les autres, contenant tous les aphorismes ou sentences de l'école de Salerne, commentés par de plus ou moins savants traducteurs, et présentés conformément à la tradition sans méthode précise. On y rencontre les choses les plus diverses, souvent les plus imprévues, même jusqu'aux moyens de se passer de médecin.

Comme de raison, la saignée y tient une place considérable. Et de même le manger et le boire, ce qui constitue la base du régime de santé. Mais la partie la plus amusante de ces recueils de préceptes et de scolies qui prêteront tant, par la suite, aux almanachs populaires, c'est assurément celle qui a trait aux plaisirs de Vénus, aux inconvénients des tempéraments et aux fonctions naturelles, surtout quand elle est accompagnée — ce qui se présentait alors assez souvent — de gravures sur bois aussi naïves que pittoresques

NOTES POUR L'ICONOGRAPHIE MÉDICALE.

Dès la fin du XVe siècle, le nombre des estampes (bois et cuivres) consacrées à la vie médicale est considérable. Certaines, comme les compositions de H. Goltzius et de M. de Vos, gravées par Sadeler, ne sont que des allégories — telles les pièces consacrées à l'éloge des bienfaits de la medecine et de la chirurgie ; tel ce vieillard, souffrant et résigné, assis dans un confortable fauteuil, avec cette légende expressive : *Nunc mihi cum medicis res est ;* telle la chirurgie d'urgence des personnages blessés en pleine campagne) ; tel encore *le malade par trop bon régime*. Mais, sans parler des nombreuses figures techniques qui accompagnent les œuvres des grands médecins et opérateurs de l'époque — plusieurs se trouvent reproduites dans l'article du Dr Houzel — l'image est une source précieuse de documents pour les scènes médicales.

Au XVIe siècle notamment — le seul qui nous intéresse ici — les gravures fournissent un grand nombre de pièces curieuses sur les fameuses *Pierres de Tête* qui touchent de près à la charlatanerie et sur les *examens d'urine* qui sont la principale méthode d'observation de l'époque. L'urinal apparaît, et toutes ces images, comme le drapeau brandi de la médecine et celui qui le consulte comme un médecin de « haute sapience ».

Jardin de Santé, Miroir de la vie humaine, Rudiments pour les novices, Instruction et Régime de santé, Livre de nature, tous les nombreux ouvrages qui, de 1475 à 1550, paraissent sous des titres français, allemands, italiens, espagnols, rédigés dans cet esprit, ont invariablement leur urologue et, bien plus rarement, leur médecin tâtant le pouls. Et nombre de ces ouvrages se peuvent rencontrer dans les grands dépôts publics de France et de l'étranger. Il suffit de consulter les catalogues de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine.

Mais il est un instrument précieux de documentation, à la portée de tous : ce sont les catalogues spéciaux, certains déjà fort recherchés, que publient les grands *Antiquariats* allemands de Francfort et de Munich. Dans ces catalogues qui sont de véritables ouvrages d'iconobibliographie, l'histoire de la médecine se trouve représentée par des milliers d'ouvrages. Médecine générale, Urologie, Anatomie, Chirurgie, Gynécologie, Epidémies, Syphilis, Maladie des yeux, des oreilles, du nez, de la bouche, Balnéologie, Botanique, Pharmacie, Curiosités médicales, Art vétérinaire, tout y figure, tout y est classé d'intelligente façon.

Les spécialistes qui aiment à travailler ces questions — et ils sont nombreux — feront donc bien de s'entourer de ces pièces.

LES MÉDECINS CÉLÈBRES AU XVI^e SIÈCLE.

Déjà au XVI^e siècle les médecins et les chirurgiens tenaient une certaine place parmi les lettrés. Il y a donc quelque intérêt à rappeler ici les noms des plus célèbres : Ambroise Paré, le maître renommé, quoiqu'il ait passé pour inculte aux yeux de plusieurs de ses contemporains. Miron, le confident du Roi, auquel Henri III avait, à Cracovie, dicté son fameux récit de la Saint-Barthélemy. Siméon de Malmédy, « liseur du Roi aux mathématiques » (professeur de cette science au Collège Royal) et savant philosophe. Jean Mazille, premier médecin de Henri III qui « le tenoit pour homme de bien encore qu'il fust un peu huguenot ». Héroard, le futur auteur de la *Ludovicotrophie*, attaché à la maison de France, Joubert, l'auteur du *Traité des Erreurs populaires en médecine*, et d'un *Traité du Rire* qui ne manque point d'ingénuosité. Bretonayau et Coutant, auteurs de poèmes sur la Médecine et sur la Pharmacie. Nicolas Houel, fondateur du premier Dispensaire parisien et du *Jardin des Simples*, l'ancêtre du Museum d'histoire naturelle. Guillaume Plançon, helléniste érudit. Jean de Gorris (dont on a pu voir plus haut, page 324, l'intéressante physionomie), traducteur de *Nicandre*, et, lui-même poète à ses heures. Nicolas Vignier, médecin ordinaire du Roi, Henri III, et historiographe de France. Jacques Pelletier, maître en tous arts, dont les œuvres, littéraires et autres, eurent dans toute l'Europe, un grand retentissement.

A ces noms il convient encore d'ajouter les professeurs royaux ayant occupé la chaire de médecine au Collège de France : VedusVidius, André Beauvais, J. Dubois dit Sylvius, Jean Goupyl, Simon Baudichon pour lequel Charles IX créa la seconde chaire de médecine, L. Duret, M. Akakia, le médecin de François 1^er, Jean Lecomte, J. Faber, Jean Duret, Jean Martin, Paul Lemestre.

Et enfin ceux qui par leur grande situation à la Cour, étaient les plus en vue : Chapelain, premier médecin du Roi, Castellan, médecin de la Reine-mère, Piètre, Duret, Violaine qu'Etienne Pasquier dans ses *Lettres* appelle *tous parangons de médecine sur leurs compagnons*.

QUELQUES APPAREILS DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE AU XVI^e SIÈCLE

De l'arsenal obstetrical d'Ambroise Paré, nous extrayons trois figures qui nous renseignent à la fois sur l'ingéniosité des constructeurs et sur l'état de la thérapeutique au XVI^e siècle. Tout d'abord, deux spéculums de la matrice, à trois branches, dont la forme générale a été conservée de nos jours pour le speculum ani. Si les trois branches, introduites réunies, et écartées ensuite par le moyen du moulinet ou de l'écran à oreilles, pour donner du jour, nous paraissent bien aiguës à l'introduction, et bien exiguës pour le maintien des parois, la conception comme mécanisme en est si parfaite que le principe en a été maintenu et que les chirurgiens du XX^e siècle n'ont d'autre instrument pour dilater le sphincter dans la cure des hémorroïdes ou de la fissure anale. Le premier de ces modèles, avec son mécanisme masqué dans l'une des branches, de forme courbe, semble avoir prévu l'écoulement des liquides sanieux, et peut-être même de l'injection, en préservant les parties voisines d'un contact septique, qui n'était encore estimé que malpropre. Les seules modifications que le progrès ait apporté à leur construction sont la simplification d'un mécanisme impossible à entretenir et surtout à stériliser, et l'élargissement des valves.

Si nous en croyons le texte d'Ambroise Paré, l'usage en était d'ailleurs restreint. On les utilisait pour cautériser « une espèce de verrue avec des aspérités crevacées qui naist aux ailes du col de la matrice en dedans le col même » dite thym.

La troisième figure est la représentation d'un pied de griffon à quatre branches : il existait un autre modèle à deux branches. Nous avons laissé entendre l'importance de la mortinatalité à une époque où le forceps n'existait pas. Tout obstacle à l'accouchement était un arrêt de mort pour le fœtus : l'opération césarienne était trop dangereuse pour la mère. On sacrifiait l'enfant qui était alors démembré. Restait à extraire la tête. « Par sa rotondité elle tourne dans la matrice en sorte qu'à bien grand peine elle peut être tirée, si on ne presse le ventre de la mère par le haut et aux deux costés et afin que la teste de l'enfant ne tourne ça et là ». Le pied de griffon était introduit les branches rapprochées jusqu'au contact de la tête ainsi fixée : le jeu de l'écrou faisait dilateur en écartant les quatre tiges jusqu'à ce que les extrémités recourbées s'ancrent dans le crâne. Un tour d'écrou pour les faire mordre, il ne s'agissait plus que de tirer pour extraire d'un même mouvement la partie fœtale qui faisait corps avec cette sorte de grappin.

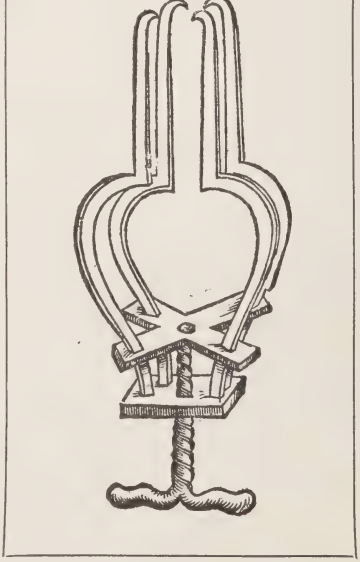

FIG. 356. — Pied de griffon pour extraire la tête d'un enfant demeuré dans le ventre de la mère.

***

Il y a quelque trente ans, il se fit beaucoup de bruit autour d'une innovation chirurgicale. L'auteur en était un de nos meilleurs chirurgiens indépendants, exerçant dans une station réputée pour son action thérapeutique dans la tuberculose osseuse. La nature met deux ans et plus à guérir ces sortes de lésions. La chirurgie voulait substituer des mois aux années. Un journal s'empara des communications faites dans les sociétés savantes et répandit la nouvelle qu'un thaumaturge redressait les bossus. Toute la clientèle du *Curé de Sens* émigra vers les rivages où le soleil se levait pour les cyphotiques, lordosiques, scoliotiques. On y vint jusque du fond de la Russie.

Mais « le temps aux plus belles choses,
Se plaît à faire un destin. »

Et lorsqu'au bout de plusieurs mois on sortait les opérés de leur plâtre, leur colonne vertébrale, sans son soutien, s'affaissait de nouveau. La méthode qui avait fait naître tant d'espoirs allait rejoindre les vieilles lunes.

Il est piquant d'exhumer ce procédé opératoire d'entre les vieilles lunes auprès desquelles il semble dormir son dernier sommeil. Ambroise Paré l'avait décrit pour réduire les luxations des vertèbres, et sa figure est si claire qu'elle se passe presque d'explications. Deux

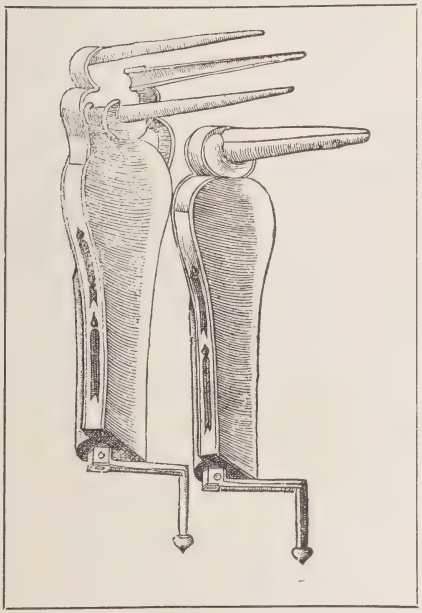

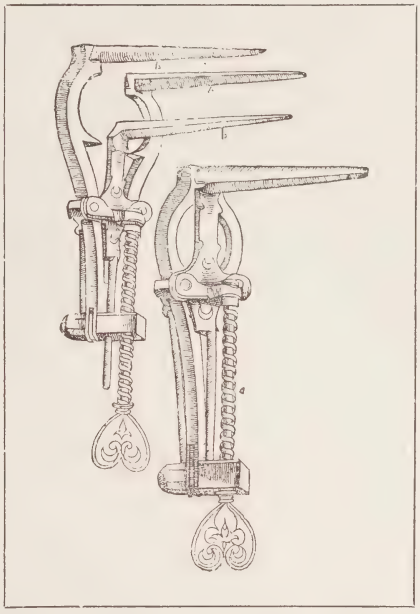

Fig. 357 et 358. — Types de speculum *matricis*. — D'après les figures données par Ambroise Paré.

aides faisaient à l'aide d'un drap une traction sur les deux extrémités du patient, tandis que le chirurgien pesait sur la saillie rachidienne pour la réduire ; il plaçait ensuite une feuille de plomb au niveau de la partie traitée pour lui servir d'attelle. Mais il ne nous dit pas quels étaient les résultats éloignés de son intervention.

La douceur n'était pas de saison. Si nous feuilletons les traités de chirurgie du XVI^e siècle, nous ne sommes pas surpris de constater que les descriptions, aussi bien que les figures qui les expliquent ne recommandent que des procédés de force. Les patients étaient pour la plupart des hommes endurcis par la vie dure des camps ; les fibres nerveuses des autres n'avaient pas été amollies par une vie facile, et comme on n'avait pas encore envisagé la possibilité de ne pas souffrir, c'est-à-dire l'anesthésie, à une époque où l'on comptait pour peu la vie d'un homme, on comptait pour rien sa souffrance.

La chirurgie moderne, devant les insuccès logiques d'une telle manœuvre, a complété le protocole en greffant sur les apophyses épineuses intéressées un fragment de côte qui réunit plusieurs vertèbres ensemble, et leur sert d'attelle. La réduction est maintenue et la lésion ne se reproduit plus.

Dr G. Houzel.

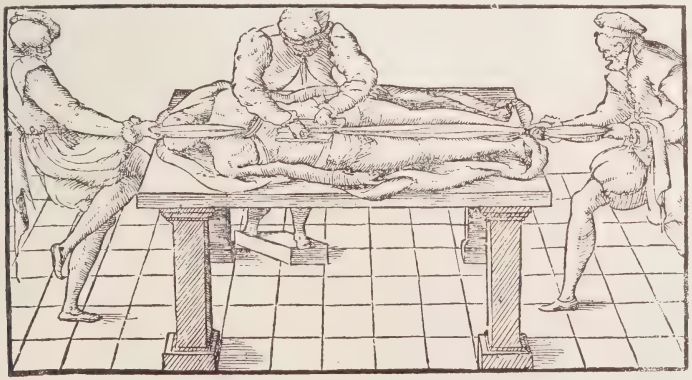

Fig. 359. — « La manière de réduire l'Espine luxée en la partie extérieure. » — D'après Ambroise Paré.

QUELQUES INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Charcot et Paul Richer. — *Les difformes et les malades dans l'Art.*

Dr Cabanès. — *Mœurs Intimes du Passé.* — Deuxième série : Les Bains (un chapitre est consacré à la Renaissance). — Cinquième série : Les Fléaux de l'humanité (la peste, la lèpre, le choléra, la variole, la grippe ou influenza). — Sixième série (La naissance de l'enfant, le régime du nouveau-né).

Ferrari da Grado. — Une chaire de médecine au XVe siècle (Thèse de Paris, 1899).

Dr Duvon. — *Les anciens hôpitaux de Lyon.*

Marcel Fosseyeux. — *L'Assistance parisienne au milieu du XVIe siècle.*

Franklin. — *Les Médecins* (Parmi les curiosités de ce volume il faut mentionner le chapitre sur les *Thèses* soutenues au XVIe siècle :
a) la nécessité de la mort est-elle innée ? (1572). — *b*) le fœtus ressemble-t-il plus à la mère qu'au père ? (deux soutenances, 1576 et 1597). — *c*) l'air est-il plus nécessaire que la nourriture et la boisson ? (1589). — Et toutes ces thèses concluent par l'affirmative).

L'Hygiène. (Les Epidémies de 1510 à 1530 ; Préceptes et Prescriptions d'hygiène pour la ville et pour la campagne ; Ordonnance de 1531 sur la peste ; les Epidémies de 1531 à 1597 ; Traitement et moyens prophylactiques ; Nombre des médecins ; Les inhumations).

Les Médicaments.

Dr Henry Meige. — *Les Urologues,* Paris (1900). — Les opérations sur la tête : les Pierres de Tête (Paris, 1895). Les arracheurs de Pierres de Tête (Amsterdam, 1897). — La Peste dans l'art (1897). — La Lèpre dans l'art (1897).

Dr P. Dorveaux. — *Notice sur la vie et les œuvres de Thibault Lespleigney, apothicaire à Tours* (1496-1567). (Paris, 1898).

Hermann Peters. — *Der Arzt und die Heilkunst in der deutschen Vergangenheit* (Leipzig, Diederichs, 1900), avec un grand nombre de reproductions d'images depuis le XVe siècle.

Revues de Médecine.

Le Passé Para-Médical (1909-1914).

La Médecine et la Chirurgie dans les « Mémoires » de Pierre de l'Estoile (A. 1910).

Les vieux maîtres de l'Obstétrique : Jean Gonthier d'Andernach, Ambroise Paré, André Vésale, Fabrice d'Aquapendente, Jacques Guillemain (A. 1914).

Æsculape : A. 1923. — J. Avalon. *La Saignée chez nos ancêtres.* — C.-G. Cumston. *Le Nourrisson au XVIe siècle ; Scévole de Sainte-Marthe.* — V. Forot. *Le Mal des Ardents.*

A. 1925. — J. Lortel. *Les Bains de Bade en Argovie.* — Jeanselme. *La Cure de la Syphilis au XVIe siècle.*

Voir les collections *Chronique Médicale,* — *Pro Medico,* — *Medecina,* — *Paris Médical,* — *La Médecine Internationale,* — *Janus* (Amsterdam, 1897 et suite), — *La France Médicale,* — *La Gazette des Hôpitaux.*

Voir la *Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière,* les *Archives générales de Médecine, Journal de Pharmacie et de Chimie, Bulletin de la Société de l'Histoire de la Médecine.*

LE BAGAGE.

Fig. 360. — Gravure sur bois pour *Le Triumphe de haulte et puissante Dame Verolle* (Lyon, 1539).

* Le « Bagage », comme le montre la vignette, c'est le grand cortège de l'armée des vérolés, qui défile comme le « bagage » des troupes en campagne.

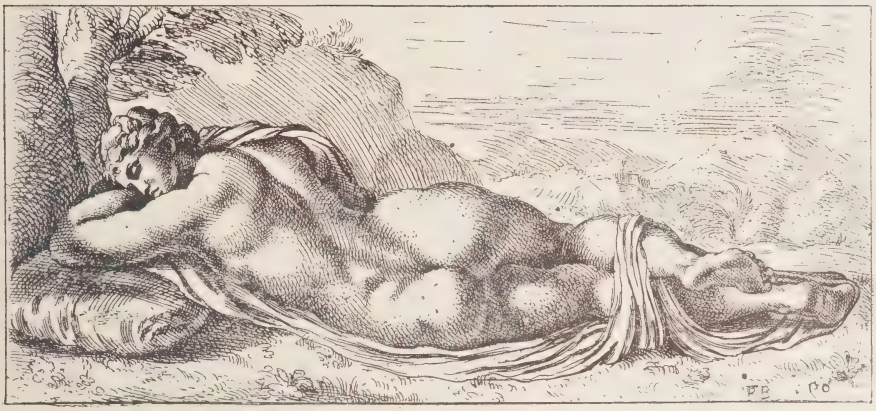

Fig. 361. — Femme couchée. — Gravure au burin de l'école italienne faisant partie d'une suite de nus (XVI[e] siècle).

XIX.

L'ENFER DE LA LITTÉRATURE

LE XVI[e] SIÈCLE ET LA POÉSIE ÉROTIQUE (1)

La liberté de la pensée et de l'art permet seule de rendre la physionomie d'une époque. Aussitôt qu'il y est porté atteinte, la vérité disparaît. Avec la stylisation naît le mensonge, la vie fait place à la convention. Comme le sang, la langue s'appauvrit.

Sans les audaces d'Aristophane, de Martial, de Juvénal ou de Pétrone, nous ne connaîtrions ni la Grèce, ni la Rome impériale. Lucien de Samosate, avant Pierre Louÿs, a soulevé le voile qui masquait mal les mystères intimes de la bonne déesse. Si Bilitis n'exista pas, de petites courtisanes que fit parler le Syrien, chantèrent sa chanson et pratiquèrent toutes les roueries que l'on a accoutumé de prêter à la femme.

Châtrer l'esprit et la langue, émasculer la pensée ou une statue est un crime de lèse-humanité. Les sculpteurs de l'antiquité ont laissé de Vénus, personnification de la beauté, des images qui seraient demeurées éternelles, si la sottise des hommes et le zèle des nouveaux chrétiens ne s'en étaient mêlés. Le marteau et le ciseau n'auraient su pardonner à l'artiste — audace qu'a renouvelée Houdon avec sa *Diane* — d'avoir osé figurer la fente sacrée de la « pénillière ». Parfois leur audace ne s'était pas contentée de cette indication, la lampe de Psyché n'était point passée par là et n'avait pas tondu le marbre.

(1) Certains s'étonneront peut-être qu'une publication comme la nôtre qui traite l'histoire, la vie, les mœurs dans un esprit dégagé de tous les préjugés d'autrefois et qui donne toujours, au texte littéraire, l'appui des documents iconographiques, n'accompagne pas ce chapitre d'une illustration plus corsée.

Mais c'est que de la littérature à l'image la distance est grande.

La pensée écrite a toujours admis les libertés et les hardiesses que notre collaborateur Pierre Dufay a su exposer ici sous une forme aussi spirituelle que décente, alors que la pensée graphique ne peut couvrir d'aucun voile, si léger soit-il, les interprétations crûment réalistes de l'estampe érotique. Cette dernière ne saurait être sortie de ses cartons pour le grand public auquel nous nous adressons. Mais chacun reste libre d'aller l'interroger dans son Enfer car, elle aussi, se trouve être également, un document historique.

Les pierres gravées qui, à la fin du XVIII[e] siècle, permirent à Hancarville d'élever les *Monuments de la Vie privée des douze Césars* et *du Culte secret des dames romaines*, révèlent, comme le « musée secret » de Naples, d'autres hardiesses. Sans que la valeur morale de l'humanité y ait gagné quoi que ce fût, le christianisme a déclaré honteuses certaines parties de l'homme et de la femme — les plus nobles peut-être, puisque, par elles, se perpétue la race. On leur jetait l'anathème et on apprenait à en rougir. L'hypocrisie était créée.

Loin de là, l'antiquité les vénérait. Priape n'était pas seulement respecté comme dieu des jardins. Il était également un symbole. On n'attachait à sa représentation aucune obscénité. Il prêtait sa forme à des lampes et à de singuliers ornements que, suspendus à leur collier, des matrones, des fiancées portaient à leur cou. Dans l'Inde, le culte du *lingam* a d'ailleurs persisté, c'est le symbole de Civa, c'est le *mahàdéva*, (le grand dieu) que tous vénèrent et adorent. Ce n'est pourtant autre chose qu'un *phallus*, alors que le *yóni* représente le « centre de l'amour » chez la femme.

FIG. 362.
L'INVOCATION A PRIAPE

Vignette gravée sur cuivre pour un ouvrage consacré au culte des divinités païennes.

Le mensonge par quoi l'homme a appris à dépriser un des actes les plus essentiels de sa vie n'y existe pas. Les manuels d'érotologie sont demeurés des livres sacrés. Vatsyanana et Ralyana-Malla, de même que le Cheikh Nefzaoui sont considérés comme des sages. A la place des *Kama Soutra*, de *l'Ananga-Ranga* ou du *Jardin parfumé*, nous en fûmes longtemps réduits aux manuels des confesseurs et à l'insipide compilation de Nicolas Venette. Les mœurs, pas plus que l'art et que la littérature, n'y ont gagné.

L'obscénité, si on la voulait chercher, on la trouverait bien plus dans la Bible et dans les commentaires de saint Liguori, de Gury, de Mgr Bouvier et autres. Sous prétexte de cas de conscience, ils ont rejeté les draps du lit pour mieux voir ce qui s'y passait et, couverts par le latin, ils ont laissé librement vagabonder la salacité de leur imagination — sorte de « vagabondage spécial ». Ménagères et cuisinières du « devoir conjugal », ils firent mijoter leurs phantasmes à l'étouffée, marmitonnant la plus écœurante ratatouille qu'on puisse imaginer.

Ils étaient comme ces joueurs qui, sur les bandes d'un billard d'estaminet, jouent « la difficulté ».

Bien innocents paraissent, en regard, les œuvres d'art, les romans, les contes, les vers, auxquels on reproche leur liberté et qui suivant une expression que je croyais morte et que j'ai eu plaisir à voir à nouveau fleurir — elle concernait des citations que nous avions eu occasion de faire ! — « bravent l'honnêteté » (1).

Pourtant, ces œuvres réputées libres sont seules à donner l'impression d'une époque, à lui rendre un peu de vie, à lui restituer son frisson. Pas plus que les romans édulcorés de la Restauration, de la monarchie de Juillet ou du Second Empire, à quelques exceptions près, les prosateurs et les poètes du XVII[e] siècle n'ont prêté à leurs contemporains une apparence de vie. Ils cachaient trop de choses et embellissaient les autres du dol de leur littérature... ou de ce qu'ils considéraient comme tel. Aux insanités de M[me] Zenaïde Fleuriot, à la guimauve de Feuillet, aux blanc-mangers dont M. Henry Bordeaux a conservé l'heureuse spécialité, l'œuvre prodigieuse de Balzac, les romans de Flaubert, l'épopée de Zola, s'opposent et font contraste. Peu importent les cris et les colères qu'ils ont pu soulever. L'indignation fut, pour l'ordinaire d'autant plus véhémente qu'elle était feinte. Ces pudeurs froissées ressemblent fort à la foi des apostats, nulle ne se montre aussi aveugle et aussi intolérante.

A mesure que semblent diminuer les vertus ancestrales de la race, que se relâchent les liens de famille et que, d'apparence tout au moins, la femme abuse, peut-être, d'une liberté qui lui est nouvelle, les nécessités de la vie semblent proscrire la jeunesse, son insouciance et sa gaîté. Le souci de l'argent, le loyer et le dîner à assurer ont banni toute fantaisie, relégué parmi le bric-à-brac et la poussière des choses anciennes, la bohème joyeusement supportée dont s'éjouirent tant de cœurs de vingt ans. Cependant que chacun voulait « vivre sa vie » — l'expression remonte plus haut qu'on ne croit communément — et que se rac-

(1) A propos de *l'Anthologie du Pastiche* écrite en collaboration avec Léon Deffoux.

courcissaient les jupes, l'hypocrisie, partant la pudeur, ou mieux la pudibonderie verbale dont nous souffrons, allaient chaque jour augmentant et s'accentuant. On sait quels cris a fait pousser *la Garçonne* de M. Victor Margueritte — dont le principal tort fut, à notre avis, de vouloir généraliser ce qui pouvait être une observation exacte. Puis, il n'aurait pas fallu, à mon sens, feindre de moraliser, pour cacher la hardiesse de certains tableaux. Bien peu ont songé à rappeler que c'était un peu une réplique d'un roman, autrement libre, de Mme de Choiseul-Meuse paru en 1807 et faussement attribué à Mme Guyot — supercherie à laquelle se prêta vraisemblablement l'auteur — *Julie ou j'ai sauvé ma rose*.

« La mère en défendra la lecture à sa fille », spécifiait le titre de ces deux volumes. Si on défendait encore quelque lecture aux filles, alors qu'on a cessé de couper leur pain en tartines, on en pourrait dire autant de la plupart des poètes du XVIe siècle : il serait dommage que cette prohibition soit respectée, à moins que, aberration qui a ses adeptes, quelque officine bien pensante établisse un Ronsart expurgé, pratique des coupures dans Jodelle et impose son cache-sexe à Remy Belleau et à Mellin de Saint-Gelais. On a fait cela pour Baudelaire : *Fleurs du Mal* pour premières communiantes ! Et on a prétendu que le ridicule tuait en France...

Il n'est guère à craindre, au demeurant, que cela n'advienne. Si les maisons où l'on danse et le « cinéma » constituent une médiocre école de morale, ces demoiselles font plus volontiers leur lecture des romans de MM. Morand et Giraudoux — c'est citer les meilleurs — que des poètes de la Pléiade. On n'a guère accoutumé de les voir voisiner dans leurs mains avec le *Petit Echo de la Mode* et le dernier catalogue des Galeries La Fayette.

Le XVIe siècle — l'un de nos plus grands siècles avec le XVIIIe et le XIXe, le plus grand peut-être — fut en effet un siècle d'une extrême liberté, et par conséquent, d'une incomparable richesse, tant dans sa langue que dans ses idées.

Le Moyen Age, trop décrié, n'avait aucunement abdiqué cette liberté du ciseau et de la plume qui permet de peindre son temps et d'en rendre les modalités. Au point de vue artistique, certaines statues de la cathédrale de Reims, par les plis de leurs draperies, rappelaient les plus purs modèles de l'antiquité. Il ne fut pas, ce Moyen Age, aussi barbare qu'on le croit communément. Le culte du beau, la tradition — en ce qu'elle a de bon — avaient permané au milieu du chaos des hommes et des choses. En même temps que les étuves attestaient un souci d'hygiène et de propreté appelé à disparaître sous le règne des Bourbons, l'esprit propre de la race, bon sens et satire, contre-balançait l'excessive stylisation qui pétrifiait en des gestes conventionnels et hiératiques les vierges émaciées et les benoîts saints des cathédrales. A côté de Christs pantelants d'angoisse — le fils de Dieu s'était vraiment fait homme — des groupes s'égayaient de tels détails que n'eussent osé indiquer les artistes officiels du XVIIe siècle. Culs de lampe et chapiteaux formaient

FIG. 363. — STATUE DE SATYRE dans un palais particulier à Rome.
Gravure sur cuivre (XVIe siècle).

* Les Satyres, qui tiennent une si grande place dans la sculpture antique ne furent pas moins nombreux dans l'estampe de la Renaissance.

une satire de pierre des mœurs, plus qu'aucune autre audacieuse. Ces « grotesques » annonçaient — la dépassant parfois — la hardiesse des Téniers et des peintres flamands, les véritables peintres de la vie, dont ils ne craignent pas de faire revivre les coulpes et les sanies, moyen unique d'être *vrai*, l'idéal ayant toujours représenté, non la réalité, mais le rêve.

De même, à côté de la chanson de geste et du roman courtois, — souvent se confondant avec eux — poètes et conteurs eurent un souci égal de la vérité. Les fabliaux offrent maints détails de mœurs venant corroborer les données fournies par la faune des cathédrales. Le *Roman du Renart*, ce livre où l'on retrouve tout le Moyen Age, concède à qui le veut lire mille indications que l'on chercherait vainement ailleurs.

FIG. 364. — MERCURE ENLAÇANT UNE FEMME.
Statue du Palais Farnèse.
Gravure sur cuivre du XVI^e siècle.

Laissant là les terreurs de l'an Mil et les bûchers du XIII^e siècle, le quinzième, où fleurit un art national que jugula la Renaissance au moment où il allait atteindre son apogée, avait hérité de ces quiddités. Dans les esprits, comme dans les arts et la littérature, la liberté n'était pas moindre. Débarrassée du latin, qui, trop longtemps l'avait réduite au rang de langue vulgaire, le français, la nôtre, avait acquis sa forme, sa personnalité et aussi sa pureté. La poésie devenait plus vivante. Si l'allégorie subsistait, son rôle s'était amoindri grandement. Le XV^e siècle eut ses poètes auxquels M. Pierre Champion a justement consacré son érudition (1), Alain Chartier, Pierre de Nesson, Jean Regnier, Michault Taillevent, Pierre Chastellain, Arnoul Greban, Jean Meschinot, Henri Baude, Jean Molinet, trop souvent « rhétoriqueur », et par dessus tous, Charles d'Orléans et François Villon.

Marcel Schwob, cet esprit si curieux, a composé un *Parnasse satyrique du XV^e siècle* (2), devenu rare et recherché. La plume d'Henri Baude et de Jean Molinet, entre autres, ne reculait pas devant des hardiesses, dont s'effraieraient de nos jours les musagètes soucieux de bonne renommée. A défaut de ceinture dorée, — on ne saurait considérer comme telle la corde de chanvre qui le menaça — François Villon préludait ainsi aux libertés qui devaient permettre au siècle suivant, de prendre une place qu'aucun autre ne lui pourrait disputer dans l'histoire littéraire, considérée sous cet angle particulier.

Tout d'abord, empruntés au *Testament*, « ces Regrets de la belle Heaulmière », éternel regret de la

(1) *Histoire poétique du XV^e siècle*. Paris, Edouard Champion, 1923; 2 vol. in-8.

(2) *Le Parnasse Satyrique du Quinzième Siècle*. Anthologie de pièces libres publiée par Marcel Schwob. — Paris, H. Welter, 1905 pet. in-12.

LE CHAR DES TROIS PARQUES POUSSÉ PAR LA MALADIE ET LES EXCÈS, SECONDÉ PAR LA VIEILLESSE ET L'INNOCENCE. — Ce char écrase la Chasteté, montrant ainsi la lutte éternelle de l'Amour et de la Mort.
Gravure sur bois anonyme du XVI^e siècle, d'après l'épreuve du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale.

jeunesse envolée, du temps passé, de ce corps tant suave, dont l'âge alourdit et déforma les lignes, voûtant les épaules et vidant les seins ; idée qui, de Ronsart à Richepin, demeurera familière aux poètes et leur inspirera, évocation des danses macabres des charniers, quelques-uns de leurs vers les plus beaux.

LA VIEILLE EN REGRETTANT LE TEMPS DE SA JEUNESSE

Advis m'est que j'oy regreter
La belle qui fut hëaulmiere,
Soy jeune fille soushaitter
Et parler en telle maniere :
« Ha ! vieillesse felonne et fiere,
Pourquoy m'as si tost abatue ?
Qui me tient, qui, que ne me fiere,
Et qu'a ce coup je ne me tue ?

« Tollu m'a la haulte franchise
Que beaulté m'avoit ordonné,
Sur clers, marchans et gens d'Eglise :
Car lors il n'estoit homme né
Qui tout le sien ne m'eust donné,
Quoy qu'il en fust des repentailles,
Mais que luy eusse habandonné
Ce que reffusent truandailles.

« A maint homme l'ay reffusé,
Qui n'estoit a moy grant sagesse,
Pour l'amour d'un garson rusé,
Auquel j'en feiz grande largesse.
A qui que je feisse finesse,
Par m'ame, je l'amoye bien !
Or ne me faisoit que rudesse,
Et ne m'amoit que pour le mien.

« Si ne me sceut tant detrayner,
Fouler aux piez, que ne l'amasse,
Et m'eust il fait les rains trayner,
S'il m'eust dit que je le baisasse,
Que tous mes maulx je n'oubliasse,
Le glouton, de mal entechié,
M'embrassoit... J'en suis bien plus grasse !
Que m'en reste il ? Honte et pechié.

« Or est il mort, passé trente ans,
Et je remains vielle, chenue.
Quant je penſe, lasse ! au bon temps,
Quelle fus, quelle devenue ;
Quant me regarde toute nue,
Et je me voy si tres changiée,
Povre, seiche, megre, menue,
Je suis presque toute enragiée.

« Qu'est devenu ce front poly,
Ces cheveulx blons, sourcils voultiz,
Grant entreœil, le regart joly,
Dont prenoie les plus soubtilz ;
Ce beau nez droit grant ne petiz,
Ces petites joinctes oreilles,
Menton fourchu, cler vis traictiz,
Et ces belles levres vermeilles ?

« Ces gentes espaulles menues,
Ces bras longs et ces mains traictisses,
Petiz tetins, hanches charnues,
Eslevees, propres, faictisses
A tenir amoureuses lisses ;
Ces larges rains, ce sadinet,
Assis sur grosses fermes cuisses
Dedens son petit jardinet ?

« Le front ridé, les cheveux gris,
Les sourcilz cheus, les yeuls estains,
Qui faisoient regars et ris
Dont mains marchans furent attains ;
Nez courbes de beaulté loingtains,
Oreilles pendans et moussues,
Le vis pally, mort et destains,
Menton froncé, levres peaussues

« C'est d'umaine beaulté l'issues !
Les bras cours et les mains contraites,
Les espaulles toutes bossues ;
Mamelles, quoy ? toutes retraites ;
Telles les hanches que les tetes ;
Du sadinet, fy ! Quant des cuisses,
Cuisses ne sont plus, mais cuissetes
Crivelees comme saulcisses.

« Ainsi le bon temps regretons
Entre nous, povres vielles sotes,
Assises bas, a crouppetons,
Tout en ung tas comme pelotes,
A petit feu de chevenotes
Tost allumees, tost estaintes ;
Et jadis fusmes si mignotes !...
Ainsi en prent a mains et maintes. »

Appartenant également au *Testament* et révélant, sans nulle ambage, les comportements de François Villon, c'est cette ballade, connue de beaucoup sous le nom de « Ballade de la Grosse Margot » :

BALLADE

Se j'ayme et sers la belle de bon hait,
M'en devez vous tenir a vil ne sot ?
Elle a en soy des biens a fin souhait.
Pour son amour sains bouclier et passot ;
Quant viennent gens, je cours et happe ung pot,
Au vin m'en fuis, sans demener grand bruit ;
Ie leur tens eaue, fromage, pain et fruit.
S'ilz paient bien, je leur dis : « *Bene stat* ;
Retournez cy, quand vous serez en ruit,
En ce bordeau ou tenons nostre estat ! »

Mais adoncques il y a grant deshait,
Quant sans argent s'en vient couchier Margot;
Veoir ne la puis, mon cuer a mort la hait.
Sa robe prens, demy saint ou surcot;
Si luy jure qu'il tiendra pour l'escot.
Par les costés se prent; c'est Antechrist.
Crie et jure, par la mort Jhesucrist,
Que non sera. Lors j'empongne ung esclat;
Dessus son nez luy en fais ung escript,
En ce bordeau ou tenons nostre estat.

Puis paix se fait, et me fait un gros pet
Plus enflambé qu'un vlimeux escharbot.
Riant, m'assiet son poing sur mon sommet,
Gogo me dit, et me fiert le jambot.
Tous deux yvres, dormons comme ung sabot.
Et, au resveil, quant le ventre liy bruit,
Monte sur moy, que ne gaste son fruit.
Soubz elle geins, plus qu'un aiz me fait plat;
De paillarder tout elle me destruit,
En ce bordeau ou tenons nostre estat.

Vente, gresle, gelle, j'ay mon pain cuit.
Je suis paillart, la paillarde me duit.
Lequel vault mieux ? Chascun bien s'entresuit.
L'ung vault l'autre; c'est a mau chat mau rat
Ordure amons, ordure nous assuit;
Nous deffuyons onneur, il nous deffuit,
En ce bordeau ou tenons nostre estat.

Que notre pharisaïsme fasse grâce au poète des conseils, observations et critiques que lui pourrait valoir — on ne les lui a pas ménagés — la vie exempte de toute « respectabilité » et préjugés encombrants, qu'il mena « en ce bordeau » où il tint son estat. Qu'on relise plutôt, si on a la chance de les trouver, les deux remarquables volumes consacrés par M. Pierre Champion à *François Villon, sa vie et son temps* (1). C'est la peinture la plus vivante qui soit d'une époque et de ce monde tout spécial, voisinant parfois avec les truands, qu'était l'Université. On acquerra ainsi quelque indulgence; on apprendra à mieux connaître Villon, on l'excusera et on l'aimera.

Fig. 365. — LE DÉCAMÉRON. Eau-forte d'après la peinture de Winterhalter.

* Le *Décaméron*, de Boccace, a fourni une iconographie nombreuse dans tous les domaines de l'art, gravure, lithographie, peinture. Ce qui donne un intérêt particulier à ce tableau c'est que ses « belles et honnestes dames », assemblées suivant le mode antique pour écouter les galants conteurs, sont des femmes connues du Second Empire.

Bien que l' « égotisme » joue un grand rôle dans son œuvre, exquise et au demeurant légère — un nombre restreint de vers la composent — le côté érotique y tient peu de place, encore, cette place semble-t-elle accidentelle.

Chez les poètes du XVI^e^ siècle au contraire, l'amour domine — c'eût été il y a quelque vingt ans un titre de valse lente. A part quelques essais malheureux dans le genre épique, il forme le thème auquel ils reviennent toujours avec une inlassable ardeur. Ils célèbrent la femme sous toutes ses formes, en disent les beautés comme jamais on ne l'avait dit depuis l'antiquité, ne craignant pas, tel Candaule, d'en dévoiler les plus secrets aspects.

Ainsi, lorsque Pierre Danche écrivit ce *blason de la belle fille* (2), l'épilation qui, d'ordinaire se pratiquait aux étuves, sévissait encore. Elle n'allait point tarder à disparaître des mœurs, la suite le prouvera et il suffit pour être fixé sur ce point de se reporter au *deuxième discours* de Brantôme *touchant les dames galantes*.

BLASON DE LA BELLE FILLE

Une dame d'excellente beauté
En tous ses faitz doit estre modérée,
Avoir le cueur rempli de loyauté,
Maintien rassis, contenance assurée;
Bouche riant, mignonne, savourée,
Oeil verdelet, le front largettement,
Clere de vis, de couleur proprement.
Menton fourchu, la chevelure blonde,
Humble regard à lever doucement,
Parfaite en bien seroit la plus du monde.

(1) Paris, Honoré Champion, 1913; 2 vol. in-8, illustrés de 49 planches hors texte.

(2) Pierre Danche : *Les Trois Blasons de France* (Les bons vins, la belle fille, le beau cheval), par P. Danche, escuyer. S. l. n. d.; pet. in-8, de 4 ff.

Ferme tetin sur l'estomac planté,
Large entre-deux, rencontre relevée,
Gorge plaisante, et le col long, santé.
Mollette, main blanche, bien alliée,
De doigts et bras gresle tant seulement,
Gente de corps, taillée adroitement
Hauteur moyenne et de belle faconde,
Gorrière un peu, parler courtoyement,
Parfaite en bien seroit la plus du monde.

Parmy les rains bien fournie à planté,
Grosse cuisse et devant haut enconnée,
Motte à plein poing, sans être trop hantée,
De doux accueil et de rebelle entrée,
Le ventre épais, barbe de frais rasée,
Tenir l'escu au besoing droitement,
Et son bourdon serrer estroitement,
Je ne m'enquiers du trop ou peu profonde.
Le compagnon porter joyeusement
Parfaite en bien seroit la plus du monde.

Envoy.

Prince gentil, pour vostre esbatement
Si vous trouvez un tel appointement,
Au petit pied, jambe grossette et ronde,
Montez dessus et picques hardiment,
Parfaite en bien seroit la plus du monde.

Encore que le triomphe de la Pléiade semble l'avoir relégué au second rang, Clément Marot (1495-1544) peut cependant paraître plus proche de nous. Il n'y a, comme le notait La Bruyère, « que la différence de quelques mots ». Il blasonna aussi, confirmant pleinement ce jugement. Quelques mots seuls ont vieilli et si peu.

BLASON DU BEAU TETIN

Tetin refait, plus blanc qu'un œuf,
Tetin de satin blanc tout neuf,
Tetin qui fait honte à la rose,
Tetin plus beau que nulle chose,
Tetin dur, non pas Tetin, voire,
Mais petite boule d'ivoire,
Au milieu de qui est assise
Une fraise ou une cerise,
Que nul ne voit, ne touche aussi.
Mais je gaige qu'il est ainsi :
Tetin donc au petit bout rouge,
Tetin qui jamais ne se bouge,
Soit pour venir, soit pour aller,
Soit pour courir soit pour baller;
Tetin gauche, Tetin mignon,
Tousjours loin de son compagnon;
Tetin qui porte tesmoignage
Du demeurant du personnage;
Quand on te voit, il vient à maints
Une envie, dedans les mains,
De te taster, de te tenir :
Mais il se fault bien contenir,
D'en approcher, bon gré ma vie !
Car il viendroit une aultre envie.

O Tetin ne grand, ne petit,
Tetin meur, Tetin d'appétit,
Tetin qui nuict et jour criez :
Mariez moy tost, mariez.
Tetin qui t'enfles et repoulces
Ton gorgias de deux bons poulces,
A bon droict, heureux on dira
Celuy qui de laict t'emplira,
Faisant du tetin de pucelle
Tetin de femme entière et belle.

Pour faire pendant, Marot a, d'autre part, consacré une pièce au *Laid Tetin*. Mieux vaut substituer à cette vilaine vision, la réponse approbative qu'un conteur de la fin du XVIII^e^ siècle, Jean-François Guichard, conteur médiocre, mais souvent libre, adressa à son illustre prédécesseur :

LES TÉTONS

A Clément Marot.

Sur les tétons, Marot, je pense comme vous;
C'est l'ornement, le trésor d'une belle.
A des tétons qui peut être rebelle !
L'œil ne peut voir rien de plus doux
Bienheureuse la main qui les tient à son aise !
Et plus heureuse encor la bouche qui les baise !
Hélas ! pourquoi gêner leur liberté !
Nul ajustement ne les pare
Comme l'entière nudité.
Ce qu'il faut d'embonpoint, leur élasticité,
L'intervalle qui les sépare,
Ce poli du satin, cette aimable rondeur,
Du bouton incarnat de la rose naissante,
Ce bouton surpassant la forme et la couleur,
Ce transparent tissu de neige éblouissante,
Et l'azur qui dessous se divise et serpente,
Tout est vu, pressé, dévoré.
Le beau tetin par vous gentiment célébré
Valait-il les tétons pour lesquels je soupire?
Mon cher Marot, eh quoi ? ces tétons pleins d'appas
Ne vous font point revoler ici-bas!
J'en remettrois la gloire à votre lyre.

O de tous les tétons, tétons victorieux,
Chef-d'œuvre de l'amour, tétons... tétons des Dieux !
Foible mortel renonce à chanter leur empire;
Tout l'Olympe assemblé n'y pourroit pas suffire;
Et ce qui fait leur prix, ce qui fait mon bonheur,
Auprès de ces tétons, je sens... je sens un cœur.

« A ta gorge ! » Les vers de Maurice Donnay chantent dans ma mémoire, mais, avant lui, « le bon poète » lyonnais, Maurice Scève, à qui la société l'« Angélique » tint lieu de Chat Noir, n'en avait-il pas célébré le los ?

Gorge qui peult divertir la sentence
Des juges pleins d'asseurée constance,
Jusques à ployer leur severe doctrine
Lorsque Phrynes descouvrit sa poictrine.
Reliquaire, et lieu très precieux,
En qui Amour, ce dieu sainct glorieux,
Reverемment et dignement repose,
Lequel souvent baisasse, mais je n'ose,
Me congnoissant indigne d'approcher
Chose tant saincte, et moins de la toucher.
Mais me suffit que de loing je contemple
Si grant beaulté, qu'est felicité ample.
O belle gorge, ô precieuse ymage,
Devant laquelle ay mis pour tesmoignage
De mes travaulx, ceste despouille mienne,
Qui me resta depuis ma playe ancienne.
Et devant toy pendüe demourra
Jusques à tant que madame mourra.

FIG. 366. — LES BEAUX TÉTONS RONDS.
Pendant mes jeunes ans, j'esclaire la Lorraine
Comme un soleil naissant fait le coupeau d'un mont
Mais, mon âge croissant, j'abandonnai sa plaine,
Pour me faire admirer èz roches de Piémont.
Gravure de Michel Leblond (commencement du XVII[e] siècle).

Jamais, tétins ou tétons, en attendant la « Litanie des seins » d'Armand Masson, n'avaient été à pareille fête. Le règne, éphémère comme tous les règnes, du café-concert, seul leur rendit un tel tribut

(1) Les Seins ! — Depuis le XVI[e] siècle surtout, ils ont tenu dans l'iconographie une place considérable. On sait que le D[r] Witkowski leur a consacré tout un ouvrage, aujourd'hui devenu, en quelque sorte, classique, et dans lequel la littérature et l'image, les mœurs et la mode, vont de pair. Si la poésie a glorifié ces jumeaux comme étant « l'ornement et le trésor des belles », l'estampe les a pour ainsi dire amoureusement sculptés parce que, dans le costume d'autrefois, c'était la seule partie du corps de la femme qui se pût offrir au regard de façon provoquante. En un mot, le décolleté ne pouvait exister que par la gorge ; la jupe-carcasse et autres vertugadins entouraient le dessous du corps ainsi qu'une véritable bastille, empêchant toute vue extérieure. Ce que l'on a si justement appelé la « science » des dessous est de création relativement récente.

Les femmes, aux XVI[e] et XVII[e] siècles, ne pouvant « mettre à l'air » que les tétons de Vénus, il est donc tout naturel que la verve des artistes se soit exercée sur ces « globes lumineux ».

d'hommages. Il marchait de pair avec la « valse des chopines » : les « petits coquins » étaient devenus les « nichons ». En dépit des rimes qu'elle suscita, cette poésie mamillaire manqua au surplus de gaîté.

Et les blasons se succédèrent. L'édition originale des *Blasons anatomiques du corps féminin*, publiée

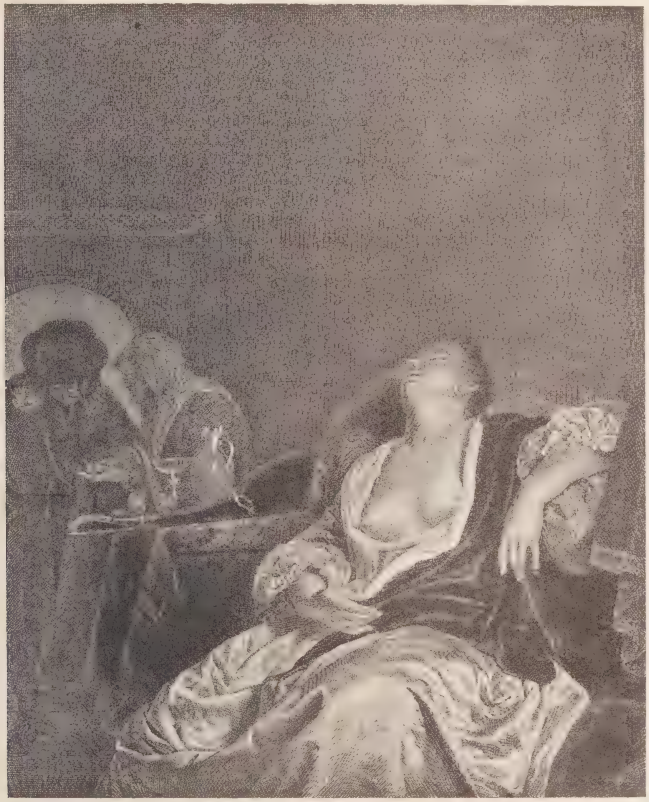

FIG. 367. — LA DORMEUSE. — Peint par Mieris, dessiné par J.-B. Wicar (XVIII[e] siècle).

en 1550, par Charles Angelier est aujourd'hui d'une excessive rareté, mais M. Ad.** B*** (lire Ad. Van Bever) en a publié une réédition (1) sans doute épuisée à son tour, où le texte en est fidèlement reproduit.

De Claude Chapuis, originaire d'Amboise, où un de ses proches, si ce n'est son père, était, (à ce que révèle X), Carré de Busserolle, sommelier de l'échansonnerie du dauphin (mort vers 1572) :

BLASON DU VENTRE

O ventre rond, ventre joly,
Ventre sur tous le mieulx poly,
Ventre plus blanc que n'est albastre,
Ventre en été plus froid que plastre,
Dont le toucher rend la main froide,
Et je ne sçay quoi chault et roide,
Ventre qui est plein de bon heur,
Ventre où tous membres font honneur,
Ventre qui sçais l'homme contraindre
A demander, ou fort se plaindre.
Ventre qui bien sçais en tous temps
L'homme attirer où tu pretends

(1) *Blasons anatomiques du corps féminin*, avant-propos, notes et glossaire. — Paris, E. Sansot, 1907, pet. in-18 de 123 pages.

Et qui si beau te voit vestu
Peult bien juger que tu es nu.
Doncques celuy heureux seroit
Qui ventre nud te tasteroit
Encore plus heureux sera,
Qui dessus toy reposera.
Ventre qui as bas la fontaine
Pour recréer nature humaine :
Ventre, nul est qui le te nye,
Qu'en toy ne soy le fruict de vie
Ventre habile à recepvoir
Cela de quoy peulx concepvoir;
Ventre qui en donnes et prens,
Et qui te preste, tu luy rens.
Ventre qui es si digne chose
Que dedans toy l'enfant repose.
Membre subject plus que trestous
A soustenir de rudes coups :
Ventre, c'est toy, avec ta suyte,
Dont chascun faict si grant poursuyte,
Car si en prenant ses esbas,
La main te touche hault et bas,
D'ancien amy soit ou nouveau
Il a plus grant part au gasteau.
Ventre eslevé sur deux coulonnes,
De marbre blanc, grosses et bonnes,
Bien dignes d'un tel lieu tenir,
Et si noble faiz soustenir.
O ventre assis au droit millieu
Qui est estimé le meilleur lieu.
Ventre, qui voit ton beau maintien
C'est grand cas s'il ne se rend tien.
Ventre élevé, qui par dehors,
Si bien troussé monstre le corps.
Ventre clapier, sans nulle ordure
Où le connil faict sa demeure.
Ventre sans ride et sans macule,
Ventre qui jamais ne recule
Pour coup d'estoc ou bien de taille,
En escarmouche ou en bataille :
Ventre gracieux au taster,
Encores plus à l'acointer.
Les membres du corps ne desprise,
Mais sur tous autres je te prise
A l'œil, au nez point je ne touche
Au tetin rond, ny à la bouche,
Le cueur sert, fort aussi l'oreille,
Mais cela point ne me reveille ;
Le poil doré, cela m'est peu,
Mais que de ton bien soys repeu.
Quant tout est dit, tout leur affaire
Ne gist en rien qu'à te complaire,
Parquoy c'est toy à qui me voue
Et que sur tous j'estime et loue (1).

Un autre tourangeau, Michel Guy, dit de Tours, où il était né en 1551, et ami de Béroal de Verville, poète et romancier, à son tour et plus brièvement, chanta le ventre en ce sonnet :

AU VENTRE

Si le parfait consiste en chose ronde,
Comme il est vray, petit ventre refait,
Ventre poupin, tu es du tout parfait,
Car rien plus rond ne se trouve en ce monde.

Ceste beauté qui s'engendra de l'onde
Puis engendra cet Enfant qui me fait
Tant lamenter, ne l'avoit si bien fait,
Passant la mer dans sa coquille blonde.

Tu es tout doux, tout gras, tout rebondi,
Tout potelé, tout beau, tout arrondi,
Tout blanc, tout net, tout gentil et tout leste !

Mais si tu veux encore etre plus rond,
J'ai des outils ventre, qui te feront
Beaucoup plus rond que la rondeur céleste (2).

Revenant aux *Blasons*, suivent ceux du *C..*, par Bochetel, et du *C.. de la pucelle,* par Chapuis, que leur longueur et un mot trop souvent répété me feront écarter. Par contre, de ce même Chapuis, ces itératifs émaux — pièces honorables, si on préfère — d'une lecture plus facile. Puis, ils présentent l'avantage d'être plus succincts. Le mot cru n'effrayait point Chapuis ; nous l'avons remplacé par des points :

BLASON DU C.

Petit mouflard, petit c.. rebondy,
Petit c..... plus que levrier hardy,
Plus que le lyon au combat courageux,
Agile et prompt en tes follastres jeux,
Plus que le singe, ou le jeune chaton.
C..... vestu de ton poil folastron,
Plus riche que la Toyson de Colcos.
C..... grasset, sans arestes, sans os,
Friant morceau de nayfve bonté,
O joly C.. bien assis, hault monté,
Loing de dangier, et bruyt de ton voisin,
Qu'on ne prendroit jamais pour ton cousin,

(1) Les *Blasons de la main, du ventre*, etc., avaient d'abord paru à Lyon, 1537-1538 ; in-8.

(2) Parmi les œuvres de Guy de Tours, figurent les *Muses incognues ou la Seille aux bourriers plaine de désirs et imaginations d'amour* (Rouen, Jean Petit, 1604). L'éditeur Jules Gay en donna en février 1862, une réimpression tirée à 102 exemplaires, qui le 22 mai suivant fut condamnée à la destruction, par jugement du Tribunal correctionnel de la Seine, comme contenant des outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs. C'est une des raisons pour lesquelles ce recueil a été exclu par Prosper Blanchemain de la réédition qu'il a donnée en 1879, chez Willem, des « Œuvres » de Guy de Tours.

Bien embouché d'un bouton vermeillet,
Ou d'un Rubis servant de Fermaillet :
Joinct et serré, fermé tant seullement
Que ta façon ou joly mouvement,
Soit le corps droict, assis, gambade ou joue,
Si tu ne fais quelque amoureuse moue.
Source d'amour, fontaine de doulceur,
Petit ruisseau appaysant toute ardeur,
Mal et langueur ; ô lieu solacieux,
Et gratieux, sejour delicieux,
Voluptueux plus que tout aultre au monde :
Petit sentier qui droict maine à la bonde
D'excellent bien, et souverain plaisir.
Heureux sera cil duquel le desir
Contenteras, qui prendre te pourra
Et qui de toy plainement jouyra.

Leur longueur et leur peu d'intérêt nous font d'autre part rejeter les *blasons du cul* (deux, dont un d'Eustorg de Beaulieu), comme aussi, du même auteur, le *Blason du Pet et de la Vesse*. Ce Limousin — Beaulieu était le nom de son village natal et il était aussi peu Beaulieu que François, Neufchâteau — eût eu volontiers le verbe scatologique.

Pour en finir avec cette branche de l'art héraldique qu'envisage si peu le Père Menestrier, de Le Lieur, apologète oublié du corps féminin, ce dernier blason, qui se rapproche un peu lui aussi des litanies. De profanes litanies :

BLASON DE LA CUISSE

Cuisse où j'ay long tems pretendu
Plus ferme qu'un fort arc tendu.
Cuisse plus dure que le marbre,
Le soubstient et gros de l'arbre,
Cuisse sans qu'a, cuisse sans si,
Qui porte fleur et fruict aussi
Cuisse qui soubstient la pelotte,
Je n'oseroys dire la motte,
Qui par nature est decorée,
D'aultre toison que la dorée,
Ce n'est or, velours, ne satin
Mais d'un petit poil argentin
Plus deslié que fine soye.
Cuisse mon bien, cuisse ma joye,
Cuisse qui sert de boullevert
Au pertuis si très peu couvert
Qu'on n'y pourroit avoir choisi
Qu'un bort de satin cramoisy.
Cuisse parfaitement taillée
D'un fin esmail blanc esmaillée,
Cuysse qui n'a ridde ne fronce,
Mais bien convoyteuse semonce,
Qui vient saisir le poursuyvant
De mettre la main plus avant.
Cuisse qui a la chaleur telle
Qu'à y toucher chose est mortelle,
Mortelle qui jusqu'à mort dure ;
Cuisse plus forte et trop plus dure
Que l'aymant qui le fer attire,
Car tu traiz, et l'on ne retire,
Sa main de toy sans maladie.
D'y penser, cuisse rebondie,
Cuisse refaicte et bien planiere,
Cuisse qui n'est point heronniere,
Cuisse friande et cuisse ronde,
Cuisse la plus belle du monde,
Cuisse qui faitz l'œil esmouvoir,
Cuisse qui faitz tetin mouvoir,
Cuisse qui faitz parler la bouche,
Un temps avant que l'on te touche.
Cuisse qui faiz la main servir,
Cuisse qui te fais poursuyvir.
Cuisse qui tout le corps supporte,
Cuisse qui garde et tiens la porte
Au fort chasteau de jouyssance.
Cuisse qui a bien la puissance
De faire tendre et desbender,
Et incontinent rebender.
Cuisse qui faitz faict et deffaict,
Cuisse sans qui nul bien n'est faict.
Cuisse de qui le souvenir
Me faict souvent le goust venir,
Mille ennuys et mille plaisirs,
Pour cent esbas, cent desplaisirs.
Cuisse en beaulté la plus feconde,
Cuisse qui n'a point de seconde ;
Cuisse de belle creature.
Cuisse chef d'œuvre de nature.

Ce sont là curiosités plus qu'œuvres poétiques. Ces « hérault d'armes » féminines n'ont pas encore assez dépouillé le « rhétoriqueur » pour savoir faire bref. Comme au collège, comme au palais, ils amplifient et deviennent ennuyeux. La déclamation fait partie de leur office, elle est la robe surannée qu'ils ne sauraient dépouiller.

Combien, parmi tant d'autres que l'on pourrait citer — celle-ci choisie pour la réplique qui faussement en fut attribuée à Régnier — on leur préférera cette épigramme de Clément Marot :

Martin estoit dedans un bois taillis
Avec Alix, qui par bonne maniere,
Dist à Martin, le long de ce palis :
« T'amie Alix d'amour te fait prière ».
Martin dist alors : « S'il venoit par derriere
Quelque lourdaut, ce seroit grand vergogne ».
« Du cul (dit-elle) lui ferons signe : Arriere
Passez chemin, laissez faire besogne ! » (1)

(1) *Œuvres de Clément Marot*, édition Lenglet-Dufresnoy, La Haye, P. Gosse et J. Neaulme, 1731 ; tome III.

Jacques Peletier du Mans, l'ami et parfois l'initiateur de Ronsart (ses *Œuvres poétiques* sont de 1547 et son *Art poétique* de 1555), sut éviter ce défaut. Ne se contentant pas de la réforme de l'orthographe, de ses traductions, de ses sonnets, de sa querelle géométrique avec le père Clavius, — ces humanistes étaient

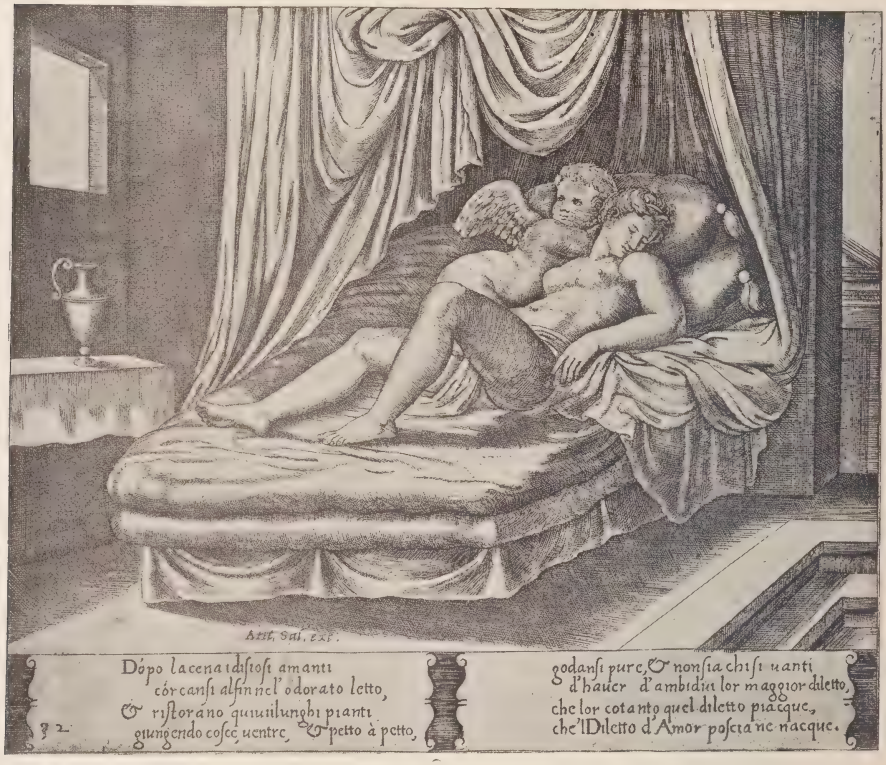

FIG. 368. — VENUS ET L'AMOUR. Composition gravée par Antoine Salieri, faisant partie d'une suite sur les divinités antiques.

* « Après le souper, les tendres amoureux finissent par s'étendre sur le lit parfumé et ils se remettent de leurs tendres préliminaires, cuisses enlacées, ventres et poitrines rapprochés. Et l'on jouit ainsi. L'on ne sait lequel des deux a éprouvé le plus de volupté, mais quel contentement, quel délicieux plaisir puisque la dilection d'Amour ne saurait leur manquer ! »

omniscients. — Jacques Peletier, qui fut un peu le collaborateur de Bonaventure des Périers, a composé des épigrammes qui suffiraient à trahir la part que prit le principal du collège du Mans (1) à la composition des *Récréations et joyeux devis*. En voici une :

Un mary fres, encor an l'an é jour.
Venant des chans, trouve sa demoyselle
Dedans sa chambre apoint é de sejour,
Bon soer, e puis ? grand' chere, ce dit-elle :
E vous ? e moe ? je ne la fi oncq tele,
Souperons-nous ? ou ferons le déduit ?
Faisons lequel vous plera, dit la bele,
Mais le souper n'est pas ancore cuit.

(1) Fondé à Paris 1519-1526, rue de Reims, sur la Montagne Sainte-Geneviève et sur l'emplacement de l'ancien hôtel des évêques du Mans, par Philippe de Luxembourg, légat du pape et évêque du Mans.

Ce conte a fait long feu, avant d'être repris au XVIII[e] siècle, on le retrouve, en 1618, résumé en quatre vers par le *Cabinet Satyrique* (1) :

Un frais mary dit à sa Damoiselle :
« Souperons nous, ou ferons le deduit ?
— Faisons lequel qu'il vous plaira, dit-elle,
Mais le souper n'est pas encore cuit. »

Avec Ronsart, le ton change complètement. Un poète, que d'autres suivront, succède aux héraldistes des *Blasons*. Leur vocabulaire érotique était encore assez pauvre, celui du XVII[e] le sera bien plus encore, laissant à peine subsister trois ou quatre mots d'une insigne brutalité. Ils pouvaient alors amuser les clients de la « Pomme-de-Pin », de la « Fosse-aux-Lions » ou du « Petit-Maure » ; mais, aujourd'hui, sans que nous

FIG. 369. — COUPLES AMOUREUX EN PROMENADE.
Gravure sur bois de Hans Burgkmaier.

ayons l'oreille particulièrement susceptible, ils nous choquent et leur retour paraît insupportable. Tels propos ne sont pas acceptables hors de la chambrée.

Nous sommes au milieu du XVI[e] siècle. La langue est devenue d'une incomparable richesse. Au prodigieux vocabulaire de Rabelais, le poète a ajouté le sien propre. Il n'est pas dictionnaire qui contienne une telle nomenclature de noms, d'adjectifs et de verbes. A part les appellations nouvelles qu'ont nécessitées les progrès de la science, tout ce que nous connaissons est là, sans compter l'imposante réserve des mots, désuets, obsolètes et souvent oubliés.

Ce XVI[e] siècle, qui aimait tant à parler des choses de l'amour, avait mille façons de les désigner. Tandis que, plus tard, nous n'aurons qu'un mot, le plus souvent grossier et difficile à employer, les synonymes abondent, — qu'on relise Rabelais et Béroalde de Verville. La langue est riche et bon enfant. Aucunement bégueule, si elle n'emploie pas le mot, — ou peu, quand elle le trouve nécessaire et qu'il fait bien dans l'ordonnance du discours, — ce n'est point par pudibonderie. Elle juge seulement, avec

(1) *Le Cabinet Satyrique ou Recueil parfaict des vers piquans et gaillards de ce temps, tirés des secrets cabinets des Sieurs de Sigognes, Regnier, Motin, Berthelot, Maynard, et autres des plus signalez Poëtes de ce siècle.* — A Paris, chez Anthoine d'Estoc, ... 1623 ; 1 vol in-12, divisé en deux parties.

MM. FERNAND FLEURET et LOUIS PERCEAU ont donné une précieuse édition critique du *Cabinet Satyrique*. — Paris, J. Fort, 1924 ; 2 vol. in-8.

Cf. FRÉDÉRIC LACHÈVRE : *Recueils collectifs de Poésies libres et satyriques publiés depuis 1600 jusqu'à la mort de Théophile*, Paris, Champion, 1914 ; in-8 et supplément, — sans parler des papiers et des notes de Pierre Louÿs.

raison, que le synonyme est plus amusant, jette dans la phrase sa variété et sa gaîté. Les mots sont la toilette des idées : une jolie femme qui possède plusieurs toilettes ne mettra pas toujours la même, pas plus qu'un gourmet ne saurait, si bonne soit-elle, se contenter tous les soirs de la même sauce.

Cette richesse verbale prête à la poésie érotique du XVI^e^ siècle — le seul qui ait eu une littérature vraiment érotique — une saveur sans seconde. Puis, autre chose, qui disparaîtra avec les derniers tenants de la Pléiade, la sauve et la rend non seulement supportable, mais le plus souvent plaisante. Cette

FIG. 370. — LES PLAISIRS DE VÉNUS ET DE BACCHUS.

Jeunes Seigneurs en partie galante avec des ribaudes, dans un cabaret hors les murs.

D'après une composition de Martin de Vos, faisant partie d'une suite sur les plaisirs de la vie.

* Cette pièce est un document des plus intéressants pour l'histoire des mœurs, de la mode et de la table. Le repas semble toucher à sa fin et les couples sont tout à l'éclosion de sentiments tendres auxquels Bacchus n'a pas dû rester étranger. Tandis que trois d'entre eux échangent de douces confidences, un quatrième se prépare à exécuter quelque pas de la danse à la mode, aux accents d'un orchestre ambulant réduit à sa plus simple expression.

Dans le fond, à gauche, les servantes et le cabaretier chassent à coup de balai et arrosent congruement le mauvais payeur ou l'ivrogne, ce qui est tout un. Et ce sujet, devenu en quelque sorte classique, se retrouve sur toutes les scènes joyeuses de l'époque.

littérature est audacieuse, certes, mais elle respire la santé et la gaîté. Dans ces *juvenilia* — mot impropre, car Brantôme, comme Montaigne, était un vieil homme — chacun dit, le mieux qu'il peut, ce qui lui passe par la tête et l'amuse, il ne cherche pas plus loin. Il se fait, sans même s'en rendre compte, le parfait historien des mœurs qu'il décrit, sans autre souci que son plaisir.

Plus tard, à mesure que croîtra l'hypocrisie, le vice se glissera dans ces peintures, le marquis de Sade les éclaboussera de sang et les flagellants mêleront des verges aux plaisirs de l'amour. Des dégénérés, des malades, des « cochons tristes », pour reprendre un mot de Barbey d'Aurevilly, auront remplacé les rieurs et les conteurs de jadis. Ce sera le règne du sous-entendu, du retroussé et de l'escarpolette ; puis viendra celui de la cantharide. Ce sont là les seuls raisins qu'ait jamais portés le ceps où poussent les feuilles de vigne des Sosthène de La Rochefoucauld, des Pinard et autres Bérenger.

Boileau, qui semble s'être voué au pionicat du Parnasse, reproche à la muse de Ronsart, qu'il avait sans doute peu fréquentée, de parler en français, grec et latin. Dans ces stances — trop connues, mais saurait-on ne pas les reproduire? — comme dans les pièces qui suivront, on chercherait en vain les mots grecs et latins qui provoquèrent la mauvaise humeur de Despréaux. Tout cela est très français et très joliment français. Seul y apparaît le génie de la race, tout de clarté, de limpidité et de musique :

Quand au temple nous serons
Agenouillez, nous ferons
Les devots, selon la guise
De ceux qui pour louer Dieu,
Humbles, se courbent au lieu
Le plus secret de l'eglise.

Mais quand au lict nous serons
Entrelassez, nous ferons
Les lascifs, selon les guises
Des amans, qui librement
Pratiquent folastrement
Dans les draps cent mignardises.

Pourquoi doncque, quand je veux
Ou mordre tes beaux cheveux,
Ou baiser ta bouche aimée,
Ou toucher à ton beau sein,
Contrefais tu la nonnain
Dedans un cloistre enfermée ?

Pour qui gardes-tu tes yeux
Et ton sein delicieux,
Ta joue et ta bouche belle ?
En veux-tu baiser Pluton
Là-bas, après que Charon
T'aura mise en sa nacelle ?

Après ton dernier trespas,
Gresle, tu n'auras là-bas
Qu'une bouchette blesmie,
Et quand, mort, je te verrois,
Aux ombres, je n'avou'rois
Que jadis tu fus m'amie.

Ton test n'aura plus de peau,
Ny ton visage si beau
N'aura veines ny arteres,
Tu n'auras plus que des dents
Telles qu'on les voit dedans
Les testes des cimeteres.

Doncques tandis que tu vis,
Change, maistresse, d'advis,
Et ne m'espargne ta bouche;
Incontinent tu mourras :
Lors tu te repentiras
De m'avoir esté farouche.

Ah ! je meurs ! ah ! baise-moy,
Ah ! maistresse, aproche-toy !
Tu fuis comme fan qui tremble ;
Au moins souffre que ma main
S'esbate un peu dans ton sein,
Ou plus bas, si bon te semble.

On ne sait guère avec Ronsart, quand il cesse de pétrarquiser, où finit la réalité pour faire place à l'imagination. Si ses amours avec Cassandre Salviati, devenue dame de Prey en Vendômois, furent purement platoniques, sans doute même plus cérébrales que sentimentales, toutes ne furent pas à ce point dégagées des liens terrestres.

Littérature évidemment, le sonnet célébrant le nombril de Cassandre, « astre » secret qu'il ne vit jamais et probablement cet autre sonnet adressé à Hélène de Surgères. Il laisserait supposer entre eux des relations qui n'existèrent point. Ronsart n'avait plus l'âge et Hélène se serait peu prêtée à ces jeux :

Maistresse, embrasse-moy, bayse-moy, serre-moy,
Haleine contre haleine, eschauffe-moy la vie,
Mille et mille baisers donne-moy, je te prie;
Amour veut tout sans nombre, Amour n'a point de loy.

Bayse et rebayse-moi : belle bouche, pourquoy
Te gardes-tu, là-bas, quand tu seras blesmie,
A baiser de Pluton ou la femme ou l'amie,
N'ayant plus ny couleur, ny rien semblable à toy?

En vivant presse-moy de tes levres de roses;
Begaye en me baisant, à levres demy-closes
Mille mots trançonnez, mourant entre mes bras.

Je mourray dans les tiens, puis, toy ressucitée,
Je ressuciteray; allons ainsi là bas;
Le jour, tant soit-il court, vaut mieux que la nuitée.

C'était un thème, voisin de celui qui avait inspiré à Ronsart le *Livret de Folastries* (1553). Le poète, son imagination aidant, ou pour faire croire à un succès qu'il n'avait pas obtenu, ou pour égayer son œuvre, a inséré ces deux pièces dans les suites consacrées à Cassandre et à Hélène. C'était risquer de les compromettre l'une et l'autre. Ce sonnet dut être un de ceux dont la publication inquiéta Mlle de Surgères.

Dans son Vendômois, le vieil amoureux avait dédié une fontaine à sa chère Hélène. Ce ne fut point par les sylves son seul parrainage. Un compatriote de Ronsart, le poète Edmond Rocher, a recueilli cette anecdote peu connue, « la seule boutade érotique du galant poète qui se soit transmise jusqu'à nos jours par la bouche de ses compatriotes, mais que nul livre n'a mentionnée ».

« Le dieu de l'heure, alors en toute sa beauté, se promenait en galante compagnie dans la forêt de Gastine. Sa dame, dont le nom ne s'est pas conservé, était folâtre et belle, et lui, disert compagnon, très épris, la lutinait, la pressant de propos amoureux. Et comme ils allaient devisant, une fontaine minuscule, inconnue de Ronsard, faillit les faire broncher. Comme un œil de la terre la source était là, devant eux, bleue de tout l'éclat du ciel, avec tout autour des cils herbeux et fleuris. La voyant si petite, la belle fille, par un caprice enfantin, l'enjamba et, se maintenant au-dessus, jambes écartées : « Elle est à moi, la petite fontaine ! » De crainte de tremper ses cottes, elle les relevait très hautes, et, Ronsard, s'avisant que la belle était sans pantalon, se pencha sur la source... Se relevant soudain, il prit une pose méditative, poing sur la hanche, un doigt au front, et, gravement, comme s'il se fût agi d'un acte sacerdotal, il articula, en étendant le bras : « Ma mie, ne bougez plus ! Et toi, petite fontaine, par la grâce de Dieu, en souvenir de ma beauté, je te baptise Fontaine de Miracon ! » La belle se prit à rire et, n'ayant dès lors plus rien à refuser au dieu des poètes, ne se fit faute de confier à ses compagnes la graveleuse facétie de son amant. Pour qu'elle soit acceptable la tradition verbale a quelque peu dénaturé le nom de cette fontaine. » (1)

FIG. 371. – L'INVITATION AU PLAISIR.
D'après une estampe hollandaise.

Ceci explique cela, eût écrit Hugo. Après la fontaine de Miracon — acceptons la légende — on ne s'étonnera pas de ce sonnet qui, après avoir été publié dans le *Livret*, figura, plus tard, dans la *Muse folastre* et le *Cabinet Satyrique*.

Je te salue, ô vermeillette fente,
Qui, vivement, entre ces flancs reluis ;
Je te salue, ô bien heuré pertuis
Qui rens ma vie heureusement contente.

C'est toy qui fais que plus ne me tourmente
L'Archer vollant qui cause mes ennuis :
T'aiant tenu seulement quatre nuits,
Je sens sa force en moy desja plus lente.

O petit trou, trou mignard, trou velu,
D'un poil folet mollement crepelu,
Qui à ton gré domptes les plus rebelles :

Tous vers galans dev(r)oient pour t'honorer,
A deux genoux te venir adorer,
Tenant au poin leurs flambantes chandelles.

Des huit *folastries* qui composent le *Livret*, celle-ci, dont le nom de Ronsart excusera la longueur. C'est là un tout auquel on ne saurait pratiquer aucune coupure. Le génie même de Ronsard s'y oppose :

FOLASTRIE IV

Jaquet ayme autant sa Robine
Qu'une pucelle sa poupine ;
Robine aime autant son Jaquet
Qu'un amoureux fait son bouquet.
O amourettes doucelettes,
O doucelettes amourettes,
O couple d'amis bien heureux !
Ensemble aimez et amoureux
O Robine bien fortunée
De s'estre au bon Jaquet donnée
O bon Jacquet bien fortuné
De s'estre à Robine donné !
Que ny les cottes violettes
Les rubans, ny les ceinturettes,
Les brasseletz, les chaperons,

Les devanteaux, les mancherons,
N'ont eu la puissance d'epoindre
Pour maq'reaux ensemble les joindre.
Mais les rivages babillars,
L'oisiveté des prez mignars,
Les fontaines argentelettes
Qui attrainent leurs ondelettes
Par un petit trac mousselet
Du creux d'un antre verdelet,
Les grand's forestz renouvelées,
Le solitaire des valées
Closes d'effroy tout à l'entour,
Furent cause de telle amour.
En la saison que l'hyver dure,
Tous deux pour tromper la froidure,

(1) *Pierre de Ronsard, prince des poètes*, 1524-1585. — Paris, aux « Presses universitaires », 1924 ; in-8. Bois gravés par l'auteur.

Au pied d'un chêne mi-mangé
De main tremblante ont arrangé
Des chevenotes, des fougeres,
Des feuilles de tr[e]mble legeres,
Des buchettes et des brochars,
Et, soufflant le feu des deux pars,
Chauffoient à fesses accropies
Le cl[ai]r degout de leurs roupies.

FIG. 372. — PIERRE DE RONSART.
Prince des poètes et chef de la Pleïade.
Portrait publié dans différentes éditions de ses « Œuvres » de 1552 à 1557.

Après qu'ils furent un petit
Desengourdis, un apetit
Se vint ruer dans la poitrine
Et de Jaquet et de Robine.
Robine tira de son sein
Un gros quignon (1) buret de pain
Qu'elle avoit faict de pure aveine,
Pour tout le long de la semaine ;
Et le trempant au jus des aux
Et dans le brouet des poureaux,
De l'autre costé reculée
Mangeant à part son éculée.

D'autre costé Jaquet espris
D'une faim merveilleuse, a pris
Du ventre de sa panetiere
Une galette toute entiere,
Cuitte sur les charbons du four,
Et blanche de sel tout autour,
Que Guillemine, sa marraine,
Luy avoit donné pour estraine,
Comme il repassoit, il a veu,
Guignant par le travers du feu,
De sa Robine recoursée
La grosse motte retroussée,
Et son petit cas barbelu
D'un or jaunement crespelu,
Dont le fond semblait une rose
Non encor' à demy déclose.

Robine aussi, d'une autre part,
De Jaquet guignoit le tribart,
Qui lui pendoit entre les jambes,
Plus rouge que les rouges flambes
Qu'elle attisoit songneusement.
Après avoir veu longuement
Ce membre gros et renfrongné,
Robine ne l'a dedaigné,
Mais en levant un peu la teste,
A Jaquet fit ceste requeste :

Jaquet (dit-ell') que j'ayme mieux
Ny que mon cœur, ny que mes yeux,
Si tu n'aymes mieux ta galette
Que ta mignarde Robinette,
Je te pry', Jaquet, jauche-moy
Et metz le grand pau que je voy
Dedans le rond de ma fossette.

Hélas ! (dit Jaquet), ma doucette,
Si plus cher ne t'est ton grignon
Que moy, Jaquinot, ton mignon,
Approche-toy, mignardelette,
Doucelette, paillardelette,
Mon pain, ma faim, mon apetit,
Pour mieux te chouser un petit.
A peine eut dit qu'elle s'aproche,
Et le bon Jaquet, qui l'embroche,
Fit trepigner tous les Sylvains
Du dru maniment de ses reins.
Les boucs barbus qui l'aguetrent,
Paillars, sur les chevres monterent,
Et ce Jaquet contr'aguignant
Alloient à l'envy depignant.

O bien-heureuses amourettes,
O amourettes doucelettes,
O couple d'amans bien heureux,
Ensemble aymez et amoureux !
O Robine bien fortunée
De s'estre au bon Jaquet donnée !
O bon Jaquet bien fortuné
De s'estre à Robine donné !
O doucelettes amourettes,
O amourettes doucelettes ! (2)

(1) Le « Quignon » qu'ont omis de mentionner Paul Martellière et Adrien Thibault dans leurs glossaires, ne représentait pas seulement un « gros morceau de pain » (Littré), mais l'entame du pain, le croûton. L'expression, au temps de ma jeunesse, avait encore cours dans le Blésois.

(2) *Livret de folastries* [-] *A Ianot parisien* [-] *Plus quelques Epigrames grecs & des Dithyrambes chantées au bouc de I. Iodelle Poëte Tragiq.* — A Paris, chez la veufve Maurice de la porte, 1553 ; in-8. M. Ad. Van Bever en a donné une excellente réédition précédée d'une précieuse introduction. — Paris, *Mercure de France,* 1907, in-12.

Plus tard viendra, avec ses falbalas et sa houlette, la bergère d'opéra-comique, poudrée, fardée et n'ignorant rien du langage des précieuses. Au XVI^e^ siècle, on n'en était pas là. Les bergères des poètes, comme leurs chambrières, se contentaient d'être peu farouches. C'étaient les petites divinités champêtres, à demi faunesses, dont hérita longtemps la chanson populaire. Colinette ne saura guère mieux garder sa vigne que Robine. Le mystérieux C. D. B., dont on n'a su exactement dévoiler la personnalité, célébra son appétit et son contentement dans les *Satyres Bastardes* (1615) et dans le *Cabinet Satyrique* :

LA GUÉRISON DE COLINETTE PAR COLIN.

Colin, en gardant son trouppeau
Sur le temps du gay renouveau,
Auprès d'une onde claire et nette,
Vid venir, par les beaux herbis,
Un troupeau laineux de brebis
Et, derrière, sa Colinette.

Tel le bélier qui a pourchassé jusqu'au milieu de la prairie une de ses brebis, la plus chérie, la bergère sent en son sein un feu qui la « bourelle » et s'en plaint à Colin, idoine, à trouver aussitôt le remède :

« C'est luy, respondit sur le champ
Colin, et si ce feu meschant
Te consumera la poitrine.
Viste, remédie à cela :
Tost donc, m'amour, couche toy là,
Pour en gouster la medecine ! »
. . . . . .
Colin, tout ayse et préparé,
La renversa tost sur le pré,
Et l'esguillette destachee,
Estant Colinette dessous
Et Colin dessus, en deux coups
Rendit sa Bergere embrochee.

Colinette, en son entre-deux,
Sentit un gros chose nerveux
Qui lui farfouille le derriere,
Et puis, se redressant un peu
Rouge comme un tison de feu
S'enfonça dans sa penilliere.

« Ha ! qu'est-ce (dit-elle) Colin,
Qui m'entre, long comme un boudin,
A force, au profond de mon ventre ?
Ha ! mon Dieu tu me fais douleur
Plustost, n'esteins point ma chaleur
Et le retire qu'il n'y entre ! »

Mais tousjours Colin embrochait
Sa Colinette, et la hochoit
Si bien qu'il la rendit pasmée,
Alors qu'elle sentit au fond
De son pénil creux et profond
Une eau de vie parfumée.

Puis, apres que cela fut faict,
Le membre de Colin, déffaict,
Se retira, penchant l'oreille;
Lors, Colinette, en revenant
Du transport qui alloit tenant,
Reprend ses esprits et s'esveille :

Esveillee comme en sursaut
Va sauter au col, d'un plain saut,
De Colin, dont la tasche est faite,
Et luy entame ce discours :
« Ha ! Colin, mon coeur, tous les jours,
Exerce sur moy ta recepte.

Vien demain en ce mesme lieu,
Promets-le devant ton adieu,
Pour faire l'œuvre tout entière. »
Colin lui promit, puis s'en va,
Et Colinette se leva
Pour songer à d'autre matiere.

Ce cri d'une virginité défunte est plutôt médiocre. Encore Colinette avait-elle attendu que Colin lui fit goûter sa médecine et s'était-elle gardée de prendre les leçons préalables qui valurent à une nouvelle épousée cette épigramme anonyme qui fit long feu, le XVII^e^ et le XVIII^e^ en fournissent des répliques :

SUR UNE JEUNE ÉPOUSÉE.

Janneton, en la nuit première,
Son mari dessus elle estant,
Remuoit des mieux le derriere
Et puis disoit en s'ébattant:
« Mon doux amy que j'ayme tant,
Fai-je pas bien de ceste sorte ? »
Le mary, lors, qui se transporte,
Luy respond, de courroux espris :
« Ouy, mais que le grand diable emporte
Ceux qui tant vous en ont appris » (1).

(1) *Cabinet Satyrique*, 1618. — Une réplique de cette épigramme figure dans le *Banquet des Muses* de Jean Auvray, le « pucelage de sa muse », déclara-t-il, où il chantait ses amours « prophanes », avant de célébrer Ignace de Loyola, la dévote procession, la promenade de l'âme devote et les PP. Jésuites (Rouen, David Ferrand, 1623).

L'ingénuité de Colinette et de beaucoup d'autres peut, il est vrai, être très relative, ainsi que l'atteste cette chanson de Gilles d'Avrigny :

Hélas, Monsieur, ostez vous tost !
Énda, je vous chatouilleray ?
Madame icy viendra tantost ;
Par ma fi ! je vous picqueray.
Ne me touchez sous mes habits :
Cessez donc de me gasoüiller
Et pensez de vous en aller.
. . . . . .

Fig. 373. — LE JARDIN D'AMOUR, par Hans Sebald Beham (1).

* Au premier plan une société de joyeux vivants dans une sorte de cabaret champêtre — ce que l'on appelait alors le « jardin à bière » ou le « jardin à vin ». — Derrière, un fleuve dans lequel se baignent des personnages des deux sexes tandis que d'autres font, en bateau, une partie de plaisir. A droite, des amoureux chevauchant ou assis. Cette estampe célèbre exprime, on ne peut mieux, ce que l'on pourrait appeler la « joie de vivre », au XVI^e siècle.

Ecoutez là, quelqu'un j'entens...
Monsieur, vous perdez vostre temps.

Ostez la main de cest endroit,
Apres, vous n'y avez rien mis.
Je disois bien que l'on viendroit...
Laissez-moi donc icy seulette
Et vous en aller vistement.
Ne detachez votre esguillette :
Vous estes ainsi proprement,
Monsieur, ne vous detachez point,
Vous estes tres-bien en ce point.

(1) Le sujet du *Jardin d'Amour* a été interprété, de façon plus ou moins galante, par la plupart des artistes du XVI^e siècle.

Cognoistre faut devant qu'aymer :
De ce mot là soyez contant.
Vous ne vous faites qu'enflammer.
Monsieur, ne me tastez point tant ;
Je vous pri' de vous deporter,
Car d'un doux viendroit un amer.

Mais qu'est-ce que me barbouillez ?
Je n'entends point ce jeu icy...
Vous dites que vous vous joüez,
Je ne cognois rien en cecy.
Arrestez-vous, quelqu'un j'entends...
Sainct Jean ! queu jeu ! il est dedans ! (1)

De Pierre Faucherand de Montgaillard (né vers 1550, mort avant 1606), cette autre chanson d'où il appert que les marches d'un escalier sont parfois un peu dures. Elles manquent de capitonnage :

Ceste petite effrontée,
A qui je faisois l'amour,
M'alloit disant, l'autre jour,
La couchant sur la montée :
— Ha ! Monsieur ! la ! la ! la ! la !
Ha ! vous me faites cela !

J'ay fermé, dis-je, la porte,
Nul n'entendra mon discours.
Mais elle cryoit tousjours :
— Laissez-moy, las je suis morte !
Ha ! Monsieur.....

— Estes vous encore pucelle,
Ce seroit un grand deffaut.
— Las ! Monsieur le cœur me faut.
Le sentez vous pas, dit-elle,
Ha ! Monsieur.....

— Ha ! dit-elle, je me pasme
Monsieur, attendez un peu :
Vous me mettez toute en feu
Me voulez vous oster l'ame ?
Ha ! Monsieur.....

Voy, je suis toute souillée.....
La, la, la ! faites tout beau !
Je m'escoule toute en eau
Et ma chemise est mouillée.
Ha ! Monsieur.....

Las ! que dira ma Maistresse,
Si elle sçait mes malheurs ?
Ma foy ! ces degrez sont durs
Ils m'ont escorché la fesse !
Ha ! Monsieur, la, la, la la !
Ha ! vous me faites cela ! (2)

La pudeur est, on le sait, chose essentiellement relative. Dans cette chanson d'Estienne Durand (1586-1618), Perrette « le » laissera bien voir, non pour le vain plaisir des yeux, mais à condition que cela serve à quelque chose et qu'en un plaisir fugitif elle y trouve aussi son contentement :

Perrette, estant dessus l'herbette,
Colin leva sa chemisette,
Et vid je ne sçay quoi de noir :
« Ha ! dit-il, douce Perrette,
Je te pry' laisse-moy tout voir !

— Si tu l'avais veu, j'en suis seure,
Tu ferois cela tout à l'heure...

— Non, dit-il, je te le promets.
— Vrayment ! dit-elle, je t'asseure,
Tu ne le verras donc jamais ! »

Colin recognoissant sa faute,
S'escria d'une voix si haute :
« Et bien donc, je te le feray !
« Lors, dit-elle en levant sa cotte,
Pour cela je le montreray ». (3)

Ces couplets ne dépassent guère le ton de la chanson populaire, ils sont plus écrits, voilà tout. Par contre, avec les poètes de la Pléiade, exceptant Joachim du Bellay, dont le *Bayser* et l'*Aultre Bayser* ne sont guère que marivaudage, les pièces libres prennent une allure nettement érotique. Remy Belleau (1527 ou 1528-1577) n'a point peur des mots, et un peu longuement — mais c'est un document — conte ainsi l'infortune qui fit jaser, d'un maître des finances, dont toutes les bourses n'étaient pas également garnies.

IMPUISSANCE

Quel desastre nouveau, quel estrange malheur
Me brasse le destin, me bannissant de l'heur
Dont je pouvois joüyr ceste nuit pres de celle
Qui brusle comme moy d'une amour naturelle ?
Hé quoy ! tenant ma langue entre l'yvoire blanc
De sa bouche de basme, enté flanc contre flanc,

Voyant du beau printemps les richesses escloses,
Dessus son large sein les œillets et les roses,
Un tetin ferme et rond en fraise aboutissant,
Un crespe d'or frisé sur un taint blanchissant,
Un petit mont, feutré de mousse delicate,
Tracé sur le milieu d'un fillet d'escarlatte,

(1) *Cabinet Satyrique* (1618). — Avait paru dans les *Satyres Bastardes* sous le titre : « D'un qui pressoit une fille d'amour ».
(2) *Cabinet Satyrique* (1618). — Avait paru sans signature dans les *Satyres Bastardes*.
(3) *Cabinet Satyrique* (1618). — Avait d'abord paru dans les *Méditations de E. D.* (s. d.) et dans les *Satyres Bastardes*. — Recueilli en 1632 dans les *Chansons* de Gaultier-Garguille. — Avec l'introduction d'Edouard Fournier, en tête de la réimpression Jannet (1858).

LA VIE PASTORALE ET AMOUREUSE DES RUSTAUDS AU SEIZIÈME SIÈCLE (HISTOIRE EN DEUX IMAGES). — GRAVURE SUR BOIS ANONYME, T

L'encadrement, composé de personnages, animaux et attributs de la vie r

* Margot, Catin, Allizon, Heleine, Robin et Gombaut, bergères et bergers, se présentent ici à nous sous une forme qui peut nous paraître idyllique, mais qui traduit bien les préoccupations amoureuses et les attirances sexuelles de l'époque. Il suffira, pour s'en convaincre, de lire les légendes qui accompagnent, annotent les sujets représentés. Si l'on y voit les bergers gardant « leurs blancs moutons », on y voit aussi bergers becquetant tendrement « à l'ombre du buisson », lutinant et même fessant les bergères « d'une main » trouvée « trop légère ».

ERTAINEMENT D'UN MAITRE DE L'ÉCOLE DE JEAN COUSIN, D'APRÈS LES CÉLÈBRES TAPISSERIES DITES DE GOMBAUT ET MACÉE.

it un petit chef-d'œuvre de décoration et de douce ironie.

Le sieur de Brantôme ne nous a-t-il pas dit : « Vénus habite partout, jusque dans les cabanes des pastres et girons des bergères ». « Vivons joyeulx : desduict nous mène ». Aux champs comme en la ville, n'est-ce pas là devise toujours humaine. A remarquer que les deux grands plaisirs des rustauds sont la danse (le *branle*) — « *bransler* est tout mon désir », dit l'un d'eux — et le jeu de hockey d'origine si française, quoique, revenu à la mode en ce dix-neuvième siècle, on nous l'ait présenté comme jeu anglais sous le nom de *crocket*.

Sous un ventre arrondi, grasset et potelé;
Un petit pied mignard, bien fait et bien moulé,
Une greve, un genoüil, deux fermes rondes cuisses,
De l'amoureux plaisir les plus rares delices,
Un doux embrassement de deux bras gros et longs,
Mille tremblans souspirs, mille baisers mignons,
Mon V.. fait le poltron, estant en mesme sorte
Qu'un boyau replié de quelque chevre morte :
Bref, il reste perclus, morne, lasche et faquin,
Comme un drapeau moüillé, ou un vieil brodequin
Baigné, trempé de l'eau, comme si la tempeste
Eust voulu triompher des honneurs de ma teste !
Frappé d'un mauvais vent je demeure sans cœur,
Flac, équené, transi, sans force, et sans vigueur,
Qu'est devenu ce V.. à la pointe acerée,
V.. rougissant ainsi que la creste pourprée
Qui couronne, flottant, le morion d'un coc,
Roide, entrant tout ainsi que la pointe d'un soc
Qui plonge et se cache en toute terre grasse
Jusqu'aux c...llons ? Ce V. estoit enflé d'audace,
Escumant de colere et de fumante ardeur,
Ce V.., comme un limier qui, de flairante odeur,
Suyvoit le trac d'un C.. vit de bonne esperance,
Tousjours gonflé d'orgueil et gorgé de semence,
Et qui, pour galopper, ne faisoit du retif,
Mais maintenant, ô Dieux, est coüard et craintif ?

Donc pour te faire arcer, mon V.., il te faut ores
Une vieille à deux dens qui se souvienne encores
De Jeanne la Pucelle; à qui l'entrefesson
Sans enflure, sans poil, soit gelé de frisson,
Et si peu frequenté qu'on sente, de la porte,
Un relant vermoulu, une peau desja morte,
Entrouvrant tout ainsi qu'un sepulcre cendreux,
Beant sur le portail, tout rance et tout poudreux,
Où pende, pour trophee et pour belles enseignes,
Un vieux crespe tissu des levres des areignes :
Un C.. baveux, rongneux, landieux et peautreux,
Renfrongné, découpé, marmiteux et chancreux.
Tel C.. sera pour toy, afin de mettre au plonge
Dans l'abisme profond ce nerf qui ne s'alonge.
Et qui ne dresse point, glissant comme un poisson
Qui fretille, goulu, autour de l'ameçon,
Mais qui jamais ne prend amorce à la languette :
Une tripe, une peau, une savate infecte,
Rebouchant, remoussé, et pliant de façon
Que fait contre l'acier une lame de plon ;
Brave sur le rempart et coüard à la bresche,
Un canon demonté, sans amorce et sans mesche,
Un manche sans marteau, un mortier sans pilon,
Un navire sans mast, boucle sans ardillon,
Un arc tousjours courbé et qui jamais ne bande,
Un nerf tousjours lasché et qui jamais ne tende.
Il faut donc pour ce V.. un grand C.. vermoulu,
Un C.. demesuré qui dévore, goulu,
La teste et les c....llons, pour le mettre en curee,
Un C.. tousjours puant comme vieille maree.
Tel C.. sera pour toy, puis qu'un autre plus beau
Ne peut faire roidir ceste coüarde peau
Adieu, et jamais plus ne t'avienne entreprendre
De faire le vaillant, toy qui ne sçaurois tendre !
Adieu, contente-toy, et, ne pouvant dresser,
Que ce boyau ridé te serve de pisser ! (1)

Cette pièce de Remy Belleau visait, suivant Pierre de l'Estoile, Etienne de Bray, trésorier de la ville de Paris, dont le mariage — remontant déjà à vingt-sept mois — avec Marie de Corbie, fut annulé pour non consommation. On invoqua les Pères de l'Eglise et ce furent d'écœurantes constatations.

Le « congrès », désastreux pour le mari, fournit à François Hotman, avocat au Parlement de Paris et cousin d'Etienne de Bray, l'occasion de publier son *Traité de la dissolution du mariage pour cause d'impuissance et froideur de l'homme et de la femme* (1581), où il attaquait vivement l'institution désuète du « congrès ». Etienne Pasquier, qui avait plaidé pour la jeune femme, et le président Bouhier lui répondirent (2) :

Les brocards avaient plu sur l'infortuné trésorier, parmi lesquels ce sonnet que joignit Brantôme à son *premier discours touchant les dames galantes*, sans, malheureusement, en nommer l'auteur :

Entre les medecins renommés à Paris
En sçavoir, en espreuve, en science, en doctrine,
Pour juger l'imparfait de la couple androgyne,
Par de Bray et sa femme ont été sept choisis

De Bray a eu pour lui les trois de moindre prix :
Le Court, l'Endormy, Pietre; et sa femme, plus fine,
Les quatre plus experts en l'art de medecine :
Le Grand, le Gros, Duret et Vigoureux a pris

On peut par-là juger qui des deux gaignera,
Et si le Grand du Court victorieux sera,
Vigoureux d'Endormy, le Gros Duret, de Pietre.

Et de Bray, n'ayant pas ces deux de son costé,
Estant tant imparfait que mary le peut estre,
A faute de bon droit en sera debouté.

(1) Cette pièce, datée de septembre 1777, et d'abord intitulée : « Jan qui ne peult », n'a été réunie qu'en 1867 aux œuvres de Belleau. — *Cabinet Satyrique* (1618).

(2) Cf. Louis Ulbach : *Les Inutiles du Mariage* (Paris, Calmann-Lévy, 1883, in-12); *Biographie universelle*, art. Hotman.

Le Jacques Colin de Jean-Antoine de Baïf (1530 ou 1532-1589) ignorait « cest essoyne » auquel le pauvre monsieur de Bray dut le plus clair de sa notoriété et savait se contenter de peu :

Jacques Colin, malade, avoit couché,
Atteint au vif de fievre continuë,
Et pour avoir aux Dames trop touché,
Au bon Colin la fievre estoit venuë.
Il se souvient du proverbe qui dit :
Prenez du poil du chien qui vous mordit.
Sa garde il prend, toute vieille, édentee,
Qu'il jette bas, et, de force jettee,
Il la traverse une fois ou bien deux,
De part en part, en son lieu d'entre-deux,
Et tellement que par cet effort roide,
Donne la fievre à la vieillotte froide,
Qui lors la send. Quoy ? ceste guarison
Vous semble estrange? Hé ! qu'eust-il pu moins faire,
Que des Docteurs ensuyvant la raison,
Guérir le chaud par le froid son contraire ?(1)

— Une veuve comme moi... Y avait vingt-cinq ans !... eût pu s'écrier la garde, avant la cuisinière de Tristan Bernard (2), voisinant avec ce chef-d'œuvre : « Hardi, Poitevin ! »

Le ton d'Estienne Jodelle (1532-1578) est à la vérité plus vif, si vif que nous n'osons reproduire la pièce qui figure dans le *Cabinet Satyrique* et où les mêmes mots y reviennent trop souvent

Ces deux sonnets, par contre, évitent toute grossièreté.

FIG. 374. — Jean-Antoine de Baïf, fondateur de la première Académie française intitulée : *Académie de Poésie et de Musique*, 1570. D'après un portrait placé en tête d'une édition de ses œuvres.

Touche de main, mignonne, fretillarde,
Sur l'instrument le plus doux en amour
Qui peut chasser la plaintive clamour,
Sous un accord de plaisance gaillarde ;

Et, au tenter d'une ruse pillarde,
Pince et blandist mainte corde à l'entour,
En l'animant d'agile brusque tour,
Par la vertu de ta voix babillarde.

Assez, assez pour jouir à plaisir ;
Pour commencer me tente le desir :
Tiens la mesure, ou sur mon luth fredonne.

Les doux accords des accordants debats ;
Ce temps pendant du pouvoir que me donne
Le long repos, je fourniray le bas.

Bransle dispos sa charge soulevant,
D'un mouvement à la vague semblable,
Qui bat les flancs, sous un vent agreable,
De quelque Nef, en la Mer du Levant.

Et doucement s'abaissant, s'eslevant,
Tourmente l'ancre en son port favorable,
Port désiré de grace, pitoiable,
Joint à l'abri de l'ennemi du vent :

Appreste toy que mon ancre se jette
Entre les flancs de ta rive subjette,
Si ne craindrai le vent fier et grondeur

Amenast-il la pluie pour me ceindre,
Encore moins la vague de l'ardeur,
Puisqu'il y a remede pour l'esteindre (3)

(1) *Les Passe-temps de Jan-Antoine Baïf*. A Paris, pour Lucas Breyer (1573). — *Recueil des plus excellents vers Satyriques* (1617). — *Cabinet Satyrique* (1618).

(2) *Amants et voleurs (L'Invité)*.

(3) Ces deux sonnets, appartenant aux cinq sonnets qui forment la *Priape* de Jodelle, sont empruntés au manuscrit 1662 de la Bibliothèque Nationale. — M. Fernand Fleuret les a reproduits tous les cinq dans ses *Amoureux Passe-Temps* (Paris, éditions Montaigne, s. d., in-8°).

Baudelaire, quand il écrivait les *Fleurs du Mal*, évoquait sans enthousiasme l' « affreuse juive », dont le cadavre avait cependant enchanté son printemps. Estienne Jodelle marquait encore moins de mansuétude à l'égard de la « garse », au « ventre besacier », qui avait dévoré les beaux ans de sa verte jeunesse :

SUR LES BEAUTÉS D'UNE GARSE

Comment pourroy-je aimer un sourcil herissé,
Un poil roux, un œil rouge au teint de couperoze.
Un grand nez, plus grand bouche incessamment déclose
Pour gesner mon esprit de ces lèvres succé.

Une gorge tannée, un col si mal dressé,
Un estomaq éthique, un tetin dont je n'ose
Enlaidir mon sonnet, et qui est pire chose,
Une bouquine aisselle, un corps mal compassé,

Un dos qui ressembloit d'une mort le derrière,
Le ventre besacier, la cuisse heronnière,
Et mesme quant au reste... Ah ! fi ! sonnet, tais-toi !

C'est trop pour demonstrer à tous quelle déesse,
Tant le Ciel se moque de l'amour et de moy,
Dévoroit les beaux ans de ma verte jeunesse.

De Jodelle également — sur un autre ton, ce jour-là un peu de gaîté lui suffit — cette amusante épigramme :

DE THÉODORE DE BÈZE FAISANT L'AMOUR...

Bèze voulant plaisanter un petit
Disoit un jour à une non sotarde :
De vous baiser j'auroy grand appétit,
Mais vostre nez qui est si long m'en garde.

La dame alors vivement le regarde,
En luy disant : Pour si peu ne tenez.
Car ci cela seulement vouc engarde
J'ay bien pour vous un visage sans nez.

Tout cela était normal et point contre l'honneur, tandis qu'à la cour, sévissait un vice auquel ne sacrifiaient heureusement pas les poètes — cela vint, mais plus tard. Les Mignons inspirèrent à Ronsart une indignation telle que nous n'avons pas osé reproduire les trois sonnets qu'il leur consacra (1). Dans celui de Jodelle, dirigé non contre les Mignons, mais contre celles qui suivent leur exemple, entre une part d'indulgente philosophie et d'ironie qui est loin d'en diminuer la portée. Les grands mots n'ont jamais rien prouvé et provoquent plus souvent le rire que le courroux :

SONNET

Pour estre extresmement esfrontee Putain :
Pour aller rechercher ça et là ses foutees ;
Produire à un chacun ses cuisses eshontees
Et s'en faire donner pour un morceau de pain ;

Avoir dedans le c.. l'insatiable faim
Du f... . naturel, et lui estant ostees,
De ses paillards recreux les c. ..... effoutees,
Se faire un v. par art et se f..... à la main ;

Tout cela n'est qu'honneur ; l'honneur est hĕroïque,
D'estre chaude, lascive, impudique, lubrique,
Et d'estre à tous venants la pute et le bordeau...

J'excuse tout cela qu'en Nature consiste.
Mais de prester le C.. au bougre Sodomiste :
Ha ! ma foy par ma foy, cet acte n'est pas beau ! (2)

De Mellin de Saint-Gelais (1487 1558) qui, après avoir été le rival malheureux du prince des poètes, en devint le disciple et adora ce qu'il avait brûlé, ces deux amusants pasquils :

Un jeune amant pres sa dame soupet,
Le nerf tendu trop mieux que l'apetit.
Advint que, comm' du pain elle coupet,
Dessus luy cheut son coutelet petit,
Lequel cherchant sur luy elle sentit

Un braquemart de plus longue allumelle,
Dont si soudain ses bras tira vers elle,
Que le mary, luy prenant la main blanche
Luy dit : « Mamie, il pique fort et tranche ;
Seignez vous point ? — N'ayez peur, dit la belle,
Non, mon amy, je l'ay pris par le manche. » (3)

(1) Cf. Bibliothèque Nationale, Mss. 488 des *Cinq cents Colbert*. — F. Fleuret : *La Bouquinade et autres gaillardises de Pierre de Ronsard* (1921). — *Le Cabinet Satyrique*, édit. J. Fort.

(2) Bibliothèque Nationale, Mss. 1662. Cf. les « Notes curieuses » jointes par le bibliographe Helpey aux *Priapées* d'Alexandre de Vérineau (1920).

(3) *Œuvres poétiques de Mellin de Saint-Gelais*. Lyon, Ant. de Harsy, 1574; in-8. — *Cabinet Satyrique* (1618).

Un jour que Madame dormoit,
Monsieur branloit sa chambriere,
Et elle, qui la danse aymoit,
Remuoit des mieux le derriere.
Enfin, la garse, toute fiere,
Luy dist : « Monsieur, par vostre foy.
Qui le fait mieux, Madame ou moy ?
— C'est toy (dist-il) sans contredit.
— Sainct-Jean ! (dit-elle) je le croy,
Car tout le monde me le dit ! » (1)

L'histoire est tombée depuis dans ce que Curnonsky appellerait « l'abdomen public ». On l'a modernisée en y mêlant le « chauffeur » de la maison.

Toujours la hantise de la vieillesse et de la mort, après Villon et Ronsart, Gilles Durant (1554-1615 ?) dont une chanson fournit ce couplet :

Aimons donc à notre aise ;
Baisons-nous bien et beau,
Puisque plus on ne baise
Là-bas dans le tombeau.
Sentons-nous pas
Comme jà la jeunesse,
Des plaisirs larronnesse,
Fuit de nous à grands pas?

FIG. 375. — COURTISANS ET DAMES DE LA COUR COULANT DES HEURES CHARMANTES DANS UN PARC ROYAL.

D'après un modèle de tapisserie faisant partie d'une série sur les Mois (vers 1550).

* Les courtisans et leurs nobles et gentilles compagnes se livrent aux recréations les plus diverses, mais il faut remarquer ceux qui, à droite, chantent « psalmes et cantiques » car c'est, ainsi qu'on en peut juger par les vers, une pointe lancée contre les recueils de « chansons lubriques » qui rencontrai nt, alors, un grand succès et contenaient nombre des pièces ici reproduites.

L'influence de Ronsart se retrouve chez Etienne Pasquier aussi bien que chez Olivier de Magny (1530?-1561). Ce dernier, comme Marot, était de Cahors et cette ode, adressée à sa maîtresse, confine le pastiche :

A S'AMIE

Ma mignarde Nymfelette
Ma Nymfe mignardelette,
Ma petite dont les yeux
Semblent deux astres des cieux,
Je te supply, ma mignonne,
Ma mignonnette Dione,
Je te supply par la foy,
Par la foy que ie te doy,
Que tu me donnes, Maistresse,
De ta bouche euchanteresse,
Mile et mile baisers or'
Et mile miliers encor'.

. . . . . .

Donne donques ma mignonne,
Ma mignonette Dione,
Mile et mile baisers or',
Et mile miliers encor' :
Et me darde ta languette,
Ta languette vermeillette,
Comme, mignarde, tu faiz
En nos passetemps plus gaiz.
Dieu deuenu ce me semble
Les plus grandz dieux ie ressemble
Quand ie la sens fretiller,
Quand ie la puis mordiller
Or dans mes leures descloses,
Or sur tes leures de roses
Ressuçant dessus son bout
Tant de mannes de bon goust.

. . . . . .

Là donc, petite friande,
Repais moy de la viande
Dequoy Ganymede aux cieux
Repait le pere des dieux :
Et la bouchelette tienne
Couche à plat dessus la mienne,
Laissant folastrer ma main
Soubz le voile de ton sein;

(1) *Œuvres poétiques.* — *Cabinet Satyrique,* 1618 (Variantes). Des poésies de Mellin de Saint-Gelais ne furent réunies qu'en 1574, à Lyon.

Ore entre tes deux pommettes,
Ore sur tes deux fresettes,
Puis redoublant ces esbatz
Folastrer encor' plus bas,
Et d'une main plus hardie
Taster ta cuisse arrondie,
Ton ventrelet arrondi,
Et ton petit rebondi,
Si bien que l'aube merveille,
Ou Phebus, des qu'il s'esveille,
Folastrans nous puisse voir
Du matin iusques au soir.

De ce même recueil, *Les Gayetez*, ce sonnet par quoi Olivier de Magny, qui mériterait qu'on lui accordât une place plus large dans l'histoire de notre littérature, se rattache également à la Pléiade :

A ELLE MESME (Sonet)

I'entrevoioy soubz un vestement noir,
Le marbre blanc de ta cuisse arrondie,
Lors que ta main ialousement hardie
Priva mes yeux du bon heur de la voir.

Dieux, dis-ie adonc, quel est vostre pouvoir,
Quel est le teint de sa cuisse embellie,
Quelle est l'ardeur de mon ame assaillie,
Et sa douceur qui me paist d'un espoir !

Ne les crayons de Tymanthe ou d'Apelle,
Ne les cizeaux d'un second Praxitelle
Nous la feindroient si divinement bien.

Qu'ainsi ta main plus benigne devienne,
Me faisant voir ceste colonne tienne
Sur qui fleurit ton jardin Cyprien (1)

Le jurisconsulte Etienne Pasquier (1529-1615) ne dédaigna pas de charmer ses loisirs en faisant des vers qui ne figurent pas parmi le meilleur de son œuvre. Il ronsardisait pourtant volontiers, témoin cette pièce, que lui inspira la puce vagabondant, durant les grands jours, sur le sein découvert de Mlle Des Roches.

LA PUCE, OU JEUS POËTIQUES COMPOSEZ SUR LA PUCE, aux grands jours de Poictiers, l'an M.D.LXXIX.

. . . . . .
Ainsi que dedans le pré,
D'un vert émail diapré,
On voit que la blonde Avette
Sur les belles fleurs volette,
Pillant la manne du Ciel,
Dont elle forme son miel :
Ainsi, petite Pucette,
Ainsi, Puce, pucelette,
Tu volettes à taton
Sur l'un et l'autre teton ;
. . . . . .
Or, ayant pris ta pasture,
Tu t'en viens à l'adventure,
Soudain après heberger
Au milieu d'un beau verger,
. . . . . .
Paradis qui me resveille,
Lors que plus elle sommeille :
Là, prenant ton bel esbat,
Tu luy livres un combat,
Combat qui aussi l'esveille,
Lors, que plus elle sommeille.
. . . . . .
Je ne veux ni du Taureau,
Ni du Cygne, blanc oyseau,
Ni d'Amphytrion la forme,
Ni qu'en pluye on me transforme,
Puisque Madame se paist
Sans plus de ce qui te plaist :
Pleust or à Dieu que je pusse
Seulement devenir Puce !
Tantost je prendrois mon vol
Tout au plus beau de ton col,
Ou, d'une douce rapine,
Je sucerois sa poitrine,
Ou lentement, pas à pas,
Je me glisserois plus bas,
Et d'un muselin folastre,
Je serois Puce idolastre,
Pinçottant je ne sçay quoy,
Que j'ayme trop plus que moy !
Mais ! las ! malheureux Poëte !
Qu'est-ce qu'en vain je souhaite !
Cest eschange affiert à ceux
Qui ont leur sejour aux Cieux.
Et partant, Puce, Pucette,
Partant, Puce, Pucelette,
Petite Puce, je veux
Adresser vers toi mes vœux !
. . . . . .
Si tu piques les plus belles,
Si tu as aussi des ailes
Tout ainsi que Cupidon,
Je te requiers un seul don
Pour ma pauvre âme altérée,
O Puce ! ô ma Cythérée !
C'est que Madame, par toy,
Se puisse esveiller pour moy
Que pour moy elle s'esveille,
Et ait la Puce en l'oreille ! (2)

(1) *Les Gayetez d'Olivier de Magny.* — A Paris, pour Jean Dallier, 1554, in-12.

(2) Un recueil collectif (poèmes grecs, latins et français) auquel avaient collaboré tous les témoins de l'incident fut publié en 1582, par Angelier et eut, l'année suivante, une nouvelle édition. Le poème d'Etienne Pasquier fut recueilli, plus tard, dans *La Jeunesse d'Etienne Pasquier et sa suite.* —A Paris, chez Jean Petit-pas, 1610; 3 vol. in-8. Mmes Des Roches moururent de la peste, à Poitiers, en 1587.

Fig. 376. — L'AIR. — Estampe allégorique faisant partie d'une série de quatre pièces sur les Saisons. Composition de Martin de Vos, gravée par Crispin de Passe.

* Ce couple amoureux, intéressant pour la mode par la qualité des personnages mis en scène, groupe les principaux représentants de la gent ailée. L'homme expose les produits d'une chasse particulièrement heureuse. La femme, qui, conformément au goût du jour, a le front orné des deux cornes (les *cornes de Belzebuth* contre lesquelles devaient fulminer les sermonnaires) et qui porte sur son bras un lézard, tient soigneusement en cage oiseaux et volatiles.

D'un autre prosateur, Béroalde de Verville (1558-1612?), chanoine de Saint-Gratien de Tours et auteur — jusqu'à la preuve du contraire — de l'amusant *Moyen de parvenir*, ce sonnet :

LE MAY

Maintenant que l'amour renaist heureusement,
Et qu'à ce beau printemps il commande qu'on plante
D'un may long et dressé la desirable plante
Il faut suivre l'arrest de son commandement,

J'ay un may long et gros et fort egalement,
Poussant devers le haut une verdeur plaisante
Qui frissonne sa cyme en tout temps verdoyante,
Et qui se peut planter assez facilement,

Madame, permettez que l'on m'ouvre la porte,
Et je le planteray sur la petite motte
Qui de votre maison remarque le milieu.

Je le mettray tout droit dessous vostre croisee,
Où, en petits gasons, la terre relevee
Fait l'endroit plus plaisant qui soit en tout le lieu.

Le may est planté. Le jurisconsulte Henri Fornier (1563-1617) que sa qualité de religionnaire d'Orléanais n'empêcha point de recueillir les éléments du *Labyrinthe d'amour* (Rouen, Claude Le Vilain, 1610) et d'y glisser des vers de sa façon assez gaillards, peint ainsi la femme courageuse et forte. Mais, décida Bonneau, dont on ne saurait oublier le nom au cours de ces notes, n'était-il pas né, lui aussi, à Orléans?

D'UNE FEMME A SON AMY

Je vous pri' mon amy, ne poussez pas si fort;
Helas! vous me tuez; hé, mon Dieu! je suis morte!
Tout bellement, mon cœur faut-il qu'en cette sorte
Je trespasse en vivant? Ha, vous avez grand tort.

Quoy, vous m'aviez promis que seroit sans effort,
Mais vous poussez tousjours et faut que je supporte,
Pauvrette, cet assaut! Hé, faites tant qu'il sorte,
Mon cœur, et le mettez seulement sur le bord!

Mais quoy? Plus je te prie et plus tu me tourmente,
Plus je te cri' mercy, et moins tu t'en contente,
Plus je me rens à toy, moins me veux secourir.

Mais, puisque c'en est fait, pousse, je te supplie,
Pousse, et fut-il plus long de trois pouces, ma vie,
Je pousserois mon coup, si j'en devois mourir.

La « Janneton » de François de Louvencourt ne semble pas moins ardente au déduit :

Lorsque dedans un lict je tiens entre mes bras,
Et couche dessus moy Janneton toute nuë,
Que je taste à plaisir or sa fesse charnuë,
Ore son embonpoint bien refait et bien gras;

Lors aussi quelle veut s'envelopper des draps,
Ou qu'elle met la main sur sa motte veluë,
Pour la crainte qu'elle a que je ne m'esvertue
D'en prendre et d'en tirer quelque amoureux soulas,

Je lui baise les yeux, elle baise ma bouche;
Mais c'est d'une façon un petit plus farouche,
Me mordant quelquefois assez mignardement

Des mots entrecoupez nos deux langues bégayent,
Et semble qu'à mourir nos deux ames s'essayent:
Le pourroit-on bien faire avec moins de tourment?

Fig. 377. — LA FEMME CHEVAUCHANT L'HOMME.
Interprétation du *lai* d'Aristote.
Gravure de Hans Burgkmaier datée 1513.

Les Méridionaux ont toujours aimé à se vanter, et on peut soupçonner Claude de Trellon de n'avoir pas failli à sa race — son frère Gabriel était conseiller du roi en sa cour de parlement de Toulouse — lorsqu'il écrivait dans la *Muse guerrière*, le dernier vers de ce sonnet :

Il vous falloit choisir pour amant, ma maistresse,
Depuis que vous vouliez changer resolument,
Un homme vigoureux qui eust entendement,
Afin de vous parler et caresser sans cesse.

Celuy que vous aimez est un sot sans adresse
Ignorant, esventé, subjet au changement,
Qui n'a dequoy fournir à vostre appointement,
Bien qu'il ait commencé par une grand largesse.

Vous vous abuserez avec son amitié,
Je ne le dis sinon par ce que j'ay pitié
De vous voir sans honneur du tout habandonnee.

Car ce qui me console en ce fait qui me nuit,
C'est que s'il vous l'a faict huit fois pour une nuict,
Je vous l'ai fait neuf fois pour une apres-disnee (1)

Le « Sonnet au Lecteur » de ce Claude de Trellon lui doit cependant valoir quelque indulgence. Georges Fourest, gentilhomme limousin, n'eût pas mieux débuté :

Que si de me cognoistre il te prend quelque envie
Je m'appelle Trellon, ma maîtresse Sylvie...

(1) *Les Œuvres poétiques du sieur de Trellon...* A Lyon, pour Claude Michel, 1594; in-12, la seule édition non expurgée.

Puis, vieilli, ce Trellon, qui fut aussi et surtout un satirique de tous oublié, n'a-t-il point écrit ce vers mélancolique, charmant et si moderne, que plus d'un, de nos jours, aimerait à revendiquer comme sien :

J'aime le souvenir de vous avoir aimée ? (1)

Un nouveau chanoine Pierre de Larivey (1550-1611). Celui-là portait le rochet en l'église Saint-Étienne de Troyes et s'il n'écrivit pas le *Moyen de parvenir*, composa des *Comédies facétieuses* (1579), que n'ignora point Molière et où il sut puiser au besoin. Pierre de Larivey a traduit en français nombre d'auteurs italiens, entre autres Straparole, la mort de l'orléanais Jean Louveau, ayant arrêté sa traduction après la V[e] nuit. Le nouveau traducteur qui versifiait facilement s'est amusé à traduire en vers les « octaves » du conteur vénitien, d'où des énigmes comme celle-ci. Le digne chanoine, loin d'atténuer se plaisait plutôt à souligner le côté un peu scabreux de ces devinettes et accentuait le quiproquo :

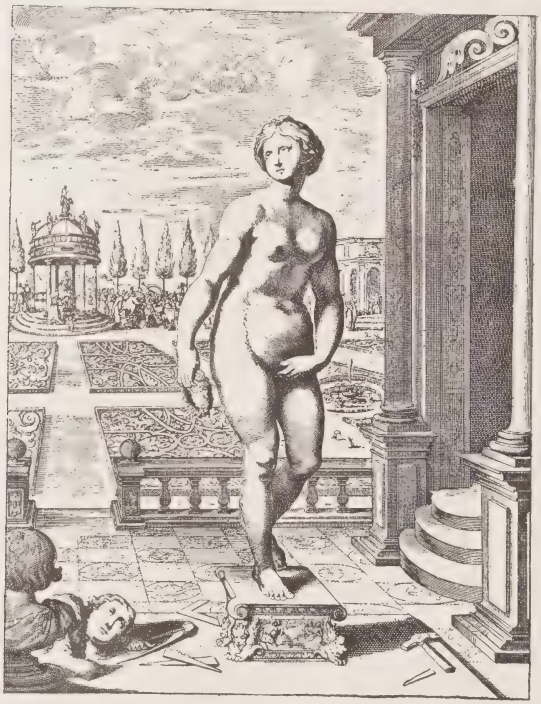

Fig. 378. — PYGMALION.

Bois gravé de la Renaissance allemande d'un nu particulièrement lourd.

* A remarquer la belle ordonnance du jardin et le temple de Vénus dans le fond.

Je vy ces jours passez, une fort belle garce,
Negligemment coiffee, assise sur du foing,
Aiant les deux genous l'un de l'autre si loing
Qu'ils occupoient quasi deux ou trois pieds d'es-[pace.
Ses cuisses elle ouvroit d'une tant bonne grace,
Qu'entre deux on voyait, vers le haut, en un coing,
Un trou large et ouvert à y mettre le poing,
Mais qui faisoit, ce semble, assez laide grimasse.

Joyeuse, elle tenoit, à belles pleines mains,
Un chose gros et long d'un quartier pour le moins,
Qu'elle mettoit dedans d'une mine asseuree ;

Et remuant tousjours, tant elle le pressoit,
Que jamais en repos elle ne le laissoit
Qu'une doulce liqueur elle n'en eust tiree. (2)

Ne vous mettez pas en peine : il s'agit simplement d'une fille de village pilant des herbes dans un mortier.

Charles-Timoléon de Beauxoncles, seigneur de Sigogne (le nom de la seigneurie a remplacé le patronyme) (1560 ?-1611) a eu le tort de faire long et ses satires — on touche à la fin du XVI[e] siècle — sont souvent ordurières. Sigogne, qui comptait dix ou douze ans de plus que Regnier, fut un de nos premiers satiriques. Ses vers figurent dans tous les recueils collectifs et on ne peut se dispenser de le citer. Toutefois, MM. Fernand Fleuret et Louis Perceau ayant publié des *Œuvres satyriques complètes du sieur de Sigogne*, une excellente édition critique (3) à laquelle il est facile de se reporter, deux pièces que des coupures allègeront, suffisent à donner le ton du recueil. Ce Sigogne ne manquait pas de souffle ni de talent, — il en avait même beaucoup, — mais ne sachant pas « se borner », il faisait trop long. Tout autant qu'à ses satires, ce reproche s'adresse à la *Petite Bourgeoise* qui, avec toute vraisemblance, lui est attribuée (1610) et constitue un des tableaux les plus vivants qui soient de la vie provinciale. — A la vérité, elle n'a guère changé.

(1) *Le Cavalier parfait*, dédié à Monseigneur le Duc de Guyse.. A Lyon, par Thibaud Ancelin, 1597 ; in-12.
(2) *Les facétieuses nuits*. — Paris, Martin et Gautier, 1573 ; 2 vol. in-26. — 2[e] partie, traduct. Pierre de Larivey, XII[e] nuit, fable I.
(3) Paris. Bibliothèque des Curieux, 1920 ; in-8 (Discours préliminaire, variantes, notes et glossaire).

SATIRE CONTRE UNE DAME MAIGRE

Petite aridelle harassee,
Esquelete de peaux et d'os,
Tournez ailleurs vostre pensee
Et laissez moy vivre en repos;
Je veux un plus ferme en bon point,
Ou qu'Amour ne m'en parle point.

. . . . . .

Avecque la robe et la cote
Vous pourrez avoir du credit,
Mais gardez-vous d'estre si sotte
De vous laisser voir dans le lict:
Car si vous prenez quelque cœur,
Vos affiquets en ont l'honneur.

. . . . . .

Qui ne se prendroit dans le piege,
Lors qu'un verdugadin pipeur.
Et que des patins hauts de liege
Cachent la taille et la maigreur ?
Je vous mescognus dans les draps,
Où rien n'est grand que vostre cas,

. . . . . .

Ce bois, qui luy mesme s'enflame,
Dont les Indes font tant de cas,
Est fort admirable, Madame,
Mais, moy, je ne l'estime pas :
On auroit du feu bien plustost
Frottant vostre cul d'un fagot.

Vous avez assez bonne grace
Et sçavés prou bien vostre cœur ;
Taschez donc de devenir grace,
Ou bien faites trefve d'Amour,
Et, s'il vous cuit en quelque endroit,
Portez y cependant le doigt (1).

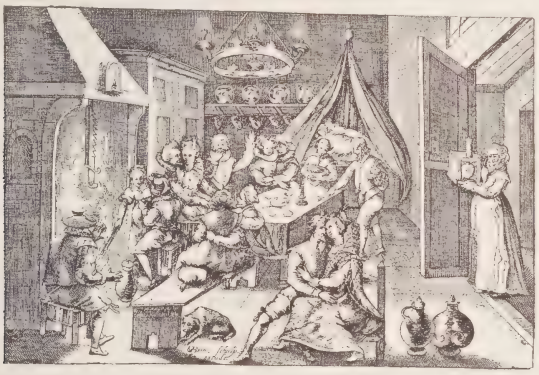

FIG. 379. — PARTIE GALANTE DE DAMES ET DE SEIGNEURS.
D'après une composition de P. de Jode, gravée par Bruin.

* Ici c n'est plus le cabaret champêtre, mais bien la maison aux rendez-vous galants. La domesticité est en train de préparer la table. Un couple occupe le lit du fond sans paraitre nullement troublé.

La plupart n'avaient pas attendu le conseil, certaines même, assez nombreuses, avaient recours à des « simulacres » dont, on le sait par Brantôme, la vogue était grande à la Cour parmi les filles d'honneur. Nouveauté relative : au siècle précédent, ces accessoires avaient figuré dans les *Ragionamenti* de Pietro Aretino et, déjà, ils avaient inspiré à Ronsart ce sonnet :

Amour, je ne me plains de l'orgueil endurcy
Ny de la cruauté de ma jeune Lucresse;
Ny comme sans secours languir elle me laisse;
Je me plains de sa main et de son godmichy.

C'est un gros instrument qui se fait pres d'icy
Dont, chaste, elle corrompt toute nuict sa jeunesse :
Voilà contre l'Amour sa prudente finesse;
Voilà comme elle trompe un amoureux soucy.

Aussi, pour recompense, une haleine puante,
Une glaire espessie entre les draps gluante,
Un œil have et battu, un teint palle et desfait

Monstrent qu'un faux plaisir toute nuit la possede.
Il vaut mieux être Phrine et Laïs tout à fait
Que se feindre Portie avec un tel remede (2).

(1) *Le Parnasse des plus excellens poëtes de ce temps.* — A Paris, chez Mathurin Guillemot, 1697; 2 vol. in-12, tome II.
(2) *Les Œuvres de Pierre de Ronsard, gentilhomme vandosmois...* Paris, Gabriel Buon, 1623; *Amours diverses.*

Sigogne se montre naturellement plus explicite, plus maladroit aussi, délayant, alors que quatorze vers eussent suffi. En ces matières surtout, il est inutile d'insister. Sans tomber dans les théories de Mallarmé, il est bon de laisser au lecteur le « bonheur de deviner un peu ».

Ne se contentant pas de figurer en bon rang parmi les satiriques, Pierre Motin (né à Bourges vers 1560, mort en 1613) sut, aux pièces de longue haleine, joindre des épigrammes dont la brièveté est une des qualités.

Dame Verolle

Du puy d'amours ie ſuis reyne & princeſſe,
Teſmoing Venus & Cupido auſſi.
La plus grand part du mõde en grãt hũbleſſe
Rend lhonneur deu a mon triumphe icy:
Si le leur faiz endurer mainct ſoucy,
Ce neſt a tort: car pris de telle, ou telle
Viennent au puy tout puant & noircy
Demal infaict ſans prendre de chandelle.

FIG. 380. — LA REINE DU TRIOMPHE.
Son petit char est tiré par deux hommes coiffés du classique capuchon à oreilles des fous, et dont les jambes sont entourées de bandes.
Page (gravure et texte) du *Triumphe de haulte et puissante Dame Verolle* (Lyon, 1539).
Ces curieuses gravures sur bois, d'une taille si franche, quoique sommaire, sont dues très certainement à des artistes de l'école lyonnaise.

Clément Marot avait chanté le « beau tetin ». Motin en dit l'effet :

Si les esprits sont amusez
A joüer aux Champs Elisez,
Quand ils veulent joüer aux quilles,
Les boules sont tetins de filles.
Il est bien vray qu'en cet esbat
La boule les quilles abbat
Mais icy c'est une autre affaire,
Car aux quilles vient le contraire,
Puisqu au lieu de les renverser
Les tetins les font redresser.

Ou ce fut ce sonnet :

POUR ESCRIRE DESSUS LE LUTH D'UNE DAMOISELLE

Si vostre main blanche et legere
Anime et donne au luth la voix,
Jugez ce qu'elle pourroit faire
D'un autre instrument que de doigts.

Croyez, belle menestriere,
Pendant que vous avez le choix,
Remuez un peu le derriere
Et non pas sy souvent les doigts.

Le luth pour un temps vous peut plaire,
Mais ce plaisir ne dure guiere :
Il ennuye et lasse par fois;

Mais un V. fait tout le contraire,
Car son entretien ordinaire
Faict que les ans semblent des mois.

De Mathurin Regnier (1573-1613), trop connues, les satires ne sont pas à citer, pas plus que sa pièce, non moins connue sur la C[haude] P[isse]. Claude d'Esternod devait également consacrer une satire à ce sujet auquel dédier une ode est déjà faire beaucoup d'honneur.

POUR UN GENTIL-HOMME QUI GAGNA UNE CH.... P....

Ode.

Ma foy, je fus bien de la feste
Quand je fis chez vous ce repas :
Je trouvay la poudre à la teste,
Mais le poivre estoit vers le bas

Vous me montrez un dieu propice,
Portant un arc et un brandon :
Appelez-vous la chaude-pisse
Une fleche de Cupidon ?

Mon cas qui se leve et se hausse,
Bave d'une estrange façon :
Belle, vous fournistes la sausse
Lors que je fournis le poisson.

Las ! si ce membre eut l'arrogance
De fouiller trop les lieux sacrez,
Qu'on luy pardonne son offence,
Car il pleure assez ses pechez (1).

Mais, pour l'excuse de Regnier autant que de Claude d'Esternod, il ne faut pas oublier que la maladie vénérienne, la vraie, sévissait alors avec une implacable virulence. La syphilis, ramenée en France à la suite

(1) *Les Muses Gaillardes, recueillies des plus beaux esprits de ce temps,* par A. D. B. P. Paris, Du Breuil, 1609; in-12.

LES BOVCZ

FIG. 381.

Les boucz à qui voyez trayner
Le char de triumphante guyse.
Luxure veullent désigner
Qui est du puys d'amour devise.

VENVS.

FIG. 382.

Sur ce char ie tiens lieu premier
Car damour suys dame et maistresse ;
Des amoureux est coustumier
Me nommer Venus leur déesse.

Gravures sur bois pour *Le Triumphe de haulte et puissante Dame Verolle* (Lyon, 1539).

de l'expédition de Charles VIII en Italie (les Napolitains lui attribuaient par contre une origine française), avait déjà fait couler bien de l'encre Tandis que certains la considéraient comme *une pugnition divinement envoyée aux hommes pour leurs paillardises et incontinences désordonnées* (1493), les poètes ne craignaient pas d'en faire l'objet de leurs chants.

En dehors des ouvrages médicaux, du poème de Jérôme Fracastor : *Syphilis sive Morbus Gallicus* (Vérone, 1530) des plaintes d'un vérolé, qu'elles fussent d'Eustorg de Beaulieu ou de Claude d'Esternod, une bibliographie spéciale pourrait être consacrée à ce fléau réputé nouveau qui frappait l'humanité (1). Avant Henry Céard, Jean Droyn, d'Amiens, avait écrit, en 1512, cette :

BALLADE SUR LA GROSSE VÉROLE

Plaisans mignons, gorriers, esperrucats,
Pensez à vous, amendez vostre cas,
Craignez les trous, car ils sont dangereux,
Gentilshommes, bourgeois et advocats,
Qui despendez écuz, salus, ducas,
Faisant banquetz, esbattemens et jeux,
Ayez resgard que c'est d'estre amoureux,
Et le mettez en vostre protocole ;
Car pour hanter souvent en obscurs lieux,
S'est engendree ceste grosse verole.

Menez amours, sagement, par compas.
Quand ce viendra à prendre le repas
Veüe ayaez nette devant vos yeux.
Fuyez soussi et demenez soulas
Et de gaudir jamais ne soyez las,
En acquerant hault regnon vertueux.
Gradez-vous bien de hanter gens rongneux,
Ne gens despitz qui sont de haulte colle;
Car pour bouter sa lance en alcun creux,
S'est engendree ceste grosse verole.

Hantez mignonnes, qui portent grans estats,
Mais gardez-vous de monter sur le tas
Sans chandelle : ne soyez point honteux
Foulliez, jettez, regardez hault et bas,
Et en aprez prenez tous vos esbas.
Faites ainsi que gens aventureux,
Comme dient un grand tas de baveux
Soiez lettrez sans aller à l'escole;
Car par Lombars soubtilz et cauteleux
C'est engendrée ceste grosse verole.

Envoi

Prince, sachez que Job fut vertueux,
Mais si fut-il rongneux et grateleux
Nous lui prions qu'il nous garde et console.
Pour corriger mondains luxurieux,
C'est engendree ceste grosse verole.

Bien plus les dessinateurs même s'en étaient mêlés. Anatole de Montaiglon a donné, en 1874, chez Willem, une réimpression en fac-similé du *Triumphe de tres haulte et puissante Dame Verolle, Royne du Puy d'Amours*, qu'en 1539 avait publié à Lyon François Juste, devant nostre dame de Confort.

Ce n'est pas à proprement parler une œuvre littéraire, mais, ainsi que l'a établi Montaiglon dans son introduction, la représentation exacte d'un « triomphe » qui eut réellement lieu. Les huitains qui les accompagnaient étaient simplement destinés à donner l'explication des planches.

Cela est tellement vrai qu'au Musée de Blois, sous cette fantaisiste appellation : « Une procession de fous

(1) Se reporter au catalogue de la *Bibliothèque Fournier*, vendue à l'hôtel Drouot en juin 1926. — Paris, L. Carteret, 1926, in-4.

sous Henri II », figure, d'un format beaucoup plus grand, la série des planches du Triumphe. Ces images coloriées ont été détachées des solives d'une maison en démolition. Bien plus intelligents que beaucoup de nos contemporains, nos pères ne craignaient pas de montrer ce que cacherait aujourd'hui le mouchoir de Tartuffe. La « monstre » du Triumphe, en cette maison du quartier du Foix — ce n'était pas celle du général Hugo — était affichée tant en manière d'enseignement que de décoration.

On ne sait qui masquait le pseudonyme de l' « Inventeur de menus plaisirs honnestes » que désigne le titre du volume. Quel qu'ait été l'auteur, au-dessous des bois encore assez naïfs, se lisent des huitains — en voici des spécimens — richement et plaisamment rimés :

FIG. 383.

A mon ranc ie puys bien venir
Garny de boistes et spatulles,
Je suis lamoureux souvenir
Qui d'amour congnoys les fistulles.

* Le personnage ici représenté (un médecin) tient de la main droite une spatule et de la gauche un pot d'onguent : des pots et des spatules sont brodés ou peints sur sa robe.

Gravure sur bois pour *Le Triumphe de haulte et puissante Dame Verolle* (Lyon, 1539).

MALHEUR

La gorre de Rouen ie trayne
Soubz le grant credo en attente :
Ie suis malheur, qui pour estraine
La donne au fol qui trop con tente
Et fault que de moy se contente,
Quant sante ie mue en douleur :
Folz amoureux ayez entente
Et vous gardez de tel malheur.

LA GORRE DE ROUEN (1)

Sur toutes villes de Renom,
Ou lon tient d'amour bonne guyse,
Midieux Rouen porte le nom,
De veroller marchandise.
La fine fleur de paillardise
On la doibt nommer meshouen
Au puy d'amours prend ma divise
Ie suis la gorre de Rouen.

LE SEELLEUR

Amour m'a faict si bien seeller
Par tout sans estre herseleur,
Que mon estat ne puys sceler
Du puy d'amours suys le seelleur :
Des folz amoureux ie scay lheur,
Et pourtant se aulcun se celle,
Ou est de noz biens recelleur,
De mon seel fault que ie le seelle.

Un autre officier, le chancelier n'est pas, par ses rimes, moins millionnaire. C'est peut-être sa seule fortune :

LE CHANCELLIER

Au puy d'amours voys chancellant,
Pource que ien suys chancellier :
Mon mal ne voys par champs scellant,
Ie le prins en meschant cellier
Qui bien scait sa chance lyer,
Se garde de tel chancelaige :
Mal fait d'un meschant salier
Quand on pert en meschante laage.

Alain Lotrian — dont on ne trouve trace ni dans les précieux *Documents sur les imprimeurs, libraires,* etc., de Ph. Renouard, ni dans *l'Inventaire des marques d'imprimeurs et de libraires* de P. Delalain — tenant boutique en la rue Neufve-Notre-Dame, à l'enseigne de l'Escu de France, publia en 1540 une seconde édition, ou plutôt une contrefaçon du Triomphe. Pour en augmenter le ragoût, il le faisait suivre d'un autre poème, lequel n'était peut-être lui-même qu'une réédition : *Le Pourpoint fermant à boutons.*

Ne vous fiez en Chamberière
Premierement d'Hostellerie ;
Car elles sçavent la manière
De vous faire de ma frarie.
Il ieur est commandé qu'on rie
A tous venans humainement,
Et avoir la bouche jolie,
Pour baiser gratieusement...
. . . . . .

(1) La vérole de Rouen, d'où ce proverbe que n'a pas su recueillir Le Roux de Lincy et qui a eu longtemps cours, s'il ne l'a pas encore : « Crotte de Paris et vérole de Rouen ne s'en vont qu'avec la pièce. »

Et, si vous leur tastez le bas,
Se rusent, ouvrant en grenoille ;
Mais à la fin, pour tous debatz ;
Plus pratique[nt] vit que quenoille.
L'une fauldra qu'on la catouille ;
L'autre appelle Maistre ou Maistresse ;
Ce temps pendant maujoinct se mouille ;
Le povre bidault là s'abaisse.

La Dame survient à la presse
Qui fainct d'estre courroucée ;
Mais, s'on la saisist par aspresse,
En devisant elle est troussée,
Et si endure la poussée,
Aussi bien que ses Chambrières ;
Chascune veult estre houssée,
Mais gardez le fons des minières.

On excusera donc Regnier d'avoir à deux reprises traité un sujet peu digne de son talent. Il avait heureusement d'autres cordes à son arc, nombreuses. Il savait même habilement manier l'épigramme. De Mathurin, celle-ci, trop souvent attribuée à Piron. Il est vrai qu'on ne prête qu'aux riches :

L'amour est une affection
Qui, par les yeux, dans le cœur entre,
Et, par forme de fluxion,
S'escoule par le bas du ventre.

Ou c'était le mot et la chose, sujet de chronique qu'entre tous affectionna Sarcey et dont il usa, sans ménagement :

Hier la langue me fourcha,
Devisant avecq Antoinette ;
Je dis foutre et ceste finette
Me fit la mine et se fascha.
Je deschus de mon tout crédit,
Et vis à sa couleur vermeille,
Qu'elle aymoit ce que j'avois dit,
Mais en autre part qu'en l'oreille.

Les secondes noces n'ont pas toujours l'heureux résultat qu'on en peut attendre. Plus d'une fois, il est arrivé à une veuve, voire à une divorcée, de regretter son premier mari. La divorcée peut le reprendre :

Lorsque j'estois comme inutile
Au plus doux passe-temps d'Amour,
J'avois un mary si habile
Qu'il me caressoit nuict et jour.
Ores celuy qui me commande
Comme un tronc gist dedans le lict,
Et maintenant que je suis grande
Il se repose jour et nuict.
L'un fut trop vaillant en courage,
Et l'autre est trop alangoury ;
Amour rends-moy mon premier aage,
Ou rends-moy mon premier mary ! (1).

On a donc beaucoup prêté à Regnier, comme plus tard à Piron, cette pièce, entre autres, — rappelant fort l'épigramme de Marot dont le texte a été donné sans tenir compte, — comme l'ont justement fait remarquer MM. Fernand Fleuret et Louis Perceau, qu'« elle est d'une langue et d'une prosodie contemporaines de Mellin de Saint-Gelais », par conséquent antérieure d'au moins quinze ans :

Dans un chemin un pays traversant,
Perrot tenoit sa Jeannette accollee.
Ce que de loing advisant un passant,
Il fut d'advis de quitter la meslee.
Pourquoy fais-tu, dit la garce affollee,
Tresve du cu ? — Ha ! dit-il, laisse-moy !
Je voy quelqu'un : c'est le chemin du Roy.
— Ma foi ! Perrot, peu de cas te desbauche :
Il n'est pas faict plustost, comme je croy
Pour un piéton que pour un qui chevauche. »

On touche à la fin du XVI^e^ siècle. Par la date de sa naissance, 1592, Claude d'Esternod est à cheval sur le XVI^e^ et le XVII^e^, mais sa langue semble surtout le rattacher au premier. Il appartient à l'école des Regnier, des Sigogne et des Motin, et devant son *Espadon satyrique* (A Lyon, par Iean Lautret, 1619; in-12, on éprouve le même embarras que devant les satires de Timoléon de Beauxoncles.

Les pièces courtes que l'on aimerait à citer font défaut. On est forcé de procéder par extraits.

LA BELLE MAGDELAINE

Satyre XII

Devriez-vous pas donc, Madelaine,
Ainsi qu'on voit une Panteine
Des becasses serrer les cous,
Aussi serrer entre vos cuisses
Les cervelats et les saucisses
Qui se meurent cent fois pour vous ?
Les saucisses, dedans Bolongne,
Ne portent point si bonne trongne
Que fait le zest d'un Cavalier,
Et ny les andoüilles de Troye,
Ny l'anguille, ny la lamproye.
N'esgalent point ce doux gibier.

(1) *Menagiana.* — C'est d'ailleurs la traduction de l'épigramme latine de Jacques Bouju, également traduite par Guillaume Colletet et Bernard de La Monnoye.

C'est un Cavalier sans reproche,
Dur au combat comme une roche,
Ha ! je l'ay dit, n'en dites mot ;
Son espee est de bonne trempe,
Son zest ardent comme une lampe,
Ou un cheval qui va le trot.

Jamais beste ne se polluë,
Mais une femme dissoluë
Le façonne un gaudemisi
Qui la soüille, foüille, farfouille,
Et chatouille, comme l'andouille
D'un homme pui feroit ainsi.

Fig. 384. — Fragment d'un grand placard populaire composé de satires en images sur les modes extravagantes et les mœurs galantes du temps.

Je le sçay bien, (dites-vous, belle),
Qu'il a une bonne alumelle,
Mais je crains que, comme le coq
Qu'apres l'avoir fait le publie,
Qu'à tout le monde il ne die :
Alors que deviendroit mon noc ? »

Vovs estes une fine buse;
Son zest n'est pas une harquebuse
Qui, deschargeant, meine du bruit,
Il est muet comme un carpe,
Et l'on ne sent presque l'escarpe
De cet esprit qui va de nuit.

. . . . . .

Un levrier sur une levrette,
Roidement tire sa brayette,
Comme Jaquet sur Alizon,
Et crois que tout pareils nous sommes
A ces bestes, fors que nous, hommes,
Avons un peu moins de raison.

. . . . . .

Le cadenat est donc au chose ?
Hé ! Dieu te gard, la belle rose,
Ne te mocque pas tant des gens :
Picquer pour rien est chose aymable,
Mais ce qui est plus souhaitable,
C'est le plaisir avec l'argent.

Vous sçavez si monsieur en manque,
Et si sa bourse est une banque
Ou vous pouvez à cent pour cent,
Comme les Juifs, faire l'usure :
Vostre noc est de fine bure,
Puisqu'il est tant vendu d'argent.

Pendant que cest hyver nous dure,
Monsieur voudroit, de ceste bure,
Faire à son zest, un balandran ;
Il lui seroit fort bon me semble,
Car quelquesfois ce beau zest tremble
Comme l'éguille d'un cadran.

Vostre Noc est doublé d'hermine,
On en feroit une hongreline
A son beau zes, ou un robon;
Mais il faudroit que la peluche
Un peu devant son épeluche,
Pour en oster le morpion.

Après cette maugracieuse image, pas plus que les autres, Claude d'Esternod n'échappera pas à ce thème, banal à force d'être humain, le viellesse avec son cortège de regrets et de rancœurs. Il a un mérite, cependant, à ces doléances de la femme regrettant sa beauté, il a ajouté un élément nouveau, l'inquiétude de la cigale qui s'est contentée de regarder les fourmis et qui n'a point amassé pour elle-même :

Tu tiendras ces mesmes paroles :
« Où sont les cinquante pistoles
Que jadis on me présentoit ?
Las ! où sont ces roses vermeilles ?
Que n'ay-je pris par les oreilles
Le loup, alors qu'il s'arrestoit ?
« J'ay imité donc les cigales
Qui se dupoyent, sans intervales,
Voyant travailler les formis.
Ha ! qu'il n'y a telle finesse
Que d'acquérir pour sa vieillesse
Un peu de bien et des amis ! » (1)

L'œuvre libre, avons-nous dit et de nombreux exemples le prouvèrent, peint mieux que toute autre les mœurs d'une époque. Si, quelquefois, des poètes du XVI^e^ semblent avoir dépassé les bornes qui leur sont d'ordinaire assignées, ce n'est pas à eux qu'il faut s'en prendre, mais aux hommes et aux femmes au milieu desquels ils vivaient. Les écrivains ne créent pas une époque, ils en sont le reflet. La liberté était grande, atteignant souvent la licence. Nulle hypocrisie n'intervenant, la franchise était extrême.

On ne saurait parler des mœurs sans dire un mot des modes et du costume. Leur histoire est intimement liée. C'est donc un nouvel appoint que l'œuvre des poètes, concurremment avec celle des conteurs et des mémorialistes, apporte à la satisfaction de nos curiosités. Après Brantôme, après Estienne, Sigogne et Esternod ont révélé l'existence des vertugales, du caleçon qui en était le complément, voire du cadenas ou ceinture de chasteté, autre importation italienne.

Il n'y a pas lieu d'insister ici sur ces nouveautés dont la vogue — je ne parle pas du cadenas dont l'usage demeura toujours restreint — fut éphémère.

Le *Cabinet Satyrique* fournirait plus d'une pièce à l'histoire du décolletage de la femme qui toujours fut l'objet des diatribes des prédicateurs et de ceux qui se croyaient autorisés à fulminer, an nom de la morale, contre les seins plus ou moins découverts. Le sujet est d'importance et mériterait tout un chapitre.

Je ne doute pas qu'il lui soit consacré au cours de cet ouvrage et ce ne sera pas un des moindres.

Par contre, comment, pour terminer, résister à la tentation de donner quelques extraits de cette étrange *Complaincte* de « Monsieur le Cul » contre les inventeurs de vertugales et de vasquines (2), (1550 environ). Les jeux de l'amour s'y mêlent aux caprices de la mode.

Maulditz soient ces beaux Inventeurs,
Ces Coyons, ces Passementeurs,
De Vertugalles et de Vasquines,
Que portent un tas de musquines,
Pour donner air à leur devant,
De telle sorte que le vent
Me donne tout droit à la barbe,
. . . . . .
D'aultant qu'on leve si tres hault
Ses vertugalles promptement
Que l'on voit tout apertement
La buthe où chascun veult tirer,
. . . . . .
Depuis qu'on les a inventées,
On voit les femmes effrontées ;
Et si elles sont renversées
On les voit jusqu'à la fressure,
. . . . . .
Car ces vertugalles ouvertes
Rendent ces fesses découvertes
Et moy aussi le plus souvent...

Aussi de désespoir pour se venger, outre le vent « très-punays » que l'on devine, Monsieur le Cul prend-il la résolution de refuser son concours à l'amoureux passe-temps et de ne point remuer ni « trotter ».

Dont je jure par mes cinq sens
Qu'elles mueront ou je mueray
Et jamais ne me remueray...

(1) MM. Fernand Fleuret et Louis Perceau ont également publié une excellente édition critique de l'*Espavon Satyrique* (Paris, J. Foit 1922 : in-8), précédée d'une introduction et d'une bibliographie très complète. Je ne puis qu'y renvoyer le lecteur.

(2) Outre l'*Histoire du Costume en France*, devenue classique, de J. Quicherat (1877), se reporter pour la basquine ou vasquine, et pour la vertugale, au précieux *Manuel d'Archéologie française* de M. Camille Enlart, tome III, le *Costume* (Paris, Auguste Picard, 1916, in-8). — L'édit somptuaire de 1563 réduisit la vertugale à une aune de tour.

Les dames, pourtant, ne purent se dispenser de prendre sur l'air de « Ce premier jour d'avril courtoys » la défense des modes nouvelles. Mais cela sort de notre sujet.

De François Villon à Claude d'Esternod, nous avons cité plus d'une pièce dont la liberté a pu paraître excessive. Des mots ont pu choquer que nous avons le plus souvent évités ou remplacés au besoin par des points, n'expurgeant pas, mais choisissant nos exemples.

Nous sommes, en effet, devenus terriblement prudes... d'oreilles. J'ignore s'il faut s'en féliciter. Comme les culottes fermées, ce n'est point preuve de vertu : affaire, tout au plus, de mode et d'habitude.

Si on peut parfois reprocher à Sigogne et à quelques autres la verdeur de leur parler, il faut pourtant se montrer indulgent à leur égard et leur pardonner leurs hardiesses. Outre la beauté de leur langue et de leur franchise, n'avaient-ils pas pour excuse ces audacieux, l'exemple du divin Ronsart et de son *Livret de folastries* ? — Et cela suffit.

PIERRE DUFAY.

FIG. 385. — Un jardin seigneurial au XVI^e^ siècle.
Gravure sur bois.

VISION APOCALYPTIQUE DE LA FEMME PAILLARDE, ASSISE SUR LA BÊTE, AVEC LAQUELLE LES ROIS ONT PAILLARDÉ. [On remarquera dans la perspective le détail des images, toutes empruntées au livre de saint Jean.]
Gravure sur bois anonyme du XVI^e siècle, faisant allusion aux « paillardises » de la Cour. Peut-être faut-il chercher sur la figure de la femme paillarde les traits d'une maîtresse royale ? En attendant, on remarquera la fleur de lis placée en haut et en bas du cadre.
(D'après l'épreuve du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale.)

Fig. 386. — Vignette pour un arrêté royal en matière de finances. Gravure sur bois.

XX.

LA QUESTION ÉCONOMIQUE AU XVI[e] SIÈCLE.

I. — L'EXTRÊME CHERTÉ DES VIVRES ET SES CAUSES. — MOYENS PROPOSÉS PAR LES ÉCONOMISTES POUR Y PORTER REMÈDE.

TOUTES les fois que, dans l'histoire économique, la quantité de monnaie s'est brusquement accrue — soit monnaie métallique, après la découverte de l'Amérique, soit monnaie de papier, durant l'émission des assignats — on a vu une hausse énorme des prix. Il n'y a pas d'exemple du contraire... »

Ainsi parlait l'éminent économiste Charles Gide, il y a une douzaine d'années déjà, à l'époque où la vie commençait à enchérir d'une façon inquiétante.

Or, il est démontré que la trop grande abondance de richesse, fiduciaire ou réelle, a pour résultat certain d'accroître le prix de la vie.

Le bon Rollin, dans son *Histoire Romaine*, raconte qu'à Rome, en l'an 250 avant Jésus-Christ, les vivres étaient à peu près pour rien. La guerre contre Carthage avait épuisé le trésor public ; l'argent était devenu très rare, et le prix de toutes les choses nécessaires à la vie avait baissé considérablement en raison de cette pénurie de la monnaie.

Par contre, en l'an 1574 de notre ère, Girard, sieur du Haillan, auteur présumé d'un libelle intitulé *Discours sur les causes de l'extrême cherté qui est aujourd'hui en France*, écrivait :

« La cherté de toutes les choses qui se vendent et débitent au royaume de France est non seulement aujourd'huy si grande mais aussi tant excessive, que, depuis soixante ou quatre-vingts ans, les unes sont enchéries de dix fois et les autres de quatre, cinq et six fois autant que lors elles se vendoient... »

Du Haillan, après avoir fait cette constatation, n'était nullement embarrassé pour en expliquer les causes :

« Chacun voit, » dit-il, « ceste extrême et excessive cherté. Il y a plusieurs causes d'icelle, dont la principale est celle qui est comme mère des autres, qui est le mauvais ordre donné aux affaires et à la police de France. La première cause de celles qui sont engendrées de celle-là est l'abondance de l'or et de l'argent qui est en ce royaume. »

Ainsi, les Français de 1586 payaient tout trop cher pour la raison contraire à celle qui rendait l'existence si peu coûteuse aux Romains du IIIe siècle avant Jésus-Christ.

Ceux-ci, quoique pauvres, n'étaient pas malheureux ; ceux-là, quoique riches, et par le fait même de cet excès de richesse, devaient avoir toutes les peines du monde à joindre les bouts.

Eh bien, d'où provenait cette abondance de richesse, génératrice de vie chère ?

Le libelle dont nous venons de donner un extrait n'est pas le seul témoignage du trouble économique causé au XVIe siècle par la cherté de la vie. Une des grandes personnalités de l'époque, Jean Bodin, à la fois historien et philosophe, économiste et jurisconsulte, consacra à cette question tout un ouvrage.

Le problème du renchérissement de la vie avait suscité alors de nombreux commentaires. Quiconque se piquait du moindre savoir en matière d'économie politique, prétendait en découvrir les causes et en indiquer les remèdes. Un certain M. de Malestroit, dont le nom ne serait pas venu jusqu'à nous si les critiques de Bodin ne lui avaient assuré une sorte d'immortalité, rédigea tout un mémoire sur la question.

Ayant posé en principe que l'or et l'argent ont une valeur constante, à l'abri des fluctuations du marché, il en inférait que l'accroissement du numéraire dans un pays est, nécessairement et toujours, un accroissement de richesse, et n'a pas de rapport avec la cherté des marchandises. Cette opinion était d'accord avec les préjugés du temps. Malestroit soutenait que cette cherté, dont on se préoccupait, n'était qu'apparente, et venait uniquement de ce que le titre légal de la monnaie ne représentait plus la même quantité d'argent ou d'or fin qu'autrefois.

Dans sa *Réponse aux paradoxes de M. de Malestroit touchant le fait des monnaies et l'enchérissement de toutes choses,* publiée en 1567, Jean Bodin commence par démontrer que cet enchérissement est bien réel. Ensuite, il en explique les causes, dont la principale, « que personne jusqu'ici, dit-il, n'a touchée, est l'augmentation de la quantité d'or et d'argent qui circule dans le pays. » Il établit que « l'abondance de l'or et de l'argent cause le *mépris* de ces métaux, et, par là même, la cherté des choses prisées. »

Mais cette abondance des métaux précieux que Bodin constate en France, de son temps, d'où provient-elle ?... Il l'attribue « à la découverte d'un Nouveau Monde par les Espagnols, de terres pleines d'or et d'argent », et aussi au commerce de l'Orient qui fut ouvert à la France par l'alliance conclue avec les Ottomans sous François Ier, enfin à la fondation de la banque de Lyon, qui a offert un placement avantageux aux épargnes des Florentins, des Lucquois, des Genevois, des Suisses et des Allemands.

Ceci dit, notre auteur cherche quels remèdes peuvent être apportés à cet enchérissement de toutes choses. Un protectionnisme excessif ne lui dit rien qui vaille. Faut-il prohiber la sortie des marchandises, supprimer le commerce avec l'étranger ?... « Non, dit Bodin, car nous avons affaire des étrangers, et ne saurions nous en passer : ce qui entre au lieu de ce qui sort cause le bon marché de ce qui défaillait. Croit-on que le marchand donne son bien pour néant ou que les richesses des Indes et de l'Arabie Heureuse croissent en nos landes?... »

Il souhaite seulement qu'on mette un impôt sur l'exportation du blé, du sel et du vin. Ce serait, dit-il, un moyen pour que l'étranger qui en manque nous l'achetât plus cher, et pour que nous l'eussions à meilleur compte, parce qu'il y en aurait davantage sur le marché.

Bodin, dans les remèdes qu'il préconise contre la vie chère, se garde de théories économiques intransigeantes ; il s'efforce d'associer dans un juste équilibre les avantages du protectionnisme et les vertus du libre-échange. Peut-être montre-t-il quelques préférences pour ce dernier système. Il invoque même — mentalité curieuse chez un économiste ! — l'idée de la cherté universelle pour justifier sa prédilection touchant l'exportation et le libre échange des produits entre les peuples.

Néanmoins, il regarde avant tout comme parfaitement légitime la protection du consommateur contre la cherté résultant des exportations.

Donc, Bodin pose d'abord en principe que « la principale cause qui enchérist toutes choses, en quelque lieu que ce soit, est l'abondance de ce qui donne estimation et prix aux choses... », par conséquent l'abondance d'or et d'argent.

Il ne tient pourtant pas pour négligeable la cause d'enchérissement signalée par Malestroit : le ravalement des monnaies. Mais il ne croit pas avec ce dernier que cette cause soit unique.

Il est certain que la valeur intrinsèque de la monnaie au XVIe siècle ne correspondait plus à sa valeur légale. Ainsi, entre les années 1455 et 1511, on taillait 11 livres, 13 sols dans le marc d'argent de 245 grammes. Entre les années 1561 et 1572 on y tailla 17 livres, 10 sols. La valeur intrinsèque de la livre en poids d'argent fin passa donc de 4 fr. 64 à 3 fr. 11, c'est-à-dire qu'elle baissa de plus du quart.

Si même le pouvoir d'achat de l'argent était resté identique, un nombre égal de livres n'aurait donc pu acheter sous Charles IX que les trois quarts de ce qu'il achetait sous Louis XII.

En dehors de ces modifications de la valeur intrinsèque de la monnaie de compte (1), il y a les modifications que subissent les monnaies de change elles-mêmes. Cependant la valeur intrinsèque de l'écu d'or ne paraît pas avoir beaucoup varié dans le cours du siècle. Ce qui varia, c'est le rapport des deux métaux entre eux.

Jean Bodin indique le remède à cette cause de variation de prix et de trouble dans les affaires : Arrêter la dépréciation des monnaies et maintenir, entre les deux métaux, le rapport de douze à un.

« On fera, » dit-il, « cesser un million de procès qu'on voit pour le paiement des rentes et dettes en forte et faible monnaie en or ou argent, en écus vieux ou nouveaux. Et par même moyen les revenus et facultés d'un chacun seront assurés, l'estimation des choses mieux réglée, le changement incertain des monnaies ôté. »

Le grave inconvénient des variations de la monnaie a été, d'autre part, mis en lumière par un financier de l'époque, François Garrault, seigneur de Gorges, conseiller du Roy et général en sa Cour des Monnoyes. « Ces variations permettent », assure-t-il, « des opérations tout à fait frauduleuses. Les financiers ne se privent point de spéculer sur l'écart qui existe entre le cours commercial et la valeur légale de l'argent, au grand intérêt du Roy, foule et oppression du simple peuple et profit des riches et pécuniers, et principalement des officiers et autres qui touchent et reçoivent les deniers du Roy au prix de l'ordonnance, qu'ils exposent après pour le double entre le simple peuple, sous prétexte d'un cours commun, ne payant par ce moyen la moitié du loyer du pauvre et mercenaire, lequel au payement de la taille baille les dites espèces pour la moitié moins de ce qu'elles lui ont coûté. »

Le remède, pour notre financier, est de supprimer absolument la monnaie de compte et de ne se servir que de la monnaie métallique.

Revenons à Jean Bodin.

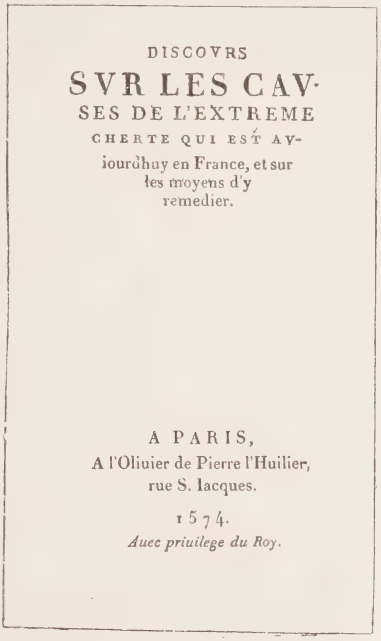
DISCOVRS
SVR LES CAV-
SES DE L'EXTREME
CHERTE QVI EST AV-
iourdhuy en France, et sur
les moyens d'y
remedier.

A PARIS,
A l'Oliuier de Pierre l'Huilier,
rue S. Iacques.
1574.
Auec priuilege du Roy.

FIG. 387. — Titre de la plaquette de Girard du Haillan.

Après l'abondance d'or et d'argent, cause principale de la cherté de la vie, et le ravalement des monnaies, cause moins importante, selon lui, bien d'autres faits expliquent l'enchérissement de toutes choses. Il y a notamment la spéculation, l'entente entre les mercantis, ou, comme dit notre auteur : « les monopoles des marchands, artisans et gaignedeniers lorsqu'ils s'assemblent pour asseoir les prix des marchandises ou pour enchérir leurs journées et ouvrages. »

Ces causes diverses ont fait monter exagérément le prix de la vie. Or, dit Bodin, « il faut que le peuple vive à bon marché, car nos pères nous ont appris un ancien proverbe que la France ne fut jamais affamée, c'est-à-dire qu'elle a richement de quoi nourrir son peuple, quelque mauvaise année qui survienne, pourvu que l'étranger ne vuide nos granges... »

Voici qu'il nous donne des exemples d'enchérissement par trop excessif :

« Le veau et le mouton avec la laine, ne devroit être estimé que six sous et trois deniers de notre billon pour le plus, puisqu'il y a soixante ans que, par toute la France, il n'estoit prisé que cinq sous. Or,

(1) Le peuple se méfiait des variations de la monnaie de compte. Et, pour y échapper, nombreux étaient ceux qui n'accordaient aux espèces d'autre valeur que celle du métal fin qu'elles contenaient.

D'autre part, dans les actes de constitutions de rentes, entre particuliers, il était d'usage de convenir que le débiteur ne pourrait racheter la rente qu'en rendant le même nombre d'espèces qu'il avait reçu.

La validité de ces contrats fut combattue au XVI^e siècle. Grimaudet notamment, dans un ouvrage qui a pour titre : *Des monnaies : augment et diminution du prix d'icelles*, soutient que les conventions privées qui ne respectent pas la valeur légale de la monnaie doivent être regardées comme faites contre le bien et le droit public.

nous voyons que, par estimation commune, l'un et l'autre vaut quatre livres ou cent sous, voire six livres en Paris, qui est vingt fois plus cher qu'il ne coustoit alors. »

Une augmentation de un à vingt, en un demi-siècle !.. Il est vrai qu'il s'agit de bêtes pour la boucherie; et, à toutes les époques de renchérissement, ce sont ces produits de l'élevage qui, entre toutes les denrées de première nécessité, ont monté le plus haut.

« Quant aux vins et bleds, » poursuit Bodin, « il est tout certain qu'ils coûtent plus cher au triple qu'ils ne faisoient il y a cent ans... Venons au prix des terres qui ne peuvent croistre ni diminuer, ni estre altérées de leur bonté naturelle, pourvu qu'on ne les moque point comme l'on dit, mais qu'on les cultive comme on a fait depuis que Cérès, dame de Sicile, en montra l'usage. Et néanmoins, nous voyons que depuis cinquante ans le prix de la terre a crû, non pas au double, mais au triple. »

Le prix des journées du travailleur agricole, pourtant, n'a pas augmenté en proportion : six deniers en été; quatre en hiver. Si bien que ces hommes se plaignent et demandent huit ou dix deniers, « remontrant qu'ils ne peuvent autrement vivre. »

Autre cause de renchérissement général : la fièvre de luxe qui agite la noblesse et la bourgeoisie. S'il faut en croire Bodin, nobles et bourgeois se sont mis à acheter des pierres précieuses « quoiqu'elles coûtassent... tellement, » ajoute-t-il, « que les Italiens, ayant senti le vent de nos appétits, en ont plus falsifié en vingt ans que l'Inde n'en produisit oncques de naturelles : ce qu'eux-mêmes n'ont pu celer, appelant le Français lourdaud... »

Avouez que ces Français-là n'avaient pas volé le qualificatif! Ecoutez plutôt comment Bodin leur dit leur fait :

« La dernière cause de l'enchérissement est le dégast qu'on fait des choses qu'on devrait ménager. La soye devrait estre à grand marché. Sa cherté vient du dégast, car on ne se contente pas d'en accoustrer les belistres et laquais, mais aussi on la découpe de telle sorte qu'elle ne peut durer ni servir qu'à un maistre : ce que les Turcs, comme j'ai entendu, nous reprochent à bon droit, nous appelant enragés et forcenés de gaster, comme en dépit de Dieu, les biens qu'il nous donne.

« ... Autant nous en prend-il pour la draperie et principalement pour les chausses où l'on emploie le triple de ce qu'il faut. Il y a bien plus, c'est qu'on en use trois paires pour une et, pour donner grâce aux chausses, il faut une aulne d'estoffe plus qu'auparavant pour faire un casaquin. On a fait de beaux édits, mais ils ne furent de rien. »

Le chancelier Michel de l'Hospital, en sa rigide austérité, considérait le luxe et, en particulier, celui qu'on affichait dans les repas comme un scandale public et un défi jeté aux malheureux.

Mais il s'indigne plus encore contre les spéculateurs, accapareurs, contre « les marchants qui serrent tout le blé et souvent l'acheptent en herbe pour y asseoir le prix à leur plaisir... »

Bref, il se fait l'écho des « justes plaintes et doléances du pauvre peuple, qui sent bien la douleur, mais la plus part ne peut pas bien juger d'où elle procède... »

Le « pauvre peuple », au surplus, montra à cette époque, moins de patience qu'il n'en devait témoigner plus tard en des circonstances identiques. Il y eut alors, un peu partout, des émeutes causées par la cherté de la vie.

Paris fut relativement calme. L'Estoile, dans le *Registre-Journal de Henri III*, relate quelques manifestations. Voici le récit de l'une d'elles qui se produisit aux Halles le 22 juillet 1587. « Le peuple, » écrit l'Estoile, « se mutina contre les boulangers vendant le pain trop cher à son gré, ravit leur dit pain à force ouverte et furent tués deux bourgeois passant par là (qui ne pouvaient mais de là querelle, au contraire tachaient de l'apaiser). Grand fut ce séditieux tumulte jusqu'à forcer les maisons de quelques bourgeois esquelles le peuple avait opinion que lesdits boulangers avaient retiré et caché leur pain. Toutes les hottes et les charrettes desdits boulangers qui se trouvaient au marché furent brûlées. »

En province, ce fut plus grave. Le mécontentement se manifesta sous des formes extrêmement sérieuses. En maintes villes les marchands furent rendus responsables par le populaire. On pilla les marchés et les boutiques.

La disette et la cherté du blé provoquèrent à Lyon, en avril 1529, un mouvement révolutionnaire connu sous le nom de *Grande Rebeine*, tandis que de graves émeutes, presque en même temps, se produisaient à Dijon. A la fin du siècle, les mouvements séditieux provoqués par la vie chère se multiplient. En 1579, Provins a son émeute. En 1589, révolte sanglante dans le Perche. Cinq ans après, c'est la révolte des croquants dans le Limousin, la Marche, le Quercy et le Périgord.

Les villes du Nord furent aussi le théâtre de maints tumultes et soulèvements. Dans la plupart d'entre elles, à Arras, notamment, en 1588, l'échevinage fut obligé, pour calmer les colères populaires, de recourir aux lois du maximum.

II. — MOYENS EMPLOYÉS PAR LES POUVOIRS PUBLICS POUR PORTER REMÈDE A LA CHERTÉ.

Qu'étaient ces lois du maximum? Nous allons le voir, en passant en revue les mesures fort nombreuses que prirent les pouvoirs publics pour conjurer la hausse des prix. Ils n'ont pas réussi dans leur louable dessein et il n'en pouvait être autrement puisque les lois ne supprimaient point les causes profondes de la cherté. Aussi bien, disons le, la plupart des ordonnances royales restèrent inappliquées et quand on les exécuta, leur application fut généralement déplorable.

La royauté semble avoir poursuivi un triple but. Augmenter l'offre par l'intensification de la production, le développement des importations et la réduction des exportations. Amoindrir la demande par des restrictions alimentaires et la prohibition du gaspillage et du luxe. Enfin diminuer les frais de production par la suppression des intermédiaires, l'interdiction des coalitions et surtout par la taxation.

Pour accroître la production, on eut l'idée d'assujettir les oisifs aux « travaux forcés », car l'obligation au travail n'est pas, comme on pourrait le croire, une trouvaille moderne. Si la liberté humaine compte peu pour les communistes, elle ne comptait pas davantage pour nos rois.

C'est ainsi que Jean le Bon, en 1354, prescrivit à tous les gens en bonne santé de travailler pour gagner leur vie.

On considéra, au XVI^e siècle, que les ordonnances de Jean le Bon étaient toujours en vigueur et plusieurs édits en firent des applications particulières. Une ordonnance de police du 19 avril 1572 enjoignit « à tous gens de métier et manouvriers vaquer à leurs métiers et travailler sous peine de fouet, au cas qu'ils fussent trouvés vagabonds par la ville. » Quant aux maçons, tailleurs, charpentiers, manœuvres, etc., ils étaient tenus « d'aller à leurs journées et s'employer ès ateliers dès le matin au premier qui les voudra employer Et où ils ne trouveront personne qui les requière seront tenus avant l'heure de sept heures en été et de huit heures du matin en hiver, eux transporter par devers ceux qui ont la charge des œuvres publiques et communes de cette ville (Paris) et faubourgs pour y servir tout le long du jour, et seront payés et salariés au prorata du prix accoutumé être baillé à ceux qui besogneront les dits ouvrages ; le tout sur peine de fouet pour la première fois et de plus grève punition pour la seconde, etc. »

Cette ordonnance ne vise pas seulement les ouvriers, elle s'appliquait aussi aux maîtres de métiers. D'autres mesures furent prises pour contraindre au travail ceux-là même qui vivaient de leurs rentes.

On pense bien qu'il y eut exception pour la noblesse. Seuls les roturiers n'avaient pas droit à l'oisiveté.

Dans le but d'accroître la production, la royauté fit aussi une tentative de réorganisation des métiers afin de rendre les marchandises *à beaucoup meilleur marché,* assure un édit de 1581. Il est parfaitement inutile d'exposer les excellentes réformes contenues dans cet édit qui ne fut point suivi d'exécution.

Pour développer les importations, la législation douanière fut adoucie en faveur des denrées alimentaires ou des matières premières qui manquaient à la France. Mais les gouvernements du XVI^e siècle ont toujours oscillé entre la politique de vie à bon marché et celle d'accumulation des métaux précieux, de sorte que la doctrine douanière fut souvent faussée.

L'exportation des denrées les plus nécessaires à la vie, fut réglementée. Les ordonnances interdisant la sortie de tel ou tel produit sont innombrables. Mais les frontières étaient mal gardées, les fraudes faciles et nombreuses. Du reste on pouvait obtenir des licences, et elles étaient souvent accordées, car elles procuraient de l'argent au Trésor. Enfin il convient d'ajouter que ministres et courtisans ne se gênaient guère pour faire le trafic des autorisations.

Passons aux restrictions. Parmi les mesures prises contre la cherté, les édits réprimant le gaspillage et le luxe tinrent une place importante.

La noblesse se ruinait en achat de belles orfèvreries. Louis XII, pour mettre un terme à ces excès somptuaires, en interdit la fabrication. Qu'arriva-t'il? On fit venir des orfèvreries d'Italie, et les orfèvres français furent ruinés. Le roi ne tarda pas à rapporter son édit.

François I^er interdit l'usage des étoffes brodées d'or et d'argent, défense renouvelée sous Henri III. Les princes, les princesses, les évêques furent seuls autorisés à porter des habits de soie.

Que firent les élégantes de la noblesse et de la bourgeoisie? Par une entente tacite, elles privèrent le commerce national de leurs commandes, et firent venir leurs robes de Milan.

Les dirigeants se rendirent compte bien vite qu'il ne servait à rien de vouloir empêcher les gens de s'habiller comme ils l'entendaient.

Furent-ils plus heureux quand ils tentèrent de refréner le luxe de la table ?

Michel de l'Hospital lança des édits qui réglaient jusque dans les moindres détails toutes les choses de la table. De fortes amendes frappaient les contrevenants. Quant aux récidivistes, ils étaient menacés de la prison et du bannissement.

Le terrible chancelier faisait même appel à la délation. Sa loi accordait la moitié de l'amende au dénonciateur. De sorte que l'appât du profit incitait parfois l'invité à trahir son amphytrion.

Cependant, on ne se privait pas de faire bonne chère en dépit des ordonnances.

« On ne se contente pas, de un disner ordinaire, » dit Bodin, « d'avoir trois services, premier de bouilly, second de rosty, et le troisième de fruict. Et encore il faut d'une viande avoir cinq ou six façons, avec tant de saulces, de hâchis, de pasticeries, de toutes sortes de salemigondis, et d'autres diversités de bigarrures, qu'il s'en fait une grande dissipation... Et quoique les vivres soient plus chers qu'ils ne fussent oncques, n'est-ce que chascun aujourd'huy se mesle de faire festin, et un festin n'est pas bien faict s'il n'y a une infinité de viandes sophistiquées pour aiguiser l'appétit et irriter la nature... »

Le bon économiste s'indigne de ces folles dépenses et compare ceux qui s'y livrent à ce « comédien de Rome, joueur de tragédies, lequel, pour entrer en appétit, se faisait servir un plat estimé quinze mil escus, plein de rossignols chantans, estourneaux, merles et autres oyseaux... »

Mais il eût dû se souvenir justement que les Romains sous Tibère avaient expérimenté de leur côté les lois somptuaires et que la loi Orchia, la loi Faunia et autres n'eurent pas plus de succès que les ordonnances de François Ier ou de Henri III. Les Romains, tout comme les Français du XVIe siècle, se moquaient des lois et entendaient user de leurs moyens à leur guise.

La royauté essaya aussi de réduire les frais de production. Et, pour cela, elle s'attaqua d'abord aux intermédiaires.

Au Moyen Age le métier de commerçant était assez mal porté. Le marchand n'était rien moins qu'une sorte de parasite et de voleur. Le XVIe siècle ne jugea pas le commerce aussi sévèrement, néanmoins l'opinion et les pouvoirs publics s'accordaient à considérer les regrattiers comme des êtres malfaisants, responsables en grande partie de la cherté. Il est donc tout naturel qu'une ordonnance du Châtelet, du 22 novembre 1546, ait interdit le regrat : « Tous regrattiers qui se entremettent de vendre grains de blé, seigle, orge, avoine et pain en cette ville et fauxbourgs de Paris, sont du tout abolis, et défendons de revendre grain et pain sur peine de punition corporelle ». Voilà qui est clair et catégorique.

Afin de supprimer les intermédiaires inutiles, on obligea les propriétaires de marchandises à les vendre eux-mêmes ou par leurs gens. Ainsi se trouvait évitée la rémunération du courtier.

Ces remèdes n'eurent pas grande efficacité, car ce que l'on pouvait gagner d'un côté, on le perdait de l'autre.

Un corps d'officiers publics en effet avait été créé, et ces fonctionnaires étaient chargés de surveiller le commerce, de compter, de mesurer, de peser, voire de vendre les marchandises. Ils recevaient, pour ce faire, une rémunération des commerçants. Celle-ci pesait d'autant plus sur le coût des denrées que le nombre de ces agents était exagéré. Il est à peine besoin d'ajouter que nos officiers étaient accessibles à la corruption et qu'ils ne se privaient pas, au surplus, de trafiquer pour leur compte.

On a vu que Bodin considérait les *monopoles* comme une cause de cherté. Mais ses contemporains et les pouvoirs publics en faisaient de grands responsables de la hausse. Aussi leur déclara-t-on une guerre sans merci.

Il faut entendre par *monopole* toute coalition de producteurs, de marchands ou d'artisans, faite dans le but de provoquer le renchérissement des denrées ou l'élévation des salaires.

Mais l'opinion et le pouvoir joignaient dans la même réprobation les associations malhonnêtes de producteurs ou de commerçants conclues pour affamer le peuple et les associations de travailleurs qui n'avaient d'autre objet que de réclamer le droit à la vie. Le XVIe siècle fut dur pour les salariés. C'était une sorte de dogme que le salaire devait rester immuable pour ne pas entraver l'essor de l'industrie et ne pas accroître la hausse des prix. On peut dire qu'au milieu de la richesse générale, au milieu du luxe et de la débauche, l'ouvrier fut un paria, presque toujours.

Si la royauté ne parvint pas à supprimer les monopoles, malgré les ordonnances qui pleuvaient comme grêle, il faut lui rendre cette justice qu'elle sut toujours entraver les revendications, pourtant si légitimes, des travailleurs.

Signalons encore quelques réformes : la réglementation des poids et mesures, le contrôle de certaines professions, la réglementation des marchés, la création de réserves de vivres, etc., et arrivons à la taxation.

Le principe de la taxation, si discuté encore aujourd'hui, n'est pas une nouveauté. Platon et Aristote avaient déjà sur ce sujet une doctrine. Au Moyen Age, théologiens et canonistes élaborèrent une théorie du *juste prix*. Saint-Thomas d'Aquin, Gerson, Buridan, et après eux tous ceux qui se sont intéressés aux questions économiques, ont abordé ce problème. Le principe du juste prix, malgré quelques divergences, était admis par tous les docteurs de l'Eglise ainsi que par les écrivains profanes, et les souverains du Moyen Age rendirent de nombreux édits de taxation. Il est donc tout naturel que la royauté du XVIe siècle ait eu recours aux lois des maxima pour essayer d'enrayer la hausse, d'autant plus que tous les économistes de l'époque l'y invitaient.

Les ordonnances sont nombreuses. Elles s'échelonnent tout le long du siècle. Les trois plus importantes furent celles de 1508, de 1567 et de 1577.

Le roi se bornait à poser les principes de la taxation et les autorités locales étaient chargées des détails de l'application. Dans un seul bailliage il pouvait y avoir cinq ou six tarifs différents, s'appliquant chacun à une portion du territoire.

Choisissons un exemple, et voyons quels furent les maxima établis en 1588 par l'échevin d'Arras. Ces réglements particuliers élaborés par les autorités locales présentent pour l'historien un très vif intérêt, car ils passent en revue tous les états salariés, de même que tous les objets servant à la nourriture, aux vêtements, à l'agriculture, à la bâtisse, en un mot à tous les usages du temps.

Donc nous apprenons, ici, que les ouvriers agricoles recevaient deux salaires différents : celui d'été, de la Saint-Jean à la Toussaint, était plus considérable d'un tiers que celui d'hiver, de la Toussaint à la Saint-Jean. Le premier était de vingt livres; le second de quatorze seulement. Le labour d'une terre de saison coûtait plus cher que celui d'une terre de mars.

Tout ce qui touchait à la vie des campagnes était soigneusement réglé, aussi bien en ce qui concernait le travail que le plaisir.

C'est ainsi qu'il était spécifié dans les dites ordonnances que les « ducasses » des villages ne dureraient jamais plus de trois jours, et que la journée d'un maître ménétrier, chargé de faire danser les couples à ces fêtes patronales, n'excéderait pas huit sous.

Les ouvriers agricoles engagés à la journée ne pouvaient recevoir plus de 12 sous; les batteurs en grange, 5 sous; les jardiniers, 6 sous.

Le berger avait 20 livres pour la période d'été; 14 pour celle d'hiver. Le « Messager de pied » ne pouvait réclamer que 9 deniers par lieue.

Les serviteurs et domestiques des maisons bourgeoises, de même que les « meschines, ménagères sachant cuisiner » avaient 12 livres par an.

Les garçons-brasseurs étaient nourris et recevaient 40 sous par mois.

Les servants d'hôtellerie, 20 sous par mois. Notons qu'on ne pouvait réclamer, pour le gîte d'un homme à pied, plus de 12 deniers, ni plus de 8 sous pour celui d'un homme à cheval.

Voyons ce qu'il en coûtait pour se vêtir :

Le tailleur recevait pour une paire de chausses « à la guerguesse » (à la grecque) 12 sous de façon; pour un manteau de quatre aunes de drap, 15 sous. La façon d'une « robe d'homme, de satin ou de velours, » valait 16 sous; celle d'un pourpoint de bourette, 12 sous; de canevas, 16 sous; de satin, 32 sous. Un « saïon » d'homme coûtait 10 sous.

Côté des dames : une « chamaire » de drap, 18 sous; une cotte, 10 sous; une robe de velours, de satin ou de soie, 50 sous; un cotteron (jupon de dessous) 20 sous; une heugne, 18 sous.

La façon d'une paire de souliers ne pouvait excéder 18 deniers.

Le maître-huchier (fabricant de meubles), ne pouvait prendre pour sa journée que 8 sous; de même que le maître-maçon, le maître tailleur de pierres, le maître-charpentier et le paveur des rues. Le couvreur d'ardoises avait 7 sous seulement, sauf le cas où « il aura à ouvrer sur les hautes tours en grand péril et dangier », auquel cas il pourra demander 20 sous.

Les scieurs de long ont 18 sous pour eux deux.

Passons à l'alimentation :

Le boucher, pour le « tuage » d'un bœuf, vache ou « genyche », compris le salage, a 12 sous; pour un porc, 3 sous; pour un mouton, 2 sous, 6 deniers; idem pour un veau.

Voici les prix fixés pour la viande, la volaille, le gibier et divers produits de la ferme :

La livre de mouton, 2 sous; de bœuf ou de veau, 18 deniers; de porc, 2 sous. Le lard, 3 sous. Le meilleur chapon, 10 sous; la poule, 5 sous; le couple de poulets, 5 sous; le couple de pigeons, 2 sous; le coq d'Inde, 11 sous; la poule d'Inde, 25 sous; le couple de perdrix, 10 sous; un lapin de garenne, 6 sous; un lièvre, 12 sous; un oison gras, 10 sous; un canard, 5 sous; un oiseau de rivière, 6 sous; une

FIG. 388. — LE BANQUIER ET SA FEMME.
Peinture de Quentin Metsys (1521) (Musée du Louvre).

* Quantité de peintures et d'estampes sont consacrées aux banquiers, trafiquants et peseurs d'or, dès la seconde moitié du XVe siècle; ce qui prouve combien le commerce de l'or et de l'argent était alors florissant. Et ces « banquiers » ne se contentaient pas de peser, ils « rognaient » eux aussi, tout ce qui dépassait une certaine moyenne.

paire de grosses « bécaches », 8 sous; un couple de « plouviers », 6 sous; un couple de vanneaux ou bécassines, 4 sous; un couple de cailles, 3 sous.

La livre de beurre frais vaut 3 sous; de beurre en pot, 2 sous 6 deniers; le grand fromage « à faire tarte », 12 deniers; le fromage « d'Hollande », 3 sous, le quarteron d'œufs, au plus 4 sous.

La livre de chandelles vaut 3 sous, 6 deniers. Mais la chandelle de cire est chère : 10 sous la livre.

Tels étaient les prix imposés par les ordonnances qui furent publiées le 16 juillet 1588, à la Bretesgne

(c'est-à-dire à la tribune publique et communale) de la Maison Rouge d'Arras en présence de Jean de Mont-Saint-Eloy, écuyer lieutenant-général de la gouvernance d'Arras, et qui furent imprimées la même année à Douai.

Il était fait « défense expresse à tous de ne demander, recevoir ny payer aultres plus grands salaires tant manuels que journaliers, sur peine du double des dits salaires. Et, pour le regard des marchandises, sur peine de 60 sous d'amende...

« Et, pour obvier aux monopoles et fraudes qui se pourroient ensuivre au préjudice de ce que dessus, les magistrats et officiers de justice de chascune ville, bailliages et bourgades et hommes de fiefs de ceste gouvernance d'Arras, déclarent que les refusans ou dilayans de servir ou vendre denrée à l'advenant du prix que dessus, seront tenus pour vagabonds, monopoleurs, et, comme tels, punis de fustigation de verges, bannissement, condamnation ès galères, et à servir les prisonniers, ou autrement à la discrétion de justice selon l'exigence des cas. »

Les sanctions, comme on le voit, étaient de la plus grande sévérité — si sévères même que l'autorité dut hésiter, plus d'une fois, à les appliquer.

Mais il se produisit ce qui se produit généralement lorsque l'Etat intervient dans les transactions entre particuliers et attente à la liberté du commerce: chaque fois qu'il fixe, pour les objets et denrées les plus nécessaires à l'existence, des prix qui ne doivent pas être dépassés sous peine de châtiment : la main d'œuvre se raréfia et les objets disparurent du marché.

Il nous reste à dire quelques mots de la réforme monétaire à laquelle on songea lorsqu'on eut constaté que les autres remèdes étaient peu efficaces.

François I^er avait déjà interdit le compte par écus, Henri II le prohiba de nouveau en 1551.

Mais devant les inconvénients de l'instabilité de la monnaie de compte Charles IX, en 1571, permit de contracter par écus.

En 1577, Henri III fit mieux encore. Il interdit de compter par livre « à cause de l'incertitude et variété d'icelle livre » et prescrivit le compte par écus.

FIG. 380. — INTÉRIEUR DE BANQUE (XV^e siècle).
D'après un ouvrage italien sur le commerce, les usages des pays et les cours des valeurs.

L'article 1^er de l'édit de septembre 1577 décide qu'à dater du 1^er janvier 1578, « tous actes et négociations portant prix d'or et d'argent au-dessus de 60 sols tournois seront faits, dressés, et conçus en écus d'or. »

Par cet édit le roi avait la prétention de fixer l'écu à trois livres et l'argent au prix de l'or, autrement dit d'établir l'étalon d'or. Ainsi les vues monométallistes de François Garrault se trouvaient adoptées.

La royauté fondait de grands espoirs sur cette réforme. On lit en effet dans l'art. v : « Et d'autant que l'estimation de toutes choses se fait sur le prix de l'escu qui est, par le moyen susdit, grandement abaissé, nous entendons qu'en semblable les prix desdites marchandises et denrées, journées d'homme, frais, salaires et généralement toutes choses de commerce en argent, diminuent à l'équivalent ». L'intention était bonne, malheureusement les guerres civiles se rallumant sans cesse, les monnaies n'échappèrent pas au désordre général et la hausse continua.

La réforme de Henri III souleva de vives critiques, notamment de la part de Froumenteau, auteur du *Secret des finances*, qui jugeait que la France était trop pauvre en or pour établir le monométallisme.

Henri IV donna raison à ce dernier. Il supprima, en 1602, le compte par écus et rétablit le compte par livres.

III. — QUELQUES AUTRES ASPECTS DE LA QUESTION. — LES VICTIMES ET LES PROFITEURS.

La crise économique du XVI^e^ siècle, si aiguë et si prolongée, a eu d'autres causes que celles indiquées par les contemporains et que le recul du temps a permis de mettre en lumière.

Suivant Jean Bodin, du Haillan, Nicolas de Montand, et d'autres encore, l'inflation des prix était due à l'instabilité monétaire, au gaspillage engendré par le luxe, à la spéculation et à l'exportation exagérée des vivres et des matières premières. Or ces causes d'enchérissement, dont l'influence n'est certes pas douteuse, existaient déjà plus ou moins au cours des siècles précédents. Elles ne suffisent pas à expliquer la hausse intense des prix qui a sévi durant tout le XVI^e^ siècle.

Un autre facteur de la crise, l'abondance d'or et d'argent, a été indiqué par ces mêmes économistes. Mais il semble qu'ils aient exagéré son rôle, qui, si important soit-il, est limité à une certaine période.

Ce que n'ont pas vu les contemporains, c'est l'action prépondérante exercée sur la situation économique : au début du siècle par le développement du commerce, et, à la fin, par les guerres civiles et étrangères.

Dans un excellent ouvrage qui a pour titre : *La hausse des prix et la lutte contre la cherté en France au XVI^e^ siècle*, M. André Liautey a fort bien analysé les causes de l'élévation du coût de la vie en cette première période : « La hausse qui se produisit aux environs de l'an 1500, écrit-il, a pour point de départ l'accroissement des bénéfices industriels et commerciaux qui résulta du développement des transactions et de la conquête des nouveaux marchés ouverts aux Européens par les découvertes maritimes. C'est par un phénomène de solidarité que les produits agricoles surenchérissent à leur tour. »

La cause première de l'inflation des prix est donc la trop grande prospérité économique.

Plus tard la crise s'aggrava sous l'influence des causes signalées par Bodin, celle en particulier de l'afflux des métaux.

Et dans le dernier quart du siècle, à toutes ces causes qui s'enchevêtrent, s'ajoutent les guerres qui, en ruinant l'agriculture et l'industrie, deviennent la principale cause de cherté. On n'exporte plus. Il faut au contraire acheter à l'étranger beaucoup de marchandises que la France ne produit plus. Aussi l'or et l'argent deviennent-ils rares. Et cette rareté augmente encore du fait que la monnaie est thésaurisée et enfouie. Dans certaines provinces la pénurie de la monnaie de billon, même, fut telle que l'on dût recourir à une monnaie de papier émise par les commerçants. Nous retrouverons cette monnaie de papier au XVII^e^, au XVIII^e^ et au XIX^e^ siècles. Elle reparaît au cours de toutes les graves crises économiques ou financières : nous avons fait sa connaissance pendant la dernière grande guerre.

Donc les métaux, à la fin du XVI^e^ siècle, ne sont plus chez nous en abondance. Il semble que les prix eussent dû baisser. Or il n'en fut rien. Comment expliquer ce phénomène ?

D'abord le stock monétaire était complètement avarié. Le pays était inondé d'une foule de pièces étrangères, d'un titre très bas, ou de pièces françaises rognées et lavées. La mauvaise monnaie chasse toujours la bonne. Celle-ci disparut et celle qui circulait fut dépréciée.

D'autre part, l'anarchie est partout. On ne travaille plus. Les produits de toutes sortes sont rares. Les Anglais, profitant de notre crise de production, nous vendent leurs marchandises au prix fort. Enfin et surtout, la guerre, non seulement détruit et pille, mais accroît encore les consommations inutiles.

Ainsi s'explique ce fait, en apparence paradoxal, que le renchérissement ait coïncidé, d'abord avec une période de grande prospérité, et plus tard avec une époque de très grande misère.

La hausse des prix a eu des répercussions dans tous les domaines.

Aux premières années du siècle, elle stimule l'agriculture et le commerce.

Les produits du sol se vendant mieux, beaucoup de terres furent défrichées.

Le nombre des commerçants s'accrut dans de considérables proportions. Un contemporain, Claude Seyssel, écrivait au début du siècle : « Toutes gens (excepté les nobles, lesquels encore je n'excepte pas tous) se mêlent de marchandises, et pour un marchand que l'on trouvait du temps de Louis XI, riche et grossier... l'on en trouve de ce règne plus de cinquante... on ne fait guère maison qui n'ait boutique pour marchandise ou art mécanique. »

La répartition des richesses est bouleversée.

Les victimes de la hausse sont ceux qui touchent des redevances fixées en argent depuis de longues années. Les seigneurs, les rentiers. Le pouvoir d'achat de la monnaie avait subi une forte baisse, mais la quantité d'argent qu'ils recevaient n'avait pas augmenté. Bien au contraire, cette quantité diminuait souvent à cause de la dépréciation de la livre tournois par rapport au métal fin.

Les seigneurs, il est vrai, continuaient à percevoir certaines redevances en nature et, pendant un certain temps, ils profitèrent de la hausse des fermages. Néanmoins il n'est pas douteux qu'ils furent très appauvris par la crise économique.

Quant aux rentiers, la diminution du pouvoir d'achat s'aggrava pour eux de la diminution du taux

FIG. 390. — « PERSONNE NE SAURAIT ÊTRE APPELÉ HEUREUX JUSQU'A CE QU'IL SOIT PARVENU A SA FIN. »

Gravure sur bois d'un recueil allemand d'emblèmes et de proverbes (XVI^e siècle).

de l'intérêt, qui était de 10 o/o en l'an 1500, de 8 o/o, environ, au milieu du siècle et qui fut réduit à 6 o/o en 1572. Mais cet édit fut révoqué en 1574. Au demeurant, à côté du taux légal, il y avait le taux réel, et bien des usuriers s'en donnèrent à cœur joie malgré les édits royaux. Il n'en reste pas moins que les rentiers de l'Hôtel de Ville ou du Trésor public furent aussi très éprouvés par la hausse des prix.

Notons d'abord que bien souvent on était rentier « sans l'avoir fait exprès ». Quand les rois ne trouvaient pas de prêteurs bénévoles, ils avaient recours à l'emprunt forcé. Les récalcitrants ? On les menaçait de prison, on saisissait leurs biens et on installait garnisons en leur maison, lesquelles, dit un commandement du 4 mai 1568 « y vivront aux dépens des dilayans jusqu'à ce qu'ils aient fourni à l'Hôtel de Ville leur taxe. »

Or, ayant été ainsi violentés, il arriva souvent, au cours des guerres, qu'ils subirent de longs retards dans le payement des arrérages.

On trouve sur cette question des détails curieux dans une brochure de Berriat Saint-Prix qui a pour titre : *Mémoire sur le remboursement des rentes et sur l'indemnité due aux rentiers du XVI^e siècle* :

« Pendant les longues guerres civiles des règnes des trois derniers Valois, » — écrit notre auteur, — « la perception des divers impôts cédés à la ville de Paris pour acquitter les rentes constituées sur ces impôts éprouva beaucoup d'embarras et de retards, par conséquent les rentiers furent très inexactement payés. Quelquefois, et selon la nature des impôts affectés à leur paiement spécial, ils étaient en arrière de plusieurs années, et l'on tâchait de se mettre au courant pendant les intervalles de paix ; mais, vu leur brièveté, cela fut presque toujours impossible. »

Les rentiers qui eurent le plus à souffrir des guerres civiles furent surtout ceux dont le paiement était assigné sur les décimes du clergé, décimes cédés à la ville pour payer des rentes d'emprunt.

Le Conseil de ville qui se jugeait tenu de veiller aux intérêts des rentiers puisque c'était, pour ainsi dire, sur sa foi qu'ils avaient prêté à l'Etat, fit souvent des démarches très pressantes auprès de l'assemblée du clergé pour l'engager à stimuler le zèle de ses receveurs. Le clergé s'excusait, arguant des pertes considérables qu'il avait éprouvées pendant les guerres civiles. Excuses peut-être fondées jusqu'à un certain point, mais qui ne satisfaisaient nullement le Conseil de ville. De nouvelles instances étaient faites, et tout cela n'allait pas sans beaucoup discourir. On ne lira pas sans intérêt des fragments d'un discours adressé à ce propos à l'assemblée du clergé, le 10 octobre 1605, par François Miron, conseiller d'Etat, lieutenant civil du Châtelet et prévôt des marchands. C'est une page d'éloquence naïve, un peu en marge de notre sujet, mais que nous reproduisons parce qu'elle donne une idée du lyrisme débordant que Paris inspirait déjà à cette époque :

Fig. 391.
NÉGOCIANTS DISCUTANT DES CHOSES DE LEUR NÉGOCE.
Gravure sur bois de l'ouvrage: *Tractatus de Justitia commutativa et arte emprorii (Traité de la Justice nouvelle et de l'art de l'échange)*, publié par le carmélite portugais Johanès Consobrinus. Paris, Guido Mercator (Guy Marchant), 1494.

« Regardez, Messieurs, » s'écriait le conseiller Miron, « pour qui vous faites et qui vous obligez ; c'est Paris, non Paris, non une ville, mais un royaume; non un royaume, mais un monde ; non un monde, mais les dix-huit mondes qu'Alexandre se figurait par les imaginations fantastiques d'Anaxagoras ; Paris plus grande que Thèbes, plus docte qu'Athènes, plus riche que Carthage, plus sainte que Rome, plus noble que Naples, plus gentille que Vienne, plus belle que Holicq (*sic*) (1), plus forte que Troie, plus délicieuse que Tyr, plus florissante que Corinthe, plus heureuse que Nanauer (*sic*), plus peuplée que l'Afrique l'une des parties du monde, vrai miracle de nature, assise au milieu de sept fleuves, où Amalthie (2) versa jadis ce qu'elle avait de richesses et d'abondance.

« Paris, la demeure des rois, le séjour des lois, remplie de grands et superbes édifices, de magnifiques temples, de tant de riches palais, bâtie dans un lieu si commode, sous un ciel si tempéré, sous un air si bénin, en pays si fertile, sur un fleuve si utile, où repose l'honneur des sciences, l'institution des arts, la vraie discipline, la balance de justice, l'ordre et police de toutes choses, l'observance des bonnes lois, l'asile des misérables, la retraite des honorables, la source des bonnes mœurs, la Rome française, la demeure des Dieux, la montagne de Psychée décrite par Apulée, — qui a tout ce que les autres n'ont point...

« Ville admirable de murs, de portes, de ponts, de citoyens, de théâtres, de sièges de justice, de rues, de thermes, de monnaies, d'art, de greniers, de magasins, de provisions, de prés, de fontaines, d'îles, d'offices, de jeux, de jardins, d'ouvriers, d'ouvrages de toute sorte.

« Ville recommandée de son antiquité, embellie de sa nouveauté; ville qui reluit parmi les autres, qui leur donne l'aistre, la lumière, le jour, les lois, l'ordre, la discipline, la police, l'exemple, les coutumes; bref qui est l'œil de l'astre, le cœur du royaume, que l'on ne saurait si peu toucher que le reste ne s'en sente...

« Obligeant cette ville à vous par l'exécution de vos contrats, voyez combien vous faites pour vous, et de combien de peuples vous acquérez la bienveillance, et combien de personnes vivront de vos libéralités; si vous nous donnez le contenu en nos contrats, combien de gens seront substantés du bien que vous leur ferez. »

Mais les prélats ne se laissèrent point émouvoir. Aussi bien le clergé était-il alors un ordre puissant, soutenu par le roi qui croyait avoir intérêt à le ménager.

A la fin du siècle les suspensions de payement des rentes se prolongent de plus en plus. En 1590, le nombre était grand des rentiers à qui il était dû jusqu'à neuf années d'arrérages : beaucoup furent ainsi réduits à une profonde misère.

Autres victimes de la crise économique : les fonctionnaires — ils ne sont pas encore syndiqués ! — les

(1) Cette dénomination indique l'ancienne Aulide (Béotie).
(2) Province mythologique où fut nourri Zeus par *la chèvre Amalthée*.

salariés de la ville ou des champs dont la rémunération ne s'accrut que très lentement et sans aucun rapport avec le renchérissement de la vie. Le manœuvre, par exemple, qui, avec la totalité du prix de sa journée, pouvait acheter 14 litres 6 de blé ou 4 kilog. 300 de viande, pendant la période 1501-1525, ne pouvait plus se procurer que 3 litres 90 de blé ou 1800 grammes de viande pendant la période 1576-1600

La royauté du XVIe siècle fut impitoyable pour les travailleurs. Elle s'opposa toujours de toutes ses forces aux augmentations de salaires, car c'était un axiome de la politique économique qu'il fallait maintenir la main-d'œuvre à bas prix, afin de produire à bon marché.

Enfin le clergé lui-même fut affecté par cette crise, puisque la plus grande partie de ses ressources consistait en redevances en argent. Mais s'il fut un peu moins riche, il le resta encore beaucoup. Si bien que le plus grand nombre, sans avoir pourtant des idées révolutionnaires, voyait dans la confiscation des biens ecclésiastiques le moyen le meilleur pour l'Etat de remettre de l'ordre dans ses finances ruinées par les guerres de religion.

Mais quels sont donc les profiteurs ?

Les paysans d'abord, pour commencer par les plus humbles. Nombre d'entre eux rachetèrent les droits féodaux, les cens et autres redevances. Mais leur prospérité ne dura pas. C'est eux qui eurent le plus à souffrir des désastres de la fin du siècle. On lit dans les Cahiers des états de Normandie rédigés en 1584 : « Le pauvre peuple est à présent réduit en telle extrémité qu'il n'a moyen de manger chair, ainsi se nourrissent de fruitages et laitages. »

Puis les industriels et les commerçants. Et plus encore les banquiers, les fermiers des impôts, les armateurs, les gros marchands trafiquant avec l'étranger.

Les nouveaux riches firent alors ce qu'ils ont toujours fait : ils dépensèrent sans compter un argent gagné sans effort. Ils s'adonnèrent « aux jeux et autres voluptés où ils étaient confits et fondus ». Ils achetèrent les terres et châteaux des gentilshommes ruinés. Mais leur ambition parfois alla plus loin. Avec le château, il leur fallait un titre de noblesse. Ils l'achetèrent. Il en est même qui eurent moins de scrupules et qui usurpèrent le titre (1).

Beaucoup de ces parvenus affichaient un luxe inouï. Tel ce fils de cordonnier devenu trésorier des finances dont le faste princier scandalisait tout Paris. La Reine Catherine de Médicis s'en émut et eut l'idée d'aller se rendre compte. Elle fut outrée par le spectacle des splendeurs dont s'entourait ce « roturier ». Quelque temps après, le malheureux trésorier était envoyé à la potence avec toute une bande d'usuriers et de financiers accusés de s'être enrichis aux dépens du roi et du peuple — expression consacrée, car le pauvre peuple ne comptait guère, et s'enrichir à ses dépens ne fut jamais un crime aux yeux de nos rois.

La noblesse, généralement appauvrie, jugeait sans indulgence ces prodigalités. Ce qui l'irrita par dessus tout, ce fut de voir ces gens de rien « pousser l'impudence », parce qu'ils étaient riches, jusqu'à se vêtir comme des gentilshommes. Elle cria au scandale. Elle réclama et obtint des édits somptuaires, car ceux-ci ne furent pas toujours rendus dans le seul but de conjurer la cherté. Le roi Henri II, notamment, régla avec minutie les costumes des hommes et des femmes. Il fixa la couleur, la disposition, la nature des étoffes que chaque individu devait porter suivant son rang. Cette mesure eut le don d'enthousiasmer Ronsard qui en fit des compliments au Roi :

Le velours trop commun en France
Sous toi reprend son vieil honneur,
Tellement que ta remontrance
Nous a fait voir la différence
Du valet et de son seigneur.

Mais il ne paraît pas que les nouveaux riches se soient beaucoup émus des interdictions royales. « Malgré les défenses et les peines portées, » — observe Claude Haton, (2) — « les nouveaux gentilshommes et damoiselles, enfans de tanneurs et marchands des villes, n'ont voulu rabaisser leur état, ni quitter leurs velours et habits nouveaux. »

La guerre civile, nous l'avons dit, réduisit les paysans à la misère, mais elle n'épargna pas non plus l'industrie, ni même le commerce. Les marchands toutefois traversèrent la tourmente sans trop rendre gorge. Il en est même qui continuèrent à s'enrichir de plus belle. On vit alors des gens, venus on ne sait d'où, se livrer au commerce et spéculer de mille manières sur la détresse du peuple. Voyez de quelle

(1) De Montand, *Miroir des Français*, 1582, p. 132.
(2) *Mémoires* de Claude Haton, publiés dans la *Collection des Documents inédits sur l'Histoire de France*. Paris, 1857 (2 vol. in-4°).

plume indignée dans le *Miroir des Français*, de Montand dénonce ces « gentilshommes hobereaux qui ont pris le titre de noblesse en sortant d'apprentissage de métier de cordonnier, tisserand, savetier, ou de quelque petit clergot de village, lesquels sont accrus en biens et facultés, depuis ces derniers troubles, en toute abondance. Telles personnes n'ont pu s'enrichir sinon du sacré sang des deniers communs, ou pour avoir raflé et branqueté quelques bonnes villes, ou pour avoir fabriqué de fausse monnaie. »

En résumé, ceux qui ont souffert de la grande crise économique du XVI[e] siècle sont les seigneurs, les employés ou salariés, les rentiers et les paysans. Le siècle avait trouvé pauvres tous les travailleurs de la ville ou des champs et les a laissés misérables. La noblesse était riche, il la laisse appauvrie.

Mais une classe a élargi ses rangs : la bourgeoisie.

En face de la vieille aristocratie foncière déjà asservie, aujourd'hui ruinée et réduite à l'impuissance, va se dresser désormais une aristocratie de l'argent qui prendra peu à peu conscience de sa force. Tandis que les seigneurs et les nobles accablés de dettes vendent leurs domaines et recherchent les fonctions de cour, les marchands enrichis, les parvenus de tout genre, les nouveaux bourgeois enfin, font instruire leurs enfants, de sorte que ceux-ci pourront bientôt remplir les plus hautes charges de l'Etat. La bourgeoisie ne cessera de grandir à l'ombre de la royauté jusqu'au jour où elle lui dérobera le pouvoir.

ERNEST LAUT.

CHANSON NOUVELLE

du discours de l'ordonnance du Roy sur le faict de la police générale de son royaume (1577)

Le noble roy Henry troisiesme
Ayant mis paix en son pays,
A, sur la monnoye luy-mesme,
Reiglement et police mis.

Luy, comme roy, chef de justice,
Craignant Dieu, aymant l'équité,
A fait généralle police,
Comme il vous sera récité.

Sa Majesté ne veut permettre
De vendre aux greniers le blé,
Mais place y a pour le mettre
Au marché, et là l'estaller.

En ensuyvant il fait deffence
A tous les maistres boulangers
Des villes et bourgs de la France,
De n'en lever que dix septiers.

En tout temps, dedans la boutique
De trois sortes de pain auront,
Bien garnies ; c'est leur trafique,
Et condamner ceux qui fauldront.

Le plus cher vendue la pinte
Partout ne sera que deux sols ;
Qui le vendra plus cher sans fainte
Payera l'amende tout son soul.

Et aussy du gros bois à voye
Venant par eau en ces cartiers,
En flotte, ne veut pas que l'on paye
Au plus qu'un escu et un tiers.

Vendues seront menues denrées :
Le cent de costerets trente sols,
Fagots vingt-cinq, et bourrées
Vingt sols, et encore au-dessous.

Aux chartiers pour leur voiture
Allans de Grève à Saint-Benoît,
Pour le plus en toute monnoye,
Payé sera huict sols tournois.

Deffences aux bouchers d'aller prendre
A sept lieues auprès de Paris,
Le bestail qui se doit vendre
Aux marchez, ou seront punis.

Trois sols la livre de chandelle
Vendue sera seulement ;
Si le chandellier est rebelle
Condamné sera rudement.

Aux rostisseurs, pour l'abillage,
D'une grosse pièce sans plus
Prest à larder, selon l'usage,
Aura un douzain et non plus.

Payé sera pour la despence
D'homme et cheval à l'hostellier
Pour le jour, suyvant l'ordonnance,
Vingt et cinq sols au prix dernier.

Les tavernes seront munies
De ce qu'il faut, tant pain que vin,
De viandes seront fournies,
Comme il appartient à tel train.

Six blancs on payera sans crainte
Pour le plus grand fer de cheval,
Deux sols le moyen, et le moindre
Dix-huict deniers au maréchal.

Deffences sont faictes civiles
Aux cordonniers de ce pays,
De ne partir de ceste ville
Pour aller au devant des cuirs.

Quant au poinct du soulier de vache
Ne sera vendu que deux sols,
Que le cordonnier ne s'en fache
Celuy de veau va au-dessous.

Et quant au faict des draps de soye
Point je n'en parlerai icy,
Plus d'escu y a que de monnoye,
Les riches ont pour moy soucy.

Deffendu est de s'entremettre
De teinture, le fait est tel,
Si de leur art ilz ne sont maistre,
Enregistrez au Chastelet.

Banquets ne feront ne despence
Les jurez de chacun mestier :
En passant maistres en ceste France,
N'y d'eulx prendre aucun denier.

Tous serviteurs qui auront maistre
Les serviront fidellement,
Ou se verront par justice estre
Punis sur le champ rudement.

Pour nostre usage draps de laine
Seront remis en leur largeur,
D'une aune et un quart, sus peine
De contrevenir au seigneur.

Chacune personne est subiecte,
Suyvant la fin de ce discours,
D'aider à maintenir necte
Les villes de France et faubourgs.

I. — L'AFFAIBLISSEMENT DES MONNAIES

Le fait d'intervenir constamment en matière de frappe de monnaie, soit pour modifier la valeur nominale des pièces, soit pour faire varier la quantité de métal précieux contenu dans les pièces en circulation, remonte à l'époque de Philippe le Bel. Les rois pensaient agir, en procédant de la sorte, dans la plénitude de leurs pouvoirs et au mieux de leurs intérêts. Les modifications de cours, correspondant à une modification intrinsèque de métal, entraînaient une refonte et permettaient au prince de percevoir dans ses hôtels des droits de *brassage* et de *seigneuriage*.

Avec Boizard, on peut distinguer six sortes d'empirances, c'est-à-dire six moyens dont le prince se servait pour affaiblir la monnaie :

1°) Diminuer le poids des espèces d'or et d'argent ;

2°) Diminuer la bonté intérieure ;

3°) Surhausser également le cours de l'une et de l'autre des bonnes espèces d'or et d'argent ;

4°) Charger de traite excessive ou les espèces d'or seulement, ou celles d'argent, ou bien les unes et les autres ensemble ;

5°) S'éloigner beaucoup de la proportion reçue entre tous les voisins, ou la changer souvent par le surhaussement du prix de l'une des bonnes espèces sans toucher à l'autre ;

6°) Faire fabriquer si grande quantité d'espèces de bon billon ou de cuivre que l'on soit obligé de les faire entrer dans le commerce, et de les recevoir en sommes notables, au lieu des bonnes espèces d'or et d'argent.

II. — LA TAILLE DES MONNAIES

L'opération de la taille consiste à diviser le marc d'or ou d'argent en un nombre de pièces que les différents édits déterminaient.

Comme les opérations de frappe ne se faisaient point à l'aide d'appareils aussi précis que ceux que nous possédons, on accordait aux directeurs des monnaies une marge de fabrication ou remède. On distinguait ainsi deux espèces de remèdes : le remède de *loi*, qui porte sur la quantité de fin que doivent contenir les espèces, et le remède de *poids*, qui est relatif à leur poids.

La marge, variable avec les différents arrêts qui en indiquaient l'étendue, ne devait jamais être dépassée, mais il était permis de l'employer en entier. La différence résultant de l'emploi du remède de poids s'appelait *faiblage*. On donnait le nom d'*écharseté* à celle qui résultait du remède de loi. Ainsi les monnaies pouvaient être droites, fortes ou faibles. Droites quand elles ont le poids, le titre et la marge de remède prescrits par le règlement ; elles sont alors trébuchantes ; fortes, quand elles l'excèdent ; dans le cas contraire, elles sont faibles.

Le cours des espèces est aussi fixé par le prince. Il s'exprime en livres, sols, deniers. La livre de compte numéraire, composée de 20 sols, et chaque sol de 12 deniers. Ces unités de compte ne correspondant pas à des monnaies réelles, puisqu'il n'existait plus aucun rapport entre le poids des espèces dont était composée la livre numéraire et ce qui représente une livre considérée comme poids, les pièces en circulation, de par la volonté du prince, recevaient des cours s'exprimant en plus ou moins de livres, et c'est au XVII^e^ siècle que le cours en fut souvent modifié. Jusqu'au milieu de cette époque, dans les contrats privés, on comptait en livres parisis et livres tournois ; la parisis étant plus forte d'un quart que la tournois, c'est-à-dire que 4 sols parisis valaient 5 sols tournois. C'est une ordonnance de 1667 qui disposa qu'à l'avenir les sommes seraient exprimées dans les jugements, conventions, et autres actes, par deniers, sols et livres, et non par parisis et tournois.

QUELQUES NOTES SUR LA POLITIQUE MONÉTAIRE, LE CHANGE ET L'USURE

Les variations dans la valeur du métal et dans la proportion de l'or et de l'argent dans les pays bimétallistes favorisaient la spéculation. Ce métal de prime était retiré et exporté. Il faut ajouter que la fabrication des monnaies laissait à désirer, et que les pièces des divers pays présentaient des différences de poids que les orfèvres appréciaient.

En Belgique, en 1611, un délégué aux Etats pour empêcher le drainage des *pièces fortes*, suggéra l'idée d'une entente internationale, qui ne fut point retenue. L'idée n'était d'ailleurs pas nouvelle, car déjà au XVe siècle l'Angleterre et la Bourgogne s'étaient entendues pour l'évaluation du cours de leur monnaie et l'établissement du rapport officiel entre l'or et l'argent.

Le XVIe siècle est une période de transformation profonde de tout l'ordre économique. On a daté de là les débuts du *capitalisme*, point de vue qu'il ne faut pas exagérer, mais *l'entreprise commerciale* et *l'esprit de lucre* prennent à cette époque des développements considérables.

Anvers, qui avait recueilli la succession de Bruges, avait été au XVIe siècle le *grand marché financier*. Les coutumes d'Anvers s'étaient perfectionnées au point de vue commercial : les *assignations* sont en quelque sorte *l'origine du chèque moderne*, elles étaient réglées par la coutume, et les Anglais allèrent s'y instruire de la pratique. *La lettre de change* était depuis longtemps en usage. La *Bourse* se livrait à des opérations considérables, auxquelles *la spéculation* avait une large part.

Les oscillations du change métallique et commercial prêtaient à des opérations abusives, et *les financiers* trouvaient à Anvers un *centre d'affaires international*.

D'après *Albert et Isabelle* (1), par V. Brants, professeur à l'Université de Louvain (Louvain, 1910).

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

De Malestroict. — *Les Paradoxes du seigneur de Malestroict, Conseiller du Roi et Maître ordinaire de ses comptes sur le faict des monnaies, presentées à Sa Majesté au mois de Mars MDLXVI.* Paris, 1566.

Jean Bodin. — *Discours sur le rehaussement et diminution des monnaies tant d'or que d'argent et le moyen d'y remédier : et réponse aux Paradoxes de Monsieur de Malestroict.* 1re édition, Paris, 1567. Edition suivie. Lyon, 1593 (jointe aux *Six livres de la République*).

Pierre de l'Estoile. — *Mémoires et Registre-journal de Henri III.* Manuscrits publiés par Poujoulat dans la nouvelle collection des « Mémoires pour servir à l'Histoire de France », 2e série, tome I.

De Montand. — *Le Miroir des Français*, 1582 (Préface datée de Nancy, 1er octobre 1581).

François Garrault. — *Paradoxe sur le fait des Monnaies.* Paris, 1578.

Girard, sieur du Haillan. — *Discours sur l'extrême cherté qui est aujourd'hui en France, présenté à la Mère-Reine, mère du Roi,* par un bien fidèle serviteur. 1re édition, Paris, 1574.

Grimaudet (F.). — *Des Monnaies : augment et diminution du prix d'icelles.* Paris, 1585.

G. d'Avenel. — *Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général, parus depuis l'an 1200 jusqu'en l'an 1800,* 6 volumes 1894-1912, les deux premiers à l'Imprimerie Nationale, les autres chez E. Leioux.

André Liautey. — *La Hausse des Prix et la lutte contre la cherté en France au XVIe siècle*, Paris, Jouve, 1921.

Germain Martin. — *La monnaie et le crédit privé en France aux XVIe et XVIIe siècles* (1550-1664). Paris, 1909.

Roger Picard. — *Les mutations des monnaies et la doctrine économique en France, du XVIe siècle à la Révolution.* Paris, 1912.

(1) Ces noms désignent les deux archiducs à qui Philippe II d'Espagne cédait en 1598 le gouvernement des Pays-Bas. Isabelle était sa fille, mariée à Albert d'Autriche, prince de Habsbourg.

Fig. 392. — SCRIBE D'ÉTAT AU XVe SIÈCLE.
D'après des documents vénitiens.

3 *Sed cùm iam pleno turget tibi facculus ære,*
Ponitur in nitido ſpes mutè tuta luto.
Als nu de Menſch veel goets en ſacken heeft met gelt,
Ryck ś Duyvels cameraet ſyn Hoop' hy daer op ſtelt.

L'ARGENT AU XVI[e] SIÈCLE. — Estampe flamande.

Gravure au burin de SADELER faisant partie d'une suite de six pièces.

* Un riche trafiquant empile des écus dans un sac qui apparaît déjà gonflé. Pour mieux tasser les pièces, il pèse sur elles de tout le poids d'une statue, alors que surgit un personnage imprévu : le Diable. (Allusion au Diable d'argent.)

Fig. 305. — Ornement d'en-tête pour des actes royaux. Grand sceau de Louis XII.

XXI.

LA PERSISTANCE DES IDÉES RÉTROGRADES AU XVI[e] SIÈCLE

DE L'ÉTUDE DES MONSTRES

La *tératologie* est une science toute moderne. Cela ne veut pas dire que ses éléments ou les sujets sur lesquels elle s'exerce n'aient existé depuis la plus haute antiquité. De tout temps, il y a eu des monstres, surtout si l'on prend ce mot dans son sens le plus large, dans son acceptation la plus vaste, c'est-à-dire comme synonyme d'anomalie dans la forme ou la structure des animaux ou des végétaux. Mais ces anomalies, ces monstruosités sont souvent passées inaperçues. On n'a remarqué d'abord que celles qui, par leur intensité, frappaient fortement les yeux et l'esprit. Un monstre a été non plus un simple écart de l'organisation normale, mais un objet difforme, hideux, propre à inspirer la crainte, le dégoût ou la pitié. Les monstres furent alors regardés comme une marque de la colère ou de la puissance des dieux ou des démons, et souvent comme un présage de grandes calamités publiques. Quelques-uns occupent une place importante dans les diverses mythologies.

Toutefois, à cette époque reculée, on trouve déjà quelques observations scientifiques dues à des naturalistes, à des médecins ou à des philosophes ; mais elles sont isolées et portent sur des faits mal vus ou mal interprétés. C'est à peine si l'on rencontre chez Empédocle et Démocrite quelques idées à ce sujet. Aristote lui-même se contente de voir dans les monstruosités ou anomalies des erreurs de la nature, erreurs dont il néglige l'étude. Pline les regarde comme des jeux ou des caprices de la nature, opinion qui a été longtemps en vogue ; Galien rapporte aussi quelques faits, dont on ne saurait tirer des conclusions scientifiques. Tite-Live, Valère-Maxime et quelques autres font mention de certains monstres, mais ce qu'ils en disent est purement anecdotique. L'amour du merveilleux envahit alors toutes les parties de la science. Au lieu d'examiner les faits, on répète, en le grossissant, ce qu'on a entendu dire. Malheureusement, ces idées ont en morale des conséquences funestes : c'est ainsi que les lois grecques et romaines condamnaient impitoyablement à mort tout enfant affecté de quelque monstruosité.

Au Moyen Age, l'ignorance est encore plus profonde, si c'est possible. On fait toujours intervenir la divinité dans la production des monstres. Mais c'est surtout le diable qui joue un grand rôle, « tantôt en faisant glisser dans la matrice des causes de monstruosité », tantôt en substituant au fœtus naissant un monstre apporté d'ailleurs, tantôt enfin en fascinant les yeux des spectateurs de manière à faire paraître monstrueux un enfant bien conformé. La croyance aux accouplements bestiaux devient générale, et d'innombrables victimes doivent la mort à cet infâme préjugé. Les haines populaires assignent pour père à Attila un chien,

FIG. 394. — COMMENT, A LA FIN DU XV^e SIÈCLE, LES ARTISTES VOYAIENT LES ANIMAUX EXOTIQUES.

Gravure sur bois d'après un dessin du peintre Erhard Reuwich, d'Utrecht, pour le *Voyage en Terre Sainte*, de Bernard de Breydenbach (Mayence, vers 1487).

Les animaux ici figurés sont la girafe, le crocodile (qu'on appelait cocodrille), les chèvres des Indes, la licorne unicorne), le chameau, la salamandre, l'homme des bois, celui-ci tenant le chameau.

et pour bisaïeul à Suénon, roi de Danemark, un homme tout velu, fils lui-même d'un ours. Et cela se continue ainsi pendant dix siècles.

Comme si les monstres réels ne suffisaient pas, les fables populaires apportent leur contingent. Alors nous voyons apparaître l'homme monstrueux qui s'ombrage de son pied comme d'un parasol, et les oiseaux dorés à tête de femme, et les hommes cornus qui n'ont qu'un œil devant et trois ou quatre derrière, et ceux qui ont le pied rond comme un cheval, avec un talon en arrière, et quatre côtes fortes et tranchantes qui sont pour eux des armes de combat, telles qu'aucune armure ne peut leur résister, et les cynocéphales, êtres humains à tête de chien, peut-être proches parents de nos loups-garous; et l'homme sans tête; et l'homme à queue du Thibet, qui ne peut s'asseoir qu'après avoir fait un trou en terre pour y loger son appareil caudal, etc. Mais ceci est plutôt de l'histoire naturelle fantastique ; rentrons dans le domaine de la *tératologie*.

Pourtraict de l'Aloes, poiſſon monſtrueux.

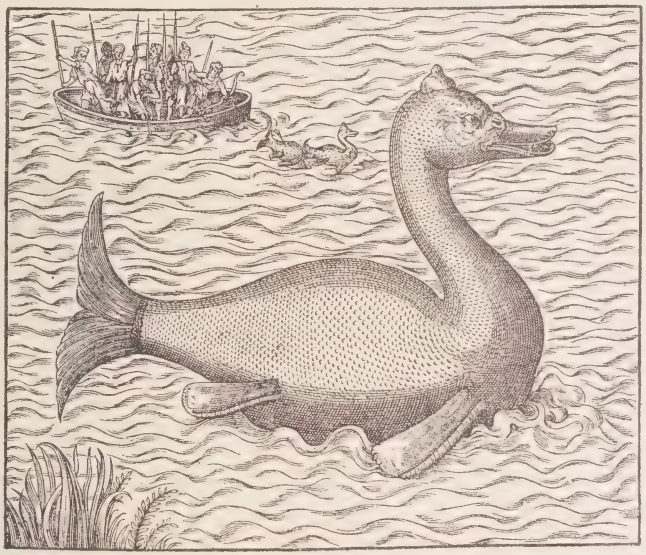

FIG. 395. — L'ALOÉS « POISSON MONSTRUEUX ».

L'aloés, d'après Paré, qui emprunte ces renseignements à Thevet, se rencontre « en la mer de l'isle Espagnolle ». « Ce poisson monstrueux », nous dit-il, « est semblable à une oye ayant son col haut eslevé, la teste faite en poincte cõme une poire de bon crestien, le corps gros comme celuy d'une oye, sans escaille, ayãt ses quatre nageoires sous le ventre ».

Elle hérite directement du Moyen Age, et elle ne modifie guère sa façon de voir. Elle est aussi puérile que lui dans sa représentation des anormalités animales, et il semble même que ces anormalités sont le refuge des explications surnaturelles près de disparaître avec le siècle qui va suivre.

Mais peut-être, ne faut-il pas trop s'en étonner alors que l'on voit les artistes de la fin du XV^e siècle — il en sera de même pour ceux du XVI^e — représenter des animaux qui nous sont communs aujourd'hui, avec un je ne sais quoi d'étrange, de fantasmagorique. On aurait tort de croire à une naïveté voulue là où les artistes, par des représentations graphiques, donnent l'état réel de leurs connaissances peu étendues. Tous ces animaux non vus ou mal vus, donc étranges, on se les représente de façon singulière et l'imagination aidant, on leur attribue un élément de merveilleux. Sur la planche ici reproduite, ce qui est certainement le plus curieux, c'est la petitesse, le *rabougrissement* du crocodile, ce « monstre vomi par l'enfer, ce suppôt de Satan égaré sur terre », à dire de contemporain.

La Renaissance ne change rien à cet état de choses. Sous Charles IX, l'apparition d'un monstre est considérée comme le présage d'une guerre ou d'une famine. Toutefois, nous trouvons à citer à cette époque un passage intéressant de Montaigne : « Ce que nous appelons monstres, dit-il, ne le sont pas à Dieu, qui veoid en l'immensité de son ouvrage l'infinité des formes qu'il y a comprinses, et est à croire que ceste figure qui nous estonne se rapporte et tient à quelque autre figure du même genre incogneu à l'homme. De sa toute sagesse, il ne part rien que bon, et commun, et réglé; mais nous n'y voyons pas l'assortiment et la relation. Nous appelons contre nature ce qui advient contre la coustume; rien n'est que selon elle, quel qu'il soit. Que cette raison universelle et naturelle chasse de nous l'erreur et l'estonnement que la nouveauté y a apporté. »

Vers le commencement du XVIIe siècle, Fortunio Licéti publie un traité des Monstres, de leurs causes et de leurs différences, ouvrage qui eut un grand succès. Ses idées sont fortement empreintes d'aristotélisme et son style sent la scholastique la plus obstinée ; mais son érudition est immense, souvent récréative, car elle s'appuie invariablement sur des fables ou des récits mensongers. Il admet pour les monstres, qui pour lui sont des substances et non des accidents, des causes finales, formelles, matérielles et efficientes. Du reste, tel est l'empire des idées régnantes que presque tous les écrivains de cette époque s'accordent à approuver les lois grecques et romaines mentionnées précédemment. Riolan lui-même, si supérieur à son époque, établit, comme une nouveauté hardie, que l'on peut se dispenser de faire périr les géants, les nains, les sexdigitaires, les individus à tête disproportionnée, et qu'il suffit de les reléguer loin de tous les regards.

FIG. 396. — LE SUCCARATH.

« Cet animal, écrit Paré, se trouve en la Floride, et la plus part du temps fait sa résidence au rivage des fleuves et est ravissante. (*) Si elle est poursuivie, elle prend ses petits sur son dos, lesquels, elle couvre de sa queuë qu'elle a assez longue et large et se sauve à la fuite. »

(*) Ravir a ici le sens de dérober.

« Au XVIIIe siècle, dit Isidore Geoffroy Saint Hilaire, la *tératologie* deviendra positive. Sans doute, de fausses explications exerceront encore leur fâcheuse influence sur les hommes les plus distingués de ce temps ; sans doute, les préjugés des siècles précédents n'auront pas encore disparu. Mais déjà l'importance de l'observation sera sentie, et un grand nombre de faits seront recueillis avec exactitude. A la vérité, exception faite de Duvernay, de Winslow, de Lemery et de quelques autres, les anatomistes qui se livreront à des recherches sur les monstres y seront portés moins par un véritable sentiment de l'utilité de ces recherches que par un intérêt né de la curiosité et de ce goût pour la nouveauté qui est si naturel à l'homme. Ils se complairont dans un spectacle tout nouveau pour eux, et noteront avec empressement toutes les anormalités qu'ils observeront. La science, qui profitera de ces travaux, n'en est pas le but réel. Si les monstres ne sont plus des sujets d'épouvante, ils ne sont donc point encore des sujets d'études vraiment scientifiques. »

Ce dernier caractère se trouvera pour la première fois dans l'ouvrage de Haller sur les Monstres. L'auteur, en résumant fidèlement les connaissances de son époque, séparera, avec une admirable sûreté de jugement, le vrai du faux, et la *tératologie*, affranchie de ses entraves, marchera résolument désormais dans la voie du progrès. Alors on appliquera les connaissances tératologiques à l'étude des fonctions et des phénomènes de la vie. Les grands travaux de Bichat exerceront une réelle influence. Mais il sera réservé aux Geoffroy Saint-Hilaire de couronner l'édifice élevé par leurs devanciers en appliquant à l'étude des monstres les savantes théories de l'unité de composition et des inégalités de développement. Dès lors, les monstres seront ramenés au plan général de la nature, et Isidore Geoffroy Saint-Hilaire pourra dire : « Toute loi tératologique a sa loi correspondante dans l'ordre des faits normaux, et toutes deux rentrent comme cas particuliers dans une loi plus générale. »

DES CAUSES DES MONSTRES D'APRÈS AMBROISE PARÉ

Nous empruntons à Ambroise Paré quelques-uns de ces singuliers aperçus qui n'ont plus aujourd'hui qu'une valeur rétrospective, mais qui montrent en même temps l'état des croyances, au moment où une résurrection du paganisme vient corroborer les aspirations naissantes du libre examen, du libre arbitre, et en général de toutes les libertés sociales.

L'état des croyances au XVI^e siècle, c'est bien cela qu'il faut voir ici, car si l'on trouve dans les lignes qui vont suivre quelques aperçus à lui personnels lorsqu'il s'agit de décrire les monstres individuellement, le docte Paré reproduit plus ou moins les figurations du très fantaisiste cosmographe André Thevet. Il donne à ces fantasmagories l'appui de son nom et de son autorité.

« Les causes des monstres », dit Ambroise Paré, « sont plusieurs. La première est la gloire de Dieu ; la seconde, son ire ; la troisième, la trop grande quantité de semence ; la quatrième, la trop petite quantité; la cinquiesme, l'imagination ; la sixiesme, l'angustie ou petitesse de la matrice; la septiesme, l'assiette indécente de la mère, comme étant grosse, s'est tenue trop longuement assise les cuisses croisées, ou serrées contre le ventre; la huitiesme, par chutes ou coups donnez contre le ventre de la mère estant grosse d'un enfant ; la neufiesme, par maladies héréditaires ou accidentales ; la dixiesme, par nourriture ou corruption de la semence; l'onziesme, par mixtion, ou meslange de semence; la douziesme, par l'artifice des meschans belistres de l'ostière; la treiziesme, par les demons ou Diables. »

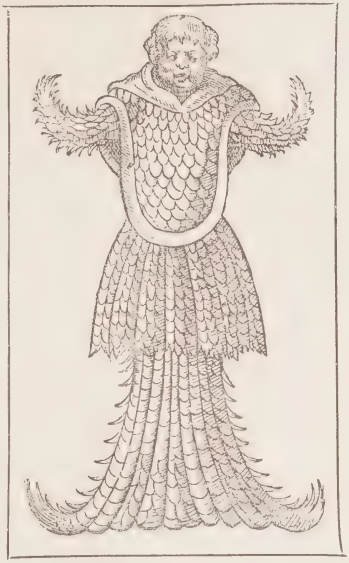

FIG. 397. — MONSTRE MARIN.
« Ayant la teste d'un moyne, armé et couvert d'écailles de poissons ». Aurait été capturé « en la mer de Notvuege ». (Reproduit par Ambroise Paré.)

FIG. 398. — MONSTRE MARIN.
« Ressemblant à un Evesque, vestu d'écailles, ayât sa mitre et ses ornements pontificaux, lequel a esté veu en Pologne, mil cinq cents trente un ». (Ambr. Paré.)

Après cette énumération, Ambroise Paré entre dans les détails. Il pense que « l'ire » de Dieu est la principale cause des monstres. « Il est certain, » dit-il, « que le plus souvent ces créatures monstrueuses et prodigieuses (homme à figure d'un chien, à la teste de volaille, ou ayant quatre cornes à la teste, ou quatre pieds de bœuf, ou quatre griffes, etc., etc.), procèdent du jugement de Dieu, lequel permet que des pères et mères produisent telles abominations au désordre qu'ils font en la copulation comme bestes brutes, où leurs appétits les guide, sans respect de temps ou autres lois ordonnées de Dieu et de Nature, comme il est escrit en Esdras le prophète, que les femmes souillées de sang menstruel engendrent des monstres. »

Quand il y a trop grande quantité de semence, « il se fera grand nombre de portées (telle la femme aux trente-six enfants dont l'image a été précédemment reproduite), ou un enfant monstrueux ayant des parties superflues et inutiles comme deux testes, quatre bras, quatre jambes, six doigts ès mains et pieds, etc., etc. »

Par contre, « si la semence défaut en quantité, quelque membre défaudra, comme n'avoir qu'une main, point de bras ou de pieds, ou autre partie défaillante. »

Les monstres « se font aussi par imagination. » Exemple : « L'an mil cinq cens dix sept en la paroisse de Bois-le-Roy, dans la forest de Bière, nasquit un enfant ayant la face de la grenouille ». La cause de ce phénomène, Ambroise Paré ne fait aucune difficulté pour nous la donner : « C'est que, dit-il, cette femme ayant la fièvre, une de ses voisines lui conseilla pour guarir sa fièvre, qu'elle print une grenoüille vive en sa main et qu'elle la tînt jusques à ce que la dite grenoüille fust morte. La nuit elle s'en alla coucher avec son mary, ayant toujours la dite grenoüille en sa main, son mary et elle s'embrassèrent et conçurent, et par la vertu imaginative ce monstre avait été ainsi produit. »

Passons sur diverses « causes de monstres » que le bon savant analyse avec sa naïveté coutumière, et arrivons au « meslange de semence ». Ambroise Paré n'a pas assez de mots pour flétrir ces « Sodomites et Athéistes, qui se joignent et desbordent contre nature avec les bestes. » C'est de leur commerce, assure-t-il, que « s'engendrent plusieurs monstres hideux et grandement honteux à voir et à en parler : toutesfois, la deshonnesteté gist en effet et non en paroles et est lors que cela se fait une chose fort malheureuse et abominable grand horreur à l'homme ou à la femme de mesler et accoupler avec les bestes brutes. » De même, selon lui, qu' « il s'est veu un aigneau ayant la teste d'un porc parce qu'un verrat avoit couvert la brebis », de même voit-on des enfants à figure de chien, ou « à figure d'un cochon ayant la teste, pieds et mains d'homme et le reste de cochon. » Ou bien, il nous parle d'un « monstre, né à Bruxelles en 1564, ayant face d'homme, ensemble bras et mains représentant l'humanité, et les deux jambes et trains de derrière du pourceau, ayant la nature de truye. » Il en cite un autre, mis au jour à Anvers en 1571, par la femme d'un compagnon imprimeur « représentant la figure d'un vray chien excepté qu'il avoit le col fort court, et la teste ne plus ne moins qu'une volaille, toutesfois sans poil... », et il ajoute que, « à l'heure même de son enfantement, la dite femme jettant un horrible cry (chose emmerveillable) la cheminée du logis cheut par terre... »

Fig. 390. — DIABLE DE MER.

Ce monstre marin aurait été capturé à Anvers. « Il avait », nous dit Ambroise Paré, « la teste fort furieuse avec deux cornes et longues oreilles et tout le reste du corps d'un poisson hors les bras qui approchayent du naturel ».

Dans le chapitre consacré aux « meschans belistres de l'ostière », Ambroise Paré s'étend longuement sur les simulateurs. Il ne s'agit pas à vrai dire de monstres, mais d'individus qui feignaient d'être affligés d'infirmités plus ou moins monstrueuses, tel ce « meschant coquin » d'Angers qui, ayant coupé « le bras d'un pendu encores puant et infect, l'avoit attaché à son pourpoint et cachoit son bras naturel derrière son dos, couvert de son manteau, afin qu'on estimast que le bras du pendu estoit le sien propre et crioit à la porte du temple qu'on luy donnast l'aumosne en l'honneur de Saint Antoine. » (1)

Enfin, nous voici arrivés aux « choses monstrueuses » faites par « les démons et Diables ».

DE QUELQUES MONSTRES PARTICULIERS.

Ambroise Paré, sans sourciller, les présente et les analyse comme suit :

« *Un Monstre marin ayant la teste d'un moyne armé et couvert d'écailles de poisson* : Rondelet en son livre des Poissons escrit qu'on a veu un Monstre marin en la mer de Nortwège, lequel si tost qu'il fut pris, chacun lui donna le nom de Moyne.

« *Un Monstre marin ressemblant à un Evesque, vestu de ses habits pontificaux* : descrit par ledit Ron-

(1) Le Dr Ghislain Houzel, dans son étude l'*Art de guérir* a également parlé des faux infirmes (voir page 381).

delet en façon d'un Evesque vestu d'escaille, ayant sa mître et ses ornements pontificaux, lequel a esté veu en Pologne en 1531.

« *Un Monstre marin ayant la teste d'un ours et les bras d'un singe*, et le reste d'un poisson, fut trouvé en Macerie (1).

« *Un Lyon marin couvert d'escaille* : pris en la mer Tyrrenie, près la ville de Castres, fut présenté à l'évesque Marcel. Iceluy Lyon jettoit une voix semblable à celle d'un homme, et avec grande admiration fut amené en la ville, et tost après mourust ayant perdu son lieu naturel.

« *Un Diable de Mer* : Gesnerus (2) en fait mention d'après le portrait d'un peintre, « qui l'avoit veu en Anvers au naturel, ayant la teste fort furieuse, avec deux cornes et longues oreilles, et tout le reste du corps d'un poisson hors les bras qui approchoient du naturel. Lequel fut pris en la mer Illyrique (3), se jettant hors du rivage, taschant à prendre un petit enfant qui estoit près d'iceluy.

« *Un Cheval de Mer* : le monstre marin ayant la teste et les crins et le devant d'un cheval fut veu en la mer Océane, la figure duquel fut apportée à Rome, au Pape pour lors regnant.

« *Une truye marine* : fut veue en la mer près de l'isle de Thylen (4), située vers le septentrion, l'an de grâce 1538, de grandeur presque incroyable, a sçavoir de 72 pieds de longueur et 14 pieds de hauteur, ayant distance entre les deux yeux de 7 pieds, ou environ ! Son foye estoit si grand qu'on en remplist cinq tonneaux, la teste semblable à une truye, ayant un croissant situé sur le dos, au milieu de chaque costé du corps trois yeux, et le reste tout couvert d'écailles.

« *Un Limaçon de la Mer Sarmatique* : ceste mer nourrit tant de poissons incogneus à ceux qui habitent les régions chaleureuses, et tant monstrueux que rien plus. Entres autres, il s'en trouve un tout fait ainsi qu'un limaçon, mais gros comme un tonneau, ayant les cornes quasi comme celles d'un cerf, au bout desquelles et aux rameaux d'icelles y a de petits boutons ronds et luisans comme fines perles. Il a le corps fort gros, les yeux lui éclairent comme

FIG. 400. — LA REPRÉSENTATION DES MONSTRES AU XVII^e SIECLE.
1. Monstre horrible trouvé à Tusculum, en 1679, après un tremblement de terre.
2. Tête féroce en forme de poisson repérée en 1680 dans le Rhin.
(D'après une gravure reproduite dans un ouvrage de l'époque.)

(1) Macerie, de Maceria, Macerianum, désigne Mézières, sur la Meuse, capitale des Ardennes.

(2) Conrad Gessner, le célèbre naturaliste, l'auteur de l'*Histoire des Animaux (Historiæ Animalium*, 1555) dont les 218 figures d'animaux « peints d'après nature » contiennent aussi plus d'un monstre « pourtraicturé en imagination ».

(3) C'est l'extrémité de l'Adriatique, qui baigne les côtes de l'ancienne Illyria (aujourd'hui la région de Trieste).

(4) L'isle de Thylen ou l'île de Thulé, la dernière terre septentrionale de l'Europe, sinon connue, du moins soupçonnée des anciens. A l'encontre de l'opinion de certains géographes qui la prenaient pour l'Islande, on peut dire qu'il s'agit ou bien de l'une des Feroë, des Shetland ou des Orcades, ou encore de l'île Tilocn ou Tiloë, île du Nortland (Norvège). — *Voir le Dictionnaire de Deschamps*, art. *Thylen*.

une chandelle, son nez est fait comme celuy d'un chat, avec un petit poil tout autour, ayant la bouche fort fendue au dessous de laquelle lui pend une petite éminence de chair assez hideuse à voir. Queue assez longue, toute martelée et coulourée de diverses couleurs comme celle d'un tigre.

« *L'Huspalim* : André Thevet dict qu'en l'isle de Zocotere (1), qu'on voit une beste qui s'appelle Huspalim, grosse comme un marmot Ethiopien, fort monstrueuse, que les Ethiopiens tiennent en de grandes cages de jonc, ayant la peau rouge comme escarlatte quelque peu mouchetée, la teste ronde comme une boule, les pieds ronds et plats sans ongles offensives, laquelle ne vit que de vent. Les Mores l'assomment puis la mangent après luy avoir donné plusieurs coup de baston afin de lui rendre la chair plus délicate et facile à digérer.

« *La beste Haiit* : Thevet en sa Cosmographie dict qu'en Afrique, se trouve une beste nommée des sauvages Haiit, fort difforme et presque incredible qu'il en soit de telle qui ne l'aurait veüe. Elle peut estre de grandeur à une grosse guenon, ayant son ventre avallé et proche de terre, quoique elle soit debout. Sa face et teste sont presque semblables à celles d'un enfant. Ce Haiit étant pris jette de grands soupirs ne plus ny moins que seroit un homme atteint de quelque grande et excessive douleur. Elle est de couleur grise, n'ayant que trois ongles à chaque patte, longue de 4 doigts, faits en forme d'arestes d'une carpe, avec lesquelles griffes qui sont autant ou plus tranchantes que celles d'un Lyon, ou autre beste cruelle, elle monte sur les arbres, où elle fait plus sa résidence qu'en terre. Queue de trois doigts. Au reste c'est un cas estrange que jamais homme ne scauroit dire l'avoir veüe manger de chose quelconque, quoy que les sauvages en ayant tenu long temps dedans leurs loges pour voir si elles mangeront quelque chose et disoyent les sauvages que seulement elles vivent de vent.

« *Un Monstre ayant la teste d'un ours et les bras d'un singe* : Hieronymus Cardanus (2) envoya ce monstre icy à Gesnerus, lequel avoit la teste semblable à un ours, les bras et mains quasi comme un singe, et le reste d'un poisson et fut trouvé en Macerie.

« *Un Veau marin* : Nagueres on fit present d'un monstre semblable au Roy defunct (3) qu'il fit nourrir assez long temps, à Fontainebleau, lequel sortoit souvent de l'eau, puis s'y remettoit.

« *Un poisson nommé Orobon* : Les Arabes habitant le mont Mazonan, qui est le long de la mer Rouge, vivent ordinairement d'un poisson nommé Orobon, grand de 9 à 10 pieds et large selon les proportions de sa grandeur, ayant escailles faites comme celle du crocodille. Iceluy est merveilleusement furieux contre les autres poissons.

« *Un Aloës ou Poisson monstrueux* : c'est un poisson semblable à une oye ayant son col haut eslevé, la teste faite en poire comme une poire de bon chrestien, le corps gros comme celuy d'une oye sans escaille ayant ses quatre nageoires sous le ventre et diriez, à le veoir a l'eau, estre une oye faisant le plonget parmy les ondes de la mer.

« *Un Hoga ou Poisson monstrueux* : il a la teste et oreilles peu différentes d'un pourceau terrestre : il a cinq moustaches longues de demi pied ou environ, semblables à celles d'un gros barbeau. La chair en est très bonne et délicieuse. Ce poisson produit ses petits en vie à la façon de la baleine. Lors qu'il se joue dans l'eau il est tantost verd, ores jaulne, et puis rouge ainsy que le cameleon. Il est fort dentelé et furieux, tuant et dévorant les autres poissons, voire plus grands qu'il n'est. »

LE CHAPITRE DES DRAGONS.

Nous avons laissé Ambroise Paré s'exprimer lui-même dans sa langue naïve et savoureuse. Il suffit d'ajouter que la manière de ses descriptions est bien plus, comme nous l'avons dit, dans le goût du Moyen Age qui avait l'instinct du fantastique, que marquée des symptômes de la Renaissance qui se fit positive avant même d'avoir élucidé toutes les raisons de le devenir.

Mais, en réalité, on aurait tort d'être sévère pour le XVI^e^ siècle, alors que le XVII^e^ et même le XVIII^e^ continueront à propager les mêmes aberrations ; alors que des ouvrages signés d'auteurs savants, ou tout au moins, à prétentions scientifiques, donnent les « portraits au naturel » de dragons vus, ce qui s'appelle vus, par des témoins dignes de foi et dont les témoignages sont appuyés du sceau des autorités officielles ainsi que je l'ai déjà observé en une précédente étude.

(1) Zocotere : île de Zocotora dans la mer des Indes, au large de l'Abyssinie.
(2) Jérome Cardan, médecin, philosophe et alchimiste célèbre, auteur du traité *de la Subtilité de toutes choses*.
(3) Charles IX.

Au reste, il n'importe ! Ce que nous avons voulu démontrer, c'est qu'il faudrait aller chercher dans les *Miroirs du Monde* pour trouver des monstres semblables que l'on pourrait croire inventés par l'imagination de quelque vieux magicien.

On ne saurait clore, cependant, ces quelques considérations sans accorder au dragon la place qui lui est due, car ce fut animal d'importance, personnage de marque avec lequel il ne faisait pas bon plaisanter.

La bataille des humains contre le dragon c'est certainement le chapitre le plus copieux, le plus amusant et le plus terrifiant, en même temps, de l'iconographie ancienne, c'est-à-dire du Moyen Age.

FIG. 401. — MARCUS REGULUS TUANT LE DRAGON.
Gravure sur bois pour *Historiæ Romanæ Decades* de Tite-Live (Strasbourg, Gruninger, 1507).

* C'est une des plus belles estampes parmi les nombreuses représentations « dragoniennes » publiées au XVIe siècle sur les dragons de l'antiquité païenne ou chrétienne.

Dragons, *vouivres*, *basilics* (serpents pouvus ou non d'ailes, à tête, à cou et à pattes de coq) tout cela ce sont monstres de même famille, ayant existé réellement, nous affirme-t-on, à l'époque préhistorique.

Ce qui est certain c'est que l'histoire grecque, l'histoire romaine, l'histoire sainte nous en ont légué toute une collection d'importance.

Il y a les dragons qui avalent les pauvres humains, lesquels ressortent de leur gueule sous des formes diverses (voir page 182 la gravure pour Cadmus et ses compagnons).

Il y a les dragons qui semblent appartenir au royaume de Belzébuth, les dragons qui seront terrassés par la foi. Tel celui qui, sans autre préambule, avala d'une seule bouchée la future sainte Marguerite, mais celle-ci ayant, à ce moment critique, fait le signe de la croix, elle sortit sauve, sans blessures aucunes des flancs *dragoniens*. Bien mieux, le monstre gisait étendu et mort à ses pieds.

Il y a les dragons, classés par les savants spécialistes en *dragonnerie*, Wagner, J.-J. Scheuchzer, M. A. Cappeller, historiens des curiosités naturelles du sol et particulièrement de la Montagne. Toute une galerie !

Il y a le *dragon-gardien*, celui qui, dans les montagnes, placé à l'entrée des cavernes redoutées du vulgaire, garde les trésors immenses de la légende ; il y a la *vouivre*, le serpent ailé, au corps de feu, à l'œil

scintillant, telle une escarboucle — d'autres fois, ce sera comme un globe lumineux —; il y a la *vouivre ailée*, de Milan, aux formes plus spécialement byzantines. Lorsque les « vouivres » vont boire à la fontaine — car elles sont, paraît-il, souvent altérées — elles déposent, sur le rebord, leur œil unique, et cet œil se trouve être le point de mire de toutes les convoitises. La fameuse escarboucle n'est-elle pas, entre toutes, pierre précieuse et recherchée, qui entrera même dans la pharmacopée de l'époque ? Tous les dragons ne sont pas également redoutables : il en est d'inoffensifs. Certaines *vouivres* seront considérées comme génie bienfaisant : on ira même jusqu'à voir en elles la divinité protectrice de la Montagne.

Il y a le dragon à pieds (*pedatus*), le dragon ailé (*alatus*), le dragon volant (*volens*), le dragon de feu (*adurans*), le dragon jetant des étincelles (*scintillas spergens*).

Et tous ces personnages merveilleux on peut les voir au chapitre qui leur fut jadis consacré par moi dans mon livre *La Montagne à travers les âges*.

Mais ce qui surpasse l'imagination, c'est qu'on ait encore pu leur accorder créance à l'aurore du XVIII^e^ siècle ; ce qui défie la raison, c'est de voir des hommes comme J.-J. Scheuchzer, jouissant d'une haute réputation de naturaliste, sérieusement reproduire des histoires de dragons, — j'allais dire de brigands, — donner des exemples, d'après les récits des braves paysans, et, mieux encore, joignant l'image au texte, figurer les dits dragons en « exactes représentations », en « effigies parlantes » ; ce qui vous laisse rêveur c'est de retrouver tout ce bagage de fiction dans l'ouvrage de M. A. Cappeller, un autre docteur en philosophie et en médecine : *Pilati Montis Historia*, véritable monographie à prétentions savantes, publiée en 1767.

N'est-ce pas par la faute de ces doctes personnages diplômés, que l'erreur put se répandre sous le couvert de la science, que les dragons *dragonnants* purent faire leur tour d'Europe et frapper vivement l'imagination des faibles et des débiles, au point que, au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle, la chronique enregistrera plusieurs cas de pauvres d'esprit atteints de *dragophobie aiguë*.

Et peut-être ces savants n'ont-ils obéi qu'à une consigne, après tout ?

FIG. 402. — Enfant monstrueux « de défaut de la semence en deuë quantité ». Gravure dessinée par Ambroise Paré.

Fig. 403. — LA VIERGE ET L'ENFANT JÉSUS.
Gravure sur bois pour le *Fasciculus temporum* (édition de Memmingen, 1483).

TABLES DES ILLUSTRATIONS ET DES TEXTES DU TOME PREMIER

I. — PLANCHES HORS TEXTE

(COLORIEES OU TIRÉES EN BISTRE ET EN SANGUINE)

	Pages
La Vie Joyeuse au XVI[e] siècle. — Fragment de la grande composition de Théodore Bernard, gravée par J. Sadeler (*Planche coloriée aux patrons*)	*Frontispice*
I. — Figures grotesques de Léonard de Vinci. — Gravées par Lasinio (*Planche coloriée aux patrons*)	16
II. — Jeune galant présentant un miroir a une dame de qualité pour qu'elle puisse y contempler ses charmes. — Estampe dans le genre d'Abraham Bosse, XVII[e] siècle	32
III. — Histoire d'un « trop pris de vin ». — Placard populaire (chanson avec image). Estampe du XVII[e] siècle	48
IV. — Figures grotesques de Léonard de Vinci. — Gravées par Lasinio (*Planche coloriée aux patrons*).	64
V. — Les frères Coligny. [Odet, Gaspard et François]. — D'après l'estampe de Duval (1579). Ecole française	80
VI. — Le Grand Tournoi. — Gravure sur bois de Lucas Cranach (1506). — Ecole allemande	96
VII. — Apollon ordonnant a Hercule de chasser l'Envie du Temple des Muses. — Gravure au clair-obscur (camaïeu) par Hugo da Carpi, d'après Balthazar Peruzzi (vers 1512). Ecole italienne	112
VIII. — Vénus et l'Amour. — Composition du Titien, gravée par Nicolas Boldrini (1566). Ecole italienne	128
IX. — Les Contrées D'Europe appelées Barmacie ou Pologne. — Gravure sur bois de la *Chronique de Nuremberg* (1480) (*Planche coloriée aux patrons*)	144
X. — Le Siège de Troye-La-Grande par les Grecs. — Gravure sur bois pour le *Recueil des Histoires Troyennes*, de Raoul Lefèvre (Lyon, Michelet Topié et Jacques Heremberck, 1490)	160

Pages

XI. — Le Calvaire. — Composition dessinée et gravée sur bois par Étienne du Pérac (1560). Imagerie populaire du XVIe siècle. Ecole française 176

XII. — La Femme et la Folie. — Gravure sur bois d'un Maître de l'Ecole des Primitifs allemands (vers 1505). (*Planche coloriée aux patrons*) 192

XIII. — Soldats faisant du tapage, gravure de Franciscus Van Der Wymgaerdt, d'après Paul Rubens, XVIIe siècle. Ecole flamande 208

XIV. — La Femme chevauchant l'Homme. — Gravure sur bois, commencement du XVIe siècle. Ecole allemande. (*Planche coloriée aux patrons*) 224

XV. — Description du Pays de Cocagne dédiée a ceux qui préfèrent au travail la godaille. Imagerie populaire italienne du XVIe siècle 240

XVI. — Érasme. — Portrait gravé sur cuivre par Henricus Hondius, pour une suite de biographies consacrées aux combattants de la Réforme (1599) 256

XVII. — La Danse villageoise. — Gravure sur bois de Daniel Hopfer, XVIe siècle. Ecole allemande. (*Planche coloriée aux patrons*) 272

XVIII. — Érasme. — Portrait d'après nature par Albert Durer, XVIe siècle. Ecole allemande 288

XIX — Charles IX, Roi de France. — Gravure faisant partie de la grande collection de portraits historiques, publiée par Schrenkins, XVIIe siècle. Ecole allemande 304

XX. — L'Avenir montré a Catherine De Médicis dans un miroir enchanté. — Image populaire du XVIIIe siècle (*Planche coloriée aux patrons*) 320

XXI. — Le Sceptre de Milice, ou l'Hercule royal (Henri IV). — Gravure de Léonard Gaultier, XVIe siècle 336

XXII. — La Nymphe de Fontainebleau (Diane de Poitiers, Duchesse de Valentinois), en Diane chasseresse. — Gravé par René Boyvin, d'après Le Rosso (*Galerie François Ier à Fontainebleau*), XVIe siècle. Ecole française 352

XXIII. — La Luxure Affaiblit les forces et efféminе les membres. — Composition de Breughel, gravée et publiée par H. Cock (1558). Ecole flamande 368

XXIV. — La Sorcière de Malleghem. — Gravure au burin de Pierre Van Der Heyden (1559), d'après la composition originale de Breughel. Ecole flamande 384

XXV. — Le Char des trois Parques poussé par la Maladie et les Excès, secondés par la Vieillesse et l'Innocence. — Gravure sur bois, anonyme, d'après l'épreuve du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale, XVIe siècle. Ecole française 400

XXVI. — La Vie pastorale et amoureuse des Rustauds au XVIe siècle. — Gravure sur bois, anonyme, très certainement d'un maître de l'école de Jean Cousin, d'après les célèbres tapisseries dites de Gombaud et de Macée, XVIe siècle. Ecole française 416

XXVII. — Vision Apocalyptique de la Femme Paillarde, assise sur la Bête avec laquelle les Rois ont paillardé. — Gravure sur bois, anonyme, d'après l'épreuve du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale, XVIe siècle. Ecole française 432

XXVIII. — L'Argent au XVIe siècle. — Estampe gravée au burin par Sadeler. Ecole flamande 448

N.-B. — *Les lettres ornées des chapitres sont, toutes, empruntées à des ouvrages anciens.*

La vignette du deuxième plat de la couverture est la reproduction d'une amusante caricature allemande de la fin du XVIIIe siècle : Une joyeuse bibliothèque.

II. — TABLE DES GRAVURES DANS LE TEXTE

Figures		Pages
1.	Encadrement pour le placard : *Armes historiées des Jésuites* (XVII^e siècle)	1
2.	Allégorie sur l'orgueilleuse vanité des femmes. (Estampe allemande, XVII^e siècle)	4
3.	« Clérente en habit cavalier ». Estampe de Bonnard (XVII^e siècle)	5
4.	Mars le cruel (Estampe contre les horreurs de la guerre), XVI^e siècle	7
5.	Louis XII sur son trône, bois des *Ordonnances royaux*	8
6.	Image symbolique de la Cour de François I^er.	9
7.	« La Folie humaine ». Gravure sur bois du XVI^e siècle	17
8.	« La Mode » (le chapeau), d'après une gravure coloriée de 1850	18
9.	« Abbé en sotanelle ». Estampe de Saint-Jean (XVIII^e siècle)	19
10.	« La Pêche » (gravure du *Centre de l'amour*), 1648	21
11.	« Balet comique de la Royne » (1582)	22
12.	Boutique de Paris au XVIII^e siècle, gravure de Binet, pour Restif de la Bretonne	23
13.	« Les Magasins de nouveautés de plus en plus monstres ». Lithographie de Daumier (1840)	24
14.	La Lecture des affiches, d'après une estampe de 1817	25
15.	« Merveilles des modes nouvelles ». Caricature de Quillenbois (vers 1840)	26
16.	*La dernière touche*, par Charlet (1826)	27
17.	*Il n'y a pas mèche*. Caricature politique de la Restauration sur le gaz (1817)	29
18.	*Affiches de la Bourse*. Eau-forte de Martial (1874)	31
19.	« Les Trains de plaisir ». Lithographie de Daumier (1864)	32
20.	*Kalendarium Solis Cursum*. Caricature hollandaise sur le Roi-Soleil (XVII^e siècle)	35
21.	La vie des moines au Moyen Age, gravure sur cuivre de Sadeler (XVI^e siècle)	38
22.	*Saint-Cristophe*, gravure sur bois (1423)	39
23.	Titre d'un recueil de pamphlets (XVII^e siècle).	42
24.	Titre d'un pamphlet (Mazarinade) (XVII^e siècle)	42
25.	*Oh ! quels museaux !* (I) Caricature gravée par Goupy, d'après Annibal Carrache	44
26.	Titre de *La Coqueluche*, de Pierre Gringore.	45
27.	Vue de Venise, gravure sur bois (1507)	45
28.	La signature du traité de paix d'Utrecht, (1714) d'après une estampe hollandaise	46
29.	Estampe populaire sur la mort de Henri III (1589)	47
30.	Arrivée à Paris de l'infante d'Espagne, fiancée au roi de France Louis XV, 2 mars 1722 (Estampe hollandaise)	49
31.	Entrée à Paris, le 23 octobre 1718, de l'ambassadeur de S. M. Impériale, le comte de Kœnigsek (Estampe hollandaise)	51
32.	Un album de célébrités au XVI^e siècle (gravure sur bois, d'après un recueil allemand)	52
33.	Le sieur de Lautrec, portrait gravé sur bois pour le recueil de Thevet (1584)	53
34.	« Rocher de Gayette lequel se fendit en deux lors de la passion de Nostre-Seigneur », gravure d'Israël Silvestre (XVII^e siècle)	55
35.	Des plaisirs et de la douleur et des misères qui s'ensuivent (d'après un recueil d'Otto Venius, 1607)	6
36.	Les revendications des gueux des Flandres à la gouvernante, Marguerite de Parme (Estampe du XVII^e siècle)	57
37.	*Oh ! quels museaux !* (II) Caricature gravée par Goupy, d'après d'Annibal Carrache	58
38.	La Conquête du monde. Image populaire du XVII^e siècle	60
39.	La Ceinture de Chasteté, estampe satirique du XVI^e siècle	61
40.	Les attributs de l'art et de la littérature (vignette du XVIII^e siècle)	62
41.	Encadrement d'après le recueil in-folio de Schrenkins (recueil allemand du XVII^e siècle)	63
42.	L'état du monde au XVI^e siècle, d'après une estampe satirique allemande	65
43.	François Pétrarque, d'après une ancienne peinture	66
44.	Statue d'Erasme, à Rotterdam	66
45.	Portrait de Balthazar de Castiglione, par Raphaël	67
46.	Titre de la première édition française de l'*Eloge de la Follie* (1520)	68
47.	Nicolas de Bourbon de Vandœuvre, d'après Holbein	69
48.	Clément Marot, d'après Holbein (gravure du XVIII^e siècle)	69
49.	Cujas, gravé par Moncornet (XVII^e siècle)	70
50.	Guillaume Budé, portrait gravé sur bois pour le recueil de Thevet (1584)	71
51.	Montaigne, d'après Saint Aubin (XVIII^e siècle)	72
52.	Titre du pamphlet : *La Balade des Leutheriens*.	73
53.	*Le Parnasse*, d'après Raphaël	74
54.	François I^er, par de Larmessin (XVII^e siècle)	75
55.	Marguerite de Valois. Gravure sur bois, pour son *Tombeau* (1551)	76
56.	Coligny, gravé par Vangelisty (XVII^e siècle)	77
57.	Calvin, gravé par Pierre Cruche, pour les *Vrais Pourtraicts des hommes illustres en piété* (1581)	78
58.	*Le Triomphe de la Pauvreté*, d'après Holbein (1574)	79
59.	La bataille d'Oosterwesel, d'après une gravure du *De bello Belgico* (XVII^e siècle)	80
60.	Paysans en marche, gravure sur bois, école allemande (XV^e siècle)	83
61.	L'Adoration des Rois Mages, bois du XV^e siècle	85
62.	La Madone entourée de saint Constance et saint Pélage, bois du XVI^e siècle	87
63.	Le graveur sur bois, d'après Josse Amman	88
64.	L'enlumineur, d'après Josse Amman	89
65.	Sébastien Munster, auteur de la *Cosmographie*	90
66.	Les dessinateurs et graveurs du *New Kreuterbuch*, de Fuchs (XVI^e siècle)	91

Figures		Pages
67.	Intérieur d'imprimerie au XVI^e siècle, estampe de Jean Stradanus	92
68.	Un maître imprimeur célèbre au XVI^e siècle, Frédéric Morel	93
69.	En-tête de l'affiche : *Lettres d'Indulgences du pape Sixte IV* (XV^e siècle)	94
70.	Cul de-lampe d'un recueil d'*Emblèmes*	95
71.	Frises décoratives antiques, gravées au XVIII^e siècle	96
72.	Le Poète et sa Dame, gravure sur bois pour les *Œuvres poétiques* de Théobaldo (XVI^e siècle)	98
73.	Gravure sur bois pour les *Métamorphoses* d'Ovide (Venise, 1509)	99
74.	Gravure sur bois pour le *Livre des Femmes célèbres* de Boccace (Ulm, 1473)	100
75.	Gravure sur bois pour le *Décaméron* de Boccace (Venise, 1518)	100
76.	Marcile Ficin, père de la sagesse platonicienne, et son épitaphe (XVI^e siècle)	101
77.	Les Maîtres de la Renaissance italienne : Cavalcanti, Dante, Boccace, Pétrarque, etc.	103
78.	Le Pogge, portrait gravé par Bernard Picart.	104
79.	Le *Triomphe de l'Éternité*, gravure sur bois, pour les Œuvres de Pétrarque (1519)	105
80.	La Grâce féminine de la Renaissance italienne, gravure de Marc-Antoine	106
81.	*Le Triomphe de la Chasteté*, gravure sur bois, pour Pétrarque (1519)	109
82.	Averroës terrassé par l'éloquence de saint Thomas d'Aquin, gravure sur bois (1496)	110
83.	Un prêche au XVI^e siècle, gravure sur bois pour le *Specchio della Fede* (1495)	111
84.	Portrait de l'historien Salluste, gravure sur bois, pour ses Œuvres (1496)	112
85.	Polyphile aux pieds des Déesses, gravure sur bois pour le *Songe de Polyphile* (1499)	113
86.	Le poète Pacificus Maximus d'Ausculum, gravure sur bois pour ses Œuvres (1523).	114
87.	Léda et le Cygne, d'après la peinture de Léonard de Vinci	115
88.	L'Arétin, d'après le tableau du Titien	117
89.	La Sphère terrestre, d'après la *Cosmographie de Ptolemée* (1496)	120
90.	Nicolas Tartaglia, portrait gravé sur bois pour le recueil de Thevet (1584)	121
91.	Ornementation pour *l'Arithmétique* de Pythagore (1518)	122
92.	Page pour l'*Arithmétique de Pythagore*	122
93.	*La Perspective*, gravure d'Etienne Delaulne	123
94.	Savonarole prêchant aux religieuses, gravure sur bois, pour le *Pater Noster* (1495)	126
95.	Combat de Gladiateurs, gravure sur bois pour « Tite-Live »	127
96.	L'art de la lutte au XVI^e siècle, gravure sur bois de Lucas Cranach (1539)	128
97.	Titre d'un recueil de chansons en musique	132
98.	Le Sacrifice du Bouc, bas-relief antique par Marc de Ravenne	133
99.	Italienne à la fin du XV^e siècle, gravure sur bois (1497)	134
100.	Figures de femmes personnifiant des contrées anciennes, gravures sur bois de Conrad Schnitt (1552)	135
101.	Christophe Colomb, par Desrochers	136
102.	Une des premières figurations de l'Amérique, carte dessinée par Hans Holbein	137
103.	*Copie du Nouveau Journal au Pays du Brésil*, gravure sur bois d'une plaquette hollandaise du XVI^e siècle	138
104.	Titre frontispice, gravé sur bois, pour la *Sphera volgare* (1537)	139
105.	Titre frontispice de l'*Atlas* de Mercator	140
106.	*L'Ille du Brésil*. Enseigne rouennaise sous forme de bas-relief. (1550)	141
107.	*Le Brief Récit*. Titre d'un des premiers récits sur l'Amérique (1545)	142
108 à 113.	Gravures sur bois extraites de *Les Singularitez de la France antarctique*, d'André Thevet (1556)	143
114.	« L'Amérique », estampe de Crispin de Passe	144
115.	Figures sauvages exécutées vers 1530, bas-relief à Dieppe	145
116.	Femme d'Amérique, gravure sur bois pour le recueil de Vecellio (1598)	146
117.	Les caravelles des découvreurs de l'Amérique, gravure sur bois pour *l'Histoire de la Conquête du Pérou* (1564)	150
118.	Frises décoratives antiques, gravées au XVIII^e siècle	151
119.	*Saturne*, figure du Zodiaque (Venise, 1482).	152
120.	*Jupiter*, figure du Zodiaque (Venise, 1482)	152
121.	*Vénus*, figure du Zodiaque (Venise, 1482)	153
122.	Comment se fabriquait un titre orné au XVI^e siècle (Les *Facéties*, de Lucain, 1518).	154
123.	Démocrite, par Jollain, gravure sur cuivre	155
124 et 125.	Philosophes de l'antiquité grecque, d'après la *Chronique de Nuremberg* (XV^e siècle)	156-157
126.	Historiens latins, d'après la *Chronique de Nuremberg* (XV^e siècle)	158
127.	*L'Art d'aimer*, d'Ovide, gravure sur bois (Genève, 1500)	159
128.	Illustration pour « Ovide », gravure sur bois (Bruges, 1484)	160
129.	Une illustration allemande pour l'*Ane d'Or*, d'Apulée (1536)	161
130.	Personnages des comédies de Térence, gravure sur bois (Strasbourg, 1496)	162
131.	Portrait de Perse et de ses traducteurs, gravure sur bois pour ses Œuvres (Lyon, 1499)	162
132.	Gravure sur bois pour l'*Histoire des Gaules*, de Jules César (Mayence, 1530)	163
133.	Page ornée pour le *Tite-Live* de 1495 (Venise)	164
134.	Ornement d'un recueil d'*Emblèmes*	165
135.	*Nehemias*, gravure sur cuivre de Van der Boercht, pour la *Biblia Sacra* (1582)	167
136.	Le Père Eternel, gravure sur bois pour le *Missale* de Lyon (1487)	168
137.	Les Rois Mages guidés par l'étoile, gravure sur bois (Strasbourg, 1470)	169
138.	Le roi David, gravure sur bois pour le *Psalterium* (Lyon, 1489)	169
139.	Les Noces de Cana, gravure sur bois pour le *Schatzbehalter* (Nuremberg, 1491)	170
140.	Les Mœurs dissolues, gravure sur bois pour *Anti Christus* (Strasbourg, 1475)	171
141.	Gravure sur bois de Holbein pour les *Icones Veteris Testamenti* (Lyon, 1547)	172
142.	*La Tour de Babel*. Illustration pour une Bible allemande (XVI^e siècle)	173
143 et 144.	Figures de l'Ancien Testament, gravées sur bois pour la *Bible* de Jean Leclerc	174
145 à 148.	Compositions de Bernard Salomon pour la *Bible* (Lyon, 1553-1554)	174
149 et 150.	Figures du Nouveau Testament, gravées sur bois pour la *Bible* de Jean Leclerc	175

Figures		Pages
151.	*Le Déluge universel*, gravure sur cuivre, par Etienne Delaulne	176
152.	*Les Filles de Loth*, gravure sur cuivre, par Etienne Delaulne	176
153.	*La Mort d'Abel*, gravure sur cuivre, par Etienne Delaulne	176
154.	Une *Bible des Pauvres* en xylographie (Venise, 1520)	177
155.	Suzanne au bain, gravure sur bois, pour la *Neuvième Bible allemande* (Nuremberg, 1482)	178
156.	*La Bible en quadrins*, par Claude Paradin	179
157.	La Passion du Seigneur, par Henri de Firmaria (Oppenheim, XVIe siècle)	180
158.	Gravure sur bois d'Albert Dürer, pour la *Vie de la Vierge* (1511)	180
159	Gravure sur bois d'Albert Dürer, pour la *Passion de Notre Seigneur* (1510)	180
160.	La Bête monstrueuse aux sept têtes, gravure d'Albert Dürer pour *l'Apocalypse* (1498)	181
161.	L'Enfer, le Purgatoire et le Paradis, gravure sur bois (Paris, 1510)	182
162.	*Dragon dévorant les compagnons de Cadmus*. Gravure sur cuivre pour une suite	182
163.	Adam et Eve, gravure sur bois pour le *Supplementum Chronicarum* (Venise, 1460)	183
164.	La Tentation, gravure sur bois (Bâle, 1492)	183
165.	Le Nu féminin primitif, gravure sur bois pour le *Dialogue des Créatures* (Gouda, 1482)	183
166.	Adam et Eve, gravure sur bois par Hans Schäuffelein (Augsbourg, 1543)	184
167.	Adam et Eve, gravure de Gérard de Lairesse (XVIe siècle)	184
168.	Le culte des trois Marie, gravure sur bois pour l'*Encomium* (Paris, 1529)	185
169.	Les Saints de France (saint Denis et saint Remy), gravure sur bois pour *De Origine et Gesta Francorum* (Paris, 1529)	186
170.	Saint Grégoire de Nazianze, gravure sur bois pour ses Œuvres (Paris, 1509)	187
171.	Saint Jérôme, gravure sur bois d'Albert Dürer, pour ses Œuvres (Bâle, 1498)	188
172.	Saint Paul, gravure sur bois de Lucas Cranach (Wittemberg, 1509)	189
173.	Titre Encadrement de page pour les *Règles de saint Benoît* (Venise, 1500)	190
174.	Saint Jacques dans sa cellule, gravure sur bois pour le *Pater Noster*, de Savonarole (Florence, 1495)	191
175.	Le Christ en croix, gravure sur bois pour le *Missale romanum* de Venise (1498)	191
176.	*Mater Dolorosa*, gravure sur bois (Anvers, 1496)	192
177.	*L'Assomption* (XVe siècle), titre gravé sur bois.	192
178.	*La Légende Dorée*, de Jacques de Voragine, gravure sur bois (1498)	193
179.	Grivure sur bois pour les *Révélations de sainte Brigitte* (Lubeck, XVe siècle)	193
180.	Saint Augustin composant son livre, gravure sur bois pour *la Cité de Dieu* (Abbeville, 1486)	194
181.	Pierre Gringore flagellé. Image profane de « Livre d'Heures » (1528)	195
182.	Page illustrée des *Heures à l'usage de Paris* (1498)	196
183.	Vignettes de Jean Cousin, pour l'*Hécatongraphie* de Gilles Corrozet (1548)	197
184.	Jules II bénissant, gravure sur bois pour la *Vie de Jules II* (Bâle, 1507)	198
185.	La Cour du roi François Ier, gravure sur bois d'après Jean Clouet	198
186.	Ninus et Fréderic II, frontispice de la *Chronique de l'abbé d'Urspergen* (Augsbourg, 1515)	199
187.	Le très vertueux roi de France entouré de sa Cour, frontispice pour les *Très élégantes et copieuses Annales des Gaules* (Paris, 1547).	200
188.	Repas royal au XVe siècle, gravure sur bois, pour *Le Livre des Trois Filz de Roys* (Lyon, 1508)	200
189.	François Ier et sa cour savante, gravure sur bois des *Annales d'Aquitaine* (Poitiers, 1557)	201
190.	Titre de l'*Aventurier rendu à danger* (Paris, 1510)	202
191.	Gravure sur bois pour *Les Quatre Filz Aymon* (Lyon, 1480	203
192.	Un Chevalier de Rhodes, frontispice pour *Historia von Rhodis* (Strasbourg, 1513)	204
193.	Portrait de Du Guesclin pour *Les exploits du grand capitaine*	205
194.	*La Pocella de Francia*, titre d'un romanchronique espagnol (Séville, 1533)	206
195.	René de Lorraine, gravure sur bois pour *Opus de bello Nanceiano*	206
196 et 197.	Gravures sur bois pour les *Chroniques de Souabie* (Ulm, 1486)	207
198 et 199.	Gravures sur bois pour les *Chroniques de Bretagne* (Paris, 1514	208
200	La Légende de Guillaume Tell, gravure sur bois pour la *Chronique de la Louable Confédération* (Bâle, 1507)	209
201.	Une Cour de justice au XVIe siècle, gravure sur bois pour un ouvrage allemand	210
202.	La question de l'eau, gravure sur bois pour *La Procédure Criminelle* (Paris, 1541)	211
203.	L'arrestation et la mise en prison des « maulvays garçons », gravure sur bois pour *La Procédure Criminelle* (Paris, 1541)	212
204.	Le maître d'école, gravure sur bois du *Vocabularius Rerum* (Augsbourg, 1495)	213
205.	La correction familiale, gravure sur bois du XVIe siècle	213
206.	Intérieur d'école au XVIe siècle, grav. sur bois.	214
207.	Condamnation pour maquerellage et adultère, gravure sur bois (XVIe siècle)	216
208.	Ornement gravé par Etienne Delaulne	217
209	Titre de *La Complainte de Venise* (1508), plaquette politique	219
210.	Titre de la *Descente des Angloys*, plaquette politique	219
211.	Première page de *L'Entreprinse de Naples*, par Octavien de Saint-Gelais (Paris, 1499)	220
212.	Titre de la plaquette sur la bataille d'Agnadel (1509)	221
213.	Titre d'une complainte populaire sur le sac de Rome (1527)	222
214	Allégorie symbolique d'un livre d'*Emblèmes*.	224
215.	Dessin de broderie, d'après l'ouvrage de Ostaus	225
216.	Titre gravé sur bois pour l'*Entrée de Louis XII à Paris* (1498)	227
217.	Entrée de la reine Eléonor (*sic*) d'Autriche	228
218.	Titre de l'*Entrée de Charles IX à Paris*, gravé par Olivier Codoré (1570)	229
219.	*Gallia*, arc de triomphe pour l'*Entrée de Charles IX*, gravure d'Olivier Codoré	230
220	Entrée du roi Charles VIII à Paris, gravure sur bois des *Grandes Chroniques de France*.	231

Figures		Pages
221.	*La Déploration de la Royne de France,* titre du poème en l'honneur de la reine Anne (1514)	234
222.	Vignette armoriée avec éléphant	236
223.	Lansquenets en marche (fragment de frise), gravure de Théodore de Bry (XVIe siècle)	237
224.	Lansquenet, gravure de Josse Amman pour le *Kriegsbuch* (Francfort, 1564)	238
225.	Le train, femmes et enfants, suivant les lansquenets, gravure de Josse Amman pour le *Kriegsbuch* (Francfort, 1564)	238
226.	La vie des camps, gravure de Josse Amman pour le *Kriegsbuch* (Francfort, 1564)	239
227.	« Brandmeister », gravure sur bois, de Josse Amman pour le *Kriegsbuch* (Francfort, 1564)	239
228.	Lansquenets à la conquête du monde, gravure sur bois de Urse Graf (1524)	240
229.	Ribaud et ribaude (d'après Daniel Hopfer)	241
230.	Capitaine de Lansquenets (dessin à la plume de Hans Holbein)	242
231.	*Voilà le refrain des mécontents.* Estampe populaire italienne (XVIe siècle)	247
232.	Lansquenets de la première moitié du XVIe siècle (dessin attribué à Holbein)	248
233.	Titre de chanson du XVIe siècle	251
234	Devant le Tribunal militaire, gravure sur bois de Josse Amman pour le *Kriegsbuch*	252
235.	Vignettes pour les *Voyages* d'Olæus Magnus (XVIe siècle)	253
236.	Thomas Morus, portrait du XVIe siècle	255
237.	Première page de l'*Ile d'Utopie,* gravure sur bois d'Ambrosius Holbein (Bâle, 1518)	256
238.	« Vue du pays d'Utopie », gravure sur bois de Hans Holbein (1518)	257
239.	Européens et Asiatiques (vignette du XVIIIe siècle)	261
240.	La Justice, les yeux bandés, tenant en main le glaive et les balances (Tête de page)	263
241.	Michel de l'Hospital, par de Boulonois (XVIIe siècle)	264
242.	*Il n'y a rien d'autre en nous,* allégorie dédiée au Tiers-État, gravure du XVIe siècle	265
243.	Guillaume du Vair, gravé par Edelinck	267
244.	Etienne Pasquier, gravé par Desrochers	269
245.	Hubert Languet, d'après le portrait de Rubens.	271
246.	Lansquenets en marche, fragment de frise par Théodore de Bry (XVIe siècle)	275
247.	*Germania domitus gentium,* titre de la plaquette de Mathias Holtzwart (1573)	276
248.	La *Vertu germanique,* gravure sur bois de la *Germania*	276
249.	Don Carlos (le futur Charles-Quint), portrait gravé sur bois et attribué à Hans Holbein.	277
250.	*Le Rhin au Roy,* titre de la plaquette de Jean le Bon (1568)	280
251.	Catapulte tour d'assaut, gravure sur bois de H. Baldung Grün (1530)	281
252.	Frise décorative d'un ouvrage du XVIe siècle.	282
253.	Effigie d'Erasme et de Gilbert Cousin, gravure sur bois pour un recueil de « Symboles » (Bâle, 1553)	284
254.	Saint Bernard prêchant, gravure sur bois (1560)	285
255.	La Folie conseillant l'homme, gravure sur bois pour la *Nef des Fous* (Lyon, 1498)	286
256.	*La Nef des Folz,* selon les cinq sens, gravure sur bois pour l'édition de Paris (1500)	286
257.	Erasme, d'après un crayon du musée Condé.	287
258.	*Le Sacq des Arts et Sciences,* recueil de farces et de bons mots (Anvers, 1506)	288
259.	Frontispice des *Adages* d'Erasme (Bâle, 1515)	289
260.	Profil d'Erasme par Quentin Metsys, pour la médaille frappée en son honneur (1519)	290
261.	Erasme debout à son pupitre, d'après Quentin Metsys (1522)	292
262.	Titre d'un pamphlet : « Dialogue sur les choses du temps » (1521)	294
263.	Le moine quêteur. Gravure sur bois de Jörg Breu, pour un pamphlet (1522)	295
264.	Le commerce des Indulgences. Gravure sur bois de Jörg Breu	297
265.	« Conversation amicale ». Gravure de Jörg Breu, pour un pamphlet (1522)	299
266.	Rabelais, d'après le portrait peint, appartenant à la Faculté de Montpellier (XVIIe siècle)	302
267.	Titre d'une édition apocryphe de Rabelais : *Le cinquième livre de Pantagruel* (1549)	303
268.	Titre de *Bringuenarilles* (1545)	303
269.	« Le dedans de la chambre de Rabelais à Chinon » (1699)	304
270.	Titre de *La Plaisante et Joyeuse histoire du grand Gargantua* (1547)	305
271.	Titre du *Quart Livre* (1547)	305
272.	Figure des *Songes drôlatiques de Pantagruel*	306
273.	« Le Rabelais bachique », d'après une peinture à Chinon	307
274.	Le joyeux curé de Meudon, gravure de Demouchy (Restauration)	309
275.	Titre du journal le *Rabelais* (1857)	311
276.	Inauguration de la statue de Rabelais à Chinon. Caricature de Moloch (1882)	313
277.	La Raison châtiant les passions des hommes. Gravure sur cuivre (XVIe siècle)	319
278.	Montaigne, d'après un portrait de la Bibliothèque royale, gravé au XVIIIe siècle	321
279.	Le tombeau de Montaigne à Bordeaux	323
280.	Revers de la médaille d'Erasme (1519)	324
281.	Vignette d'en-tête pour un arrêt du Parlement	325
282.	Le Joug populaire (La Patience), gravure sur bois italienne	326
283.	« Nous vous nourrissons tous ». Estampe allégorique (XVIe siècle)	327
284.	Vignette de la *Chronique de Nuremberg*	328
285.	« Dessins de dentelles pour nobles dames », d'après un recueil de 1603	329
286.	François de Valois, premier de ce nom, en César romain. Gravure sur cuivre	330
287.	Le Roy François. Gravure sur bois	331
288.	Henri II. D'après Etienne Delaulne	331
289.	François II. Portrait par Desrochers	332
290.	Charles IX. Portrait pour l'*Histoire de France*	332
291.	Henri III. D'après un bronze de la collection Pourtalès	333
292.	M. de Queslus, mignon du roi Henri troisième	334
293.	Les Mignons de Henri III. Gravure sur bois du XIXe siècle	334
294.	*Véritable portraict de Henri III le Monstrueux.* Caricature de l'époque	335
295.	Frontispice de *Les Hermaphrodites.* Pamphlet dirigé contre Henri III	335
296.	Henri III. D'après une médaille attribuée à Germain Pilon	336
297.	Deux devises de Catherine de Médicis	336
298.	Catherine de Médicis. D'après un crayon de l'époque	337
299.	Catherine de Médicis. Portrait pour l'*Histoire de France* du Père Menestrier	337

Figures		Pages
300.	Marie Stuart. D'après l'original de la galerie Bodleian, à Oxford	338
301.	Marie Stuart. D'après un crayon de l'époque.	338
302.	« Marie Stuart au tombeau de François II ». Titre de musique romantique	339
303.	« Marie Stuart consultant l'astrologue Nostradamus ». Tableau de Mme Rimbault (1840)	339
304.	Henri III. Médaille attribuée à Germain Pilon	340
305.	« Dessins de dentelles pour nobles dames ». D'après un recueil de 1603	341
306.	Anne de Pisseleu, duchesse d'Etampes. Portrait du Musée de Versailles	342
307.	La belle Ferronnière (attribution fausse). D'après la peinture de Léonard de Vinci	343
308.	François Ier et la duchesse d'Etampes. Gravure fantaisiste du XIXe siècle	344
309.	François Ier et la duchesse d'Etampes. Gravure fantaisiste du XIXe siècle	344
310.	Diane de Poitiers, d'après le portrait du Musée de Versailles	346
311.	La Fontaine de Diane, au château d'Anet	347
312.	Portail du château d'Anet	348
313.	Diane de Poitiers et ses deux filles, par Germain Pilon	349
314.	Marie Touchet, maîtresse de Charles IX, d'après un crayon	350
315.	Sous la tente de François Ier. Gravure sur bois de l'époque	352
316.	Malades dans un hôpital en Italie (XVIe siècle), d'après un dessin d'Annibal Carrache	353
317.	Les ancêtres de la Médecine : Hippocrate.	354
318.	Les ancêtres de la Médecine : Galien	355
319.	Jean de Gorris, médecin célèbre du XVIe siècle, portrait attribué à Holbein	356
320.	Scène d'opération à la fin du XVe siècle, gravure sur bois du *Fasciculus Medicinæ* (Venise, 1495)	357
321.	Page du *Traité des Eaues artificielles* (Vienne, fin XVe siècle)	358
322.	Médecin assisté de son aide donnant des soins à un malade, gravure sur bois de Hans Weiditz pour le *Traité* de Paracelse (Ulm, 1536)	359
323.	Deux médecins au XVIe siècle, gravure sur bois d'après le *Memoriale Medicorum* (Paris, 1517)	360
324.	Titre-frontispice, gravé sur bois, des *Six livres de Galien*	361
325.	La Boutique d'un apothicaire, gravure sur bois, d'après *La Vertu des Eaues*	362
326.	Le Pharmacien, gravure sur bois de Josse Amman	362
327.	Jean Indagine, médecin chiromancien, gravé sur bois par Hans Baldung Grün	368
328.	Théophraste Paracelse, gravure sur bois pour une édition de ses *Œuvres* (Francfort, 1536)	369
329.	Un naturaliste célèbre : Léonhard Fuchs, gravure sur bois pour ses *Œuvres* (Bâle, 1543)	371
330.	L'Entrée de l'hôpital, gravure sur bois de Josse Amman pour l'*Opus Chirurgicum* de Paracelse (1565)	372
331.	Figure anatomique du XVe siècle, d'après Ricardum Helam	373
332.	« Les Muscles », figure pour les Œuvres d'Ambroise Paré	373
333.	Un cas de fécondité incroyable rappelé par Ambroise Paré, gravure sur bois	374
334.	Le Miroir des Urines de l'homme, gravure sur bois pour l'*Epiphanie des Médecins* (Nuremberg, 1506)	375
335 à 338.	Réduction de l'épaule et du coude. Images extraites des « Œuvres » d'Ambroise Paré	376
339.	Les Bains publics au XVIe siècle, gravure d'Albert Dürer	377
340 à 342.	Réduction de la cuisse, du bras et de l'épaule. Images extraites des « Œuvres » d'Ambroise Paré	378
343.	Le Syphilitique, gravure sur bois de la fin du XVe siècle	379
344.	Le Traitement de la syphilis, gravure sur bois de la fin du XVe siècle	379
345.	Deux médecins discutant, gravure sur bois du *Traité contre toutes les pestilences* (Valladolid, 1518)	381
346.	Deux médecins examinant un lépreux, gravure sur bois du *Regimen Sanitatis* Ulm, 1482)	381
347.	Intérieur d'étuve, gravure sur bois du *Regimen Sanitatis*	382
348.	Une étuve à bains, gravure sur bois du *Neue Badenfart* (Strasbourg, 1535)	383
349.	Pose de ventouses scarifiées, gravure de Josse Amman pour l'*Opus Chirurgicum* (1565)	384
350.	Les Bains de Plummers, en Suisse, gravure sur bois du *De Balne* (Venise, 1553)	385
351.	Coffre en bois pour la sudation, gravure sur bois pour l'ouvrage de Glauber (1458)	385
352.	André Vésale, portrait par Jean Calcar pour le *De Humanis corporis fabrica* (Bâle, 1543)	386
353.	Ambroise Paré, d'après le portrait placé en tête de ses « Œuvres »	387
354.	Fernel, d'après le portrait placé en tête de ses « Œuvres »	388
355.	Figure de *historie courbée*, d'après Ambroise Paré	389
356.	« Pied de griffon pour extraire la tête d'un enfant demeuré dans le ventre de la mère », d'après Ambroise Paré	393
357 et 358.	Types de *Speculum matricis*, d'après Ambroise Paré	394
359.	« La manière de réduire l'Espine luxée en la partie extérieure », d'après Ambroise Paré.	394
360.	*Le Bagage*, gravure sur bois pour le *Triumphe de Haulte et puissante dame Verolle* (Lyon, 1539)	394
361.	Femme couchée, gravure au burin de l'école italienne (XVIe siècle)	397
362.	L'Invocation à Priape, gravure sur cuivre	398
363.	Statue de Satyre, dans un palais particulier à Rome gravure sur cuivre, (XVIe siècle)	399
364.	Mercure enlaçant une femme, statue du Palais Farnèse, gravure sur cuivre du XVIe siècle	400
365.	*Le Décameron*, eau-forte d'après la peinture de Winterhalter (second Empire)	402
366.	« Les beaux Tétons ronds », gravure de Michel Leblond (commencement du XVIIe siècle)	404
367.	*La Dormeuse*, peint par Mieris, dessiné par J.-B. Wicar (XVIIIe siècle)	405
368.	*Vénus et l'Amour*, composition gravée par Antoine Salieri (XVIe siècle)	408
369.	Couples amoureux en promenade, gravure sur bois de Hans Burgkmaier	409

Figures		Pages
370.	Les Plaisirs de Vénus et de Bacchus, d'après une composition de Martin de Vos	410
371.	L'Invitation au Plaisir, d'après une gravure hollandaise	412
372	Pierre de Ronsart, prince des poètes, portrait pour ses « Œuvres » (1552)	413
373.	*Le Jardin d'Amour*, par Hans Sebald Beham.	415
374.	Jean-Antoine de Baïf, portrait pour ses « Œuvres » (1570)	418
375.	Courtisans et Dames de la Cour dans un parc royal, d'après un modèle de tapisserie (vers 1550)	420
376.	*L'Air*, estampe allégorique. Composition de Martin de Vos, gravée par Crispin de Passe	422
377.	La Femme chevauchant l'Homme, bois de Hans Burgkmaier (1513)	423
378.	Pygmalion, bois gravé de la Renaissance allemande	424
379.	Partie galante de dames et de seigneurs, d'après une composition de P. de Jode	425
380.	*La Reine du Triomphe*, gravure sur bois pour le *Triumphe de haulte et puissante Dame Verolle* (Lyon, 1539)	426
381.	*Les Boucs*, gravure sur bois pour le même	427
382.	*Vénus*, gravure sur bois pour le même	427
383.	*Souvenir amoureux*, gravure sur bois pour le même	428
384.	*Facétieuse histoire de la mignonne qui cache le mignon friand de fromage*, caricature sur les mœurs galantes du temps (XVI[e] siècle).	430
385.	Un jardin seigneurial au XVI[e] siècle, gravure sur bois	432
386.	Vignette d'en-tête pour un arrêté en matière de finances	433
387.	Titre de la plaquette de Girard du Haillon (XVI[e] siècle)	435
388	Le banquier et sa femme. D'après la peinture de Quentin Metsys (1521)	440
389.	Intérieur de banque. Gravure sur bois (XV[e] siècle)	441
390	Personne ne saurait être appelé heureux jusqu'à ce qu'il soit parvenu à sa fin. Gravure sur bois (XVI[e] siècle)	443
391.	Négociants discutant de leur négoce (1494).	444
392.	Scribe d'Etat à Venise, bois du XV[e] siècle.	448
393.	Ornement d'en-tête	449
394.	Comment les artistes voyaient les animaux exotiques. Gravure sur bois du *Voyage en Terre-Sainte* (1487)	450
395.	L'aloès, poisson monstrueux, gravure pour les « Œuvres » d'Ambroise Paré	451
396.	Le sucarath (*idem*)	452
397.	Monstre marin (*idem*)	453
398.	— (*idem*)	453
399	Diable de mer (*idem*)	454
400.	La représentation des monstres au XVII[e] siècle. Gravure sur cuivre	455
401	Marcellus Regulus tuant le dragon, gravure sur bois pour l'*Histoire romaine* de Tite Live (1507)	457
402.	Enfant monstrueux (Ambroise Paré)	458
403.	La Vierge et l'enfant Jésus, gravure sur bois du *Fasciculus temporum* (1463)	459
404.	« Foy légère de la femme ». Gravure sur bois (XVI[e] siècle)	466
405	Vignette d'ornement.	

FIG 404. — D'après un bois du XVI[e] siècle.

III. — TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION ET THÈSE D'OUVERTURE.

A l'histoire faussée le XIX^e siècle a répondu par l'histoire rectifiée 3
Notre plan. — La grande et la petite histoire. — Ceux qui en ont préparé les matériaux ... 8
Ce que seront nos monographies pour servir à la petite histoire 16
Comme quoi l'académicien Vitet a, en quelque sorte, prévu notre publication 37
Le pamphlet et l'image, sources précieuses de renseignements dans tous les domaines 41

I — LE GRAND SEIZIÈME SIÈCLE, SA CARACTÉRISTIQUE, SA PHYSIONOMIE. = PAR V.-L. BOURRILLY.

Le retour à l'antiquité préconisé par l'Italie ... 65
La Renaissance française et italienne 68
La Réforme française née de l'humanisme. — Le calvinisme et l'individualisme religieux et politique 76

II. — UNE INVENTION QUI A RÉVOLUTIONNÉ LE MONDE : L'IMPRIMERIE.

L'imprimerie avant l'imprimerie. — Ses commencements mystérieux. — Sa propagation en Europe par les « Enfants de Gutenberg ». 83
Les incunables de la typographie. — Ils cherchent à rappeler la richesse des manuscrits. — La gravure sur bois. — Le tirage des livres. — Leurs lecteurs. — L'imprimerie, commerce noble et florissant 89
Une description technique de l'imprimerie au XVI^e siècle 95

III. — LE PREMIER GRAND MOUVEMENT INTERNATIONAL : LA RENAISSANCE DE PÉTRARQUE A RONSARD. = PAR CHARLES CHASSÉ.

La résurrection des auteurs païens. — Les fanatiques de l'antiquité. — L'antiquité au Moyen Age 97
Pétrarque, « premier homme moderne » 99
Pourquoi il faut parler de la Renaissance italienne 99
La chasse aux manuscrits, aux statues et aux ruines 101
Les cicéroniens 106
Les reliques d'écrivains anciens 107
Les cortèges et les triomphes. — Le paganisme. 108
Pomponius Lætus, païen et martyr 111
Le temple païen de Rimini 112
L'érotisme. — Le *Songe de Polyphile* 113
Les Papes et les auteurs païens 116
Le renouveau des auteurs grecs. — Le premier helléniste : Boccace 118
Les professeurs grecs en Italie 119
La vogue de Platon 120
La renaissance de la géométrie par la découverte des manuscrits grecs : Euclide 121
Les peintres. — Découverte de la perspective par Brunellesco. — Jean Cousin 123
Vitruve et les architectes 124
Les critiques de l'antiquité. — Savonarole et ses bûchers 125
Pétrarque, lui aussi, critique des anciens 126
Les Français et les Belges : Juste-Lipse 127
L'Eglise de France contre les hellénistes 129
Budé et Régius contre la prédominance des anciens 129
La poésie : Ronsard et la Pléiade 131

IV. — LA CONQUÊTE DU NOUVEAU-MONDE. — LA RÉPERCUSSION EN FRANCE DE LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE. = PAR CHARLES CHASSÉ.

La pré-découverte 135
Les origines du mot : Amérique 138
Canada et Brésil. — Les Indiens à Rouen 139
L'Amérique dans l'image et dans la littérature. 142
Thevet et ses vieilles fables 146
Thevet et sa « Cosmographie » 149

V. — COMMENT SE MANIFESTA LA PASSION DE L'ANTIQUITÉ. COMMENT FURENT PRÉSENTÉS ET ILLUSTRÉS LES OUVRAGES ANCIENS.

Le culte de l'antiquité multiplie les dissertations, les discussions entre savants 151
Comment furent présentés et illustrés les ouvrages anciens. — Comment furent portraiturés leurs auteurs 153
L'antiquité galante et historique 159

VI. — LE LIVRE ET L'IMAGE, INSTRUMENTS DE VULGARISATION. ŒUVRES RELIGIEUSES : LES BIBLES, LES TRAITÉS, LES HEURES.

L'Illustration classique de la Bible 167
Les images les plus goûtées de l'iconographie biblique 172
Holbein, Dürer et les dessinateurs français ... 178
La publication de la Bible en français. — Opposition de l'Eglise 181
Le nu dans l'imagerie biblique 186
Les livres de dévotion 188
Les livres d'Heures 192

VII — L'Histoire par les images du livre. — Les maîtres du monde. — Les figures de légende. — La justice et la répression. — La flagellation.

Pape, Empereur et Rois de France..... 197
Les preux chevaliers. — Les grands capitaines et les figures de légende..... 202
La justice. — Les pénalités. — La flagellation dans les mœurs et la loi..... 210
La verge à la Cour : les fessées de Louis XIII. 215

VIII. — Le Pamphlet au service du pouvoir politique.

Comment le pouvoir a usé de cette forme de gouvernement à l'extérieur et à l'intérieur.. 217

IX. — De quelques ancêtres du « canard ». — Les joyeuses entrées des Souverains.

Documents bibliographiques..... 234
Chanson des « Triomphes et Magnificences faits au mariage du Roi et de Madame Isabelle d'Autriche, en la ville de Mézière. » (1570). 235

X. — Une forme de la satire : la chanson populaire et les évènements politiques.

Règnes de Louis XII, François Ier, Henri II et François II..... 237
Règnes de Charles IX, Henri III et Henri IV. 242
Notes bibliographiques..... 252

XI. — Les étapes de l'Utopie — De l'Utopie a la réalité. = Par Albert Counson.

Thomas Morus, Rabelais, Shakespeare, Bacon, Voltaire, Condorcet..... 253
Sur « l'Utopie » de Thomas Morus..... 260
Quelques mots sur le communisme au XVIe siècle. 261

XII. — Les Idées républicaines au XVIe siècle. = Par J.-F.-Louis Merlet.

Quelques intéressantes figures : Michel de l'Hospital, Hotman, Gui Coquille, Raoul Spifame, Etienne Pasquier, Hubert Languet. 263
Note bibliographique..... 274

XIII. — Un pamphlet politique : les Origines des visées sur le Rhin.

« Le Rhin au Roy ». — Reproduction intégrale de la plaquette de Jean Le Bon, médecin du duc de Guise (1568)..... 278

XIV. — Le triumvirat intellectuel du XVIe siècle : la Sagesse, le Rire, la Raison. — Erasme, Rabelais, Montaigne.

I. Erasme. — Extraits de *L'Eloge de la Folie* : 283
De toutes espèces de folies et de fous.... 291
L'Amour-propre national..... 293
Théologie et théologien..... 294
Religieux et Moines..... 295
Rois, Princes, Courtisans..... 297
Papes, Cardinaux, Evêques..... 298
Erasme politique et réformateur..... 300

II. Rabelais. — Le rire gras de Rabelais opposé au sourire et au sarcasme d'Erasme. 302
La clef de Rabelais. — Rabelais populaire. — Rabelais libertin..... 310
Pas de portrait contemporain de Rabelais. — Pas d'images dans ses éditions originales..... 312

III. Montaigne. — Au-dessus de la mêlée. — Evolution des idées de la Renaissance. — Les *Essais*. — L'humanisme devenu par la force des choses le scepticisme..... 319

XV. — Un homme de robe révolutionnaire : La Boetie

Le *Discours de la Servitude volontaire*. — Une thèse qui devient un pamphlet de combat. — Jugement de Lamennais sur cette œuvre célèbre..... 325 328

XVI. — Les Rois et les Reines du XVIe siècle. — Images et aperçus.

Les Rois (François Ier, Henri II, François II, Charles IX, Henri III)..... 329
Caricatures, Satires et libelles diffamatoires contre Henri III..... 335
Deux Reines : Celle qui reste, celle qui passe.. 337
Une pièce curieuse : les chausses des paiges de Catherine de Médicis..... 340

XVII. — De quelques Dames d'amour des Rois et de leur influence sur la politique.

Les deux mariages. — Reines de politique et Reines d'amour..... 341
Quelques maîtresses de François Ier : Madame de Châteaubriant, La duchesse d'Etampes. 343
Diane de Poitiers, reine de cœur de Henri II. 346
La maîtresse de Charles IX, Marie Touchet.. 350
Chanson appelée le *Ciel* sur les dames de la cour de François Ier..... 351
Quelques pièces intéressantes pour les amours de Diane et de Henri II..... 352

XVIII. L'Art de guérir et l'Art d'opérer au XVIe siècle. = Par le Dr Ghislain Houzel.

Les Moines médecins. — L'empirisme..... 353
Professeurs. Costumes. Enseignement. Grades 355
Pratique de la Médecine..... 359
Consultations..... 362
Titres de noblesse..... 364
Les Charlatans..... 364
Hôpitaux..... 366
Médecine astrologique..... 367
Etat de la Médecine. — Poisons..... 370
Epidémies..... 371
Idées régnantes..... 374
Diagnostic..... 375
La Syphilis..... 379
Les Champs d'expérience..... 379
La Medecine légale..... 380
La Lèpre..... 381
Les Fous..... 382
L'Hygiène. Les Cuves à bains. Les Etuves.... 383
Stations balnéaires..... 384
Les grandes figures de la médecine au XVIe siècle. 385
Pièces officielles sur la mort de Don Carlos (Les dépêches de l'ambassadeur de France Fourquevaulx)..... 389
Opinions d'Erasme et de Montaigne sur les médecins et la médecine..... 390
Notes et curiosités historiques sur la médecine (Les médecins juifs. — Les anatomies au XVIe siècle. — Les maladies vénériennes et les vénériens. — Pharmacie et Pharmaciens en Europe. — Rabelais médecin et anatomiste. — Michel Servet médecin. — Les préceptes de l'école de Salerne. — Notes pour l'iconographie médicale. — Les médecins célèbres au XVIe siècle. — Quelques appareils de médecine et de chirurgie. — Quelques indications bibliographiques)..... 391

XIX. L'Enfer de la Littérature. — Le XVIe siècle et la poésie érotique. = Par Pierre Dufay.

Titres des poésies reproduites :
La vieille regrettant le temps de sa jeunesse (Villon), Ballade de la grosse Margot (Villon) 401
Blason de la belle fille (Pierre Danche)..... 402
Blason du beau tétin (Clément Marot). — Les tétons (J. Fr. Guichard)..... 403
La Gorge (Maurice Scève)..... 404
Blason du ventre (Claude Chapuis)..... 405
Au ventre (Michel Guy), Blason du c.. (Cl. Chapuis)..... 406
Blason de la cuisse (Le Lieur). — Epigramme de Clément Marot..... 407
Epigramme de Jacques Peletier..... 408
Folastries de Ronsart..... 411 et 412
La guérison de Colinette par Colin..... 414
Chanson de Gilles d'Avrigny..... 415
Sur l'escalier (Faucherand de Montgaillard). — Chanson d'Estienne Durand. — Impuissance (Remy Belleau)..... 416
Sonnet sur Etienne de Bray..... 417
Jacques Colin (Antoine Baïf). — Sonnet (Jodelle) 418
Sur les beautés d'une garse et autres sonnets (Etienne Jodelle). — Pasquil, de Mellin de Saint-Gelais..... 419
Chanson de Gilles Durant. — Ode à Sa Mie (Olivier de Magny)..... 420
A elle mesme (Olivier de Magny). — La Puce, jeu poétique composé aux grands jours de Poitiers (Etienne Pasquier)..... 421
Le May (Beroalde de Verville)..... 422
D'une femme à son amy (Henry Fornier)..... 423
Octave de Straparoles (traduit par Pierre de Larrivey)..... 424
Satire contre une dame maigre (Sigogne). — Sonnet de Ronsart..... 425
Les tétins; Pour escrire dessus le luth d'une damoiselle (Pierre Motin). — Pour un gentilhomme qui gagna une ch.. p... Mathurin Regnier)..... 426
Ballade sur la grosse vérole (Jean Droyn)..... 427
Huitains sur la V... — Le pourpoint fermant à boutons..... 428
La belle Magdelaine (Claude d'Esternod)..... 429
Complainte de Monsieur le Cul contre les inventeurs de vertugales..... 431

XX. La Question économique au XVIe siecle. = Par Ernest Laut.

L'extrême cherté des vivres et ses causes. Moyens proposés par les économistes pour y porter remède..... 433
Moyens employés par les pouvoirs publics.. 437
Quelques autres aspects de la question. Les victimes et les profiteurs..... 442
Chanson visant l'ordonnance du Roy sur le fait de la police générale de son royaume (1577). 446
L'affaiblissement et la taille des monnaies..... 447
La politique monétaire. — Le change et l'usure 448

XXI. La Persistance des idées rétrogrades au XVIe siècle

De l'étude des Monstres..... 449
Des causes des monstres, d'après Ambroise Paré. 453
De quelques monstres particuliers..... 454
Le chapitre des dragons..... 456

IV. — TABLE DES ARTISTES ET DES ŒUVRES ICI REPRODUITES

N. B. — *L'astérisque placé en tête du nom indique les planches hors texte. — Tous les artistes dont le nom n'est pas suivi d'indication quant à l'époque appartiennent au XVI^e siècle.*

Amman (Josse). — Pages 88, 89, 238, 239, 252, 362, 372.
Beham (Hans Sebald). — Pages 237, 275, 415.
* Bernard (Théodore). — Frontispice.
Bertaud (J.). — Page 185.
Binet (XVIII^e siècle). — Page 23.
Boercht (Van der). — Page 167.
* Boldrini (Nicolas). — Page 128.
Bonnart (Nic.) (XVII^e siècle). — Page 5.
Bosse (Abraham). — Page 32.
Boulonois (De) (XVII^e siècle). — Page 264.
Bourgerie (XIX^e siècle). — Page 307.
* Boyvin (René). — Page 352.
Breu (Jörg). — Pages 87, 295, 297, 299.
* Breughel. — Pages 306, 368, 384.
Bruin. — Page 425.
Bry (Théodore de). — Pages 237, 275.
Burgkmaier (Hans). — Pages 87, 409, 423.
Carrache (Annibal). — Pages 44, 58, 353.
Cellini (Benvenuto). — Page 347.
Charlet (XIX^e siècle). — Page 27.
Clouet (Jean). — Page 198.
Cock (H.). — Page 368.
Codoré (Olivier). — Pages 229, 230.
* Cousin (Jean). — Pages 197, 331, 416 (h. t.).
* Cranach (Lucas). — Pages 96 (h. t.), 128, 189.
Cruche (Pierre). — Page 78.
* Da Carpi (Hugo). — Page 112.
Daumier (XIX^e siècle). — Pages 24, 32.
Delaulne (Etienne). — Pages 123, 176, 217, 331.
Demouchy (XIX^e siècle). — Page 309.
Desrais (XVIII^e siècle). — Page 321.
Desrochers. — Pages 136, 269, 332.
* Du Pérac (Etienne). — Page 176.
Du Pré (Jean). — Page 194.
* Dürer (Albert). — Pages 180, 181, 188, 288 (h. t.), 377.
* Du Val. — Page 80.
Edelinck. — Page 267.
Fiorentino (Mauro). — Page 139.
Flameng (Léopold) (XIX^e siècle). — Page 311.
Florimi (Matteo). — Pages 329, 341.
Flötner. — Page 241.
Füllmaurer (Henri). — Page 91.
Galle (Jean). Page 92.
* Gaultier (Léonard). — Page 336.
Godefroy (J.). — Page 67.
Goupy. — Pages 44, 58.
Graf (Urse). — Pages 240, 289.
Grien (Hans Baldung). — Pages 281, 368.
Guerra (Cristoforo). — Page 146.
Helam (Ricardum). — Page 373.
Heyden (Van der) (Pierre). — Pages 384, 400.
Holbein (Ambrosius). — Pages 256, 289.
Holbein (Hans), pages 69, 79, 137, 172, 242, 248, 257, 277, 356.
* Hondius (Henricus). — Page 256.
* Hopfer (Daniel). Pages 241, 272.
Holtzwart (Mathias). — Page 276.
Jode (Pierre de). — Pages 117, 425.
Jollain. — Page 155.
Lairesse (Gérard de). — Page 184.
Larmessin (De) (XVII^e siècle). — Page 75.
* Lasinio. — Page 16 et 64.
Launay (N. de) (XVIII^e siècle). — Page 69.
Leblond (Michel). — Page 404.
Leclerc (Jean). — Pages 174, 175.
Le Dru (Pierre). — Page 45.
Marris (Ascanio de). — Page 347.
Martial (XIX^e siècle). — Page 31.
Massard (XIX^e siècle). — Page 342.
Masson (A.) (XIX^e siècle). — Page 271.
Metsys (Quentin). — Pages 290, 292, 324, 440.
Meyer (Albert). — Page 91.
Mieris. — Page 405.
Moloch (XIX^e siècle). — Page 313.
Montcornet. — Page 70.
Nuguez (XIX^e siècle). — Page 346.
Passe (Crispin de). — Pages 144, 422.
* Peruzzi (Balthazar). — Page 112.
Picart (Bernard) (XVII^e siècle). — Page 104.
Pilon (Germain). — Pages 340, 349.
Porbus. — Page 271.
Quillenbois (XIX^e siècle). — Page 26.
Raimondi (Marc-Antoine). — Page 106.
Raphael. — Pages 67, 74.
Ravenne (Marc de). — Page 133.
Renwieh (Erhard). — Page 450.
Rimbault (M^me) (XIX^e siècle). — Page 339.
* Rosso (Le). — Page 352.
* Rubens (Pierre-Paul). — Page 208.
Rue (de la). — Page 67.
* Sadeler. — Frontispice, pages 38, 464, 448 (h. t.).
Saint-Aubin (XVIII^e siècle). — Page 72.
Saint-Jean (I.-D.) (XVII^e siècle). — Page 19.
Salieri (Antoine). — Page 408.
Salomon (Bernard). — Pages 174, 179.
Schaüffelein (Hans). — Page 184.
Schenk (Peter) (XVII^e siècle). — Pages 46, 49, 51.
Schnitt (Conrad). — Page 135.
Schrenkins. — Pages 63, 304.
Silvestre (Israel) (XVII^e siècle). — Page 55.
Speckle (V. Rudolf). — Page 91.
Stradanus (Jean). — Page 92.
Thomas (Napoléon) (XIX^e siècle). — Page 344.
* Titien (Le), pages 117, 128 (h. t.).
Tory (Geoffroy). — Pages 201, 211, 212.
Vangelisty. — Page 77.
Vecellio. — Page 146.
* Vinci (Léonard de). — Pages 16-64 et (h. t.), 115, 343.
Vœnius (Otto). — Page 56.
Vos (Martin de). — Pages 410, 422.
Weiditz (Hans). — Page 359.
Wicar (J.-B) (XVII^e siècle). — Page 405.
Winterhalter (XIX^e siècle). — Page 402.
* Wymgaerdt Franciscus Van der). — Page 208.
Zuccari (Frédéric). — Page 79.

Fig. 405. — Vignette d'ornement.

ACHEVÉ
D'IMPRIMER LE 20 DÉCEMBRE 1926
POUR LA LIBRAIRIE DE LA CURIOSITÉ ET DES
BEAUX-ARTS SUR LES PRESSES DE LA SOCIÉTÉ
RÉGIONALE D'IMPRIMERIE (M. DORMANN,
DIRECTEUR). = REPRODUCTION
DES ESTAMPES PAR LA
Cie FRANCO-AMÉRICAINE
DE PHOTOGRAVURE
(M. DEVÈZE,
DIRECTEUR)

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00778 3851